Annuaire Desfossés (1907)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

{BnF

gallica
BIBLIOTHÈQUE
NUMÉRIQUE

Annuaire Desfossés (1907). 1907-1949.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
 *La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
 *La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

 *des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
 *des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

7806

ANNUAIRE DESFOSSÉS

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

VALEURS COTÉES EN BANQUE

à la Bourse de Paris

DÉPÔT LÉGAL
Seine
N.° 7541
1909

ANNUAIRE DESFOSSÉS

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
IMPRIMÉS

VALEURS COTÉES EN BANQUE

à la Bourse de Paris

ÉDITION 1910

4° V
6363

PUBLIÉ PAR

E. DESFOSSÉS & FABRE FRÈRES

42, Rue Notre-Dame-des-Victoires

(PLACE DE LA BOURSE)

PARIS

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

CAPITAL : 200 Millions de Francs, entièrement versés.

SIÈGE SOCIAL : **Rue Bergère**
SUCCURSALE : **2, place de l'Opéra, Paris**

Président du Conseil d'Administration : M. ALEXIS ROSTAND, O. ✻
Vice-Président, Directeur : M. E. ULLMANN. O. ✻.
Administrateur-Directeur . M. P. BOYER, ✻.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS.

OPÉRATIONS DU COMPTOIR :

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escomptes de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Envois de fonds en Province et à l'Etranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les risques de remboursement au pair, Paiement de Coupons, etc.

AGENCES

37 BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS
14 Bureaux de Banlieue — 150 Agences en Province
11 Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat
11 Agences à l'Étranger.

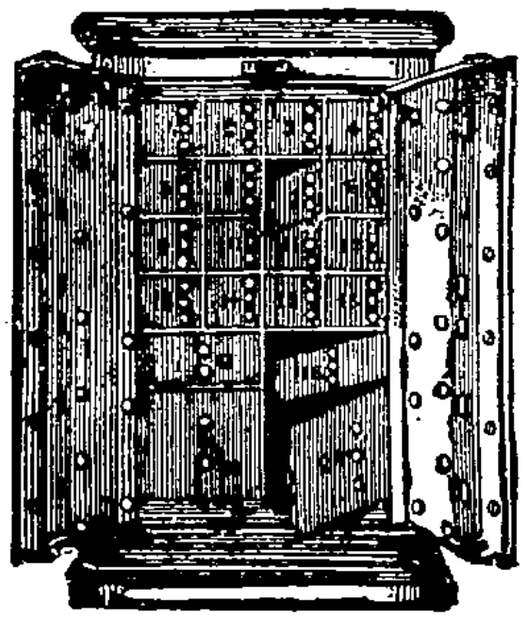

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public : *14, rue Bergère, 2, place de l'Opéra, 147, boulevard Saint-Germain, 49, avenue des Champs-Elysées* et dans les principales Agences.

Garantie et sécurité absolue

Compartiments

depuis 5 francs par mois

Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Intérêts payés sur les sommes déposées :

De 6 mois à 11 mois . . . . . **1 1/2 %** | De 1 an à 3 ans . . . . . **3 %**

Les Bons, délivrés par le **Comptoir National** au taux d'intérêts ci-dessus, sont à ordre ou au porteur, au choix du Déposant. Les intérêts sont représentés par des *Bons d'intérêts* également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement suivant les convenances du Déposant. *Les Bons de capital et d'intérêts* peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

VILLES D'EAUX, STATIONS ESTIVALES ET HIVERNALES

Le **Comptoir National** a des agences dans les principales *Villes d'Eaux :* Aix-en-Provence, Aix-les-Bains, Bagnères-de-Luchon, Bayonne, Biarritz, Bourboule (La), Brest, Calais, Cannes, Châtel-Guyon, Cherbourg, Compiègne, Dax, Dieppe, Dunkerque, Enghien, Fontainebleau, Havre (Le), Mont-Dore (Le), Nice, Pau, Saint-Germain-en-Laye, Trouville-Deauville, Vichy, Tunis, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Egypte), etc.; ces agences traitent toutes les opérations comme le siège social et les autres agences. de sorte que les Etrangers, les Touristes, les Baigneurs peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

LETTRES DE CRÉDIT POUR VOYAGES

Le Comptoir National d'Escompte délivre des *Lettres de Crédit* circulaires payables dans le monde entier auprès de ses agences et correspondants; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités, en même temps qu'une sécurité incontestable.

SALONS DES ACCRÉDITÉS. SUCCURSALE, 2, PLACE DE L'OPÉRA

Installation spéciale pour voyageurs. Émission et paiement de lettres de crédit. Bureau de change. Bureau de poste. Réception et réexpédition des lettres.

PAIEMENT DES COUPONS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* est seul chargé de payer les coupons des valeurs ci-après :

FONDS D'ÉTAT

Berne ..... 3 1/2 0/0 1907.
Transcaucasien ..... 3 et 4 0/0 (Chemin de fer).
Hellénique ..... 5 0/0 1881 et 1884.
Hollandais ..... 2 1/2 0/0 Certificats français (Rente).
Norvégien ..... 3 1/2 0/0 1894 et 3 0/0 1903.
Roumain ..... 4 0/0 1896 et 4 0/0 1898.
Russe ..... 4 0/0 1880.
Siamois ..... 4 1/2 0/0 1905.
Suédois ..... 3 1/2 0/0 1906.
Hellénique ..... 4 0/0 1887 et 1889.

EMPRUNTS DE VILLES

Ville de Shang-Haï (Concession française).

SOCIÉTÉS CIVILES

Annuités Nord.
— — Lérouville-Sedan.
— Orléans-Châlons.
Canal de Panama. (Obligations nouvelles, émission mars 1888.)
— (Obligations et Lots, émission juin 1888.)
Suez. (Parts et cinquièmes de parts.)
Société civile de Participation Edison.

CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Chemins de fer Régionaux des Bouches-du-Rhône. (Actions et Obligations.)
— et Port de la Réunion. (Obligations).

CHEMINS DE FER ÉTRANGERS

Chemins de fer Beïra-Alta.
— Beïra-Baixa. (Obligat. 3 0/0 et 4 1/2 0/0).
Chemins de fer Italiens : de la Méditerranée. Méridionaux (Réseau Adriatique A. B. C. D. E.) de la Sicile.
— Méridionaux de Portugal. (Obligations 4 1/2 0/0.)
— Pirée-Athènes-Péloponèse. (Actions).
Congo Supérieur aux grands Lacs Africains.

SOCIÉTÉS FINANCIÈRES FRANÇAISES

Comptoir National d'Escompte de Paris. (Actions et Part de fondateur.)
Banque de l'Algérie. (Actions.)

SOCIÉTÉS FINANCIÈRES ÉTRANGÈRES

Banque Commerciale Hongroise de Pest.
Banque d'Orient. (Actions).
Crédit Foncier de Stockholm.
Banque Hypothécaire de Danemark.

SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES FRANÇAISES

Annuaire Didot-Bottin. (Actions et Parts de fondateur.)
Apprêts et d'Impressions (Cie Roannaise d'). (Actions.)
Ateliers et Chantiers de France.
Chargeurs Français.
Canal de Corinthe (Société nouvelle).
Automobiles Brasier. (Actions et Parts.)
Bateaux à Vapeur du Nord. (Actions et Obligations.)
Biscuits Germain (Manufacture Lyonnaise). (Actions.)
Brasserie Georges. (Actions.)
Café-Restaurant Américain. (Actions.)
Carrières de l'Ouest. (Actions et Obligations.)
Cartonnages Lourdelet-Maricot (Société Anonyme des). (Actions.)
Cercle International de Vichy. (Actions.)
Compagnie des Charbons et Briquettes de Blanzy et de l'Ouest. (Actions et Obligations.)
Cotonnières de l'Est 4 0/0. (Obligations.)
Cotonnière Russo-Française (Société). (Actions et Obligations.)
Cotonnière du Tonkin (Société). (Oblig. et Oblig. hypot.)
Dijonnaise d'Electricité (Société). (Actions et Oblig.)
Distillerie de l'Indo-Chine. (Actions.)
Energie Electrique du Littoral Méditerranéen. (Actions et Obligations 5 0/0 et 4 0/0.)
Extraits Tinctoriaux et Tannants. (Actions et Oblig.)
Fonderie Artistique. (Obligations.)
Forges, Tréfileries et Pointeries de Creil (Société des). (Actions et Obligations.)
Gaz de Beauvais. (Actions et Obligations 4 0/0.)
Glaces et Verres spéciaux de France, à Boussois (Nord). (Obligations.)
Grandes Brasseries de Maxéville. (Actions et Obligations.)
Grand-Hôtel. (Actions et Obligations 4 0/0.)
Hydro-Electrique de Fure et Morge et Vizille. (Actions et Obligations 5 0/0.)
Hydro-Electrique de Vizille. (Obligations 4 0/0.)
Immobilière de Ferryville. (Actions et Actions privilég.)
Société Industrielle Foncière. (Obligations 4 1/2 0/0).
Industrielle des Pétroles. (Obligations.)
Liéges fusionnés des Hamendas et de la Petite-Kabylie (Société des). (Actions et Obligations.)
Logements Hygiéniques à Bon Marché. (Actions.)
Maison Bréguet. (Actions et Obligations 4 1/2 0/0.)
Matières Colorantes et Produits Chimiques de Saint-Denis (Société des). (Actions.)
Michelin et Cie (Société). (Obligations 4 0/0 et 4 1/2 0/0.)
Mines de Charbonnier. (Actions et Obligations.)
Mines de Campagnac. (Actions et Obligations 5 0/0.)
Mines de Djebel-Ressas. (Actions.)
Mines de la Lucette. (Actions.)
Mines du Sunium. (Actions.)
Nantaise de Navigation à vapeur (Compagnie). (Actions et Obligations 5 0/0.)
Navigation mixte (Compagnie de). (Actions.)
Passage Jouffroy. (Actions.)
Plâtrières de Savoie (Société Anonyme des). (Actions et Obligations.)
Préchacq-les-Bains (Société Anonyme de). (Actions et Obligations.)
Pyrites de Huelva. (Actions.)
Sels gemmes et Houilles de la Russie méridionale (Société des). (Obligations.)
Société Immobilière de la Région Parisienne. (Actions.)
Société Industrielle Foncière (Obligations 4 1/2.)
Sucreries et Distilleries de Francières par Estrées-Saint-Denis (Société des). (Actions.)
Thomson-Houston (Compagnie Française), (Obligations 5 0/0 et 4 0/0 et Actions.)
Tramways Algériens (Compagnie des). (Actions et Obligations.)
Tramways d'Amiens. (Actions et Obligations.)
Tramways de Nice et du Littoral. (Actions et Obligations.)
Tramways de Rouen. (Actions et Obligations.)
Tramways du Var et du Gard (Société des Chemins de fer et). (Actions et Obligations.)
Tramways de Cambrai. (Obligations.)
Usines du Castelet. (Actions.)
Verreries de la Mulatière (Société anonyme des). (Act.)
Wagons-Foudres 5 0/0. (Obligations, Actions et dixièmes de parts.)

SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES ÉTRANGÈRES

The Queensland Copper Cy Limited. (Actions.)
British South African Explosives Co Limited.
Eclairage par le Gaz de la Ville de Turin (Société d'). (Actions.)
Golden Horse Shoe. (Actions.)
Industrie Houillère de la Russie Méridionale. (Actions e et Obligations.)
Mines de Montecatini. (Actions.)
Minière de la Estrella (Société). (Actions.)
Nicopol Marioupol (Société minière et métallurgique). (Actions.)
Thomson-Houston de la Méditerranée (Compagnie d'Electricité). (Actions.)
Tramways de Buenos-Ayres.
Mines d'or de la Guyane Hollandaise.

Cours de la Banque et de la Bourse

COTE DESFOSSÉS

JOURNAL QUOTIDIEN, ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

ADMINISTRATION - RÉDACTION :

42, rue Notre-Dame-des-Victoires, 42

(PLACE DE LA BOURSE) (PLACE DE LA BOURSE)

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS COMPLET DES JOURNAUX FINANCIERS

86e ANNÉE **86e ANNÉE**

Paraît tous les jours sur *12 PAGES* et publie :

La reproduction complète de la Cote Officielle de la Bourse du jour.
Les Cours du Marché à Terme des Valeurs en Banque.
Les Cours du Marché à Terme de la Bourse de Bruxelles.
Les Cours du Marché à Terme de la Rente française en Coulisse.
Les Cours du Marché au Comptant des Valeurs en Banque.
Les Cours du Change sur les places principales.
Les Cours des Bourses de Londres, Berlin, Bruxelles, Genève, Lille, Lyon et Marseille.
Une Étude quotidienne sur une Valeur d'actualité.
Un Bulletin retraçant la physionomie de la Bourse du jour.
Les Informations de toute nature, Convocations d'Assemblées générales, Paiements de Dividendes, Comptes rendus d'Assemblées générales, Tirages, etc.

Les Abonnés et Lecteurs au numéro reçoivent *GRATUITEMENT* le SUPPLÉMENT MENSUEL indiquant le Prix et la Date du détachement des Coupons, le Calendrier mensuel des Tirages et la Liste des Lots non réclamés des Tirages précédemment effectués.

En 1909, la Cote Desfossés a régulièrement publié, la première dans la presse financière quotidienne, les comptes des principales Sociétés

Tout ce qui se dit...
Tout ce qui se fait...
Tout ce qui se passe

SE TROUVE DANS LA

COTE DESFOSSÉS

TABLE DES MATIÈRES

Emprunts d'États.

	Pages
Alagoas (Etat d')	8
Amazone (Etat de l')	8
Argentine (République). Emprunt 4 % or, 1897-1900	3
Argentine (République). Dette intérieure 5 % 1905	3
Argentine (République). Dette intérieure consolidée 6 % de la Province de Buenos-Ayres	4
Argentine (République). Emprunt Province de Buenos-Ayres 3 et 3 1/2 % or 1907	5
Brésil (République des Etats-Unis du). Emprunt 5 % 1895	5
Brésil (République des Etats-Unis du). Emprunt 4 % Rescision.	6
Brésil (République des Etats-Unis du). Emprunt 5 % 1903	7
Buenos-Ayres (Province). Dette intérieure consolidée 6 %	4
Buenos-Ayres (Province). Emprunt 3 et 3 1/2 % or 1907	5
Chili (République). 4 1/2 % or 1906	12
Colombie (République de). Emprunt 5 % or 1906	13
Cuba (République de). Emprunt 5 % or 1904	14
Cuba (République de). Emprunt 5 % or 1905	15
Dominicaine (République). Emprunt 5 % or 1908	15
Espagne (Royaume d'). Rente intérieure 4 % perpétuelle 1882	16
Haïti (République d'). Emprunt 1875 (Bons de coupons)	17
Hongrie (Royaume de). Emprunt intérieur 3 1/2 % 1897	18
Hongrie (Royaume de). Emprunt 4 %, couronne	18
Italie (Royaume d'). Rente 3 1/2 %	19
Mexique (Etats-Unis du). Emprunt intérieur 5 %	20
Mexique (Etats-Unis du). Emprunt 3 % intérieur	21
Mexique (Etats-Unis du). Emprunt extérieur 5 % or 1899	21
Norvège (Royaume de). (Banque hypothécaire.) Emprunt 3 1/2 %.	22
Para (Etat de). Emprunt 5 % 1902	9
Parana (Etat de). Emprunt 5 % 1905	10
Pernambuco (Etat de). Emprunt 5 % 1905	11
Pernambuco (Etat de). Emprunt 5 % or 1909	11
Roumanie (Royaume de). Emprunt 5 % amortissable 1903	23
Russie (Crédit Foncier mutuel de). Obligations 3,80 %	24
Serbie (Royaume de). Lots serbes 3 %. (Intérêt réduit à 2 %)	24
Serbie (Royaume de). (Société Serbe de la Croix-Rouge)	25
Suède (Royaume de). (Banque hypothécaire.) Emprunt 3 1/2 %.	26
Transvaal (Gouvernement du). Emprunt 3 % 1903	27
Vénézuela (Etats-Unis du). Emprunt 3 % intérieur	29
Vénézuela (Etats-Unis du). Dette diplomatique 3 % 1905	28

Emprunts de Villes.

Anvers. Emprunt de 1887	33
Carthagène. Emprunt 5 % 1908	33
Copenhague. Emprunt 1902	34
Christiania. Emprunt 3 % 1897	34
Florence. Emprunt 3 %	35
Fribourg (Canton de). Emprunt 1902	36
Fribourg (Canton de). Emprunt 1861	37

	Pages
Fribourg (Ville de). Emprunt 1878	38
Helsingfors. Emprunt 1902	39
Liège. Emprunt 1853	39
Liège. Emprunt 1897	40
Madrid. Emprunt 1868	41
Milan. Emprunt 1861	42
Milan. Emprunt 1866	43
Moscou. Emprunt 1908	43
Naples (Ville de)	44
Odessa. Emprunt 4 1/2 % 1903	44
Para (Ville de). Empr. Municipalité de Para (Belem) 5 % or 1906.	45
Saint-Pétersbourg. Emprunt 4 1/2 % 1902	46
Saint-Pétersbourg. Emprunt 5 % 1908	46
Saragosse. Emprunt 5 % 1908	47
Stockholm. Emprunt 1908	47
Stockholm. Emprunt 3 1/2 % différé 1909	48
Varsovie. Emprunt 4 1/2 % 1903	48
Venise. Emprunt 1869	49
Vienne. Emprunt 4 % 1902	50
Zurich. Emprunt 3 1/2 % 1894	51

Assurances.

Assurance hypothécaire (Compagnie l')	55
Fondiaria (Incendie)	56
Fondiaria (Vie)	58
Secours (Le) (Accidents)	59
Soleil-Sécurité Générale et Responsabilité civile Réunis (Le) (Accidents)	61

Banques et Sociétés de Crédit.

Banque de Commerce de l'Azoff-Don	67
Banque Centrale Française	68
Banque de Cochinchine	70
Banque nationale d'Egypte	71
Banque Franco-Espagnole	72
Banque Franco-Tunisienne de Prêts Mobiliers et Monts-de-Piété de Tunisie	73
Banque nationale d'Haïti	75
Banque nationale du Mexique	76
Banque Péninsulaire Mexicaine	79
Banque du Pérou et de Londres	78
Banque de Salonique	81
Banque de l'Union nouvelle	82
Caisse hypothécaire d'Egypte	83
Caisse des Redevances	84
Comptoir Lyon-Alemand	85
Crédit Foncier Egyptien. Emprunt 3 % 1886	86
Crédit Foncier Egyptien. Emprunt 3 % 1903	87
Crédit Foncier du Royaume de Hongrie	88
Crédit Foncier Mexicain	89
Crédit Foncier Mutuel de Russie. Obligations 3,80 %	24
Crédit Foncier de Santa-Fé (Société du)	91
Crédit Mobilier Français	93

Pages

Chemins de fer.

American Railroad of Porto-Rico..... 99
Autrichiens locaux (Chemins de fer)..... 100
Auxiliaire de Chemins de fer et de Travaux publics (Cie)..... 100
Bahia (Sud-Ouest de l'Eat de)..... 102
Berck-Plage à Paris-Plage..... 103
Bois de Boulogne (Chemin de fer du)..... 104
Brésil (Nord du)..... 105
Brésil (Nord-Ouest du)..... 106
Carolina et Extensions (Chemins de fer de la)..... 107
Chemins de fer et Tramways (Cie Gle de)..... 108
Chemins de fer et de Travaux publics (Cie Gle de)..... 110
Colombian Central Railway Cy Ltd..... 111
Colombian National Railway Cy Ltd..... 112
Colombia Ltd (Great Northern Central Railways of)..... 113
Départementaux du Midi de la France (Chemins de fer et Tramways)..... 115
Equateur (Cie Française de Chemins de fer de l')..... 116
Espagne (Chemin de fer Nord-Est de l')..... 117
Espagne. — Linarès à Alméria. (Sud de l')..... 118
Est-Meusien (Chemins de fer de l')..... 122
Great Northern Central Railway of Colombia Ltd (The)..... 113
Guillaume-Luxembourg (Société anonyme royale Grand-Ducale des Chemins de fer)..... 123
Intercontinental Railway Cy Ltd (The)..... 123
Italienne des Chemins de fer Méridionaux (Société)..... 125
Italiens 3 % (Chemins) (Réseaux Adriatique-Méditerranée-Sicile). 124
Koslow-Voronèje-Rostow (Cie de Chemins de fer de)..... 126
Linarès à Alméria (Sud de l'Espagne)..... 118
Livournais (Chemins de fer)..... 126
Mashonaland Railway Company Ltd (The)..... 127
Méridionaux (Société Italienne des Chemins de fer)..... 125
Midi de la France (Chemins de fer et Tramways départementaux du)..... 115
Missouri Oklahoma and Gulf Railway Cy..... 128
Nord du Brésil (Cie des Chemins de fer du)..... 105
Nord-Est de l'Espagne (Chemin de fer)..... 117
Nord-Ouest du Brésil (Cie des Chemins de fer du)..... 106
Nord du Parana (Cie du Chemin de fer du)..... 129
Ottomans (Chemins) (Lots Turcs). Chemins de fer de la Turquie d'Europe 151
Pernambuco (Cie Gle de)..... 131
Pirée-Athènes-Pelopnèse (Cie des Chemins de fer)..... 133
Porto-Rico (Cie des Chemins de fer de)..... 135
Rjasan-Ouralsk (Cie du Chemin de fer)..... 139
Romains (Chemins de fer)..... 141
Rostow-Wladikawkas (Société du Chemin de fer de) (Vladicaucase). 149
Russes (Grande Société des Chemins de fer)..... 141
Salonique-Monastir (Société du Chemin de fer Ottoman)..... 143
San-Sébastian à Hernani (Cie du Chemin de fer de)..... 144
Séville-Xérès-Cadix (Chemins de fer de)..... 145
Sud de l'Espagne (Cie des Chemins de fer du) (Linarès à Almeria). 118
Sud-Ouest de l'Etat de Bahia..... 102
Transalaska-Siberian Railway Cy..... 150
Turquie d'Europe (Chemins de fer de la) (Lots Turcs)..... 151

	Pages
Uruguay East Coast Railway Cy Ltd (The)	152
Vénézuela Central Railway Cº Limited	153
Vladicaucase (Rostow-Wladikawkas)	149

Tramways et Transports.

Aéro-Locomotion (Société Gle d')	191
Atlantique (L')	159
Auto-Parisienne (Cie des Automobiles L')	159
Central Electrique du Nord (Le)	162
Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing (L')	170
General Motor Cab Company Limited	178
Intercontinental Railway Company Ltd (The)	123
Live Fish Transport Cy Ltd (The)	173
Messageries départementales par automobiles (Société Gle des)	173
Messageries fluviales du Congo	174
Messageries Françaises de Madagascar	176
Motor Cab Company Limited (The General)	178
Rio de Janeiro Tramways Light and Power Cº	179
Taxi-Autos de Dion-Bouton (Société des)	181
Tramways électriques de Brest (Cie des)	161
Tramways et Chemins de fer vicinaux en Espagne (Cie Gle de)	165
Tramways de Douai	164
Tramways électriques et Chemins de fer (Société Française de)	168
Tramways électriques de Limoges (Cie des)	171
Tramways de Tiflis (Société anonyme des)	182
Tramways de Tunis	183
Tramways à vapeur de Versailles à Maule (Cie Française du)	187
Tramways et Eclairage électriques de Vladicaucase	189
Union des Tramways	185
Wagons-foudres (Société des)	190

Industrie automobile et Industries annexes.

Brasier (Société des Automobiles)	197
Carrosserie Automobile (Société Parisienne de)	198
Chenard et Walcker (Société des Anciens Etablissements)	200
Delahaye and Cº Limited	201
Falconnet-Pérodeaud (Société des Anciens Etablissements)	203
Garages Kriéger et Brasier (Société des)	204
Nilmelior (Société d'Electricité)	205

Gaz, Eaux, Électricité.

Accumulateurs électriques « Phénix » (Cie Française des)	211
Bagnoles-de-l'Orne (Etablissement thermal de)	228
Ber Auer pour l'Europe du Nord (Société anonyme du)	212
Buisson Hella (The Universal Gas Methane and)	213
Canalisation électrique (La)	214
Centrale d'Eclairage et de Force par l'Electricité (Cie)	222
Centrale d'Electricité (Cie) (Electricité de Moscou)	224
Départementale d'Usines à gaz (Société)	216
Eaux de Barcelone (Société Gle des)	230
Eaux Minérales de la Bourboule (Cie des)	230
Eaux de Calais (Société Gle des), Susini et Cie	232
Eaux Minérales de Châtel-Guyon (Société des)	233
Eaux de Martigny-les-Bains (Vosges) (Société Nouvelle des)	234

Pages

Eaux Minérales de Pougues et autres (Cie des)..... 235
Eaux Minérales de Thonon-les-Bains (Société des)..... 237
Eclairage et de Chauffage (Société Française d')..... 217
Eclairage et d'Electricité (Société Française d')..... 218
Electrique de la Loire (Cie)..... 225
Electricité de Limoges (Cie Centrale d'Eclairage et de Force par l'Electricité) 222
Electricité de Moscou (Cie Centrale d')..... 231
Est-Lumière (Cie d'électricité de l'Est-Parisien)..... 227
Etablissement thermal de Bagnoles-de-l'Orne..... 228
Forces Motrices et d'Eclairage de la Ville de Grenoble (Société Générale de)..... 238
Forces Motrices de la Haute-Durance (Société des)..... 240
Forces Motrices de la Vis..... 241
Gaz Franco-Belge R. Lesage et Cie..... 243
Gaz de Lisbonne (Cies réunies Gaz et Electricité)..... 245
Gaz de Maubeuge et extensions (Société du)..... 246
Grenoble (Forces motrices et éclairage de la Ville de)..... 238
Haute-Durance (Forces motrices de la)..... 240
Hellénique d'Electricté, système Thomson-Houston (Cie)..... 248
Hudson River Electric Power Co..... 250
Lampes électriques Zircone-Wolfram (Cie internationale des)..... 251
Lumière et Traction (Cie Gle de)..... 253
Manchons Farkas (Société Française des)..... 220
Manchons Hella (Société Française des)..... 221
Phœnix (Cie Française des Accumulateurs électriques)..... 211
Secteur de la Rive Gauche de Paris (Cie Electrique du)..... 255
Télégraphie sans fil et d'Applications électriques (Cie Française de). 256
Thomson-Houston Hellénique..... 248
Universal Gas Methane and « Buisson Hella » Cy Ltd (The)..... 213
Vis (Forces Motrices de la)..... 241
Zircone-Wolfram (Cie internationale des Lampes électriques)..... 251

Charbonnages.

Alais (Société Houillère du Nord d')..... 286
Albi (Société anonyme des Mines d')..... 263
Blanzy (Mines de Houilles de)..... 264
Bruay (Mines de)..... 265
Canadian American Coal and Coke Co Ltd..... 266
Champleix (Charbonnages de)..... 267
Charbonnages Belges à Frameries (Cie de)..... 268
Charbonnages (Cie Gle de)..... 269
Clarence (Cie des Mines de houille de la)..... 271
Couchant du Flénu (Société anonyme du)..... 273
Czeladz (Société anonyme des Mines de)..... 274
Ekaterinovka (Société d'Industrie minière d')..... 276
Exploitations houillères (Société Française d')..... 278
Gelsenkirchen (Société anonyme des Mines de)..... 279
Harpen (Charbonnages de) (Harpener-Bergbau-Actien-Gesellschaft) 281
Houillère et Industrielle (Cie)..... 282
Irmino (Donetz) (Société Houillère d')..... 283
Laviana (Charbonnages de)..... 285
Nord d'Alais (Société houillère du)..... 286
Pekin Syndicate Limited (The), Shansi..... 287

Pages

Podcbenko (Cie des Charbonnages de)..... 289
Prokhorow (Cie fermière des Charbonnages de)..... 291
Russie méridionale (Mines de houille et de fer de la)..... 293
Saint-Etienne (Houillères de)..... 294
San Martino (Houillères de)..... 295
Shansi (The Pekin Syndicate Limited)..... 287
Ujo-Mières (Cie des Houillères de)..... 296
Urikany (Charbonnages Hongrois d')..... 298

Métallurgie, Constructions mécaniques.

Aciéries de Paris et d'Outreau (Société des)..... 305
Alliages Cothias..... 306
Alpines (Société minière et métallurgique des Alpes autrichiennes). 308
Anzin (Société anonyme de Mécanique industrielle d')..... 343
Anzin (Société anonyme de Galvanisation d')..... 329
Bi-Métal (Cie Française du)..... 309
Bouhey (Usines)..... 311
Cartoucheries de Toula (Société des Laminoirs de cuivre et)..... 312
Cazes (Société des Etablissements)..... 327
Chantiers navals, Ateliers et Fonderies de Nicolaïeff..... 314
Chili (Hauts Fourneaux, Forges et Aciéries du)..... 316
Cothias (Alliages)..... 306
Diétrich (Société Lorraine des Anciens Etablissements de)..... 318
Dniéprovienne du Midi de la Russie (Société)..... 320
Donetz (Société des Forges et Aciéries du)..... 322
Donetz-Jourievka 323
Electrolytique (Société Française)..... 324
Electrolytic Co (Spain and Portugal)..... 325
Electro-Industrielle (Société)..... 326
Etablissements Cazes 327
Etablissements Ravasse 328
Galvanisation d'Anzin (Société anonyme de)..... 329
Hartmann (Société Russe des Usines de construction de Machines). 330
Haut-Volga (Société de Matériel de Chemin de fer du)..... 332
Huta-Bankowa (Société anonyme des Forges et Aciéries de)..... 333
John Cockerill (Société anonyme) 335
Kama (Société anonyme des Forges et Aciéries de la)..... 336
Kertch (Société anonyme des Usines Métallurgiques et Mines de). 338
Lorraine des Anciens Etablissements de Diétrich (Société)..... 318
Lorraine Industrielle (Société)..... 339
Machines-Outils pour Automobiles et industries diverses (Société Française de)..... 340
Maltzof (Société des Usines)..... 342
Mécanique Industrielle d'Anzin (Société de)..... 343
Moteurs à gaz et d'Industrie Automobile (Société de) (Marques Otto) 344
Moteurs à gaz et des Constructions mécaniques (Cie Française des). 346
Nicolaïeff (Chantiers navals, Ateliers et Fonderies de)..... 314
Ougrée-Marihaye (Société anonyme d')..... 347
Paris et d'Outreau (Aciéries de)..... 305
Périgord (Société métallurgique du)..... 349
Platine (Cie Industrielle du)..... 351
Providence (Société anonyme des Laminoirs, Hauts-Fourneaux, Forges, Fonderies et Usines de la)..... 353

	Pages
Providence Russe à Marioupol	354
Ravasse (Etablissements)	328
Russo-Baltique pour la fabrication de wagons (Société)	357
Russo-Belge (Société métallurgique)	359
Sarrebrück (Société des Mines du Luxembourg et des Forges de)	360
Taganrog (Société métallurgique de)	361
Tôleries de Konstantinowka	363
Toula (Société des Laminoirs de cuivre et Cartoucheries de)	312
Tubes, à Louvroil (Société Française pour la fabrication des)	364
Usines Franco-Russes	366
Usines Maltzof	342
Usines métallurgiques de Saint-Pétersbourg (Cie des)	367

Mines d'or, Trusts et Compagnies d'exploration.

Ashanti and Gold Coast United Ltd	373
Bechuanaland Exploration Company Ltd (The)	373
Bellière (Société des Mines de la)	379
Brakpan Mines Ltd	381
British South Africa Company (Chartered) (The)	377
Cassinga Concessions Ltd	375
Champ d'Or, French Gold Mining Company Ltd	376
Chartered (The British South Africa Company)	377
Charterland Goldfields Ltd	383
Comoë (Gisements aurifères du)	380
Consolidated Main Reef Mines and Estates Ltd	384
Consolidated Goldfields of South Africa Ltd	396
Crown Mines Ltd	381
Durban Roodepoort Deep Ltd	385
East Rand Proprietary Mines Ltd	387
Ferreira Deep Ltd	388
Ferreira Gold Mining Company Ltd	389
French Rand Gold Mining	390
Geduld Proprietary Mines Ltd	392
Geldenhuis Deep Ltd	394
Geldenhuis Estate and Gold Mining Company Ltd	395
General Mining and Finance Corporation Ltd	402
Gisements d'or de Saint-Elie	441
Goerz and Company Ltd (A.)	400
Golden Horse Shoe Estates Company Ltd	398
Goldfields of South Africa Ltd (Consolidated)	396
Gold Mines Investment Company Ltd (The)	399
Gold Trust (South African) Ltd	446
Guinée (Cie minière de)	406
Guyane (Cie minière et de dragages de)	408
Haute-Guinée (Mines de la)	409
Johannesburg Consolidated Investment Company Ltd	403
Kleinfontein Company Ltd (New)	410
Knight's (Witvatersrand Gold Mining Co Ltd)	458
Lancaster West Gold Mining Company Ltd	413
Langlaagte Estates and Gold Mining Company Ltd	412
Lena Goldfields Ltd	414
Madagascar (Cie Occidentale de)	424
Main Reef Mines and Estates Ltd Consolidated	384
May Consolidated Gold Mining Cy Ltd	415

	Pages
Meyer and Charlton Gold Mining Company Ltd	417
Minière de Guinée (Cie)	406
Modderfontein B. Gold Mines Ltd	420
Monte-Rosa (New)	418
Mossamédès (Companhia de)	420
Mozambique (Cie de)	422
New Goch Gold Mining Co Ltd	405
New Kleinfontein Co Ltd	410
New Monte-Rosa	418
New Primrose Gold Mining Co Ltd	429
New Rip Gold Mining Co Ltd	435
New Steyn Estate Gold Mines Co Ltd	449
Occidentale de Madagascar (Cie)	424
Oceana Consolidated Company Ltd (The)	426
Ouest Africain français (Cie de l')	428
Primrose Gold Mining Company Ltd (New)	429
Randfontein Estates Gold Mining Company (Witwatersrand) Ltd.	432
Rand Mines Ltd	431
Rhodesia Exploration and Development Cy Ltd	434
Rip Gold Mining Company Ltd (The New)	435
Robinson Deep Gold Mining Company Ltd	436
Robinson Gold Mining Company Ltd	438
Roodepoort Central Deep Ltd	439
Rose Deep Ltd	440
Saint-Elie (Gisements d'or de)	441
Sheba Gold Mining Company Ltd (The)	443
Siguiri (Cie des Mines de)	444
Simmer and Jack Proprietary Mines	445
South African Gold Trust Ltd (The)	446
Tanganyika Concessions Ltd	450
Taquah Mining and Exploration Cy Ltd (The)	451
Transvaal Consolidated Land and Exploration Company Ltd	453
Van Dyk Proprietary Mines	454
Van Ryn Gold Mines Estate Ltd (The)	455
Village Main Reef Gold Mining Company Ltd (The)	456
Witwatersrand Gold Mining Company (Knight's)	458
Zambèze (Cie du)	459
Zancudo (Cie unifiée du)	461

Mines diverses.

Aïn-Arko (Mines de Zinc d')	471
Amiantes de Poschiavo	472
Anglo-French Ticapampa Silver Mining Company	571
Aosta Central Mining Co Ltd	473
Aragona (Mines d')	474
Ariège (Société Française des Mines de l')	475
Arnoya Mining Company, Ltd (The)	476
Asturienne des Mines (Cie royale)	477
Balia-Karaïdin (Société Ottomane des Mines de)	479
Barytes Françaises (Omnium général des Mines de)	480
Campanario (Mines de cuivre de)	481
Cap Bon (Mines de Zinc du)	483
Cape Copper Company	483
Catémou (Société des Mines de cuivre de)	485

	Pages
Caucase (Société industrielle et métallurgique du)	487
Cévennes (Société minière et métallurgique des)	488
Cevreni-Breg Mining Cº Ltd (The)	490
Chanaral (Mines et Usines de cuivre de)	491
Colombia (Société Romano-Française de Pétrole)	492
De Beers Consolidated Mines	494
Denek-Maden (Société de)	496
Djebel-Ressas (Société des Mines du)	497
Djendli (Cie Minière du)	498
Doubovaïa-Balka (Société anonyme des Mines de la)	500
Estrellas (Cie minière Las dos)	501
Etains de Kinta (Société)	523
Etains et Wolfram de Portugal (Société des)	502
Eyrieux (Mines de l')	503
Fermière de Mines en Russie (Cie)	557
Fillols (Société des Mines de fer du)	504
Française de Pétroles (Cie)	546
Francardo (Société Française des Mines et Fonderies de)	506
Franco-Africaine (Société minière)	507
Franco-Rhénane de Plomb et de Zinc (Société minière)	508
Frank Smith Diamond Estates and Exploration Cy	513
Galenas Argentiferas de Huelva	509
Grosnyi (Pétroles de)	547
Guelma (Société des Mines de)	510
Hellénique de Mines et des Travaux publics (Société)	512
Hongroise de Cuivres (Société)	514
Huanchaca de Bolivie (Cie)	516
Huelva Copper and Sulphur Mines Ltd	517
Industrial Arsenic Cº Ltd (The)	519
Jagersfontein Mining and Exploration Company (New)	519
Kassandra (Société Ottomane des Mines de)	521
Kinta (Société des Etains de)	523
Kis-Banya Mining Cº, Ltd	524
La Lucette (Société nouvelle des Mines de)	528
Larrath (Algérie) (Cie des Mines de fer de)	525
Las dos Estrellas (Cie Minière)	501
Laurium (Société des Usines du) (Laurium Grec)	526
Madagascar (Société Nantaise des Mines de)	536
Méria (Mines de)	531
Métallurgique du Caucase (Société Minière et)	487
Minas Pedrazzini Gold and Silver (Mining Company)	529
Mines et Minerais (Cie des)	532
Mines en Russie (Cie Fermière de)	557
Minière et métallurgique des Cévennes (Société)	488
Minière et métallurgique du Quercy (Société)	513
Minière et métallurgique de Villemagne (Société)	576
Montebras Ltd	533
Montecatini (Société des Mines de)	534
Nantaise des Mines de Madagascar (Société)	536
Nerva (Mines de cuivre de)	537
New Jagersfontein Mining and Exploration Cº	519
Nickel de la Nouvelle-Calédonie (Société minière et métallurgique Le)	538
Omnium Franco-Belge	540
Omnium général des Mines de Barytes Françaises	480
Ouasta et de Mesloula (Cie des Mines d')	541

	Pages
Oviedo Mercury Mines Ltd (The)	543
Peña Copper Mines	544
Peru Mines and Estates Ltd	545
Pétroles (Compagnie Française de)	546
Pétroles de Grosnyi (Russie)	547
Pétroles du Wyoming (Société Belge-Américaine des)	577
Phosphates Tunisiens	550
Pontgibaud (Société des Mines et Fonderies de)	552
Poschiavo (Amiantes de)	472
Portugal (Etains et Wolfram de)	502
Quercy (Société minière et métallurgique du)	553
Quintera Mining Company	554
Redevances Minières et de participations (Société)	555
Russie (Cie Fermière de Mines en)	557
Salamanque (Mines de)	558
Salines de Tunisie (Société des)	559
San Miguel Copper Mines Ltd	560
San Platon (Huelva) (Cie des Mines de cuivre de)	561
Serbie (Société d'exploitations minières en)	562
Serbie (Sociétés des Mines et Alluvions de)	564
Silésie (Société des Mines de Zinc de)	565
Spies Petroleum Company Ltd (The)	566
« Steaua Romana » Etoile Roumaine (Société pour l'industrie du pétrole)	549
Syndicat Minier (Société du)	567
Telemarken Copper Mining and Smelting Co, Ltd	569
Tharsis Sulphur and Copper Co	570
Ticapampa (Anglo-French Co)	571
Tunisie (Salines de)	559
Utah Copper Cy (The)	572
Vallongo Antimony Co, Ltd	574
Vieille-Montagne (Société des Mines et Fonderies de Zinc de la)	575
Villemagne (Société minière et métallurgique de)	576
Wyoming (Société Belge-Américaine des Pétroles du)	577
Zinc du Cap Bon (Mines de)	483
Zinc de Silésie (Mines de)	565

Valeurs diverses.

Afrique et Congo	585
Afrique équatoriale Française (Cie Commerciale de l')	586
Agnès (Maison)	707
Agricole du Nil (Cie)	587
Air liquide (L')	589
Alimaienne (L')	590
Alimentation dite « Sadla » (Société auxiliaire de l')	597
Américain (Café-Restaurant)	608
Angra (Société sucrière d')	760
Anios, Ltd	592
Annales Politiques et Littéraires (Société anonyme des)	592
Appareil contrôleur (L')	594
Appareils automatiques Bussoz (Société des)	595
Atlixco (Cie Industrielle d')	596
Auxiliaire de l'alimentation dite « Sadla » (Société)	597
Bahia (Port de)	736

	Pages
Bambao (Société Coloniale de)	598
Baryte de Comines (Société Française La)	600
Bernot Frères, Ch Bernot et Cie (Maison)	601
Béthune (Margarinerie de)	711
Biscuits Olibet (Société des)	602
Bognier et Burnet (Etablissements)	645
Bozel (Cie d'Electro-Chimie de)	604
Brasseries et Tavernes Zimmer (Société des)	605
Breton et Cie (Etablissements P.)	647
British South African Explosives Company	607
Bussoz (Appareils automatiques)	595
Café-Restaurant Américain	608
Camphre (Le)	609
Castara Estates Ltd	611
Cercle International de Vichy (Cie propriétaire du)	611
Cercle de Monaco	716
Chalets de commodité pour la France et l'Etranger (Compagnie nouvelle des)	612
Chalets de nécessité (Société des)	614
Chardonnet Hongroise (Soie de)	753
Chartier (Le Dîner de Paris) (Etablissements E.)	634
Château-d'Eau de Paris (Cie Foncière du)	616
Chaussures Françaises (Société Générale des)	617
Chaussures « Incroyable » (Société anonyme des)	619
Chéri (Etablissements)	648
Ciments, chaux et Produits céramiques de l'Yonne	620
Cinéma-Banque	621
Cinéma-Montmartre et Extensions (Société Omnia)	624
Cinématographes Eclipse (Société Générale des)	622
Cinématographistes (Union française des)	774
Classes laborieuses (Aux)	625
Cliff, à St-Quentin (Société anonyme pour l'exploitation de l'Usine)	627
Coloniale de Bambao (Société)	598
Columbian India Rubber Exploration Co Ltd (The)	628
Commerciale de l'Afrique équatoriale Française (Ce)	586
Commerciale et Industrielle (Cie)	629
Cote de la Bourse et de la Banque et le Messager de la Bourse Réunis	630
Cotonnière de l'Indo-Chine (Société)	630
Cotonnière Russo-Française (Société..)	632
Cyrnos (La)	634
Dîner de Paris (Le) (Etablissements E. Chartier)	634
Distilleries du Nord	635
Dynamite Française (Société Générale pour la fabrication de la Dynamite)	637
Eclipse (Cinématographes)	622
Editions Littéraires et Artistiques (Société d')	638
Egrot (Société des Etablissements)	650
Ekela-Kadeï-Sangha (Cie de l')	640
Electro-Chimie de Bozel (Cie d')	604
Electro-Chimiques et Métallurgiques des Pyrénées (Société de produits)	742
Elysée Palace Hôtel Company (The)	642
Engrais Organiques (Société Générale des)	643
Etablissements Bognier et Burnet	645
Etablissements P. Breton et Cie	647

	Pages
Etablissements E. Chartier (Le Dîner de Paris)	634
Etablissements Chéri	648
Etablissements congolais Gratry (M'Poko)	717
Etablissements Egrot (Société des)	650
Etablissements Farcy et Oppenheim	651
Etablissements Gaillard (Cie Française des)	652
Etablissements Galicher (Société des)	653
Etablissements Gaumont	655
Etablissements Gavioli et Cie (Société des Anciens)	656
Etablissements Hutchinson (Cie Nationale du caoutchouc souple)	658
Etablissements Keller-Leleux pour les Alliages électro-thermiques	659
Etablissements Nerson aîné (Société des)	661
Etablissements Porcher (Société des)	662
Etablissements J. Voirin (Société des)	664
Etoile (Hôtels de l')	683
Etudes et d'Organisations industrielles, commerciales et financières (Société générale d')	665
Farcy et Oppenheim (Etablissements)	651
Fermes Françaises de Tunisie (Société des)	667
Film d'Art (Le)	668
Foncière du Château-d'Eau de Paris (Cie)	616
Foncière et Immobilière Suisse et Française (Cie)	669
Fournitures dentaires (Société Française de)	671
Franco-Algérienne Industrielle et Commerciale	672
Franco-Américaine pour le commerce et l'industrie (Société)	673
Freins Lipkowski (Société Générale des)	674
Gaillard (Cie Française des Etablissements)	652
Galeries Lafayette (Société anonyme des)	676
Galicher (Société des Etablissements)	653
Gaumont (Etablissements)	655
Gavioli et Cie (Société des Anciens Etablissements)	656
Gaz comprimés (Cie des) (Société pour la vente de l'Oxygène et des Gaz comprimés)	678
Générale Publicité (La)	679
Grévin (Société Anonyme du Musée)	681
Haut-Oubanghi (Sultanats du)	762
Haute-Sangha (Congo français) (La)	682
Hellénique de Vins et Spiritueux (Société)	780
Hôtels de l'Etoile (Société des)	683
Hôtel Majestic, Paris	685
Hôtel Meurice (Société de l')	687
Hôtelière Parisienne (Union)	774
Hôtel Regina, Paris	688
Hôtels Réunis	690
Hutchinson (Etablissements) (Cie nationale du caoutchouc souple)	658
Hypothécaire de Pretoria (Société)	743
Immobilière, commerciale et civile (Société)	692
Imprimerie et Librairie administratives et des chemins de fer	694
« Incroyable » (Société anonyme des Chaussures)	619
Indo-Chine (Société cotonnière de l')	630
Indre (Kaolins et Produits céramiques de l')	700
Industrielle du Levant (Cie)	695
Industrie textile (Société française pour le Développement de l')	697
Industrielle et Commerciale de Salonique (Société Ottomane)	748
Industrielle de Produits chimiques (Société)	738
Internationale des Jumelles de Théâtre (Société)	699

	Pages
Institut de l'Ozone	721
Izieux (Soie artificielle d')	752
Jumelles de Théâtre (Société générale des)	698
Jumelles de Théâtre (Société internationale des)	699
Kaolins et Produits Céramiques de l'Indre	700
Keller-Leleux (Etablissements)	659
Kostroma (Société anonyme des Manufactures de Lin et de Coton de)	701
Limozin (Société)	703
Lipkowski (Société générale des Freins)	674
Lithophone (Cie Française du)	704
Lumière et ses Fils (Société des Plaques et Papiers photographiques A.)	733
Luna-Park (Société Française)	706
Maison Agnès	707
Maisons de Rapport (Société des)	709
Majestic, Paris (Hôtel)	685
Mame et Fils (Maison Alfred)	708
Margarinerie de Béthune	711
Marseille-L'Estaque (Société des Produits chimiques de)	739
Maxim's Limited	712
Metropol Hôtel de Tours (Société Lorin et Cie)	686
Metropolitan Fare Register Cy Ltd (The)	713
Meurice (Hôtel)	687
Minimax (Société)	715
Monaco (Société anonyme des Bains de mer et du Cercle des Etrangers à)	716
M'Poko (Etablissements congolais Gratry)	717
Musée Grévin (Société du)	681
Nerson aîné (Etablissements)	661
New Egyptian Company	718
Nil (Cie agricole du)	587
Odessa (Produits chimiques et huileries d')	740
Olibet (Société des Biscuits)	602
Omnia (Société anonyme) (Cinéma-Montmartre et Extensions)	624
Omnium du Sud-Ouest	719
Oriental Carpet Manufactures, Ltd	720
Ozone (Institut de l')	721
Palais de Glace des Champs-Elysées	722
Papeteries du Limousin	724
Peruvian Amazon Cy Ltd (The)	725
Petitcollin (Société)	726
Phonographes et Cinématographes « Lux »	727
Photographie (Société Industrielle de)	728
Pianos Guillot (Manufacture des)	730
Plaques, Pellicules et Papiers photographiques J. Jougla (Sté des)	731
Plaques et Papiers photographiques A. Lumière et ses Fils (Société des)	733
Plâtrières réunies du Bassin de Paris (Société des)	734
Porcher (Société des Etablissements)	662
Port de Bahia (Cie du)	736
Port de Para	737
Pousset et Royale réunies (Société des Tavernes)	766
Prétoria (Société Hypothécaire de)	743
Produits Chimiques (Société industrielle de)	738
Produits Chimiques de Marseille-L'Estaque (Société des)	739

Pages

Produits Chimiques et Huileries d'Odessa..... 740
Produits Electro-Chimiques et Métallurgiques des Pyrénées (Société de)..... 742
Raffinerie François..... 744
Raisins de Corinthe (Société privilégiée pour favoriser la production et le commerce du)..... 746
Régina, Paris (Hôtel) 688
Roumanie (Sucreries et Raffineries en)..... 758
Russo-Française (Société cotonnière)..... 632
Sadla (Société auxiliaire de l'alimentation, dite)..... 597
Saint-Raphaël-Quinquina (Société du)..... 749
Salonique (Société anonyme Ottomane, Industrielle et Commerciale de)..... 748
Sangha. — Congo Français (La Haute-)..... 682
Soie artificielle (La)..... 751
Soie artificielle d'Izieux..... 752
Soie artificielle de Tubize..... 755
Soie de Chardonnet (Société Hongroise pour la fabrication de la) (Magyar, Chardonnet, Selyemgyar. R T.)..... 753
Sucreries de Porto-Rico (Cie des)..... 756
Sucreries et Raffineries en Roumanie (Société Générale des)..... 758
Sucrière d'Angra (Société)..... 760
Sud-Russe pour la fabrication et la vente de la Soude et d'autres Produits chimiques (Société)..... 761
Suisse et Française (Cie Foncière et Immobilière)..... 669
Sultanats du Haut-Oubanghi..... 762
Sumatra (Société des Plantations de caoutchouc de)..... 764
Tapanoelie (Société des plantations de caoutchouc de)..... 765
Tavernes Pousset et Royale Réunies (Société des)..... 766
Temps (Société du journal Le)..... 769
Thizy (Société anonyme de teinture, impression et apprêts de)... 767
Travaux publics (Société Générale de)..... 771
Tubize (Soie artificielle de)..... 755
Tuileries mécaniques du Berry et de Bordeaux (Société des)..... 772
Union Française des Cinématographistes..... 774
Union Hôtelière Parisienne..... 774
Unione Italiana Concimi et Prodotti Chimici..... 776
United States Rubber Cy..... 777
Usine Cliff, à Saint-Quentin (Société anonyme pour l'exploitation de l')..... 627
Verre-Soleil (Société continentale du)..... 779
Vichy (Cie propriétaire du Cercle international de)..... 611
Vins et Spiritueux (Société Hellénique de)..... 780
Voirin (Etablissements J.)..... 664
Voisembert et Cie (Anciens Etablissements. — Société Générale de Travaux publics)..... 771
Yonne (Ciments, chaux et produits céramiques de l')..... 620
Zimmer (Société des Brasseries et Tavernes)..... 605

BANQUE DE FRANCE

CRÉÉE EN 1800

SIÈGE SOCIAL : à Paris, 1, rue de la Vrillière, 1

Service des Dépôts de Titres : Place Ventadour

GOUVERNEUR

MM.
PALLAIN (Georges), à la Banque.

SOUS-GOUVERNEURS

GUERNAUT, à la Banque.

CHOMEREAU-LAMOTTE, à la Banque.

RÉGENTS

HOTTINGUER (baron Rodolphe), rue de Provence, 38.
AYNARD, boulevard de Courcelles, 50.
BALSAN, rue des Bons-Enfants, 21.
RICHEMOND, boulevard Malesherbes, 88.
SEYDOUX (Alfred), rue de Paradis, 23.
LOREAU, boulevard Saint-Germain, 243.
NEUFLIZE (baron de), rue Lafayette, 31.
LEM, rue Boissy-d'Anglas, 81.
DAVILLIER, rue Saint-Georges, 26.
MALLET, rue d'Anjou, 37.
ROTHSCHILD (baron Edouard de), rue Laffitte, 21.
DE GRÉTRY, Saint-Etienne (Loire).
DERVILLÉ, rue Fortuny, 37.
BÉNARD, rue de Maubeuge, 81.

CENSEURS

DELAUNAY - BELLEVILLE, boulevard de Courcelles, 82.
DERODE, quai Debilly, 4.
GUILLAIN, rue Scheffer, 55.

CONSEIL D'ESCOMPTE

BAILLIÈRE, boulevard St-Germain, 106.
SALMON, boulevard Malesherbes. 93.
BOVERAT, rue Marbeuf, 31.
LEMOINE, rue de Rivoli, 210.
AUCOC, place Vendôme, 14.
HUSSENOT, rue du Fg-Poissonnière, 37.
FOUINAT, rue de Naples, 36.
LEGRAND, rue de Cléry, 42.
KESTER, avenue de l'Opéra, 9.
MATHIEU, route de Flandre, 25, à Aubervilliers.
ESNAULT-PELTERIE, rue de Milan, 11.
PELTEREAU, rue du Général-Foy, 17.

CHEFS PRINCIPAUX

ESNEST-PICARD, secrétaire général, à la Banque.
FRACHON, contrôleur général, à la Banque.
JULIEN-LAFERRIÈRE, caissier principal à la Banque.
CONRAD (Olivier), secrétaire du Conseil général, à la Banque.

NOTICE

Société par actions constituée le 24 pluviôse an VIII (13 février 1800) modifiée les 24 germinal an XI (14 avril 1803), 22 avril 1806, 16 janvier 1808, 18 mai et 3 septembre 1808, 17 mai 1834, 15 juin 1834, 25 mars 1841, 26 mars 1848, 28 mars 1852, 20 juillet 1857, 13 janvier 1869 et 17 novembre 1897.

Capital social **182,500 000** francs, divisé en **182,500** actions de **1,000** francs, nominatives. Coupons payables les 1er juillet (acompte), et 1er janvier (solde).

BUREAUX AUXILIAIRES DE RECETTES DANS PARIS

Bureau A, rue Gounod, 2 et 4 (17e arrondissement).
Bureau B, rue Violet, 16 (15e arrondissement).
Bureau C, rue de la Glacière, 26 (13e arrondissement).
Bureau D, rue de Lyon, 24-26 (12e arrondissement).
Bureau E, rue des Pyrénées, 340 (20e arrondissement).
Bureau F, rue Saint-Luc, 13 (18e arrondissement).
Bureau G, rue Jacquemont, 11 (17e arrondissement).
Bureau H, rue Mozart, 13 (16e arrondissement).

Succursales de la Banque de France

Agen.
Aix.
Ajaccio.
Albi.
Alençon.
Amiens.
Angers.
Angoulême.
Annecy.
Annonay.
Arras.
Aubusson.
Auch.
Aurillac.
Auxerre.
Avignon.
Bar-le-Duc.
Bastia.
Bayonne.
Beauvais.
Belfort.
Besançon.
Béziers.
Blois.
Bordeaux.
Boulogne-sur-Mer.
Bourg.
Bourges.
Brest.
Caen.
Cahors.
Cambrai.
Carcassonne.
Castres.
Cette.
Chalon-sur-Saône.
Châlons-sur-Marne.
Chambéry.
Chartres.
Châteauroux.
Chaumont.
Cherbourg.
Clermont-Ferrand.
Cognac.
Compiègne.
Digne.
Dijon.
Douai.
Draguignan.
Dunkerque.
Elbeuf.
Epinal.
Evreux.
Flers.
Foix.
Fougères.
Gap.
Grenoble.
Guéret.
Havre (Le).
Laon.
Laval.
Libourne.
Lille.
Limoges.
Lisieux.
Lons-le-Saulnier.
Lorient.
Lyon.
Mâcon.
Mans (Le).
Marseille.
Maubeuge.
Mazamet.
Meaux.
Melun.
Mende.
Mézières-Charleville.
Millau.
Montauban.
Mont-de-Marsan.
Montluçon.
Montpellier.
Moulins.
Nancy.
Nantes.
Narbonne.
Nevers.
Nice.
Nîmes.
Niort.
Orléans.
Pau.
Périgueux.
Perpignan.
Poitiers.
Privas.
Puy (Le).
Quimper.
Reims.
Rennes.
Roanne.
Rochelle (La).
Roche-sur-Yon (La)
Rodez.
Roubaix-Tourcoing.
Rouen.
Saint-Brieuc.
Saint-Denis.
Saint-Etienne.
Saint-Lô.
Saint-Omer.
Saint-Quentin.
Sedan.
Sens.
Tarbes.
Toulon.
Toulouse.
Tours.
Troyes.
Tulle.
Valence.
Valenciennes
Vannes.
Verdun.
Versailles.
Vesoul.

Bureaux auxiliaires de la Banque de France

Abbeville.
Alais.
Arles.
Asnières.
Autun.
Beaune.
Bergerac.
Béthune.
Boulogne-s.-Seine.
Brive.
Calais-St-Pierre.
Cannes.
Cateau (Le).
Caudry.
Charenton.
Châtellerault.
Cholet.
Dax.
Dieppe.
Dôle.
Dreux.
Epernay.
Etampes.
Fécamp.
Fourmies.
Granville.
Grasse.
Gray.
Honfleur.
Ivry-sur-Seine.
Levallois-Perret.
Longwy.
Lunéville.
Montargis.
Montélimar.
Montrouge.
Morlaix.
Neuilly-sur-Seine.
Pantin.
Péronne.
Pontarlier.
Pont-Audemer.
Pontoise.
Rochefort-sur-Mer.
Romans - Bourg-de-Péage.
Saint-Claude.
Saint-Dié.
Saint-Junien.
St-Malo-St-Servan.
Saint-Nazaire.
Saintes.
Salon.
Saumur.
Soissons.
Thiers.
Thonon.
Tourcoing.
Vichy.
Vienne.
Vierzon.
Vincennes.
Voiron.

Villes rattachées aux succursales et aux bureaux auxiliaires

Agde.
Airaines.
Aire-sur-l'Adour.
Aire-sur-la-Lys.
Aix-les-Bains.
Aixe-sur-Vienne.
Albert.
Albertville.
Ambert.
Amboise.
Amplepuis.
Andruicq.
Antibes.
Anzin.
Arcachon.
Arc-lès-Gray.
Arcis-sur-Aube.
Argentan.
Argenteuil.
Argenton.
Armentières.
Arques.
Aubervilliers.
Ault.
Aumale.
Auxonne.
Avesnelles.
Avesnes.
Avesnes-les-Aubert.
Avranches.
Ay.
Baccarat.
Bagnères-de-Bigorre.
Bailleul.
Bar-sur-Aube.
Bar-sur-Seine.
Bayeux.
Beaucaire.
Beaumont.
Berck-sur-Mer.
Bergues.
Bernay.
Bessèges.
Biarritz.
Blangy-sur-Bresle.
Blendecques.
Bléville.
Bolbec.
Bourg-de-Péage.
Bourg-lès-Valence.
Bourgoin.
Bruay (Nord).
Bury (Oise).
Calvin (Comm. de Plœmeur) (P. R.)
Canteleu.
Carpentras.
Castelnaudary.
Castelsarrasin.
Caudebec-lès-Elbeuf.
Cavaillon.
Chamalières.
Chambon (Le).

Champfleuri.
Chantenay.
Charité-sur-Loire (La).
Charleville.
Châteaudun.
Château-Renault.
Château-Thierry.
Châtillon-s.-Seine.
Chauny.
Clamecy.
Clichy-la-Garenne
Commentry.
Condé-sur-Noireau.
Corbeil-Essonnes.
Corbie.
Coteau (Le).
Coudekerque-Branche.
Coupée (La).
Courbevoie.
Creil.
Croix.
Cusset.
Deauville.
Decize.
Denain.
Déols.
Dieulefit.
Dinan.
Doulon (P. R.).
Dourdan.
Echenoz-la-Méline
Envermeu.
Eppeville.
Equeurdreville.
Escaudœuvres (P.R.)
Essonnes.
Estaires.
Etaples.
Eu.
Falaise.
Fauquenbergues.
Ferté-Bernard (La)
Ferté-Macé (La).
Firminy.
Fives.
Flèche (La).
Fontainebleau.
Fontenay-le-Comte.
Fouilloy.
Fressenneville.
Friville-Escarbotin.
Frontignan.
Fruges.
Gamaches.
Gannat.
Gaillac.
Gisors.
Givors.
Gorgue (La).
Gournay-en-Bray.
Grand'Combe (La).
Graulhet.
Graville.
Guingamp.
Guise.
Halluin.
Ham.
Harfleur.
Haubourdin.
Hellemmes.
Héricourt.
Hesdin.
Hirson.
Houplines.
Hyères.
Issoire.
Issoudun.
Jallieu.
Jarnac (Charente).
Joigny.
Jurançon.
Kerinou-Lambezellec.
Keryado (P. R.).
Lagny.
Landerneau.
Langres.
Lannoy.
Lens.
Le Portel (P.R.).
Levade (La).
Lezignan.
Liévin.
Lomme.
Loos.
Lourdes.
Louviers.
Louvroil.
Luçon.
Lumbres.
Lunel.
Lure.
Luxeuil.
Lys-les-Lannoy.
Madeleine (La).
Magenta (P. R.).
Malo-les-Bains.
Malzéville.
Mamers.
Marcq-en-Barœul. (P. R.)
Marmande.
Marissel.
Marly (Nord).
Marseillan.
Mayenne.
Menton.
Mers-les-Bains.
Méru (Oise).
Merville (Nord).
Merville (P. R.), (Morbihan).
Mèze.
Mohon (P.R.).
Moissac.
Monclar.
Montataire.
Montbéliard.
Montceau-les-Mine
Montereau.
Montferrand.
Montivilliers.
Montreuil-s.-Bois.
Montreuil-sur-Mer.
Moreuil.
Morteau.
Mouy-Bury.
Muille-Willette.
Nemours.
Nesle.
Neufchâtel-en-Bray
Neuville (La).
Nogent-le-Rotrou.
Nogent-sur-Seine.
Notre-Dame-du-Thil (P.R.).
Noyon.
Nuits.
Oloron.
Orange.
Orbec.
Orthez.
Outreau (P.R.).
Pamiers.
Paris-Plage.
Parthenay.
Persan.
Petit-Quévilly.
Pézenas.
Pise (La).
Pithiviers.
Ploujean.
Pomponne.
Pont-à-Mousson.
Pont-l'Evêque.
Pont-Rousseau.
Puteaux.
Raismes.
Remiremont.
Rethel.
Ricamarie (La).
Riom.
Rive-de-Gier.
Rivesaltes.
Romilly.
Rosendael.
Rotondes (Les).
Roye.
Ruffec.
Sables-d'Olonne (Les).
Saint-Amand-Montrond (Cher).
Saint-Amand-les-Eaux (Nord).
Saint-Ambroix.
Saint-Calais.
Saint-Chamond.
Saint-Dizier.
St-Florent (P. R.
Saint-Germain-en-Laye.
Saint-Jean-d'Angély.
St-Just-des-Marais (P.R.).
Saint-Laurent-lès-Mâcon.
Saint-Léger-des-Vignes.
Saint-Mandé.
St-Martin-Boulogne (P.R.).
Saint-Martin-des-Champs.
Saint-Maurice (Seine).
St-Ouen.
St-Ouen-l'Aumône.
Saint-Pierre-Quilbignon.
Saint-Pierre-lès-Nemours.
Saint-Pol-sur-Mer.
St-Python.
Saint-Ruf.
Saint-Sauveur.
Saint-Servan.
Saint-Sulpice.
Sainte-Adresse.
Ste-Foy-la-Grande.
Sainte-Savine.
Sables-du-Gardon (Les).
Sanvic.
Sault-lès-Rethel.
Senlis.
Seyne (La).
Solesmes.
Sotteville.
Sous-le-Bois.
Tain.
Tarare.
Tarascon.
Thorigny.
Tonneins.
Toul.
Tournon.
Tréport (Le).
Trescol.
Trouville-sur-Mer.
Unieux.
Vendôme.
Vierzon-Bourgneuf (P. R.).
Vierzon-Forges.
Vierzon-Village (P R.).
Villefranche (Rhône).
Villeneuve-sur-Lot.
Villeneuve-sur-Yonne.
Villers-Bretonneux.
Villeurbanne.
Vire.
Vitré.
Vitry-le-François.
Voisinlieu (P.R.).
Wasquehall.
Watten.
Wattrelos.
Wignehies.
Wimereux (P.R.)
Wizernes.
Woincourt.
Yvetot.

EMPRUNTS D'ÉTATS

République Argentine

EMPRUNT 4 0/0 OR 1897-1900

Emission, en 1897, de £ 6.746.032; en 1898, de £ 1.527.778; en 1899, de £ 3.035.736; en 1900, de £ 2.828.515 et, la même année, de £. 2.649.662 de titres 4 %, de £. 20, £. 100, £. 500, et £. 1.000. Le tout en échange et pour rachat d'emprunts de la province de Buenos-Ayres, de la Ville de Buenos-Ayres, des provinces de Santa-Fé, Cordoba et de la Ville de Parana.

Coupons payables lès 1er avril et 1er octobre.

Amortissement : depuis janvier 1901 pour les 3 premiers emprunts et janvier 1905 pour les autres, au moyen d'un fonds d'amortissement cumulatif de 1/2 % par an, par rachats si les titres sont cotés au-dessous du pair ou au pair et par tirages dans le cas contraire. Ces derniers devront être opérés en mars s'il y a lieu. Le gouvernement s'est réservé le droit d'accroître les remboursements moyennant un préavis de six mois.

Service des coupons : à Londres, libres de tout impôt argentin, chez MM. Baring Brothers and Cº, et à Paris à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : £ 10, £ 20, £ 50, £ 100, £ 500, £ 1.000. Les négociations se font au change fixe de 25 francs.

Les titres de ces emprunts sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 16 novembre 1903.

1903	plus haut,	80 »	plus bas,	78	30
1904	—	87 70	—	73	65
1905	—	94 40	—	87	»
1906	—	96 »	—	86	50
1907	—	92 10	—	82	25
1908	—	91 70	—	86	10

République Argentine

DETTE INTÉRIEURE 5 0/0 DE L'ANNÉE 1905
(CREDITO INTERNO ARGENTINO 5 0/0 1905)

Emprunt autorisé par la loi de juillet 1905 d'un montant autorisé de Pesos 82.030.400 et émis en conversion de diverses dettes 6 % appelées au remboursement en juillet 1905.

Intérêt annuel : 5 % payables trimestriellement, les 1er décembre, 1er mars, 1er juin et 1er septembre de chaque année. En Europe, le coupon se détache six semaines environ avant ces dates d'échéance.

Le service des intérêts, comme celui de l'amortissement, s'effectue en *Pesos moneta legal* — monnaie nationale de la République Argentine

Amortissement : en 36 ans, au moyen d'un fonds spécial cumulatif de 1 % par an, fonctionnant par trimestre, et s'effectuant par rachats tant que le titre est au-dessous du pair, par tirages lorsque le prix est dépassé. Il ne peut être renforcé avant le mois de juillet 1911.

Coupures : 100, 500, 1.000 et 5.000 pesos.

Service financier : les coupons de cet emprunt sont achetés au cours par la Banque Alfred Gans et Cie, 26, rue Laffitte, Paris.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 janvier 1909.

République Argentine

DETTE INTÉRIEURE CONSOLIDÉE 6 % DE LA PROVINCE DE BUENOS-AYRES 1re ET 2me SÉRIES

Emission en deux séries d'un emprunt de 29.294.000 piastres argentines, créé en vertu des lois des 14 décembre 1900, 19 juin et 28 décembre 1905.

Intérêt annuel : 6 % payables en piastres trimestriellement du 1er au 15 des mois de janvier, avril, juillet et octobre de chaque année.

Amortissement : constitué par une allocation annuelle de 1 % du montant initial des emprunts. Cette allocation s'accroît chaque année des intérêts des obligations amorties, de sorte que les emprunts seront complètement amortis au plus tard en 1940.

Quand les titres sont au-dessous du pair, l'amortissement doit s'effectuer par voie de rachat en Bourse.

Garantie : à la garantie de ces emprunts, il a été affecté, comme gage spécial, en outre de l'ensemble des ressources de la Province de Buenos-Ayres, les recettes budgétaires affectées à leur service par les lois qui ont autorisé leur émission: 15 % de l'impôt du Timbre, et l'impôt sur le bétail.

Service financier : Banque de l'Union Parisienne, à Paris, Bankverein Suisse à Bâle, Zurich et Genève, Crédit Anversois à Anvers, Nordeutsche Bank in Hamburg à Hambourg, Banque Labouchère Oyem et Co à Amsterdam.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : les titres existent en coupures de 50, 100, 500, 1.000 et 5.000 pesos de capital.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 29 avril 1907 et à terme depuis le 18 mai 1908.

1907	plus haut,	96	50	plus bas,	86 »
1908	—	90	»	—	85 30

République Argentine

EMPRUNT DE LA PROVINCE DE BUENOS-AYRES 3 ET 3 1/2 0/0 OR 1907

Emission par le Gouvernement de la Province de Buenos-Ayres, en vertu d'un engagement en date du 11 décembre 1906, d'un emprunt estimé à environ £ 10.000.000 en obligations de la Dette Publique Provinciale, destiné à annuler par voie d'échange ou de conversion, les cédules, coupons, bons et certificats émis par la Banque Hypothécaire de la Province de Buenos-Ayres.

Intérêt annuel : 3 % pendant les cinq premières années et 3 1/2 % pendant les années suivantes, payable par coupons semestriels les 1er juillet et 2 janvier de chaque année.

Amortissement : l'amortissement n'a pas été fixé pour les dix premières années à dater de l'émission, ensuite amortissement annuel de 1/2 % par voie de rachat ou soumissions si les obligations sont au-dessous du pair, et par tirage au-dessus du pair, avec faculté d'augmenter en tout temps l'amortissement.

Les fonds que la Banque Hypothécaire de la Province a dès maintenant, à sa disposition et ceux qu'elle encaissera, dans l'avenir, de ses débiteurs privés et après déduction des frais d'administration gouvernementale, seront employés pour l'amortissement extraordinaire des obligations, lorsque la circulation de ces dernières atteindra £ 4.400.000.

Garantie : ces obligations sont garanties par les taxes dites *contribution territoriale* et *impôt sur la production* jusqu'à concurrence des sommes nécessaires à leur service et resteront exemptes de tous impôts argentins présents ou futurs.

Service financier : chez MM. Baring Brothers and Cº Ld à Londres.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : £ 20, £ 100, £ 500 et £ 1.000 ; les négociations se font au change fixe de 25 francs par £.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme depuis le 17 mai 1907.

1907	plus haut,	64 80		plus bas,	56 80
1908	—	66 50		—	63 25

République des États-Unis du Brésil

EMPRUNT 5 0/0 1895

Emprunt de 7.442.000 livres sterling, autorisé par décret du président de la République du 15 juillet 1895, conformément à la loi du 24 décembre 1894, destiné, à concurrence de 2 millions de livres sterling au remboursement des bons du Trésor datés du 1er janvier 1895.

Emission le 23 juillet 1895, à Londres, au cours de 85 %.

Intérêts : payables semestriellement, au moyen de coupons échéant les 1er février et 1er août, au cours du change de Londres.

Amortissement : au moyen d'un fonds accumulatif de 1 % par an, à employer semestriellement à l'achat d'obligations lorsque le cours sera au-dessous du pair et par tirages au sort lorsque le cours dépassera le pair ; au 1er août 1898 il existait encore £. 7.331.600 en circulation ; le service du remboursement a été suspendu pour 13 ans à partir de cette date.

Le gouvernement s'est réservé le droit de rembourser l'emprunt totalement ou partiellement, à toute époque, moyennant préavis de six mois.

Service des coupons : à Paris, chez MM. de Rothschild, 23, rue Laffitte.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : £. 100, £. 500, £. 1.000. Les négociations se font au change fixe de 25,20.

Cet emprunt est inscrit à la *Cote Desfossés*, à terme seulement, depuis le 12 février 1896; à terme et au comptant depuis le 3 juin 1898.

1901	plus	haut,	86	»	plus bas,	74	»
1902		—	91	»	—	81	40
1903		—	93	50	—	88	35
1904		—	98	05	—	85	»
1905		—	101	95	—	97	62
1906		—	102	80	—	95	»
1907		—	101	30	—	92	10
1908		—	100	20	—	93	95

République des États-Unis du Brésil

EMPRUNT 4 0/0 RESCISION

Emission à diverses dates de 1901 à 1905 d'un capital de 14.605.680 livres 4 % en titres au porteur, en payement du prix de rachat de lignes de chemins de fer.

Coupons payables les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

Amortissement : au moyen d'un fonds d'amortissement cumulatif de 1/2 % par an à partir du 1er juillet 1906 par tirages en mars, juin, septembre et décembre de chaque année, si le cours du titre atteint le pair ou le dépasse, par rachats en Bourse dans le cas contraire.

L'emprunt doit être intégralement remboursé le 1er juillet 1962.

Le gouvernement s'est réservé le droit d'accroître les remboursements, après avis donné six mois à l'avance.

Il a été stipulé que la différence entre le montant des garanties accordées aux lignes rachetées et celui du service annuel de l'emprunt, comme les intérêts du fonds d'amortissement de 1/2 %, devront être déposés, par le Gouvernement, en espèces ou en titres, pour le tout être appliqué au rachat ou à l'amortissement selon le mode indiqué plus haut.

Le fonds d'amortissement est placé sous le contrôle d'un délégué

du Trésor, de MM. de Rothschild et d'un administrateur d'une banque ayant une succursale au Brésil.

Service des coupons : à Paris, chez MM. de Rothschild, 23, rue Laffitte.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : £. 20, £. 100, £. 500, £. 1.000. Les négociations se font au change fixe de 25,20.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 juillet 1903, au comptant et à terme, depuis le 21 septembre 1903.

1903	plus haut,	79	30	plus bas,	75 05
1904	—	85	15	—	70 20
1905	—	92	»	—	83 22
1906	—	93	80	—	83 50
1907	—	86	»	—	79 50
1908	—	88	50	—	80 10

République des États-Unis du Brésil

EMPRUNT 5 0/0 1903

Emission en 1903 et 1905 de £ 8.500.000 5 %.

Amortissement : au moyen d'un fonds d'amortissement cumulatif de 1 1/2 % par an, applicable, par semestre, à des rachats si les titres sont cotés au-dessous du pair et à des tirages dans le cas contraire. Le remboursement doit commencer quand les travaux de quais de Rio-de-Janeiro seront terminés, mais le gouvernement s'est réservé le droit de rachat total ou partiel, moyennant un préavis de six mois.

Intérêts : payables les 1er mai et novembre à Londres en £, et à Amsterdam, Bruxelles, Hambourg et Paris, au change du jour sur Londres.

Garantie : Cet emprunt est spécialement garanti par le revenu net du port de Rio-de-Janeiro.

Service des coupons : à Paris, chez MM. de Rothschild, 23, rue Laffitte.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : £ 100, £ 500, £ 1.000. Les négociations se font au change fixe de 25,20.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, à terme depuis le 21 septembre 1903 et au comptant depuis le 20 avril 1904.

1903	plus haut,	92	60	plus bas	89 65
1904	—	97	80	—	85 »
1905	—	101	60	—	96 90
1906	—	102	90	—	95 40
1907	—	100	»	—	94 »
1908	—	101	»	—	94 70

République des États-Unis du Brésil

(Etat d'Alagoas)

Création, en vertu de la loi du Congrès du 27 octobre 1905, d'un emprunt de 12.500.000 francs, représenté par 25.000 obligations de 500 francs.

Intérêt annuel : 25 francs, payables par coupons semestriels de 12 fr. 50 les 1er janvier et 1er juillet.

Amortissement : au pair en 50 années, au moyen d'un fonds d'amortissement auquel il sera attribué annuellement 1/2 % du montant de l'emprunt. Cet amortissement s'effectue soit par voie de rachat en Bourse, soit par tirage au sort le 5 avril de chaque année à partir du 5 avril 1909, la date du remboursement des titres sortis étant fixée au 1er juillet suivant.

Garantie : Cet emprunt constitue un engagement direct de l'Etat d'Alagoas sur l'ensemble de ses revenus ; en outre, le dit Etat affecte, à titre de garantie réelle et spéciale et par délégation irrévocable, à la sûreté de cette dette, intérêts et amortissement, le produit intégral des recettes provenant des droits d'exportation de l'Etat, et ce, conformément à la loi, par antériorité à tous autres, jusqu'à extinction complète de l'emprunt

Nota. — L'emprunt est libre de tous impôts, charges ou contributions quels qu'ils soient dans l'Etat d'Alagoas, et celui-ci prend à sa charge tous impôts ou taxes, de quelque nature qu'ils soient, dont les obligations pourraient être ultérieurement grevées par le fait du Gouvernement fédéral des Etats-Unis du Brésil.

Service financier : à Paris, à la Banque Impériale Royale Privilégiée des Pays-Autrichiens, 12, rue du 4-Septembre.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 octobre 1906.

1906	plus haut,	455 »		plus bas,	445 »
1907	—	425 »		—	365 »
1908	—	430 »		—	368 »

République des États-Unis du Brésil

(Etat de l'Amazone)

Création, en vertu de la loi du Congrès du 27 avril 1905, d'un emprunt de 84 millions de francs, représenté par 168.000 obligations de 500 francs chacune, émises le 10 juillet 1906, à 91 %, soit 455 fr. en France, à Paris et à Marseille, et à l'étranger, en Belgique et en Hollande.

Intérêt annuel : 25 francs, payables par coupons semestriels de 12 fr. 50, les 1er mai et 1er novembre de chaque année.

Amortissement : au pair en cinquante ans, à dater du 1er no-

vembre 1907, au moyen d'un fond d'amortissement auquel il sera annuellement attribué 1/2 % du montant de l'emprunt.

L'amortissement se fait soit par rachat en Bourse, soit par tirage au sort le 1er juillet de chaque année, depuis le 1er juillet 1907, le remboursement des titres s'effectuant le 1er novembre suivant.

Le gouvernement de l'Amazone s'est interdit pendant dix ans la conversion ou le remboursement anticipé des obligations de cet emprunt.

Garantie : cet emprunt constitue un engagement direct de l'Etat de l'Amazone et est garanti par toutes ses ressources ; le service de l'emprunt est en outre garanti par une délégation sur : 1° le produit de l'impôt des patentes ; 2° le produit de l'impôt sur le caoutchouc, et 3° le produit de l'affermage ou de l'exploitation des tramways et de la lumière électrique de la Ville de Manaos.

NOTA. — L'emprunt est libre de tous impôts, charges ou contributions, quels qu'ils soient, dans l'Etat de l'Amazone. L'Etat prend en outre à sa charge tous impôts ou taxes de quelque nature que ce soit dont les obligations pourraient être grevées ultérieurement en vertu de décisions émanant du Gouvernement fédéral.

Service financier : Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 octobre 1906.

1906	plus haut,	455	»	plus bas,	430 »
1907	—	442	»	—	400 »
1908	—	414	»	—	345 »

République des États-Unis du Brésil

(Etat de Para)

EMPRUNT 5 0/0 1902

Emission, en janvier 1902, par MM. Seligman Brothers, à Londres, au taux de 88 %, d'un emprunt 5 % au capital nominal de 1.450.000 livres.

Coupons payables en or les 1er janvier et 1er juillet.

Amortissement : en 50 ans, depuis 1902, par tirages annuels ou par rachats en Bourse, en cas de cote au-dessous du pair.

L'Etat de Para peut toujours rembourser, par anticipation, après le 1er janvier 1922.

L'emprunt est garanti par une hypothèque sur les droits de sortie ; il constitue une charge générale sur les revenus de l'Etat, y compris les produits des chemins de fer et des travaux d'amenée d'eau ; il est affranchi de tous impôts de l'Etat de Para présents et à venir.

Service financier : à Paris, Banque Française pour le Commerce et l'Industrie.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : £ 20, £ 50, £ 100, £ 500 et £ 1.000. Les coupures de £ 1.000 sont échangeables contre 50 coupures de £ 20 et seront annulées au fur et à mesure de leur échange.

Cet emprunt est inscrit à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 décembre 1903.

1903	plus haut,	435	»	plus bas,	416	»
1904	—	466	»	—	410	»
1905	—	487	»	—	446	»
1906	—	486	»	—	454	»
1907	—	472	»	—	410	»
1908	—	468	»	—	426	»

République des États-Unis du Brésil

(Etat de Parana)

EMPRUNT 5 0/0 OR 1905

Cet emprunt, autorisé par une loi de l'Etat de Parana du 6 avril 1905, est au capital de £. 800.000 ou 20.000.000 de francs ; il est divisé en 37.500 obligations de £. 20 ou 500 francs et 500 obligations de £. 100 ou 2.500 francs chacune.

Coupons payables en France, au cours du change à vue sur Londres, les 1er avril et 1er octobre.

Amortissement : en cinquante années à partir de 1906 au moyen d'un fonds d'amortissement cumulatif d'environ 1/2 % du capital nominal, par rachats en Bourse si le cours est au-dessous du pair, par tirages au sort dans le cas contraire. Remboursements de capital et payements d'intérêts exempts de toutes taxes au Brésil.

A toute époque, après le 3 août 1915, le gouvernement s'est réservé le droit de remboursement total ou partiel, moyennant préavis de six mois.

A titre de garantie des intérêts et du capital, le gouvernement a hypothéqué la totalité des droits d'exportation levés, imposés ou recevables par l'Etat de Parana.

Service des coupons : à la Banque Privée Lyon-Marseille et au Comptoir National d'Escompte de Paris.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : £ 20 et 100.

Les obligations de cet emprunt sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 février 1906.

1906	plus haut,	472	»	plus bas,	420	»
1907	—	450	»	—	370	»
1908	—	450	»	—	407	»

République des États-Unis du Brésil

(Etat de Pernambuco)

EMPRUNT 5 0/0 1905

Création par une loi de l'Etat de Pernambuco, du 7 juin 1904, d'un emprunt d'un million de livres sterling ou 25 millions de francs au taux de 5 %. Ledit emprunt divisé en 50.000 obligations de £ 20 ou 500 fr., émis à Bruxelles et à Anvers les 4 et 5 avril 1905 au taux de 92 % ou 460 francs par obligation.

Le gouvernement de l'Etat affecte à la garantie de l'emprunt et à son amortissement par premier privilège sur la totalité des recettes provenant des droits d'exportation de l'Etat, et ce, jusqu'à complète extinction du capital nominal de l'emprunt, une annuité de £. 60.000.

Intérêts : payables les 1er janvier et 1er juillet.

Amortissement : en 37 ans par tirages au sort ou par voie de rachat en Bourse si l'obligation est au-dessous du pair; dans le premier cas, le tirage annuel aura lieu le 1er décembre à partir de 1905 et les remboursements s'opéreront le 1er janvier suivant.

Le gouvernement s'est réservé la faculté de rembourser, au pair et par anticipation, tout ou partie de l'emprunt, moyennant un préavis de six mois.

Service des coupons : à Paris ; à la Société Marseillaise.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 avril 1905.

1905	plus haut,	475	50	plus bas,	441	»
1906	—	469	50	—	440	»
1907	—	442	»	—	384	»
1908	—	441	»	—	392	»

République des États-Unis du Brésil

(Etat de Pernambuco)

EMPRUNT 5 0/0 OR 1909

Création, en vertu de la loi du 2 juin 1908, d'un emprunt de £ 1.500.000 ou 37.500.000 francs or représenté par 75.000 obligations privilégiées de 500 fr. 5 % or, émises en France, le 21 juin 1909, à 93 % ou 465 fr. par obligation.

Garantie : l'emprunt est garanti par la totalité des ressources de l'Etat de Pernambuco. Ce dernier affecte, en outre, comme garanties spéciales au service de cet emprunt : les recettes provenant de l'impôt des patentes ; celles provenant de l'impôt foncier dit décima

Urbana ; le revenu présent et à venir des égouts et canalisations.

Intérêt : 5 % payable par coupons semestriels les 15 juin et 15 décembre. Les titres du présent emprunt sont exempts de tous impôts présents et futurs de l'Etat de Pernambuco et du Gouvernement du Brésil, ainsi que de tous impôts existants actuellement en France.

Amortissement : en 37 ans, à partir de 1910, par tirages annuels, si les cours sont au pair ou au-dessus. Dans le cas contraire, le remboursement pourra être fait par voie de rachats en Bourse. Le Gouvernement se réserve la faculté de rembourser au pair et par anticipation tout ou partie de l'emprunt, moyennant préavis de 6 mois.

Service financier : Banque Privée.
Les titres doivent se livrer timbrés.

Les obligations de cet emprunt sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme, depuis le 19 juin 1909.

République du Chili

EMPRUNT 4 1/2 % OR 1906

Emission par la République du Chili, en vertu des lois des 14 et 21 février 1906 et du décret du 27 mars 1906, d'un emprunt de £ 3.700.000 ou 93.055.000 francs, destinés jusqu'à concurrence de £ 2.200.000 à la construction d'un chemin de fer d'Arica à Alto de la Paz. Le reste doit servir à la construction de digues pour protéger Valparaiso contre les inondations et de canalisations et conduites d'eau pour diverses autres villes.

Intérêt annuel : 4 1/2 % payables par semestre, les 1er avril et 1er octobre de chaque année. L'intérêt et le capital sont exempts de tout impôt chilien présent ou futur pendant toute la durée de l'emprunt.

Amortissement : en 27 ans, par annuités de 2 % du capital nominal primitif, plus les intérêts épargnés. L'amortissement aura lieu par rachats si le cours est au-dessous du pair ; par tirages semestriels en janvier et juillet de chaque année, dans le cas contraire. Le remboursement des titres sortis s'effectue les 1er avril et 1er octobre.

Le Gouvernement chilien s'est réservé le droit d'augmenter l'amortissement à partir du 1er avril 1911 ou de rembourser intégralement en une seule fois le montant des obligations existant encore à cette époque.

Garantie : cet emprunt ne jouit d'aucun gage spécial, il est garanti par les ressources générales de la République du Chili.

Service financier : Banque de Paris et des Pays-Bas.
Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : £ 20, £ 100, £ 200 et £ 500. Les négociations se font au change fixe de 25 fr. 15.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme depuis le 10 décembre 1906.

1906	Plus haut,	94,80	Plus bas,	94,40
1907	—	95,20	—	84,50
1908	—	93, »	—	86, »

République de Colombie

EMPRUNT 5 0/0 1906

Emission, en vertu de la loi N° 19 en date du 12 avril 1905, d'un emprunt 5 % au capital de £. 300.000, divisé en 15.000 obligations de £ 20 chacune, garanti par une première hypothèque sur le *Bogota-Gabana-Railway* et par le Gouvernement de Colombie.

Coupons : payables en or, sans aucune retenue, les 1er juin et 1er décembre de chaque année.

Amortissement : au pair, au moyen d'un fonds formé d'une somme de £ 18.000 par an, c'est-à-dire d'une somme égale à 6 % par an du montant nominal des obligations et sur laquelle sera payé l'intérêt annuel dû sur toutes les obligations en circulation.

Après le premier tirage, le rachat aura lieu semestriellement le 1er février et le 1er août ou les premiers mois suivants, et les obligations à rembourser seront désignées par voie de tirage au sort à faire dans ce mois, le premier devant avoir lieu le 1er août 1907.

Les tirages se feront à Londres dans la maison de banque *London Bank of Mexico and South America, Limited* ou chez l'agent dudit Gouvernement, ayant, à l'époque, la charge du service de l'emprunt, en présence d'un représentant du Gouvernement, d'un notaire public et d'une personne nommée par sir William James Bell Knight et Daniel Breay Ledsam, ou autrement les Trustees en fonctions à l'époque, pour l'exécution du Trust Deed of Poll créé pour compléter la garantie des porteurs desdites obligations. Les numéros des obligations sorties aux tirages seront publiés immédiatement dans deux journaux quotidiens de Londres.

Le dit Gouvernement se réserve le droit, avec l'assentiment des dits Trustees, d'ajourner tout tirage semestriel précité, jusqu'à ce que la somme à tirer de la sorte atteigne le chiffre de £ 10.000, et le droit de racheter des titres sur le marché et aussi celui de rembourser au pair un nombre plus grand ou la totalité des obligations en circulation et ce, à l'une des dates fixées par les présentes pour le remboursement, en accroissant à toute époque le fonds d'amortissement.

L'intérêt des obligations sorties aux tirages cessera de courir le 15 mai ou le 15 novembre, après chaque tirage.

Le Gouvernement ne devra jamais établir aucune taxe ou contribution sur les obligations ou les coupons y annexés.

Service financier : à Londres, à la London Bank of Mexico and South America Limited; à Paris, à la Banque commerciale et Industrielle, 8, rue Auber.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 30 juin 1906.

1906	plus haut,	455	»	plus bas,	430 »
1907	—	437	»	—	395 »
1908	—	465	»	—	412 »

République de Cuba

EMPRUNT 5 0/0 OR 1904

Emission, en vertu des lois du 27 février 1903 et du 25 janvier 1904, d'un emprunt 5 % or de 35.000.000 de dollars affranchi de tout impôt cubain.

Coupons : payables les 1er mars et septembre de chaque année.

Amortissement : au pair en 34 ans, à partir de 1910, par voie de tirages annuels ou par voie de rachat si les titres sont cotés au-dessous du pair.

L'Emprunt constitue une dette directe de la République de Cuba ; le payement des intérêts et le remboursement du Capital sont en outre garantis par le prélèvement de 15 % sur les recettes des douanes; ce prélèvement jouit d'un privilège sur toute autre attribution éventuelle des recettes douanières. Le Gouvernement Cubain, qui seul est autorisé à percevoir les droits de douane, s'est engagé à remettre mensuellement, et pour la première fois le 10 avril 1910, une somme de $ or 85.000 à Messieurs Speyer et Cº à New-York, qui auront à employer ces fonds pour le rachat d'obligations au-dessous du pair, plus les intérêts courus ; les sommes non appliquées, par MM. Speyer et Cº, chaque année au rachat seront employées — pour la première fois en 1911 — au remboursement d'obligations au pair, plus les intérêts courus par tirages au sort qui devront se faire le 10 juillet au plus tard ; le paiement des titres sortis devant avoir lieu à l'échéance du coupon semestriel suivant.

Service des coupons : Crédit Lyonnais, Paris.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : $ 500 et $ 1.000. Les négociations se font au change fixe de 5,18 le dollar.

Cet emprunt est inscrit à la *Cote Desfossés*, à terme, depuis le 3 octobre 1904 et au comptant, depuis le 22 janvier 1909.

1904	plus haut,	104 60		plus bas,	103 05
1905	—	110	»	—	105 05
1906	—	107 50		—	103 50
1907	—	106	»	—	101 »
1908	—	107	»	—	104 »

République de Cuba

EMPRUNT INTÉRIEUR 5 0/0 OR 1905

Emission de 115.000 obligations d'un emprunt de $ 12.000.000, autorisé par la loi du 29 août 1905 de la République de Cuba, représenté par 120.000 obligations 5 % or, de $ 100 chacune, de la monnaie or des Etats-Unis d'Amérique ; devant être remises aux porteurs des « Certificats de l'Armée de libération » en règlement de leur créance.

Intérêt annuel : $ 5 en monnaie or des Etats-Unis d'Amérique, payable par coupons semestriels de $ 2,50, les 28 mai et 28 novembre de chaque année.

Amortissement : fixé chaque année par le Congrès, lors de l'établissement du budget ordinaire, opéré par tirages et destruction des titres amortis.

Négociations : change fixe de 5,18 le $.

Service financier : Banque A. Gans et Cie, 26, rue Laffitte, Paris.
Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 juillet 1908.

1908 plus haut, 105 20 plus bas, 92 70

République Dominicaine

EMPRUNT 5 0/0 OR 1908

Emission d'un emprunt de $ 20 millions, garanti par un droit de priorité sur toutes les recettes douanières de la République Dominicaine, sous le contrôle des Etats-Unis d'Amérique.

Amortissement : Cet emprunt devra être amorti le 1er février 1958.

Intérêt annuel : 5 % payable par coupons semestriels les 1er février et 1er août de chaque année, au change fixe de francs 5,175 le $.

Coupures : 1.000, 500, 100 et 50 $.
Les négociations se font par $ 10.000 de capital et multiples au change fixe de 5,175 le $.
Les titres doivent se livrer timbrés.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés* à terme, depuis le 9 juin 1908.

1908 plus haut, 99 » plus bas, 92 90

Royaume d'Espagne

RENTE INTÉRIEURE 4 0/0 PERPÉTUELLE

La loi espagnole du 29 mai 1882 a édicté la conversion de la *Dette 3 % consolidée Intérieure* et des obligations de l'Etat pour chemins de fer, en une *Rente perpétuelle* portant, à partir du 1er juillet 1883, un intérêt annuel de 4 % payable par trimestre.

La conversion a été faite dans la proportion nécessaire pour obtenir que l'intérêt à 4 % annuel de la nouvelle Dette représentât 1 75 % de la Dette 3 %, à remettre en équivalence, soit en donnant un capital de 43 75 du 4 % contre 100 de la Dette 3 %.

La Rente Intérieure 4 % Perpétuelle 1882 provient en outre de la conversion de la Dette intérieure 4 % amortissable, à raison de 113 pes. de 4 % perpétuelle contre 100 pes. de 4 % amortissable (lois du 2 août 1899, du 27 mars 1900 et du 28 novembre 1901) ; des obligations hypothécaires de Cuba 6 % 1886, à raison de 120 pes. de 4 % perpétuel contre 100 pes. d'obligations de Cuba (lois du 2 août 1899 et du 27 mars 1900) ; des obligations hypothécaires de Cuba 5 % 1890, à raison de 100 pes. de 4 % perpétuel contre 100 pes. d'obligations de Cuba (lois du 2 août 1899 et du 27 mars 1900) ; des obligations hypothécaires des Philippines, à raison de 127 pes. 50 de 4 % perpétuel contre 100 pes. d'obligations des Philippines Série A (lois du 2 août 1899 et du 27 mars 1900), et de : 83 pes. 25 de 4 % perpétuel contre 100 pes. d'obligations des Philippines Série B (lois du 2 août 1899 et du 27 mars 1900) ; de la Dette extérieure 4 % perpétuelle *non estampillée* (loi du 28 novembre 1901), à raison de 110 pes. de 4 % perpétuelle intérieure contre 100 pes. de Dette 4 % perpétuelle extérieure.

La Dette d'Espagne 4 % perpétuelle se divise en *Dette Intérieure* et *Extérieure*, différant entre elles en ce point important que les coupons de la *Dette Intérieure* n'étant payables qu'à Madrid, le payement s'en fait à Paris, au change du jour sur Madrid, en un mandat à 30 jours de vue sur la Banque d'Espagne à Madrid, délivré par les soins de la Délégation des Finances d'Espagne à Paris et sur présentation des titres, tandis que les coupons de la *Dette Extérieure* sont payés à Paris, par la dite Délégation, au change fixe de 1 franc la peseta.

Le service du payement des intérêts est confié à la Banque d'Espagne, laquelle doit retenir sur les contributions directes la somme nécessaire pour faire face à ce payement.

La cinquième partie au moins des excédents que les budgets successifs pourraient offrir à partir de celui de 1883-1884 doit être affectée nécessairement, une fois leur liquidation faite, à amortir la Dette perpétuelle 4 %.

— *La Dette 4 % perpétuelle Intérieure* est représentée par des titres entièrement libérés et au porteur, divisés comme suit :

Titres de	100	pesetas de capital ou	4	pesetas de rente,	série **G**
—	200	—	8	—	**H**
—	500	—	20	—	**A**
—	2.500	—	100	—	**B**
—	5.000	—	200	—	**C**
—	12.500	—	500	—	**D**
—	25.000	—	1.000	—	**E**
—	50.000	—	2.000	—	**F**

Intérêt annuel : 4 %, payables par trimestres, les 1er janvier, avril, juillet et octobre, sous déduction des impôts.

Coupons payables à Paris au cours du change et sous déduction de l'impôt de 20 %, dans les principaux établissements de crédit et à la Délégation des Finances d'Espagne, 20, rue de l'Arcade.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 10 avril 1906.

1906	plus haut,	78,40	plus bas,	71	»
1907	—	76,60	—	69,70	
1908	—	77,50	—	72	

République d'Haïti

EMPRUNT 1875

Bons de Coupons

Création, en 1880, de 72.353 bons au capital de 100 francs 5 %, mais réduit à 60 francs 5 % destinés à être remis, aux porteurs des obligations de l'Emprunt Domingue contracté en 1875, en échange des coupons échus et impayés du 30 juin 1876 au 31 décembre 1878.

Intérêt annuel : antérieurement fixé à 5 fr. et ramené, par convention en date du 2 septembre 1885, à 3 fr. payables par coupons semestriels les 1er janvier et 1er juillet.

Amortissement : à 60 francs par tirages au sort annuels en 37 ans, de 1886 à 1922. L'amortissement est suspendu depuis 1902.

Ces titres ne sont négociables qu'autant qu'ils sont munis de l'estampille : « Convention du 2 septembre 1885, capital converti à 60 francs 5 % ».

Service des coupons : à Paris, au Crédit Industriel et Commercial.

Les bons doivent se livrer timbrés.

Ces bons sont inscrits à la *Cote Desfossés* au comptant.

1901	plus	haut,	53	»	plus bas,	43	»
1902		—	54	50	—	44	50
1903		—	48	25	—	25	»
1904		—	46	50	—	35	»
1905		—	56	»	—	41	»
1906		—	48	»	—	35	50
1907		—	42	»	—	37	»
1908		—	45	»	—	36	50

Royaume de Hongrie

EMPRUNT INTÉRIEUR 3 1/2 0/0 1897

Emission de 60 millions de couronnes en titres de 100, 200, 500, 1.000 et 10.000 couronnes, à valoir sur un capital de 86.817.792 couronnes destiné à couvrir des dépenses faites pour les chemins de fer royaux hongrois et à amortir des dettes flottantes.

Emis à Bruxelles le 7 mars 1898 à 98 fr. 20 % intérêt couru compris, pour 100 couronnes, chez M. L. Lambert et à la Banque de Bruxelles. Les obligations délivrées à Bruxelles ont été munies du timbre allemand.

Intérêts : payables les 1er janvier et juillet, exempts de tous droits de timbre, taxes et impôts hongrois présents ou futurs.

Amortissement : en tout temps au pair, sauf préavis de trois mois.

Service des coupons : à Paris, chez MM. de Rothschild frères, 23, rue Laffitte.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : 100, 200, 500, 1.000 et 10.000 couronnes.

Les négociations s'opèrent par 1.750 couronnes de rente ou multiples, au change fixe de 1.05 la couronne.

Cet emprunt est inscrit à la *Cote Desfossés*, à terme, depuis le 12 mars 1900.

1901	plus	haut,	85	50	plus bas,	83	75
1902		—	91	75	—	90	»
1903		—	90	20	seul cours.		
1904		—	95	»	—		
1905		—	90	20	—	87	30
1906		—	88	»	—	83	75
1907		—	85	»	—	79	»
1908		—	84	50	—	81	60

EMPRUNT 4 0/0 COURONNE

Sous cette rubrique se négocient indifféremment les titres des emprunts hongrois suivants :

Emprunt 4 % couronnes 1892 d'un montant nominal de 1 milliard 062.000.000 couronnes, destiné à la conversion et au remboursement d'emprunts 5 % argent du royaume de Hongrie et des titres énumérés dans la loi XXI de 1892, sanctionnant le règlement de la Valuta.

Emprunt 4 % couronnes 1900 d'un montant nominal de 120 millions de couronnes sur lesquels 70 millions de couronnes seulement ont été émis le 23 mai 1900, à 90 20 %.

Emprunt 4 % couronnes 1902 d'un montant nominal de 1 milliard 87.470.000 couronnes destiné au remboursement et à la conversion d'anciens emprunts.

Emprunt 4 % couronnes 1904 d'un montant nominal de 106.384.200 couronnes, faisant suite aux précédentes émissions.

Amortissement : en tous temps, en totalité ou en partie, au pair, moyennant un préavis de trois mois.

Intérêt annuel : 4 % payables par moitié les 1er juin et 1er décembre, coupons libres de tout impôt hongrois.

Service financier : à Paris, chez MM. de Rothschild frères, 23, rue Laffitte, à Budapest, Vienne, Berlin, Francfort, Hambourg, Amsterdam et Bruxelles.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : kr. 100, kr. 200, kr. 500, kr. 1.000, kr. 2.000, kr. 5.000, kr. 10.000. Les négociations se font au change fixe de 1 fr. 05 la couronne.

Les titres de ces emprunts sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 21 décembre 1902, et à terme, depuis le 25 mars 1908.

1902	plus	haut,	99	50	plus bas,	99 35
1903		—	102	50	—	97 50
1904		—	100	70	—	96 »
1905		—	100	»	—	94 35
1906		—	97	90	—	94 »
1907		—	97	»	—	91 30
1908		—	95	45		89 20

Royaume d'Italie

RENTE 3 1/2 0/0

La rente consolidée 3 1/2 %, nette d'impôt, a été créée en exécution de la loi du 12 juin 1902 ; elle est destinée principalement à la conversion des obligations 3 % des Chemins Italiens, Victor-Emmanuel, Savone-Acqui, Livournaises (séries C, D¹ et D²), Lucques-Pistoja 1856-58 et Cavallermaggiore Alexandrie.

Intérêt annuel : 3 1/2 % payable net de tout impôt italien semestriellement (1er janvier, 1er juillet) pour les titres au porteur et les titres mixtes et trimestriellement (1er janvier, 1er avril, 1er juillet, 1er octobre) pour les titres nominatifs.

Conformément aux stipulations inscrites sur les titres ; le paiement des coupons doit être effectué : 1° En Italie par les trésoreries provinciales ; 2° A l'étranger par les correspondants du Trésor italien, à Berlin, Londres, Paris, Vienne, respectivement en marks, livres sterling, francs et couronnes d'or, au cours du change, avec la monnaie italienne d'or, fixé par décret du ministre du Trésor.

La rente 3 1/2 % est perpétuelle ; elle a été stipulée inconvertible jusqu'au 30 juin 1916.

Service des coupons : chez MM. de Rothschild frères, à la Société générale, etc.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : 100, 200, 500, 1.000, 2.000, 4.000, 10.000 et 20.000 lires de capital pour les inscriptions au porteur et les inscriptions mixtes ; les inscriptions nominatives peuvent être d'un multiple quelconque de 3 lires 50 de rente.

Cette rente est inscrite à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 novembre 1902.

1902	plus haut,	101	20	plus bas,	99	25
1903	—	104	»	—	98	50
1904	—	104	75	—	96	»
1905	—	105	30	—	102	»
1906	—	104	80	—	101	»
1907	—	104	40	—	99	25
1908	—	104	90	—	100	»

États-Unis du Mexique

EMPRUNT INTÉRIEUR 5 0/0

Création, en vertu de la loi du 29 mai 1893 et des décrets des 6 septembre 1894, 10 décembre 1895 et 3 janvier 1898, de cinq séries de 20 millions de pesos mexicains chacune, de l'emprunt amortissable 5 % des Etats-Unis du Mexique.

Coupons payables par semestre, francs d'impôt mexicain, les 1er avril et 1er octobre au change fixé par le Ministre des Finances mexicain pendant les 15 premiers jours des mois de leur échéance.

Amortissement : au moyen d'un fonds cumulatif de 1/4 % par tirages semestriels en mars et septembre depuis septembre 1896.

Depuis le 1er janvier 1900, le gouvernement peut, soit augmenter l'amortissement, soit rembourser le montant intégral de l'emprunt. Dans ce dernier cas, la décision doit être publiée trois mois à l'avance.

La première série comprend seulement des titres de 5.000 piastres. Les quatre séries suivantes sont divisées en obligations d'un capital de 100, 500 et 1.000 piastres.

Les livraisons s'opèrent indifféremment, à Paris, en titres de l'une ou l'autre des séries. Les négociations à terme se font sur un capital de 10.000 piastres ou 2.000 livres, soit au change de 5 francs la piastre.

Service des coupons : à Paris, au Crédit Lyonnais, à la Société Générale, etc. Les coupons se payent au change fixé par le Ministre des Finances du Mexique, dans l'intervalle des quinze premiers jours d'avril et octobre de leur échéance.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : £ 20, £ 100, £ 200, £ 1.000. Les négociations se font au change fixe de 25 francs.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, à terme,

depuis le 24 janvier 1899, à terme et au comptant depuis le 29 mars 1899.

1901	plus haut,	44 80	plus bas,	41 50
1902	—	43 80	—	37 60
1903	—	44 20	—	37 90
1904	—	51 80	—	41 50
1905	—	54 20	—	50 35
1906	—	55 75	—	51 20
1907	—	54 60	—	49 50
1908	—	55 25	—	50 50

Etats-Unis du Mexique

EMPRUNT 3 0/0 INTÉRIEUR

Emission, à diverses dates, d'un capital de 48.476.975 piastres.

Intérêt annuel : 3 % payable, sans déduction d'impôts mexicains, à Mexico, Londres, Paris et Francfort les 30 juin et 31 décembre de chaque année, en argent.

Il n'est point indiqué de conditions d'amortissement pour cet emprunt, mais les titres en sont stipulés susceptibles d'être donnés en paiement au gouvernement, pour prix de concessions, de terres domaniales etc...

Service financier : à Paris, au Crédit Lyonnais.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : £ 20, £ 100, £ 150, £ 200, £ 250, £ 500, £ 1.000. Les négociations se font au change fixe de 25 francs.

Cet emprunt est inscrit à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 24 novembre 1904.

1904	plus haut,	37 »	plus bas,	33 45
1905	—	37 10	—	32 95
1906	—	44 »	—	35 »
1907	—	39 60	—	31 60
1908	—	40 60	—	32 75

Etats-Unis du Mexique

EMPRUNT EXTÉRIEUR 5 0/0 OR 1899

Création en 1899, d'un emprunt extérieur consolidé or, 5 %, au capital de 22.700.000 livres sterling.

Coupons payables en or, sans déduction d'impôts mexicains, les 1er janvier, avril, juillet et octobre de chaque année, à Londres, Berlin, Francfort, Amsterdam et New-York.

Amortissement : au moyen d'un fonds d'amortissement de 62 centièmes pour cent du capital, dans un délai qui expirera le 1er janvier 1945. Cet amortissement est appliqué à des rachats en juin et décembre, si le cours est au-dessous du pair; à des tirages aux mêmes dates, pour remboursement en janvier et juillet suivant, si le cours dépasse le pair. A partir de juillet 1909, le montant des rachats ou tirages peut être augmenté et la totalité de l'emprunt appelée au remboursement, sur avis donné trois mois à l'avance.

A la garantie de l'emprunt, sont affectés 62 % des droits d'importation et d'exportation perçus par la République.

Les titres de cet emprunt doivent se livrer timbrés.

Coupures : £ 20, £ 100, £ 200, £ 500 et £ 1.000. Les négociations se font au change fixe de 25 fr. 20.

Ces titres sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 avril 1904.

1904	plus haut,	105 50	plus bas,	100 »
1905	—	106 30	—	104 25
1906	—	105 40	—	100 25
1907	—	104 80	—	99 25
1908	—	105 90	—	100 »

Royaume de Norvège

(Banque hypothécaire)

EMPRUNT 3 1/2 0/0

Obligations 3 1/2 % créées d'après la loi du 18 septembre 1851, formant un montant de kr. 107.598.400 remboursables au pair en 60 ans, sauf remboursement anticipé, au moyen de tirages semestriels ayant lieu les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

Elles ont été émises par la Banque hypothécaire pour le Royaume de Norvège, société anonyme Norvégienne autorisée par rescrit royal du 9 septembre 1851, au capital fondamental de 17.500.000 couronnes, ayant le privilège d'émettre en Norvège des obligations ou lettres de gages.

Siège social : à Christiania.

Obligations — Les obligations 3 1/2 % ci-après sont admises aux négociations en coulisse, au comptant.

Série II, de 1885, de 300.000.000 couronnes, extinction en 1946.
Série III, de 1886, de 27.998.400 couronnes, extinction en 1947.
Série IV, de 1887, de 12.000.000 de couronnes, extinction en 1948.
Série V, de 1889, de 5.200.000 couronnes, extinction en 1949.
Série VI, de 1891, de 6.000.000 de couronnes, extinction en 1952.
Emission de 1892 de 4.400.000 couronnes, extinction en 1953.
Emission de 1895 de 12.000.000 de couronnes, extinction en 1956.
Emission de 1898 de 10.000.000 de couronnes, extinction en 1859.

Cette émission est inconvertible avant 1908.

Coupons payables les 1er janvier et 1er juillet.

Service des coupons : à Paris, à la Banque de Paris et des Pays-Bas et au Crédit Lyonnais.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : kr. 4.000, kr. 2.000, kr. 400. Les négociations se font en % sur le prix de 360 couronnes pour 500 francs ou 72 couronnes pour 100 francs, soit au change fixe de 1 fr. 40 la couronne.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 juillet 1903.

1903	plus haut,	95 »	plus bas,	91	50
1904	—	97 30	—	88	»
1905	—	95 60	—	91	»
1906	—	93 85	—	90	»
1907	—	92 50	—	85	»
1908	—	89 60	—	86	50

Royaume de Roumanie

EMPRUNT 5 0/0 AMORTISSABLE 1903

Emission en vertu de la loi du 9/22 janvier 1903, pour le remboursement et la conversion des Bons du Trésor de 1899, d'un emprunt 5 % amortissable, au capital de 185 millions de lei ou francs représenté par 370.000 obligations de 500 francs chacune.

Amortissement : en 40 ans, par tirages semestriels à opérer les 1er mars et 1er septembre de chaque année, dont le premier a été effectué le 1er septembre 1903. Remboursement trois mois après la date du tirage, l'emprunt ne peut pas être appelé à un remboursement anticipé avant le 1er mars 1913.

Coupons payables les 1er juin et 1er décembre de chaque année, à Berlin, Hambourg, Bruxelles et Paris.

Service financier : à Paris, au Comptoir d'Escompte, à la Banque de Paris et des Pays-Bas et à la Société Générale.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : Unités, 2, 5 et 10.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 juin 1903.

1903	plus haut,	101 70	plus bas,	98	50
1904	—	101 75	—	91	25
1905	—	105 80	—	99	50
1906	—	104 80	—	100	40
1907	—	103 50	—	98	»
1908	—	103 55	—	98	50

Empire de Russie

CRÉDIT FONCIER MUTUEL DE RUSSIE

Obligations 3.80 0/0

Création, en vertu d'un oukase du 6 mars 1898, de titres de fonds d'Etat russes, dits : obligations de conversion de 3 80 % créées par l'Etat en échange des titres 4 1/2 % de l'ex-société du Crédit foncier mutuel.

Ces titres, d'un capital total de 85.412.400 roubles nouveaux, sont en coupures de 150, 750 et 1.500 roubles nouveaux, au change de 150 roubles pour 400 francs, 324 marks allemands, 15 livres, 17 schillings ou 192 florins des Pays-Bas.

Ils sont affranchis de tout impôt russe ; depuis le 1/14 janvier 1906, l'amortissement peut être augmenté.

Amortissement : au pair en 81 ans, par tirages semestriels opérés les 19/31 mars et 19 septembre/1er octobre de chaque année, pour remboursement au pair les 1/13 juillet et 2/14 janvier immédiatement suivants.

Intérêt annuel : de 3 80 % ou 15 fr. 20 par obligation de 400 francs ou 150 roubles payable par semestre, à raison de 7 fr. 60 l'un, les 2/14 janvier et 1/13 juillet.

Service des coupons et remboursement : à Paris, chez MM. de Rothschild frères et à la Banque de Paris.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme et au comptant, depuis le 13 juillet 1898.

1901	plus haut,	390	»	plus bas,	372	50
1902	—	395	»	—	380	»
1903	—	403	»	—	384	»
1904	—	394	»	—	336	»
1905	—	356	»	—	285	»
1906	—	320	»	—	239	»
1907	—	374	»	—	271	»
1908	—	326	»	—	304	»

Royaume de Serbie

LOTS SERBES 3 0/0

(Intérêt réduit à 2 0/0)

Emprunt à lots de 33 millions de francs émis et daté du 1er juillet 1881, divisé en 330.000 obligations de 100 fr. chacune, à l'intérêt de 3 % payable le 1/13 janvier de chaque année ; cet intérêt a été réduit à 2 % à partir du coupon de janvier 1896.

Amortissement : en 50 ans, finissant en 1931. Les remboursements à 100 fr. ou au-dessus ont lieu un mois après chaque tirage.

L'emprunt est divisé en 6.600 séries de 50 numéros chacune.

Les tirages s'opèrent dans les conditions suivantes pour la période non encore courue :

De 1901 à mai 1911, trois tirages par an, janvier, mai et septembre, comportant chacun 1 remboursement à 80.000, 1 à 8.000, 1 à 4.500, 2 à 1.000, 3 à 500 et 2 à 275 fr.

De septembre 1911 à janvier 1921, un tirage en septembre 1911, ensuite deux par an, en janvier et juillet, comportant chacun 1 remboursement à 65.000, 1 à 10.000, 1 à 4.500, 1 à 1.250, 43 à 350 fr.

De janvier 1922 à janvier 1931, un tirage en janvier comportant 1 remboursement à 50.000 fr., 1 à 10.000, 1 à 5.000, 1 à 2.500, 3 à 2.000 et 3 à 350 fr.

De plus, chacun des tirages comprend un nombre progressif de remboursements à 100 fr. Tous les remboursements sont opérés un mois après chaque tirage.

Service financier : officieux à Paris, à la succursale de la Banque des Pays autrichiens.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	87	»	plus bas,	75	»
1902	—	93	»	—	78	»
1903	—	93	»	—	85	»
1904	—	101	50	—	80	»
1905	—	110	»	—	93	50
1906	—	110	»	—	96	25
1907	—	106	»	—	94	»
1908	—	108	»	—	95	»

Royaume de Serbie

(Société serbe de la Croix-Rouge)

Emprunt de 20 millions de francs or, autorisé par décret du Gouvernement Royal de Serbie en date du 7/20 janvier 1907. Cet emprunt divisé en 1 million d'obligations à primes d'une valeur nominale de 20 francs or, a été émis par la Société serbe de la Croix-Rouge.

Amortissement : ces obligations ne portent pas intérêt mais sont remboursables par tirages, en 75 années, du 1er/14 juillet 1907 au 1er/14 septembre 1981, à un prix variant de 22 francs au minimum, à 50 francs au maximum. En outre, pendant la période d'amortissement, il est remboursé chaque année un certain nombre d'obligations avec des lots variant de 1.000 francs à 200.000 fr.

Chaque obligation est munie d'un talon portant le même numéro que l'obligation ; ce talon, donnant droit à tous les tirages de primes, sera conservé par le porteur, même en cas d'amortissement de l'obligation, mais sera retiré contre la remise du lot gagné. Inversement, les obligations dont les numéros seront sortis au tirage des primes resteront la propriété du porteur jusqu'à leur amortissement.

Voici la liste complète des tirages de primes avec les lots qui sont affectés à chacun d'eux.

1909. — 2/15 janvier : 1 à 100.000, 1 à 10.000, 10 à 1.000, 20 à 200, 100 à 50.
1er/14 avril : 1 à 150.000, 1 à 15.000, 10 à 1.000, 20 à 200, 100 à 50.
1er/14 juillet : 1 à 100.000, 1 à 10.000, 10 à 1.000, 20 à 200, 100 à 50.
1er/14 octobre : 1 à 150.000, 1 à 15.000, 10 à 1.000, 20 à 200, 100 à 50.

1910. — 2/15 janvier : 1 à 100.000, 1 à 10.000, 10 à 1.000, 20 à 200, 100 à 50.
1er/14 avril : 1 à 120.000, 1 à 10.000, 10 à 1.000, 20 à 200, 100 à 50.
1er/14 juillet : 1 à 100.000, 1 à 10.000, 10 à 1.000, 20 à 200, 100 à 50.
1er/14 octobre : 1 à 100.000, 1 à 10.000, 10 à 1.000, 20 à 200, 100 à 50.

1911-1918. — 2/15 janvier : 1 à 40.000, 1 à 1.000, 2 à 500, 5 à 200, 20 à 50.
1er/14 mai : 1 à 100.000, 1 à 1.000, 2 à 500, 5 à 200, 20 à 50.
1er/14 septembre : 1 à 30.000, 1 à 1.000, 2 à 500, 5 à 200, 20 à 50.

1919-1981. — 2/15 janvier : 1 à 25.000, 1 à 1.000, 2 à 500, 5 à 200, 20 à 50.
1er/14 mai : 1 à 100.000, 1 à 1.000, 2 à 500, 5 à 200, 20 à 50.
1er/14 septembre : 1 à 25.000, 1 à 1.000, 2 à 500, 5 à 200, 20 à 50.

Garantie : l'emprunt est garanti par un fonds d'amortissement et un fonds de réserve en Rente serbe 4 % 1895.

Service financier : à la Banque Fédérale de Genève.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 août 1907.

1907	plus haut,	25	25	plus bas,	23 »
1908	—	28 »	—		20 »

Royaume de Suède

BANQUE HYPOTHÉCAIRE

Emprunt 3 1/2 0/0

Emission en avril 1886 d'un emprunt de 72 millions de marks allemands ou 64 millions de couronnes, en obligations 3 1/2 0/0 de 300 marks.

Garanties : à la garantie de cet emprunt sont affectés les biens hypothéqués, le capital de la Banque et ses réserves.

Amortissement : au pair, en 75 ans, à partir de 1888 par tirages au sort annuels ayant lieu en août, pour le remboursement s'effectuer le 1er novembre suivant. La Banque s'est réservé le droit, à partir de 1900, d'augmenter les tirages annuels ou d'anticiper le remboursement total à condition de prévenir 6 mois à l'avance.

Intérêt : 3 1/2 % payable par coupons semestriels les 1er mai et 1er novembre de chaque année.

Service financier : chez MM. Erlanger et Sohne et MM. Bethmann frères, banquiers, à Francfort-sur-Mein, à la Nordeutsche Bank, à Hambourg, à la Berliner Handels Gesellschaft et chez MM. Mendelsohn et Cie, à Berlin.

Coupures : 300, 600, 1.500, 3.000 et 4.500 marks. Les négociations se font au change fixe de 1 fr. 25 le mark.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant depuis le 8 septembre 1908.

1908 plus haut, 94 » plus bas, 89 »

Gouvernement du Transvaal

EMPRUNT 3 0/0 1903

Emission au pair, en mai 1903, d'un capital de 30 millions de livres sterling, sur un montant autorisé de 35 millions de livres sterling, garanti par la Grande Bretagne. Le service de cet emprunt constitue la première charge à prélever sur les revenus du Transvaal.

Coupons payables les 1er mai et novembre.

Amortissement : en 50 ans, au moyen d'un fonds d'amortissement cumulatif de 1 % par an applicable à des rachats si le titre est au-dessous du pair et, dans le cas contraire, employé à des placements sous la direction de trustees. Le gouvernement s'est réservé le droit de remboursement anticipé à toute date après le 1er mai 1923, moyennant un préavis de six mois.

Coupures : £ 100, £ 200, £ 500 et £ 1.000. Les négociations se font au change fixe de 25 fr. 20.

Service financier : à Londres, à la Banque d'Angleterre.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 11 mai 1903.

1903	plus haut,	102	50	plus bas,	97 85
1904	—	99	80	—	95 »
1905	—	100	40	—	87 30
1906	—	102	50	—	99 »
1907	—	98	95	—	92 45
1908	—	99	95	—	98 45

Etats-Unis du Vénézuéla

DETTE DIPLOMATIQUE 3 0/0 1905

Suivant accord intervenu le 7 juin 1905 entre le Comité des Porteurs anglais, la Disconto Gesellschaft et l'Agent financier du Gouvernement vénézuélien, ratifié ensuite par le Congrès vénézuélien le 10 juillet 1905, les dettes 3 % extérieure 1881 et 5 % Disconto 1896 ont été converties en une nouvelle Dette diplomatique 3 % 1905 et les intérêts arriérés de ces dettes ont été payés en titres de la nouvelle dette.

Le Comptoir d'Escompte et la Banque de Paris et des Pays-Bas ont été chargés d'effectuer cette conversion à Paris.

L'échange peut se faire depuis le 27 juillet 1905 et s'effectuer pendant 23 ans pour les titres et pendant 8 ans pour les intérêts arriérés des dettes 3 % 1881 et 5 % 1896.

Capital nominal primitif de la nouvelle Dette : 132.049.925 bolivars ou 5.229.700 liv. st.

Coupons payables en or, sans retenue, les 1er janvier et juillet de chaque année : en livres st. à Londres, en marks à Berlin, au cours du change sur Londres, en bolivars or au Vénézuéla.

Amortissement devant s'effectuer en 47 annuités égales de 209.188 liv. st. ou 5.281.997 bolivars or, pour le service des intérêts et de l'amortissement, par voie de tirages, rachats ou soumissions, suivant que les cours seront au-dessus ou au-dessous du pair.

Les tirages seront effectués à Londres les 1er juin et décembre de chaque année, les titres sortis seront remboursés les 1er juillet et janvier suivants. Les listes de tirages seront publiées dans les journaux anglais et allemands.

La prescription est de 5 ans pour le paiement des intérêts et de 20 ans pour le remboursement des titres amortis.

D'après l'article 21 du contrat du 7 juin 1905, en dehors des ressources générales de l'Etat, « la Dette Diplomatique, émission 1905 », sera en outre garantie par une attribution irrévocable et préférentielle de 25 % sur les droits de douanes ordinaires.

Il est néanmoins entendu que, jusqu'au paiement total des engagements, auxquels 30 % des revenus des Douanes, de la Guayra et Puerto-Cabello, sont réservés, en vertu des protocoles signés à Washington, le 13 février 1903, il sera attribué à la Dette Diplomatique de 1905, comme substitution temporaire aux 25 % des droits de douanes ordinaires, 60 % des droits de douanes ordinaires de tous les autres ports du Vénézuéla.

Coupures : 20, 100, 500 liv. st. ou 505, 2.525, 12.625 bolivars or. Les négociations se font au change fixe de 25 fr. 20 la £.

Service des coupons : chez MM. Merzbach, 68, rue de la Chaussée-d'Antin.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Cet emprunt est inscrit à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 6 septembre 1905 et à terme, depuis le 16 février 1909.

1905	plus haut,	55	»	plus bas,	52	»
1906	—	56	»	—	48	»
1907	—	49	10	—	44	60
1908	—	52	»	—	43	»

États-Unis du Vénézuéla

EMPRUNT INTÉRIEUR 3 %

Les titres de cet emprunt proviennent de la conversion de l'ancienne Dette Intérieure Consolidée 6 %, suivant décret du Président de la République des Etats-Unis du Venezuela, en date du 1er janvier 1906.

Au paiement de cette nouvelle Dette Nationale Intérieure Consolidée 3 % est affecté intégralement le produit du revenu des liqueurs, réservé exclusivement à ce service.

Un pour cent du montant de cette Dette est affecté à son amortissement qui s'effectuera par rachats semestriels ayant lieu la première quinzaine de janvier et de juillet.

La Junta de Crédit Public ne payant, à Caracas, les coupons de cette dette que du 1er au 8 de chaque mois, il est nécessaire de les détacher un mois d'avance.

En conséquence, les livraisons doivent se faire avec le coupon suivant le mois échu détaché, qui appartient au vendeur.

Coupures : 500, 1.000, 2.000, 2.500, 5.000, 10.000, 15.000, 20.000, et 25.000 bolivars. Les négociations se font au change fixe de 1 fr. le bolivar.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 avril 1907.

1907	plus haut,	31	»	plus bas,	20	50
1908	—	47	»	—	23	»

BANQUE DE L'UNION PARISIENNE

Société Anonyme

CAPITAL : 60 MILLIONS DE FRANCS

5-7, rue Chauchat et 14, rue Le Peletier

PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM.

L. VILLARS, *président*, 5, avenue de l'Alma.
E. DREUX, *vice-président*, 16, avenue Friedland.
Frédéric MALLET, *vice-président*, 33, rue de Miromesnil.
Baron BAEYENS, *gouverneur de la Société générale de Belgique, administrateur*, 139, avenue Louise, à *Bruxelles*.
Marquis de FRONDEVILLE, *administrateur*, 13, rue Daru.
Georges HEINE, *administrateur*, 21, avenue Hoche.
Octave HOMBERG, 76, avenue de Wagram.
Maurice HOTTINGUER, *administrateur*, 11, rue Murillo.
Gustave MIRABAUD, *administrateur*, 44, avenue de Villers.

MM.

Théodore MORIN, *administrateur*, 50, avenue du Trocadéro.
André de NEUFLIZE, *administrateur*, 11*bis*, rue Dumont-d'Urville.
Marquis de REVERSEAUX, 14 *bis*, avenue du Trocadéro.
Philippe VERNES, *administrateur*, 30, avenue de Messine.
P. BARBÉ, *directeur*, 5, rue Magdebourg.
J. COURCELLE, *sous-directeur*, 164, boulevard Haussmann.
E. DERRUA, *sous-directeur*, 56, rue Maubeuge.
O. LUSTGARTEN, *sous-directeur*, 71, boulevard Malesherbes.

LA BANQUE DE L'UNION PARISIENNE

reçoit les dépôts d'argent, à vue, à 3 mois, à 6 mois et au delà

Prêts sur Titres. — Ordres de Bourse.

Souscriptions.

Paiement de Coupons. — Garde de Titres.

Production et Représentation aux Faillites.

Garantie contre les Risques

du Remboursement des Titres cotés au-dessus du pair

(Demander la Notice explicative).

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Mis à la disposition du public de 9 h. du matin à 5 h. 1/2 du soir, au tarif suivant :

	Par mois	Par année
1re dimension . . .	»	**20** fr.
2e dimension, Haut.	»	**25** fr.
2e dimension, Bas. .	»	**30** fr.
3e dimension	»	**30** fr.
4e dimension	**4** fr.	**40** fr.

	Par mois	Par année
5e dimension	**5** fr.	**50** fr.
6e dimension	**6** fr.	**60** fr.
7e dimension	**15** fr.	**150** fr.
8e dimension	**30** fr.	**300** fr.

EMPRUNTS DE VILLES

Ville d'Anvers

EMPRUNT DE 1887

Emprunt de 183.440.000 francs divisé en 1.834.400 obligations de 100 francs au porteur, productives d'un intérêt annuel de 2 fr. 50 payable le 2 janvier de chaque année, et dont le remboursement anticipatif peut être imposé par la Ville depuis le 1er janvier 1908.

Ces obligations, datées du 15 juillet 1887, sont, pour le numérotage, divisées en séries de 25 titres chacune.

Amortissement : en 90 ans depuis le 1er juillet 1887, à 110 francs au minimum. Le payement des obligations sorties a lieu le 1er juillet qui suit le tirage, sans fraction de coupons.

En outre des remboursements à 110 francs six tirages, opérés les 10 juillet, septembre, novembre, janvier, mars et mai, pendant les 24 premières années, et 4 tirages les 10 juillet, octobre, janvier et avril pendant les 66 dernières années, doivent servir à des remboursements au-dessus de cette somme, savoir :

De 1903 à 1911 : le 10 juillet 1 à 150.000 francs, 1 à 2.500 francs, 1 à 1.000 francs, 2 à 500 francs et 20 à 150 francs ; en septembre, novembre, mars et mai 1 à 10.000 francs; en janvier 1 à 25.000 francs plus, à chacun de ces tirages : 1 à 1.000 francs, 1 à 500 francs, 2 à 250 francs et 20 à 150 francs.

De 1911 à 1976 : en juillet 1 à 150.000 francs, en octobre, janvier et avril 1 à 10.000 francs, plus à chacun de ces quatre tirages : 1 à 1.000 francs, 1 à 500 francs, 2 à 250 francs et 20 à 150 francs.

Service des coupons à Anvers et Bruxelles.
Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	115	plus bas,	104
1902	—	114	—	106
1903	—	112	—	105
1904	—	112	—	104
1905	—	113	—	105
1906	—	111	—	103
1907	—	105 50	—	100
1908	—	107	—	96

Ville de Carthagène 5 0/0 1908 (Espagne)

Emprunt de 4.000.000 de piécettes, représenté par 8.000 obligations de 500 piécettes, autorisé par ordonnance royale du 20 mai 1908.

Le produit de cet emprunt est destiné au paiement des travaux d'égouts de la ville, de ses nouveaux quartiers et de divers faubourgs et aux travaux de canalisation d'eau nécessaires à leur nettoyage.

Intérêt annuel : 5 % ou 25 pesetas, payables par coupons trimestriels de 6 p. 25 chacun, aux échéances des 1er janvier, 1re avril, 1er juillet et 1er octobre, sous déduction de l'impôt *utilidades*.

Amortissement : au pair, en 25 ans, par tirages annuels, devant commencer au plus tard en 1914.

Garanties : à la garantie spéciale du paiement des intérêts et de l'amortissement de cet emprunt, la municipalité de Carthagène a affecté le montant de l'impôt sur la propriété urbaine de la ville, ses nouveaux quartiers et faubourgs compris dans le réseau des égouts.

Service financier : à Paris, Banque Privée-Lyon-Marseille.

Les nos 301 à 3500 sont seuls abonnés au timbre français.

Les obligations de cet emprunt sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 octobre 1909.

Ville de Christiania

EMPRUNT 3 0/0 1897

Emission, le 9 septembre 1897, de 55.000 obligations libérées et au porteur, remboursables à 360 couronnes, soit 500 francs, en trente-huit ans (1899-1937), par voie de tirages au sort semestriels avec faculté de racheter des titres au-dessous du pair.

Intérêt annuel : 3 % soit 15 fr. payables par coupons semestriels, les 1er avril et 1er octobre.

Amortissement : depuis 1907, la Ville a le droit de rembourser l'emprunt anticipativement en totalité ou en partie, ou d'en augmenter l'amortissement, après préavis de trois mois.

Service des coupons et remboursement à Stockholm, Copenhague, et Paris, au Crédit Lyonnais.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 29 décembre 1897.

1901	plus haut,	446	plus bas,	403	50
1902	—	462	—	427	50
1903	—	460	—	430	
1904	—	449	—	405	
1905	—	455	—	425	
1906	—	445 50	—	421	
1907	—	433	—	418	
1908	—	432 50	—	407	

Ville de Copenhague

EMPRUNT 1902

Emission en 1902 par la Ville de Copenhague, d'un emprunt de Kr. 20.023.200 ou 27.810.000 francs, divisé en 55.620 obligations de Kr. 360 ou 500 francs chacune.

Intérêt : 3 1/2 % payable par coupons semestriels les 15 mai et 15 novembre.

Amortissement : en 50 ans par voie de tirage au sort à dater du 15 mai 1904. La Ville de Copenhague se réserve le droit d'augmenter, à partir de 1912, la quotité des titres à amortir ou d'appeler le solde de l'emprunt au remboursement, moyennant préavis de trois mois avant un terme d'échéance.

Service Financier : Crédit Lyonnais et Banque de Paris et des Pays-Bas.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

1908 plus haut, 465 plus bas, 449

Ville de Florence

EMPRUNT 3 0/0

Création, en vertu d'un décret royal du 10 avril 1880, d'un capital de 54 millions de lires en rente 3 %, destiné à la liquidation de la dette de la ville de Florence.

Cette rente est amortissable en 118 semestres, du 1er semestre de 1880 jusqu'au 1er semestre de 1939.

Les tirages ont lieu les 1er février et 1er août et les remboursements les 1er avril et 1er octobre.

Coupons : payables, à raison de 1 1/2 % par semestre, les 1er avril et 1er octobre de chaque année, sous déduction de l'impôt sur la richesse mobilière (20 %), à la Caisse Communale de Florence.

Coupures : 100, 200, 500, 1.000, 2.000, 3.000, 5.000, 10.000 et 30.000 lires de capital.

Service des coupons : à Paris, au cours, chez MM. A. Propper et Cie, 5, rue Saint-Georges.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés* au comptant :

1901 plus haut, 66 » plus bas, 60 »
1902 pas de cours.
1903 70 » seul cours.
1904 pas de cours.
1905 plus haut, 79 » plus bas 70 »
1906 — 75 50 — 75 »
1907 pas de cours.
1908 plus haut, 70 10 plus bas 66 »

Canton de Fribourg

EMPRUNT DE 1902

Création, en vertu d'un décret du Grand Conseil du 29 novembre 1902, de 500.000 obligations de quinze francs chacune, sans intérêt.

Remboursement en 65 ans, à partir de 1902, par tirages au sort semestriels, les 15 avril et 15 octobre pour les séries, et les 15 mai et 15 novembre pour les numéros.

Les remboursements minimum s'opèreront : par 17 fr. de 1903 à 1912 inclus, par 18 fr. de 1913 à 1922, par 19 fr. de 1923 à 1932, par 20 fr. de 1933 à 1942, par 21 fr. de 1943 à 1952, par 22 fr. de 1953 à 1957, par 23 fr. de 1958 à 1962; par 24 fr. de 1963 à 1965, par 25 fr. en 1966, par 26 fr. en 1967.

De 1908 à 1912, tirage du 15 mai : 1 à 40.000, 1 à 3.000, 1 à 1.000, 10 à 100, 50 à 50, 937 à 17; tirage du 15 novembre: 1 à 20.000, 1 à 2.500, 1 à 1.500, 10 à 100, 50 à 50, 937 à 17.

De 1913 à 1922, tirage du 15 mai : 1 à 25.000, 1 à 2.500, 1 à 500, 10 à 50, 52 à 40, 935 à 18; tirage du 15 novembre : 1 à 18.000, 1 à 2.500, 1 à 500, 10 à 50, 52 à 40, 1935 à 18.

De 1923 à 1932, tirage du 15 mai : 1 à 20.000, 1 à 2.000, 4 à 250, 51 à 25, 1943 à 29 ; tirage du 15 novembre : 1 à 15.000, 1 à 1.500, 4 à 250, 51 à 30, 1943 à 19.

De 1933 à 1942 : tirage du 15 mai : 1 à 20.000, 1 à 2.000, 4 à 250, 51 à 50, 1.943 à 20; tirage du 15 novembre : 1 à 15.000, 1 à 1.500, 4 à 250, 51 à 30, 2.943 à 20.

De 1943 à 1952 : 1 à 20.000, 1 à 2.000, 4 à 250, 51 à 50, 2.943 à 21 ; tirage du 15 novembre : 1 à 15.000, 1 à 1.500, 4 à 250; 51 à 50, 2.943 à 21.

De 1953 à 1957, tirage du 15 mai : 1 à 20.000, 1 à 2.500, 10 à 500, 10 à 250, 10 à 100, 7.468 à 22; tirage du 15 novembre : 1 à 18.000, 1 à 2.000, 6 à 250, 10 à 100, 14 à 50, 7.468 à 22.

De 1958 à 1962, tirage du 15 mai : 1 à 20.000, 1 à 2.500, 10 à 500, 10 à 250, 10 à 100, 9.968 à 23; tirage du 15 novembre : 1 à 18.000, 1 à 2.000, 6 à 250, 10 à 100, 14 à 50, 9.968 à 23.

De 1963 à 1965, tirage du 15 mai : 1 à 20.000, 1 à 2.500, 10 à 500, 10 à 250, 10 à 100, 12.468 à 24; tirage du 15 novembre : 1 à 18.000, 1 à 2.000, 6 à 250, 10 à 100, 14 à 50, 12.468 à 24.

En 1966, tirage du 15 mai : 1 à 80.000, 1 à 30.000, 10 à 500, 10 à 250, 10 à 100, 12.468 à 25 ; tirage du 15 novembre : 1 à 60.000, 1 à 23.000, 6 à 250, 10 à 100, 14 à 50, 12.468 à 25.

En 1967, tirage du 15 mai : 1 à 200.000, 1 à 25.000, 10 à 500, 10 à 250, 10 à 100, 12.468 à 26; tirage du 15 novembre : 1 à 50.000, 1 à 20.000 6 à 250, 10 à 100, 14 à 50, 12.468 à 26.

Service des remboursements : à Fribourg, Banque de l'Etat; à Lausanne, Banque d'Escompte et de Dépôts; à Amsterdam, MM. Gebroeders Boissevain.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 1er mars 1904.

1904	plus haut,	17 50	plus bas,	14	»
1905	—	20 »	—	14	50
1906	—	21 »	—	13	»
1907	—	19 »	—	16	»
1908	—	19 »	—	14	»

Canton de Fribourg

EMPRUNT 1861

Emprunt autorisé par le Grand Conseil en date du 18 juin 1860 représenté par 400.000 obligations libérées, au porteur, de 15 francs chacune, émises en avril 1861 à 12 fr. 50 réparties en 8.000 séries de 50 titres, remboursables en 53 ans (1862-1914) par voie de tirages au sort, ayant lieu, pour les séries, les 15 avril et 15 octobre et, pour les numéros, les 15 mai et 15 novembre.

Remboursements des obligations sorties les 15 août et 15 février.

Ces titres ne rapportent aucun intérêt, mais ils ont droit à des remboursements par tirages, lesquels se comportent comme suit jusqu'à l'extinction de l'emprunt, en 1914:

Le 15 novembre : 1 à 32.000 fr., 1 à 4.000 fr., 1 à 1.000 fr., 5 à 250 fr., 16 à 125 fr., 30 à 75 fr., 45 à 50 fr., et 2.300 à 24 fr. Le 15 mai : 1 à 16.000 fr., 1 à 2.000 fr., 1 à 1.000 fr., 6 à 250 fr., 16 à 125 fr., 30 à 75 fr., 45 à 50 fr., et 3.050 à 24 francs.

Les obligations sorties au-dessous de 50 francs sont remboursables :

Jusqu'au 15 mai 1909 par 26 francs
Jusqu'au 15 mai 1911 par 27 francs
Jusqu'au 15 mai 1912 par 28 francs
Jusqu'au 15 mai 1913 par 29 francs
Jusqu'au 15 mai 1914 par 30 francs

Service des remboursements : à Paris, au Comptoir national d'Escompte.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	36	plus bas,	25	
1902	—	47	—	30	
1903	—	45	—	36	
1904	—	47 50	—	40	
1905	—	43	—	38	
1906	—	45	—	35	50
1907	—	39	seul cours		
1908	—	44	plus bas,	35	

Ville de Fribourg

EMPRUNT 1878

Emission en 1879, au prix de 12 francs, de 270.000 obligations dites hypothécaires, libérées et au porteur, de 10 francs chacune, ne jouissant d'aucun intérêt, remboursables en 60 années (de 1879 à 1938) au minimum de 13 à 21 francs, au maximum de 1.800 à 45.000 francs par voie de tirages ayant lieu, pour les séries les 15 février et août, et pour les numéros les 15 mars et septembre de chaque année.

Remboursement des titres sortis quatre mois après chaque tirage.

Les tirages encore à opérer se comportent comme suit :

1908 à 1913, mars : 1 à 10.000, 4 à 50, 6 à 40, 10 à 35, 1.429 à 16 fr.; septembre : 1 à 15.000, 6 à 100, 3 à 50, 5 à 40, 1.485 à 16 fr.

1914 à 1917, mars : 1 à 10.000, 1 à 1.000, 4 à 200, 10 à 80, 24 à 50, 2.060 à 17 fr. ; septembre : 1 à 14.000, 3 à 500, 30 à 50, 10 à 40, 2.356 à 17 fr.

1918, mars : 1 à 20.000, 1 à 1.500, 20 à 40, 50 à 30, 1.828 à 17 fr. ; septembre, 2 à 5.000, 1 à 1.000, 2 à 500, 5 à 50, 10 à 30, 1.580 à 17 fr.

1919 à 1921, mars : 1 à 12.000, 1 à 1.000, 3 à 400, 5 à 200, 10 à 80, 5 à 40, 1975 à 17 fr.; septembre, 1 à 6.000, 2 à 1.000, 2 à 500, 5 à 200, 10 à 60, 5 à 40, 2.475 à 17 fr.

1922, mars : 2 à 15.000, 10 à 400, 5 à 200, 3 à 100, 2.980 à 18 fr.; septembre : 1 à 12.000, 2 à 1.000, 1 à 500, 6 à 100, 5 à 50, 5 à 40, 3.180 à 18 fr.

1923, mars : 1 à 8.000, 4 à 350, 10 à 200, 5 à 100, 5 à 50, 25 à 40. 3.000 à 18 fr.

1924, mars : 10 à 1.200, 40 à 100, 50 à 50, 100 à 40, 50 à 30, 3.000 à 18 fr.; septembre : 10 à 1.000, 2 à 800, 5 à 400, 3 à 300, 10 à 100, 10 à 50, 3.260 à 18 fr.

1925 à 1928, mars : 1 à 13.000, 8 à 500, 6 à 300, 5 à 200, 5 à 100, 25 à 50, 3.250 à 19 fr.; septembre, 1 à 15.000, 4 à 1.000, 5 à 400, 4 à 300, 2 à 200, 4 à 100, 5 à 50, 3.475 à 19 fr.

1929, 1930, mars : 5 à 1.400, 1 à 1.200, 4 à 400, 5 à 100, 5 à 50, 3.980 à 19 fr. ; septembre : 1 à 30.000, 1 à 1.000, 3 à 500, 4 à 400, 6 à 300, 10 à 100, 5 à 50, 3.570 à 19 fr.

1931, 1932, mars : 1 à 16.000, 1 à 1.000, 6 à 250, 7 à 100, 5 à 60, 4.880 à 19 fr. ; septembre : 1 à 20.000, 1 à 1.000, 4 à 200, 9 à 100, 5 à 50, 4.980 à 19 fr.

1933, 1934, mars : 10 à 16.000, 1 à 1.000, 2 à 500, 17 à 50, 5.970 à 19 fr ; septembre : 1 à 15.000, 1 à 2.000, 3 à 400, 5 à 300, 5 à 200, 5 à 100, 5 à 50, 6.175 à 19 fr.

1935, mars : 1 à 25.000, 1 à 2.000, 11 à 200, 10 à 150, 10 à 100, 10 à 50, 4.057 à 20 fr. ; septembre : 1 à 16.000, 3 à 400, 4 à 200, 20 à 80, 2 à 50, 4.470 à 20 fr.

1936, mars : 1 à 20.000, 2 à 700, 2 à 500, 5 à 300, 10 à 100, 4.780 à 20 fr. ; septembre : 2 à 6.000, 3 à 1.000, 5 à 300, 5 à 60, 10 à 50, 4.975 à 20 fr.

1937, mars : 1 à 18.000, 2 à 600, 2 à 500, 5 à 400, 10 à 300, 30 à 100, 5.950 à 21 fr ; septembre : 1 à 19.000, 1 à 1.000, 3 à 400, 5 à 100, 6.690 à 21 fr.

1938, mars : 1 à 45.000, 2 à 2.000, 4 à 600, 3 à 400, 20 à 100, 10 à 50, 8.160 à 21 fr. ; septembre: 1 à 40.000, 2 à 1.000, 4 à 300, 3 à 100, 5 à 80, 10 à 50, 11.525 à 21 fr.

Service des remboursements : à la Caisse Communale, à Fribourg; à Genève, au Comptoir d'Escompte.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	18	»	plus bas,	13 50
1902	—	19	»	—	14 50
1903	—	18	»	—	13 50
1904	—	21	»	—	14 »
1905	—	16	50	—	13 50
1906	—	22	»	—	13 »
1907	—	21	»	—	15 »
1908	—	17	50	—	15 50

Ville de Helsingfors

EMPRUNT 1902

Emission le 1er décembre 1902 d'un emprunt de 8 millions de marks finlandais ou 8 millions de francs, divisé en 16.000 obligations de 500 marks finlandais ou 500 francs.

Intérêt annuel : 4 % payable par coupons semestriels de 10 francs chacun, les 1er juin et 1er décembre de chaque année.

Amortissement : au pair, en 56 ans par tirages au sort annuels effectués en juin à partir de 1903 ; pour le remboursement avoir lieu le 1er décembre suivant. La ville de Helsingfors s'interdit de rembourser ou de convertir ledit emprunt avant le 1er décembre 1912 et prend à sa charge tous les impôts finlandais qui pourraient frapper les coupons ou les obligations.

Service Financier : Banque Privée à Lyon.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

1908	plus haut,	450	»	plus bas,	420 »

Ville de Liège

EMPRUNT 1853

Création de 90.000 obligations libérées, au porteur, émises en 1853 à 80 francs, jouissance du 1er mai 1853, rapportant un intérêt annuel de 2 francs, payable en une seule fois le 1er mai de chaque année, amortissables à 100 francs par voie de tirages au sort ayant lieu le 31 août, de 1853 à 1918. Remboursement le 1er décembre suivant.

L'intérêt cesse de courir à partir du 1er mai qui précède le tirage.

Le premier numéro sorti à chaque tirage a droit à la somme sui-

vante : les années impaires pour finir en 1913, 60.000 francs, et les années paires, pour finir en 1914, 50.000 francs ; en 1915, le 1er numéro sorti aura droit à 50.000 francs ; aux tirages de 1916, 1917 et 1918, toutes les obligations sorties seront remboursables à 100 fr.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant :

1901	plus haut,	100	»	seul cours.	
1902	—	107	»	plus bas,	94 »
1903	—	105	»	—	93 »
1904	—	108	50	—	96 »
1905	—	110	»	—	98 »
1906	—	107	50	—	100 »
1907	—	105	»	—	93 »
1908	—	100	»	—	98 »

Ville de Liège

EMPRUNT 1897

Emprunt voté par le Conseil communal le 11 octobre 1897 et approuvé par arrêté royal du 30 octobre 1897.

Création, en décembre 1897, de 842.225 obligations entièrement libérées le 15 juillet 1898, remboursables à 100 fr. ou au-dessus en quatre-vingt-dix ans au moyen de tirages au sort conformément au tableau d'amortissement, jouissant d'un intérêt annuel de 2 fr. payable le 1er mars de chaque année.

D'octobre 1905 à août 1913, quatre tirages par an.

20 octobre			20 janvier et 20 juillet			20 avril		
1	à	150.000 fr.	1	à	10.000 fr.	1	à	50.000 fr.
1	—	1.000	1	—	1.000	1	—	1.000
1	—	500	1	—	500	1	—	500
2	—	250	2	—	250	2	—	250
20	—	150	2	—	150	20	—	150

D'octobre 1913 à 1987, quatre tirages par an.

20 octobre			20 janv., 20 avril, 20 juil.		
1	à	100.000 fr.	1	à	10.000 fr.
4	—	200	4	—	200
5	—	150	5	—	150
15	—	125	15	—	125

Remboursement des obligations sorties le 1er septembre qui suit le tirage : les coupons non échus seront attachés, les manquants seront déduits lors du remboursement ; il ne sera pas bonifié de fraction de coupon.

La Ville s'interdit pendant vingt ans de procéder à un remboursement anticipatif des obligations.

Service des coupons et amortissement : à la Caisse Municipale, à Liège.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 janvier 1898.

1901	plus haut,	98	»	plus bas,	80 »
1902	—	99	»	—	82 »
1903	—	101	»	—	90 »
1904	—	100	»	—	90 »
1905	—	100	»	—	90 »
1906	—	96	50	—	84 »
1907	—	90	»	—	67 »
1908	—	95	»	—	80 »

Ville de Madrid

EMPRUNT 1868

Emission, en janvier 1869, à 60 francs l'une, de 425.000 obligations actuellement libérées et au porteur, productives d'un intérêt de 3 pesetas-papier par an, payable en une seule fois, le 1er janvier de chaque année.

Les intérêts sur les obligations sorties aux tirages sont payés jusqu'à l'échéance précédant le tirage.

Les obligations sorties au pair sont exemptes d'impôt, celles remboursées avec primes sont frappées d'un impôt de 1 %. Les coupons sont grevés d'un impôt de 4 %.

Lesdites obligations, amortissables de 1869 à 1938 au moyen de tirages semestriels, 1er janvier et juillet, pour remboursement aux mêmes dates.

Le paiement régulier des 78 annuités est garanti par la Ville sur tous ses revenus directs ou indirects, propriétés, terrains et autres valeurs mobilières ou immobilières.

Tirages de 1894 à 1913, le 1er janvier : 1 obligation à 40.000 pesetas, 2 à 1.000, 5 à 500, 10 à 300 et 22 à 200. Le 1er juillet : 1 à 20.000 pesetas, 2 à 1.000, 5 à 500, 10 à 250 et 22 à 150.

De 1914 à 1923, le 1er janvier : 1 obligation à 70.000 pesetas, 3 à 1.000, 6 à 500, 10 à 300 et 20 à 200. Le 1er juillet : 1 à 20.000 pesetas, 3 à 1.000, 5 à 500, 10 à 300 et 21 à 200.

De 1924 à 1933, le 1er janvier : 1 obligation à 100.000 pesetas, 2 à 1.000, 5 à 500, 10 à 300 et 22 à 200. Le 1er juillet : 1 à 24.000 pesetas et les autres comme en janvier.

De 1934 à 1936, le 1er janvier : 1 obligation à 100.000 pesetas, 2 à 2.000, 5 à 1.000, 10 à 500, et 24 à 200. Le 1er juillet : La 1re obligation à 50.000 pesetas et les autres lots comme en janvier.

De 1937 à 1938, le 1er janvier : 1 obligation à 250.000 pesetas, 2 à 2.000, 3 à 1.000, 10 à 300 et 24 à 200. Le 1er juillet : la 1re obilgation à 50.000 pesetas et les autres comme en janvier.

Service financier : à la Caisse Municipale, à Madrid.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant et à terme.

1901	plus	haut,	45	plus bas,	35 50
1902		—	54	—	41 75
1903		—	51	—	45 50
1904		—	55	—	49 75
1905		—	58	—	53 »
1906		—	67	—	54 50
1907		—	67	—	57 »
1908		—	65	—	58 »

Ville de Milan

EMPRUNT DE 1861

Emission à 36 francs en septembre 1861, de 400.000 obligations, libérées, au porteur, de 45 lire chacune, divisées en 8.000 séries de 50 titres ne donnant droit à aucun intérêt, mais remboursables en 55 années (1862-1916) par voie de tirages au sort.

Il y a deux tirages par an, les 1er juillet et 1er janvier, donnant lieu à remboursement les 2 janvier et 2 juillet suivants.

De 1907 à 1911, le 1er janvier : 1 obligation à 50.000 lire, 2 à 1.000 3 à 500, 5 à 250, 8 à 200, 10 à 100, 45 à 60 et 3.726 à 50. Le 1er juillet: 20 à 1.000, 2 à 500, 3 à 400, 4 à 300, 7 à 150, 11 à 100, 45 à 60 et 4.308 à 50.

Aux tirages de janvier 76 séries, à ceux de juillet 88 séries.

De 1912 à 1916, le 1er janvier : 1 obligation à 100.000 lire, 1 à 4.000, 2 à 1.000, 4 à 400, 6 à 200, 8 à 150, 12 à 100 et 2.316 à 60. Le 1er juillet : 25 à 1.000, 3 à 500, 4 à 400, 5 à 300, 8 à 200, 10 à 150, 11 à 100 et 3.434 à 60.

Aux tirages de janvier 47 séries, à ceux de juillet 70 séries.

Tous les payements se font en papier-monnaie italien.

Service des remboursements : à la Caisse Municipale, à Milan.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus	haut,	49	plus bas,	37
1902		—	53	—	45
1903		—	61	—	45 50
1904		—	55	—	43
1905		—	66	—	48 50
1906		—	70	—	57
1907		—	67	—	56
1908		—	68	—	50

Ville de Milan

EMPRUNT DE 1866

Emission, à divers prix, de 750.000 obligations libérées au porteur de 10 lire chacune, divisées en 7.500 séries de 100 titres, ne donnant droit à aucun intérêt, mais remboursables en 55 années (1866-1921) les 15 juin et décembre, par tirages au sort ayant lieu avant ces dates.

Jusqu'en 1921 les tirages sont semestriels, les 16 mars et 16 septembre, pour les remboursements avoir lieu les 15 juin et 15 décembre qui suivent chaque tirage.

L'amortissement devant être complet en 1921, chaque tirage donne un nombre suffisant d'obligations. Le minimum de remboursement de chacune d'elles est de 10 lire et le maximum varie de 10.000 à 100.000 lire.

Les tirages donnent lieu aux remboursements suivants : le 16 mars : 1 à 50.000 lire, 1 à 1.000, 1 à 500, 5 à 100, 8 à 50, 26 à 20 et 4.458 à 10. — Le 16 septembre, 1 à 10.000, les autres lots comme en mars, sauf qu'il est remboursé 14.958 obligations à 10 lire.

Service des remboursements : à la Caisse Municipale, à Milan, en papier-monnaie italien.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	14	plus bas,	9	
1902	—	14	—	10	
1903	—	16	50	—	11	50
1904	—	16	50	—	12	25
1905	—	17		—	13	
1906	—	16	50	—	12	
1907	—	17	»	—	10	
1908	—	16	50	—	11	25

Ville de Moscou 1908

Emprunt de 33.399.750 roubles, autorisé par décisions du Conseil des Ministres, sanctionnées par l'Empereur de Russie les 11 avril, 27 juin et 9 juillet 1908 et 8 mars 1909, et divisé en obligations 5 % de 187 R. 50 ou 500 francs.

Intérêt annuel : 25 fr. nets, payable par coupons semestriels de R. 4.68 3/4, ou Fr. 12.50 ou £ 0.9.11, aux échéances des 1/14 mars et 1/14 septembre de chaque année, le coupon n° 1 à l'échéance du 1/14 mars 1909.

Amortissement : en 49 années par tirages au sort annuels ayant lieu le 1/14 juin de chaque année, à Moscou, conformément au tableau d'amortissement, le premier tirage devant s'effectuer le

1/14 juin 1909. La ville se réserve le droit, à partir du 1/14 septembre 1918, d'augmenter les amortissements annuels ou de rembourser tout ou partie des titres restant en circulation. Le remboursement a lieu au pair, le 1er septembre suivant le tirage.

Service financier : à Paris, au Crédit Lyonnais.

Les titres existent en unités.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 septembre 1908.

1908 plus haut, 485 plus bas, 464

Ville de Naples

Création, en vertu de la loi du 17 mai 1881 et du décret royal du 14 septembre même année, d'un emprunt de 86.953.310 lire italiennes, portant intérêt à 5 % l'an, garanti par le gouvernement royal italien, les intérêts payables dans le royaume et à l'étranger aux mêmes conditions que ceux de la rente italienne.

Titres de 100, 200, 500 ou 1.000 lire de capital, produisant 5, 10, 25 ou 50 lire de rente, payables au moyen de coupons semestriels à l'échéance des 1er janvier et juillet de chaque année.

Amortissement : en 99 ans, à partir de 1881, au moyen de tirages semestriels qui ont lieu les 1er juin et 1er décembre, pour le remboursement s'opérer les 1er juillet et janvier suivants.

Service des coupons et remboursements : à Paris, au Crédit Lyonnais.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les titres de cette rente sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	91	50	plus bas,	78
1902	—	90		seul cours.	
1903	—	102		plus bas,	97 50
1904	—	102	50	—	94 50
1905	—	102	50	—	99
1906	—	100	»	—	98
1907	—	101	»	—	98 25
1908	—	120	»	—	100 »

Ville d'Odessa

EMPRUNT 4 1/2 1903

Emission, en vertu du décret rendu en Comité des ministres, le 28 novembre/11 décembre 1902, d'un emprunt 4 1/2 % de 10 millions de roubles, divisé en obligations de 100, 500, 1.000 et 5.000 roubles.

Coupons payables par semestres les 1/14 mars et 1/14 septembre de chaque année sous déduction de l'impôt russe sur les valeurs mobilières.

Amortissement : en 52 ans, à partir du 1/14 septembre 1903, par tirages effectués les 1/14 juin et 1/14 décembre de chaque année, le 1er tirage ayant eu lieu le 1/14 juin 1903, pour remboursement au pair les 1/14 septembre et 1/14 mars suivant le tirage.

Sous réserve d'un préavis de six mois, la municipalité a toujours le droit de comprendre, dans un tirage, un nombre d'obligations supérieur à celui stipulé ou d'appeler au remboursement la totalité de l'emprunt.

Service des coupons et remboursements : officieusement à Paris, au Crédit Lyonnais et Banque Russe pour le commerce étranger, 7, rue du Helder.

Les obligations de cet emprunt sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 mai 1905.

1905	plus haut,	260	plus bas,	182
1906	—	220	—	176
1907	—	216 50	—	188
1908	—	228 »	—	202

Ville de Para

EMPRUNT DE LA MUNICIPALITÉ DE PARA (BELEM) 5 °/₀ OR 1906

Emission, en vertu d'une décision du Conseil Municipal de la Ville de Para, en date du 16 août 1906, d'un emprunt de £ 600.000 ou Frcs. 15.000.000 divisé en obligations de £ 100 et £ 20, destiné à des travaux d'utilité publique.

Intérêt : 5 % payables en or au change fixe de 25 francs la livre sterling, en deux coupons semestriels les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

Amortissement : en 50 années, au moyen d'un fonds constitué à raison d'environ 1/2 % par an sur le capital nominal total, par voie de tirage au sort ou de rachats en Bourse si les obligations sont au-dessous du pair. Les tirages ont lieu à Londres, en octobre de chaque année, depuis 1908, pour le remboursement avoir lieu le 1er janvier suivant.

La Municipalité de Para s'est réservé le droit de rembourser anticipativement tout ou partie de l'emprunt, au pair, après préavis de six mois.

Les coupons et le remboursement des titres amortis sont exempts de tout impôt au Brésil.

Garantie : à la garantie de cet emprunt, la Municipalité de Para a affecté, par hypothéque spéciale, le solde de ses revenus après service de son emprunt de £ 1.000.000, 1905.

Service financier : à Londres, à la London and Brazilian Bank ; à Bruxelles, à la succursale de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 29 décembre 1906.

1907	plus haut,	470	plus bas,	360
1908	—	449	—	350

Ville de Saint-Pétersbourg

EMPRUNT 4 1/2 0/0 1902

Création d'obligations d'un capital nominal d'ensemble 30 millions de roubles, ou 80 millions de francs, emprunt destiné à l'exécution de travaux publics et émis en vertu du décret du 27 décembre 1901. Cet emprunt est divisé en 160.000 obligations de 500 francs.

Intérêt annuel : 4 1/2 % ou 22 francs 50 par obligation, payable semestriellement les 2/15 avril et 2/15 octobre, sous déduction de l'impôt russe de 5 %.

Amortissement : en 67 ans, par tirages annuels à opérer le 2/15 juillet de chaque année, à partir de 1903, pour remboursement le 2/15 octobre suivant.

Coupures : d'un capital nominal de 500, 1.000 et 5.000 francs, soit de 1, 2 et 10 obligations.

Service des coupons et remboursements : à Paris, au Crédit Lyonnais, et à la Banque Russe pour le Commerce Etranger.

Cet emprunt est inscrit à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 octobre 1903.

1903	plus	haut,	515	plus bas,	505
1904		—	512	—	445
1905		—	492	—	395
1906		—	460	—	350
1907		—	428	—	378
1908		—	440	—	407

Ville de Saint-Pétersbourg

EMPRUNT 5 0/0 1908

Emprunt de 39.000.000 roubles, soit 104.000.000 francs divisé en 208.000 obligations de roubles 187.50 ou francs 500, autorisé par décisions du Comité des Ministres, sanctionnées par l'Empereur le 30 mai 1903 et le 3 juillet 1903, et émises à 435 francs par titre.

Intérêt annuel : 25 francs payables, sous déduction des taxes russes sur le revenu des valeurs mobilières, par coupons semestriels échéant le 15 mai et le 15 novembre de chaque année.

Amortissement : au pair, en 62 ans, par annuités égales au moyen de tirages au sort, effectués le 2/15 août de chaque année à Saint-Pétersbourg à partir d'août 1909. La Ville s'est réservée le droit d'augmenter, à partir du 15 mai 1923, les amortissements annuels ou de rembourser la totalité des titres de l'emprunt restant en circulation.

Service financier : Crédit Lyonnais.

Les obligations de cet emprunt sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 29 avril 1908.

1908 plus haut, 463 » plus bas, 442 »

Ville de Saragosse (Espagne)

EMPRUNT 5 0/0 1908

Emprunt de 3.500.000 pesetas, représenté par 7.000 obligations de 500 pesetas 5 %, et dont les conditions et bases ont été approuvées par la Municipalité de la ville de Saragosse et Junta Municipale, et publiées à la *Gazette officielle de Madrid* du 8 août 1908.

Le montant de cet emprunt sera exclusivement affecté à exécuter les travaux d'amplification du service des eaux, et également ceux des égouts de la ville, les expropriations utiles à ces travaux, le service des intérêts et l'amortissement du capital pendant les deux années que dureront ces travaux, les frais d'émission de l'emprunt, les droits de timbre et autres frais, conformément au projet approuvé par la municipalité.

Intérêt annuel : 5 % ou 25 pesetas, payables par coupons trimestriels de 6 p. 25 chacun, les 1er janvier, avril, juillet, octobre, sous déduction de l'impôt *utilidades*.

Amortissement : au pair en 50 ans, sauf décisions contraires de la Municipalité qui se réserve le droit de procéder à des remboursements anticipés si elle le juge utile.

Garanties spéciales hypothécaires : 1° l'annuité encaissée pour taxes sur l'eau d'un produit actuel de 90.000 pesetas ; 2° l'augmentation de perception qui sera obtenue par le service de l'eau et les impôts sur le tout-à-l'égout.

Service financier : Banque Privée Lyon-Marseille.

Les obligations de cet emprunt sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, à partir du 12 mars 1909.

Ville de Stockholm (1908)

Création, en vertu des autorisations des 22 avril 1907 et 7 janvier 1908, sanctionnées par S. M. le Roi de Suède, les 28 juin 1907 et 31 janvier 1908, d'un emprunt de 61.944.500 fr., représenté par 123.889 obligations de 500 fr. 4 %, émises à 495 francs.

Intérêt : annuel, 20 francs, payable par coupons semestriels de 10 francs, les 15 février et 15 août de chaque année.

Amortissement : en 40 ans, du 15 février 1908 au 15 février 1948, par tirages au sort annuels, sous réserve pour la ville de Stockholm de procéder à l'amortissement par rachats au-dessous du pair. L'emprunt est inconvertible pendant les dix premières années, soit jusqu'au 15 février 1918.

La ville de Stockholm prend à sa charge tous les impôts présents et futurs en Suède, et s'engage à payer, pendant la durée de l'emprunt, les taxes fiscales françaises.

La prescription des coupons non présentés à leur échéance sera de dix ans, et, celle des obligations sorties au tirage, de trente ans.

Service financier : Crédit Lyonnais, Banque de Paris et des Pays-Bas.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 mars 1908.

1908 plus haut, 499 50 plus bas, 482 »

Ville de Stockholm

EMPRUNT 3 1/2 0/0 DIFFÉRÉ 1909

Emprunt de 30.555.500 francs autorisé par sanction royale, en date du 23 avril 1909, et représenté par 61.111 obligations 3 1/2 % de 500 francs chacune, émises à 493 francs.

Intérêt annuel : 4 % pendant les huit premières années, le premier coupon étant à l'échéance du 15 décembre 1909 ; à l'expiration des huit premières années, l'intérêt annuel sera de 3 1/2 %. Le paiement de l'intérêt s'effectue par coupon semestriel, les 15 juin et 15 décembre de chaque année.

La Ville de Stockholm prend à sa charge tous les impôts présents et futurs en Suède, et s'engage à payer, pendant la durée de l'emprunt, les taxes fiscales françaises.

Amortissement : en 40 ans, à partir du 15 juin 1909 par tirages au sort annuels, sous réserve pour la Ville de Stockholm de procéder à l'amortissement par rachat au-dessous du pair. L'emprunt est inconvertible pendant les dix premières années, soit jusqu'au 15 juin 1919.

Service financier : Crédit Lyonnais, à Paris.

Les obligations de cet emprunt sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 juillet 1909.

Ville de Varsovie

EMPRUNT 4 1/2 1903

Emission, en vertu d'un décret rendu en Conseil des ministres le 1/13 juin 1903, d'un emprunt de 33 millions de roubles, 4 1/2 %, divisé en obligations de 100, 300, 500 et 1.000 roubles, émises à 270 fr. 70 par 100 roubles.

Coupons payables par semestres les 1/14 avril et 1/14 octobre de chaque année, sous déduction de l'impôt russe sur les valeurs mobilières.

Amortissement : en 67 ans. Depuis le 1/14 janvier 1909 et pendant chacun des 9 semestres suivants, il est amorti pour 98.800 roubles, et, pendant le dixième semestre, pour 98.900 roubles. Pour chaque semestre suivant, il est affecté à l'amortissement : 1° 0,1202 % du montant nominal de la dette obligations; 2° le montant total des intérêts (2,25 %) afférents au capital déjà amorti.

Tirages au sort ayant lieu les 2/15 janvier et 1/14 juillet de chaque année, le premier s'effectuant le 2/15 janvier 1909. Remboursement au pair, 3 mois après le tirage.

Sous réserve d'un préavis de six mois, mais non avant le 1/14 octobre 1915, la municipalité a toujours le droit de comprendre, dans un tirage, un nombre d'obligations supérieur à celui stipulé ou d'appeler au remboursement la totalité de l'emprunt.

Service des coupons et remboursements : à la Caisse Municipale de la ville de Varsovie ; en Russie, dans les Agences du Crédit Lyonnais et dans les succursales de la Banque du Commerce de Varsovie ; aux Agences du Crédit Lyonnais en France, à Genève et à Bruxelles ; à Berlin, à la Deutsche Bank.

Coupures : 100, 300, 500 et 1.000 roubles.

Les obligations de cet emprunt sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 20 mai 1905.

1905	plus haut,	255	plus bas,	184
1906	—	220	—	178
1907	—	210	—	189
1908	—	228	—	203

Ville de Venise

EMPRUNT 1869

Emission, à divers prix, de 390.000 obligations libérées et au porteur de 30 lires chacune, divisées en 15.600 séries de 25 titres, ne donnant droit à aucun intérêt, mais remboursables en 50 années (de 1869 à 1919) par voie de tirages au sort.

Deux tirages par an, les 30 juin et 31 décembre, donnant lieu à remboursement les 1er novembre et 1er mai. A chacun de ces tirages, il sort un tel nombre d'obligations, que toutes devront être amorties en 1919 ; le minimum de remboursement pour chacune d'elles est de 30 lires tandis que le maximum oscille de 10.000 lires à 100.000 lires.

Du 31 décembre 1907 au 30 juin 1918 : en décembre, 1 obligation à 20.000 lires, 1 à 500, 3 à 250, 12 à 100, 28 à 50 et 4.705 à 30. — En juin : 1 à 10.000, 1 à 500, 3 à 150, 8 à 100, 32 à 50 et 5.055 à 30.

Pour les 2 tirages ; 394 séries, 9.850 obligations.

Le 31 décembre 1918 : 1 obligation à 100.000 lires, 1 à 2.000, 3 à 250, 20 à 100, 55 à 50 et 1.925 à 30.

Le 30 juin 1919, 1 obligation à 32.000 lires, 1 à 2.000, 3 à 1.000, 15 à 100, 55 à 50 et 4.125 à 30.

Pour les 2 tirages : 248 séries, 6.200 obligations.

Service des remboursements : sous déduction de l'impôt et d'une commission, et au change du papier-monnaie italien, officieusement chez M. S. Propper, 5, rue Saint-Georges.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	35		plus bas,	21
1902	—	38	50	—	12
1903	—	36		—	30
1904	—	39		—	30
1905	—	36		—	30
1906	—	35		—	29
1907	—	35		—	30
1908	—	33		—	22

Ville de Vienne

EMPRUNT 4 0/0 1902

Emission, en vertu de la résolution du Conseil municipal du 27 décembre 1901 et de la loi du pays de la Basse-Autriche du 20 février 1902, d'un emprunt de 285 millions de couronnes, soit 299.250.000 fr. divisé en 300.000 obligations, comprenant 6.000 séries de chacune 50 obligations, d'une valeur nominale de 400 couronnes ou 420 fr.

Le dit emprunt est productif d'un intérêt de 4 % payable par semestres, les 2 janvier et 1er juillet de chaque année.

Amortissement : en 90 années au plus, au moyen de tirages effectués six mois avant la date de remboursement indiquée au tableau d'amortissement imprimé au dos du titre. A partir du 1er janvier 1912, la Ville a le droit d'accroître le nombre des obligations à amortir d'après le tableau, comme d'appeler au remboursement la totalité de l'emprunt, sous préavis de trois mois avant une échéance semestrielle de coupons.

Le capital et les intérêts sont payables sans aucune retenue d'impôts autrichiens présents ou futurs, sur le pied de 105 francs pour 100 couronnes à Vienne, Berlin, Francfort, Paris, Lyon, Amsterdam, Bruxelles, Zurich, Bâle, Genève, Londres et New-York.

Service des coupons et remboursements : à Paris, au Crédit Lyonnais et à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Les obligations de cet emprunt sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 29 juin 1905.

1905	plus haut,	426		plus bas,	420
1906	—	428	50	—	417
1907	—	421		—	408
1908	—	416		—	403

Ville de Zurich

EMPRUNT 3 1/2 0/0 1894

Création, le 7 avril 1894, d'un emprunt de 15 millions de francs divisé en 200 séries de 100 obligations de 500 francs et 50 séries de 100 obligations de 1.000 francs l'une.

Intérêt annuel : 3 1/2 % payable par semestres échéant les 31 mai et 30 novembre de chaque année.

Amortissement : en 39 ans, à partir de 1895, par tirages de séries en mai pour remboursement le 30 novembre suivant. Droit de remboursement anticipé de tout ou partie de l'emprunt, depuis 1901.

Service des coupons : à Paris, à la Banque Suisse et Française. Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces titres sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 octobre 1894.

1901	plus haut,	505	plus bas,	470
1902	—	520	—	485
1903	—	518 50	—	485
1904	—	510	—	485
1905	—	510	—	489
1906	—	510	—	470
1907	—	510	—	465
1908	—	504	—	458

LE

MOUVEMENT FINANCIER

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi

G. ROBINSON, banquier

Directeur

♣ ♣ ♣

ABONNEMENTS :

	UN AN	SIX MOIS		UN AN	SIX MOIS
FRANCE. . .	**4** fr.	**2** fr. **50**	ETRANGER. .	**6** fr.	**3** fr. **50**

Les Abonnements partent du 1er de chaque mois

ON S'ABONNE :

1° Sans frais dans tous les bureaux de poste ;

2° En adressant à l'Administration du Journal le montant en mandats-poste ou en bons de poste.

Adresse télégraphique : NOSNIBOR-PARIS

TÉLÉPHONE **116-92**

Bureaux : 9, Rue Le Peletier, PARIS

ASSURANCES

Compagnie l'Assurance Hypothécaire

Société anonyme française d'assurances à primes fixes, définitivement constituée le 15 novembre 1900.

Objet : garantir le remboursement intégral ou partiel des prêts hypothécaires, suivant que ces prêts auront été assurés en totalité ou en partie.

Siège social : 22, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris.

Durée : 99 ans, du 15 novembre 1900.

Capital social : 1 million de francs, divisé en 10.000 actions de 100 fr. chacune. Le capital peut être porté à 15 millions. Il existe en outre 5.000 parts de fondateurs, lesquelles ont été attribuées à MM. Mariette et Bioche en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, possédant chacun 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : au plus tard en juin. Une voix par 5 actions, maximum 10 voix. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 20 % pour constitution d'un fonds de réserve ; 5 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil ; 50 % aux actionnaires ; 40 % aux parts.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. d'Allemagne, Chavot, de Bonardi du Menil, P.-L. Mariette, P. Bioche.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 août 1906.

Années	cours		Bénéfices nets	Dividendes
	plus haut	plus bas		
1901	»	»	33.000	5
1902	»	»	165.000	5
1903	»	»	215.000	5
1904	»	»	49.000	5
1905	»	»	94.000	5
1906	108	100	78.000	5
1907	110	105	63.000	5
1908	107	88		

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr, c.
Caisse espèces, titres et valeurs en dépôt	285.186 67	Capital.	1.000.000 »
Actionnaires (capital non versé).	542.250 »	Créditeurs divers.	106.709 64
Mobilier	14.452 25	Profits et pertes	63.264 39
Loyer d'avance et Cie Edison. .	5.280 »	Primes à recevoir en 1908 et années suivantes.	682.761 43
Débiteurs divers	177.659 11		
Frais de 1er établissement. . .	145.146 »		
Primes à recevoir en 1908 et années suivantes	682.761 43		
	1.852.735 46		1.852.735 46

La Fondiaria

COMPAGNIA ITALIANA DI ASSICURAZIONI A PREMIO FISSO

CONTRO L'INCENDIO

(FONDIARIA-INCENDIE)

Société anonyme italienne autorisée par décret royal du 6 avril 1879.

Objet : assurer et réassurer contre l'incendie toutes les propriétés mobilières ou immobilières que le feu peut détruire ou endommager ; assurer et réassurer également les dommages résultant des effets de la foudre, de l'explosion du gaz ou des appareils à vapeur, qu'il y ait ou non incendie ; assurer et réassurer contre les risques dépendant des locations spécifiées dans les articles 1589 et 1590 du code civil, contre les réclamations dérivant des articles 1151, 1152, 1155, 1577 du même code.

Siège social : Florence, 6, place Victor-Emmanuel.

Durée : 60 années, du 6 avril 1879.

Capital social : 8 millions de lire entièrement versé, divisé en 80.000 actions de 100 lire libérées et au porteur.

Conseil d'administration : 14 membres propriétaires de 500 actions, nommés pour deux ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : dans le courant de mai.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant

libéré des actions. Sur l'excédent : 10 % aux administrateurs; 75 % aux actionnaires et 15 % à la réserve pour compléter éventuellement les dividendes futurs.

Service financier : Banque Commerciale Italienne; Banque de Paris et des Pays-Bas.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. T. Corsini, J. Balduino, J. Bastogi, A. Borgheri, E. Cora, J. Digerini-Nuti, E. Franchetti, J. Franco, C. Mangili, L. Strozzi, J. Tanari, L. Torlonia, C. Trèves, J. Zabban, M. I. Grossmann.

Les actions de cette compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	115	100	608.000	6 50
1902	125	115	544.000	6 50
1903	pas de cours		608.000	6 75
1904	125	110	615.000	7 »
1905	165	140	774.000	8 50
1906	180	175	773.000	8 50
1907	199	180	778.000	8 50
1908	195	180	785.000	8 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	Lire	PASSIF	Lire
Prêts hypothécaires sur immeubles	350.535 53	Capital social (80.000 actions de 100 lire chacune) entièrement versé	8.000.000 »
Immeubles situés dans le royaume	5.575.402 03	Réserve statutaire	1.600 000 »
Valeurs diverses	7.229.974 12	Fonds spécial de prévoyance (art. 58 des Statuts)	654.709 43
Valeurs du fonds spécial de prévoyance	654.695 73	Réserve pour compléter éventuellement les dividendes futurs	117.308 05
Caisse	133.128 78	Réserve pour créances douteuses	30.000 »
Mobilier	14.455 40	Réserve de primes pour risques en cours au 31 décembre 1908	1.583.994 28
Débiteurs divers	1.444.583 37	Réserve pour sinistres à régler au 31 décembre 1908	2.054.197 22
		Dividendes antérieurs restant à payer	27.742 25
		Créditeurs divers	523.837 13
		Solde (bénéfice de l'exercice)	810.986 60
	15.402.774 96		15.402.774 96

La Fondiaria

COMPAGNIA ITALIANA DI ASSICURAZIONI SULLA VITA

A PREMIO FISSO

(FONDIARIA-VIE)

Société anonyme italienne autorisée par décret royal du 10 mai 1880.

Objet : les assurances sur la vie humaine à primes fixes et les constitutions de rentes viagères, simples, différées, temporaires, sur une ou plusieurs têtes, réunies ou séparées, ou dépendant d'un ordre quelconque de survivance ;

Les achats de rentes viagères, d'usufruits, de nues propriétés ;
Les prêts viagers sur garanties hypothécaires ou autres ;
Les réassurances ou coassurances.

Siège social : Florence, 6, place Victor-Emmanuel.

Durée : 99 ans, du 10 mai 1880.

Capital social : 25 millions de lire divisé en 100.000 actions au porteur de 250 lire, libérées de 125 lire.

Conseil d'administration : 12 membres nommés pour deux ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : dans le courant de mai. Une voix par chaque action, maximum 2.000 voix.

Répartition des bénéfices : sur les bénéfices nets, il est fait un prélèvement de 0,10 % du capital des immeubles pour fonds de prévoyance pour moins-value des dits immeubles. Sur le surplus des bénéfices il est fait un autre prélèvement de 5 % pour la réserve.

Après, il est attribué aux actionnaires une somme représentant 5 % des sommes versées sur les actions.

L'excédent des bénéfices est réparti après un prélèvement de 25.000 lire pour réserve spéciale de prévoyance pour éventualités diverses, savoir : 10 % aux administrateurs et 90 % aux actionnaires à titre de dividende. Mais sur les bénéfices à répartir, il peut être créé, par décision de l'Assemblée générale et sur la proposition du Conseil, des réserves spéciales et supplémentaires.

Service financier : Banque Commerciale Italienne; Banque de Paris et des Pays-Bas.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. P. Grocco, J. Balduino, P. Baragiola, P. Bastogi, M. Da Passano, A. Richard, H. Scalini, P. Stromboli, L. Torlonia, G. Trèves, C. Mangili, J. Tanari.

Les actions de cette compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

Années	cours plus haut	cours plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	105	100	738.000	6 50
1902	115	110	703.000	6 50
1903	180	110	753.000	6 75
1904	170	130	773.000	7 »
1905	155	150	890.000	8 »
1906	175	165	948.000	8 50
1907	190	175	949.000	8 50
1908	201	190	951.000	8 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	lire	PASSIF	lire
Actionnaires (moitié du capital à verser)	12.500.000 »	Capital social (100.000 actions de 250 lire chacune, dont moitié versé)	25.000.000 »
Prêts hypothécaires sur immeubles	3.134.619 24	Réserve statutaire	954.546 12
Immeubles situés dans le royaume	16.890.232 19	Réserves de prévoyance (art. 70 des Statuts) et diverses	642.302 78
Rente italienne et valeurs diverses	32.343.534 97	Réserves d'assurances	41.728.283 »
Nues propriétés et usufruits	769.451 85	Sinistres et polices arrivées à terme, à régler	930.312 32
Prêts sur polices	4.015.745 75	Participation des Assurés	470.930 71
Caisse et Banquiers	567.150 71	Dividendes antérieurs restant à payer	11.937 75
Agences générales de la Compagnie	305.641 47	Réassureurs	25.128 13
Primes échues et non recouvrées	489.233 66	Créditeurs divers	804.707 72
Intérêts échus sur valeurs	416.580 49	Solde (bénéfices de l'exercice)	976.754 27
Mobilier	14.593 93		
Débiteurs divers	98.118 90		
	71.544.903 10		71.544.903 10

Le Secours

COMPAGNIE D'ASSURANCES CONTRE LES ACCIDENTS

Société anonyme française, définitivement constituée le 8 mars 1880, modifiée les 28 avril 1882, 9 juin 1894, 15 mai 1899 et 9 mai 1903.

Objet : L'assurance spéciale contre les accidents de chemins de fer et ceux de voyage par mer pouvant atteindre les personnes ;

2° L'assurance individuelle ou collective contre les accidents de toute nature pouvant atteindre les personnes et provenant de causes extérieures involontaires ;

3° L'assurance contre les accidents matériels de toute nature pouvant atteindre les objets ou les valeurs ;

4° L'assurance contre la perte des objets ou des valeurs pendant leur transport d'un lieu à un autre, et contre toutes les avaries que peut occasionner le transport ;

5° L'assurance contre les pertes de toute nature pouvant résulter de chômage par suite d'incendie, d'explosion ou de tous autres accidents ;

6° L'assurance de la responsabilité civile pouvant résulter de tous les accidents corporels et matériels ;

7° La réassurance des mêmes risques par voie de cession ou d'acceptation.

8° L'assurance de toutes les conséquences pécuniaires des accidents du travail, prévues par la loi du 9 avril 1898 ou toutes autres lois sur la matière.

Siège social : 15, rue des Pyramides.

Durée : 90 ans, du 8 mars 1880.

Capital social : à l'origine, 10 millions, divisé en 20.000 actions de 500 francs libérées du quart; par décision de l'Assemblée générale du 9 mai 1903, ce capital a été réduit à 6 millions, divisé en 20.000 actions de 300 francs, libérées du quart.

Les actions sont nominatives, leur transfert s'opère en vertu d'une inscription sur les registres de la Compagnie et par la remise de titres nouveaux extraits du registre à souche, lesquels sont signés par le directeur et un administrateur.

Conseil d'administration : neuf membres au plus et sept au moins, nommés pour six années et propriétaires de 25 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : Les actionnaires possédant au moins 5 actions depuis trois mois révolus font seuls partie de l'Assemblée, qui est tenue chaque année avant fin décembre.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, prélèvements en faveur des réserves spéciales et fonds de prévoyance, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 10 % au Conseil, 90 % aux actionnaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. D. Gand, E. Maneuvrier, V. de Sainte-Marie, Ed. Troplong, H. Gaillochet, A. Béchu, J. Wallut.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 1er juillet 1898.

Années	COURS plus haut	plus bas	Bénéfices	Dividendes
1902	180	165	163.000	5 »
1903	190	170	202.000	6 51
1904	170	142	199.000	6 51
1905	170	135	222.000	7 03
1906	190	180	198.000	7 29
1907	180	170	205.000	7 81
1908	170 seul cours	»	236.000	8 85

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr.
Actionnaires	4.500.000 »	Capital	6.000.000 »
Portefeuille	7.672.567 60	Assurances : montant des contrats souscrits	45.323.895 »
Valeurs en nantissement d'agents	114.565 »	Cautionnements d'agents	361.165 »
Caisse, Dépôts, Avances sur sinistres, etc	1.252.354 04	Réserves	8.040.519 92
Primes à recouvrer	969.872 05	Créanciers divers	73.791 55
Avances sur commissions	95.000 »	Dividende	177.083 32
Commissions sur primes loi, payées d'avance	59.505 »	Prélèvements statutaires	5.787 04
Premier établissement	1.000 »	A reporter	3.516 86
Mobilier, matériel	1.000 »		
Portefeuille « Confiance » et « Secours »	45.324.895 »		
	59.990.758 69		59.990.758 69

Le Soleil-Sécurité Générale et Responsabilité Civile Réunis

COMPAGNIE D'ASSURANCES

A PRIMES FIXES CONTRE LES ACCIDENTS

Société anonyme autorisée par décret du 11 novembre 1865, transformée les 11 avril et 18 mai 1876, modifiée les 3 juillet 1880 et 16 mai 1899.

Objet : 1° L'assurance contre les accidents corporels de toute nature, provenant d'une cause violente extérieure et involontaire ;

2° L'assurance de la responsabilité civile pouvant résulter d'accidents professionnels, causés à des ouvriers et employés ou à des tiers ;

3° L'assurance contre les accidents de chevaux et voitures ;

4° L'assurance contre les accidents et dégâts causés par les véhicules à traction mécanique ;

5° L'assurance des marchandises transportées par les véhicules assurés ;

6° La réassurance des mêmes risques par voie de cession ou d'acceptation.

Siège social : 23, rue Mogador, Paris.

Durée : 30 années du 18 mai 1876, prorogée de cinquante années jusqu'au 18 mai 1926.

Capital social : 10 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 500 francs libérées de 125 francs nominatives ; la négociation s'en opère par voie de transfert, et chaque mutation donne lieu à la délivrance d'un certificat nouveau.

Le cessionnaire doit être agréé par le Conseil d'administration.

Conseil d'administration : neuf membres nommés pour quatre ans, et propriétaires de 50 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mai. Une voix pour cinq actions, maximum dix voix.

Répartition des bénéfices : sur le bénéfice net, il est fait un prélèvement de 20 % pour former le fonds de réserve limité à 2 millions.

Sur le surplus, il est alloué aux actionnaires une somme représentant l'intérêt à 5 % l'an du capital versé.

L'excédent est réparti de la manière suivante : 1° 10 % au Conseil d'administration ; 2° 5 % au directeur ; 3° 5 % au personnel des employés ; 4° 80 % à la distribution d'un dividende aux actionnaires

Service des coupons : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Ernest Caron, Léon Labbé, Albert Labouret, Léon Lefébure, Marcilhacy, Sohier, de Villiers, P. de Lamberterie, H. de Lestrange.

Les actions de cette compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	cours plus haut	cours plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1902	565	510	767.000	27 »
1903	600	525	809.000	28 »
1904	575	530	822.000	29 »
1905	560	530	765.000	29 »
1906	660	630	815.000	30 »
1907	600	550	708.000	28 »
1908	575 seul cours		707.000	28 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr	c.	PASSIF	fr.	c.
Actions : Capital non appelé .	7.500.000	»	Actions : Capital social. . . .	10.000.000	»
Immeubles :			Réserve statutaire	2.000.000	»
7, cité d'Antin	247.255	85	Fonds de prévoyance.	132.784	38
23, rue Mogador.	657.421	60	Réserve pour éventualités. . .	970.000	»
Rentes françaises 3 % (160.446).	5.612.406	75	Capitaux des rentes viagères et temporaires.	121.273	75
Obligations de Chemins de fer français (7.825).	3.326.564	32	Réserve de révision	244.450	75
Rente Belge 3 % (4.500). . . .	149.739	80	Fonds de prévoyance du personnel	253.378	68
Nues propriétés de 826 francs de rente 3 %	8.898	40	Intérêts et dividendes arriérés.	40.416	05
Espèces en caisse, Banque de France et banquiers. . . .	169 625	72	Cautionnements des Agents. .	329.000	»
Effets à recevoir	3.577	35	Rentiers (arrérages de rentes échues).	9.315	95
Quittances à encaisser	13.993	65	Primes précomptées.	678.355	»
Compte général des Agences .	171.898	71	Provisions des assurés	819.855	60
Intérêts acquis au 31 décembre 1908	82.679	25	Comptes courants divers . . .	245.950	60
Avances à l'Etat (Impôt sur dividende 1908).	13.440	»	Sinistres restant à régler . . .	1.405.617	50
			Prélèvement statutaire	108.747	08
			Intérêts et dividendes 1908 . .	560.000	»
			Solde du compte de Profits et Pertes.	38.356	06
	17.957.501	40		17.957.501	40

DEUTSCHE BANK

Capital : 200 millions de Mark — Réserves : 103,7 millions de Mark

Dividendes distribués 1899-1908 : 11, 11, 11, 11, 11, 12, 12, 12, 12, 12 %

SIÈGE SOCIAL :

BERLIN, W. Behrenstrasse, 9-13

SUCCURSALES :

Augsbourg, Brême, Dresde, Francfort-s/-Mein, Hambourg
Leipzig, Meissen, Munich,
Nuremberg, Wiesbade, Constantinople, Londres.

COMPTES COURANTS-DÉPÔTS D'ARGENT A VUE OU A TERME.

Ordres de Bourse sur les Marchés allemands et étrangers.

AVANCES SUR TITRES.

Garantie contre les risques de remboursement.

DÉPÔTS DE TITRES.

ACHAT & VENTE DE LETTRES DE CHANGE & DE CHÈQUES.

Paiements et émission
de lettres de crédit sur tous les pays.

LOCATION DE COFFRES-FORTS.

Tous les détails relatifs aux conditions d'ouverture de comptes, etc., seront communiqués sur demande.

Pour faciliter
les recherches
de ses Lecteurs
et Abonnés :: ::

Mensuellement

LA COTE DESFOSSÉS

Édite la

TABLE DES MATIÈRES

☞ ☞ publiées
pendant le mois
écoulé.

BANQUES

ET

SOCIÉTÉS DE CRÉDIT

Banque de Commerce de l'Azoff-Don

Société anonyme russe constituée suivant statuts approuvés par l'Empereur de Russie, le 12/24 juin 1871, modifié les 24 août 1884, 17 mai 1885, 12 juin 1889, 24 novembre 1898, 4 mai 1899, 9 juin 1900, 12 juin 1903, 16 août 1903, 5 décembre 1905 et 26 mai 1906.

Objet : escompte de tous effets de commerce ; avances sur titres, sur métaux précieux, marchandises, warrants, connaissements, etc.; toutes opérations courantes de banque et de change en Russie et à l'étranger ; achats et ventes de titres pour comptes de la Banque ou de tiers ; ventes de marchandises à commission ; participations à tous emprunts de l'Etat, de villes ou de sociétés ; dépôts à terme ou à vue, dépôts en comptes courants, etc.

Durée : illimitée.

Siège social : à St-Pétersbourg.

Capital social : à l'origine, 3.000.000 de roubles, divisé en 12.000 actions de 250 roubles chacune, réduit aux termes de l'arrêté émis par le Conseil de l'Empire et sanctionné par l'Empereur en date du 13 juin 1883, à 2.000.000 de roubles, par l'amortissement de 4.000 actions au moyen de l'échange de 12.000 actions contre 8.000 actions émises au même prix nominal de 250 roubles, et porté, par de nouvelles émissions, à 20.000.000 de roubles, représenté par 80.000 actions de 250 roubles chacune.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en avril. Une voix par 25 actions, deux voix par 75 actions, trois voix par 150 actions, quatre voix par 250 actions, cinq voix par 400 actions et au-dessus.

Répartition des bénéfices : 10 % à la réserve. L'excédent, lorsqu'il ne dépasse pas 8 % du capital de fondation, est réparti entièrement aux actions à titre de dividende ; lorsque l'excédent dépasse 8 %, 12 % du surplus sont répartis comme gratification entre les employés. L'assemblée générale décide de la répartition des 88 % restant.

Service financier : Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts.

ADMINISTRATEURS

MM. B. Wedensky, J.-J. Djamgarow, E.-N. Alafouzow, P. Chessin, M. Fedoroff, A. Kaminka, A. Mantacheff, P. Obolonsky, S. Pollack, P. Solodovnikoff, de Rikorwsky.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 8 novembre 1906.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes	
—	—	—	—	—	
			roubles	%	roubles
1903	»	»	1.371.000	16	40
1904	»	»	1.698.000	16	40
1905	»	»	1.773.000	16	40
1906	1570	1480	2.198.000	16	40
1907	1570	1268	2.942.000	16	40
1908	1460	1235	3.130.000	16	40

BILAN AU 1er JANVIER 1909

ACTIF	roubles	PASSIF	roubles
Caisse et Banques.	9.727.773 89	Capital social 80.000 actions .	20.000.000 »
Escompte d'effets, de coupons et de titres amortis.	61.175.340 51	Capital de réserve ordinaire .	10.000.000 »
		— — spécial. . .	2.150.000 »
Avances contre nantissements de fonds publics	2.573.372 35	Fonds d'amortissement des immeubles	519.636 35
Avances contre nantissements de marchandises, connaissements, lettres de voiture et effets garantis par des biens ruraux	6.704.050 17	Comptes courants avec service de chèques.	66.372.284 63
		Dépôts à vue et à termes fixes.	17.696.780 57
Comptes spéciaux nant's . . .	38 487.170 27	Réescompte et comptes spéciaux à la Banque de l'Etat.	2,042.923 98
Fonds publics appartenant à la Banque.	12.827.697 67	Correspondants.	31.469.870 97
		Effets reçus à l'encaissement .	24.210.474 64
Traites sur l'Etranger et monnaies étrangères	745.721 30	Comptes des Succursales avec le Siège social	25.286.568 82
Correspondants.	23.669.958 76	Impôt sur comptes courants et spéciaux	201.149 16
Effets remis à l'encaissement.	5.418.798 84	Intérêts à payer sur dépôts . .	371.689 33
Compte du Siège social avec les Succursales.	25 286.568 82	Intérêts perçus en faveur de l'exercice 1909	1.149.651 50
Effets en souffrance évalués à 1 rouble chacun	2.869 »	Sommes transitoires	6.058.479 95
		Dividende non prélevé	6.920 »
Immeubles et installation . .	4.011.762 66	Reliquat des bénéfices des années précédentes	320.563 77
Portefeuille d'effets en commission.	18.791.675 80	Bénéfice net de l'exercice 1908.	3.130.235 55
Sommes transitoires	1.563.869 15		
	210.986.629 22		210.986.629 22

Banque Centrale Française

Société anonyme française, définitivement constituée le 16 décembre 1905.

Objet : faire pour elle-même, pour le compte de tiers ou en participation, en France et à l'étranger, toutes opérations de banque, d'escomptes, d'avances, de crédit et de commissions, toutes souscriptions, soumissions et émissions et généralement toutes les opérations, sans exception, financières, industrielles, commerciales, mobilières et immobilières, des maisons de banque et des établisse-

ments de crédit ; et de faire également, notamment sous forme de fondation de Sociétés, toutes opérations et entreprises pouvant intéresser l'industrie, le commerce ou la banque, ou s'y rattachant directement ou indirectement.

Siège social : 15, rue du Helder, Paris.

Durée : 30 ans, à compter du 16 décembre 1905.

Capital social : 3 millions de francs, divisé en 12.000 actions de 250 francs chacune.

Il existe également 3.000 parts de fondateur, sans désignation de valeur nominale, remises aux souscripteurs primitifs, à raison d'une part pour quatre actions souscrites.

Conseil d'administration : 2 à 7 membres nommés pour 6 ans et propriétaires chacun d'au moins 100 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 20 actions, maximum 50 voix. Dépôt des titres sept jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % d'intérêt aux actions sur leur montant versé. Sur le surplus, et sauf prélèvements pour réserves spéciales, 70 % à toutes les actions, 10 % au Conseil et 20 % aux parts.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Voirin, B. Van Veerssen, L. de Montreuil, E. Henry.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 janvier 1907.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS			DIVIDENDES	
Années	plus haut	plus bas	plus haut	plus bas	Bénéfices	par action	par part
1906	»	»	»	»	620.000	25	25
1907	474	360	515	225	627.000	25	25
1908	439	398	275	260	470.000	25	17 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Espèces en caisse et dans les banques	1.726.889 05	Capital.	3.000.000 »
Portefeuille.	3.337.148 75	Réserve légale	62.358 65
Comptes courants débiteurs. .	25.380 10	— spéciale	172.562 50
Participations.	190.190 85	Comptes courants créditeurs .	1.430.957 80
		Solde reporté.	139.727 »
		Bénéfices nets	470.002 80
	5.279.608 75		5.279 608 75

Banque de Cochinchine

Société anonyme française définitivement constituée le 17 décembre 1907.

Objet : La Société se propose d'associer les capitaux français, annamites et chinois, à l'œuvre commune du développement agricole, industriel et commercial de l'Indo-Chine ; d'étendre ses opérations à la Chine, en participation avec ses co-intéressés chinois. Elle a plus spécialement en vue l'escompte des billets ou effets ; les prêts hypothécaires ; les prêts et avances sur titres et valeurs ; la création de magasins généraux ; la formation ou participation à la formation de sociétés de toutes sortes ; la réception de dépôts à intérêts.

En général toutes entreprises pouvant intéresser l'industrie et le commerce en France, aux colonies et à l'étranger et principalement en Indo-Chine.

Siège social : 28, rue Saint-Georges, à Paris.

Durée : 75 ans, du 17 décembre 1907.

Capital social : 5 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 250 francs chacune.

Il a été créé en outre 40.000 parts bénéficiaires attribuées à la ***Banque Coloniale et de Travaux Publics*** et à M. Noël Pardon, en représentation de leurs apports.

Conseil d'administration : 5 à 12 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires chacun de 50 actions. Le nombre des administrateurs pourra être porté à 15 si trois membres au moins résident en Indo-Chine.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : le troisième lundi d'octobre, sans convocation ; 1 voix par 25 actions, sans qu'un actionnaire puisse avoir un total de voix supérieur au tiers du nombre de voix correspondant à la totalité du capital social. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion, ce délai pourra être réduit par le Conseil.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 10 % (prélèvement facultatif) pour constituer une réserve de prévoyance, le montant de cette réserve ne pouvant dépasser le quart du capital social ; 7 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 10 % au Conseil et, sur le solde : 60 % aux actions et 40 % aux parts.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Dubard, V. Begerem, N. Pardon, Th. Léthel, G. Collart, Tjia-Mah-Yan, L. Francq, Schneegans, F. de Romena.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 mars 1908.

1908 plus haut, 275 » plus bas, 260 »

Banque Nationale d'Egypte

Société anonyme égyptienne, définitivement constituée le 25 juin 1898, modifiée les 8 avril 1899, 21 avril 1903, 20 juin 1904, 24 mai 1905 et 14 avril 1906.

Objet : Emettre des billets remboursables au porteur et à vue, faire des avances aux cultivateurs pour les frais de semence et de culture nécessaires aux récoltes de l'année, avec ou sans gage ; faire des prêts et avances au Gouvernement, aux municipalités ou aux établissements publics, aux clauses et conditions des contrats à intervenir, escompter des traites, billets à ordre, et plus généralement tous documents ou titres de crédit payables en Egypte dont l'échéance ne dépassera pas un an ; la Banque ne négociera ni n'escomptera de traites ou mandats sur l'étranger à plus de 90 jours de vue ou de 120 jours de date.

Siège social : au Caire.

Durée : 50 ans, du 25 juin 1898.

Capital social : à l'origine £ 1.000.000 divisé en 100.000 actions de £ 10 chacune, porté par émissions successives à £ 3.000.000 et divisé en 300.000 actions de £ 10 chacune.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : du 15 février au 15 avril. Une voix par vingt actions, dépôt 5 jours avant la réunion.

Conseil d'administration : de 12 à 22 membres, nommés pour 5 ans et propriétaires de 100 actions.

Répartition des bénéfices : 4 % du montant libéré des actions, 10 % à la réserve ordinaire. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'Administration, 90 % aux actions.

Service financier : à l'agence de la Banque à Londres, 4-5, King William Street, et au siège social en Egypte.
Les titres doivent se livrés timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. F.-T. Rowlatt, J.-I. Aghion, E.-A. Benachi, M. Cattaui Bey, E.-W. Percival Foster, Harari Pacha, J. de Ménasce, H. Milton, Boghos Pacha Nubar, W. Pelizaeus, A. Ralli, J. Rolo, M. Salvago, R. Suares, C. de Tschudi, A. Zervudachi, L. Suarès.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 janvier 1908.

Années	COURS — Plus haut	COURS — Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1907	»	»	£ 296.164	18 Sh
1908	570	465	269.200	18

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	livres		PASSIF	livres.	
Titres d'Etat et titres garantis par le gouvernement égyptien	1.908.937	8	Capital : 300.000 actions de £ 10.	3.000.000	»
Titres divers	37.652	15	Réserve :		
Comptes courants	293.425	»	Ordinaire L. E. 173.977.816		
Avances sur marchandises	743.487	4	Extraordinaire 1.114.287.783		
Avances sur titres locaux et étrangers	2.031.534	1	Spéciale 237.803.459	1.565.199	»
Avances sur d'autres garanties	619.204	16	Comptes courants dépôts et autres	4.364.575	7
Effets sur l'étranger	1.144.601	5	Tribunaux mixtes	460.595	2
Effets sur l'Egypte	432.240	11	Ministère des finances	1.669.799	15
Effets à l'encaissement	34.027	6	Ministère compte spécial	88.411	4
Immeubles, mobilier, etc.	248.023	1	Gouvernement du Soudan	207.934	4
Placements à courte échéance	1.718.216	17	Administration des chemins de fer et télégraphes	228.097	5
Comptes banquiers	360.623	5	Armée égyptienne	23.350	»
En caisse :			Comptes banquiers	123.913	16
Billets de banque L. E. 495.544.500			Chèques et effets à payer	257.588	16
Espèces 2.094.396.336			Réescompte du Portefeuille	12.159	16
	2.656.349	11	Caisse de prévoyance du personnel	10.863	3
			Dividendes non payés	5.781	2
			Solde du compte de Profits et Pertes	190.054	9
	12.228.323	6 4		12.228.323	6 4

Banque Franco-Espagnole

(El Banco Franco-Español)

Société anonyme espagnole, constituée le 10 juillet 1906.

Objet : la réalisation de toutes opérations propres aux banques de placements de fonds et valeurs mobilières, par émission publique ou autrement ; celles des banques de crédit, de reports et d'escompte, ainsi que la promotion et l'organisation de toutes sortes d'entreprises commerciales, industrielles, agricoles, de travaux publics, mobilières, financières et autres d'une nature analogue. La Banque, en un mot, pourra faire toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

Siège social : 21, calle del Barquillo, à Madrid.
Succursale à Paris, 1, rue Saint-Georges.

Durée : 99 ans.

Capital social : 20 millions de pesetas or, divisé en 80.000 actions de 250 pesetas-or chacune.

Il a été créé, en outre, 800 parts de fondateur, sans désignation de valeur nominale, remises au groupe financier qui a souscrit le premier capital émis par la Société.

Conseil d'administration : 5 à 20 membres, propriétaires de 100 actions ou de 4 parts de fondateur.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant le 1er novembre ; une voix par 50 actions. Dépôt des titres, 8 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % d'intérêt aux actions. Sur l'excédent, 10 % au Conseil d'administration, 25 % aux parts et le reste aux actions.

Service financier : à Paris, à la Succursale.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Ungauer, M. Liontel, A. Manigne, C. de Verneuil, G. Auburtin.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 novembre 1906.

Années	COURS plus haut	plus bas	Dividendes
1906	267	255	»
1907	330	266	25
1908	329	12	»

BILAN AU 30 JUIN 1909

ACTIF	Pesetas	PASSIF	Pesetas
Actions en portefeuille	10.166.750 »	Capital.	20.000.000 »
Caisse et Banque	9.327 31	Fonds de réserve	60.537 78
Succursale de Paris	98.900 17	Second fonds de réserve volontaire	296.803 65
Débiteurs divers	25.306 09	Comptes courants.	1.200.616 71
Portefeuille.	51.279 80	Créditeurs divers..	69.159 93
Comptes courants divers . . .	4.530.601 »	Comptes litigieux.	4.530.000 »
Crédit Minier : créance affirmée	7.046.233 98	Parts syndicales (liquidation de la faillite du Crédit Minier	1.068.958 »
— créance non affirmée	1 »	Syndic du Crédit Minier (avances)	843.606 64
Frais de premier établissement	692.344 65		
Mobilier	68 493 »		
Profits et pertes	4.180 428 05		
	26.869.666 »		26.869.666 »

Banque Franco-Tunisienne de Prêts Mobiliers et Monts-de-Piété de Tunisie

Société anonyme tunisienne, définitivement constituée le 30 décembre 1905.

Objet : 1° Acquérir de la Société actuelle des Monts-de-Piété de Tunisie, dont le siège est à Paris, rue Choron, n° 9, et précédemment rue Laffitte, 45, le bénéfice des décrets et avantages qu'ils comportent, accordés à M. A. Daninos, par le bey de Tunis, concédant : la création sur le territoire de la Tunisie, sauf à Kairouan, de tous établissements ayant pour but de faire des prêts sur gages, sur toutes valeurs mobilières, et promettant de ne donner à aucune personne de décret l'autorisant à établir une institution du même genre pendant une durée expirant le 13 août 1929 ; l'acquisition de la clientèle, du matériel, de l'outillage, de l'agencement, des contrats de la Société cédante ; 2° l'exploitation des avantages résultant des décrets beylicaux mentionnés plus haut, et, par suite, les opérations de prêts sur toutes valeurs mobilières, à l'exclusion de

tous biens immobiliers, sauf pour les immeubles nécessaires aux services de la Société, avec droit pour la Société de se procurer des fonds, soit par émission d'obligations, soit par bons de caisse ; soit encore par voie de compte-courant ou réescompte de gages et nantissements dans des établissements de crédit. Toutes opérations de bourse, soit au comptant, soit à terme, étant absolument interdites à la Société.

Siège social : 58, rue de Naples, à Tunis (Tunisie).

Durée : expirant le 13 août 1929.

Capital social : à l'origine 400.000 francs, divisé en 4.000 actions de 100 francs chacune, toutes souscrites en numéraire. Par décisions des assemblées extraordinaires des 20 juin, 28 octobre et 11 novembre 1908, le capital a été porté à son chiffre actuel de 1.000.000 de francs ,par l'émission de 5.000 actions nouvelles de 100 francs et la conversion, en 1.000 actions de 100 francs, du cautionnement de garantie d'intérêt déposé par la Société des Monts-de-Piété de Tunisie.

Cette dernière a reçu en rémunération de ses apports les 5.000 parts de fondateurs créées lors de la constitution. Elle a, de son côté, déposé une garantie représentée par un capital de 100.000 fr. converti depuis en actions de la Société.

Conseil d'administration : de 3 à 5 membres, propriétaires chacun d'au moins 25 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en avril, 1 voix par 25 actions, maximum 20 voix. Dépôt des titres, 5 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le solde : 5 % au Directeur et aux administrateurs-délégués ; 10 % au Conseil ; 42.50 % aux actionnaires et 42,50 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Rigal, A Leprou, G. Rivière, G. Homberger.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*. au comptant, depuis le 11 août 1909.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Capital.	1.000.000	»	Actionnaires	346.800	»
Obligations de 500 fr. à 5 0/0.	68.500	»	Comptes, Prêts Tunis.	483.368	05
Effets à payer.	136.911	»	Agence en Tunisie	361.111	30
Bons de caisse.	26.400	90	Caisse	11.677	40
Comptes d'ordre	2.248	55	Comptes des banques.	8.200	90
Réserves statutaires.	3.772	35	Frais de constitution.	8.303	85
Coupons 1907.	4.032	»	Primes à amortir sur obligations.	10.275	»
Report des profits et pertes 1907	1.016	15	Primes d'émission d'actions. .	51.750	»
Bénéfices nets de l'année 1908.	42.287	85	Matériel et mobilier.	3.682	30
	1.285.168	80		1.285.168	80

Banque Nationale d'Haïti

Société anonyme française constituée le 12 mai 1881, modifiée par délibération du 9 août 1894.

Capital : dix millions de francs.

Siège social : à Paris, 66, rue de la Chaussée-d'Antin.

Durée : expirant le 12 mai 1931, en même temps que la concession accordée par le gouvernement d'Haïti.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin.

Pour plus de détails voir l'*Annuaire des valeurs admises à la cote officielle de la Bourse de Paris*, les actions de cette Société étant inscrites à la cote officielle.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Ewald, M. Kahn, C. de Montferrand, R. Lehideux, F.-A. Hermann, G. de la Fontaine, G. Avice, de Bézaure, de Sessevalle.

PARTS BÉNÉFICIAIRES

Création lors de la constitution, de 6.000 parts bénéficiaires dont le nombre ne pourra jamais être augmenté, remises à la Société de Crédit Industriel et Commercial en représentation de l'apport de la concession du privilège de la Banque d'Etat résultant de la loi haïtienne du 10 septembre 1880.

Ces parts ont seulement droit à un prélèvement dans les bénéfices, selon les termes de répartition ci-après: 5 % à la réserve légale jusqu'à concurrence du dixième du capital ; au maximum 6 % du montant versé sur les actions; sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration. Sur le solde restant : 25 % aux parts bénéficiaires et 75 % aux actionnaires.

Toutefois, avant ces deux dernières répartitions, l'Assemblée pourra prélever, pour la création d'un fonds de prévoyance, une somme ne pouvant dépasser, dans aucun cas, le cinquième des bénéfices restant disponibles. Les titres doivent se livrer timbrés.

Service des coupons : au Crédit Industriel et Commercial.

Les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 29 mars 1899.

Années	COURS DES PARTS plus haut	plus bas	Bénéfices nets	Répartitions aux parts
1901	238	190	941.000	16 50
1902	240	155	914.000	16 50
1903	275	100	663.000	10 »
1904	160	125	619.000	8 50
1905	250	120	187.000	»
1906	132	65	315.000	»
1907	82 50	39	322.000	»
1908	53	32	300.000	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c	PASSIF	fr.	c.
Actionnaires	5.000.000	»	Capital social	10.000.000	»
Caisse et Banques :			Réserve statutaire	1.000.000	»
Paris	844.379	42	Réserve spéciale	65.439	74
Port-au-Prince, Succursale et Agences	1.297.134	38	Fonds de prévoyance	1 248.532	71
Portefeuille :			Réescompte et Provision sur opérations en cours	162 183	08
Paris	1.594.118	42	Immeubles. — Valeur amortie	125 000	»
Port-au-Prince	143.032	95	Effets à payer	263.171	08
Valeurs mobilières	3.160.897	10	Gouvernement d'Haïti	43.003	32
Reports sur titres	2.090.975	»	Créditeurs :		
Avances sur garanties	946.599	43	Paris	1.471.702	29
Immeubles à Port-au-Prince	529.778	»	Port-au-Prince, Succursale et Agences	1.347.392	40
Gouvernement d'Haïti :			Compte de change	1.577.995	10
Avance statutaire	1.500.000	»	Profits et pertes	300.000	»
Intérêts sur avance statutaire	553.125	»			
Compte « recettes et paiements »	26.543	31			
Débiteurs :					
Paris	58.724	61			
Port-au-Prince	138.767	18			
Avance pour impôt sur le revenu et droits de transmission	20.344	92			
	17.904.419	72		17.904.419	72

Banque Nationale du Mexique

Société anonyme mexicaine autorisée par la loi du 16 novembre 1881, constituée en janvier 1882, modifiée les 19 mai 1884, 27 juin 1903 et 6 octobre 1905.

Objet : L'exploitation des droits accordés à la Société par le contrat de concession, pour une période de 50 ans, du 31 mai 1884 au 31 mai 1934, et en général l'exécution soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, soit en association, de toutes opérations commerciales et financières.

Durée : 50 ans, du 31 mai 1884.

Siège social : à Mexico ; bureau à Paris, 73, boulevard Haussmann.

Capital social : à l'origine, 8 millions de piastres, divisé en 80.000 actions de 100 piastres; porté le 19 mai 1884 à 20 millions de piastres par la création de 120.000 actions nouvelles; puis à 26 millions de piastres, par la création de 60.000 actions nouvelles; enfin à 32 millions de piastres, en octobre 1905, par la création de 60.000 actions nouvelles de 100 piastres.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai. Une voix par 20 actions; dépôt à Paris 10 jours avant la réunion.

Conseil d'administration : 15 membres, siégeant à Mexico; 5 membres résidant à Paris. Les uns et les autres nommés pour 3 ans, et propriétaires de 200 actions.

Répartition des bénéfices : 6 % du montant libéré des actions ; 10 % à la réserve. Après prélèvement en faveur des fonds de prévoyance, sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration; 15 % aux parts de fondateur, 75 % aux actions.

Il est à noter que, par suite du retrait des trois quarts environ des parts de fondateur, la répartition des bénéfices se fait sur de nouvelles bases proportionnelles.

Service financier : Banque de Paris et des Pays-Bas.

Les titres doivent se livrer timbrés.

PARTS DE FONDATEUR

Il a été créé 30.000 parts de fondateur, aux porteurs desquelles a été accordée, jusqu'au 30 juin 1905, la faculté de les échanger à raison de 4 parts contre 3 actions nouvelles, créées en 1903. Cette faculté a été prorogée provisoirement.

Ces parts de fondateur sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 novembre 1890.

Années	Cours des parts — plus haut	Cours des parts — plus bas	Bénéfices nets	Dividendes aux parts
1901	472 50	410 »	$ 4.562.000	$ 13.33
1902	490 »	365 »	4.653.000	13.33
1903	537 50	390 »	5.836.000	21.12
1904	950 »	515 »	5.499.000	13. »
1905	940 »	637 50	5.885.000	13. »
1906	810 »	697 »	8.014.000	15. »
1907	789 »	694 »	8.353.000	15. »
1908	730 »	680 »	7.923.000	15. »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF		PASSIF	
Immeubles	$ 2.199.946 34	Capital	$ 32 000.000 »
Encaisse	48.898.231 80	Billets en circulation	35.699.797 »
Portefeuille	27.173.331 99	Fonds de réserve et prévision	27.300.000 »
Prêts sur nantissements	20.846.488 15	Dépôts judiciaires	810.060 79
Frais d'installation	219.463 36	Effets à payer	731.109 28
Mobilier	294.756 01	Réescompte	682.897 96
Débiteurs (comptes)	149.608 535 60	Retenues sur créances douteuses	1.231.170 57
Actions à émettre	376.500 »	Coupons impayés	57.090 91
Crédits en compte courant	50.966.592 85	Fonds de secours pour les employés	6.073 57
		Créditeurs (comptes)	194.142.919 80
		Profits et Pertes	7.922.726 22
	$ 300.583.846 10		$ 300.583.846 10

Banco del Peru y Londres

(Banque du Pérou et de Londres)

Société anonyme péruvienne, définitivement constituée le 1er juillet 1897 et modifiée les 11 février 1899, 26 décembre 1906 et 18 mars 1907.

Cette Société provient de la fusion de la « London Bank of México et South America Limited », fondée en 1863, et du « Banco del Callao », fondée en 1877.

Objet : recevoir des fonds à vue et à échéance fixe, avec ou sans intérêts ; escompter traites, mandats et autres valeurs analogues ; ouvrir des comptes courants et leur faire des avances ; consentir prêts ou avances sur gages commerciaux ; se charger de tous recouvrements et paiements pour le compte de tiers ; acheter et vendre pour son compte ou pour le compte de tiers des espèces métalliques, effets publics, particuliers et commerciaux, etc.

Siège social : Lima (Pérou).

Durée : 99 ans, du 1er juin 1897.

Capital social : fixé primitivement à £p. 200.000 divisé en 20.000 actions de £p. 10 chacune (ou 250 francs), porté, suivant décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 26 décembre 1906, à 500.000 livres péruviennes or, ou 12 millions 500.000 francs, divisé en 50.000 actions de £p. 10 chacune, nos 1 à 50.000.

Conseil d'administration : 9 membres propriétaires de 50 actions et nommés pour 3 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en février et en août : une voix par action.

Répartition des bénéfices : 5 % au Conseil d'administration et 95 % aux actionnaires.

Pour compléter le fonds de réserve dans le cas où il subirait une diminution, ou pour l'augmenter, dans le cas où les actionnaires en décideraient ainsi, il sera fait semestriellement dans ce but un prélèvement qui ne sera pas moindre de 5 % des bénéfices.

Service financier : Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, 9, rue Boudreau, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Arenas, R. Angus Clay, L. Delaude, A.-L. Ayulo, R. de Saint-Seine, F.-G. Piaggio, A. Falcon, J.-W. Grace, J.-W. Peet, J. Payán.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 juillet 1907, et à terme, depuis le 6 juillet 1908.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	£ p. 46.018	fr. 35 »
1902	»	»	57.423	35 »
1903	»	»	67.853	37 50
1904	»	»	57.918	37 50
1905	»	»	49.315	37 50
1906	»	»	54.465	42 50
1907	526	503	71.017	35 »
1908	560	500	86.787	35 »

BILAN AU 30 JUIN 1909

ACTIF	Livres Péruv.	PASSIF	Livres Péruv.
Espèces	429.105 263	Comptes courants et Dépôts à vue	1.507.705 867
Portefeuille	861.938 833	Dépôts à terme	753.289 558
Effets escomptés	664.352 592	Effets à payer	60.638 425
Comptes courants	1.040.518 715	Section hypothécaire	1.615 709
Section vente d'immeubles	42 850 847	Capital payé	500 000 »
Succursales	77.632 415	Fonds général de réserve	250.000 »
Locaux de banque à Lima, Callao, Piura, Pacasmayo, etc. et fournitures de bureau	79.415 832	Réserve pour hypothèques	25.000 »
Valeurs à recouvrer	581.022 561	Dividendes non payés	1.634 500
		Effets réescomptés	9.113 403
		Profits et Pertes	86.787 035
		Valeurs à recouvrer	581.022 561
	3.776.837 058		3.776.837 058

Banque Péninsulaire Mexicaine

(ANCIENNEMENT BANQUE DE YUCATAN)

Société anonyme mexicaine, créée par acte du 31 mars 1908, pour réaliser la fusion de la *Banque de Yucatan* et de la *Banque Commerciale de Yucatan*.

Objet : Exploiter la concession accordée pour l'établissement d'une banque d'émission par le Ministère des Finances et du Crédit Public au nom du pouvoir exécutif fédéral, à la *Banque de Yucatan*, le 18 septembre 1897. En général, faire toutes opérations de banque suivant les stipulations des statuts.

Siège social : Mérida, Etat de Yucatan (Mexique).

Durée : jusqu'au 19 mars 1927.

Capital social : 16.500.000 piastres, divisé en 165.000 actions de 100 piastres mexicaines chacune. Le capital social est intégralement versé et sa valeur est représentée par l'actif de la *Banque de Yucatan* et de la *Banque Commerciale de Yucatan*.

L'actif de la *Banque de Yucatan* a été estimé à 12 millions de piastres, celui de la *Banque Commerciale* à 5 millions, soit au total 17 millions de piastres, desquels il a été déduit 500.000 piastres, montant de 1.400 actions de fondateur de la *Banque Commerciale* à 120 piastres chacune, de 2.335 actions ordinaires de

ladite Banque à 80 piastres chacune, ainsi que de 1.452 actions nominatives de la *Banque de Yucatan*, à raison de 100 piastres chacune, lesquelles, par le seul fait d'être possédées respectivement par les deux Banques, ont été annulées. Les actions *Banque de Yucatan* sont échangeables au pair de leur valeur nominale ; 5 actions de fondateur de la *Banque Commerciale* sont échangeables contre 6 actions de la nouvelle Banque, soit dans la proportion de 120 piastres chaque action de fondateur. Les actions ordinaires sont échangeables à raison de 5 actions de la *Banque Commerciale* pour 4 actions de la nouvelle banque, soit à raison de 80 piastres par action ordinaire. (Les actions nos 1 à 85000 de la nouvelle Banque sont destinées à l'échange, titre pour titre, contre les actions nos 35001 à 120000 de la *Banque de Yucatan*, antérieurement cotées à Paris.)

Conseil d'administration : de 9 membres titulaires et 9 membres suppléants, nommés pour 2 ans, et propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : à Mérida, avant fin mars; 1 voix par action. Dépôt des titres, 3 jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 10 % au fonds de réserve ; 6 % du montant libéré des actions. Sur le surplus 8 % au Conseil et aux commissaires ; 2 % au Comité consultatif de Mexico ; somme à fixer pour fonds de prévoyance. Le solde aux actions.

Service financier : à Paris, Société Marseillaise.

ADMINISTRATEURS

MM. R. Gutierrez, E. Robleda, A. Aznar Dondé, D. Evia, E. Camara, R. Molina-H., E. Corte, J. Gomez, J.-T. Molina. — *Suppléants :* E. Casares, R. Losa, J. Rafaël de Régil, P. Rivas, A. Camara, F.-G. Solis, A.-P. Espada, P.-J. Alonzo, J.-G. Camara Chan.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1908	230	200	$ 734.573	$ 4

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF		PASSIF	
En caisse. . . . . $	3.030.443 19	Capital social versé. . . . . $	16.500.000 »
Titres ou documents réalisables	4.711.270 94	Dépôts à vue à intérêt.	185.287 77
Billets en portefeuille.	3.970.025 46	Dépôts à cinq jours de vue . .	513.251 61
Prêts sur titres ou valeurs . .	1.675.157 53	Billets en circulation	5.320.542 »
Hypothèques à notre faveur. .	3.526.354 81	Divers créditeurs.	6.935.132 21
Billets en compte courant. . .	1.860.712 91	Comptes créditeurs impersonnels	6.522.407 22
Divers débiteurs	11.425.909 19	Comptes d'ordre	9.508.223 05
Immeubles	202.500 »		
Mobiliers.	32.833 45		
Comptes débiteurs impersonnels	2.587.769 61		
Comptes d'ordre.	9.508 223 05		
Propriétés en vente	2.953.643 72		
$	45.484 843 86	$	45.484.843 86

Banque de Salonique

Société anonyme ottomane, formée en 1888.

Objet : souscrire ou contracter avec le Gouvernement Impérial ou toute autre administration officielle de l'Empire Ottoman, Corporations des provinces, Administrations municipales, Sociétés diverses et autres personnes, des emprunts temporaires ou autres, intérieurs ou extérieurs.

Emettre ou escompter des lettres de change et chèques, faire et entreprendre toute affaire de Banque, de commerce, d'industrie, de commission, faire des ventes et achats effectifs de fonds publics, vendre et acheter des marchandises et généralement faire toutes les opérations qui rentrent dans les attributions d'une Société de Banque, de Crédit ou de Commerce, à l'exception de celles qui, comme l'émission de banknotes, sont accordées et attribuées par des concessions spéciales.

Créer, participer ou commanditer tous établissements industriels, commerciaux et financiers, ou toute sorte d'entreprises de chemins de fer, de navigation, routes, canaux, fabriques, mines, docks, et généralement toute autre entreprise industrielle, commerciale ou d'utilité publique.

Régir ou affermer toutes espèces de contributions, telles que dîmes ou autres et toutes entreprises de travaux publics.

Siège social : à Salonique. Succursales à Constantinople, Smyrne, Cavalla, Monastir, Alexandrie, Caire.

Capital social : originairement de 2.000.000 de francs, successivement porté à 4.000.000, à 5.000.000, à 6.000.000, puis en février 1906 à 8.000.000 et enfin en mars 1907 à 10.000.000 de francs, divisé en 100.000 cinquièmes d'actions d'un capital nominal de 100 fr. l'un.

Conseil d'administration : de douze membres.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin.

Répartition des bénéfices : d'abord l'intérêt au taux de 5 % l'an sur le capital versé. Ensuite, sur le surplus, 10 % au fonds de réserve, 10 % au Conseil d'administration, 5 % au personnel, 10 % aux fondateurs. Le solde est attribué aux actionnaires, sauf déduction de la somme à porter à un fonds de réserve spécial et du solde à reporter à l'année suivante.

Service financier : à Paris, à la Société Marseillaise.

ADMINISTRATEURS

MM. W. d'Adler, A. Bénac, J. Bourget, I. Fernandez, M. Kraus, L.-A. Lohnstein, J. Misrachi. T. Motet, E. Salem, A. Spitzer, J. Stadnicki, A. Misrachi.

Les actions de cette Société (cinquièmes) sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 juillet 1904, et, à terme, depuis le 12 novembre 1904.

Exercices	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes par cinquième d'action
1901	»	»	472.000	8
1902	»	»	506.000	9
1903	»	»	536.000	9
1904	185 »	160	580.000	10
1905	203 50	165	693.000	10
1906	196 »	170	951.000	10
1907	186 »	130	1.420.000	8
1908	143 »	108	750.000	6

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Caisse	4.077.332	80	Capital	10.000 000	»
Portefeuille	3.550.835	45	Fonds de réserve ordinaire	2.000.000	»
Immeubles	593.224	10	Fonds de réserve extraordinaire	2.600.000	»
Actions et Fonds publics	1.657.117	45	Compte de dépôts	9.073.840	70
Mobilier	115.803	10	Créditeurs en comptes courants	29.566.468	15
Avances sur titres, effets de commerce et garanties diverses	6.961.963	65	Caisse de pensions et de retraites	656.196	35
Avances sur marchandises	4.887.613	85	Effets à payer	265.810	10
Débiteurs en comptes courants	17.317.995	35	Bénéfices nets	917.662	90
Comptes de banque à l'étranger	2.471.839	50			
Succursales Egypte	13.332.438	»			
Comptes d'ordre	113.814	95			
	55.079.978	20		55.079.978	20

Banque de l'Union Nouvelle

Société anonyme française, définitivement constituée le 23 mars 1909.

Objet : Achat et vente de toutes valeurs dites de bourse, en banque ou au parquet des agents de change, soit pour la Société elle-même, soit pour le compte de tiers et en général toutes opérations de banque, financières, industrielles, commerciales, même immobilières et de travaux publics, soit pour elle-même, soit pour le compte de tiers en France et à l'étranger, avec faculté de prendre un intérêt direct ou indirect dans toutes les affaires similaires ou non tant en France qu'à l'étranger.

Siège social : 3, rue Scribe, Paris.

Durée : 50 années, du 23 mars 1909.

Capital social : 1.500.000 francs, divisé en 15.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 6.000 ont été remises, en outre d'une somme espèces de 90.000 fr., à M. L. Morénas, en rémunération partielle de ses apports. M. Morénas a droit également à une somme

de 50.000 francs en représentation du mobilier et de l'installation du siège social, et à 25 % des bénéfices annuels, après certains prélèvements.

Conseil d'administration : de 3 à 6 membres nommés pour 6 ans, et propriétaires de 100 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 50 actions sans limitation. Dépôt des titres, 3 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 6 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 25 % à M. L. Morénas, tant qu'il restera directeur de la Société ; 10 % au Conseil d'administration. Le solde, sauf prélèvement en faveur d'une réserve spéciale ou d'un fonds d'amortissement, aux actions.

Service financier : au siège social.

Administrateurs : MM. J. de Mayol de Lupé, J. Poitou Duplessy, L. Morénas.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 septembre 1909.

Caisse Hypothécaire d'Egypte

Société anonyme belge, constituée à Anvers le 30 avril 1903.

Objet : Les prêts sur hypothèques et sur gage en Egypte.

Siège social : 3, rue de la Chancellerie, Bruxelles.

Capital social : 10 millions de francs en 20.000 actions de 500 francs. Le Conseil a été, en outre, autorisé à créer pour cinq millions d'actions privilégiées.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Première série de 20.000 obligations de 500 francs 4 %, nets d'impôts, et remboursables en 1932 au plus tard (N^os^ 1 à 20.000) ;

Deuxième série de 40.000 obligations semblables aux précédentes avec intérêts payables par semestre, les 15 juin et 15 décembre; émission autorisée par délibération du Conseil d'Administration du 23 septembre 1904 (N^os^ 20.001 à 60.000).

Les séries ont été unifiées par une estampille indiquant la date du remboursement : toutefois leurs coupons ne portent pas les mêmes numéros.

Service des coupons : Banque de l'Union Parisienne, et chez MM. Ph. Von Hemert et Cie 3, square de l'Opéra, Paris.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 octobre 1904.

1904	plus haut,	480	50	plus bas,	478	»
1905	—	482	»	—	465	»
1906	—	485	»	—	468	»
1907	—	477	»	—	405	»
1908	—	462	»	—	418	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Actionnaires	7.165.500 »	Capital — Actions : 20.000 actions à 500 francs.	10.000.000 »
Intérêts acquis mais non échus	388 252 50	Obligations.	39.652.583 74
Caisses et banques	12.889.468 34	Réserve statutaire	38.378 44
Immeuble au Caire	609.167 60	Compte spécial d'amortissement	800.000 »
Mobilier et coffres-forts. . . .	26.958 75	Créditeurs divers.	1.528 190 70
Prêts hypothécaires	28.707.152 33	Créanciers pour prêts hypothécaires	9.341.470 20
Prêts hypothécaires pour compte de tiers.	9.341.470 20	Dividendes non encore réclamés.	4.208 60
Débiteurs divers	3.161.003 21	Coupons d'obligations non payés	425.300 »
Courtages sur prêts.	31 561 87	Compte d'ordre et déposants..	1.440.516 65
Déposants et Compte d'ordre.	1.440.516 65	Profits et Pertes	530.403 12
	63.761.051 45		63.761.051 45

Caisse des Redevances

Société anonyme belge, constituée le 6 mars 1909.

Objet : l'achat et la vente de toutes redevances, annuités ou pourcentages dus par des exploitations minières, industrielles, agricoles ou financières, et notamment des redevances dites « pour cent brut » des terrains pétrolifères de Galicie. Le commerce, la manipulation et l'industrie des produits ou marchandises provenant des redevances, annuités ou pourcentages ci-dessus. La Société peut s'intéresser par voie d'apport, de souscription ou d'intervention financière ou par tous autres modes dans toutes affaires ayant en tout ou partie un objet similaire au sien, ou susceptible de développer son activité.

Siège social : 168, rue Royale, Bruxelles. Bureau à Paris, 94, rue de la Victoire.

Durée : fixée au terme le plus long permis par la loi.

Capital social : 1 million de francs, représenté par 10.000 actions de 100 fr. chacune.

Il a été créé 10.000 parts de fondateur, sans mention de valeur nominale, qui ont été attribuées à la Société *Deutsche Nafta Aktiengesellschaft* en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : de 3 membres au moins, propriétaires chacun de 25 actions ou parts de fondateurs.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le dernier samedi de mars ; 1 voix par action ou par part de fondateur. Maximum : le cinquième des voix attribuées au nombre total des titres ou les deux cinquièmes des voix prenant part au vote. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions ; 10 % du surplus au Conseil d'administration et au collège des commissaires ; 10 % à la disposition du Conseil d'administration. Sur le solde, sauf prélèvement en faveur d'une

réserve extraordinaire ou d'un fonds d'amortissement des actions ; 60 % aux actions, 40 % aux parts de fondateurs.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Freund, E. Dieden, V. Meeûs, X. Meeûs, J. Waroux.

Les actions nos 1 à 5000 sont seules abonnées au timbre français.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 octobre 1909.

Comptoir Lyon-Alemand

Société anonyme définitivement constituée le 29 octobre 1880.

Objet : L'exploitation du fonds de commerce connu d'abord sous le nom de Veuve Lyon-Alemand et Fils, ensuite Comptoir Vve Lyon-Alemand, et actuellement sous la désignation de : « Comptoir Lyon-Alemand » et de l'usine d'affinage et autres, avec droit de se servir du nom : *Lyon-Alemand*; la continuation des opérations commerciales du dit Comptoir Veuve Lyon-Alemand, établi suivant acte reçu par Me Barre, notaire à Paris, le 5 août 1871, et autres actes modificatifs reçus par le même notaire ; l'achat, la vente et la fabrication des matières d'or et d'argent et autres métaux sous toutes les formes, l'affinage des métaux, et toutes les opérations de Banque et d'Escompte.

Siège social : 13, rue de Montmorency, Paris.

Durée : expirant le 31 décembre 1925.

Capital social : par décision d'Assemblée générale extraordinaire, du 24 novembre 1905, le capital de 12 millions a été réduit à 6 millions de francs par la diminution de la valeur nominale des actions de 500 à 250 francs l'une. Le capital ainsi réduit a été porté à 8 millions par décision de la même Assemblée.

L'Assemblée extraordinaire du 24 mai 1907 a autorisé le Conseil à porter le capital à 12 millions de francs en une ou plusieurs fois dans un délai de cinq ans.

En vertu de cette autorisation, le capital a été porté à 10 millions de francs, représenté par 50.000 actions de 250 francs.

Conseil d'administration : 5 à 7 membres, propriétaires chacun de 20 actions au moins, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre. Une voix par 20 actions. Dépôt des titres non indiqué.

Répartition des bénéfices : sur les bénéfices nets, 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant des actions. Sur le solde, 10 % au Conseil d'Administration, le reste à la disposition de l'Assemblée.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Schweitzer, V. d'Anfreville, A. Camille, A. Canet, L. Delatre, C. Mottier, J. Pallain.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 février 1906.

COURS

Années	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1906	300 »	240 »	509.000	12 50
1907	298 »	257 »	702.000	12 50
1908	260 »	228 »	719.000	13 75
1909	»	»	846.000	15 »

BILAN AU 30 JUIN 1909

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Caisse et Banque de France. .	1.331.474 30	Capital.	10.000.000 »
Portefeuille sur France et étranger	3.358.539 94	Réserve légale	76.513 85
Marchandises (or, argent, platine)	5.114.524 85	Réserve spéciale	600.000 »
— (sous-produits).	303.433 90	Obligations nouvelles hypothécaires	2.924.500 »
Débiteurs :		Créditeurs :	
Correspondants.	1.088.323 50	Correspondants.	415 »
Comptes-courants	4.172.025 41	Comptes courants	3.655.811 28
Succursales, comptes-courants	839.517 92	Comptes de dépôts. . . .	1.203.800 »
Usines, comptes-courants . .	46.510 79	Coupons échus (actions et obligations)	34.014 41
Usines, terrains et constructions.	1.217.569 32	Intérêts en cours sur obligations	36.556 25
Immeubles sociaux.	510.000 »	Obligations amorties à rembourser	7.974 »
Matériel des divers ateliers. .	1.087.488 04	Profits et Pertes	
Coffres-forts	50.000 »	Bénéfices de l'exercice. . . .	846.326 50
Valeurs diverses	274.885 16	Report de l'exercice précédent.	45.119 95
Propriétés diverses	8.609 42		
Fonds de commerce	1 »		
Divers et comptes d'ordre. . .	42.752 34		
	19.846.012 90		19.846.012 90

Crédit Foncier Egyptien

EMPRUNT 3 0/0 1886

Création, le 1er mai 1886, de 400.000 obligations numérotées de 1 à 400.000, de 250 fr. 3 %, productives d'un intérêt de 7 fr. 50 par an, payable le 1er mai; remboursables au pair par voie de tirages au sort annuels, au plus tard en 50 années à partir du 1er mai 1886.

De plus, il est opéré des remboursements au-dessus du pair au moyen de tirages effectués chaque mois, savoir :

De mai 1906 à avril 1936, 1 obligation à 100.000 fr. en mai, octobre et avril ; à 50.000 fr. dans chacun des autres mois ; plus 25 obligations à 1.000 fr. chaque mois.

Les tirages ont lieu le 15 de chaque mois et le payement 15 jours après ; les remboursements au-dessus du pair sont opérés sans tenir compte des intérêts courus depuis le dernier coupon échu.

Le tirage pour remboursement au pair a lieu le 1er mars de chaque année ; payement le 1er mai.

Service des coupons et remboursements : à Paris, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, à la Société Générale, au Crédit Industriel.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

1901	plus haut	276	»	plus bas	276 »
1902	—	272	»	—	263 50
1903	—	278	»	—	268 50
1904	—	295	»	—	271 »
1905	—	340	»	—	289 »
1906	—	345	»	—	305 »
1907	—	348	»	—	280 »
1908	—	304	»	—	268 »

Crédit Foncier Egyptien

EMPRUNT 3 0/0 1903

Création, le 1er mai 1903, de 400.000 obligations de 250 fr. 3 %, numérotées de 400.001 à 800.000, productives d'un intérêt de 7.50 par an payable le 1er mai, remboursables au pair par voie de tirages au sort annuels, au plus tard en 50 années, à partir du 1er mai 1903.

De plus, il est opéré des remboursements au-dessus du pair au moyen de tirages effectués chaque mois, savoir :

De mai 1906 à avril 1953 : 1 obligation à 100.000 fr. en octobre et avril, à 50.000 dans chacun des autres mois ; plus 25 obligations à 1.000 fr. chaque mois.

Les tirages des lots ont lieu le 15 de chaque mois et le payement 15 jours après ; les remboursements au-dessus du pair sont opérés sans tenir compte des intérêts courus depuis le dernier coupon échu.

Le tirage pour remboursement au pair a lieu le 1er mars de chaque année ; payement le 1er mai.

Service des coupons et remboursements : à Paris, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, à la Société Générale, au Crédit Industriel.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 avril 1904.

1904	plus haut	285	»	plus bas	270 »
1905	—	288	»	—	275 »
1906	—	284	»	—	262 »
1907	—	281	»	—	238 »
1908	—	275	»	—	247 »

Crédit Foncier du Royaume de Hongrie

Société anonyme, constituée le 7 juillet 1869.

Objet : Accorder des prêts couverts par hypothèque, à longue ou à courte échéance, aux propriétaires de biens-fonds ou de maisons. Acheter des créances hypothécaires. Prêter de l'argent aux municipalités, villes, communes ou autres personnes légales Accorder des prêts sur des propriétés colonisées. Acquérir des obligations à longue ou à courte échéance, possédant une garantie totale de l'Etat ou d'autre nature. Emettre jusqu'à concurrence des sommes dues par les emprunteurs, des lettres de gage ou des obligations communales à remboursement fixe ou à tirage par lots, etc...

Siège social : A Budapest.

Durée : 99 ans, du 7 juillet 1869.

Capital social : 50 millions de francs en 200.000 actions de 100 florins or, ou 250 francs.

Conseil d'administration : 9 à 15 membres, élus par l'assemblée générale ; le gouverneur est nommé pour dix et les autres membres pour cinq exercices. Chaque administrateur doit déposer cinq actions complètement libérées dans la caisse sociale.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par action.

Répartition des bénéfices : 5 % aux actions sur le capital versé. Sur l'excédent disponible ; 5 % au moins et 20 % au plus au fonds de réserve ; 10 % au Conseil d'administration ; 10 % au plus à la réserve spéciale d'agio. Le reste demeure à la disposition des actionnaires, en tant qu'il n'aura pas été consacré par l'Assemblée générale à créer ou à alimenter une deuxième réserve spéciale, sur la proposition du Conseil d'Administration.

ADMINISTRATEURS

MM. Coloman de Széll, J. de Bernrieder, J. de Beck-Madarassy, L. Dorizon, A. Dubsky, Arpad de Kubinyi, E. Minkus, H. Thors, A. Barta, J. de Hatvany, M. de Neumann.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, en octobre 1906, de 10.000 obligations de 100 couronnes dites obligations à lots converties, faisant partie d'un emprunt émis pour la conversion des 68.320.000 couronnes non encore amorties des obligations 3 % à primes de la Société, émises en 1894.

Amortissement : Ces titres ne portent pas intérêt, mais ils sont remboursables en 53 années avec une prime de 40 %, soit à 140 couronnes. Les tirages d'amortissements ont lieu chaque année le 25 octobre (de 1907 à 1959) et le remboursement des titres sortis s'opère trois mois après le tirage.

En outre, un certain nombre de titres sont remboursés annuellement avec des lots, dont la désignation est imprimée au dos des titres.

Garanties : les obligations sont garanties par les prêts faits par la Société aux termes de la loi de 1897 et conformément à ses

statuts, aux municipes, villes, communes et autres personnes civiles aptes à contracter un emprunt.

Service financier : au siège social, à Budapest.

Les obligations à lots converties sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 août 1907.

1907	plus haut,	148 »	plus bas,	143	»
1908	—	149 »	—	137	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	couronnes	PASSIF	couronnes
Valeurs du fonds de garantie spécial des lettres de gage.	11.564.296 13	Capital social.	40.000.000 »
Valeurs du fonds de garantie spécial des obligations communales	14.119.411 56	Fonds d'agio et Réserve spéciale d'agio.	9.500.000 »
Caisse	1.494.041 90	Réserve statutaire	11.800.000 »
Comptes de banque	6.771.933 84	Réserve spéciale 1 et 2	6.500.000 »
Avances sur garanties	5.347.642 15	Réserve pour différence du cours des valeurs.	2.000.000 »
Rentes, obligations, valeurs diverses et lettres de gage . .	10.917.995 58	Réserve d'immeubles.	2.100.000 »
Portefeuille.	23.652.447 99	Réserve de dividendes.	500.000 »
Maisons	2.400.000 »	Caisse de retraite des employés	1.674.927 65
Immeubles acquis par autorité de justice.	1.649.434 26	Fonds de secours des employés malades « Coloman de Széll »	100.000 »
Annuités échues	1.747.069 34	Fonds de garantie des emprunteurs.	3.427.367 91
Débiteurs.	18.370.891 39	Lettres de gage.	208.274.300 »
Participations financières. . .	10.885.565 62	Obligations communales . . .	142.567.000 »
Prêts hypothécaires et communaux.	477.179.386 75	Obligations avec intérêts à lots et obligations ne portant pas intérêts.	116.345.400 »
Valeurs du fonds de garantie des emprunteurs.	3.384.610 42	Annuités de prêts hypothécaires et communaux payées par anticipations.	4.116.695 95
Valeurs de la caisse des retraites des employés	1.663.966 82	Versements différés sur prêts hypothécaires et communaux.	2.858.618 17
Valeurs du fonds de secours des employés malades « Coloman de Széll »	100.000 »	Créditeurs	30.493.372 12
Comptes transitoires	8.249.967 64	Coupons échus d'actions, de lettres de gage d'obligations, etc.	6.059.771 46
		Lettres de gage, obligations communales et à lots à rembourser.	3.624.271 39
		Comptes transitoires	2.949.028 87
		Profits et Pertes	4.607.907 87
	599.498.661 39		599.498.661 39

Crédit Foncier Mexicain

Société anonyme mexicaine constituée sous le nom de *Banco Agricola é Hipotecario de Mexico*, suivant acte du 25 août 1900. Statuts modifiés par les Assemblées des 11 avril 1902, 5 mars 1904, 26 mai 1905, 2 mars 1906, 15 mars 1907, et par celle du 20 janvier 1908 qui a voté la dénomination actuelle.

Objet : exploitation d'une concession pour l'établissement d'une banque hypothécaire au Mexique, ainsi que toutes les opérations autorisées par la loi mexicaine sur les établissements de crédit.

Siège social : à Mexico (Mexique), calle Tiburcio, nº 18.

Durée : 50 années, à compter du 19 mars 1897.

Capital social : à l'origine $ 2 millions, et porté en 1907 à $ 5 millions, divisé en 50.000 actions de $ 100 chacune, souscrites et entièrement libérées.

Conseil d'administration : 7 membres titulaires et 7 suppléants, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : chaque année, à Mexico, entre le 1er mars et le 31 mai. Une voix par action ; dépôt des titres 3 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 10 % au fonds de réserve ; 6 % aux actions sur leur montant versé ; 15 % du surplus au Conseil étant entendu que la somme ainsi prélevée devra être de 7.000 piastres au minimum.

Le solde est ainsi réparti : 40 % seront considérés comme bénéfices revenant aux deux premiers millions du capital versé, et le reste comme bénéfices revenant aux trois autres millions de capital. Sur les 40 %, il sera appliqué à chaque part de fondateur, de celles non encore amorties parce que leurs détenteurs n'en auraient pas accepté le rachat, un seize millième ; le reliquat, une fois payés les bénéfices des parts de fondateur, s'ajoutera aux 6 % revenant comme bénéfices aux trois millions restant du nouveau capital, et cette nouvelle somme sera employée de la manière énoncée dans les clauses suivantes : la somme que l'Assemblée générale des actionnaires déciderait pour constituer un ou plusieurs fonds de prévoyance.

Le reste, le fonds de prévoyance étant prélevé ou non, sera employé à donner un dividende supplémentaire sur le montant du capital versé.

Service financier : Société Marseillaise et Banque de Bordeaux.

Coupures : les 50.000 actions existent en unités et coupures de 5.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Pimentel, J. Signoret, A. Michel, H. Scherer, J. Castellot, R. Alcazar, J. Gonzalez Misa.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission en janvier 1908 de 60.000 obligations hypothécaires 5 % or de 100 piastres mexicaines ou 257 francs ; dont le produit doit être employé en prêts en première hypothèque sur les biens fonds jusqu'à concurrence de 50 %.

Amortissement : au pair de 257 francs, en 25 ans, par tirages au sort.

Intérêt annuel : 5 % soit, au change fixe de 2 fr. 57 la piastre mexicaine, 12 fr. 85 payables par coupons semestriels les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 février 1908 et les obligations depuis le 12 juin 1908.

1908 plus haut, 329 » plus bas, 236 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	Piastres	PASSIF	Piastres
Caisse	875.876 64	Capital	5.000.000 »
Comptes courants débiteurs	52.307 23	Comptes courants créditeurs	365.882 92
Meubles et ustensiles	2.000 »	Fonds de réserve	78.334 38
Edifice	300.000 »	Dividendes des actions	6.259 48
Avances sur titres	279.757 98	Dividendes des parts de fondateur	513 58
Prêts hypothécaires	17.055.873 93	Réescompte	61.685 86
Frais d'installation et d'émission d'obligations	1.677.000 »	Bons hypothécaires en circulation	15.414.000 »
Actions et valeurs réalisables immédiatement	591.362 79	Fonds spécial de garantie	405.000 »
Comptes divers	404.574 »	Intérêts sur bons hypothécaires	307.402 »
Valeurs en banque	894.031 01	Bons non remboursés	2.500 »
		Profits et pertes	491.205 36
	22.132.783 58		22.132.783 58

Société du Crédit Foncier de Santa-Fé

Société anonyme argentine constituée le 1er juin 1896, modifiée en août 1904.

Objet : Acquérir la charte organique de la Banque de Crédit Foncier et Agricole de Santa-Fé, ainsi que l'actif et le passif résultant du concordat passé en France avec ses créanciers ; poursuivre l'exécution des lois de la province de Santa-Fé des 11 octobre 1886 et 21 septembre 1895 et jouir des droits et avantages qu'elles accordent ; la fondation de colonies, d'établissements d'élevage, de scieries et de chantiers pour l'exploitation des forêts et autres établissements industriels ; l'achat, la vente, la location, l'administration et l'exploitation de propriétés urbaines et rurales et toutes opérations immobilières et mobilières, de commerce ou de banque s'y rattachant directement ou indirectement.

Siège social : à Santa-Fé (République Argentine). Bureau à Paris : 5, rue Chauchat.

Durée : quarante ans, du 1er juin 1896.

Capital social : à l'origine vingt millions de piastres, divisé en 200.000 actions de 100 piastres chacune, entièrement libérées et au porteur, ramené, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 12 août 1904, à 6.800.000 piastres, divisé en 68.000 actions de 100 piastres.

Conseil d'administration : quatre membres au moins et sept au plus.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril ; une voix par 20 actions déposées avant la réunion, suivant délai fixé par l'avis de convocation.

Répartition des bénéfices : 93 % aux actionnaires ; 5 % aux administrateurs ; 2 % au fonds de réserve.

Service financier : à Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Bouteillier, E. Bétemps, G. Catelin, J. Péro, J. Comble.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Par délibération de l'Assemblée générale du 26 juin 1899 a été autorisée la création de 100.000 obligations de 100 francs 5 %, dont le produit ne peut être employé qu'en prêts hypothécaires de premier rang, faits en or, avec annuités d'intérêt et d'amortissement payables en or.

Amortissement : au pair, en 20 ans, suivant tableau, par tirage au sort ou rachat en bourse. Sur autorisation de l'Assemblée générale faculté d'amortir un plus grand nombre d'obligations que celui prévu pour l'année.

Intérêt annuel : 5 francs, payables par semestre les 1er avril et 1er octobre.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 octobre 1896, et les obligations depuis le 28 février 1901.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBLIGATIONS			
Exercices	plus haut	plus bas	plus haut	plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
					piastres	piastres
1901	44 50	30 50	77 »	59 »	205.725	» »
1902	41 »	26 »	77 »	65 »	99.766	» »
1903	56 75	30 »	95 »	70 50	— 494.716(1)	» »
1904	73 75	48 »	103 »	89 »	200.659	2 50
1905*	158 »	73 »	107 »	95 »	452.828	5 »
1906	346 »	285 »	107 »	98 50	262.002	3 »
1907	309 »	150 »	105 »	92 »	308.895	4 »
1908	250 »	200 »	103 »	95 »	617.598	5 »

* Emission 1904. — 363 plus haut; 275 plus bas.

(1) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF — Soldes en monnaie de cours légal.	$ m/n		PASSIF — Soldes en monnaie de cours légal.	$ m/n	
Disponible : en caisse et en banques	167.775,	»	Capital : 68.000 actions de $ m/n 100 chacune	6.800.000,	»
Propriétés	9.373.952,	»	Fonds de réserve légale	22.548,	»
Prêts hypothécaires moins amortissement	3.727.912,	»	Réserves extraordinaires	6.407.427,	»
Estancia Santa Lucia	1.013.009,	»	Réserves supplémentaires	665.124,	»
Annuités à recouvrer	54.444,	»	Annuités reçues d'avance	200,	»
Comptes courants avec garantie	157.347,	»	Intérêts des prêts	75.495,	»
Comptes courants sans garantie (soldes débiteurs)	14.626,	»	Commission des prêts	»	»
Provision pour paiement de coupons de nos actions	30.862,	»	Intérêts pénaux	»	»
Comptes transitoires (soldes débiteurs	66.580,	»	Intérêts et escomptes	»	»
Effets à recevoir	74.297,	»	Comptes courants (soldes créditeurs)	29.952,	»
Titres divers	3.515,	»	Coupons de nos actions à payer	38.029,	»
Recours personnels	1,	»	Comptes transitoires (soldes créditeurs)	110.202,	»
Créances douteuses	4,	»	Dépôts à terme fixe	23.070,	»
Mobilier	»	»	Caisse d'épargne	125,	»
Frais relatifs aux propriétés	»	»	Exécution de gages (soldes créditeurs)	428,	»
Frais généraux	»	»	Produits des propriétés	»	»
Conversion	105.873,	»	Profits et Pertes	617.598,	»
	14.790.202,	»		14.790.202,	»

Soldes en or.	$ or		Soldes en or.	$ or	
Disponible	831,	»	Obligations émises	790.200,	»
Obligations amorties	166.900,	»	Coupons d'obligations et titres sortis aux tirages à payer	21.621,	»
Perte à amortir	4.302,	»	Intérêts des prêts	14.385,	»
Provision pour coupons et titres amortis de nos obligations	21.621,	»	Intérêts pénaux	»	»
Prêts hypothécaires en or, moins amortissements	654.965,	»	Comptes courants	1.927,	»
Annuités à recouvrer	12.137,	»	Comptes transitoires (soldes créditeurs)	11.591,	»
Comptes courants sans garantie (soldes débiteurs)	17.891,	»	Conversion	46.584,	»
Titres divers	7.600,	»			
	886.309,	»		886.309,	»

Crédit Mobilier Français

Société anonyme française définitivement constituée le 12 avril 1902, modifiée par délibérations d'Assemblées générales des 12 janvier et 30 novembre 1905.

Objet : toutes opérations de crédit, de banque, de bourse et de commissions sur valeurs mobilières, soit en son nom et pour son compte, soit pour le compte de tiers, soit en participation, soit de toute autre manière, etc.

Durée : finissant le 12 avril 1952.

Siège social : rue Saint-Georges, 3 et 5, Paris.

Capital social : à l'origine 7.525.000 francs, divisé en 75.250 actions de 100 francs chacune, dont 250 souscrites en espèces, 60.000 attribuées au Crédit Mobilier et 15.000 à l'Office des Rentiers. Il a été créé, en outre, 15.000 parts de Fondateur. Par Assemblée générale du 12 janvier 1905, le capital a été porté à 10 millions de francs ; puis à 25 millions, par délibération d'Assemblée générale du 30 novembre même année ; enfin à 45 millions, son chiffre actuel, par décision de l'Assemblée du 3 avril 1909, au moyen de l'émission de 200.000 actions de 100 francs.

En vertu d'une décision prise par une autre Assemblée extraordinaire tenue le 22 mai 1909, les actions de 100 francs ont été transformées en actions de 500 francs au moyen de l'échange de cinq titres de 100 francs contre un nouveau de 500 francs.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 75 % aux actions, 10 % au Conseil d'administration, 15 % aux parts bénéficiaires. Sur les 75 % de bénéfices attribués aux actionnaires, l'Assemblée générale peut prélever une somme destinée à la création d'une fonds de prévoyance, dont elle détermine le montant et qui appartient aux seuls actionnaires.

PARTS BÉNÉFICIAIRES

Les 15.000 parts bénéficiaires ont droit, dans les bénéfices, à l'attribution mentionnée plus haut.

Dans toute augmentation de capital, par voie d'émission de nouvelles actions contre espèces, il est réservé un droit de préférence à la souscription des actions nouvelles : pour moitié aux propriétaires des actions anciennes et pour moitié aux porteurs des parts bénéficiaires.

Ces parts sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 novembre 1905.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes des parts
1903	»	»	485.000	»
1904	»	»	557.000	»
1905	266	152	1.300.000	5 06
1906	151	125	1.932.000	4 38
1907	149 50	115	2.060.000	5 59
1908	84 »	70	1.942.000	4 37
1909	»	»	3.384.171	6 85

BILAN AU 30 JUIN 1909

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Premier établissement :		Capital.	45.000.000 »
Apports	1.500.000 »	Réserve légale.	373.347 26
Constitution et installations : solde	57.940 43	— d'amortissement. . . .	300.000 »
Espèces en Caisse et dans les Banques	22.610.925 24	— diverses.	2.422.570 70
Reports.	13.155.832 »	Comptes courants créditeurs. .	20.672.652 01
Comptes courants débiteurs. .	15.506.859 33	Comptes de dépôts.	1.413.267 55
Portefeuille : rentes, actions, obligations	15.310.253 90	Agents de change : titres à recevoir.	656.430 15
Participations financières. . .	1.120.440 »	Comptes d'ordre.	54.709 72
Agents de change : titres à livrer.	2.443.908 15	Dividendes restant à payer . .	46.450 61
Impôts et droits de transmission à recouvrer.	119.780 26	Solde reporté de l'exercice 1907-1908 appartenant aux actionnaires	138.760 27
Effets en portefeuille	2.636.417 01	Profits et Pertes : bénéfice de l'exercice 1908-1909.	3.384.171 05
	74.462.356 32		74.462.356 32

BANQUE FRANÇAISE

POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

Société Anonyme au Capital de 60.000.000 de fr.

ENTIÈREMENT VERSÉS

Siège social : 9, rue Boudreau** (près l'Opéra), **IX^e

Téléphone : 151-71, 151-72, 151-84 et 148-92

Adresse télégraphique : **FRANCOMIN, Paris**

PRÉSIDENT :

M. MAURICE ROUVIER

OPÉRATIONS DE LA BANQUE

La Banque Française pour le Commerce et l'Industrie *traite toutes les opérations de banque et de bourse*, notamment :

Ouverture de comptes courants pour toutes opérations de banque.

Ouverture de comptes de chèques, à un taux d'intérêt correspondant au loyer de l'argent.

Ouverture de comptes de dépôts à préavis de quinzaine ou de mois.

Délivrance de Bons à échéance fixe.

Escompte et encaissement des effets sur la France et l'Étranger, aux conditions les plus réduites.

Change de monnaies, délivrance aux meilleurs cours du jour de chèques et tirages sur les principales places de l'Etranger.

Délivrance de lettres de crédit sur tous pays.

Paiement, sans aucuns frais, des coupons de fonds d'État et des Sociétés dont elle fait le service.

Achat aux meilleures conditions de tous coupons payables à l'Étranger.

Exécution de tous ordres de Bourse en France et à l'Étranger.

Réception et transmission des souscriptions.

Toutes opérations pour titres : transferts, conversions, échanges, renouvellements de feuilles de coupons, versements, etc.

Prise en garde, moyennant un droit semestriel, de valeurs de toute nature. Les coupons des titres en dépôt sont encaissés sans autres frais que ceux éventuellement déboursés.

Récépissé de dépôts non cessible par endossement est délivré à chaque déposant; les listes des tirages des titres en dépôt sont vérifiées sans garantie.

Avances sur titres français et étrangers.

Renseignements financiers sur toutes les valeurs se négociant en France et à l'Etranger.

Remboursement de l'impôt sur le revenu des valeurs anglaises (*income tax*).

Pour toute information concernant les conditions, s'adresser à la Direction

CHEMINS DE FER

BIBLIOTHÈQUE ROYALE ALBERT Ier
MUSÉE DES CHEMINS DE FER

American Railroad of Porto-Rico

Société anonyme américaine constituée le 10 mai 1902.

Objet : reprendre l'exploitation sous forme de régie intéressée, les 205 kilomètres de lignes construites des chemins de fer de Porto-Rico.

Capital social : 1 million de dollars.

Siège social : 22, William Street, à New-York (Etats-Unis).

Siège administratif : 48, rue de la Victoire, à Paris.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, en vertu d'une décision du Conseil d'Administration en date du 4 octobre 1906, d'un emprunt de $ 775.000 ou 3.875.000 francs, divisé en 7.750 obligations de $ 100, ou 500 francs, et en vertu d'une autre décision de mai 1908 d'un nouvel emprunt de $ 725.000 ou 3.625.000 francs divisé en 7.250 obligations de 500 fr. 4 % faisant suite aux précédentes.

Intérêt annuel : 4 % par an, payable à Paris, les 1er juin et 1er décembre de chaque année, en francs , au change fixe de cinq francs par dollar, sous déduction de tous impôts que la Compagnie peut être obligée de payer et retenir

Amortissement : au pair, au moyen d'un fonds d'amortisement et par des tirages annuels faits par la Compagnie, à Paris, conformément au tableau d'amortissement imprimé au dos des titres.

Service Financier : Crédit Mobilier Français, 3 et 5, rue Saint-Georges, à Paris.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 décembre 1906.

1906	plus haut,	437 50	plus bas,	435
1907	—	450 »	—	431
1908	—	450 »	—	427

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	Dollars	PASSIF	Dollars
Capital non émis.	800.000 »	Capital-Actions.	1.000.000 »
Obligations, prime de remboursement.	219.023 47	Capital-Obligations.	964.700 »
Compagnie des chemins de fer de Porto-Rico	1.165.860 13	Créditeurs divers.	412.641 82
Caisses et banques.	48.568 21	Amortissement du compte Travaux.	4.684 09
Valeurs en portefeuille. . . .	7.500 »	Provision pour amortissement.	2.792 62
Débiteurs divers.	29.021 82	Profits et Pertes	
Dépôts divers et change . . .	28.285 73	Solde reporté de l'exercice 1907	34.424 14
Matériel divers approvisionné dans l'Ile.	150.670 83	Solde bénéficiaire pour 1908. .	29.687 52
	2.448.930 19		2.448 930 19

Chemins de fer Autrichiens locaux

L'Etat autrichien exploite directement quatre petites lignes, appartenant à autant de compagnies : 1° Deutschbrod-Saâr; 2° Furstenfeld-Hartberg ; 3° Ibbsthalbahn ; 4° Zeltweg-Wolfsberg, auxquelles il a conféré une garantie qui couvre le service de leurs obligations.

Ces obligations sont uniformément de 400 couronnes, avec intérêt de 4 % ou 16 couronnes, payable par semestre, au moyen de coupons de 8 couronnes l'un, aux échéances des 1er février et 1 août de chaque année.

Amortissement : en un laps de temps variant de 76 à 90 ans, selon les compagnies, à partir de la date de concession.

Les titres des quatre compagnies se livrent indifféremment.

Service financier : à la Banque Privée.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 décembre 1902.

1902	plus haut,	422	»	plus bas,	415 »
1903	—	432	»	—	412 »
1904	—	432	»	—	395 »
1905	—	425	»	—	408 »
1906	—	423	»	—	400 »
1907	—	418	»	—	370 »
1908	—	411	»	—	375 »

Compagnie auxiliaire des Chemins de fer et Travaux publics

Société anonyme française constituée le 9 avril 1881, modifiée par délibérations d'Assemblées générales des 16 août 1882, 31 octobre 1885, 23 octobre 1886, 12 août 1889 et 4 mars 1891.

Objet : Construction, achat et location, tant en France qu'à l'étranger, de tout matériel pouvant servir aux entreprises de travaux publics, comme de tout matériel, fixe ou roulant et de traction, pouvant servir aux transports, et notamment à l'exploitation de chemins de fer, tramways ; exploitation de toute voie ferrée ; toute entreprise de travaux publics ; toutes acquisitions de terrains, etc.

Siège social : 23, rue Lavoisier, Paris.

Durée : 99 ans, du 8 mars 1881.

Capital social : primitivement de 12 millions, réduit à 10.875.000 fr., puis enfin à 3.625.000 francs, divisé en 7.250 actions de 500 francs libérées, au porteur ou nominatives.

Conseil d'administration : de deux à cinq membres, propriétaires de 20 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix pour 5 actions, maximum 300 voix. Dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve qui pourra se limiter au dixième du capital social ; le surplus est distribué conformément aux propositions du Conseil d'administration, approuvées par l'Assemblée générale. Il peut être créé un fonds d'amortissement destiné soit au rachat, soit à l'amortissement des actions.

ADMINISTRATEURS

MM. Louis Flamment, Alfred de Morgan, Henri Lips, Frédéric Waldner.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Par concordat après liquidation judiciaire, voté le 10 mai 1889 et homologué le 4 juin suivant, il a été créé, pour échange contre obligations anciennes, et sans préjudice de celles à délivrer pour créances chirographaires ordinaires, 35.693 obligations de 200 francs 5 0/0 remboursables les 1er mai et novembre, au moyen de tirages semestriels en juin et décembre, du 1er juin 1890 au 1er décembre 1974, productives de 10 francs par an payables par moitié les 1er mai et novembre de chaque année.

Service des titres et coupons : au siège social.

Les actions et les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBLIGATIONS			
Années	plus haut	plus bas	plus haut	plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	150	109 50	154 »	134	— 26.000	»
1902	119	60 »	160 »	130	— 98.000 (1)	»
1903	80	30 »	159 50	94	— 166.008 (1)	»
1904	45	20 »	110 »	110	— 41.000 (1)	»
1905	60	21 50	150 »	90	23.000	»
1906	108	30 »	155 »	115	405.000	»
1907	108	45 »	154 »	130	1.007.000	15
1908	207	95 »	175 »	139	427.000	15

(1) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr.
Premier établissement et valeur industrielle	378.100 77	Capital	3.625.000 »
Parcs à wagons du Bourget et de Saint-Loup	576.409 79	Obligations	5.232.650 04
Frais d'établissement du parc du Bourget	142.595 06	Fonds de réserve et d'amortissement	943.494 74
Matériel roulant	8.030.285 »	Réserve spéciale	383.987 85
Outillage et matériel des parcs	37.302 56	Réserve statutaire	25.599 75
Marchandises	49.575 84	Exercice 1908	57.683 44
Pièces de rechange	401.385 15	Réserve pour amortissement du parc du Bourget	69.483 25
Mobilier	11.144 95	Réserve pour amortissement du matériel roulant	712.701 66
Valeurs diverses, caisses et banques	1.534.089 52	Comptes d'ordre	8.739 23
Débiteurs divers	15.828 86	Créanciers divers	22.017 99
Rente française	383.987 85	Coupons arriérés et obligations à rembourser	52.139 55
		Profits et Pertes	427.207 85
	11.560.705 35		11.560.705 35

Chemin de fer Sud-Ouest de l'État de Bahia

Société anonyme anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 11 septembre 1908 sous la dénomination de « The state of Bahia South Western Railway C° Ltd ».

Objet : acquisition, construction et exploitation de chemins de fer, tramways, lignes télégraphiques et téléphoniques dans l'Etat de Bahia (République des Etats-Unis du Brésil).

Durée : illimitée.

Capital social : £ 200.000 divisé en 200.000 actions de £ 1.

Siège social : 3, Salters Hall Court Cannon Street London E. C.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission en vertu d'une décision du Conseil d'Administration du 23 septembre 1908, de 10.000 obligations de £ 20 (503 fr.), 6 % or première hypothèque faisant partie d'une série de 12.500 obligations de même nature.

Intérêt annuel : 6 % par an (24 shillings ou 30 fr.) payable par semestre les 1er mars et 1er septembre net de tous impôts qui restent à la charge de la Compagnie.

Amortissement : au pair en 50 années à partir de 1912 par tirages au sort.

Service financier : à Paris, à la London Brazilian Bank Ld, 5, rue Scribe et à la Banque Transatlantique, 10, rue Mogador.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 mai 1909.

Compagnie du Chemin de fer de Berck-Plage à Paris-Plage

Société anonyme française, définitivement constituée le 5 janvier 1907.

Objet : la construction et la mise en exploitation du Chemin de fer de Berck-Plage à Paris-Plage, et toutes opérations commerciales, industrielles, financières ou autres, ayant un intérêt quelconque, direct ou indirect, avec l'objet de la Société.

Siège social : 104, rue de Richelieu.

Durée : expirant le 12 décembre 1988.

Capital social : à l'origine 660.000 francs, divisé en 6.600 actions de 100 francs chacune, entièrement libérées, porté, par décision de l'Assemblée générale du 26 juillet 1909, à 880.000 francs par l'émission de 2.200 actions de priorité de 100 francs.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires chacun de 50 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, 1 voix par 5 actions, maximum 10 voix. Dépôt des titres, 5 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; somme nécessaire pour servir aux actionnaires un intérêt de 4 fr. 40 pour 100 francs, sur le montant dont les actions sont libérées ; somme nécessaire à l'amortissement du fonds social, calculée de telle façon qce le capital soit complètement amorti à l'expiration de la Société. Sur le surplus : 20 % au Conseil et, sauf prélèvement pour réserve supplémentaire ou fonds de prévoyance, 80 % aux actionnaires.

Service financier : à Paris, chez MM. Harcourt et Marquézy, 5, rue Laffitte.

ADMINISTRATEURS

MM. Maurice Brunet, Paul Le Tellier, Léopold Faure, Dr Baillet, Cyprien Pascal, P. Bioche.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 mars 1907.

1907	plus haut,	182	plus bas,	140
1908	—	148	—	138

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Actionnaires	15.000	»	Capital social	660.000	»
Caisses	5.959	20	Intérêts des fonds en banque	18.160	10
Dépôts en banques	318.931	70	Divers	100	»
Cautionnements	20	»			
Frais de 1er établissement	338.349	20			
	678.260	10		678.260	10

Chemin de fer du Bois de Boulogne

Société anonyme française définitivement constituée le 31 août 1895.

Objet : la construction et l'exploitation de la voie ferrée de traction mécanique, de la Porte Maillot à Suresnes ; l'étude, la construction et l'exploitation de tous prolongements et de toutes voies ferrées similaires dans la région parisienne, soit par la Société seule, soit en association ou en participation avec d'autres ; toutes opérations mobilières et immobilières, de banque, de commerce, de travaux accessoires à l'objet principal.

Siège social : 99, boulevard de Versailles, à Suresnes (Seine).

Durée : expirant le 31 décembre 1935.

Capital social : à l'origine, 600.000 fr., divisé en 6.000 actions de 100 francs ; porté, par décision de l'Assemblée du 23 juin 1899 à 1 million par la création de 4.000 actions privilégiées de 100 fr. ; puis à 1.250.000 fr. par la création de 2.500 actions privilégiées, par décision de l'Assemblée du 18 décembre 1900 ; ensuite à 1 million 500.000 francs, décision du 29 avril 1904, par la création de 2.500 actions privilégiées ; enfin à 1.800.000 francs, son chiffre actuel, par décision de l'Assemblée du 19 mars 1908, par la création de 3.000 actions nouvelles ordinaires. Le capital est donc représenté par 9.000 actions ordinaires et 9.000 actions privilégiées.

Il a été créé en outre 28.800 délégations de dividende.

Conseil d'administration : de 3 à 8 membres nommés pour six ans et propriétaires de 10 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, une voix par 5 actions, maximum 400 voix. Dépôt 3 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; annuité nécessaire à l'amortissement à 125 fr. des actions de priorité nos 12501 à 15000 sans préjudice d'un intérêt de 4 1/2 % de leur montant libéré ; annuité nécessaire à l'amortissement des actions au pair, sans préjudice d'un intérêt de 5 % de leur montant libéré. Sur le solde : 7 % au personnel ; 5 % au Conseil d'Administration. Sur l'excédent 50 % aux actions, 50 % aux délégations de dividendes.

Service financier : Crédit Mobilier français, 3 et 5, rue Saint-Georges, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Berthelot, P. Chapuy, A. Desserteaux, V. Simond, A. Thomas, Lambert.

Les délégations de dividende de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	cours plus haut	cours plus bas	Bénéfices nets	Répartition
1901	40	12	»	»
1902	16 50	5	»	»
1903	10	6	»	»
1904	11	2	»	»
1905	17 50	8	149.043	»
1906	28	11	189.568	0.9375
1907	35	24	213.818	1.0938
1908	28	16 50	213.096	1.0938

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr, c	PASSIF	fr. c.
Premier établissement et domaine	2.433.671 58	Capital-actions	1.800.000 »
Matériel roulant	824.859 85	Obligations	1.150.000 »
Comptes à amortir	26.740 »	Emprunt foncier	100.000 »
Magasin et approvisionnements	110.684 16	Comptes créditeurs	123.149 85
Débiteurs divers	46.142 45	Matériel roulant nouveau	6.800 »
Actionnaires	127.120 »	Nouvelles acquisitions de terrains	45.359 05
Disponibilités	65.041 75	Actionnaires et obligataires	95.245 90
		Réserve légale	31.538 68
		Réserve disponible	66.997 84
		Report à nouveau	2.072 71
		Bénéfices nets de l'exercice 1908	213.095 76
	3.634.259 79		3.634.259 79

Compagnie des Chemins de fer du Nord du Brésil

Société anonyme brésilienne constituée au capital de 12.500.000 contos de reis, libéré de 40 % environ.

Siège social : à Belem de Para, siège administratif à Paris.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission de 50.000 obligations 5 % de 500 francs, formant l'emprunt de 25 millions autorisé par décision de l'Assemblée générale du 3 mars 1905.

Ces obligations sont gagées par une hypothèque sur la garantie du Gouvernement fédéral brésilien et du Gouvernement de l'Etat de Para, ainsi que sur le chemin de fer, matériel fixe et roulant, et tous ses attenants.

La Compagnie ne peut émettre des obligations que jusqu'à concurrence d'un nombre dont le total en intérêts et amortissement ne dépasse pas annuellement la garantie des Etats précités.

En dehors de ce gage hypothécaire, tout l'actif et tous les biens de la Société, conformément au décret du 15 septembre 1903, s'appliquent aux obligations, par privilège sur toutes autres créances.

Amortissement : Ces titres sont amortissables en 90 ans au maximum, soit par tirage annuel ayant lieu en avril, soit par rachat si le cours est au-dessous du pair. Le remboursement des titres sortis s'opère le 1er mai suivant le tirage.

Intérêt annuel : 25 francs, payables par coupons semestriels, sous déduction de l'impôt, les 1er mai et 1er novembre.

Service des coupons : Banque Etienne Muller, 366, rue Saint-Honoré.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 juillet 1905.

1905	plus haut,	449 50	plus bas,	425	»
1906	—	455 »	—	415	»
1907	—	442 »	—	375	»
1908	—	400 »	—	357	»

Compagnie de Chemins de fer Nord-Ouest du Brésil

Société anonyme brésilienne, constituée le 21 juin 1904 au capital de 10.000 contos de reis en 50.000 actions de 200.000 reis, entièrement libérées.

Siège social à Rio-de-Janeiro.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

I. — Emission de 40.000 obligations 5 %, de 500 francs chacune, au prix de 385, à Bruxelles et à Anvers (Belgique), le 18 octobre 1904, et faisant partie des 200.000 obligations du même type, dont la création a été décidée par les Assemblées générales des actionnaires des 10 août et 27 octobre 1904.

Ces obligations ont, conformément au décret nº 177A du 15 septembre 1903, privilège, avant toute autre créance, sur tout l'actif et tous les biens de la Société situés au Brésil, et sur la garantie trentenaire or accordée par le Gouvernement fédéral Brésilien aux conditions des décrets nº 862 du 16 octobre 1890 et nº 5266 du 30 juillet 1904.

II. — Emission de 35.000 obligations nouvelles de 500 fr. 5 % jouissant des mêmes garanties que les précédentes.

Amortissement : au pair en 30 ans par tirages au sort qui ont lieu en mai de chaque année, conformément au tableau d'amortissement figurant au dos des titres ; le remboursement a lieu le 15 novembre suivant.

Intérêt annuel : 25 francs, sous déduction des impôts français, et à Bruxelles et Anvers sur production d'un affidavit, à raison de 12 fr. 50, payables les 15 mai et 15 novembre de chaque année.

Service des coupons : à Paris, à la Banque Française pour le commerce et l'industrie, 9, rue Boudreau.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 janvier 1905.

1905	plus haut,	485	»	plus bas,	413 50
1906	—	462	»	—	432 »
1907	—	442	»	—	380 »
1908	—	417	»	—	381 »

Compagnie de Chemins de fer de la Carolina et Extensions

Société anonyme belge, constituée le 5 octobre 1907.

Objet : la construction et l'exploitation de chemins de fer ou tramways dans le district minier de La Carolina, province de Jaen (Espagne), ainsi que dans les régions limitrophes ou avoisinantes. La Société peut y étendre ses opérations soit en poursuivant des concessions d'extension, de prolongement ou de raccordement, soit en construisant des lignes indépendantes, soit en acquérant des réseaux déjà construits, ou encore en acquérant sous forme d'achat de titres ou de participation des droits dans des entreprises ou sociétés concessionnaires de lignes de chemins de fer ou de tramways dans lesdites régions, soit en fusionnant avec des sociétés similaires, soit en leur affermant les lignes qu'elle possède. Elle peut utiliser pour d'autres usages les forces qu'elle emploie pour la traction et pratiquer toutes opérations susceptibles de faciliter la réalisation de son objet.

Siège social : 59, rue de Namur, à Bruxelles. Siège administratif, à Linarès (Espagne).

Durée : la plus longue que permette la loi.

Capital social : 4 millions de francs, divisé en 8.000 actions de 500 francs

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, propriétaires chacun de 40 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le deuxième mercredi d'avril ; dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 10 % au Conseil et au collège des Commissaires. Le solde, sauf prélèvement total ou partiel pour fonds de prévision ou de réserve extraordinaire, aux actions.

ADMINISTRATEURS

MM. de Mejorada del Campo, de Romanones, Del Prado, A. Conéjero, de La Fontaine, L. Germot, A. F. Beauvois-Devaux, F. Guillon.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission en 1907, de 8.000 obligations de 500 francs 5 % or, créées par décision du Conseil d'administration en date du 5 octobre 1907, conformément à l'article 17 des statuts de la Société.

Intérêt annuel : 25 francs net d'impôt, payable par semestre, les 1er mai et 1er novembre de chaque année.

Amortissement : en 60 ans, à partir de 1909, suivant tableau d'amortissement. Les titres sont remboursables à 600 francs, soit avec une prime de 100 francs sur leur valeur nominale.

Garanties : pour assurer la prise légale d'une hypothèque en faveur des obligataires, il a été constitué par les statuts une Société Civile au nom de laquelle sera prise l'hypothèque en premier rang sur tout l'actif social et sur tous les biens de la Société.

Service financier : à la Banque Ch. Noël et Cie, 27, rue Mogador.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 décembre 1907.

1907	plus haut,	478	plus bas,	475
1908	—	479	—	390

Compagnie générale de Chemins de fer et de Tramways

Société anonyme française, définitivement constituée le 13 août 1908.

Objet : faire pour elle-même ou pour le compte de tiers, en France ou à l'étranger, toutes opérations relatives à la construction ou à l'exploitation de chemins de fer et de tramways, ainsi qu'à toutes opérations de transport par terre ou par eau ; faire toutes opérations financières se rattachant directement ou indirectement à son objet ; exploiter ou faire exploiter toutes mines ou carrières ou toutes entreprises qui peuvent être le corollaire ou l'accessoire de l'objet social. — La société peut, en représentation de ces opérations, créer et émettre pour son propre compte des obligations à long ou à court terme.

Siège social : 8, cité d'Antin, Paris.

Durée : 99 ans, du 13 août 1908.

Capital social : 500.000 francs divisé en 1.000 actions de 500 francs.

Conseil d'administration : 5 à 9 membres, propriétaires de 10 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mai ; 1 voix par 2 actions, maximum 100 voix. Dépôt des titres, 6 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; somme à déterminer pour affectation à un fonds de prévoyance ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le solde : 12 % au Conseil d'administration et 88 % aux actions.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Descubes, A. Develay, A. Cortella, M. Picquet, C. Trouin.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en vertu d'une délibération de l'Assemblée extraordinaire du 3 septembre 1908, de 3.000 obligations de 500 francs 5 % dites « série A — Ligne Fossano — Mondovi-Villanova ».

Intérêt annuel : 25 fr. payables par semestre, les 31 mars et 30 septembre de chaque année, sous déduction des impôts.

Amortissement : au pair en 62 années, à partir de 1910, par voie de tirages au sort annuels. Il est entendu, qu'en cas de rachat par l'Etat ou d'aliénation d'un actif quelconque de la Société, les sommes en provenant seront affectées intégralement au rachat ou à l'amortissement anticipé des obligations.

Garanties : La Compagnie, ainsi qu'il résulte des déclarations du Conseil d'administration à l'Assemblée du 3 septembre 1908, a acquis la ligne de chemin de fer de Fossano à Mondovi et de Mondovi à Villanova. Ces obligations sont garanties par l'actif social, comprenant notamment : les recettes nettes du chemin de fer ; une subvention annuelle du Gouvernement italien s'élevant à 15.787 fr. 20 jusqu'en 1952 ; une dotation de la province de Cunéo se capitalisant jusqu'en 1952, pour les intérêts être servis de 1953 à 1971, et le capital, soit environ 380.000 francs, être intégralement versé en 1971, date d'expiration de la concession ; le matériel roulant de la section Mondovi-Villanova et les approvisionnements ; les immeubles de Fossano et de Mondovi affectés à l'exploitation du chemin de fer, propriété de la Compagnie ne faisant pas partie de la concession ; une carrière dite « Rochetta », sise à Villanova.

Service financier : Banque Etienne Muller et Cie, 366, rue Saint-Honoré, Paris ; Caisse Urbaine d'Entreprises Industrielles et de Travaux Publics, 8, Cité d'Antin, Paris.

Les obligations, série A Fossano, de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 1er décembre 1908.

1908 plus haut, 477 » plus bas, 470 »

Compagnie Générale de Chemins de fer et de Travaux Publics

Société anonyme belge constituée le 20 mai 1902.

Objet : étudier et prendre toutes concessions, entreprises de construction et d'exploitation de chemins de fer, tramways et autres moyens de communication, par terre ou par eau, de ports et travaux publics en général, entreprises de fourniture de matériel fixe et roulant, et, en général, faire, sous quelque forme que ce soit, pour son compte, en participation ou pour compte de tiers, toutes entreprises de travaux publics généralement quelconques et toutes exploitations, etc.

Siège social : 17, rue du Nord, Bruxelles.

Durée : indéfinie.

Capital social : 4 millions de francs divisé en 8.000 actions de 500 francs chacune. Sur ce nombre 2.000 actions libérées ont été attribuées à M. Henri Bonnet en raison de ses apports.

Conseil d'administration : de trois à sept membres, propriétaires de 25 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le 3e jeudi de mai.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré sur les actions. Sur le surplus 1 % à chaque membre du Conseil d'administration et 1/3 % à chaque commissaire. Le solde est réparti entre toutes les actions, sauf affectation de tout ou partie à la dotation d'un fonds de prévision ou de réserve extraordinaire. Les propositions du Conseil dans ce sens sont réputées approuvées si elles ne sont repoussées par une majorité des trois quarts des voix prenant part au vote.

Service financier : Banque Française pour le Commerce et l'Industrie.

ADMINISTRATEURS

MM. P.-A Herelle, Em. Maillard, F. Van den Eeckhoudt, L. Portereau, Duchon-Dorris.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 21 novembre 1905.

Années	Cours		Bénéfices nets	Dividendes
	plus haut	plus bas		
1903	»	»	157.000	»
1904	»	»	195.000	25 »
1905	610	594	285.000	25 »
1906	590	450	340.000	25 »
1907	565	550	360.000	» »
1908	460	250	324.000	25 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Participations, contrats en cours.	1.377.948 60	Capital.	4.000.000 »
Immeuble et mobilier au Brésil.	40.105 40	Réserve statutaire	59.237 37
Entreprise de Chemin de fer en Italie	6.499.714 74	Réserve extraordinaire	155.000 »
Cautionnements divers	538.485 »	Cautionnement du Conseil . .	77.500 »
Participations diverses	501.094 65	Créditeurs divers.	7.505.005 48
Frais de premier établissement.	7.428 »	Coupons non présentés	33.275 »
Mobilier	1.505 »	Compte général de construction	41.642.927 90
Caisse et Banquiers.	1.830.365 63	Effets à payer	3.700 000 »
Portefeuille.	13.379.475 »	Compte d'ordre.	6.500.000 »
Débiteurs divers	1.548.211 39	Profits et pertes	621.348 49
Entreprise Chemin de fer Nord-Ouest du Brésil.	32.571.055 48		
Compte d'ordre.	6.500.000 »		
	64.294.294 24		64.294.294 24

The Colombian Central Railway Company, L^td

Société anglaise, enregistrée à Londres, le 15 décembre 1905.

Objet : l'acquisition et l'exploitation d'une concession de chemin de fer de Zipaquira à Chiquinquira, dans la République de Colombie.

Siège social : à Londres, 120, Bishopsgate Street Within, E. C.

Durée : illimitée.

Capital social : £ 300.000 divisé en 30.000 actions de £ 10 chacune, 8.000 ont été attribuées par la Compagnie au gouvernement Colombien et 12.000 à la *Colombian Northern Railway Company* en payement de la concession avec la subvention et autres droits et privilèges y attachés, et 10.000 aux promoteurs.

ADMINISTRATEURS

MM. H. Lovegrove, Percy C. Matts,. A. Holliger, G. Wentworth Forbes.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emprunt autorisé jusqu'à concurrence de £ 750.000, en obligations constituant une charge de premier rang pour la Compagnie et à émettre au fur et à mesure de ses besoins.

Les titres introduits et placés sur le marché français existent sous la forme d'obligations au porteur de £ 20 chacune.

Intérêt : annuel 6 % or, payable semestriellement les 1^er mars et 1^er septembre de chaque année.

Amortissement : la Compagnie pourra, à toute époque, après le 1^er mars 1959, en donnant aux porteurs six mois au moins de préavis, rembourser toutes ou une partie quelconque des obligations

au taux de 110 %. Toutes les obligations non remboursées auparavant seront remboursées le 31 décembre 1996, à 110 %.

Garanties : 1° première hypothèque sur l'actif présent et futur de la Compagnie ; 2° la *Colombian Northern Railway Company* garantit le payement des coupons de ces obligations pendant une période de 5 années à partir du 1er septembre 1906 ; 3° le gouvernement Colombien accorde à la Compagnie une subvention de 9.900 dollars or, par kilomètre livré au trafic. Cette subvention est payable en bons de douane.

Service financier : *Banco di Roma*, 4, rue Le Peletier, Paris.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 février 1908.

1908 plus haut, 470 » plus bas, 370 »

Colombian National Railway Company Ltd

Société anglaise, enregistrée le 19 juin 1899.

Objet : Acquérir une concession accordée par le Gouvernement de la République de Colombie, pour le droit exclusif de construire un chemin de fer d'environ 86 milles de longueur pour relier Bogota (capitale de la Colombie) avec le port de Girardot, sur le fleuve Magdalena. D'autres objets accessoires sont énumérés au memorandum d'association.

Siège social : Cannon Street House, Londres, E. C.

Durée : illimitée.

Capital social : £ 900.000, divisé en 900.000 actions de £ 1 entièrement libérées, sur lesquelles £ 300.000 ont été remises au Gouvernement Colombien.

Conseil d'administration : 2 à 7 membres, en sus de l'administrateur-délégué et des administrateurs locaux, propriétaires chacun de £ 250 au moins de titres de la Compagnie.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en juin.

ADMINISTRATEURS

MM. Owen Randal Slacke, P.-E. Butler, F. Becerra, L. Norzagaray.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en vertu d'une délibération du Conseil d'administration, en date du 29 septembre 1908, de £ 450.000 d'obligations, se décomposant comme suit : £ 250.000 en 2.500 obligations de £ 100 chacune, numérotées 1 à 2500, et £ 200.000 en 10.000 obligations de £ 20 chacune, numérotées 2501 à 12500.

Ces dernières 10.000 obligations de £ 20, numérotées 2501 à 12500 sont réservées au marché français.

Intérêt annuel : 6 % ou £ 1 4 sh., payables par moitié, les 1er janvier et 1er juillet.

Amortissement : à 504 francs par le fonctionnement d'un fonds d'amortissement de £ 4.500 ou 1 % par an, à partir de 1920.

Garanties : ces obligations bénéficient d'une quatrième hypothèque sur la totalité des propriétés et droits de la Compagnie. D'après un arrangement fait avec le Gouvernement de Colombie et daté du 22 septembre 1908, l'intérêt desdites obligations et le paiement du fonds d'amortissement sont garantis sans aucune réserve par le Gouvernement Colombien, ladite garantie étant assurée par un privilège général sur 4 % du revenu des douanes nationales de la Colombie.

Service financier : à Paris, Société anglo-française de banque, 27, rue de Mogador.

1908 plus haut, 437 » plus bas, 424 »

Les obligations 6 % (1908) de £ 20, nos 2501 à 12500, de cette Compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 novembre 1908.

The Great Northern Central Railway of Colombia Limited

Société anglaise incorporée le 4 avril 1907.

Objet : l'acquisition de la concession accordée par le Gouvernement de Colombie à MM. J. Patino et F.-R. Schmatzer, et la construction et l'exploitation des chemins de fer faisant objet de ladite concession. D'autres objets accessoires sont énumérés aux statuts.

La concession comprend la construction d'un chemin de fer, partant de Puerto-Wilches et devant aboutir à Bogota (Colombie).

Siège social : Dashwod House, New Broad Street, 123, à Londres.

Durée : illimitée.

Capital social : autorisé, £ 500.000 divisé en 500.000 actions de £ 1 chacune, sur lesquelles 493.993 actions ont été remises en rémunération des apports.

Conseil d'administration : de 3 à 11 membres, propriétaires chacun d'au moins £ 200 d'actions (valeur nominale).

Assemblée générale : chaque année, aux lieu et date à fixer par le Conseil.

Répartition des bénéfices : avant de déclarer un dividende, le Conseil pourra décider de prélever 5 % au moins des bénéfices pour le fonds de réserve ; le Conseil a droit à 10 % des bénéfices annuels disponibles pour être répartis comme dividende.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Penn Gaskell, A. G. Brand, A. de Chimay, N. Grattan Doyle, G. Patino.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création de £ 1.478.400 d'obligations de £ 20 à émettre successivement avec autorisation du Gouvernement.

Intérêt annuel : 5 1/2 % payables par semestre les 1er janvier et 1er juillet sous déduction des impôts.

Amortissement : au pair, en 95 années, à partir de 1911, par voie de tirages au sort annuels ou de rachat sur le marché.

Garanties : le Gouvernement Colombien, par l'acte de concession, accorde une garantie de 7 % d'intérêt annuel pendant 99 ans sur £ 8.000 par kilomètre, soit £ 560 par an et par kilomètre. 5 % des recettes de toutes les douanes de l'Atlantique sont affectés à cette garantie, et il a été décrété que, par mois, ce tantième sera versé par les percepteurs des douanes, directement au Banco Central, lequel le versera dans le compte spécial de garantie de ce chemin de fer, et les transmettra, par trimestre, à la Compagnie en Europe.

En cas d'insuffisance, le Gouvernement complétera la somme. Au cas où le chemin de fer produirait pendant 10 ans consécutifs les sommes nécessaires à la garantie, le Gouvernement deviendra libre de la garantie.

Cette garantie ne deviendra effective, en ce qui concerne les obligations émises actuellement, que lorsqu'une section de 20 kilomètres de chemin de fer sera ouverte au trafic public.

L'acte de concession stipule qu'une fois cette clause remplie, les obligations, en cas de caducité de la concession, continueront à jouir de la garantie gouvernementale.

Service des coupons : à Londres, à la London and South Western Bank ; à Paris, chez MM. Armstrong et Cie, 19, rue Scribe.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 juillet 1909.

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	livres			PASSIF	livres		
Construction de la voie ferrée, dépenses et salaires en Colombie à ce jour :				Capital autorisé :			
				500.000 actions ordinaires de £ 1 chaque.	500.000	0	0
Espèces.	46.918	9	2	Capital émis :			
Actions réparties aux concessionnaires	493.993	0	0	493.993 actions ordinaires de £ 1 chaque, entièrement libérées	493.993	0	0
Débiteurs divers	6.326	8	4	1.007 actions ordinaires sur lesquelles 2 sh. 6 ont été versés	125	17	6
Commissions et courtages de souscription versés lors de l'émission des obligations. .	11.713	10	0	Obligations 1re hypothèque 5 1/2 0/0 émises, à savoir : 9.600 obligations de £ 20 chacune, moins les versements reçus depuis	182.626	04	0
Escompte sur les obligations.	48.780	0	0				
Frais de constitution et d'émission	17.726	16	1				
Mobilier	383	6	6	Débiteurs divers	1.147	17	4
Traitements payés à l'avance.	188	0	0				
Dépenses diverses à Londres de la date de l'incorporation au 30 juin 1908	5.929	8	5				
Compte de banque	45.934	0	4				
	677.892	18	10		677.892	18	10

Compagnie des Chemins de fer et Tramways départementaux du Midi de la France

Société anonyme française, définitivement constituée le 23 avril 1908.

Objet : la construction et l'exploitation d'un réseau de tramways départementaux dans le département du Lot-et-Garonne, de tous prolongements, embranchements ou lignes nouvelles de chemins de fer et tramways qui pourraient y être ajoutés, soit dans le Lot-et-Garonne, soit dans les départements limitrophes, et généralement toutes opérations se rapprochant directement et indirectement à l'objet social.

Siège social : à Paris, 5, place Saint-Michel.

Durée : 65 années, du 23 avril 1908.

Capital social : 3.500.000 francs divisé en 7.000 actions de 500 fr. chacune.

Conseil d'administration : 7 à 9 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires chacun de 30 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, 1 voix par 10 actions, maximum 50 voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; 5 % d'intérêt au capital versé. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration; 10 % à la disposition du Conseil pour être attribués à la Direction, au personnel et au fonds de prévoyance qui pourra être créé, le solde aux actions.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Josseran de Brancion, A. Delattre, L. Dollfus, A. Arnaud de Foiard, H. Paindavoine, F. de Puivert, L. Thomières.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 juin 1908.

1908 plus haut, 508 » plus bas, 505 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Actionnaires	1.519.375	»	Capital	3.500.000	»
Caisses, banques et portefeuille	894.468	98	Intérêts et revenus divers	22.567	63
Compte 1er établissement	322.907	05	Créanciers divers et effets à payer	150.954	50
Débiteurs divers	827.409	23	Loyers échus à payer	2.250	»
Cautionnement	175.000	»	Timbres et enregistrement à payer	2.268	98
Dépôts et provisions	20	»	Factures à payer	656	80
Immobilisations	60.770	10	Engagements conditionnels et délégations	126.157	05
Mobilier	1.784	10	Comptes d'ordre	1.042.429	50
Compte d'ordre	1.045.550	»			
	4.847.284	46		4.847.284	46

Compagnie Française de Chemins de fer de l'Equateur

Société anonyme française définitivement constituée le 15 avril 1909.

Objet : la construction et l'exploitation d'une ligne de chemin de fer entre Bahia de Caraquez et Quito, dans la République de l'Equateur, dont la concession, accordée à M. E. Catefort, a été apportée à la présente Société, ainsi que de tous embranchements ou de toutes lignes semblables se raccordant avec la ligne précitée, de même que la création de toutes entreprises industrielles ou agricoles qui s'y rattacheraient, telles notamment que l'aménagement du port de Bahia de Caraquez et, en général, la réalisation de toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement aux objets ci-dessus.

Siège social : 20, rue de Mogador, Paris.

Durée : 99 années, du 15 avril 1909.

Capital social : 2.000.000 de francs, divisé en 8.000 actions de 250 francs chacune, sur lesquelles 4.000 ont été attribuées, entièrement libérées, en outre des 2.000 parts de fondateur, à M. Catefort, en rémunération et pour prix de son apport de la concession du chemin de fer de Bahia de Caraquez à Quito.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires chacun d'au moins 40 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 10 actions. Délai de dépôt des titres à fixer par les avis de convocation.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; intérêt de 5 % aux actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration, et jusqu'à un maximum de 20 % au Directeur dans le cas où il en aurait été nommé un, et qu'une part correspondante dans les bénéfices lui aurait été allouée par l'Assemblée générale. Sur le surplus et sauf prélèvement ne pouvant excéder le dixième de ce surplus : 80 % aux actions et 20 % aux parts de fondateur.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Ponsignon, A. Magnin, P. Maurice Blaise.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, en juin 1909, au prix de 422 fr. 50, de 14.000 obligations 5 %, de 500 francs chacune, créées suivant délibération du Conseil d'administration en date du 24 avril 1909, sur les 46.000 obligations dont l'émission est autorisée par les statuts.

Intérêt annuel : 25 francs, payable par coupons semestriels les 1er avril et 1er octobre.

Remboursement : au pair, en 60 ans, par tirages au sort annuels, le premier tirage devant avoir lieu le 1er mars 1913. La Compagnie

se réserve la faculté, à toute époque, de rembourser ledit emprunt par anticipation, en tout ou partie, soit par tirages, soit par rachats en Bourse lorsque le cours des obligations sera inférieur au pair.

Garanties : l'ensemble de l'actif de la Compagnie. — Le Gouvernement de l'Equateur garantit à la Compagnie un intérêt de 6 % l'an sur le capital dépensé pour la construction de la ligne jusqu'à concurrence de 25 millions de francs, tant que le produit net du trafic ne suffira pas à couvrir l'intérêt susdit. Le paiement de cet intérêt s'effectuera pendant une période n'excédant pas trente années, en proportion de chaque section du chemin de fer qui, coûtant au moins 200.000 francs, sera livrée au service public, sans solution de continuité, à partir du port de Bahia de Caraquez. Pour la sûreté de ce paiement, le Gouvernement hypothèque spécialement les douanes de la province de Manabi, sous déduction de la portion déjà affectée à d'autres services.

Service financier : à Paris, Banque Commerciale et Industrielle, 25, rue de Clichy.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 juin 1909.

Chemin de fer Nord-Est de l'Espagne

Société anonyme belge, constituée le 10 octobre 1907.

Objet : la construction et l'exploitation, dans la région nord-est de l'Espagne, de toutes lignes de chemins de fer et d'entreprises de transport, quel que soit leur mode de traction. La Société peut rechercher, obtenir, acquérir et se faire transférer toutes concessions de cette nature ; elle peut donner ou prendre en affermage tous chemins de fer ou entreprises de transport établis en cette région, utiliser pour d'autres usages les forces qu'elle emploie, s'intéresser dans toutes entreprises ayant en tout ou en partie le même objet, fusionner avec d'autres sociétés et, d'une manière générale, faire toutes opérations commerciales, industrielles ou financières qui soient directement ou indirectement susceptibles de favoriser ou de développer son activité

Siège social : à Bruxelles, 27, rue des Minimes.

Durée : la plus longue permise par la loi.

Capital social : 6 millions de francs, divisé en 24.000 actions privilégiées de 250 francs chacune, toutes souscrites et libérées d'un dixième au moment de la constitution. Il a été créé, en outre, 60.000 actions ordinaires, remises à la Société *L'Union des Tramways* en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 3 membres au moins, propriétaires chacun de 50 actions privilégiées. Ce cautionnement, toutefois, peut être, en tout ou en partie, constitué en actions ordinaires, en considérant 2 de celles-ci comme l'équivalent d'une action privilégiée.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le troisième mardi du mois de mai, à

2 heures et demie. Une voix par action privilégiée ou par 3 actions ordinaires. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; 6 % aux actions privilégiées. Sur le surplus 1 1/2 % à chaque administrateur et 1 1/2 % à chaque commissaire. Sur l'excédent : premier dividende de 4 francs par titre aux actions ordinaires; sur le solde 50 % aux actions privilégiées, 50 % aux actions ordinaires.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Descubes, S. Schœnbrunn, M. Ryndzunsky, J. Lalieux, J. Rozpide.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emprunt de 15 millions de francs, représenté par 30.000 obligations 5 % de 500 francs chacune.

Intérêt annuel : 25 francs, payables les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

Remboursement : en 54 ans, le premier remboursement devant avoir lieu le 1er juillet 1913.

La Société s'est réservé le droit de rembourser anticipativement l'emprunt à tout moment, en totalité ou en partie.

Garantie : ces obligations jouissent d'une première hypothèque sur la ligne Manresa-Barcelone.

Service financier : *Banque Franco-Américaine*, 22, place Vendôme, et à la Société Marseillaise, 4, rue Auber, Paris.

1908 plus haut, 472 » plus bas, 465 »

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 29 mai 1908.

Compagnie des Chemins de fer du Sud de l'Espagne

(Linarès à Almeria)

Société anonyme espagnole constituée le 26 juin 1889.

Objet : La construction et l'exploitation de chemins de fer dans le Sud de l'Espagne et spécialement de la ligne de Linarès à Alméria.

Siège social : à Madrid ; agence à Paris, 78, rue de Provence.

Durée : jusqu'en 1988.

Capital social : 19.000.000 de piécettes, représenté par 12.000 actions de préférence 6 % cumulatives de 500 piécettes chacune et 26.000 actions ordinaires de 500 piécettes chacune.

La création des 12.000 actions de préférence, ayant eu pour effet de porter de 13 à 19 millions de piécettes le capital social, a été décidée par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 6 février 1908.

La Société se réserve le droit de rembourser et de reprendre à toute époque tout ou partie des 12.000 actions de préférence. Dans ce cas, les porteurs de ces titres recevront, en plus de la somme de 500 piécettes versée sur chaque action de préférence, une part bénéficiaire qui jouira dans les bénéfices annuels d'un dividende égal à celui des actions ordinaires.

Conseil d'administration : de 7 à 14 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires chacun d'au moins 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 50 actions. Délai de dépôt des titres indiqué par le Conseil.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; somme nécessaire pour payer aux actions de préférence les sommes qui ne leur auraient pas été versées pour les exercices antérieurs à raison de 6 % de leur montant libéré ; 6 % du montant libéré des actions de préférence ; 5 % du montant libéré des actions de préférence et des actions ordinaires (dans le cas où les actions de préférence auraient été remboursées, la répartition des bénéfices se fera également à chacune des actions ordinaires qui forment le capital social et à chacune des parts bénéficiaires, jusqu'à concurrence de 25 piécettes par action ordinaire et par part bénéficiaire). Sur le solde des bénéfices : 10 % au Conseil d'administration et, sauf prélèvement pour fonds de prévoyance, 90 % à répartir également entre toutes les actions tant de préférence qu'ordinaires ; dans le cas où les actions de préférence auraient été remboursées ces 90 % se répartiront également entre toutes les actions ordinaires et les parts bénéficiaires.

Les actions de préférence de cette Compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 décembre 1908.

1908 plus haut, 325 » plus bas, 260 »

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, le 29 octobre 1889, au prix de 290 fr., de 96.000 obligations de 500 piécettes 3 %, remboursables à 500 piécettes en 95 ans, de 1892 à 1987 par tirages annuels en décembre, pour remboursement le 1er avril suivant. Elles sont stipulées productives d'un intérêt annuel de 15 piécettes, payables par moitié les 1er avril et 1er octobre.

En vertu d'un *convenio* passé avec les créanciers en date du 24 mars 1895 et homologué le 4 avril 1896, le payement des coupons 10 à 16, à échoir du 1er octobre 1894 jusqu'au 1er octobre 1897, s'est opéré en *vales* remboursables dans les conditions stipulées audit *convenio*.

Le coupon d'avril 1898 a été payé. Mais, le 16 septembre 1898,

l'assemblée des actionnaires a voté un second arrangement, en vertu duquel les 95.816 obligations alors en circulation seraient à échanger, par groupe de deux, contre une obligation à revenu fixe de 15 piécettes et une obligation à revenu variable, avec maximum de 15 piécettes. De plus les *vales* en circulation, d'un montant de 5.030.340 piécettes, seraient échangés contre 10.000 actions nouvelles de 500 piécettes. L'amortissement serait établi à partir de 1899 ; il se pratiquerait par adjudications au rabais et, à défaut d'offres au-dessous de 500 piécettes, par tirage au sort.

Des oppositions ont empêché l'adoption légale de ce *convenio* qui est soumis aux tribunaux espagnols pour homologation.

Les obligations qui ont effectué l'échange proposé sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 décembre 1899 sous deux rubriques : *obligations à revenu fixe* et *obligations à revenu variable*, avec la mention, pour les unes et les autres : sujettes au *convenio*.

Depuis le 20 février 1908, la Compagnie procède à l'échange des coupons arriérés nos 18 à 36, des obligations Linarès à Almeria à revenu fixe (échéance du 1er octobre 1898 au 1er octobre 1907) contre des actions de préférence à raison de p. 7.25 par coupon.

Les coupons nos 37, 38 et 39, échus les 1er avril, 1er octobre 1908 et 1er avril 1909, ont été payés en espèces, à raison de p. 7,25 l'un, aux obligataires ayant fait l'échange ci-dessus.

	Cours des obligations à revenu fixe		Cours des obligations à revenu variable	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
—	—	—	—	—
1901	200	157	166	98
1902	182	140	135	89
1903	226	160	167	112 50
1904	222	160	170	125
1905	250	198	189	145
1906	380	230	264	160
1907	348	220	252	151
1908	370	129	290	228

Nota : Depuis le 27 février 1905, la *Cote Desfossés* inscrit sous une rubrique spéciale, au comptant, intitulée. *Linarès-Almeria non estampillées 3 %*, les obligations du Sud de l'Espagne qui n'ont point opéré l'échange contre obligations à revenu fixe et variable. Ces obligations étaient précédemment cotées au parquet.

Les titres non estampillés doivent se livrer timbrés.

1905	plus haut,	245 »	plus bas,	180 »
1906	—	349 »	—	210 »
1907	—	318 »	—	220 »
1908	—	255 «	—	201 »

OBLIGATIONS MOREDA-GRENADE

Création, le 25 novembre 1898, de 12.000 obligations de 500 piécettes 6 % productives d'un intérêt annuel de 30 piécettes, payable au moyen de coupons trimestriels de 7 piécettes et demie aux échéances des 1er janvier, avril, juillet et octobre.

Titres d'une et de cinq obligations remboursables en 99 ans, de 1899 à 1984. Toutes portant la mention suivante : « Ces 12.000 obligations ont comme garantie une première hypothèque sur les propriétés et les produits de la ligne du chemin de fer de Moreda à Grenade ».

Service financier : à Paris, 78, rue de Provence.

ADMINISTRATEURS

Conseil de Madrid : MM. A. Garcia Alix, R. de Inchaurrandieta, B. Bosch, J. Rospide, A. Navarro, Arias de Miranda, S. Raventos. **Comité de Paris :** MM. Yvo Bosch, Basinski, L. Dubost.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 avril 1900.

1901	plus haut,	327	»	plus bas,	182	50
1902	—	310	»	—	240	»
1903	—	365	»	—	290	50
1904	—	348	»	—	290	»
1905	—	399	»	—	341	»
1906	—	475	»	—	375	»
1907	-	500	»	—	400	»
1908	—	450	»	—	410	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	Piécettes	PASSIF	Piécettes
Construction des lignes. . . .	105.433.924 14	Capital social	19.000.000 »
Petit matériel et mobilier ligne Lacalahorra	14.372 48	Obligations Linarès Almeria. .	21.120.000 »
Magasins, approvisionnements.	829.445 76	— Grenade	5.067.455 50
Mobilier, bureaux.	57.789 63	Bons hypothécaires de la voie maritime.	2.000.000 »
Subventions à recevoir	304.269 20	Vales sans intérêts	5.030.340 »
Valeurs en portefeuille	2.009.299 02	Subventions de l'Etat Linarès et Grenade.	23.304.105 »
Titres à disposition et en report	3.267.788 67	Effets à payer.	3.999.473 92
Cautionnemt Moreda-Grenade.	187.866 50	Coupons arriérés, coupons et parties de coupons en cours.	13.765.293 75
Banques et banquiers.	90.974 01	Comptes courants et comptes d'ordre.	2.607.140 47
Caisse des Dépôts, Madrid et Paris.	59.835 35	Exercices clos	10.087.998 56
Caisses.	14.457 98		
Divers, comptes courants et d'ordre.	681.639 15		
Débiteurs divers	835.794 37		
Créances en suspens, travaux, avances.	1.072.090 55		
Granada Railway.	13.259 74		
Vales échangés contre actions.	657.500 »		
Exercices clos.	451.452 67		
	115.981.807 20		115.981.807 20

Compagnie des Chemins de fer de l'Est-Meusien

Société anonyme française définitivement constituée le 16 novembre 1907.

Objet : la construction (superstructure) et l'exploitation du réseau de chemin de fer d'intérêt local déclaré d'utilité publique en date du 7 juin 1907, comprenant les lignes ci-après avec les modifications et prolongements qui pourront y être apportés. Ligne de Verdun à Montmédy; ligne de Commercy à la ligne de Verdun à Montmédy.

Elle pourra également acquérir la concession, construire, exploiter, vendre tous chemins de fer et tramways en France, et généralement faire toutes opérations se rapportant à l'industrie des chemins de fer et des transports, ou de nature à favoriser le développement des affaires sociales.

Siège social : 4, cité d'Antin, Paris.

Durée : 99 ans, du 16 novembre 1907

Capital social : 500.000 francs, divisé en 2.000 actions de 250 francs chacune, toutes souscrites en numéraire.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires chacun de 20 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, 1 voix par 10 actions, sans limite maximum. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 4 1/2 % de leur montant libéré aux actions. Sur le surplus 10 % au Conseil et 90 % aux actions.

Pendant les quatre premiers exercices, il sera payé aux actionnaires, nonobstant l'absence de tout bénéfice, un intérêt de 4 1/2 % l'an sur les sommes par eux versées pour la libération de leurs actions. Ce prélèvement sera porté au compte de premier établissement.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Descubes, H. Picquet, L. Francq, Thiriaux, A. Laporte, M. Picquet.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 décembre 1907.

1907	plus haut,	252	plus bas,	250
1908	—	251	—	220

Société anonyme royale Grand-Ducale des Chemins de fer Guillaume-Luxembourg

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, en diverses séries, de 152.550 obligations de 500 francs 3 % remboursables par tirages annuels, opérés en octobre, dans un délai qui expirera en 1950.

Intérêt annuel : 15 francs, sauf impôt, payable au moyen de deux coupons de 7 fr. 50 l'un, les 1er mai et 1er novembre de chaque année ; remboursement des obligations sorties le 1er novembre.

Service des coupons : Banque de Paris et des Pays-Bas.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	470	»	plus bas,	435	»
1902	—	485	»	—	450	»
1903	—	490	»	—	465	»
1904	—	475	»	—	450	»
1905	—	**480**	»	—	**457**	**50**
1906	—	485	»	—	450	»
1907	—	480	»	—	434	»
1908	—	475	»	—	430	»

The Intercontinental Railway Company Ltd

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 23 décembre 1902.

Objet : faire construire des bateaux à vapeur dits « ferry-boats » établis de façon à pouvoir transporter des wagons de chemins de fer, wagons à voyageurs ou à marchandises, exercer les industries d'armateurs, constructeurs, entreprises de transports par terre ou par eau, etc.

Siège social : à Londres, 110, Cannon street E. C. Bureau à Paris, 6, boulevard des Capucines.

Capital social : 100.000 livres, en pareil nombre d'actions d'une livre.

Nota. — Cette Société a repris l'actif de The Channel Bridge and Railway Co Ld (Pont sur la Manche) moyennant 50.000 actions de £ 1 entièrement libérées.

Conseil d'administration : de cinq à quinze membres, propriétaires de 200 actions chacun. Rémunération annuelle à fixer par l'Assemblée générale. Le Conseil a droit, en plus, à un dixième des recettes de la Compagnie sur la vente de tout ou partie de son actif ou en considération de services rendus par elle à d'autres compagnies, par l'appui qu'elle leur aura donné ou autrement.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : date non indiquée.

Service des titres : à Paris, 6, boulevard des Capucines.

Les titres existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. Brown de Colstoun, E. Bodington, Georges Hersent, G. Fliche, V. Krafft, Montebello, L. Béguin, Baguenault de Puchesse, D.-V. Pirie.

RÉPARTITIONS

Il n'a été distribué aucun dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 septembre 1903.

1903	plus haut	31	»	plus bas	13
1904	—	28	»	—	8
1905	—	47	50	—	14
1906	—	40	»	—	24.50
1907	—	32	»		10
1908	—	14	»	—	3

BILAN AU 31 MARS 1908

ACTIF	fr.	c	PASSIF	fr.	c
Capital non souscrit.	63.650	»	Capital.	2.500.000	»
Achat des droits et Actif de The Channel Bridge and Railway C°.	1.264.399	»	Créditeurs divers	26.735	»
			Emprunts.	76.215	»
Achat de The European Car Transport and Express C°. .	19.120	»	Balance.	601.300	
Fusion avec la participation Giros, Loucheur, Ravier et Cie.	15.000	»			
Frais d'Études et de fonctionnement.	1.118.910	»			
Espèces en caisse ou en compte.	4.885	»			
Débiteurs divers	25.475	»			
Portefeuille (1.041 actions de la Société Française des Wagons aérothermiques et 4.000 actions de 5 liv. de la Channel Ferry (Dover) Company). . .	692.900	»			
	3.204.250	»		3.204.250	»

Chemins Italiens 3 0/0

(Réseaux Adriatique-Méditerranée-Sicile)

Ces obligations de 500 francs sont remboursables au pair par voie de tirages. Leur revenu brut est de 15 francs par an, net 11 fr. 64, payable par semestre.

Les obligations en circulation appartiennent à trois Compagnies :

La Société italienne pour les Chemins de fer Méridionaux (réseau de l'Adriatique) pour 1.033.000 obligations émises.

La Société italienne pour les Chemins de fer de la Méditerranée pour 1.083.000 obligations émises.

La Société italienne pour les Chemins de fer de la Sicile pour 166.000 obligations émises.

Toutes ces obligations se livrent indifféremment et se traitent sous la dénomination de Chemins de fer Italiens 3 %. Elles sont amortissables depuis 1896 et ont été émises par les Sociétés pour le compte de l'Etat qui s'est engagé à fournir à ces dernières les fonds nécessaires au service des dites obligations quinze jours avant l'échéance de chaque semestre (janvier-juillet).

Service des coupons : au Crédit Lyonnais, au Comptoir d'Escompte et à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant depuis le 6 juillet 1898.

1901	plus haut,	326 »	plus bas,	280 »
1902	—	343 50	—	317 »
1903	—	370 »	—	342 50
1904	—	367 50	—	342 »
1905	—	374 »	—	350
1906	—	362 »	—	342 »
1907	—	355 »	—	340 »
1908	—	350 »	—	336 »

Société Italienne des Chemins de fer Méridionaux

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, de 1863 à 1885, de 1.655.441 obligations de 500 francs 3 %, divisées en séries portant les lettres A à H. ; titres de une et cinq obligations, jouissance 1er avril et 1er octobre, savoir : 250.000 obligations, série A ; 252.300 obligations série B ; 246.955 obligations, série C ; 242.115 obligations, série D ; 28.115 obligations série E ; 232.290 obligations, série F; 300.000 obligations, série G et 103.676 obligations, série H.

Amortissement : au pair, se terminant en 1953, par tirages annuels en mai pour remboursement le 1er octobre.

Service financier : à Paris, à la Société Générale, à la Banque de Paris et au Crédit Industriel.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant :

1901	plus haut,	338 »	plus bas,	306 50
1902	—	348 »	—	326 »
1903	—	363 »	—	325 »
1904	—	365 »	—	342 »
1905	—	371 50	—	350 »
1906	—	370 »	—	343 »
1907	—	360 »	—	327 »
1908	—	358 »	—	342 »

Compagnie de Chemins de fer de Koslow-Voronège-Rostow

Société anonyme russe ayant pour objet l'exploitation de 540 kilomètres de lignes du chemin de fer ci-dessus nommé.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, en 1889, d'un emprunt de 15.128.000 reichsmarks (18.683.080 francs) représenté par 12.050 obligations de 500 marks ou 617 fr. 50; 7.477 coupures de 1.000 marks ou 1.235 francs, 813 coupures de 2.000 marks ou 2.470 francs. — Obligations 4 % de 500 marks rapportant 20 marks ou 24 fr. 70 d'intérêt par an, payable les 19 septembre-1er octobre et 20 mars-1er avril, remboursables en 63 ans du 1er juin 1890, par tirages au sort en juin et décembre, à raison de 617 fr. 50 par obligation de 500 marks.

Cet emprunt est gagé sur les revenus et l'avoir de la Compagnie du chemin de fer Koslow-Voronège-Rostow ; il est absolument garanti par le gouvernement russe, et forme la série B des emprunts de la Compagnie.

Service des coupons : à Paris, à la Banque Russe pour le commerce étranger, 7, rue du Helder.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

1901	plus haut,	628	»	plus bas,	590	»
1902	—	631	»	—	605	»
1903	—	633	»	—	600	»
1904	—	605	»	—	550	»
1905	—	574	»	—	484	»
1906	—	525	»	—	430	»
1907	—	495	»	—	435	»
1908	—	523	»	—	475	»

Chemins de fer Livournais

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, à diverses dates, de 327.900 obligations de 500 francs 3 %, jouissance janvier et juillet, divisées en séries, savoir :

20.800 obligations, série A ; 7.100 obligations, série B ; 70.000 obligations, série C ; 100.000 obligations, série D^1 ; 130.000 obligations, série D^2.

Amortissement : au pair dans une période finissant en 1953 par tirages annuels opérés en septembre, pour remboursement le 1er janvier suivant.

Service des coupons : à Paris, chez MM. de Rothschild frères.

Par suite du rachat des Chemins Romains, qui avaient absorbé les Chemins Livournais, ces obligations sont à la charge du gouvernement italien.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les obligations des séries C et D sont inscrites à la *Cote Des-fossés*, au comptant.

1901	plus	haut,	330	»	plus bas,	300	»
1902		—	360	»	—	325	»
1903		—	355	»	—	345	»
1904		—	385	»	—	375	»
1905		—	380	»	—	377	»
1906		—	380	»	—	357	50
1907		—	377	»	—	337	»
1908		—	340 seul cours				

The Mashonaland Railway Company Ltd

Société anglaise à responsabilité limitée.

Siège social : à Londres, 2, London Wall Buildings.

Capital social : 450.000 livres sterling, en pareil nombre d'actions d'une livre chacune, entièrement libérées.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, suivant décision du Conseil d'administration, approuvée par délibération de l'Assemblée extraordinaire du 8 mars 1905, d'un emprunt de 2.560.000 livres, en obligations hypothécaires 5 % émises à 96 %, et représenté par 20.000 obligations d'un capital de 100 livres chacune, numérotées de 1 à 20.000, et 28.000 obligations de 20 livres l'une, numérotées de 20.001 à 48.000.

Cet emprunt est garanti par :

1° Une première hypothèque sur la ligne principale de Kalomo à la mine Rhodésia Broken Hill (environ 250 milles) et sur le tronçon de Salysbury aux mines Ayrshire et Eldorado (environ 98 milles) ;

2° Sous réserve d'une première hypothèque de 2.500.000 livres, par une hypothèque en second rang sur le chemin de fer de la Mashonaland Railway Company, de Umtali à Salysbury (171 milles), sur le loyer de 42.500 livres payable par les Compagnies Beïra Railway et Beïra Junction Railway, et sur les 105.000 livres d'obligations 4 1/2 % et les 71.250 livres d' « income debentures » 6 % de la Beïra Railway faisant partie du Trust, au moment de l'émission.

Le dit emprunt aura, de plus, une première hypothèque sur une concession de terrain d'environ 250 milles carrés, comportant certains droits miniers, en des blocs alternés de un mille carré

chacun, le long de la ligne de Kalomo, concession accordée par la British South Africa Company (Chartered).

Le paiement du capital, de l'intérêt et de la prime de remboursement de l'emprunt sont garantis, sans conditions, par la British South Africa. Chaque obligation porte un endos à cet effet.

Intérêt annuel : 5 %, payable par semestres, les 1er janvier et juillet de chaque année.

Amortissement : au pair le 1er janvier 1955, mais la Compagnie s'est réservé le droit de rembourser à toute époque, avant cette date, par voie de tirage au sort, moyennant six mois de préavis, et ce, au taux de 105 %.

Service des coupons : à Paris, à la Compagnie Française de Mines d'Or et de l'Afrique du Sud, 20, rue Taitbout, et au Crédit Mobilier Français.

Coupures : £ 20 et £ 100.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 mai 1905 et à terme depuis le 18 juin 1906.

1905	plus haut,	495	»	plus bas,	469	»
1906	—	481	»	—	453	»
1907	—	458	»	—	436	»
1908	—	362	»	—	318	»

Missouri Oklahoma and Gulf Railway Company

Société américaine régie par les lois du territoire d'Oklahoma (Etats-Unis d'Amérique) et constituée en 1904.

Objet : la construction et l'exploitation de chemins de fer dans le territoire d'Oklahoma ou dans n'importe quel autre Etat ; la construction, l'acquisition et l'exploitation de toute propriété immobilière ou mobilière concernant lesdits chemins de fer.

Siège social : à Shawnee, comté de Pottawatonie (Territoire d'Oklahoma) Etats-Unis.

Durée : 99 années.

Capital social : autorisé 10 millions de dollars, divisé en 100.000 actions ordinaires de 100 dollars chacune. Au 1or janvier 1909, il avait été émis pour 3 millions de dollars d'actions.

Conseil d'administration : de 7 membres.

Assemblée générale : au siège social, le premier mardi de novembre ; 1 voix par action.

ADMINISTRATEURS

MM. W. Kenefick, W. P. Dewar, Henry Brunner, D.-N. Fink, W. H. Trumbull, Clarence Walter.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Au 1er février 1909, il avait été créé pour 3 millions de dollars d'obligations 5 % 1re hypothèque. 2.500.000 dollars de ces obligations sont abonnés au timbre français et existent en coupures de 100 et 500 dollars.

Intérêt annuel : 5 % payables net d'impôts actuels à raison de 12 fr. 85 par semestre, les 1er mai et 1er novembre, pour les titres de 100 dollars.

Amortissement : au pair de 100 dollars ou 515 francs (pour les titres de 100 dollars) en totalité, le 1er novembre 1944. La Compagnie s'est réservée le droit de remboursement anticipé, à 107 %, plus intérêts courus, à partir du 1er novembre 1909, à toute époque de détachement du coupon et sous préavis de 6 mois.

Garanties : première hypothèque sur toutes les propriétés de la Compagnie : lignes, matériel roulant, terrains, etc. — Ces obligations ne peuvent être créées, d'après l'acte hypothécaire, qu'à raison de 25.000 dollars par mille de ligne construite. La Compagnie de construction, qui a entrepris l'établissement de la ligne, a garanti l'intérêt de ces obligations pendant la période de construction et pendant les deux années qui suivront l'achèvement de la ligne entière. Les obligations actuellement créées correspondent à la partie de la ligne déjà construite (y compris les propriétés terminus) et en exploitation. Sa longueur est d'environ 175 kilomètres.

Coupures : 100 et 500 dollars.

Service des coupons : en France, à la Banque Franco-Américaine, 22, place Vendôme, Paris.

Les obligations 5 % première hypothèque de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 août 1909.

Compagnie du Chemin de fer du Nord du Parana

Société anonyme brésilienne, constituée le 19 septembre 1906.

Objet : l'exploitation de la concession accordée par le gouvernement de l'Etat de Parana, à la date du 29 juillet 1906 pour la construction, l'usage et la jouissance du chemin de fer d'Assunghi, entre Curityba et Rocinha, jouissant de la garantie d'intérêt de 6 % l'an, pendant 30 ans, sur le capital de £ 3.374-19-2 par kilomètre.

Siège social : à Rio-de-Janeiro.

Durée : 90 ans, du 19 septembre 1906.

Capital social : 1 million de francs, divisé en 2.000 actions de 500 fr. chacune.

Conseil d'administration : 3 membres nommés pour cinq ans et propriétaires chacun d'au moins 50 actions. D'après les statuts, la

Compagnie doit également avoir un Conseil de surveillance composé de trois membres et de trois suppléants.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars. Les délibérations sont prises à la majorité des actionnaires présents à la réunion ; elles pourront l'être à la majorité des actions si un actionnaire quelconque en faisait la demande.

Répartition des bénéfices : 10 % à répartir à raison de 6 % au Conseil d'administration et 4 % au Conseil de surveillance. Somme à déterminer par l'assemblée pour être affectée au fonds de réserve jusqu'à ce qu'il atteigne 10 % du capital social. Le solde aux actionnaires.

ADMINISTRATEURS

MM. Joao Teixeira Soraes, P. Nolasco, Pereira da Cunka, A. Sienkiewicz.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en vertu d'une décision de l'Assemblée extraordinaire du 25 septembre 1906, de 8.700 obligations de 500 francs 5 %.

Intérêt annuel : 5 % ou 25 francs, payables par coupons semestriels, aux échéances des 1er janvier et 1er juillet.

Amortissement : au pair, devant prendre fin le 1er janvier 1997, au moyen d'un fonds d'amortissement de 1/2 % par an, commençant le 1er janvier 1916, par tirages annuels ou par achats en Bourse si les obligations sont obtenables au-dessous du pair.

Avant 1916, aucune conversion ou remboursement anticipé ne pourra être effectué, sauf en cas de rachat de la ligne par le gouvernement fédéral brésilien.

Service financier : à Paris et à Londres, à la Banque I. R. P. des Pays Autrichiens ; à Amsterdam, chez MM. Labouchère, Oyens et Cie.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 5 février 1907.

1907	plus haut,	430	plus bas,	415
1908	—	432	—	399

Compagnie Générale de Pernambuco

(Companhia Geral de Melhoramentos em Pernambuco)

Société anonyme brésilienne, constituée en 1891.

Objet : construction, exploitation d'usines centrales pour fabrication et raffinage de sucre de cannes et alcool à Pernambuco et de chemins de fer traversant les zones agricoles ; construction de nouvelles cités et améliorations diverses dans la ville de Récife et autres localités de Pernambuco.

Siège social : rue 1° de Março, 65, à Rio-de-Janeiro (Brésil).

Durée : 80 années, à dater de 1891.

Capital social : 3.500.000 reis, divisé en 17.500 actions de 200 reis chacune, entièrement libérées.

Conseil d'administration : 2 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Il existe également un Conseil fiscal composé de 3 membres effectifs et de 3 membres suppléants, et un Conseil de Direction financière en Europe composé de 7 membres.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : ordinairement en décembre, 1 voix par 10 actions, maximum 150 voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 3 % au président du Conseil d'administration ; 1 % pour le second membre de ce Conseil ; 8 % pour le Conseil de direction financière en Europe ; 1 % pour le Conseil fiscal. Sur le surplus : 35 % aux actionnaires et 65 % pour créer un fonds de réserve spécial jusqu'à concurrence de 3 millions.

ADMINISTRATEURS

MM. J.-C. Pereira Lima, A. Richer.

Conseil fiscal : MM. de Aguas Claras, L.-C. Zamith, Miran Latif. (Suppléants : MM. G.-C. Janacopulos, P. Gracie, O. Raulino).

Conseil de Direction financière en Europe : MM. de Tavernier, Dufour-Brunet, C. Lacombe, M. Wohlgemuth, E. Damart, H. Durocher, R. Lozé.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, en juin 1909, au prix de 445 francs, de 11.400 obligations de 500 francs 5 % or faisant partie d'un emprunt obligataire étranger de 5.300.000 francs minimum et de 6.500.000 francs maximum, décidé par l'Assemblée extraordinaire du 11 mai 1909.

(Cette émission de 11.400 obligations est destinée en partie au remboursement ou à la conversion intégrale de l'ancienne dette

obligataire de la Société qui s'élevait, au 30 juin 1908, à 3.420.000 francs.)

Intérêt annuel : 5 % or, libres de tous impôts brésiliens et étrangers (ces impôts étant à la charge de la Compagnie) payables par coupons semestriels de 12 fr. 50 net les 1er juillet et 1er janvier.

Amortissement : à 510 francs en 40 ans, à compter de 1915, par tirages au sort annuels à la date du 15 mars, le premier tirage devant avoir lieu le 15 mars 1915. La Compagnie se réserve le droit de rachat en Bourse et d'amortissement anticipé, moyennant préavis de 6 mois.

Garanties : l'emprunt est garanti par une première hypothèque sur l'actif immobilier de la Compagnie (exception faite de l'immeuble Sitio da torre, situé dans la ville de Recife, qui reste libre de toute hypothèque, et des lignes de chemin de fer de Ribeirao à Barreiros), hypothéquées à concurrence de 800.000 francs au profit de la « Great Western of Brazil Railway Cº » ; sur ces lignes, ladite hypothèque ne viendra qu'en deuxième rang.

Service financier : Banque Commerciale et Insdustrielle, 25, rue de Clichy, Paris.

Nota. — Il a été constitué une Société civile des obligataires, dont le siège social est à Paris, 101, rue Réaumur.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 30 juin 1909.

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF		PASSIF	
Concessions	650 : 000$000	Capital	3.500 : 000$000
Valeurs en dépôt	60 : 000$000	Cautionnement du Conseil d'administration	60 : 000$000
Titres en portefeuille	242 : 729$650	Emprunt hypothécaire	991 : 997$440
Propriétés rurales et urbaines	526 : 491$183	Emprunts agricoles	200 : 000$000
Usines et immeubles à Cucau	2.612 : 080$925	Great Wester solde de compte	359 : 486$414
— à Ribeirar o	1.088 : 504$269	Effets à payer	56 : 125$820
— à Santa-Cruz	268 : 632$410	Obligations et intérêts	4.327 : 092$900
Chemin de fer	2.519 : 606$188	Solde de divers comptes	74 : 590$900
Actions Compagnie Force motrice	13 : 500$000		
Obligations rachetées	4 : 200$000		
Meubles et ustensiles	13 : 893$590		
Futailles	36 : 647$100		
Approvisionnements	70 : 462$419		
Caisse	1 : 346$674		
Solde divers comptes	398 : 412$301		
Avances aux agriculteurs	59 : 882$900		
London et Brezilian Banque	82 : 477$570		
Superintendant à Pernambouco	6 : 678$960		
Profits et pertes	913 : 747$354		
	9.569 : 293$484		9.569 : 293$484

Compagnie des Chemins de Fer Pirée-Athènes-Péloponèse

Société anonyme hellénique constituée définitivement le 10 décembre 1882.

Objet : La jouissance et l'exercice de tous les droits sur les lignes de chemin de fer qui seront construites, du Pirée par Athènes à Corinthe, de Corinthe à Argos, Nauplie et Myli, de Corinthe à Ægion et Patras, et de Patras à Pyrgos ou Catacolo, que la Banque Hellénique de Crédit Général et son groupe ont cédés à la Compagnie, ainsi que l'exécution des obligations à leur charge.

Siège social : rue Charles-X, à Athènes.

Durée : 99 ans du 24 juillet 1882.

Capital social : 12 millions de drachmes divisé en 120.000 actions de 100 drachmes chacune, porté en 1906 à 15 millions de drachmes par l'émission de 30.000 actions nouvelles.

Conseil d'administration : de 9 à 11 membres, propriétaires de 100 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars, une voix par trente actions ; dépôt 10 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 3 % à la réserve, 3 % pour l'amortissement des actions, 1 1/2 % au Conseil d'administration, 1 1/2 % au personnel, 1 % pour la formation d'une caisse de secours en faveur des employés de la Compagnie, 90 % aux actionnaires.

Service financier : Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial.

ADMINISTRATEURS

MM. P. Skouses, F. Serpièri, N. Calogeropoulos, M. Kamaras, A. Kambas, G. Streït, E. Franghiadès, M. Negropontes.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme depuis le 18 avril 1904 et au comptant depuis le 9 juillet 1907

	COURS		Bénéfices	
Années	Plus haut	Plus bas	nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1903	»	»	Dr. 439.000	Dr. 3 »
1904	63 »	52 »	498.000	3 »
1905	87 »	54 »	498.000	3 50
1906	99 »	67 »	800.000	5 »
1907	88 »	79 »	988.000	6 »
1908	94 »	72 »	622.000	3 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	drachmes	PASSIF	drachmes
Valeur du chemin de fer . . .	35.643.130 95	Capital social.	14.884.000 »
Immeuble et bureaux.	297.698 98	Actions amorties pour lesquelles ont été délivrées des actions de jouissance. . . .	116.000 »
Actions P. A. P. appartenant à la Compagnie.	2.566.700 »	Capital de réserve	164.074 32
Frais d'installation de la ligne Myli-Kalamata	119.680 36	Capital de réserve pour amortissement d'actions. . . .	16.574 32
Frais d'installation de la ligne Diacofto-Kalavryta	24.393 10	Capital de réserve pour amortissement et conversion d'emprunts.	3.319.239 58
Frais d'installation de la ligne Pyrgos-Kyparissia-Méligala.	16.236 20	Capital de réserve formé par les amortissements des emprunts destiné à amortir le matériel roulant et rails, l'immeuble et les bureaux.	568.396 65
Dernier versement non encore effectué sur les actions. . .	31.086 15	Capital pour renouvellement du matériel roulant et travaux extraordin. de la voie.	621.789 96
Créances de la Banque Hellénique de crédit général cédées à la Compagnie.	192.149 90	Retenue pour renouvellement du matériel roulant sur bénéfices 1908.	75.000 »
Obligations de la Compagnie Hellénique des marbres. . .	186.000 »	Amortissement des dépenses faites pour travaux supplémentaires de la ligne Pyrgos-Kyp-Meligala pendant l'année 1908	1.594 05
Effets à recevoir	16.775 »	Emprunt R. Raphaël et Sons : £ 286.000 solde £ 255.000 au 31 Décembre 1908.	6.375.000 »
Obligations de Cyllène non émises	1.500 000 »	£ 240.000 solde au 31 Décembre 1908.	6.022.043 97
aleur de l'Etablissement thermal de Cyllène.	1.514 556 05	£ 120.000 solde £ 116.110 au 31 Décembre 1908.	2.902.500 »
Valeur de l'Hôtel d'Olympie. .	74.135 99	par obligations, Dr. 6.000.000	5.614.000 »
Travaux complém. et d'achèv. de la ligne Myli-Kalamata.	5.558.303 93	par obligations, Dr. 2.600.000	2.522.400 »
Banque G. P. Skousès. Solde au compte courant	65.490 »	Emprunt de la Banque d'Orient	1.242.050 »
Banque Nouvelle de Grèce. . .	66.784 65	Emprunt de la Banque nationale de Grèce.	100.000 »
Magasins d'approvisionnement.	1.311.133 06	Emprunt sur hypothèques des bureaux de l'Administration.	132.858 15
Dépôt d'imprimés, objets de bureau et billets	45.878 61	Banque Nationale de Grèce. .	151.964 30
Débiteurs divers et solde. Ctes débiteurs.	303.725 18	Oblig. de Cyllène non émises.	1.500.000 »
Caisse centrale : espèces . . .	45.303 30	Fournisseurs à l'étranger. . .	49.270 90
Caisse des stations.	47.018 90	Différence de change sur l'emprunt de £ 120 000	1.076.904 25
		Créanciers divers et solde des comptes créditeurs.	1.067 241 43
		Effets à payer	100.619 60
		Caisse de secours.	66.455 90
		Caisse des retraites du personnel	87.583 10
		Comptes en suspens (Frais du mois de Décembre et service des emprunts au 31 Déc. 1908).	263.589 73
		Dividende de l'année 1907 . .	436.796 50
		Profits et Pertes :	
		Solde de l'exercice 1908 . . .	101.415 70
	49.626.180 31		49.626.180 31

Compagnie des Chemins de fer de Porto-Rico

Société anonyme espagnole constituée le 17 mai 1888.

Objet : la construction et l'exploitation, dans l'île de Porto-Rico, de chemins de fer et spécialement des lignes de Saint-Jean de Porto-Rico à Mayaguez, de Rio-Peidras à Humacao, de Ponce à Mayaguez, de Ponce à Humacao et de Caguas à Humacao.

Lesdits chemins de fer, d'une longueur de 546 kilomètres, concédés par le gouvernement espagnol, suivant acte du 15 mai 1888, à M. Yvo Bosch y Puig ont été apportés par lui à la Société, laquelle en est devenue définitivement titulaire par le transfert qui lui en a été effectué par décret royal du 8 juin 1888.

La concession des lignes, régies par décret royal du 7 décembre 1886, comportait une durée de 99 années. Le trésor garantissait un intérêt de 8 % du capital de premier établissement.

A la suite de la guerre Hispano-Américaine et de l'annexion de Porto-Rico aux Etats-Unis, cette concession a été remplacée par une nouvelle du gouvernement américain d'une durée de 150 ans, sans garantie d'intérêt, mais elle comporte des exemptions d'impôts et divers autres avantages ; les lignes de la Compagnie se divisent actuellement en deux parties : celle du nord de 117 kilomètres ; celle du sud-ouest de 160 kilomètres. Un tronçon de jonction (23 kil.) est en construction.

Siège social : à Madrid, Zorilla, 4, dup°. — Bureau à Paris, 3, rue Saint-Georges.

Durée : 99 ans, du 17 mai 1888.

Capital social : 16 millions de piécettes divisé en 32.000 actions de 500 piécettes libérées de moitié.

En exécution du *convenio* intervenu en 1895 ce capital a été réduit à 3 millions de piécettes, divisé en 12.000 actions de 250 piécettes.

Conseil d'administration : de sept membres propriétaires chacun de 50 actions dont deux choisis sur une liste de présentation arrêtée par une Assemblée générale des porteurs d'obligations 3e hypothèque.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : au plus tard en juin ; une voix par 50 actions sans limite maximum.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve jusqu'à ce qu'il ait atteint le dixième du capital ; ensuite un dividende de 5 % sur le capital versé ; sur le surplus 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actionnaires.

ADMINISTRATEURS

MM. de Lapisse, président ; Dubois, de la Fressange, de Moras, Lévêque, Bory d'Arnex, Lachèvre. Ces deux derniers représentent les porteurs d'obligations 3e hypothèque.

RÉPARTITIONS

Aucun dividende n'a été payé depuis la création de la Société.

EMPRUNTS PAR OBLIGATIONS

Les obligations émises par la Compagnie sont de 3 catégories :

1° 32.000 obligations de 500 francs 3 % 1re hypothèque, toutes émises.

2° 15.000 obligations de 500 fr. 5 % 2e hypothèque, toutes émises.

3° 107.809 obligations de 500 fr. 3 % à revenu variable, dites « obligations 3e hypothèque estampillées ».

La Compagnie a émis de plus 17.000 bons de coupons arriérés d'obligations 2e hypothèque. Ces bons, d'une valeur nominale de 100 francs ne portent pas d'intérêts.

Obligations et bons de coupons n'existent que sous la forme au porteur.

A. — Obligations 3e hypothèque à revenu variable.

(dites 3e hypothèque estampillées).

Les 107.809 obligations comprises dans cette catégorie représentent les titres en circulation des anciennes obligations 3 % 1re hypothèque, série Mayagüez et série Humacao ; la mention de 1re hypothèque ainsi que l'indication de la série n'ont plus de raison d'être depuis le *convenio* homologué le 10 juin 1895.

Les bases principales de ce convenio étaient les suivantes :

1° Réduction du capital de 16 millions de pesetas ou de francs divisé en 32.000 actions de 500 pesetas à 3 millions par l'annulation de 20.000 actions et l'échange de 12.000 actions de 500 pesetas contre 12.000 actions de 250 pesetas;

2° Cession d'antériorité de leur hypothèque consentie par les porteurs d'obligations, séries Mayagüez et Humacao, en faveur des obligations 1re et 2e hypothèque à créer en conformité du convenio, ces obligations devenant par suite de 3e hypothèque;

3° Suppression de l'intérêt fixe et de l'amortissement des obligations, remplacés par une participation dans les bénéfices.

4° Nomination de deux administrateurs chargés de représenter au Conseil les porteurs d'obligations 3e hypothèque.

L'article 3 du convenio, dont les dispositions ont pris place dans l'article 53 modifié des statuts concède annuellement aux obligations 3e hypothèque, 90 % des produits nets, déduction faite des frais généraux et du service des obligations 1re et 2e hypothèques. Si les 90 % attribués aux obligations 3e hypothèque dépassent 15 fr. par titre, l'excédent sera affecté à l'amortissement de ces titres.

Les 107.809 obligations à revenu variable comprennent 101.027 obligations de la série Mayagüez et 6.782 obligations de la série Humacao, y compris les titres amortis mais non remboursés au moment du convenio.

Série Mayagüez. — Titres datés de Madrid, 17 mai 1888, et por-

tant la signature de deux administrateurs. Ils peuvent être numérotés de 1 à 101.750.

Série Humacao. — Titres datés de Madrid, 8 mars 1899, portant la signature de deux administrateurs et d'un Délégué du Conseil d'administration. Ils peuvent être numérotés de 10.001 à 21.865.

Le tableau d'amortissement qui figure au verso des titres de ces deux séries a été annulé par une estampille. La feuille de coupons a été remplacée par une nouvelle feuille de 50 coupons ne portant pas indication d'échéance mais numérotés de 1 à 50.

Le coupon N° 1 a été payé en avril 1898 à raison de 1 fr. 50.

Par suite du *convenio* les obligations série Mayaguez et série Humacao sont maintenant inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, sous une seule rubrique, coupon 1 détaché. Elles ne sont acceptées en livraison que si elles portent l'estampille d'adhésion au *convenio*.

B. — Obligations 5 % 2e hypothèque.

Création, en vertu du *convenio*, de 15.000 obligations de 500 francs 5 % rapportant 25 fr. par an payables par moitié les premier avril et octobre de chaque année à Madrid, Barcelone et Paris.

Leur amortissement doit s'effectuer à partir de l'achèvement des lignes de Mayaguez (Ouest) et s'échelonner sur la durée de la concession.

Elles jouissent d'une deuxième hypothèque sur les propriétés et les produits des lignes de chemin de fer de Saint-Jean-de-Porto-Rico à Ponce par Mayaguez et de Martin Peña à Carolina; elles avaient également un droit de préférence, en second rang, sur les sommes que le Gouvernement espagnol avait garanti par la concession de ces lignes, conformément au décret royal du 17 décembre 1886.

Ces obligations au porteur, sont datées de Madrid, 1er octobre 1895, et sont signées par deux administrateurs.

La Compagnie s'est trouvée dans l'impossibilité de payer les coupons semestriels N° 8 à 15 (octobre 1899 à avril 1903).

Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 11 mars 1903 et délibération du Conseil d'administration du 25 avril 1903, les porteurs ont été autorisés à échanger les huit coupons en suspens, représentant 100 fr., contre des bons de coupons arriérés d'une valeur nominale de 100 fr., et il a été entendu que la Compagnie pourrait effectuer de même façon le paiement des coupons N° 16 à 22 inclus (1er octobre 1903 au 1er octobre 1906) mais seulement, pour autant que les résultats de l'exploitation ne permettraient pas d'en faire le service en espèces dans les conditions prescrites par le *convenio* de 1895; à condition d'affecter au paiement partiel ou intégral de ces coupons l'excédent du produit net, après prélèvement des sommes nécessaires au service des obligations 1re hypothèque et des frais généraux.

Depuis le 1er avril 1907, la Compagnie a repris le paiement intégral des coupons en espèces et affectera le surplus des produits nets à l'amortissement des bons de coupons avant toute répartition aux obligations 3e hypothèque et aux actions.

Les coupons Nos 16 à 19 inclus (octobre 1903 à avril 1905) ont été payés moitié en espèces et moitié en vales ; les coupons 20 et 21 (octobre 1905 et avril 1906) ont reçu 8 p. 75 en espèces et 3 p. 75 en vales, ces valés pouvant être groupés et échangés au gré des porteurs, contre des bons de coupons.

Ces obligations doivent porter l'estampille suivante (en français et en espagnol) :

Les coupons de la présente obligation portant les numéros 16 à 22 inclus, soit jusqu'à l'échéance du 1er octobre 1906, seront payables suivant les résultats de l'exploitation, partie en espèces, partie en bons remboursables.

(Décision de l'Assemblée générale du 11 mars 1903 et du Conseil d'administration du 25 avril 1903.)

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 27 juillet 1903.

C. — Obligations 3 % 1re hypothèque.

Emission de 32.000 obligations de 500 fr. 3 %, autorisées par le *convenio*, rapportant 15 fr. par an payables en or les 1er avril et 1er octobre à Paris et à Madrid. Jusqu'ici ces coupons ont été payés sans impôt.

Ces titres jouissent d'une première hypothèque sur les propriétés et les produits des lignes de chemins de fer de Saint-Jean-de-Porto-Rico à Arecibo et Camuy, d'Aguadilla à Mayaguez et à Ponce, de Martin Peña à Carolina, etc.

Le service des intérêts et de l'amortissement est effectué au moyen d'un prélèvement effectué sur les produits nets par la Société Américaine *The American Railroad Company of Porto-Rico*, chargée de la construction des nouvelles lignes et de l'exploitation de tout le réseau.

L'amortissement s'effectue, depuis 1906, par tirages au sort annuels avec remboursement à 500 francs au moyen d'une annuité fixe comprenant l'intérêt et l'amortissement.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 juin 1902.

D. — Bons de coupons arriérés d'obligations 2e hypothèque.

En raison de la suspension, par la Compagnie, du service des intérêts d'octobre 1899 à avril 1903, des obligations 2e hypothèque, une décision du Conseil d'administration en date du 25 avril 1903, en conformité de la résolution votée par les actionnaires à l'Assemblée générale extraordinaire du 11 mars 1903, a autorisé les porteurs à échanger les 8 coupons impayés, représentant 100 fr., contre les bons de coupons arriérés d'une valeur de 100 francs, le réglement devant en être effectué avant toute répartition aux obligations 3e hypothèque.

Ces bons sont inscrits au comptant, à la *Cote Desfossés*, depuis le 9 décembre 1905.

Années	COURS DES *A.* Obligations 3e hypothèque estampillées — Plus haut	Plus bas	*B.* Obligations 5 0/0 2e hypothèque — Plus haut	Plus bas	*C.* Obligations 3 0/0 1re hypothèque — Plus haut	Plus bas	*D.* Bons de coupons arriérés 2e hypothèque — Plus haut	Plus bas
1901	64 »	38 »	»	»	»	»	»	»
1902	47 »	30 »	»	»	340 »	297 50	»	»
1903	70 50	67 »	397 50	348 »	353 »	328 50	»	»
1904	155 »	68 »	475 »	387 »	378 50	339 »	»	»
1905	160 »	119 »	491 »	420 »	402 »	375 »	72 50	seul cours
1906	206 »	188 »	503 »	476 »	410 »	370 »	84 50	68
1907	194 »	101 »	506 »	465 »	385 »	352 »	82 »	60
1908	147 »	100 »	497 »	461 »	384 »	351 »	68 »	56

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Caisse : espèces et banques.	62.387 29	Capital social	3.000.000 »
Dépenses de premier établissement.	6.600.643 83	Obligations de 1re hypothèque	9.121 818 40
Construction des lignes, matériel, approvisionnements divers et mobilier	38.092.401 07	— 2e —	6.001 002 50
Dépenses de premier établissement de l'American Railroad Cy	5.806.817 17	— 3e —	28.023.800 »
Compte de liquidation générale des exercices antérieurs à la nouvelle concession et à l'achèvement des lignes prévues par le convenio.	3.703.697 41	American Railroad Co of Porto-Rico. Compte de dépenses suivant conventions de 1906, 1907, 1908.	5.806.817 17
Comptes d'ordre	311.816 55	Compte de travaux de parachèvement et de renforcement des voies.	168.381 93
		Bons de coupons d'obligations 2e hypothèque.	2.040.168 75
		Intérêts restant à payer. . . .	42.583 95
		Réserve statutaire	2.921 99
		Créditeurs divers	4.915 55
		Frais et droits restant à régler au 31 décembre 1908.	19.891 79
		Comptes d'ordre.	311.816 55
		Soldes bénéficiaires de l'exercice 1906 et 1907	27.800 25
		Solde bénéficiaire de l'exercice 1908	5.844 47
	54.577.763 30		54.577.763 30

Compagnie du Chemin de fer Rjasan-Ouralsk

Société anonyme russe constituée en 1885 sous le titre de Compagnie du chemin de fer de Rjasan Tambow, remplacé par celui actuel, le 11 janvier 1892.

Objet : la construction et l'exploitation des lignes Rjasan-Tambow, Koslow-Tambow et Tambow-Saratow.

Durée : du 4 septembre 1866 au 4 septembre 1947.

Siège social : à Saint-Pétersbourg.

Capital social : 782.500 livres sterling en 7.825 actions de 100 livres sterling ou 628 roubles 64 kopecks, jouissant d'une garantie d'Etat de 5 % et 1/10 % pour amortissement.

EMPRUNT 4 % 1894

Création, le 16/28 juin 1894, d'un emprunt de 18.750.000 roubles or, 2.966.250 livres sterling, 75 millions de francs, 60.600.000 marks allemands ou 35.850.000 florins hollandais. Emis le 14 septembre 1894 à 98 % à Berlin et à Francfort.

Cet emprunt est divisé en obligations de 125 roubles or, 19 livres 15 shillings 6 pence, 500 francs, 400 marks ou 239 florins hollandais ; titres d'une et cinq obligations.

Intérêt annuel : 4 % payable par semestre au moyen de coupons échéant les 1er mars et 1er septembre de chaque année, à Saint-Pétersbourg, Londres, Paris, Bruxelles, Berlin, Francfort et Amsterdam.

Amortissement : en 52 ans 1/2 à partir du 1er janvier 1895, par tirages annuels. Cet emprunt peut maintenant être remboursé par anticipation ou converti.

Garantie directe du gouvernement russe, tant pour l'intérêt que pour l'amortissement, constatée sur chaque titre par un timbre d'Etat.

Service des coupons : à Paris, à la Banque Russe pour le commerce étranger et au Crédit Lyonnais.

Les titres doivent se livrer timbrés.

EMPRUNT 4 1/2 0/0 1907

Série de 50.820 obligations 4 1/2 % de R. 187,50 ou 500 francs chacune, d'un montant de R. 9.528.750 ou 25.410.000 francs créées par les Assemblées générales des 15 décembre 1903, 21 juin 1905, 28 juin 1906 et 12 juillet 1907.

Intérêt annuel : 22 fr. 50 net, payable par semestre, les 15 juin et décembre de chaque année.

Amortissement : en 40 années, l'emprunt ne pourra être converti avant 1924. Jusqu'à cette époque, les fonds destinés à l'amortissement pourront être employés à des rachats en Bourse. A partir de 1924, l'amortissement sera opéré soit par voie de rachats sur le marché, soit effectué au pair par voie de tirages au sort.

Garanties : le service de l'intérêt et de l'amortissement de ces obligations est garanti d'une manière directe et absolue par le Gouvernement impérial de Russie.

Service financier : à la Banque Privée Lyon-Marseille.

Coupures : ces obligations existent en titres unitaires. Elles circulent actuellement sous la forme de certificats provisoires, au porteur, jouissance du 15 décembre 1908 ; ces certificats seront échangés sans frais à une époque qui sera ultérieurement fixée contre des titres définitifs.

Les obligations 4 % 1894 sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 octobre 1894 et les obligations 4 1/2 % 1907, au comptant, depuis le 8 février 1909.

1901	plus haut,	510	»	plus bas,	492 »
1902	pas de cours.				
1903	—				
1904	plus haut,	487	50	plus bas,	435 »
1905	—	450	»	—	380 »
1906	—	430	»	—	333 »
1907	—	399	»	—	356 »
1908	—	425	»	—	391 »

Chemins de fer Romains

Société anonyme romaine constituée en 1856, dont les lignes ont été rachetées par le gouvernement italien.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS 3 %

Emission, à diverses dates, de 762.921 obligations de 500 francs 3 %, remboursables au pair dans un délai finissant en 1955 ; coupons en janvier et juillet, tirage d'amortissement en décembre.

Sur cette quantité, 626.553 obligations ont été volontairement converties en rente italienne ; le service de celles restant en circulation est, par suite du rachat, à la charge du gouvernement italien.

Service des coupons : Crédit Industriel, 66, rue de la Victoire, Paris.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	325	»	plus bas,	280 »
1902	—	360	»	—	315 »
1903	—	355	»	—	340 »
1904	—	363	»	—	345 »
1905	—	392	»	—	356 »
1906	—	356	»	—	335 »
1907	—	350	»	—	328 »
1908	—	356	»	—	340 »

Grande Société des Chemins de fer Russes

Société anonyme russe constituée par ukase du 26 janvier-1er février 1857.

Le réseau de cette Compagnie a été racheté par le gouvernement russe à partir du 1/13 janvier 1894.

Par suite de ce rachat, le gouvernement russe est resté seul responsable du service des obligations de la Compagnie.

EMPRUNTS PAR OBLIGATIONS

Obligations 4 0/0 *(Nicolas)* 1888. — Emission, en février 1888, au taux de 75 0/0 d'un emprunt de 1.188.000 livres sterling, divisé en 11.880 obligations de 625 roubles ou 100 livres sterling, produisant un intérêt de 4 liv. st. payable par moitié, les 1er février et 1or août, sous déduction de 5 0/0 d'impôts russes ; soit 1 livre 18 shillings net par coupon. Remboursables en une période finissant le 1or février 1952. Tirage le 1/13 mai, remboursement des titres sortis le 20 juillet/1er août.

Calcul à 25.20 la liv. st. ou 2.520 francs par titre.

Obligations 4 0/0 1890. — Emission à 90 0/0, en juillet 1890, d'un emprunt de 15.625.000 roubles métalliques ou 2.500.000 livres sterling, divisé en 25.000 obligations de 625 roubles ou 100 livres sterling 4 0/0 avec intérêt susceptible de l'impôt russe de 5 0/0 sur le revenu. Ces obligations sont productives de 4 livres par an, sauf impôt, payables par moitié les 1er janvier et 1er juillet à raison de 1 livre 18 shillings net.

Tirages en mars pour remboursement en juillet, en une période finissant le 1er juillet 1952.

Calcul à 25,20 par livre sterling ou 2.520 francs par titre.

Service des coupons : à Paris, à la succursale de la Banque Russe pour le commerce étranger et aux caisses de la Société Générale, de la Banque de Paris, du Crédit Lyonnais, du Comptoir d'Escompte, etc.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les obligations de ces deux emprunts sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

	4 0/0 1888		4 0/0 1890	
Années	plus haut	plus bas	plus haut	plus bas
1901	97 »	95 »	98 50	95 »
1902	pas de cours		96 50	95 »
1903	99 50	seul cours	pas de cours	
1904	88 »	82 »	88 60	82 20
1905	85 »	80 50	86 25	60 »
1906	88 »	74 »	80 50	63 50
1907	69 »	67 »	73 »	64 »
1908	85 »	69 »	83 »	74 »

Société du Chemin de fer Ottoman Salonique-Monastir

Société anonyme ottomane constituée le 5 février 1891.

Objet : La construction et l'exploitation de la ligne de Salonique à Monastir, d'une longueur de 219 kilomètres, concédée pour 99 ans par firman du 27 octobre 1890, à M. Alfred Kaulla, agissant pour le compte de la Deutsche-Bank de Berlin.

Durée : 99 ans du 5 février 1891.

Siège social : à Constantinople.

Capital social : 20 millions de francs représenté par 10 millions d'actions de préférence et 10 millions d'actions ordinaires, libérées de 50 %.

D'après les documents publiés lors de l'émission des obligations dont il sera ci-après parlé, le gouvernement ottoman, par convention du 28 octobre 1890 (articles 29, 30 et 31), a garanti au concessionnaire, pendant la durée de la concession, un revenu brut annuel de 14.300 francs par kilomètre exploité.

A cette garantie, le gouvernement a affecté spécialement et en premier rang les revenus des dîmes des arrondissements de Salonique et de Monastir.

Le Conseil d'administration de la Dette publique ottomane est chargé de la gestion et de l'encaissement de ces dîmes. Sur cet encaissement, il doit verser tous les ans, à la Société, la somme nécessaire pour compléter le revenu brut de 14.300 francs par kilomètre qui a été garanti à celle-ci.

A l'expiration de la concession, la ligne et ses dépendances feront retour à l'Etat ottoman; mais le matériel roulant et les approvisionnements de toute sorte ainsi que les objets mobiliers servant à l'exploitation seront achetés à dire d'experts par le gouvernement ottoman.

Toutefois, après 30 ans à dater du jour de la concession, le gouvernement impérial ottoman pourra racheter à quelque époque que ce soit, jusqu'à la fin de la concession, la ligne moyennant le paiement d'une somme annuelle équivalente aux 50 % des recettes brutes moyennes des cinq dernières années, cette somme ne pouvant être inférieure à 10.000 francs par kilomètre.

Même dans ce cas, le matériel roulant, les approvisionnements de toute sorte seront achetés à dire d'experts par le gouvernement impérial ottoman conformément à l'article 17 de la convention et à l'article 10 du cahier des charges.

Le gouvernement devra assurer à la Société le payement régulier de son prix de rachat, qui fera l'objet d'une convention spéciale.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Suivant autorisation donnée par assemblée générale du 8 février 1893, il a été créé, à cette date, pour un capital de 60 mil-

lions de francs (48.480.000 marks) d'obligations divisées comme suit :

12.000 obligations série A de 500 francs, ou 404 marks, numérotées de 1 à 12.000;

15.000 obligations série B de 2.500 francs ou 2.020 marks, numérotées de 12.001 à 27.000 ;

3.300 obligations série C de 5.000 francs ou 4.040 marks, numérotées de 27.001 à 30.300.

Intérêt annuel : 3 % payable en or par moitié, les 2 janvier et 1er juillet, à raison de 7 fr. 50 ou 6 marks 06, série A ; 37 fr. 50 ou 30 marks 30, série B ; 75 francs ou 60 marks 60, série C.

Amortissement : au pair en 96 ans du 2 janvier 1894 au 2 janvier 1989 par tirages annuels le 1er octobre, pour remboursement 2 janvier suivant.

Le payement des coupons et le remboursement des titres sortis ont lieu à Constantinople, Berlin, Francfort, Paris et Bruxelles.

Conformément à l'art. 8 de la convention du 28 octobre 1890, ces obligations sont exemptes de tout impôt du gouvernement ottoman.

Service des coupons et remboursements : à Paris, au Crédit Lyonnais, sous déduction des impôts (7 fr. 20 net) ; à Bruxelles, sans impôt, chez MM. Cassel et Cie.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 mars 1894.

1901	plus haut,	310	»	plus bas,	270 »
1902	—	290	»	—	277 50
1903	pas de cours.				
1904	plus haut,	335	»	plus bas,	301 »
1905	—	320	»	—	310 »
1906	—	370	»	—	310 »
1907	—	370	»	—	310 »
1908	—	340	»	—	311 »

Compagnie du Chemin de fer de San-Sébastian à Hernani

(Compañia del Ferro-Carril de San-Sebastian à Hernani)

Société anonyme espagnole, constituée par acte du 11 février 1901.

Objet : l'exploitation d'une ligne ferrée à voie d'un mètre, d'une longueur de 12 kilomètres, entre Saint-Sébastien et Hernani, et d'une usine électrique de 400 chevaux, laquelle fournirait la force nécessaire au chemin de fer électrique et la lumière à Saint-Sébastien.

Capital social : 2.500.000 pesetas.

Siège social : à Bilbao.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, le 17 octobre 1905, de 4.000 obligations de 500 francs 5 %.

Intérêt annuel : 25 francs, payable par semestre, les 1er avril et octobre de chaque année.

Le payement des intérêts, comme du capital des obligations, se fera en or, franc et libre de tous impôts et contributions, établis ou à établir par l'Etat espagnol et sans déduction aucune pour raison de change.

Les obligations sont garanties par une hypothèque de premier rang.

Amortissement : en 90 ans, de 1906 à 1995, par tirage annuel, suivant tableau imprimé au dos du titre. La Compagnie s'est réservé le droit, à partir du 28 octobre 1910, d'augmenter le nombre des obligations à amortir, comme de les amortir toutes en une seule fois.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 21 décembre 1905.

1905	plus haut,	475	»	plus bas,	472 50
1906	—	481	»	—	458 »
1907	—	478	»	—	450 »
1908	—	478	»	—	210 »

Chemins de fer de Séville-Xérès-Cadix

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Obligations, titres roses. — 12.835 obligations de 300 francs libérées au porteur, remboursables au pair en 37 ans (de 1875 à 1911) par voie de tirages au sort ayant lieu en novembre, pour le remboursement des obligations sorties, s'effectuer le 1er janvier suivant, et jouissant d'un intérêt annuel de 10 francs (net d'impôt, 9 fr. 10), payable par moitié, les 1er janvier et juillet de chaque année.

Obligations, titres jaunes. — 80.000 obligations de 300 francs libérées au porteur, remboursables au pair en 84 années (de 1876 à 1959) par voie de tirages au sort ayant lieu en novembre. Remboursement des titres sortis le 1er décembre suivant. Intérêt annuel, 10 francs (net d'impôt, 9 fr. 10), payable par moitié les 1er juin et 1er décembre.

Obligations, titres gris. — 87.165 obligations de 300 francs libérées, au porteur, remboursables au pair en 85 années (de 1875 à

1959) par voie de tirages au sort opérées en novembre. Remboursement le 1er janvier suivant. Intérêt annuel, 10 francs (net d'impôt, 9 fr. 10), payable par moitié les 1er janvier et 1er juillet.

Nota. — En 1897, la hausse persistante du change imposant à la Cie des Chemins de fer Andalous des charges hors de proportion avec ses ressources, un projet de *convenio* fut présenté aux obligataires. Il réunit l'adhésion de ces derniers, en grand nombre, puis fut annulé par arrêt de la Cour de Cassation de Madrid, au commencement de l'année 1899.

La Compagnie contracta alors avec ses obligataires divers *modus vivendi* successifs de six en six mois. C'est ainsi que du 1er février 1897 au 30 juin 1900 tous les coupons furent payés en pesetas avec remise de vales. Puis, le change s'étant amélioré, le service fut repris en francs durant un intervalle qui va du 1er juillet 1900 au 31 décembre 1901. Une nouvelle tension du change obligea la Compagnie à reprendre le paiement en pesetas avec remise de vales, dès le 1er janvier 1902.

En outre des modifications faites dans le service des intérêts, les amortissements avaient été suspendus depuis le 1er décembre 1896. Le 30 juin 1904, la Compagnie soumit aux actionnaires un nouveau projet de *convenio*. Ce projet a été proposé dès la fin de la même année à l'adhésion des obligataires. Il fut homologué le 1er décembre 1906.

Les principales dispositions de ce *convenio* sont les suivantes :

I. — Les obligations Séville-Xérès jaunes et grises et les obligations Andalouses 1re et 2e séries, seront divisées en obligations à revenu fixe et en obligations à revenu variable, tout porteur d'un groupe de trois obligations devant recevoir deux obligations à revenu fixe et une à revenu variable.

Les obligations à revenu fixe toucheront le plein de leurs coupons, soit 10 francs les Séville-Xérès, et 15 francs les Andalouses; le solde disponible de chaque exercice sera distribué entre les obligations à revenu variable jusqu'à concurrence de leur entier coupon.

Pour cette distribution, le service des variables Andalouses ne viendra qu'après celui des variables Séville-Xérès.

II. — L'amortissement sera repris à partir du 1er janvier 1905; dans ce but, les tableaux seront remaniés, de manière à assurer l'extinction régulière des obligations Séville-Xérès en 1955 et celle des Andalouses aux dates prévues par les tableaux actuellement en vigueur.

Il s'opérera par tirage au sort et au pair (300 francs pour les Séville-Xérès et 500 francs pour les Andalouses), dès que les recettes nettes d'un exercice permettront de faire face à cette charge; jusque-là l'amortissement se fera par rachat en Bourse et portera sur les obligations variables.

III. — Les obligations Séville-Xérès roses resteront à revenu fixe, ainsi que les obligations Cordoue-Malaga payables en pesetas.

L'amortissement sera repris pour ces deux séries par tirage au sort, savoir: pour les Séville-Xérès roses, en amortissant, en 1905, le nombre prévu aux tableaux actuels pour 1897 et ainsi de suite, et pour les Cordoue-Malaga, en doublant le nombre d'obligations à amortir chaque année, jusqu'à ce que le nombre d'obligations restant à amortir soit celui prévu aux tableaux actuels.

IV. — Une réserve de 3.000.000 de pesetas sera constituée et affectée à la garantie du service des obligations à revenu fixe.

Une autre réserve sera constituée en vue du maintien de l'amortissement au pair, après sa reprise, et recevra les excédents libres des exercices au cours desquels l'amortissement aura été opéré par rachat en Bourse, et ce jusqu'au moment où les recettes d'un exercice auront été suffisantes pour permettre la reprise de l'amortissement au pair.

V. — Une Société civile d'obligataires sera constituée pour représenter ces derniers dans leurs rapports avec la Compagnie et exercer les droits de contrôle qui leur sont reconnus. Les administrateurs de la Société civile prendront connaissance des procès-verbaux du Conseil de direction et des actes de gestion de la Compagnie ; ils dresseront un rapport annuel pour tenir les obligataires au courant de la situation. La Compagnie s'interdit, sans le consentement préalable des obligataires, d'émettre de nouvelles obligations, d'acquérir de nouvelles lignes ou d'en demander la concession, d'aliéner tout ou partie du réseau actuel, de fusionner la Compagnie avec toutes autres entreprises.

VI. — Si des emprunts nouveaux sont justifiés, notamment pour faire face aux travaux de parachèvement, de premier établissement ou d'achat de matériel roulant, ils devront être émis d'accord avec la Société civile des obligataires : les obligations émises seront servies, comme coupons et amortissement, en concours avec les obligations à revenu fixe.

VII. — L'exigibilité de la dette flottante actuelle sera reculée de 5 ans; toutefois, au cas d'émission d'obligations nouvelles, elle sera consolidée en obligations d'un type à émettre et dont le prix sera fixé d'après des bases convenues, à moins que la Compagnie ne trouve plus avantageux de se libérer en espèces.

VIII. — Sur les sommes restées libres après: — 1° le service des coupons des obligations à revenu fixe, de l'amortissement et des intérêts de la dette flottante ; 2° le paiement intégral des coupons à revenu variable Séville-Xérès ; 3° le paiement de 7 fr. 50 aux obligations à revenu variable Andalouses: — deux tiers seront distribués aux variables Andalouses, l'autre tiers étant laissé à la disposition de la Compagnie à titre de prime de gestion.

La Compagnie ne reprendra la liberté de ses dividendes que lorsqu'elle aura pu faire face à l'intégralité de ses charges, y compris l'amortissement au pair, pendant deux ans consécutifs, à l'aide de ses revenus annuels et sans puiser dans les réserves spéciales prévues sous l'article 4 ; en aucun cas, avant cette époque, la prime de gestion ne pourra excéder une somme représentant plus de 15 pesetas par action.

IX. — Tous les vales délivrés ou à délivrer pour coupons échus antérieurement à la mise à exécution du présent convenio seront échangeables contre des actions, comme il a été fait jusqu'à présent.

Pour la période s'étendant du 1er février 1905 au 1er décembre 1906 inclus (date de l'homologation du Convenio), les coupons ont été payés en francs pour les deux tiers de leur valeur nominale. Ce paiement a été effectué sans déduction d'impôts, la retenue complète des impôts devant porter sur le montant du troisième tiers. Le solde à régler représente, pour les Séville-Xérès jaunes, 4 fr. 78 net au

lieu de 6 fr. 68, déduction faite des impôts ; et 3 fr. 56 net au lieu de 5 fr. 10 pour les Séville-Xérès grises et roses, ces dernières ayant subi la réduction provisoire d'un tiers sur trois échéances seulement au lieu de quatre. La Compagnie usant de la faculté qui lui est accordée par l'article premier du convenio se propose d'effectuer le règlement en obligations.

Les produits de l'exercice 1906 qui, en conformité du Convenio, doivent servir de base au calcul des intérêts des obligations à revenu variable pour l'année 1907, ont permis le paiement intégral des coupons des obligations de la série grise et de la série jaune, à échoir en 1907, sans distinction entre les obligations à revenu fixe et les obligations à revenu variable.

D'autre part, d'après les termes du Convenio, les obligations de la série rose ne subissent aucun changement et restent toutes à revenu fixe.

En conséquence, le paiement du coupon échéant le 1er juillet 1907, sur les obligations Séville-Xérès-Cadix, séries grise, jaune et rose, a été, à présentation, payé à un taux uniforme pour toutes les obligations de ces deux séries, savoir :

A raison de 5 fr., sous déduction des impôts français et espagnols, soit par 4 fr. 50 net, à Paris, et de 5 pes., sous déduction des impôts espagnols, soit 4 p. 70 net, en Espagne.

Suivant la faculté qui lui a été laissée par l'article 2 du Convenio, la Compagnie procède à l'échéance des titres actuellement en circulation Séville-Xérès-Cadix, série grise et série jaune, dans les conditions suivantes :

Tout porteur d'un groupe de trois obligations de la dite série reçoit en échange de ses titres :

1° Deux obligations maintenues en ce qui concerne les intérêts dans leurs conditions et avec leurs droits anciens. Ces obligations portent la mention : A revenu fixe.

2° Une obligation donnant droit à la distribution d'un intérêt annuel variable suivant les résultats du dernier exercice clos jusqu'à concurrence d'un maximum de dix francs. Cette obligation porte la mention : A revenu variable.

Ils sont munis d'un « Bon » supplémentaire, sans indication d'échéance, d'un montant de 3 fr. 56 nets d'impôts, représentant le complément des coupons échus et partiellement payés pendant la période comprise entre le 1er février 1905 et le 1er décembre 1906 inclus. Le règlement de ce complément sera fait ultérieurement en obligations nouvelles, conformément aux dispositions de l'article 1er § B du Convenio. Pour les négociations, ce Bon ne doit pas être détaché de la feuille des coupons.

NOTA. — Les obligations Séville-Xérès-Cadix, série rose, étant maintenues dans leurs conditions et avec leurs droits actuels, sauf en ce qui concerne l'amortissement, ne sont pas échangées. Le complément des coupons échus et partiellement payés pendant la période comprise entre le 1er février 1905 et le 1er décembre 1906 inclus, soit 3 fr. 56 nets par titre, sera ultérieurement réglé en obligations nouvelles, conformément aux dispositions de l'article 1er § B du Convenio, et contre présentation du titre qui sera frappé d'une estampille libératoire de la dite somme.

Service financier : Banque de Paris et des Pays-Bas.

Les trois séries sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

	SÉRIE ROSE		SÉRIE JAUNE		SÉRIE GRISE	
	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1901	pas de cours		203 »	174 »	202 »	175 »
1902	—		197 »	157 »	200 »	160 »
1903	330 »	303 »	200 »	175 »	200 »	175 »
1904	277 50	225 »	220 »	171 »	219 50	172 »
1905	275 »	240 »	225 »	202 »	228 »	201 »
1906	266 »	254 50	242 »	210 »	242 50	211 50
1907	280 »	250 »	238 »	195 »	238 »	190 »
1908	280 »	255 »	227 »	201 »	222 »	200 »

Société du Chemin de fer de Rostow-Wladikawkas

(VLADICAUCASE)

Société anonyme russe constituée le 2 juillet 1872, modifiée les 12 avril 1875 et 19 novembre 1877 et par ukase du 25 décembre 1884/6 janvier 1885.

Objet : la construction de la ligne Rostow-Wladikawkas de 652 verstes, ouverte le 12 août 1875, des embranchements de Nowo-rossyisk, de Tichorezkaya à Ekaterinoslaw, et d'Ekaterinoslaw à Noworossyisk, ensemble 254 verstes ouverts le 25 juin 1888; enfin des embranchements de Petrowsk et du Transcaucase, ensemble 315 verstes. La concession expire le 2 juillet 1956.

Siège social : à Saint-Pétersbourg, Grande Morskaya, 34.

Durée : égale à celle de la concession.

Capital-actions : 8.642.500 roubles papier divisé en 17.285 actions de 500 roubles.

EMPRUNT 4 % 1894

Emission en juin 1894 à Amsterdam, au cours de 93 1/4 % (usance d'Amsterdam, soit au change de deux florins pour un rouble-or), d'un emprunt de 12.500.000 roubles-or, ou 50 millions de francs divisé en 100.000 obligations au porteur de 125 roubles-or ou 500 francs.

Sur les 100.000 obligations, 25.000 ont été créées en titres d'unité et 75.000 en titres de cinq obligations; intérêt 4 % ou 20 francs payables par semestre le 20 mars/1er avril et le 19 septembre/1er octobre de chaque année.

Amortissement : au pair en 62 ans à partir de juillet 1894 par tirages semestriels en juin et décembre de chaque année.

Remboursement le 1er octobre pour le tirage de juin et le 1er avril pour le tirage de décembre.

Cet emprunt est garanti par tout l'actif et les recettes de la Société, à la suite des emprunts par obligations précédemment émis, savoir : 20.531.500 roubles-or en obligations 4 % de 1885, 23.605.450 roubles-or et 20 millions d'obligations roubles-crédit, compris dans les emprunts consolidés émis directement par l'Etat.

L'emprunt dont il s'agit, jouit de la garantie absolue du gouvernement impérial pour le service des intérêts et de l'amortissement, qui ne pourra être accru avant le 1er janvier 1905.

Revenu exempt de tout impôt russe présent ou à venir.

Service financier : à Paris, chez MM. de Rothschild frères.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 juin 1894.

1901	plus haut,	104	50	plus bas,	98 »
1902	pas de cours.				
1903		98	50	seul cours.	
1904	—	98	»	plus bas,	88 50
1905	—	90	»	—	79 »
1906	—	85	50	—	71 »
1907	—	82	»	—	73 »
1908	—	464	»	—	410 »

Transalaska-Siberian Railway, Company

Société américaine, enregistrée le 24 octobre 1906, sous les lois de l'Etat de New-Jersey (Etats-Unis).

Objet : construire et exploiter des voies ferrées d'un usage général à travers la Sibérie et l'Alaska, avec un tunnel sous le détroit de Behring, et des lignes télégraphiques et téléphoniques le long desdites voies ferrées. D'autres objets accessoires sont énumérés au Certificat d'incorporation.

Siège social : 15, Exchange-Place, à Jersey-City, Etat de New-Jersey (Etats-Unis). **Siège administratif :** 111, Broadway, New-York. **Agence à Paris :** 20, rue de la Boëtie.

Durée : illimitée.

Capital social : 6.000.000 de dollars, divisé en 60.000 actions de 100 dollars chacune.

Conseil d'administration : composé de 6 membres.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : au siège social, le dernier jeudi d'octobre ; 1 voix par action.

ADMINISTRATEURS

MM. Loïcq de Lobel, J.-A.-L. Waddell, J.-R. Turner, J.-L. Harrington, W.-H. Black.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en vertu d'une délibération de l'Assemblée générale des actionnaires du 23 novembre 1908, d'un emprunt obligataire représenté par 100.000 obligations de 100 dollars chacune.

Intérêt annuel : 5 %, payables par semestre, les 1er mars et 1er septembre.

Remboursement : au pair, en 30 ans, à partir de 1920 par voie de tirages au sort annuels.

Garanties : à la garantie du remboursement desdites obligations et du service de leurs intérêts, sont affectés tous les biens mobiliers et immobiliers de la Compagnie.

Service financier : à Paris, à l'agence de la Compagnie.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 mai 1909.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	Dollars	PASSIF	Dollars
Premiers travaux d'études de la voie ferrée en Alaska. ..	220.200	Capital-actions.	6.000.000
Travaux du tracé de la voie ferrée, pose de poteaux, travaux topographiques, cartes	152.580		
Achats de droits de concessions	3.950.000		
Caisses de New-York et Paris.	98.220		
Portefeuille (actions de la Cie en réserve).	1.500.000		
	6.000.000		6.000.000

Chemins de fer de la Turquie d'Europe

(Lots Turcs)

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, à diverses époques et à divers prix, de 1.980.000 obligations de 400 francs 3 %, remboursables au pair en 105 ans, de 1870 à 1974, par voie de tirages au sort à opérer les 1er février, avril, juin, août, octobre et décembre de chaque année. Service total garanti directement par la Turquie.

En outre des remboursements au pair, ceux suivants étaient stipulés, savoir : première période, du 30 avril 1870 au 1er février 1910 :

Aux tirages des 1er avril, août et décembre : 1 titre remboursé par 600.000 francs ; 1 par 60.000 francs ; 2 par 20.000 francs ; 6 par 6.000 francs ; 12 par 3.000 francs et 28 par 1.000 francs.

Aux tirages des 1er février, juin et octobre : 1 par 300.000 francs ; 1 par 25.000 francs ; 2 par 10.000 francs ; 6 par 2.000 francs ; 12 par 1.250 francs et 28 par 1.000 francs.

Seconde période du 1er avril 1910 au 1er décembre 1974 :

Aux tirages des 1er avril, août et décembre : 1 titre par 400.000 fr., 1 par 30.000 francs ; 2 par 10.000 francs ; 6 par 2.500 francs ; 12 par 2.000 francs et 28 par 1.000 francs, sauf en décembre 1974, où 8 titres seulement au lieu de 28 seront remboursés par 1.000 francs.

Aux tirages des 1er février, juin et octobre : 1 par 200.000 francs ; 2 par 4.000 francs ; 14 par 1.250 francs et 35 par 1.000 francs.

Le service des coupons est suspendu depuis avril 1876. L'intérêt a été aboli en 1903 ; les feuilles de coupons furent retirées et une bonification de 2 francs accordée aux porteurs. Jusqu'en avril 1875 les lots furent payés intégralement ; ceux sortis en juin et août 1875 furent payés par moitié, en bons. De septembre 1875 à décembre 1881 les primes furent payées par 20 % ; en 1882, par 25 % ; depuis 1883 par 58 %, et enfin, depuis 1903 au pair. Les titres sans primes sont actuellement remboursés par 240 francs.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, et à terme.

1901	plus haut	121	»	plus bas	96 »
1902	—	129	»	—	108 25
1903	—	145	»	—	119 50
1904	—	132	25	—	108 »
1905	—	139	50	—	126 50
1906	—	155	»	—	138 50
1907	—	173	»	—	147 »
1908	—	182	50	—	160 »

The Uruguay East Coast Railway Company Ltd

Société anglaise, incorporée le 14 juillet 1908.

Objet : notamment acquérir du Gouvernement de la République orientale de l'Uruguay ou acheter de toute compagnie ou personne un contrat ou concession pour exploiter une ligne de chemin de fer existant dans ladite République, construire, exploiter les prolongements de cette ligne et généralement construire et exploiter des chemins de fer et tramways et opérations s'y rattachant. La Compagnie a repris l'actif de la *Uruguay Great Eastern Railway Company*.

Siège social : 564, Salisbury House, London Wall, Londres.

Durée illimitée.

Capital social : £ 125.000 divisé en 125.000 actions de £ 1, sur lesquelles £ 123.440 en actions ont été attribuées entièrement libé-

rées, en outre de £ 184.980 d'obligations (stock d'obligations de revenu) et de £ 1.200 en espèces à la *Uruguay Great Eastern Railway Company, Limited* (en liquidation) en paiement de son actif.

Conseil d'administration : de 3 à 6 membres, représentant en égales proportions chacune des trois catégories de titres de la Société (obligations 1re hypothèque, stock d'obligations de revenu, actions).

Assemblée générale : une fois par an, aux lieu et date à fixer par le Conseil.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Frewin, G. Grinnell Milne, G. Hannaford.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création en vertu de l'article 76 des statuts et d'une délibération du Conseil d'administration en date du 24 mai 1909, d'un emprunt obligataire de £ 315.000, représenté par 15.750 obligations de £ 20 chacune.

Intérêt annuel : 5 %, payable par semestre, les 1er avril et 1er octobre de chaque année.

Amortissement : à partir de 1911, par tirages annuels, au moyen d'un fonds d'amortissement annuel de 1 %.

Garanties : en première hypothèque par la concession et la garantie du Gouvernement qui s'y trouve mentionnée, ainsi que par l'entreprise, les biens et l'actif de la Compagnie, sous réserve de la charge spécifiée à ladite concession en faveur du Gouvernement de l'Uruguay.

NOTA. — La Société a émis antérieurement £ 184.980 en obligations 4 %, dénommées « Income Debenture, Stock » qui ne jouissent actuellement d'aucune garantie spéciale.

Service financier : à Paris, à la Société Générale.

Les obligations 5 % 1re hypothèque de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 juillet 1909.

Venezuela Central Railway Company, Limited

Société anglaise, incorporée à Londres, le 7 juillet 1905.

Objet : l'exécution d'un contrat passé avec « The Electric Equipment et Securities, Limited » ; l'acquisition ou la construction d'une ligne de chemin de fer de Caracas à Saint-Lucia et à Cua, l'exploitation et l'entretien de cette ligne ainsi que l'exploitation, la construction et l'amélioration de toutes autres lignes de chemins de fer et embranchements ; la fabrication des machines et wagons ; la fourniture de la lumière électrique et de la force motrice dans la République du Venezuela.

Siège social : 130, Dashwood House, Londres E. C.

Capital social : 200.000 livres sterling, divisé en 200.000 actions d'une livre chacune.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires chacun d'actions pour un montant nominal de £ 250.

ADMINISTRATEURS

MM. James Parker, Herbert L. Reed, A. de Chimay.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création en date du 16 août 1905, par décision du Conseil d'administration, de 1.000 obligations 6 %, d'une valeur nominale de **£ 100.** Conformément à une nouvelle décision du Conseil, chacune de ces obligations a été divisée en 5 obligations d'une valeur nominale de £. 20.

Ces obligations sont donc au nombre de 5.000, d'une valeur nominale de £ 20 ou 500 francs.

Intérêt annuel : 6 %, soit 30 francs payables par semestre, les 1er avril et 1er octobre.

Garantie : ces obligations jouissent d'une première hypothèque sur le réseau de la Compagnie. D'autre part, la Compagnie ne peut créer de nouvelles obligations jouissant de droits de priorité ou même de droits égaux à ceux accordés aux titres de l'émission désignée ci-dessus.

Amortissement : Au pair, en 33 ans, de 1910 à 1942, par voie de tirage au sort ; les remboursements des titres sortis, s'effectuent le 1er octobre suivant le tirage.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 janvier 1907.

1907	plus haut,	497	plus bas,	455
1908	—	480	—	270

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1864

CAPITAL : 400 MILLIONS

Siège social : 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

SUCCURSALES ET AGENCES DANS PARIS :

Succursale : (OPÉRA), 1, rue Halévy.

*A. (Succ.), *R. Réaumur, 134* (*pl. de la Bourse*).
*B. *Boul. Malesherbes, 11.*
*C. *Rue de Turbigo, 38.*
*D. *Rue du Bac, 13.*
*E. *Avenue de l'Opéra, 3.*
*F. *Rue des Archives, 19.*
*G. *Boul. St-Michel, 30.*
*H. *Boulevard Voltaire, 21.*
*I. *Boul. Saint-Germain, 23.*
*J. *Rue du Pont-Neuf, 16.*
*K. *Rue de Passy, 56.*
L. *Rue de Clichy, 72.*
*M. *Boul. de Strasbourg, 68* (*angle du boul. Magenta*).
*N. *Faubourg St-Honoré, 95.*
*O. *Rue Saint-Antoine, 5.*
P. *Place de l'Opéra, 4.*
*R. *Rue du Louvre, 40.*
S. *Faub. Poissonnière, 11.*
*T. *Avenue de Villiers, 72.*
*U *Rue de Sèvres, 6.*
*V. *Boul. de Sébastopol, 114.*
*W. *Rue de Flandre, 105.*
X. *R Parrot, 1* (*gare de Lyon*)
Y. *R. Vlle-du-Temple, 124.*
Z. *Boulevard Barbès, 26.*
AB. *Rue Ordener, 146.*
*AC. *Rue Lecourbe, 61.*
*AD. *Aven. des Ternes, 40.*
*AE. *Avenue d'Orléans, 5.*
*AF. *R. St-Dominique, 106.*
AG. *Avenue Kléber, 45.*
*AH. *Boulev. Voltaire, 166.*
*AI. *Rue Lafayette, 107.*
*AJ. *Av. des Ch.-Elysées, 91.*
*AK. *Rue de Rennes, 148.*
*AL. *Avenue des Gobelins, 9.*
*AM. *Boul. Haussmann, 113.*
AN. *Rue de Belleville, 12.*
*AO. *Rue Donizetti, 4* (Auteuil).
AP. *Rue du Havre, 1 bis.*
*AR. *Boul. Montmartre. 15.*
*AS. *R. de Constantinople, 45.*
*AT. *Place Victor-Hugo, 10.*
*AU. *Place Gambetta, 5.*
AV. *Rue Saint-Honoré, 370.*
*AW. *Rue des Martyrs, 57.*
AX. *Rue de Chabrol, 51.*
*AZ. *Avenue Friedland, 1.*
*BF. *Avenue Daumesnil, 197* (*pl. Daumesnil*).
*BK. *R. du Temple, 205* (*pl. de la République*).
*BL. *Rue du Commerce, 39.*
BM. *Rue du Faubourg Saint-Martin, 223.*
*BN. *Boulevard Sébastopol, 34 et 36.*

English and American Office, place de l'Opéra, 4.
Bureau Central des Changes Etrangers : rue Halévy, 1 (près l'Opéra).

Agences et Bureaux dans la Banlieue de Paris :

***Argenteuil.** — **Asnières.** — **Aubervilliers.** — **Billancourt.** — **Boulogne-sur-Seine.** — **Bourg-la-Reine.** — **Charenton** (Saint-Maurice). — ***Choisy**-le-Roi. — **Clichy.** — **Colombes.** — **Courbevoie.** — **Enghien-Montmorency.** — **Gentilly.** — **Issy-les-Moulineaux.** — **Ivry-sur-Seine.** — **Levallois-Perret.** — **Montreuil-sous-Bois.** — **Montrouge.** — ***Neuilly-sur-Seine.** — **Nogent-sur-Marne.** — **Pantin.** — **Parc Saint-Maur** (Le) — **Plaine-Saint-Denis** (La). — **Puteaux.** — ***Raincy** (Le). — ***Rueil.** — **Saint-Cloud.** — **Saint-Denis.** — **Saint-Leu-Taverny.** — ***Saint-Mandé** — **Saint-Ouen.** — **Sceaux.** — **Sèvres.** — **Suresnes.** — **Vincennes.** — **Vitry-sur-Seine.**

674 agences et bureaux en Province, 2 agences à l'Etranger (Londres, 53, Old Broad street, et St-Sébastien (Espagne), 37, avenida de la Libertad. Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

CORRESPONDANT EN BELGIQUE :

Société Française de Banque et de Dépôts, BRUXELLES, 70, Rue Royale ; — ANVERS, 22, Place du Meir ; — OSTENDE, 21, Avenue Léopold ; — SPA, 21, Place Royale.

PRINCIPALES OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ :

Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe (taux des dépôts de 1 an à 2 ans, 2 0/0 ; de 4 à 5 ans, 3 0/0, net d'impôt et de timbre) ; — **Ordres de Bourse** (France et Etranger) ; — **Souscriptions sans frais ; — Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement** (Oblig. de Chemins de fer, Obligations et Bons à lots, etc.) ; — Escompte et Encaissement de **Coupons** français et étrangers ; — **Mise en règle de titres ; — Avances sur titres ; — Escompte et Encaissement d'Effets de commerce ; — Garde de Titres ; — Garantie contre le remboursement au pair** et les risques de non-vérification des tirages ; — **Virements et Chèques** sur la France et l'Etranger ; — **Lettres de crédit et Billets de crédit circulaires ; — Change de Monnaies étrangères ; — Assurances** (vie, incendie, accidents, etc.).

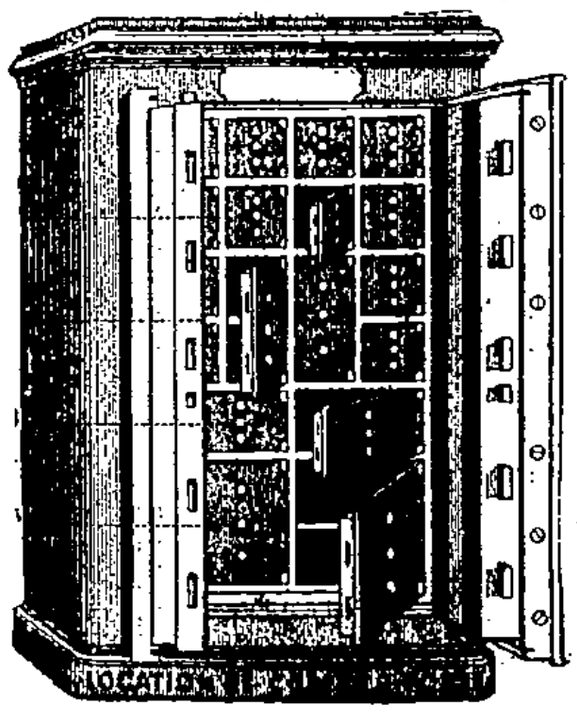

SERVICE DE COFFRES-FORTS
et de Compartiments de Coffres-forts

dans les succursales, dans plusieurs bureaux et dans un très grand nombre d'agences, *depuis* **5 francs** *par mois ;* tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.

(*) Les guichets marqués d'un astérisque sont pourvus d'un service de coffres-forts.

COTE DESFOSSÉS

Le Cours

12 pages

publie les

de la Banque

tous

cours de plus de

et de la Bourse

les jours

3.000 VALEURS

Françaises et Étrangères

TRAMWAYS ET TRANSPORTS

" L'Atlantique "
Société Anonyme Française de Renflouage et de Remorquage de Haute Mer

Société anonyme française, définitivement constituée le 4 janvier 1908.

Objet : Le renflouage des navires échoués ou coulés ; le remorquage des navires en haute mer ; le remorquage fluvial et dans les ports et tous les autres remorquages ; le transport par chalands de mer ; le dragage des fleuves, cours d'eau et ports ; l'exploitation dans tous pays, de tous procédés de renflouage des navires, ainsi que tous brevets d'invention, certificats d'addition et de perfectionnement et de toutes licences se rapportant au renflouage des navires.

Siège social : 28, rue Grange-Batelière, Paris.

Durée : 50 ans, du 4 janvier 1908.

Capital social : 2.500.000 francs, divisé en 25.000 actions de 100 fr. chacune sur lesquelles 1.000 ont été remises, en sus d'une somme de 200.000 francs espèces et de 12.500 parts de fondateur à M. Henri Jomat, en représentation de ses apports.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 10 actions maximum, 10 voix comme propriétaire et 10 voix comme mandataire. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % aux actions. Sur le surplus, sauf prélèvement facultatif pour fonds de prévoyance ou de réserve extraordinaire : 10 % au Conseil, 60 % aux actions et 30 % aux parts.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Bayle, Bretel de Lanquetot, M. Loir, E. Fontaine, H. Jomat.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 janvier 1908.

1908 plus haut, 128 » plus bas, 98 »

Compagnie des Automobiles « l'Auto-Parisienne »

Société anonyme française, définitivement constituée le 23 janvier 1907.

Objet : l'exploitation en France et à l'étranger, et notamment à Paris, de tous services de voitures de place, de régie, de remise ou de tous autres genres, et spécialement de voitures automobiles

pour transports particuliers et en commun, ainsi que pour le transport de marchandises ; la fabrication, l'achat, la vente et la location de toutes voitures automobiles ou autres, ainsi que de tous moteurs, appareils vérificateurs ou enregistreurs, carrosseries, pièces détachées, et objets accessoires pouvant concerner les voitures et véhicules automobiles ou autres ; la prise, la vente et l'exploitation de tous procédés de fabrication ou dispositifs nouveaux relatifs à ces industries, et généralement toutes opérations commerciales, industrielles et financières pouvant se rattacher aux objets ci-dessus.

Siège social : 94, rue Saint-Lazare.

Durée : 50 ans, du 23 janvier 1907.

Capital social : 400.000 francs, divisé en 4.000 actions de 100 francs.

Il a été créé, en outre, 4.000 parts de fondateur qui ont été remises à M. J. Schutzenberger, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : de 4 à 9 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par 25 actions, sans qu'un membre de l'assemblée puisse disposer d'un nombre de voix supérieur à celui correspondant au dixième du capital social.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration, prélèvement en faveur des réserves ou amortissements. Sur l'excédent : 60 % aux actions, 40 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. D. Bloch, R.-J. Bloch, J.-P.-E. Schutzenberger.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 août 1907.

1907	plus haut,	104	plus bas,	40
1908	—	105	—	70

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr,	c.
Matériel et Mobilier.	5.477	10	Capital.	400.000	»
Immeuble.	65.362	30	Amortissements divers	99.354	55
Frais de premier établissement	10.438	05	Effets à payer.	8.102	20
Matériel roulant	384.046	10	Créditeurs divers.	97.143	42
Approvisionnements	16.633	75			
Débiteurs divers	33.171	05			
Caisse	641	05			
Antidérapant Jaugey	27.432	05			
Pertes 1907.	41.629	30			
— 1908.	14.708	72			
	604.600	17		604.600	17

Compagnie des Tramways Electriques de Brest

Société anonyme française, définitivement constituée le 23 mars 1897, modifiée par assemblées générales du 30 octobre même année et du 1er février 1900.

Objet : La construction et l'exploitation d'un réseau de tramways, dans la ville de Brest (Finistère), et dans les communes suburbaines, pour le transport des voyageurs et des marchandises.

La Société pourra, en outre, par décision de l'Assemblée générale ordinaire, poursuivre et solliciter l'obtention de concessions ou de rétrocessions, pour la construction et l'exploitation de toutes autres lignes nouvelles de tramways, en prolongement ou extension du réseau concédé, et même comme réseau absolument indépendant, et ce, pour le transport des voyageurs et des marchandises, par toutes espèces de moyens de traction.

Enfin, la Société a pour objet, d'exécuter ou de faire exécuter les travaux nécessaires imposés par les concessions obtenues ou à obtenir; de construire ou faire construire les voies, machines, voitures et installations de toutes sortes, pour ladite entreprise, et d'exploiter les réseaux concédés.

Elle aura pour objet la vente ou la location de l'énergie électrique, soit pour la force motrice, soit pour l'éclairage, si elle en obtenait l'autorisation des pouvoirs compétents.

Siège social : à Brest ; siège administratif, à Paris, 19, rue Louis-le-Grand.

Durée : 51 ans, du 23 mars 1897.

Capital social : à l'origine, 1 million de francs, porté à 2.800.000 francs, divisé en 5.600 actions de 500 francs, toutes souscrites en espèces, puis enfin à 3 millions en 6.000 actions de 500 fr., libérées au porteur.

Conseil d'administration : trois à neuf membres, propriétaires chacun de 20 actions, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en avril, une voix pour dix actions, maximum 200 voix, dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 %, à la réserve, la somme nécessaire pour servir aux actions non amorties un intérêt de 4 % des capitaux non encore remboursés. Sur le surplus et sur la proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale pourra, si elle le juge convenable, voter tous prélèvements pour créer un compte d'amortissement du capital actions et pour constituer une réserve facultative. L'excédent sera réparti, à concurrence de 10 %, au Conseil d'administration et le surplus, soit 90 %, entre les actions de capital ou de jouissance, à titre de dividende.

Service des coupons : à Paris, à la Cie d'exploitation de tramways et chemins de fer, 19, rue Louis-le-Grand ; à Lyon, 8, rue de la Charité et à la Société générale.

ADMINISTRATEURS

MM. P. Durand, B. Durand, Génébrias de Frédaigues, Jouanneau, Carof, Kerneis.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 janvier 1899.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	450	235	116.000	12 50
1902	260	200	131.000	»
1903	270	192	159.000	»
1904	300	210	145.000	10 »
1905	315	270	150.000	15 »
1906	312 50	240	139.000	15 »
1907	284	185	118.000	10 »
1908	233	140	120.000	10 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr.
Caisse et Banques.	27.030 52	Capital.	3.000.000 »
Marchandises en magasin. .	85.806 57	Créanciers divers	63.347 73
Portefeuille.	60.339 75	Réserves	277.943 42
Avances aux Actionnaires. . .	2.048 07	Profits et Pertes	120.801 07
Dividende.	30.000 »		
Cautionnement	20.800 »		
Débiteurs	8.551 28		
Premier établissement	184.047 05		
Réseau et Matériel	2.457.585 25		
Installation et matériel nouveau	585.883 73		
	3.462.092 22		3.462.092 22

Le Central Electrique du Nord

Société anonyme belge, constituée le 20 avril 1905, modifiée le 19 mai 1905.

Objet : toutes entreprises de transports en commun par voies ferrées, routes ou canaux ; la Société peut les prendre ou les donner en affermage ou exploitation, s'y intéresser par voie d'intervention financière, d'apport, de fusion ou autrement ; faire toutes opérations financièrees sur les titres de Sociétés qui ont ces entreprises pour objet.

Elle peut exploiter toutes usines destinées soit à fournir la force pour la traction, notamment l'énergie électrique, soit à construire tout matériel utilisé dans les entreprises de transport.

Elle peut étendre ses opérations à d'autres emplois, tels que l'éclairage et la distribution de la force.

Cette énumération des branches de son activité n'est qu'énonciative, la Société devant avoir dans son domaine la puissance de pratiquer toutes les opérations, quelle qu'en soit la nature, qui

soient susceptibles de favoriser son développement ou de lui créer des débouchés.

La Société peut pratiquer ses opérations soit seule, soit en participation, pour son compte ou pour compte de tiers.

Elle peut mettre en œuvre et appliquer toutes autres forces que l'énergie électrique.

Siège social : Bruxelles, 47, rue des Minimes.

Durée : 30 ans, du 20 avril 1905.

Capital social : 5.000.000 de francs, divisé en 50.000 actions de 100 francs chacune, entièrement libérées.

Il existe, en outre, 50.000 parts de fondateur, sans désignation de valeur nominale, qui ont été attribuées à l'Union des Tramways, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 3 membres au moins, nommés pour 6 ans et propriétaires de 250 actions chacun.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : le deuxième samedi de novembre. Une voix par action ou par part de fondateur, maximum la cinquième partie du nombre des actions émises ou les deux cinquièmes des actions pour lesquelles il est pris part au vote. Dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 4 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 1/2 % par administrateur et 1/2 % par commissaire ; sur l'excédent : 50 % aux actions et 50 % aux parts.

Service financier : Société Marseillaise.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Descubes, M. Ryndzunsky, L. Francq, R. Kervyn de Meerendré, J. Rycx, S. Schœnbrunn.

Les actions et les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 janvier 1907.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS		
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets
1907	127	55	61	15	302,000
1908	92	72	19	14	»

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Banquiers	1.144.593	88	Capital	5.000.000	»
Portefeuille	8.124.920	»	Obligations à 1/2 0/0	3.272.000	»
Premier établissement	445.064	04	Réserve légale	15.077	18
Effets à recevoir	170.000	»	Réserve spéciale	235.000	»
Mobilier	1	»	Versements à effectuer sur titres	2.154.937	50
Débiteurs divers	436.296	69	Intérêts aux obligations	37.292	50
Dépôts de garantie de gestion	1.700	»	Créditeurs divers	5.426	25
Solde du compte Profits et Pertes	1.608.398	65	Fonds d'amortissement	25.000	»
			Déposants de garantie de gestion (compte d'ordre)	1.700	»
	11.046.433	43		11.046.433	43

Tramways Electriques de Douai

Société anonyme française constituée le 19 octobre 1897.

Objet : la construction des réseaux de tramways destinés au transport des voyageurs et des marchandises dans la ville de Douai (Nord) et dans les communes suburbaines ; l'exploitation desdits réseaux par traction électrique. La Société pourra, en outre, poursuivre et solliciter l'obtention de concessions pour la construction et l'exploitation de toutes autres lignes nouvelles en prolongement ou extension du réseau concédé et même comme réseau absolument indépendant, et ce, pour le transport des voyageurs, des bagages, des messageries et des marchandises, soit par moteur mécanique, soit par traction électrique ou canalisation, en voie aérienne ou en voie funiculaire, soit par tous autres moyens de traction mécanique ou électrique, soit enfin par tous autres agents quelconques même ceux venant aider ou se joindre à l'électricité. La Société pourra exécuter ou faire exécuter tous les travaux quelconques nécessaires pour assurer la construction et l'exploitation des lignes dont les concessions sont ou seront obtenues ; elle pourra exploiter les réseaux concédés soit directement, soit même par la location ou cession ou par toutes autres formes, après avoir obtenu toutes les autorisations administratives; enfin elle pourra employer, pour l'exploitation de ces lignes, tous modes de traction autorisés par les conventions de concessions accordées et apporter, avec l'autorisation de pouvoirs compétents, toutes transformations aux modes de traction antérieurement employés.

Siège social : à Lyon, 8, rue de la Charité.

Durée : soixante-qüinze ans, du 19 octobre 1897.

Capital social : à l'origine 1.500.000 francs divisé en 3.000 actions de 500 francs chacune, toutes émises contre espèces ; porté en 1899 à 1.600.000 francs par l'émission de 200 actions nouvelles.

Conseil d'administration : trois membres au moins et sept au plus, possédant chacun vingt-cinq actions, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai ; une voix par vingt actions. dépôt des titres cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 4 % aux actions à titre d'intérêt. Sur le surplus, il poura être prélevé une somme soumise à l'approbation de l'assemblée générale, pour créer un compte d'amortissement et constituer une réserve facultative. Le solde sera réparti comme suit : 10 % au conseil d'administration et 90 % aux actionnaires.

Service financier : à Lyon, au Crédit Lyonnais, et à la Société Générale.

ADMINISTRATEURS

MM. Hamoir, A. Mathieu, Soulier, J. Brac de la Perrière, Parent.

Les actions de cette Société, sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 décembre 1897.

Années	cours Plus haut	cours Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	pas de cours		40.000	
1902	pas de cours		37.000	7
1903	174	96	43.000	8
1904	205	170	51.000	9
1905	pas de cours		49.000	9
1906	pas de cours		52.000	9
1907	206	190	59.000	9
1908	180	150	52.000	9

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations	2.929.673 65	Capital.	1.600.000 »
Frais d'émission des actions. .	40.000 »	Obligations.	1.332.500 »
Assurances	1.223 50	Obligations à rembourser . . .	2.000 »
Cautionnement à l'État	15.000 »	Dividendes et Intérêts à payer.	28.850 30
Droit de transmission et impôt sur revenu	3.129 84	Réserves	65.418 59
Caisses, Banques	36.004 05	Créanciers divers	14.787 30
Débiteurs divers	3.078 05	Profits et Pertes	52.830 35
Magasin	44.745 80		
Outillage	1 »		
Portefeuille de la réserve . . .	23.530 65		
	3.096.386 54		3.096.386 54

Compagnie Générale de Tramways et de Chemins de fer vicinaux en Espagne

Société anonyme belge constituée le 5 mai 1903, modifiée les 9 juin 1904, 15 octobre 1905, 28 juin et 15 octobre 1906.

Objet : la construction et l'exploitation, soit en Belgique, soit à l'étranger, et principalement en Espagne, de tous tramways à traction animale, électrique ou mécanique, ainsi que tous chemins de fer économiques ou autres.

La Société pourra prendre des concessions et les céder, donner ou prendre à ferme l'exploitation de tramways ou chemins de fer économiques et autres et organiser toutes entreprises de transports.

Elle pourra également obtenir, acquérir, aliéner, louer, affermer et exploiter toutes propriétés et concessions minières et entreprendre le traitement et le commerce de leurs produits.

La Société pourra s'intéresser dans toutes entreprises connexes aux divers buts sociaux, soit en participant à la fondation de sociétés

soit en achetant des titres ou parts d'intérêt de sociétés existantes, soit en fusionnant avec elles, soit de toute autre manière.

Elle pourra ainsi acquérir et exploiter tous brevets ressortissant aux divers domaines de son activité et d'une manière générale elle pourra faire toutes opérations industrielles, commerciales ou financières se rattachant directement ou indirectement en tout ou en partie à l'une ou l'autre branche de son objet ou qui auraient pour effet de favoriser les affaires possédées par elle et notamment toutes opérations de trésorerie comportant spécialement le service financier des sociétés dans lesquelles elle pourrait avoir des intérêts.

Siège social : à Bruxelles, 3, place Royale.

Durée : 30 ans, du 5 mai 1903.

Capital social : 3 millions de francs, représenté par 6.000 actions de priorité de 500 francs, dont 2.850 étaient entièrement libérées et 3.150 libérées de 10 % au 1er mai 1907. Il existe encore 4.000 actions ordinaires, représentant le capital social originaire, sans désignation de valeur nominale, sur lesquelles 3.000 ont servi à rémunérer les apports.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 20 actions de priorité ou ordinaires.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : le 29 décembre de chaque année ou le 28, si le 29 tombe un dimanche. Une voix par action de priorité ou ordinaire ; maximum le cinquième du nombre d'actions émises ou les deux cinquièmes des titres pour lesquels il est pris part au vote. Dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 6 % du montant libéré des actions de priorité. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration, 90 % aux actions de priorité et ordinaires.

Service financier : au siège social et à la Banque générale française à Paris, 50, boulevard Haussmann ; à Lyon et à Lille.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Annez, H. Galesloot, X. Meeus.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en 1903, de 4000 obligations de 500 francs 5 %, productives d'un intérêt de 25 francs par an, payable par semestre, sans impôt, les 1er mars et 1er septembre de chaque année. Les dites obligations remboursables au pair en 45 ans, à partir du 1er septembre 1904.

Les obligations sont amortissables : 1° Soit au pair, par voie de tirage au sort effectué dans le courant d'août de chaque année ; 2° Soit par voie de rachat en Bourse ou autrement, au-dessous de leur taux nominal ; 3° Soit, enfin, par soumission au-dessous du pair, sous pli cacheté, soumission qui devra parvenir au siège de la Société, à Bruxelles, ou au siège administratif ou d'exploitation, en Espagne, au plus tard le 1er août de chaque année.

La Société peut, en tout temps, rembourser l'emprunt par anticipation.

Les obligations sorties au tirage au sort sont payables le 1er septembre suivant la date du tirage ; les numéros sortis seront publiés par le *Moniteur Belge*.

L'Emprunt ci-dessus est garanti par une hypothèque établie sur les concessions appartenant à la Société, qui sont les lignes d'Alicante-Elche-Crevillente, Alicante à Muchamiel, Alicante à San Vincente, et prolongement de la concession Alicante-Muchamiel allant de la rue de Séville à la rue de Bilbao, en passant par Alicante.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 13 mai 1907 et les obligations depuis le 16 juillet 1903.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBLIGATIONS	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1903	»	»	497	482
1904	»	»	494	25
1905	»	»	495	425
1906	»	»	490	459
1907	505	499	484	450
1908	pas de cours		475	210

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Apports, droits, concessions, frais d'établissement et de mise en train	948.007 41	6.000 actions de priorité d'une valeur nominale de 500 fr. chacune	3.000.000 »
Voies	1.115.129 96	4.000 actions ordinaires sans mention de valeur nominale	»
Installations téléphoniques	26.619 13	Obligations 1re série	1.975.000 »
Terrains et bâtiments	255.082 37	— 2e —	500.000 »
Matériel roulant	492.296 10	Créance hypothécaire	22.795 »
Matériel-outillage	59.322 05	Créditeurs divers	31.779 24
Mobilier	9.173 12	Coupons d'obligations restant à payer et prorata d'intérêt couru sur titres	56.905 »
Cavalerie et harnachements	5.016 65	Cautionnements divers	2.640 77
Magasin	75.562 33	Profits et Pertes	116.977 78
Installations électriques	10.964 31		
Portefeuille à valeur d'achat	29.730 »		
Actionnaires	1.072.800 »		
Caisse et banquiers	462.367 92		
Débiteurs divers	135.974 20		
Comptes débiteurs à répartir ultérieurement sur divers postes de l'actif	75.377 87		
Dépenses à répartir	3.199 12		
Dépenses extraordinaires	1.127 65		
Masse d'habillements	338 70		
Commissions à rembourser par des tiers	80.000 »		
Cautionnements pour concessions	10.045 »		
Cautionnements divers	48.300 »		
Portefeuille participations	700.000 »		
Débiteurs — convention :	91.663 90		
	5.706.097 79		5.706.097 79

Société Française de Tramways Électriques et Chemins de Fer

Société anonyme française définitivement constituée le 10 août 1899 ; modifiée par délibérations d'assemblées générales extraordinaires des 29 avril et 14 mai 1901, 5 avril et 12 décembre 1902.

Cette dernière a remplacé l'ancienne dénomination sociale, qui était : Société Française de tramways électriques et de voies ferrées par celle de : Société Française de tramways électriques et de chemins de fer.

Objet : l'achat, la vente ou l'émission de toutes valeurs de chemins de fer ou de tramways. La Société peut s'intéresser dans toutes entreprises de ce genre, intervenir dans la constitution de toutes sociétés créées ou à créer pour leur mise en valeur, ainsi que dans leur organisation ou leur exploitation ; rechercher, acquérir, affermer, exploiter ou donner à bail toutes concessions accordées par les pouvoirs publics ou par des sociétés ou particuliers constituer des sociétés spéciales pour leur exécution ou leur exploitation ; leur faire tous apports ; souscrire, acquérir et vendre toutes actions, obligations ou autres valeurs ; prêter et emprunter sur ces titres.

Elle peut étendre ses opérations à tous pays et leur adjoindre toutes opérations et entreprises relatives aux distributions d'eau, de gaz et d'électricité pour tous usages industriels et privés ; ainsi que toutes opérations industrielles, minières, immobilières ou de transports terrestres, maritimes ou fluviaux ; acquérir, créer et installer des usines, les exploiter, les vendre, les affermer ou les donner à bail ; en un mot, elle peut faire toutes les opérations, quels qu'en soient le caractère et la nature qui, directement ou indirectement, sont susceptibles de favoriser le développement de l'une ou l'autre branche de son industrie et de son objet.

Elle peut pratiquer toutes et chacune de ces opérations soit pour son compte et sous son nom ou celui de tiers, soit pour compte de tiers ou en participation avec eux.

Elle peut se fusionner avec d'autres sociétés.

Siège social : à Paris, 47, boulevard Haussmann.

Durée : 50 ans, du 10 août 1899.

Capital social : à l'origine : 5 millions, représenté par 20.000 actions de 250 francs chacune. Par décision des Assemblées générales extraordinaires des 29 avril et 14 mai 1901, le capital a été porté à 6.000.000 de francs. Par délibération d'assemblée du 5 avril 1902, ce capital a été réduit à 4.000.000 par l'échange de trois actions anciennes de 250 francs contre cinq actions nouvelles de 100 francs ; puis, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 4 juin 1908, il a été, à nouveau, réduit à 2 millions, par l'échange des deux actions anciennes de 100 francs contre une nouvelle de 100 francs, et enfin reporté à 3 millions, par la création de 10.000 actions nouvelles de 100 francs. Le capital est donc actuellement représenté par 30.000 actions de 100 francs.

Conseil d'administration : 5 membres au moins et 9 au plus, propriétaires de 20 actions chacun, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 20 actions, maximum 100 voix. Dépôt : 10 jours francs à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, jusqu'à concurrence du dixième du capital social ; la somme nécessaire pour servir un premier dividende de 6 francs par action ; sur le surplus 10 % aux membres du conseil ; le solde réparti à raison de 50 % entre toutes les actions et de 50 % entre les parts de fondateur. Sur les bénéfices restant disponibles après les prélèvements pour la réserve légale, le premier dividende aux actions et les tantièmes administratifs, l'assemblée générale pourra encore prélever, avant toute autre distribution, une somme qui ne pourra pas dépasser annuellement le cinquième desdits bénéfices restants ni le dixième du capital et qui sera destiné à la création d'un fonds de prévoyance, dont le Conseil d'administration déterminera le montant et les applications.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. de Ségur-Lamoignon, de Malaret, E. Arnault, Van den Berghe.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création en décembre 1901, en vertu d'une décision d'assemblée générale du 14 du même mois, de 8.000 obligations de 500 francs 4 1/2 %, avec coupons payables les 1er janvier et juillet, par 11 fr. 25 l'un, sauf impôt.

Amortissement : en 45 ans, avec faculté de remboursement anticipé ou de rachat en Bourse.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 17 mars 1900, et les obligations depuis le 30 janvier 1902.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBLIGATIONS			
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Dividende
1901	180	100	»	»	6.000	»
1902	180	15	495	350	—175.000 (1)	»
1903	109 50	63	492 50	452 50	»	4
1904	100	40	483	250	158.000	»
1905	69	45	414	300	4.000	»
1906	66	44	375	275	33 000	»
1907	110	51	400	300	—1.986.000 (1)	»
1908	58	30	455	270	»	»

(1) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Obligations non émises	2.234 000 »	Capital, 40.000 act. de 100 frs	4.000.000 »
Prime de remboursement sur obligations émises et frais d'émission d'obligations. . .	235.800 »	Obligations 4 1/2 0/0	3.806.000 »
		Réserve	8.615 25
Chemins de fer de la Manche (compte de construction) . .	6.539.965 10	Libérations à effectuer sur portefeuille	460.950 »
Portefeuille.	5 391.832 »	Effets à payer.	560.520 65
Entreprises de travaux et comptes débiteurs	2.056.801 40	Provision pour travaux Chemins de fer de la Manche . .	7.157.623.90
Caisse et banques.	208 231 10	Entreprises de travaux et comptes courants créditeurs . . .	2.623.009 35
Mobilier	1 »	Obligations amorties non présentées au remboursement .	2.000 »
Dépôt de garantie de loyer . .	2.204 70	Provision du coupon 1er Janvier 1908 sur obligations . .	32.909 20
Solde débiteur du compte de profits et pertes.	1.985.531 80	Coupons échus non présentés .	2.738.75
	18.654.367 10		18.654.367 10

L'Électrique Lille-Roubaix-Tourcoing

Société anonyme française, constituée le 15 avril 1905.

Objet : l'établissement et l'exploitation du réseau des Tramways à traction mécanique, dont la concession a été accordée à M. Mongy par décret présidentiel du 22 février 1904 ; l'établissement et l'exploitation de toutes autres lignes dont la concession pourrait être acquise ou obtenue ultérieurement dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais et les régions limitrophes ; toutes les opérations mobilières et immobilières se rapportant au but de la présente Société, notamment la fourniture de l'énergie électrique, l'acquisition de toutes valeurs, de tous biens meubles et immeubles ayant trait à l'objet social.

La Société pourra, en outre, s'occuper de tout ce qui touche à l'industrie des transports en tant que cela intéressera les lignes dont elle aura la concession ou l'exploitation, et faire généralement toutes opérations commerciales, industrielles et financières se rattachant à l'objet de la Société.

Siège social : à Lille, 4, rue de la Chambre-des-Comptes. Bureau à Paris : 43, boulevard Haussmann.

Durée : jusqu'au 1er octobre 1968.

Capital : 12 millions de francs, divisé en 48.000 actions de 250 fr. chacune.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et neuf au plus, nommés pour six ans et propriétaires de cent actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre de chaque année.

Assemblée générale : tenue chaque année à la date fixée par le Conseil d'administration ; autant de voix que d'actions, dépôt quinze jours au moins avant la date de la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration,

90 % aux actions après prélèvement des sommes affectées aux réserves et aux amortissements.

Pendant la construction et jusqu'à l'achèvement complet du réseau prévu sous le paragraphe 1er de l'article 2 des Statuts, et seulement pour le terme imparti par le décret y rappelé pour l'achèvement des travaux, les intérêts à 4 % du montant versé sur les actions émises pour la mise en exploitation de ce réseau, seront payés au moyen des produits des lignes ou sections de lignes qui seront mises successivement en exploitation.

En cas d'insuffisance, ces intérêts seront portés pour la partie complémentaire, au compte des frais de premier établissement.

Service financier : Crédit du Nord, à Lille et à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Descubes, L. Francq, M. Ryndzunsky, S. Schœnbrunn, J. Chalon, J. Noulens.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 octobre 1905.

1905	plus haut	324	»	plus bas	300 »
1906	—	314	»	—	287 50
1907	—	308	»	—	250 »
1908	—	257	»	—	215 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Actionnaires	3.134.062 50	Capital : 48.000 actions de 250 francs	12.000.000 »
Premier établissement : subvention au département, avances sur travaux en cours, frais généraux, intérêts intercalaires	8.234.155 63	Intérêts intercalaires restant dus aux actionnaires	366.604 80
Caisse et banquiers	659.412 20	Créditeurs divers	226.901 05
Approvisionnements en magasin	44.273 91	Dépôts en garantie de gestion (compte d'ordre)	Pour mémoire
Comptes débiteurs	521.601 61		
Titres en dépôt pour garantie de gestion (compte d'ordre)	Pour mémoire		
	12.593.505 85		12.593.505 85

Compagnie des Tramways Électriques de Limoges

Société anonyme française définitivement constituée le 5 janvier 1897, modifiée le 4 novembre 1903.

Objet : l'établissement dans la ville de Limoges d'un réseau de tramways à traction électrique, destiné au transport des voyageurs et des marchandises et l'exploitation dudit réseau. La Société peut, en outre, poursuivre et solliciter l'obtention de concessions ou de

rétrocessions de concessions pour la construction et l'exploitation de toutes autres lignes nouvelles de tramways.

Siège social : 30, rue Thomassin, Lyon. Bureau à Paris, 90, rue Saint-Lazare.

Durée : 60 ans, du 5 janvier 1897.

Capital social : à l'origine, 2.250.000 francs, divisé en 4.500 actoins de 500 francs, réduit le 8 septembre 1903 à 2.225.000 francs par l'annulation de 50 actions rachetées par la Société, puis porté à 2.400.000 francs le 4 novembre 1903 par la création de 350 actions nouvelles. Il est donc actuellement représenté par 4.800 actions de 500 francs.

Conseil d'administration : trois à sept membres, propriétaires de 50 actions chacun et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril. Une voix par dix actions, maximum cinquante voix ; dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle ait atteint le quart du capital ; 4 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, l'Assemblée peut voter tous prélèvements pour créer un compte d'amortissement du capital-actions et pour constituer une réserve facultative. L'excédent est attribué aux actionnaires.

Service financier : au siège social et à Paris, 90, rue Saint-Lazare.

ADMINISTRATEURS

MM. P. Durand, Conclois, B. Durand, Grammont, A. Pechadre, A. Gallet.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 30 janvier 1904.

	COURS			
Années	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—		—	—
1902	»	»	152.000	16
1903	»	»	148.000	25
1904	476	420	150.000	25
1905	480	430	156.000	25
1906	480	425	167.000	27
1907	510	480	164.000	27
1908	478	420	168 000	27

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c	PASSIF	fr. c.
Immobilisé	2.730.173 48	Capital.	2.400.000 »
Cautionnement	10.000 »	Réserves et Amortissements. .	319.046 78
Caisse et Banques.	115.106 07	Créditeurs	54.598 02
Débiteurs.	69.514 37	Profits et pertes	172.963 12
Approvisionnements.	21.814 »		
	2.946.607 92		2.946.607 92

The Live Fish Transport Company Limited

Société anglaise, enregistrée le 30 mars 1909.

Objet : Acquérir et prendre des patentes, brevets d'invention et autres titres de brevets industriels, notamment des brevets connus sous le nom de brevets Kleinschmidt concernant toutes inventions ayant rapport à la préservation et au transport de poissons vivants et toutes machines et autre matériel en dépendant, les exploiter et généralement faire tout commerce s'y rattachant.

Siège social : 5, Copthall Buildings, Copthall Avenue, Londres, E.C.

Durée : illimitée.

Capital social : £ 250.000 divisé en 125.000 actions privilégiées de £ 1 chacune et 125.000 actions ordinaires de £ 1 chacune. Ces dernières ont été attribuées, entièrement libérées, à M. F. Kleinschmidt et L. Meyer, en représentation de leurs apports.

A la date du 5 mai 1909, la situation du capital espèces était la suivante : 1.522 actions privilégiées étaient souscrites et entièrement libérées ; 44.000 actions privilégiées étaient souscrites et libérées de 3 shillings. Il avait donc été versé en espèces à la Société une somme de 203.050 francs.

Conseil d'administration : de 2 à 9 membres, propriétaires chacun d'actions de la Société pour une valeur nominale de £ 100.

Assemblée générale : une fois par an, aux lieu et date à fixer par les administrateurs.

Répartition des bénéfices : 5 % d'intérêt privilégié et cumulatif. Sur le surplus, dividende de 5 % aux actions ordinaires. Sur le solde, 50 % aux actions privilégiées et 50 % aux actions ordinaires. Le Conseil d'administration a droit à 5 % des bénéfices annuels.

Coupures : 5 actions.

Service financier : en France : Banque Armstrong and C°, 19, rue Scribe, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Antoinat, L. Meyer, F. Kleinschmidt, L. Gautier, V. Léonet.

Les actions privilégiées de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 mai 1909.

Société Générale des Messageries départementales par Automobiles

Société anonyme française, définitivement constituée le 4 février 1908.

Objet : Toutes opérations de transports en automobiles en commun en France ou à l'étranger ; tout camionnage en automobiles ; l'obtention, l'acquisition et l'exploitation de toutes concessions et

de contrats de transport en commun par voitures automobiles ; l'étude, la création et l'organisation de toutes entreprises de transport en automobiles; la participation par toutes voies, dans toutes opérations pouvant se rattacher en tout ou partie à l'objet social; toutes opérations se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus.

Siège social : Avenue de Strasbourg, Coulommiers (Seine-et-Marne).

Durée : 50 années, du 4 février 1908.

Capital social : 200.000 francs, divisé en 2.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 500 ont été remises en sus des 20 parts de fondateurs créées statutairement, à M. Zouckermann, en représentation de ses apports.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires chacun de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; 1 voix par 10 actions, sans limite maximum. Dépôt des titres, 5 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration. Sur le solde : 60 % aux actions et 40 % aux parts.

Service financier : MM. de Meaux, Lévy, Langeron, 31, rue Le Peletier, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Gravier, Bauml, Zouckermann, A.-J.-L. Moreau, P. Lévy.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 31 octobre 1908.

1908 plus haut 137 plus bas 119

Messageries fluviales du Congo

Société anonyme française, définitivement constituée le 7 novembre 1899.

Objet : assurer, aux lieu et place de ses adhérents, le service des transports tel qu'il est défini par leur cahier des charges, faire pour leur compte toutes opérations de transit, d'importation ou d'exportation, notamment créer sur tels points des concessions qu'elle jugera convenables, tous établissements nécessaires pour assurer leur ravitaillement. Elle pourra établir des bureaux, entrepôts et magasins à Brazzaville, à Ouesso dans la colonie et partout où il sera utile en dehors de la colonie et faire toutes opérations se rapportant à son objet social.

Siège social : 64, rue de la Victoire, Paris.

Durée : expirant le 7 novembre 1949.

Capital social : à l'origine 2 millions de francs, divisé en 4.000

actions de 500 francs chacune ; porté, en octobre 1900, à 4 millions, par la création de 4.000 actions nouvelles ; ramené, en juin 1903, à 3 millions par le remboursement du 4e quart restant à verser ; puis, à 1.600.000 francs, par la réduction à 200 francs de la valeur nominale de l'action. Enfin, porté à 3 millions, son chiffre actuel, par la création de 7.000 actions nouvelles de 200 fr.

Il a été créé, en outre, 4.000 parts de fondateur, divisées en cinquièmes, le 24 avril 1909.

Conseil d'administration : de 7 à 25 membres français, propriétaires chacun de 25 actions, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par dix actions, maximum cent voix ; dépôt dix jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; intérêt cumulatif de 5 % du montant libéré des actions; 10 % au Conseil d'administration; 10 % à un fonds de réserve spécial ou d'amortissement; sur le surplus : 50 % aux actions, 50 % aux parts.

Service financier : à Paris, à la Société Générale, 56, rue de Provence.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Fondère, W. Guynet, G. Beulque, A. Desprats, A. Fourneau, H. Grard, de Maupéou, R. Noguès, J. Schulz.

Les actions et les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au complant.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS			DIVIDENDE	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Actions	Parts
—	—	—	—	—	—	—	—
1906	350	227	»	»	225.000	27 812	» »
1907	355	190	360	320	431.000	15 »	18 75
1908	235	190	341	280	472.000	16 »	23 43

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr, c.	PASSIF	fr. c.
En caisse à Paris et en banques.	1.258.991 92	Capital	3.000.000 »
— en Afrique.	59.865 99	Réserve légale	53.172 63
Effets à recevoir.	570.752 18	Réserve spéciale.	43.109 55
Valeurs, portefeuille	513.800 »	Fonds d'assurances.	20 »
Cautionnements.	20.038 »	Quatrième quart à rembourser.	750 »
Terrains et immeables Afrique.	541.674 11	Intérêt sur le quatrième quart.	8.710 39
Mobilier siège social	1 »	Coupons divers à payer. . . .	13.770 96
— Afrique.	1 »	Comptes créditeurs	175.726 56
Bateaux	20 »	Bénéfice net.	471.909 59
Slip.	25.000 »		
Installation frigorifique. . . .	31.479 27		
Outillage, matériel et approvisionnements divers. . . .	203.856 84		
Etude chemin de fer de Zinga.	1 »		
Comptes débiteurs.	541.688 37		
	3.767.169 68		3.767.169 68

Messageries Françaises de Madagascar

Société anonyme française définitivement constituée le 22 décembre 1898; modifiée par délibération d'assemblée générale extraordinaire du 2 février 1901.

Objet : la construction et l'exploitation d'une voie navigable dite : « Canal des Pangalanes » à établir le long de la côte Est de Madagascar, entre Tamatave et Andevoranto; toutes autres entreprises de transport par terre ou par eau à Madagascar; l'exploitation de tous terrains, boisés ou non boisés, dans ladite île, dont la concession serait apportée ou accordée à la Société; l'établissement et l'exploitation de tous restaurants, buffets et hôtels dans l'île de Madagascar; l'établissement et l'exploitation de magasins généraux, docks et warrants, à Madagascar; et généralement toutes opérations industrielles et commerciales pouvant se rattacher aux objets ci-dessus spécifiés.

Siège social : 14, rue de Milan, à Paris.

Durée : 50 ans, du 22 décembre 1898.

Capital social : 2.500.000 francs, divisé en 25.000 actions de 100 fr. dont 12.500 attribuées à la Compagnie française de Madagascar, en échange de ses apports. Ladite Compagnie a reçu, de plus, en espèces, une somme d'un million de francs. Par décision d'assemblée générale extraordinaire du 2 février 1901, le capital a été augmenté d'un million et porté à 3.250.000 fr. divisé en 32.500 actions de 100 fr. chacune.

Conseil d'administration : de trois à onze membres, propriétaires de 150 actions chacun, français ou naturalisés français, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin octobre ; une voix par 25 actions, maximum cinquante voix; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve ; 6 % du montant versé sur les actions; sur le surplus : 15 % au Conseil d'Administration, 75 % à toutes les actions sans distinction et 10 % aux souscripteurs des 12.500 actions de représentation du capital en numéraire. Ces 10 % sont représentés par 12.500 parts de fondateur. Sur le dividende revenant aux actionnaires et aux parts de fondateurs, l'assemblée générale a le droit de décider le prélèvement d'une somme destinée à la création d'un fonds de prévoyance ou de réserve extraordinaire, ou d'un fonds d'amortissement du capital des actions, ou d'un fonds de rachat volontaire des parts des fondateurs.

Service financier : à Paris, Crédit Foncier et Agricole d'Algérie.

ADMINISTRATEURS

MM. Geugnier, Mirio, Gibus, Vincent, Angelby, Chasles, Williams.

EMPRUNTS PAR OBLIGATIONS

Création, par délibération du Conseil d'administration en date du 10 janvier 1899, de 2.500 obligations de 500 francs 5 % avec coupons payables les 1er février et 1er août de chaque année. Lesdites obligations remboursables au taux de 500 fr. par tirages au sort, dans une période de vingt-cinq ans, de 1904 à 1928. Tirage en assemblée annuelle, remboursement le 1er février suivant.

Suivant délibérations ultérieures une deuxième série de 1.000 obligations a été créée dans les conditions applicables à la première série. Les première et seconde séries peuvent être appelées au remboursement anticipé à partir de 1909.

Enfin, par délibération d'assemblée générale du 28 novembre 1903, la création d'une troisième série d'obligations du même type que les précédentes, a été autorisée; le remboursement par tirage est échelonné de 1912 à 1948 et la faculté de remboursement par anticipation stipulée à partir de 1912.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 mars 1899 et les obligations depuis le 10 mai même année.

	ACTIONS		OBLIGATIONS	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1901	88	35	475 »	325
1902	70	50	468 50	410
1903	96	54	497 »	420
1904	81	50	479 »	375
1905	88	38	475 »	390
1906	57	24	440 »	398
1907	39	15	400 »	296
1908	30	12	345 »	315

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Apports	1.250.000 »	Capital-actions	3.250.000 »
Construction V. N.	3.023.490 22	Capital-obligations	3.018.000 »
— V. F.	419.264 37	Fonds d'assurance	80.000 »
Bâtiments et matériel fixe	463.047 38	Réserve légale	10.065 04
Matériel de construction	135.130 12	Effets à payer Paris	71.125 »
Matériel d'exploitation	602.331 31	Créanciers divers	296.780 10
Mobilier Paris	1 »	Profits et pertes	52.759 58
Immeubles particuliers	74.221 06		
Frais de premier établissement	3.224 74		
Prime de remboursement	394.171 75		
Disponibilités caisse et banques	23.299 62		
Débiteurs divers	117.328 27		
Effets à recevoir	30.000 »		
Magasin général	241.969 28		
	6.779.229 72		6.779.223 72

The General Motor Cab Company Limited

Société anonyme anglaise, à responsabilité limitée, enregistrée le 14 mai 1906.

Objet : passer un contrat, avec telles modifications qui pourraient y être apportées (s'il y en a) avec la United Investment Corporation limited ; l'exploitation de tous services de voitures de place, omnibus, de régie, de remise ou de tous autres genres, de quelque type que ce soit, pour transports particuliers et en commun, ainsi que pour le transport de marchandises, soit par le pétrole, vapeur, gaz, traction animale ou autres ; fabriquer, vendre, acheter, louer des voitures automobiles, omnibus, voitures de livraison, bicyclettes, canots et autres bateaux de quelque type que ce soit, pour transport particulier ou transports en commun, soit par le pétrole, vapeur, électricité, traction animale ou autres ; fabriquer, vendre, acheter ou louer tous appareils et accessoires, pièces détachées et tous articles pouvant concerner les voitures ci-dessus mentionnées ; exploiter des garages, fournir du pétrole, de l'électricité et autres éléments de puissance aux véhicules de tous genres ; exploiter et fabriquer toutes choses se rapportant aux voitures ; être à la fois fabricants de pneumatiques, ingénieurs, électriciens, fabricants de machines de meunerie, fondeurs, galvaniseurs, vernisseurs, laqueurs, émailleurs, argenteurs, recuiseurs ; recueillir, accumuler, distribuer et fournir l'électricité pour la force motrice, la lumière, le chauffage, et fabriquer ou exploiter tous genres d'appareils s'y rapportant ; construire, maintenir, diriger, contrôler toutes routes, chemins tramways, ponts, réservoirs, cours d'eau, manufactures, magasins, dépôts et autres pouvant directement ou indirectement servir aux intérêts de la Compagnie, continuer ou aider à leur contrôle ou à leur établissement ; exploiter toutes autres affaires qui pourraient paraître à la Compagnie susceptibles d'être exploitées en connexion avec ses intérêts et être pour elle, directement ou indirectement, une source de bénéfices, etc., etc.

Nota. — En fait, l'objectif de la Société a été de doter le public de Londres d'un service de Fiacres automobiles, en bénéficiant d'un contrat passé par la Société Générale des Compteurs de Voitures de Paris, avec la Compagnie des Automobiles de Place. En juillet 1908, elle a absorbé l'United Motor Cab.

Siège social : 32, Old Jewry, London E. C.

Capital social : à l'origine, 260.000 livres, divisé en 257.000 actions ordinaires de préférence d'une livre, et 60.000 actions deferred d'un shilling ; porté, par décision de l'Assemblée générale du 3 décembre 1906, à 500.000 livres, par la création de 240.000 actions, de préférence d'une livre ; puis, par l'assemblée du 10 juillet 1908 à £ 1.006.000, par la création de 503.000 actions ordinaires preferred de £ 1 chacune et 60.000 actions deferred nouvelles de 1 sh.

Par décision de l'Assemblée extraordinaire du 12 janvier 1909, les actions preferred ordinaires de £ 1 ont été échangées à raison de 4 actions pour une nouvelle de £ 4.

Actuellement le capital social comprend 250.000 actions preferred ordinary de £ 4 chacune, et 120.000 actions deferred de 1 shilling chaque.

Assemblée générale : Une fois l'an, au jour et à l'endroit fixés

par l'assemblée précédente ou sinon par le Conseil. Une voix par action, sauf pour les actions émises dans des conditions spéciales.

Répartition des bénéfices : sur les bénéfices nets de chaque année les actions preferred ordinary ont droit, tout d'abord, à un dividende privilégié (non cumulatif) de 7 %. Le restant des bénéfices, déduction faite de 10 % pour le fonds de réserve, est partagé par moitié entre les actions preferred et deferred.

Service financier : Compagnie française de Mines d'Or et de l'Afrique du Sud, à Paris, et MM. Barclay et Cie Limited, 54, Lombard Street, Londres E. C.

Coupures : actions preferred et deferred, 1, 5 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. Amiral Sir Charles Fane, E. Cohen, M. Heckstall-Smith, L. Weiller, C. Mascart, N. T. de Bretteville.

Les actions preferred et deferred de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 septembre 1906, et à terme, depuis le 11 juin 1907.

	ACTIONS PREFERRED		ACTIONS DEFERRED		DIVIDENDES	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Actions deferred	Actions preferred
1906	32	23	172	51		
1907	31	21	172	105		
1908	33	22	166	92	10 sh. 7	13 %

BILAN AU 31 JUILLET 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Terrains et bâtiments	114.897	Capital-Actions, émis	499.486
Matériel roulant	454.855	Prêt des banquiers	20.161
Installations, machines, mobilier	9.156	Créanciers divers	90.113
Marchandises en magasin	16.096	Réserve spéciale pour le matériel roulant	36.150
Portefeuille	39.333	Dividendes non réclamés	11.590
Compte d'ordre d'instruction des cochers	4.570	Profits et pertes : Solde	70.801
Débiteurs divers	4.904		
Licences, assurances, loyers	17.393		
Frais d'émission et de constitution	38.062		
Espèces en caisse et en banque	29.029		
	728.301		728.301

The Rio-de-Janeiro Tramway, Light and Power Company, Limited

Société anonyme canadienne, incorporée le 9 juin 1904 sous le régime des lois du Canada.

Objet : l'exploitation, sous toutes ses formes, de concessions de tramways, d'éclairage et de force motrice; la demande, l'achat ou l'acquisition de toute autre manière de tous brevets, concessions de

nature à profiter directement ou indirectement à la Compagnie, et en général toutes opérations qui peuvent être utiles pour son développement.

Siège social : à Toronto (Canada); bureaux à Londres, 46, Threadneedle Street, et à Paris, 11, rue Louis-le-Grand.

Durée : illimitée.

Capital social : 25 millions de dollars, divisé en 250.000 actions de 100 dollars chacune, entièrement libérées.

Conseil d'administration : 15 membres, propriétaires de 10 actions au moins et nommés pour 1 an.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : chaque année, aux lieu et date fixés par le Conseil.

ADMINISTRATEURS

MM. F. S. Pearson, W. Mackensie, A. Mackensie, W. C. Van Horne, A. Maia, Z.-A. Lash, D. B. Hanna, P. Farquhar, G. Flett, R. M. Horne Payne, E. E. Wood, W. Gow, E. Quellenec, J. Javal, Th. Verstraeten.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, en mai 1908, à Paris, Bruxelles et Anvers, de 22.500.000 francs d'obligations 5 % or en 45.000 titres de 500 francs chacun. Ces obligations, émises à 410 fr., font partie d'un emprunt de £ 3.500.000 ou 88.060.000 francs autorisé par décision du Conseil d'administration, en date du 28 mars 1908, en conformité des statuts.

Intérêt annuel : 25 francs, payables par semestre les 1er avril et 1er octobre.

Amortissement : en 40 ans, à compter du 1er avril 1918, soit par tirage au sort suivant le tableau d'amortissement figurant au dos des titres, soit par rachat si les titres sont cotés au-dessous du pair. La Compagnie s'est réservé le droit de rembourser en tous temps la totalité ou partie des obligations, au taux de 105 %, plus intérêts courus, après en avoir avisé les porteurs trois mois à l'avance.

Garanties : Ces obligations sont garanties hypothécairement par l'ensemble des biens, meubles et immeubles de la Compagnie, à charge par elle de faire face d'abord à l'emprunt hypothécaire 5 % or de 25 millions de dollars précédemment émis.

Service financier : à Paris, à la Banque Transatlantique, au Crédit Foncier et Agricole d'Algérie, à la Société Générale.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 juin 1908.

1908 plus haut, 434 » plus bas, 410 »

NOTA. — Il a été créé, en dehors des obligations de l'émission ci-dessus mentionnée, $ 25.000.000 d'obligations 5 %, première hypothèque sur toutes les concessions, propriétés immobilières, présentes et futures de la Société, amortissables en 1935.

BILAN AU 30 NOVEMBRE 1908

ACTIF	francs	PASSIF	francs
Coût des propriétés, franchises et concessions comprenant les installations hydrauliques, lignes de transmission, canalisations pour l'éclairage et la force motrice à Rio-de-Janeiro	229.632.747 »	Capital actions	129.500.000 »
		Obligations 5 °/₀ première hypothèque, amortissables au 1er janvier 1935.	129.500.000 »
		Obligations 5 °/₀ deuxième hypothèque émises remboursables en 50 ans	55.510.631 »
Actions et obligations des Compagnies subsidiaires	97 685.639 »	Emprunts et avances	19.224.624 »
Comptes débiteurs	5.654.170 »	Effets à payer.	828 427 »
Caisse et banque	8.302.653 »	Comptes courants.	5.351 357 »
Stocks et magasins.	7.365.937 »	Intérêts courus et non échus sur obligations et emprunts dûs au 1er janvier.	4.278 281
		Profits et pertes	4.507.826 »
	348.701.146 »		348.701.146 »

Société des Taxi-Autos de Dion-Bouton

Société anonyme française, définitivement constituée le 30 mars 1908.

Objet : La création, l'organisation et l'exploitation en France, et à l'Etranger, de tous services de voitures de place, de régie, de remise ou de tous autres genres de voitures automobiles de quelque type que ce soit, pour transports particuliers et pour transports en commun, ainsi que pour les transports de marchandises ; l'entretien et la réparation de ces voitures ; et généralement toutes opérations commerciales, industrielles et financières pouvant se rattacher aux objets ci-dessus.

Toutefois, la présente Société, en compensation et comme conséquence de l'emploi du nom de Dion-Bouton, s'interdit toute fabrication, l'achat et la vente de tous véhicules automobiles ainsi que de tous moteurs qui ne sortiraient pas des ateliers de construction de la Société de Dion-Bouton et Cie, sans l'autorisation expresse de la susdite Société de Dion-Bouton et Cie.

Elle s'interdit également toutes opérations commerciales, industrielles et financières qui s'écarteraient de l'objet de la Société.

La permission d'emploi du nom de Dion-Bouton au titre de la Société, et même de l'usage de la mention : Ancienne Société des Taxi-Autos de Dion-Bouton ne pourra suivre aucune modification à l'objet de la Société ni être transférée ou suivre aucune transformation, modification des statuts, fusion, cession, vente à un tiers ou à une Société existante ou nouvelle, sans l'autorisation expresse de MM. de Dion-Bouton ou de leurs successeurs éventuels.

Siège social : à Paris, 9, rue de Châteaudun.

Durée : 50 années, du 30 mars 1908.

Capital social : 2 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 100 fr. Il a été créé, en outre, 15.000 parts de fondateurs, remises à M. A. Génu de Régiol en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 5 à 9 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 10 actions. Dépôts des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions ; 10 % du reliquat au Conseil d'administration. Sur le surplus : 70 % aux actions et 30 % aux parts de fondateurs.

Service financier : Banque Industrielle et Minière, 9, rue de Châteaudun, Paris .

ADMINISTRATEURS

MM. J Roche, M.. Loir, E. Gautier, M. Villedary, A. Génu de Régiol.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 1er juillet 1908.

1908 plus haut, 116 » plus bas, 100 »

Société Anonyme des Tramways de Tiflis

Société anonyme belge, constituée le 21 juin 1885, modifiée les 19 octobre 1885, 4 mars 1886, 24 avril 1889, 25 juin 1890, 24 juillet 1895, 14 mai 1900, 20 avril 1901, 11 novembre 1902, 13 janvier 1905 et 25 octobre 1907.

Objet : l'exploitation d'un réseau de tramways dans la ville de Tiflis (Russie).

Siège social : à Bruxelles, 27, rue des Minimes.

Capital social : représenté par 168.259 parts sociales sans désignation de valeur. Il existe, en outre, 6.709 parts de jouissance sans valeur nominale, émises en remplacement de pareil nombre d'actions amorties.

Conseil d'administration : trois membres au moins, propriétaires de 100 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin/13 juillet.

Assemblée générale : le deuxième mardi du mois de novembre, à 11 heures du matin.

Autant de voix que d'actions sans que ce nombre puisse dépasser un cinquième des actions émises ni deux cinquièmes des actions pour lesquelles il est pris part au vote. Dépôt 5 jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, somme nécessaire pour payer aux parts sociales un premier dividende de 2 fr. 50 par part. Sur l'excédent, 10 % du bénéfice net total pour les parts bénéficiaires attachées aux obligations, annuité fixe nécessaire à l'amortissement des parts sociales à 50 francs pendant la durée de la concession. Sur le surplus : 1 % à chaque administrateur,

1/3 % à chaque commissaire, le solde aux parts sociales et aux parts de jouissance.

Service des coupons : à Bruxelles, Liège et Anvers.

ADMINISTRATEURS

MM. Carl Eltzbacher, S. Schöbrunn, A. Helaers-Burthoul, J. Faïn, G. Poulet.

Les actions de capital de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 janvier 1904.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1904	70	46	3 »
1905	67	52	2 50
1906	56 50 seul cours		»
1907	56	14	»
1908	14	9	»

BILAN AU 30 JUIN/13 JUILLET 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Premier établissement	19.839.254 50	Capital :	
Cautionnements déposés	179.615 62	178.746 parts sociales	Mémoire
Approvisionnements	471.793 84	6.709 parts sociales estampillées de jouissance	Mémoire
Caisses et Banquiers	93.397 24	Fonds d'amortissement du premier établissement	1.046.830 97
Avance à la Ville de Tiflis pour pavages	1.509.675 38	Fonds d'amortissement résultant de l'arrangement concordataire	7.281.625 90
Rente Russe 4 p. c.	931.500 »	Comptes créditeurs	1.121.799.18
Comptes débiteurs	678.156 61	Créditeurs à terme en Belgique	15.006.000 »
Portefeuille	754.253 10	Scripts créés	524.028 20
Obligations et parts sociales en vue d'échange contre scripts	752.750 »	— en circulation	229.160 »
Compte d'ordre	1.580 »	Compte d'ordre	1.580 »
		Solde à reporter	951 95
	25.211.976 29		25.211.976 29

N. B. Par jugement du 8 août 1907, le Tribunal a homologué le concordat préventif de la faillite obtenue par cette Société.

Tramways de Tunis

Société anonyme tunisienne, formée suivant statuts déposés le 13 janvier 1903 et modifiés par assemblée extraordinaire du 19 juillet 1905.

Objet : L'exploitation des lignes ferrées dites tramways ou chemins de fer sur routes, a établir dans la ville de Tunis et sa banlieue, concédées à la Compagnie Générale Française de Tramways

et dont celle-ci a fait apport à la Société. La prise en concession, la construction et l'exploitation de tous réseaux de tramways ou chemins de fer sur routes qui pourraient être, dans la suite, concédés à la Société, achetés ou repris par elle, sous une forme quelconque, dans la Régence de Tunis, ainsi que de toutes autres entreprises de transport accessoires et toutes exploitations se rattachant d'une manière générale à l'industrie des tramways ou chemins de fer ; la distribution et la vente à des tiers du courant électrique ; la participation directe ou indirecte de la Société dans toute entreprise se rattachant aux objets précités.

Siège social : à Tunis (Tunisie). Bureau à Paris, 3, rue Moncey.

Durée : 75 ans.

Capital social : à l'origine, 3.750.000 francs divisé en 7.500 actions de 500 francs. Sur ce nombre, 4.500 entièrement libérées, furent remises à la Compagnie Générale Française de Tramways, en rémunération de ses apports. Par décision de l'Assemblée générale du 18 mai 1905, les actions furent divisées en cinquièmes et le capital, porté à 4.500.000 francs, par la création de 7.500 actions nouvelles de 100 francs. Par décision de l'Assemblée générale du 6 avril 1906, le capital fut porté à 6 millions de francs par la création de 15.000 actions nouvelles de 100 francs ; enfin, par décision de l'Assemblée générale du 4 avril 1907, il a été porté, par l'émission de 20.000 actions nouvelles de 100 francs, à 8 millions de francs, son chiffre actuel. Il est représenté par 80.000 actions de 100 francs ; 6 millions, en 60.000 actions de 100 francs ; 37.500 actions entièrement libérées correspondent au capital originaire et les actions de surplus représentent les augmentations de capital décidées depuis sa constitution.

Sur les 37.500 actions du capital originaire, 22.500 correspondent à une attribution faite lors de la constitution de la Société à la Compagnie Générale française de Tramways en représentation d'apports.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, une voix par 10 actions, maximum 50 voix. Dépôt des titres huit jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 4 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration, 90 % aux actionnaires.

Service financier : à Tunis, au Comptoir d'Escompte ; à Bruxelles, au Comptoir d'Escompte et au Crédit Général Liégeois.

ADMINISTRATEURS

MM. O. Renaud, J. Baldauff, G. Pavie, Baron Ancion, L. Goury du Roslan, L. Guary, G. Schelle.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 février 1907.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1903	»	»	224.000	15 » (1)
1904	»	»	326.000	25 » (1)
1905	»	»	361.000	5 50
1906	»	»	404.000	6 »
1907	157	126	441.000	6 »
1908	160	129	576.000	6 »

(1) Actions de 500 francs.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Concession de l'ancien réseau belge rétrocédée par la ville de Tunis, moyennant le paiement d'une annuité de 95.125 fr. 78, jusqu'au 31 décembre 1956.	Mémoire	Capital-actions	8.000.000 »
		Montant de l'annuité de l'ancien réseau.	Mémoire
		Cautionnements déposés à la Compagnie	20.921 40
Premier établissement : terrains, bâtiments, outillage et lignes aériennes.	2 232.447 43	Fournisseurs divers et comptes d'ordre	918.006 32
		Coupons restant à payer. . . .	116.584 »
Matériel roulant, mobilier, cavalerie.	1.070.086 72	Réserve légale	67.980 89
		Provision pour affaires diverses.	106.854 »
Voies, kiosques, travaux de protection des lignes télégraphiques et téléphoniques.	1.774.176 09	Amortissement des frais judiciaires	261 33
		Report antérieur	62.185 72
Ligne Tunis-Goulette-Marsa et Réseau de distribution d'énergie.	3.122.440 94	Bénéfices de l'exercice. . . .	576.006 48
Cautionnement déposé par la Compagnie	1.942 »		
En caisse et chez les banquiers.	758 893 69		
Approvisionnements.	546.700 73		
Frais judiciaires	55.422 18		
Débiteurs divers et comptes d'ordre.	16.690 36		
Acompte de dividende.	320.000 »		
	9.868.800 14		9.868.800 14

Union des Tramways

Société anonyme belge, constituée le 17 octobre 1895.

Objet : La construction et l'exploitation de tous tramways ainsi que de tous chemins de fer économiques et autres. La Société pourra aussi faire toutes opérations de trésorerie, notamment le service financier des Sociétés dans lesquelles elle possède des intérêts.

Siège social : à Bruxelles, 27, rue des Minimes.

Durée : expirant en 1934.

Capital social : à l'origine 6 millions de francs, en 60.000 actions de capital de 100 francs chacune, entièrement libérées, porté, par décision d'assemblée extraordinaire du 27 novembre 1897, à 7.500.000 francs, par l'émission de 15.000 actions nouvelles de 100 fr. chacune et, par décision d'assemblée extraordinaire du 14 avril 1900, à 12.500.000 francs par la création de 50.000 actions nouvelles de 100 francs.

Le capital a été ramené ensuite à 9.375.000 fr. en vertu d'une décision de l'Assemblée du 9 décembre 1904, par la réduction à 75 francs de la valeur nominale de chaque action, puis il a été fixé à 3.125.000 fr. par une nouvelle réduction de la valeur nominale de chaque action à 25 francs, conformément à la décision de l'Assemblée du 26 décembre 1908. Enfin, il a été porté à 4.687.500 fr. par l'émission de 62.500 actions à prendre sur les 125.000 actions nouvelles de 25 francs chacune que la Société a été autorisée à créer par décision de l'Assemblée extraordinaire du 26 décembre 1908. Actuellement, il est représenté par 3.187.500 actions de 25 francs chacune.

Il existe en outre, 30.000 actions de jouissance ; celles-ci ont été attribuées comme avantage particulier aux fondateurs ; il ne pourra plus en être créé de nouvelles.

Conseil d'administration : de trois à onze membres, propriétaires chacun de cent actions de capital, **nommés pour six ans.**

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : à Bruxelles le deuxième samedi d'avril à 2 heures. Dépôt des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; aux actions de capital libérées, 5 francs à titre de premier dividende et à chaque action de capital non libérée un dividende proportionnel à la libération. Le surplus est réparti : 9 % au Conseil et 1 % au directeur, sans que ce prélèvement puisse dépasser 50.000 francs ; 30 % aux actions de jouissance et 60 % aux actions de capital.

Service financier : à Bruxelles : à la Caisse de Reports, au Crédit Général de Belgique, à la Banque Internationale. A Paris, à la Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Descubes, M. Ryndzunsky, S. Schœnbrunn, R. Kervyn, de Meerendré, L. Germot, G. Vander Hofstadt.

Les actions de capital de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 avril 1905.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Bénéfices bruts	Dividendes
1904	»	»	569.000	4
1905	105	85	948.000	5
1906	100	82	947.000	»
1907	86	55	—52.000 (1)	»
1908	65	19	»	»

(1) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Caisse et banquiers	483.542 44	Capital : 125.000 actions	3.125.000 »
Effets à recevoir	261.197 30	30.000 actions de jouissance	Mémoire
Portefeuille	11.787.351 84	Obligations 3 1/2 0/0	294.300 »
Chemins de fer Nord-Est de l'Espagne	285.545 29	Obligations 4 0/0 1re série	2.687.500 »
Comptes débiteurs	1.808.976 12	Obligations 4 0/0 2e série	3.039.000 »
Travaux en cours	910.114 09	Réserve légale	74.745 82
Cautionnements déposés pour travaux et concessions	275.398 61	Réserve extraordinaire	150.000 »
Participation	50.000 »	Réserve spéciale	725.732 30
Mobilier	1 »	Effets à payer	342.917 24
Frais d'émission obligations 4 0/0 et frais d'installation	532.080 56	Versements à effectuer sur titres	4.704.450 »
Dépôts et cautionnements (comptes d'ordre)	Pour mémoire	Intérêts, dividendes et obligations à rembourser	155.005 28
		Comptes créditeurs	1.095.556 61
		Dépôts et cautionnements (comptes d'ordre)	Pour mémoire
	16.394.207 25		16.394.207 25

Compagnie Française du Tramway à vapeur de Versailles à Maule et à Meulan

Société anonyme française définitivement constituée le 29 mars 1899.

Objet : 1° l'achèvement des travaux en cours d'exécution, pour l'établissement d'un tramway à traction mécanique de Versailles à Maule (Seine-et-Oise), déclaré d'utilité publique par décret en date du 13 mai 1896, et le raccordement, le cas échéant, de ce tramway avec la station de Maule-Ouest; 2° l'exploitation dudit tramway ; 3° La construction et l'exploitation de toutes autres lignes pouvant se raccorder au tramway de Versailles à Maule ; 4° Et généralement toutes les opérations industrielles et commerciales pouvant se rattacher à l'objet de la Société.

Siège social : 33, boulevard de la Reine, à Versailles.

Durée : 48 ans, du 29 mars 1899.

Capital social : à l'origine, 1.500.000 francs, divisé en 3.000 actions de 500 francs ; ramené, par décision de l'Assemblée du 23 mars 1907, à 750.000 francs divisé en 3.000 actions de 250 francs. Par décision de l'Assemblée extraordinaire du 30 mars 1908, ces 3.000 actions ont été échangées, au prorata, contre 7.500 actions nouvelles de 100 francs.

Conseil d'administration : trois à sept membres, propriétaires de 75 actions, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; une voix par 10 actions, maximum 100 voix. Dépôt quinze jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve jusqu'au dixième du capital social ; somme nécessaire pour servir un intérêt de 3 fr. 50 % au capital libéré. Le surplus sera réparti comme suit : 7,50 % aux administrateurs et 92,50 % aux actionnaires. Toutefois, l'Assemblée générale des actionnaires pourra toujours sur la proposition du Conseil, décider un prélèvement sur ces 92,50 % destiné à l'amortissement des actions.

Service financier : au siège social, à Versailles, et chez M. Malingre et Cie, *4 bis*, cité Rougemont, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Alméras, G. Dulau, J. de Laugardière, P. Antonetti, Guyot.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 novembre 1899.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	400	56	34.000	»
1902	pas de cours		47.000	12
1903	104	40	64.000	12
1904	245	100	65.000	12
1905	270	207	86.000	12
1906	270	240	85.000	»
1907	250	220	102.000	10
1908	240	85	85.000	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
1er Établissement.	1.482.572 01	Capital	747.500 »
Avances à la construction de Maule à Meulan.	30.966 65	Amortissement par réduction du capital.	752.500 »
Mobilier de la Direction. . . .	2.017 »	Intérêts et dividendes.	12.119 80
Approvisionnements et magasins	73.184 76	Compte d'attente (compte d'ordre)	213.430 85
Débiteurs divers et caisse. . .	73.455 70	Réserve statutaire	3.779 48
Cautionnements.	6.000 »	Créditeurs divers (exploitation).	31.116 25
Excédents de recettes (Compte d'ordre).	213.430 85	Créditeurs divers (prolongement).	36.100 40
		Profits et Pertes	85.080 19
	1.881.626 97		1.881.626 97

Tramways et Eclairage Electriques de Vladicaucase

Société anonyme belge constituée le 17 mai 1900.

Objet : l'exploitation de l'énergie électrique dans la Ville de Vladicaucase pendant une période de 38 années. Cette concession a été apportée à la Société par les Tramways Réunis.

Siège social : à Bruxelles, 140, rue Royale. Siège administratif à Paris, 47, boulevard Haussmann.

Capital social : 1.600.000 francs, divisé en 16.000 actions privilégiées de 100 francs non compris 16.000 actions ordinaires sans valeur nominale.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Van Gelder, J. Faïn, M. Orban, Ch. Van den Berghe, L. Janlet, O. Guastalla.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création en novembre 1903 de 2.500 obligations de 500 francs 4 1/2 % ; coupon de 11.25 l'un payable les 15 janvier et 15 juillet de chaque année ; ces titres sont remboursables en 30 ans à partir de 1904, suivant tableau d'amortissement avec stipulation du droit de remboursement anticipé par la Société ou de rachat en Bourse.

Service financier : à Paris : Société Française de Tramways électriques et de Chemins de fer, 47, boulevard Haussmann. A Bruxelles : MM. Cassel et Cie, 56, rue du Marais.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 17 décembre 1903.

1903,	plus haut,	486	50	plus bas,	481
1904	—	492	50	—	345
1905	—	424	»	—	318
1906	—	452	»	—	320
1907	—	495	»	—	360
1908	—	455	»	—	385

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Premier établissement	2.566.374	12	Capital	1.600.000	»
Cautionnements	83.825	15	Obligations	1.137.500	»
Matériel chez les abonnés	33.015	30	Coupons d'obligations échus	1.395	»
Approvisionnements	132.354	20	Provision pour intérêt obligations	23.460	94
Caisse	13 162	40	Créditeurs	121.730	08
Avances (assurances payées d'avance)	18.546	»	Cautionnement du personnel	3.066	70
Débiteurs	39.687	75	Comptes d'ordre	45.150	»
Effets à recevoir	2.761	10			
Equipements du personnel en magasin	426	70			
Comptes d'ordre	45.150	»			
	2.932.302	72		2.932.302	72

Société des Wagons-Foudres

Société anonyme française, définitivement constituée le 11 octobre 1899.

Objet : La prise à bail ou l'achat de plates-formes. La construction de wagons avec foudres adaptés aux plates-formes. La vente ou la location de wagons-foudres. L'entreprise à forfait du transport des liquides. Et plus généralement, toutes opérations commerciales ou industrielles se rattachant à cette industrie ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Siège social : 53, allées Paul-Riquet, Béziers (Hérault).

Durée : 40 années, du 11 octobre 1899.

Capital social : 1.250.000 francs, divisé en 12.500 actions de 100 francs chacune, entièrement libérées. A l'origine, le capital était divisé en 2.500 actions de 500 francs chacune, sur lesquelles 1.819 entièrement libérées ont été affectées, en sus de 260 parts de fondateur (divisées depuis en dixièmes), à la rémunération des apports. La division des 2.500 actions originaires de 500 francs en 12.500 actions de 100 francs, ainsi que la division des parts en dixièmes ont été décidées par l'Assemblée du 14 avril 1902.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires chacun de 300 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en avril, 1 voix par 50 actions, maximum 30 voix. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant versé des actions. Sur le surplus : 20 à 30 % pour fonds de réserve extraordinaire ou de prévoyance, et 5 % pour les administrateurs. Sur le solde, 40 % aux parts de fondateur et 60 % aux actions.

Service financier : Comptoir National d'Escompte, Société Générale, Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Gaillard, A. Cros, B. Baron, L. Arais, J. Bouche.

Les actions et dixièmes de parts de cette Société son inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 novembre 1908.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS			DIVIDENDES	
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Actions	1/10 Part
1907	»	»	»	»	252.994	9 13	13 28
1908	232	205	359	295	374.312	14 58	30 69

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Matériel, outillage, embranchement, magasin, mobilier . .	1.921.200 80	Capital	1.250.000 »
Compte de dépôt	2.692 50	Obligations	247.000 »
Rachat d'obligations	100.000 »	Réserves et amortissements . .	804.121 49
Frais de 1er établissement . . .	1 »	Coupons à payer	13.828 »
Prime de remboursement . . .	9.800 »	Effets à payer	13.335 25
Bibliothèque	1 »	Créditeurs divers	7.711 15
Matériel 1909	2.293 50	Exercice 1907, profits et pertes:	
Caisse	2.488 90	Amortissement obligations . .	28.500 »
Banquiers	31.853 95	Réserves légales	17.290 65
Portefeuille valeurs : Rente Française, Ville de Paris, obligations Afrique Occidentale 3 0/0, obligations Tunisiennes, obligations Fusion Nouvelle P.-L.-M., bons russes 1904, avances sur garanties	371.735 10	— extraordinaires . . .	53.204 40
		A répartir	275.317 66
Clientèle	23.265 90		
Portefeuille	131.959 »		
Comptes divers	113.016 25		
	2.710.308 60		2.710.308 60

Société Générale d'Aéro-Locomotion

Société anonyme française, définitivement constituée le 8 décembre 1908.

Objet : L'étude, la mise en valeur de tous procédés et brevets relatifs à la navigation aérienne ; la vente, l'achat et la prise desdits brevets ; la fabrication, le commerce et l'exploitation de toutes machines volantes, la construction de tous moteurs pour appareils d'aviation ou dirigeables ; la création d'aérodromes, champs d'essais et spectacles payants d'aviation ; et toutes opérations et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement en tout ou en partie à l'objet social.

Siège social : 25, rue Le Peletier, Paris.

Durée : 50 années, du 8 décembre 1908.

Capital social : 400.000 francs, divisé en 1.600 actions de 250 francs chacune.

(Le Conseil est autorisé statutairement à porter, dès qu'il le jugera utile, en une ou plusieurs fois, le capital à 1 million de francs, par la création de 2.400 actions de 250 francs chacune.)

Il a été créé, en outre, 8.000 parts de fondateur attribuées à M. H. Guilmin, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires chacun de 25 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : Avant fin décembre ; 1 voix par 5 actions. Dépôt des titres, 3 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 50 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions ; 10 % du surplus au Conseil d'administration. Somme à fixer pour réserves extraordinaires. Sur le solde : 50 % aux actions, 50 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. C. Franck, A. Charmeil, H. Guilmin.

Les actions entièrement libérées de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 29 décembre 1908.

1908 plus haut, 285 » plus bas, 275 »

CRÉDIT LYONNAIS

Fondé en 1863

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 250 MILLIONS entièrement versés

LYON (Siège social) : Palais du Commerce
PARIS : Boulevard des Italiens, 17-19

M. Adrien MAZERAT, O. ✻, Président honoraire,
128, Boulevard Haussmann, à Paris.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Emile BETHENOD, ✻, Président, 6, avenue de Messine, à Paris.
Henri BOUTHIER, ✻, Vice-Président, 9, rue des Archers, à Lyon.
Edmond FABRE-LUCE, ✻, Vice-Président, 56, avenue du Bois de Boulogne, à Paris.
Léon MASSON, ✻, 182. boulevard Haussmann, à Paris.
René BRICE, ✻, 9, quai Malaquais, à Paris.
Marius Bô, 7, rue de Berri, à Paris.
J. ROSSELLI, ✻, 15, avenue de Messine, à Paris.
Baron BRINCARD, 6, rue de Marignan, à Paris.
Joseph GILLET, ✻, 9, quai de Serin, à Lyon.
Gabriel CHANOVE, 71, rue Ampère, à Paris.
A. MADINIER, ✻, 16, avenue de Noailles, à Lyon.

COMMISSAIRES :

MM. DES VALLIÈRES, ✻, 25, rue Marbeuf, à Paris.
LE MYRE DE VILERS, G. O. ✻, 3, rue Cambacérès, à Paris.
VAUTIER, 16, rue Centrale, à Lyon.
TRESCA, ✻, 8, rue du Griffon, à Lyon.

Le ***Crédit Lyonnais*** *fait toutes les opérations d'une maison de banque, dépôts d'argent remboursables à vue et à échéance ; dépôts de titres ; encaissement de coupons ; ordres de bourse ; souscriptions ; escompte de papier de commerce sur la France et l'étranger ; chèques et lettres de crédit sur tous pays ; prêts sur titres français et étrangers : achat et vente de monnaies, matières et billets étrangers.*

Le Cours de la Banque et de la Bourse

82e Année

COTE DESFOSSÉS

82e Année

* * *

12 pages tous les jours

* * *

EST LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX FINANCIERS

!!

42, rue Notre-Dame-des-Victoires

PARIS

INDUSTRIE AUTOMOBILE

ET

INDUSTRIES ANNEXES

Société des Automobiles Brasier

ANCIENNEMENT :

SOCIÉTÉ DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS GEORGES RICHARD

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION D'AUTOMOBILES

« LE TRÈFLE A QUATRE FEUILLES »

Société anonyme française, définitivement constituée le 9 juillet 1899, dont la dénomination a été modifiée par les Assemblées extraordinaires du 5 janvier 1906, du 21 février 1907 et du 15 février 1908.

Objet : l'acquisition par voie d'apport des établissements de construction de cycles et d'automobiles Georges Richard ; l'exploitation de ces établissements et de tous autres du même genre ; la construction et la vente des cycles et des automobiles, et généralement toutes opérations industrielles et commerciales relatives à la fabrication, à la vente et à l'emploi des cycles et des voitures automobiles ou s'y rattachant par un côté quelconque ; la construction de tous mécanismes, moteurs, machines-outils et pièces détachées ; et, par extension, toutes opérations relatives à l'industrie et au commerce des transports en général.

Siège social : à Paris, 2, rue Galilée, Ivry-Port (Seine).

Durée : 50 ans, du 9 juillet 1899.

Capital social : à l'origine 3.000.000 de francs, divisé en 30.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 10.000 entièrement libérées ont été remises, en sus de 20.000 parts bénéficiaires, à la Société « La Marque Georges Richard » en rémunération de ses apports. Ramené, par décision de l'Assemblée extraordinaire d'octobre 1907, à 1.500.000 francs par l'échange de deux actions anciennes contre une nouvelle, puis porté à 3.500.000 francs, son chiffre actuel, par la création de 20.000 actions nouvelles de 100 francs dites de priorité. Il est représenté par 20.000 actions de priorité de 100 francs et 15.000 actions ordinaires de 100 francs.

Conseil d'administration : cinq à dix membres, nommés pour six ans, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; une voix par cinquante actions, maximum cinquante voix. Dépôt des titres six jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 6 % aux actions privilégiées ; 10 % aux actions ordinaires. Sur l'excédent : 10 % au Conseil ; une somme destinée à constituer des réserves spéciales de prévoyance. Enfin, sur le surplus : 70 % aux actions sans distinction, et 30 % aux parts.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Ormond, H. Brasier, J. Cuénod, E. Sautter, Tony-Laval, M. Bernard, G. Baugnies.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 juillet 1904.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS			DIVIDENDES	
Annnés	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Aux actions	Aux parts
1901	»	»	»	»	94.000	»	»
1902	»	»	»	»	156.000	»	»
1903	»	»	»	»	618.000	5	»
1904	226	130	97	34	981.000	7	1,30
1905	370	206	173	80	1.834.000	20	9,64
1906	366	300	90	60	1.838.000	22,50	11,25
1907	347	50	151	10	158.000	»	»
1908	145	40	28	10	159.000	»	»

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Usine d'Ivry :			Capital-actions (20.000 actions de 100 francs)	2.000.000	»
Terrain	325.403	70	15.000 actions anciennes de 100 francs	1.500.000	»
Constructions	1	»	Créanciers divers	517.447	66
Installations	1	»	Profits et pertes	159.148	58
Machines-outils et force motrice	27.598	»			
Usine de Reims :					
Terrains	71.897	25			
Constructions et installations	»	»			
Machines-outils et force motrice	11.168	20			
Comptes débiteurs	752.098	35			
Avances sur loyers et dépôts	15.727	25			
Avances pour impôts sur titres et revenu	77.527	95			
Avances aux ouvriers sur travaux en cours	22.966	14			
Marchandises et approvisionnements suivant inventaire	2.738.705	62			
Espèces en caisse et dans les banques	109.110	18			
Effets à recevoir	24.391	60			
	4.176.596	24		4.176.596	24

Société Parisienne de Carrosserie Automobile

Société anonyme française, définitivement constituée le 6 décembre 1906.

Objet : principalement l'industrie de la carrosserie et accessoirement tout ce qui concerne l'industrie de l'automobile, notamment la fabrication et la vente de tous appareils ou produits se rattachant

à cette industrie ; l'acquisition, la mise en valeur ou la prise de tous brevets ou licences, ainsi que leur vente ou concession. En général, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus indiqués.

Siège social : 85 et 87, rue Borghèse, à Neuilly-sur-Seine.

Durée : 50 ans, à dater du 6 décembre 1906.

Capital social : 425.000 francs, divisé en 4.250 actions de 100 fr., sur lesquelles 1.350 ont été remises entièrement libérées en sus d'une somme espèces de 217.500 francs à la Société en nom collectif Bargin et Beckerick en rémunération de ses apports.

Le Conseil est autorisé statutairement à porter le capital à 1 million de francs, en une ou plusieurs fois.

Conseil d'administration : 2 à 7 membres, propriétaires chacun de 40 actions au moins, et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par 10 actions, maximum 100 voix. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions. Sur le solde, et sauf affectation à un fonds de prévoyance spéciale : 5 % au Conseil ; 7 % à la Direction ; 88 % aux actionnaires.

Service financier : au siège social et à la Société Générale, rue de Provence, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Casquard et G. Brégand.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 décembre 1906.

Années	COURS Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes
1906	141	140	80.000	» »
1907	147	42	44.000	7 »
1908	75	27	22.000	5 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immobilisations :			Capital	425.000	»
Fonds de commerce	215.019	20	Réserve légale	6.158	»
Frais de 1er établissement	18.193	90	Réserve spéciale	20.000	»
Matériel et outillage	30.636	60	Réserve d'amortissement	51.646	30
Mobilier	9.251	10	Créditeurs divers	30.870	10
Plans, devis et études	1.650	»	Coupon n° 1	1.049	71
Débiteurs douteux	30.818	75	Profits et Pertes :		
Loyer d'avance	2.860	»	Bénéfice net de l'exercice 1908	22 405	79
Provisions et dépôts	1.865	»	Reliquat de l'exercice 1907	19.095	25
Disponibilités :				41.501	04
Caisse	1.022	50			
Effets à recevoir	13.907	»			
Débiteurs divers	82.429	10			
Marchandises diverses	108.578	»			
	576.225	15		576.225	15

Société des Anciens Établissements Chenard et Walcker

Société anonyme française définitivement constituée le 28 mars 1906.

Objet : l'acquisition par voie d'apport, des établissements de construction d'automobiles de la Société Chenard, Walcker et Cie ; l'exploitation de ces établissements et de tous autres du même genre qui pourraient être acquis ou créés par la Société tant en France qu'à l'étranger ; la construction et la vente des automobiles ; la création, la construction, ou l'acquisition de toutes usines pour la construction d'automobiles ; la prise à bail, avec ou sans promesse de vente de tous terrains, usines ou locaux nécessaires aux opérations de la Société ; l'achat de tous brevets ou licences de brevets dont la Société pourrait tirer profit pour l'exploitation de l'industrie de l'automobilisme.

Généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières relatives à la fabrication, à la vente et à l'emploi des voitures automobiles ou s'y rattachant par un côté quelconque ; la construction de tous mécanismes, moteurs, machines-outils et pièces détachées ; et, par extension, toutes opérations relatives ou non à l'industrie et au commerce des transports en général.

Siège social : rue du Moulin-de-la-Tour, à Gennevilliers (Seine).

Durée : 30 ans du 28 mars 1906.

Capital social : à l'origine 1.600.000 francs, divisé en 6.400 actions de 250 francs chacune, sur lesquelles 1.500, entièrement libérées, ont été remises à la Société Chenard, Walcker et Cie, en sus d'une somme espèces de 768.321 fr. 80 en rémunération de ses apports. En octobre 1906, le capital a été augmenté de 600.000 francs, par la création de 2.400 actions nouvelles de 250 francs. Il est donc actuellement de 2.200.000 francs, en 8.800 actions de 250 francs.

Conseil d'administration : deux membres au moins et sept au plus, propriétaires de 20 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : avant fin mars, une voix par 20 actions. Dépôt 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actions. Sur ces 90 % l'Assemblée pourra prélever en faveur des fonds de réserve extraordinaire ou de prévoyance, telle portion qu'elle jugera utile.

Service financier : Banque Centrale Française, 61, boulevard Malesherbes, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. R. Donnay, E. C. M. Chenard, H. E. Walcker, L. de Montreuil, Voirin.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 mai 1906.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1906	549	350	170.000	12 50
1907	599	400	547.000	31 50
1908	439	425	170.000	12 50

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Caisse et Banquiers.	288.191 55	Capital.	2.200.000 »
Contentieux.	8.000 »	Réserves	331.731 33
Impôts sur actions	12.871 51	Amortissements.	275.000 »
Approvisionnements, matières premières.	877.142 60	Coupons à payer	32.770 29
Immobilisations	1.890.891 75	Loyer à payer	5.120 10
Loyer d'avance et cautionnement.	10.000 »	Créditeurs divers et effets à payer.	256.556 36
Exposition de 1908	1.200 »	Profits et Pertes	261.736 88
Débiteurs divers	274.177 55		
	3.362.914 96		3.362.914 96

Delahaye and C°, Limited

Société anonyme anglaise incorporée à Londres, le 25 juin 1906.

Objet : acquérir et reprendre le fonds de commerce de la Société des Automobiles Delahaye, exploité par MM. Léon Desmarais et Morane ; ensemble la clientèle et l'achalandage de cette entreprise et, à cet effet, conclure les conventions dont il est fait mention aux statuts ; exercer l'industrie de construction de moteurs, voitures automobiles, canots et bateaux automobiles.

Exploiter tout ou partie des entreprises suivantes : carrossiers, constructeurs de voitures, moteurs et omnibus, électriciens, ingénieurs-mécaniciens, machinistes, ajusteurs, fabricants d'appareillage électrique ou autre, etc.

D'autres objets sont mentionnés aux statuts.

Siège social : 119, Balfour House, Finsbury Pavement, Londres E. C. Bureau à Paris, 10, rue du Banquier.

Durée : illimitée.

Capital social : £ 165.000, divisé en 60.000 actions de préférence de £ 1 chaque et 105.000 actions ordinaires de £ 1, sur lesquelles 104.993 actions ordinaires ont été remises à MM. Desmarais et Morane, en sus d'une somme de £ 2.531 en espèces, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : 2 à 8 membres, propriétaires chacun d'actions de la Société pour une valeur nominale de £ 200 au moins.

Assemblée générale : aux lieu et date fixés en Assemblée générale ou par le Conseil d'administration.

Répartition des bénéfices : aux actions de préférence, dividende cumulatif de 7 % par an sur leur montant libéré, aux actions ordinaires, 7 % de leur montant libéré ; à nouveau aux actions de préférence, 3 % sur leur montant libéré.

La totalité du reliquat distribuable des bénéfices appartient aux actions ordinaires.

Avant la proposition de tout dividende, le Conseil d'administration pourra mettre en réserve, sur les bénéfices, telle somme qu'il jugera convenable comme fonds de réserve.

Service financier : MM. Orfila, Specht et Cie, 1, rue de Choiseul, Paris.

Coupures : unités et coupures de 5.

ADMINISTRATEURS

MM. A. A. Campbell Swinton, Reginald Parker, E. H. R. Trenow, Léon Desmarais, Georges Morane.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 avril 1907.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1907	42.75	15	L. 29.035	6 1/2 0/0
1908	33 »	20	18.477	6 1/2 0/0

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

PASSIF	Livres	ACTIF	Livres
Capital émis	165.000	Constructions et terrains . . .	16.057
Compte réserve spécial. . . .	7.411	Matériel, fournitures	24.792
Soldes créditeurs.	33.776	Fonds de commerce.	35.438
Dividende non réclamé	355	Dépenses d'établissement. . .	9.497
Compte général de réserve. .	5.000	Débiteurs divers	45.527
Compte Profits et Pertes. . . .	19.655	Marchandises en magasin. . .	63.657
		Caisse et banque.	36.227
	231.198		231.198

Société des Anciens Établissements Falconnet-Pérodeaud

Société anonyme française, définitivement constituée le 18 mai 1905, modifiée le 16 mars 1907.

Objet : la fabrication et le commerce du caoutchouc et de la gutta-percha, et de tous produits analogues, similaires ou dérivés ; l'exploitation de tous établissements traitant ces matières et notamment des Etablissements Falconnet-Pérodeaud, apportés à la Société ; la prise, l'acquisition, l'exploitation, la cession de tous brevets, licences et procédés de fabrication se rapportant à l'objet social ; toutes participations ou prises d'intérêt dans toutes sociétés ou entreprises de même nature ou pouvant s'y rattacher, par voie de fusion, apport, souscription, achats de titres ou droits sociaux ou de toute autre manière ; et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, immobilières et mobilières, se rattachant, drectement ou indirectement, aux objets ci-dessus spécifiés.

Siège social : 179, rue de la Pompe, Paris.

Durée : 50 ans du 18 mai 1905.

Capital social : 1.700.000 francs, divisé en 17.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 7.000, en sus des 10.000 parts bénéficiaires, ont été attribuées à la Société des Etablissements Falconnet-Pérodeaud, en raison de ses apports. Par décision de l'Assemblée générale du 16 mars 1907, le capital a été porté à 2.200.000 francs, par la création de 5.000 actions nouvelles de 100 francs, émises à 135 francs.

Conseil d'administration : cinq à douze membres, propriétaires de 50 actions chacun et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : avant fin mars. Une voix par 20 actions, maximum 200 voix ; dépôt six jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent : prélèvement à déterminer par l'Assemblée en faveur des réserves de prévoyance ou d'amortissement. Sur le surplus : 10 % au Conseil ; enfin sur le solde 75 % aux actions et 25 % aux parts bénéficiaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Bobé, Falconnet, A. Bodard, M. Pérodeaud, Béguin, Schneider.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 juin 1905, et les parts de fondateurs depuis le 30 juillet 1906.

Années	COURS DES ACTIONS Pl. haut	Pl. bas	COURS DES PARTS Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	DIVIDENDES Des actions	Des parts
1905	140	123	»	»	»	»	»
1906	167	118,50	80	50	295.000	8 »	1,70
1907	183	80	80	28	190.000	»	»
1908	82	15	24	2	298.000	»	»

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Constructions, installation, machines et outillage. . . .	1.024.156 83	Capital-actions (17.000 actions de 100 francs).	2.200.000 »
Comptes débiteurs	308.416 86	Réserve légale	19.358 10
Avances sur loyers et dépôts.	16.436 50	Réserve pour divivende. . . .	97.500 »
Avances à l'Enregistrement. .	19.993 07	Effets à payer	397.626 30
Marchandises et approvisionnements	951.415 90	Créanciers divers.	139.915 46
Espèces en caisse et dans les banques	45.859 92		
Portefeuille.	74.204 10		
Profits et pertes.	413.916 68		
	2.854.399 86		2.854.399 86

Société des Garages Kriéger et Brasier

Société anonyme française, constituée le 11 décembre 1905.

Objet : L'achat, la vente, la location et le commerce de voitures automobiles de toutes sortes, notamment des voitures électriques Kriéger et des automobiles Richard-Brasier.

Siège social : 48, rue de la Boétie.

Durée : 50 ans du 11 décembre 1905.

Capital social : 2.500.000 francs, divisé en 25.000 actions de 100 francs. Il a été créé, en outre, 15.000 parts bénéficiaires qui ont été remises à M. Audéoud, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et quinze au plus, propriétaires de 100 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 juillet.

Assemblée générale : avant fin décembre ; une voix par 10 actions. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent : 10 % au Conseil d'administration ; somme à déterminer par l'Assemblée pour un fonds de prévoyance. Sur le surplus, 60 % aux actions, 40 % aux parts bénéficiaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Clairouin, Levavasseur, Croix, Fabre, de Sivry, C. Bloch, Candlot, Ch. de Catheu.

Les actions et les parts bénéficiaires sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 avril 1906.

Année	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS	
	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1906	115	90	35	20
1907	100	15	27 75	2
1908	35	15	12	1

BILAN AU 31 JUILLET 1908

ACTIF	fr. c	PASSIF	fr. c.
Immobilisations	968.440 82	Capital social	2.500.000 »
Actif réalisable	603.997 08	Réserves pour créances douteuses	30.000 »
Caisses et banques	103.620 55	Cautionnements des conducteurs	4.017 »
Comptes d'ordre	121.367 10	Loyer à payer	11.333 10
Pertes	908.962 20	Contributions à payer	633 95
		Fournisseurs et créditeurs divers	48.926 30
		Comptes d'ordre	111.477 40
	2.706.387 75		2.706.387 75

Société d'Électricité Nilmelior

(ANCIENS ÉTABLISSEMENTS BASSÉE ET MICHEL)

Société anonyme française définitivement constituée le 1er octobre 1902, modifiée le 18 avril 1907.

Objet : la reprise et l'exploitation de la fabrication et du commerce exploités par MM. Bassée et Michel, pour l'appareillage et les jouets électriques. La Société pourra s'occuper, en général, de tout ce qui touche à la fabrication et à la vente de tout matériel électrique.

Siège social : 47, rue Lacordaire.

Durée : 30 ans, du 1er octobre 1902.

Capital social : 1 million, divisé en 10.000 actions de 100 francs, sur lesquelles 7.000 furent remises aux apporteurs. Par décision de l'Assemblée générale du 18 avril 1907, le capital a été porté à 1.500.000 francs, par la création de 5.000 actions nouvelles de 100 francs émises à 225 francs.

Conseil d'administration : trois membres au moins et sept au plus, propriétaires de 100 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : avant fin septembre; une voix par action; maximum le quart des actions représentées. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actionnaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Van Zuylen de Nyevelt de Haar, A. Michel, L. Galles, A. Flameng, A. Krebs, Goby, J. Lamaizières, A. Galicier, Bret.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 octobre 1906.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1903	»	»	532.000	8
1904	»	»	551.000	16
1905	»	»	240.000	12
1906	389	320	466.000	16
1907	360	180	532.000	20
1908	260	83	405.000	12
1909	»	»	52.000	»

BILAN AU 31 MARS 1909

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Espèces en caisse et dans les banques	176.294	80	Capital social	1.500.000	»
Sommes placées en reports	123.418	60	Comptes fournisseurs et autres comptes créditeurs	279.474	70
Effets à recevoir, comptes clients et autres comptes débiteurs	267.445	85	Réserve légale	85.529	25
Loyers d'avance et autres dépôts	9.358	35	Reserve spéciale extraordinaire	1.000.000	»
Marchandises en stock, selon inventaire	630.000	»	Profits et pertes : bénéfices de l'exercice social	53.279	85
Terrain à Puteaux	72.000	»			
Terrains, bâtiments et installation nouvelles usines 49-51, rue Lacordaire et 148, rue de Lourmel, à Paris	775.720	40			
Petit outillage, matériel industriel et agencement	331.565	40			
Fonds d'industrie et de commerce	385.000	»			
Actions et Obligations	60.391	85			
Licence Brevet	50.000	»			
Succursale de Turin	18.714	25			
Comptes d'ordre divers	18.374	30			
	2.918.283	80		2.918.283	80

CRÉDIT MOBILIER FRANÇAIS

Société Anonyme. — Capital : 45,000,000 de Francs

PARIS — 3 et 5, rue Saint-Georges, 3 et 5 — PARIS

Ordres de Bourse au comptant et à terme.
Négociations de Valeurs cotées et non cotées. — Encaissements de Coupons.
Avances sur Titres.
Dépôts de Fonds avec intérêts, à échéance fixe ou à disponibilité et délivrance de Carnets de Chèques.
Transferts et Conversions de Titres nominatifs. — Location de Coffres-forts.
Garde de Valeurs.
Garantie contre les risques de Remboursement au pair ou de non-vérification des Tirages.
Souscription sans frais aux Émissions.

Un Bureau de renseignements **gratuits** *sur toutes Valeurs et sur toutes questions financières est à la disposition du public.*

Il est également répondu **gratuitement** *par Correspondance à toutes les demandes de renseignements financiers.*

22me ANNÉE **Le Journal** **22me ANNÉE**

DES

INTÉRÊTS FINANCIERS

Propriété du CRÉDIT MOBILIER FRANÇAIS

PARAIT TOUS LES SAMEDIS

Le *JOURNAL DES INTÉRÊTS FINANCIERS* (20 pages de texte) publie :
Tous les TIRAGES et la LISTE, à chaque échéance, de TOUS LES COUPONS avec leur montant brut et leur montant net.

CHAQUE NUMÉRO CONTIENT :

L'APPRÉCIATION des événements de la semaine ;
Des **ARTICLES SPÉCIAUX SUR LES VALEURS** qu'il est opportun d'**ACHETER** ou de **VENDRE** ;
Une **REVUE** de toutes les Valeurs de la Cote Officielle et du Marché en Banque ;
Le Compte-rendu des **ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES** ;
Toutes les **INFORMATIONS FINANCIÈRES** d'intérêt général, etc., etc. ;
La **COTE COMPLÈTE**, jour par jour, des Valeurs cotées à la Bourse de Paris avec la date des coupons.

PRIX DE L'ABONNEMENT : { France : 5 francs par an. / Étranger : 7 — }

PRIX EXCEPTIONNEL POUR LES ABONNÉS
des
Annales Politiques et Littéraires
France : 2 francs par an. — Étranger : 4 francs par an.

Les Abonnements sont reçus au Bureau du Journal, **3 et 5, rue Saint-Georges,** *(envoi du montant de l'abonnement par un mandat ou timbres-poste), et, sans frais dans tous les bureaux de poste.*

Les Abonnés des ANNALES sont priés de joindre à leur demande d'abonnement une bande de leur journal pour bénéficier de la réduction de prix.

SOCIÉTÉ ANONYME

DE

JOURNAUX FINANCIERS RÉUNIS

Capital : 3.000.000 Francs

SIÈGE SOCIAL : **9, rue Pillet-Will, PARIS (IXe)**

TÉLÉPHONES : 271.58 — 273.36

Achats et ventes de valeurs cotées et non cotées en France et à l'Etranger.
Encaissement et paiement de tous coupons échus.
Remboursement de tous les titres sortis aux tirages.
Ouvertures de comptes courants.
Renouvellement des feuilles de coupons épuisées.
Souscriptions sans frais, à toutes émissions.
Libération de titres, conversions, etc.
Surveillance des portefeuilles.

Le Moniteur des Capitalistes et des Rentiers

LE JOURNAL DES FINANCES

LA REVUE INTERNATIONALE
DES VALEURS DE PLACEMENTS

Revues complètes et indépendantes de la Finance et de l'Industrie, paraissant tous les Samedis

Administration et Rédaction : **9, rue Pillet-Will, PARIS**

TÉLÉPHONE *273.36, 271.58*

Éditions **Hebdomadaires** paraissant tous les samedis (40 pages de texte).

ABONNEMENT A CHACUN DE CES JOURNAUX

Un franc la première année, à titre d'essai. — **Cinq francs** les années suivantes.

L'Administration de la Société Anonyme de Journaux Financiers Réunis

Surveille les opérations des abonnés aux Journaux ci-dessus.

Répond, par dépêche ou par lettre, suivant l'urgence des cas, à toute demande de renseignements accompagnée d'un timbre de 0 fr. 10 pour la réponse par lettre.

Possédant un service d'informations des plus complets, elle s'occupe particulièrement de la constitution ou de la revision des portefeuilles, ainsi que de leur surveillance, elle indique les arbitrages avantageux, les opérations susceptibles d'augmenter le revenu de ses clients et d'assurer la sécurité de leurs placements.

Elle vérifie les listes authentiques de tous tirages français et étrangers parues jusqu'à ce jour. La vérification des tirages est soigneusement faite et sera renouvelée aussi souvent que les abonnés en feront la demande.

Elle répond par la voie de la Petite Correspondance de chaque Journal, à tous ceux des abonnés qui ne désirent pas une réponse par lettre particulière.

Tous ces services sont gratuits pour les abonnés.

GAZ, EAUX, ÉLECTRICITÉ

Compagnie Française des Accumulateurs Electriques « Phœnix »

Société anonyme française définitivement constituée le 17 septembre 1907.

Objet : L'exploitation d'un fonds de commerce de constructeur-électricien exploité à Paris, 173 *bis*, quai de Valmy. L'exploitation industrielle en France, ainsi que dans les colonies françaises et dans les pays de protectorat du brevet français n° 340.559 pris par M. Alcide Génard et concernant un type nouveau d'accumulateur électrique. L'achat et la vente de tous autres brevets. L'acquisition, la location de tous immeubles nécessaires aux opérations de la Société, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, ainsi que la création de toutes sociétés se rattachant directement ou indirectement en tout ou en partie à l'objet de la Société.

Siège social : 173 *bis*, quai de Valmy, Paris.

Durée : 20 années.

Capital social : 300.000 francs, divisé en 3.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 1.500 ont été attribuées, en outre d'une somme espèces de 40.000 fr., à MM. L.-A. Génard et F.-A. Génard, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : de 3 à 5 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 1 action.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : dans la première quinzaine de mai ; 1 voix par action sans limitation.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus : 15 % au Conseil d'administration. Le solde, sauf prélèvement pour fonds de prévoyance ou réserves diverses, est réparti aux actions.

Service financier : au siège social.

Administrateurs : MM. L.-A. Génard, F.-A. Génard, A. Puppati.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant depuis le 15 juin 1909.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Apports statutaires.	150.000	»	Capital actions.	300.000	»
Actionnaires 1/4 à verser . . .	112.500	»	A M. L.-A. Génard pour fonds de commerce	40.000	»
Fonds de commerce et matériel	40.000	»			
Caisse	9.122	»			
Frais de constitution	6.590	75			
Frais d'étude d'accumulateurs.	21.787	25			
	340.000	»		340.000	

Société anonyme du Bec Auer pour l'Europe du Nord

(RUSSIE, FINLANDE, SUÈDE, NORVÈGE ET DANEMARK)

Société anonyme belge constituée le 6 juillet 1895, modifiée par Assemblée générale du 9 avril 1902 et du 22 avril 1908.

Objet : L'acquisition et l'exploitation en Russie, Finlande, Suède et Norvège des brevets principaux, additionnels ou autres, constituant l'invention connue sous le nom de Bec Auer pour éclairage par incandescence ; l'acquisition et l'exploitation des marques de fabrique protégeant la même invention dans le Danemark ; l'exploitation de ces brevets et marques de fabrique même après leur extinction.

La Société a également pour objet : la fabrication, le montage, l'achat, la vente et la location de tous appareils et de tous systèmes d'éclairage brevetés ou non brevetés, ainsi que tous les accessoires; la fabrication, le montage, l'achat, la vente et la location de tous appareils à fabriquer le gaz d'éclairage ; la prise, l'achat, la vente et l'exploitation de tous brevets, licences, privilèges, monopoles ou marques de fabrique pour tous procédés industriels ayant trait à l'éclairage public ou privé.

La Société peut se rendre concessionnaire de toutes entreprises d'éclairage public ou privé.

Siège social : à Bruxelles ; direction commerciale, à Paris, 4, rue de la Michodière.

Durée : 30 années du 6 juillet 1895.

Capital social : à l'origine quatre millions de francs représenté par 40.000 actions de 100 francs chacune, réduit à un million, suivant décision d'Assemblée générale du 9 avril 1902 par estampille de réduction du montant de chaque action de 100 francs à 25 francs.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et sept au plus, possédant 100 actions chacun, se renouvelant par moitié tous les deux ans.

Année sociale : close le 30 avril.

Assemblée générale : le quatrième mercredi du mois d'octobre, à trois heures de relevée, à Bruxelles ou dans une commune de l'agglomération bruxelloise.

Une voix par action, maximum la cinquième partie du nombre des actions émises ou les deux cinquièmes des actions pour lesquelles il est pris part au vote. Dépôt cinq jours avant la date de la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve jusqu'à ce qu'elle ait atteint le cinquième du capital ; 5 % à titre de premier dividende sur le montant des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration et aux commisaires, sans que chaque commissaire puisse recevoir plus du tiers de ce qui revient à un administrateur ; 90 % aux actionnaires, à moins que l'Assemblée générale, sur la proposition du Conseil d'administration, ne décide

d'appliquer tout ou partie de ces 90 % soit à la formation d'un fonds de prévision, soit à la constitution d'un fonds d'amortissement destiné au remboursement successif des actions par sommes égales.

Service des coupons :à la Banque de Bruxelles ; à Paris, à la Banque I. R. P. des Pays Autrichiens et à la Société générale.

ADMINISTRATEURS

MM. Leclanché, R. Prévost, P. de Thysebaert, A. Laurans, H. Laporte.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 13 juillet 1895.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	20 »	9	146.000	1 25
1902	22 »	10	91.000	1 25
1903	19 50	12	57.000	»
1904	17 50	9	54.000	1 25
1905	42 »	10	74.000	1 25
1906	29 »	19	81.000	1 25
1907	22 50	16	78.000	1 25
1908	20 »	19	»	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Apports.	115.000 »	Capital.	1.000.000 »
Mobilier et matériel.	29.900 »	Réserve statutaire.	96.417 67
Espèces en caisse, banquiers et reports.	311.343 91	Coupons échus nos 6 à 11. . .	14.537 50
Marchandises en magasin. . .	310.953 21	Créanciers divers.	132.006 84
Débiteurs divers	407 350 70	Compte d'ordre.	18.500 »
Effets à recevoir	22.216 49	Compte transitoire Copenhague	3 614 »
Portefeuille.	104.417 40	Report à nouveau.	5.957 27
Compte d'ordre.	18.500 »	Bénéfices de l'exercice 1907. .	77.715 »
Compte transitoire Saint-Pétersbourg.	16.586 57		
Participation Scandinave Gaswork Co	12.510 »		
	1.348.778 28		1.348 778.28

The Universal Gas Methane and "Buisson Hella" Company, Limited

Société anglaise anonyme incorporée à Londres le 17 janvier 1908.

Objet : Acquérir l'invention relative à la fabrication de manchons à incandescence pour l'éclairage et le chauffage par un nouveau système connu sous le nom de « Buisson Hella », et aussi acquérir

l'invention relative à divers procédés de fabrication d'un gaz connu sous le nom « de gaz méthane », ainsi que les lettres de patentes ou brevets relatifs aux inventions ci-dessus déjà obtenus ou à obtenir en Angleterre ou ailleurs, excepté dans la République française. A cet effet, réaliser, avec ou sans modifications, un contrat intervenu entre la Société et la Mining and Industrial Corporation, Limited.

En résumé, l'objet de la Société est l'exploitation de l'industrie de l'éclairage et du chauffage et de tous appareils pouvant être utilisés par cette industrie.

Siège social : à Londres, 70, Queen Victoria Street.

Durée : illimitée.

Capital social : £ 600.000, divisé en 600.000 actions ordinaires de 10 shillings chacune et 300.000 actions de préférence de £ 1 chacune.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, propriétaires chacun d'actions de la Compagnie pour une valeur nominale de £ 100.

Assemblée générale : une fois par an, aux lieu et date à fixer par le Conseil d'administration.

Répartition des bénéfices : Prélèvement facultatif, à déterminer, pour fonds de réserve ; intérêt fixe et non cumulatif de 7 % par an sur le capital nominal des actions de préférence ; intérêt fixe et non cumulatif de 7 % par an sur le capital nominal des actions ordinaires. Sur le surplus : 20 % aux actions de préférence et 80 % aux actions ordinaires.

Lorsque les actions de préférence et les actions ordinaires auront reçu des dividendes atteignant 100 p. 100 soit correspondant à leur valeur nominale, l'intérêt de 7 % par an prévu ci-dessus en leur faveur cessera d'être prélevé et les actions de préférence n'auront plus droit qu'à une participation de 20 % dans les bénéfices distribuables, les actions ordinaires recevant les 80 % restant.

ADMINISTRATEURS

MM. Randall, H. Pye, de Cizancourt, L. Lecacheux, de Mayer, F. de Crevecœur, C.-F. Killar.

Les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 février 1908 et les actions de préférence depuis le 28 mars 1908.

	ACTIONS ORDINAIRES		ACTIONS DE PRÉFÉRENCE	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1908	55 »	2 »	18 »	1.25

La Canalisation Électrique

(ANCIENS ÉTABLISSEMENTS G. ET HENRI B. DE LA MATHE)

Société anonyme, définitivement constituée le 1er août 1907.

Objet : La construction, l'installation, la vente et la location de tous les fils et câbles, nus ou isolés, avec tous les accessoires qui s'y rattachent, destinés à toutes les applications industrielles électriques ou autres; la construction et la vente d'appareils et machi-

nes électriques ou autres; la pose, l'entretien et l'exploitation de tous réseaux électriques; l'étude, l'acquisition, l'aménagement de tous réseaux électriques; la création et l'exploitation de toutes usines électriques ou à vapeur et toutes entreprises en vue de la production et de la distribution de l'énergie électrique, sous quelque forme et pour quelque usage que ce soit; toutes opérations ou entreprises et acquisitions d'établissements se rattachant à l'industrie électrique, et pouvant en faciliter la création, l'extension et le développement; l'obtention, l'achat, l'exploitation et la rétrocession de toutes concessions et autorisations relatives à la distribution de l'énergie électrique pour tous usages, etc.

Siège social : 1, rue des Usines, à Saint-Maurice (Seine).

Durée : 99 ans, du 1er août 1907.

Capital social : 4.000.000 francs, divisé en 40.000 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 12.000, entièrement libérées, ont été attribuées, en sus d'une somme espèce de 2.100.000 francs, en rémunération des apports.

Conseil d'administration : 3 à 12 membres, nommés pour six ans et propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre; 1 voix par 20 actions. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 15 % au Conseil d'administration et 85 % aux actions.

Service financier : au Comptoir National d'Escompte.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Mougeot, B. de la Mathe, M. B. de la Mathe, Hte B. de la Mathe, L. Loucheur.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 30 septembre 1907.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1907	126	118	»	»
1908	130	89	537.000	6

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immeubles	441.707	33	Capital	4.000.000	»
Matériel	1.004.521	18	Créances diverses	330.305	38
Fonds de commerce	1.000.000	»	Comptes divers	361.367	45
Marchandises générales	1.264.900	56	Bénéfices de l'exercice	537.331	47
Comptes d'ordre	50.649	10			
Frais de constitution	97.701	35			
Caisse et banque	269.332	29			
Effets en portefeuille	312.116	37			
Valeurs mobilières	55.866	30			
Débiteurs divers	902.618	77			
Dépôts et avances	29.591	05			
	5.429.004	30		5.429.004	30

Société Départementale d'Usines à Gaz

(CH. GEORGI ET C^ie^)

Société française, en commandite par actions, constituée en mars 1881.

Objet : L'établissement, l'acquisition, l'affermage ou la régie de toutes usines à gaz, à eau, à électricité, en France ou à l'Etranger, et accroissement de toutes exploitations municipales, leur exploitation pour l'éclairage, le chauffage et la force motrice. La création sous toutes formes légales, de toutes Sociétés locales ayant le même objet que la présente Société, et la prise de toutes participations dans toutes Sociétés, usines, régies et services communaux créés ou à créer.

Siège social : à Paris, 58, rue Laffitte.

Durée : 50 années, à compter de 1881.

Capital social : 1.200.000 francs divisé en 2.400 actions de 500 fr. chacune entièrement libérées.

Il a été remis à la constitution de la Société 20 parts aux fondateurs.

Conseil de surveillance : 5 à 10 membres, propriétaires chacun d'au moins 25 actions.

Année sociale : close fin mars.

Assemblée générale : en juillet, 1 voix par 10 actions, maximum 10 voix. Dépôt des titres, cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % à l'amortissement; 5 % intérêt au capital. Sur le surplus : 10 % au gérant, 20 % aux parts de fondateur et 70 % aux actions.

Service financier : au siège social.

Gérant : M. Ch. Georgi.

Conseil de surveillance : MM. A. Mauban, Rosset, M. Thollet, J. Lesoufaché, R. Morel d'Arleux, J. Worms.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emprunt de 2 millions de francs, autorisé par décision de l'assemblée extraordinaire du 22 mai 1906. Cet emprunt, représenté par 4.000 obligations de 500 francs chacune, est destiné au remboursement des obligations 5 % de la Société jusqu'à due concurrence, et aux travaux d'extension des usines dont les concessions ont été prolongées.

Intérêt annuel : 20 francs payables par coupons semestriels aux échéances des 15 mai et 15 novembre de chaque année.

Amortissement : au pair, en 40 années, à partir de 1908, par tirages au sort annuels, suivant le tabelau imprimé au dos des titres. Les tirages ont lieu en juillet et le remboursement des titres sortis

s'effectue au mois de novembre suivant le tirage. La société s'est réservée le droit de remboursement anticipé à partir de 1917.

Les obligations 4 % de cette Société sont inscrites à la *Cote Des-fossés*, au comptant, depuis le 21 janvier 1908.

1908 plus haut 459 » plus bas 380 »

BILAN AU 31 MARS 1909

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c
Premier établissement et matériel d'exploitation.	2.908.104 43	Capital :	
Terrains en dehors des usines.	7.283 40	Actions.	1.200.000 »
Mobilier des bureaux.	1 »	Obligations 5 0/0.	1.089.500 »
Titres et valeurs à la Société .	1 »	Obligations 4 0/0.	1 013.500 »
Marchandises en magasin. . .	69.427 34	Réserves :	
Charbons, cokes, goudrons.. .	12.003 50	Légale	86.558 58
Caisse et banque	66.094 59	D'amortissement..	62.183 53
Effets à recevoir	2.713 30	Cautionnements.	31.123 80
Débiteurs.	126.118 39	Coupons d'actions et d'obligations	12.917 »
Loyer d'avance et cautionnements divers	3.036 82	Obligations amorties à rembourser.	2.500 »
Primes de remboursement des obligations.	399.070 38	Prorata du coupon du 15 Mai 1909	14.118 50
Actions amorties.	24.000 »	Solde des annuités de l'installation électrique du Mont-Dore	1.727 95
		Fournisseurs	18.750 75
		Effets à payer.	5.837 85
		Salaires et appointements. . .	10.681 15
		Profits et pertes :	
		Solde reporté de l'exercice précédent 5.190 20	
		Solde créditeur de l'exercice 1908-1909. . . . 82.294 54	
		87.484 74	
		Moins amortissements . . . . . 46.330 »	41.154 74
		Actions de jouissance.	24.000 »
	3.647.884 15		3.647.834 15

Société française d'Éclairage et de Chauffage

(ANCIENS ÉTABLISSEMENTS J. FOUCHER ET SYSTÈMES HELLA)

Société anonyme française, définitivement constituée le 9 février 1908.

Objet : L'exploitation du système breveté d'éclairage et de chauffage par le gaz portatif Carmien, avec toutes modifications et adjonctions qui pourront y être apportées, la fabrication et la vente des appareils y relatifs ; la fabrication et la vente de tous appareils d'éclairage au gaz, pétrole et à l'électricité en général; l'éclairage

et le chauffage par le gaz et l'électricité ; la robinetterie pour l'eau et le gaz ; l'exploitation d'une fonderie de cuivre et de bronze ; la fabrication et la vente des verreries, cristaux et autres articles se rattachant à l'éclairage et au chauffage par le gaz et l'électricité. La participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'un des objets précités, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, association en participation ou autrement. Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus spécifiés.

Siège social : 5 et 7, rue des Hauts-Pavés, à Nantes.

Durée : 50 années, du 9 février 1908.

Capital social : 800.000 francs, divisé en 8.000 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 2.500 actions ont été remises, en sus d'une somme espèces de 250.000 fracns et des 50 parts de fondateur, à M. Jules Foucher, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin juillet ; 1 voix par 10 actions sans limite maximum. Dépôt des titres 5 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions ; 10 % au Conseil. Sur le solde, sauf prélèvements à déterminer pour reports à nouveau, amortissements supplémentaires et réserves extraordinaires ; 90 % aux actionnaires et 10 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Lecacheux, P. Lecacheux, J. Des Georges, J.-B. Rousseau, J. Foucher.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 juillet 1908.

1908 plus haut 120 plus bas 110

Société Française d'Éclairage et d'Électricité.

Société anonyme française, définitivement constituée le 28 juillet 1908 et résultant de la transformation, en société anonyme, de la société en commandite par actions « Société du Bec Liais », cette dernière constituée le 12 juin 1906. La transformation a été décidée par l'assemblée extraordinaire de la *Société du Bec Liais*, tenue le 16 juillet 1908.

Objet : La fabrication, la vente et l'exploitation de toutes piles électriques, sèches ou autres destinées aux services de téléphonie, télégraphie privées ou publiques, allumages des moteurs, sonnerie, horlogerie électriques, allumage à distance et éclairage. L'exploitation de becs à incandescence par le gaz de houille et autres, l'alcool, le pétrole et autres produits volatils brûlant à flamme renversée, en France et dans les colonies et pays de protectorat français, en Suisse et en Espagne. L'exploitation de tous brevets et certificats d'addition, concernant les inventions déjà faites par M. Liais au sujet de ce bec à incandescence brûlant à flamme renversée et la vente de toute licence ou de tout brevet. L'étude de toutes améliorations et l'obtention de tous brevets qui pourraient être pris par la suite pour le perfectionnement de ladite invention. Toutes opérations commerciales, financières, industrielles ou même immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social. L'entreprise et l'installation de tous appareils. La fabrication de tous appareils d'éclairage et l'exploitation de tout mode d'éclairage.

Siège social : 14, rue d'Argenteuil, Paris.

Durée : 30 années, du 12 juin 1906.

Capital social : 500.000 francs divisé en 5.000 actions de 100 francs chacune sur lesquelles 2.000 actions de priorité représentant les 800 actions anciennes de 250 francs souscrites en numéraire et entièrement libérées, et 3.000 actions ordinaires représentant les 1.200 actions de 250 francs attribuées, en sus des 300 parts de fondateur, à M. Liais, en rémunération de ses apports.

(Primitivement le capital était divisé en 2.000 actions de 250 francs, il est représenté aujourd'hui par 5.000 actions de 100 francs, dont 2.000 de priorité et 3.000 ordinaires).

Conseil d'administration : 3 à 5 membres nommés pour 6 ans et propriétaires chacun d'au moins 50 actions.

Année sociale : close fin mai.

Assemblée générale : avant fin novembre ; 1 voix par 5 actions, maximum 100 voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 6 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil et, facultativement, 5 % au maximum pour le personnel. Sur le solde : 70 % aux actions et 30 % aux parts bénéficiaires. Sur les 70 % attribués aux actions, il pourra être prélevé telles sommes à déterminer pour toutes réserves spéciales.

Les actions de priorité donnent droit par préférence aux actions ordinaires au prélèvement annuel d'un premier dividende jusqu'à concurrence de 6 %.

Service financier : au siège social.

Administrateurs : MM. H. de Courcel, Richard Lesay, L. Liais, V. Schacher.

Les actions de priorité de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 octobre 1908.

1908 plus haut 125 » plus bas 110 »

BILAN AU 1er AOUT 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Mobilier et installation	20.883	95	Capital	500.000	»
Matériel et outillage	5.374	55	Amortissements, réserves . . .	2.443	95
Frais de premier établissement	21.102	45	Créditeurs divers.	42.391	»
Dessins, études, modèles . . .	1.000	25	A reporter	322	52
Fonds de commerce.	359.197	60			
Loyers d'avance.	2.552	40			
Dépôts divers et immobilisations	14.032	30			
Marchandises à l'inventaire. .	91.696	35			
Débiteurs divers	29.317	62			
	545.157	47		545.157	47

Société Française des Manchons Farkas

Société anonyme française, définitivement constituée le 4 novembre 1907.

Objet : L'acquisition du docteur Thibold des procédés de fabrication d'un manchon à incandescence dénommé « Manchon Farkas » et des marques de fabrique, procédés, dérivés ou accessoires se rattachant à cette fabrication. La fabrication et la vente desdits manchons, et toutes opérations annexes, connexes ou accessoires se rattachant à l'objet principal.

Siège social : à Paris, 27, rue Desrenaudes.

Durée : 30 ans, du 4 novembre 1907.

Capital social : 850.000 francs, divisé en 8.500 actions de 100 fr. chacune, toutes souscrites contre espèces et entièrement libérées. MM. Farkas et Thibold ont cédé à la Société, leur usine de fabrication de manchons à incandescence, ensemble : matériel, clientèle, bénéfice des contrats de vente en cours, et tout ce qui constituait l'actif de l'ancienne Société Farkas et Thibold, moyennant la somme de 550.000 francs payée comptant par la Société.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires d'au moins 50 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 10 actions, maximum 20 voix. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % d'intérêt au capital. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actions. Sur la proposition du Conseil, l'assemblée pourra décider l'affectation totale ou partielle de ces derniers 90 % à l'amortissement du capital.

Service financier : Banque de l'Industrie Française, 92, rue de Richelieu, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Farkas, N. Kieffer, S. Thibold.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 janvier 1908.

1908	plus haut	150	plus bas	40

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Frais de premier établissement	682.500 »	Capital	850.000 »
Matériel et agencement	96.604 25	Créditeurs divers	19.863 01
Frais de constitution	31.544 35	Profits et pertes	68.343 11
Impôts sur actions	2.453 78		
Loyer d'avance	2.000 »		
Avance au gaz	332 50		
Banquiers, compte coupons à payer	1.711 36		
Coupons n° 1 payés	26.288 64		
Marchandises en magasin	95 471 16		
Débiteurs divers	49 139 35		
Caisse	1.435 75		
Banquiers, compte courant	18.724 98		
	938.206 12		938.206 12

Société française des Manchons « Hella »

Société anonyme française définitivement constituée le 29 mars 1906, modifiée les 3 août, 18 et 30 septembre 1907.

Objet : La fabrication, l'installation et le commerce de tous appareils d'éclairage, de chauffage, de traction et de force motrice, ainsi que tous leurs accessoires ; la fabrication et la vente de manchons à incandescence, notamment des manchons « Hella » ; la prise ou l'acquisition de tous brevets, licences et procédés pour leur exploitation, leur cession ou leur apport, etc.

Siège social : 53, rue de Châteaudun, Paris.

Durée : 50 ans, à dater du 29 mars 1906.

Capital social : à l'origine, 800.000 francs, divisé en 8.000 actions de 100 francs, sur lesquelles 3.000, entièrement libérées, ont été remises, en sus des 800 parts bénéficiaires créées à cet effet et de 125.000 francs espèces, à MM. Wasmuth et Lecacheux, en rémunération de leurs apports.

Par décision des Assemblées extraordinaires des 3 août, 18 et 30 septembre 1907, le capital a été porté à 4.500.000 francs par la création de 37.000 actions nouvelles de 100 francs, sur lesquelles 9.000, entièrement libérées, ont été remises en représentation d'apports et 28.000 émises contre espèces.

Conseil d'administration : trois membres au moins et sept au plus, propriétaires de 60 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 mai.

Assemblée générale : avant fin novembre, une voix par 30 actions. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions ; 10 % au Conseil. Sur l'excédent, 75 % aux actions et 25 % aux parts.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Boogaerts. M. Boullanger, L. Lecacheux.

NOTA. — L'Assemblée générale extraordinaire du 21 décembre 1908 a voté la dissolution anticipée de la Société et nommé M. Alexandre Gaut, liquidateur.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 avril 1906.

1906	plus haut,	185 »	plus bas,	130 »
1907	—	285 »	—	85 »
1908	—	541 »	—	20 »

BILAN AU 31 MAI 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Débiteurs divers	652.123 80	Réserve légale	3.128 80
Abonnement	192.259 76	Réserve supplémentaire	13.152 02
Espèces en caisse	21.476 10	Créditeurs divers	311.506 33
Banquiers	351.282 15	Bénéfices	87.905 92
Effets en portefeuille	12.787 80	Capital	4.500.000 »
Marchandises en magasin	394.293 24		
Fonds de commerce, matériel, mobilier et installation	983.729 98		
Apports anciens	425.000 »		
Apports nouveaux	2.075.000 »		
	4.915.693 07		4.915.693 07

Compagnie centrale d'Éclairage et de Force par l'Électricité

(ÉLECTRICITÉ DE LIMOGES)

Société anonyme française définitivement constituée le 22 octobre 1896.

Objet : L'exploitation de la concession relative à la distribution de l'énergie électrique pour l'éclairage de la ville de Limoges ; le transport de la force hydraulique pour actionner l'outillage des usines, des tramways, etc ; l'obtention par l'Etat, les départements, les communes ou les particuliers de toutes concessions ou marchés pour l'application et l'exploitation de l'industrie électrique ; toutes participations et généralement toutes opérations industrielles ou commerciales, mobilières ou immobilières qui, directement ou indirectement, intéressent l'objet social.

Siège social : à Paris, 22, rue Rossini.

Capital social : à l'origine 1.500.000 francs, divisé en 3.000 actions de 500 francs chacune. Les 2.000 actions numéros 1 à 2.000 sont dites actions privilégiées (actions de 1re classe, série rose) et ont été souscrites en espèces. Les 1.000 actions numéros 2.001 à 3.000 sont dites actions ordinaires (actions de 2e classe, série verte). Ces dernières ont été attribuées à MM. Laroudio et Rougerie et à à la Compagnie départementale des eaux en rémunération de leurs apports. Suivant décisions des Assemblées générales des 14 mai et 4 juin 1901 et par suite de la fusion de la Compagnie avec la Société des Forces motrices et usines électriques de la Vézère, le capital a été porté à 2.850.000 divisé en 28.500 actions de cent francs dont : 23.500 de priorité ou privilégiées (série rose) et 5.000 ordinaires (série verte).

Les actions de 500 francs anciennes ont en conséquence été échangées à raison de 5 pour une contre des actions de 100 francs.

Conseil d'administration : quatre à sept membres, propriétaires de 10 actions chacun, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juillet ; une voix par dix actions sans limite maximum. Pourront seuls faire partie de l'Assemblée, les actionnaires propriétaires de leurs titres depuis vingt jours au moins et qui les auront déposés dans le délai imparti par l'avis de convocation.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; une somme nécessaire pour servir un intérêt de 6 % aux actions privilégiées et aux actions ordinaires ; somme nécessaire pour l'amortissement du capital social avant l'expiration de la durée de la Société. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration et 90 % à distribuer entre toutes les actions amorties ou non.

Service des coupons : Crédit Mobilier Français, 3, rue Saint-Georges, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. de Lapisse, Breton, Duchemin, Jolly, Levêque, de Thézillat.

Les actions privilégiées de cette Société sont seules inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 février 1899.

Années	Cours plus haut	Cours plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
	ACTIONS DE 500 FRANCS			
1901	345	250	50.000	»
1902	500	310	89.000	»
	ACTIONS DE 100 FRANCS			
1903	101	93	209.000	5
1904	121	90	295.000	3
1905	155	118	284.000	6
1906	150	136	300.000	6
1907	139	123	351.000	6
1908	129	116	385.000	6

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Apports suivant Statuts. . .	500.000 »	Capital.	2.850.000 »
Premier Établissement	7.118.304 27	Obligations 4 0/0.	1.450.500 »
Compteurs	87.186 60	— 3 0/0.	3.883.500 »
Mobilier.	8.462 65	Réserves	515.412 40
Marchandises en Magasin. . .	83.771 35	Créditeurs divers.	666.860 23
Débiteurs divers	235.685 60	Comptes d'ordre	25.421 60
Caisses et Banques	180 872 »	Profits et Pertes :	
Primes de Remboursement sur Obligations.	1.681.819 »	Bénéfices reportés. 134.133 75	
Impôts sur Titres.	14.421 30	— de l'exercice 1908. . . . 334.694 79	518.828 54
	9.910.522 77		9.910.522 77

Compagnie Centrale d'Electricité

(ANCIENNEMENT COMPAGNIE CENTRALE D'ÉLECTRICITÉ DE MOSCOU)

Société anonyme belge, constituée le 15 février 1896, modifiée le 16 mars 1899, modifiée le 11 juin 1906.

Objet : l'exercice industriel et commercial, dans les pays placés sous l'administration du gouvernement russe seulement, de toutes les branches de l'électrotechnique, spécialement l'obtention, l'exploitation, l'acquisition et la cession de tous brevets, l'établissement, l'achèvement et l'exploitation d'installations électriques, la fabrication, la vente et le commerce des machines, appareils, instruments et produits nécessaires.

Siège social : 23, quai de l'Industrie, à Liège (Belgique); siège administratif : 4, cité d'Antin, à Paris; siège central en Russie : 15, Liteiny, à Saint-Pétersbourg ; usines : Kamer Kollejsky Val, à Moscou.

Durée : expirant en 1934.

Capital social : à l'origine 10 millions de francs; divisé en 20.000 actions de 500 francs. Par décision de l'Assemblée générale du 11 juin 1906, ces actions ont été transformées en actions ordinaires sans désignation de valeur, puis le capital a été porté à 8.700.000 fr., par la création de 17.400 actions nouvelles privilégiées de 500 francs.

ADMINISTRATEURS

MM. Dejardin-Verkinder, Léon Weil, J. Lamaizière, J. de Sessevalle, H. E. Boyer, A. Spitzer, C. Voillaume.

OBLIGATIONS

Création de 16.000 obligations de 500 francs 5 %, intérêts payables par semestre les 1er février et 1er août.

Amortissement : au pair en 30 ans à partir du 1er août 1903, par tirages semestriels, à opérer les 1er août et 1er février.

La Compagnie s'est réservé le droit de rembourser par anticipation, tout ou partie des obligations à partir de 1907.

Service financier : Société Générale, Paris.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 mai 1903.

1903	plus haut,	474	plus bas,	460
1904	—	464	—	442
1905	—	443	—	425
1906	—	430	—	415
1907	—	480	—	405
1908	—	460	—	400

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908/13 JANVIER 1909

ACTIF	Francs	PASSIF	Francs
Frais de premier établissement	800.000 »	Capital social :	
Prime de remboursement des obligations	308.750 »	17.400 actions privilégiées	8.700.000 »
Terrains, bâtiments, installations, machines, outillage	5.748.728 25	20.000 actions ordinaires	Mémoire
Mobilier	83.701 75	Capital-obligations	5.622.500
Marchandises	1.332.462 66	Obligations amorties	734.000 »
Caisses et banques	55.182 26	Réserve légale	37.901 17
Effets à recevoir	2.273.506 72	Créditeurs	4.515.662 07
Valeurs	6.449.246 37	Effets à payer	200.874 07
Valeurs remises en cautionnements	21.059 70	Réserve pour amortissements	52.494 05
Cautionnements des stations	146.666 66	Profits et pertes	56.121 76
Débiteurs	1.872.025 70		
Profits et Pertes	828.223 05		
	19.919 553 12		19.919.553 12

Compagnie Electrique de la Loire

Société anonyme française, définitivement constituée le 14 janvier 1893.

Objet : l'exploitation des chutes hydrauliques du canal du Forez, du fleuve « la Loire » et de ses affluents, et de tous autres fleuves et cours d'eau, quels que soient leurs sources et leur parcours en France ; l'exploitation des machines à vapeur dont la puissance pourrait venir en aide à ces forces naturelles ; la production et la distribution de l'énergie électrique ; et généralement toutes opérations se rattachant aux industries hydrauliques et électriques.

Siège social : 14, rue du Treuil, à Saint-Etienne. Bureaux à Paris, 69, rue de Miromesnil.

Durée : 99 ans, du 14 janvier 1893.

Capital social : fixé primitivement à 600.000 francs, et divisé en 1.200 actions de 500 francs chacune, souscrites en espèces et entièrement libérées, le capital a été porté ensuite à 1.000.000 de francs, puis à 3 millions et, enfin, par décision de l'assemblée extraordinaire du 6 mai 1907, à 3.750.000 francs.

Cette dernière Assemblée générale ayant décidé de dédoubler les actions de 500 francs en actions de 250 francs, et l'Assemblée générale extraordinaire du 27 octobre 1908 ayant autorisé le Conseil à émettre en une ou plusieurs fois 5.000 actions nouvelles de 250 fr., le capital social se trouve être actuellement de 5.000.000 francs, divisé en 20.000 actions de 250 francs chacune.

Conseil d'administration : 5 à 15 membres, propriétaires chacun d'au moins 85 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; 1 voix par 5 actions, maximum 400. Dépôt des titres 15 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 4 % d'intérêt non cumulatif aux actions. Sur le surplus, 20 % au Conseil d'administration. Le reliquat est affecté, soit à des amortissements supplémentaires des divers éléments de l'actif social, soit à la constitution de réserves spéciales, soit, éventuellement et sur la proposition du Conseil d'administration, à la répartition d'un dividende supplémentaire aux actions, ou sera reporté au compte de profits et pertes de l'exercice suivant.

Service financier : à Paris, Banque Privée ; MM. Odier, Sautter et Cie ; Ed. Berthoud et Cie. A Lyon : Banque Privée ; Société Lyonnaise de Dépôts, de Comptes courants et de Crédit industriel. A Saint-Etienne : Banque Privée ; Crédit Lyonnais, MM. Ramel, Bréchignac et Cie.

ADMINISTRATEURS

MM. Ph. Fougerolle, Dubois, Mondon, Loucheur, Binachon, J. Fougerolle, Giros, Mangini, Prieur, Sautter, Tissot, J. L. Courvoisier, A. Galicier.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 octobre 1907.

Exercices	cours plus haut	cours plus bas	Bénéfices	Dividendes
1903	»	»	413.000	15 »
1904	»	»	353.000	15 »
1905	»	»	436.000	17.50
1906	»	»	528.000	25 »
1907 (1)	454	426	488.000	22.50
1908	455	416	455.000	22.50

(1) Actions de 250 francs.

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Usines, canalisation, immeuble, installations, premier établissement, études, mobilier, outillage, chevaux, voitures, appareils en location. . . .	11.782.262	85	Capital.	3.750.000	»
			Obligations.	6.263.500	»
			Réserves	128.247	40
			Prime d'émission des actions.	29.174	05
Caisse, banques, portefeuille, effets.	999.648	45	Amortissements.	1.177.983	70
Débiteurs divers	404.827	»	Coupons à payer	13.980	»
Magasin	637.390	15	Créanciers divers.	1.979.613	45
			Report de l'Exercice précédent.	26.539	15
			Profits et pertes	455.090	70
	13.824.128	45		13.824.128	45

Est-Lumière

COMPAGNIE D'ÉLECTRICITÉ DE L'EST-PARISIEN

Société anonyme française constituée le 9 février 1900.

Objet : L'exploitation des applications de l'énergie électrique sous toutes ses formes, en France et à l'étranger, notamment à Paris et dans sa banlieue.

L'obtention, l'exploitation, l'achat et la vente de toutes concessions relatives à toutes applications de l'énergie électrique ; l'installation, l'achat et l'exploitation d'usines productives d'énergie électrique, la distribution à distance, la vente et la location du courant électrique pour l'éclairage et la force motrice et toutes autres applications de l'électricité ; la participation, sous toutes formes quelconques, à toutes entreprises de même nature que celle de la Société ; et généralement toutes opérations commerciales et industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant être nécessaires ou utiles à la réalisation des affaires de la Société.

Siège social : quai de Seine, à Alfortville (Seine).

Durée : 50 ans, du 9 février 1900.

Capital social : à l'origine deux millions de francs, porté ensuite à quatre millions de francs, puis à 6 millions de francs, divisé en 60.000 actions de 100 francs.

ADMINISTRATEURS

MM. Genty, Berthon, Boyer, Dreyfus-Brodsky, Maxime Duval, Salles, Sarasin, Tourneux, Minvielle, A. Hirsch, Jaramec.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission à différentes dates de 16.000 obligations de 500 francs 4 1/2 %.

Intérêt annuel : payable par semestre les 1er janvier et 1er juillet, par 11,25 l'un sauf l'impôt.

Amortissement : par tirages au sort semestriels, en mai et novembre, en 25 ans de 1905 à 1930, avec faculté de remboursement anticipé, à partir de 1910.

Service des coupons : à Paris, à la Société Générale.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant depuis le 24 juin 1903.

1903	plus	haut,	485	plus bas,	461
1904	—		476	—	465
1905	—		475	—	460
1906	—		496	—	460
1907	—		475	—	445
1908	—		475	—	460

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Usine centrale	5.711.673	90	Capital-actions	6.000.000	»
Réseaux	6.610.488	13	Réserve légale	24.170	15
Feeders	2.262.813	02	Réserve générale pour amortissements	950.000	»
Frais de constitution	31.986	35	Obligations	7.340.000	»
Frais de 1er établissement	221.766	51	Dépôts de garantie des abonnés	112.655	65
Marchandises générales	275.672	61	Créditeurs divers	1.399.442	35
Cautionnements aux communes	65.250	»	Coupons à payer	169.680	38
Titres et Portefeuille	115.000	»	Obligations sorties à rembourser	125.950	»
Caisses et Banques	90.025	46	Profits et pertes	733.570	41
Débiteurs divers	354.446	21			
Frais d'émission	749.355	75			
Primes de remboursement	367.000	»			
	16.855.477	94		16.855.477	94

Etablissement thermal de Bagnoles-de-l'Orne

Société anonyme française, définitivement constituée le 14 avril 1896.

Objet : L'exploitation de l'établissement thermal de Bagnoles de l'Orne, du Casino, de l'hôtel et des sources se trouvant dans les propriétés apportées à la Société; l'exploitation de toutes autres industries et commerces se rattachant à l'objet principal. Ces opérations pourront être faites soit par la Société seule, soit par voie d'association avec des tiers, en général par tous les moyens ou voies utiles.

Siège social : rue Tronchet, 6, Paris.

Durée: 50 ans, du 14 avril 1896.

Capital social : 1.500.000 francs, divisé en 15.000 actions de 100 francs chacune, entièrement libérées, sur lesquelles 6.000 ont été attribuées aux apporteurs.

Conseil d'administration : trois à sept membres, nommés pour six ans, propriétaires de 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 10 actions Depôt des actions douze jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve légale; 5 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus: 15 % au conseil; 85 % aux actions.

Service financier : au siège social

ADMINISTRATEURS

MM. Georges Hartog, Alp. Hartog, M. Allard du Chollet, E. Guérin, P. Moulin, J. Ehrard.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 7 avril 1904.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1904	126 50	108	135.000	6
1905	125 »	105	140.000	6
1906	122 »	99	154.000	6
1907	112 »	100	194.000	6
1908	112 »	95	154.000	5

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immeubles	1.396.852 69	Capital	1.500.000 »
Fonds de commerce	550.000 »	Compte obligations	1.970.000 »
Frais de premier établissement	mémoire	Coupon obligations et actions	36.202 45
Caisse Paris	1.950 70	Réserve légale	44.812 31
Caisse Bagnoles	860 70	Créditeurs divers	25.432 »
Crédit Lyonnais	698 »	Profits et pertes	160.245 47
Agent de change	165.068 05		
Mobilier et Matériel	460.539 79		
Loyer d'avance	2.500 »		
Prime de remboursement sur obligations	98.500 »		
Compte émission de 2.400 obligations de 500 francs	237.000 »		
Prime de souscription sur obligations 2e émission	30.000 »		
Marchandises en magasin	13.839 95		
Constructions nouvelles	41.800 65		
Divers débiteurs	737.081 70		
	3.736.692 23		3.736.692 23

Société générale des Eaux de Barcelone

Société anonyme française constituée en 1882 au capital de 15 millions de francs.

Siège social : à Paris, 73, boulevard Haussmann.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, en octobre 1896, de 6.250 obligations de 500 francs 4 %.

Intérêt annuel : 20 francs, payable par coupons semestriels, le 1er janvier et le 1er juillet.

Amortissement : au pair de 500 francs, au plus tard en 50 ans ; tirages annuels ayant lieu dans le semestre qui précède la date du remboursement des titres sortis, payables le 1er juillet de chaque année.

La Société s'est réservé de rembourser au pair par anticipation, à partir du 1er juillet 1906, tout ou partie des obligations restant en circulation.

Service des coupons : à Paris, au Crédit Lyonnais.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 octobre 1896.

1901	plus haut,	462	plus bas,	439
1902	—	465	—	440
1903	—	460	—	435
1904	—	446	—	425
1905	—	462	—	425
1906	—	465	—	441
1907		452	—	425
1908	—	450	—	415

NOTA. — Cette Société ne publie pas ses bilans.

Compagnie des Eaux minérales de la Bourboule

Société anonyme française, constituée le 19 décembre 1875, modifiée par assemblées générales des 27 mai 1876 et 24 mai 1879.

Objet : l'exploitation des eaux minérales de la Bourboule (Puy-de-Dôme) ; la construction d'un établissement thermal ; toutes opérations pouvant développer la station balnéaire de la Bourboule.

Siège social : 4, boulevard des Italiens, à Paris.

Durée : jusqu'au 1er janvier 1936, date de l'expiration de la concession.

Capital social : à l'origine, 1.500.000 francs, porté par Assemblée générale du 24 mai 1879 à 1.800.000 francs divisé en 3.600 actions nominatives ou au porteur de 500 francs entièrement libérées.

Conseil d'administration : de cinq à neuf membres, propriétaires de 20 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai, une voix par dix actions ; maximum : dix voix ; dépôt huit jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : attribution au fonds d'amortissement, pour amortir le capital social pendant la durée de la concession ; 5 % du montant libéré des actions ; sur le surplus 20 % à la réserve ; 70 % aux actions et 10 % au Conseil d'administration.

Service financier : Crédit Industriel et Commercial.

ADMINISTRATEURS

MM. Monestier, Artonne, Planchard, Rabaté, C. Voillaume, M. Evaux.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Par autorisation de l'Assemblée générale du 16 mai 1896, émission de 1.000 obligations 3 % de 500 fr., au prix de 445 francs, rapportant un intérêt de 15 fr. par an, payable au moyen de deux coupons de 7 fr. 50 l'un, aux échéances des 1er octobre et 1er avril.

Amortissement : au pair de 500 francs, dans un délai expirant au plus tard en 1931.

Service des coupons : à Paris, Crédit Industriel et Commercial

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 mai 1899, et les obligations depuis le 1er février 1897.

	ACTIONS		OBLIGATIONS			
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—		—
1901	340	255 »	435	340	»	8
1902	400	327 50	420	405	58.000	8
1903	385	340 »	425	385	65.000	8
1904	340	seul cours	450	350	75.000	8
1905	370	300 »	400	335	70.000	8
1906	330	250 »	350	305	71.000	8
1907	280	105 »	405	300	41.000	»
1908	290	125 »	350	315	27.000	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Comptes de premier établissement	1.519.217 82	3.600 actions	1.800.000 »
Emission des obligations 5 0/0 et 3 0/0	20.438 65	6 573 obligations 5 0/0	3.032.150 58
Frais d'emprunt au Crédit Foncier	15.916 40	275 — 3 0/0	226.258 20
Rachat d'obligations 5 0/0	18.737 65	Emprunt hypothécaire Crédit Foncier	500.000 »
Marchandises en magasin	21.323 37	Atténuation du fonds social par l'amortissement	1.198.753 08
Comptes débiteurs	15.157 65	Ce qui réduit le passif du chef du fonds social à	1.359.655 70
Caisse, Banques et Portefeuille	53.917 12	Réserve statutaire	51.778.87
Avances diverses	1.515 05	Fonds d'amortissement	116.258 35
		Comptes créditeurs	111.708 15
		Bénéfices	27.128 64
	1.726.523 71		1.726.523 71

Société générale des Eaux de Calais

(Susini et Cie)

Société française en commandite par actions, définitivement constituée le 7 février 1855, modifiée par délibération de diverses Assemblées générales extraordinaires.

Objet : la jouissance et l'exploitation temporaire des eaux de Lawalle, sises à Lawalle, et du terrain sis au Pilotis, le tout commune de Guines, arrondissement de Boulogne (Pas-de-Calais), dans la propriété de M. de Guizelin ; les eaux devront servir à l'alimentation et aux services journaliers des habitants de la ville, port et dépendances de Calais et de Saint-Pierre-lès-Calais et lieux circonvoisins ; enfin, la distribution des eaux dans la ville, port et dépendances de Calais, Saint-Pierre-lès-Calais, Coulogne et Guines.

Siège social : à Calais ; bureau à Paris, boulevard Magenta, 113.

Durée : 99 ans, à partir du 7 février 1855.

Capital social : à l'origine, 1.750.000 francs, réduit le 4 octobre 1871 à 900.000 francs, divisé en 9.000 actions de 100 francs libérées et au porteur.

Conseil de surveillance : cinq membres.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix pour dix actions, maximum, six voix ; dépôt trois jours à l'avance au bureau de Paris.

Répartition des bénéfices : 5 % d'intérêt aux actions non amorties ; l'annuité nécessaire pour le remboursement des actions au pair, dans une période finissant en 1933 ; le surplus appartient pour 10 % au gérant et pour 9 % aux actions non amorties et aux actions de jouissance.

Directeur-gérant : M. A. Susini.

Service financier : à Paris, au Comptoir d'Escompte ; à Calais, au siège social.

CONSEIL DE SURVEILLANCE

MM. Thirion, Noizeux, Degoix, Poumailloux, Ch. Perrissin.

Les actions de capital de cette Société, sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

	COURS		ACTIONS DE JOUISSANCE			
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	315	230 »	»	»	177.000	14
1902	300	325 »	»	»	184.000	14
1903	310	270 »	»	»	190.000	14
1904	310	273 50	»	»	210.000	14
1905	315	280 »	»	»	228.000	15
1906	330	306 »	»	»	»	15
1907	340	325 »	340	200	»	17
1908	390	325 »	250	214	»	17

Nota. — Cette Société nous a refusé communication de son dernier bilan.

Société des Eaux Minérales de Chatel-Guyon

Société anonyme française, définitivement constituée en février 1893.

Objet : L'exploitation des eaux minérales, thermales ou autres, à Châtel-Guyon et aux environs, l'acquisition de tous immeubles. La recherche et l'acquisition de toutes sources, la mise en valeur des établissements et terrains de la Société, la revente ou l'échange de terrains propres à bâtir ou autres, en outre et généralement, toutes les opérations se rattachant directement ou indirectement au but principal de la Société.

Siège social : 1, rue Rossini.

Durée : jusqu'au 9 septembre 1998.

Capital social : à l'origine, 850.000 francs divisé en 1.700 actions de 500 francs, ramené à 340.000 francs le 30 mars 1901, par réduction de la valeur nominale des actions de 500 à 200 francs, puis, porté par décision de l'Assemblée extraordinaire du 29 mai 1907 à 2.040.000 francs, par la création de 10.200 actions nouvelles de 200 francs. Sur ce nombre, 6.800, libérées de 25 francs seulement, ont été remises en échange des 1.700 actions anciennes entièrement libérées. Les 3.400 autres, libérées de 50 francs, furent émises avec une prime de 200 francs.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, nommés pour six ans et propriétaires chacun de 200 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai ; une voix par 20 actions, maximum 50 voix. Dépôt des titres dans le délai fixé par le Conseil.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Le solde aux actions.

Service financier : Banque Générale Française et Cie, 9, rue Pillet-Will.

ADMINISTRATEURS

MM. Angelby, Chasles, P. de Mondésir, Charpentier.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, en vertu d'une décision de l'Assemblée générale du 22 mai 1897, de 4 132 obligations 500 francs 4 % destinés à rembourser ou à convertir les obligations 5 % alors en circulation.

Intérêt annuel : 20 francs payable par semestre, les 1er mai et 1er novembre de chaque année.

Amortissement : au pair, en 50 années, par tirages au sort annuels.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 juillet 1907 et les obligations, depuis le 2 janvier 1907.

Année	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	COURS DES OBLIGATIONS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividende
1907	410	400	445	360	248.000	20
1908	417	312	433	387	278.000	20

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immobilisé	4.445.485	79	Capital	2.040.009	»
Réalisable	1.293.150	»	Réserves et amortissement	773.560	47
Disponible	442.731	18	A long terme	4.307.000	»
Portefeuille	80.626	25	A court terme	164.297	15
Débiteurs divers	219.994	72	Profits et Pertes	278.576	47
Comptes d'ordre	1.081.436	25			
	7.563.434	09		7.563.434	09

Société nouvelle des Eaux de Martigny-les-Bains (Vosges)

Société anonyme française, définitivement constituée le 17 juillet 1905.

Objet : l'exploitation des eaux minérales de Martigny-les-Bains (Vosges), de leurs établissements, hôtels et terrains, ainsi que toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales et industrielles se rattachant, directement ou indirectement, à l'industrie hydrominérale.

Siège social : 31, rue Le Peletier.

Durée : 30 ans, du 17 juillet 1905.

Capital social : 1.250.000 francs, divisé en 12.500 actions de 100 francs, sur lesquelles 2.500 ont été remises entièrement libérées, en sus de 20.000 parts de fondateur, à M. Lobstein, en rémunération de ses apports. Par décision de l'Assemblée générale du 30 janvier 1907, le capital a été porté à 1.750.000 francs, par la création de 5.000 actions nouvelles de 100 francs, sur lesquelles 2.500 seulement ont été émises.

Le capital effectif est donc de 1.500.000 francs divisé en 15.000 actions de 100 francs.

Conseil d'administration : trois membres au moins et neuf au plus, propriétaires de 100 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 octobre.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par 10 actions, maximum la cinquième partie du nombre total des actions ou les deux cinquièmes de celles prenant part au vote. Dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 15 % à la

réserve extraordinaire, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration, 60 % aux actionnaires, 30 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Angelby, G. d'Escures, A. Lachave, P. J. Lobstein, E. Niermans, Césari, J. M. Brodin.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 21 juillet 1906.

Années	Cours	
	Plus haut	Plus bas
1907	101	99
1908	90	70

BILAN AU 31 OCTOBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Actionnaires	43.696 85	Capital	1.500.000 »
Rente 3 %	11.518 90	Compte crédit Lobstein	153.750 »
Parts Société Immobilière	12.000 »	Créditeurs divers	328.506 69
Immeubles, mobilier et matériel	1.438.997 34		
Frais d'émission et d'augmentation du capital	129.195 10		
Compte d'ordre et loyer d'avance	9.083 70		
Installation du dépôt de Paris	5.000 »		
Débiteurs	51.439 80		
Caisse Paris	3.244 05		
Caisse Martigny	3.634 77		
Existants	38.196 75		
Profits et pertes exercices précédents :			
Publicité	81.254 36		
Profits et pertes	49.391 84		
Profits et pertes : 1907-1908	4.877 03		
— publicité	105.603 23		
	1.982.256 69		1.982.256 69

Compagnie des Eaux minérales de Pougues et autres

Société anonyme, constituée le 9 avril 1879, modifiée par Assemblées générales des 24 avril 1894, 11 mars 1897, 7 mai et 10 juillet 1900.

Objet : Exploitation de l'établissement thermal de Pougues ; exploitation de toutes eaux minérales, thermales ou autres, tant en France qu'à l'Etranger.

Durée : 99 ans, du 9 avril 1879.

Siège social : 15 et 17, rue Auber, Paris.

Capital social : à l'origine, 1.300.000 francs, divisé en 2.600 actions de 500 francs; ramené à 433.000 francs en 1894, puis reporté, la même année, à 600.000 francs, par l'émission de 334 actions nouvelles, porté à 1 million en 1897 ; enfin, fixé à 1.200.000 francs, son chiffre actuel, en 1900. Il est représenté par 2.400 actions de 500 francs.

Conseil d'administration : trois membres au moins et neuf au plus, propriétaires de 20 actions, et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : une voix par 5 actions, maximum 20 voix. Dépôt des titres, huit jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 90 % aux actionnaires et 10 % au Conseil d'administration.

Service financier : à Paris, au Crédit Industriel et Commercial, 66, rue de la Victoire.

ADMINISTRATEURS

MM. Jéramec, Em. Pereire, Cloquemin fils, M. Pereire, de Montmorency-Morès, Félix Jac.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en vertu d'une délibération du Conseil d'administration en date du 12 février 1898, de 1.300 obligations de 500 fr. 4 %.

Intérêt annuel : 20 francs, payables par semestres les 1er mars et septembre.

Amortissement : en 50 ans, par tirages annuels en février, dont le premier s'est opéré le 1er février 1899, remboursement le 1er mars suivant.

La Société s'est réservé la faculté de rembourser ces obligations à toute époque, à partir de 1904.

Par la délibération précitée la Société s'est interdit de consentir hypothèque sur les immeubles sociaux avant que les obligations dont il s'agit ne soient totalement remboursées.

Les actions et les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 mars 1898.

	ACTIONS		OBLIGATIONS			
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	500	325	490	450	145.000	20
1902	458	435	458	437	177.000	20
1903	355	255	450	435	201.000	20
1904	446	200	450	430	200.000	20
1905	330	250	455	435	189.000	20
1906	350	280	450	435	214.000	20
1907	305	275	450	370	219.000	20
1908	317	275	415	370	209.000	20

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immeubles et Sources	1.918.343 78	Capital.	1.200.000 »
Mobilier et Matériel.	148.183 84	Obligations.	998.500 »
Matières premières, Economat.	186.863 80	Créditeurs divers.	141.180 46
Caisses et Banquiers	231.132 65	Réserve.	107.789 80
Effets à recevoir	42.655 90	Profits et Pertes.	209.540 83
Débiteurs divers	49.951 12		
Prime de remboursement . . .	79.880 »		
	2.657.011 09		2.657.011 09

Société des Eaux Minérales de Thonon-les-Bains

Société anonyme française, définitivement constituée le 26 décembre 1905.

Objet : L'exploitation et le commerce des eaux de Thonon-les-Bains ; la création, l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation la location de tous hôtels, cafés, restaurants, casinos et en général de tous établissements commerciaux et industriels intéressant l'objet social ; l'exploitation de toutes concessions ; la prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés ou entreprises de même nature que celles de la présente Société, ou pouvant s'y rattacher, par voie de fusion, apport, souscription, achat de titres ou droits sociaux ou de toute autre manière. Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement aux objets ci-dessus spécifiés.

Siège social : 281, rue Saint-Honoré, Paris.

Durée : 75 ans à dater du 26 décembre 1905.

Capital social : 2.500.000 francs, divisé en 25.000 actions de 100 francs chacune, dont 10.000 actions ordinaires, entièrement libérées, attribuées à la Société des Eaux Minérales de Thonon-les-Bains, en liquidation, et 15.000 actions de priorité, souscrites en espèces.

Conseil d'administration : six membres au moins et douze au plus, nommés pour 6 ans, propriétaires de 100 actions ordinaires ou de priorité.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, composée de tous les actionnaires possédant depuis trois mois au moins soit 10 actions de priorité, soit 20 actions ordinaires déposées 5 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions de priorité, 5 % du montant libéré des actions ordinaires, 10 % de l'excédent au Conseil d'administration.

Le surplus, après prélèvement de la portion des bénéfices que l'Assemblée générale, sur la proposition du Conseil d'administration jugera utile d'affecter à des amortissements, soit par voie de rachats d'actions, soit autrement, ou à des réserves supplémentaires, sera réparti indistinctement entre toutes les actions.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Cornélis de Witt, Brunel, P. de Navacelle, Dior, A. Hache, Monneron, G. Noblemaire, Sabatier, A. Girodon, Gilbert-Boucher.

Les actions de priorité de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 mai 1906.

1906	plus haut	118	plus bas	115
1907	—	95	—	40
1908	—	60	—	23

NOTA. — Cette Société refuse communication de son dernier bilan et de tous renseignements la concernant.

Société Générale de Forces Motrices et d'Éclairage de la Ville de Grenoble

(ANCIENNE SOCIÉTÉ ÉLECTRO-CHIMIQUE DE LA ROMANCHE)

Société anonyme française définitivement constituée sous le nom de *Société Electro-Chimique de la Romanche*, le 19 juin 1899 et modifiée les 23 juin, 11 septembre 1905, 30 avril 1906, 4 janvier et 1er mai 1907.

Objet : la création d'un canal industriel dérivé de la Romanche entre le pont de l'Aveynat et le pont neuf de Livet ; l'exploitation industrielle et commerciale de tous procédés chimiques et électrochimiques, la fabrication de tous produits ou appareils, la création de toutes usines et installations, leur vente ou location, etc., etc.

NOTA. — Les Assemblées extraordinaires du 4 janvier et 1er mai 1907 ont autorisé la vente de l'usine de Livet moyennant 2.500.000 fr. et le changement de dénomination sociale.

Siège social : 34 *bis*, boulevard Gambetta, Grenoble.

Durée : 60 ans, du 19 juin 1899.

Capital social : à l'origine 2.750.000 francs, divisé en 5.500 actions de 500 francs chacune ; ramené par décisions d'Assemblées générales des 23 juin et 11 septembre 1905 à 1.375.000 francs, par l'échange de deux actions anciennes contre une nouvelle, puis porté à 3.475.000 fr., son chiffre actuel, par la création de 4.200 actions de priorité. Il est donc actuellement représenté par 2.750 actions ordinaires et 4.200 actions de priorité, toutes de 500 francs.

Conseil d'administration : cinq à sept membres nommés pour six ans, propriétaires de 25 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril ; une voix par 10 actions, maximum cinquante voix. Dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 6 % du montant libéré des actions de priorité, 5 % du montant libéré des actions ordinaires. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actionnaires qui pourront être affectés en tout ou partie, selon décision de l'Assemblée générale, à un fonds de réserve de prévoyance.

Service financier : à Lyon, à la Banque Privée, chez MM. Jacquier, Falcouz et Cie, et chez MM. Cottet et Cie.

ADMINISTRATEURS

MM. Aug. Robin, L. Pradel, F. Jacquier, A. Bouchayer, L. Finaz, A. Giros, Ch. Lépine, L. Loucheur, P. Simon, F. Vial.

Les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 octobre 1899.

Années	COURS		Bénéfices nets.	DIVIDENDES	
	Plus haut	Plus bas		Actions de priorité.	Actions ordinaires.
1901	300	155	»	»	»
1902	310	180	»	»	»
1903	370	275	»	»	»
1904	339	273	»	»	»
1905	279	112 50	36.000	6 %	»
1906	139	121 50	112.000	6 %	»
1907	pas de cours		138.000	6 %	»
1908	pas de cours		151.000	6 %	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Entreprise d'éclairage de la ville de Grenoble	696.421 19	Capital :	
Caisse, Banque	157.169 71	Actions de priorité	2.100.000 »
Ville de Grenoble	2.230.414 85	Actions ordinaires	1.375.000 »
Terrains et chutes	284.993 »	Obligations	3.125.500 »
Immeubles industriels	217.173 55	Créanciers divers	1.252.304 88
Installations hydrauliques	1.905.322 09	Obligations à rembourser	35.500 »
Usine de Pont-Haut	357.228 17	Coupons à payer	81.387 70
Lignes de transport d'énergie	276.945 26	Provision	55.268 85
Mobilier, petit matériel, outillage	7.108 46	Réserve pour amortissement du matériel	16.232 32
Abonnés et débiteurs divers	289.808 86	Réserve légale	19.974 65
Frais de transformation et de premier établissement	1.620.221 08	Profits et Pertes	151.290 92
Primes de remboursement des obligations	156.275 »		
Impôts sur Actions	7.378 »		
	8.206.459 32		8.206.459 32

Société des Forces Motrices de la Haute-Durance

Société anonyme française, définitivement constituée le 19 février 1907.

Objet : L'établissement et l'aménagement d'une chute d'eau, au moyen de la dérivation des eaux de la Durance, sur les territoires des communes de la Saulce, Lardier, Vitrolles, Monétier et Ventavon, arrondissement de Gap (Hautes-Alpes) ; la construction, l'installation et l'exploitation d'une usine destinée à utiliser la force motrice produite par la chute d'eau, ainsi créée ; la location, la vente et la distribution à distance de cette force motrice ; toutes opérations se rattachant aux industries hydrauliques et électriques.

Et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières et immobilères, pouvant être nécessaires ou utiles à la réalisation des affaires de la Société.

Siège social : à Paris, 92, rue de la Victoire.

Durée : 60 ans, du 19 février 1906.

Capital social : 5.500.000 francs divisé en 22.000 actions de 250 fr. chacune, sur lesquelles 4.000 furent attribuées aux apporteurs.

Il a été créé, en outre, 4.500 parts de fondateur, dont 1.750 ont été attribuées aux fondateurs et les 2.750 autres réparties entre l'attributaire et les souscripteurs des 22.000 actions du capital social.

Conseil d'administration : 6 à 15 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, 1 voix par 10 actions. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % aux actions de leur montant libéré ; 10 % du surplus au Conseil. Sur l'excédent, 75 % aux actions et 25 % aux parts. Sur les 75 % afférents aux actions il pourra être prélevé telles sommes à déterminer pour réserves extraordinaires ou spéciales.

ADMINISTRATEURS

MM. Cl. Aubert, M. Bouilloux-Lafont, P. Fougerolle, C. Rebuffel, Loucheur, Molfard, Palaz, Pavie, Pellevoizin.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emprunt de 6.000.000 de francs représenté par 12.000 obligations 5 %, de 500 francs chacune, créées par décision du Conseil d'administration de la Société, en date du 15 juin 1907, émises à 490 fr., et faisant partie des 24.000 obligations dont l'émission a été autorisée par l'Assemblée générale extraordinaire du 15 juin 1907.

Intérêt annuel : 25 francs payable, sous déduction des impôts, par coupons semestriels de 12 fr. 50 les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

Remboursement : Au pair, dans un délai maximum de 50 années, à compter du 1er janvier 1914, par tirages au sort annuels en

décembre. Les remboursements s'effectuent le 1er janvier suivant ; le premier tirage doit avoir lieu en décembre 1913.

La Société ne pourra, jusqu'au 1er janvier 1915, opérer ni la conversion ni le remboursement anticipé des obligations non amorties, mais à partir de cette date, elle se réserve le droit de rembourser par anticipation les obligations, soit par voie de tirage au sort, au pair, soit par rachat en bourse.

Service financier : Paris : Banque Privée Lyon-Marseille ; Banque Suisse et Française ; Banque Transatlantique ; Société Marseilaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts ; à Gap, à la Banque Goudet et Chabrand.

1908 plus haut, 496 » plus bas, 455 »

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 janvier 1908.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Actionnaires	6.250 »	Capital	5.500.000 »
Apports	1.000.000 »	Obligations 5 %	12.000.000 »
Terrains et Immeubles	1.122.865 65	Effets à payer	1.898.757 50
Travaux d'installation de la chute de Vantavon	10.711.869 81	Créditeurs divers	2.897.549 93
Dépenses de 1er établissement	139.000 70	Coupons restant à payer	143.319 17
Portefeuille	2.431.250 »		
Mobilier, Agencement et Outillage	53.317 60		
Espèces en caisse ou en banques	310.628 95		
Débiteurs divers	93.313 95		
Cautionnements	35 »		
Impôt sur le revenu	10.980 94		
Obligations encore à la souche	6.022.000 »		
Frais d'émission et prime de remboursement d'obligations	628.114 »		
	22.529.626 60		22.529.626 60

Société des Forces motrices de la Vis

Société anonyme française, définitivement constituée le 25 janvier 1906.

Objet : L'établissement et l'aménagement d'une chute d'eau, au moyen de la dérivation des eaux de la Vis, sur les territoires des communes de Saint-Maurice (Hérault) et Rogues (Gard) ; la construction, l'installation et l'exploitation d'une usine destinée à utiliser la force motrice produite par la chute d'eau ainsi créée ; la location, la vente et la distribution à distance de cette force motrice ; toutes opérations se rattachant aux industries hydrauliques et électriques. Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières et immobilières pouvant être nécessaires ou utiles à la réalisation des affaires de la Société.

Siège social : 8, rue Pillet-Will, Paris.

Durée : jusqu'au 31 décembre 1965.

Capital social : à l'origine 1.250.000 francs, divisé en 2.600 actions de priorité et 2.400 actions ordinaires, toutes de 250 francs chacune, sur lesquelles 400 actions de priorité et les 2.400 actions ordinaires ont été remises, en outre d'une somme en espèces de 50.000 francs, à MM. Bernheim et Falgairolle et Prat en rémunération de leurs apports. Par décision de l'Assemblée extraordinaire du 10 février 1908, le capital a été porté à 2.250.000 francs, son chiffre actuel, par l'émission de 4.000 actions de priorité. Il est représenté par 6.600 actions de priorité et 2.400 actions ordinaires, toutes de 250 fr.

Conseil d'administration : de 6 à 12 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires de 40 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 10 actions. Dépôt des titres 5 jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 6 % du montant des actions de priorité, puis 5 % du montant des actions ordinaires ; sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration. Le solde, sauf prélèvement pour réserves, est réparti aux actions de priorité et aux actions ordinaires sans distinction.

Administrateurs : MM. L. Ravier, A. Giros, L. Loucheur, C. Beylier, A. Bouchayer, A. Brun, E. Falgairolle.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

L'Assemblée extraordinaire du 10 février 1908 a autorisé l'émission de 7.000 obligations de 500 francs, sur lesquelles 6.500 peuvent bénéficier de la garantie hypothécaire et du nantissement du bail passé par la Société avec la *Société Sud-Electrique*.

Intérêt annuel : 5 % ou 25 francs, payables, sous déduction des impôts, les 1er mai et 1er novembre.

Amortissement : au pair, en 49 années, à partir de 1911, soit par voie de tirage au sort annuel, soit par rachat en Bourse. La Société s'est réservé le droit de remboursement anticipé à partir de 1915.

Garanties : La Société a émis 1.000 obligations hypothécaires garanties par hypothèques sur les immeubles sociaux et ayant droit au nantissement du bail que la Société a passé avec la *Société Sud-Electrique*, affermant à cette dernière Société toutes les installations hydrauliques et électriques concernant la chute établie sur la rivière la Vis. La Société a émis également 5.000 obligations chirographaires qui peuvent bénéficier, concurremment avec les 1.000 obligations hypothécaires et au même rang, de la garantie hypothécaire sur les immeubles sociaux, et des droits au nantissement du bail avec le Sud-Electrique, à condition que les porteurs adhèrent à la Société civile dont les statuts ont été établis dans l'acte d'émission du 30 avril 1908 et dont le siège est à Paris, 69, rue de Miromesnil. La Société a le droit d'émettre, dans des conditions identiques, 500 autres obligations.

Service financier : Banque Transatlantique, 10, rue de Mogador, Paris.

Les 6.500 obligations ayant droit à la garantie hypothécaire et au nantissement, sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 septembre 1909.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Apports	750.000 »	Capital social	2.250.000 »
Terrains et immeubles	409.370 67	Obligations 5 0/0	716.500 »
Dépenses de 1er établissement	1.553.511 17	Créditeurs divers et fournisseurs	2.969.138 14
Cautionnements	75 »	Coupons d'obligations à payer	5.594 50
Débiteurs divers	63.316 10	Comptes d'ordre	1.900.000 »
Espèces en caisse et en banque	6.305 15		
Droits de transmission et impôt sur le revenu	1.031 65		
Frais de constitution	16.418 80		
Frais d'augmentation du capital	47.000 »		
Frais d'émission et prime de remboursemt des obligations	85.797 10		
Comptes d'ordre	1.900.000 »		
Profits et pertes	8.407 »		
	7.841.232 64		7.841.232 64

Gaz Franco-Belge, R. Lesage et Cie

Société belge en commandite par actions, constituée le 28 juin 1880.

Objet : L'exploitation de l'éclairage par le gaz des villes suivantes :

En Belgique : Nivelles, Montigny-sur-Sambre, Luttre-Pont-à-Celles, Spa.

En France : Dinan (Côtes-du-Nord), Laigle (Orne), Le Vésinet (Seine-et-Oise), Joinville (Haute-Marne), Saint-Mihiel (Meuse), Pougues-les-Eaux (Nièvre), Marmande (Lot-et-Garonne), Casteljaloux (Lot-et-Garonne), Isles-sur-Sorgues (Vaucluse), Cavaillon (Vaucluse), Montdidier (Somme), Etretat (Seine-Inférieure), Harfleur (Seine-Inférieure), Montivilliers (Seine-Inférieure), Lillebonne (Seine-Inférieure), Caudebec (Seine-Inférieure), Juvisy-sur-Orge (Seine-et-Oise), Arles (Bouches-du-Rhône), Douarnenez (Finistère), Chevreuse (Seine-et-Oise).

En Espagne : Sanlucar de Barrameda.

Et toutes exploitations de concessions d'éclairage à obtenir.

Siège social : à Nivelles (Belgique). Direction générale, 113, avenue de Villiers, Paris.

Durée : expirant le 1er septembre 1956.

Capital social : à l'origine, 2.100.000 francs, porté à 2.400.000 fr. par Assemblée du 31 mai 1897, à 2.650.000 en 1898, à 3.050.000 en

1901, à 3.225.000 francs en 1902, à 3.325.000 francs en 1904 et enfin à 3.500.000 francs le 31 mai 1908 : il est représenté par 7.000 actions de 500 francs.

Conseil de surveillance : trois membres au moins et cinq au plus, nommés pour six ans.

Gérance : M. Robert Lesage a été nommé gérant pour toute la durée de la Société.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : le 31 mai, une voix par 10 actions, maximum 15 voix. Dépôt des titres dans la quinzaine précédant la réunion.

Répartition des bénéfices : 1° 5 % au fonds de réserve ; 2° la somme nécessaire à répartir un intérêt de 3 % aux actions ; 3° 11 fr. 25 % à la gérance ; 4° 3 fr. 75 % au Conseil de surveillance. Le surplus aux actions.

CONSEIL DE SURVEILLANCE

MM. G. Du Rastel, J. Sérulier, L. Raynaud.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, en 1897 et 1898, de 4.000 obligations de 500 fr. 5 %. Depuis 1901, les émissions successives d'obligations du même type, auxquelles il a été procédé, en ont porté le nombre total à 8.400.

Intérêt annuel : 25 fr. payable au moyen de coupons de 12 fr. 50 l'un, net d'impôt, échéant les 1er juin et 1er décembre.

Amortissement : au pair en 34 ans au moyen de tirages au sort annuels le 31 mai de chaque année, pour remboursement le 1er décembre suivant.

Service financier : 113, avenue de Villiers, à Paris ; coupons payés nets de tout impôt.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 novembre 1891, et les obligations depuis le 11 février 1897.

	ACTIONS		OBLIGATIONS			
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	410	375	513	492	149.000	25
1902	464	397	515	473	193.000	25
1903	440	495	518	490	225.000	25
1904	462	400	517	500	207.000	25
1905	510	425	520	438	246.000	25
1906	490	450	517	500	251.000	25
1907	472	440	517	503.50	232.000	25
1908	488	455	516	500	269.000	25

BILAN AU 31 MARS 1909

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations	7.774.229 22	Capital	3.500.000 »
Titres en portefeuille.	345.000 »	Obligations.	4.610.500 »
Espèces en caisse et en banque	285.375 48	Obligations amorties	484.000 »
Titres et espèces en dépôt pour cautionnements, fermages. .	118.337 40	Réserve statutaire, ...	173.237 70
Approvisionnements	377.359 74	Réserve pour amortissement et change	100.000 »
Mobilier et Outillage	129.596 35	Cautionnements et garantie des abonnés	164.521 24
Abonnés	120.710 47	Créditeurs divers	169.457 40
Villes et établissements municipaux	142.134 38	Profits et Pertes	269.046 06
Débiteurs divers	123.519 36		
Dividende : Acompte payé en décembre.	52.500 »		
	9.470.762 40		9.470.762 40

Compagnies réunies Gaz et Electricité

(Gaz de Lisbonne)

Société anonyme portugaise constituée le 12 juin 1891.

Objet : L'éclairage public de la ville de Lisbonne.

Siège social : à Lisbonne, 17, rua da Boa-Vista.

Capital social : 32 millions de francs représenté par 124.000 actions de 45.000 reis ou 250 fr. (au pair).

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, le 15 juillet 1896, de 24.000 obligations et le 9 décembre 1896 de 16.000 obligations, ensemble 40.000 obligations de 500 fr. 4 %.

Intérêt annuel : 20 francs payables par semestre, en mai et novembre, nets d'impôts, à raison de 10 francs l'un.

Amortissement : en 85 ans à partir du 1er mai 1897 par tirages annuels en mars pour remboursement le 1er mai suivant.

Service financier : à la Banque de Paris et des Pays-Bas et chez M. S. Propper, 5, rue Saint-Georges.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 août 1896.

1901	plus	haut,	420	plus bas,	385
1902		—	440	—	398
1903		—	450	—	420
1904		—	475	—	426
1905		—	495	—	440
1906		—	493	—	460
1907		—	484 50	—	335
1908		—	480	—	435

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	reis	PASSIF	reis
Comptes de premier établissement	8.358.219,291	Capital actions	5.580.000,000
Approvisionnements et magas.	327.078,683	Capital obligations	4.424.400,000
Valeurs appartenant à la Société	1.905.303,895	Réserve statutaire	179.028,051
Caisse et banques	63.803,742	Fonds d'amortissement	128.750,000
Effets à recevoir	512.601,137	Effets à payer et ordres de paiement	28.864,201
Valeurs en dépôts	218.429,500	Coupons et obligations à payer.	31.970,160
Municipalités et leurs établissements	1.443.750,306	Dividendes à payer	13.767,525
Consommateurs de gaz et d'électricité	126.358,855	Transactions à liquider	1.003.322,428
Débiteurs divers	472.570,172	Cautionnements et dépôts	15.909,831
Actions à échanger	3.780,000	Déposants de valeurs	218.429.500
Actions amorties par rachat	48.150,000	Créditeurs divers	796.528,081
		Réserves diverses	516.485,714
		Comptes d'ordre	102.592,557
		Actions à échanger	3.780,000
		Profits et Pertes	441.207,533
	13.480.045,581		13.480.045,581

Société du Gaz de Maubeuge et extensions

Société anonyme, constituée le 8 avril 1878, modifiée par délibération d'Assemblée générale du 28 janvier 1895.

Objet : l'éclairage et le chauffage par le gaz, de : Maubeuge, Dreux, Longpré, Coutances, Caillon, Brionne, La Flèche, Barentin; la vente des appareils, la vente des résidus.

Siège social : 62, rue Saint-Lazare, Paris.

Durée : égale à celle de la concession la plus longue que la Société pourra obtenir dans les villes ou communes qu'elle pourra être appelée à éclairer.

Capital social : 1.350.000 francs, divisé en 2.700 actions de 500 fr. libérées, sur lesquelles 2.640 furent remises en rémunération des apports. Par suite du concordat intervenu en juillet 1894, la valeur de chaque action a été réduite à 100 francs, le capital actuel n'est donc plus que de 270.000 francs, suivant décision de l'Assemblée extraordinaire du 22 décembre 1898.

Conseil d'administration : quatre membres au moins et sept au plus, nommé pour six ans.

Année sociale : close le 31 mai.

Assemblée générale : en décembre au plus tard, une voix par cinq actions, maximum : cent voix. Dépôt des titres, trois jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 90 % aux actionnaires, 10 % au Conseil d'administration ; avant cette répartition, 1 % du capital sera pré-

levé pour l'amortissement des actions par voie de tirages au sort. Les actions amorties seront remplacées par des actions de jouissance.

ADMINISTRATEURS

MM. Gaulet, Paul Dubois, Cédié.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	Bénéfices d'exploitation	Dividendes
1901	70	40	201.000	»
1902	80	45	246.000	2 »
1903	80	60	248.000	2 12
1904	92	58	293.000	2 50
1905	126	85	303.000	3 »
1906	160	115	382.000	3 50
1907	207	130	?	3 50
1908	151	110	?	4 »

NOTA : Cette Société s'est énergiquement refusé à nous donner communication du montant de ses bénéfices d'exploitation pour l'exercice 1907-1908. A titre documentaire, nous reproduisons son dernier bilan *connu*.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Par concordat après mise en liquidation judiciaire, homologué par jugement du Tribunal de commerce de la Seine du 24 juillet 1894, les anciennes obligations de la Compagnie et ses créances chirographaires ont été remplacées par 7.358 obligations nouvelles remboursables en 30 années, à 300 francs l'une.

Intérêt annuel : 15 francs, payable au moyen de coupons semestriels aux échéances des 1er mars et 1er septembre.

En outre, à concurrence d'un encaissement total de 190 francs par obligation, les obligations ont droit à la répartition de moitié des bénéfices annuels, après tous frais et charges déduits.

Service des coupons : à Paris, à la Société Générale, 54, rue de Provence.

Les obligations de cette Compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	COURS DES OBLIGATIONS Plus haut	Plus bas	Répartitions supplémentaires aux obligations
1901	310	270	»
1902	315	285	0 90
1903	330	305	1 »
1904	328	308	1 45
1905	331	317	2 15
1906	348	320	3 »
1907	350	315	»
1908	350	312	»

BILAN AU 31 MAI 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr
Immobilisations	4.034.618 89	Actions	270.000 »
Espèces en caisse et en banque	203.718 14	Obligations et bons	3.144.312 61
Valeurs diverses en portefeuille	18.532 75	Obligations sorties à rembourser	17.700 »
Débiteurs divers	93.611 66	Créditeurs divers	96.901 46
Cautionnements	1.670 »	Cautionnements créditeurs	25.139 19
Titres en dépôts	25.139 19	Intérêts dûs au 31 mai sur obligations et remboursements sur parts bénéficiaires	63.118 43
Outillage et mobilier des usines	13.486 84	Dividendes	2.379 61
Approvisionnements	97.715 39	Réserve légale	9.547 54
Avance au Trésor (impôts)	650 22	Solde revenant aux parts bénéficiaires	54 48
		Réserve pour primes	6.889 79
		Montant des amortissements (dette hypothécaire et obligations remboursées)	704.613 12
		Fonds de roulement	100.000 »
		Bénéfice de l'exercice	48.486 85
	4.489.143 08		4.489.143 08

Compagnie hellénique d'électricité, système Thomson-Houston

Société anonyme grecque, constituée le 5 septembre 1899.

Objet: Exploiter tous appareils et machines du système Thomson-Houston et tous autres appareils et machines employés dans la production et l'utilisation de force électrique sous toutes ses formes; notamment pour la traction, l'éclairage, la transmission de force, etc..., exploiter toutes entreprises de transmission de force et d'éclairage, par l'électricité ou autrement ; acquérir des concessions de tramways, chemins de fer, etc... ainsi que les exploiter. Les opérations directes de la Société, en ce qui concerne spécialement la fabrication et la vente des appareils du système Thomson-Houston, devront être limitées absolument à la Grèce.

Siège social : à Athènes. Bureau à Paris, 10, rue de Londres.

Durée : 65 années, du 5 septembre 1899.

Capital social : 10.000.000 de drachmes, divisé en 100.000 actions de 100 drachmes chacune. 5.000 de ces actions, entièrement libérées, ont été remises à la Compagnie d'électricité Thomson-Houston de la Méditerranée et à M. Nicolaïdès, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : de sept à douze membres.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; une voix par cinquante actions, sans limite maximum. Dépôt des titres cinq jours à l'avance.
Les titres au porteur existent en coupures de 1, 5 et 25 actions.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve légale; 5 % aux actions; somme nécessaire pour indemnité aux commissaires. Sur le surplus, 15 % au Conseil, et 85 % à la disposition de l'Assemblée générale, qui statuera sur la répartition qui pourra en être proposée par le Conseil.

Service financier : Crédit Mobilier Français, Paris.

Coupures : unités et coupures de 5.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Streit, Ch. Burrell, Ch. Burton, C. Londos, V. Fris, R. Lagout, Z. Matsas, C. D. Nicolaïdi, N. Calogéropoulo, E. Thurnauer, Th. Vlangalis.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, par décision de l'Assemblée extraordinaire du 18/31 décembre 1904, de 12.000 obligations de 500 francs or, 4 %.

Intérêt annuel : 20 francs, nets de tous impôts, payables à raison de 10 francs par semestre, les 15 janvier et 15 juillet de chaque année.

Amortissement : au pair, en cinquante ans, à partir de 1905.
Les tirages ont lieu annuellement le 15 décembre.
La Compagnie s'est réservé le droit de rembourser par anticipation après six mois de préavis.

Service financier : au bureau de Paris.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 novembre 1904 et à terme depuis le 8 mai 1905, et les obligations depuis le 27 février 1905.

	ACTIONS		OBLIGATIONS			
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	»	»	Dr.289.000	Dr. »
1902	»	»	»	»	250.000	4
1903	»	»	»	»	284.000	4
1904	105 50	93 50	»	»	397.000	5 50
1905	115 »	84 »	466 50	430	715.000	5 50
1906	92 »	76 50	442 »	380	676.000	5 50
1907	92 »	76 »	463 »	360	722.000	5 50
1908	100 »	80 »	415 »	370	491.000	5 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	Dr.	PASSIF	Dr.
Stations et Installations. . . .	19.761.631 41	Capital.	10.000.000 »
Réseau électrique.	1.089.843 »	Réserve statutaire	148.659 95
Travaux, Athènes, Pirée. . . .	242.360 20	Réserve de prévoyance	1.333.132 09
Portefeuille.	1.414.828 »	Réserve par amortissement d'obligations	1.657.549 82
Magasins.	1.349.953 17	Réserve extraordinaire	40.000 »
Débiteurs divers	655.688 75	Obligations en circulation . .	9.774.000 »
Cautionnements.	50.000 »	Banques	612.513 76
Installations pour compte de tiers	100.003 65	Créanciers	1.104.194 82
Comptes provisoires.	44.351 32	Fournisseurs	229.330 64
Meubles et outils	72.000 »	Caisse de secours des ouvriers.	2.869 49
Prime de remboursement des obligations.	2.149.717 78	Coupons échus sur actions . .	6.932 41
Caisse	33.111 18	Solde dividende prov. 1908 . .	39.566 »
Banques	291.538 46	Coupons à payer sur obligations.	8.454 70
		Provision pour coupons à payer	288.572 40
		Profits et pertes	491.042 88
	27.255.026 92		27.255.026 92

Hudson River Electric Power Company

Société anonyme créée suivant les lois de l'Etat de New-York et incorporée en décembre 1903.

Objet : La fabrication, la distribution et la vente de l'énergie électrique pour les besoins du commerce et de l'industrie, soit : l'éclairage, le chauffage et la force motrice dans l'Etat de New-York et les Etats adjacents, ainsi que l'achat et la vente de tous biens meubles et immeubles, droits, franchises, brevets et toutes opérations relatives à la fabrication et la distribution de l'énergie électrique. La construction et l'entretien, pour la production de l'énergie électrique, des digues à travers le fleuve de l'Hudson et autres cours d'eau dans l'Etat de New-York.

Siège social : à Albany, dans l'Etat de New-York (Etats-Unis).

Durée : 50 ans, à dater de décembre 1903.

Capital social : à l'origine, 1 million de dollars ; l'assemblée du 15 avril 1905, a autorisé le Conseil d'administration à le porter à $ 10.000.000 en 100.000 actions de 100 dollars chacune.

Assemblée générale : le premier mardi de février de chaque année, au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. E.-H. Gay, J.-S. Scully, C.-E. Smith, E.-L. Ashley, E.-J. West, C.-E. Parsons, Lindsay Hooper.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, par décision du Conseil d'administration en date du 8 janvier 1904, d'un emprunt obligataire de 5 millions de dollars.

Une décision du Conseil datée du 19 août 1907 a autorisé la vente en France et sur le continent européen de 2.500.000 dollars d'obligations, en 25.000 coupures de 100 dollars chacune.

Intérêt : 5 % or payable par coupons semestriels les 1er février et 1er août de chaque année.

Remboursement : les obligations sont remboursables au pair le 2 janvier 1944.

Garanties : ces titres sont garantis par une première hypothèque sur tous les biens de la Société, avec, en qualité de trustee (fidéicommis) la *New England Trust Company*. Le paiement du capital et des intérêts est garanti, en outre, par la *Hudson River Water Power Company*.

Service financier : Banque Franco-Américaine, 22, place Vendôme, et MM. Pichon, Durand et Cie, 19, rue Bergère.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 21 mars 1908.

1908 plus haut, 489 » plus bas, 395 »

BILAN AU 31 MAI 1907

ACTIF	dollars	PASSIF	dollars
Coût de la vie	16.701.806 75	Capital-actions (stock)	6.010.000 »
Constructions et améliorations	413.284 82	Obligations	10.839.500 »
En caisse	411.247 50	Etats de paye (traitement, appointements, salaires) non payés	15.721 27
Soldes dûs par les consommateurs de lumière et de force	347.846 35	Paye non réclamée	913 36
Effets à recevoir	80.126 72	Effets à payer	659.983 38
Avance de prime d'assurance	2.468 81	Obligations collatérales Knickerbocker	175.000 »
Stock (titres) d'autres Compagnies	13.600 »	Intérêts des coupons acquis (réalisés)	109.749 71
Autres soldes	69.298 17	Impôts acquis réalisés (non échus)	3.159 43
Matériel en mains	199.246 51	Compte spécial E.-H. Gay et Cie	125.000 »
Prêt Knickerbocker	175.000 »	Hypothèques à payer	153.365 »
		Comptes personnels	13.231 21
		Profits et pertes	169.703 17
	18.275.329 53		18.275.329 53

Compagnie Internationale des Lampes électriques Zircone-Wolfram

Société anonyme belge, constituée le 2 mai 1906, modifiée le 25 juillet 1908.

Objet : L'acquisition et la mise en valeur de brevets, inventions et procédés scientifiques ou industriels relatifs à la fabrication des lampes électriques à incandescence, à filaments métalliques ou

métallisés, à base de zircone, de wolfram ou autres métaux ou terres rares. La création d'usines pour l'expérimentation et l'exploitation des brevets, inventions et procédés susmentionnés. La cession sous toutes formes de tous brevets, inventions et procédés susmentionnés ainsi que de licences. L'achat, l'utilisation ou la vente de tous métaux et terres rares ainsi que des matières extraites desdits, des produits connexes ou sous-produits. L'achat ou la vente d'actions, obligations, parts de fondateurs, dans d'autres entreprises ayant un but similaire, connexe ou approchant. La constitution de sociétés filiales ou de syndicats, la prise de parts d'intérêts dans ceux-ci ou dans des opérations se rattachant aux objets sociaux susmentionnés. Et, en général, toutes opérations foncières, industrielles, minières, commerciales, scientifiques et financières s'y rapportant ou destinées à les faciliter. Le tout tant en Belgique qu'à l'étranger.

Siège social : 2, parvis Sainte-Gudule, Bruxelles. Siège administratif, 12, rue Pelouze, Paris.

Durée : 30 années, du 2 mai 1906.

Capital social : A l'origine, 1.000.000 de francs, divisé en 10.000 actions de 100 francs chacune sur lesquelles 9.000 ont été attribuées aux apporteurs, porté par décision de l'Assemblée extraordinaire du 25 juillet 1908 à 1.200.000 francs, son chiffre actuel, par la création de 2.000 actions nouvelles de 100 francs. Il est donc actuellement représenté par 12.000 actions de 100 francs entièrement libérées.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres nommés pour 6 ans, et propriétaires de 30 actions.

Année sociale : close le 30 avril.

Assemblée générale : le 1er samedi de juillet ; 1 voix par action, maximum, la cinquième partie du nombre total des actions émises ou les deux cinquièmes des actions pour lesquelles il est pris part au vote.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 15 % au Conseil d'administration et 85 % aux actions à titre de second dividende. Lorsque le second dividende aux actions atteindra 5 %, un tiers du surplus sera consacré à la constitution d'un fonds d'amortissement. Ce prélèvement cessera lorsque ce fonds, augmenté de la réserve légale, atteindra 1 million de francs.

Service financier : Banque Ch. Noël et Cie, 27, rue de Mogador, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Ch. Mourlon, A. Romberg, H. Petitdidier, A. Schmitz, F. Grasses, H. de Sarzec.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 29 décembre 1908.

BILAN AU 30 AVRIL 1909

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Apports	100.000 »	Capital social	1.200.000 »
Brevets nouveaux	13.345 75	Réserve légale	8.906 »
Portefeuille	1.097.502 46	Dividendes (coupons non payés)	2.251 75
Caisses et banquiers	25.548 38	Créanciers divers	14.550 05
Effets à recevoir	11.000 »	Déposants statutaires	20.000 »
Débiteurs divers	93.556.39	Profits et pertes	120.245 18
Dépots statutaires	20.000 »		
	1.365.952 98		1.365.952 98

Compagnie Générale de Lumière et Traction

Société anonyme française, définitivement constituée le 26 décembre 1900.

Objet : La construction, l'achat ou la location, l'installation et l'exploitation d'usines pour le transport de force et la distribution d'énergie électrique, et pour toute distribution d'eau et de gaz ; la construction et l'installation de lignes de tramways, lignes de chemins de fer à traction élecrique et de tous autres moyens de locomotion ; l'installation de transports de force, de distribution d'énergie électrique et de distribution d'eau et de gaz pour l'éclairage et la force motrice ; l'application et l'exploitation de l'électricité, de l'eau et du gaz pour tous les emplois agricoles, industriels ou autres; la substitution aux droits de précédents concessionnaires ou l'obtention directe de concessions d'éclairage, de disribution d'eau, de lignes de tramways, de chemins de fer ou autres moyens de transport, leur acquisition, leur installation, leur mise en marche, leur exploitation et leur cession ; la participation dans toutes affaires similaires et toutes opérations se rapportant à l'objet social.

Siège social : 48, rue Taitbout, Paris.

Durée : 50 années, du 26 décembre 1900.

Capital social : A l'origine 175.000 francs représenté par 1.750 actions de 100 francs, porté en 1901 à 195.000 francs par l'émission de 200 actions nouvelles, puis ramené en 1903 à 97.500 francs par l'échange de deux actions contre une nouvelle, ensuite porté à 200.000 francs par l'émission de 1.025 actions nouvelles de 100 francs et enfin en 1906 à son chiffre actuel de 500.000 francs par la création de 3.000 actions nouvelles de 100 francs. Il est représenté par 5.000 actions de 100 francs.

Conseil d'administration : de 3 à 9 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin : 1 voix par 50 actions, maximum 100 voix, dépôt des titres, 6 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions ; 10 % au Conseil d'administration. Le surplus

aux actions, sauf prélèvements en faveur d'amortissements ou de réserves supplémentaires.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Lattes, A. Beauvois-Devaux, C. P. Ledoray, C. Hervé, R. Guérin de Litteau, J. Langlade, R. Sée.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, par décision du Conseil d'administration du 10 juillet 1908, de 1.280 obligations de 300 francs 5 %, suivant autorisation de l'assemblée extraordinaire du 27 juin 1908.

Intérêt annuel : 15 francs payable par moitié les 1er mai et 1er novembre.

Amortissement : au pair, en 26 annuités, par voie de tirages au sort opérés chaque année, et dont le premier doit avoir lieu en octobre 1909. Le remboursement des titres sortis a lieu le 1er novembre suivant le tirage.

Garanties : 26 annuités de 26.718 fr. 50, servies par la *Compagnie d'Electricité de l'Ouest-Parisien*, par suite de l'amodiation à cette Compagnie de la concession de Nanterre.

NOTA. — En sus de ces 1.280 obligations, la Société a créé, suivant autorisation de l'assemblée extraordinaire du 4 novembre 1901, 500 obligations de 300 francs 5 %. Ces titres ne sont pas inscrits à la cote.

Service des coupons : Banque Transatlantique, 10, rue de Mogador, Paris.

Les 1.280 obligations 1908 de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 4 mars 1909.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations :		Engagements sociaux :	
Installations en location . . .	415.205 25	Capital actions	500.000 »
Moteurs en location	71.166 65	Réserve légale.	3.070 15
Matériel et Outillage	11.283 »	Réserve pour amortissements.	66.828 5
Frais de 1er Etablissement. . .	26.799 20	Engagements envers le tiers.	
Actif réalisable (*a*) à terme :		(*a*) à terme	
Nanterre	377.337 »	Capital obligations :	
Obligations-Emission différée.	297.300 »	Obligations émises. . 236.700	
Marchandises en magasin. . .	91.459 45	A dédéuire : obligations amorties . . . 18.300	
Cautionnements et divers. . .	6.215 30	218.400	218.400 »
(*b*) disponible :		Obligations non émises. . . .	297.300 »
Caisses et banques.	59.858 40	Dépots de garantie abonnés. .	83 80
Abonnés et clients	42.534 »	Créditeurs divers.	183.796 70
Effets à recevoir	130 »	(*b*) exigibles	
Comptes divers :		Fournisseurs	44.542 95
Primes de Remboursement s/ obligations anciennes. . .	1.380 »	Coupons divers	4.773 65
Primes de Remboursement s/ obligations nouvelles. . .	4.305 »	Profits et pertes :	
Frais d'émissions (obligations).	668 80	Report de l'exercice précédent.	7.307 25
		Bénéfices de l'exercice 1908 . .	79.538 60
	1.405.642 05		1.405.642 05

Compagnie Electrique du Secteur de la Rive Gauche de Paris

Société anonyme française, définitivement constituée le 16 mai 1893, modifiée les 27 avril et 30 novembre 1896, 23 décembre 1897, 18 octobre 1898, 3 mai et 27 juillet 1899.

Objet : L'exploitation à Paris et dans sa banlieue de toutes les applications de l'électricité, principalement celles comprenant l'éclairage public et privé du Secteur de la Rive gauche de la Seine, dont la concession lui a été accordée pour une durée prenant fin le 11 décembre 1908.

Siège social : 124, boulevard Saint-Germain.

Durée : 50 ans, du 16 mai 1893.

Capital social : à l'origine, 3.000.000 de francs divisé en 6.000 actions de 500 francs, porté à 4.000.000 en 1896, 5.000.000 en 1897, 6.000.000 en 1898 et 9.000.000, chiffre actuel, en 1899. Il est représenté par 18.000 actions de 500 francs.

Il a été créé, en outre, 12.000 parts bénéficiaires qui furent attribuées à raison de 6.000 à M. Naze, en rémunération de ses apports, et 6.000 aux souscripteurs du capital primitif.

Conseil d'administration : de 7 à 11 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; une voix par 10 actions, maximum 20 voix. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Bénéfices nets : 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions, 20 % à l'amortissement des actions. Sur le surplus : 5 % au Conseil d'administration. Sur l'excédent : 50 % aux actions, 50 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Dujardin-Beaumetz, A. Bergaud, Piala, Brunet, de Carrère, E. Jéramec, J. de Lapisse, Sébert.

Les parts de fondateur de cette Scciété sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 février 1907.

Année	Plus baut	Plus bas
—	—	—
1907	45	8
1908	77	32

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr.
Actif disponible :		Passif exigible à court terme :	
Caisse	13.171 30	Coupons d'obligations restant à payer	19.274 58
Banquiers	718.689 93	Obligations restant à rembourser	193.425 90
Abonnés	949.901 25	Effets à payer	611 08
Actif réalisable :		Cie parisienne de distribution d'électricité (annuités d'immobilisations)	212.524 »
Cie parisienne de distribution d'électricité (rachat d'immobilisations)	3.700.176 17	Créanciers et fournisseurs divers	439.435 29
Cie parisienne de distribution d'électricité (immobilisations 1903)	311.761 61	Fonds de retraite	52.261 63
Comité de l'Union des secteurs	166.310 20	Passif exigible à long terme :	
Débiteurs divers	27.060 87	Abonnés : avances sur consommation	550.173 90
Actif réalisable à long terme :		Passif de la Société envers les tiers :	
Cautionnements à la Ville	306.175 35	Obligations	5.828.000 »
Actif en magasin :		Passif de la Société envers elle :	
Approvisionnements	335.865 62	Actions	9.000.000 »
Actif immobilisé restant la propriété de la Compagnie :		Compte de réserve :	
Mobilier des bureaux	49.208 65	Réserve légale	34.263 32
Terrains	435.455 19	Amortissement	28.006 45
Usine	7.629.162 78	Bénéfices réservés suivant la décision de l'assemblée générale :	
Matériels divers	37.349 06	Bénéfice au 31 décembre 1907	1.495.176 99
Canalisation (hors Paris)	304 623 »	Compte de résultats :	
Concession de Bercy	150.170 13	Bénéfice de l'exercice 1908	382.975 24
Actif immobilisé devenu la propriété de la Ville :			
Canalisation	6.222.528 81		
Comptes d'ordre :			
Impôt sur coupons d'obligations 1908	5.442 41		
Loyers d'avance	9.000 »		
Assurance incendie	6.904 80		
Timbres des polices et quittances	1.957 60		
Comptes à amortir			
Différence sur le prix des obligations	1.005.815 »		
Prime de remboursement des obligations	69.795 »		
Compte de premier établissement	1.791.338 46		
Compte d'immobilisation à amortir	810.796 »		
	18.236.130 38		18.236.130 38

Compagnie Française de Télégraphie sans Fil et d'Applications électriques

Société anonyme française, définitivement constituée le 6 février 1906, sous le nom de *Compagnie Générale de Radiogrammes et d'Applications électriques*. La Société a pris son titre actuel en vertu d'une délibération de l'Assemblée générale du 17 mars 1908.

Objet : L'application de la radiaconduction et de l'élecricité à tous

les usages industriels, commerciaux, médicaux, notamment à la télégraphie avec ou sans fil tant en France qu'à l'étranger.

Siège social : 21, place de la Madeleine, Paris.

Durée : 50 années, du 6 février 1906.

Capital social : à l'origine, 125.000 francs divisé en 4.250 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 1.150 ont été attribuées, en outre de 4.250 parts de fondateur, à la rémunération d'apports. Porté à son chiffre actuel de 1.255.000 francs par l'émission de 8.300 actions nouvelles, suivant décision de l'assemblée extraordinaire du 17 mars 1908 qui a autorisé le Conseil d'administration à le porter à 2.500.000 francs, il est représenté par 12.500 actions de 100 francs.

Conseil d'administration : de 3 à 9 membres, propriétaires de 50 actions, et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : avant fin septembre ; 1 voix par 10 actions, mais sans qu'aucun membre de l'assemblée puisse avoir, pour lui-même et pour ses mandants réunis, plus du quart des voix comptées à l'ensemble des membres de l'assemblée.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions ; attribution aux parts de fondateur d'une somme égale à celle répartie à l'ensemble des actions à titre de premier dividende de 5 %, ci-dessus spécifié. Sur le reliquat : 10 % au Conseil. Sur le solde (sauf prélèvement ne pouvant dépasser 30 % des bénéfices nets, pour réserves spéciales ou d'amortissement) : 70 % aux actions et 30 % aux parts.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. V. Popp, G. Hervo, C. Monniot, L. Pinault, L. Proust, L. Renard.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 1er décembre 1908.

1908 plus haut 113 » plus bas 110 »

BILAN AU 31 MARS 1909

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Débiteurs divers	59.450	»	Capital	1.255.000	»
Espèces	61.700	55	Créditeurs divers	2 209.473	65
Portefeuille	1.413.370	»	Réserve légale	2.785	»
Loyer d'avance	2.140	»	Réserve spéciale	83.000	»
Approvisionnements	31.293	90	Intérêts et dividende aux actions	6.257	50
Mobilier	7.747	75	Répartition, parts	16.150	»
Apports, suivant article 6 des statuts	115.000	»	Profits et pertes	125.942	45
Frais de 1er établissement	539 278	15			
Compagnie concess. avances et Postes	1.383.392	50			
	3.682.458	10		3.682.458	10

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE

de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME, FONDÉE EN 1865

Capital : 50 MILLIONS — Réserves : 22 MILLIONS

SIÈGE SOCIAL : 75, RUE PARADIS, MARSEILLE

Succursale : 4, Rue Auber, PARIS

Adresse télégraphique : MASSILIA — Téléphone (226.98 — 226.99 — et 229.87)

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Augustin FÉRAUD, O. ✻, Président honoraire de la Chambre de commerce, Administrateur de la Succursale de la Banque de France, Administrateur de la Cie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

ADMINISTRATEUR A PARIS

M. Jules CHARLES-ROUX, C. ✠, Vice-Président de la Cie Universelle du Cana maritime de Suez, Président de la Cie Gle Transatlantique.

DIRECTEUR A PARIS

M. Jean BAZIN.

PRINCIPALES OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ MARSEILLAISE

Comptes Courants - Comptes de Chèques et de Dépôts
Envois de Fonds et délivrance de Chèques et de Lettres de Crédit sur la France et l'Etranger
Opérations sur Marchandises
Escompte et Recouvrement d'Effets sur la France et l'Etranger
Garde de Titres en dépôt
Encaissement de Coupons et Titres amortis
Garantie contre les risques de remboursement au pair
Avances sur Titres
Souscriptions à tous Emprunts ou Emissions
Emploi de Fonds en reports
Exécution des ordres de Bourse sur toutes les places de France et de l'Etranger
Renseignements financiers sur toutes Valeurs françaises ou étrangères
Dépôts de Bijoux, Argenterie, etc.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Les Coffres-forts, dont la construction a été confiée à la Maison FICHET, ont été munis de tous les perfectionnements et, en particulier, d'un mécanisme de sûreté qui empêche toute ouverture en l'absence du locataire, et tout oubli de la clé à son départ.

COUPONS PAYABLES SANS FRAIS

Aux Guichets de la Société

FONDS D'ÉTAT ET EMPRUNTS DE VILLES

Obligations . . . . . Emprunt 5 °/₀, Ville de Kioto 1909.
— . . . . . État de l'Amazone 5 °/₀ or 1906.
— . . . . . Emprunt Bulgare 5 0/0 1902 et 1904 et 4 1/2 1907
— . . . . . — Maroc 5 0/0.
— . . . . . * Etat de Pernambuco 5 0/0.
— . . . . . * Ville de Marseille 3 1/2 0/0 1890.
— . . . . . — d'Hyères 3 3/4 0/0 1892.
— . . . . . * — de Sétif 5 0/0 1878..
— . . . . . * — de Tunis 3 1/2 0/0 1891.
— . . . . . * — — — 1897.
— . . . . . Ste des Grands Travaux de Marseille 3 1/2 0/0. { Annuités Ville de Fréjus. — — Saint-Raphaël. — — Marseille.
— . . . . . État de Para 5 0/0 1907.

INSTITUTIONS DE CRÉDIT

Actions . . . . . * Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts.
— . . . . . Société Lyonnaise de Dépôts et Comptes Courants et de Crédit Industriel.
— . . . . . Société Bordelaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts.
— . . . . . Société Nancéienne de Crédit Industriel et de Dépôts.
— . . . . . Banque Transatlantique.
Obligations . . . . . Crédit Foncier de France.
Actions . . . . . Banque de Salonique.
Actions et Obligations . . The Land Bank of Egypt.
Actions . . . . . Union Foncière d'Egypte.
— . . . . . Banque Péninsulaire Mexicano.
— . . . . . Banque de Commerce de l'Azoff-Don.
— . . . . . Banco Francès del Rio del Plata.
— . . . . . Crédit Foncier Mexicain.

CHEMINS DE FER, CANAUX ET TRANSPORTS

Actions et Obligations . . Chemins de fer du Sud de la France.
— — . . — de l'Est Algérien.
— — . . * Ste Nelle des Chemins de fer des Bouches-du-Rhône.
— — . . Canal maritime de Suez.
— — . . * Cie Marseillaise de Navigation à vapeur (Fraissinet et Cie).
— — . . Cie des Messageries Maritimes.
— — . . Cie Gle Française de Tramways.
Actions . . . . . * Cie Française de Navigation à vapeur (Cyp. Fabre et Cie).
— . . . . . * Cie de Vapeurs de charge Français.
— . . . . . * Société Marseillaise de Voiliers.
Obligations . . . . . Transports Maritimes 4 0/0.
Actions . . . . . Ch. Pirée-Athènes-Péloponèse.
— . . . . . * Ch. de fer de Thessalie.
— . . . . . * Union des Tramways.
Actions et Obligations . . Cie Ch. de fer Paris-Lyon-Méditerranée.
Actions . . . . . Société du Chemin de fer Electrique souterrain Nord-Sud de Paris.
— . . . . . Privilégiée Est de Lyon.
— **et Obligations** . . . Compagnie Générale Transatlantique.
Obligations . . . . . Ch. de fer Nord-Est de l'Espagne.
— . . . . . — — Volga Bougoulma 4 1/2 0/0.

MÉTALLURGIE ET MINES

Actions et Obligations . .	Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée.
— — .	Aciéries, Hauts Fourneaux et Forges de Trignac.
— — . .	* Société des Mines des Bormettes.
Actions	* — des Ateliers et Chantiers de Provence.
—	Compagnie française des Mines du Laurium.
Actions et Obligations . .	* Société des Mines de Balia-Karaïdin.
Actions et Parts de Fond^{r}.	* Société des Fonderies et Ateliers du Sud-Est.
Actions	Société des Mines du Djebel Ressas.
—	Huelva Sulphur and Copper.

VALEURS DIVERSES

Actions et Obligations . .	Société des Raffinerie et Sucreries Say.
— — . .	* — Générale des Huileries du Sahel Tunisien.
— — . .	* — Immobilière Marseillaise.
— — . .	— des Produits Chimiques Marseille-Lestaque.
Actions	* C^{ie} Française de l'Afrique occidentale.
—	* Société Immobilière et Agricole Franco-Africaine.
—	* — des Grands Travaux de Marseille.
Actions et Obligations . .	* — L. Félix Fournier et C^{ie}.
Actions	* — des Huileries et Savonneries Méridionales.
—	* — — de Lurian.
—	* — des Docks libres et Magasins généraux de Marseille.
—	* Société anonyme des Rizeries Méridionales.
—	— Lyonnaise d'Applications électriques.
—	* — des Établissements H. Cauvet, Lambert et C^{ie}.
—	* — des Habitations salubres et à bon marché de Marseille.
—	* Société Immobilière de la Calade Saint-Louis.
—	* Cartonneries et Imprimeries Saint-Charles.
Obligations	* Société des Produits Chimiques du Midi 5 0/0.
—	* — Générale pour la fabrication de la Dynamite 4 0/0.
—	— des Ports de Tunis, Sousse et Sfax.
Parts	Journal "*Le Petit Marseillais*".
Actions et Parts	* Société la Thonaire du Bordj Kadidja.
Actions et Obligations . .	Energie Electrique du Littoral Méditerranéen.
— — . .	* J. Michon et C^{ie}.
Actions et Obligations . . .	* Société Industrielle et Commerciale de Salonique.
Obligations	Société ottomane du Gaz de Beyrouth.
Actions	Société d'Editions littéraires et artistiques.
—	Embarcations de Servitudes.
Actions et Obligations . .	Société des Chaux et Ciments Romain Boyer.
— — . .	Société des Hôtels Réunis.
Actions	C^{ie} Française Maritime et Coloniale de Télégraphie sans fil.
Actions	Savonnerie de la vierge (Félix Eydoux et C^{ie}).
—	Société des Fabriques Russes Françaises pour la production des articles de Caoutchouc, de Gutta-Percha et de Télégraphie "Prowodnik".
Obligations	C^{ie} Générale de distribution d'énergie électrique 5 %.
—	Société des Forces Motrices de la Hte-Durance 5 %.
Actions	Société E. Chevassu et C^{ie} (OEuvres de Lamartine).
— de Jouissance	Société des Munitions d'Artillerie.
—	La Morue Française.

COUPONS ESCOMPTÉS

Aux Guichets de la Société

Actions et Obligations . .	Société des Usines du Laurium.
— — .	— des Quais de Smyrne.
Obligations	Banque Nationale de Grèce.
Actions et Obligations . .	Société anonyme du Béhéra.
Parts	Banque de Salonique.
—	The Land Bank of Egypt.

CHARBONNAGES

Société Anonyme des Mines d'Albi

Société anonyme française définitivement constituée le **5 février** 1890.

Objet : l'exploitation des mines de houille dans les communes de Taix, Garric, Lescure, Saint-Sernin-de-Mailhoc, Albi et Castelnau-de-Lévis, arrondissement d'Albi (Tarn).

Siège social : 14, rue de la Victoire, à Paris.

Durée : 99 ans du 6 février 1890.

Capital social : trois millions de francs en 6.000 actions de 500 fr. entièrement libérées et au porteur.

Conseil d'administration : sept membres au plus, renouvelables par cinquième, propriétaires de 30 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre de chaque année.

Assemblée générale : en mai, composée de propriétaires de dix actions au moins, une voix par dix actions, maximum 40 voix.

Répartition des bénéfices : 1° 5 % à la réserve légale ; 2° Dotation à la réserve extraordinaire votée par l'Assemblée ; 3° Somme nécessaire pour servir 5 % d'intérêt sur les sommes versées sur les actions. L'excédent est réparti comme suit : 15 % au Conseil ; 60 % aux actionnaires ; 25 % aux parts bénéficiaires.

Service financier : au siège social et au Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS

M. A. de Soubeyran, Gustave Petitjean, Raoul Duval, Johnston, C. Petitjean.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 janvier 1899.

	COURS		Bénéfices	
Années	plus haut	plus bas	nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1901	1.500	1.250	673.000	50
1902	1.270	1.175	192.000	»
1903	1.160	1.005	662.000	45
1904	1.265	1.151	553.000	25
1905	1.360	1.000	455.000	30
1906	1.225	925	601.000	40
1907	1.100	962	677.000	50
1908	1.030	960	309.000	8

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Apports	1.000.000	»	Capital-actions	3.000.000	»
Frais de premier établissement.	3.077.402	83	Emprunt obligations	2.500.000	»
Immeubles, matériel et bâtiments industriels acquis depuis 1895	4.971.276	51	Réserves :		
			Statutaire	309.838	61
Approvisionnements et marchandises	418.587	46	Pour affaissements de terrains et achats d'immeubles	100.120	83
			Pour accidents de personnes	322.492	80
Caisse, titres, portefeuille, banquiers, agents de change, débiteurs divers	2.602.111	18	Pour maisons ouvrières	25.000	»
			Pour travaux d'avenir	200.000	»
Obligations à la souche	500.000	»	Comptes créditeurs	835.558	45
			Amortissements avant 1895	399.583	56
			— depuis 1895	4.589.618	53
			Profits et Pertes de l'année	309.005	98
			— (Solde de l'année précéd.	3.519	22
	12.569.377	98		12.569.377	98

Mines de Houille de Blanzy

Société en commandite créée en juillet 1838 sous le titre de « Compagnie des Mines de Houille de Blanzy », modifiée en 1840, 1841, 1843, 1850, 1853, 1855, 1856, 1868, 1886 et 1896. Par décision de l'Assemblée générale du 9 juin 1900 la Société a été transformée en Société anonyme. Les statuts ont été modifiés en juin 1903.

Objet : L'exploitation de mines de houille, la fabrication du coke, la vente des charbons étrangers.

L'exploitation s'étend sur les communes de Blanzy, Saint-Nizier, Sauvigne, Saint-Vallier, Saint-Berain-sous-Sauvigne, Montceau-les-Mines.

Durée : jusqu'au 31 juillet 1950.

Siège social : 55, rue de Châteaudun, Paris.

Capital social : 15.000.000 de francs, divisé en 30.000 actions de 500 francs chacune, entièrement libérées.

Conseil d'administration : de neuf à dix-sept membres, nommés pour six ans, renouvelables par tiers tous les deux ans, possédant 50 actions nominatives chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par 20 actions, maximum 15 voix. Dépôt des titres 5 jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; 5 % au fonds de réserve spécial ; attribution de 12 % au capital, soit 1.800.000 fr.; 6 % au Conseil et le surplus aux actions.

Service financier : au Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS

MM. Darcy, de Borde, F. Coste, E. Coste, Cornudet, Kolb-Bernard, Galicier, Perret du Cray, Perret, Régnier, Plichon, de Sainte-Croix.

Les actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 avril 1904.

Années	cours plus haut	cours plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	— 158.000 (1)	»
1902	»	»	793.000	25
1903	»	»	1.854.000	55
1904	1.310	1.150	1.466.000	50
1905	1.595	1.205	1.575.000	50
1906	1.544	1.315	1.898.000	60
1907	1.625	1.395	2.310.000	72
1908	1.675	1.420	2.556.000	80

(1) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immeubles, immobilisations.	15.560.911 34	Capital.	15.000.000 »
Débiteurs	2.794.708 85	Réserves et amortissements. .	8.751.780 25
Portefeuille, banquiers, caisse.	10.167.779 86	Dépôts du personnel	353.446 55
Matières premières, marchandises.	3.044.053 22	Salaires, arrérages, coupons à payer.	1.660.553 12
		Fournisseurs et créanciers . .	3.234.531 51
		Profits et Pertes	2.567.141 88
	31.567.453 27		31.567.453 27

Mines de Bruay

Société civile constituée le 21 mai 1852.

Objet : L'exploitation d'une concession houillère de 4.901 hectares sur les communes de Bruay, Beugin, Divion, Gosnay, Haillicourt, Hesdigneul, Houdain, Labeuvrière, Labuissière, Lapugnoy, Marles, Maisnil, Ourton, Ruitz, etc., etc., dans l'arrondissement de Béthune.

Siège social : à Bruay (Pas-de-Calais).

Capital social : 3.000.000, divisé en 3.000 actions de 1.000 francs qui ont été définitivement libérées à 400 francs. Ces actions sont divisées en centièmes et, depuis le 11 octobre 1906, facultativement en millièmes.

Conseil d'administration : composé de cinq membres se recrutant eux-mêmes et nommés à vie, devant posséder chacun 500 centièmes d'actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : habituellement en octobre, mais le Conseil peut la convoquer pour la date qu'il lui plaît de fixer ; elle est composée des propriétaires de 500 centièmes d'actions ; une voix par 500 centièmes avec maximum de 5 voix.

Répartition des bénéfices : La réserve de 300.000 francs étant complète, les bénéfices sont distribués aux actionnaires après les prélèvements nécessaires pour les travaux neufs et amortissements.

Service financier : au Crédit Lyonnais, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Marmottan, Dincq, Le Gentil, A. Soubeiran, M. Flayelle.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 avril 1904.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Dividendes
1904	710	665	27 50
1905	925	695	27 50
1906	919	785	32 50
1907	905	830	40 »
1908	1.020	860	45 »

NOTA. — Cette compagnie ne publie plus ses bilans. A titre documentaire, nous croyons intéressant de reproduire le dernier inventaire connu.

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Fosses, chemin de fer, rivage et bassin, cités et terrains. . .	10 »	Capital.	3.000.000 »
Espèces en caisse.	86.048 92	Réserve statutaire.	300.000 »
Effets en portefeuille	6.847.629 25	Fonds de roulement.	1.000.000 »
Charbon en stock.	12.277 »	Fonds de prévoyance. . . .	6.000.000 »
Marchandises, bois, fers et matériaux en magasins. . .	1.451.645 76	Capital de garantie des pensions en cours	3.373.395 78
Banquiers.	2.872.406 82	Réserve d'avenir	4.800.000 »
Débiteurs divers	4.681.477 69	Provision pour travaux d'avenir	4.000.000 »
Titres divers en portefeuille. .	13.629.022 34	Créditeurs divers	3.631.060 08
		Dividendes échus restant à payer	254.696 10
		Dividendes de l'exercice . . .	12.000.000 »
		Bénéfices à reporter à nouveau.	21.365 82
	29.580.517 78		29.530.517 78

Canadian American Coal and Coke Cy Ltd

(Mine de Frank)

Société anonyme canadienne enregistrée le 18 octobre 1901, à Regina, N. W. T. (Canada).

Objet : l'exploitation de mines de houille situées à Frank, district d'Alberta, territoire du Nord-Ouest, au Canada.

Siège social : à Frank, district d'Alberta, N. W. T. (Canada). Bureau administratif : 63, rue de Provence, Paris.

Capital social : 2.500.000 dollars, ou 12.500.000 francs, divisé en 500.000 actions de 5 dollards ou 25 francs, sur lesquelles 365.000 ont servi à rémunérer les apports.

Conseil d'administration : 5 membres, nommés pour un an.

Assemblée générale : en mars, une voix par action.

Coupures : cinq actions.

Service financier : Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS

MM. O.-L. Liégeart, S.-W. Gebo, F. Colomer, Berthier, G. Cahen, F. Leconte, de Bellescize. Secrétaire du comité français : Ad. Avon.

RÉPARTITION

Coupon 1, payé par 0 fr. 75 le 1er décembre 1903.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 juillet 1903.

1903	plus haut 50	plus bas 24
1904	pas de cours	
1905	pas de cours.	
1906	pas de cours.	
1907	plus haut 31	plus bas 9
1908	— 17	— 9

BILAN AU 1er SEPTEMBRE 1907

ACTIF	Dollars	PASSIF	Dollars
Terrains, Ville, équipement. .	2.645.581 68	Capital.	2.500.000 »
Espèces en caisse.	59 41	Dû à la Banque.	111.171 17
Approvisionnements divers en magasin	33.920 24	Créanciers divers.	13.626 23
Terrains vendus par contrat .	6.751 09	Profits et pertes	108.205 90
Assurances en cours	1.698 65		
Dû par le Gouvernement du Canada.	1.300 »		
Comptes à recevoir et débiteurs divers	43.692 23		
	2.733.003 30		2.733.003 30

Charbonnages de Champleix

Société anonyme française, définitivement constituée le 19 décembre 1906.

Objet : l'exploitation des mines de houille situées sur les territoires des départements du Cantal et de la Corrèze et plus spécialement des mines de Champleix, sur le département du Cantal et de celles de Thynières, sur celui de la Corrèze ; la prise à bail, en affermage ou autrement, l'acquisition, l'adjonction et l'exploitation de tous gisements miniers ou autres ; la fabrication du coke, agglomérés ; l'achat et la vente tant des produits de la Société que ceux provenant d'autres origines, l'achat et la vente de tous titres de Sociétés minières. En général, toutes exploitations des mines ou participations quelconques dans toutes affaires minières.

Siège social : 3, rue de Milan.

Durée : 99 ans, du 19 décembre 1906.

Capital social : 1.280.000 francs, divisé en 12.800 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 4.800 ont été attribuées en sus d'une somme espèces de 575.000 francs à MM. Mauduit et Martinon, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : 5 à 10 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 mai.

Assemblée générale : avant fin novembre ; 1 voix par 20 actions, Délai de dépôt des titres fixé par l'avis de convocation.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 10 % au Conseil, 85 % aux actions.

Sur la portion de bénéfices réservée aux actions, l'Assemblée, sur la proposition du Conseil, pourra prélever telles sommes qu'elle jugera utiles pour être affectées notamment à des réserves de toute nature, à un fonds spécial d'amortissement du capital.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Honoré Martinon, G. d'Audiffred-Pasquier, F. Mauduit, H. Fontan, A. Dalloz, Jumel, Loriquet, Capdeville.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, depuis le 26 avril 1907.

1907	**plus haut**	**176**	**plus bas**	**115**
1908	—	162	—	62

BILAN AU 31 MAI 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr.
Actionnaires	337.875 »	Capital	1.280.000 »
Concessions	1.055.000 »	Compte apport	364.793 05
Constitution et premier établissement	52.847 25	Créditeurs divers	8.366 35
Immeubles	22.000 »	Immeubles (solde du prix)	19.000 »
Matériel et mobilier	23.231 29		
Débiteurs divers	109.074 85		
Marchandises en magasin	8.135 »		
En caisse	9.082 98		
Profits et pertes	28.568 33		
	1.672.159 40		1.672.159 40

Compagnie de Charbonnages Belges à Frameries

Société belge constituée en avril 1846, dont les statuts ont été modifiés en mai 1895.

Objet : L'exploitation de concessions houillères d'une superficie totale de 2.915 hectares.

Siège social : Frameries, Belgique.

Capital social : 10.600.000 fr., divisé en 21.000 actions de 500 fr., dont 711 ont été amorties et remplacées par des actions de jouissance.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le quatrième lundi de mars.

Service financier : Société Générale, Bruxelles.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Jadot, J. Devolder, Armand Wasseige, J. Goffinet, A. de Laubespin.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 6 avril 1904.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	917.000	40
1902	»	»	669.000	30
1903	»	»	670.000	30
1904	520	455	546.000	25
1905	790	510	321.000	15
1906	930	651	689.000	30
1907	770	580	674.000	30
1908	650	470	19.000	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Compte de premier établissement.	10.864.500	»	Actions.	10.244.500	»
Charbons et coke en magasin.	571.652	20	Fonds de réserve	364.984	99
Objets de consommation aux magasins et aux ateliers . .	630.533	60	Obligations.	2.645.900	»
Débiteurs.	3.189.312	01	Créditeurs divers	2.848.115	63
Obligations non émises. . . .	304.500	»	Dividendes restant à payer . .	31.345	»
Cautionnements des Administrateurs et Commissaires . .	255.000	»	Cautionnements des Administrateurs et Commissaires . .	255.000	»
Caisse et portefeuille	118.741	25	Profits et Pertes	45.293	44
	16.434.239	06		16.434.239	06

Compagnie Générale de Charbonnages

Société anonyme belge constituée le 6 mars 1900.

Objet : L'acquisition et l'exploitation de charbonnages ou l'acquisition, en totalité ou en partie, de parts d'intérêt dans des Sociétés exploitant des charbonnages, ou la constitution de Sociétés spéciales pour l'exploitation de charbonnages.

La Société peut faire les mêmes opérations pour toutes affaires ; entreprises ou Sociétés métallurgiques ou minières ; elle peut faire toutes opérations de banques, de crédit, de finance et de trésorerie.

Elle peut construire tous chemins de fer, routes ou autres voies de circulation et de transport, tant pour le service public que pour celui des établissements dans lesquels elle a un intérêt.

Elle peut s'intéresser dans tous les établissements ayant en tout ou en partie un objet similaire ; se fusionner avec d'autres Sociétés, céder ou affermer les établissements qu'elle possède. Elle peut aussi acquérir toutes concessions minières ou autres, les affermer ou les exploiter directement ; intervenir dans toutes les entreprises qui peuvent avoir pour effet de créer des débouchés à l'une ou l'autre branche de son objet ou à l'un ou l'autre des établissements qu'elle régit ou patronne.

Et, d'une manière générale, faire en tous pays, mais notamment en Russie, soit sous son nom, soit sous le nom de tiers et pour son compte ou en participation avec eux, toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, de nature à favoriser ou développer son activité ou celle des Sociétés dans lesquelles elle est intéressée.

Siège social : à Bruxelles, 20, rue du Nord ; siège administratif à Paris : 46, rue de la Boétie.

Durée : la plus longue permise par la loi.

Capital social : à l'origine un million de francs, représenté par 2.000 actions de 500 francs, porté à 10 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 500 francs, par Assemblée générale du 20 mars 1900. Il a été créé, en outre, 2.000 parts de fondateur, sans valeur nominale, attribuées aux comparants de l'acte constitutif.

L'Assemblée générale extraordinaire du 12 mai 1906 a décidé de porter le capital à 11 millions, par la création de 2.000 actions privilégiées de 500 francs chacune. Le fonds social est, par conséquent, représenté par 2.000 actions privilégiées et 20.000 actions ordinaires de 500 francs chacune.

Conseil d'administration : 3 membres au moins, propriétaires de 25 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le dernier mercredi d'avril. Deux voix par action, une voix pour une part de fondateur. Maximum, la cinquième partie des voix attribuées au nombre total des voix ou le cinquième des titres pour lesquels il sera pris part au vote.

Répartition des bénéfices : 5 % pour la réserve ; 6 % du montant libéré des actions privilégiées, 5 % du montant libéré des actions ordinaires. Ensuite, 10 % au Conseil d'administration et aux Commissaires ; sur le solde, 80 % indistinctement entre toutes les actions tant privilégiées qu'ordinaires et 20 % aux parts de fondateur.

L'Assemblée pourra, avant cette répartition, affecter une part de ce solde à la dotation d'une réserve extraordinaire, laquelle pourra être appliquée à l'amortissement des actions, soit par des tirages au sort et au pair, soit par des rachats au-dessous du pair.

Service des titres : Banque I. R. P. des Pays Autrichiens, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Ed. de Sinçay, E. Méeus, C. Périn, G. de Miramon, P.-Ch. Vincent, R. Demachy, H. Lartigue, P. Schneider.

Les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 juin 1900 et les actions privilégiées depuis le 6 novembre 1906.

Années	COURS DES ACTIONS ORDINAIRES plus haut	COURS DES ACTIONS ORDINAIRES plus bas	COURS DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES plus haut	COURS DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES plus bas	DIVIDENDES Actions ordinaires	DIVIDENDES Actions privilégiées
1902	275	115	»	»	»	»
1903	197	147	»	»	»	»
1904	182	145	»	»	»	»
1905	280	125	»	»	»	»
1906	330	181	625	550	15	15
1907	315	240	530	500	15	30
1908	295	230	535	450	30	15

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Représentation de l'apport des Charbonnages de Zolotoié et de Bokowsky	8.000.000 »	Capital :	
Participation à la Société pour le Commerce des Combustibles du Bassin Houiller du Donetz et à la Société auxiliaire des Charbonnages du Donetz	199.487 71	20.000 actions ordinaires	10.000.000 »
Espèces en Caisse et Banque	256.770 39	2.000 actions privilégiées	1.000.000 »
Débiteurs divers	3.123.549 51	Réserve légale	43.303 16
Cautionnements (Comptes d'ordre)	110.000 »	Coupons d'actions restant à payer	19.215 »
Mobilier Bruxelles	1 »	Cautionnements (Comptes d'ordre)	110.000 »
Mobilier Paris	1 »	Profits et Pertes	593.003 53
Loyers d'avance	225 »		
Comptes transitoires	75.487 08		
	11.765.521 69		11.765.521 69

Compagnie des Mines de houille de la Clarence

Société anonyme française, définitivement constituée le 14 décembre 1895, modifiée le 10 mai 1905.

Objet : l'exploitation de la concession des mines de houille accordée sous le nom de concession de Camblain-Chatelain, suivant décret du 13 août 1895, la dite concession d'une contenance de 746 hectares et s'étendant sous les communes de Cauchy-la-Tour, Camblain-Châtelain, Divion, Ourton, arrondissement de Béthune, et de Floringhem, arrondissement de Saint-Pol ; l'exploitation de toutes concessions nouvelles ou extensions de concession que la Société pourrait obtenir ou acquérir ; tous les travaux de construction de fosses, ateliers, maisons, usines, voies ferrées, quais ou autres, généralement quelconques, souterrains ou à la surface du sol, jugés nécessaires ou utiles à ces exploitations ; la fabrication de cokes, agglomérés, briquettes, etc.

Siège social : Calonne-Ricouart (Pas-de-Calais). Bureaux à Lille, 11, boulevard Papin.

Durée : expirant en même temps que l'épuisement des concessions.

Capital social : 5 millions de francs, divisé en 20.000 actions de

500 francs l'une. Sur ce nombre, 2.500 actions libérées ont été attribuées à la Société de recherches, en représentation de ses apports. Par décision de l'Assemblée extraordinaire du 10 mai 1905, le capital a été réduit à 2.500.000 francs par réduction à 250 francs de la valeur nominale des actions, puis reporté à 5 millions de francs par la création de 10.000 actions nouvelles de 250 francs.

Conseil d'administration : 5 membres au moins et sept au plus, propriétaires de trente actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mai. Une voix par 10 actions déposées deux jours au moins avant la date de la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; la somme nécessaire pour former un fonds de roulement et une réserve de prévoyance, dont le Conseil fixera chaque année le montant, sauf approbation de l'Assemblée générale ; les intérêts à 5 % du capital social ; sur le surplus : 5 % auConseil et 95 % aux actionnaires, à titre de dividende.

Service financier : au siège social et au Crédit du Nord, 45, rue Etienne-Marcel, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Coevoet-Renouard, H. Tesse, G. Stéverlynck, J. Hermary, J. Jardel, R. Salmon.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 4 décembre 1905.

1905	plus haut	380	»	plus bas	300 »
1906	—	380	»	—	295 »
1907	—	347,50		—	145 »
1908	—	280	»	—	169 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Concession	1.250.000	»	Capital	5.000.000	»
Frais de constitution de Société.	1	»	Emprunt obligataire (2.500 obligations de 500 fr.)	1.250.000	»
Matériel de service et mobilier.	148.295	70	Créditeurs divers	32.926	66
Terrains et immeubles hors du carreau	203.578	54	Intérêts restant à payer aux obligataires	1.542	40
Raccordement à la gare (dépôt et criblage)	343.639	61	Provision pour paiement coupon n° 11 échéant le 1er janvier 1909	22.990	50
Siège d'extraction :			Salaires à payer (2e quinzaine de décembre)	28.304	42
Terrains du carreau	67.401	20	Saisies-arrêts	15.958	60
Constructions et machines	761.088	06	Caisse de retraites	11.738	11
Magasins et ateliers	28.935	12	Caisse d'accidents	68.244	87
Puits n° 1	1.206.789	06			
Puits n° 2	730.489	97			
Fournisseurs (avances sur contrats)	7	157 50			
Charbons en stock	2.730	»			
Approvisionnements	141.271	06			
Banquiers	1.469.807	40			
Caisses	4.921	19			
Portefeuille	36.423	38			
Débiteurs divers	20.176	67			
	6.431.705	46		6.431.705	46

Société anonyme du Couchant du Flénu

Société anonyme belge, constituée en janvier 1882, statuts modifiés en 1897, en 1900 et en 1906.

Objet : les concessions de Crachet et d'Ostenne, que la Société possédait, ayant été cédées, et celle de la Cossette, dont elle est restée titulaire étant épuisée, la Société n'a actuellement pour objet que l'exploitation des couches de charbon dépendant de la concession du Rieu-du-Cœur, qui lui ont été remises à forfait, ainsi qu'il résulte des statuts du 28 février 1856.

Siège social : Quaregnon, arrondissement judiciaire de Mons (Belgique).

Durée : aussi longue que l'exigera l'exploitation.

Capital social : 2 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 100 francs chacune.

Conseil d'administration : 3 à 5 membres, propriétaires chacun de 30 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : Le deuxième lundi du mois de mars de chaque année, à onze heures, au siège social, 1 voix par action sous cette réserve que nul ne peut prendre part au vote pour un nombre d'actions dépassant la cinquième partie des actions émises ou les deux cinquièmes des actions pour lesquelles il est pris part au vote. Dépôt des titres 15 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : Prélèvement en faveur de la réserve légale jusqu'à ce qu'elle atteigne le dixième du capital social ; prélèvement facultatif pour un fonds d'amortissement destiné à reconstituer le capital ; somme nécessaire pour répartir un dividende de 15 francs par action. Sur le solde : 10 % aux administrateurs et commissaires et 90 % aux actions.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Voirin, M. Loriaux, E. Henry, L. de Montreuil, A. Meilhan.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission en vertu d'une délibération du Conseil d'administration du 29 mai 1908, prise en conformité des décisions de l'Assemblée générale des actionnaires du 16 avril 1908, de 1.400 obligations de 500 francs, 4 1/2 %.

Intérêt annuel : 22 fr. 50 par coupons semestriels aux échéances des 15 juin et 15 décembre de chaque année.

Amortissement : en 10 ans, à partir de 1910 par tirages au sort annuels.

Service financier : à Paris, Banque Centrale Française, 61, boulevard Malesherbes.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 octobre 1908.

1908 plus haut, 482 » plus bas, 435 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Compte de premier établissement.	1.429.121 52	Compte d'actions.	2.000.000 »
Charbons en magasin.	209.210 70	Fonds spéciaux pour travaux. .	289.094 12
Objets en magasin et ateliers	152.787 23	Créditeurs divers.	160.336 98
Actions non émises.	316.800 »	Comptes d'obligations.	700.000 »
Caisse de prévoyance.	2.028 47	Caisse commune d'assurance.	1.037 31
Fonds destinés à l'approfondissement des puits.	140.000 »	Banquiers	79.644 67
Débiteurs divers	223.900 05		
Caisse et portefeuille.	243.822 56		
Profits et pertes.	512.441 95		
	3.230.112 48		3.230.112 48

Société Anonyme des Mines de Czeladz

Société anonyme française, constituée le 3 mai 1879.

Objet : Exploitation des deux concessions de mines de houille dites Ernest et Michel, situées dans la commune de Gzyhof, arrondissement de Bendin, gouvernement de Pétrokoff, près la ville de Czeladz (Pologne russe) ; l'achat ou l'obtention et l'exploitation d'autres concessions de mines de houille, s'il y a lieu ; la vente, le transport et le commerce de charbons, l'exploitation de tous établissements industriels et usines ayant pour objet le traitement et la manipulation des produits extraits des dites mines, et généralement toutes les opérations pouvant se rattacher aux dites exploitations.

Siège social : 76, rue de la Victoire, Paris.

Durée : 80 années, du 3 mai 1879.

Capital social : à l'origine, trois millions de francs, réduit à 1.500.000 francs par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 4 mars 1893 ; puis porté à 3.000.000 de francs, par décision de l'Assemblée générale du 15 avril 1896 ; à 3.250.000 francs par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 30 avril 1896 ; et enfin à 9.750.000 francs par décision de l'Assemblée extraordinaire du 29 avril 1905. Il est donc actuellement représenté par 19.500 actions de 500 francs chacune.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par vingt actions.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve jusqu'à concurrence du cinquième du capital social ; les sommes que le Conseil d'admi-

nistration jugerait à propos de mettre en réserve pour des besoins spéciaux ; le reste se partage entre les actionnaires.

Service des coupons : Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, 66, rue de la Victoire, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. H. de Monplanet, J. Keller, F. Monvoisin, F. Paquin, L. de Warenghien, A. Collignon, P. de la Ville le Roulx, A. de Monplanet, de Mérona.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, le 1er décembre 1897, de 5.000 obligations de 500 francs 4 % productives d'un intérêt annuel de 20 francs, net d'impôts, payable par moitié les 1er avril et 1er octobre. Ces titres sont amortissables en 45 ans, par tirage annuel opéré en assemblée ordinaire, pour remboursement le 1er octobre suivant. Ces obligations ne peuvent être remboursées anticipativement avant le 1er octobre 1909. Cependant, la Compagnie a offert aux porteurs de ces titres, depuis le 20 juillet 1905 et jusqu'à concurrence de 1600 obligations, de leur racheter lesdits titres, au prix de 520 fr., coupon du 1er octobre attaché.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 janvier 1899, et les obligations depuis le 31 janvier 1899.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	COURS DES OBLIGATIONS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	2.300	1.780	510 »	485	1.213.000	80
1902	2.620	2.110	520 »	492	1.553.000	100
1903	3.550	2.540	520 »	498	1.647.000	120
1904	3.480	3.000	520 »	480	1.483.000	120
1905	3.472	2.890	518 50	495	970.000	110
1906	1.900	1.400	513 »	491	1.714.000	65
1907	1.750	1.450	516 »	490	1.993.000	80
1908	1.970	1.710	504 »	498	2.759.000	100

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Premier établissement	8.191.537	41	Capital-Actions.	9.750.000	»
Meubles, machines et matériel.	2.826.583	70	Capital de fonds supplémentaire	3.750.000	»
Travaux en cours.	400.472	72	Obligations.	661.500	»
Marchandises.	474.549	90	Créanciers	978.067	87
Débiteurs divers	849.300	09	Provision pour impôts	320.628	05
Disponible	5.644.585	69	Dépenses ordonnancées	199.442	66
Droits avancés à l'Etat. . .	92.724	74	Amortissement général. . . .	29.118	12
Dépôts et cautionnements. . .	368.808	43	Réserve légale	390.035	10
			Profits et pertes reportés. . .	11.166	»
			Profits et pertes	2.758.604	88
	18.848.562	68		18.848.562	68

Société d'Industrie Minière d'Ekaterinovka

Société anonyme russe constituée le 8/20 mai 1896.

Objet : l'exploitation des gisements de houille situés dans les terres des paysans du bourg de Zelenoïe-Pole (dit Ekaterinovka), arrondissement de Taganrog (province du Don); l'exploitation de tous autres gisements du sud de la Russie, le traitement et la vente des produits de ces exploitations

Siège social : Ekaterinovka, province du Don, Russie ; bureaux à Paris, 11, rue Saint-Florentin.

Durée : illimitée.

Capital social : à l'origine 375.000 roubles or, ou 1.500.000 francs, divisé en 3.000 actions de 125 roubles or ou 500 francs chacune, entièrement libérées, porté à 3 millions de francs par la création de 3.000 actions nouvelles émises à la valeur nominale de 187 roubles 50 correspondant aux 125 r. or anciens et payées en espèces. Par décision de l'assemblée générale du 15/27 février 1898, approuvée par décision impériale, le 29 mai suivant, le capital a été porté à 1.875.000 roubles ou 5 millions de francs, par la création de 4.000 actions (émises à 187 r. 50 (500 francs) plus une prime de 80 francs par titre qui a été portée au compte de réserve) dont la souscription a été réservée aux actionnaires des deux premières émissions à raison de deux actions nouvelles pour trois anciennes.

Par délibération d'assemblée du 26 octobre/8 novembre 1900, le capital a été porté à 2.812.500 roubles ou 7 1/2 millions de francs, par la création de 5.000 actions nouvelles. Enfin, l'Assemblée générale extraordinaire du 6/19 juin 1904 a porté le capital, pour réaliser l'absorption des Charbonnages de Rykowski, à 4.125.000 roubles ou 11 millions de francs, par la création de 7.000 actions, d'une valeur nominale de 187 r. 50, soit 500 francs chacune. Enfin, par décision de l'Assemblée extraordinaire des 11/24 février 1907, le capital a été porté à 5.625.000 roubles, soit 15 millions de francs. son chiffre actuel, par la création de 8.000 actions nouvelles de 187 r. 50, soit 500 francs, émises à 700 francs.

Conseil d'administration : de neuf membres nommés pour trois ans devant être propriétaires de 50 actions chacun, et de trois candidats pour remplacer les administrateurs cessant leurs fonctions avant l'expiration de leur mandat.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : au plus tard en octobre, une voix pour dix actions sans que le nombre de voix puisse dépasser le maximum que donne le dixième du capital social, comme propriétaire ou comme mandataire.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve jusqu'à concurrence du tiers du capital social ; 5 % au plus sur la valeur des constructions en pierre portées à leur prix de revient pour être portés à l'amortissement ; 10 % sur la valeur de tous autres meubles et immeubles jusqu'à l'amortissement total; si ces déductions faites, la somme disponible ne dépasse pas 6 % du capital effectivement versé sur les actions, elle sera répartie à titre de dividende aux actionnaires. Si cette somme dépasse 6 %, 15 % du surplus seront attribués au Conseil d'administration et les 85 % restant seront répartis aux actionnaires.

Service des titres et coupons : Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, Banque Russe pour le commerce étranger, Comptoir d'Escompte.

ADMINISTRATEURS.

MM. R. Raoul-Duval, président ; P. Bayard, E. de Billy, Arthur Pernolet, M. Pierrone, de Fischer, Lauras, Marret.

Candidats : MM. A. Damour, Hély d'Oissel, A. Galicier.

EMPRUNTS PAR OBLIGATIONS

4 0/0 1898 et 1900

L'assemblée du 15/27 février 1898 a autorisé le Conseil d'administration à réaliser un emprunt de 750.000 roubles or, soit 2.000.000 de francs en obligations hypothécaires. Ces titres au nombre de 4.150 et au capital de 500 francs sont du type 4 % et ont été réservés aux actionnaires.

En 1900, le Conseil d'administration a été autorisé à réaliser un emprunt de 2 millions de roubles, soit 5.333.000 francs, représenté par 10.666 obligations de 500 francs, du type 4 %.

Intérêt annuel : 20 francs, coupons aux échéances des 1/13 avril et octobre.

4 1/2 0/0 Rykowski

Pour remplacer les obligations 4 1/2 % Rykoswki, la Société a été autorisée à émettre également 17.974 obligations de 500 francs 4 1/2 %.

Intérêt annuel : 22 fr. 50 ; coupons aux échéances des 1er janvier et 1er juillet.

Service financier : Crédit Industriel et Commercial, Comptoir National d'Escompte.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 21 mars 1899 et les obligations 4 %, depuis le 10 mai 1899 et les obligations 4 1/2 % depuis le 6 décembre 1907.

	Cours des Actions		Cours des Obligations 4 %		Cours des Obligations 4 1/2 %			
Années	Pl. haut	Pl. bas	P. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	1.049	700	470	449	»	»	357.000	25
1902	1.005	730	503	445	»	»	535.000	32
1903	980	800	499	480	»	»	1.3133000	32
1904	1.132	800	510	477	»	»	2.086.000	40
1905	1.350	775	500	425	»	»	2.061.000	40
1906	1.135	750	470	405	»	»	— 257.000 (*)	»
1907	930	680	460	415	480	470	867.000	»
1908	845	460	454	425	495	455	983.000	»

(*) Perte.

BILAN AU 30 JUIN/13 JUILLET 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immobilisations	30.296.769	55	Capital-actions	15.000.000	»
Mobilier et matériel	1.920.183	41	Capital-obligations :		
Disponibilités	1.379.863	23	Obligations 4 0/0, 1re émission	1.338.000	»
Débiteurs divers	4.759.273	34	Obligations 4 0/0, 2e émission	4.968.000	»
Marchandises	2.103.542	69	Obligations 4 1/2 0/0	8.515.000	»
Dépenses et travaux préparatoires	1.844.498	61	Capital de réserve	4.056.161	92
Comptes d'ordre	316.666	66	Amortissements	4.660.062	86
			Créditeurs divers	2.769.143	44
			Comptes d'ordre	316.666	66
			Profits et Pertes :		
			Reliquat de l'exereice précédent	14 440	63
			Bénéfices de l'exercice 1907-1908 nets des intérêts sur obligations	983.321	98
	42.620.797	49		42.620.797	49

Société Française d'Exploitations Houillères

Société anonyme française, définitivement constituée le 15 mai 1907.

Objet : L'étude, la recherche, l'obtention de concessions, l'acquisition et la prise à bail de charbonnages en France, dans les colonies et à l'étranger, la mise en valeur, l'exploitation, la vente et la location desdits charbonnages.

La prise d'intérêts dans les affaires de charbonnages et dans toutes mines en général, notamment par l'achat et la souscription d'actions, obligations et autres titres de sociétés de cette nature.

La création, l'acquisition, la location et l'exploitation de routes, voies ferrées, moyens de transport et travaux utiles à l'exploitation des mines de la Société. Plus spécialement la prise d'intérêts dans la *Compagnie houillère de l'Hérault*, Société civile ayant son siège à Saint-Geniès de Varensal (Hérault), l'affermage des concessions et autres biens de ladite Compagnie et leur exploitation.

Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement aux objets ci-dessus.

Siège social : à Paris, 8, rue de Greffulhe.

Durée : 90 années, du 15 mai 1907.

Capital social : 1.500.000 fr., divisé en 10.000 actions privilégiées de 100 fr. chacune, toutes souscrites en numéraire et 5.000 actions ordinaires de 100 fr. chacune, entièrement libérées, attribuées aux apporteurs. Ces derniers ont reçu, en outre, une somme espèces de 640.000 francs, et l'un d'eux, la *Société des Mines d'anthracite de Communay* a droit à 50 % des recouvrements qui seront opérés sur les créances apportées par elle, créances s'élevant à environ 250.000 francs.

Conseil d'administration : 5 à 11 membres, propriétaires chacun de 100 actions privilégiées ou ordinaires et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 20 actions. Dépôt des titres, 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 4 % du montant libéré des actions privilégiées. Sur l'excédent et sauf prélèvement à déterminer pour fonds d'amortissement, de réserves spéciales ou de prévoyance : 10 % au Conseil, 45 % aux actions privilégiées et 45 % aux actions ordinaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Taragonet, P. Garas, H. Fonteilles, A. Briand.

Les actions privilégiées de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 1er février 1908.

1908 plus haut, 142 » plus bas, 120 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Apports et portefeuille	1.140.000 »	Capital :	
Immeubles proprement dits	4.550 10	10.000 actions privilégiées de 100 francs	1.000.000 »
Matériel fixe	41.894 »	5.000 actions ordinaires de 100 francs	500.000 »
Matériel mobile	28.116 35	Effets à payer	12.667 20
Mobilier	5.301 20	Caisse de secours	344 90
Ateliers	2.414 30	Caisse de Retraites	1.320 60
Equipages	3.540 50	Salaires	14.025 80
Frais de constitution	15.458 65	Créditeurs divers	54.564 56
Travaux préparatoires et travaux d'avenir	41.303 42	Fonds spéciaux pour coupons nos 1 et 2	100.000 »
Charbons en stock	10.250 «	Réserve spéciale	252.181 80
Magasin général (approvisionnements)	47.136 »	Profits et pertes, solde de l'exercice	2.538 51
Caisse	11.665 70		
Effets à recevoir	13.297 60		
Compie Houillère de l'Hérault (ancienne créance Communay)	252.181 80		
Maurice Gallet et Cie	100.277 50		
Caisse Accidents	2.254 »		
Banquiers	46.083 60		
Débiteurs divers	42 658 65		
Actionnaires	129.200 »		
	1.937.643 37		1.937.643 37

Société Anonyme des Mines de Gelsenkirchen

Société allemande constituée en 1873.

Objet : l'exploitation de mines de houille, l'achat et la vente des charbons.

Siège social : Rhein-Elbe, Allemagne.

Capital social : à l'origine, 13.500.000 marks, porté à 25.250.000 en

1882, à 22.500.000 en 1886, à 28.059.600 en 1887, à 36.000.000 en 1889, à 40.000.000 en 1896, à 44.000.000 en 1897, à 54 millions en 1899, à 60 millions en 1902, à 69 millions en 1904, à 119 millions en 1905 et enfin à 130 millions à la fin de l'année 1905, représenté par des actions de 600 et 1200 marks.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée : en mars, une voix par 600 marks d'actions, dépôt des titres 8 jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve jusqu'à ce qu'il atteigne 10 % du capital, une somme non fixée au fonds de réserve spécial ; dividende de 4 % aux actions ; 5 % au Conseil ; le surplus est distribué comme second dividende aux actions, si l'Assemblée n'en décide pas autrement.

Service financier : à Berlin, Cologne, Francfort-sur-le-Mein, Hambourg et à la caisse sociale à Rhein-Elbe, près Gelsenkirchen.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Kirdorf, Paul Randebrock, F. Funcke, H. Dick, Hasslacher, Kleine, Burgers, Kinklé, Seidel, M. Kirdorf, Magery, Erdmann, Schruff, Schütze, Rasche.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 6 avril 1904.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	M. 8.407.000	12 %
1902	»	»	7.164.000	10 %
1903	»	»	8.346.000	11 %
1904	1.800	1.570	7.987.000	10 %
1905	1.850	1.720	13.744.000	11 %
1906	1.850	1.660	14.971.000	11 %
1907	1.780	1.405	17.272.000	12 %
1908	1.545	1.380	13.042.000	9 %

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	mark	PASSIF	mark
Immeubles, machines, mobilier, charbon, installations aux sièges d'exploitation. .	201.091.280 08	Capital	130.000.000 »
Participations industrielles. .	23.088.955 33	Emprunts.	48.257.000 »
Effets	8.179.948 17	Obligations amorties.	294.460 »
Débiteurs divers	31.361.342 49	Réserve.	20.818.610 02
Caisse	860.910 35	— spéciale.	7.500.000 »
		Fonds d'assistance.	4.472.600 03
		Dividendes.	45.513 »
		Intérêts d'emprunts	805.553 12
		Créditeurs divers.	39.346.594 99
		Profits et pertes.	13.042.105 26
	264.582.436 42		264.582.436 42

Charbonnages de Harpen

(HARPENER-BERGBAU-ACTIEN-GESELLSCHAFT)

Société anonyme prussienne constituée le 16 décembre 1856.
Objet : la production et la vente des charbons, cokes et briquettes.
Siège social : Dortmund, Westphalie.

Durée : non indiquée :

Capital social : successivement porté à 40.800.000 marks, élevé à 52 millions de marks en 1899, à 60 millions de marks en 1902, à 70 millions de marks en 1904, et enfin à 72.200.000 marks le 27 octobre 1905. Ce capital est divisé en 12.500 actions de 600 marks, 30.200 de 1.000 marks et 28.750 de 1.200 marks.

Conseil d'administration : de sept à douze membres, propriétaires chacun d'un capital actions de 15.000 mark, renouvelable de façon à ce que tout membre arrive au terme de son mandat au plus tard à la quatrième assemblée postérieure à celle où il a été nommé.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin octobre ; une voix par 200 marks de capital-actions sans maximum limité ; dépôt huit jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 1° 5 % à la réserve légale ; 2° Facultativement, à toutes autres réserves, les sommes fixées par l'Assemblée générale sur la proposition du Conseil. Sur le surplus : 1° 4 % du montant libéré des actions, et au Conseil d'administration 6 % du montant resté disponible; le solde aux actionnaires à moins que l'Assemblée générale n'en décide autrement, notamment en ce qui concerne les reports à l'exercice suivant.

Service des coupons : à Berlin, Cologne, Francfort, Hambourg, Elberfeld et Dortmund.

Coupures : 600 et 1.200 marks.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. le baron von der Heyden-Rynsch, Louis Brügmann, le baron von der Borch, Carl Furstenberg, Gustav Hartmann, Karl Klœnne le baron von Oppenheim, Samuel, Schmieding, Hedderich, W. Oswald.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 4 novembre 1900.

	cours		Bénéfices	
Années	plus haut	plus bas	nets	Dividendes
1901	1.385	1.165	M. 6.812.000	12 %
1902	1.368	1.222	5.707.000	10 %
1903	1.595	1.282	6.589.000	10 %
1904	1.785	1.370	7.231.000	11 %
1905	1.785	1.547	6.851.000	9 %
1906	1.740	1.585	8.649.000	11 %
1907	1.696	1.430	9.450.000	12 %
1908	1.670	1,410	8.686.000	11 %
1909	»	»	6.982.000	8 %

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	mark	PASSIF	mark
Immobilisations.	150.620.617 39	Capital	72.200.000 »
Assurances	141.677 87	Obligations	44.963.464 24
Participations.	2.948.105 50	Comptes divers, réserves, amortissements	36.813.972 93
Effets	1.182.240 «	Créditeurs.	14.383.089 46
Caisse.	189.082 38	Bénéfices nets.	8.085.607 07
Débiteurs	19.054.819 82		
	176.826.133 70		176.826.133 70

Compagnie Houillère et Industrielle

Société anonyme française, définitivement constituée le 11 janvier 1907.

Objet : la représentation de toutes mines ou affaires industrielles, l'acquisition de toutes mines ou leur exploitation avec redevances l'achat et la vente de tous produits soit charbon, minerai, etc., et leur transformation en divers autres produits, la prise de tous brevets ou leur exploitation en licence ou autrement, la construction ou la prise en location de toutes maisons, immeubles ou mines et leur revente, ou location de même que toutes opérations commerciales ou de banque, la publication de toutes circulaires ou journaux pour faciliter les opérations ci-dessus.

Siège social : à Poissy (Seine-et-Oise), route d'Achères. Bureaux à Paris, 78, rue Lafayette.

Durée : 50 ans, du 11 janvier 1907.

Capital : 200.000 francs, divisé en 2.000 actions de 100 francs chacune sur lesquelles 1.000 ont été émises contre espèces, et les 1.000 autres remises en représentation d'apports avec 3.000 parts de fondateur. Les apports consistaient notamment en un établissement commercial de vente de charbons avec la clientèle, l'achalandage, les marchandises et le bénéfice de divers traités et marchés. L'assemblée du 12 août 1908 a décidé le remboursement de 20 francs par action.

Conseil d'administration : 3 à 5 membres, propriétaires chacun de 10 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 10 actions sans limite maximum. Dépôt des titres, 6 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % au Conseil d'administration. L'excédent est réparti, sauf prélèvement, pour second fonds de réserve, à raison de 50 % aux actions et 50 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. D. G. Soulier, E. Guissez, J. Buisson.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 octobre 1907.

Années	ACTIONS Plus haut	Plus bas.	Bénéfices	Dividendes
1907	400	355	289.000	15
1908	pas de cours		194.000	25

BILAN AU 31 MARS 1909

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Espèces en caisse ou en banques	267.368 »	Capital	160.000 »
Effets en portefeuille	11.912 80	Fournisseurs	19.262 85
Clients débiteurs	295.994 65	Correspondants créditeurs	628.040 15
Marchandises en magasins ou entrepôts	220.882 65	Profits et pertes	193.540 10
Fonds de commerce, clientèle (suivant statuts)	100.000 »		
Immeubles	104.685 10		
	1.000.843 10		1.000.843 10

Société Houillère d'Irmino (Donetz)

Société anonyme belge, constituée le 25 octobre 1900.

Objet : l'acquisition, moyennant l'attribution de l'intégralité des actions constituant le capital social, du droit d'exploiter les mines de houille situées dans les domaines des héritiers Dolinsky, gouvernement d'Ekaterinoslaw, district des Slavianosserbsk.

Siège social : à Bruxelles, 43, rue Royale.

Capital social : à l'origine quatre millions de francs, divisé en 8.000 actions de 500 fr., toutes attribuées libérées aux apporteurs. En 1903, ce capital a été porté à 5 millions, divisé en 10.000 actions de 500 francs.

Durée : la plus longue permise par la loi.

Conseil d'administration : trois membres au moins et sept au plus, propriétaires de quarante actions.

Année sociale : close le 31 décembre (style russe).

Assemblée générale : le premier samedi de juin, à Bruxelles ; chaque action donne droit à une voix ; maximum : le cinquième du nombre total d'actions ou les 2/5 des actions prenant part au vote. Dépôt : cinq jours avant l'Assemblée.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; le tantième établi par les lois de l'Empire Russe au profit de la Couronne ; 5 % du montant libéré des actions ; sur le surplus : 5 % au Conseil d'admi-

nistration et au collège des Commissaires ; 95 % aux actions. Sur ces 95 %, une partie pourra être affectée à la dotation d'un fonds de prévision ou de reconstitution du capital.

Service des titres : à Paris, Banque I. R. P. des Pays-Autrichiens.

ADMINISTRATEURS.

MM. E. de Manziarly, président ; L. Rabinovitch, Ph. Schneider, W. Luther, E. Schneider.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en 1901, de 8.000 obligations de 500 fr. 4 %, productives d'un intérêt annuel de 20 fr., net des impôts français et russe actuellement existants, payable par semestre les 1er mai et 1er novembre, à Paris, Bruxelles, Lyon et Genève.

Amortissement : au pair en 30 ans, par tirages annuels opérés le 1er mai de chaque année à partir de 1901, pour remboursement le 1er novembre suivant.

Service des coupons et remboursements : à Paris à la Banque Impériale des Pays-Autrichiens.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 30 septembre 1905, et les obligations depuis le 17 novembre 1902.

Années	ACTIONS Pl. haut	ACTIONS Pl. bas	OBLIGATIONS Pl. haut	OBLIGATIONS Pl. bas	Dividendes
1901	»	»	» »		»
1902	»	»	460 »	seul cours	25
1903	»	»	467 50	405	25
1904	»	9	475 »	455	»
1905	550	420	467 50	360	»
1906	500	380	465 »	395	»
1907	400	390	435 »	420	»
1908	»	»	420 »	382	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immobilisations.	10.580.158	29	Capital actions	5.000.000	»
Matériaux divers	164.890	08	— obligations	3.343.000	»
Stocks de combustible	153.708	19	Créditeurs divers.	2.791.012	37
Effets à recevoir	5.775	39	Coupons à payer	12.447	07
Débiteurs divers	1.322.785	07	Remises en garanties diverses.	191.400	»
Cautionnements.	86.661	92	Paiements divers dûs en 1909 pour 1908.	9.897	89
Actions de la Société Prodougol	146.533	33	Réserve et Amortissements divers	1.503.860	05
Espèces en caisse et Banques .	60.532	13			
Bons de remboursemeet. . . .	18.794	48			
Comptes de cautionnnement. .	191.400	»			
Travaux préparatoires	92.128	08			
Redevances de 1909 payées d'avance	13.333	33			
Paiements divers pour 1909. .	14.917	09			
	12.851.617	38		12.851.617	38

Charbonnages de Laviana

Société anonyme française définitivement constituée le 26 janvier 1905.

Objet : l'exploitation de mines de houille situées sur le territoire de la commune de Laviana, province de Oviedo (Espagne) ; la prise à bail, en affermage ou autrement, l'acquisition, l'adjonction et l'exploitation de tous gisements miniers de quelque nature qu'ils soient, situés dans la même région ou partout ailleurs ; la fabrication du coke, agglomérés ou autres combustibles et leur commerce. En général toutes exploitations de mines ou participations quelconques dans toutes affaires minières.

Siège social : 60, rue Saint-Lazare, Paris.

Durée : 99 ans, du 26 janvier 1905.

Capital social : 2 millions de francs, divisé en 20.000 acuions de 100 francs chacune, sur lesquelles 8.500, entièrement libérées, ont été attribuées en sus d'une somme de 650.000 francs espèces à M. L. Borie, en rémunération de ses apports. Par décision de l'Assemblée extraordinaire du 29 novembre 1906, le capital a été porté à 2.800.000 francs par la création de 8.000 actions nouvelles de 100 francs.

Conseil d'administration : 3 membres au moins nommés pour 6 ans et propriétaires de 100 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; une voix par 10 actions, maximum les deux cinquièmes des voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % d'intérêt aux actions sur leur montant libéré. Sur le surplus, 10 % au Conseil. Le reliquat appartient aux actions, sauf prélèvement en faveur de fonds de réserves, fonds d'amortissement du capital social ou de rachat d'actions de la Société.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Rotteleur, Manigne, Zwiener.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 décembre 1906.

1906	plus haut,	130	plus bas,	120
1907	—	130	—	115
1908	—	150	—	2

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Propriétés minières	1.500.000	»	Capital	2.800.000	»
Propriétés nouvelles	170.906	27	Main-d'œuvre	13.136	10
Espèces en caisse et dans les banques	329.123	62	Caisse de secours	1.956	63
Frais de premier établissement	171.158	03	Créanciers divers	27.900	»
Frais de premier établissement (Mines)	279.301	14			
Chemins de fer	115.297	75			
Matériel et outillage	217.710	67			
Mobilier	4.648	»			
Fournitures diverses	4.484	20			
Charbons	12.127	50			
Débiteurs divers	16.633	21			
Profits et Pertes	21.602	34			
	2.842.992	73		2.842.992	73

Société Houillère du Nord d'Alais

Société anonyme française, définitivement constituée le 8 août 1900

Objet : l'exploitation de la houille contenue dans la concession de Saint-Martin-de-Valgalgues (Gard), située sur les territoires des communes d'Alais, de Saint-Martin-de-Valgalgues, Saint-Julien-de-Valgalgues, Saint-Privat-des-Vieux, Rousson, Salindres, arrondissement d'Alais, département du Gard. Cette concession, d'une contenance de mille quinze hectares environ, a été accordée à la Société de Recherches du Midi par décret en date du 25 mai 1900 ; l'exploitation de la houille dans toutes les concessions ou extensions que la Société pourrait obtenir ; toutes opérations en découlant ou pouvant s'y rattacher.

Siège social : à Saint-Martin-de-Valgalgues (Gard).

Durée : indéterminée.

Capital social : à l'origine, 4 millions de francs, divisé en 8.000 actions de 500 francs chacune, entièrement libérées, sur lesquelles 2.750 ont été attribuées à la Société de Recherches du Midi, en rémunération de ses apports.

Par décisions des assemblées générales extraordinaires des 12 décembre 1908 et 9 février 1909, le capital social a été ramené à 1.600.000 francs par la réduction de la valeur nominale des 8.000 actions de 500 francs à 200 francs, puis porté à 4 millions de francs par la création de 12.000 actions nouvelles, de 200 francs chacune, émises contre espèces. Il est représenté actuellement par 20.000 actions de 200 francs chacune.

Conseil d'administration : de 5 à 9 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires de 100 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : le troisième mardi de novembre ; 1 voix par 10 actions, maximum 100 voix. Dépôt des titres, 8 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, ce prélèvement cessant d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint 2 millions de francs ; prélèvement facultatif pour amortissement et fonds de prévoyance. Sur le solde : 8 % au Conseil d'administration, et 92 % aux actionnaires.

Service financier : à Lille, au Crédit Lyonnais et à la Banque Verley, Decroix et C^ie^.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Delineau, A. Lallemant, J. Harmegnies, J. Mallet, H. Tesse, P. Famel, F. Cambessedès.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 4 octobre 1909.

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Concession	1.450.000 »	Capital	4.000.000 »
Puits 1 et 1bis	1.833.349 96	Réserve légale	1.028 50
Matériel divers	961.455 91	Emprunt obligataire	1.500.000 »
Bâtiments, terrains	336.734 94	Divers	77.114 70
Divers	403.659 10	Provision pour amortissements	18.275 55
Magasins	389.219 25	Bénéfices de l'exercice	88.123 76
En caisse	4.975 45		
En banque	221.358 11		
Débiteurs divers	83.789 79		
	5.684.542 51		5.684.542 51

The Pekin Syndicate Limited

(Shansi)

Société anonyme anglaise, à responsabilité limitée, enregistrée le 17 mars 1897.

Objet : Demander, acheter ou acquérir toutes concessions, décrets ou traités pour la construction, la direction, l'administration, etc., de travaux publics ; construire, exécuter, etc., tous travaux publics, quelle qu'en soit la nature ; s'occuper d'affaires de mines, métallurgie, culture, herbages, navigation, commerce, etc. ; créer, acquérir, exploiter, etc., tous moyens de transports et pourvoir aux dépenses de leur création, etc. ; acheter, émettre, vendre, etc, des actions, stocks, obligations, reconnaissances et garanties de tout genre et donner toute garantie pour le paiement de leur dividende ou intérêt ; former, constituer et créer des compagnies, associations et entreprises de tout genre ; négocier des emprunts, prêter de l'argent, des garanties ou autres propriétés, escompter des billets, garantir tous projets et, en général, s'occuper d'affaires de finance, de banque et de commerce.

Siège social : 110 Cannon Street, à Londres.

Capital social : 1.540.000 liv. et divisé en 39.900 actions ordinaires de £ 1 chacune, 2.000 actions différées de 1 sh. chacune et 1.500.000 actions « Shansi » de £ 1 chacune.

Conseil d'administration : quatre membres détenteurs d'au moins 25.000 francs d'actions de capital.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : tenue au moins une fois par an, aux temps et lieu prescrits par la Cie en Assemblée générale, ou, s'il n'en est pas désigné, aux temps et lieu désignés par les directeurs.

Ceux-ci peuvent convoquer une Assemblée extraordinaire quand ils le jugent convenable ou dans une demande écrite des actionnaires, du dixième des actions Shansi, du cinquième des actions ordinaires ou du cinquième des actions différées.

A un vote à mains levées, tout membre présent en personne et ayant droit au vote n'aura qu'une seule voix ; à un dépouillement, tout membre présent en personne ou par procuration aura : une voix par action « Shansi », quarante voix par action ordinaire ou trois cent trente-cinq voix par action différée qu'il détiendra.

Répartition des bénéfices : les actions « Shansi » confèrent respectivement à leurs détenteurs, proportionnellement aux sommes payées ou créditées comme telles, le droit : 1° à 10 % des bénéfices de la Cie par année depuis la concession Shansi, datée du 21 mai 1898. jusqu'à ce que les sommes payées pour ce pourcentage se montent à £ 1 par action, sur les actions « Shansi » émises ; 2° à la moitié du surplus des bénéfices de la Cie pour chaque année, depuis la dite concession Shansi, lequel droit subsistera après la prévision pour le paiement du dit pourcentage, tant qu'il sera payable, et après, à la moitié des dits bénéfices de la Cie pour chaque année ; 3° en cas de liquidation, à 50 % du surplus des biens représentant la dite concession Shansi, lequel droit subsistera après le paiement du capital versé de la Cie.

Coupures : unités et coupures de 5, 25 et 100.

Service financier : Société Générale, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. C. Meyer, G. Jamieson, R. Miller, Berthier de Sauvigny.

Les actions « Shansi » sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 septembre 1905, et à terme, depuis le 19 septembre 1905

1905	plus haut	32	50	plus bas 21	»
1906	—	25	»	—	15 50
1907	—	17	25	—	7 »
1908	—	18	»	—	10 »

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
En caisse, à Londres et en Chine	65.009	Compte capital	1.242.822
Prêt au Gouvernement Chinois	130.687	Montant payé sur les actions Shansi, déclarées forfaites. .	773
Portefeuille.	91.530	Prime sur actions.	106.023
Actions d'autres Compagnies .	20.611	Créditeurs divers.	6.302
Mobilier, agencement de bureaux	589	Compte en suspens	37.851
Concessions, terrains, machines, etc., en Chine. . . .	133.732	Compte de profits et pertes . .	138.128
Chemin de fer impérial chinois de Honan.	729.689		
Terrains, propriétés, machines	358.145		
Débiteurs divers.	1.907		
	1.531.899		1.531.899

Compagnie des Charbonnages de Pobédenko

Société anonyme belge, définitivement constituée le 5 octobre 1898.

Objet : exploitation de terrains houillers, l'industrie du charbon de terre, la fabrication et l'utilisation du coke, des briquettes et autres dérivés du charbon, ainsi que le commerce des produits de son industrie, le tout en vue de mettre à fruit les concessions minières dont il s'agit aux statuts, ainsi que de toutes autres qu'elle viendrait à acquérir par la suite.

La Société réalise son objet par voie d'exploitation directe, soit par voie d'apport, de cession ou de fusion à une autre Société, soit par tout autre moyen ; elle pourra, en vue de développer son industrie, exploiter ou faire exploiter tous hauts-fourneaux et autres établissements industriels ; elle pourra solliciter ou acquérir toutes concessions perpétuelles ou temporaires ou permis d'exploitations de charbonnages, ainsi que des voies de transport et matériel pour son exploitation ; faire tous contrats de participation ou d'alliance avec d'autres exploitants ; créer tous sièges ou usines d'exploitation ; établir toutes voies de transport et acquérir, posséder ou prendre en location tous immeubles nécessaires ou utiles à ses services.

Elle peut faire toutes opérations financières, commerciales, industrielles ou autres, qui se rattachent directement ou indirectement à l'une ou l'autre branche de son objet.

Siège social : à Bruxelles, 17, rue de l'Association ; siège administratif, à Paris, 39, rue Joubert.

Durée : 30 ans, du 5 octobre 1898.

Capital social : à l'origine, 1.700.000 francs, divisé en 17.000 actions de 100 francs chacune, porté le 10 décembre 1908 à 2.350.000 francs, divisé en 23.500 actions de 100 francs.

En outre, il a été créé 8.500 parts de fondateur, attribuées à la Société financière internationale, la Société financière russe et la

Société Finance et Industrie, en représentation de l'apport de l'engagement, pris par elles, de fournir à la Société l'achat de la concession de Pobédenko et accessoires, définis aux statuts, moyennant une somme de 1.100.000 francs, que les Sociétés apporteuses auront le droit d'imputer sur les versements des actions souscrites par elles.

Outre les parts de fondateurs à elles attribuées, les Sociétés apporteuses ont été investies du droit, chaque fois que le capital sera augmenté, de souscrire la moitié de l'augmentation de capital, par préférence et au pair majoré de la part dans la réserve constatée au bilan de l'exercice précédant celui où le capital aura été augmenté.

Conseil d'administration : trois membres au moins, possesseurs chacun de quarante actions, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le dernier mercredi de mai, autant de voix que d'actions ou de parts de fondateurs ; maximum, le cinquième des titres émis ou les deux cinquièmes de ceux pour lesquels il est pris part au vote. Dépôt des titres au porteur ou inscriptions au nominatif cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale : somme nécessaire pour distribuer aux actions un premier dividende de 5 % sur leur montant libéré ; ensuite 10 % au Conseil d'administration et 2 % pour le comité de direction et le personnel. Sur le surplus, deux tiers aux actions et un tiers aux parts de fondateurs.

Service des coupons : à Paris, à la Société Générale.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. Couriot, M. Biver, Ph. von Hemert, E. Hennet de Goutel, P. Reumaux.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 17 mai 1899, et les parts depuis le 29 novembre 1899.

	ACTIONS		PARTS			DIVIDENDES	
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Actions	Parts
1901	106	60	40	seul cours	115.000	6	1
1902	100	46	24	7 »	66.000	»	»
1903	72	48	28	10 50	1.000	»	»
1904	80	50	26	15 »	50.000	»	»
1905	75	39	22	15 »	— 237.000(*)	»	»
1906	65	31	15	5 »	128.000	»	»
1907	98	67	26	10 »	250.000	»	»
1908	115	80	52	23 »	157.000	5	»

(*) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Concessions, matériel d'exploitation et voie ferrée.	1.403.904	20	Capital.	2.350.000	»
Constructions et immeubles, travaux d'avenir et de recherche	963.039	61	Obligations.	251.500	»
Frais de premier établissement.	14.289	32	Réserve pour amortissements.	mémoire	
Frais de remb. du capital. . .	65.000	»	Réserve statutaire.	21.304	03
Prime de remboursement des obligations.	32.299	65	Coupons restant à payer . . .	787	50
Mobilier	9.987	17	Redevances.	63.991	70
Approvisionnements divers. .	105.338	55	Créditeurs divers.	340.514	72
Caisse, Banque et portefeuille.	169.831	42	Salaires divers	51.014	45
Débiteurs divers	417.045	45	Garantie du Conseil d'Administration et des Commissaires.	18.000	»
Cautionnement aux chemins de fer de l'Etat Russe.	38.012	35	Profits et pertes	157.155	32
Dépôt de garantie	18.000	»			
Charbon en stock.	17.520	»			
	3.254.267	72		3.254.267	72

Compagnie fermière des Charbonnages de Prokhorow

Société anonyme belge constituée le 28 octobre 1905.

Objet : L'exploitation à bail des concessions de la Société des Charbonnages de Prokhorow situées dans le bassin du Donetz en Russie et des richesses minérales que le domaine de Prokhorow peut contenir ; l'industrie du charbon de terre, la fabrication et l'utilisation du coke, des briquettes et autres dérivés de charbon, ainsi que le commerce des produits de son industrie.

Pendant toute la durée du bail, la Société ne pourra acquérir, vendre, prendre ou donner à bail, mettre en valeur, exploiter toutes concessions minières non contigües au domaine de Prokhorow que moyennant l'autorisation préalable de la Société des Charbonnages de Prokhorow.

En tout état de cause, le capital actuel de 3.500.000 francs devra être appliqué uniquement aux besoins de l'exploitation de Prokhorow.

Siège social : à Bruxelles.

Durée : la même que celle du bail, laquelle est fixée à 25 ans, pouvant être prolongé d'une nouvelle période de 25 années, moyennant une redevance à la tonne de 25 centimes avec un minimum de 60.000 francs pendant les 25 premières années et de 100.000 fr. pendant les 25 années suivantes.

Capital social : 3.500.000 francs divisé en 7.000 actions privilé-

giées de 500 francs chacune. Il a été, en outre, créé 24.000 actions ordinaires sans désignation de valeur, devant être remises à raison de 10.000 à la Société des Charbonnages de Prokhorow et de 14.000 au groupe financier qui fit apport de l'option de bail et s'entremit pour la constitution de la Compagnie fermière.

Conseil d'administration : sept membres.

Année sociale : close le 31 mai/13 juin de chaque année.

Assemblée générale : à Bruxelles, le deuxième mardi du mois d'octobre, à dix heures du matin, et composée de tous les actionnaires ayant déposé leurs titres en Belgique et en France, cinq jours au moins et en Russie quinze jours au moins avant la date de la réunion.

Répartition des bénéfices : Sur les bénéfices nets annuels, il est prélevé : 5 % pour la réserve, le tantième établi par les lois de l'Empire russe au profit de la Couronne sur les bénéfices des Sociétés anonymes ; la somme nécessaire pour amortir chaque année un certain nombre d'actions privilégiées, de telle façon que ces actions puissent être amorties en vingt-cinq ans ; la somme nécessaire pour attribuer aux actions privilégiées non amorties un premier dividende de 6 % sur leur montant libéré.

Sur le surplus, il est attribué 10 % aux membres du Conseil d'administration et aux commissaires à répartir entre eux, sans que l'émolument d'un commissaire puisse dépasser le tiers de l'émolument d'un administrateur.

L'excédent sera réparti au prorata de tous les titres sans distinction de catégorie.

Toutefois, il sera loisible à l'Assemblée générale de décider le prélèvement sur le bénéfice des sommes qu'elle jugera nécessaires à la formation d'un fonds spécial de prévision.

Service financier : Banque Suisse et Française.

Les actions privilégiées et ordinaires doivent se livrer timbrées.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Hubert, G. de Wandre, L. Desailly, E. Hallez, L. Jumentier, M. Bauwens.

Les actions privilégiées et ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés* depuis le 3 février 1906.

	ACTIONS PRIVILÉGIÉES		ACTIONS ORDINAIRES			
Années	plus haut	plus bas	plus haut	plus bas	Bénéfices nets	Dividendes aux actions privilégiées
—	—	—	—	—	—	—
1906	610	500	191 50	110	»	»
1907	500	305	150	40	233.000	»
1908	490	352	110	62	396.000	25
1909	»	»	»	»	537.000	30

BILAN AU 31 MAI/13 JUIN 1909

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Frais de premier établissement	66.200 99	Capital social, 6.160 actions privilégiées	3.500.000 »
Recherches et études	51.483 96	Capital social, 24.000 actions ordinaires	Mémoire
Matériel et outillage	196.792 39	Cautionnements divers	15.218 24
Ecuries et matériel de transport	47.600 78	Créditeurs divers	300.588 24
Mobilier	13.650 31	Salaires dus	76.376 60
Puits et préparation des travaux	573.083 36	Ceupon n° 2 restant à payer	2.175 »
Constructions et installations de surface	405.596 11	Fonds d'amortissement	300.000 »
Créance hypothécaire	919.086 99	Réserve légale	21.494 84
Versements dus par les actionnaires	109.985 92	Bénéfices nets	536.889 20
Banquiers en Belgique et Russie	674.494 44		
Caisse en Belgique et Russie	9.863 35		
Débiteurs divers	1.219.852 66		
Portefeuille (titres)	591 62		
Cautionnement	158.418 85		
Magasins	230.877 69		
Charbon en dépôt	75.153 70		
	4.752 663 12		4.752.663 12

Société anonyme de Mines de houille et de fer de la Russie Méridionale

Société anonyme suisse, constituée le 6 décembre 1907.

Objet : L'achat et l'exploitation de concessions et baux de terrains miniers situés dans le gouvernement d'Ekaterinoslaw, district de Bachmout, village de Tchevonevka et dans le gouvernement et district de Cherson, village de Krivoï-Rog (Russie), ainsi que toutes entreprises commerciales et industrielles s'y rattachant, également toutes opérations financières, industrielles et commerciales se rattachant au but social.

Siège social : 1, rue du Commerce, Genève (Suisse).

Durée : indéterminée.

Capital social : 3.300.000 francs, divisé en 33.000 actions de 100 francs.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires chacun d'au moins 50 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; 1 voix par action sous réserve qu'un seul actionnaire ne peut réunir plus du cinquième des droits de vote représentés à l'Assemblée. Dépôt des titres, 5 jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 10 % au moins à la réserve. Sur le surplus : 5 % au Conseil d'administration, et 95 % aux actionnaires. (Les dividendes se prescrivent par cinq ans.)

Service financier : à Paris, Banque Alsacienne de Paris, 366, rue Saint-Honoré, et Banque Internationale de Commerce à Saint-Pétersbourg.

Coupures : unités, 5 et 10 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. M. Karpass, H. Bonnet, P. Peltier, L. Garkavy, G. Karpass.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 17 septembre 1909.

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	roubles	PASSIF	roubles
Concessions	768.664 84	Capital actions	1.237.500 »
Capital non libéré	150.000 »	Créanciers divers	50.245 94
Immeubles, meubles et outillage	200.574 61	Actions des membres du Conseil	9.375 »
Minerai et charbon en stock	24.930 65	Bénéfice	109.410 46
Redevances payées par anticipation	10.855 97		
Cautionnement donné et actions du conseil d'administration	10.982 99		
Frais de constitution à amortir	8.275 74		
Caisse et comptes courants	134.567 68		
Débiteurs divers	90.419 69		
Débiteurs douteux et effets protestés	7.259 23		
	1.406.531 40		1.406.531 40
Francs	3.750.750 »		3.750.750 »

Houillères de Saint-Étienne

Société anonyme formée en 1854 par suite de la division en quatre Sociétés distinctes de la Compagnie des Mines de la Loire (ancienne Compagnie Générale des Mines de Rive-de-Gier).

Objet : L'exploitation des concessions houillères de Terrenoire, de Reveux, du Treuil, du Grand Rouzy, de Chancy, de Berard, de Côte-Thiollière, de la Roche de Méons et de toutes autres concessions acquises ou à acquérir.

Durée : 99 ans du 17 octobre 1854.

Siège social : 25, place Carnot, Lyon.

Capital social : 8 millions de francs, divisé en 80.000 actions de 100 francs entièrement libérées.

Conseil d'administration : sept à neuf membres nommés pour 6 ans, possédant 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en avril, une voix par 25 actions ; maximum, 25 voix. Dépôt cinq jours à l'avance

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; le surplus aux actions.

Service financier : à Paris, Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS.

MM. R. Douvreleur, B. Cottet, L. Souchon, J. Neyret, E. Neyrand, A. Colcombet, P. Testenoire.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant depuis le 6 avril 1904.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	3.023.000	25
1902	»	»	1.476.000	20
1903	»	»	2.214.000	20
1904	445	395	2.050.000	20
1905	447	405	1.749.000	20
1906	460	400	1.815.000	21
1907	465	400	2.871.000	25
1908	450	425	2.806.000	25

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr.
Immobilisations.	6.713.975 87	Capital social.	8.000.000 »
Marchandises	280.889 »	Réserve statutaire.	800.000 »
Approvisionnements.	1.354.606 16	Provisions	5.204.633 87
Débiteurs.	1.752.206 46	Créditeurs	1.888.852.60
Portefeuille.	7.454.665 95	Bénéfices de l'exercice 1908 . .	2.806.026 27
Valeurs disponibles en caisse, en portefeuille et chez divers banquiers	2.005.466 55	Reliquat des bénéfices antérieurs	862.297 25
	19.561.809 99		19.561.809 99

Houillères de San Martino

Société anonyme espagnole, constituée le 19 octobre 1906.

Objet : l'acquisition et l'exploitation de mines de charbon ou autres, et éventuellement la fabrication de fer et d'acier. Toutes opérations industrielles, administratives, commerciales et financières se rapportant directement ou indirectement à l'exploitation des mines ou à la métallurgie. La souscription, l'achat ou la vente de actions ou obligations de toute nature de Sociétés espagnoles ou étrangères, s'intéressant à des entreprises du genre de celles de la présente Société. La Société pourra entrer en participation, fusion, syndicat, ou dans toute autre combinaison quelconque avec d'autres personnes ou Sociétés ayant un objet similaire en vue.

Durée : 10 ans du 19 octobre 1906.

Siège social : à Pola-de-Lena (Espagne). Bureau à Paris, 8, rue de l'Echelle.

Capital social : 1.100.000 pesetas, représenté par : 3.500 actions de 100 pesetas et 1.500 actions de 500 pesetas, sur lesquelles il a été remis pour 800.000 pesetas d'actions à M. H. Faure de Bouillane en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, nommés pour 5 ans et propriétaires de 5.000 pesetas d'actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin février ; une voix par 50 actions de 100 pesetas et une voix par 10 actions de 500 pesetas : maximum 10 voix. Dépôt des titres 8 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % d'intérêt aux actions sur leur montant libéré. Sur l'excédent : 10 % au Conseil. Le surplus aux actions, sauf prélèvements pour fonds de prévoyance.

Service financier : au bureau de Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Hambourg, H. Faure de Bouillane, A. Leroy, Fancis Laur, Rafael Elortegin, J. Poulain, Lers.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 janvier 1907.

1907	plus haut	140	plus bas	25
1908	pas de cours			

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	pesetas	PASSIF	pesetas
Caisse et banques	15.226 21	Capital :	1.100.000 »
Débiteurs	12.215 77	Compte de garantie des administrateurs	25.000 »
Dépôt de charbon	14.629 73	Créditeurs divers	8.631 52
Matériel, wagonnets	15.622 18		
Biens mobiliers	2.236 55		
Mines et propriétés	872.713 11		
Installations extérieures	47.521 27		
Frais de préparation	68.701 »		
Actions en dépôt	25.000 »		
Solde débiteur du compte de profits et pertes	59.765 73		
	1.133.631 52		1.133.631 52

Compagnie des Houillères de Ujo-Mieres

Société anonyme espagnole constituée le 3 décembre 1904.

Objet : l'exploitation des mines de charbon situées dans la province des Asturies, territoires municipaux de Mieres et Lena ; l'acquisition, à bail ou à ferme, soit par voie d'apport, soit de toute autre manière, et l'exploitation de tous autres gisements

miniers de quelque nature et en quelque endroit qu'ils soient situés, en Espagne ou à l'étranger ; la cession et promesse de cession totale ou partielle ou sous-location des propriétés minières appartenant à la Société ou que cette dernière aura le droit de faire ; la création, pour le service de la Société, de toutes voies de communication et moyens de transports terrestres et fluviaux quelconques et leur utilisation pour usages publics ou privés ; toutes les opérations se rattachant à celles qui précèdent.

Durée : indéfinie.

Siège social : à Ujo-Mieres (Asturies) ; agence à Paris, 43, rue Caumartin.

Capital social : à l'origine 4.000.000 de pesetas or, divisé en 80.000 actions de 50 pesetas or chacune, dont 50.000 attribuées aux apporteurs et 30.000 souscrites en espèces ; porté par décision de l'Assemblée générale du 18 mai 1905, à 15.000.000 de pesetas or, divisé en 600.000 actions de 25 pesetas or chacune, sur lesquelles 100.000 attribuées aux apporteurs du premier et du deuxième groupe, 173.000 attribuées aux apporteurs du surplus et les 327.000 restantes à émettre contre espèces au fur et à mesure des besoins de la Société

Conseil d'administration : de neuf à quinze membres, propriétaires de 500 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril ; une voix par dix actions, maximum le cinquième des voix représentées à l'Assemblée.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 10 % au Conseil d'administration ; 5 % du montant libéré des actions ; la somme que l'Assemblée générale destinera à un fonds de réserve extraordinaire de prévision ou d'amortissement. Le surplus aux actions en proportion de leur valeur libérée.

Service financier : à Paris, chez MM. Bruneel et Cie, 63 bis, rue de la Victoire.

Coupures : Unités et coupures de 5.

ADMINISTRATEURS

MM. Blanchot, Fernandez, de Laveleye, de Lorme, Marret, Santos de Arana, Vigil Escalera, Claviez.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 décembre 1905.

1905	plus haut,	31	»	plus bas,	30 »
1906	—	34	»	—	15 »
1907	—	28	»	—	3 »
1908	pas de cours.				

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	Pesetas	PASSIF	Pesetas
Immobilisations	14.141.839 21	Capital-actions.	12.631.572 »
Actions à la souche.	2.092.762 »	Obligations.	3.188.419 30
Magasins.	80.581 23	Valeurs disponibles.	2.305 39
Créditeurs	56.534 48	Valeurs représentées	71.579 90
Avances et dépôts	2.500 »	Comptes courants.	1.010.467 53
Produits en stock.	41.259 17	Comptes d'ordre	200.152 20
Caisse Paris	129 61		
Caisse et Banquiers.	1.243 46		
Prime de remboursement des 4 obligations.	623.368 09		
Comptes d'ordre	6.955 78		
Résultats de l'exercice 1908 . .	58.223 29		
	17.104.496 32		17.104.496 32

Charbonnages Hongrois d'Urikany

Société anonyme hongroise, constituée le 9 février 1891.

Objet : L'exploitation des mines de charbon situées dans le comté d'Hunyad, arrondissement de Zsil (Hongrie), dont les locataires à bail jusqu'au 1er mars 1980, MM. David Berl et Jules de Horvath, ont apporté la jouissance à la Société.

Cette concession d'une étendue de 1.287 hectares est connue sous le nom de concession d'Urikany; la Société a acquis en 1891 les mines de la Zsil d'une superficie de 1.445 hectares. Le chemin de fer de Lupeny à Petrozsény qui relie les concessions au chemin de fer hongrois, et qui comporte 19 kilomètres de développement, est la propriété de la Société qui en détient toutes les actions.

Siège social : Nador Uteza, 13, à Budapest ; Bureau, à Lyon, 7, rue Grolée.

Durée : jusqu'au 1er mars 1980.

Capital social : à l'origine, 3 millions de florins, divisé en 30.000 actions de 100 florins, dont 15.156 attribuées aux apporteurs en nature, et 14.844 émises contre espèces. Ce capital a été augmenté de 1 million de florins par l'Assemblée du 1er décembre 1891 et porté à 4 millions de florins.

Par Assemblée extraordinaire du 23 août 1896, chacune des 40.000 actions de 100 florins fut échangée contre une action de 40 florins, ce qui ramena le capital à 1.600.000 florins; il fut en même temps porté à 2 millions de florins par la création de 10.000 actions de 40 florins. Par décision de l'assemblée du 10 mai 1899, le capital a été porté à 2.400.000 florins par la création de 10.000 actions de 40 florins, émises à 110 francs plus les intérêts à 4 % à partir du

1er janvier 1899, soit 111 fr. 35. Le capital fut porté en décembre 1903 à 3 millions de florins (6 millions de couronnes) par la création de 15.000 actions nouvelles de 40 florins. Cette augmentation fut décidée pour acquérir un charbonnage en commun avec la Société des Charbonnages de Salgo-Tarjan. Enfin, l'Assemblée générale du 26 janvier 1907 a voté l'augmentation du capital à 9 millions de couronnes par l'émission de 37.500 actions nouvelles de 80 couronnes. Il est donc, actuellement, de 9 millions de couronnes, divisé en 112.500 actions de 80 couronnes chacune.

Conseil d'administration : de cinq à neuf membres, renouvelables tous les trois ans, propriétaires de 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juillet ; une voix par dix actions, maximum cent voix. Dépôt huit jours avant la réunion, cinq jours sur seconde convocation.

Répartition des bénéfices : 10 % à la réserve ; la somme nécessaire pour payer 5 % de dividende. Ensuite 3 % à la Caisse de retraite et de secours, 5 % au directeur et employés, 10 % au Conseil et 82 % aux actions.

Service des coupons : Crédit Lyonnais et Banque Russe pour le Commerce étranger.

ADMINISTRATEURS

MM. F. de Bellescize, président ; Boussand, C. Bouvier, E. Lang, P. Morin-Pons, Ullmann de Baranyavar, L. de Tolnay, J. Jarmai.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 28 mai 1892.

Années	COURS		Bénéfices nets	Dividendes
	plus haut	plus bas		
1901	135	89	C. 282.457	C. 3 35
1902	116	73	341.801	3 35
1903	120	80	480.981	4 40
1904	113	90	579.185	4 80
1905	139	110	610.000	4 80
1906	217	118	585.000	4 80
1907	180	115	1.044.000	5 60
1908	180	137	1.270.000	7 35

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	couronnes	PASSIF	couronnes
Propriétés minières et concessions	5.064.463 65	Capital-actions	9.000.000 »
Installations dans les mines	1.664.501 34	Obligations de priorité 4 %	4.405.200 »
Chemins de fer miniers	333.019 90	Obligations de priorité non encore présentées	99.586 63
Compte de colonisation	2.768.478 10	Coupons d'actions restant à payer	12.708 »
Machines, installations électriques et mobilier	2.014.157 43	Fonds de réserve	1.332.645 52
Installation de carbonisation	2.055.563 79	Compte d'amortissement	2.171.236 03
Propriétés forestières	189.599 84	Fonds de retraite pour les employés	192.978 90
Stocks de matériaux	766.178 04	Compte de réserve pour les accidents des ouvriers	131.556 86
Caisse	96.085 56	Créditeurs	1.267.408 47
Portefeuille :		Reste à payer sans intérêts sur le prix d'achat des participations de la Société du Zsil supérieur	495.000 »
Actions du chemin de fer Petrozsény-Livazény-Lupény	1.922.800 »	Compte de profits et pertes :	
Participations de la Société des Charbonnages du Zsil supérieur	1.295.312 50	Report du bénéfice de l'exercice 1907	21.582 53
Valeurs diverses	205.894 51	Bénéfice de l'exercice 1908	1.270.437 65
Débiteurs :			
Société Petroszény-Livazény-Lupény, emprunt d'amortissement	60.948 72		
Argent en banque	101.964 78		
Compte transitoire	370.639 02		
Particuliers	1.490.733 41		
	20.400.340 59		20.400.340 59

AGENCE FOURNIER

1, Rue de la Bourse, 1

PARIS

31me Année

L'**Agence Fournier**, fondée en 1879, est la plus ancienne et la plus importante des agences financières.

Elle se charge d'envoyer les cours et de tenir ses abonnés au courant des nouvelles pouvant influencer les marchés financiers.

SERVICES SPÉCIAUX

pour les Banques et les Banquiers

Télégrammes et Téléphones de jour et de nuit

TÉLÉPHONES : **102-20, 108-46, 107-47, 101-35, 101-36, 102-43, 106-51, 107-55, 111-86, 108-41, 147-06.**

Adresse télégraphique : *FOURNIERUS-PARIS*

Directeur général de **l'Agence Fournier :**

M. Armand MAYER, ✻.

TRANSPORT DE LETTRES AUX GARES

Dernier départ : 7 h. 45 soir.

5 centimes par lettre. — Abonnements mensuels à forfait.

BANQUE DE COMMERCE
DE
L'AZOFF-DON

Fondée en 1871

SIÈGE CENTRAL : **SAINT-PÉTERSBOURG**

Adresse télégraphique : **AZOWBANK**

Capital-actions entièrement versé. . . R. 20.000.000
Réserves, plus de. . . . . R. 12.000.000

SUCCURSALES :

Alexandrowsk.
Armavir.
Astrakan.
Bakhmout.
Berdiansk.
Djoulfa.
Ekaterinodar.
Ekaterinoslaw.
Elisavetpol.
Erivan.
Grosny.
Guénitchesk.
Géorguiewsk.
Jalta.
Jeisk.
Jousofka.
Kamenskaja.
Kazan.
Kertch.
Kharkoff.
Koutaïs.
Krivoï-Rog.
Libau.
Lodz,
Lougansk.
Maïkop.
Marioupol.
Melitopol.
Minsk.
Mohilew.
Moscou.
Nicopol.
Novorossissk.
Odessa.
Oremburg.
Piatigorsk.
Pinsk.
Poti.
Romny.
Rowno.
Rostoff s/ Don.
Samara.
Saratoff.
Simphéropol.
Slaviansk.
Stavropol.
Soumy.
Taganrog.
Théodosie.
Tiflis
Tsaritsyne.
Varsovie.
Vladicaucase.
Voronège.
Zhitomir.

AGENCES { Bolschoi Tokmak. Khoutor Romanowsky. Labinskaja. Oust-Labinskaja.

PRINCIPALES OPÉRATIONS
DE LA
BANQUE DE COMMERCE DE L'AZOFF-DON

Escompte de papier de commerce sur la Russie et l'Etranger ;
Avances sur titres et marchandises ;
Virements, chèques et lettres de crédit sur tous les pays ;
Dépôts d'argent remboursables à vue et à échéance ;
Change de monnaies et billets étrangers ;
Garde de titres, encaissements de coupons, ordres de Bourse, souscriptions.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

MÉTALLURGIE,

CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

Société des Aciéries de Paris et d'Outreau

Société anonyme française, définitivement constituée en décembre 1902, modifiée le 23 février 1906 et le 28 mars 1907.

Objet : l'acquisition et l'exploitation des hauts-fourneaux, fours à coke et aciéries d'Outreau, près Boulogne-sur-Mer, comprenant usines, immeubles par destination, fonds de commerce, matériel et marchandises ; et d'un fonds de commerce de constructions industrielles, exploité à Paris, rue Oberkampf, nos 149, 151 et 153, connu sous le nom de « Fers et Aciers Robert », comprenant clientèle et achalandage, droit aux baux, matériel fixe et volant, bénéfices des sous-locations, redevances et marques industrielles, brevets, etc. ; l'acquisition, la création, la prise en location avec ou sans promesse de vente et l'exploitation de toutes usines métallurgiques qui auront pour but le traitement du minerai de fer, la fabrication de la fonte, du fer, de l'acier, de tous autres métaux et leurs dérivés.

L'acquisition, l'obtention et l'exploitation de toutes mines de fer et charbon, ainsi que tous brevets et procédés relatifs au dit minerai ; et, généralement, toutes opérations quelconques ayant un rapport direct ou indirect avec l'objet sus-indiqué de la Société et qui seront considérées comme utiles ou nécessaires à son développement.

Siège social : 149, rue Oberkampf, à Paris.

Durée : 50 ans de décembre 1902.

Capital social : à l'origine, 1.250.000 francs, divisé en 2.500 actions de 500 francs, porté par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 23 février 1906 à 3 millions par la création de 3.500 actions nouvelles de 500 francs, sur lesquelles 300 furent remises entièrement libérées à la Société anonyme de l'Eclairage au Gaz et des Hauts-Fourneaux et Fonderies de Marseille et des Mines de Portes et Sénéchas (en liquidation) en rémunération de ses apports, tels qu'ils résultent du contrat intervenu entre cette Société et la Société des Aciéries de Paris et d'Outreau, le 23 janvier 1906 et ayant pour objet d'assurer la continuation à l'usine d'Outreau, de la fabrication du ferro-manganèse de l'usine Saint-Louis, près Marseille, avec le concours de la Société de l'Eclairage au Gaz et des Hauts-Fourneaux de Marseille. Par décision de l'assemblée générale du 28 mars 1907 le capital a été porté à 4.500.000 francs, par la création de 3.000 actions nouvelles de 500 francs émises à 707 fr. 50.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et neuf au plus, nommés pour 6 ans et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, composée des actionnaires propriétaires de 10 actions ; dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions ; sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration, 90 % aux actions ; toutefois, sur les 90 % revenant ainsi aux actionnaires, l'Assemblée générale a le droit, sur la proposition du Conseil d'administration, de décider le prélèvement d'une somme destinée à la création d'un fonds de prévoyance et de réserves spéciales.

Service financier : à Paris, à la Caisse sociale, 149, rue Oberkampf, à Boulogne-sur-Mer, chez MM. Adam Frères et Cie, banquiers.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Adam, A. Tissot, L. Laveissière, M. Lonquéty, Chaudoir, E. Cornuault, J. Laveissière.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission en vertu d'une délibération du Conseil d'administration, en date du 12 décembre 1902, au prix de 450 francs chaque, de 2.500 obligations de 500 francs 5 %.

Intérêt annuel : 25 francs payables par semestre, les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

Amortissement : à 500 francs par tirages au sort annuels en 30 années, à partir de 1904, pour finir en 1933, suivant tableau d'amortissement figurant au verso des titres, avec faculté, pour la Société, d'anticiper les époques d'amortissement.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 mars 1906, et les obligations depuis le 27 mars 1906.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBLIGATIONS			
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1906	805	555	510	495	770.000	40
1907	960	750	520	481	1.130.000	50
1908	797	688	517	485	710.000	40

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr c
Immobilisations	1.890.851 95	Capital	1.500.000 »
Marchandises en magasin	797.896 85	Obligations hyp. 5 %	572 500 »
Objets en cours de fabrication et objets fabriqués	252.833 10	Amortissement du matériel	100.000 »
Caisses, banquiers, dépôts divers	146 165 72	Réserves	1.055.658 80
Titres en portefeuille	215.752 »	Obligations sorties à rembourser	1.494 »
Effets à recevoir	339.510 40	Coupons d'obligations à payer	13.189 »
Débiteurs	933.924 95	Coupons d'actions à payer	3.724 80
		Frais divers et main-d'œuvre à payer	19.424 02
		Effets à payer	177.271 98
		Créditeurs	423.567 90
		Profits et Pertes	710.104 47
	7.576.934 97		7.576.934 97

Alliages Cothias

Société anonyme française, définitivement constituée en février 1896.

Objet : la reprise de l'exploitation de l'établissement industriel de M. Cothias et des procédés de celui-ci, la fabrication des plombs à sceller, le traitement des alliages, les constructions mécaniques.

Et généralement toutes opérations industrielles et commerciales pouvant se rattacher à l'objet principal de la Société.

Siège social : à Ivry-Port, 9, rue Victor-Hugo.

Durée : jusqu'au 31 décembre 1945.

Capital social : à l'origine, 300.000 francs, porté successivement à 500.000, puis à 1 million de francs et enfin, par décision de l'Assemblée extraordinaire du 8 juillet 1908 à 1.500.000 francs, par la création de 5.000 actions nouvelles de 100 francs.

Il a été remis à M. Cothias, en rémunération de ses apports, 1300 actions entièrement libérées, une somme de 100.000 francs en espèces, et 1200 parts de fondateur.

Conseil d'administration : trois à neuf membres, propriétaires chacun de 25 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 25 actions, maximum 10 voix. Dépôt des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % pour constituer un fonds de réserve. Il peut, en outre, être fait des réserves spéciales, sauf approbation de l'Assemblée générale, sans que les porteurs de parts de fondateur puissent élever aucune contestation à ce sujet. Sur le surplus, 5 % du montant libéré des actions ; sur l'excédent : 10 % au Conseil d'administration ; 45 % aux actionnaires ; 45 % aux parts de fondateur.

Service financier : Banque Ch. Noël et C^ie^, 27, rue de Mogador, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. J.-A. de la Fontaine, de Ferré de Péroux, F. Herard, Beauvois-Devaux, Hervé, A. Cothias.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 février 1906.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes aux actions
1901	»	»	92.000	»
1902	»	»	159.000	5
1903	»	»	151.000	6
1904	»	»	153.000	6
1905	»	»	258.000	6
1906	130 50	112	408.000	7
1907	168 »	105	320.000	7
1908	135 »	105	235.000	7

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. .
Apports de M. Cothias	100.000 »	Capital.	1.500.000 »
Frais de premier établissement.	576.541 72	Obligations.	98.000 »
Actions Socté Deutsche Blei Plomben	33.450 »	Réserves	853.915 06
Usine Belge	58.451 26	Créditeurs	179.476 54
Bâtiments, Matériel, Outillage.	1.500.121 57	Fournisseurs	82.256 77
Brevets	1 »	Obligations à rembourser . . .	14.000 »
Dépôts divers	4.704 50	Coupons échus non présentés .	9.031 22
Espèces en caisse et en banque.	172.537 88	Solde dividende 1908	105.000 »
Effets à recevoir	98.198 70	Parts de fondateurs.	30.000 »
Marchandises en magasin . .	236.879 15	Conseil d'Administration . . .	6.666 66
Débiteurs divers.	51.473 88	Solde à nouveau	429 99
Clients.	148.416 58		
	2.980.776 24		2.980.776 24

Société Minière et Métallurgique des Alpes autrichiennes

(ALPINES)

Société anonyme autrichienne, constituée en 1881, autorisée par décret impérial du 11 juillet 1881.

Objet : fusionner les forges et mines de fer suivantes : Société métallurgique de Huttenberg, Société minière Vodernberg-Kœflach, Société métallurgique de Styrie, Société métallurgique de Saint-Egydy et Kindberg, Ateliers de construction de Gratz, Aciéries d'Eibiswald et Krumbach, Société de Neuberg-Mariazell, Société des Usines d'Inneberg, Etablissements du Chevalier de Fridau, Fabrique de machines et Fonderie de fer d'Andritz-Gratz ; les exploiter dans toutes les branches d'industrie s'y rattachant.

Siège social : 2, Maximilianstrasse, Vienne (Autriche).

Durée : illimitée.

Capital social : à l'origine, 30 millions de florins (75 millions de francs), divisé en 300.000 actions de 100 florins (250 fr.), entièrement libérées, nominatives ou au porteur ; porté en 1902 à 36 millions de florins ou 72 millions de couronnes, divisé en 36.000 actions de 100 florins ou 200 couronnes.

Conseil d'administration : de cinq à vingt-quatre membres possédant au moins 50 actions chacun, nommés pour quatre ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en avril ou mai ; une voix par 25 actions. Dépôt des titres huit jours avant l'Assemblée.

Répartition des bénéfices : somme suffisante pour servir 5 % d'intérêt au capital. En cas d'insuffisance des produits, on pourra prélever à la réserve le complément de ces 5 %. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration ; 5 % aux directeurs ; 5 % au moins, 10 % au plus, au fonds de réserve, qui pourra atteindre 25 % du capital. Le reste aux actionnaires à titre de dividende

Service financier : à Paris, Banque des Pays-Autrichiens..
Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. Max Montecuccoli, Auguste Schuchart, Joseph Luggin, Max. de Burger, G. Bunzl, A. Drasche Lazar de Thorda, Dubsky de Trzebomyslitz, Max Feilchenfeld, C. Fürstenberg, Fr. Hardegg, A. Ritter de Kerpely, W. Kestraneck, P. Kupelwieser, Ed. Palmer, de Schreiner, Ed. de Staimberg, Trauttmansdorff-Weinsberg, Frédéric Wannieck, Otto, Wolfrum.

Ces actions, primitivement inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme seulement, le sont, au comptant et à terme, depuis le 4 mars 1901.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	530	330	Cnes 4.909.000	Cnes 14
1902	430	340	5.763.000	14
1903	400	360	7.180.000	17
1904	520	400	8.539.000	20
1905	583	540	10.470.000	24
1906	700	451	13.370.000	30
1907	658	603	17.075.000	38
1908	770	630	17.367.000	40

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	Couronnes	PASSIF	Couronnes
Immobilisations	88.251.967 89	Capital.	72 000.000 »
Magasins.	6.049.715 72	Réserves	15.586.143 75
Débiteurs divers	20.156.017 90	Obligations.	10.616.368 42
Disponibilités.	4.389 222 72	Créditeurs divers	2.925.681 56
Compte d'ordre.	2.596.046 08	Compte d'ordre	2.347.402 49
		Bénéfices	17.967.374 09
C.	121.442.970 31	C.	121.442.970 31

Compagnie Française du Bi-Métal

(Brevets Edouard Martin)

Société anonyme française définitivement constituée le 26 décembre 1892. modifiée les 5 décembre 1898 et 20 mars 1900.

Objet : La fabrication et la vente de toutes matières métalliques, fils, planches, ou sous quelque forme que ce soit, en cuivre, acier, laiton ou tous autres métaux, et notamment la fabrication et la vente des produits bi-métalliques obtenus au moyen des procédés brevetés Edouard Martin, sans en excepter la cheville ; l'exploitation des usines de Joinville-le-Pont et celle de tous établissements de fabrication et de vente que la Société jugera utile de fonder, par

voie d'acquisition ou de prise à bail ; toutes autres exploitations se rattachant à l'industrie dont il s'agit et pouvant en faciliter l'extension ou la bonne marche ; l'achat, l'exploitation et la rétrocession totale ou partielle de tous brevets ou licences relatifs aux produits dont il est question ; la prise à bail, et au besoin l'achat d'une usine appartenant alors à la Société Ed. Martin, A. Ducamp et C^ie^, ladite usine sise à Gravelle-Saint-Maurice, commune de Joinville-le-Pont, canton de Charenton (Seine), ensemble du matériel et de toutes dépendances de cette usine ; la participation directe ou indirecte dans toute opération commerciale ou industrielle pouvant se rattacher à l'un des objets précités, par voie d'apports, de fusion, de compte à demi ou autrement ; et généralement enfin, toutes opérations de vente, achats ou autres nécessitées par l'exploitation de cette industrie métallique ou s'y rattachant.

Siège social : 38, quai de Jemmapes, Paris.

Durée : 30 ans, du 26 décembre 1892.

Capital social : à l'origine, 1.300.000 fr., divisé en 2.600 actions de 500 fr., sur lesquelles 1.000, entièrement libérées, furent attribuées à MM. Martin et Ducamp, en sus de 4.300 parts de fondateurs sur les 5.900 créées, en rémunération de leurs apports.

L'assemblée générale du 15 décembre 1898 décida la division des actions en cinquièmes, puis l'assemblée du 20 mars 1900 porta le capital à 2 millions de francs, son chiffre actuel, divisé en 20.000 actions de 100 francs.

Conseil d'administration : de 5 à 9 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 125 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par 40 actions, maximum, 24 voix. Dépôt, 10 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration, 5 % à la Direction, 30 % aux parts de fondateurs et 55 % aux actions

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Dambmann, de Seynes, Hubert, R. Fabry, Lantrac, Beauvois-Devaux, Vacher, L. Heurtel.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 novembre 1906.

Années	COURS		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
—	—	—	—	—
1902	»	»	374.000	6
1903	»	»	384.000	6
1904	»	»	389.000	6
1905	»	»	331.000	6
1906	191	181	642.000	9
1907	290	163	289.000	8
1908	180	140	451.000	9

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Banquiers et caisse.	565.269	97	Capital.	2.000 000	»
Effets en portefeuille.	250 694	95	Obligations.	600.000	»
Caution loyer d'avance. . . .	163 092	46	Créditeurs divers.	212.571	47
Titres de rente 3 0/0	71 912	10	Effets à payer	149.459	52
Titres en portefeuille.	232.278	90	Reste dû sur Alfortville. . . .	76.281	45
Débiteurs divers	747.760	74	Réserve statutaire	155 319	76
Marchandises en magasin. . .	1.165.443	97	Réserves antérieures	397.500	»
Usines	1.279.409	18	Amortissement compte usine, mobilier et équipages. . . .	470.854	91
Mobilier et équipage	38.546	60	Sommes disponibles :		
Brevets et licences	1	»	Reliquat bénéfice 1907	439	36
Compte en participation . . .	1	»	Bénéfice net de l'exercice. . .	451.984	40
	4.514.410	87		4.514.410	87

Usines Bouhey

Société anonyme française, constituée le 29 avril 1894, modifiée par assemblées générales extraordinaires des 27 décembre 1894, 4 mai, 12 septembre, 1er décembre 1896 et 27 janvier 1906.

Objet : la construction de toutes les machines à travailler les métaux et le bois, et en général, les constructions mécaniques de tous genres ; la construction et l'installation complète de tout matériel d'usine, manufacture, moulins et autres, de toutes machines à vapeur et de tout matériel électrique ; la construction de tout matériel de guerre et de marine ; l'exploitation des usines et brevets apportés par MM. Bouhey ; l'exploitation de tous autres établissements ou usines dont la Société deviendrait ultérieurement propriétaire ou locataire ; l'obtention, l'acquisition et l'exploitation en France et à l'Etranger de tous brevets ayant trait aux constructions mécaniques ci-dessus énumérées ; et généralement toutes opérations se rapportant directement ou indirectemnt à l'industrie des machines.

Siège social : avenue Daumesnil, 43, Paris.

Durée : 60 années, du 29 avril 1894.

Capital social : à l'origine de 3 millions de francs, divisé en 30.000 actions de 100 francs chacune, entièrement libérées, nominatives ou au porteur. Il a été attribué 21.250 actions entièrement libérées à MM. Bouhey en raison de leurs apports mobiliers et immobiliers. Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 27 janvier 1906, le capital a été réduit à 1.600.000 francs en 16.000 actions de 100 francs. Sur ce nombre, 1.000 furent remises aux porteurs des 5.000 parts de fondateurs, en échange de leurs titres à raison de 1 action par 5 parts — les parts se trouvant, par suite, annulées — et les 15.000 actions de surplus ont été remises aux porteurs d'actions anciennes, à raison de 1 action nouvelle contre 2 anciennes.

Conseil d'administration : trois membres au moins et neuf au plus, possédant 125 actions, et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par cinquante actions ; maximum : vingt voix. Dépôt des titres cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus 10 % au Conseil d'administration ; 90 % aux actions.

Service financier : au siège social et au Comptoir national d'Escompte.

ADMINISTRATEURS

MM. Dreyfus-Brodsky, Jules Fisch, Jules Claudel, A. Labadens, Alphonse Muller, Kœrner,

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 mars 1897.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	132	63 »	44.000	6
1902	100	38 50	240.000	»
1903	61	30 »	— 64.000 (1)	»
1904	54	31 25	— 127.000 (1)	»
1905	45	28 »	— 71.000 (1)	»
1906	114	35 »	143.000	5
1907	170	80 »	130.000	5
1908	100	63 »	136.000	5
1909	»	»	48.000	»

(1) Perte.

BILAN AU 31 MARS 1909

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Fonds de commerce	mémoire	Capital social	1.600.000 »
Terrains et immeubles de Paris	830.000 »	Coupons échus	19.033 05
Terrains et immeubles de Montzeron	mémoire	Fournisseurs	51.178 »
Matériel Paris	193.335 30	Créanciers divers	43.297 05
Matériel Montzeron	176.638 45	Fonds de prévoyance	50.000 »
Modèles	27.720 70	Réserve légale	15.540 16
Débiteurs solvables	388 523 10	Effets à payer	536.835 50
Fonds disponibles, Caisses et Banques, Divers, Cautionnements	36.746 22	Provision pour frais de réduction du capital	1.076 25
Marchandises générales	716.979 45	Solde reporté	4.736 56
		Profits et Pertes, Bénéfices de l'exercice	48.246 65
	2.369.943 22		2.369.943 22

Société des Laminoirs de cuivre et des Cartoucheries de Toula

Société anonyme russe, autorisée par ukase du 3 avril 1898, modifiée en 1899 et 1900.

Objet : L'acquisition et l'exploitaion des usines de cuivre de laiton, d'accessoires de chauffe et de capsules, appartenant à la maison de commerce « Guillenschmidt, Standerschel et Schekarazine » et se trouvant dans la ville de Toula, ainsi que l'organisation, l'acquisition et l'exploitation d'usines analogues dans d'autres localités de l'Empire russe.

Siège social : à Saint-Pétersbourg, Morskaïa, 34.

Durée : non indiquée.

Capital social : à l'origine 3.300.000 roubles en 17.600 actions de 187 roubles 1/2 ou 500 francs dont 16.000 actions privilégiées et 1.600 actions ordinaires.

En 1899, le capital a été porté à 3.585.750 roubles divisé en 17.524 actions de 187 roubles 1/2 ou 500 francs et 1.600 actions ordinaires de pareille valeur. Il a été attribué aux apporteurs 1.400 actions privilégiées et 1.600 actions ordinaires. Les apports comprenaient les usines dont il est fait mention à propos de l'objet de la Société. Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 3/16 mai 1905, les 1.600 actions ordinaires ont été annulées et remplacées par un même nombre d'actions privilégiées ; enfin par suite du vote de l'Assemblée extraordinaire du 8/21 décembre 1905, le capital a été porté à 6 millions de roubles par l'émission de 12,876 actions de 187 r. 50 (500 francs), le capital est donc maintenant de 6 millions de roubles, divisé en 32.000 actions de 187 r. 50.

Année sociale : du 1er/13 juillet au 30 juin/12 juillet.

Assemblée générale : en novembre; une voix par quarante actions, maximum le dixième du capital social. Dépôt des titres quinze jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; 5 % du prix primitif des bâtiments en pierre; 10 % du surplus de la propriété mobilière et immobilière. Si le solde n'excède pas 6 % du capital versé des actions, il appartiendra aux dites actions. Si ce solde dépasse les 6 % susindiqués, l'excédent sera réparti comme suit : 10 % aux Directeur et employés, et les 90 % restant, suivant décision de l'Assemblée générale.

Service financier : à Paris, Banque française pour le commerce et l'industrie, Banque de Paris et des Pays-Bas, Banque Russo-Chinoise.

Coupures : unités, coupures de 5 et 10.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Bloch, N. Ponafidine, E. Schaikewitch, S. Khrouloff, P. Ristelhueber, D.-B. Würgaft.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 octobre 1904, et à terme depuis le 12 juin 1906.

	COURS			
Années	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1902	»	»	R. 452.000	R. »
1903	»	»	633.000	6 »
1904	700	572	826.000	11 25
1905	879	600	1.371.000	18 75
1906	690	490	1.091.000	18 75
1907	540	380	763.000	12 »
1908	420	210	986.000 (1)	»

(1) Perte.

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	Roubles	PASSIF	Roubles
Valeurs immobilières.	6.120.937 86	Capital social	6.000.000 »
Nouvelles constructions . . .	1.837 93	Capital de réserve	367.209 67
Magasins.	2.130.614 10	Capital d'amortissement . . .	2.034.000 »
Matériaux en route	89.595 37	Créditeurs divers.	195.245 82
Caisses et comptes courants .	376.609 72	Effets à payer.	3.267.924 05
Débiteurs divers	2.023.634 39	Avances reçues sur commandes.	265.472 79
Dépôts et cautionnements . .	334.171 34	Cautionnements reçus	75.000 »
Lettres de change en portefeuille	10.253 79	Dépenses non réglées pour l'exercice 1907-1908. . . .	17.198 87
Valeurs en portefeuille	155.586 99	Dividendes non réclamés . . .	7 048 25
Profits et pertes.	985.857 96		
	12.229.099 45		12.229.099 45

Chantiers navals, Ateliers et Fonderies de Nicolaïeff (Russie)

Société anonyme belge constituée le 25 septembre 1895.

Objet : l'établissement, au port de Nicolaïeff, d'un chantier naval pour la construction et l'armement de navires à vapeur ou à voiles ; l'établissement et l'exploitation à Nicolaïeff et en d'autres lieux d'ateliers de constructions mécaniques, terrestres, maritimes ou fluviales, de chaudronneries et de fonderies de fer ou d'acier.

Siège social : à Bruxelles, 19, rue de Dublin.

Durée : 30 ans, du 25 septembre 1895.

Capital social : à l'origine 12 millions de francs, divisé en 12.000 actions de 1.000 francs au porteur et libérées ; sur ce nombre, 10.400 ont été souscrites en espèces et 1.600 ont été attribuées aux apporteurs. En 1898, le capital fut porté à 18 millions de francs, puis à 20 millions en 1899. Par décision de l'Assemblée générale du 22 décembre 1903, il a été ramené à 10 millions par la réduction de la valeur nominale des actions de 1.000 francs à 500 francs, et reporté à 20 millions, par la création de 20.000 actions privilégiées de 500 francs. Sur ce nombre, 15.200 actions privilégiées seulement ont été émises, de sorte que le capital n'est actuellement que de 17.600.000 francs, représenté par 15.200 actions privilégiées de 500 francs et 20.000 actions ordinaires de 500 francs. L'Assemblée du 28 octobre 1907 a voté la réduction de la valeur des actions privilégiées et ordinaires de 500 francs à 300 francs et la création de 49.500 actions privilégiées et de 3.000 actions ordinaires de 300 fr. afin d'absorber la Société des Constructions Mécaniques du Midi de la Russie.

Conseil d'administration : de 9 à 12 membres, propriétaires de 25 actions chacun, nommés pour six ans, sauf faculté à l'Assemblée générale d'en augmenter ou réduire le nombre.

Année sociale : close le 30 juin/13 juillet.

Assemblée générale : le troisième jeudi de décembre, dépôt cinq jours à l'avance, une voix pour chaque action, maximum le cinquième des actions émises ou les deux cinquièmes de celles pour lesquelles il est pris part au vote.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, le tantième établi par la loi russe au profit de la couronne ; 5 % du montant émis des actions privilégiées, 5 % aux actions ordinaires. Sur le surplus : 15 % au Conseil d'administration et aux commissaires ; 85 % aux actions.

Service financier : Crédit général de Belgique, à Bruxelles.

Les titres doivent se livrer timbrés et porter l'estampille constatant que la valeur de l'action a été ramenée de 1.000 à 500 francs.

ADMINISTRATEURS

MM. de Macar de Potesta, Emile Delloye-Orban, Franz Frischen, Robert Suermondt, Albert Lecointe, Léon Nauwelaerts, Boris A. Kamenka, L. Cousin, Genebrias de Fredaigues, A. Juge, T. Lombardo, J. Rouland.

Les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 mai 1897.

	cours			
Années	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1901	355	100	— 730.000 (1)	»
1902	160	68	11.000	»
1903	250	170	»	»
1904	267	130	621.000	»
1905	500	220	999.000	»
1906	350	170	398.000	»
1907	230	85	»	»
1908	210	90	»	»

(1) Perte.

BILAN AU 30 JUIN/13 JUILLET 1908

ACTIF	fr c	PASSIF	fr. c.
Immeubllles, mobilier, outillage, usines, etc.	34.710.236 46	Capital : 64.700 actions privilégiées de 300 fr.	19.410.000 »
Travaux en cours et produits fabriqués.	23 278.222 00	23.000 actions ordinaires de 300 fr.	6.900.000 »
Marchandises en magasins . .	2.866.928 03	Obligations : 35.912 émises.	
Caisse.	26.166 78	4.272 sorties aux tirages.	
Titres en portefeuille	1.042.993 33	Reste : 31.640 à 500 fr. .	13.820.000 »
Débiteurs divers	4.091.871 12	Réserve statutaire.	26.538 56
Effets à recevoir	51.620 83	Fonds d'assurance contre l'incendie	193.333 33
Cautionnements d'entreprise et d'avances	2.747.669 18	Fonds d'assurance contre les accidents du travail.	400.000 »
Compte d'ordre :		Fonds d'amortissement pour la dépréciation des fonds russes déposés en cautionnement d'entreprises et d'avances.	477.008 47
Cautionnement des administrateurs et commissaires. . .	121.500 »	Exigible à terme :	
		Acomptes sur travaux en cours.	18.495.278 75
		Exigible :	
		Créditeurs divers	4.477.140 49
		Effets à payer	1.622.748 15
		Salaires.	142.061 73
		Service des obligations (prorata et coupons non réclamés et obligations sorties)	431.094 »
		Provisions fiscales et autres. .	420.504 85
		Compte d'ordre :	
		Cautionnements des administrateurs et commissaires . .	121.500 »
	68.937.208 33		68.937.208 33

Hauts-Fourneaux, Forges et Aciéries du Chili

Société anonyme française, définitivement constituée le 8 mars 1906.

Objet : La création et l'exploitation d'usines sidérurgiques au Chili ; l'amodiation, l'achat et l'exploitation de mines de toute nature ; la location, l'achat et l'exploitation de forêts de l'Etat et des particuliers ; la création, la location, l'acquisition et l'exploitation de tous moyens de transport par terre ou par eau utiles à l'exploitation des mines, des forêts et des établissements industriels de la Société ; le traitement et la vente des produits des dites mines, forêts et établissements ; l'exploitation de toutes les industries pouvant s'y rattacher.

Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, agricoles et financières, mobilières et immobilières ou toutes prises d'intérêt se rapportant directement ou indirectement aux objets ci-dessus, ou susceptibles d'aider au développement de l'industrie métallurgique au Chili.

Siège social : 10, rue de la Pépinière, Paris.

Durée : 50 ans, du 8 mars 1906.

Capital social : 3 millions de francs, divisé en 30.000 actions de 100 fr. chacune.

Il a été créé, en outre, 56.000 parts de fondateur qui ont été remises en sus d'une somme espèces de 33.200 fr. à la Société d'études El Fierro Chileno, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : de 5 à 10 membres, propriétaires de 500 actions chacun et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 mai.

Assemblée générale : avant fin novembre ; une voix par 100 actions, sans limite maximum. Dépôt des titres 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5% du montant libéré des actions (pendant la période de construction et au maximum pendant les trois premiers exercices, la somme nécessaire pour le paiement de cet intérêt sera prélevée sur le capital en cas d'insuffisance ou d'absence des bénéfices) ; remboursements éventuels à effectuer au gouvernement chilien. Sur le solde : 10 % au conseil, 45 % aux parts et 45 % aux actions.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emprunt de 7.000.000 de francs créé par décision du Conseil d'administration du 26 septembre 1907, conformément à l'article 20 des statuts, et représenté par 14.000 obligations 5 %, de 500 fr. chacune, émises par décision du Conseil d'administration en date des 26 septembre et 16 décembre 1907.

Intérêt : annuel 25 francs, net de tous impôts présents et à venir, tant en France qu'au Chili, payable par semestre les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

Remboursement : au pair, en 30 années, par voie de tirages au sort, qui auront lieu chaque année le 1er décembre, et pour la première fois le 1er décembre 1908, conformément au tableau d'amortissement figurant au dos des titres.

La Société s'est toutefois réservé la faculté de procéder à l'amortissement par voie de rachat en Bourse, dans le cas où les obligations seraient cotées au-dessous du pair.

Les obligations sorties au tirage seront remboursables le 1er janvier suivant ; la Société pourra procéder, par anticipation, à partir du 1er janvier 1915, à l'amortissement partiel ou total des obligations restant en circulation, au moyen de tirages au sort supplémentaires.

Garanties : à la sûreté et garantie du remboursement des 14.000 obligations et du paiement des intérêts, la Société a délégué et transporté, à titre de garantie et par préférence et priorité à tous autres créanciers et aux actionnaires de la Société, ainsi qu'à tous futurs cessionnaires, et au profit des souscripteurs et porteurs des dites obligations, toutes les sommes à provenir de la garantie de 5 % que le Gouvernement du Chili a accordée en vertu de la loi

du 31 octobre 1905 sur le capital actions et obligations versé, que la Société justifiera avoir employé à l'introduction de l'industrie sidérurgique au Chili.

Service financier : Banque Française pour le Commerce et l'Industrie.

ADMINISTRATEURS

MM. A.-H.-C. Armand, H. Busquet, de Chasseloup-Laubat, A. Carbonel, C. Granjean, C. Renauld.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 novembre 1906 et les obligations depuis le 27 janvier 1908.

	Cours des actions		Cours des parts	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1906	132	126	35.75	35
1907	134	105	34 »	23
1908	125	110	21 »	19

BILAN AU 31 MAI 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr.
Actionnaires	1 038.000 »	Capital-actions	3.000.000 »
Dépenses de premier établissement, y compris terrains, constructions, matériel et outillage	3.436.302 94	Obligations 5 % 1908	7.000.000 »
Approvisisnnements,	86 853 21	Intérêts échus sur coupons d'actions et d'obligations	246.853 35
Divers	80.730 18	Divers	329.757 56
Caisses et Banques	5.884.724 58	Comptes d'ordre	935.641 30
Comptes d'ordre	935.641 30		
	11.512 252 21		11.512.252 21

Société Lorraine des Anciens Établissements de Diétrich, de Lunéville

Société anonyme française constituée en vertu de la délibération en date du 4 mars 1905 des porteurs de parts de la Société en commandite par parts d'intérêts de Diétrich et C^ie^, formée le 30 décembre 1897, pour exploiter les établissements, situés en Lorraine française, de la Société en commandite simple de Diétrich et C^ie^.

Objet : exploitation à Lunéville d'un établissement industriel, métallurgique et de constructions mécaniques de toute espèce.

Construction, entretien, réparation de tous objets mécaniques et notamment du matériel de chemins de fer, voitures, camions, automobiles moteurs, etc.

Capital social : A l'origine, 3.027.000 francs, représenté par 6.054

actions de 500 francs entièrement libérées qui furent échangées contre les parts de la Société en commandite. Le 13 mars 1905, une Assemblée extraordinaire a porté le capital social à 5.000.000 de francs par la création de 3.946 actions nouvelles de 500 francs qui ont été complètement libérées fin d'octobre 1905. Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 19 mai 1906, le capital a été fixé à 7.500.000 francs par la création de 5.000 actions de 500 francs, émises à 700 francs. Enfin, par décision de l'Assemblée générale du 5 mars 1907, le capital a été porté à 15 millions de francs par la création de 15.000 actions nouvelles de 500 francs, sur lesquelles 3.750, entièrement libérées, ont été remises à MM. Zafiropoulo et Cie, en représentation d'apports.

Siège social : 10, boulevard Malesherbes, Paris.

Durée : jusqu'au 31 mars 1940.

Conseil d'administration : trois membres au moins et treize au plus, nommés pour six ans, propriétaires chacun de 50 actions.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; une voix par 20 actions, maximum deux cents voix, dépôt 5 jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 1 % à la Caisse de retraite des employés, 10 % au Conseil d'administration, 15 % à la disposition du Conseil, le solde à la disposition de l'Assemblée.

Service financier : Crédit Foncier et Agricole d'Algérie, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Ed. de Turckheim, Eug. de Turckheim, A. de Turckheim, L. Turcat, H. de Pourtalès, de Loys-Chandieu.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 février 1906.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1905	»	»	1.313.000	26,52
1906	1.070	817	2.037.000	50 »
1907	895	620	2.931.000	50 »
1908	690	425	953.000	» »

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations	12.068.837 22	Capital actions.	15.000.000 »
Portefeuille et disponibilités .	5.910.654 39	Obligations.	7.495.000 »
Matières et approvisionnements divers	13.770.171 06	Réserves	4.220.593 60
Débiteurs divers	7.055.106 70	Amortissements sur immobilisations et sur approvisionnements	2 836.416 96
Comptes d'ordre	239.352 29	Créanciers divers.	8.247.551 03
		Comptes d'ordre	259.198 35
		Profits et pertes 1907-1908 . .	953.033 65
		Profits et Pertes reportés. . .	32.328 07
	39.044.121 66		39.044.121 66

Société Métallurgique Dniéprovienne du Midi de la Russie

Société anonyme russe constituée le 18/30 décembre 1887.

Objet : Le développement, dans les gouvernements d'Ekaterinoslaw et de Kherson, de l'industrie métallurgique, mécanique et navale ; la construction et l'entretien des usines et des ateliers mécaniques ; l'exploitation des minières et la vente des produits de ces établissements dans l'empire ainsi qu'à l'étranger.

La Société a le droit d'acquérir, de construire ou d'affermer des usines, des dépôts, des établissements industriels et des immeubles de tout genre correspondant au but de la Société, tels que mines de fer, houillères, mines de manganèse, exploitation d'argile réfractaire, terrains et forêts.

Siège social : Saint-Pétersbourg, Garokovaïa, nº 1-8.

Durée : illimitée.

Capital social : à l'origine 5 millions de roubles papier, divisé en 10.000 actions de 500 roubles l'une, entièrement libérées, nominatives ou au porteur. En décembre 1898 chaque action de 500 roubles a été divisée en deux actions de 250 roubles. Le 19 novembre 1899 le capital a été porté à 7 millions et demi de roubles, puis le 2 novembre 1901 à 9 millions de roubles, et enfin, le 18 avril 1906 à 10.500.000 roubles son chiffre actuel, représenté par 42.000 actions de 250 roubles.

Conseil d'administration : de 7 à 9 membres propriétaires de 30 actions et nommés pour trois ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en octobre. Une voix par vingt actions : maximum dix voix. Dépôt des titres, quinze jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : d'abord prélèvement de 5 % au moins de la valeur des immeubles et de 10 % au moins de la valeur du mobilier, destinés à l'amortissement de l'avoir de la Société jusqu'à son entière extinction. Le reste est distribué comme suit : 5 % pour le fonds de réserve, jusqu'à ce qu'il ait atteint le tiers du capital social ; 6 % au capital ; l'excédent est distribué selon la décision de l'Assemblée générale des actionnaires.

Service financier : Crédit général de Belgique, à Bruxelles.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. F. de Macar, Pastor, Suermondt, Greiner, W. Tenicheff, Delloye-Orban, de Kislanski, Trasenster, Jasiukowicz, Charlier, M. d'Ignatius.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 31 décembre 1896 ; depuis le 20 décembre 1898, la cote s'applique aux actions de 250 roubles ou demi-actions.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	3.030	1.860	R. 4.135.000	R. 75
1902	2.300	1.730	3.004.000	50
1903	2.100	1.635	1.960.000	30
1904	2.269	1.580	2.426.000	30
1905	2.300	1.650	1.805.000	30
1906	1,970	1.420	1.773.000	30
1907	1.500	1.250	1.796.000	25
1908	1.458	1.250	1.814.000	25

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF		PASSIF	
Usines Dniéproviennes, à Kamenskoïe :		Capital social . . . . . R.	10.500.000 »
Terrains, bâtiments, fonderies de fer, d'acier, etc. . . . R.	13.745.596 84	Capital d'obligations non amorties	1.864.500 »
Machines.	7.723.607 34	Fonds de réserve	7.166.666 67
Outils, ustensiles, mobiliers. .	596.681 65	Fonds d'amortissement des meubles et immeubles . . .	13.934.075 87
Charbonnages Lidievski :		Fonds d'assurance contre l'incendie	400.000 »
Puits, bâtiments, maisons d'habitation, voies ferrées. . . .	1.054 040 44	Fonds de réserve spécial . . .	1.000.000 »
Machines, outils, ustensiles. .	238.950 89	Fonds de garantie des rails et bandages.	50.000 »
Charbonnage Annensky :		Fonds pour les bourses d'études	100.000 »
Terrains (3.674 déciatines), gisement.	1.350.000 »	Créance à terme de la Société Almaznaïa	1.239 547 89
Puits, bâtiments, voies ferrées.	527.022 77	Créditeurs divers	4.253.318 36
Machines, outils, ustensiles . .	120.038 08	Cautionnements.	327.530 »
Minières de fer de Krivoi-Rog.	419.102 16	Solde des bénéfices de l'exercice 1906-1907	66.998 64
Minières de manganèse, à Horodyszce.	333.633 13	Revenu net de l'exercice 1907-1908.	1.814.867 84
Charbonnage et usine de Kadiefka :			
Terrains, puits, bâtiments, hauts-fourneaux, voies ferrées	2.410.870 35		
Machines, outils, meubles. . .	589.325 26		
Matériaux, produits ébauchés et finis.	5.845.203 33		
Caisse : Usines, mines, agences	206.667 60		
Comptes courants aux banques	823.957 93		
Lettres de change.	868.436 50		
Débiteurs divers	5.562.807 35		
Fonds publics.	248.070 20		
Actions.	86.563 75		
Cautionnements.	327.530 »		
R.	42.717.505 57	R.	42.717.505 57

Société des Forges et Aciéries du Donetz

Société russe à responsabilité limitée constituée le 5 juillet 1891.

Objet : La construction, près de la station de Droujkowka du chemin de fer de Koursk-Karkow-Azow, d'une fonderie, de forges, d'aciéries, ainsi que d'une fabrique de machines. Acquérir et exploiter des mines de houille, de minerai de fer, de manganèse et autres minerais, des gisements de pierre calcaire, de dolomies et d'autres matières réfractaires.

Siège social : à Droujkowka, gouvernement d'Ekatérinoslaw (Russie) ; bureau de Paris, 5, rue de Surène.

Capital social : à l'origine 1.500.000 roubles-or, divisé en 12.000 actions de 125 roubles or, soit 500 fr., libérées de 250 fr. et nominatives ; porté par l'Assemblée du 7 mars 1894 à 2.500.000 roubles-or, par la création de 8.000 actions nouvelles et par l'Assemblée du 10/22 février 1895 à 3.000.000 roubles-or ou 4.500.000 roubles papier (monnaie actuelle), par la création de 4.000 nouvelles actions, en tout 24.000 actions de 125 roubles or ou 187,50 roubles-papier ou 500 francs entièrement libérées, au porteur ou nominatives au gré des actionnaires.

Conseil d'administration : sept membres nommés pour trois ans, et propriétaires de cinquante actions chacun.

L'assemblée élit également deux candidats pour deux ans, chargés de suppléer les directeurs en cas d'absence : ils doivent aussi posséder cinquante actions.

Année sociale : close le 31 mai.

Assemblée générale : avant fin octobre, une voix par vingt actions. Dépôt des titres, quinze jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : d'abord 5 % de la valeur des bâtiments en pierre et 10 % de celle des bâtiments en bois, machines et constructions d'usine. Sur le surplus : 5 % pour le fonds de réserve jusqu'à ce qu'il ait atteint le tiers du capital social. L'excédent est réparti aux actionnaires après le prélèvement de la rémunération aux membres de la direction, conformément aux décisions de l'Assemblée générale des actionnaires.

Service financier : à Paris, au Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS

MM. Edouard Pasteur, Camille Astier, Jean Bonnardel, Gabriel Chanove, C. Mzichowski, Zwolinski, Eugène Verdié ; suppléants : Marc Pasteur, Benoit Oriol.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en vertu d'une délibération de l'Assemblée générale du 25 juin 1895 et de l'autorisation du ministre des finances de Russie du 29 mai 1896, de 12.000 obligations de 500 fr. 4 1/2 % remboursables au pair, en 25 ans, à partir du 1/13 février 1898, productives d'un intérêt de 22 fr. 50 par an payable par semestre les 1/14 février et 1/14 août de chaque année.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 janvier 1895 et les obligations depuis le 23 décembre 1896.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBLIGATIONS			
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	800	526	497 50	454	R. 579.000	»
1902	855	605	515 »	490	611.000	»
1903	1.190	785	525 »	500	815.000	»
1904	1.335	940	518 »	490	871.000	»
1905	1.450	900	515 »	450	813.000	»
1906	1.200	800	510 »	418	530.000	»
1907	899	600	505 »	430	— 148.000 (1)	»
1908	800	550	507 »	475	— 220.000 (1)	»

(1) Perte.

BILAN AU 31 MAI 1908

ACTIF	Roubles	PASSIF	Roubles
Immobilisations	11.766.660 74	Capital	4.500.000 »
Mobilier et chevaux	36.540 12	Obligations	1.551.375 »
Valeurs en portefeuille	211.187 50	Réserve spéciale	640.921 17
Espèces en caisse	20.990 85	Réserve statutaire	5.470 43
Banquiers	55.162 03	Fonds de roulement supplémentaire	300.000 »
Effets à recevoir	514 285 47	Fonds d'amortissement des immobilisations	6.395.747 66
Débiteurs	2.062.955 39	Créanciers divers	3.640.018 43
Approvisionnements	1.208.870 63	Fournisseurs	219.727 62
Produits fabriqués ou en cours de fabrication	1.234.183 73	Main-d'œuvre à payer	81.103 33
Profits et Pertes	368.640 48	Compte d'ordre	125.113 30
	17.479.476 94		17.479.476 94

Donetz-Jourievka

Société anonyme russe, définitivement constituée le 23 juin 1895.

Objet : Acquérir en toute propriété ou prendre à bail des usines et des établissements industriels se rapportant au but de la Société, ainsi que des mines de fer, de manganèse, d'argile et des charbonnages.

Siège social : Saint-Pétersbourg, 6, Grande Perspective.

Capital social : à l'origine, 1. 500.000 roubles, divisé en 6.000 actions de 250 roubles chacune ; porté, en 1896, à 3 millions de roubles par l'émission de 6.000 actions nouvelles, en 1897 à 5 millions de roubles par l'émission de 8.000 actions de 250 roubles, en 1898 à 7 millions de roubles par l'émission de 8.000 actions de 250 roubles, enfin, en décembre 1899, à 8 millions de roubles, son chiffre actuel, par l'émission de 4.000 actions nouvelles de 250 roubles. Il est représenté par 32.000 actions de 250 roubles.

Conseil d'administration : 5 membres propriétaires de 20 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai, 1 voix par 20 actions, dépôt 15 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % pour la réserve ; 5 % au plus de la valeur première des constructions en pierre et 10 % de l'avoir immobilier et mobilier pour l'amortissement de l'avoir (jusqu'à complet amortissement). Sur le surplus, 8 % sur le capital actions versé ; sur le solde : 10 % aux administrateurs ; 10 % pour gratifications et création d'un capital de secours aux employés ; 80 % aux actionnaires.

Service financier : à Lyon : Banque Privée Paris-Lyon-Marseille.

ADMINISTRATEURS

MM. B. Herbez, A.-K. Altchewsky, M. Bœcker, D.-A. Altchewsky, E.-A. Pilling.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	COURS DES ACTIONS	
	Plus haut	Plus bas
1904	325	250
1905	430	310
1906	398	275
1907	275	245
1908	245	190

Société Française Electrolytique

Société anonyme française définitivement constituée le 22 avril 1907.

Objet : L'exploitation directe ou indirecte en France, dans ses colonies et pays de protectorat et à l'étranger, des systèmes, brevets et procédés L.-M. Lafontaine, pour l'extraction du cuivre par la voie électrolytique : 1° des différents minerais cuprifères ; 2° de tous les alliages dans lesquels le cuivre entre en combinaison avec d'autres métaux et pour son affinage ; la prise, l'obtention et l'acquisition de tous brevets ou licences et procédés relatifs au même objet ; En général tout ce qui concerne l'industrie et le commerce du cuivre et toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets principaux indiqués ci-dessus.

Siège social : 31, rue d'Amsterdam, Paris.

Durée : jusqu'au 31 décembre 1956.

Capital social : 1.500.000 francs, divisé en 15.000 actions de 100 francs.

Il a été créé en outre 10.000 parts bénéficiaires qui ont été remises en sus d'une somme espèces de 350.000 francs, à M. Lafontaine, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 10 actions, dépôt des titres, 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % d'intérêt aux actions sur le montant libéré. Sur le surplus et sauf prélèvement de 10 % au maximum de ce surplus pour réserves spéciales, fonds d'amortissements et de prévoyance : 10 % au Conseil d'administration. Sur le solde : 60 % aux actions et 40 % aux parts.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. L.-M. Lafontaine, G.-A. Langier, G-.E.-A. Chevalme, A.-P.-M. Boutin, Et. Massard, A. Roques de Borda.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés* depuis le 1er mai 1907.

1907	plus haut	158	plus bas	130
1908	—	210	—	30

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	f. c	PASSIF	fr. c.
Portefeuille	1 »	Capital-actions	1.500 000 »
Immeubles	117.413 55	Effets à payer	46 038 85
Fonderie (1er établissement)	19.088 45	Créditeurs divers	123.403 35
Matériel d'usines	469.745 85		
Brevets	344 707 70		
Frais de constitution	25.945 80		
Mobilier, agencement	7.393 90		
Loyers d'avance	9.600 »		
Dépôts de garantie	624 50		
Espèces en caisse et en banque	27.835 55		
Débiteurs divers	148.963 90		
Marchandises en magasin suivant inventaire	44.209 60		
Comptes Profits et pertes	453.912 40		
	1.669.442 20		1.669.442 20

The Electrolytic Company (Spain and Portugal) Limited

Société anglaise à responsabilité limitée, incorporée le 19 mars 1908.

Objet : Acheter, acquérir tous intérêts ou patentes, brevets d'invention, licences, etc. ; et notamment les brevets protégeant les procédés de L.-M. Lafontaine pour le traitement des métaux et minerais par l'électrolyse dans la péninsule ibérique et portant les

numéros 37748 en Espagne et 5938 en Portugal ; utiliser, exercer, développer, accorder des licences à ce sujet, ou faire autrement valoir ces patentes, brevets d'invention, licences, concessions, etc., et lesdits renseignements ; acheter, louer ou autrement acquérir toutes mines, droits miniers et terrains en Espagne et en Portugal ou ailleurs, et tout intérêt dans ces mêmes, et explorer, exercer, développer et exploiter ces mêmes, etc.

Siège social : A Londres, 2, Church Court, Clements Lane, E. C.

Capital social : £ 255.000 se décomposant comme suit : 85.000 actions de **£** 1 entièrement libérées remises aux apporteurs pour prix de leur cession des brevets espagnol nº 37.748 et portugais nº 5.938 ; 30.007 actions de **£** 1 souscrites espèces et entièrement libérées ; 134.993 actions de **£** 1 restant à émettre ; et 100.000 actions de fondateur ou deferred de 1 shelling chacune, remises aux apporteurs.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, propriétaires chacun d'au moins 100 actions ordinaires ou deferred.

Assemblée générale : une fois par an, aux lieu et date à fixer ultérieurement ; 1 voix par action ordinaire et 1 voix par dizaine d'actions deferred ou de fondateur.

Répartition des bénéfices : après déduction pour réserve, dépréciation et renouvellement, des sommes déterminées par le Conseil d'administration : 60 % des bénéfices aux actions ordinaires, et 40 % aux actions deferred ou de fondateur.

Les actions deferred ou de fondateur existent en unités et coupures de 5 et de 20 actions.

Service financier : Banque pour les Valeurs Mobilières, 5, rue des Filles-Saint-Thomas, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Moreau, E. A. Chevalme, L. Billet.

Les actions deferred ou de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 juillet 1908.

1908 plus haut, 61 » plus bas, 27 »

Société Électro-Industrielle

Société anonyme française, définitivement constituée le 26 février 1906.

Objet : La construction et la vente de tous appareils mécaniques, électriques ou autres, l'exploitation de tous brevets. Elle peut prendre part à toutes entreprises industrielles ou commerciales.

Siège social : 40, rue du Chemin-Vert, à Paris.

Durée : 30 ans, du 26 février 1906.

Capital social : à l'origine, 400.000 francs, divisé en 4.000 actions de 100 francs chacune sur lesquelles 3.000 ont été remises aux apporteurs, porté à 700.000 francs par décision de l'assemblée extraor-

dinaire du 29 mars 1909, au moyen de l'émission de 3.000 actions nouvelles de 100 francs. La même assemblée a autorisé son augmentation jusqu'à concurrence de 2 millions, par fractions au choix du Conseil d'administration.

Conseil d'administration : 3 à 5 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 août.

Assemblée générale : avant fin novembre ; 1 voix par action sans limite maximum. Dépôts des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; 5 % aux actions sur leur montant libéré; sur le surplus : 10 % au Conseil et 90 % aux actions. Sur ces derniers 90 % il pourra être prélevé telle somme à déterminer pour réserves extraordinaires, fonds d'amortissement, etc.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Boulanger, M. Bastard, P. Haussmann.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 19 mai 1908.

Années.	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1908	264	250	143.000	20

BILAN AU 31 AOUT 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Acompte sur dividende de l'exercice	58.470 »	Capital	400.000 »
Banquiers	86.963 06	Fournisseurs (Comptes courants créditeurs)	17.929 45
Espèces en caisse	247 60	Compte coupons	20 »
Clientèle (Comptes courants débiteurs)	25.140 30	Répartitions et participations	12.597 80
Marchandises (Stocks en magasins)	104.645 15	Réserve légale	17.007 50
Fonds de commerce	300.000 »	Réserve spéciale	23.000 »
Cautionnements et avances	7 923 05	Compte amortissement	68.000 »
Matériel et outillage	37.547 60	Dividende à répartir	80.000 »
		Impôt sur dividende	3.353 30
		Profits et Pertes	28 71
	620.936 76		620.936 76

Société des Etablissements Cazes

Société anonyme française, définitivement constituée le 17 décembre 1908.

Objet : La construction, l'exploitation et la vente des machines à explosion et à combustion, notamment de tous moteurs de tous systèmes ; de toutes machines et appareils en faisant l'emploi, tels

que : navires, bateaux de tous genres, machines et voitures automobiles de toutes sortes, locomotives, locomobiles, rouleaux compresseurs, machines agricoles et autres, de toutes machines et de de tous appareils accessoires.

L'étude et l'exploitation directe ou indirecte de tous appareils brevetés ou non et procédés se rattachant directement ou indirectement aux industries précitées.

La formation de toutes Sociétés ayant pour objet la construction, l'exploitation et la vente d'un des objets susmentionnés ; l'achat et la cession de tous brevets et licences et toutes opérations pouvant se rapporter directement ou indirectement aux objets sus-indiqués.

Siège social : 19, route d'Asnières, Clichy (Seine).

Durée : 50 années, du 17 décembre 1908.

Capital social : 1.200.000 francs, divisé en 2.400 actions de 500 fr. chacune, sur lesquelles 560 ont été attribuées, en outre de 4.264 parts de fondateurs et de 172.000 francs en espèces, en rémunération des apports.

Le surplus des 5.000 parts de fondateurs créées, soit 736, ont été attribuées aux souscripteurs d'actions en espèces.

Conseil d'administration : de 5 à 9 membres, propriétaires chacun de 20 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 10 actions, sans indication de limitation. Dépôt des titres, 5 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 15 % au Conseil d'administration ; 5 % au directeur technique. Le solde sera réparti, savoir : 75 % aux actions et 25 % aux parts de fondateur. Sur les 75 % revenant aux actions, il pourra être effectué un prélèvement en faveur d'un fonds de prévoyance.

Service financier: Banque Lucien Chéré, J. Séguin et Cie, 43, boulevard Haussmann, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Chéré, C. de Leusse, P. Soulaine, J. Séguin, V. Cazes, G. Jaubert, E. Hebrard.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 janvier 1909.

Etablissements Ravasse

Société anonyme française, définitivement constituée le 21 octobre 1908.

Objet : L'achat et l'exploitation des Etablissements Ravasse ; l'achat et la vente de tous brevets et licences ou procédés de fabrication, l'achat, la création, la vente de tous établissements de mé-

canique ou industries similaires, ou de toutes entreprises différentes qui pourraient amener le développement des affaires sociales. Toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'industrie mécanique.

Siège social : 148, route de Flandre, Pantin (Seine).

Durée : 50 années, du 21 octobre 1908.

Capital social : 1.200.000 francs, divisé en 12.000 actions de 100 francs chacune.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires chacun de 20 actions au moins.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant le 31 décembre ; 1 voix par 20 actions. Délai de dépôt des titres à fixer par le Conseil.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % au Conseil d'administration ; 90 % aux actions.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Ravasse, Fauconnet, Ledoux.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 30 mars 1909.

Société Anonyme de Galvanisation d'Anzin

Société anonyme française constituée le 1er septembre 1892.

Objet : La chaudronnerie en fer et en cuivre, la construction et la galvanisation, ainsi que toutes opérations connexes et, en général, tous travaux et opérations que le Conseil jugerait utile de joindre à l'exploitation actuelle.

Siège social : 53, rue de Saint-Amand, à Anzin (Nord).

Durée : 99 ans, à compter de l'année 1890.

Capital social : 1.000.000 francs, divisé en 10.000 actions de 100 fr. chacune, dont 150.000 formant le capital originaire, et 850.000 francs, montant des augmentations résultant des décisions d'assemblées des 8 mars et 30 juillet 1907.

Le capital originaire était de 150.000 francs, en 150 actions de 1.000 francs, sur lesquelles 119 furent remises entièrement libérées à M. Baurain, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 10 actions, maximum 100 voix. Dépôt 3 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % d'intérêt

au capital-actions Sur le surplus, 10 % au Conseil. Le solde, sauf prélèvements pour réserves spéciales d'amortissement ou de prévoyance, est réparti aux actionnaires.

Service financier : à Paris, à la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, 9, rue Boudreau, et à la Caisse Commerciale et Industrielle de Paris, 20, rue de Londres.

ADMINISTRATEURS

MM. H. Maréchal, E. Coignet, P. Grosselin, M. Bouilloux-Lafont, de Boisguilbert, Sarazin, Morland, A. Lazard.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 avril 1907.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	99.000	10
1902	»	»	135.000	10
1903	»	»	92.000	10
1904	»	»	63.000	7
1905	»	»	73.000	8
1906	»	»	134.000	14
1907	199	126	134.000	10
1908	155	120	140.000	9

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisé :		Non exigible :	
Immeubles	296.383 21	Capital	1.000.000 »
Mobilier	17.847 76	Réserves	121.864 62
Chevaux et équipages	10.332 89	Exigible :	
Outillage	332.041 »	Créditeurs divers	51.147 21
Réalisable :		Versements sur travaux en cours	512.386 68
Marchandises en magasin	120.942 38	Profits et pertes, bénéfices de l'exercice	140.685 57
Travaux en cours d'exécution	693.641 11		
Caisse et effets en portefeuille	122.848 87		
Débiteurs divers	65.786 89		
	1.826.084 08		1.826.084 08

Société Russe des Usines de Construction de Machines Hartmann

Société anonyme russe, constituée le 3 mai 1896.

Objet: La construction de toutes machines à vapeur et principalement de locomotives. Tous autres objets d'industrie où les métaux trouvent emploi. Les usines sont situées à Loughansk (gouvernement d'Ekaterinoslaw, Russie).

Siège social à Loughansk (Russie).

Durée illimitée.

Capital social : à l'origine 4 millions de roubles or, porté, par Assemblée du 25 novembre 1898, à 9 millions de roubles papier, en 60.000 actions de 150 roubles papier chacune ou 400 francs.

Conseil d'administration : de sept membres, propriétaires de 50 actions chacun.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : au plus tard en novembre. Chaque actionnaire a le droit d'y assister. Une voix par 25 actions ; maximum : le nombre de voix représentant la dixième partie du capital. Dépôt des titres quinze jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; 5 % au plus de la valeur première des constructions en pierre et 10 % des autres biens meubles et immeubles, jusqu'à amortissement complet. Si la somme restante ne représente pas plus de 6 % du capital-actions, elle est appliquée en dividende. Si elle dépasse 6 %, il est alloué 15 % aux membres de la Direction; 15 % sont mis à la disposition de la Direction pour gratifications aux employés et formation d'une caisse de subsides pour ces derniers. Les 70 % restants, dans le cas où il ne sera pas pris d'autre décision par l'Assemblée générale, sont ajoutés au dividende.

Service financier : à Paris, à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Coupures : unités, 5 et 10.

ADMINISTRATEURS

MM. F. Pfeiffer, de Danilewsky, R. de Janikowski, D. Scheres-chewsky, G. Bloch.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 18 février 1905.

Années	COURS — Plus haut	COURS — Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	R. 50.000	»
1902	»	»	1.313.000	R. 7
1903	»	»	1.709.000	11
1904	»	»	2.001.000	12
1905	1.050	569	2.813.000	20
1906	1.035	760	2.891.000	20.50
1907	865	588	1.405.000	12
1908	690	457	1.120.000	9

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	roubles	PASSIF	roubles
Immeubles	10.730.078 13	Capital	9.000.000 »
Nouvelles constructions	173.494 48	Réserve	1.719.473 60
Fonds de roulement	1.872.790 31	Capital amortissement	4.251.198 83
Caisse et comptes courants	1.208.925 86	Avances sur commandes	9.515 70
Valeurs et dépôts	220.976 13	Cautionnements reçus et dépôts	68.112 26
Effets en portefeuille	60.311 30	Créditeurs	842.618 98
Débiteurs	2.907.767 37	Frais impayés pour 1907-1908	176.138 39
Débours pour l'exercice 1708-09	42.561 63	Profits et Pertes	1.149.847 45
	17.216.905 21		17.216.905 21

Société de Matériel de Chemins de fer du Haut-Volga

(ATELIERS DE TVER)

Société anonyme russe constituée le 11 avril 1897.

Objet : La construction et l'exploitation d'ateliers construisant des voitures à voyageurs ou des wagons à marchandises de types divers, toute espèce d'aménagements et d'objets, tant de matériel roulant que d'installations pour chemins de fer et tramways à vapeur, électriques et à traction par chevaux, ainsi que le travail de toute espèce de métaux, etc.

Siège social : A Saint-Pétersbourg, Novi Péréoulok, 2.

Durée : non indiquée.

Capital social : à l'origine, trois millions de roubles divisé en 16.000 actions de 187,50 roubles ou 500 francs. Par décision de l'Assemblée extraordinaire du 1er/14 avril 1903 approuvée par l'Empereur en date des 3 juillet 1903 et 24 janvier 1904, le capital a d'abord été ramené à 1.500.000 roubles par l'échange des 16.000 actions de 187 r. 50 contre 8.000 actions de même valeur, puis porté à 6.499.875 roubles par la création de 26.666 actions privilégiées de 187 r. 50 ou 500 francs.

Nota : Les actions anciennes non échangées dans un délai de 10 ans et 3 mois à partir de juin 1904, perdront tous droits aux actions nouvelles.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et huit au plus, nommés pour cinq ans.

Année sociale : close le 31 mai.

Assemblée générale : avant fin septembre.

Répartition des bénéfices : 5 % au moins pour la réserve, 5 % au plus du prix primitif des constructions en pierre et 10 % de la valeur des autres biens meubles et immeubles, jusqu'à complet amortissement de ces sommes. Sur le solde, 5 % du capital nominal des actions privilégiées, à titre de premier dividende, puis 3 % de la valeur nominale des actions ordinaires. L'excédent est réparti comme suit : 20 % à la direction, 5 % pour le personnel, le reste distribué aux actions privilégiées et ordinaires.

Service financier : Banque de Paris et des Pays-Bas.

ADMINISTRATEURS

MM. Khitrowo, Fontaine, Rey, Seyrig, Rambaud.

Les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 février 1898 et les actions privilégiées, à terme et au comptant, depuis le 8 novembre 1904.

Années	ACTIONS PRIV. Pl. haut	ACTIONS PRIV. Pl. bas	ACTIONS ORDIN. Pl. haut	ACTIONS ORDIN. Pl. bas	Bénéfices nets	DIVIDENDES Act. priv.	DIVIDENDES Act. ordin.
1901	»	»	120	32	R. — 196.000 (1)	»	»
1902	»	»	132	58	152.000	»	»
1903	»	»	170	107	238.000	»	»
1904	535	519	398	293	354.000	5 %	3 %
1905	571	372	440	290	508.000	5 %	3 %
1906	306	152	493	321	635.000	»	»
1907	370	171	200	90	146.000	»	»
1908	280	130	120	41	29.000	»	»
1909	»	»	»	»	392.000 (1)	»	»

(1) Perte.

BILAN AU 31 MAI 1909

ACTIF	Roubles	PASSIF	Roubles
Premier établissement.	6.232.676 63	Actions ordinaires	1.500.000 »
Magasins de Twer.	879.664 71	— privilégiées	4.999.875 »
Travaux en cours.	727.698 18	Réserve statutaire	68.637 30
Caisses et banquiers	202.494 32	Fonds d'amortissement. . . .	62.066 97
Débiteurs clients	455.369 16	Banquiers créditeurs	791.475 56
Débiteurs divers	16.088 98	Fournisseurs créditeurs. . . .	244.637 56
Cautionnements.	29.088-71	Comptes d'ordres et divers . .	50.919 77
Effets à recevoir	35.631 70	Effets à payer	253.128 81
Profits et pertes.	392.028 58		
	8.970.740 97		8.970.740 97

Société anonyme des Forges et Aciéries de Huta-Bankowa

Société anonyme française constituée le 28 juillet 1877.

Objet : L'exploitation des forges et aciéries de Huta-Bankowa à Dombrowa (Pologne russe). Les usines actuelles de Huta-Bankowa et les mines de fer de Simonia et autres ont été cédées à la Société par M. Sterzelecki, agissant au nom de M. Plémiannikoff, pour une période de trente-six années. La Société en aura la jouissance pendant ces trente-six années, à l'expiration desquelles elles seront reprises par M. Plémiannikoff dans l'état où elles se trouveront.

Siège social : 5, rue de Surène, Paris.

Durée : jusqu'au 31 décembre 1899.

Capital social : 6.300.000 francs divisé en 12.600 actions nominatives ou au porteur, de 500 fr. l'une, entièrement libérées sur lesquelles 12.000 ont été attribuées à M. Sterzelecki, et 600 souscrites en espèces. Par décision de l'Assemblée extraordinaire du 15 septembre 1908, le capital a été porté à 19.800.000 francs par l'émission de 27.000 actions nouvelles dont 600 ont été attribuées à M. de Riesenkampf en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : de neuf à douze membres, propriétaires de cinquante actions chacun, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en octobre ou novembre, une voix par 10 actions, maximum 50 voix. Dépôt des titres vingt jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant nominal des actions. Sur le surplus : 10 % pour constituer un fonds d'amortissement ; 10 % au Conseil d'administration ; 80 % aux actions.

Service financier : au Crédit Lyonnais.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. Bonnardel, Pasteur, Astier, Besset, Chanôve, Harting, Oriol, Paret, Verdié, A .de Riesenkampf, J. Chanove.

Les actions de capital de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 janvier 1895 et les actions de jouissance depuis le 22 mars 1897.

	ACT. DE CAPITAL		ACT. DE JOUISSANCE			DIVIDENDES	
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Actions de capital	Actions de jouissance
1901	4.000	3.000	3.550	2.425	R. 577.000	125	100
1902	3.905	3.015	3.370	2.500	554.000	125	100
1903	4.175	3.595	3.675	3.025	542.000	125	100
1904	4.249	3.575	3.005	3.025	585.000	125	100
1905	4.150	3.201	3.500	2.740	503.000	125	100
1906	3.873	3.030	3.300	2.460	467.000	125	100
1907	3.312	2.220	2.780	2.400	524.000	125	100
1908	3.780	1.618	3.275	1.100	596.000	125	100

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	roubles	PASSIF	roubles
Immeubles : apports Plemiannikoff et Cie	2.241.314 90	Fonds social : 6 600 act. de 500 fr. chacune. 6.000 actions amorties et remplacées par des actions de jouissance	2.353.380 65
Caisse de Dombrowa et Banquiers	299,350 28		
Rente russe or 4 0/0 et 3 1/2 0/0.	348.098 28		
Valeurs de portefeuille	3.225.161 93	Réserve statutaire	620.008 88
Débiteurs pour marchandises et débiteurs divers	2.827.384 11	Réserve pour dividendes	414.247 78
Approvisionnements	628.454 06	Amortissement du fonds social.	2.247.235 26
Produits fabriqués ou en cours de fabrication.	1.068.445 98	Fonds de roulement supplémentaire	223.932 85
		Provisions	750.000 »
		Réserve pour éventualités.	500.000 »
		Créanciers	2.933.293 01
		Bénéfices disponibles de l'exercice 1907-1908	596.111 11
	10.638.209 54		10.638.209 54

Société anonyme John Cockerill

Société anonyme belge constituée en 1842 et reconstituée en 1891.

Objet : L'exploitation des houillères, minières, hauts-fourneaux, laminoirs, forges, fonderies, ateliers de construction, chaudronnerie, chantiers de constructions navales et autres usines, tels qu'ils existent actuellement avec les extensions qu'ils pourront recevoir par la suite, etc.

Siège social : à Seraing-sur-Meuse (Belgique).

Durée : expirant le 1er juillet 1936.

Capital social : à l'origine 12.500.000 francs, porté, en 1872, après des remaniements successifs, à 15.000.000 de francs, divisé en 15.000 actions de 1.000 francs l'une, entièrement libérées, nominatives ou au porteur ; réduit, en 1894, à 7.500.000 francs par remboursement de 500 francs par action. En mars 1898 ce capital a été porté à 20.000 actions par la création de 5.000 actions nouvelles émises à 1.800 francs ; par décision de l'Assemblée extraordinaire du 15 novembre 1904 il a été élevé à 12.500.000 francs par la création de 5.000 actions nouvelles de 500 francs émises à 1.400 francs. Il est actuellement représenté par 25.000 actions de 500 francs.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et sept membres au plus, possédant 30 actions chacun, nommés pour cinq ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : à Seraing, le quatrième mercredi du mois d'octobre, à deux heures de relevée. Une voix par action. Dépôt des titres, dix jours avant l'Assemblée.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 1 % par administrateur, sans que la somme à prélever puisse excéder 15.000 francs pour chacun ; 1/3 % par commissaire, sans que la somme à prélever puisse être supérieure à 5.000 francs pour chacun ; le surplus aux actionnaires à titre de dividende.

Service financier : Au Crédit Lyonnais.
Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. F. de Macar, P. Trasenster, G. Dodemont, L. Godin, J. Carlier, L. Chainaye, R. de Bauer.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 31 décembre 1896.

COURS

Années	cours Plus haut	cours Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	2.300	1.790	2.090.000	100
1902	2.175	1.580	1.277.000	60
1903	1.865	1.600	1.277.000	60
1904	1.915	1.515	1.277.000	60
1905	2.114	1.576	1.590.000	60
1906	2.046	1.825	1.856.000	70
1907	2.066	1.540	2.240.000	85
1908	1.825	1.600	1.995.000	75

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immeubles et Concessions. . .	5.295.196	18	Capital	12.500.000	»
Outillage des divisions	11.763.592	35	Fonds de réserve et de prévision	9.812.564	63
Matériel naval	1.660.000	»	Obligations.	6.240.500	»
Approvisionnements.	473.620	18	Dividendes à payer	50.251	25
Matières et objets en fabrication	12.952.023	30	Coupons d'obligations échus. .	109.636	50
Produits fabriqués	4.197.843	51	Caisse d'épargne du personnel.	9.854 243	53
Caisse et portefeuille	1.889.310	86	Caisse de retraite des employés.	3.421.907	29
Actions de la « Mutualité Industrielle ».	2.699.000	»	Créditeurs divers	10.162.655	89
Valeurs et participations diverses	2.436.407	75	Bénéfice à répartir	1.995.000	»
Débiteurs divers.	10.779.764	96			
	54.146.759	09		54.146.759	09

Société anonyme des Forges et Aciéries de la Kama

Société anonyme française définitivement constituée le 29 décembre 1883, modifiée les 6 août 1898 et 1er juin 1901.

Objet : la production et la vente des fontes, fers et aciers, matériels de chemins de fer, de navigation et d'artillerie, et, généralement, tout ce qui se rattache directement ou indirectement à ces industries et à ces genres de commerce; et, à cet effet, l'exploitation de toutes les usines et de tous les hauts-fourneaux, fonderies, forges et ateliers qui existent sur les terrains dont la jouissance a été concédée par le prince Galitzine à la Société Franco-Russe de l'Oural, pour une durée de trente-six ans, etc.

Siège social : 27, rue Gasparin, à Lyon.

Durée : 68 ans du 27 juin 1884.

Capital social : un million de francs, divisé en 2.000 actions de 500 francs entièrement libérées dont 1.600 dites de capital ; 400 dites d'apport ont été attribuées au prince Galitzine. Depuis le 15 octobre 1901, toutes les actions de capital ont été remboursées et remplacées par des actions de jouissance.

Année sociale : close le 30 septembre/13 octobre.

PETITES PARTS

Titres de participation au nombre de 16.000, remis aux porteurs des 16.000 actions de la Société Franco-Russe de l'Oural, pour les intéresser à l'entreprise et leur donner une chance d'être indemnisés d'une partie de leurs pertes antérieures.

PARTS BÉNÉFICIAIRES

Au nombre de 18.000 remises aux porteurs des obligations de la Société Franco-Russe de l'Oural, en échange de 17.746 obligations.

Ces parts n'ont aucun droit sur le fonds social et ne participent aux bénéfices, ainsi que les titres de participation, que dans la proportion indiquée ci-après.

Répartition des bénéfices : les produits nets, déduction faite de toutes les charges reconnues nécessaires par le Conseil d'administration, de l'intérêt et de l'amortissement des emprunts, de l'amortissement des apports, et de la part de 1 1/2 % des produits nets attribués au prince Galitzine, seront employés dans l'ordre suivant :

25 % seront affectés à la formation du fonds de réserve, ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve atteindra un million de francs.

Le surplus des produits nets constituant les bénéfices sera réparti comme suit : 5 % aux administrateurs ; 10 % aux actions de capital, à titre de dividende ; 10 % de l'excédent, aux actions d'apport du prince Galitzine, sans que ces 10 % puissent dépasser 50.000 francs annuellement. 10 % autres, du même excédent, et sans limitation, seront alloués au prince Galitzine, en sus du bénéfice revenant à ses actions.

Tout le surplus, jusqu'à concurrence d'un million de francs, sera réparti aux parts bénéficiaires exclusivement. Au-dessus d'un million de francs, ce surplus appartiendra : moitié aux parts bénéficiaires, moitié aux titres de participation.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Bonnardel, L. Neyraud, C. Astier, A. Locard, J. Lamaizière, J. de Boissieu, L.-N. de Céligny, de la Mazelière.

Les petites parts et les parts bénéficiaires sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 janvier 1899.

	COURS DES PARTS		COURS DES PETITES PARTS			DIVIDENDES	
Années	P. haut	P. bas	P. haut	P. bas	Bénéfices nets	Parts	Pet. parts
—	—	—	—		—	—	—
1901	1.245	1.030	240	188	R. 746.000	62 91	8 27
1902	1.076	887	190	105	607.000	57 85	2 58
1903	999	800	135	55	495.000	50 61	»
1904	900	749	99	70	504.000	51 31	»
1905	993	720	120	60	378.000	40 08	»
1906	845	675	91	45	446.000	46 43	»
1907	840	750	100	60	417.000	48 93	»
1908	825	680	78	46	359.000	38 02	»

BILAN AU 13 OCTOBRE 1908

ACTIF	roubles	PASSIF	roubles
Usines, mines, forêts, etc., provenant de la Société franco-russe de l'Oural.	5.312.500 »	Capital.	6.750.000 »
Apports spéciaux de M. le prince Galitzine.	358.854 20	Réserve statutaire.	375.000 »
Effets et valeurs	845.913 64	— extraordinaire.	2.431.162 31
Débiteurs à la foire de Nijni-Novgorod et aux comptoirs.	1.381.902 29	Obligations non sorties aux tirages.	1.373.625 »
Espèces en caisse et dans les banques	368.242 51	— sorties aux tirages	238.875 »
Matières et approvisionnements	3.142.098 73	Dividendes réservés.	200.000 »
Marchandises.	1.009.147 46	Provision pour reconstruction et remonte	250.000 »
Travaux neufs	1.816.489 97	Créanciers divers.	1.707.243 23
Débiteurs divers	325.831 43	Travaux neufs	1.044.333 87
Dépenses afférentes à l'exercice 1908-1909.	169.229 40	Profits et pertes :	
		Résultat de l'exploitation . .	359.970 22
	14.730.209 63		14.730.209 63

Société anonyme des Usines Métallurgiques et Mines de Kertch

Société anonyme russe constituée en 1899.

Objet : L'organisation et l'exploitation au Gouvernement de la Tauride et autres endroits de l'empire, des usines métallurgiques, mécaniques, de construction des navires et autres manufactures fabriquant des produits de métaux et minéraux, ainsi que pour l'extraction et l'exploitation des mines, de la tourbe, de la houille et d'autres minéraux ; le commerce des produits de l'industrie minière et manufacturière.

Siège social : à Saint-Pétersbourg.

Capital social : 9.999.937 roubles divisé en 53.333 actions de 187,50 roubles (500 fr.), dont 26.666 attribuées à la Société de Briansk en représentation de ses apports. Ce capital a été ensuite porté à 14.999.812 roubles, soit 39.975.500 fr., divisé en 79.951 actions de 187,50 roubles de 500 fr.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. Alexis de Glasenapp ; Georges de Goriaïnoff ; Théodore Motet, V. Maximoff.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Nota : La Société a été déclarée en faillite et ses usines ont été reprises par la Société de Briansk.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 septembre 1899 et à terme depuis le 9 mars 1900.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1901	530 »	142 »
1902	234 »	34 »
1903	64 50	28 25
1904	77 50	25 »
1905	74 »	29 »
1906	41 25	7 »
1907	20	7 »
1908	11	3 »

Société Lorraine Industrielle

Société anonyme française définitivement constituée le 30 décembre 1880.

Objet : l'exploitation de gisements de sel gemme et sources diverses de sel, tant en France qu'à l'étranger ; la fabrication, la préparation et la vente du sel gemme ou du sel produit par évaporation de l'eau salée, en utilisant, sur la plus large échelle, les chaleurs perdues des forces et machines ; l'exploitation et la vente des minerais de fer ; la préparation, la fabrication et la vente des houilles brutes, classées et lavées, des briquettes, du coke et des produits accessoires, tels que goudron et ammoniaque ; la préparation, la fabrication et la vente de la fonte, du fer, de l'acier et produits intermédiaires, des briques réfractaires ordinaires, des briques en chaux et magnésie et de tous produits intermédiaires, directs ou indirects, en particulier des carbonates de soude et de potasse.

Siège social : à Hussigny (Meurthe-et-Moselle).

Durée : 99 ans, du 30 décembre 1880.

Capital social : à l'origine 3.500.000 francs, divisé en 7.000 actions de 500 francs, porté, par décision de l'Assemblée générale du 21 mars 1881, à 4.000.000 de francs, divisé en 8.000 actions de 500 francs. Il a été créé en outre 400 parts de fondateurs.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et douze au plus, propriétaires de 50 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai, à Nancy, une voix par 10 actions, maximum 20 voix. Dépôt 10 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % du montant libéré des actions, 5 % à la réserve légale. Sur le surplus : 70 % aux actionnaires, 10 % au Conseil d'administration, 10 % aux parts de fondateur, 10 % tant au personnel qu'à un amortissement extraordinaire.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Eug. Michel, Revémont, F. Féry, E. Thomas, F. d'Huart, C. Simons, G. Ferry, B. Michel.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 octobre 1906.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1902	»	»	223.000	25 »
1903	»	»	208.000	30 »
1904	»	»	296.000	32 50
1905	»	»	300.000	32 50
1906	868	780	337.000	35 »
1907	920	740	346.000	30 »
1908	780	690	308.000	30 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations et Matériel. .	2.715.226 28	Capital	4.000.000 »
Marchandises, Approvisionnements	370.842 70	Réserves	165.142 12
Espèces en Caisse.	5.907 28	Comptes d'ordre.	64.254 66
Débiteurs divers	2.242.284 31	Fonds de prévoyance pour travaux.	317.839 »
		Sondages.	30.000 »
		Dividende réservé.	100.000 »
		Provision pour crise	100.000 »
		Créditeurs divers.	248.307 39
		Bénéfices de l'exercice 1908. .	308.717 40
	5.334.260 57		5.334.260 57

Société Française de Machines-Outils pour Automobiles et Industries diverses

Société anonyme française définitivement constituée le 4 mars 1907.

Objet : La fabrication, l'achat, la vente et le commerce de tout ce qui concerne les machines-outils, petit outillage et instruments destinés à la fabrication de la mécanique en général et, en particulier, de celle se rattachant à l'industrie des automobiles, cycles, etc. ; l'achat, la vente et l'exploitation de tous brevets, licences et procédés quelconques, concernant l'outillage et les machines-outils, et la mécanique en général ; l'application à l'outillage mécanique de toutes les forces ou énergies généralement quelconques ; la construction et l'exploitation d'usines et ateliers pour la fabrication de l'outillage mécanique, son entretien et son remplacement ; et toutes opérations ou entreprises commerciales, industrielles, financières et même immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet principal sus indiqué de nature à perfectionner

l'outillage des usines françaises de construction d'automobiles et de matériel généralement quelconque, etc.

Siège social : 3, rue Arsène Houssaye, Paris.

Durée : 50 ans, du 4 mars 1907.

Capital social : 6 millions de francs, divisé en 60.000 actions de 100 francs chacune.

Le Conseil est autorisé statutairement à porter le capital à 12 millions de francs.

Il a été créé 12.000 parts de fondateurs, sur lesquelles 6.000 ont été remises à tous les souscripteurs du capital originaire, à raison d'une part pour 10 actions, et 6.000 au *Crédit Mobilier Français*, l'un des fondateurs, pour en faire la répartition comme il avisera. Cette attribution est destinée à rémunérer les études, frais, peines et soins de projets divers apportés par les fondateurs.

Conseil d'administration : 7 à 15 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires de 200 actions.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : avant fin septembre ; 1 voix par 20 actions, maximum 200 voix. Dépôt 15 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, jusqu'à concurrence de 15 %, il pourra être prélevé des sommes pour constituer des fonds de réserve extraordinaire et d'amortissement. Sur l'excédent : 10 % au Conseil d'administration, 60 % aux actions et 30 % aux parts.

Service financier : Crédit Mobilier Français.

ADMINISTRATEURS

MM. de Dion, F. Dujardin-Beaumetz, G. Rives, J. de Lapisse, Martin du Gard, M. Martin, A. Monard, E. Mors, X. Reille. A. de Turckheim, Van Zuylen de Nyevelt, F. Chanas.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 mars 1907.

1907	plus haut,	123	»	plus bas,	100 »
1908	—	120	»	—	60 »

BILAN AU 31 MARS 1909

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations :		Capital social.	6.000.000 »
Frais de constitution et premier établissement.	467.766 92	Fournisseurs divers.	116.822 75
Terrains	859.772 15		
Bâtiments	1.004.062 77		
Installations industrielles. . .	258.438 85		
Matériel et outillage de la fabrication	999.246 61		
Mobilier et agencements divers.	155.800 50		
Fonds de roulement de l'exploitation.	2.207.381 15		
Profits et pertes	164.353 80		
	6.116.822 75		6.116.822 75

Société des Usines Maltzof

Société anoyme russe constituée en 1894.

Objet : l'acquisition, l'entretien et le développement des entreprises et établissements commerciaux et industriels de l'ancienne Compagnie Industrielle et Commerciale Maltzof.

La Société a le droit d'acquérir en toute propriété, de même que d'organiser ou de prendre à fermage, des entreprises commerciales et industrielles répondant à ses besoins en acquérant dans ce but des biens meubles et immeubles ; d'ouvrir dans tout l'Empire, là où cela sera jugé nécessaire, des entrepôts et des magasins pour la vente et l'écoulement de ses produits et pour l'entrepôt de ses matériaux, et, enfin, de construire et d'exploiter sur les terres par elle acquises, des voies ferrées servant tant à relier entre elles les usines de la Société qu'à les mettre en communication avec des cours d'eau et avec les stations des lignes ferrées avoisinantes ; d'établir entre elles des communications télégraphiques et téléphoniques, d'avoir son matériel roulant, des barques et bateaux à vapeur pour le transport des marchandises et des voyageurs.

Siège social : à Saint-Pétersbourg.

Capital social : à l'origine 4 millions de roubles en actions de 500 roubles, porté en 1896 à 6 millions de roubles, divisé en 24.000 actions de 250 roubles.

Durée : indéterminée.

Conseil d'administration : cinq membres.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai ; une voix par 5 actions.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % au plus de la valeur originaire des constructions en pierre et 10 % au plus de la valeur des autres biens mobiliers et immobiliers, gratification au personnel, suivant décision de l'Assemblée, le reste à la disposition de l'Assemblée.

Service financier : Banque de Paris et des Pays-Bas.

ADMINISTRATEURS

MM. S. Kerbedz, L. Chechminzeff, A. Mamontoff, E. Dymscha, A. Slabochewicz.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 12 avril 1906.

Années	Cours : Plus haut	Cours : Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	R. »	R. »	R. 933.000	R. 24 »
1902	»	»	989.000	26 »
1903	»	»	1.107.000	40 »
1904	»	»	1.105.000	20 » (1)
1905	»	»	1.191.000	22 50
1906	1438	930	1.107.000	20 »
1907	1090	750	873.000	15 »
1908	915	685	865.000	15 »

(1) Actions de 250 roubles au lieu de 500 roubles.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	Roubles	PASSIF	Roubles
Caisse, banquiers et valeurs. .	1.727.336 93	Capital (2.400 actions de 250 R.).	6.692.278 38
Débiteurs divers	3.034.941 13	Fonds d'amortissement	5.074.821 61
Nantissements	91.587 37	Dettes hypothécaires	3.659.810 34
Produits finis.	3.294.013 91	Créanciers divers.	3.840.707 21
Matériaux et approvisionnements	2.421.545 93	Lettres de change de garantie.	553.000 »
Premier établissement.	9.549.782 17	Cautionnements.	90.450 »
Lettres de change	553.000 »	Sommes transitoires	57.119 41
Dépenses à amortir.	52.193 61	Bénéfices disponibles	871.999 83
Sommes transitoires	115.785 73		
	20.840.186 78		20.840.186 78

Société anonyme de Mécanique Industrielle d'Anzin

Société anonyme française, définitivement constituée le 22 avril 1893, modifiée les 30 novembre 1903, 29 novembre 1905 et 22 juin 1907.

Objet : les constructions mécaniques en général à entreprendre, soit pour son compte, soit sur commande, pour les mines, les hauts fourneaux, les forges, les chemins de fer, la marine et les diverses industries ; l'exécution et l'exploitation de toutes entreprises de travaux publics ou privés ; l'exploitation de tous brevets ayant rapport à toutes constructions mécaniques et à toutes entreprises industrielles ; les opérations de la Société ont lieu tant en France qu'à l'étranger.

Siège social : 22, rue de Londres, Paris.

Durée : expirant le 31 décembre 1973.

Capital social : à l'origine, 422.000 francs, divisé en 844 actions de 500 francs chacune, sur lesquelles 44 furent attribuées aux apporteurs en sus des 1.500 parts bénéficiaires ; ramené, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 29 novembre 1905 à 21.100 francs représenté par 211 actions de 100 francs chacune, dont 11 remises aux porteurs des 44 actions d'apport originaires, et deux cents attribuées aux anciens actionnaires, à raison de 1 action nouvelle de 100 francs pour 4 actions anciennes de 500 francs par voie d'échange, puis porté par la même Assemblée à 1.500.000 francs par l'émission au pair de 14.789 actions nouvelles de 100 francs chacune. L'assemblée générale du 22 juin 1907 a autorisé le Conseil d'administration à porter le capital à 5 millions de francs en une ou plusieurs fois, par tranches de 500.000 francs au moins, soit par l'émission d'actions nouvelles, soit par voie de fusion avec toute Société.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et neuf au plus, propriétaires de 250 actions et nommés pour trois ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 100 actions, maximum 10 voix. Dépôt à la date fixée par le Conseil d'administration.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % au capital numéraire versé ; somme suffisante pour satisfaire aux amortissements décidés par le Conseil d'administration ; somme représentant 5 % du montant libéré des actions, à répartir à raison de 75 % aux actions, et de 25 % aux administrateurs; une somme de 11.000 francs à attribuer aux actions d'apport ; 25 % du reliquat, à répartir : 10 % aux administrateurs ; 15 % à la disposition du Conseil pour le personnel. Enfin, le surplus des bénéfices revient pour moitié au capital numéraire, et pour moitié aux parts bénéficiaires.

Service financier : au siège social et Caisse Commerciale, 6, rue de Londres, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Ch. Wehrlin, Ch. Beaume, de Boisguilbert, Barit, J. Morland.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividendes jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 mai 1906.

1906	plus haut	138	— plus bas	78
1907	—	100	—	54
1908	—	50	—	15

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Premier établissement :		Capital-Actions	1.500.000 »
Immobilisations d'origine	400.000 »	Obligations	500.000 »
Immobilisations nouvelles	1.448.779 83	Réserve légale	4.035 78
Travaux en cours	265.205 87	Coupons d'obligations	12.675 »
Magasins	244.633 57	Avances sur commandes	109.064 »
Débiteurs divers	468.934 98	Créditeurs divers	598.103 74
Disponibilités	30.774 83	Provisions pour travaux en cours	17.189 22
		Amortissement	25.000 »
		Conseil d'administration	40.783 65
		Profits et pertes	91.477 69
	2.898.329 08		2.898.329 08

Sté de Moteurs à Gaz et d'Industrie Automobile

(MARQUES OTTO)

Société anonyme française définitivement constituée le 28 juillet 1906, sous la dénomination de *Société nouvelle de Moteurs à gaz et à pétrole*, modifiée les 8 décembre 1906, 3 janvier et 17 mars 1907.

Objet : La fabrication et le commerce de tous objets, appareils ou

machines brevetés ou non, applicables à toutes les industries, plus spécialement la fabrication et le commerce des moteurs à gaz, à pétrole, à alcool et à air, des machines à glace et à air froid, ainsi que de toutes autres concernant l'industrie mécanique ; l'achat, la vente, l'exploitation de tous brevets ; l'acquisition et la concession de licences de brevets moyennant des prix fermes, des redevances, attribution d'actions, parts d'intérêts, remise de titres de toute nature soit de tous particuliers, soit de toutes Sociétés ; la création, l'acquisition et l'exploitation de tous établissements industriels, l'aliénation par vente, échange ou apport de l'ensemble ou de partie des biens de la Société ; l'affermage de la totalité ou d'une fraction quelconque de ces mêmes biens et valeurs ; toutes participations ou prises d'intérêts dans toutes Sociétés ou affaires de même nature ou pouvant s'y rattacher par voie de fusion, apport, souscription, achat de titres ou droits sociaux ou de toute autre manière ; et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, immobilières et mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus spécifiés.

Siège social : 135, rue de la Convention, Paris.

Durée : 99 ans, du 28 juillet 1906.

Capital social : à l'origine, 675.000 francs, divisé en 6.750 actions de 100 francs, porté le 8 décembre 1906 à 1.275.000 francs, puis à 3.525.000 francs le 3 janvier 1907 et enfin, le 17 mars 1907, à 4.800.000 francs, son chiffre actuel. Le capital est représenté par 48.000 actions de 100 francs, sur lesquelles 25.500, portant les numéros de 1 à 25.500, dites ordinaires, ont été attribuées en représentation des apports effectués par la Compagnie Française des Moteurs à gaz et des Constructions Mécaniques, et 22.500, dites privilégiées, portant les numéros 25.501 à 48.000, représentent les actions souscrites et payables en numéraire ainsi que les 3.000 attribuées à M. Firminhac en représentation de ses apports.

Conseil d'administration : de 3 à 9 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 100 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre, une voix par 50 actions, dépôt 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % du montant libéré des actions privilégiées. Sur l'excédent : 25 % aux actions privilégiées. Sur le surplus : 6 % du montant libéré des actions ordinaires. Sur le solde, et sauf prélèvements en faveur des réserves ou amortissemnts, 20 % au Conseil d'administration, 80 % aux actions privilégiées et ordinaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Foulon de Vaulx, H. Zemette, C. Franck, E. Firminhac.

Les actions privilégiées nos 25.501 à 32.250 sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 mai 1907.

Années	COURS DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES plus haut	plus haut	Bénéfices nets	Dividendes
1907	120	26	68.000	»
1908	115	100	287.000	6

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Terrain et immeubles	2.140.000	»	Capital :		
Brevets et licences	300.000	»	Actions ordinaires	2.550.000	»
Frais de constitution de Société et dépenses de premier établissement	140.582	19	Actions privilégiées	2.250.000	»
			Obligations	1.175.000	»
Frais de premier établissement « pompes et automobiles »	50.600	65	Amortissements	68.601	66
Matériel industriel	809.156	49	Provision pour règlement de créances de la Compagnie française des moteurs à gaz	154.992	35
Matières de fabrication et matières brutes en cours de fabrication et fabriquées	717.582	10	Créanciers divers	938.869	35
Portefeuille et consignations	172.064	30	Profits et pertes	287.770	93
Effets à recevoir	157.782	50			
Caisse	11.332	69			
Banquiers	227.309	92			
Débiteurs divers	2.199.323	46			
Fonds de commerce	500.000	»			
	7.425.794	20		7.425.794	20

Compagnie française des Moteurs à Gaz et des Constructions Mécaniques

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création suivant délibération de l'Assemblée générale des actionnaires du 10 avril 1897 et du Conseil d'administration du 30 juin même année, de la Compagnie Française des Moteurs à Gaz et des Constructions mécaniques, de 2.900 obligations 5 % de 500 francs.

Par suite de la reprise de l'actif et du passif de cette Compagnie par la Société de Moteurs à Gaz et d'Industrie Automobile, cette dernière est tenue à l'amortissement de ces obligations ainsi qu'au service des intérêts dont elles sont productives.

Intérêt annuel : 25 francs payables par semestre les 1er janvier et 1er juillet.

Amortissement : en 30 années par tirage en juin et remboursement en janvier suivant.

La Société s'est réservée le droit de rembourser par anticipation et à toute époque, la totalité ou partie des obligations, soit par voie de tirage au sort lorsque les obligations seront au pair ou au-des-

sus, soit par voie de rachat, lorsque les obligations seront au-dessous du pair ; mais, dans ces divers cas, les amortissements anticipés n'empêcheront pas le tirage au sort obligatoire annuel régulier, tel qu'il est prévu.

Garanties : A la sûreté et garantie du remboursement au pair des 2.419 obligations hypothécaires restant en circulation, ainsi que du paiement de tous intérêts, frais et accessoires, l'Assemblée générale du 22 juin 1907 a consenti une affectation hypothécaire sur les immeubles précédemment donnés en garantie, ainsi que tout transport de toute indemnité d'assurances.

Service des obligations : Crédit Industriel et Commercial.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 20 mars 1899.

Années	COURS DES OBLIGATIONS Plus haut	Plus bas
1901	490	465
1902	502	485
1903	499	478
1904	476	437
1905	500	446
1906	472	450
1907	505	455
1908	485	460

Société Anonyme d'Ougrée-Marihaye

Société anonyme belge constituée le 17 septembre 1835 sous le nom de Société de Charbonnages et Hauts-Fourneaux d'Ougrée, modifiée le 2 août 1892, 30 septembre 1895, 30 avril et 18 mai 1900, 27 juillet 1903, 30 avril 1904 et 1er mai 1905.

Objet : exploitation des mines de charbon et de fer, la production du coke, de la fonte, du fer, de l'acier et généralement tout ce qui se rattache à l'industrie et au commerce de la fonte, du charbon et des produits qui en dérivent. La Société peut prendre un intérêt par voie de fusion ou autrement dans les Sociétés belges ou étrangères, nouvelles ou déjà existantes, poursuivant ces buts, soit pour le tout, soit en partie avec un autre objet.

Siège social : à Ougrée-lez-Liège (Belgique).

Capital social : à l'origine, représenté par 11.250 actions sans valeur nominale ; porté le 19 décembre 1892 à 20.000 actions auxquelles il fut attribué, au bilan, une valeur de 400 francs, soit 8 millions, lors de la fusion avec la Société anonyme de la Fabrique de Fer d'Ougrée. Afin de prendre une participation dans la Société russe de Taganrog, la Société porta son capital, en 1895, à 10 millions, représenté par 25.000 actions de 400 francs ; puis, le 30 avril 1900,

à 18.600.000 francs en 40.000 actions de 465 francs, afin de réaliser l'absorption des Charbonnages de Marihaye ; à 21.297.000 francs en 45.800 actions de 465 francs, le 27 juillet 1903, dans le but de détenir des intérêts plus importants dans la Société des Hauts-Fourneaux de la Chiers et de Vireux-Molhain ; et enfin, le 29 mai 1905, à 25.297.000 francs, son chiffre actuel, en 52.600 actions sans valeur nominale au moment de la réunion avec la Société des Hauts-Fourneaux de Rodange.

Conseil d'administration : sept membres au moins et onze au plus, propriétaires de 50 actions et nommés pour six ans. Par disposition transitoire, le nombre des administrateurs a été porté à seize, mais doit être successivement ramené, par voix d'extinction, aux limites ci-dessus fixées en cas de décès, de démission ou de non réélection des seize administrateurs actuellement en fonctions ou nommés en vertu de la présente disposition.

Année sociale : close le 30 avril.

Assemblée générale : dernier lundi de juillet.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 1 % à chaque administrateur, sans que la somme à prélever de ce chef puisse excéder 10.000 francs par administrateur ; le tantième des Commisaires qui ne pourra excéder le quart de celui d'un administrateur ; le surplus aux actions.

Service financier : à Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, à Bruxelles, Liège, Verviers, Seraing, Francfort-sur-le-Mein, Anvers et Luxembourg.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. F. Braconier, J. Kraft de la Saulx, A. Raze, A. Crémer, C. de Ponthière, E. Dupont, A. Osterrieth, P. Schmidt, M. Lemonnier, C. Collart, J. Fischer, A. München, P. Servais, A. Wurth.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 janvier 1899.

Années	cours Pl. haut	cours Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	1.260	890	7.450.000	70
1902	1.100	980	4.197.000	35
1903	1.490	1.100	6.424.000	60
1904	1.600	1.110	6.202.000	50
1905	1.860	1.545	5.263.000	50
1906	1.600	1.425	6.805.000	55
1907	1.575	1.120	9.357.000	70
1908	1.285	1.200	9.218.000	50
1909	»	»	5.682.000	50

BILAN AU 30 AVRIL 1909

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Concessions et Immeubles divers (Marihaye, Rodange, etc.)	42.229.842	50	Capital social (52.600 parts)	25.297.000	»
Minières amortissables par toccage sur extraction	1.010.282	88	Obligations en circulation	14.454.500	»
Annuités au Grand duché de Luxembourg	221.693	51	Obligations sorties et non remboursées	49.500	»
Outillage	1.053.047	21	Fonds de réserve	3.129.700	»
Minerais, fontes, fers, aciers, charbon et approvisionnements divers	6.454.404	34	Fonds de prévision	2.795.034	86
Cautionnements en fonds publics	94.300	»	Fonds de garantie	50.000	»
Fonds publics en portefeuille	550.857	»	Fonds d'assurance contre l'incendie	200.000	»
Caisses	399.252	99	Salaires dus à l'arrêté du bilan	591.686	86
Effets de commerce en portefeuille	1.964	20	Coupons d'obligations échus, restant à payer	169.965	»
Banquiers débiteurs	1.401.375	65	Coupons de dividende non payés	51.792	»
Débiteurs par comptes courants	4.694.650	81	Dividende de l'exercice	2.630.000	»
Avances aux Sociétés dans lesquelles nous avons des participations	3.080.923	65	Tantième des administrateurs	130.833	32
4.539 actions Sociétés Métallurgiques de « Taganrog » e « Ouspensk »	1	»	Tantième des commissaires	22.500	»
Société Métallurgique d'Ouspensk (avances)	pr mémoire		Tantième à l'administrateur-délégué, au directeur général et gratifications au personnel des diverses divisions: Deux Ougrée, Marihaye et Rodange	332.089	27
Actions déposées (cautionnement des administrateurs et commissaires)	409.200	»	Banquiers créditeurs	114.136	15
			Créditeurs par comptes courants	6.523.546	17
			Caisses d'épargne	4.554.944	53
			Effets à payer	95.367	58
			Déposants d'actions (administrateurs et commissaires)	409.200	»
Ensemble	61.601.795	74	Ensemble	61.601.795	74

Société Métallurgique du Périgord

Société anonyme française constituée le 11 mai 1874, modifiée par Assemblées générales des 2 octobre 1878, 18 juillet 1879, 21 mars et 7 juillet 1881, 30 novembre 1882, 15 novembre 1883, 31 octobre 1885, 25 janvier 1887, 27 janvier 1899, 7 mai 1900, 28 novembre et 28 décembre 1903.

Objet : La prise à bail et même l'acquisition des hauts-fourneaux et fonderies de Fumel et de Duravel, les mines en faisant partie et autres dépendances, situés, les premiers, en la commune de Fumel, arrondissement de Villeneuve (Lot-et-Garonne), et les deuxièmes, en la commune de Duravel, canton de Puy-Lévêque, arrondissement de Cahors (Lot) ; la prise à bail et l'acquisition de toutes autres minières ; l'exploitation de ces hauts-fourneaux et minières ; l'établissement de chemins de fer se rattachant à ces minières, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit ; enfin la fabrication et le commerce des fontes, fers et aciers.

Siège social : 43, rue de Clichy, Paris.

Durée : expirant le 31 mai 1936.

Capital social : à l'origine 2 millions de francs; porté à 3 millions en 1881; ramené en 1883 à 2 millions, puis à 500.000 francs en 1888; élevé à 800.000 francs en 1898 ; puis, en 1903, à 1.800.000 francs, représenté par 3.600 actions de 500 francs.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant le 1er décembre ; une voix par cinq actions, maximum 10 voix ; dépôt 10 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 6 % à titre d'intérêt du capital social ; sur le surplus : 20 % à la réserve, 71 % aux actionnaires et 9 % à M. le comte des Fayères et à M. Barthe.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Alexandre Debouchaud, Pageaut-Lavergne, Emile Barthe, Durandeau.

EMPRUNTS PAR OBLIGATIONS

OBLIGATIONS 5 %

Emission, en 1878, de 10.000 obligations hypothécaires de 300 francs 5 %, productives d'un intérêt annuel de 15 francs et remboursables en 50 ans par voie de tirages au sort. Par décision de l'Assemblée générale des obligataires du 18 mai 1887, elles furent échangées contre de nouvelles obligations 300 francs, productives d'un intérêt annuel de 5 francs. Enfin, en 1894, les porteurs de ces nouvelles obligations ont été invités à les échanger contre des obligations au nominal de 150 francs, mais rapportant 7 fr. 50 d'intérêt annuel, payables par coupons semestriels, les 1er avril et octobre.

Amortissement : en 50 ans, par voie de tirages au sort, à dater du 1er octobre 1879. La Société s'est réservé le droit de rembourser anticipativement à toute époque.

OBLIGATIONS 4 %

Création, le 28 janvier 1899, de 2.500 obligations de 250 francs 4 %.

Intérêt annuel : 10 francs payable par moitié les 1er juillet et 1er janvier.

Amortissement : en 30 ans au moyen de tirages annuels effectués en décembre de chaque année pour remboursement le 1er juillet suivant.

La Société s'est réservé le droit de rembourser à toute époque par anticipation.

Service financier : au siège social.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 février 1904 et les obligations 5 % et 4 % depuis le 31 mars 1899.

	COURS DES ACTIONS		COURS OBLIGATIONS 5 0/0		COURS OBLIGATIONS 4 0/0			
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	152	135	230	205	432.000	80
1902	»	»	160	140	230	209	370.000	80
1903	»	»	165	140	225	200	349.000	80
1904	1.295	1.050	160	140	224	200	307.000	80
1905	1.472	701	165	140	250	210	181.000	30
1906	989	620	159	135	255	205	224.000	40
1907	750	575	160	135	224	210	365.000	50
1908	890	680	160	140	230	219	430.000	50

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immeubles	1.787.766 51	Actions	1.800.000 »
Matériel et Outillage	742.169 64	Obligations	894.454 82
Obligations de la Société en caisse	11.713 54	Réserve statutaire	250.000 »
Valeurs mobilières	11.351 82	Réserve pour fonds de prévoyance	850.034 29
Participation des Mines d'Algérie et Pyrénées	(Mémoire)	Provision pour travaux	28.719 54
Matières premières et produits fabriqués	821.406 »	Effets à payer	174.271 40
Espèces en caisse et banque	243.704 93	Caisse de secours	11.197 70
Effets à recevoir	70.760 »	Créanciers divers	630.742 02
Cautionnements	61.088 20	Primes sur obligations	7.399 20
Etats, Villes et Chemins de fer	1.173.499 94	Coupons d'obligations	4.881 85
Débiteurs divers	208.940 81	Régie de Fumel	64.135 03
Créances litigieuses	35 »	Profits et pertes	430.550 04
Dividende : acompte sur l'exercice	13.949 50		
	5.146.385 89		5.146.385 89

Compagnie industrielle du Platine

Société anonyme française définitivement constituée le 30 avril 1899, statuts modifiés les 29 avril et 10 juillet 1899, 9 février 1901, 28 juin 1902, 24 juin 1903, 20 août 1904 et 27 mai 1908.

Objet : L'établissement et l'exploitation dans l'Oural (gouvernement de Perm et d'Orenbourg), dans toutes autres parties de la Russie ou en tous autres pays, d'usines pour le traitement des métaux précieux, tels que or, argent, platine et autres, et leur transformation en objets ouvrés ; l'achat, la vente et le commerce, en Russie ou en tous autres pays, desdits métaux ; l'exploitation, en Russie ou en tous autres pays, des gisements d'or, d'argent, de platine ou autres minerais précieux dont elle est ou pourra devenir propriétaire, etc.

Siège social : 1 *bis*, rue du Havre, Paris.

Durée : Trente ans, du 30 avril 1899.

Capital social : à l'origine 16 millions de francs divisé en 32.000 actions de 500 francs sur lesquelles 18.440 avaient été attribuées au vicomte de Proença Vieira en représentation de son apport, et 13.560 souscrites en numéraire. Par décisions des Assemblées générales des 29 avril et 10 juillet 1899, le capital social a été porté à 22 millions de francs par deux émissions successives de 6.000 actions de 500 francs chacune. Par suite de l'annulation de 1.560 actions d'apport (décision de l'Assemblée générale du 9 février 1901), le capital social a été réduit à 21.220.000 francs. L'Assemblée générale extraordinaire du 28 juin 1902 décida la réduction du capital à 10.610.000 francs en ramenant la valeur nominale des actions à 250 francs. Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 24 juin 1903, le fonds social a été porté à 16 millions, par la création de 21.560 actions de 250 francs, puis par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 27 mai 1908, à 20 millions de francs, son chiffre actuel, représenté par 80.000 actions de 250 francs chaque.

Conseil d'administration : sept membres au moins et vingt au plus, propriétaires de 50 actions, nommés pour 6 ans.

Année sociale : du 1/14 octobre au 30 septembre/13 octobre .

Assemblée générale : avant fin juin, une voix pour 10 actions, maximum cent voix, dépôt quinze jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % pour la réserve légale ; le tantième établi par la loi de l'Empire de Russie au profit de la couronne sur les bénéfices des Sociétés anonymes ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 15 % au Conseil d'administration, 85 % aux actions. Toutefois, sur ces 85 %, l'Assemblée générale peut décider le prélèvement, avant toute distribution, d'une somme destinée, soit à l'amortissement des actions ou des obligations, soit à la création d'un fonds de prévoyance.

Service des coupons : à Paris, au Crédit Industriel et Commercial.

ADMINISTRATEURS

MM. Jean Bonnardel, J. de Barteneff, Drosso, G. Bert, Chanove, Collignon, de Gunzburg, L. Krohn, Lepersonne, Raphaël-Georges Lévy, P. Buffet, L. Morel, L. Pinaud, P. Van Hoegaerden, Lamaizière, Defontaine.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 21 décembre 1902.

Années	COURS Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	521.000	»
1902	215 »	190 »	461.000	»
1903	313 »	207 50	707.000	»
1904	369 »	328 »	816.000	»
1905	394 50	314 »	1.056.000	12 50
1906	810 »	315 »	1 897.000	15 »
1907	765 »	461 »	2.461.000	15 »
1908	517 »	353 »	936.000	»

BILAN AU 13 OCTOBRE 1908

ACTIF	fr. c	PASSIF	fr. c.
Immobilisations :		Capital actions, 64.000 actions de 250 francs chacune. . . .	20.000.000 »
Concession moins amortissements	12.5 2.9 6 20	Obligations en circulation . .	3.772.000 »
Constructions, matériel et mobilier.	1.548 934 25	Réserves :	
Valeurs disponibles :		Réserve légale	265.734 01
Caisses et espèces dans les Banques	620.585 85	Réserve extraordinaire	341.378 40
Platine et métaux précieux . .	9.789.487 55	Créditeurs divers :	
Valeurs engagées :		Créanciers divers.	2.048.853 75
Recherches et travaux préparatoires.	866.246 60	Comptes-courants de banques.	1.942.788 75
Approvisionnements.	715 181 90	Retenues, cautions et dépôts de garantie	202.578 60
Divers	120 991 70	Coupons d'obligations à payer.	41.832 20
Débiteurs divers :		Coupons d'actions à payer. .	655.283 15
Comptes courants.	458 483 10	Obligations amorties à payer.	2 500 »
Actionnaires	1.687 50	Appointements et salaires à payer.	146 311 90
Avances diverses	52.098 15	Profits et pertes :	
Cautionnements.	842 905 25	Report des exercices antérieurs	368.891 65
Achats d'obligations	3.204.632 90	Bénéfices de l'exercice 1907-1908	936.068 60
	30.724.221 01		30.724.221 01

Société anonyme des Laminoirs, Hauts fourneaux, Forges, Fonderies et Usines de La Providence

Société anonyme belge, fondée le 21 février 1838, et autorisée par arrêtés royaux des 22 juin et 7 décembre même année, modifiée à différentes reprises avec autorisation royale. Suivant statuts arrêtés le 1er mars 1897 et modifiés les 27 octobre 1902 et 8 mai 1905, elle a adopté le régime des Sociétés anonymes libres.

Objet : La Société a pour objet l'exploitation des usines et minières qui lui appartiennent actuellement et de celles dont elle pourrait devenir propriétaire par la suite, à quelque titre que ce soit, le commerce de tous produits fabriqués et de toutes matières premières, l'exploitation des brevets obtenus, acquis, à obtenir ou à acquérir et généralement toutes opérations quelconques qui se rattachent directement ou indirectement à l'industrie de la Société.

Elle peut, en Belgique, comme en pays étrangers, établir des dépôts de ses produits, des succursales, des établissements similaires et des établissements propres à l'écoulement de ses produits, adjoindre de nouvelles usines à celles existantes, acquérir les minières qu'elle jugerait nécessaires pour les besoins de son exploitation, s'intéresser dans des sociétés charbonnières et s'occuper de l'extraction et de la vente du charbon, pour autant que les charbonnages soient destinés en partie à satisfaire les besoins d'usines de la Société.

Elle peut aussi s'intéresser en Belgique et à l'étranger, dans d'autres sociétés constituées ou à constituer ou se fusionnner avec elles, former tous Syndicats et, à ces effets, faire tous contrats de sociétés ou d'associations.

Siège social : à Marchienne-au-Pont (Belgique).

Durée : 30 ans à dater du 8 mai 1905.

Capital social : à l'origine 6.650.000 francs, porté à 8 millions de francs, représenté par 8.000 actions de 1.000 francs l'une, au porteur et entièrement libérées, par décision d'Assemblée générale du 1er mars 1897. En vertu des résolutions votées par l'Assemblée générale extraordinaire du 8 mai 1905, le capital a été porté à 12 millions par l'émission de 4.000 actions nouvelles de 1.000 francs émises à 2.050 francs.

Conseil d'administration : sept membres, propriétaires de 25 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : dernier lundi de septembre, à Marchienne-au-Pont, une voix par action, sous la réserve faite par l'article 61 *in fine* de la loi belge sur les sociétés commerciales ; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 10 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 1° 1 % à chacun des administrateurs ; 2° un tiers % à chacun des commissaires ; 3° 1 % mis à la disposition du Conseil d'administration pour rémunérer, quand et comme il le juge convenable, les services qui seraient rendus à

la Société ; 4° 40 % aux actionnaires à titre de second dividende, et le reste au fonds de prévision.

Si les tantièmes alloués ci-dessus aux membres du Conseil d'administration et du Comité de surveillance n'atteignent pas 2.400 fr. pour chacun des administrateurs et 800 francs pour chacun des commissaires, le complément sera prélevé et payé par frais généraux.

Service des coupons : au siège social et à Charleroi, Bruxelles et Liège ; à Paris, officieusement, au Crédit Lyonnais.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. Louis Biourge, Emile de Marcère, Jules Audent, Denat Hovine, Adelin Piret, Adolphe Ziane.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 janvier 1899.

Années	cours Plus haut	Plus bas	Bénéfices	Dividendes
1901	3.125	1.675	2.217.000	50
1902	2.350	1.680	2.148.000	50
1903	2.250	1.800	1.524.000	50
1904	2.700	1.750	1.525.000	50
1905	3.050	2.350	1.790.000	60
1906	2.750	2.550	2.798.000	75
1907	2.550	2.320	5.700.000	100
1908	2.320	seul cours	4.060.000	80

BILAN AU 30 JUIN 1909

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immobilisations.	22.312.054	»	Capital	12.000.000	»
Minières de Lamadelaine. . . .	16.754	»	Obligations 5 0/0 et 4 0/0. . .	14.111.000	»
Fontes, fers, mines, etc. . . .	3 835.566	»	Fonds de réserve	2.163.462	»
Espèces en caisse aux usines.	23.918	»	Caisse pour faillites	80.275	»
Débiteurs en compte aux usines et au dépôt de Paris. . . .	5.231.173	»	Fonds de prévision	1.767.623	»
Effets à recevoir et espèces . .	217.057	»	Coupons à payer et obligations remboursables	487.922	»
Débiteurs divers	3.928.217	»	Créditeurs divers	4.728.702	»
Actions Providence Russe B. .	1.260.022	»	Bénéfices à répartir.	1.666 666	»
— — C. .	1	»			
Valeurs diverses en portefeuille	510.889	»			
	37.335.650	»		37.335.650	»

Providence Russe à Marioupol

Société anonyme belge constituée le 22 novembre 1897, modifiée les 24 juillet 1905, 5 novembre 1906 et 30 mai 1908.

Objet : L'établissement et l'exploitation d'usines métallurgiques a Marioupol, gouvernement d'Ekaterinoslaw (Russie méridionale), comprenant : hauts-fourneaux, aciéries, fabriques de fer, laminoirs

de toutes espèces, fonderies de fer, acier et autres métaux, ateliers de construction, fours à coke, fours à chaux ; l'exploitation des mines, minières et carrières dont elle est ou pourra devenir propriétaire à quelque titre que ce soit ; l'installation et l'exploitation de toutes industries accessoires et notamment de la chaux, du ciment, des briques ordinaires, réfractaires et autres, des pavés, des engrais chimiques, des charbons, du gaz, de l'électricité, etc. ; toutes opérations industrielles, commerciales ou financières y compris toutes exploitations de brevets qui se rattachent directement ou indirectement à l'une ou l'autre branche ci-dessus. La Société peut aussi acquérir, établir et exploiter tous chantiers, usines, ateliers et charbonnages, dans toutes localités en Russie ou partout ailleurs, établir des dépôts de ces produits, des succursales et agences, s'intéresser dans d'autres Sociétés et établissements, créés ou à créer, qui sont similaires ou qui sont propres à faciliter, favoriser ou développer son industie et son commerce, ainsi que dans tous charbonnages ; enfin se fusionner avec eux, soit par voie d'apport, de cession, d'intervention financière, de souscription d'actions et obligations, soit par toute autre voie ; former tous syndicats, faire tous contrats de Société ou d'association.

Nota. — L'Assemblée extraordinaire du 30 mai 1908 a autorisé le Conseil d'Administration à faire apport à une société anonyme russe à constituer des établissements de la Providence Russe, avec toutes leurs dépendances ; le matériel fixe et mobile s'y trouvant ou servant à leur exploitation, les matières premières et marchandises qui les garnissent et les droits mobiliers et créances complétant son actif. A charge, pour la société à constituer, de payer le passif de la société apportante, contre remise à celle-ci, à titre de rémunération, de 40.000 actions B de la nouvelle société russe dont s'agit, au taux nominal de R. 187.50 ou 500 francs, équivalant ainsi à une somme totale de 20.000.000 de francs. Les droits desdites actions B seront déterminés par les statuts de la société à constituer, dont une traduction en langue française pourra être placée à titre d'annexe à la suite des statuts de la Providence Russe, à Marioupol, si le conseil d'administration de celle-ci le juge utile.

Siège social : Marchienne-au-Pont (Belgique).

Capital social : à l'origine, 3.750.000 roubles or ou 15 millions de francs, divisé en 15.000 actions de 250 roubles or ou 1.000 francs chacune ; porté, par décision de l'assemblée générale du 24 juillet 1905, à 36 millions de francs, représenté par 30.000 actions privilégiées de 200 francs chacune (Série A) et 60.000 actions privilégiées de 500 francs chacune (Série B) ; porté par décision du Conseil d'administration, en date du 5 novembre 1906, à 38.993.000 francs, par la création de 5.986 actions privilégiées de 500 francs (Série B). Il existe, en outre, 30.000 actions de jouissance (Série C). L'Assemblée extraordinaire du 30 mai 1908 a décidé que le capital social fixé à 38.943.000 fr. représenté par 30.000.000 actions privilégiées de 200 fr. série A et par 65.986 actions privilégiées de 500 francs série B, serait réduit à 20.000.000 de francs.

Le capital, ainsi réduit, reste représenté dans la proportion respective de leur valeur nominale antérieure par les 30.000 actions privilégiées série A et les 65.986 actions privilégiées série B actuel-

lement existantes, mais qui seront toutes désormais sans désignation de valeur.

Lors de la liquidation de la société, les actions privilégiées série A restent remboursables à 200 francs par préférence aux actions privilégiées série B, dont le taux de remboursement est maintenu à 500 francs.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : le deuxième lundi de décembre ; deux voix par action Série A ; une voix par action Séries B et C.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale. Somme nécessaire pour payer à chacune des actions privilégiées de la série A, un premier dividende de 12 francs cumulatif, c'est-à-dire que si les bénéfices d'une ou de plusieurs années n'en permettaient pas le paiement, le montant non payé serait ajouté aux dividendes postérieurs et prélevé sur les bénéfices des années subséquentes.

Sur le solde, 12 1/2 % seront distribués aux actions privilégiées de la série A, comme second dividende,et sur le surplus, il sera prélevé la somme nécessaire pour payer à chacune des actions privilégiées de la série B, comme premier dividende, une somme de 25 francs.

Si le dividende dû à ces actionnaires pour l'un des trois exercices qui suivront la date indiquée pour la jouissance des titres ne peut pas être payé, il sera reporté sur les exercices suivants.

Le reliquat sera réparti comme suit : 10 % au Conseil d'administration et au collège des commissaires ; 40 % aux actions privilégiées de la série B, comme second dividende ; 50 % aux actions de la série C.

Toutefois, lorsque, en suivant cette répartition, le dividende des actions C aura atteint au moins la somme de 30 francs, il est réservé à l'assemblée générale la faculté de créer tous fonds de prévision, dont elle déterminera l'importance et la destination.

Service financier : Banque de l'Union Parisienne.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Biourge, J. Audent, E. Deshayes de Marcère, L. de Terves, Donat Hovine, T. Lombardo, J. Courcelle, Henin, L. Lyon, Ch. Wehrung.

Les actions privilégiées, Série A, de cette Société, sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 janvier 1907.

1907	plus haut	240	plus bas	100
1908	—	179	—	80

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Actif immobilisé :		Capitaux-actions :	
Minières	938.526 21	Série A	6.000.000 »
Charbonnages	533.333 33	Série B	22.993.000 »
Usine de Sarlana :		Série C	Mémoire
Construction et machines	32.056.654 96	Créanciers :	
Matériel et outillage	1.773.139 52	Banques	5.761.858 56
Actif réalisable :		Fournisseurs	1.318.608 97
Matières premières, approvisionnements, lingotières et cylindres	3.200.153 55	Créanciers divers	403.931 81
Produits et demi-produits	3.608.708 72	Effets à payer	2.087.395 07
Caisse et banques	219.353 09	Sommes à payer se rapportant à l'exercice écoulé :	
Effets à recevoir	203.732 69	Salaires	166.644 11
Acheteurs	4.091.298 16	Provisions diverses :	
Comptes divers débiteurs	837.376 16	Pour commissions	4.663 31
Comptes d'attente	90.592 91	Pour transports	100.512 77
Cautionnements	80.846 56	Pour créances douteuses et litigieuses	456.627 92
Portefeuille de titres	177.986 67	Pour réclamations pour impôts	151.660 29
Profits et pertes :		Pour timbres et impression des nouveaux titres	10.692 72
Pertes de l'exercice	1.981.713 74	Cautionnements reçus	2.933 33
		Fonds d'assurance	59.749 44
		Pour rails de garantie	6.618 46
		Pour accidents	238.309 92
		Divers	29 852 90
	49.853.396 27		49.853.396 27

Société Russo-Baltique pour la fabrication des Wagons

Société anonyme russe, constituée en 1874.

Objet : La fabrication des moulages de fonte et d'acier, le travail mécanique du bois et des métaux, la construction de voitures à voyageurs et de wagons à marchandises de toutes sortes et la production de toutes pièces métalliques de rechange pour les wagons.

Siège social : à Riga ; **siège administratif :** à Saint-Pétersbourg.

Durée : indéterminée.

Capital social : à l'origine 600.000 roubles, porté à 1 million de roubles en 1876, à 1.200.000 roubles en 1893, 1.500.000 roubles en 1896, à 2 millions de roubles en 1899, représenté par 8.000 actions de 500 roubles, dont la valeur nominale fut réduite à 250 roubles en 1903 ; enfin par décision de l'assemblée du 17 octobre 1906, à 4 millions de roubles, son chiffre actuel. Il est représenté par 16.000 actions de 250 roubles.

Conseil d'administration : 6 membres propriétaires de 20 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril.

Répartition : 5 % à la réserve légale, 5 % de la valeur des constructions en pierre et 10 % de la valeur des autres installations pour leur amortissement. Sur le surplus, 5 % au fonds de secours au personnel et somme nécessaire pour payer les impôts et les gratifications au personnel. L'excédent revient aux actions à concurrence de 8 % de leur valeur nominale et le solde est mis à la disposition de l'Assemblée générale.

ADMINISTRATEURS

MM. B. Joureneff, K. Amelung, E. Falkemberg.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	COURS DES ACTIONS — Plus haut	COURS DES ACTIONS — Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes — Roubles
1904	3.800	3.000	799.529	60 »
1905	3.000	2.925	775.835	60 » (1)
1906	2.490	1.750	754.592	70 »
1907	1,230	900	?	37 50
1908	1.017	812	647.316	30 »

(1) Exercice de neuf mois.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908/13 JANVIER 1909

ACTIF	roubles	PASSIF	roubles
Terrains	394.703 37	Capital actions	4.000.000 »
Bâtiments industriels	314.908 43	Capital obligations 1re émission	307.000 »
Maisons d'habitation	63.245 61	— — 2e émission	377.500 »
Machines	2.250.903 21	Capital de réserve no 1	761.898 74
Installations électriques	325.495 77	— — no 2	50.000 »
Mobilier et aménagement	41.553 36	Fonds d'assurance contre l'incendie	78.125 40
Chevaux et équipages	2.754 81	Capital d'amortissement des propriétés	1.847.472 10
Outillage	330.226 55	Fonds de secours aux employés et ouvriers	30.677 15
Matériel	1.692.950 14	Fonds de secours aux femmes et enfants des ouvriers	2.536 46
Produits terminés et en cours de fabrication	1.333.290 80	Fonds des Sociétés de bienfaisance pour les ouvriers	9.363 44
Constructions en cours	16.978 59	Pensions aux employés	119.556 15
Caisse et comptes courants	51.448 67	Dépôts	2.419.589 36
Actions de la Société	937.673 40	Créditeurs	4.068.383 27
Coupons d'actions	14 575 52	Effets à payer	625.627 66
Effets à recevoir	56.095 50	Dividendes non réclamés	2.720 »
Privilège acquis de la Société Griffin à Paris	33.885 »	Intérêts échus et non payés sur obligations	362.50
Dépôts et cautionnements	2.419 589 36	Obligations sorties aux tirages non remboursées	3.500 »
Débiteurs	3.272 233 40	Frais impayés de 1908	72.331 20
Dépenses imputables à 1909	235.687 97	Profits et pertes de 1908	647.316 59
Sommes diverses (perte subie sur les commandes du gouvernement italien)	635.757 56		
	15.423.962 02		15.423.962 02

Société Métallurgique Russo-Belge

Société anonyme russe constituée suivant statuts sanctionnés par l'Empereur de Russie le 2 juin 1895.

Objet : Développer dans les limites de la Russie d'Europe, les industries métallurgique, mécanique et navale, la construction et l'entretien des usines métallurgiques et l'exploitation des mines et houillères, de même que la vente des produits des susdites usines et houillères, tant en Russie qu'à l'étranger ; elle a le droit d'acquérir, de même que de construire et d'affermer des usines, dépôts, établissements industriels, mines de fer et de manganèse, mines de terre glaise réfractaire et de charbon, ainsi que toute espèce d'immeubles.

Siège social : à Saint-Pétersbourg.

Durée : indéterminée.

Capital social : à l'origine, 8 millions de roubles, divisé en 32.000 actions de 250 roubles ; porté, en 1898, à 10 millions de roubles par la création de 8.000 actions nouvelles de 250 roubles ; puis, en 1900, à 15 millions de roubles, son chiffre actuel, par la création de 20.000 actions nouvelles de 250 roubles. Il est représenté, au total, par 60.000 actions de 250 roubles, soit 666 fr. 66 chacune.

Conseil d'administration : sept membres, dont quatre au moins doivent être sujets russes, élus pour trois ans et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin novembre ; une voix par trente actions, maximum 200 voix ; dépôt 15 jours avant l'assemblée.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % de la valeur primitive des constructions en pierre et 10 % des autres biens meubles et immeubles ; 6 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 8 % à la direction, 8 % au personnel, 15 % au concours technique, 60 % aux actionnaires.

Service financier : Société Générale, à Bruxelles, Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, à Paris.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Bunge, O. Bibet, Th. Enakieff, O. Neef-Orban, N. Soustchoff, B. Yalovetzki, Em. Meuffels, J. Jadot.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 6 avril 1904.

Années	COURS — Plus haut	COURS — Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	R. 2.621.000	Fr. 60
1902	»	»	3.014.000	60
1903	»	»	2.544.000	60
1904	1.349	1.020	3.004.000	60
1905	1.517	1.021	3.102.000	60
1906	1.300	1.040	2.398.000	60
1907	1.120	860	1.556.000	45
1908	1.125	875	2.132.000	53

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	roubles	PASSIF	roubles
Immobilisations	15.052 507 52	Capital : 60.000 actions de 250 roubles.	15.000.000 »
Concessions minières	1.933.656 24	Obligations à amortir.	4.248.562 50
Magasins d'approvisionnements	2.609.295 40	Fonds de réserve.	3.007.107 12
Produits fabriqués et en cours de fabrication	2.702.098 »	Créditeurs	4.661.090 16
Espèces en caisse et banques.	143.836 91	Service des obligations, y compris l'impôt sur les coupons.	137.246 60
Valeurs en portefeuille	555.006 48	Dividendes non réclamés. . .	25.073 »
Débiteurs	4.778.651 59	Cautionnements des administrateurs	137.500 »
Cautionnements des administrateurs	137.500 »	Solde du compte de Profits et Pertes	2.141.956 38
Comptes d'ordre	825.983 62		
	28.758.535 76		28.758.535 76

Société des Mines du Luxembourg et des Forges de Sarrebrück

Société belge constituée le 19 juillet 1862.

Objet : convertir en Société anonyme la Société des Forges de Sarrebrück, fondée le 22 juin 1856 et établie en Prusse pour y joindre l'exploitation des mines de fer du Luxembourg.

Extraction et vente du minerai de fer et accessoirement des autres minerais qui s'y trouveraient associés ; l'élaboration de la fonte ; transformation de la fonte en fer ; extraction et vente du charbon si les besoins des forges laissent un excédent.

Siège social : à Bruxelles. — Domicile : à l'usine de Burbach, près Sarrebrück (Allemagne).

Durée : Quatre-vingt-dix ans, du 19 juillet 1862.

Capital social : Six millions, représenté par 6.000 actions de 1.000 fr. l'une, sur lesquelles 4.400 ont été attribuées aux associés des forges de Sarrebrück.

Conseil d'administration : cinq membres, nommés pour 5 ans et propriétaires de 25 actions.

Année sociale : close le 31 juillet.

Assemblée générale : le troisième mardi de septembre; 1 voix par dix actions, maximum 5 voix. Dépôt 10 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % comme intérêt à chacune des actions. Sur le surplus : 20 % à la réserve, 7 % aux administrateurs et aux commissaires, 3 % comme gratifications, et le reste aux actions.

Service financier : la Société Générale à Bruxelles et au Siège social, Banque de l'Union Parisienne, à Paris.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. Hubert Müller Tesch, Dutreux, Numa Ensch, Léon Barbanson, N. Le Gallais.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant depuis le 12 octobre 1897.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	10.100	4.900	2.315.000	150
1902	7.800	6.100	3.677.000	200
1903	8.775	7.150	4.524.000	250
1904	8.300	6.900	4.959.000	300
1905	11.198	8.992	5.743.000	400
1906	11.450	9.840	6.823.000	450
1907	11.150	8.160	8.400.000	500
1908	9 558	8.000	6.017.000	300

BILAN AU 31 JUILLET 1908

ACTIF	marks	PASSIF	marks
Terrains et concessions de mines dans le Grand-Duché de Luxembourg, en Lorraine allemande et en France, installations et matériel	6.357.158 77	Capital	4.800.000 »
Etablissements de Burbach Sarrebruck (Prusse)	11.872.831 68	Réserve générale.	11.985.120 23
Établissements d'Ersch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg	489.223 93	Réserve spéciale pour garantie de marchés de rails, réserve pour le cas d'accident du travail, etc.. . .	2.357.313 42
Matières premières, objets de consommation, usines, houille, coke, fonte, fer en magasin, caisse, débiteurs et valeurs diverses	11 433.493 63	Réserve pour fonds de prévision.	800.000 »
		Prévision pour contributions.	320.000 »
		Chemins de fer créditeurs et créditeurs divers.	17.170.257 91
		Coupons non présentés	10.624 »
		Bénéfices à répartir.	2.684.444 45
	30.127.760 01		30.127.760 01

Société métallurgique de Taganrog

Société anonyme russe fondée en 1896 suivant statuts approuvés par l'Empereur de Russie le 26 avril 1896.

Objet : la construction et l'entretien, dans la ville de Taganrog et dans les autres parties de l'Empire, d'usines métallurgiques, mécaniques et navales ainsi que l'exploitation des minières et de la vente de leurs produits dans l'Empire et à l'étranger. La Société a le droit d'acquérir, de construire ou d'affermer des usines, des dépôts, des établissements industriels et des immeubles de tous genres correspondant au but de la Société : mines de fer, houillères, mines de manganèse, exploitation d'argile réfractaire, terrains et forêts, en observant les règlements en vigueur et en respectant les droits des tiers.

Capital social : à l'origine 3 millions de roubles-or ou 12 millions

de francs, ensuite élevé à 3.750.000 roubles-or, soit quinze millions de francs ; puis à 4.500.000 roubles-or, soit 18 millions de francs ; puis, en juin 1897, à 5.625.000 roubles; enfin, en 1899, à 7.500.000 roubles nouveaux. L'Assemblée extraordinaire du 1er/14 décembre 1905 a décidé de réduire le capital social de 7.500.000 à 750.000 roubles, par voie de remplacement des 20.000 actions existantes de 375 roubles par 5.000 actions de 150 roubles l'une, à raison d'une nouvelle contre quatre anciennes ; d'augmenter le capital ainsi réduit jusqu'à son import précédent de 7.500.000 roubles par la création de 45.000 actions nouvelles pour une somme de 6.750.000 roubles sur les bases suivantes : la valeur nominale de ces actions est de 150 roubles ; 42.500 actions du nombre total susindiqué sont réservées, en couverture des dettes de la Société, pour les obligataires de la 2e émission (du nº 18001 à 20.000 inclus) et autres créanciers. L'argent revenant des 2.500 actions restantes est versé intégralement au plus tard après un an du jour de publication de l'autorisation pour l'émission des actions complémentaires.

Le capital de la Société est donc fixé à 7.500.000 roubles et se compose : 1º de 750.000 roubles partagés en 5.000 actions entièrement libérées de 150 roubles chacune, et 2º de 6.750.000 roubles partagés en 45.000 actions de 150 roubles.

Siège social : à Saint-Pétersbourg.

Durée : indéterminée.

Conseil d'administration : neuf membres, propriétaires de quarante actions, nommés pour trois ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai ; 1 voix par 10 actions, maximum le dixième des voix que représente le capital social.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; prélèvement ne dépassant pas 5 % de la valeur primitive des constructions en maçonnerie et 10 % de la valeur des autres immeubles et du mobilier destiné à l'amortissement de la valeur de ces biens jusqu'à entier amortissement. Sur le surplus : 10 % au Conseil, 90 % aux actionnaires.

Service financier : Banque de Paris et des Pays-Bas.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. L. de Gnoïnsky, H. Duquenne, Heymann, L. Ranscelot, A. Weisweiller, P. de Hemptinne, G. Trasenster, J. Nagelmackers ; suppléants : Peldmann, N. Sauer, A. Neve.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions nouvelles de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 octobre 1906.

Années	cours		Bénéfices nets
	Plus haut	Plus bas	
1906	440	380	666.000 r.
1907	410	160	298.000 »
1908	307	250	350.000 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	roubles	PASSIF	roubles
Immobilisations. . . . . R.	9.131.843 41	Capital social. . . . . R.	7.500.000 »
Marchandises en magasin. . .	2.583.056 93	Fonds de réserve	46.613 43
Espèces en caisse.	20.846 88	Fonds d'amortissement	2.026.897 34
Portefeuille	540.468 44	Obligations en circulation . .	1.943.250 »
Débiteurs divers	1.260.033 30	Effets à payer	715.268 04
Comptes à amortir	13 794 30	Salaires, appointements dûs. .	77.652 30
Compte d'ordre : Valeur des actions déposées par le conseil	67.500 »	Créditeurs divers.	643.158 32
		Coupons d'obligations à payer.	41.448 20
		Obligations sorties au tirage.	41.437 49
		Provisions diverses.	113.367 45
		Compte d'ordre : actions des administrateurs.	67.500 »
		Solde du bénéfice de l'exercice 1907	50.649 58
		Bénéfices nets de l'exercice 1908	350.301 11
R.	13.617 543 26	R.	13.617.543 26

Tôleries de Konstantinowka

Société anonyme belge, constituée le 17 octobre 1896.

Objet : tout ce qui se rattache à l'industrie métallurgique et notamment la fabrication de la fonte, de l'acier, des tôles et fers marchands et toutes les opérations industrielles et commerciales s'y rattachant, etc.

Siège social : à Bruxelles, 156, boulevard du Nord.

Durée : 30 ans, du 17 octobre 1896.

Capital social : à l'origine, 2.500.000 francs, divisé en 10.000 actions de capital de 250 francs et 2.500 actions de jouissance, ces dernières remises aux apporteurs ; porté, en mai 1898, à 3.250.000 francs ; puis, en février 1900, à 4 millions ; et enfin, en mars 1905, à 5 millions de francs, chiffre actuel, représenté par 20.000 actions de 250 francs chacune.

Conseil d'administration : cinq à sept membres, propriétaires de 100 actions chacun.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : le deuxième jeudi de janvier, à Bruxelles.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 6 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 1 1/2 % à chaque administrateur ; 1/2 % à chaque commissaire ; 6 % au personnel. Sur le reliquat : 70 % aux actions de capital et 30 % aux actions de jouissance. L'Assemblée peut toujours affecter une partie des bénéfices à la constitution d'un fonds de prévision.

Service financier : Crédit Général Liégeois, à Bruxelles, Banque Suisse et Française, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. de Neufville, Margry, G. Tonnelier, J. Ciselet, F. Rosseels, F. Michel, Is. Alexis.

Les actions de capital de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 juin 1905.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes (Actions de capital)
1901	»	»	739.000	10
1902	»	»	693.000	15
1903	»	»	894.000	15
1904	»	»	1.084.000	15
1905	285	237	638.000	12 50
1906	252	234	929.000	15 »
1907	270	200	911.000	15 »
1908	250	220	658.000	»

BILAN AU 17/30 SEPTEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Premier établissement (amortissements déduits)	3.139.741 39	Capital : 20.000 actions de 250 fr.	5.000.000 »
1er établissement haut fourneau	1.095.142 18	2.500 actions de jouissance	Mémoire
Minières	676.681 97	Obligations	3.707.329 06
Mobilier de bureau	1 »	Prévision pour amortissements	167.697 06
Prime de remboursement sur obligations	159.850 »	Fonds de réserve	203.966 03
Obligations non émises	1 315 500 »	Réserve pour assurance ouvrière	26.510 25
En caisse	64.886 61	Prévision pour créances douteuses	185.000 »
Dépôts en banque	160.756 95	Créditeurs divers	1.802.790 40
Portefeuille	1.093.133 56	Déposants d'actions	205.060 »
Matières de fabrication	901.538 80	Profits et Pertes	658.432 45
Demi-produits	541.412 21		
Pièces moulées	108.381 24		
Produits finis	354.551 04		
Débiteurs divers	2 185.089 30		
Obligations à la souche	1.270.500 »		
Dépôts des administrateurs et commissaires	205.000 »		
	11.956.725 25		11.956 725 25

Société Française pour la Fabrication des Tubes

(à Louvroil)

Société anonyme française définitivement constituée le 22 février 1890.

Objet : La fabrication et le commerce des tubes, en général, et de tout ce qui se rapporte à cette industrie.

Siège social : A Louvroil-sous-le-Bois (Nord).

Durée : Trente ans, du 22 février 1890.

Capital social : à l'origine 600.000 francs, divisé en 1.200 actions de 500 francs ; porté, le 17 septembre 1894, à 1.200.000 francs ; puis, le 17 septembre 1900, à 1.600.000 francs, divisé en 3.200 actions de 500 francs.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et sept au plus, élus pour six ans et propriétaires de 40 actions chacun.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : le troisième lundi de septembre ; une voix par action, dépôt 10 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 1° tantième du directeur (au maximum 10 %) ; 2° 5 % à l'administrateur délégué ; 3° 15 % aux cinq administrateurs (21 % dans le cas où ils sont au nombre de sept) ; 4° les émoluments des commissaires.

Le solde sera réparti entre les actions, à moins que l'Assemblée générale ne juge convenable de l'appliquer en tout ou partie, à la formation d'un fonds spécial.

Service des coupons : Paris, Société Générale.

ADMINISTRATEURS

MM. Paul de Hemptinne, Joseph de Hemptinne, de Sauvage-Vercour, de Macar, Louis Joubert, J. Grosset.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 novembre 1897.

Années	COURS — Plus haut	COURS — Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	1.625	830	499.000	80
1902	1.200	800	471.000	50
1903	1.075	840	343.000	30
1904	1.100	850	527.000	50
1905	1.250	1.030	870.000	50
1906	1.470	1.125	459.000	50
1907	1.380	925	494.000	50
1908	1.100	780	893.000	50
1909	»	»	865.000	50

BILAN AU 30 JUIN 1909

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immobilisations :			Capital-actions	2.000.000	»
Premier établissement, usines.	4.328.909	03	— obligations	2.476.500	»
Actif réalisable :			Réserves et amortissements. .	1.000.000	»
Matières premières et approvisionnements.	679.913	75	Effets à payer.	880.334	66
Produits fabriqués ou en cours de fabrication.	621.486	77	Salaires	40.137	94
Comptes particuliers débiteurs	1.298.805	87	Créditeurs divers	711.886	15
Portefeuille.	1.044.952	89	Profits et pertes	865.209	56
	7.974.068	31		7.974.068	31

Société anonyme des Usines Franco-Russes

(Anciens Etablissements Baird, à Saint-Pétersbourg)

Société anonyme française, définitivement constituée le 20 janvier 1881.

Objet : L'exploitation des usines Baird, à Saint-Pétersbourg ; l'acquisition, la location ou la construction de toutes usines ; la production et l'emploi du fer, de l'acier, du cuivre, et aussi la construction de coques de navires et de machines de toute nature ; toutes les opérations relatives à la production, au commerce, au transport et au traitement des houilles, fontes, fers, aciers, cuivres, bois, ainsi que de toutes matières qui s'y rattachent.

Siège social : 82, rue de la Victoire, Paris.

Durée : Cinquante ans, du 20 janvier 1881.

Capital social : 12 millions et demi de francs divisé en 25.000 actions de 500 francs, dont 7.000 ont été attribuées à M. Baird en représentation d'une partie de ses apports.

Conseil d'administration : dix membres au moins et douze au plus, nommés pour six ans, et possesseurs de cinquante actions chacun.

Année sociale : close le 30 avril.

Assemblée générale : en août ou septembre, une voix pour vingt actions, maximum vingt-cinq voix. Dépôt vingt jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve tant qu'il ne représente pas le dixième du fonds social ; ensuite une somme destinée à la formation d'une réserve spéciale. Sur le surplus, 88 % aux actionnaires et 12 % au Conseil d'administration.

Service financier : à Paris, au siège social et à la Société Générale.

ADMINISTRATEURS

MM. l'Amiral Martin, de Montgolfier, Guérin, de Matharel, H. Blount, J. Perrin, de Saint-Genys, Colonel Boutan, A. Petit, L. Marrel, J. Marrel, L. Baclé.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 août 1898.

Années	cours		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
—	—	—	—	—
1901	670	350	429.000	15
1902	455	291	286.000	10
1903	405	300	290.000	10
1904	528	300	290.000	10
1905	599	400	355.000	12 50
1906	510	380	428.000	15
1907	495	330	431.000	15
1908	450	348	428.000	15
1909	»	»	426.500	15

BILAN AU 30 AVRIL 1909

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Terrains	4.829.341	03	Capital :		
Constructions diverses	6.111.017	79	25,000 actions de 500 francs.	12.500.000	»
Outillage fixe et mobile	7.514.459	12	Obligations 4 0/0 à 500 fr.	3.361.000	»
Mobilier des usines de Saint-Pétersbourg	44.852	97	Fournisseurs	309.432	15
Mobilier du siège social	6.943	»	Ouvriers main-d'œuvre	130.447	65
Matières de fabrication et d'entretien	2.714.329	97	Créanciers divers	428.693	08
Produits fabriqués et en cours de fabrication	23.711.921	03	Impôts sur le capital	19.387	93
Acheteurs,	1.228.066	79	Impôts sur les bénéfices de l'exploitation	23.142	13
Titres en dépôts, comptes divers, cautionnements	2.967.312	14	Avances sur titres au port de Saint-Pétersbourg	157.675	»
Caisses	212.229	31	Acomptes sur Bayan et Pallada	14.137.750	»
Banquiers	562.456	24	— sur Apôtre-St-André	8.281.250	»
Portefeuille	67.533	26	— sur Johann-Zlatoost	1.861.625	»
			— sur Bakan	53.000	»
			Intérêts dûs sur obligations	49.332	77
			Amortissements	7.994.776	28
			Réserve statutaire	221.586	19
			— spéciale	14.877	55
			Profits et Pertes, Bénéfices de l'exercice	426.486	92
	49.970.462	65		49 970.462	65

Compagnie des Usines Métallurgiques de Saint-Pétersbourg

Société anonyme russe fondée en 1857, à Saint-Pétersbourg. Statuts actuels approuvés par l'Empereur de Russie, le 28 juin 1902.

Objet : L'entretien et le développement de l'usine qui lui appartient à Saint-Pétersbourg (quartier Vybord, 1er district, rive droite de la Néva) pour façonner les métaux et pour fabriquer toute espèce de produits.

Siège social : à Saint-Pétersbourg, Wiborger Scite, Poljustrowo quai nº 19.

Capital social : par suite de la répartition sous forme d'actions d'une somme de 1.600.000 roubles provenant des réserves, le capital fixé à l'origine à 800.000 roubles, divisé en 8.000 actions de 100 roubles, fut porté en 1897 à 2.400.000 roubles ; puis la même année à 3.000.000 de roubles et enfin à 3.600.000 roubles, divisé en 36.000 actions de 100 roubles.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mai au plus tard, comprenant les porteurs d'au moins 30 actions.

Répartition des bénéfices : 5 % pour la réserve ; 5 % de la valeur primitive des constructions en pierre et 10 % de celle des autres biens mobiliers et immmobiliers, pour l'amortissement de ces immobilisations. Si la somme restant ensuite, après en avoir déduit

1 % pour chacun des directeurs du Conseil d'administration, ne dépasse pas 5 % du capital social, elle est délivrée comme dividende ; dans le cas où cette somme dépasserait 5 %, l'excédent en plus de ces 5 % est réparti par assemblée générale.

Service financier : à Paris, à la Société Générale.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Meyer, F. Enakieff, G. Lagenpusch et N. Lessenkô.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 décembre 1906.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1906	502	500	R. 401.000	R. 11
1907	490	380	218.000	6
1908	377	285	3.000	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	roubles	PASSIF	roubles
Propriété foncière . . . . R.	235.045 94	Capital . . . . . R.	3.600.000 »
Immeubles	1.502.024 37	Réserve	1.200.000 »
Machines	2.391.971 65	Réserve spéciale	155.612 66
Outils et mobilier	95.755 82	Obligations	969.250 »
Modèles	3.000 »	Fonds d'amortissement	1.251.437 72
Produits et commandes non achevées	1.729.132 44	Capital légué par M. E.-M. Meyer	20.000
Matériaux de chauffage	80.770 28	Compte de MM. les Directeurs (500 actions déposées) . . .	50.000
Marchandises diverses	214.924 36	Salaires des ouvriers (pour la deuxième quinzaine de décembre)	14.425 73
Métaux divers	271.925 08	Créanciers divers	1.054.957 76
Matériaux divers	8.633 20	Comptes des divers	433.264 »
Caisse	4.571 07	Dépôts : (Valeurs déposées en cautionnements)	957.739 »
Valeurs	1.416.236 »	Arrhes et avances (pour commandes en cours d'exécution) .	1.287.736 66
Effets prêtés	433.264 »	Dividendes non réclamés . . .	11.848 50
Débiteurs divers	1.647.833 70	Sommes transitoires	87.400 »
Dépôts dans diverses institutions gouvernementales . . .	960.331 »	Bénéfices	3.200 81
Lettres de change	540 »		
Dépôts en portefeuille	51.400 »		
Sommes transitoires	49.153 93		
R.	11.096.512 84	R.	11.096.512 84

DRESDNER BANK

Télégrammes :
"DRESDBANK" BERLIN

BERLIN

Capital actions : M 180.000.000
Réserves. . . . M 51.500.000

Dresde, Francfort-s/-M., Leipzig, Altona, Augsbourg, Bautzen, Brême, Buckebourg, Cassel, Chemnitz, Detmold, Emden, Eschwege, Fribourg (Brisgau), Fulda, Furth, Greiz, Hambourg, Hanovre, Heidelberg, Leer, Lubeck, Manheim, Meissen, Munich, Nuremberg, Plauen-en/V., Wiesbaden, Zittau, Zwickau.

SUCCURSALE A LONDRES : E. C. 65, OLD BROAD STREET
Adresse télégraphique : ***Dresdner-Londres***

Représentant à **PARIS** de la DRESNER BANK et de ses Succursales :

M. Hermann BLOCH, 86, boulevard Haussmann

Télégrammes : "*Ermbloc Bourse Paris*". — Téléphone : *162-68*

Prise en garde, exempt de tout impôt, de Dépôts
A DÉCOUVERT OU CACHETÉS

GÉRANCE DE FORTUNES

DÉPOTS DE FONDS PRODUCTIFS D'INTÉRÊTS

Exécution d'ordres à toutes les Bourses

NÉGOCIATION DE VALEURS DE PLACEMENT DE PREMIER RANG
Allemandes et autres

Toutes les autres Opérations de Banque

RENSEIGNEMENTS ET ÉTUDES SUR VALEURS COTÉES OU NON COTÉES

CORRESPONDANCE FRANÇAISE

COURS DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE

COTE DESFOSSÉS

42, Rue Notre-Dame-des-Victoires, 42

PARAIT TOUS LES JOURS SUR 12 PAGES

ABONNEMENTS :

	Trois mois	Six mois	Un an
Paris	8. »	16. »	32. »
Départements	11. »	21. »	42. »
Union Postale.	13. »	24. »	48. »

Les abonnés et lecteurs au numéro reçoivent **GRATUITEMENT** *le Supplément mensuel indiquant le Prix et la Date du détachement des coupons, le calendrier mensuel des Tirages et la Liste des Lots non réclamés des Tirages précédemment effectués.*

La COTE DESFOSSÉS est le mieux et le plus rapidement informé des Journaux Financiers

PRIME GRATUITE aux Abonnés du *Cours de la Banque et de la Bourse.*

Annuaire des Valeurs cotées en Banque

Publié par E. DESFOSSÉS et FABRE Frères

donné en Prime gratuite à tout abonné d'un an ou de six mois au ***COURS DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE*** *(Cote Desfossés)*

MINES D'OR, TRUSTS

ET

COMPAGNIES D'EXPLORATION

Ashanti and Gold Coast United Limited

Société anglaise, enregistrée le 6 mars 1909.

Objet : Cette société, qui est la reconstitution de l'ancienne compagnie du même nom constituée le 24 décembre 1900, a pour objet la recherche, la prospection, la mise en valeur, la vente, particulièrement dans l'Ashanti and Gold Coast, de toutes mines, concessions, propriétés, fermes, plantations de caoutchouc, forêts, etc. D'autres objets sont énumérés aux statuts.

Siège social : 3, Lombard Street, Londres E. C.

Durée : indéfinie.

Capital social : £ 100.000 divisé en 200.0000 actions de 10 shillings, dont 180.000 émises et entièrement payées et 20.000 tenues en réserve pour être émises ultérieurement. L'ancienne Compagnie a reçu 45.166 actions de 10 shillings, libérées de 7 shillings 6, en échange de son actif.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 200 actions chacun.

Assemblée générale : chaque année, à Londres.

Service financier : Syndicat Industriel Minier, 24, boulevard des Capucines, Paris.

Coupures : 1, 5, 10 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. N. R. Pringle, W. Hooker, marquis de Charrette.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 mai 1909.

The Bechuanaland Exploration Company Ltd and Reduced

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 25 avril 1888.

Objet : Acquérir la concession à perpétuité de droits miniers sur 400 milles carrés, concession accordée par Khama, chef des Bamangwatos, dont le territoire s'étend entre le Transvaal et le Zambèze sur une superficie de 80.000 milles carrés, dont un tiers environ se trouve dans la partie du Bechuanaland actuellement sous le protectorat de l'Angleterre. Ces droits sont concédés moyennant un loyer annuel d'une livre sterling par mille carré, ainsi que d'une

redevance de 2 1/2 % sur la valeur brute de toutes les pierres précieuses ou métaux précieux trouvés ou exploités.

Nota. — Cette concession a été cédée à la Chartered moyennant 120.000 actions d'une livre de la United Concessions et des terres en Rhodésia. Fin juin 1907, la Bechuanaland Exploration possédait des fermes d'une superficie de 250.000 acres, 9 terrains à bâtir à Bulawayo, des droits miniers en Rhodesia et au Transvaal, dix milles carrés de terrains alluvionnaires sur la rivière Sanyati, des actions de la Northern Copper, de la Rhodesia Copper, de l'Alice Proprietary, de la Matabele Proprietary Mines, de la Bernheim (Mazoe) Gold Mines, etc.

Siège social : à Londres, Salisbury House London Wall, E. C. Secrétaire, M. T. Donald.

Capital social : à l'origine 150.000 livres st., en 150.000 actions d'une livre sterling. Les apporteurs ont reçu 95.000 £ dont 79.000 £ en actions, et 16.000 £ en argent. Le capital a été porté de 150.000 £ à 200.000 £ en avril 1890, et à 400.000 £ en juillet 1895. Les Assemblées générales extraordinaires des 10 juillet et 25 juillet 1907 ont décidé de réduire le capital de £ 400.000 à £ 200.000 en 400.000 actions de 10 shillings.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 500 actions chacun.

Année sociale : close au 31 mars.

Assemblée générale : en juillet.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 50 actions.

Service financier : M. Georges Cahen, 16, cité d'Antin, Paris.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. Gifford, Edmund Davis, T.-J. Seel, Georges Cahen, Cromwell Hockley.

Les actions de cette Société étaient inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme seulement ; elles y sont inscrites au comptant et à terme depuis le 10 mai 1899.

	COURS		
Années	Plus haut	Plus bas	Dividendes
—	—	—	—
1901	37 75	20	1 sh.
1902	64 »	34	2 sh.
1903	49 »	29	»
1904	42 25	24	»
1905	37 50	22	»
1906	29 »	13	»
1907	35 »	6	»
1908	15 »	4	4 pence 8

BILAN AU 31 MARS 1909

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Espèces en banques.	12.898	Capital émis 400.000 actions de 10 sh..	200.000
— en reports	27.500	Créanciers divers.	2.476
Débiteurs divers; effets à recevoir	5.910	Traites à payer.	750
Cavalerie, matériel, fournitures	2.050	Profits et pertes : solde. . . .	9.728
Portefeuille.	128.312		
Divers intérêts, droits miniers, etc., etc..	28.031		
Actions vendues mais non livrées	8.523		
	212.954		212.954

Cassinga Concessions, Limited

Société anglaise, à responsabilité limitée, enregistrée le 16 novembre 1895.

Objet : l'acquisition de droits miniers sur un district d'environ 11.000 milles carrés dans les territoires de la Compagnie de Mossamédès, province d'Angola, Afrique du Sud.

Siège social : à Londres, 18, Walbrook E.C. ; secrétaire, R. W. Outram.

Capital social : à l'origine 300.000 livres en pareil nombre d'actions d'une livre. Sur ce nombre : 250.000 entièrement libérées ont été attribuées aux vendeurs (apporteurs). En avril 1903, le capital a été porté à 600.000 livres dont 300.002 émises au 31 décembre 1907. La Compagnie doit payer une rente mensuelle de 10 shillings, sur tout claim délimité, à la Compagnie de Mossamédès.

Conseil d'administration : composé de membres possédant chacun 250 actions.

Année sociale : close fin décembre.

Assemblée générale : en juillet.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

A Londres : MM. F.-J. Ricarde-Seaver, A. Angeli ; à Paris : H. Mendonça, G. Montfort, Dom Fernando de Serpa Pimentel.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme depuis le 11 juin 1900, au comptant et à terme, depuis le 4 juin 1903.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1901	24	20
1902	18	11
1903	63	18
1904	56	28
1905	35	25
1906	28 50	12
1907	15 50	9
1908	9 »	3

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Apports	250.000	Capital émis sur un capital autorisé de £ 600.000 . . .	300.002
Caisse et banques	1.512	Créanciers divers.	1.529
Profits et Pertes	51.760	Appointements en suspens . .	1.741
	303.272		303.272

Le Champ-d'Or, French Gold Mining Cy, Ltd

Société anglaise, à responsabilité limitée, enregistrée le 24 février 1890.

Objet : l'exploitation d'une mine d'or dite : King Salomon Mine, dans le district du Witwatersrand au Transvaal, d'une contenance de 49 claims. La batterie est de 60 pilons.

Siège social : Londres, 7, Union Court, Old Broald Street, E. C., M. R. Romeu, secrétaire ; agence à Paris, 1, place Boieldieu, M. Peragallo, secrétaire.

Capital social : à l'origine 100.000 livres sterl., en actions d'une livre, dont 96.999 émises. Par délibération de l'Assemblée générale du 25 novembre 1892, le capital a été porté à 135.000 livres; 20.000 des 35.000 actions nouvelles furent alors offertes aux actionnaires au prix de 2 livres l'une. En mars 1894 il a été délivré 9.269 actions en payement des dettes. Actuellement le nombre des actions en circulation est de 134.389.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 août.

Assemblée générale : en novembre ou décembre ; autant de voix que d'actions, sans limite maximum.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5 et 10 actions.

Service financier : à Paris, au Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Monfort, Pisani, G. Ponselle, B. de la Salcette, M. Lacaussade.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 13 novembre 1891, au comptant et à terme depuis le 26 novembre 1894.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1901	39 50	25 »
1902	45 »	20 »
1903	25 »	17 50
1904	29 50	15 »
1905	24 50	7 75
1906	13 »	5 »
1907	18 »	6 »
1908	27 »	7 »

RÉPARTITIONS Coupon n°		sh.
1 —	Décembre 1891	2
2 —	Janvier 1895	4
3 —	Décembre 1895	3,2
4 —	Janvier 1899	3
5 —	Juin 1899	3
6 —	Septembre 1907	5
7 —	Février 1908	3
8 —	Septembre 1908	3,2 1/4

BILAN AU 31 AOUT 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriétés minières, 49 claims.	51.008	Capital actions	134.389
Matériel et outillage	39.092	Salaires des ouvriers noirs . .	1.393
Développement	5.658	Créanciers divers	2.443
Mobilier, Bâtiments	23.282	Dividendes	5.628
Divers, marchandises, etc. . .	2.250	Profits et pertes : Balance . .	28.880
Or à réaliser	7.873		
Espèces en caisse ou en banques	36.031		
Débiteurs divers.	2.479		
	172.733		172.733

The British South Africa Company

(CHARTERED)

Société anglaise incorporée par Charte royale du 29 octobre 1889.

Objet : L'acquisition de droits d'administration sur certains territoires sud-africains, principalement sur la région située au nord du Bechuanaland anglais, y compris le Mashonaland situé au nord et à l'ouest de la Colonie du Transvaal ainsi qu'à l'ouest des possessions portugaises. La Compagnie a également pour objet d'établir les relations commerciales dans les régions sus-indiquées, faciliter l'organisation de banques, associations, compagnies et entreprises de toutes sortes, développer les industries minières et autres ainsi que l'exploitation agricole, etc., etc.

Siège social : A Londres, 2 London Wall Buldings E. C. Secrétaire M. D. Brodie. Bureaux : à Capetown et Bulawayo.

Capital social : à l'origine, un million de livres sterling divisé en autant d'actions d'une livre chacune. Il a été porté à 2 millions en

novembre 1893, à 2 millions 1/2 en juillet 1895, à 3 millions 1/2 en novembre 1896, à 5 millions de livres en avril 1898 et à 6 millions de livres en octobre 1904, en pareil nombre d'actions d'une livre entièrement libérées. Au début de 1908 le capital fut porté à £ 9.000.000, mais l'émission d'un million d'actions n'ayant pas réussi, les souscriptions furent annulées. L'augmentation de capital fut remplacée par une émission d'obligations 2e hypothèque 5 1/2 %, d'un montant de £ 1.000.000. Ces obligations peuvent être converties au pair en actions ordinaires à quelque époque que ce soit avant le 1er juin 1910.

Conseil d'administration : composé de membres dont chacun doit posséder mille livres en actions ou obligations de la Société.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : convoquée par le Conseil d'administration aux dates qu'il juge convenables.

Les actions au porteur existent en titres de 1, 5, 10, 25, 50 et 100 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. d'Abercorn, Gifford, Rochfort Maguire, P. Lyttelton Gell, L. L. Michell, H. Birchenough, L. S. Jameson, de Winchester.

RÉPARTITIONS

Aucune distribution de dividende n'a encore été faite jusqu'ici.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 6 juillet 1895.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1901	94 »	57 »
1902	115 »	75 »
1903	97 »	54 50
1904	64 75	34 »
1905	60 50	44 25
1906	53 50	31 »
1907	51 »	20 »
1908	27 »	13 »

BILAN AU 31 MARS 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
En caisse, en banque, en report.	184.488	Capital émis	6.000.000
Portefeuille.	900.654	Primes sur actions	1.242.330
Débiteurs divers	1.340.950	Obligations et emprunts . . .	1.113.908
Construction, routes, etc. . .	1.150.144	Créanciers divers.	122.280
Matériel, équipement, fournitures.	359.355	Produits de ventes d'actions .	392 231
Concessions.	1.322.955	— — de terrains.	177.108
Dépenses de guerre	2 707.356		
Frais généraux	1.682.015		
	12.467.917		12.467.917

Société des Mines de la Bellière

Société anonyme française définitivement constituée le 12 avril 1905.

Objet : l'exploitation de toutes concessions minières, notamment des mines de mispickel aurifère et métaux connexes sises à Saint-Pierre-Montlimart et communes voisines, canton de Montrevault (Maine-et-Loire); toutes opérations consécutives à ces exploitations ou pouvant s'y rattacher directement ou indirectement.

Siège social : 12, avenue de Wagram, Paris.

Durée : 60 années, du 12 avril 1905.

Capital social : 4.000.000 de francs, divisé en 40.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 20.000 ont été attribuées, en outre des 40.000 parts bénéficiaires, à M. Blavier, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : de 3 à 9 membres, nommés pour six ans, et propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 20 actions, maximum 200 voix. Dépôt des titres cinq jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 6 % cumulatifs, à titre d'intérêt aux actions ; 10 % pour former un fonds de prévoyance jusqu'à concurrence de 2 millions, ce prélèvement devenant facultatif au delà de cette somme. Sur le solde des bénéfices : 6 % au Conseil d'administration ; 44 % aux parts bénéficiaires ; 50 % aux actions.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Léonino, P. Blavier, G. Bordeaux-Montrieux, E. Dumoulin, J. Strap.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Apports statutaires	2.000.000 »	Capital	4.000 000 »
Frais de constitution	Mémoire	Réserve légale	10.097 05
Terrains et immeubles (acquis depuis la constitution de la Société, et, par conséquent, en dehors des terrains et immeubles compris dans les apports)	174.878 08	Fonds de réserve pour les accidents du travail	37.214 33
Frais de 1er établissement mine	325.245 55	Créditeurs divers	1.322.988 15
— —	2.002.507 73	Profits et pertes :	
Approvisionnements et matériel en magasin	265.105 96	Reliquat (exercice 1907)	766 84
Minerai en stock au 31 décembre 1908	300.603 »	Exercice 1908	351.583 25
Produits en stock au 31 décembre 1908	366.168 50		
Fonds disponibles en caisse et en banque	182.593 09		
Débiteurs divers	2.114 63		
Avances sur commandes de matériel et travaux à l'entreprise	104.036 08		
	5.722.649 62		5.722.649 62

Compagnie Française des Gisements Aurifères du Comoe et Affluents (Ouest Africain Français)

Société anonyme française, définitivement constituée le 7 avril 1908.

Objet : Les études et travaux de recherches de tous gisements miniers, aurifères et autres ; la demande et l'obtention de toutes concessions de mines, permis d'exploitation, de recherches ou d'exploration, terrains, forêts, voies de communication et voies ferrées, en Afrique ou ailleurs, pour l'exploitation du tout.

La mise en valeur, l'utilisation et l'exploitation des concessions ou permis miniers, terrains, forêts, voies de communication ou tous autres éléments, demandés et obtenus, ainsi que toutes industries annexes, ou leur cession à des Sociétés, créées ou à créer

La formation de Sociétés dont l'objet sera la mise en valeur, l'utilisation et l'exploitation de ces concessions, minières ou autres, forêts, terrains, voies de communication, et éléments divers. Toutes industries ayant avec ces opérations un rapport direct ou indirect, ainsi que toutes participations dans d'autres Sociétés.

Siège social : 41, boulevard des Capucines, à Paris.

Durée : 50 ans, du 7 avril 1908.

Capital social : 800.000 francs, divisé en 8.000 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 3.000 ont été remises, en sus de 4.000 parts de fondateurs, à M. Armand Farkas, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires chacun d'au moins 50 actions, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin décembre ; 1 voix par 10 actions, sans limite maximum. Dépôt des titres 30 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions ; 10 % du surplus au Conseil. Prélèvement facultatif ne pouvant excéder 10 % du reste des bénéfices, pour réserves diverses. Sur le solde : 60 % aux actions et 40 % aux parts de fondateurs ; sur ces 60 % à répartir aux actions, il pourra être fait un prélèvement pour la création d'un fonds d'amortissement du capital social.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Girod, A.-G. Maidon, G. de Chauny.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 mai 1908.

Années	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS	
	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1908	393	57	290	31

Crown Mines, Limited

Société à responsabilité limitée, enregistrée au Transvaal en 1909 pour absorber les Société suivantes : Crown Deep, Crown Reef, Langlaagte Deep, South Rand, Paarl Central, Robinson Central Deep, New Vierfontein, Concordia Freehold Syndicate, South Langlaagte et Langlaagte Royal.

La Société a reçu en outre 339 claims environ de la Rand Mines, 5 claims de la Consolidated Mines Selection, 483 claims détenus sous le titre de mynpacht et claims sur la ferme d'Ormonde de la South Deep et 11 claims de la Johannesburg Consolidated Investment.

Objet : l'exploitation de 2.216 claims environ situés au Rand. L'actif comprend, en outre, la nue-propriété d'environ 3.308 morgen, les machines, l'outillage, les travaux de développement effectués.

Siège social : The Corner House, à Johannesburg ; secrétaire à Londres, M. Andrew Moir, 1, London Wall Buildings E. C. ; correspondant à Paris, Compagnie Française de Mines d'or et de l'Afrique du Sud, 20, rue Taitbout.

Capital social : £ 1.000.000 en 2 millions d'actions de 10 shillings, dont 136.988 actions à la réserve.

Sur les 1.863.012 émises, 600.000 ont été aux actionnaires de la Crown Deep, 160.000 à la Crown Reef, 280.000 à la Langlaagte Deep, 264.000 à la South Rand, 33.000 à la Paarl Central, 260.608 à la Robinson Central Deep, 75.227 à la Rand Mines, 5.532 à la Consolidated Mines Slection, 32.029 à la New Vierfontein, 4.779 au Concordia Freehold Syndicate, 3.300 à la South Langlaagte, 82.812 à la South Deep, 60.000 à la Langlaagte Royal et 1.725 à la Johannesburg Consolidated Investment. La Langlaagte Royal a reçu, en outre, une somme espèces de £ 10.000.

Conseil d'administration : composé de membres dont chacun doit posséder 500 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril, à Johannesburg.

Les titres au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : à la Compagnie Française de Mines d'or et de l'Afrique du Sud, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Reyersbach, R.-W. Schumacher, Samuel Evans, F.-D.-P. Chaplin, H.-A. Rogers, H. O'K. Webber, E.-A. Wallers.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 25 juin 1909.

Brakpan Mines, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, constituée le 16 février 1903.

Objet : Acquérir de la Transvaal Coal Trust Company Limited deux mynpachts couvrant 881 claims aurifères sur la ferme Weltevreden ou Brakpan nº 166, East Rand, Transvaal ; il a été remis

à la Transvaal Coal £ 260.000 en actions entièrement libérées et ses actionnaires pouvaient souscrire 250.000 actions à £ 2.

La Compagnie possède actuellement un bloc complet de 1.150 claims 1/2. Le Brakpan-Witbank-Railway traverse la propriété.

Siège social : à Johannesburg, 407-8, Corner House, Box 6249. Agence à Londres, J. H. Jefferys, 5, London Wall Buildings, E. C.

Capital social : à l'origine de £ 660.000, puis porté en mai 1905 à £ 750.000, divisé en pareil nombre d'actions de £ 1, dont 628.514 émises au 31 décembre 1908.

Année sociale : close en décembre.

Assemblée générale : en avril.

Répartition : Il n'a pas été payé de dividende jusqu'ici.

Service financier : à la Compagnie Française de Mines d'or et de l'Afrique du Sud.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. J.-G. Hamilton, M.-G. Elkan, A. Epler, M. Francke, C. Marx, E. Wolfes, H. O'K Webber.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 29 juillet 1909.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF		livres			PASSIF	livre		
Propiété		328.514	0	0	Capital émis	628.514	0	0
Dépenses à ce jour pour installations de la propriété		305.628	5	3	Prime sur actions	325.000	0	0
Dcpenses pour le développement minier		15.202	0	9	Créanciers divers	5.936	11	3
Plantations d'arbres et clôture		213	13	10	Compte de rendement et de dépenses (profits et pertes)	6.177	10	7
Certificats de titres au porteur		409	5	0				
Payements faits d'avance		224	13	0				
Droits pour le recrutement de la main-d'œuvre indigène, en suspens		431	17	6				
Actions d'autres sociétés		527	14	0				
Mobilier de bureau et autre		768	18	8				
Animaux, voitures et harnais		680	19	10				
Approvisionnements et matériel à la disposition		6.450	1	11				
Débiteurs divers		1.315	3	5				
Propriété en maisons	10 834 16 5							
Moins réserve pour dépréciation	4.677 17 6							
		6.156	18	11				
Prêts contre première hypothèque		9.700	0	0				
Espèces		289.354	9	9				
		965.628	1	10		965.628	1	10

Charterland Goldfields, Limited

Société anglaise, à responsabilité limitée, enregistrée le 15 janvier 1895.

Objet : acheter du Syndicat Torva Exploring et des fils Oulman et Cº, de Paris, des propriétés minières dans l'Afrique du Sud.

A fin 1905, la propriété de la Compagnie comprenait notamment : 218 claims miniers en Rhodésie ; 37 fermes dans le Matabeleland, couvrant 236.000 acres ; 112.000 acres dans le Mashonaland ; un intérêt de moitié dans 27 fermes au Matabeleland, d'une superficie de 177.379 acres, etc..., ainsi que des actions diverses et d'autres éléments d'actif.

L'assemblée extraordinaire du 5 août 1909 a voté la liquidation de la société et sa réorganisation.

Le capital de la nouvelle société sera de £ 250.000, divisé en 1 million d'actions de 5 shillings chacune. Les actionnaires anciens ont reçu 3 actions nouvelles entièrement libérées contre 2 anciennes. Ils ont été, de plus, autorisés à souscrire à 5 shillings à une action nouvelle contre trois anciennes.

Siège social : Londres, 19, Saint-Swithin's Lane ; secrétaire, M. H. W. C. Dermer.

Agent à Paris : Compagnie française de Mines d'Or et de l'Afrique du Sud, 20, rue Taitbout.

Capital social : 500.000 livres en 500.000 actions d'une livre dont 344.500 ont été émises et sont entièrement libérées ; 142.785 actions entièrement libérées ont été remises aux vendeurs.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 500 actions chacun.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en décembre.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 25 et 100 actions.

Service financier : à Paris, Compagnie française de Mines d'Or et de l'Afrique du Sud.

ADMINISTRATEURS

MM. Gifford, G.-H.-M. Batten, Edmund Davis, F.-P. Lousada.

RÉPARTITIONS

Un dividende de 6 pence a été payé en 1895. Rien depuis.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme, depuis le 24 septembre 1895.

Années	Cours	
	Plus haut	Plus bas
1901	19	8 25
1902	23	11 »
1903	26	9 »
1904	16	8 »
1905	13	7 50
1906	7 50	5 25
1907	4 »	1 75
1908	4 »	2 »

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Achat de concessions, propriétés, frais de développement	90.074	Capital : Autorisé : 500.000 act. de £ 1. Emis :	344.590
Titres d'autres compagnies	97.415	Créditeurs à Londres	595
En caisse et en banques	3.106	Créditeurs en Afrique du Sud	463
Avances sur gages	3.750		
Débiteurs	8.337		
Animaux, machines, fournitures	576		
Profits et Pertes	142.300		
	345.558		345.558

Consolidated Main Reef Mines and Estates Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée constituée en juillet 1896.

Objet : l'acquisition de l'actif de la Main Reef Gold Mining Company et de la Consolidated Angle-Tharsis Gold Mining Company.

En mai 1899, la Compagnie a constitué deux sociétés subsidiaires : 1° la Main Reef Deep, à laquelle elle a apporté 245 claims pour 245.000 actions ; 2° la Main Reef East à laquelle elle a apporté 243 claims pour 243.000 actions. Après ces apports la Consolidated possède encore 263 claims 1/2 dont 253 contenant le filon, plus sa propriété foncière. Elle a acquis aussi, en 1905, des liquidateurs de la Rand Central Ore Reduction, 18 claims, 66 bewaarplaatsen, 2 dépôts de machines et un droit d'eau, pour la somme nominale de £ 5. En juin 1909, les actionnaires ont approuvé un contrat provisoire passé par les administrateurs, aux termes duquel la Consolidated Main Reef absorbe l'actif de la Main Reef East et de la Main Reef Deep, en même temps qu'un certain nombre de claims appartenant à la Johannesburg Consolidated Investment, à la firme S. Neumann et au Consolidated Exploration Syndicate.

Siège social : à Johannesburg, Cullinan Building ; bureau à Londres, Salisbury House, London Wall E. C., secrétaire M. A. H. Downes. Agents à Paris : Cie Française de Mines d'Or, 20, rue Taitbout.

Capital social : à l'origine, 800.000 livres en actions d'une livre dont 788.054 émises, sur lesquelles 611.500 ont été remises en payement d'apports. En 1909, comme conséquence de la fusion dont il est parlé ci-dessus le capital a été réduit à £ 537.316 puis porté immédiatement après à £ 950.000 par la création de 412.684 actions nouvelles dont une partie a servi au paiement du prix d'achat aux Compagnies East et Deep et aux propriétaires de claims.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 200 actions chacun.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en août ou septembre.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. C. S. Goldmann, A. A. Auret, J. H. Ryan, W. H. Dawe, A. G. Gill, H. O'K. Webber, S. A. Wallers, F. R. Lynch,

COMITÉ DE LONDRES

MM. d'Hautpoul, M. Devenish, H. Goldie, C. Rube, R. G. Fricker.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme depuis le 16 juin 1899 ; au comptant et à terme depuis le 21 octobre 1899.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	59 »	40 »	»
1902	75 »	45 50	»
1903	50 »	42 »	»
1904	54 50	35 »	»
1905	47 50	29 50	»
1906	36 »	15 »	1 sh.
1907	32 »	10 »	1 sh. 1/2
1908	25 »	12 »	1 sh.

BILAN AU 30 JUIN 1909

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	500.000	Capital émis	924.364
Constructions	30.000	Bénéfices réinvestis dans l'entreprise	99.214
Machines et matériel	126.500	Dividendes non réclamés	930
Puits	2.000	Créanciers divers	18.587
Fournitures, cavalerie, voitures	400	Or en réserve	5.802
Actions	1.490		
Marchandises, débiteurs divers,	38.640		
Or en transit	12.750		
Espèces en caisse et en banque	337.117		
	1.048.897		1.048.897

Durban Roodepoort Deep, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée constituée le 16 février 1895.

Objet : l'acquisition de 281 claims comprenant le deep-level (niveau profond) de la propriété de la Compagnie Durban Roodepoort, ferme Roodepoort dans l'Ouest du Witwatersrand. Par suite

de ventes et d'achats, la Compagnie possède actuellement 233 claims. La batterie est de 70 pilons.

Siège social : The Corner House, à Johannesburg (Transvaal), bureaux à Londres : 1, London Wall Buildings, E. C. ; secrétaire, M. A. Moir.

Agents à Paris : Compagnie Française de Mines d'Or, 20, rue Taitbout.

Capital social : à l'origine 350.000 livres en actions d'une livre chacune, dont 180.000 remises aux vendeurs, lesquels ont souscrit à 114.000 actions de capital, au pair, pour former le fonds de roulement. En septembre 1905, le capital a été porté à £ 450.000, dont 440.000 émises au 31 décembre 1908.

Conseil d'administration : composé de membres possédant cent actions chacun.

Année sociale : close fin décembre

Assemblée générale : en mars.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : à Paris, à la Compagnie Française de Mines d'or, 20, rue Taitbout.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Reyersbach, H.-C. Boyd, J.-G. Currey, E. Jacobs, H. O'K. Webber.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme et au comptant, depuis le 24 avril 1895.

Années	COURS — Plus haut	Plus bas	Dividende
1901	102	75	»
1902	120	79	»
1903	92	64	»
1904	92	59	»
1905	90	45	»
1906	51	22	»
1907	34	23	»
1908	45	30	1 sh.

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	204.703	Capital émis	440.000
Portefeuille	1.442	Prime sur actions	402.079
Développement minier, constructions, réservoirs	675.834	Obligations 6 0/0	39.900
Cavalerie, fournitures, etc.	9.161	Créanciers divers	46.433
En reports	75.332	Réserve d'or	9.353
En banque ou en caisse	249	Profits et pertes	52.387
Or en transit	12.884		
Débiteurs divers	10.547		
	990.152		990.152

The East Rand Proprietary Mines, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, constituée au Transvaal en mai 1893.

Objet : L'acquisition de l'actif du Syndicat H. F. Limited, comprenant différents claims sur les fermes Driefontein, Vogelfontein et Leeuwpoort, ainsi qu'un intérêt dans les compagnies minières : Blue Sky, New Comet, Cinderella, Agnes Munro, Driefontein et Angelo. En outre, un intérêt dans le Syndicat Ramsay qui possédait 30 claims au sud de Driefontein.

Le H. F. Syndicate a reçu en échange de sa vente 420.000 actions de l'East Rand Proprietary Mines et un droit de 25 % dans les bénéfices nets (ou répartitions de l'actif) après le remboursement aux actionnaires de £ 650.000 du capital primitif, sous forme de répartition d'actif ou de boni. Ce droit appartient maintenant à la H. F. Company Limited et la somme à rembourser aux actionnaires avant son application se trouve portée à £ 920.000.

En octobre 1895, l'East Rand Proprietary Mines a absorbé la propriété et l'actif (comprenant 172 claims et £ 104.000 espèces) de l'East Rand Central Gold Mining Company, Limited, pour 76.325 de ses actions entièrement libérées.

L'Assemblée générale extraordinaire du 29 mai 1908 a voté le rachat des actions et du droit du H. F. Syndicate en même temps que l'absorption de toutes les filiales de la Société qui, dorénavant, possède 2.896 claims aurifères.

Siège social : à Johannesburg, Farrar Buildings, Simmonds Street. Agence de transferts à Londres : 4, London Wall Buildings, E. C.

Capital social : à l'origine, 650.000 livres, porté à 750.000 livres, le 28 octobre 1895, puis à 850.000 livres, en janvier 1898, pour permettre la conversion des obligations ; à 1 million de livres, en avril 1902 ; enfin, en mai 1908 à £ 2.500.000 dont £ 94.193 en réserve : il est représenté par 2.500.000 actions d'une livre.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en juin.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 20 et 25 actions.

Service financier : Cie Française de Mines d'Or, 20, rue Taitbout, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. W. Dalrymple, R. W. Schumacher, J. C. A. Henderson, G. W. Higgins, comte de Ferrières, sir George Farrar, W. H. Dawe, H. O'K. Webber, J. Jourdan et Julius Friedlander.

COMITÉ EUROPÉEN

MM. Sigismund Neumann, S.-H. Farrar, J.-B. Jacquot, F. Eckstein, Henderson Clark et George Rouliot.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés ;* à terme depuis le 7 septembre 1895, à terme et au comptant depuis le 23 décembre 1896.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Dividendes
1901	210	164	»
1902	264	191	»
1903	223	162	5 sh.
1904	237	145	4 sh.
1905	237	154	4 sh.
1906	180	87	»
1907	131	78	9 sh.
1908	118	77	8 sh. 6

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	1.000.495	Capital émis	2.405.897
Equipement	1.501.315	Fonds transférés du compte appropriation	95.913
Excès de développement	750	Réserves	61.612
Portefeuille	8.550	Créanciers divers	635.325
Marchandises	50.633		
Cavalerie, véhicules	1.000		
Main-d'œuvre en suspens, paiements d'avance	27.530		
Débiteurs divers	36.930		
En caisse et en banque	464.670		
Or en transit	106.874		
	3.198.747		3.198.747

Ferreira Deep, Limited

Société transvaalienne enregistrée le 25 août 1898.

Objet : D'une façon générale exploiter des mines d'or et entreprises diverses, et faire toutes opérations s'y rattachant.

Au 30 septembre 1908, la Compagnie possédait 141 claims 748 situés dans Witwatersrand au Transvaal.

Siège social : à Johannesburg (Transvaal). Bureaux à Londres, 1, London Wall Buildings, E. C.

Durée : indéterminée.

Capital social : autorisé et émis : £ 910.000, en 910.000 actions de £ 1 chacune, entièrement libérées. 780.000 actions entièrement libérées et ont été attribuées au Rand Exploring Syndicate et ses ayant droit en échange des claims, propriétés, installations et exploitations transférés par ce syndicat à la Compagnie et particulièrement 133 claims miniers, avec toutes installations. Les acquisitions de concessions ont exigé en outre £ 65.000 espèces.

Conseil d'administration : de 3 à 5 membres propriétaires chacun de titres de la Compagnie, pour une valeur nominale de £ 250.

Assemblée générale : une fois chaque année, aux lieu et date fixés par les administrateurs.

Service financier : à Paris : Compagnie Française de Mines d'or et de l'Afrique du Sud, 20, rue Taitbout, Paris.

Coupures : 1, 5, 10 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Reyersbach, R.-W. Schumacher Ben Bradley, S.-B. Joël, H -A. Rogers.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme, depuis le 7 juin 1909.

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	880.912	Capital	910.000
Portefeuille	2.193	Prime sur actions	420.029
Développement de la mine et équipement	644.166	Bénéfices réinvestis dans l'entreprise	197.242
Marchandises, cavalerie	12.350	Réserve d'or	31.354
Débiteurs divers et paiements d'avance	8.307	Créanciers divers	289.082
Espèces en caisse et en banque	359.134	Compte de profits et pertes : Solde	59.355
	1.907.062		1.907.062

Ferreira Gold Mining Company, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée le 8 janvier 1888.

Objet : L'exploitation de neuf claims sur la ferme Turffontein n° 137 (Witwatersrand). En avril 1888, la Compagnie a acheté 4 claims au « Bijou Syndicate » ; en 1889 elle s'est agrandie de 7 claims, situés au sud de la propriété, puis ensuite de 3 claims de la South Ferreira. En août 1894 elle a acquis 31 claims ; 6 claims furent vendus par la suite à la Rand Mines, pour un claim deep level et 3.000 livres espèces. En octobre 1903, la Compagnie acquit la propriété de la Worcester comprenant 10 claims presque épuisés, des droits d'eau et 40 pilons ; le prix d'achat fut fixé à 90.000 livres. La Compagnie possède actuellement 65 claims 8 et 38 bewaarplaatsen. En 1905, la Compagnie a acquis le foncier de la ferme Turffontein pour £ 80.000, en même temps que le foncier des bewaarplaatsen sur les fermes Turffontein et Doornfontein.

La batterie est de 120 pilons.

Siège social : The Corner House, à Johannesburg ; secrétaire à Londres, M.-A. Moir, 1, London Wall Buildings E. C.

Capital social : à l'origine 12.000 livres ; porté à 28.000 en avril 1888 ; à 33.000 en mars 1889 ; à 45.000 en décembre 1890, à 90.000 en août 1894 et enfin à 95.000 montant actuel en octobre 1903.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 50 actions chacun.

Année sociale : close fin décembre.

Assemblée générale : en mars.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service des coupons : à Paris, au Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS

MM. H.-A. Rogers, H. O'K. Webber, W.-H. Dawe, H.-C. Boyd, F. von Hessert.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 13 novembre 1894.

Années	COURS		Dividendes
	Plus haut	Plus bas	
1901	580	450	»
1902	646	561	20 sh.
1903	625	457	37 sh. 1/2
1904	609	458	50 sh.
1905	614	448	52 sh. 1/2
1906	520	442	60 sh.
1907	533	400	60 sh.
1908	452	310	60 sh.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	216.025	Capital	95.000
Equipement	177.657	Prime sur actions	206.663
Développement	27.775	Profits réinvestis	92.842
Constructions et travaux permanents	6.627	Créanciers divers, dividende à payer	204.188
Portefeuille, mobilier	18.495	Réserve d'or	21.000
En caisse	506.788	Profits et pertes : balance	357.204
Or en transit	23.550		
	976 897		976.897

French Rand Gold Mining

Société transvaalienne à responsabilité limitée, constituée le 11 juillet 1895, reconstituée en mars 1902 ; les actionnaires anciens ont reçu une action nouvelle pour deux anciennes.

Objet : la reprise et l'exploitation de la propriété de l'ancien Champ d'Or Deep level Gold Mining Cº Ltd, de la propriété de la Compagnie Générale des Mines d'Or, ainsi que le block Kitsey

et d'autres groupes de claims connus sous les noms de Lockhart, Albu, Bacon et Bedfort, le tout comprenant un block de 453 claims, sur les fermes Witpoortje et Luipaard Vlei, à l'ouest du Witwatersrand. D'autres claims ont été acquis depuis. La propriété comprend maintenant 506 claims, dont 424 minéralisés, 2 stands, 9 droits d'eau, 60 claims bewartplaatsen et 35 claims réservés pour réservoir d'eau.

La batterie est de 120 pilons.

Siège social : Johannesburg, The Corner House ; agence à Londres, 1, London Wall Buildings, E. C. ; Mr A. Moir, secrétaire. Agence à Paris, Compagnie française de Mines d'Or, 20, rue Taitbout.

Capital social : à l'origine 560.000 livres ; ramené, en mars 1902, à 280.000 livres, par l'échange de deux actions contre une nouvelle, puis élevé immédiatement à 560.000 livres par la création de 280.000 actions nouvelles ; sur ce nombre, 168.000 ont été offertes à 35 shillings aux actionnaires, 46.000 mises en réserve et 66.000 données à option, à 3 livres l'une, pendant l'année qui suivra la reprise des broyages avec 60 pilons. Ce droit a été exercé.

Conseil d'administration : composé de membres possédant cent actions chacun.

Année sociale : close fin décembre.

Assemblée générale : en mars.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : à Paris, à la Compagnie Française de Mines d'Or, 20, rue Taitbout.

ADMINISTRATEURS

M. R.W. Schumacher, H.-P. Rogers, F. von Hessert, P. Dreyfus, Abe Bailey, le comte de Ferrières, H. O'K. Webber.

Comité de Londres : MM. C. Rube, H. Zoeppritz, George Seymour Fort.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 23 novembre 1895.

	COURS		
Années	Plus haut	Plus bas	Dividendes
—	—	—	—
1901	57 50	32 50	»
1902	98 »	37 »	»
1903	93 »	61 50	»
1904	87 »	57 »	»
1905	84 25	31 »	»
1906	47 »	19 »	1 sh.
1907	38 75	13 »	1 sh. 1/2
1908	26 »	11 »	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	457.133	Capital émis	514.000
Développement, Constructions, machines, usines	406.474	Prime sur actions	322.099
Réservoirs, railway	11.487	Obligations 6 0/0	39.490
Actions anciennes non réparties	586	Créanciers divers	18.676
Portefeuille	1.871	Profits et Pertes : Solde	56.212
Cavalerie, Véhicules, marchandises	8.739		
Encaisse, or ou consignation	58.278		
Débiteurs divers	5.909		
	950.477		950.477

Geduld Proprietary Mines, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée enregistrée à Prétoria en mars 1899.

Objet : l'exploitation ou l'apport à des Compagnies subsidiaires d'un bloc de 2.481 claims situé dans l'angle de la ferme Geduld et contigu à la ferme Modderfontein. Il a été accordé à la Société A. Goerz et Cie le droit de prendre en mains la direction technique des Compagnies subsidiaires moyennant dix pour cent des actions de vendeur attribuées à la Geduld Proprietary Mines, à l'occasion de la formation des Compagnies subsidiares. Les vendeurs reçurent 185.000 actions libérées, 140.000 actions furent émises au pair pour constituer le fonds de roulement ; 54.166 actions furent émises en février 1901 à 4 livres 1/4 et 20.834 actions en mars 1902 à 4 livres 1/2.

En tenant compte des propriétés acquises des Compagnies North Geduld, Central Geduld et Geduld A., la Compagnie possède actuellement :

La propriété foncière, d'une étendue de 4.004 morgen, de la plus grande portion de la ferme Geduld n°174 ;

Les droits miniers détenus à titre de mynpacht sur une superficie de 1.646 morgen et 110 claims, formant ensemble un territoire minier équivalent à 2.481 claims, situés sur la portion de la ferme Geduld n° 174 appartenant à la Compagnie.

Par ordonnance n° 47 du Gouvernement en date du 5 juin 1906, cette portion de la ferme Geduld n° 174 a été proclamée terrain minier public à compter du 23 juillet 1906.

Siège social : 150.158, Exploration-Buildings, Johannesburg ; bureau à Londres, M. H. Rogers, secrétaire, 120, Bishopsgate Street Within, E. C. ; Agent à Paris, M. P. Mairet, 34, rue de Châteaudun.

Capital social : 490.100 livres, en pareil nombre d'actions d'une livre. L'Assemblée générale extraordinaire du 25 octobre 1907 a

autorisé le Conseil à porter le capital à £ 750.000. Sur les 259.900 actions de £ 1 ainsi créées, le Conseil a offert en souscription 100.000 actions au pair à raison d'une action nouvelle pour cinq anciennes. Les garants, MM. Goerz and C°, avaient une option de 2 ans sur 100,000 actions nouvelles, dont 50.000 à 25 sh. et 50.000 à 30 sh. à compter du 1er novembre 1907. Pendant l'année 1908, ceux-ci ont levé la première de ces options. Au 31 décembre dernier, le capital enregistré était de £ 640.100.

Année sociale : close en décembre.

Assemblée générale : en mars à Johannesburg.
Les actions au porteur existent en coupures de : 1, 5, 10 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. Brakhan, H. Strakosch, R. Heymann, J. G. Hamilton, M.-G. Elkan, Clément Davies, S. Marks.

Comité de Londres : J. Friedlanger, F. W .Green, A. Brakhan, E. Kennedy.

Comité de Berlin : Dr H. Schultz, Dr A. W. Kastan, Max Kemmerer.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 27 avril 1900.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1901	158 »	96
1902	250 »	149
1903	214 50	130
1904	196 50	121
1905	197 50	112
1906	144 »	53
1907	72 »	25
1908	82 »	27

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriétés	577.404	Capital	640.100
Développement	61.256	Primes sur actions	65.981
Matériel, Animaux	13.360	Créanciers divers	7.115
Portefeuille	999		
Avances	3.864		
Espèces	53.128		
Balance : Compte appropriation	3.185		
	713.196		713.196

Geldenhuis Deep, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 21 janvier 1893.

Objet : la mise en valeur de l'apport qui lui a été fait par la Consolidated Deep Level et par la Rand Mines de 211 claims 9 de deep levels situés au-dessous de la Geldenhuis Estate, de la Stanhope et de la Geldenhuis Main Reef. La Société a payé la valeur de ces derniers par 175.000 de ses propres actions. En septembre 1895, elle a échangé 26 de ses claims contre pareil nombre de claims de la Simmer and Jack. La batterie est de 200 pilons.

Siège social : Johannesburg, the Corner House ; agence à Londres, M. Andrew Moir, secrétaire, 1, London Wall Buildings, E. C. ; Agence à Paris, Compagnie française de Mines d'Or, 20, rue Taitbout.

Capital social : 350.000 livres en pareil nombre d'actions d'une livre sur lesquelles 175.000 ont été délivrées aux vendeurs comme il est dit ci-dessus ; 90.000 ont été souscrites au pair et offertes au public, en février 1893, à 1 livre 1 shilling par l'Exploration Company ; en mars 1895 il fut offert aux actionnaires, à 7 livres l'une, 15.000 actions de réserve ; les actionnaires en demandèrent 8.899 et les garants prirent les 6.101 actions du solde à 6 livres 15 shillings. En juin 1897 il fut émis encore 20.000 actions de réserve, à 5 livres pour les actionnaires, à 4 livres 15 shillings pour les garants. Actuellement, 300.000 actions sont émises et il en reste 50.000 en réserve.

Conseil d'administration : composé de membres possédant cent actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en avril, à Johannesburg, une voix par action.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5 et 25 actions.

Service financier : Compagnie Française de Mines d'Or, 20, rue Taitbout, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. R.-W. Schumacher, L. Reyersbach, S. Evans, R.-M. Connolly, H.-C. Boyd.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme et au comptant, depuis le 27 janvier 1899.

	COURS		
Années	Plus haut	Plus bas	Dividendes
—	—	—	—
1901	280	202	»
1902	309	266	8 sh.
1903	301	230	9
1904	301	231	13
1905	287	195	10
1906	216	105	8
1907	170	101	6 sh. 1/2
1908	138	102	9

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	178.351	Capital émis	300.000
Portefeuille	2.929	Prime sur actions	172.582
Développement de la mine, machines, constructions	658.924	Fonds réinvestis dans l'entreprise	367.622
Cavalerie, marchandises	12.435	Or en réserve	6.741
En caisse et en banque	143.556	Créanciers divers	105.692
Débiteurs divers	12.075	Profits et Pertes : Solde	55.633
	1.008.270		1.008.270

Geldenhuis Estate and Gold Mining Company

(Elandsfontein n° 1), Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée enregistrée en octobre 1887.

Objet : l'acquisition d'une propriété de 4.698 acres, avec un mynpacht de 177 acres, sur la ferme Elandsfontein au Witwatersrand. En mars 1889, la Compagnie a vendu une portion de cette propriété pour 60.000 actions libérées de la Geldenhuis Main Reef. En janvier 1892, la Compagnie a acheté la propriété de la Stanhope Geldenhuis deep level, comprenant 26 claims touchant la Geldenhuis et 18 claims au sud de la Stanhope, moyennant 20.000 livres en espèces et 41.000 actions de la Geldenhuis Estate. En juin 1895, le Conseil a été autorisé à vendre 9 claims 1/2 à la Treasury pour 35.000 actions de cette Compagnie. Ces actions ont été ensuite vendues à 4 livres l'une. La Compagnie possède maintenant un mynpacht de 120 claims et 39 claims au sud du mynpacht ; également 235 claims au nord des séries du Reef et le foncier d'environ 4.500 acres.

La batterie est de 120 pilons.

Siège social : à Johannesburg, Silésia Buildings, Main Street, P. O. Box 1125 ; agent à Londres, M. Andrew Moir, 1, London Wall Buildings E. C. ; correspondant à Paris, le Crédit Lyonnais.

Capital social : 200.000 livres en pareil nombre d'actions d'une livre, toutes émises et libérées.

Conseil d'administration : composé de membres possédant cent actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars ou avril à Johannesburg, une voix par action.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : Crédit Lyonnais, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. W.-F. Lance, M. Francke, P. Dreyfus, Gustav Sonn, F. von Hessert.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme et au comptant, depuis le 27 janvier 1899.

	COURS		
Années	Plus haut	Plus bas	Dividendes
—	—	—	—
1901	185	130	»
1902	196	153	10 sh.
1903	180	145	12
1904	160	122	10
1905	147	96	15
1906	117	83	16
1907	99	45	15
1908	59	32	11 sh.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	108.395	Capital	200.000
Réservoirs et Puits	5.108	Créanciers divers	5.737
Machines et Matériel	59.789	Dividende n° 29	50.000
Constructions	8.700	Salaires indigènes en suspens	2.504
Fournitures, hôpital, arbres, etc.	7.283	Taxe gouvernementale sur les bénéfices	8.082
Débiteurs divers	802	Dividendes non réclamés	2.165
Licences	129	Profits et Pertes:	
Portefeuille	1.182	Balance	31.003
Or en transit	14.398		
Comptes en suspens	1.130		
Dividendes à encaisser	2.204		
En caisse et en banque	90.371		
	299.491		299.491

Consolidated Goldfields of South Africa, Limited

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 2 août 1892.

Objet : Acquérir les différentes parties de l'actif des Compagnies Goldfields of South Africa, South African Gold Trust and Agency, African Estates Agency et African Gold share Investment, ainsi que leurs entreprises diverses. Les opérations de la Compagnie consistent principalement dans l'achat et la vente de propriétés minières ainsi que des actions de compagnies dans l'Afrique du Sud.

Au 30 juin 1905, le portefeuille de la Consolidated Goldfields comprenait les titres suivants : 63.557 African Land and Investment, 17.107 Booysens Estate, 12.444 Boksburg Gold Mines, 38.148 Central Nigel Deep, 61.083 City Deep, 88.640 Consolidated Exploration and Development (Rhodesia), 49.926 Consolidated African Copper

Trust, 18.464 Enterprise Gold Mining and Estates, 6.951 East Rietfontein Syndicate, 11.753 Elandsfontein Estate, 54.080 Gold Mines Investment (actions de £ 4), 17.316 Giant Mines of Rhodesia, 75.620 Glen Deep, 221.734 Jupiter Gold Mining, 40.171 Klip Deep, 12.168 Klipriversberg Estate and Gold Mining, 330.281 Knights Deep, 23,685 Kleinfontein Deep, 20.250 Nigel Deep, 63.651 New Gold Coast Agency, 48.736 New Vierfontein Mines, 146.600 Robinson Deep, 228.106 Rand Victoria Mines, 42,552 Rand Mines Deep, 287.610 Simmer and Jack East, 1.703.766 Simmer and Jack Proprietary, 143.946 Sub Nigel, 72.600 South Rand Gold Mining, 57.292 South Deep, 39.392 South City, 91.360 South Nourse, 87.254 South Wolhuter, 117.971 South Geldenhuis Deep, 156.149 South Rose Deep, 9.004 Turffontein Estate, 116.993 Turf Mines, 40.250 Village Deep, 61.234 Van Ryn, 58.933 Wolhuter Deep.

La Consolidated Goldfields possède, en outre, des actions et obligations de diverses autres Compagnies, évaluées au 30 juin 1905, à £ 230.000, plus £ 952.608 de fonds d'états anglais.

Les derniers rapports du Conseil d'Administration n'ont pas fourni depuis de détails sur le portefeuille.

Siège social : à Londres, 8, Old Jewry, E. C. Bureaux à Paris : 12, rue des Pyramides.

Capital social : 3.250.000 livres en 1.250.000 actions de préférence cumulatives 6 % d'une livre chacune et 2 millions d'actions ordinaires d'une livre chacune. Toutes les actions des deux catégories ont été émises et sont entièrement libérées.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 500 actions chacun.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en novembre.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 2, 3, 4, 5, 10, 25 et 50 actions.

Service financier : à Paris, 12, rue des Pyramides.

ADMINISTRATEURS

MM. Lord Harris, E. Birkenruth, S. Christopherson, H. W. H. Dunsmure, Col. Frewen, Leigh Hoskyns, Rochfort Maguire.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 17 octobre 1894.

Années	COURS — Plus haut	COURS — Plus bas	Dividendes
1901	213 »	169 »	»
1902	256 »	190 »	5 sh.
1903	214 »	125 50	»
1904	215 50	131 50	2 sh. 6
1905	215 50	140 50	3 sh.
1906	160 »	80 50	»
1907	125 »	60 »	2 sh. 1/2
1908	133 »	68 »	4 sh.

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Portefeuille	4.953.680	Capital :	
Prêts à brève échéance	940 637	Actions ordinaires	2.000.000
Débiteurs divers et dividendes déclarés	428.681	— de préférence	1.250.000
Hypothèques et Avances de fonds	285.229	Réserves	2.000.000
Propriétés et Immeubles	197.512	Obligations	325.000
Mobilier des Bureaux	7.586	Créanciers divers	899.830
Effets et Valeurs diverses	4.382	Effets à payer	32.000
Espèces en caisse et en banque	205.031	Dividendes et intérêts échus	47.647
		Profits et Pertes	468.261
	7.022.738		7.022.738

The Golden Horse Shoe Estates Company Ltd

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 28 février 1899.

Objet : acquérir l'actif de la Golden Horse Shoe Gold Mining Company. La propriété minière comprenait 24 acres, situés à Kalgoorlie, ouest de l'Australie. En 1902, 62 acres furent acquis pour 15.025 livres, la propriété se compose donc actuellement de 86 acres. La batterie est de 150 pilons.

Siège social : Londres, Salisbury House, London Wall, E. C. ; M. E. P. Jones, secrétaire.

Capital social : 1.500.000 livres, divisé en 300.000 actions de 5 livres ou 125 francs chacune, toutes émises et libérées.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en avril.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : Comptoir National d'Escompte, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Sir J. Purcell, W. St. V. Bucknall, A. H. Reitlinger, A. Reitlinger, C. Kaufman, Henri Bousquet, C.-L. Henrik Loeffler.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 13 avril 1901 ; au comptant et à terme depuis le 16 juillet 1901.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	352 »	251 »	17 sh.
1902	296 »	178 »	18
1903	297 50	182 50	18
1904	230 »	148 »	18
1905	208 50	160 »	18
1906	165	121 50	16
1907	215	132	17
1908	171	132	16

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Achat de la propriété.	1.500.000	Capital	1.500.000
Développement de la Mine . .	»	Dividendes non réclamés . . .	48.451
Usines, machines, bâtiments .	»	Créanciers divers	35.528
Approvisionnements	36.080	Profits et pertes : Balance. . .	23.200
Portefeuille.	1.975		
Débiteurs divers	1.220		
Mobilier, assurance	462		
En caisse et en banque, en transit	67 442		
	1.607.179		1.607.179

The Gold Mines Investment Company Limited

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 19 janvier 1905.

Objet : Placements et affaires financières en général. D'après un contrat prévu aux statuts et passé avec The Consolidated Goldfields of South Africa, Limited, cette dernière Compagnie a consenti, moyennant un paiement annuel fixe, à assumer les fonctions de directeurs-gérants, pendant une période de dix ans à partir du 20 janvier 1905. D'après ce contrat la Goldfields s'est engagée à offrir à la Compagnie une participation de 20 % dans certaines nouvelles affaires que la Goldfields entreprendrait, cette participation ne comprenant pas les achats et les ventes en Bourse. Le contrat stipule aussi le payement à la Goldfields d'un pourcentage sur les bénéfices nets de la Compagnie, après la distribution aux actionnaires d'un dividende de 5 % et après prélèvement pour un fonds de réserve.

Siège social : 8, Old Jewy, Londres, E. C. Bureaux à Paris, 12, rue des Pyramides.

Durée : Indéterminée.

Capital social : autorisé £ 1.500.000, divisé en 750.000 actions de £ 2 chacune ; capital émis au 31 mars 1909 : £ 500.000, en 250.000 actions de £ 2 entièrement libérées.

(Le capital était auparavant de £ 2.000.000 en 500.000 actions de £ 4 sur lesquelles 250.000 actions avaient été émises. Par décision d'assemblées extraordinaires tenues en 1908, il a été ramené à son chiffre actuel de £ 1.500.000 par la réduction de £ 4 à £ 2 de la valeur nominale des 250.000 actions émises et par la subdivision des 250.000 actions de £ 4 non émises en 500.000 actions de £ 2 chacune.)

Conseil d'administration : de 5 à 7 membres.

Assemblée générale : chaque année, aux lieu et date désignés par les administrateurs.

Répartition des bénéfices : après paiement d'un premier dividende de 5 %, le Conseil pourra affecter telle somme qu'il jugera utile à un fonds de réserve. Le Conseil a droit à 8 % du surplus des

bénéfices restant après ces prélèvements. Il a droit également à 8 % du fonds de réserve, s'il en existe, qui serait distribué aux actionnaires sous forme de bonus ou de dividende.

Coupures : unités, 5 et 25 actions.

Service financier : à Paris, à la Consolidated Goldfields, 12, rue des Pyramides.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Prinsep, H.-L. Sapte, H.-W. H. Dunsmure, L. Hoskyns, E. Frewen, J.-R. Maguire.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme, depuis le 8 mai 1909.

BILAN AU 7 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	livres			PASSIF	livres		
Capital autorisé 750.000 actions de £ 2.	1.500.000	0	0	Placements.	450.307	0	7
				Prêt à court terme	52.811	5	9
Capital émis :				Débiteurs divers, dividendes et intérêts.	34.998	9	7
250.000 actions de £ 2	500.000	0	0	Caisse et banques.	25.307	3	2
Créditeurs divers.	10.300	1	0				
Profits et pertes :							
Balance au 30 juin 1907. . . .	17.376	12	10				
— au 7 décembre 1908. .	35.747	4	6				
	563.423	18	4		563.423	18	4

A. Goerz and Company, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée le 30 décembre 1897 comme transformation de la Société allemande Ad. Goerz et Cie, elle-même continuation, par extension, d'un Syndicat, formé en 1889, dans le but de s'occuper, financièrement, des affaires des mines d'or au Sud-Afrique.

Objet : les opérations financières sur affaires de mines d'or ou actions aurifères transvaaliennes.

La Compagnie possède encore 383 claims pour la plupart à l'ouest du Witwatersrand et des options sur d'autres claims et 1507 morgen de terrains.

Le portefeuille est composé d'actions des Compagnies suivantes : Elandsfontein Estate ; Geduld Proprietary Mines ; Geldenhuis Estate ; Klerksdorp Exploration ; Lancaster Gold ; Lancaster West ; May Consolidated ; Modderfontien Deep Levels ; Ottavi Mines and Railway ; Princess Estate and Gold Mining ; Randfontein Deep ; Roodepoort Central Deep ; South Randfontein Deep ; South West Africa ; Tudor Gold Mining ; Withok Proprietary ; Van Dyk Proprietary Mines ; West Rand Consolidated Mines, etc., etc.

Siège social : à Johannesburg, 4 Fraser Street Within ; Bureaux à Londres, 20, Bishopsgate Street, Within ; à Berlin, 8/13 Behrenstrasse W. ; à Paris, 34, rue du Châteaudun.

Capital social : à l'origine 1.015.000 livres, divisé en 1.000.000 d'actions d'une livre et 15.000 parts de fondateur. En juin 1903 les 15.000

parts de fondateur furent remplacées par 100.000 actions et le capital fut de ce fait porté à 1.100.000 livres divisé en pareil nombre d'actions libérées et toutes émises. En 1904, le capital social a été porté à £ 150.000, dont 1.400.000 émises au 31 décembre 1908.

Conseil d'administration : composé de cinq à quinze membres possédant 1.000 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en juin.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 25 et 50 actions.

Service financier : Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Amandus Brakhan, H. Strakosch, comte J. d'Ayguesvives, Otto Braunfelds, Arthur Gwinner, Paul Mankiewitz, Carl Meyer, Max Steinthal, James Zutrauen.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 8 avril 1899.

Années	COURS — Plus haut	COURS — Plus bas	Dividendes
1901	70 »	50 »	»
1902	104 50	69 »	»
1903	93 »	66 »	2 sh. 1/2
1904	68 75	60 25	»
1905	85 »	49 50	3 »
1906	58 »	26 25	»
1907	40 »	13 »	»
1908	45 »	14 »	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Actions et obligations dans d'autres Compagnies : portées au prix de revient ou au-dessous	620.812	Capital autorisé : £ 1.500.000 dont £ 1.400.000 enregistré.	
Participations et intérêts divers	41.774	Capital émis : 1.400.000 actions de £ 1 chacune	1.400.000
Claims, Terrains, Participations et Intérêts divers : portés au prix de revient ou au-dessous	140.886	Réserve spéciale pour avances aux compagnies minières	130.000
Propriétés et Immeubles à Johannesburg	20.000	Dividendes non réclamés sur actions ordinaires	704
Valeurs vendues mais non livrées	131.034	Créditeurs divers	347.678
Mobilier de bureaux et accessoires	2.600	Valeurs achetées non levées	71.011
Débiteurs divers (comprenant les avances faites aux Compagnies)	287.784	Profits et Pertes	21.329
Avances temporaires contre garanties	151.884		
Cautionnements	640		
Espèces dans les banques et en caisse	72.934		
Emprunts municipaux et valeurs de chemin de fer	200.374		
	1.970.722		1.970.722

General Mining and Finance Corporation, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée le 30 décembre 1895.

Objet : La reprise des affaires minières et financières de MM. G. et L. Albu, de Johannesburg et Londres.

La Compagnie possède des actions et contrôle le groupe de mines suivant :

Meyer et Charlton Gold Mining C° Limited ; Roodepoort United Main Reef Gold Mining C° Limited ; Van Ryn Gold Mines Estate, Limited ; New Goch Gold Mines, Limited ; Cinderella Deep, Limited ; Aurora West United Gold Mining C°, Limited ; New Steyn Estates Gold Mines, Limited ; West Rand Consolidated Mines, Limited ; Rand Collieries, Limited ; Sacke Estates and Mining Company, Limited. Elle détient, en outre, de gros intérêts dans d'autres Compagnies minières et possède des droits de prospection sur 13.500 acres houillers au Transvaal. La Compagnie a formé la General Mining Real Estate Company, Limited, trust foncier, dont elle détient toutes les actions.

Siège social : à Johannesburg, General Mining Buildings, Marshall Square P. O. Box 1242. Bureaux à Londres, à Berlin et à Paris : 29, rue Taitbout.

Capital social : 1.875.000 livres en pareil nombre d'actions d'une livre, toutes émises. Sur ce nombre, 1.000 actions (n°s1 à 1.000) sont des actions de fondateur qui ont ensemble droit à 25 % du bénéfice annuel, après paiement d'un dividende non cumulatif de 10 % par année à l'ensemble du capital. Le capital était autrefois dans les mains de quelques personnes, mais, en janvier 1902, 300.000 actions furent mises en souscription publique à £ 2.5 sh. chacune. En décembre 1903, 250.000 actions de réserve furent vendues à un Syndicat composé de MM. G. et L. Albu, de Johannesburg, la Dresdner Bank, la Disconto-Gesellschaft et S. Bleichrœder, de Berlin, à £ 2.15 sh. par action. En décembre 1906, le capital a été porté de £ 1.250.000 au montant actuel, les actions nouvelles ayant été prises à £ 1.5 sh. par le syndicat ci-dessus, auquel il convient d'ajouter la Schaafhausensche Bankverein.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin.

Service financier : à Paris, à la caisse de la Société, 29, rue Taitbout et à la Banque de l'Union parisienne.

Les titres au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. George Albu, Léopold Albu, E. Gutmann, Martin Luebeck, Jacob Freudenthal, Dr Arthur Salomonsohn, Albert Blaschke, S. Samuel.

Comité de Londres: MM. Léopold Albu, Martin Luebeck, F. W. Lunau, Jacob Freudenthal.

Comité de Berlin : MM. Eugen Gutmann, Dr Arthur Salomonsohn, Alb. Blaschke, S. Samuel.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 20 décembre 1904.

Années	COURS — Plus haut	COURS — Plus bas	Dividendes
1904	98	95 75	**4 sh.**
1905	98	52 25	»
1906	67	38	»
1907	43	16	»
1908	44	17	1 sh.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Actions et obligations (à prix coûtant ou au-dessous) :	1.107.002	Capital autorisé et émis suivant bilan au 31 décembre 1906 :	
Obligations de fonds publics	116.428	1.874.000 actions de £ 1 . .	1.874.000
Propriétés minières, claims, terrains et immeubles à Johannesburg et autres actifs	264.118	1.000 parts de fondateur de £1	1.000
Mobilier de bureaux	2.775	Dépôts	460.228
Débiteurs divers	993.398	Effets à payer	596
Débiteurs pour titres vendus et non livrés	90.000	Créditeurs pour titres achetés et non encore payés. .	25.855
Espèces en caisse et en banque	247.486	Créditeurs divers	283.043
		Dividendes non réclamés . .	73
		Amortissement sur immeubles et compte de réserve pour dépréciation :	
		Au 31 décembre 1906	20.000
		Solde reporté du compte de répartitions	156.412
	2.821.207		2.821.207

Johannesburg Consolidated Investment Cy Ltd

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée en septembre 1889.

Objet : toutes affaires de banque sur terrains ou sur mines.

Nota. — Cette Compagnie possède un portefeuille minier composé de plus d'un million d'actions parmi lesquelles des actions de la Ginsberg, la Glencairn, la New Primrose, la New Rietfontein, la Roodepoort Kimberley, la New Jagersfontein, la De Beers, etc ; un portefeuille industriel de plus de 400.000 actions dont 140.000 South African Breweries et 180.000 Johannesburg Waterworks, des claims miniers et des immeubles.

En novembre 1905, la Compagnie a absorbé la Barnato Consolidated Mines, moyennant 1.200.000 actions entièrement libérées.

Siège social : à Johannesburg, Consolidated Buildings, Fox Street ; bureau à Londres, 10 et 11 Austin Friars E. C. Secrétaire, M. Thomas Honey.

Capital social : à l'origine £ 2.750.000 en pareil nombre d'actions d'une livre; porté en novembre 1905 à £ 4.500.000 dont 1.200.000 remises à la Barnato, 395.000 remises aux actionnaires et 155.000 tenues en réserve. Au 31 décembre 1908, il restait 550.000 actions à la souche.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 250 actions chacun.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 25, 50 et 100 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. S. B. Joel, J. Joel, H. Barnato, H. S. Caldecott, J. Friedlander, C. Marx, I. Lewis, H. A. Rogers, E. B. Gardiner, E. Evans, J. Munro et John Purcell.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 25 février 1902.

Années	cours — Plus haut	Plus bas	Dividendes
1902	104 »	77 50	2 sh.
1903	94 75	64 »	2
1904	81 »	59 »	2
1905	77 50	39 25	»
1906	42 50	23 »	»
1907	40 »	19 »	»
1908	37 »	20 »	1
1909	»	»	2

BILAN AU 30 JUIN 1909

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Espèces, caisse et banquiers .	1.639.690	Capital émis	3 950.000
Avances sur valeurs cotées . .	387.437	Fonds de réserve	250.000
Prêts sur garanties	78.840	Créanciers divers	706.505
Propriétés foncières	774.556	Dividende intérimaire de 10 %	395.000
Portefeuille titres, ...	2.576.392	Profits et Pertes	162.609
Mobilier, agencement	7.199		
	5.464.114		5.464.114

New Goch Gold Mining, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, constituée au Transvaal le 23 janvier 1899, après absorption de l'ancienne Compagnie George Goch Amalgamated.

Objet : cette compagnie a d'abord été enregistrée en 1887, sous le nom de George Goch Gold Mining Company, Limited, avec un capital de 15.000 livres, afin d'exploiter 10 claims. La Compagnie a acheté depuis 20 claims aux Sociétés Border Union et Tarker Pioneer Gold Mining, ainsi que 78 claims situés sur la Eleazar Farm, Klersksdorp. Elle a été reconstituée en février 1889, sous le nom de George Goch Amalgamated Gold Mining Company Limited, avec un capital de 150.000 livres, en un nombre égal d'actions d'une livre. En 1892, la Compagnie a été de nouveau reconstituée et sa propriété consistait alors en 44 claims sur le Main Reef et le Mynpacht Eleazar. Elle a acheté en octobre 1895, de la Metropolitan Gold Mining Company Limited, une surface minière de 41 claims et un moulin de 60 pilons, pour 132.000 actions entièrement libérées. En 1899, la Compagnie a été de nouveau reconstituée et enregistrée sous son titre actuel. Elle possède 146,96 claims, dont 126,10 minéralisés ; les 20 claims restants sont situés au nord de l'affleurement des séries du Reef. La Compagnie possède, en outre, 2 droits d'eau, des bewaarplaatsen, des emplacements pour machines et divers autres terrains. La batterie est de 120 pilons.

Siège social : Johannesburg (Transvaal). M.-I.-V. Blinkhorn, General Mining Buildings (P. O. Box), 1173, Johannesburg. Agence de Paris : General Mining and Finance Corporation, Limited, 29, rue Taitbout. Secrétaire à Londes et Bureaux : T. Frederick Thorne, 170, Winchester House, Old Broad Street, E. C.

Capital social : à l'origine 300.000 livres en pareil nombre d'actions de 1 livre, toutes émises ; porté le 7 janvier 1909 à £ 450.000 par l'émission de 150.000 actions nouvelles de £ 1. Le 10 août 1899, il a été créé, dans le but d'acquérir de la Rand Mines 60 claims Deep Level, 350.000 livres d'obligations 5 %.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars ou avril.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : à Paris, à la General Mining and Finance Corporation, 29, rue Taitbout.

ADMINISTRATEURS

MM. George Albu, J. Freudenthal, Léopold Albu, George Nathan.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 28 mai 1900.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1901	75 »	46 »
1902	122 »	75 »
1903	107 »	65 »
1904	93 50	63 »
1905	92 50	47 50
1906	57 »	26 »
1907	41 50	10 »
1908	44 »	17 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	522.610	Capital : 300.000 actions de 1 livre	300.000
Travaux permanents	95.573	Obligations 5 0/0	247.250
Développement de la mine	62.386	Obligataires divers : Intérêt semestriel au 31 décembre 1908 (non payé)	6.181
Machines et matériel	330.436	General Mining and Finance Corporation, Limited (Compte d'avances)	358.691
Bâtiments	19.515	Créditeurs divers	13.279
Réservoirs et digues	3.813	Gouvernement du Transvaal, Taxe sur les bénéfices de 1907	10.974
Mobilier	475	Solde du compte de répartition	123.391
Cavalerie, véhicules, etc	230		
Titres au porteur	590		
Comptes titres	72		
Actions de la Witwatersrand Native Labour Association Ltd. de la Chamber of Mines Labour Importation Agency Ltd et de la Rand Mutual Assurance Company Ltd.			
Approvisionnements	16.798		
Débiteurs divers	674		
Assurances et frais de recrutement (payés d'avance)	2.556		
Espèces en caisse	4.043		
	1.059.766		1.059.766

Compagnie minière de Guinée

Société anonyme française, définitivement constituée le 5 décembre 1906.

Objet : La recherche, en Guinée française, au Soudan et autres pays, des minerais aurifères, diamantifères, des pierres précieuses et de tous autres minerais ; la reconnaissance de tous permis de recherches, l'obtention de toutes concessions y relatives et, s'il y a lieu, leur mise en valeur, leur exploitation directe ou en participa- ou leur rétrocession ; la prise directe ou l'acquisition de tous permis de recherches et leur reconnaissance ; l'acquisition et l'exploitation

ou la revente de tous permis ou concessions ; l'obtention de toutes options sur des permis accordés à des tiers, la réalisation de ces options ; la rétrocession de tous permis de recherches et concessions ; l'achat de terrains, l'édification de constructions industrielles ou de maisons d'habitation, leur exploitation ou leur vente ; l'exploitation des domaines agricoles ou forestiers acquis, ou obtenus par concession ; la vente, l'achat et le traitement de tous minerais, produits et denrées ; les opérations d'importation et d'exportation de tous minerais, produits, marchandises ou denrées ; la création de toutes Sociétés civiles ou commerciales ayant pour objet des opérations industrielles, financières, mobilières et immobilières.

Enfin, la Société pourra s'intéresser dans toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières ou de transport se rattachant directement ou indirectement en tout ou en partie, à l'une ou l'autre branche de son objet.

Siège social : 50, boulevard Haussmann, à Paris.

Durée : 50 ans, du 5 décembre 1906.

Capital social : 500.000 francs, divisé en 5.000 actions de 100 francs chacune, toutes souscrites en numéraire, porté à 750.000 francs, puis, en 1907, à 1 million de francs, et enfin en octobre 1908 à 2 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 12.500 seulement sont émises.

Il a été créé en outre 10.000 parts de fondateur, dont 7.500 remises à M. Villiaume, avec 115.000 francs espèces, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 3 à 12 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires chacun d'au moins 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : dans le courant du deuxième semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 6 % aux actions sur leur montant libéré ; 10 % du surplus au Conseil, toute somme fixée par l'assemblée générale, sur la proposition du Conseil, pour être affectée à la création de réserves extraordinaires, sans que cette somme puisse excéder annuellement 15 % des bénéfices restants après les prélèvements ci-dessus. Sur le surplus : 60 % aux actions et 40 % aux parts.

Aucune distribution de dividende n'a encore été opérée.

Service financier : Service des titres au siège social ; service des coupons au Crédit Industriel et Commercial.

ADMINISTRATEURS

MM. C. Drosso, A. Collignon, H. Gaillochet, L. Morel, Famin, M. Williaume.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 février 1907.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1907	860	480	440	255
1908	525	100	155	85

Compagnie Minière et de Dragage de la Guyane

Société anonyme française, définitivement constituée le 15 octobre 1907; modifiée les 11 et 29 novembre 1907.

Objet : l'exploration et l'exploitation de tous gisements métalliques ou autres et leur organisation, notamment à la Guyane française, et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, immobilières ou forestières se rattachant, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus et notamment l'absorption, par voie de fusion ou d'englobement, de la *South American Goldfields Limited* dont le siège est à Londres, 792, Salisbury House, London Wall.

Siège social : 10, rue de Rome, Paris.

Durée : 30 ans, du 15 octobre 1907.

Capital social : à l'origine 50.000 francs, divisé en 500 actions de 100 francs, porté par décision des Assemblées générales extraordinaires des 11 et 29 novembre 1907, à 4.600.000 francs par la création de 45.500 actions de 100 francs chacune, attribuées à *The South American Goldfields Limited* en rémunération de l'apport fait par elle de tout son actif mobilier et immobilier.

Conseil d'administration : de 3 à 10 membres, propriétaires de 200 actions et nommés pour cinq ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; une voix par 10 actions, maximum 100 voix, dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 6 % du montant libéré des actions ; sur le solde : 10 % au Conseil d'administration, 5 % au personnel, 85 % aux actions.

Service financier : chez MM. Henrotte et Muller, 20, rue Chauchat, et H. Lippens et Cie, 3, rue Pillet-Will.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Muller, M. Dubard, G. de Breuilpont, L. Muller, P. Pennel, G. Eude.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, depuis le 29 février 1908.

1908 plus haut, 80 » plus bas, 9 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations diverses :		Fonds social :	
Concessions.	2.829.305 55	Représenté par 46.000 actions de 100 francs chacune. . . .	4.600.000 »
Matériel, immeubles, mobilier à Paris et en Guyane	1.492.839 89	Créditeurs divers :	
Caisses et or :		En comptes courants	252.500 »
En caisses à Paris et en Guyane	21.344 97	Effets à payer	6.594 35
Or en caisses et or dû.	8.462 71	Fournisseurs divers.	19.980 87
Loyer d'avance et cautionnement.	2.675 »	Créditeurs divers	81.122 58
Taxe sur le revenu	7.730 »	Banquiers, ...	79.825 51
Marchandises et vivres en magasin.	59.836 34		
Frais de premier établissement	56.109 80		
Débiteurs divers	30.170 62		
Profits et pertes : balance. . .	531.458 43		
	5.039.933 31		5.039.933 31

Société des Mines de la Haute-Guinée

Société anonyme française, définitivement constituée le 19 août 1907.

Objet : La recherche en Guinée française, au Soudan et autres pays, des minerais aurifères, diamantifères, des pierres précieuses et de tous autres minerais. La reconnaissance de tous permis d'exploration, de recherches, d'exploitation, l'obtention de toutes concessions y relatives et, s'il y a lieu, leur mise en valeur, leur exploitation directe ou en participation ou leur rétrocession. La prise directe ou l'acquisition de tous permis d'exploration, de recherches et d'exploitation et leur reconnaissance. L'acquisition et l'exploitation ou la revente de tous permis ou concessions. L'obtention de toutes options sur des permis accordés à des tiers, la réalisation de ces options. La rétrocession de tous permis de recherches et concessions. L'achat de terrains, l'édification de constructions industrielles ou de maisons d'habitation, leur exploitaton ou leur vente. L'exploitation de domaines agricoles ou forestiers acquis ou obtenus par concession. La vente, l'achat et le traitement de tous minerais, produits et denrées. Les opérations d'importation et d'exportation de tous minerais, produits, marchandises ou denrées. La création de toutes sociétés civiles ou commerciales ayant pour objet des opérations industrielles, financières, mobilières et immobilères, etc...

Siège social : 50, boulevard Haussmann, Paris.

Durée : 50 ans, du 19 août 1907.

Capital social : 2.000.000 francs, divisé en 20.000 actions de 100 fr. chacune, toutes souscrites en espèces.

Il existe, en outre, 40.000 parts de fondateur, attribuées, en sus d'une somme espèces de 400.000 francs, aux apporteurs.

Conseil d'administration : 6 à 12 membres propriétaires chacun de 60 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 5 actions. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % aux actions sur leur montant libéré ; 10 % du surplus au Conseil ; toute somme à déterminer pour affectation à des réserves extraordinaires. Sur le solde, 50 % aux actions et 50 % aux parts.

Service financier : Banque Coloniale et de Travaux publics, 5, rue d'Athènes.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Collignon, B. Artigue, E. Aymonier, F. Drelon, C. Drosso, Famin, d'Iray, Th. Lethel, H. Mollet, J. Perquel.

Les actions et les parts de fondateur de cette Société son inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 janvier 1908.

Cette Société ne publie pas ses bilans.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
—	—	—	—	—
1908	330	100	155	85

New Kleinfontein Company, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée au Transvaal en avril 1894.

Objet : reconstituer la Kleinfontein Estate and Gold Mining Company, qui avait été formée en 1890 dans le but d'exploiter 79 claims situés sur la propriété Kleinfontein dans le Witwatersrand au Transvaal. La propriété se compose actuellement de 294 claims.

La batterie de 140 pilons a été détruite pendant la guerre ; une nouvelle batterie de 200 pilons est maintenant en exploitation.

Siège social : à Johannesburg, National Bank Buildings, Post Office Box 1364.

Agents à Londres : Anglo-French Exploration, 208-24 Salisbury House Finsbury Circus, E. C. Agents à Paris : Compagnie Française de Mines d'Or, 20, rue Taitbout.

Capital social : à l'origine 110.000 livres en 110.000 actions entièrement libérées dont 60.000 ont été remises aux actionnaires de la Kleinfontein Estate and Gold Mining Cº.

En mars 1895, le capital a été porté à 185.000 livres ; sur les 75.000 actions nouvelles, 60.000 ont été données en payement de 92 claims deep levels et 15.000 offertes en souscription aux actionnaires à raison de 4 livres l'une. Le 16 septembre 1896, le capital a été augmenté de 65.000 livres et porté à 250.000 livres et 46.250 actions

nouvelles ont été offertes aux actionnaires à 3 livres l'une. Le 23 mars 1898, le capital a été porté à 275.000 livres en vue de la conversion des obligations. En avril 1902, la Compagnie a porté son capital à 800.000 livres et a absorbé la Kleinfontein Central Gold Mines. Enfin, en mai 1905, le capital social a été porté au chiffre actuel de 900.000 livres, au moyen de l'émission de 100.000 actions nouvelles, dont 49.103 souscrites par les actionnaires et le restant donné aux garants de l'émission.

Année sociale : close le 31 décembre de chaque année.

Assemblée générale : en mars.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 20 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

Sir George Farrar, W. Dalrymple, G. W. Higgins, W. Ross, Abe Bailey, W. H. Dawe, G. R. Airth.

Les actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme seulement, depuis le 26 avril 1895. Elles sont inscrites à terme et au comptant depuis le 10 mai 1899.

Années	COURS — Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	55 »	35 »	»
1902	75 »	44 50	»
1903	57 50	43 50	»
1904	68 50	38 »	»
1905	68 50	41 »	1 sh. 1/2
1906	50 »	33 »	3 sh.
1907	59 50	41 »	4 sh.
1908	65 »	44 »	4 sh.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété.	267.116	Capital.	900.000
Constructions, machines, matériel.	456.198	Prime sur actions	32.709
Développement de la mine, puits.	229.160	Montant transféré du compte appropriation.	36.500
Participation dans le groupe Kleinfontein C.A.	18.300	Coupons non réclamés	2.208
Approvisionnements, cavalerie, etc.	16.386	Dividende à payer n° 9 de 10 %	90.000
Railway	13.264	Créanciers divers.	93.598
Plantation d'arbres.	702	Profits et Pertes, Solde . . .	9.840
Débiteurs divers	24.158		
Compte en suspens.	9.283		
Portefeuille	2.754		
Or en transit.	25.923		
En caisse.	101.611		
	1.164.855		1.164.855

The Langlaagte Estate and Gold Mining Company Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée constituée le 13 janvier 1888.

Objet : L'acquisition de trois portions de la ferme Langlaagte : Restante, Block A et Block B, ainsi que la ferme voisine Middelfontein dans le district du Witwatersrand.

Certaines parties de cet actif ont été vendues :

En janvier 1889 à la Compagnie Block B Langlaagte Estate Gold Mining.

En août 1893 à la Compagnie Crown Reef ;

En 1894 à la Compagnie Langlaagte Star ;

En 1895 à la Compagnie Langlaagte Exploration and Building.

L'Assemblée générale extraordinaire du 8 septembre 1909 a décidé l'absorption de la Langlaagte Block B et de la Langlaagte Exploration and Building.

Siège social : à Johannesburg, Mayfair, P. O. Box 98. Agence à Londres : MM. Carrington and Hutton, 30 et 31. St-Swithin's Lane E. C. Correspondants à Paris : MM. Clark et Hattensaur, 46, rue de Provence.

Capital social : à l'origine 450.000 livres ; porté en 1893 à 470.000 livres, divisé en autant d'actions d'une livre sterling, toutes émises. L'assemblée du 8 septembre 1909 a décidé d'élever le capital à £ 950.000, par la création de 480.000 actions nouvelles. La répartition du capital de la nouvelle société s'établit de la façon suivante : 470.000 à l'ancienne Langlaagte Estate, 220.000 aux actions ordinaire de la Block B Langlaagte, 27.500 pour la conversion facultative des 82.500 actions privilégiées de cette dernière Société, 150.000 à la Langlaagte Exploration and Building et 82.500 qui resteront à la souche.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 500 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant mai, à Johannesburg. Une voix par action sans limite maximum.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : 46, rue de Provence, Paris.
Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. J.-B. Robinson, J.-W.-S. Langerman, J.-H. Butt, N.-J. Scholtz, J.-W.-H. Stubbs, F.-S. Tudhope, A. Wight.

Les actions de cette Compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 14 juin 1894.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	99 »	72	»
1902	126 »	87	»
1903	113 50	83	4 sh.
1904	108 »	78	4 »
1905	101 »	69	4 »
1906	78 »	53	4 »
1907	75 »	47	4 »
1908	76 »	54	4 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	366.000	Capital	470.000
Travaux permanents, Machines, etc	464.456	Prime sur actions	72.000
Approvisionnements, Cavalerie, etc	16.178	Dividende déclaré le 31 décembre 1908	47.000
Portefeuille	351.910	Créanciers divers	52.892
Débiteurs divers	8.871	Profits et Pertes : Balance	48.179
Espèces	123.789	Fonds Virés du compte répartition	899.823
Compte Block B (Frais suivant bail)	258.690		
	1.589.894		1.589.894

Lancaster West Gold Mining Company, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée le 8 octobre 1897.

Objet : l'exploitation de 561 claims situés à l'ouest du Mynpacht de Luipaard's Vlei, sur la ferme du même nom, dans le Witwatersrand occidental ; tous ces claims contiennent le Botha Reef et un certain nombre contient en outre le Battery Reef.

L'assemblée extraordinaire du 21 août 1909 a décidé la fusion de cette Société avec la Lancaster Gold.

Siège social : à Johannesburg, 150-158, Exploration Buildings, bureau à Londres, 120, Bishopsgate Street, Within, E. C. Correspondant à Paris : M. P. Mairet, 34, rue de Châteaudun.

Capital social : autorisé à l'origine de 300.000 livres, enregistré de 220.000 livres, en pareil nombre d'actions d'une livre. Sur ce nombre, 120.000 actions ont été attribuées aux vendeurs et 75.000 actions vendues de gré à gré, dès la constitution, à 35 shillings l'une. Il restait à la souche 25.000 actions.

Le capital de la Compagnie a été réduit à £ 161.250 (assemblée du 21 août 1909), puis reporté à £ 700.000, divisé en pareil nombre d'actions de £ 1, dont 120.000 ont été attribuées, entièrement libérées, aux actionnaires de la Lancaster Gold et 60.000, entièrement libérées, octroyées à MM. A. Goerz et Cie pour vente de 143 claims ; 83.000 seront souscrites à 22 sh. 6 pour constituer le fonds de roule-

ment, 166.000 complètement libérées seront prises par MM. Goerz pour le règlement des dettes contractées vis-à-vis d'eux ; il restera à la souche 109.750 actions.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars, à Johannesburg.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : officieusement : Banque Française pour le Commerce et l'Industrie.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Brakhan, R. B. Barsdorff, W. Adye, Clément Davies.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 17 février 1902.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1902	77 50	57 »	»
1903	64 50	49 »	2 sh.
1904	69 50	47 »	»
1905	64 »	28 25	»
1906	31 »	10 »	»
1907	17 »	4 »	»
1908	20 »	4 »	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	383.535	Capital émis	195.000
Développement de la mine	36.478	Obligations 6 0/0 non remboursées	140.520
Matériel, animaux, etc.	1.203	Avances de A. Gœrz et Cie	80.665
Portefeuille	851	Obligataires divers	4.264
Avances	2.754	Créanciers divers, dividendes non réclamés	7.718
Espèces et disponibilités	25.324	Profits et Pertes : Balance	21.978
	450.145		450.145

The Lena Goldfields Limited

Société anglaise, incorporée le 10 juillet 1908.

Objet : l'acquisition de la majorité du capital de la compagnie russe « Lenskoie », pour développer les propriétés de cette compagnie en lui fournissant, suivant ses besoins, de nouveaux fonds de roulement ; l'acquisition de la propriété des chemins de fer de Bodaibo qui desservent les mines de la Lenskoie.

Siège social : 5, Moorgate Street, Londres E. C.

Durée : illimitée.

Capital social : autorisé, £ 1.405.000, en actions de £ 1 chacune. Au 6 octobre 1909, il avait été émis 1.068.219 actions sur lesquelles 318.378 souscrites en espèces ; 664.841 remises entièrement libérées en échange d'environ 74 1/2 % du capital de la « Lenskoie » et 85.000 attribuées à la « Russian Mining Corporation » en rétribution de ses apports et en remboursement de ses frais d'étude.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, propriétaires chacun de 250 actions au moins.

Assemblée générale : au moins une fois par an, aux lieu et date à fixer par le conseil d'administration.

Répartition des bénéfices : avant de recommander un dividende, les administrateurs pourront décider le prélèvement de toute somme qu'ils jugeront utile pour constituer un fonds d'amortissement ou de réserve.

Service financier : à Paris, à la Consolidated Goldfields, 12, rue des Pyramides.

ADMINISTRATEURS

MM. V. de Goloubew, Harris, F. W. Baker, H. D. Boyle, R. J. Frecheville, M. Kempner.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme, depuis le 14 octobre 1909 et au comptant depuis le 23 octobre, même année.

May Consolidated Gold Mining Company, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée enregistrée en février 1889.

Objet : reprendre la suite des affaires de la May Gold Mining, constituée le 11 mai 1887 dans la colonie du Natal, au capital de 22.000 livres, porté ensuite à 40.000 livres, propriétaire de 12 claims joignant la Knights ; la Compagnie nouvelle y joignit le Block Annie comprenant 12 claims et un droit d'eau. Le vendeur de l'Annie Block reçut en échange de sa propriété et de 50.000 livres en espèces, 250.000 actions de la May Consolidated, 180.000 actions libérées furent attribuées aux actionnaires de la May Gold Mining.

La propriété comprend 1° dans la partie située sur la ferme Elandsfontein, n° 147, district de Johannesburg, le bloc May de 11 claims 504, 2° dans la partie située sur la ferme Driefontein, n° 148, district de Boksburg, 49 morgen 409 pieds carrés en toute propriété et un mynpacht n° 326, équivalant à 71 claims 512 ; 38 claims 049 de prospecteur au nord de l'affleurement du Main Reef et 47 Bewaarplaatsen.

La batterie est de 100 pilons.

Siège social : à Johannesburg, Silésia Buildings, Main Street ; adresse posale : P. O. Box, 166 ; agence à Londres, 20, Bishopsgate Street Within, E. C. ; secrétaire, M. H. Rogers ; agence à Berlin à la Deutsche Treuhand Gesellschaft, 17-20, Kanonier Strasse, W. 8 ; correspondant à Paris, 34, rue de Châteaudun.

Capital social : à l'origine 450.000 livres sur lesquelles 430.000 actions avaient été émises. En juillet 1894 le capital fut réduit au chiffre de 275.000 livres. A cette date, pour vingt actions anciennes, il en fut attribué neuf nouvelles, ce qui, au total, a absorbé 193.500 actions ; 43.000 furent émises pour constituer le capital de travail (working capital). En raison de la garantie donnée à l'émission de ces 48.000 actions, une option fut accordée et exercée sur 28.500 actions au pair; enfin, en juin 1895, il a été procédé à la vente de 10.000 actions de réserve au prix de 3 livres 15 shillings chacune ; par suite le capital s'est trouvé être de 275.000 actions d'une livre libérées et toutes émises. Il a été élevé à 290.000 livres en juin 1899, mais 1.250 actions sont encore à la souche.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 500 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars, à Johannesburg, autant de voix que d'actions, sans limite indiquée.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : à Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Brakhan, H. Strakosch, S.-B. Joel, J. Friedlander, W. Dalrymple, W. Ross, M. Francke.

Comité de Londres : MM. George H. Raw, H. Kimber, A. Brakhan.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme et au comptant, depuis le 12 décembre 1898.

	COURS		
Années	Plus haut	Plus bas	Dividendes
—	—	—	—
1901	125 »	85 50	3 sh.
1902	140 »	106 »	6
1903	122 »	95 »	6 1/2
1904	109 50	93 »	7
1905	109 »	74 75	8
1906	85 »	60	9
1907	75 »	43	9
1908	55 »	30	8

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété.	307.485	Capital émis.	288.750
Matériel, animaux, voitures. .	6.887	Prime sur actions.	51.562
Portefeuille.	1.034	Créanciers divers.	16.785
Avances	1.133	Dividende n° 21 non payé. . .	57.750
Espèces et autre actif disponible.	124.400	Coupons non réclamés	2.753
		Profits et Pertes : Balance . .	23.339
	440.939		440.939

Meyer and Charlton Gold Mining Company L^td

Société transvaalienne, à responsabilité limitée constituée le 16 octobre 1888.

Objet : l'acquisition de 17 claims sur le Main Reef, sur la ferme Doornfontein au Witwatersrand. Il y a été adjoint : en juillet 1892 la propriété voisine de la Wolsingham Company, d'une étendue de 13 acres et demi ; en novembre 1892 quatre claims acquis de la Wolhuter, plus les droits sur le mynpacht de la ferme Doornfontein, comprenant les baux de mynpacht de la Meyer and Charton, de la Wolsingham, de la Wolhuter et de la Spes Bona. En avril 1899, huit claims nouveaux, connus sous le nom de block Perkins, ont été achetés à nouveau à la Wolhuter.

En juillet 1909 elle a acquis 40,7 claims du Lark Syndicate situés au sud de la propriété et séparés de celle-ci par une bande de 15 claims bewaarplatsen appartenant au Gouvernement du Transvaal, mais dont l'exploitation est confiée à la Compagnie Meyer and Charlton moyennant une redevance annuelle au Gouvernement.

La propriété comprend donc un total de 95 claims dont 62 environ sont intacts encore en 1909.

La batterie est de 80 pilons plus deux moulins tubulaires.

Siège social : à Johannesburg, General Mining Buildings P. O. Box 1173 ; agence à Londres, 170, Winchester House, Old Broad Street, E. C. ; agence à Paris, General Mining and Finance Corporation, Limited, 29, rue Taitbout ; agence à Berlin, 51, Markgrafenstrasse.

Capital social : à l'origine, 100.000 livres sterling, en pareil nombre d'actions d'une livre, toutes émises ; porté à £ 200.000 par l'assemblée extraordinaire du 28 juillet 1909.

Année sociale : close fin décembre.

Assemblée générale : en février.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : 29, rue Taitbout et au Crédit Lyonnais, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. George Albu, Leopold Albu, George Nathan et A. French.

Comité de Londres : MM. P. G. Hamilton Carvill, Jacob Freudenthal et George Rolfes.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 juin 1899.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	165	140	3 sh.
1902	167	133	6
1903	160	130	8
1904	160	102	10
1905	154	115	11
1906	114	101	12
1907	107	78	20
1908	90	64	20

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété de la mine	174.093	Capital	100.000
Mynpacht, en toute propriété	4.284	Réserve spéciale	179.393
Travaux permanents, machines, matériel, constructions	101.016	Réserve d'entretien	19.086
Mobilier, cavalerie	281	Développement de la Mine : Amortissement en excès du prix de revient	26.178
Titres au porteur	86	Créanciers divers	6.023
Portefeuille	68	Dividendes non réclamés	562
Approvisionnements	5.486	Dividende nº 38	50.000
Débiteurs divers	505	Gouvernement du Transvaal	8.098
Primes d'assurance et de recrutement payées d'avance	1.997	Profits et Pertes : Solde non réparti	64.006
Natal Bank : Compte de dividendes	562		
Espèces	148.432		
Compte consignation or	16.536		
	453.346		453.346

The New Monte Rosa Gold Mining Cy Ld

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 28 avril 1905.

Objet : l'exploitation du bail; consenti pour une durée de 30 années par l'ancienne Compagnie de Monte-Rosa, avec faculté, pour le preneur, de renouveler indéfiniment, par périodes d'égale durée; le dit bail accordant le droit exclusif d'exploiter toutes les mines que l'ancienne Compagnie de Monte-Rosa possède ou possédera en Italie, en y comprenant la faculté d'en disposer comme elle l'entendra, des études, rapports, projets d'exploitation, bâtiments, installations, matériel, travaux exécutés et en cours d'exécution, ainsi que de tout le minerai existant sur les mines, le tout dans l'état où cela se trouvait lors de l'entrée en possession; étant bien entendu que la nouvelle Compagnie pourra disposer du tout à sa

convenance, démolir, construire, transformer, déplacer l'usine, les installations, le matériel, la force motrice, en un mot, rénover tout ce qui lui conviendra.

Comme conditions, avant tout partage, la Compagnie New Monte-Rosa prélèvera la somme suffisante pour servir un intérêt de 6 % à son propre capital de 25.000 livres. Le surplus des bénéfices sera ensuite réparti par moitié : 50 % à la Compagnie New Monte-Rosa, 50 % à l'ancienne Compagnie Monte-Rosa.

Siège social : à Londres, 30, Moorgate Street, E. C. M. J. Samuelson, secrétaire. Siège administratif à Paris, 9, rue Le Peletier. Siège d'exploitation à Alagna-Sesia (Italie).

Capital social : 25.000 livres, divisé en pareil nombre d'actions d'une livre.

Conseil d'administration : de trois à sept membres, propriétaires de 20 actions chacun.

Année sociale : close à une date à déterminer par le Conseil d'administration.

Assemblée générale : dans les trois mois de la clôture de l'exercice.

Service financier : à Paris, au siège administratif, 9, rue Le Peletier.

ADMINISTRATEURS

MM. J. T. Westcott, Herbert J. Ware, G. Robinson.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 29 janvier 1906.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1906	49	27 50
1907	56	48 50
1908	Pas de cours	

BILAN AU 30 AVRIL 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Bail de la Propriété	16.000	Capital émis	25.000
Frais de Constitution	7.719	Créanciers divers	10.006
Développement, Salaires	9.089		
Dépenses à Paris et Londres	1.470		
Débiteurs divers	405		
En caisse	293		
	35.006		35.006

Modderfontein B. Gold Mines, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée le 18 novembre 1908.

Objet : L'exploitation de mines d'or et entreprises diverses et toutes opérations s'y rattachant. Notamment la Société a pour objet d'acquérir les biens et l'actif de « The Modderfontein Extension Ltd » et de prendre à sa charge les engagements et obligations de ladite Compagnie tels qu'ils résultent d'un contrat passé entre la Modderfontein Extension, la North Eastern Claims, la Transvaal Land and Mines proprietary Syndicate, la South Eastern Claims, en qualité de vendeurs.

Siège social : à Johannesburg (Transvaal).

Durée : indéterminée.

Capital social : £ 700.000 divisé en 700.000 actions de £ 1 chacune, sur lesquelles 2.000 actions formant le capital initial ont été souscrites et entièrement libérées. Sur les 698.000 actions de reste, il a été attribué 338.000 actions entièrement libérées aux compagnies énumérées plus haut, en rémunération de leurs apports consistant en propriétés et droits divers et 260.000 actions ont été émises contre espèces, au prix de 40 shillings. Au total 600.000 actions émises et entièrement libérées et 100.000 actions à la souche.

Coupures : 1, 5, 10 et 25 actions.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, propriétaires chacun de titres de la Compagnie pour une valeur nominale de £ 200.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : chaque année, aux lieu et date à fixer par le Conseil.

Service financier : Compagnie Française de Mines d'or et de l'Afrique du Sud, 20, rue Taitbout, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. S. Evans, E.-A. Wallers, A.-M. Niven, H.-C. Boyd.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme, depuis le 3 mai 1909.

Companhia de Mossamédés

Société anonyme portugaise constituée le 28 février 1894.

Objet : L'exploitation agricole, minière, forestière, commerciale et industrielle des terrains incultes, d'une étendue d'environ 23 millions d'hectares, situés dans le district de Mossamédès, province d'Angola.

La Compagnie a la propriété des mines situées dans les limites de sa concession et le monopole exclusif de leur exploitation pendant vingt-cinq ans, à l'expiration desquels ses droits seront limités aux mines exploitées qui, aux termes de la législation spéciale, devront lui appartenir pour un temps illimité.

Les travaux d'exploitation agricole devront commencer dix-huit mois après la constitution de la Compagnie.

La Compagnie est tenue à une redevance de 10 reis par hectare ; la Compagnie sera toujours considérée, pour chaque année écoulée à partir du délai indiqué, comme assujettie à la redevance correspondante à une superficie de 40.000 hectares ; à la fin de la quinzième année la redevance de 6 millions de reis, relative à cette année, deviendra permanente.

Si, à l'expiration de la troisième période quinquennale, la Compagnie n'avait pas en exploitation ou n'avait pas tiré parti d'une étendue de 100.000 hectares, toute la concession relative aux terrains deviendra caduque, sans que la Compagnie ait droit à aucune indemnité.

Si, à la fin de ladite période quinquennale, la Compagnie avait en exploitation ou avait tiré parti d'une étendue de terrains supérieure à 50.000 hectares, ces terrains ne feront pas retour à l'Etat, mais la Compagnie demeurera tenue au payement d'une redevance de 90 reis par hectare.

L'Etat participera aux bénéfices de la Compagnie ; cette partie des bénéfices étant réglée par la remise au gouvernement de 10 % du capital de la Compagnie concessionnaire, représenté, dans toutes les émissions, par le nombre correspondant d'actions libérées.

Passé quarante ans, à compter de la date du contrat définitif de la concession, le gouvernement aura la faculté de réacquérir tout ce qui, en vertu du présent décret, est concédé à la Compagnie, à condition de payer à la Compagnie concessionnaire, à titre d'indemnité, la somme qui, sur le pied de 5 % par an, donnera un revenu égal à la moitié des bénéfices nets de ladite Compagnie pendant les cinq dernières années. Dans le cas où les bases établies par cet article pour le calcul de l'indemnité de rachat ne conviendraient pas au gouvernement, cette indemnité sera fixée au moyen d'arbitres, le tribunal constitué aux termes de l'article 8 du décret en faisant fonctions.

Durée : La durée de la Compagnie est limitée, mais demeure soumise aux dispositions du décret de concession qui pourraient réduire cette durée en tout ou en partie.

Siège social : à Lisbonne. Comité de direction à Paris, 26, rue Le Peletier ; agence à Londres, 3, Laurence Pountney Hill E. C.

Capital social : à l'origine 2.475 millions ou contos de reis, porté en 1901 à 4.995 contos de reis soit 27.750.000 francs, ou 1.110.000 livres sterling, divisé en pareil nombre d'actions d'une livre, dont 610.500 étaient émises libérées fin décembre 1908.

Conseil d'administration : de neuf membres au moins et de quinze au plus, mais dont la majorité devra toujours être composée de citoyens portugais domiciliés en Portugal, propriétaires de 500 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant le 1er juillet, une voix par cent actions, maximum, vingt voix ; dépôt quinze jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve jusqu'à ce qu'il représente une somme égale au capital émis en actions, ensuite 5 % aux actions ; sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actionnaires.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. J. M. d'Alpoim, Comte do Paço Vieira, A. J. Machado, Ayres de Mascarenhas Valdez, Joaquim do Espirito-Santo Lima, Hygino de Mendonça, Visconde de Idanha, Manuel de Menezes. — Comité de Paris : Vicomte A. de Westheimer, Georges Montfort, J. Hendricks.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 28 juin 1894.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1901	25 »	13 25
1902	27 »	16 25
1903	21 50	15 50
1904	23 25	11 25
1905	20 25	10 »
1906	13 »	6 50
1907	11 »	4 »
1908	5 50	3 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF		fr.
Concession et 1er établissement	10 267.020	»	Capital :		
Route de Humbe : frais de construction	52.936	»	Actions créées 1.110.000 à 25 fr.		27.750.000
Mobilier : A Lisbonne et à Paris	3.472	»	A la souche. . 499.500. . . .		12.487.500
Caisse : A Lisbonne et à Paris.	9.120	»	Actions émises 610.500. . . .		15.262.500 »
Banquiers et reports.	194.625	»	Effets à payer.		293 »
Valeurs en portefeuille.	2.207.420	»	Créanciers divers		37.100 »
Effets à recevoir	448 500	»			
Marchandises en route	427	»			
Compte général de Mossamedes : suivant inventaires . .	935.128	»			
Dépôts de garantie divers : Bail, Foro, etc	29.495	»			
Débiteurs divers : en Europe et en Afrique. . .	41.029	»			
Profits et pertes :					
Solde de l'exercice précédent 996.685	»				
Solde du présent exercice. 114.036	»	1.110.721	»		
		15.299.893	»		15.299.893 »

Compagnie de Mozambique

Société anonyme portugaise, constituée et modifiée suivant décrets royaux portugais en date des 11 février, 30 juillet 1891 et 17 mai 1897 et suivant statuts arrêtés par ordonnance du ministre de la Marine portugaise le 4 juin 1902.

Objet : l'administration et l'exploitation, aux termes des décrets précités, des territoires de la province de Mozambique, limités au

nord par le cours du Zambèze, depuis son embouchure la plus méridionale jusqu'au confluent du Luenha ; au nord-ouest, par le Luenha ; à l'ouest par la frontière de la province de Mozambique, dans la partie comprise entre les fleuves Luenha et Limpopo et, par ce dernier, au point où il est traversé par le trente-deuxième méridien ; au sud, par une ligne allant de ce dernier point jusqu'à l'intersection du trente-troisième méridien avec le parallèle vingt-deuxième et, ensuite, par ledit parallèle jusqu'à la côte ; à l'est, par l'Océan.

Siège social : 45, rue Alecrim, à Lisbonne (Portugal) ; Comité à Londres: 13, Austin Friars E. C. Mortan Lambert, secrétaire; Comité à Paris, 17, boulevard Haussmann.

Durée : illimitée.

Capital social : 4.500 contos de reis (25 millions de francs), divisé en un million d'actions de 4.500 reis (25 fr.) nominatives ou au porteur.

Conseil d'administration : quinze membres au moins et dix-neuf au plus, dont la majorité sera composée de sujets portugais domiciliés en Portugal ; dans ce nombre seront compris les trois membres nommés par le Gouvernement.

La Compagnie pourra créer, dans les pays étrangers, des Comités composés d'administrateurs résidant hors du Portugal, quand l'importance du capital souscrit dans ces pays justifiera cette délégation Les rapports de ces Comités avec le Conseil d'administration à Lisbonne seront établis d'après les termes du règlement approuvé par

Conseil de surveillance : cinq membres, propriétaires de 250 actative et sera rétribué comme les membres du Conseil.

arrêté du 14 mars 1894.

Un commissaire nommé par le Gouvernement aura voix consultions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant le 1er novembre, composée des actionnaires possédant 250 actions au moins. Les actionnaires possédant au moins 25 actions peuvent se faire représenter par mandat. Une voix par 25 actions, sans que le nombre d'actions de chacun puisse excéder la dixième partie du capital émis ou la cinquième partie du capital représenté à l'Assemblée. Dépôt des titres vingt jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : constitution du fonds de réserve, paiement du partage qu'il pourrait y avoir à effectuer en vertu d'obligations prises avec le Gouvernement, les Compagnies ou des particuliers ; 5 % pour la rémunération des Conseils d'administration et de surveillance ; le solde aux actions.

A l'expiration des vingt-cinq premières années de la concession, le Gouvernement recevra 2 1/2 % des bénéfices nets totaux de la Compagnie, et quand ceux-ci atteindront 10 %, ledit pourcentage sera élevé à 5 %.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : Banque de Paris et des Pays-Bas.

ADMINISTRATEURS

MM. C. Ferreira dos Santos Silva, A. Villaça, Nuno de Freitas, Queriol de Carnaxide, Roma du Bacage, A.-J. da Cunha, J. Mas-

carenhas Manoel de Mendoca Gaivao, L. Monteiro, Madeira Pinto.

Comité de Paris : MM. de la Chevrelière, de Mieulle, A. Ponsignon, J.-A. White.

Comité de Londres : MM. Hungerford Holdich, A.-L. Ochs H. Pasteur, T.-L. Gilmour.

RÉPARTITIONS

Coupon 1 payé par 1 fr. 875 en janvier 1898.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 23 juin 1892.

Années	COURS plus haut	plus bas
1901	54 50	30 75
1902	59 »	38 »
1903	48 »	32 25
1904	40 50	27 25
1905	36 25	25 25
1906	27 50	19 »
1907	29 »	10 »
1908	18 »	9 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	francs	PASSIF	francs
Actions à émettre	2.334.950 »	Capital	25.000.000 »
Propriétés et droits acquis	6.691.522 60	Fonds de réserve	266.850 20
Portefeuille	3.903.794 50	Comptes en suspens	4.836.900 01
Espèces en banque	8.161 99	Créanciers pour valeurs déposées	1.150.525 01
En caisse	25.939 68	Créanciers divers	226.587 10
Comités	86.250 23	Dividendes en suspens, 1897	13.657 50
Valeurs déposées : cautionnements	975.525 »		
Prêts sur titres déposés	2.023.057 95		
Débiteurs divers	597.096 90		
Frais d'établissement	1.188.633 99		
Frais de bureau	36.750 16		
Effets à recevoir	77.529 20		
Reste en Afrique (solde)	12.630.545 2		
Comptes à liquider	57.935 36		
Profits et Pertes (déficit)	856.156 94		
	31.493.919 82		31.493.919 82

Compagnie Occidentale de Madagascar

Société française constituée le 1er juillet 1895 sous le nom de « Compagnie coloniale et des mines d'or de Suberbieville et de la Côte Ouest de Madagascar », en commandite par actions ; transformée en Société anonyme, sous son titre actuel, par délibération d'assemblée de septembre 1898.

Objet : 1° La continuation des travaux entrepris par M. Suberbie dans les territoires de Ampassirihy, Mevatanana, et leurs dépendances, se trouvant dans la province du Boëni (île de Madagascar) pour la recherche et la récolte de l'or, pour l'exploitation des terrains aurifères et des terrains d'alluvion et pour tous autres travaux miniers; 2° L'extension de cette exploitation, la mise en valeur ou la création de toutes nouvelles exploitations, soit qu'elles concernent les concessions accordées à M. Suberbie, soit qu'elles concernent celles dont la Société pourra devenir propriétaire dans l'île de Madagascar, relativement à toutes mines, gisements ou droits miniers et terrains d'alluvion quels qu'en soient la nature et l'objet, mines d'or ou d'autres métaux, de houille ou toutes autres; 3° L'extraction, le traitement et la vente de tous les produits de l'exploitation; 4° La cession ferme ou à titre temporaire, la location ou les sous-concessions à toute personne ou société de ce qui ne serait pas exploité par la Société, des concessions et exploitations lui appartenant; 5° Les exploitations d'élevages, agricoles, industrielles et commerciales de tous genres, et en général l'exploitation de toutes entreprises à Madagascar.

Siège social : à Paris, 63 *bis*, rue de la Victoire.

Capital social : à l'origine 15 millions de francs en 60.000 actions de 250 fr. libérées. Sur ce nombre 32.000 actions, plus 1.250.000 fr. en espèces, plus la totalité des 60.000 parts de fondateur, ont été attribués à M. Suberbie en représentation de ses apports. Par délibération du 30 mars 1899 le capital a été porté à 16 millions de francs en 64.000 actions de 250 fr. Enfin, par délibération d'assemblée du 20 décembre 1900, le capital a été ramené à 6.400.000 par abaissement, de 250 fr. à 100 fr., du montant de chaque action.

Durée : 99 ans du 1er juillet 1895.

Conseil d'administration : de cinq à quinze membres, propriétaires de 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, une voix pour dix actions, maximum 250 voix, délai de dépôt non indiqué.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % d'intérêts aux actions ; 8 % du solde au Conseil d'administration. Sur le surplus · 30 % aux parts de fondateurs, 70 % aux actions.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Famin, Binger, L. Morel, G. Ardillier, H. Ducasse.

RÉPARTITIONS

Il n'y a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 avril 1902.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	COURS DES PARTS Plus haut	Plus bas
1902	80	50	17 »	10 »
1903	80	25	16 75	2 »
1904	61	30	12 »	3 25
1905	87	37	16 50	8 »
1906	70	40	9 75	5 50
1907	65 50	30	10 »	3 »
1908	82	31	11 50	4 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Concessions.	5.300.000 »	Capital.	6.400.000 »
Immeubles, constructions canaux, voies et terrains. . .	887.025 10	Obligations.	1.937.000 »
Matériel d'exploitation Messageries fluviales.	699.059 60	Créanciers divers.	288.553 85
Autre matériel	553.956 05	Réserve légale	17.271 55
Consignations, Bétail, Mobilier, Divers	261.387 10	Réserve immobilière	42.478 65
Caisse et banquiers.	3.757 »	Amortissements magasins. . .	74.436 »
Débiteurs divers	95.808 30	Amortissement obligations . .	2.000 »
Obligations à émettre. . . .	345.000 »		
Primes de remboursement . .	126.964 80		
Magasins.	349.314 70		
Primes de remboursement. . .	126.964 80		
Contentieux	25.141 10		
Profits et pertes solde débiteur.	164.315 70		
	8.811.740 05		8.811.740 05

The Oceana Consolidated Company, Limited

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 18 novembre 1886, sous le nom de Oceana Transvaal Land.

L'Assemblée générale du 25 mai 1894 adopta le nom de Oceana Company. Le titre actuel d'Oceana Consolidated fut choisi à la suite de la fusion avec les Compagnies Africana et Austral African, le 16 juillet 1896.

Objet : A sa création, la Compagnie avait pour objet l'acquisition d'environ 1.500.000 acres de terrains au Transvaal, comprenant 299 fermes ou portions de fermes dans différents districts. D'autres acquisitions eurent lieu depuis; de même des ventes, effectuées à diverses reprises, ont donné à la Compagnie un intérêt dans l'ex-

ploitation de plusieurs entreprises. En mai 1905, la Société a absorbé l'Oceana Minerals, le prix d'achat étant de 83.917 actions entièrement libérées de l'Oceana Consolidated.

Au 30 juin 1908, la Compagnie possédait 225 fermes couvrant 1.038.000 acres, au Transvaal ; des intérêts dans nombre de compagnies minières, de terrains, de chemins de fer, telles que la Welgedacht Exploration, la Van Ryn, la Douglas Colliery, le Petersburg Railway, la Mozambique, la Katanga, l'International Ethiopian Railway Trust and Construction Cº, la Taquah and Abosso, l'Abosso Gold Mining, l'Ankobra, la West Egyptian Soudan Development and Exploration, etc.

Siège social : à Londres, 13, Austin Friars, E. C. ; M. Lambert, secrétaire ; bureaux à Paris, 19, rue Lafayette, M. J. F. Bowden, agent.

Capital social : à l'origine 150.000 livres ; élevé, par augmentations successives, jusqu'à 500.000 livres; lors de la fusion avec l'Africana et l'Austral African le capital a été fixé à 1.500.000 livres ; en décembre 1902 il a été porté à 2 millions de livres, en autant d'actions dont 1.733.917 émises au 30 juin 1908. En mai 1909, le capital a été réduit de £ 2.000.000 à £ 1.000.000, par l'échange des actions anciennes de £ 1 en actions de 10 shillings.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en décembre.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : 19, rue Lafayette, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Henry Pasteur, président ; J.-R. Murray, Albert L. Ochs, de Chesterfield, J. Scear, Sir C. Euan-Smith, D. Q. Henriques.

Les actions de cette Compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme, depuis le 6 août 1895 et au comptant, depuis le 6 avril 1897.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	60 »	42 50	»
1902	75 »	47 50	»
1903	59 50	37 25	»
1904	50 »	32 »	1 sh.
1905	49 »	29 25	1/2 sh.
1906	32 »	17 50	»
1907	34 »	12 »	»
1908	20 »	10 »	»

BILAN AU 30 JUIN 1909

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Espèces à Londres et en Afrique	36.800	Capital autorisé £ 1.000.000	
Fonds d'État anglais au prix d'achat.	78.344	Emis, 1.733 917 actions de 10 sh. entièrement libérées.	866.958
Reports au Stock Exchange.	50.633	Effets à payer	2.829
Prêts sur titres à diverses Compagnies	9.103	Dividendes non réclamés . .	1.181
Débiteurs divers à Londres et en Afrique.	26.725	Divers créanciers à Londres et en Afrique.	11.559
Placements au prix de revient	544.750	Profits et pertes	25.784
Propriétés foncières au Transvaal (1.038.000 acres) au prix de revient.	129.875		
Emplacements urbains, immeubles et divers à Beira et aux environs, prix de revient moins dépréciation.	10.362		
Immeubles et divers	17.567		
Mobilier et installation. . .	1.323		
	905.482		905.482

Compagnie de l'Ouest Africain Français

Société anonyme française définitivement constituée le 9 octobre 1907.

Objet : Notamment la recherche, l'étude et l'exploitation, principalement à la Côte-d'Ivoire et dans les autres régions de l'Ouest-Africain, et aussi dans tous autres pays, généralement quelconques, des minerais aurifères et des minerais de toute autre nature ; la mise en valeur de tous domaines agricoles ou forestiers et, en général, l'exploitation des produits du sol ; la création de tous établissements, comptoirs et usines pour le commerce et l'industrie, ainsi que les opérations d'importation et d'exportation de tous minerais, marchandises ou denrées ; l'exécution de tous travaux publics, tels que canaux, ports, routes ou chemins de fer, et l'installation de tous moyens de transport destinés à faciliter le développement des affaires sociales ;

Et, généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, immobilères, ou de transports se rattachant directement ou indirectement à l'une ou l'autre branche de l'objet social.

Dans ce but, la Société acquiert ou recherche tous permis d'exploration, de recherches ou d'exploitation, et poursuit l'obtention de toutes concessions ; elle peut exploiter, seule ou en participation avec des tiers, les biens par elle acquis ; elle peut aussi les affermer ou les rétrocéder, et constituer à cet effet, s'il y a lieu, toutes sociétés civiles ou commerciales ; elle peut enfin s'intéresser sous une forme quelconque, telle que souscription d'actions, commandite ou prêt, dans toutes opérations commerciales, industrielles, financières, immobilières ou de transport, qui seraient entreprises par des tiers ou d'autres sociétés et se rattacheraient directement ou indirectement à l'une ou l'autre branche de son objet.

Siège social : à Paris, 61, boulevard Malesherbes.

Durée : 50 ans, du 9 octobre 1907.

Capital social : à l'origine 3.000.000 francs, divisé en 30.000 actions de 100 francs chacune, porté le 23 juillet 1908 à 5 millions de francs, par la création de 20.000 actions nouvelles de 100 fr.

Il existe, en outre, 40.000 parts de fondateurs, sur lesquelles 25.000 ont été attribuées, en sus d'une somme de 750.000 francs en espèces, aux apporteurs, et les 15.000 autres réparties entre les souscripteurs des 30.000 actions de numéraire, à raison de une part pour deux actions souscrites.

Conseil d'administration : 4 à 11 membres, propriétaires chacun de 200 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin décembre, 1 voix par 20 actions. Dépôts des titres 30 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % au montant libéré des actions ; 10 % du surplus au Conseil. Toute somme fixée par l'Assemblée générale, sur la proposition du Conseil d'administration, pour être affectée à la création de réserves extraordinaires, générales ou spéciales, sous quelque dénomination que ce soit, sans que cette somme puisse excéder annuellement 10 % des bénéfices restant après déduction des prélèvements spécifiés aux trois paragraphes qui précèdent. Sur l'excédent, 60 % aux actions et 40 % aux parts de fondateur. Toutefois, sur les 60 % à répartir aux actions, il pourra être prélevé une somme à déterminer pour la création d'un fonds d'amortissement du capital social.

Service financier : Banque Centrale Française, 61, boulevard Malesherbes.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Binger, G. Ardillier, E. Henry, J.-B. Richard, L. Voirin.

Les actions et les parts de fondateurs de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 décembre 1907.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
—	—	—	—	—
1908	591	308	295	129

New Primrose Gold Mining Company, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, constituée en 1887.

Objet : Acquérir une propriété comprenant 12 claims situés sur le Main Reef, Elandsfontein n° 1, à environ 6 milles 1/4 à l'Est de Johannesburg, ainsi que les claims voisins sur l'inclinaison. En 1889 la Compagnie fut reconstituée et les actionnaires reçurent cinq

actions nouvelles pour chaque action ancienne. Par accroissements successifs, la Société se trouve en possession d'environ 156 claims, dont 100 sur l'affleurement et l'inclinaison du Main Reef et 56 au Nord de l'affleurement. La Compagnie possède encore 8 terrains-dépôts de machines, deux droits d'eau, ainsi qu'un bloc de 8 claims deep level au centre de la propriété de la Simmer and Jack East.

La batterie est de 160 pilons.

Siège social : à Johannesburg (Transvaal), au siège de la Johannesburg Consolidated Investment, Consolidated Building, Johannesburg, Post Office Box 590. Agent à Londres : Johannesburg Consolidated Investment, 10 et 11 Austin Friars, E. C.

Capital social : 325.000 livres en 325.000 actions d'une livre chacune, entièrement libérées, toutes émises. L'émission des 25.000 dernières actions a été autorisée en octobre 1902.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 200 actions chacun.

Année sociale : close en décembre.

Assemblée générale : en avril.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 25, 50 et 100 actions.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. S. B. Joel, H. F. Strange, C. Marx, E. Brayshaw, J. Munro.
Comité de Londres : MM. A. B. Randall, T. Honey, W. Bailey.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme seulement, depuis le 21 mai 1895, à terme et au comptant depuis le 20 mars 1899.

Années	COURS — Plus haut	COURS — Plus bas	Dividendes
1901	119 »	85 »	»
1902	143 »	95 »	»
1903	114 »	90 »	8 sh.
1904	104 50	86 50	6
1905	91 50	61 »	7
1906	87 »	70 »	14
1907	100 »	67 »	9
1908	79 »	56 »	10

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Outillage, réservoirs, puits, bâtiments, mobilier, etc. . .	116.973	Capital.	325.000
Propriété.	209.384	Créanciers divers.	10.203
Approvisionnements	4.240	Dividendes non réclamés. . .	310
Débiteurs divers.	874	Dividende nº 31	97.500
Portefeuille.	1.030	Taxe sur l'or en 1908. . . .	15.597
Compte Recrutement main-d'œuvre indigène.	1.247	Profits et Pertes : balance . .	70.530
En caisse, or en transit. . . .	185.392		
	519.140		519.140

Rand Mines Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée le 22 février 1893.

Objet : L'acquisition de divers blocs de claims deep-levels dans le district du Witwatersrand, et de la ferme Mooifontein, de 1294 acres au sud de la Langlaagte, Transvaal.

A la fin du dernier exercice social les propriétés comprenaient 105 claims miniers et droits d'eau ; 611 morgen en toute propriété sur la ferme non proclamée Mooifontein comprenant un mynpacht égal à 217 claims ; le foncier de 306 claims sur la ferme Langlaagte et deux grands réservoirs.

Au 31 décembre 1908, le portefeuille de la Rand Mines comprenait : 243.470 Glen Deep, 154.232 Rose Deep, 122.558 Geldenhuis Deep, 7.050 Jupiter, 301.980 Jumpers Deep, 299.715 Nourse Mines, 208.419 South Nourse, 25.330 Wolhuter, 120.634 City Deep, 52.447 Village Main Reef, 68.431 Village Deep, 454. 283 Ferreira Deep, 55.745 Robinson Central Deep, 187.259 Crown Deep, 657.417 Langlaagte Deep, 180.150 South Rand, 151.694 Paarl Central, 85.938 Durban Roodepoort Deep, pour £ 36.833 d'actions diverses et £ 29.300 d'obligations Village Main Reef.

Siège social : à Johannesburg, The Corner House. Agence à Londres : 1, London Wall Buildings, E.-C. ; Andrew Moir, secrétaire. Agent à Paris : la Compagnie Française de Mines d'Or, 20, rue Taitbout.

Capital social : à l'origine 400.000 livres sterling, en pareil nombre d'actions d'une livre, dont 337.136 émises, intégralement libérées. L'Assemblée du 17 août 1899 a résolu de racheter les parts de fondateur contre 110.903 actions et de porter à 490.000 livres le capital nominal de la Compagnie. Une seconde Assemblée tenue le 21 du même mois, a décidé que chaque action d'une livre serait divisée en quatre actions de 5 shillings l'une. Ainsi le capital se trouve représenté par 1.960.000 actions de 5 shillings l'une, dont 164.044 à la souche.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : officieusement, Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Reyersbach, Lionel Phillipps, J. C. Wernher, S. Neumann, H. Mosenthal, F. Eckstein et H. O'K. Webber.

COMITÉ DE LONDRES

MM. S. Neumann, F. Eckstein, J. C. Wernher.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 17 septembre 1898.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	282	248	»
1902	336	260	4 sh.
1903	296	212	»
1904	296	177	5
1905	296	212	5
1906	200	137	9
1907	189	103	6 1/2
1908	200	120	9 1/2

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Claims, droits miniers, réservoirs, etc.	153.612	Capital émis	448.989
Portefeuille	3.232.721	Prime sur actions, Fonds transférés du compte appropriation	2.744.895
Machines, matériel, cavalerie	22 032	Obligations 5 0/0	232.450
Espèces en banque ou en caisse	886.004	Dividendes et coupons non réclamés, créanciers divers	496.611
Débiteurs divers	339.527	Profits et pertes : Balance	750.951
	4.733.896		4.733.896

The Randfontein Estates Gold Mining Company (Witwatersrand) Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée constituée en avril 1889.

Objet : L'acquisition, la revente et l'exploitation de terrains ou droits miniers, dans la République Sud-Africaine ou ailleurs, notamment de ceux situés dans les fermes de Randfontein et autres, au Witwatersrand, désignés sur les cartes sous le nom de Syndicat Robinson. Trois fermes, d'une contenance de 15.011 acres, sont proclamées aurifères : Randfontein, Uitvalfontein et Waterval. Les cinq autres, soit Rietfontein, Droogeheuvel, Middelvlei, Gemsbokfontein et Planvlakte, d'une superficie totale de 16.715 acres, ne sont pas encore proclamées. Une grande partie des propriétés a été plantée d'arbres et la ville de « Randfontein » a été construite.

Le portefeuille de la Compagnie se compose d'actions de ses deux filiales : Randfontein South et Randfontein Central. La première de ces Sociétés comprend les anciennes subsidiaires productrices : North Randfontein Porges, South, Robinson et Stubbs. La deuxième, née de la fusion de la West Randfontein, du Mynpacht et du Block A, a englobé l'East Randfontein, la Ferguson, la Van Hulsteyn et la Johnstone.

Siège social : à Johannesburg, Mayfair, P. O. Box 98. Bureau des transferts à Londres : MM. Carrington and Hutton, 30 et 31, St-Swithin's Lane, E. C. ; correspondants à Paris : MM. Clark et Hattensaur, 46, rue de Provence.

Capital social : à l'origine 2 millions de livres sterling, porté à 3 millions de livres en mars 1899, divisé en pareil nombre d'actions d'une livre sterling, toutes émises et libérées.

Conseil d'administration : de trois à sept membres, possédant 500 actions chacun

Année sociale : close fin décembre.

Assemblée générale : en avril.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Les titres se livrent timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. J. B. Robinson, J.-W.-S. Langerman, N. J. Scholtz, J. W. H. Stubbs, F.-S. Tudhope, A. Wight, J.-H. Butt.

RÉPARTITIONS

Aucun dividende n'a été distribué jusqu'ici, mais, en juin 1896, une action Porges Randfontein a été délivrée sur chaque groupe de cinq actions Randfontein. De même, en février 1907, il a été réparti une action du Randfontein Estates Trust, Limited, pour dix actions Randfontein.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 avril 1893, au comptant et à terme depuis le 19 mars 1894.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas
1901	87 50	65 »
1902	104 50	74 50
1903	91 50	55 »
1904	89 »	56 50
1905	85 50	50 »
1906	61 »	34 »
1907	52 »	30 »
1908	52 »	24 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	1.850.452	Capital	3.000.000
Machines, outillage, bâtiments, etc.	169.879	Prime sur actions	2.255.957
Approvisionnements	10.101	Créanciers divers	179.088
Portefeuille actions	4.443.070	Prêt consenti par M. Robinson	192·932
— obligations	975.000	Solde disponible à vue	807.068
Débiteurs divers, dividendes encaissés, etc.	707.578	Profits et Pertes : Solde	2.531.320
Espèces	810.235		
	8.966.365		8.966.365

The Rhodesia Exploration and Development Company, Limited

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 12 janvier 1895.

Objet : L'acquisition de l'actif de la Rhodesia Development and Exploration Syndicate, Limited, y compris différentes propriétés dans le Matabeleland et le Mashonaland, en Rhodésie. En 1897, la compagnie a acquis l'actif du South African Investor's Syndicate moyennant 6.000 actions libérées, et, en 1903, l'actif de la Filabusi (Charterland) Goldfields, Limited, moyennant 1.000 actions.

Au 30 juin 1908 la Compagnie était intéressée principalement dans les compagnies suivantes : Rhodesian Banket Company, Ayrshire Gold Mine and Lomagunda Railway Co, Consolidated African Copper Trust, Revue (Manicaland) Gold Mining Co, Grand Champion (Manicaland), Selukwe Columbia Gold Mine, Bulawayo Market and Offices Co, Gaika Gold Mining Co, Chicago Gaika Development Co, Rhodesia Matabeleland Development Co, Davies Selukwe Development Co, Scottish Mashonaland Gold Mining Co, Crewe's Rhodesia Development Co, Etna Development Co, Mines and Land of Rhodesia Development.

La liste des propriétés comprend : 370 claims possédés en toute propriété, 280 claims possédés en commun avec d'autres compagnies ; et des intérêts dans 50 fermes, comprenant 314.750 acres, plus 9 stands dans Bulawayo, Salisbury et Tati.

Les claims sont situés dans les districts de Bulawayo, d'Umtali, de Gwanda, de Malungwane, de Belingwe, de Lomagunda, de Gwelo, d'Abercorn et de Mazoe.

Siège social : à Londres, 412-23 Salisbury House, London Wall, E. C. ; secrétaire : M. J. Clark.

Capital social : 257.000 livres, divisé en pareil nombre d'actions d'une livre, sur lesquelles 254.231 actions libérées sont émises. Le capital était autrefois de 100.000 livres; il fut porté à 150.000 livres en 1899, à 175.000 livres en août 1901, à 225.000 livres en janvier 1903 et à son montant actuel en juin 1903.

Conseil d'administration : composé de membres propriétaires de 500 actions chacun.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre.

Les titres au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier à Paris : à la Compagnie Française de Mines d'or et de l'Afrique du Sud.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Secar, T.-M. Thackthwaite, A.-G. Brand, Hans Sauer.

RÉPARTITIONS

Exercice 1899-1900, 10 % en espèces et 40 % en actions libérées de la Bulawayo Market and Offices Company; exercice 1901-02, 15 % en

espèces et 25 % en actions libérées de la Gatling Hill Gold Mining Company; exercice 1902-03, 20 % en espèces et 25 % en actions libérées de la Bulawayo Market and Offices Company, dividende déclaré le 4 décembre 1902. Un dividende intérimaire de 1 sh. à été payé à valoir sur l'exercice 1909.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 5 janvier 1905.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1905	118 »	20 »
1906	72 »	64 »
1907	64 »	seul cours.
1908	64 »	—

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriétés	12.608	Capital émis	254.731
Portefeuille	337.060	Fonds de réserve	100.000
Matériel, cavalerie	3.358	Créanciers divers	2.846
Terrains à bâtir, constructions	3.446	Somme reçue sur 8 actions perdues	14
Obligations au porteur	370	Dividende non réclamé	77
Débiteurs divers	13.005	Effets à payer	1.000
En caisse, fonds d'Etats en reports	58.280	Profits et pertes : Balance	25.010
	428.127		428.127

The New Rip Gold Mining Company, Limited

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 11 juillet 1902 ; transformation de la Rip Gold Mining Company, enregistrée le 18 janvier 1895.

Objet : L'exploitation de 295 claims sur les fermes Witporje et Luipard's Vlei (Transvaal) en deep-levels, au sud du Champ d'Or et de la French Rand.

Siège social : à Londres, 9, New Broad Street, E. C. M. R. Romeu, secrétaire.

Capital social : 400.000 livres en pareil nombre d'actions d'une livre, sur lesquelles 155.665 actions ont été émises, 2.048 restent à émettre aux actionnaires de la Rip Gold.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 100 actions chacun et ayant droit à une rémunération de 100 livres par an et par membre, susceptible d'être accrue en proportion des profits.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : vers juillet.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Friedlander, G. Montfort, A. Friedlander, W. H. Linch, F. H. Barker.

RÉPARTITIONS

Aucune distribution de dividende n'a encore été opérée.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 mars 1895; au comptant et à terme depuis le 2 avril 1901.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1901	54 50	41 »
1902	70 »	30 50
1903	47 »	25 »
1904	34 »	22 50
1905	31 »	8 »
1906	14 »	5 »
1907	9 »	3 »
1908	4 »	1 50

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	100.167	Capital émis	157.713
Matériel, Outillage, Bâtiments.	3.482	Aux actionnaires du Rip Gold (565 actions Tudor)	845
Espèces	17.308	Créanciers divers	237
Portefeuille actions	3 502		
Mobilier et marchandises, développement	14.295		
Licences, frais préliminaires et de conversion	16.212		
Frais généraux	3.822		
Débiteurs divers	7		
	158.795		158.795

Cette Société nous a refusé communication de son dernier bilan.

Robinson Deep Gold Mining Company, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée enregistrée le 19 septembre 1894.

Objet : L'acquisition de la Goldfields Deep d'environ 148 claims deep level situés au sud de la Robinson.

Le prix d'achat était de 100.000 livres en actions libérées; 86 autres claims, deep level de la Worcester et de la Ferreira, furent ensuite acquis de la Paarl Ophir Company pour 10.000 livres en espèces et 25.000 livres en actions libérées. La propriété se compose actuellement de 209 claims. La batterie est de 300 pilons et de 5 tube Mills.

La Compagnie a été reconstituée en juillet 1899 ; les actionnaires reçurent deux actions nouvelles pour une ancienne.

Siège social : A. Johannesburg, Consolidated Goldfields Buildings, Simmonds Street ; bureau à Londres, 8, Old Jewry E. C. Secrétaire : J.-T. Bedborough. Agent à Paris : Consolidated Goldfields of South Africa, 12 rue des Pyramides.

Capital social : 980.000 livres en pareil nombre d'actions d'une livre toutes émises et entièrement libérées.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : en avril ou en mai.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : 12, rue des Pyramides

ADMINISTRATEURS

MM. F. D. P. Chaplin, C. Davies, W. Hume, W. Smits, D. Christopherson. Comité de Londres : MM. H. D. Boyle, L. Hoskyns, Capt, E. H. R. Hibbert, H. Knatchbull-Hugessen.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 février 1899 ; au comptant et à terme depuis le 13 juin 1899.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
—	—	—	—
1902	**169**	**120**	»
1903	**146**	**110**	»
1904	**161**	**116**	**5 sh.**
1905	**164**	**127**	**5 sh.**
1906	142	110	7 sh.
1907	144	94	7 sh.
1908	120	90	8 sh. 1/2

BILAN AU 31 MARS 1909

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	560.395	Capital	980.000
Puits et développement	195.672	Prime sur actions	579.905
Dépenses d'équipement	1 003.967	Créanciers divers	83.428
Machines en transit	5.790	Fonds de réserve	1.153
Véhicules, cavalerie, fournitures, etc.	19.820	Profits et pertes : Solde	192.944
Portefeuille	207	Dividendes non réclamés	5.004
Débiteurs divers	7.764	Capitaux réinvestis dans l'entreprise	200.128
Or en transit	56.101		
En reports	159.000		
En caisse	28.912		
African Banking Corporation	5.004		
	2.042.562		2.042.562

Robinson Gold Mining Company, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée constituée en 1887.

Objet : L'achat et l'exploitation de propriétés minières au Transvaal, notamment de la mine Robinson, située sur la ferme Turffontein, près Johannesburg. La superficie de la propriété entre la Ferreira et la Crown Reef, était de 144 claims de mynpacht sur lesquels 104 environ contenant le reef et 29 claims sous le mynpacht contenant le reef. Sur ces 133 claims minéralisés, 6 furent vendus en 1898 à la Robinson Central Deep, ce qui laisse actuellement environ 127 claims minéralisés.

La batterie est de 210 pilons ; trois tube mills doivent être actuellement en exploitation.

Siège social : Johannesburg (Transvaal), The Corner House ; agence à Londres, 1, London Wall Buildings, E. C. M. A. Moir, secrétaire. Agence à Paris : Banque de Paris et des Pays-Bas.

Capital social : Originairement de 50.000 livres en 50.000 actions d'une livre, dont 45.000 avaient été remises aux vendeurs. En 1889 le capital fut porté à 53.375 livres, les 3.375 actions nouvelles furent remises au Kambula Syndicate pour achat de claims. Peu de jours après le capital fut porté à 2.750.000 livres, divisé en actions de 5 livres ; les actionnaires reçurent dix actions de 5 livres libérées en échange d'une action ancienne ; 10.000 actions ont été vendues au pair en août 1889 et les 6.250 restantes, également au pair, en février 1894.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en février ou mars à Johannesburg ; une voix pour chaque action.

Répartition des bénéfices : selon le vote de l'Assemblée générale.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : à la Banque de Paris et des Pays-Bas.
Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. H. A. Rogers, R. W. Schumacher, L. Reyersbach, S. Evans, H.-C. Boyd, H. O'K Webber.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	258	191 »	5 sh.
1902	300	260 »	13 1/2
1903	293	232 50	11
1904	266	226 »	14
1905	264	206 50	17
1906	230	182 »	20
1907	245	185 »	24
1908	265	198 »	30

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété.	2.796.290	Capital.	2.750.000
Développement de la mine, machines.	486.015	Bénéfices réinvestis dans l'entreprise	532.305
Approvisionnement et outillage	17.742	Dividendes non payés.	424.076
Portefeuille.	21.015	Créanciers divers et Taxe. . .	118.192
Débiteurs divers	10.632	Réserve or au 31 décembre 1907	42.000
Espèces, or consigné	858.255	Provision pour renouvellement de matériel.	975
		Solde du compte Profits et Pertes	322.401
	4.189.949		4.189.949

Roodepoort Central Deep, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée le 15 juin 1895.

Objet : L'exploitation de 186 claims sur le Main Reef sur la ferme Roodepoort, N° 43, à neuf milles à l'Ouest de Johannesburg touchant la Durban Roodepoort Deep ; la Société possède en outre un droit d'eau équivalant à 16 claims en superficie.

La batterie est de 50 pilons.

Siège social : Johannesburg, 150-158, Exploration Building ; bureau à Londres, 120, Bishopsgate Street Within, E. C. Secrétaire, M. H. Rogers. Agence à Paris : M. P. Mairet, 34, rue de Châteaudun.

Capital social : à l'origine 220.000 livres porté d'abord à 250.000 livres puis à 325.000 livres en novembre 1898 ; le dit capital représenté par 325.000 actions d'une livre, dont 309.390 actuellement émises.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars à Johannesburg.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 20, 25 et 100 actions.

Service financier : officieusement, Banque Française pour le Commerce et l'Industrie.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Brakhan, J. G. Currey, H. Strakosch, Clément Davies.
Comité de Londres : MM. J. Kitchin, E. J. Hess, A. F. Nicol.
Comité de Berlin : MM. A. W. Kastan, Hans Schultz, Max Kaemmerer.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 23 janvier 1902.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1902	83	56 50
1903	66	41 75
1904	59	38 »
1905	55	24 »
1906	24	15 »
1907	22	14 »
1908	23	8 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriétés	377.123	Capital émis	309.390
Développement minier	30.860	Obligations 6 0/0 1re hypothèque	48.020
Matériel, cavalerie, véhicules	2.295	Coupons non réclamés	1.566
Portefeuille	1.152	Avances de la Maison Goerz	18.854
Paiements d'avance	1.513	Créanciers divers	10.453
Espèces et autres biens liquides	15.912	Profits et Pertes : Balance	40.572
	£ 8.855		428.855

Rose Deep, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée en avril 1894.

Objet : L'exploitation de 133 claims constituant le deep-level de la Primrose, sur le Main-reef au Witwatersrand. Par suite de l'acquisition de 48 claims en 1895, la Compagnie possède actuellement 181 claims.

La batterie est de 200 pilons.

Siège social : à Johannesburg, The Corner House ; bureau à Londres, 1, London Wall Buildings, London Wall E. C. Secrétaire, M. A. Moir ; agent à Paris : Compagnie Française des Mines d'or, 20, rue Taitbout.

Capital social : à l'origine 400.000 livres, porté à 425.000 livres en août 1898, divisé en autant d'actions d'une livre. Sur ce nombre 200.000 actions ont été délivrées, libérées, aux vendeurs ; 100.000 ont été souscrites par les vendeurs ; 25.000 offertes aux actionnaires, en mars 1895, à 4 livres un quart ; 45.000 en août 1897, à 4 livres et demie et 25.000, en août 1898, à 6 livres un quart. Actuellement la totalité des actions se trouve émise.

Conseil d'administration : composé de membres propriétaires de 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars, à Johannesburg.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : Compagnie Française de Mines d'Or, 20, rue Taitbout, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. R. W. Schumacher, F. D. P. Chaplin, Samuel Evans, E. A. Wallers, H. O'K. Webber, H. C. Boyd.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfosses*, au comptant et à terme, depuis le 13 décembre 1901.

Années	Cours — Plus haut	Cours — Plus bas	Dividendes
1901	254 »	238 »	»
1902	275 »	219 »	2 sh.
1903	245 50	177 »	4 1/2
1904	229 50	176 50	6
1905	229 »	110 »	5
1906	138 »	75 »	4
1907	124 »	66 »	5 1/2
1908	120 »	75 »	7 1/2

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	233.735	Capital	425.000
Portefeuille	2.812	Prime sur actions	360.510
Développement, Machines et Matériel	819.050	Fonds transférés du compte Appropriation	270.087
En caisse et en banque	194.929	Dividendes non réclamés, créanciers divers	125.430
Débiteurs divers et paiements d'avance	12.751	Réserve d'or	14.084
Cavalerie, approvisionnements	9.487	Profits et Pertes : Balance	77.653
	1.272.764		1.272.764

Gisements d'Or de Saint-Elie

Société anonyme française, définitivement constituée le 27 avril 1878, modifiée par Assemblées générales des 10 février 1879 et 15 mars 1888.

Siège social : 11, rue Godot-de-Mauroi, à Paris.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en décembre.

Objet : l'exploitation du groupe Saint-Elie-Dieu-Merci, d'une étendue de 20.140 hectares, dans la Guyane française ; l'obtention de concessions ou de tous permis de recherches dans la même colonie.

Pour les autres détails voir l'*Annuaire des valeurs admises à la cote officielle*, les actions de cette Société se négociant au Marché officiel.

PARTS DE FONDATEURS

Par les statuts constitutifs il a été attribué aux apporteurs, MM. Dhormoys et Ceïde, outre 1.200 actions sur 8.000, les 8.000 parts de fondateurs créées.

Ces parts de fondateurs n'avaient aucun droit aux bénéfices tant que les actions n'auraient pas touché de dividendes s'élevant ensemble à 500 francs par action. Ensuite seulement, après prélèvement de 5 % pour la réserve, les bénéfices devaient être répartis comme suit : 9 % aux administrateurs, 1 % à la caisse de bienfaisance, 45 % aux actionnaires, 45 % aux parts de fondateurs.

Le payement de dividendes s'élevant ensemble à 500 francs par action a été complété par la distribution de 33,45 par action pour l'exercice 1884-1885. Par suite, depuis l'exercice 1885-1886, la part et l'action reçoivent un dividende égal.

Service financier : à Paris, au Crédit Mobilier.

ADMINISTRATEURS

MM. Chopy, F. Dujardin-Beaumetz, Hebert, Lecanu, Tillier, Troplong, Vincent.

RÉPARTITIONS

Il n'a été distribué aucun dividende depuis l'exercice 1899-1900.

Les parts de fondateurs de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 10 mai 1899.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1901	105 »	70 »
1902	75 »	45 »
1903	200 »	85 »
1904	110 »	35 »
1905	80 »	42 »
1906	79 »	36 50
1907	40 »	20 »
1908	50 »	19 »

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Apports des fondateurs :		Fonds social :	
Rémunérés par 8,000 titres dits « parts de fondateur ». . . .	8.000 »	Fixé par les statuts à 8,000 actions de 500 francs.	4.000.000 »
Immobilisations diverses :		Titres et parts de fondateur :	
Placer Saint-Elie.	2.866.505 76	Nombre de titres, sans valeur nominale attribués aux fondateurs.	8.000 »
Chemins de fer dit « du Sinnamary » ou de la « Crique Tigre ».	115.064 83	Solde créditeur des divers comptes de réserves et amortissements	2.391.165 55
Placers et mines de Dieu-Merci, la Victoire et Renaissance (Eldorado)	121.539 22	Réserve légale :	
Inventaires généraux	135.952 83	Solde créditeur de ce compte.	293.010 30
Portefeuille :		Effets à payer en circulation. .	88.711 31
Actions d'apport à recevoir, le 18 juillet 1906, de la Société des Mines d'or d'Adieu-Vat et de Bonne-Aventure, en représentation des placers et mines apportés à la dite Société : 35,300 actions de 100 francs chacune entièrement libérées	3.530.000 »	Créditeurs divers.	87.741 17
		Profits et pertes.	332.719 08
Caisses et or :			
Banquiers et acheteurs d'or . .	343.480 97		
Débiteurs divers	80.803 80		
	7.201.347 41		7.201.347 41

The Sheba Gold Mining Company, Limited

Société à responsabilité limitée, enregistrée au Transvaal le 4 juillet 1904.

Objet : l'exploitation de 451 claims miniers situés dans le district de Barberton au Sud-Afrique. La batterie est de 200 pilons.

Siège social : à Johannesburg, Lewis and Marks Building, Box bureaux à Londres, 5, Capel House, New Broad ; M. J. E. Booth, secrétaire. Agence à Paris, 15, rue du Helder.

Capital social : 1.200.000 livres, en pareil nombre d'actions d'une livre. Aux termes d'une délibération d'Assemblée générale tenue à Londres le 2 juillet 1904, il n'a été émis que 1.079.300 actions, libérées seulement de 14 sh. et offertes aux actionnaires de l'ancienne Compagnie, titre pour titre. Les six shillings qui restaient à verser ont été depuis appelés de sorte que la Compagnie a aujourd'hui en circulation 1.078.954 actions entièrement libérées et 120.700 actions à la souche.

Conseil d'administration : dont chaque membre doit posséder 500 actions depuis trois mois au moins.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : en décembre, à Johannesburg.

Les titres existent en coupures de 1, 5, 10, 25, 50 et 100 actions.

Service financier : à Paris, 15, rue du Helder.

ADMINISTRATEURS

Comité de Londres : Thomas Smith, R.-M. Jones, W.-N. Lister, C.-F. Rowsell, J.-N. de Jongh, J.-E. Evans, H.-D. Lewis.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 10 avril 1905.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1905	**18 »**	**10 75**
1906	14 »	7 »
1907	11 50	3 »
1908	7 »	3 »

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété, Matériel et Mobilier	1.037.227	Capital émis	1.078.954
Approvisionnements divers, stocks	22.802	Actions déchues	305
Or en transit, débiteurs divers espèces.	59 288	Créanciers divers.	22.062
		Profits et Pertes : Solde . . .	13.996
	1.119.317		1.119.317

Compagnie des Mines de Siguiri

Société anonyme française, définitivement constituée le 27 juillet 1907.

Objet : La recherche, en Guinée française, au Soudan et autres pays, des minerais aurifères, diamantifères, des pierres précieuses et de tous autres minerais ; la reconnaissance de tous permis de recherches, l'obtention de toutes concessions y relatives et s'il y a lieu, leur mise en valeur, leur exploitation directe ou en participation ou leur rétrocession, etc. La Société pourra s'intéresser dans toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet social.

Siège social : 50, boulevard Haussmann, Paris.

Durée : 50 ans, du 27 juillet 1907.

Capital social : 750.000 francs, divisé en 7.500 actions de 100 fr. chacune, toutes souscrites contre espèces ; porté à 1.250.000 fr. par décision de l'Assemblée extraordinaire du 24 juin 1908 et à 1.500.000 francs par décision de l'assemblée du 13 mars 1909.

Il a été créé, en outre 10.000 parts de fondateurs sur lesquelles 4.000 ont été attribuées, en plus d'une somme de 250.000 fr. aux apporteurs. Les 6.000 parts restantes ont été réparties entre les actionnaires à raison de 4 parts pour 5 actions.

Conseil d'administration : 3 à 11 membres, propriétaires chacun d'au moins 50 actions, et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin décembre ; 1 voix par 5 actions sans limite maximum. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 6 % aux actions sur leur montant libéré ; 10 % du surplus au Conseil d'administration. Ensuite prélèvement, ne pouvant excéder 15 % du reste des bénéfices, en faveur de réserves extraordinaires. Sur le solde : 60 % aux actions et 40 % aux parts.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. P. Famin. C. Drosso, P. Buffet, G. Cawston, E. Clarke, J. Perquel, A. Collignon, M. Villiaume, J. Hunebelle.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 novembre 1907.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1907	315	250	150	100
1908	315	160	137	81

The Simmer and Jack Proprietary Mines

Société transvaalienne à responsabilité limitée, constituée en 1887 sous le nom de Simmer and Jack Gold Mining Company. Le 9 octobre 1895, elle a pris, lors d'une reconstitution, sa dénomination actuelle.

Objet : Acquérir 36 claims sur la ferme Elandsfontein. La Compagnie a effectué ensuite de nouvelles acquisitions à différentes reprises qui portèrent à 868 le nombre de claims qu'elle possédait; en 1895, au moment où elle fut reconstituée après avoir disposé de certaines portions de sa propriété en faveur des compagnies Simmer and Jack East, Simmer and Jack West, Rand Victoria et Rose Deep, il lui est resté les 624 claims qu'elle possède maintenant, dont 204 situés au nord de l'affleurement du Reef. La Compagnie détient en outre 6 concessions d'eau, un terrain en freehold, d'une superficie dépassant 1283 morgen, sur la ferme d'Elandsfontein n° 147 district du Witwatersrand, 7 stands pour machines et 4 stands de « diggers » qui sont loués pour des usages commerciaux.

Ajoutons que la Compagnie a droit, en vertu d'un bail à perpétuité passé avec la Rand Mines Deep, Limited, à l'eau de la concession connue sous le nom de « Simmer » ou « Rand Victoria » Pan et située sur la ferme Elandsfontein n° 142.

La batterie est de 320 pilons.

Siège social : A Johannesburg, Consolidated Goldfields Buildings, Simmonds Street. Agence à Londres : Consolidated Goldfields of South Africa, 8, Old Jewry, E. C. Agence à Paris : Consolidated Goldfields, 12, rue des Pyramides.

Capital social : à l'origine 75.000 livres en 75.000 actions d'une livre chacune dont les 2.000 dernières ont été vendues à 70 shillings en octobre 1892. Le 14 août 1894 le capital a été porté à 250.000 livres en actions d'une livre par la création de 165.000 actions nouvelles sur lesquelles : 98.000 ont été attribuées à la Consolidated Goldfields, 22.000 distribuées aux actionnaires de la Simmer and Jack, et 22.000 offertes aux mêmes à 6 livres l'une. En décembre 1895 la Compagnie fut transformée et le capital porté à 5 millions de livres en 1.000.000 d'actions de 5 livres. Chaque action ancienne d'une livre fut alors échangée contre 3 actions nouvelles et demie et 65.000 actions nouvelles furent vendues à 7 livres 10 shillings. Le 25 février 1902 le capital fut réduit à 3.000.000 de livres, montant actuel, chaque action de 5 livres fut échangée contre 3 actions libérées d'une livre et donna droit en outre à une répartition égale à 1/4 d'action South Rose Deep, à 1/4 d'action South Geldenhuis Deep, ainsi qu'à la faculté de souscrire au prix de deux livres à une action nouvelle pour 10 actions nouvelles possédées à ce moment.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en septembre.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 20 et 25 actions.

Service financier : Consolidated Golfields, 12, rue des Pyramides,

ADMINISTRATEURS

MM. R. G. Fricker, W. S. Smits, F. D. P. Chaplin, W. Hume, Major H. L. Sapte.

Comité de Londres : MM. de Chesterfield, C. D. Rudd, H. D. Boyle, E. H. R. Hibbert.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme seulement depuis le 26 décembre 1894, puis au comptant et à terme depuis le 17 mars 1898.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
	ACTIONS ANCIENNES		
1901	191 »	138 »	»
1902	219 »	186 »	»
	ACTIONS NOUVELLES		
1902	61 50	45 »	»
1903	51 »	30 50	1 sh.
1904	64 »	33 50	1/2 sh.
1905	59 50	3 50	2 sh.
1906	43 »	30 »	2 sh.
1907	40 »	25 »	2 sh.
1908	56 »	32 »	4 sh.

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	2.581.108	Capital	3.000.000
Dépenses d'équipement	1.463.651	Réserve	809.387
Cavalerie, Véhicules, Approvisionnements	71.886	Sommes transférées du Compte Appropriation	234.358
Paiements d'avance	10.447	Fonds pour Renouvellement du matériel	83.630
Portefeuille	46.510	Fonds de rapatriement des Chinois	1.329
Débiteurs divers	19.625	Créanciers divers	393.608
Or en transit	80.784	Dividendes non réclamés	4.841
En caisse et en banque	456.190	Profits et Pertes	197.048
	4.730.201		4.730.201

The South African Gold Trust, Limited

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 28 mai 1894.

Objet : Reprendre la suite des affaires de la South African Gold Trust and Agency Company.

En juin 1894 la Compagnie acquit l'actif de la Mine Trust. En juillet 1900 elle acheta le Trust Français. Elle possède des intérêts importants dans des Sociétés deep level au Witwatersrand et dans des mines d'Or de l'Ouest Africain.

Au 31 décembre 1908, le portefeuille de la South African Gold Trust comprenait :

African City Properties Trust, Limited (act. ord.) 23.825, African Land and Investment Company, Limited 48.025 et £ 6.400 d'obligations 5 % ; British Cyanydes Company, Limited (actions de préférence 6 %) 11.666 ; Consolidated African Copper Trust, Limited 19.894 et 6.480 actions privilégiées 7 % ; Consolidated Goldfields of South Africa, Limited (actions ordinaires) 20.841 ; Durban Navigation Collieries, Limited 19.487 ; Durban Navigation Collieries Limited (oblig. 7 %) 22.200 ; Enterprise Gold Mining and Estates Company, Limited, 22.800 ; Falcon (Rhodésia) Development Company, Limited 11558 ; Giant Mines of Rhodesia, Limited 22.035 ; I. R. Syndicate, Limited 10.000; Knigts Deep, Limited 93.265; Lomagunda Development Company, Limited 5.720 ; Mayo (Rhodésia) Development Company, Limited 9.893 ; New Gold Coast Agency, Limited 121.607 ; Oroville Dredging, Limited 48.280 ; Rand Mines Deep, Limited 20.690 ; Robinson Deep Gold Mining Company, Limited 52.032 ; Simmer and Jack East, Limited 12.533 ; Simmer and Jack East, Limited (oblig. de second rang 5 1/2 %) £ 60.200 ; Simmer and Jack Proprietary Mines, Limited 214.937 ; United Rhodesia Goldfields, Limited (obl. 5 1/2 %) £ 11.800 ; Wassau (Gold Coast) Mining Company, Limited 12.657 ; Abbontiakoon Block I, Limited (oblig. 5 %) £ 5.000 ; Cinnamon Bippo Cy (obl. 7 %) £ 15.000 et 9.000 actions ordinaires ; Effuenta (Wassau) Gold Mines (act. de 5 sh.) 57.886 ; Fanti Mines 124.073 (act. de 5 sh.) Foreign Mines Development Company 5.000 ; Gold Mines Investment (act. de £ 2) 5.225 ; Gold Coast Amalgamated Mines 2.600 ; Imperial Continental Gas Association (obl. 3 1/2 %) £ 9.500 ; Jumbo Gold Mining Company 4.447 ; Knight Central 7.482 ; Loa Nitrate £ 9.700 (obl. 5 %) ; Prestea Block A, £ 15.000 (obl. 1er rang 5 %) ; Russian Mining Corporation 8.134 et 5.865 actions différées de 1 sh. ; Sears Rœbuck and Company $ 40.200 (act. 7 % privilégiées) ; Simmer Deep 77.138 plus £ 37.300 d'obligatoins 1er rang 5 1/2 % et £ 121.500 d'obligations 2e rang 5 % ; Singapore Electric Tramways 17.375 actions ordinaires et £ 20.900 d'obligations 5 % ; Spassky Copper 2.372 plus £ 25.000 d'obligations 6 % ; Voorspoed Diamond Minig Cy 4.917 ; Western Dominion Collieries £ 8.600 d'obligations 6 % ; Wassau Wert Amalgamated Mines 88.210 actoins de 10 sh. ; Yuba Consolidated Goldfields 35.000 actions de $ 5.

En outre, la Gold Trust possédait des fonds d'Etat anglais pour une valeur de £ 47.788, et diverses valeurs sud-africaines et autres pour une valeur de £ 15.225 pour la partie cotée, le solde représentant des titres non cotés. La Compagnie détient également un petit intérêt dans deux propriétés sud-africaines qui n'ont pas encore fait l'objet de formations de Sociétés filiales.

Siège social : à Londres, 8, Old Jewry E. C.; M. W. Andrewes, secrétaire.

Capital social : à l'origine 250.000 livres, porté à 500.000 livres en janvier 1895, puis à 1 million de livres en juillet 1900.

Ce capital est représenté par 500.000 actions cumulatives 6 % et 500.000 actions ordinaires, toutes émises.

Sur les 250.000 actions ordinaires 170.000 ont été attribuées, libérées, aux actionnaires de l'ancienne société à raison de une action et un tiers pour deux actions anciennes libérées de dix shillings et trois actions pour chaque action de fondateur libérée.

D'autre part 42.637 actions ordinaires ont été attribuées au Mines Trust lors de la reprise de l'actif de cette dernière Compagnie.

Les actionnaires du Trust Français reçurent 250.000 actions de préférence et 150.000 actions ordinaires, les 100.000 autres nouvelles actions créées à ce moment furent offertes au prorata aux actionnaires anciens au prix de 5 livres.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 250 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en février ou mars.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 2, 4, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : à Paris, à la Consolidated Goldfields, 12, rue des Pyramides.

ADMINISTRATEURS

Lord Harris, C.-D. Rudd, lord Gifford, S. Christopherson, E. Birkenruth, de Chesterfield, Leigh Hoskyns.

Les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Des-fossés*, à terme, depuis le 4 février 1901, et au comptant depuis le 17 mai 1901.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	197	69 »	10 sh.
1902	235	171 »	10
1903	205	117 50	2 1/2
1904	182	98 »	3
1905	184	88 50	»
1906	112	52 50	»
1907	85	42 »	2
1908	91	46 »	3 sh.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Placements au prix d'achat ou au-dessous	1.334.284	Capital : 500.000 actions ordinaires de £ 1 chacune	500.000
Avances et hypothèques. . . .	61.636	500.000 actions de préférence 6 0/0 de £ 1 chacune. . . .	500.000
Débiteurs divers (y compris les valeurs vendues et non encore livrées, et dividendes déclarés non encore payés) .	8.895	Obligations 5 1/2 0/0, remboursables au pair par tirages annuels, le 11e tirage étant à l'échéance du 1er janvier 1908.	140.000
Prêts à court terme.	148.652	Réserve.	250.000
Espèces en banque et en caisse	73.820	Emprunts contre nantissements	75.000
		Créanciers divers (compris les valeurs acquises et non encore reçues)	29.362
		Dividende de préférence (six mois).	14.250
		Intérêt des obligations (6 mois)	3.657
		Coupons non présentés	778
		Compte Profits et Pertes : Solde créditeur	194.300
	1.707.347		1.707.347

New Steyn Estate Gold Mines, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, constituée en avril 1888, et reconstituée sous son titre actuel en mai 1893.

Objet : acquérir les portions des fermes Doornkop et Vlakfontein, connues sous le nom de Steyn's Estate, Witwatersrand, et ce pour 88.000 livres en actions entièrement libérées et 20.000 d'espèces. En mai 1895, la Compagnie a acheté environ 400 claims voisins pour 10.000 actions libérées et en juin 1895 elle a acquis le Dilks Block moyennant 3.000 livres espèces. En résumé la propriété comprend 751 claims sur les fermes Vlakfontein et Roodepoort au Sud du groupe Roodepoort et 808 claims 1/2 sur la ferme Doornkop, Witwatersrand.

Siège social : à Johannesburg (P. O. Box, 1173) ; General Mining Buildings; secrétaire, M. J.-V. Blinkhorn; Agence de Paris : General Mining and Finance Corporation Limited, 29, rue Taitbout. Secrétaire à Londres et bureaux : T. Frederick Thorne, 170, Winchester House, Old Broad Street E. C. Agence de Berlin : General Mining and Finance Corporation Limited, 51, Markgrafenstrasse.

Capital social : à l'origine, 140.000 actions d'une livre; à la reconstitution, les actionnaires ont reçu une action nouvelle pour six anciennes. Les promoteurs de la reconstitution ont reçu 100.000 actions en échange de 24.000 livres espèces. En mai 1895, le capital a été porté à 200.000 livres et, en octobre 1895, à 300.000 livres, en actions d'une livre entièrement libérées.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 200 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Albu, L. Albu, J. Freudethal, George Nathan et A. French.

COMITÉ DE LONDRES

MM. P.-G. Hamilton-Carvill, Jacob Freudenthal, Robert Whyte.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 19 juin 1900.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1901	69 »	48 50
1902	129 »	69 »
1903	104 »	63 »
1904	110 50	57 »
1905	108 »	46 50
1906	52 »	32 »
1907	46 »	20 »
1908	39 »	21 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété.	130.564	Capital (300.000 actions de £ 1 chacune	300.000
Portefeuille	74.893	Réserve	54.473
Débiteurs divers	741	Créditeurs divers.	225
Paiements d'avance (Licences de Mynpacht)	150	Compte de Profits et Pertes. .	64.080
Espèces en caisse et en banque.	212.430		
	418.778		418.778

Tanganyika Concessions, Limited

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 20 janvier 1899.

Objet : Acheter, prendre à bail ou acquérir à tel autre titre des concessions, des autorisations, des baux, des claims, des tenures franches et autres droits fonciers, des propriétés, des mines et propriétés minières ainsi que des licences, servitudes ou pouvoir de ou sur des mines, des terrains, des propriétés minières, des exploitations minières, de l'eau et autres droits en Afrique du Sud ou ailleurs, et cela de manière soit absolue, soit facultative ou conditionnelle et soit isolément, soit conjointement avec d'autres ; en particulier, conclure un accord entre M. Tyndale White et la *Zambezia Exploring C°*, d'une part, et la Compagnie, d'autre part. Rechercher, ouvrir, exploiter, explorer, développer et entretenir des mines de diamant, d'argent, de cuivre, de charbon, de fer et autres, etc. D'autres objets sont énumérés au memorandum d'association.

Siège social : 30 et 31, Clements Lane, Londres, E. C.

Capital social : £ 1.000.000, en autant d'actions de £ 1 chacune. Le capital a été augmenté plusieurs fois ; la dernière augmentation l'a porté de £ 525.000 à son chiffre actuel de £ 1 million. Les 475.000 actions nouvelles provenant de cette dernière augmentation ont la destination suivante : 250.000 sont réservées pour l'échange, au cours de £ 8, contre les 250.000 obligations émises ; 100.000 ont été données à option au syndicat de garantie desdites obligations ; 125.000 à émettre pour faire face à d'autres engagements éventuels de la Société.

Conseil d'administration : 4 à 9 membres propriétaires chacun de titres de la Société pour une valeur nominale de £ 250 au moins. Cette qualification, toutefois, ne sera pas exigée d'un administrateur qui sera déjà administrateur de la *Zambezia Exploring Company*.

Assemblée générale : aux lieu et date fixés par les administrateurs.

Répartition des bénéfices : Les administrateurs pourront, avant de recommander un dividende, déduire telles sommes qu'ils jugeront convenable à titre de dépréciation et pourront mettre de côté, sur les bénéfices, telles sommes qu'ils jugeront convenable à titre de fonds de réserve.

Service financier : à Paris, Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial.

ADMINISTRATEURS

MM. Tyndale White, Sheffield Neave, J.-W. Broomhead, C.-F. Rowsell, Thomas Honey, lord Arthur Butler.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 février 1907.

1907	**plus haut**	**105**		**plus bas**	**100**
1908	—	110		—	67

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	Livres		PASSIF	Livres	
Capital émis	537.994	»	Espèces en caisse et en banque	159.108	»
Obligations	2.037.901	»	Débiteurs divers	143.632	»
Prime sur actions	484.884	»	Portefeuille	2.668 661	«
Créanciers divers	232.012	»	Avances sur placements	75.517	»
			Propriétés dans le Nord de la Rhodésie	184.699	»
			Concession dans l'Etat libre du Congo	12.688	»
			Dépenses de 1er établissement	48.486	»
	3.292.791	»		3.292.791	»

The Taquah Mining and Exploration Company Limited

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 2 décembre 1900, comme reconstitution d'une Compagnie enregistrée en janvier 1899, elle-même reconstitution d'une Compagnie enregistrée en mai 1888.

Objet : l'exploitation de concessions aurifères dans la colonie anglaise de la Côte d'Or, y compris des claims sur le Banket Reef et

le droit d'exploiter le lit de la rivière Ankobra sur une longueur de 26 milles. Deux fiiliales ont été constituées : l'Ankobra (Taquah and Abosso) Development Syndicate Limited et l'Abosso Gold Mining Company Limited.

Siège social : à Londres, 13, Austin Friars, E. C. Secrétaire M. T. J. Foster ; Agent à Paris, M. J. F. D. Bowden, 19, rue Lafayette.

Capital social : 350.000 livres en pareil nombre d'actions d'une livre, dont 349.973 sont actuellement émises. Il reste ainsi à la souche 27 actions. Il a été remis à la Compagnie venderesse 101.826 actions.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 100 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en novembre ou décembre.

ADMINISTRATEURS

MM. Chas, Euan-Smith, James Hay, Mark Attenborough, T.-F. Dalglish, D.-H. Bayldon, J.-F.-D. Bowden, G. Ochs.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été payé de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 février 1902.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
—	—	—
1902	76	50
1903	71	23
1904	45	14
1905	57	28
1906	66	45
1907	66	48
1908	75	49

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	121.453	Capital émis	349.973
Développement de la mine Taquah	55.615	Certificats de fractions non converties	27
Machines, matériel, etc	204.627	Prime sur actions	19.413
Portefeuille-titres	122.250	Créanciers divers	14.725
Approvisionnements	17.500	Billets à payer	3.033
En caisse et en banque	1.443	Réserve pour réalisations d'actions	83.736
Débiteurs divers	1.703	Emprunts sur titres déposés	15.000
Or en transit	18.064	Profits et Pertes	56.748
	542.655		542.655

Transvaal Consolidated Land and Exploration Company, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée à Prétoria le 18 mars 1892.

Objet : acquérir les propriétés de huit syndicats comprenant environ 440 fermes d'une superficie totale de 2.357.550 acres de terrain, dans les districts de Prétoria, Heidelberg, Rustenberg, Waterberg, Middelburg, Lydenburg, etc. ; par suite d'acquisitions ultérieures, la contenance actuelle surpasse 3.301.991 acres.

Siège social : Johannesburg, The Corner House. Bureaux à Londres, 1, London Wall Buildings, E. C., M. A. Moir, secrétaire.

Capital social : autorisé £ 1.000.000, en pareil nombre d'actions d'une livre, dont 28.786 sont en réserve. Le capital a été porté de £ 800.000 au chiffre actuel afin d'acquérir 47.793 actions Braamfontein pour 189.168 actions Transvaal.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 250 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en février.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. S. Evans, H.-C. Boyd, W.-H. Dawe, B.-T. Bourke, S. Marks, J. A. Van Der Byl et J. Jeppe.

RÉPARTITIONS

Aucun dividende n'a été distribué jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 5 janvier 1895.

	COURS	
Années	Plus haut	Plus bas
—	—	—
1901	101	95 75
1902	167	101 »
1903	157	86 50
1904	123	82 »
1905	111	53 50
1906	76	45 25
1907	85	38 »
1908	70	42 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Compte propriété.	707.618	Capital émis	971.214
Mine Mount Morgan	7.951	Prime sur actions émises. . .	137.421
Constructions, Réservoirs. . .	23.098	Créanciers divers.	5.988
Récoltes, Culture.	30.708	Fonds de Réserve pour amortir les pertes à survenir	47.000
Portefeuille Braamfontein . .	191.582	Profits et Pertes	142.665
Cavalerie, voitures, etc. . . .	1.164		
En caisse, en banque, débiteurs.	323.437		
	1.304.288		1.304.288

Van Dyk Proprietary Mines

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée au Transvaal le 20 octobre 1904.

Objet : L'exploitation de 972 claims compris dans 2.701 morgen, apportés par MM. A. Goerz and Co.

La propriété comprend la moitié occidentale de la ferme Witpoortje qui se trouve dans la section Est du district du Witwatersrand, au sud de la ferme Rielfontein (appartenant à l'Apex Mines), à l'ouest de la partie de la ferme Witpoort appartenant à la Rand Collieries et au sud-est des fermes Finaalspan et Leeuwpoort.

Siège social : à Johannesburg, Silesia Buildings, Main Street, P. O. Box 1125. Bureaux de Londres : 20, Bishopsgate Street Within, E. C. Agent à Paris, P. Mairet, 34, rue de Châteaudun.

Capital social : 650.000 livres divisé en pareil nombre d'actions d'une livre, sur lesquelles 325.000 ont été délivrées à MM. A. Goerz and C°, en raison de leurs apports, et 175.000 ont été souscrites par les mêmes au prix de 35 sh. Sur ce nombre, 132.500 ont été offertes le 7 novembre 1904 aux actionnaires A. Goerz et C° au même prix. Il reste 150.000 actions en réserve.

Les actions au porteur existent en coupures de 1. 5. 10 et 25 actions.

Service financier : à Paris, à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

ADMINISTRATEURS

MM. Amandus Brakhan, Max Francke, William Adye, Clément Davies, J. Friedlander.

RÉPARTITIONS

Il n'a été distribué aucun dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 10 décembre 1904.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1904	77 »	72 »
1905	74 50	36 25
1906	47 »	22 »
1907	48 »	23 »
1908	45 »	24 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	533.515	Capital émis	500.000
Matériel, animaux, voitures, etc.	4.199	Prime sur actions	131.250
Portefeuille.	374	Créanciers divers.	2.242
Développement de la mine. . .	66.496	Balance du compte recettes et dépenses.	524
Sommes versées par anticipation	622		
En caisse et en banque	28.810		
	634.016		634.016

The Van Ryn Gold Mines Estate, Limited

Société anglaise constituée le 22 juin 1894.

Objet : Acquérir la propriété et les droits de la Van Ryn Estate and Gold Mining Company, Limited, et acheter ou acquérir d'autre façon toutes autres mines, minéraux, droits miniers, droits d'eau et autres terres, biens au Transvaal ou ailleurs. En général, l'acquisition et l'exploitation de mines.

Siège social : 257, Winchester House, Old Broad Street, Londres E. C. Bureaux à Paris, 29, rue Taitbout.

Durée : illimitée.

Capital social : originaire £ 160.000 porté à £ 500.000, son chiffre actuel, par décisions des assemblées générales des 16 décembre 1895, 31 décembre 1897 et 30 octobre 1901, et représenté par 500.000 actions de £ 1, toutes émises et entièrement libérées.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, propriétaires chacun de titres de la Compagnie pour une valeur nominale d'au moins £ 250.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : à Londres, aux lieu et date à fixer par le Conseil.

Répartition des bénéfices : chaque fois que les dividendes déclarés et payés pour un exercice dépasseront 10 % du capital libéré, le Conseil d'administration aura droit à 5 % du montant distribué en dividende pour cet exercice, en excès de ces 10 %, sans que cette attribution puisse dépasser pour un exercice, la somme de £ 3.000.

Service financier : à Paris : Crédit Lyonnais.

Coupures : unités, 5, 10 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. F.-A. Gillam, G. Albu, L. Albu, L.-B. Burns, J. Freudenthal, H. Pasteur, J. Secar.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme et au comptant, depuis le 6 juillet 1909.

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	200.000 0 0	Capital autorisé et émis	500.000 0 0
Equipement de la mine	253.869 15 8	Créditeurs divers	40.615 18 6
Marchandises en magasin	13.438 4 9	Effets à payer	12.000 0 0
Machines en transit	500 0 0	Dividendes non réclamés	805 9 3
Développement de la mine	Mémoire	Actionnaires : dividende n° 9	100.000 0 0
Réserves de minerai, 1 309.700 tonnes	Mémoire	Compte réserve	40.000 0 0
Mobilier, animaux	535 0 0	Solde du compte de répartition	21.325 10 3
Actions Witwatersrand Native Labour Association et Rand Mutual Assurance	1.000 0 0	Passif éventuel : sur actions dans d'autres Compagnies £ 4.544	
Débiteurs divers	4.130 1 10		
Or en transit	43.565 18 6		
Dépôt en banque	186.170 5 0		
Comptes courants en banque et espèces en caisse	11.537 11 11		
	714.746 18 0		714.746 18 0

The Village Main Reef Gold Mining Company Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée le **28 novembre 1890.**

Objet : Reprendre la propriété d'une Compagnie du même nom **constituée en décembre** 1888, ladite propriété comprenant 20 claims deep level sur le Main Reef dans la ferme Turffontein, constituant **les claims deep de la Jubilee et de la City and Suburban. En octobre 1892 la** Compagnie a acquis un bloc de 72 claims qui la **bornaient au sud et à l'ouest, moyennant 37.000 de ses actions libérées. En 1896 elle a vendu un bloc de 11 claims et demi à la Wem**mer contre 25.000 actions libérées de cette dernière et 6.500 livres **en espèces. Le 15 septembre 1898** la Compagnie acquit de la Rand-Mines, de la Salisbury et de la Jubilee, un block de 61 claims **moyennant 116.816 actions libérées.** En mars 1906, la Village a re**pris** l'actif de la Wemmer, y compris 34.926 actions, entièrement li**bérées,** de la Village Deep que possédait la Wemmer en porte**feuille. Le capital de** la Village a été augmenté de £ 72.000, **à remettre** aux actionnaires de la Wemmer. L'échange s'est fait dans **la** proportion de 6 Village pour 5 Wemmer.

Siège social : à Londres, 8, Old Jewry E. C., M. H. G. Sidgreaves, secrétaire.

Capital social : à l'origine 100.000 livres, porté : à 110.000 livres **en** mai 1891 ; à 132.000 livres le 10 octobre 1892 à l'occasion de l'achat de 72 claims ; à 180.000 livres le 23 janvier 1894 ; à ce moment 20.000 des actions nouvelles furent prises par la Consolidated Goldfields à 3 livres l'une, ensuite 3.000 furent vendues à 6 livres et demie en 1895 ; à 230.000 livres en juin 1896, date à laquelle 40.000 actions furent mises en souscription, entre les actionnaires, à 5 livres et demie ; à 270.000 livres en juin 1897, date à laquelle

30.000 actions furent offertes aux actionnaires à £ 3 1/2 l'une ; à 400.000 livres par l'Assemblée du 15 septembre 1898, et enfin à 472.000 livres, chiffre actuel, par l'Assemblée du 29 mars 1906.

Toutes les actions ci-dessus ont comme valeur nominale £ 1.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 200 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : à Johannesburg en juin ; une voix par action sans limite maximum.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : au Crédit Lyonnais, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Lionel Phillips, C.-S.-C. Watkins, M.-A. Braunstein, P. Buisson, B.-C. Hinman, H.-F. Marriott, F.-J. Dormer.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 3 décembre 1898.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Dividendes
1901	233 »	170 »	»
1902	250 »	208 »	5 sh.
1903	235 »	178 »	7
1904	194 50	150 50	8
1905	183 »	101 50	8
1906	122 »	90 »	8
1907	114 »	77 »	9
1908	112 »	82 »	11

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	232.431	Capital	472.000
Développement, Travaux permanents, Machines, Constructions	449.021	Obligations 5 0/0	77.950
Véhicules, Approvisionnements	10.900	Réserve	151.690
Portefeuille	30.873	Créanciers divers	39.919
Espèces, Actif disponible	285.046	Taxe du Gouvernement sur les bénéfices	25.660
		Dividendes non réclamés	3.514
		Dividende déclaré n° 16	141.600
		Réserve d'or	18.479
		Intérêt semestriel dû sur les obligations	1.852
		Profits et Pertes : Balance	135.617
	1.068.271		1.068.271

Witwatersrand Gold Mining Company

(KNIGHT'S)

Société à responsabilité limitée, enregistrée au Transvaal le 29 novembre 1886.

Objet : l'acquisition de la ferme Driefontein, à l'est du Witwatersrand, d'une étendue de 10.355 acres, comprenant un mynpacht d'environ 300 claims ; les vendeurs ont reçu alors 45.000 livres en espèces et 150.000 livres en actions. En janvier 1889, il a été vendu 36 claims pour 210.000 livres en espèces et 15.000 livres en actions de la Balmoral Main Reef Gold Mining Company; en mai 1893, 12 claims touchant la Glencairn avec leurs 48 claims sur l'inclinaison, au total 60 claims, ont été vendus à MM. Barnato frères pour 60.000 livres. La Compagnie reste posséder 443 claims dont 250 claims sur l'affleurement et 193 claims deep-levels. Elle obtient un revenu annuel d'environ 11.000 livres sur un terrain de 4.892 acres, situé sur la ferme Driefontein, au nord des séries du Main-Reef.

Siège social : à Johannesburg, Consolidated Building, Post Office Box 590 ; agent à Londres : la Johannesburg Consolidated Investment Cy, 10 and 11, Austin Friars E. C.

Capital social : à l'origine 210.000 livres, porté, en avril 1888, à 250.000 livres, en mars 1896 à 325.000 livres, en avril 1899 à 375.000 livres et, en juin 1904, à son chiffre actuel de 425.000 livres, en pareil nombre d'actions d'une livre, toutes émises.

Conseil d'administration : composé de membres possédant chacun 200 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril, à Johannesburg.
Les titres au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : Crédit Algérien, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. S.-B. Joel, Ch. Marx, Sir Geo Farrar, Henry Nourse, J. Dale, Lace, W. Ross, John Munro.

Comité de Londres : MM. Ch. Rube, G. H. Raw, R. Whyte, S. B. Joël.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme seulement, depuis le 26 octobre 1904.

	cours		
Années	Plus haut	Plus bas	Dividendes
1904	181	157 50	»
1905	173	92 50	3 sh.
1906	116	66 »	5 sh.
1907	98	63 »	6 sh.
1908	105	70 »	6 sh. 6

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété et droits d'eau . . .	120.232	Capital.	425.000
Travaux permanents	65 020	Prime sur actions.	55.158
Machines, constructions, usines	275.062	Dividende n° 9.	85.000
Hôpital.	336	Dividendes non réclamés . . .	1.144
Cavalerie.	232	Salaires en suspens.	5.918
Mobilier	240	Créanciers divers	10.599
Portefeuille-titres.	2.795	Gouvernement du Transvaal (taxe sur les bénéfices) . . .	10.832
Approvisionnements	11.701	Profits et pertes : balance. . .	119.375
Débiteurs divers	1.772		
Recrutement main-d'œuvre. .	2.791		
Or en transit.	22.686		
En caisse et en banque	192.748		
	713.026		713.026

Compagnie du Zambèze

(COMPANHIA DA ZAMBEZIA)

Société anonyme portugaise constituée le 20 mai 1892.

Objet : Acquérir au Zambèze et sur les territoires voisins, portugais ou étrangers, soit de l'Etat, soit de Compagnies ou de particuliers, toutes concessions de quelque ordre que ce soit, toutes propriétés agricoles, urbaines, minières ou autres quelconques ; d'entreprendre tous travaux publics, comme routes, chemins de fer, ponts, canaux, télégraphes, ports fluviaux et maritimes ; d'organiser tous services de navigation maritime ou fluviale, des transports de toute nature par voie d'eau ou par voie de terre ; d'organiser et de diriger la colonisation des terres appartenant à l'entreprise ou de toutes autres se trouvant dans le rayon de son action; d'entreprendre toutes exploitations et toutes opérations minières, agricoles, industrielles, commerciales et financières, et en général tout ce qui, directement ou indirectement, conduira aux fins indiquées, et dans ce but, la Compagnie pourra créer toutes entreprises partielles qui se soumettront complètement et exclusivement aux lois portugaises pour toutes les opérations sur les territoires portugais, opérations dans lesquelles la Compagnie pourra prendre telle part qui lui conviendra ou s'associer de quelque façon que ce soit avec tous particuliers, maisons de commerce ou entreprises déjà existantes ; elle pourra également acquérir et vendre des actions et obligations de sa propre Compagnie.

Par décrets royaux portugais, la Compagnie a reçu la concession, jusqu'en 1924 et sous certaines charges, d'un territoire limité par celui de la British South Africa (Chartered), celui de la Mozambique et la mer. L'une des charges consiste dans l'obligation, pour la Compagnie, de remettre gratuitement au gouvernement portugais le dixième de ses créations d'actions, même de son capital de début.

La Compagnie a transféré ses droits aux mines de charbons à la Société portugaise dite : Companhia Hulheira da Zambezia et partie de ses droits sur mines d'or à une Société anglaise dite : Goldfields of Zambezia.

Siège social : 53, rua do Alecrim, à Lisbonne ; Comité de Paris, 73, rue de Provence.

Capital social : 2.700 contos de reis ou 15.000.000 de francs, divisé en 600.000 actions de 4.500 reis ou 25 francs sur lequel 450.000 actions ont été émises, pour un capital de 450.000 livres ou 11 millions 250.000 francs ; 50.000 actions ont été émises en 1906, portant le capital émis à 12.500.000 francs.

Service financier : à Paris, à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

ADMINISTRATEURS

MM. A. de Moraes Sarmento, dos Santos Crespo, C. Marianno de Carvalho, C. Roma du Bocage, H. de Brito Capello, dos Santos Couvreur, Joao de Rezende, Paiva d'Andrada, L. Diogo da Silva, A. Binheiro Chagas.

Comité de Paris : MM. Ed. Bartissol, H. Ehrmann, E. Horn, Barattier, Ed. Thys.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 27 avril 1900.

Années	COURS		Dividendes
	Plus haut	Plus bas	
1901	35 »	14 »	»
1902	26 »	16 »	»
1903	22 50	15 »	»
1904	23 »	11 50	»
1905	23 »	17 25	»
1906	26 »	16 50	»
1907	20 »	10 »	»
1908	12 »	6 »	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	reis	PASSIF	reis
Titres en portefeuille	365.460,000	Capital-actions	2.250.000,000
Obligations Zambèze	134.550,000	— obligations	234.180,000
Contrat avec le Gouvernement portugais	237.128,113	Réserve du capital circulant	71.675,159
Concessions, Privilèges	475.199,089	Fonds de réserve statutaire	13.410,414
Titres en caution	27.900,000	Créanciers pour titres en caution	27.900,000
Caisse, traites, débiteurs, dépôts en banque	370.613,192	Dividendes à payer	2.727,270
Administration en Afrique :		Comptes en suspens (titres en portefeuille non cotés)	130.507,665
Immeubles et meubles	1.117.285,371	Marchandises générales	304,065
Mobilier et ustensiles	1.119,268	Créances à payer	30.136,165
Dépenses à amortir	53.601,967	Profits et Pertes	26.659,970
Débiteurs et créanciers	4.667,276		
	2.787.500,708		2.787.500,708

Compagnie Unifiée du Zancudo

Société anonyme colombienne constituée le 16 mars 1898.

Objet : Faire valoir les quatorze actions de la « Société du Zancudo », et, en général, toutes les mines ou actions de mines qu'elle pourra acquérir à l'avenir ; exploiter, comme elle le jugera nécessaire, les minerais à extraire à l'avenir des mines que la Compagnie pourra acquérir, ou les minerais qui, pour n'importe quelle raison, peuvent lui appartenir, réaliser les produits des mines soit en vendant les minerais ou les métaux précieux qu'ils contiennent, à l'intérieur ou à l'extérieur de la République ; exécuter toute autre affaire que l'Assemblée générale des actionnaires décidera d'entreprendre.

Siège social : à Medellin (Colombie).

Agence locale de Paris : MM. Ribon et Cie, 2, rue de Châteaudun.

Capital social : 4 millions de francs, divisé en 8.000 actions de 500 francs l'une. Lors de la constitution, 5.600 actions ont été attribuées à M. Amador (pour l'apport de quatorze des vingt-huit actions composant le capital de la Société de Zancudo) et 96 actions ont été attribuées à des souscripteurs en espèces.

Conseil d'administration : cinq membres, propriétaires de vingt actions chacun, nommés pour deux ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblées générales : le premier samedi de janvier et le premier samedi de juillet, à Medellin ; une voix pour cinq actions, sans limite maximum : dépôt quinze jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : non mentionnée dans les statuts, sauf indication d'une réserve de 5 % du produit net.

Service financier : à Paris, chez MM. Lazard frères et Cie, 17, boulevard Poissonnière.

ADMINISTRATEURS

MM. F. Velez, Carlos Amador, Apolinar Villa, Carlos Martinez, A. Angel.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 juin 1899.

Années	COURS		Dividendes
	Plus haut	Plus bas	
1901	1.150	995	100 »
1902	850	700	27 »
1903	747	650	87 »
1904	820	650	52 50
1905	470	450	29 »
1906	465	460	25 »
1907	410	385	10 »
1908	385	200	2 50

BILAN AU 30 JUIN 1909

ACTIF	$	PASSIF	$
Propriétés	703.500	Capital	800.000
Frais d'installation	24.912	Fonds de réserve	32.087
Immeubles mobilier	8.959	Dividendes	741
Société du Zancudo (prêt)	3.877	Réserve spéciale	58.162
Débiteurs divers	1.045	Emprunts	5.998
Ribon et Cie	11.813	Profits et pertes	7.692
Actions non émises	129.800		
Actions rachetées	20.744		
Biens mobiliers	162		
Caisse	30		
$	904.680	$	904.680

Société Générale de Belgique

SOCIÉTÉ ANONYME ÉTABLIE A BRUXELLES, PAR ARRÊTÉ ROYAL
DU 28 AOUT 1822.

BRUXELLES - Montagne du Parc, 3 - BRUXELLES

TÉLÉPHONES **1449 — 792 — 5301**

Capital : Fr. 32.804.232 80 — *Fonds de Réserve : Fr.* 62.544.724 95

CONSEIL DE LA DIRECTION :

MM.

Le Baron BAEYENS, *Gouverneur.*
Joseph DEVOLDER, *Vice-Gouverneur.*
Léon BARBANSON, *Directeur.*
Auguste SERRUYS, *Directeur-Trésorier.*
Léon JANSSEN, *Directeur.*
J. JADOT, —
Comte DE SMET DE NAEYER, *Directeur.*
Edouard DE BRABANDER, *Secrétaire.*

COLLÈGE DES COMMISSAIRES :

MM.

Le Comte A. DE RIBAUCOURT.
Le Baron A. D'HUART.
Pierre CAPOUILLET.
Le Comte Fd. DE BAILLET-LATOUR.
Ed. VANDERLINDEN.
Le Comte John D'OULTREMONT.
Léon HAMOIR.
Le Comte A T'KINT DE ROODENBEKE.
Le Baron C. GOFFINET.

COMPTES DE DÉPÔT

La Société Générale reçoit actuellement des fonds en dépôt :

En comptes chèques, remboursables à vue à **1 1/2** 0/0.

En comptes à terme, remboursables moyennant un préavis de 15 jours, à **2 1/2** 0/0.

En comptes à 4 ans ou plus au taux fixe de 3 1/2 0/0.

Aucune Commission n'est perçue sur ces comptes

DÉPÔTS DE TITRES

La Société Générale accepte en dépôt :

A découvert :

les fonds publics nationaux et étrangers, les actions et obligations au porteur ou nominatives de toutes espèces.

Sous cachets :

les lingots, monnaies, objets d'or et d'argent, diamants et pierreries, ainsi que toutes valeurs quelconques et documents.

Elle se charge de la gestion complète du portefeuille de ses déposants, *sans aucune commission*, moyennant un droit de garde *annuel* calculé sur la valeur effective des titres, de 20 centimes par 1.000 francs pour les titres nominatifs et pour certaines catégories de valeurs, et de 50 centimes par 1.000 francs pour tous autres titres.

VENTE AUX GUICHETS D'OBLIGATIONS A ÉCHÉANCE FIXE
ORDRES DE BOURSE (BELGIQUE ET ÉTRANGER) - ENCAISSEMENT ET ESCOMPTE DE COUPONS
ÉMISSIONS DE CHÈQUES ET DE LETTRES DE CRÉDIT SUR TOUS PAYS
PRÊTS SUR TITRES - SOUSCRIPTIONS SANS FRAIS
RÉGULARISATION DE TITRES

LOCATION DE COFFRES-FORTS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Liste générale des coupons et titres remboursables, payables à ses guichets, après avis.

DÉSIGNATION DES VALEURS	ÉCHÉANCES DES COUPONS	
	D'OBLIGATIONS	D'ACTIONS
EMPRUNTS D'ÉTATS		
Argentin 4 p. c. 1900	1er Avril-1er Octobre	—
Bulgare 6 p. c., or, 1892	14 Janvier-14 Juillet	—
Congo (lots sans intér.)	15 Avril	—
Norwégien 3 1/2 p. c. 1894	15 Avril-15 Octobre	—
Ottoman 4 p. c. 1905	1er Mars-1er Septemb.	—
Pays-Bas 3 p. c. 1871,	15 Février-15 Août	—
Rheinp ovinz 3 1/2 p. c.	1er Janvier-1er Juill.	—
Suédois 3 1/2 p. c. 1904 et 1906 (rentes perpét.)	1er Février-1er Août	—
EMPRUNTS DE VILLES ET DE COMMUNES		
Anvers 1887, 2 1/2 p. c.	1er Janvier	—
Id. 1903, 2 p. c.	1er Juin	—
Bruxelles 1902, 2 1/2 p. c.	1er Août	—
Id. 1905, 2 p. c.	1er Juillet	—
Courtrai 1895, 1905, 3 p. c.	1er Mai-1er Novembre	—
Gand 1896, 2 p. c.	1er Janvier	—
Id. 1902, 3 p. c. (bons de caisse)	1er Mars-1er Septemb.	—
Liége 1897, 2 p. c.	1er Mars	—
Id. 1905, 2 p. c.	1er Juillet	—
Ostende 1858 (lots sans int.)	1er Janvier-1er Juillet	—
Id. 1898, 2 p. c.	1er Mai	—
Milan 4 p. c.	1er Janv.-Avr.-Juill.-Octob.	—
Moscou 4 p. c., oblig. 25e série	14 Mars-14 Septemb.	—
Id. 27e et 28e séries	4 Avril-15 Octobre	—
Rotterdam 1868, 3 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	—
Stockholm 1905, 3 1/2 p. c.	15 Mars-15 Septemb.	—
Venise 1869	1er Mai-1er Novembre	—
Vienne 1902, 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	—
Ixelles 1894, 3 p. c.	1er Mars-1er Septemb.	—
Saint-Gilles 1894, 3 p. c.	1er Mars-1er Septemb.	—
Saint-Josse-ten-Noode, 1894, 3 p. c.	1er Mars-1er Septemb.	—
Schaerbeck 1894, 3 p. c.	1er Mars-1er Septemb.	—
Id. 1897, 2 p. c.	1er Avril	—
BANQUES		
Banque d'Anvers (Actions)	—	1er Mars
Id. **de la Flandre Occidentale**	—	1er Janvier-Mars
Id. **Centrale de la Meuse**	—	—
Id. **Centrale de la Sambre**	—	1er Avril
Id. **de Gand**	—	1er Janvier-1er Avril
Id. **du Limbourg**	—	1er Mars
Id. **du Hainaut**	—	1er Janv.-1er Mars-1er Juil
Id. **Générale du Centre**	—	1er Janv.-1er Avr.-1er Juil.
Id. **Centrale Tournaisienne**	—	1er Janvier-Mars-1er Juillet
Id. **de Verviers**	—	Courant de Mars
Id. **de l'Union Parisienne**	—	2 Janvier-1er Juillet
Id. **Centrale de Maubeuge**	—	Courant d'Octobre
Id. **de Bordeaux**	—	15 Avril-15 Octobre
Id. **Roulers-Thielt**	—	—
Id. **Sino-Belge**	—	1er Décembre
Id. **Hypothécaire Franco-Argentine**	2 Janvier-1er Juillet	2 Janvier
Id. **de Commerce Espagnole**	—	Février-Juin

N. B. — *Achat de Billets de Banque et de Coupons étrangers au cours du change le plus avantageux.*

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Liste générale des coupons et titres remboursables, payables à ses guichets, après avis.

DÉSIGNATION DES VALEURS	ÉCHÉANCES DES COUPONS	
	D'OBLIGATIONS	D'ACTIONS
CHEMINS DE FER		
Compagnie auxiliaire internationale de Chemins de fer, oblig. 4 p. c.	1er Juin-1er Décemb.	1er Avril
Compagnie auxiliaire de Chemins de fer au Brésil	Obl. 4½ %, 1er Mai-1er Nov. Obl. 4 %, 1er Janv.-1er Juill.	15 Juillet
Compagnie belge des Chemins de fer Réunis, obl. 3.60 p. c.	1er Mars-Juin-Sept.-Décemb.	1er Avril
Id. obl. 3.60 p. c.	1er Février-1er Août	—
Compagnie générale de chemins de fer dans la province de Buenos-Ayres, obl 4 1/2 p. c.	1er Avril-1er Octobre	—
Compagnie générale de Railways et d'Electricité, obl. 4 p. c.	15 Mars-15 Septemb.	1er Avril.
Central-Aragon, oblig. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	—
Congo, oblig. 4 1/2 p. c.	1er Juin-1er Décemb.	—
Départementaux, oblig. 3 p. c.	1er Avril-1er Octobre	15 Avril-15 Octobre
Epernay à Romilly, oblig. 3 p. c.	1er Mars-1er Septemb	1er Juillet
Est de Lyon, oblig. 3 p. c.	1er Mai-1er Novembre	—
Fédéraux suisses, oblig. 3 1/2 p. c.	30 Juin-31 Décembre	—
Du Haut et du Bas-Flénu	—	1er Janvier-1er Juillet
Liégeois-Namurois, oblig. 3 p. c.	1er Mars-1er Septemb.	Courant de Juillet
Mons à Hautmont et St-Ghislain, obl. 3 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	1er Janvier-1er Juillet
Nord-Milan, oblig. 4 1/2 et 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	1er Février-1er Mai-1er Août
Paris, Lyon, Méditerranée	1er Janv.-Avr.-Juillet-Octob.	1er Mai-1er Novembre
Salonique, Monastir, oblig. 3 p. c.	Janvier-Juillet	—
Compagnie Ottomane du chemin de fer Smyrne-Cassaba, obl. 4 p. c.	1er Février-1er Août	1er Juillet
Tessin, 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	—
Vienne-Aspang, oblig. 4 p. c	1er Janvier-1er Juillet	1er Juillet
Wagons-lits et Grands Express Européens, oblig. 4 p. c.	15 Avril-15 Octobre	1er Mai
oblig. 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	—
oblig. 3 1/2 p. c.	1er Avril-1er Octobre	—
Cie du Chemin de fer du Nord-Donetz, oblig. 4 1/2 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	—
TRAMWAYS ET CANAUX		
Tramways Bruxellois, oblig. 3.60 p. c.	15 Mars-15 Septemb.	1er Avril-1er Octobre
Id. oblig. 3 p. c.	1er Mai-1er Novembre	—
Id. oblig. 4 p. c.	1er Mai-1er Novembre	—
Tramways Bruxellois (ancienne obl. Ixelles-Boendael), 4 p. c. Série A.	15 Mars-Juin-Sept.-Décemb.	—
Id. Id. Série B.	Mai-Novembre	—
Trust franco-belge de Tramways, obl. 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	1er Novembre
Canal de jonction de la Sambre à l'Oise.	—	15 Janvier-15 Juillet
Compagnie de Halage du Nord-Est	—	16 Juillet
Suez, oblig. 5 p. c.	1er Avril-1er Octobre	1er Janvier-1er Juillet
— oblig. 3 p. c.	1er Mars-1er Septemb.	—
Tramways électriques de Sofia	1er Janvier-1er Juillet	1er Mai
Id. **d'Athènes et du Pirée**	1er Avril-1er Octobre	2 Septembre
CHARBONNAGES		
Abhooz et Bonne Foi Hareng	—	1er Mai
Agglomérés réunis (Charleroi), obl. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	Courant Décembre
Aiseau-Presles	—	15 Octobre
Amercœur	—	1er Mars-1er Novemb.
Baudour	—	Courant d'Avril
Belges, oblig. 3 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	15 Avril
Bernissart, oblig. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	—
Bois d'Avroy	—	1er Avril
Bois de Micheroux	—	Courant Avril
Bonne-Espérance et Batterie	—	Courant d'Avril
Bonne-Fin	—	1er Avril

N. B. — *Achat de Billets de Banque et de Coupons étrangers au cours du change le plus avantageux.*

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Liste générale des coupons et titres remboursables, payables à ses guichets, après avis.

DÉSIGNATION DES VALEURS	ÉCHÉANCES DES COUPONS	
	D'OBLIGATIONS	D'ACTIONS
CHARBONNAGES (*suite*)		
Carabinier, oblig. 4 p. c.	1er Juin-1er Décemb.	15 Avril
Centre de Jumet	—	15 Septembre
Corbeau au Berleur	—	Courant de Mai
Courcelles-Nord	—	1er Mai
Espérance et Bonne-Fortune	—	Courant d'Août
Fontaine-l'Evêque, oblig. 4 p. c.	1er Janvier	1er Mai
Gives	—	Courant d'Avril
Gouffre	—	15 Avril
Grand-Buisson	—	15 Novembre
Grand-Mambourg-Sablonnière	—	15 Mars
Haine-St-Pierre, Houssu et La Hestre, obl. 4, 4 1/2, 5 p. c.	—	Courant d'Octobre
Hattinghen-s/Ruhr	—	1er Juillet
Hornu et Wasmes	—	31 Mars
Kessales	—	Id.
La Haye	—	1er Octobre
La Louvière et Sars-Longchamps, obl. 4 p. c. 1890	1er Mai-1er Novemb.	10 Avril
Levant du Flénu	—	1er Janvier-31 Mars
Marcinelle-Nord	—	1er Avril
Masses-Diarbois	—	Courant d'Octobre
Mines de Drocourt	—	1er Octobre
Mines du Luhan	—	10 Mars
Monceau-Bayemont	—	1er Mars
Monceau-Fontaine	—	1er Juin
Noël-Sart-Culpart	—	1er Novembre
Nord de Charleroi	—	1er Juin
Nord de Gilly	—	1er Avril
Nord du Rieu de Cœur, obl. 4 1/2 p. c.	1er Février-1er Août	1er Décembre
Ouest de Mons	—	1er Avril
Patience et Beaujonc, obl. 4 p. c.	1er Mai-1er Novemb.	1er Août
Petit Try	—	Courant d'Octobre
Poirier, oblig. 4 1/2 p. c.	1er Juin-1er Décemb.	1er Avril
Produits, oblig. 5 p. c.	1er Janvier	1er Janvier-1er Mars
Réunis de Charleroi	—	Courant de Juin
Rieu du Cœur	—	1er Janvier-1er Juillet
Sacré-Madame	—	1er Mai
Strépy-Bracquegnies	—	1er Mai-2 Novembre
Tamines	—	15 Juin
Trieu-Kaisin	—	Courant de Septemb.
Werister	—	10 Octobre
Willem-Sophia	—	2 Novembre
MÉTALLURGIE		
Aciéries d'Angleur, obl. 5 p. c.	15 Juin-15 Décembre	20 Décembre
Id. oblig. 4 1/2 p. c.	1er Février-1er Août	—
Id. oblig. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	—
Aciéries de France, obl. 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	15 Novembre
Aubrives et Villerupt, oblig. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	1er Mars
Baume et Marpent	—	1er Novembre
Bonehill, oblig. 4 1/2 p. c.	1er Février-1er Août	31 Décembre
Bou-Médran	—	15 Mai
Boussu	—	30 Novembre
Châtelet, oblig. 4 1/2 p. c.	31 Decembre	15 Novembre
Châtelineau, oblig. 3 p. c.	31 Mars-30 Septemb.	—
Clouterie des Flandres, obl. 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	1er Octobre
Clouteries Ad. Otlet, oblig. 5 p. c.	30 Juin-30 Décembre	2 Novembre
Constructions électriques de Charleroi, oblig. 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	1er Mai
Couillet, oblig. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	Courant de Novemb.
Dudelange, oblig. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	31 Août
Eich	—	31 Décembre
Espérance à Louvroil	—	1er Juillet

N. B. — *Achat de Billets de Banque et de Coupons étrangers au cours du change le plus avantageux.*

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Liste générale des coupons et titres remboursables, payables à ses guichets, après avis.

DÉSIGNATION DES VALEURS	ÉCHÉANCES DES COUPONS	
	D'OBLIGATIONS	D'ACTIONS
MÉTALLURGIE (*suite*)		
Fabrique de fer de Charleroi	—	Courant d'Octobre
Tôleries de Louvroil, oblig. 4 1/2 p. c.	1er Mars-1er Septemb.	1er Octobre
Franco-Belge, oblig. 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	1er Novembre
Griffin	—	2 Novembre
Grivegnée	—	1er Septembre
Haine Saint-Pierre (Forges et Fonderies)	—	15 Décembre
Halanzy, oblig. 4 p. c.	1er Mars-1er Septemb.	1er Août
La Louvière (Usines Boulonneries)	—	1er Novembre
Les Ateliers Métallurgiques	—	15 Novembre
L'Industrie, à Wilsele	—	15 janvier
Marais, oblig. 4 1/2 p. c.	2 Novembre	2 Janvier
Nicaise et Delcuve	—	10 Décembre
Ougrée-Marihaye, oblig. 4 p. c.	1er Février	1er Août
Ouspensk, oblig. 4 p. c.	1er Mai-1er Novembre	—
Joseph Pâris	—	Courant d'Octobre
Ruau 5 p. c.	30 Juin-31 Décembre	2 Novembre
Russo-Belge, oblig. 4 p. c.	16 Février-16 Août	Courant Décembre
Sarrebrück	—	31 Octobre
Saulnes	—	1er Mai
Thiriau	—	15 Novembre
Vieille-Montagne, oblig. 4 p. c.	15 Mars-15 Septemb.	10 Mai-10 Novembre
VERRERIES		
Cristalleries du Val St-Lambert, obligations 3 1/2 p. c.	1er Mai-1er Novembre	1er Août
Glaces d'Auvelais, oblig. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	1er Octobre
Glaces de Charleroi, oblig. 4 1/2 p. c.	30 Juin	Id.
Glaceries Germania, oblig. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	Courant de Juin
Saint-Roch-Auvelais, oblig. 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	15 Octobre
Glaces de Sainte-Marie-d'Oignies	—	15 Avril
Glaces et Verres spéciaux de France, oblig. 4 1/2 p. c.	1er Mai-1er Novembre	15 Octobre
Glaces et Verres spéciaux du Nord, oblig. 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	30 Juin
Glaces du Midi de la Russie	—	1er Décembre
Verreries des Hamendes	—	Courant de Novemb.
Id. **de Mariemont**	—	Courant de Juillet
Id. **de Courcelles**	—	1er Mars
Id. **de Jumet**	—	1er Novembre
Floreffe	—	1er Octobre
Verreries du Donetz, act. de capital.	1er Janvier-1er Juillet	31 Décembre
Id. oblig. 4 1/2 p. c.		
VALEURS DIVERSES		
Agricole et industrielle d'Egypte, oblig. 5 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	15 Mai
oblig. 4 p. c.	1er Juin-1er Décemb.	
	15 Janvier-15 Juillet	—
Bains économiques de Bruxelles	—	15 Mars
Bougies de la Cour, oblig. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	15 Octobre
Carrières de grès de Poulseur	—	1er Mai
Carrières de porphyre du Brabant, oblig. 4 1/2 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	1er Juillet
Carrières de Thiarmont, obl. 4 1/2 p. c.	2 janvier	—
Céramique Nationale	—	1er Octobre
Ciments Portland artificiels de Cronfestu	—	1er Février
Cotonnière "La Nouvelle-Orléans", obl. 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	1er Avril-1er Juillet
Crédit Foncier de France	1er chaque mois	1er Janvier-1er Juillet

N. B. — *Achat de Billets de Banque et de Coupons étrangers au cours du change le plus avantageux.*

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Liste générale des coupons et titres remboursables payables à ses guichets, après avis

DÉSIGNATION DES VALEURS	ÉCHÉANCES DES COUPONS	
	D'OBLIGATIONS	D'ACTIONS
VALEURS DIVERSES (*suite*)		
Eaux de Salonique, oblig. 4 p. c.	1er Juillet	1erJanvier-1erJuillet
Eclairage élect. de Saint-Pétersbourg, obl. 4 1/2 p. c.	1er Février-1er Août	1er Juin
Electrique Anversoise, oblig. 4 p. c.	1erJanvier-1erJuillet	1er Décembre
Liégeoise d'électricité, oblig. 5 p. c.	1er Février.	Courant d'Octobre
Ent. de Fours à coke et d'Usines métal.	—	Courant de Mai
Etabl. américains Gratry, à Courtrai, oblig. 5 p. c.	1erJanvier-1erJuillet	1er Décembre
Société financière, commerciale et industrielle, Ernesto Tornquist et Cie	—	31 Décembre
Fabrique de Soie artificielle d'Obourg	—	30 Juin
Faïencerie de Nimy	—	Cour. Avril et Octob.
Forage et Prospections minières	—	15 Décembre
Forêt du Paular	—	Courant de Juin
Galeries Saint-Hubert, oblig 3 p. c.	1er Février-1er Août	—
Gharbieh Land Co (*Egyptian Entreprise and development Co*), bons hyp. 5 1/2 p. c.	1er Mai-1erNovembre	—
Gaz, à Liége (Fabrication du)	—	Courant de Novemb.
Société du Gaz à Liége	—	Courant d'Octobre
Gaz, à Mons	—	1er Juin
Grès d'Yvoir, oblig. 5 p. c.	15 Avril-15 Octobre	2 Novembre
Habitations ouvrières	—	1er Juin
Hypothécaire belge-amér., obl. 4 p. c.	15 Février-15 Août	Courant de Juin
Caisse hypothéc. d'Egypte, oblig. 4 p. c.	15 Juin-15 Décembre	—
Immobilière de Belgique, oblig 3.40 p. c.	1erMars-1erSeptemb.	1er Mai
Immobilière et agricole du Canada 5 p. c.	1er Février-1er Août 1er Avril-1er Octobre	—
Industrielle et pastorale Belge-Sud-Américaine, oblig. 5 p. c.	1er Mai-2 Novembre	15 Octobre
Id. oblig. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	—
Kasaï, oblig. 5 p. c.	1erJanvier-1erJuillet	15 Avril-15 Octobre
Lainière Barcelonaise	—	31 Décembre
Linière Gantoise, oblig. 3 1/2 p. c.	1er Avril-1er Octobre	Courant d'Avril
Linière « La Lièvre », à **Gand**, obl. 4 p. c.	2 Janvier-2 Juillet	1er Mai
Linière des Flandres, oblig. 4 1/2 p. c.	Janvier-Juillet	
Logement populaire amélioré	—	1er Avril
Loth, oblig. 5 p. c.	1er Avril-1er Octobre	15 Avril
Id. oblig. 4 p. c.	1er Février-1er Août	—
Merbes-le-Château, oblig. 4 p. c. »	1erJanvier-1erJuillet	1er Décembre
Minoteries et Elévateurs à grains, obl. 4 p. c.	1er Juin-1er Décemb.	Courant de Juin
Moulins de Namur et de Jambes, obl. 4 p. c.	1er Mai-1er Novembre	1er Février
Nieuport-Bains, oblig. 4 p. c.	1erJanvier-1erJuillet	1er Avril
Papeteries de Limal, oblig. 5 p. c.	15 Janvier-15 Juillet	—
Pont de Boom	—	Courant d'Avril
Poudrerie de Marcinelle	—	Courant de Juin
Prêts fonciers, oblig. 5 p. c.	1erMai-1erNovembre	—
Id. oblig. 5 p. c., série B.	1er Avril-1er Octobre	15 Novembre
Russo-Belge de Produits céramiques	—	1er Août
Produits chimiques d'Aiseau	—	Courant de Juillet
Id. **de Droogenbosch**	—	15 Novembre
Id. **Laeken**	—	Courant de Juin
Société Solvay Procus Cy, oblig. 5 p. c.	Février et Août	—
Produits chimiques et Engrais chimiques d'Auvelais	—	1er Juillet
Produits Kemmerich, obl. 4 p. c., 1re et 2e s.	1er Avril-1er Octobre	1er Juin
Secteur des Champs-Elysées, obl. 4 p. c.	1erJanvier-1erJuillet	—
Sucrerie de Merbeke	—	15 Octobre
Sucreries-Raffineries Bulgares, obl. 5 p. c.	1erMars-1erSeptemb.	—
Société Fab. de Soie artificielle d'Obourg, actions	—	30 Juin
Sucreries et Raffineries en Roumanie	—	1er Février
Sucrières Tucuman	—	1er Août
Tabacs de Portugal, oblig. 4 1/2 p. c.	1er Avril-1er Octobre	Cour. Févr. et Août
Usines d'Everghem	—	Courant d'Octobre
Usines de Wygmael (Soc. an. des Usines Remy), oblig. 4 p. c.	1erJanvier-1erJuillet	1er Avril

N. B. — *Achat de Billets de Banque et de Coupons étrangers au cours du change le plus avantageux.*

MINES DIVERSES

Société des Mines de zinc d'Aïn-Arko

Société anonyme française, définitivement constituée le 28 février 1907.

Objet : L'exploitation de la concession des mines de zinc et autres métaux connexes dites d'Aïn Arko, située sur le territoire de la commune d'Oum el Bouaghi, arrondissement de Guelma, département de Constantine (Algérie) ; l'acquisition des objets mobiliers de toute nature, tels que machines, matériel, outillage rattachés à l'exploitation de ladite concession d'Aïn Arko, ainsi que des approvisionnements et de tout ou partie du stock de minerai extrait, calciné ou brut, existant au jour de l'acquisition ; l'étude, la recherche, l'obtention de concessions, l'acquisition et la prise à bail de toutes autres mines, minières ou carrières, la vente, la location, l'affermage, l'apport contre titres ou espèces à toutes Sociétés ou particuliers, la mise en valeur et l'exploitation de toutes autres mines, minières ou carrières concédées ou acquises ou dont la Société serait locataire ; le traitement et la vente de minerais et, généralement toutes opérations industrielles, financières, commerciales, agricoles, même immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

Siège social : 20, boulevard Montmartre, Paris.

Durée : 50 années, du 28 février 1907.

Capital social : 2 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 100 francs chacune, toutes souscrites contre espèces et entièrement libérées et sur lesquelles 75 francs ont été remboursés à titre d'amortissement du capital.

Il a été créé, en outre, 20.000 parts de fondateurs attribuées, en sus d'une somme espèces de 100.000 francs, à M. de Redon de Colombier, en représentation de ses apports.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, nommés pour six ans et propriétaires chacun d'au moins 25 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 5 actions. Dépôt des titres, 16 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré et non amorti des actions ; 5 % à la disposition du Conseil pour le personnel. Sur le surplus, sauf prélèvement à déterminer pour l'amortissement du capital, 60 % aux actions et 40 % aux parts.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. de Redon de Colombier, J. Chailley, A. Vincent, G. Maljean, M. Heep, A. Heep, P. Rançon.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 octobre 1908 et les parts, depuis le 26 février 1909.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	DIVIDENDES Actions	Parts
1907	»	»	651.000	5 0/0	»
1908	548	470	1.283.000	5 0/0	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Disponible :		Capital-actions	1 500.000 »
En caisse	30.593 30	Capital amorti	500.000 »
Banque de l'Algérie	2 493 85	Créances exigibles :	
Société Générale	361.729 25	Remboursement du capital et coupons	4.515 02
Réalisable à court terme :		Caisses de secours et d'assurances	8.546 90
Débiteurs divers	550.757 20	Appointements et salaires	33.567 25
Minerais calcinés	13.605 45	Boffa	6.554 »
Réalisable à long terme :		Enregistrement et timbre	1.949 25
Minerais en roches	48.230 »	Fournisseurs	29.680 55
Terres calaminaires	1.599.824 40	Réserve légale	32.570 53
Calamine lavée	7.647 55	Réserve spéciale pour amortissements	68.489 25
Immobilisé :		Report à nouveau sur 1907	48.006 85
Concession Arko	100.000 »	Bénéfices exercice 1908	1.283.197 90
Achat de terrains	1 440 »		
Habitations nouvelles	52.355 »		
Fours nouveaux (Spirek)	62.711 60		
Voies nouvelles	72.924 »		
Laverie et station centrale	372.888 45		
Dépôts	2.025 »		
Matériel, mobilier, Paris	8.778 35		
Matériel à Bone	6.219 »		
Mobilier à Arko	11.069 60		
Outillage	80.960 60		
Approvisionnements, combustibles, explosifs, etc.	110.851 90		
	3.517.107 50		3.517.107 50

Amiantes de Poschiavo

Société anonyme suisse, définitivement constituée le 7 août 1906.

Objet : l'acquisition et la mise en exploitation des gisements d'amiante de la commune de Poschiavo, suivant les prescriptions de la concession donnée par ladite commune, ainsi que toutes opérations commerciales et industrielles se rattachant à ladite exploitation, ou nécessitées par cette dernière.

(D'autres objets accessoires sont énumérés aux statuts.)

Siège social : à Poschiavo, canton des Grisons (Suisse). Bureau à Paris : 9, rue Le Peletier.

Durée : 50 années, du 7 août 1906.

Capital social : 1.500.000 francs, divisé en 15.000 actions de 100 fr., sur lesquelles 10.000 entièrement libérées, ont été remises aux apporteurs.

Conseil d'administration : de 2 à 5 membres, nommés pour 3 ans et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, une voix par action, maximum le cinquième des voix pour lesquelles il est pris part au vote. Dépôt 3 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration, 90 % aux actionnaires.

Service financier : 9, rue Le Peletier, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Frey, L. Grielle, G. Robinson.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 novembre 1906.

1906	plus haut,	250	plus bas,	200
1907	—	225	—	90
1908	Pas de cours			

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Concession de Poschiavo . . .	1.000.000 »	Capital.	1.500.000 »
Frais de constitution	4.628 30	Créditeurs divers	71.720 44
Frais de premier établissement	92.242 61		
Matériel et outillage	204.404 45		
Immeubles	23 353 89		
Terrains	6.663 05		
Approvisionnements.	50.836 79		
Travaux de développement . .	158.265 35		
Caisse et banque	6.346 »		
Cautionnements.	25.000 »		
	1.571.720 44		1.571.720 44

The Aosta Central Mining Company Limited

Société anonyme anglaise, enregistrée le 20 avril 1907.

Objet : l'acquisition et l'exploitation de gisements de plomb, d'antimoine et de pyrites cuivreuses, connus sous le nom de Mines de Flessin et de Menouve, situés dans le district d'Aosta, province de Turin, en Italie.

Siège social : Finsbury Pavement House, Londres E. C.

Capital social : £ 50.000 divisé en 12.500 actions de £ 4 sur lesquelles 10.250 ont servi à rémunérer les apports et 1.250 constituent le capital de travail de £ 5.000. Sur ces £ 5.000, £ 2.375 étaient versées au 30 mai 1907.

Conseil d'administration : de 2 à 5 membres, propriétaires d'au moins £ 100 d'actions de la Société.

Répartition des bénéfices : une somme fixée de £ 100 aux administrateurs, puis 10 % au Conseil d'administration et le solde aux actions.

Service financier : Swiss Bankverein, 43, Lothbury, Londres E. C.

Coupures : unités et 5 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. F. Farinet, J. Jones, A. Barthez.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 juin 1907.

1907	Plus haut	150	Plus bas	105
1908	—	380	—	135

Mines d'Aragona

Société anonyme française, définitivement constituée le 2 août 1909.

Objet : Exploitation de quatre mines de soufre dénommées Amorelli, Mintini-Caci, Caci-Lattuca et Castellana, situées sur le territoire d'Aragona, province de Girgenti (Sicile) ; achat, exploitation de toutes autres mines de soufre ; toutes opérations en découlant ou s'y rapportant directement ou indirectement.

Siège social : 12, place Vendôme, Paris.

Durée : 50 années, du 2 août 1909.

Capital social : 850.000 francs divisé en 8.500 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 3.500 ont été remises, entièrement libérées, en outre d'une somme espèces de 50.000 francs et de 5.000 parts bénéficiaires, aux apporteurs.

Conseil d'administration : de 3 à 9 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires chacun d'au moins 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 10 actions, maximum 250 voix. Dépôt des titres, 5 jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions ; 10 % au Conseil d'administration. Sur le surplus, sauf prélèvement ne pouvant excéder 15 % de ce surplus en faveur d'amortissements ou réserves, 75 % aux actions et 25 % aux parts bénéficiaires.

Service financier : Comptoir Privé, 11, rue Lafayette, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Dubois, G. de Lapeyrouse, L. de Pons, F. Molinari, U. Della Casa, M. Laffont.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 1er octobre 1909.

Société Française des Mines de l'Ariège

Société anonyme française, définitivement constituée le 18 novembre 1898, modifiée le 27 juin 1899.

Objet : l'exploitation de la minière actuellement ouverte à Riverenert, près Saint-Girons, arrondissement dudit (Ariège), avec tous les droits y attachés et dont M. Oulif fera l'apport ; l'exploitation de toutes autres mines se trouvant sur la concession demandée par M. Schmid et dont le droit est compris dans le même apport ; l'ouverture, la mise en valeur et l'exploitation de toutes autres mines non encore ouvertes dans la même concession, l'acquisition et l'obtention de toutes autres concessions ou de tous permis de recherches concernant les minerais de toute nature, dans le département de l'Ariège et autres ; la mise en valeur et l'exploitation desdites concessions ou permis ; le traitement par tous les moyens et la vente du minerai extrait ; enfin les opérations financières, commerciales et industrielles et autres opérations accessoires qui pourront être la conséquence de celles principales ci-dessus et qui pourront être susceptibles d'en augmenter les produits.

Siège social : 7, rue Laffitte.

Durée : cinquante ans, du 18 novembre 1898.

Capital social : à l'origine 225.000 francs représenté par 2.250 actions de 100 francs, porté, le 27 juin 1899, à 1 million de francs représenté par 10.000 actions de 100 francs.

Il a été créé, en outre, 300 parts de fondateur qui furent attribuées à M. Oulif en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : de 3 à 5 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, une voix par 10 actions, maximum 25 voix. Dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 6 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 8 % au Conseil d'administration, 92 % aux actions, jusqu'à ce que chaque action ait reçu, en dividendes ou en remboursement par suite de réalisation d'actif, 100 fr., c'est-à-dire somme égale au capital engagé.

Lorsque toutes les actions formant le capital primitif et même le capital ultérieur auront reçu, en dividendes (en dehors de l'intérêt de 6 %), ou en remboursement par suite de réalisation d'actif, la somme de 100 francs prévue ci-dessus, les bénéfices après prélèvement de la réserve qui se continuera jusqu'à ce que la réserve ait atteint la moitié du fonds social, serviront à payer en premier lieu : l'intérêt de 6 % aux actions et le surplus : 8 % aux administrateurs, 62 % aux actionnaires et 30 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Baur, C. Baur, E. Paz, L. Trouvé.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, depuis le 17 décembre 1906.

Année	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	—176.000 (1)	»
1902	»	»	—150.000 (1)	»
1903	»	»	— 88.000 (1)	»
1904	»	»	— 19.000 (1)	»
1905	»	»	15.000	»
1906	410	315	17.000	»
1907	477 50	60	5.000	»
1908	73	40	22.000	»

(1) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Apport (pour mémoire)	»	»	Capital	1.000.000	»
Mines Estimation :			Parts de fondateur	1	»
Mines Rabat	215.176	»	Créditeurs divers	21.006	»
— Riverenert	224.634	»			
— Garrié	67.758	»			
— Ferrobach	14.490	»			
— Larcat	400	»			
— Saint-Antoine	600	»			
— Boutadiol	5.000	»			
— Gourbit	5.000	»			
— Diverses (Lacourt, Saurat)	1.000	»			
Minerais en stock	9.285	»			
Mobilier à Paris et à Foix	711	»			
Matériel et outillage	26.818	»			
Marchandises, magasins	8.346	»			
Explosifs	1.034	»			
Espèces en caisse et banque	65.829	»			
Débiteurs divers	7.174	»			
Profits et pertes	357.303	»			
	1.021.007	»		1.021.007	»

The Arnoya Mining Company Limited

Société anonyme anglaise enregistrée le 12 mars 1907.

Objet : l'acquisition et l'exploitation de deux mines d'étain connues sous le nom de Sultana et Sultana II, situées dans le voisinage des villes de Ribadavia et Filgueiras et près du village de Paolo, dans la province d'Orense, en Espagne et, à cet effet, l'adoption et l'exécution, avec ou sans modification, d'une convention passée entre The Metalmines Syndicate Ltd d'une part, en qualité de vendeur des deux mines précitées, et T. F. Turner d'autre part, agissant comme acheteur en qualité d'agent de la Compagnie et par laquelle celle-ci accepte de payer au Syndicat £ 5.000 pour la promotion, formation et incorporation de la Compagnie. D'autres objets accessoires sont énumérés aux statuts.

Siège social : 30, Moorgate Street, Londres E .C.

Durée : illimitée.

Capital social : £ 400.000 divisé en 100.000 actions de £ 4 sur lesquelles, au 1er avril 1907, 66.000 étaient entièrement libérées, 18.100 libérées du quart et 15.900 à la souche.

Conseil d'administration : de 2 à 9 membres, propriétaires d'au moins £ 100 d'actions de la Cie.

Assemblées générales : aux lieu et date fixés par le Conseil d'administration. Dépôt des titres deux jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 4 % au Conseil d'administration et 96 % aux actions.

Service financier : Banque Robinson, 9, rue Le Peletier.

ADMINISTRATEURS

MM. J. T. Westcott, F. T. Fisher, J. R. Lowndes, O. F. Viola, B. B. Waller, G. Robinson, P. Delaporte, R. Thétier.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 30 avril 1907.

1907 plus haut, 119 plus bas, 70
1908 Pas de cours

BILAN AU 31 AOUT 1908

ACTIF	livres			PASSIF	livres		
Concessions minières et frais.	282.936	17	0	Capital nominal £ 400.000	305.828	0	0
Frais de constitution.	5.000	0	0	émis :			
Commissions	3.993	8	11	76 457 actions de £ 4 libérées.			
Développement	2.573	1	2	9.025 actions libérées de 1 £.	9.025	0	0
Usine, matériel, outillage. . .	10.191	1	7	Libération anticipée.	60	0	0
Frais généraux à la mine. . .	3.083	8	3	Créditeurs divers.	2.634	14	9
— à Paris. . . .	1.870	19	3				
— à Londres. . .	1.723	1	1				
Frais de change, compte d'ordre	257	0	11				
Espèces en caisse et en banque.	5.621	6	3				
	317.547	14	9		317.547	14	9

Compagnie Royale Asturienne des Mines

Société belge constituée le 30 mai 1853, modifiée par arrêtés royaux des 11 juillet 1854, 11 août 1856, 10 juillet 1859; transformée en société anonyme le 1er juillet 1868.

Objet : l'extraction de la houille, des minerais de plomb argentifère, zinc et autres, dans les limites de ses concessions; la recherche de la houille et de ces divers minerais; l'obtention, l'acquisition ou le bail des concessions nécessaires pour les exploiter, le traitement de tous les minerais qui seront exploités ou acquis, ainsi que toute opération nécessaire pour donner aux métaux qui en proviendront, les formes requises pour leur réalisation; le commerce des divers produits qu'elle peut exploiter ou fabriquer.

Siège social: 152, rue Royale, à Bruxelles; direction générale à Liège, 27, boulevard d'Avroy.

Durée: 90 ans du 9 juin 1853.

Capital social: 6.000.000 de francs, divisé en 20 000 actions sans désignation de valeur.

Conseil d'administration: 5 membres au moins et 7 au plus, propriétaires de 100 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le deuxième lundi de mai; une voix par 20 actions, maximum 5 voix; dépôt des titres 15 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: premier dividende de 12 fr. 50 par action; sur l'excédent: 1° 20 % à la réserve, 2° au Conseil d'Administration: 2 % par administrateur sur les premiers 400.000 francs d'excédent; 1 % par administrateur sur les 400.000 francs suivants; 1/2 % par administrateur sur le reste; 3° aux commissaires: 2 1/2 % sur les premiers 400.000 francs d'excédent; 1 % sur les 400.000 francs suivants, 1/2 % sur le reste; 4° au Directeur général: 2 %. Le surplus aux actionnaires.

Service financier: à Bruxelles, à la succursale de la Banque de Paris et des Pays-Bas; à Liège chez MM. de Mélotte de Noidans et Cie, Banque Dubois ; à Paris, Crédit Industriel et Commercial.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. Jules Hauzeur, Adolphe Hauzeur, Félix Boisot, Ferdinand Bischoffsheim, de Pidal, P. Schmidt, Guillaume Beer.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*; au comptant, depuis le 14 janvier 1899.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	5.700	4.005	4.310.000	200
1902	5.200	4.550	4.310.000	200
1903	6.045	4.900	4.841.000	225
1904	6.040	5.395	5.905.000	275
1905	6.894	5.930	6.969.000	325
1906	7.350	6.660	6.942.000	325
1907	7.287	6 100	5.360.000	250
1908	6.522	5.650	3.773.000	175

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immeubles et concessions. . .	10	»	Capital social.	6.000.000	»
Matériel et meubles.	10	»	Réserves	10.963.224	67
Approvisionnements et charbons	1.011.589	12	Dividendes arriérés	52.475	»
Minerais	3.048.245	47	Créditeurs divers	839.275	51
Zinc brut et laminé.	2.432.473	26	Bénéfices	3.773.712	98
Plomb brut et ouvré.	1.861.669	85			
Caisse.	257.235	48			
Débiteurs.	5.828.882	72			
Effets à recevoir	1.488.572	26			
Rente belge	5.700.000	»			
	21.628.688	16		21.628.688	16

Société Ottomane des Mines de Balia-Karaidin

Société anonyme ottomane, constituée le 25 mai/6 juin 1892.

Objet: L'exploitation de trois concessions minières situées dans le vilayet de Brousse (Turquie d'Asie), savoir : 1° La mine de plomb argentifère avec scories de Khodja-Gumuch, d'une étendue de 17.234 deunums (environ 1.723 hectares) ; 2° La mine de plomb argentifère avec scories du Kara-Aïdin, d'une étendue de 8.654 deunums (environ 865 hectares) ; 3° La mine de lignite de Mandjilick d'une étendue de 2.763 deunums 1/2 (environ 276 hectares) ; 4° La mine de Paslak d'une étendue de 298 hectares.

Siège social : à Constantinople, Agopian Han, rue Voyoïda.

Durée: 93 ans, expirant le 8 février 1985.

Capital social: à l'origine 198.000 livres turques ou 4.500.000 francs, divisé en 9.000 actions de L. t.q. 22 soit 500 francs; porté le 4/17 août 1904 à 6 millions de francs, puis le 16/29 juin 1908 à 6.600.000 fr., divisé en 66.000 actions de 100 fr. au porteur.

Conseil d'administration: de cinq à onze membres, propriétaires de 100 actions.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 20 actions, maximum 25 voix. Dépôt 10 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 10 % au fonds de réserve, 5 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 12 % aux administrateurs et 88 % aux actions. L'Assemblée générale peut prélever, sur les bénéfices, le montant nécessaire pour rembourser un certain nombre d'actions désignées par le sort.

Service financier : à Paris, à la Banque de Paris et des Pays-Bas et à la Société Marseillaise.

ADMINISTRATEURS

MM. Th. Mavrogordato, E. Eugenidi ; Is. Fernandez, J. de Catelin, F. Rouzaud, Ch. Testa, Ed. Mille, H. Blanchenay, J. H. Thors.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 30 mai 1899 et à terme, depuis le 28 novembre 1904.

Années	COURS — Plus haut	COURS — Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
	ACTIONS DE 500 FRANCS			
1901	740	350	Ltq. 19.013	Fcs. 7 50
1902	513	340	10.597	»
1903	650	465	49.244	45
	ACTIONS DE 100 FRANCS			
1904	430	408 50	97.506	20
1905	760	386	108.723	25
1906	732	592	135.256	30
1907	743	420	134.458	30
1908	485	380	89.374	20

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	livres tq.	PASSIF	livres tq.
Mines et concessions	164.167 39	Capital 66.000 actions	290.400 »
Immeubles	45.405 92	Créditeurs divers	15.603 83
Matériel et outillage	56.377 28	Caisse de secours	1.111 20
Gros travaux de 1er établissement	19.834 17	Compte d'ordre	21.780 12
Electricité	36.320 59	Dividendes 1900/1907 non réclamés	1.034 79
Exploitation Karaïdin	179 16	Réserve statutaire	80.230 13
Réparation chaussée	649 80	Réserve spéciale	69.665 92
Voie Osmanlar-Valanidia	30.150 58	Profits et Pertes : bénéfice au 31 décembre 1908	89.374 16
Minerais en stock	43.550 49		
Approvisionnements	50 609 71		
Débiteurs divers	48.993 04		
Espèces en caisse	2.440 99		
Compte d'ordre	51.434 44		
Titres en portefeuille	10.081 59		
	569.200 15		569.200 15

Omnium Général des Mines de Barytes françaises

Société anonyme française, définitivement constituée le 15 décembre 1906.

Objet : l'exploitation des mines de barytes françaises suivantes, dont la Société est propriétaire, locataire ou concessionnaire : gisements de baryte et autres matières de la montagne de l'Escaras-sous-au-Martinet, communes de Portes et Saint-Florent-sur-Auzonnet (Gard), sur une superficie d'environ quarante-trois hectares et cinquante ares ; gisements de baryte du mont Toty, commune de Saint-Florent (Gard), sur une superficie d'environ deux hectares; gisements de baryte du mont Rovergue, commune de Saint-Florent (Gard), sur une superficie d'environ vingt hectares ; gisements de baryte de la Beaume, commune de Cendras (Gard), sur une superficie d'environ cent soixante-dix hectares ; gisements de baryte sur divers terrains sis à Saint-Etienne-de-Ludgarès (Ardèche), sur une superficie d'environ quarante hectares d'un seul tenant ; gisements de baryte et autres matières sur une propriété d'une superficie d'environ trente hectares, sise à Callas (Var) ; gisements de baryte de Barjac (Lozère), sur une surface d'environ vingt hectares, lieu dit les Cayres, le Grand-Champ et le Champ de Périot ; le traitement des barytes et de tous minerais extraits ; la vente des barytes et de tous minerais, soit bruts, soit broyés et travaillés ; l'acquisition, l'exploitation, la location ou la vente de toutes mines et concessions de mines de barytes ou autres, exploitées ou non encore exploitées ; l'achat, le traitement, la vente et revente de tous minerais de barytes et autres, en France ou à l'étranger, et, en général, toutes opérations commerciales, industrielles ou financières se rattachant aux objets ci-dessus indiqués. La Société pourra également fusionner avec toutes Sociétés ayant un but semblable.

Siège social : à Paris, 30, rue Le Peletier.

Durée : 90 ans, du 15 décembre 1906.

Capital social : 700.000 francs en 7.000 actions de 100 francs souscrites en espèces. Le capital pourra être augmenté en une ou plusieurs fois jusqu'à concurrence de 2 millions de francs.

Il a été créé en outre 10.000 parts bénéficiaires, qui ont été remises en sus d'une somme espèces de 220.000 francs à MM. de Beauregard et Rebois et à la Société Générale d'Etudes et d'organisations industrielles, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : de 3 à 9 membres, propriétaires de 20 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; une voix par cinq actions. Dépôt 15 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 8 % du montant libéré des actions ; 6 % au Conseil. Le solde des bénéfices sera destiné aux parts bénéficiaires jusqu'à ce que chaque part ait reçu 6 francs. L'excédent sera réparti, sauf prélèvement pour fonds de prévoyance ou de réserve extraordinaire, à raison de 50 % aux actions et 50 % aux parts.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Charmeil, L. Mauger, C. Derbecq, Raffier-Dufour.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 décembre 1906.

1906	plus haut,	156	plus bas,	135
1907	—	185	—	110
1908	—	60	—	17

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Apports.	220.000 »	Capital.	700 000 »
Concessions et domaines. . .	44.063 »	Amortissements.	9.506 50
Frais de premier établissement.	102.281 12		
Société générale banque. . . .	1.666 55		
Portefeuille.	14.375 »		
Cie française du Lithopone . .	327.120 83		
	709.506 50		709.506 50

Mines de cuivre de Campanario

Société anonyme française, définitivement constituée le 20 décembre 1906.

Objet : l'exploitation de mines métalliques ou autres et principalement l'exploitation de gisements de pyrites de fer et de cuivre et métaux connexes en Espagne ; le traitement, par tous procédés, des minerais extraits et le commerce de tous minerais ; la construction, la location ou l'acquisition de toutes usines nécessaires au traitement de tous minerais ; l'obtention de toutes concessions de mines en tous pays, l'acquisition, l'aliénation ou l'exploitation de ces mi-

nes ; la prise de tous intérêts et de toutes participations sous toutes formes dans des entreprises analogues ; et d'une manière générale toutes opérations commerciales, agricoles et industrielles, mobilières et immobilières se rattachant à l'objet social.

Siège social : 5, rue du Helder, Paris.

Durée : 50 ans, à compter du 20 décembre 1906.

Capital social : 5 millions de francs, divisé en 10.000 actions de 500 francs chacune.

Il a été créé en outre 8.500 parts de fondateur qui ont été remises, en sus d'une somme espèce de 100.000 francs, aux apporteurs.

Conseil d'administration : 3 à 12 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires de 20 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; une voix par 10 actions, maximum 20 voix. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions. Ensuite, 10 % au Conseil. Sur le solde, 40 % aux parts et 60 % aux actions. Des prélèvements pourront être effectués sur le 60 % revenant aux actions, pour amortissements, réserves spéciales ou autres objets.

Service financier : Société Marseillaise, 4, rue Auber, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Ch. Chalupt, A. de Dietrich, P. Keller, Max Lyon, L. Morisson, J. Strap, Antonio Guijarro, Orta, A. Boscher.

Les actions et les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 janvier 1907.

	COURDESS ACTIONS		COURS DES PARTS	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1907	580	200	365	50
1908	300	161	94	40

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Propriétés et concessions . . .	2.646.777 47	Capital.	5.000.000 »
Frais de constitution	52.112 88	Créditeurs divers.	14.542 21
Immeubles, barrage, cémentation, installations de surface, etc., etc.	348.675 30		
Puits d'extraction, travaux d'installation et de développement des mines, frais généraux, etc.	348.478 68		
Mobilier	13.119 50		
Animaux et voitures	3.457 36		
Matériel, outillage et approvisionnements	438.100 26		
Actionnaires	803.400 »		
Impôts à récupérer	21.240 34		
Débiteurs divers	15.164 52		
Stocks de minerais	24.266 55		
Caisses et banques	272.276 25		
Compte d'ordre.	27.473 10		
	5.014.542 21		5.014.542 21

Société anonyme des Mines de zinc du Cap Bon

Société anonyme française, définitivement constituée le 29 septembre 1908.

Objet : L'acquisition et l'exploitation d'une mine de zinc située au cap Bon en Tunisie. L'étude, la recherche et l'obtention de concessions, permis de recherches de toutes autres mines de zinc ainsi que de toutes mines de plomb, cuivre et autres métaux, en France, dans ses colonies et pays de protectorat et dans tous pays étrangers, etc. Toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant faciliter, favoriser ou développer les affaires de la Société.

Siège social : 38 *bis*, rue Vivienne, Paris.

Durée : 50 années, du 29 septembre 1908.

Capital social : 1 million de francs, divisé en 10.000 actions de 100 francs chacune, toutes souscrites en numéraire.

Conseil d'administration : de 3 à 8 membres, propriétaires chacun d'au moins 50 actions, et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 10 actions, sans limite maximum. Dépôt des titres dix jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration et, sauf prélèvement facultatif pour réserve supplémentaire ou fonds de prévoyance, 90 % aux actions.

Service financier : à Paris, au siège social ; à Tunis, au bureau du représentant de la Société, 7, rue de Danemark.

ADMINISTRATEURS

MM. l'amiral Bayle, Harispe de Lalanne, B. des Closières, J.-J. Albertini, P. Petit.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 décembre 1908.

Cape Copper Company

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 30 avril 1888 comme reconstitution de la Cape Copper Mining Company, fondée en 1863.

Objet: L'exploitation de mines de cuivre. La Compagnie possède en toute propriété des mines de cuivre dans le Namaqualand, dénommées Ookiep, Nababeep, South, Spectakel, Koperberg, Ookiep East, North Spectakel, Ookiep South, Narrap et Carolusberg East. Depuis 1890, la Compagnie a pris à bail à la Tilt Cove Company pour une durée de 99 ans, la mine de Tilt Cove, située à Terre Neuve, moyennant une rente de 4.400 livres par an et la moitié des bénéfices nets.

Siège social: à Londres, 9, Queen street place, E. C. Secrétaire M. P. J. Franks. Agence à Cape Town.

Capital social: à l'origine, 600.000 livr. st. ou 15 millions de francs, divisé en 300.000 actions, de 2 livres soit 50 francs chacune, qui furent échangées contre les actions de l'ancienne Compagnie à raison de 15 nouvelles contre une ancienne; porté en 1891 à 750.000 livres ou 18.750.000 fr. en actions de 2 livres, dont 600.000 livres en actions ordinaires libérées, et 150.000 livres en actions de préférence libérées.

Sur les actions de préférence, le montant émis est de 90.000 livres ; avec 600.000 livres d'actions ordinaires le capital émis se totalise donc par 690.000 livres

Conseil d'administration: de trois à six membres, propriétaires chacun de 500 actions ordinaires ou de préférence.

Année sociale: close le 30 avril au Cap et le 31 août à Londres.

Assemblée générale : en décembre, à Londres ; une voix par action ordinaire ou de préférence.

Répartition des bénéfices: 6 % à titre d'intérêt cumulatif aux actions de préférence, 6 % aux actions ordinaires. Le surplus se partage entre toutes les actions indistinctement; toutefois, il peut être prélevé sur les bénéfices, une portion destinée aux fonds de réserve.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 20 et 25 actions.

Service financier: à Londres, au siège social.

Les titres doivent se livrer timbrés ; ils existent en coupures de 1, 5, 10, 20 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. E.-A. Pontifex, président; J. C. Champney; T.-R. Kent; J. Taylor, T. Blair Reynolds.

Les actions ordinaires sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme.

Années	cours — Plus haut	cours — Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	150 »	108 50	248.895	16 25
1902	137 »	52 »	— 6.494 (1)	»
1903	89 »	63 »	96.979	5 »
1904	128 »	62 50	183.795	10 60
1905	161 50	99 »	263.562	16 25
1906	258 »	120 »	343.384	21 25
1907	339 »	175 »	379.910	23 75
1908	238 »	156 »	144.366	8 10

(1) Perte.

BILAN AU 30 AVRIL 1908 AU CAP ET 31 AOUT 1908 A LONDRES

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Terrains et constructions. . .	257.483	Capital : 300.000 actions ordinaires	600.000
Nababeep Railway	14.036	75.000 actions préfér. (45.000 émises).	90.000
Chemins de fer et jetée	169.219	Effets à payer.	55.519
Mines et fonderies	88.151	Fonds d'assurance.	14.807
Machines, matériel, etc. . . .	89.599	Fonds de réserve	100.000
Marchandises, etc.	70.416	Fonds d'amortissements divers	220.000
Débiteurs divers	46.543	Compte Tilt Cove.	529
En caisse et en banque	102.714	Profits et Pertes	74.855
Fonds d'Etat ou coloniaux. . .	120.457		
Loyers d'avance.	177		
Minerais et métal en stock . .	121.459		
Paiements pour l'exercice. . .	75.526		
	1.155.720		1.155.720

Société des Mines de Cuivre de Catemou

(CHILI)

Société anonyme belge, constituée le 2 juin 1899, modifiée par Assemblée générale du 26 juin 1903.

Objet: L'acquisition, la mise en valeur et l'exploitation de certaines concessions minières, fonderies ou propriétés territoriales situées dans la République du Chili et groupées sous les noms de San-Felipe, province de San-Felipe, Cobre-Melon, département de Quillota, Chagual, Salado-Maquinas, Niguel-Fundo, de Catemou et leurs dépendances, département de Putuaendo, province d'Aconcagua ; cette dernière comportant une hacienda de 12.000 hectares environ, et subsidiairement emportant la propriété du sol à titre définitif : 1° L'acquisition, la mise en valeur, l'exploitation, l'affermage ou la location, la demande en concession et le « denuncio » soit aux autorités compétentes, soit autrement de toutes autres concessions minières ou propriétés situées au Chili ; 2° L'acquisition, la demande en concession, l'exploitation, l'affermage ou la location, la construction de toutes usines ou magasins, moyens de transports, voie ferrée, force motrice hydraulique ou électrique, établissements de toute nature destinés aux exploitations de la Société ; 3° L'achat, la vente, le traitement de tous minerais ou métaux et de tous approvisionnements ; 4° La revente ou l'apport soit contre espèces, soit autrement, des objets énoncés aux paragraphes 1 et 2 ci-dessus, le tout pour son compte, pour compte de tiers ou en participation avec des tiers. — La Société peut également constituer toutes associations ou sociétés spéciales pour la réalisation de l'un ou de l'autre de ces objets, participer à leur constitution, s'intéresser à d'autres sociétés ou fusionner en tout ou parties avec celles-ci. — En un mot, la Société peut faire toutes les opérations industrielles, financières ou commerciales qui seraient l'origine ou la conséquence des opérations principales ci-dessus énoncées.

Siège social: 50, boulevard de la Senne, à Bruxelles; agence à Paris, 5, rue du Helder.

Durée: 30 ans du 2 juin 1899.

Capital social: 5 millions de francs en 10.000 actions privilégiées de 500 francs. Il a été créé, de plus, 35.000 actions ordinaires sans désignation de valeur, attribuées à la Compagnie des Mines et Minerais pour apport de diverses promesses de vente, options, etc.

Conseil d'administration: cinq à neuf membres, propriétaires chacun de 50 actions privilégiées.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale : le dernier vendredi de juin, à 3 heures ; une voix par action ordinaire, dix voix par action privilégiée ; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; la somme nécessaire pour distribuer 8 % du montant versé sur les actions privilégiées ; sur le surplus 7 % au Conseil d'administration et somme suffisante pour donner, à chaque commissaire, le tiers du tantième d'un administrateur ; ensuite 5 % au moins et 10 % au plus pour former un fond de prévoyance à concurrence des deux cinquièmes du capital social ; sur le solde : 60 % aux actions privilégiées et 40 % aux actions ordinaires.

Service financier . au siège social et à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Adam, M. Lyon, Delamarre, E. Renevey, G. Renevey, L. Cousin, R. Franklin.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions privilégiées de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés,* au comptant, depuis le 26 janvier 1900, et les actions ordinaires depuis le 2 novembre 1906.

	COURS DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES		COURS DES ACTIONS ORDINAIRES		
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets
1901	395	200	25	14	—167.000 (1)
1902	500	240	30	5	—226.000 (1)
1903	320	205	20	9	— 83.000 (1)
1904	450	140	37	11	1.000
1905	940	397	81 50	30	713.000
1906	1.279	830	100 »	62	— 87.000 (1)
1907	1.180	375	130 »	34	19.000
1908	450	300	45 »	28	»

(1) Pertes.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Mines et concessions	2.016.551 73	Capital	5.000.000 »
Immeubles et constructions	1.625.966 06	Obligations 5 0/0	2.211.000 »
Frais de constitution	1 »	Créditeurs divers et effets à payer	1.114.681 86
Prise de possession et mise en exploitation	1 »	Coupons et obligations non payés	70.050 63
Installations minières et installations extérieures	419.960 11	Cautionnement des administrateurs	207.500 »
Matériel, mobilier, outillage approvisionnements, animaux	3.121.515 77		
Caisse, banque	163.788 18		
Mattes et barres de cuivre	85.713 06		
Minerais et fondants à traiter	124.804 83		
Débiteurs divers	132.164 03		
Prime de remboursement des obligations	541.947 47		
Compte d'ordre	4.704 »		
Compte de change	158.615 25		
Cautionnement des administrateurs	207.500 »		
	8.603.232 49		8.603.232 49

Société Industrielle et Métallurgique du Caucase

Société anonyme française, définitivement constituée le 28 octobre 1897, modifiée par décision des Assemblées générales extraordinaires des 8 juin 1898, 7 mars 1903 et 26 janvier 1907.

Objet: L'exploitation au Caucase de toutes mines et de tous minéraux dont la Société pourrait devenir propriétaire ou locataire ou dont les concessions lui seraient accordées ; la construction et l'exploitation de tous établissements industriels ayant pour objet le traitement, la manipulation des produits extraits des mines.

Elle a pour objet immédiat la mise en exploitation de gisements de minerais de cuivre situés au Caucase et appartenant à la Société française des Mines d'Akhtala.

Siège social: à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, 64.

Durée: 99 ans, du 28 octobre 1897.

Capital social: à l'origine 1.250.000 francs, divisé en 2.500 actions de 500 francs chacune ; porté par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 25 avril 1898 à 5 millions de francs par la création de 7.500 actions nouvelles. Par décisions des 7 février et 7 mars 1903, le capital a été ramené à 2.500.000 fr. par la réduction de taux nominal des actions de 500 fr. à 250 fr., et porté ensuite à 4.500.000 francs par l'émission au pair de 8.000 actions nouvelles de 250 fr. En vertu de l'autorisation donnée au Conseil d'administration par l'Assemblée générale du 26 janvier 1907, de porter le capital à 10 millions de francs par émissions successives de 22.000 actions de 250 francs, le capital a été porté, en mars 1907, à 5.500.000 francs, représenté par 22.000 actions de 250 francs.

Conseil d'administration: 6 à 11 membres, nommés pour six ans, et propriétaires de 50 actions chacun.

Année sociale: close le 30 juin.

Assemblée générale: avant fin décembre; une voix par dix actions, maximum cent voix. Dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve, 5 % aux actions; sur le surplus 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actionnaires.

Service financier : à la Banque Suisse et Française.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. Lamaizière, Giraud-Jordan; Bayard, Bonnardel, H. Damour, Gaillochet, Galicier, Raoul Duval, Fontaine, A. Hutinet.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 février 1899.

Années	Cours		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1901	760	400	»	»
1902	500	150	52.000	»
1903	325	237	106.000	»
1904	306	225	182.000	»
1905	283	120	158.000	»
1906	254.50	127	453.000	»
1907	329	235	475.000	12.50
1908	245	150	302.000	»

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immobilisations	3.901.880	»	Capital	5.500.000	»
Magasin	860.326	»	Réserve légale	55.883	»
Loyer d'avance Akhtala	40.000	»	Réserve d'amortissement	630.052	»
Redevances Akhtala	460.000	»	Créditeurs divers	353.699	»
Rentrées éventuelles Akhtala	118.993	»	Reliquat du dernier exercice	92.044	»
Débiteurs divers	348.303	»	Bénéfices de l'exercice	301.680	»
Caisses, banques, portefeuille	1.208.816	»			
	6.933.318	»		6.933.318	»

Société Métallurgique et Minière des Cévennes

Société anonyme française, définitivement constituée le 19 janvier 1895, modifiée les 29 juillet 1896, 31 juillet 1899, 1er décembre 1906 et 25 mai 1907.

Objet : l'exploitation et la mise en valeur, soit dans le département de la Lozère, soit dans les départements limitrophes, soit dans tous les autres et en général dans tous pays français ou étrangers,

des mines quelconques dont la Société pourra devenir propriétaire, concessionnaire ou locataire.

Elle fera, dans tous pays, s'il y a lieu, la demande en concession, la location, la vente, l'achat, l'échange ou l'exploitation de toutes mines ; l'achat, la vente et le traitement de tous minerais ; la fabrication de tous produits manufacturés, l'achat de terrains, l'établissement et la construction des routes, voies de communication, usines et édifices ayant pour objet de pourvoir aux besoins de l'exploitation, de la manutention, du traitement, de la fabrication, du magasinage et du transport des produits quelconques, provenant de ses mines ou de ses terres, ou achetés par elle ; l'exploitation agricole des terres qu'elle tiendra comme propriétaire ou locataire.

Enfin elle fera toutes opérations immobilières et toutes affaires de banque, opérations sur valeurs mobilières, commerce, industrie, travaux publics et particuliers, transports, etc., se rattachant spécialement à la gestion de la Société.

Siège social : 7, rue Pillet-Will, Paris.

Durée : 99 ans, du 19 janvier 1895.

Capital social : originairement de 600.000 fr., divisé en 1.200 actions de 500 fr. chacune ; porté, par décision de l'assemblée du 29 juillet 1896, à 1.000.000 par la création de 800 actions nouvelles de 500 fr., dont 650 souscrites en espèces et 150 remises contre apports ; augmenté par décision de l'assemblée extraordinaire du 31 juillet 1899 à 1.500.000 fr. par la création de 5.000 actions nouvelles de 100 francs et l'échange des 2.000 actions de 500 francs contre 10.000 nouvelles de 100 francs chacune ; enfin, porté par décision des Assemblées générales du 1er décembre 1906 et du 15 février 1907 à 2.500.000 francs, par la création de 10.000 actions nouvelles de 100 francs, sur lesquelles 5.000, entièrement libérées, furent remises à la Société des Mines de Sainte-Marguerite et Combières (en liquidation) en rémunération de ses apports.

Il existe, en outre, 5.000 parts de fondateur remises aux apporteurs.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres nommés pour six ans et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par 20 actions, maximum 30 voix. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration, ensuite 50 % aux actions et 50 % aux parts de fondateur.

Service financier : à Paris, à la Société auxiliaire de Mines, 7, rue Pillet-Will.

ADMINISTRATEURS

MM. de Créqui-Montfort, Demenge, J. Lebel, J. Bernard, M. Paisant, F. Lebreton, F. Urruty.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 février 1907.

Années	COURS		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1906	»	»	473.000	5
1907	250	130	674.000	5
1908	165	100	107.000	5

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c	PASSIF	fr. c.
Caisse et banque	233.849 81	Capital actions non amorti	2.000.000 »
Débiteurs divers	12.843 30	— amorti	500 000 »
Approvisionnements et minerais	101.808 74	Réserve légale	56.899 62
Matériel et mobilier	1.080.244 18	Amortissements	162.949 58
Immeubles	454.638 42	Réserve pour amortissement du capital	350.000 »
Concessions	1.746.627 41	Capital obligations	300.000 »
		Créditeurs divers	87.291 60
		Coupons échus et actions amorties	17.020 90
		Profits et pertes 1907 (solde reporté)	48.593 60
		Profits et pertes	107.256 56
	3.630.011 80		3.630.011 80

The Cevreni Breg Mining Co Ltd

Société anonyme anglaise à responsabilité limitée, incorporée à Londres le 24 janvier 1906.

Objet: L'acquisition et l'exploitation de la concession accordée, pour une période de cinquante ans, le 20 avril 1901, à la Société anonyme belge de Valeurs Industrielles et minières, et située dans le voisinage des communes de Beli-Potok et Ripagne, district de Vratchar, province de Belgrade (Serbie).

Siège social : 30, Moorgate Street à Londres E. C. Bureau administratif: à Paris, 9, rue Le Peletier.

Capital social: 100.000 liv. st., soit 2.500.000 francs, divisé en 25.000 actions de £ 4 chacune ou 100 francs.

Conseil d'administration: 3 membres au moins et sept au plus, propriétaires de 25 actions, renouvelables annuellement par tiers.

Assemblée générale: aux lieu et date fixés par le Conseil d'administration et annoncés sept jours au moins avant la réunion: une voix par action.

Répartition des bénéfices: après répartition de 5 % des bénéfices nets au Conseil d'administration et prélèvement pour les réserves, les actionnaires ont droit à la totalité du solde disponible.

Service financier: au siège social et au bureau administratif de Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Salomon, A. Fontaine, W. E. Thomson, E. Pontney, G. Robinson ; Bertram Whitehill, secrétaire.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, **au comptant, depuis le 12 mars 1906.**

1906	plus haut,	312	plus bas,	118
1907	—	296	—	100
1908	—	116	—	75

BILAN AU 31 AOUT 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Concessions minières	65.473	Capital souscrit et émis	122.000
Dépenses préliminaires	8.476	Créanciers divers	1.473
Dépense ponr émission ultérieure	541		
Immeubles et terrains	5.077		
Machines, laverie, matériel	12.659		
Développement et dépenses minières	22.434		
Frais généraux	3.838		
En Caisse et en Banque	4.975		
	123.473		123.473

Mines et Usines de cuivre de Chañaral (Chili)

Société anonyme française, définitivement constituée le 17 juillet 1906, modifiée le 10 avril 1907.

Objet : l'achat, la mise en valeur et l'exploitation de plusieurs groupes de mines et usines de cuivre, comprenant tous les droits et concessions des mines de MM. Besa et C^ie^ ; et généralement toutes opérations se rattachant à l'exploitation des mines, au Chili.

Apports : M. Renevey a apporté à la Société, la promesse de vente qui lui a été consentie par MM. Besa et C^ie^ de Valparaiso, et concernant les différents groupes miniers de Chanaral avec les usines en dépendant et dont l'achat et l'exploitation constituent le but principal de la Société. M. Renevey a reçu en rémunération de ses apports, une somme de 125.000 francs en espèces et 1.200 parts bénéficiaires.

Siège social : 26, rue de Châteaudun, Paris.

Capital social : à l'origine, 4 millions de francs, divisé en 8.000 actions de 500 fr. chacune ; porté, par décision de l'Assemblée générale du 10 avril 1907, à 6.000.000 fr. par la création de 4.000 actions nouvelles de 500 francs. Il a été créé, en outre, 1.600 parts de fondateurs, sur lesquelles 1.200 ont été attribuées, en sus d'une somme espèces de 125.000 francs à M. Renevey, en rémunération de ses

apports, et les 400 autres, remises aux souscripteurs du capital originaire, à raison d'une part par 20 actions.

Conseil d'administration : 5 à 7 membres, propriétaires de 40 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : ayant fin juin ; une voix par 20 actions, maximum 100 voix. Dépôt, quinze jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % pour la constitution d'un fonds de prévoyance (ce prélèvement est facultatif) ; somme nécessaire pour fournir un intérêt de 8 % sur le montant libéré des actions, à titre de premier dividende. Sur le solde : 10 % au Conseil. Enfin sur le reste, 60 % aux actions et 40 % aux parts.

Service financier : Banque Suisse et Française, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. D. Bethmont, A. Dubois, M. Delattre, E. Renevey, G. Renevey.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfassés*, au comptant, depuis le 27 novembre 1906.

Années	COURS		Bénéfices net
	Plus haut	Plus bas	
1906	930	855	»
1907	1.195	372	»
1908	530	365	104.000

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	PASSIF	fr.
Immobilisations	3.561.956	Capital.	6.000.000
Comptes à amortir.	704.790	Réserve spéciale	1.200.000
Approvisionnements	1.012.219	Créanciers divers.	85.983
Disponibilités	1.103.369	Comptes à régler (Chanaral). .	82.665
Débiteurs divers	216.948	Profits et pertes (exercice 1908)	104.088
Profits et pertes (année 1907)	873.454		
	7.472.736		7.472.736

Colombia

(Société Roumaine-Française de pétrole)

Société anonyme roumaine, constituée en novembre 1905.

Objet : l'exploration et l'exploitation des terrains pétrolifères de Roumanie, pris en concession ou affermés, ou qui seront pris en concession ou affermés dans l'avenir par la Société, et toutes opérations accessoires, ainsi que toutes opérations relatives au commerce et à l'industrie du pétrole et de ses dérivés.

Siège social : à Bucarest (Roumanie), Strada Smardan.

Durée : illimitée.

Capital social : A l'origine, 1.200.000 lei, divisé en 2.400 actions de 500 lei, chacune, porté le 22 septembre/5 octobre 1906, à 2 millions 800.000 lei, le 1er mai 1907 à 3.500.000 lei et enfin le 15 juin 1908 à 5 millions de lei.

L'Assemblée extraordinaire du 22 septembre/5 octobre 1906 ayant décidé de transformer les actions 500 lei en actions de 250 lei, le capital social de 5 millions de lei se trouve être actuellement divisé en 20.000 actions de 250 lei chacune.

Conseil d'administration : 5 à 9 membres, nommés pour 4 ans, et ayant déposé comme garantie de gestion chacun 15.000 francs en numéraire, effets d'Etat ou actions de la Société.

Année sociale : close le 30 avril.

Assemblée générale : avant fin juillet, 1 voix par action ; dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve. Sur le surplus, dividende de 5 % aux actions. Sur le solde 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actionnaires.

Coupures : unités, coupures de 5.

ADMINISTRATEURS

MM. Barba St Delavrancea, E. Dupasseur, D. Zarifopoulo, Achille Lévy-Strauss, Rosental, P. Chapuy, Marcel Hirsch, Spayer, L. J. Elias.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emprunt de 1.700.000 lei or ou francs divisé en 3.400 obligations 5 % de lei or ou francs 500, autorisé par décision de l'Assemblée générale des actionnaires du 22 septembre 1906.

Intérêt : 25 lei or ou francs net de tous impôts roumains ou français, payables en deux termes semestriels, les 1/14 avril et 1/14 octobre de chaque année.

Remboursement : en douze années, par 24 tirages semestriels dont le premier a eu lieu le 1/14 avril 1907 et le dernier aura lieu le 1/14 octobre 1918. La Société se réserve le droit de rembourser la totalité ou une partie des obligations par tirages au sort, sous la condition d'un préavis de 6 mois.

Garantie : La Société a affecté par préférence à la garantie du capital et des intérêts de cet emprunt tout son avoir, ainsi que toutes les acquisitions et installations faites depuis sa fondation, jusqu'au remboursement de la totalité de ces obligations. Dans le cas où la Société émettrait de nouvelles obligations, la garantie des titres de ce premier emprunt ne sera pas diminuée. Ils conserveront un droit de préférence sur l'actif social.

Service financier : en France, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin et au Crédit Foncier et Agricole d'Algérie, 43, rue Cambon, Paris.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 janvier 1908 et les obligations depuis le 17 décembre 1906.

Années	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBLIGATIONS	
	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1906	»	»	480	476
1907	»	»	481	420
1908	450	299	478	430

BILAN AU 30 AVRIL/13 MAI 1909

ACTIF	Lei		PASSIF	Lei	
Caisse et banquiers, garanties, débiteurs	1.513.699	»	Capital	5.000.000	»
Wagons-citernes	49.000	»	Obligations	1.424.000	»
Obligations non émises	273 000	»	Créances diverses	678.416	»
Frais de constitution	42.000	»	Travaux en cours, échange de pétrole	153.041	»
Cautionnement de gestion	157.500	»	Cautionnement de gestion	157.500	»
Sondes et puits	2.796.862	»	Obligations tirées au sort, coupons non réclamés	103.178	»
Réservoirs, cavalerie, chaudières	1.048.083	»	Fonds de réserve	497.700	»
Terrains pétrolifères	2.527.500	»	Profits et pertes	594.864	»
Usines et terrains à Plopeni	201.055	»			
	8.608.699	»		8.608.699	»

De Beers Consolidated Mines

Société à responsabilité limitée, enregistrée le 13 mars 1888 dans la colonie du Cap.

Objet: L'exploitation de mines de diamant dans le Griqualand West (Afrique du Sud).

Siège social: Kimberley, Griqualand Ouest, Afrique Australe; bureau à Londres, 15 St. Swithin's Lane E. C.

Capital social: à l'origine 100.000 liv. st. porté par accroissements successifs à 3.950.000 livres en 790.000 actions de 5 livres et définitivement fixé, par décision d'Assemblée Générale du 23 décembre 1901 à 4.500.000 livres, divisé en 800.000 actions de préférence de 2 1/2 livres chacune et 1.000.000 actions ordinaires de 2 1/2 livres chacune, toutes entièrement libérées.

Conseil d'administration: 18 administrateurs dont deux sont nommés à vie.

Année sociale: close le 30 juin.

Assemblée générale: en novembre à Kimberley, composée de tous les porteurs d'actions ordinaires, les porteurs d'actions de préférence n'ayant droit de vote qu'aux assemblées ayant pour objet la réduction du capital ou la mise en liquidation.

Répartition des bénéfices: après prélèvement d'un dividende cumulatif de 40 % soit 1 livre ou 25 francs par action de préférence, le solde des bénéfices est réparti aux actions ordinaires. En cas de liquidation, les actions de préférence ont un droit de priorité sur le capital, à raison de 20 livres par action.

Service financier: à Paris, chez MM. de Rothschild. Les dividendes sont généralement payés en deux fois : en février acompte pour les actions ordinaires et 10 sh. aux actions de préférence, et en août, solde pour les actions ordinaires et 10 sh. aux actions de préférence.

Les actions au porteur sont en coupures de 1, 5 et 10 actions.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Wernher, gouverneur à vie ; F. Hirschhorn, C. Meyer, C. E. Atkinson, F. Baring-Gould, G. Wm. Compton, R. English, D. Harris, L. S. Jameson, S. B. Joel, M. Bretton, H. Mosenthal, C. E. Nind, F. Oats, H. P. Rudd, T. G. Tyson.

Les actions anciennes de cette Société ont été inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, jusqu'en avril 1902, époque où elles furent remplacées par les actions nouvelles de préférence et ordinaires.

	ACT. DE PRÉFÉRENCE		ACT. ORDINAIRES			
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes actions ordinaires
1902	507	467	630	533	£ 2.283.000	sh. 25 »
1903	504	470	579	474	2.423.000	27 60
1904	491	448	517	451	2.066.000	27 60
1905	472	425	466	403	1.949.000	20 »
1906	467	423	625	421	2.193.000	20 »
1907	490	380	785	370	2.725.000	35 »
1908	410	297	394	225	908.600	»

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Compte de claims des Mines de Beers et Kimberley, Mines Dutoitspan, Bultfontein et Wesselton, domaine de Wesselton, fermes et propriétés foncières. . . .	6.398.702	Capital : 800.000 actions de préférence de £ 2.10 s. chacune . . .	2.000.000
Portefeuille, rentes et actions	761.372	1.000.000 d'actions différées de £ 2.10 s. chacune . . .	2.500.000
Machines, matériel et ouvrages permanents	816.515	Obligations 1re hypothèque 5 °/o de Beers	1.625.320
Bois de construction, combustible et autres approvisionnements pour les mines	260.247	Obligations South African Exploration 4 1/2 0/0 de Beers.	1.664.995
Minerai bleu sur carreaux .	619.809	Obligations Bultfontein 4 1/2 0/0 de Beers	77.780
Débiteurs : prêts et autres comptes	875.333	Réserves	1.537.369
Portefeuille-réserve.	1.035.167	Compte d'income-tax en suspens	110.683
Diamants en caisse.	766.930	Créanciers divers.	985.056
Espèces en banque et en caisse.	15.597	Dividendes non réclamés et intérêts échus	484.749
		Solde non employé, suivant le compte de profits et pertes.	563.810
	11.549.762		11.549.762

Société de Denek-Maden

Société anonyme française, définitivement constituée le 9 mars 1907.

Objet : l'exploitation des gisements de plomb et de tous autres minerais renfermés dans une propriété minière, appelée « Denek-Maken », constituée province d'Angora (Asie Mineure), à Sanjak de Kirechehir, district de Keskin.

L'acquisition et la location de tous terrains nécessaires à ladite exploitation ; le traitement des minerais extraits, le commerce de tous minerais extraits dans la région ; l'obtention de toutes concessions de mines dans la région, leur revente, location ou exploitation ; la constitution de toutes sociétés pour les objets se rattachant directement ou indirectement à ceux ci-dessus ; la prise de tous intérêts, participation dans des entreprises analogues, même situées dans d'autres pays.

En général, toutes opérations commerciales, agricoles, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant à l'objet social.

Siège social : 22, rue Saint-Augustin, Paris.

Durée : 50 ans, du 9 mars 1907.

Capital social : 2 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 100 francs chacune. Sur ces 20.000 actions, 8.800 ont été attribuées entièrement libérées à MM. Gatheral et Sgouta, en sus d'une somme espèces de 120.000 francs et de 10.000 parts de fondateur, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : 3 à 10 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 100 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : 1 voix par 20 actions, maximum 50 voix. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 6 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration, ensuite : 40 % aux parts de fondateur et 60 % aux actions.

Sur les 60 % réservés aux actions, il pourra être affecté par l'Assemblée générale des sommes destinées à des amortissements, réserves spéciales, remboursement du capital.

Service financier : Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts.

ADMINISTRATEURS

MM. P. Escudier, D. L. Sgouta, J. E. Gatheral, L. Zarifi, J. Blair, E. C. Achillopulo, E. Roux.

Les actions et les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 mai 1907.

Années	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS	
	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1907	159	117	60	59
1908	147	120	»	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Propriété minière.	1.000.000	»	Capital.	2.000.000	»
Immeubles, écuries, frais de constitution	308.484	»	Créanciers	19.485	»
Approvisionnements et minerais	64.885	»			
Espèces en caisse et banque. .	11.396	»			
Débiteurs divers.	110.725	»			
Actionnaires	458.000	»			
Profits et pertes: solde débiteur	65.995	»			
	2.019.485	»		2.019.485	»

Société des Mines du Djebel-Ressas (Tunisie)

Société anonyme française, définitivement constituée le 4 mai 1900.

Objet: L'exploitation de mines métalliques et principalement l'exploitation de gisements de plomb et de zinc, en Tunisie; le traitement, par tous procédés, des minerais extraits et le commerce de tous minerais; la construction, la location et l'acquisition de toutes usines nécessaires au traitement de tous minerais; la prise de tous intérêts et de toutes participations sous toutes formes dans des entreprises analogues; et, d'une manière générale, toutes opérations commerciales, agricoles et industrielles, mobilières et immobilières, se rattachant à l'objet social.

Siège social : à Paris, 5, rue du Helder.

Durée: cinquante ans, du 4 mai 1900.

Capital social: 3.500.000 francs, divisé en 7.000 actions de 500 francs chacune. En raison de ses apports, il a été attribué, à M. Henry Jacquemont 3.000 parts de fondateur sur les 10.000 créées et 200.000 fr. en espèces.

Conseil d'administration: deux membres au moins et sept au plus, propriétaires de 25 actions chacun; premier Conseil nommé pour six ans; ensuite, renouvellement par sixième et par an, par tirage au sort d'abord, par ancienneté ensuite.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant le 1er juin; une voix par dix actions, sans limite maximum; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; 6 % des sommes libérées sur les actions; la somme que l'assemblée générale aura fixée, sur la proposition du Conseil, pour alimenter le fonds de réserve spéciale et d'amortissement. Sur le surplus: 50 % aux actions de capital

ou de jouissance; 35 % aux parts de fondateur; 15 % au Conseil d'administration.

Service financier : au siège social, au Crédit Lyonnais et à la Société Générale.

ADMINISTRATEURS

MM. Ch. Cambefort, Max Lyon, E. de Bondeli, Ch. Chalupt, A. de Dietrich, M. Wilmotte.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 mai 1905, et les parts depuis le 13 juin 1905.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	COURS DES ACTIONS Plus bas	COURS DES PARTS Plus haut	COURS DES PARTS Plus bas	Bénéfices nets	DIVIDENDES Actions	DIVIDENDES Parts
1902	»	»	»	»	60.000	»	»
1903	»	»	»	»	285.000	»	»
1904	»	»	»	»	455.000	27 50	»
1905	797	550	113	30	956.000	35	2 45
1906	1.240	730	350	90	1.234.000	40	4 90
1907	1.050	560	290	90	620.000	30	»
1908	710	425	140	75	164.000	»	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Propriétés	1.241.728	»	Capital	3.500.000	»
Immeubles	1	»	Réserve légale	54.572	»
Subvention pour la construction du chemin de fer de Crétéville à la Laverie	1	»	Créditeurs divers	149.945	»
Voies de communication	1	»	Compte d'ordre	224.276	»
Frais de constitution, Frais d'études et divers	1	»			
Minerais en stock au 31 décembre	386.829	»			
Approvisionnements	76.049	»			
Matériel et mobilier	1	»			
Appareils mécaniques	1	»			
Participation	372.913	»			
Débiteurs divers	515.975	»			
Caisses, Banques, Portefeuille et Titres en reports	1.290.409	»			
Compte d'ordre	44 884	»			
	3.928.793	»		3.928.793	»

Compagnie Minière du Djendli

Société anonyme française, définitivement constituée le 3 janvier 1906; modifiée le 28 mars 1907.

Objet : L'achat des mines de zinc et métaux connexes connues sous le nom de « Djendli », situées en Algérie, commune de Batna, département de Constantine ; l'exploitation de ces mines, conformément aux droits résultant de cette concession ; le traitement par tous procédés, des minerais extraits et le commerce de tous minerais ; la construction, la location ou l'acquisition de toutes

usines nécessaires au traitement des minerais ; l'obtention de toutes concessions de mines en Algérie ou autres pays ; l'aliénation ou l'exploitation de ces mines ; la prise de tous intérêts et de toutes participations sous toutes formes dans des entreprises analogues ; et d'une manière générale toutes opérations commerciales et industrielles se rattachant à l'exploitation du sol ou du sous-sol dont la Société pourra être propriétaire, locataire, cessionnaire ou concessionnaire.

Siège social : 3, rue Pillet-Will, Paris.

Durée : 30 ans du 3 janvier 1906.

Capital social : à l'origine 1.600.000 francs, divisé en 16.000 actions de 100 fr. chacune, porté le 28 mars 1907 à 3.200.000 francs en 32.000 actions de 100 francs, par la création de 16.000 actions nouvelles.

Conseil d'administration : 3 membres au moins et 7 au plus, propriétaires de 100 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril, 1 voix par 10 actions, maximum 50 voix, dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent, 10 % au Conseil d'administration, le surplus suivant décision de l'Assemblée.

Service financier : Société auxiliaire des Mines, 7, rue Pillet-Will, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. M. Wilmotte, E. de Bondeli, J.-P. Marlier, P. Methol, A. Garat, A. Sèbe.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 7 mai 1906.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets
1906	185	135	20.000
1907	174	59	—75.000 (1)
1908	100	58	—12.000 (1)

(1) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Concessions	2.910.772 17	Capital	3.200.000 »
Frais de constitution	1 »	Créditeurs divers	154.534 50
Mobilier	3.856 85	Réserve légale	1.010 20
Matériel	105.891 61		
Constructions	81.928 39		
Travaux de premier établissement	27.492 25		
Ecurie	6.221 85		
Magasin vivres	2.843 44		
Magasin d'approvisionnement	10.706 17		
Espèces en caisse et chez nos banquiers	8.711 85		
Stock de minerai	67.929 38		
Débiteurs divers	41.705 89		
Profits et pertes	87.483 85		
	3.355.544 70		3.355.544 70

Société Anonyme
des Mines de la Doubovaïa-Balka

Société anonyme française, définitivement constituée le 7 septembre 1892.

Objet : L'exploitation des minerais de fer contenus dans une propriété connue sous le nom de la Grande Doubovaia-Balka (Russie), d'une contenance de 500 déciatines (545 hectares), située au village de Pokrowskœ, district de Verkniédniéprosk, gouvernement d'Ekaterinoslaw (Russie méridionale) ; l'acquisition de ladite propriété ; l'exploitation, dans le sud de la Russie, de toutes autres mines dont la Société pourrait devenir propriétaire ou locataire, ou dont les concessions lui seraient accordées ; la construction et l'exploitation de tous établissements industriels ayant pour objet le traitement, la manipulation et la transformation des produits extraits des mines, et à cet effet l'achat et la location de tous immeubles ; la vente, le transport et le commerce de tous les produits transformés ou non, provenant des mines, établissements industriels et usines de la Société, et généralement toutes les opérations pouvant se rattacher à l'objet de la Société.

Siège social : 6, rue Blanche, à Paris.

Durée : 99 ans, du 7 septembre 1892.

Capital social : 2.500.000 francs, divisé en 5.000 actions de 500 fr. chacune, dont 1.000, entièrement libérées, ont servi à rémunérer les apports, et 4.000 souscrites en espèces.

Conseil d'administration : 7 membres au moins et 11 au plus, nommés pour six ans, et propriétaires de quarante actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, une voix par 10 actions, maximum 25 voix, dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions, somme facultative pour la réserve extraordinaire. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actionnaires.

Service financier : au siège social et chez MM. Mirabaud, Puerari et Cie.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. W. d'Eichtal, R. Duval, P. Bayard, M. Gorgeu, L. Le Châtelier, T. Motet, L. Vernes, Solacroup.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 mai 1898.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	1.685	1.155	266.000	50
1902	2.215	950	279.000	50
1903	1.745	1.105	427.000	62
1904	1.550	1.280	280.000	50
1905	1.525	900	68.000	50
1906	1.410	1.010	282.000	50
1907	1 450	1.115	306.000	50
1908	1.325	1.000	399.000	50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	
Premier établissement.	3.532.426	»	Capital.	2.500.000	»
Approvisionnements	436.792	»	Créditeurs divers	371.786	»
Débiteurs divers	718.868	»	Coupons à payer	119.967	»
Portefeuille.	320	»	Amortissement du premier établissement.	2.563.982	»
Caisses et banques	1.724.298	»	Réserve statutaire.	205.945	»
			Réserve extraordinaire	250.000	»
			Profits et Pertes :		
			Reliquat de l'exercice 1907 . .	1.283	»
			Bénéfices de l'exercice 1908 . .	399.739	»
	6.412.704	»		6.412.704	»

Cie minière « Las Dos Estrellas » (Mexique)

Société mexicaine, constituée le 19 septembre 1898.

Objet : l'acquisition et l'exploitation de mines.

Siège social : 22, Cadona, à Mexico (Mexique).

Durée : illimitée.

Capital social : 300.000 piastres mexicaines, divisé en 300.000 actions de 1 piastre chacune et entièrement libérées. Aux termes d'une décision prise par l'Assemblée générale des actionnaires le 31 mars 1909, il a été procédé au remboursement du capital, qui n'est plus par suite représenté que par des actions de jouissance.

Conseil d'administration : 5 membres, propriétaires chacun de 500 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars ; chaque action donne droit à 1 voix et les décisions sont prises à la majorité absolue des actions représentées.

Répartition des bénéfices : au Conseil d'administration : une somme équivalant à 2 1/2 % du montant des dividendes distribués. Sur le surplus : 10 % des bénéfices au fonds de réserve jusqu'à ce qu'il ait atteint la somme de 60.000 piastres, et le reste aux actionnaires après constitution de tels fonds d'amélioration ou de prévision que l'Assemblée jugera nécessaires.

Service financier : à Paris, au Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS

MM. G. de Landa y Escandon, F. J. Fournier, J. L. Requena, Antonio Pliego Perez, G. Brockmann.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, depuis le 1er mai 1907.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1907	284	247	$ 3.420.000	5 piastres 10
1908	292	215	2.581.541	7 —

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	piastres	PASSIF	piastres
Propriétés minières, concessions, immobilisations, mobilier, matériel et écuries . .	Mémoire	Capital	300.000 »
Approvisionnements :		Fonds de réserve et amortissements :	
Magasins	473.698 85	Fonds de réserve légale	60.000 »
Combustibles	22.221 60	Fonds de prévision	1.172.961 16
Caisses et banques :		Coupons à payer	617.514 30
Trésorerie	35.111 63	Effets à payer	15.354 57
Caisse de la mine	14.167 59	Créditeurs divers	5.629 78
Banques	1.228.762 81	Profits et Pertes :	
Barres et minerais en cours de liquidation	940.513 47	Bénéfices de l'exercice 1908 . .	2.581.541 »
Débiteurs divers	88.518 88		
Dividendes	1.950.000 »		
	4.752.994 83		4.752.994 83

Société des Etains et Wolfram de Portugal

Société anonyme belge fondée à Bruxelles, sous la dénomination de Société des Etains de Portugal, le 2 mai 1900, modifiée par l'Assemblée extraordinaire du 23 février 1903 et par celle du 18 août 1905 qui a donné à la Société sa dénomination actuelle.

Objet : L'exploitation de toutes concessions minières que la Société pourrait acquérir et affermer et notamment l'exploitation des concessions minières et propriétés de la mine de Texugueiras et autres qui lui ont été apportées par M. Estradère.

Siège social : 36, boulevard du Nord, à Bruxelles. Siège administratif : 28, place St-Georges, à Paris.

Durée : 30 ans du 2 mai 1900.

Capital social : A l'origine 1.000.000 de francs, divisé en 4.000 actions privilégiées de 100 francs chacune et 6.000 actions ordinaires de 100 francs chacune ; réduit, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 23 février 1903, à 600.000 francs, divisé en 6.000 actions ordinaires, par l'annulation des 4.000 actions privi- dinaire du 18 août 1905 à 1.000.000 de francs et enfin à 1.175.000 francs par la création de 1.750 actions nouvelles de 100 francs chacune, il est donc actuellement représenté par 11.750 actions de 100 francs.

Conseil d'administration : 3 membres au moins et 10 au plus, propriétaires de 25 actions chacun et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le deuxième mercredi de mai, une voix par action, maximum la cinquième partie du nombre de voix attachées à toutes les actions ordinaires émises ou les deux cinquièmes des voix attachées aux actions pour lesquelles il est pris part au vote.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration, prélèvement déterminé par le Conseil pour les fonds de prévoyance, le solde aux actions.

Service financier : à Paris, au Comptoir d'Escompte.

ADMINISTRATEURS

MM. E. S. Huard, Franck, G. Dislère, Bauer, Benqué et Galliard.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfosses* au comptant, depuis le 23 mai 1906.

Années	Plus haut	Plus bas	Bénéfices	Dividendes
—	—	—	—	—
1906	150	140	140.000	»
1907	182	145	39.000	5
1908	105	30	111.327 (1)	»

(1) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr c.	PASSIF	fr. c.
Concessions, constructions, matériel	974.380 75	Capital.	1.175.000 »
En caisse, en banque. . . .	94.999 65	Réserve légale	12.468 20
Minerais en stock et en route.	104.100 »	Réserve spéciale	14.743 60
Approvisionnements	19.117 80	Dividendes non réclamés . . .	410 »
Profits et pertes :		Créanciers divers.	21.496 55
Solde à nouveau	31.520 15		
	1.224.118 35		1.224.118 35

Mines de l'Eyrieux

Société anonyme française, définitivement constituée le 16 juin 1906.

Objet : L'exploitation de mines métalliques ou autres et principalement l'exploitation de gisements de zinc et métaux connexes ; le traitement et le commerce des minerais. Et d'une manière générale toutes opérations se rattachant à l'objet social.

Siège social : à Paris, 5, rue du Helder.

Durée : 50 ans, du 16 juin 1906.

Capital social : 1.250.000 francs, divisé en 12.500 actions de 100 fr.

Il existe en outre 12.500 parts de fondateur qui ont été attribuées, en sus d'une somme de 450.000 francs en espèces, à M. H. Jacquemont qui a apporté à la société la concessoin de Saint-Cierge-la-Serre, d'une superficie de 1.411 hectares, située arrondissement de Privas (Ardèche).

Conseil d'administration : cinq membres au moins et neuf au plus, propriétaires de 50 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par dix actions, maximum vingt voix ; dépôt des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve. Sur le surplus : 6 % aux actions : 10 % au Conseil. Sur l'excédent 40 % aux parts et 60 % aux actions.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Boscher, C. Chalupt, M. Lyon, M. Wilmotte, Ed. de Bondeli, Em. Bernheim.

Les actions et les parts de fondateur de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 juillet 1906.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1906	190	115	69	49
1907	194	110	59	14
1908	95	35	20	5

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Concession, immeubles, frais de constitution	1.099.778	»	Capital	1.250.000	»
Mobilier, matériel	186.895	»	Créditeurs divers	270.283	
Magasin, minerais, débiteurs	23.666	»			
Caisse et banques	4.018	»			
Travaux d'aménagement et divers	101.968	»			
Solde antérieur	67.653	»			
Perte de l'exercice	36.305	»			
	1.520.283	»		1.520.283	»

Société Anonyme des Mines de Fer de Fillols

Société anonyme française définitivement constituée le 3 juin 1875.

Objet : 1° L'exploitation des Mines de fer de Fillols, sises arrondissement de Prades (Pyrénées-Orientales), des établissements métallurgiques de la Nouvelle, de diverses autres mines de fer, de houille, plomb et zinc, situées dans les départements de l'Aude et de l'Aveyron ; 2° La poursuite de travaux de recherches et l'obtention de concessions de toutes autres mines en France et à l'étranger ; 3° L'exploitation en général de toutes mines, minières ou charbonnages dont la Société pourra devenir propriétaire, l'élaboration et le traitement des produits de ces mines, l'établissement de fours à coke, hauts-fourneaux, forges, laminoirs ; l'établissement, l'achat ou l'exploitation de tous chemins de fer appelés à les desservir ; la fabrication des fers et aciers, la confection de machines et outils, du maté-

riel fixe et mobile, de chemins de fer, routes, canaux et autres voies navigables, ainsi que tous autres objets en fer et en acier, et le commerce de ces produits.

Siège social : à Paris, 43, rue de la Chaussée-d'Antin.

Durée : 50 ans du 3 juin 1875.

Capital social : à l'origine 6.000.000 de francs divisé en 12.000 actions de 500 francs ; ramené le 13 mai 1902, à 2.400.000 francs, par réduction de la valeur nominale des actions de 500 francs à 200 fr. porté le 26 novembre 1903, à 3.500.000 francs, chiffre actuel, représenté par 17.500 actions de 200 francs.

Conseil d'administration : trois à sept membres, propriétaires chacun de 50 actions, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 10 actions, dépôt 5 jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 6 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 50 % aux actions amorties et non amorties, 30 % au fonds d'amortissement, 15 % au Conseil d'administration, enfin 5 % au personnel.

Service financier : Banque Générale Française, 9, rue Pillet-Will;

ADMINISTRATEURS

MM. E. Delloye-Orban, A. de Woot de Strixke, P. Vanden Eecknoudt, de Ferre de Peroux, Baguenault de Puchesse, L. Bodard.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 juillet 1902.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1902	224	205	33.000	»
1903	252	222	396.000	12
1904	241	60	143.000	5 50
1905	200	128	153.000	6
1906	150	100	49.000	»
1907	119	74	29.000	»
1908	65	25	—28.314 (1)	»

(1) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Premier établissement	2.544.336 28	Capital (17.500 actions)	3.500.000 »
Immeubles et propriétés . . .	128.404 28	Caisse de secours (ancienne) .	3.258 66
Caisse et banques.	180.480 97	Caisse de secours (nouvelle). .	933 91
Portefeuille actions.	536.281 55	Caisse de retraites	5.830 25
Matériel et outillage	100.724 32	Coupons restant à payer . . .	3.135 60
Magasins d'approvisionnements	40.345 24	Créditeurs divers	15.016 98
Mobilier	1.700 20	Effets à payer	2.672 »
Magasins de minerais.	33.465 39	Salaires	30.244 53
Débiteurs divers	129.659 50	Fonds de prévision	52.519 82
Profits et pertes	10.469 10	Fonds de réserve.	87.974 03
		Provision pour litiges. . . .	4.276 15
	3.705.866 93		3.705.866 93

Société Anonyme Française des Mines et Fonderies de Francardo

Société anonyme française définitivement constituée le 30 octobre 1905, modifiée le 24 décembre 1906.

Objet : La mise en valeur et l'exploitation de tous gisements cuprifères en Corse ; l'achat, l'obtention, la prise à bail ou en amodiation de toutes concessions ou extensions de concessions et permis de recherches de gisements de mines de cuivre ; l'achat et la vente, le traitement et la transformation de tous minerais de cuivre ; la création et l'exploitation d'une usine de fonderie pour l'enrichissement de ces minerais ; toutes entreprises commerciales et industrielles se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'industrie des cuivres ; la participation de la société par voie de souscription, — cession, apport, — fusion, ou de tout autre mode, dans toutes entreprises particulières ou associations, dont le but serait similaire au sien ; en un mot tout traité et toutes opérations de nature à favoriser son activité, son développement et la prospérité de ses affaires.

Siège social : 46, rue de Londres, Paris.

Durée : 50 ans du 30 octobre 1905.

Capital social : 1.200.000 francs, divisé en 12.000 actions de cent francs chacune, sur lesquelles 5.000 ont été remises en sus d'une somme de 600.000 francs espèces à MM. Campenon et Santarelli, en rémunération de leurs apports ; par décision de l'Assemblée générale du 24 décembre 1906, le capital a été porté à 3 millions de francs, puis par décision de l'Assemblée générale du 9 mars 1908, à 3.600.000 francs par l'émission de 6.000 actions nouvelles dites de priorité. Il est représenté par 30.000 actions ordinaires et 6.000 actions de priorité, toutes de 100 francs. Enfin par décision de l'Assemblée extraordinaire du 13 septembre 1909, il a été réduit à 650.000 francs s'appliquant à concurrence de 2.500.000 francs aux actions ordinaires et de 450.000 francs aux actions privilégiées, au moyen de l'échange de 6 actions ordinaires contre 1 nouvelle ordinaire et de 4 actions privilégiées contre 1 nouvelle privilégiée.

Conseil d'administration : trois membres au moins et huit au plus, propriétaires de cent actions chacun, et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant le 30 juin ; une voix par 10 actions, maximum 100 voix ; délai de dépôt à fixer, chaque fois, par le Conseil d'administration.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 6 % d'intérêts non cumulatifs aux actions de priorité ; 5 % aux actions ordinaires. Le surplus sera attribué : 10 % au Conseil d'administration, 90 % à toutes les actions sans distinction. Sur les 90 % attribués aux actionnaires, l'Assemblée générale pourra, sur la proposition du Conseil d'administration, créer un fonds de réserve et même un fonds de prévoyance dont elle déterminera le montant et les applications.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. B. Desouches, E. Campenon, P. Santarelli, G. Bary, D. Laazi.

Les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 30 novembre 1905 et les actions de priorité depuis le 8 décembre 1908.

Années	COURS DES ACTIONS ORDINAIRES plus haut	plus bas	COURS DES ACTIONS DE PRIORITÉ plus haut	plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1905	138	130 50	»	»	»	»
1906	129	61	»	»	171.000	10
1907	282	50	»	»	—134.000 (1)	»
1908	71	18	107	100	—211.905 (1)	»

(1) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Concessions, droits d'exploitation	600.000 »	Capital	3.600.000 »
Achat des droits d'exploitation et permis de recherches	1.853.744 50	Obligations	486.000 »
Frais d'installation et de premier établissement	571.060 92	Réserve légale	8.538 90
Matériel, outillage, mobilier, terrain, immeubles, maison et usine Francardo	330.718 08	Coupons et amortissements	5.527 80
Actionnaires (actions de priorité)	157.575 »	Factures à payer et créances diverses	46.427 15
Espèces en caisse et dans les banques, marchandises	199.641 40		
Débiteurs divers	28.949 71		
Profits et pertes	346.484 24		
	4.146.493 85		4.146.493 85

Société minière Franco-Africaine

Société anonyme française, définitivement constituée le 29 janvier 1904.

Objet: L'étude, la recherche et l'exploitation de mines et minières de fer, zinc et autres matières en France, en Algérie et en Tunisie; l'acquisition et l'exploitation de tous terrains, constructions et autres immeubles; le traitement et la vente des produits de l'exploitation; toutes opérations conséquentes à celles ci-dessus énoncées.

Siège social : à Paris, 63, rue de Provence.

Durée: 30 ans, du 29 janvier 1904.

Capital social : 1.500.000 francs, divisé en 15.000 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 5.000, entièrement libérées, ont été attribuées en sus de 3.000 parts de fondateurs à la Société civile minière Franco-Africaine, en représentation de ses apports.

Conseil d'administration : de trois à sept membres, nommés pour six ans, propriétaires de cent actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant le 30 juin ; une voix par dix actions. Dépôt des titres quinze jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 6 % aux actions comme premier dividende; la somme nécessaire pour la constitution d'un fonds de réserve extraordinaire, destiné notamment à l'amortissement du capital; ce prélèvement ne pourra dépasser le quart du montant des bénéfices nets. Le surplus sera réparti : 10 % au Conseil; 60 % aux actions; 30 % aux parts.

Service financier : à Paris, chez MM. Guet et Cie, banquiers.

ADMINISTRATEURS

MM. M. Martin, G. de Morsier, E. Guillierme, H. Vanvoeers, P. Gorand.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 31 mai 1904.

Années	COURS		PARTS		Bénéfices
	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	
1904	122	105	»	»	7.000
1905	124	50	»	»	13.000
1906	123	90	»	»	5.000
1907	150	77	104	77	89.000
1908	80	50	120	112	46.326 (1)

(1) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations	1.593.521 13	Capital.	1.500.000 »
Approvisionnements	23.880 70	Réserves diverses.	83.237 80
Mobilier de Paris.	1.874 40	Créditeurs divers	228.429 04
Caisse et Banque	26.349 46	Acheteurs de Minerais :	
Débiteurs divers	70.194 40	Provisions à valoir sur marchés	27.448 16
Minerais en stock.	82.008 »		
Marbres en stock.	12.512 75		
Profits et pertes: Solde. . . .	20.774 16		
	1.839.115 »		1.839.115 »

Société Minière Franco-Rhénane de Plomb et de Zinc

Société anonyme française, définitivement constituée le 8 juin 1908.

Objet : L'exploitation de toutes mines de plomb, zinc et métaux connexes, plus spécialement des mines de plomb et zinc d'Eveshausen (province rhénane) ; l'acquisition, l'exploitation et la recher-

che de toutes autres mines en tous pays ; l'exploitation, pour le compte de tiers, de mines de toute nature ; le traitement, l'achat et la vente de tous minerais et métaux et leur traitement par tous procédés, etc.

Siège social : 22, rue d'Athènes, Paris.

Durée : 50 années, du 8 juin 1908.

Capital social : 1 million de francs, divisé en 10.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 4.000 ont été remises — en sus d'une somme de 200.000 francs espèces et des 10.000 parts de fondateur. A M. Oliger, en représentation de ses apports.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, nommés pour six ans, et propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; 1 voix par 10 actions, maximum 50 voix. Dépôt des titres 15 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le solde — sauf prélèvement ne pouvant excéder 10 % de ce solde, pour fonds d'amortissement — 10 % au Conseil, 65 % aux actions et 25 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Traus, J. Poillot, N. Oliger, A. de Derfall.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 août 1908.

1908 plus haut, 125 » plus bas, 100 »

Galenas Argentiferas de Huelva

Société anonyme espagnole à responsabilité limitée, constituée le 27 décembre 1907.

Objet : L'achat et la vente de mines de toute nature, soit en Espagne ou à l'étranger, leur exploitation, la vente des produits et toutes espèces d'affaires industrielles et commerciales ayant une relation avec le même objet.

Siège social : Saint-Sébastien (Espagne), Agence Commerciale à Paris, 22, rue de Châteaudun.

Durée : 50 années du 27 décembre 1907.

Capital social : 3.000.000 de pesetas or, divisé en 116.000 actions de préférence de 25 pesetas or et 100.000 actions ordinaires de une peseta or.

80.000 actions de préférence de 25 pesetas or, 100.000 actions ordinaires de 1 peseta or, 250.000 pesetas espèces ont été attribuées en représentation des apports faits à la Société et consistant en des mines de plomb argentifère du Rio-Corumber. La Société a, en outre, pris en charge 500 obligations de £ 20 chacune grevant la propriété.

Conseil d'administration : de 5 à 15 membres, propriétaires chacun d'au moins 100 actions de 25 pesetas.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; une voix par action de 25 pesetas ou par 25 actions de 1 peseta. Dépôt des titres, 3 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : Prélévement à déterminer en faveur des réserves et amortissements. Sur l'excédent, 10 % au Conseil d'administration, 5 % du montant libéré des actions de préférence. Sur le solde, 50 % aux actions de préférence, 50 % aux actions ordinaires.

Service financier : à Paris, au bureau administratif.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Jubert, H. Remanjon, G. Rupalley, J. Montesinos y Donday, C. Garcia Rendueles, M. de Montes Moreno, J. Romero Manzano, M. Rodriguez Dupuy.

Les actions de préférence de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 janvier 1909.

BILAN AU 14 JANVIER 1909

ACTIF	pes. or	PASSIF	pes. or
Immeubles et propriété minière	1.575.000 »	Capital nominal	3.000.000 »
Matériel de mines	650.392 75	Capital non émis	267.450 »
Prospection de mines	76.200 »	100.000 Actions ordinaires	100.000 »
Routes et chemins	50.000 »	105.302 Actions de préférence	2.632.550 »
Puits et galeries d'extraction	232.000 »	Soit, capital émis	2.732.550 »
Exploitation minière	80.530 20	Obligations avalisées	116.666 50
Mobilier industriel	1.757 70	Débiteurs et créditeurs divers	16.067 35
Frais de premier établissement	9.306 70	Débiteurs et créditeurs divers, compte de dépôt	30.000 »
Actionnaires	75.200 »	Effets à payer	12.614 20
Débiteurs et créditeurs divers	6.567 75		
Effets à recevoir	21.000 »		
Garanties statutaires	30.000 »		
Compte en banque	30.123 »		
Minerais en stock	25.000 »		
Caisse	16.130 50		
Frais généraux	28.689 45		
	2.907.898 05		2.907.898 05

Société des Mines de Guelma

Société anonyme française, définitivement constituée le 28 mars 1905.

Objet : L'exploitation de mines métalliques et principalement l'exploitation de gisements de zinc et de plomb en Algérie et en Tunisie ; le traitement et le commerce des minerais. Et d'une manière générale, toutes opérations se rattachant à l'objet social.

Siège social : 5, rue du Helder, Paris.

Durée : 50 ans, du 28 mars 1905.

Capital social : 800.000 francs, divisé en 3.200 actions de 250 fr. chacune, sur lesquelles 200 actions, entièrement libérées, ont été attribuées au fondateur en représentation de ses apports.

Conseil d'administration : deux à huit membres, propriétaires de 25 actions chacun et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; une voix par dix actions. Dépôt des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale. Sur le solde : 10 % au Conseil et 90 % aux actionnaires. Sur ces 90 % il pourra être prélevé une somme à déterminer pour la constitution de réserves spéciales.

Service financier : Crédit Lyonnais et Société Française de Reports et de Dépôts.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Boscher, E. de Bondeli, C. Chalupt, M. Lyon, M. Pageyral, M. Wilmotte, L. Zuretti.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 29 septembre 1906.

Années	COURS — Plus haut	COURS — Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1906	525	375	151.000	15
1907	530	90	13.400	»
1908	160	76	64.986 (1)	»

(1) Perte.

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Actif immobilisé :			
Propriétés, Immeubles en Algérie, Frais de constitution, etc.	707.534 10	Capital	800.000 »
Actif réalisable :		Réserve légale	2.807 02
Approvisionnements	3.498 60	Créditeurs divers	10.262 74
Stocks de minerais	37.032 25	Compte d'ordre	2.748 56
Impôt sur le revenu	3.846 90	Coupon n° 1	995 04
Débiteurs divers	2.599 30		
Mobilier à Paris	1 »		
— en Algérie	218 »		
Matériel en Algérie	131 »		
Actif disponible :			
Caisses et banques	2.215 54		
Profits et Pertes : Solde	64.986 67		
	816.813 36		816.813 36

Société Hellénique de Mines et des Travaux Publics

Société anonyme grecque constituée en 1903, modifiée par décision des Assemblées générales extraordinaires du 31 mars 1905, 15/28 juillet 1906 et 20 juin/3 juillet 1909.

Objet : Entreprendre des travaux miniers, en général, savoir : acquérir, par voie de concession directe ou d'achat, prendre à ferme toute espèce de mines, minières ou carrières pour les exploiter, les revendre ou les affermer à des tiers ; entreprendre toutes opérations connexes à l'exploitation des mines, minières ou carrières ainsi qu'à l'extraction, la fusion ou autres traitements mécaniques de leurs produits ; négocier de toutes manières la vente des produits miniers, en général, soit à leur état naturel, soit après un traitement quelconque ; en faire le commerce, en général, soit pour son propre compte, soit pour compte de tiers ; enfin participer à toutes entreprises de la nature de celles ci-dessus dénommées, ou à des sociétés fondées ou à créer pour le même objet ou pour des affaires similaires.

Siège social : à Athènes.

Durée : cinquante ans, à dater du décret royal d'approbation des statuts.

Capital social : à l'origine, 3 millions de drachmes, sur lesquels 2 millions seulement avaient été émis et représentés par 9.970 actions privilégiées et 10.030 actions ordinaires de 100 drachmes chacune ; par décision de l'assemblée extraordinaire du 31 mars 1905 le capital a été porté à 3.500.000 drachmes ; puis, par décision de l'assemblée extraordinaire du 15/28 juillet 1906 à 5 millions de drachmes ; enfin, par décision de l'Assemblée du 20 juin/3 juillet 1909, le capital a été ramené à 1.750.000 drachmes, par la réduction à cinquante drachmes de la valeur nominale de chaque action ; puis porté à 7.500.000 drachmes par la création de 100.000 actions nouvelles de 50 drachmes chacune, destinées à remplacer les actions de la Société des Travaux Publics et Communaux et Société Minière de la Beotie, absorbées par la Société. Le capital est donc actuellement représenté par 150.000 actions de 50 drachmes chacune.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et sept au plus, propriétaires de 150 actions chacun ; et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre/13 janvier.

Assemblée générale : avant le 1er/14 avril ; une voix par 50 actions, sans limite maximum ; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 7 % à la réserve ; 3 % au Conseil d'administration ; 90 % aux actionnaires.

Service financier : à Paris, Crédit Mobilier Français.

ADMINISTRATEURS

MM. N. Th. Vlangalis, G. Athénogènes, A. Cambas, A. Matsas, D. Vores, C. Wehrung, A. Fort, Eugénidès.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 17 octobre 1905.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1905	85	75	Dr. 239.963	Fcs. 3 25
1906	85	59	189.636	3 »
1907	81	50	207.414	3 20
1908	60	41	5.635	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	drachmes	PASSIF	drachmes
Frais de premier établissement et installations définitives .	4.807.151 »	Capital-actions	5.000.000 »
Installations d'extraction, travaux préparatoires et travaux de recherche	240.200 »	Capital de réserve ordinaire. .	33.288,15
Mine de Vlachopoulo et autres.	301.138 »	Réserve extraordinaire	200.000 »
Mine de Gardiki et de Daskalio	73.244 »	Effets à payer.	5.766 »
Entreprise en Turquie.	21.723 »	Comptes créditeurs	1.292.769 »
Matériel et outils en dépôt . .	97.833 »	Acheteurs de minerai.	171.438 »
Comptes débiteurs et en suspens	105.650 »	Dividendes à distribuer, soit 3,50 drachmes par action . .	10.462 »
Ameublement à Athènes et Larymna	17.478 »	Solde à nouveau	16.043 »
Disponibilités.	464.287 »		
Valeur de minerai prêt à embarquer	605.262 »		
	6.734.766 »		6.734.766 »

Frank Smith Diamond Estates and Exploration Company

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 28 mars 1900.

Objet : Fusionner les deux compagnies, savoir : le Hartz River Diamond and Estate Syndicate et la Frank Smith Diamond Mines. Cette dernière enregistrée dans la colonie du Cap en 1897, avait été elle-même constituée comme une filiale de la Hartz River Diamond and Estate Syndicate.

Par suite de la fusion, la Compagnie se trouve posséder cinq fermes d'une contenance de 35.000 acres, comprenant 435 claims diamantifères.

Siège social : à Londres, 19, St. Swithin's Lane E. C., M. E. Price, secrétaire.

Capital social : à l'origine 250.000 livres divisé en autant d'actions d'une livre ; porté à 300.000 livres en janvier 1903.

Conseil d'administration : trois membres au moins et sept au plus possédant chacun 500 actions.

Année sociale : close fin décembre.

Assemblée générale : en octobre ; une voix par action.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 25, 50 et 100 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Imroth, A. A. Knight, G. Sohn, A. R. Stephenson, E. Turk.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

NOTA. — L'assemblée du 29 juillet 1909 a voté la fusion de la Welgelegen Diamond Mining Company avec cette Société qui sera absorbée par la précédente et recevra 170.000 actions de £ 1. La Welgelegen Cy conservera pendant deux ans le droit d'acquérir la propriété de la Frank Smith Diamond moyennant 25.000 actions entièrement libérées. Pendant cette période la Frank Smith Diamond ne pourra remettre à ses actionnaires les actions qu'elle recevra, ni les vendre pendant les six premiers mois.

Les actions de cette Société, sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 mars 1901, au comptant et à terme depuis le 6 mai 1901.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1901	75 »	47 »
1902	127 »	69 »
1903	112 50	31 »
1904	64 75	32 »
1905	64 »	30 75
1906	41 »	22 »
1907	28 »	8 »
1908	9 »	8 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	169.344	Capital émis sur un capital autorisé de £ 300.000	275.000
Constructions et Compound, machines, matériel, installation électrique	36.001	Créanciers divers	176
Débiteurs divers	225		
Diamants en mains	29.056		
En caisse et en banque	7.694		
Profits et Pertes	32.856		
	275.176		275.176

Société Hongroise de Cuivres

Société anonyme hongroise constituée le 25 août 1907 sous la dénomination de Société Anonyme des Cuivres de Transylvanie, modifiée par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 12 novembre 1908.

Objet : L'exploitation sous toutes ses formes, soit directe, soit par affermage des territoires miniers comprenant : les mines d'Almasel,

de Tataroia et de Russia situées près de Zàm ; celle de Balan, près Csik-Szenk-Domokos et celle de Herrengrund, près de Beszterczébanya, comportant une étendue de 13.000 hectares y compris les permis d'exploitation.

L'exploitation de toutes mines métalliques ou autres, en Hongrie ou à l'étranger, et d'une manière générale, toutes opérations industrielles et commerciales, même immobilières, et toutes entreprises de travaux publics se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus énoncé.

Siège social : A Budapest (Autriche-Hongrie).

Durée : 90 ans, à dater du jour de son enregistrement.

Capital social : fixé à l'origine à 5 millions de couronnes ou 5.250.000 francs, divisé en 50.000 actions de 100 couronnes ou 105 francs chacune, et ramené, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 12 novembre 1908, à 3.000.000 de couronnes par le retrait et l'annulation d'actions d'un montant total de 2 millions de couronnes ; ces 2 millions de couronnes employés à la formation d'un fonds d'amortissement de la même somme, puis reporté à 5 millions de couronnes par la création de 20.000 actions de 100 couronnes chacune attribuées à la Compagnie Hongroise des Mines en rémunération d'apport des mines et installations des Sociétés minières d'Almasel, Rossia, Tataroia, Herrengrund et Horgospatak.

Conseil d'administration : de 3 à 11 membres.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, 1 voix par 10 actions. Dépôt 14 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % pour constituer un premier fonds de réserve, 5 % du montant libéré des actions ; sur le surplus 90 % aux actions et 10 % au Conseil d'administration.

Service financier : Société Générale et Banque des Pays Autrichiens.

ADMINISTRATEURS

MM. D. Korda, de Cholet, R. Strasser, P. Steenlet, E. Tournier.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission de 5.000 obligations 5 % de 400 couronnes (420 fr.) au prix de 370 fr., autorisée par l'Assemblée générale extraordinaire du 12 novembre 1908.

Intérêt annuel : 20 couronnes ou 21 francs, payable par coupons semestriels de 10 fr. 50 chacun, les 1er juin et 1er décembre de chaque année.

Amortissement : au pair de 420 francs en 50 années, à partir de juillet 1911 par tirages au sort, à raison de 2 % par an ou par anticipation conformément aux décisions de l'Assemblée générale.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 30 août 1909.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Concessions et droits miniers à Balanbanya, à Almasel près Zam, à Tartaroja, à Rossia et à Herrengründ, immeubles, matériel et outillage (laverie, fonderie, convertissage, raffinage, cémentation, station centrale d'électricité, etc...). Laboratoire, écurie	4.989.320	77	Capital	5.250.000	»
Frais de constitution	(Amortis.)		Créditeurs	331.531	19
Effectifs en banque et en caisse	371.463	06	Bénéfices disponibles : solde à nouveau	29.196	63
Stock de minerais bruts et préparés.	272.070	37	Bénéfices de l'exercice, après amortissements.	22.126	38
	5.632.854	20		5.632.854	20

Compagnie Huanchaca de Bolivie

Société anonyme bolivienne constituée le 27 octobre 1877, modifiée en 1891.

Objet: Exploiter les mines de Pulacayo, Ubina, Asiento, mines d'argent, zinc, cuivre, étain, utiliser les établissements de traitements et autres éléments appartenant à la Société.

Durée: non indiquée.

Siège social: Valparaiso; agences à Antofagasta (Chili) et à Paris, 29, rue de Londres.

Capital social: 1.600.000 livres sterling, divisé en 320.000 actions de 5 livres chacune, au porteur et nominatives.

Conseil d'administration: cinq membres, propriétaires de 300 actions et nommés pour deux ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: en mai à Valparaiso. Une voix par 40 actions, sans maximum indiqué. Dépôt à Valparaiso, quinze jours avant l'Assemblée ou dans les autres bureaux, dans le délai imposé par le Conseil d'Administration.

Répartition des bénéfices: telle qu'elle est votée par l'Assemblée générale sur la proposition du Conseil, après constitution d'un fonds de réserve de 500.000 piastres.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 20 actions.

Service financier : au Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Sénéchal de la Grange, L. F. Puelma, L. M. Sola, S. R. Nava, H. Marijon.

COMITÉ DE PARIS

MM. J. de Gabriac, M. G. Jouanny, M. Detroyat, O. Butin, J. de Catelin.

Les actions au porteur de cette Compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 5 décembre 1892.

Années	Cours : Plus haut	Cours : Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	160 »	76 »	Bol. 2.199.000 »	Fcs. 7 50
1902	142 »	81 50	1.538.000 »	7 50
1903	113 50	72 75	1.495.000 »	2 50
1904	111 50	55 »	265.000 »	»
1905	160 »	77 50	350.000 »	»
1906	142 »	93 »	463.000 »	»
1907	134 »	95 »	603.269 »	5 »
1908	106 »	77 »	216.927 »	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	Bolivares	PASSIF	Bolivares
Propriétés minières	6.000.000 »	Capital représenté par 320.000 actions à £ 5 chacune	12.800.000 »
Fonds en banque	652.386 47	Fonds industriel	1.000.000 »
Blendes, pyrites en transit, Factures à liquider, minerais à réaliser	11.807 67	Fonds de réserve	1.000.000 »
Etablissements de Pulacayo	7.582 230 88	Dividende à payer	39.741 77
— de Huanchaca	193.432 87	Opérations pendantes	120.671 41
— de Playa Blanca	697.019 03	Contrats minerais Beer Sondheimer et Cº et metallgesellschaft	549.450 54
Propriétés : Maisons et terrains à Antofagasta, à Potosi et à Oruro	185.559 04	Profits et Pertes : Solde	405.295 01
Chemin de fer d'Uyuni à Pulacayo et Huanchaca	523.271 41		
Télégraphe de Huanchaca à Ascotan, à Tupiza, à Potosi et à Sucre	1 »		
Meubles et économats de Valparaiso, de Paris et d'Antofagasta	44.907 34		
Divers créditeurs et débiteurs	24.543 02		
	15.915.158 73		15.915.158 73

The Huelva Copper and Sulphur Mines Limited

Société anonyme anglaise à responsabilité limitée, constituée le 28 octobre 1903.

Objet: Passer et mettre à exécution le contrat en date du 24 octobre 1903, passé entre M. Jules Claviez, d'une part, et un fidéicommissaire, d'autre part, à l'effet d'acquérir les mines et minerais appartenant précédemment à The Huelva Central Copper Mining Co Ltd.

Siège social : 6, Old Jewry, E. C., Londres. Bureau à Paris : 17, boulevard Haussmann.

Capital social: 300.000 livres sterling, divisé en 300.000 actions de £ 1 chacune, sur lesquelles 195.000 entièrement libérées ont servi à

rémunérer les apports. Par décision de l'Assemblée du 13 février 1905, le capital a été fixé à £ 400.000, puis par décision de l'Assemblée du 25 février 1907 à £ 600.000, en autant d'actions de £ 1.

Conseil d'administration: trois membres au moins et sept au plus, renouvelables par tiers tous les ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: aux lieu et date fixés par le Conseil d'Administration ; une voix par action.

Répartition des bénéfices: 10 % du montant libéré des actions; sur le surplus 5 % au Conseil d'Administration, en sus des £ 200 affectées à chaque administrateur, le reste à la disposition de l'Assemblée.

Service financier : 17, boulevard Haussmann, Paris.

Coupures : 1, 5, 10, 20 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. P. Bouvard, C. Blanchot, M. Duchanoy, M. Dutreil, M. Gabet, J. Roche.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 mai 1906.

Années	COURS		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1906	81	53	519.911	»
1907	56	20	1.191.504	1 25
1908	25	13	553.150	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Domaine minier et foncier . .	5.594.946 »	Capital émis	12.662.175 »
Constructions à la mine : maisons ouvrières, église, école, hôpital	394.834 »	Réserves, primes sur actions émises	462.587 »
Installations générales : téléphones et canalisations. . .	113.785 »	Créditeurs divers, soldes créditeurs	201.106 »
Routes et chemin de fer, y compris le matériel roulant.	469.455 »	Réserves: débiteurs non garantis	250.000 »
Matériel et mobilier en service général à Paris et à la mine.	198.649 »	Comptes de profits et pertes : solde.	103.112 »
Recherches, reconnaissances et travaux préparatoires . . .	1.538.024 »		
Cémentation : installation . .	211.504 »		
Monte Romero, Corta, San Alberto.	531.019 »		
Magasin : Marchandises générales et stocks de minerais .	1.929.422 »		
Débiteurs divers :			
Cautionnement à l'Etat. . . .	221.300 »		
Loyer d'avance.	2.215 »		
Divers	1.926.545 »		
Caisse :			
Espèces : Paris et mine. . . .	167.815 »		
Banquiers	379.467 »		
	13.678.980 »		13.678.980 »

The Industrial Arsenic Company, Limited

Société anglaise, incorporée le 6 mars 1908.

Objet : Rechercher, extraire, se procurer et traiter les minerais à base d'arsenic et les transformer en acide arsénieux et tous autres produits à base d'arsenic ; traiter et fabriquer tous les sous-produits de l'acide arsénieux et faire le traitement des résidus pour l'extraction de l'or et tous autres métaux ; acquérir et exploiter toutes mines de métaux arsenicaux et de tous minerais à base d'arsenic, ainsi que toutes autres mines, droits de mines et terrains métallifères quelconques situés en quelque pays que ce soit.

D'autres objets sont énumérés au memorandum d'association.

Siège social : Worcester House, Walbrook, Londres E. C.

Durée : illimitée.

Capital social : £ 50.000, divisé en 49.000 actions ordinaires de £ 1, et 20.000 actions de fondateur de 1 shilling ; 40.000 actions ordinaires de £ 1 et les 20.000 actions de fondateur de 1 shilling ont été attribuées, entièrement libérées, en rémunération des apports de l'Usine du Pont-Rouge (près de Carcassonne), de divers droits miniers et de la mine de la Brunellerie (Aveyron).

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, propriétaires chacun de £ 40 au moins (valeur nominale) d'actions de la Compagnie.

Assemblée générale : 1 voix par 20 actions ordinaires ou de fondateur.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve, 5 % du capital émis. Sur le surplus : 15 % au Conseil d'administration, 5 % au personnel. Sur le solde : 60 % aux actions ordinaires, 40 % aux actions de fondateur.

Coupures : 5 actions.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. M. Télard, A. F. Argles, A. J. Jung.

Les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 13 février 1909.

New Jagersfontein Mining and Exploration Company

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée dans la Colonie du Cap et dans la République d'Orange, le 16 mai 1887.

Objet: L'exploitation de claims diamantifères situés dans les Colonies du Cap et de l'Orange et acquis savoir: 220 claims, en 1887, de la Jagersfontein Diamond Mine ; 46 claims, en 1888, de la Kohinoor Company; 44 claims de la President Company; 382 claims de la Keer Diamond Mining Company ; ensuite, 164 claims de l'East End

Syndicate et 9 claims de M. A. Wertheim; enfin 277 claims, en 1891, de la Jagersfontein United Mining Company.

Siège social: à Kimberley; secrétaire à Londres, M. Thomas Joice Seel, 5, Copthall Buildings E. C.

Capital social: à l'origine 953.500 livres en actions de 10 livres, porté en 1892 à un million de livres en actions de dix livres. En janvier 1895, les actions de dix livres ont été échangées contre des actions de cinq livres chacune, à raison de 2 actions nouvelles pour une ancienne, soit 200.000 actions de 5 livres au total. Ensuite suivant délibération d'assemblée générale du 7 janvier 1905, chaque action de 5 livres, valeur nominale, a été échangée contre 2 actions 1/2 privilégiées d'une livre, ayant droit à un dividende préférentiel et cumulatif de 25 %, ou 5 sh. par titre et deux actions et demie ordinaires, ou différées, également d'une livre chacune. Le capital reste donc de 1 million de livres, en 500.000 actions privilégiées d'une livre et 500.000 actions ordinaires d'une livre.

Conseil d'administration: de sept à douze membres, possédant chacun pour 2.500 livres d'actions.

Année sociale: close le 31 mars.

Assemblée générale : avant fin juin, à Kimberley.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5 et 10 actions.

Service financier : à Paris, Société générale.

ADMINISTRATEURS

MM. F. Hirschhorn, L. Breitmeyer, Colonel D. Harris, S. B. Joel, E. Bernheim, W. H. Beddy, J. Wernher, A. Peterson, J.-J. Coghlan, W. S. Harris.

Les actions de préférence et ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 23 mars 1905.

	ACT. ORDINAIRES		ACT. PRIVILÉGIÉES			DIVIDENDES	
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Act. ord.	de préf
1905	207	186	116	105	£ 437.355	sh. 12	sh.
1906	260	190	115	101	437.293	12	5
1907	274	88	118	85	429.373	12	5
1908	120	76	100	86	268.000	5	5

BILAN AU 31 MARS 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriétés en claims	700.212	Capital	1.000.000
Travaux permanents	172.070	Créditeurs divers	72.591
Machines, installations, immeubles, etc.	187.232	Fonds de réserve spécial	250.000
Stock de minerai bleu	135 113	Dividendes non présentés à l'encaissement	514
Actions en portefeuille	206.492	Dividende déclaré le 27 mars 1908	62.500
Mobilier	81	Profits et pertes (solde)	61.549
Stock de diamants	25.532		
Approvisionnements	17.486		
Débiteurs divers	89		
Espèces	2.127		
	1.447.154		1.447.154

Société Anonyme Ottomane des Mines de Kassandra

Société anonyme ottomane constituée le 2/14 octobre 1893.

Objet: La mise en valeur et l'exploitation des mines de plomb argentifère, manganèse, antimoine, cuivre et métaux combinés, situés dans la caza de Kassandra, vilayet de Salonique, et concédées: 1° à M. Enrico Misrachi par deux firmans impériaux du 5/17 octobre 1891, pour les mines de Lindjasda et Varvara; par un firman impérial du 10/22 janvier 1891 et par deux autres firmans du 10/22 janvier 1891 pour la mine de Hourouda-Mahala; 2° à la Banque de Constantinople par firman impérial du 30/11 avril 1888 pour la mise Isvoros; à la Société elle-même, par firman impérial, pour la mine de Novocello.

Siège social : à Galata, rue Voïvoda, Agopian Han (Asie-Mineure).

Durée: 98 ans du 2/14 octobre 1893.

Capital social: à l'origine 3 millions de francs, divisé en 2.000 actions privilégiées de 500 francs ou 22 livres turques et 4.000 actions ordinaires de 500 francs ou 22 livres turques. Par décision de l'assemblée extraordinaire du 30 mars 1898, ratifiée par le gouvernement ottoman le 9/21 avril suivant, le capital a été porté à 4 millions de francs par la création de un million en actions privilégiées nouvelles. Par décision du 9/21 avril 1898, le gouvernement ottoman a autorisé la division des actions en coupures de cent francs.

Le capital a été porté, par décision de l'Assemblée extraordinaire du 14/27 juin 1906 à 4.500.000 francs par la création de 5.000 actions privilégiées de 100 francs. Il est donc actuellement représenté par 25.000 actions privilégiées et par 20.000 actions ordinaires, toutes de 100 francs.

Enfin, l'Assemblée générale du 16/29 juin 1908 a autorisé le Conseil à procéder, au moment où il le jugera opportun, à l'augmentation du capital social jusqu'à concurrence de 2.000.000 de francs au moyen d'actions privilégiées ou ordinaires ; ou bien à emprunter cette somme par la création d'obligations ordinaires ou convertibles, plus tard, en actions ordinaires au gré des porteurs et à des conditions déterminées.

Conseil d'administration: cinq membres au moins et douze au plus, propriétaires de 250 actions chacun.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin juin, une voix par 125 actions; maximum 25 voix. Dépôt, dix jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 6 % aux actions privilégiées; somme nécessaire pour les amortir en un délai minimum de vingt ans; 5 % à la réserve; 6 % aux actions ordinaires. Sur l'excédent: 7 % au Conseil d'administration; 5 % aux fondateurs; 3 % au personnel; 85 % à toutes les actions.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en vertu de la décision de l'assemblée générale du 16/29 juin 1908, d'un emprunt obligataire représenté par 4.000 obligations de 500 francs 5 %.

Intérêt annuel : 5 % ou 25 francs par obligation, payable par coupon semestriel les 2 janvier et 1er juillet.

Remboursement : au pair, dans un délai de 20 ans, à partir de 1910 par voie de tirage au sort le 1er juillet de chaque année. La Société se réserve le droit de remboursement anticipé, à partir de 1919, moyennant préavis de six mois.

Service financier: au Comptoir d'Escompte.

ADMINISTRATEURS

MM. Serpieri, Is. Fernandez, Th. Mavrogordato, Ed. Allatini, J. de Catelin, E. Salem, A. Gazay, Ch. Testa, T. Rouzaud, L. Sellié.

Les actions privilégiées et ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 février 1899 et les obligations depuis le 22 juillet 1909.

	ACT. ORDINAIRES		ACT. PRIVILÉGIÉES		Bénéfices	DIVIDENDES	
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	nets	Ord.	Priv.
1901	96	40	96	40	Ltq.10.187	Fcs. 6	Fcs 6
1902	122	55	108	25	20.997	»	»
1903	117	85	112	80	7.063	»	»
1904	128	60	119	60	9.930	»	»
1905	149	80	138	65	11.701	»	»
1906	202	72	207	83	18.137	6	6
1907	200	90	205	100	15.977	6	6
1908	131	94	140	95	27.026	6	6

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	livres tq.	PASSIF	livres tq.
Mines et concessions	132.026 99	Capital :	
Immeubles	19.761 30	25.000 actions privilégiées, moins 4.000 actions amorties.	92.400 »
Matériel et outillage	17.193 19	20.000 actions ordinaires	88.000 »
Travaux de 1er établissement.	25.320 50	Main-d'œuvre	4.853 77
Approvisionnements	20.156 39	Créditeurs divers	18.812 66
Minerais en stock	42.281 23	Compte d'ordre	4.642 33
Espèces en caisse	4.372 84	Coupons d'actions non présentés	652 49
Chargements en cours de route	1.875 »	Réserve statutaire	8.654 70
Débiteurs divers	610 »	— spéciale	5.500 »
Comptes d'ordre	4.508 30	Amortissement du capital, montant de 4.000 actions	17.600 »
Titres en portefeuille	36 32	Bénéfice au 31 décembre 1908	27.026 11
	268.142 06		268.142 06

Société des Étains de Kinta

Société anonyme française constituée le 18 mai 1886.

Objet: L'exploitation de mines d'étain sises dans la presqu'île de Malacca, et notamment celles formant les concessions de Lahat et de Klian-Lalang et de toutes autres dont l'adjonction sera reconnue profitable à la Société et réalisée, soit par l'obtention de concessions nouvelles, soit par acquisition, soit par affermage ou par apport ; la création ou l'acquisition de tous établissements industriels, commerciaux et agricoles nécessaires à l'exploitation des mines ; la Société pourra aussi se livrer, si elle le juge utile, à l'achat et au traitement des minerais d'étain. Elle pourra également exploiter toutes autres mines dans la presqu'île de Malacca.

Siège social: 62, rue Saint-Lazare, à Paris.

Durée: 90 ans du 18 mai 1886.

Capital social: 840.000 francs représenté par 8.400 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 2.400 ont servi à rémunérer les apports. La Société des Etains de Perak a reçu une part bénéficiaire représentant la valeur de sa concession et lui donnant droit à 75 % des bénéfices nets de la Société des Etains de Kinta. Ce droit a été représenté par 6.000 parts échangées par la suite à raison de 2 pour 1, ce qui porte leur nombre à 12.000.

Conseil d'administration: 5 membres au moins et 9 au plus, propriétaires de 75 actions chacun, et nommés pour six ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin juillet. Une voix par 25 actions; maximum 50 voix, dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; 5 % aux actions; somme nécessaire pour assurer l'amortissement des actions en 20 ans; 6 % du reliquat au Conseil d'Administration. Sur le surplus, sauf les réserves extraordinaires qui pourraient être votées par l'Assemblée générale: 25 % aux actions; 75 % aux parts bénéficiaires.

Sur les bénéfices restant disponibles après les prélèvements nécessaires pour la réserve légale, l'intérêt et l'amortissement des actions et les 6 0/0 attribués au Conseil d'administration, l'Assemblée générale pourra encore prélever, avant toute autre distribution, une somme destinée à la création d'un fonds de prévoyance dont elle déterminera le montant et les applications. Ce prélèvement ne pourra en aucun cas excéder 10 0/0 des dividendes à distribuer aux actions et aux parts bénéficiaires.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Descombes, J. Chaudet, P. Many, J. Prevet, Collette, Ed. Lyon.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 février 1899.

Années	Cours des actions de capital Pl. haut	Pl. bas	Cours des actions de jouissance Pl. haut	Pl. bas	Cours des parts Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes Actions de capital	Actions de Jouissance	parts
1901	420	385	»	»	693	385	1.154.000	34 »	29 »	60 50
1902	460	300	315	265	723	405	809.000	25 »	20 »	42 50
1903	415	241	315	145	625	250	502.000	17 »	12 »	25 »
1904	440	275	325	165	655	320	1.125.000	30 »	25 »	54 »
1905	785	340	700	235	1.200	590	1.368.000	37 50	32 50	67 50
1906	808	680	800	580	1.630	1.145	1.000.000	27 25	22.52	46 25
1907	815	315	710	205	1.480	475	15 000	5 »	»	»
1908	365	185	258	99	587	235	307.000 (1)	»	»	»

(1) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
1° Actif disponible :		1° Passif exigible :	
Caisses	32.511 75	Créditeurs divers	53.787 10
Banquiers	26.043 75	Travaux à régler au 31 décembre 1907	63.962 10
Portefeuille	228 470 60	Amortissements actions	2.900 »
Débiteurs divers	70.746 60	Coupons échus	12.378 30
Etain	66.614 40	Obligations coupons à payer	26.762 50
Loyer d'avance	382 15	Report exercice 1906	2.310 70
2° Actif non disponible :		Obligations	1.000.000 »
Matériel	209.638 05	2° Passif non exigible :	
Station électrique et matériel à livrer	264.569 10	Capital 840.000 »	231.000 »
Constructions	103.021 25	Capital amorti 609.000 »	
Achats et options	48.227 90	Réserve statutaire	84.000 »
Approvisionnements	256.823 70	Réserve extraordinaire	556.438 20
Mobilier	26.271 40		
Frais de premier établissement Siab, Ayer-Tungsan, Smyr-Raya, Ayer-Hangat	168 205 40		
Lots 1877 Kampar	103.719 70		
Prime sur obligations	57.000 »		
Profits et pertes :			
Pertes de 1908	307.280 85		
	1.969.576 80		1.969.576 80

The Kis-Banya Mining C° L^td

Société anonyme anglaise, incorporée le 30 octobre 1906.

Objet : l'acquisition et l'exploitation des concessions de minerai d'antimoine et de galène argentifère situées dans les environs de Kis-Banya, comitat de Szelmar (Hongrie). D'autres objets accessoires sont énumérés aux statuts.

Siège social : 30, Moorgate Street, à Londres E. C.

Durée : illimitée.

Capital social : £ 140.000, divisé en 35.000 actions de £ 1. La rémunération des apports a été fixée à £ 80.000.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, propriétaires de 25 actions.

Assemblée générale : une fois par an, aux lieu et date fixés par le Conseil d'administration.

Répartition des bénéfices : 5 % au Conseil d'administration, le solde aux actions.

Service financier : 9, rue Le Peletier, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Phillips, H. O'Neill Barry, G. Robinson, H. Guilmin, H. Mercenich, H. Krischer.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 décembre 1906.

1906	plus haut,	145	»	plus bas,	131 50
1907	—	216	»	—	95 »
1908	—	96	»	—	60 »

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	livres			PASSIF	livres		
Concessions minières et dépenses	80.030	0	0	Capital émis et souscrit :			
Frais de premier établissement	5.489	3	6	35.000 actions de £ 4 chacune . . . £ 140 000 0 0			
Immeubles	2.000	0	0	Moins sommes non appelées. 11.774 16 0	128.225	4	0
Bâtiments de la laverie. . . .	2.020	0	0				
Machines, matériel, outillage.	12.062	12	6	Créditeurs divers	2.429	12	7
Fournitures diverses en magasin.	677	13	7				
Développement	5.069	0	9				
Débiteurs divers	691	5	0				
Frais généraux à la mine. . .	4.050	17	8				
— à Paris. . . .	1 262	16	5				
— à Londres . .	609	6	4				
En dépôt.	1.960	0	0				
Espèces.	14,751	14	10				
	130.654	16	7		130.654	16	7

Compagnie des Mines de Fer de Larrath (Algérie)

Société anonyme française, définitivement constituée le 9 juillet 1908.

Objet : L'exploitation des Mines de fer de Larrath qui ont fait l'objet de la concession accordée par décret du 18 juillet 1891 ; l'exploitation des gisements de minerai de fer existant à l'état de minières dans une partie de la forêt domaniale de Larrath, et dont l'amodiation a été consentie par arrêté du Gouverneur général de l'Algérie, du 30 décembre 1898 ; l'exploitation, tant au point de vue agricole qu'au point de vue minier, des terrains dit : « des

Beni-Ouarchen ». L'exploitation de toutes autres mines et minières et toutes opérations s'y rattachant directement ou indirectement.

Siège social : 23, rue Joubert, Paris.

Durée : 40 années, du 9 juillet 1908.

Capital social : 1.900.000 francs divisé en 19.000 actions de 100 fr. chacune, entièrement libérées, sur lesquelles 6.000 ont été remises, en outre d'une somme de 400.000 francs espèces, aux apporteurs.

Conseil d'administration : de 3 à 9 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril ; 1 voix par 50 actions, maximum 60 voix. Dépôt des titres, 17 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration. Le solde, sauf prélèvements pour réserves spéciales, amortissements ou remboursement du capital, est réparti aux actions.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. P. Maitre, L. Thiéry, A. Palle, J. Léon, L. Teisserenc de Bort, L. Morisson.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 mai 1909.

Société des Usines du Laurium

(LAURIUM GREC)

Société anonyme hellénique, constituée en 1873.

Objet: L'exploitation d'une concession du gouvernement grec (mines de plomb, argent, etc.) qui résulte d'une convention du 29 avril 1873, approuvée par décret royal du 22 janvier 1874, et consacrée par une loi du 8 janvier 1876. Cette concession accorde — moyennant une part de 10 0/0 dans les bénéfices de la fusion du plomb, en dehors d'un prélèvement égal à 7 0/0 du dividende distribué — le droit exclusif, pendant 99 ans, de traiter les scories et les ecvolades existant sur le territoire de Laurium, de la mine Nikias, de la mine Kodja Gumuch en Asie-Mineure (apportée depuis à la Société de Balia-Karaïdin), du domaine immobilier d'Ergastéria, enfin du chemin de fer de l'Attique (apporté depuis à une Société spéciale moyennant 5.400.000 drachmes d'actions dudit chemin de fer.)

Durée: 90 ans.

Siège social: à Athènes.

Capital social: à l'origine, 20 millions de drachmes, divisé en 100.000 actions de 200 drachmes, au porteur et nominatives, libérées de 140 drachmes. Par décision de l'Assemblée générale extraordi-

naire du 10 avril 1905, un versement de 20 drachmes a été appelé sur les actions, puis le capital a été ramené de 20 à 12 millions de drachmes, par la réduction de la valeur nominale des actions de 160 dr. à 120 dr. Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 20 mars/2 avril 1909, il a été ramené à 6 millions de drachmes par la réduction de la valeur nominale des actions de 120 drachmes à 60 drachmes et reporté aussitôt à 9 millions de drachmes par la création de 50.000 actions nouvelles de 60 drachmes. Le capital est donc actuellement de 150.000 actions de 60 drachmes.

Conseil d'administration: sept membres, nommés pour six ans, et propriétaires de 200 actions.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: en mars. Une voix par dix actions jusqu'à 400 actions; une voix par chaque centaine au-dessus jusqu'à 1.000; maximum 46 voix.

Dépôt à l'étranger au consulat ou vice-consulat de Grèce, quinze jours à l'avance; dépôt des certificats consulaires, cinq jours à l'avance au siège social.

Répartition des bénéfices: après prélèvement des droits gouvernementaux, 8 % du montant affecté à la réserve, le surplus aux actionnaires. Lorsque les bénéfices permettront la répartition aux actionnaires d'un dividende égal à 6% du capital social, il sera prélevé un tantième ne pouvant excéder 20 % du solde des bénéfices, pour servir à la constitution d'un fonds de réserve.

Les actions au porteur existent en coupures de 5, 10, 20 et 50 actions.

Service financier: à Paris, chez M. Sgouta, 22, rue Saint-Augustin; à Athènes, au siège social; à Bruxelles, à la Société Française de Banque et de Dépôts; à Constantinople, à la Banque de Crédit Industriel de Grèce.

Les actions anciennes doivent se livrer timbrées ; les actions nouvelles sont abonnées au timbre.

Coupures : 1, 5 et 10 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. B. Cavas, G. Lidorikis, Z. C. Matsas, A. P. Cambas, P. Valaority, D. L. Sgouta.

Les actions de cette société ont été inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme seulement, jusqu'au 17 janvier 1899. Depuis cette date elles y sont inscrites au comptant et à terme ; les actions nouvelles sont assimilées aux anciennes depuis le 17 juin 1909.

Années	cours		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1901	97 50	45 75	Dr. 55.000	Dr. 1 60
1902	82 »	43 »	224.000	5 15
1903	102 »	65 »	104.000	2 40
1904	68 75	46 50	—174.000(1)	» »
1905	71 50	50 »	—132.000(1)	» »
1906	105 »	57 »	—34.000(1)	» »
1907	114 »	57 »	136.000	» »
1908	65 »	49 »	50.400	» »

(1). Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	Drachmes	PASSIF	Drachmes
Actif immobilisé	9.088 460 33	Capital social.	12 000.000 »
Approvisionnements	1.674.028 87	Emprunt amortissab. 5.000.000	2.260.000 »
Produits fabriqués	492.566 80	Comptes créditeurs	2.205.948 71
Valeurs en portefeuille	1.819.433 50	Profits et pertes (solde à nouveau)	50.453 63
Comptes débiteurs	278.383 09		
Caisse	163.529 75		
	16.516.402 34		16.516.406 34

Société Nouvelle des Mines de La Lucette

Société anonyme française définitivement constituée le 25 avril 1904, modifiée le 1er juin 1907.

Objet : la recherche, l'obtention et l'exploitation de toutes concessions minières, ainsi que l'exploitation de toutes autres richesses minérales sur tout le territoire français (y compris les colonies et protectorats), et notamment dans le département de la Mayenne ; la vente et l'achat de tous minerais ; la transformation de tous minerais, provenant ou non de terrains appartenant à la Société, soit en métal pur, soit en tous autres produits dérivés quelconques ; l'acquisition, la location et la vente de tous terrains utiles à son objet ; la construction, l'achat et la vente de toutes usines ; toutes autres opérations immobilières, industrielles ou commerciales se rattachant, d'une manière quelconque, aux industries précitées, ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement ; toutes constitutions de Sociétés, toutes interventions, toutes cessions, toutes participations, fusions pouvant se rattacher directement ou indirectement à ce qui précède.

Siège social : 4, rue de Rome, Paris.

Durée : 95 ans, du 21 avril 1904.

Capital social : 2.250.000 francs, divisé en 22.500 actions de 100 francs chacune. Sur ce nombre, 11.000 actions, entièrement libérées, ont été remises à M. Delesalle, liquidateur de la Société anonyme des Mines de la Lucette, en rémunération de ses apports. Par décision de l'Assemblée du 1er juin 1907, le capital a été porté à 3.150.000 francs en 31.500 actions de 100 francs par la création de 9.000 actions nouvelles de 100 francs, sur lesquelles 2.500 ont servi à racheter les redevances et parts dans les bénéfices et les 6.500 autres émises contre espèces à 800 francs chacune.

Conseil d'administration : trois membres au moins et neuf au plus, nommés pour six ans et propriétaires de cent actions nominatives.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril. Une voix par vingt actions, maximum cent voix ; dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % au montant li-

béré des actions ; prélèvement, jusqu'à concurrence de 30 % des bénéfices, d'une somme destinée à l'amortissement du fonds spécial ou à la création d'un fonds de prévoyance. Sur le solde : 95 % à titre de dividende aux actions, et 5 % au Conseil.

ADMINISTRATEURS

MM. Portier, G. Dubar, J. Faure, H. Heyndrickx, V. Masure, R. Thillaye du Boullay.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 29 mai 1905.

	COURS			
Années	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1905	295	190	12.000	»
1906	520	415	1.231.000	25
1907	860	500	1.324.000	35
1908	845	755	1.618.000	40

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Droit d'exploitation, Installations générales	1.082.800 »	Capital	3.150.000 »
Frais de constitution	Mémoire	Obligations	Mémoire
Immeubles	124.350 »	Réserves et Compte d'ordre	847.279 75
Travaux neufs, Matériel, Mobilier	1.058.581 32	Créditeurs divers	259.897 37
Loyer d'avance, dépôt à la Cie du Gaz	1.855 »	Profits et Pertes	1.649.812 56
Caisses et Crédits en Banque	1.187.168 56		
Portefeuille	1.138.227 40		
Effets à recevoir	76.060 45		
Magasin	106.379 80		
Minerais et produits fabriqués	588.388 10		
Clients et débiteurs divers	473.408 30		
Droits avancés à l'enregistrement	69.690 68		
	5.906.989 68		5.906.989 68

Minas Pedrazzini Gold and Silver Mining Company

Société anonyme constituée le 22 janvier 1907 sous les lois du territoire d'Arizona (Etats-Unis d'Amérique).

Objet : posséder, acheter, louer, acquérir des mines ou propriétés minières, claims et terrains miniers dans l'Etat de Sonora (République du Mexique) ou partout ailleurs, les travailler, les miner, les

prospecter, les exploiter, les développer et en extraire des minerais.

Posséder, acheter, louer ou acquérir toute espèce de propriétés mobilières ou immobilières, bétail, concessions, droits d'eau et matériel dans ledit Etat de Sonora ou partout ailleurs ; passer des contrats, acheter, louer, emprunter, etc., et, en général, faire tout ce qui est nécessaire à la propre direction des affaires de la Société, dans le territoire et partout ailleurs, qui ne soit pas incompatible avec les lois des Etats-Unis et du territoire de l'Arizona.

Siège social : 230, Halleck Street, San Francisco (Etats-Unis d'Amérique).

Durée : 25 années, du 22 janvier 1907.

Capital social : 1 million de dollars, divisé en 1 million d'actions de 1 dollar entièrement libérées, sur lesquelles 800.000 actions ont été remises à M. Jean Pedrazzini, en rémunération de ses apports, consistant en propriétés et concessions minières avec usines, matériel, minerai, sises dans l'arrondissement d'Arizpe, Etat de Sonora (Etats-Unis du Mexique).

Sur les $ 1.000.000 formant le capital $ 500.000 sont représentés par 50.000 certificats français au porteur de $ 10, nos 1 à 50.000.

Conseil d'administration : 5 membres, porteurs chacun d'une ou plusieurs actions.

Année sociale : close le 31 janvier.

Assemblée générale : le deuxième mardi de mars ou le premier jour non férié qui suivra cette date. Une voix par action présente ou représentée.

Répartition des bénéfices : 10 % pour le fonds de réserve légale ; 10 % pour les actionnaires sur le capital émis ; sur le solde : 10 % au Conseil d'administration ; 25 % à un fonds de réserve spécial jusqu'à ce qu'il atteigne $ 250.000, et destiné à faire face aux cas imprévus extraordinaires survenant dans les affaires de la Société. Le solde restant sera distribué à titre de dividende supplémentaire aux actionnaires.

Coupures : titres unitaires au porteur de $ 10 chacun.

Service financier : A Paris, Banque Franco-Américaine, 22, place Vendôme.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Pedrazzini, C. G. Tognazzi, H. Brunner, F. Montijo, E. L. Dufourcq.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, à partir du 22 octobre 1908.

1908 plus haut, 89 » plus bas, 86 »

BILAN AU 31 JANVIER 1908

ACTIF	dollars	PASSIF	dollars
Propriétés, mines et terrains .	706.462 04	Capital actions	1.000.000 »
Approvisionnements aux mines (magasins)	13.821 50	Réserves diverses	45.175 30
Fonds disponibles en comptes, prêts et reports.	125 00 »	Réserves spéciales de minerai.	34.888 21
Solde en banques et aux mines	61.874 63	Dividende nº 4 restant à distribuer au 31 janvier 1908, 5 0/0 sur capital-actions. . .	50.000 »
Matériel et approvisionnements pour l'exploitation	39.545 43	Rémunération au Conseil . . .	9.466 78
Compte de construction au 3 janvier 1907.	65.250 »	Solde à nouveau du compte profits et pertes	11.534 03
Augmentation pendant l'année fiscale, déduction faite des amortissements.	44.222 20		
Mobilier du bureau à San-Francisco.	65 »		
Minerai, argent et or en barres en transit	59.555 31		
Minerai, extrait sur le carreau de la mine	34.888 21		
	1.151.064 32		1.151.064 32

Société des Mines de Méria

Société anonyme française définitivement constituée le 20 juin 1908.

Objet : L'exploitation des mines situées sur le territoire de la commune de Méria, arrondissement de Bastia, département de la Corse. L'acquisition, la prise à bail, la mise en valeur et l'exploitation, soit directe, soit par fermage, soit en participation, soit encore de toute autre manière, la vente, la location de tous gisements en quelques endroits qu'ils soient situés, etc.

Siège social : 36, rue Tronchet, Paris.

Durée : 30 années, du 20 juin 1908.

Capital social : 3 millions de francs divisé en 30.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 10.000 ont été remises, en outre d'une somme espèces de 1 milion de francs, aux apporteurs.

Conseil d'administration : de 3 à 9 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires chacun d'au moins 50 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre, 1 voix pour 10 actions, maximum 100 voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 6 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration, et le solde, sauf prélèvement pour fonds de prévoyance ou réserves diverses, aux actions.

Service financier : MM. Adam et Cie, banquiers, à Boulogne-sur-Mer et 36, rue Tronchet, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Adam, G. Moulieu, A. Berthelot, R. d'Argent, P. Santarelli.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 29 juin 1909.

Compagnie des Mines et Minerals

Société anonyme belge, constituée le 8 août 1896.

Objet: L'acquisition, l'affermage, la livraison, la mise en valeur ou la vente de toutes mines et concessions minières.

Siège social : à Bruxelles, 50, boulevard de la Senne.

Durée: 30 ans, du 8 août 1896.

Capital social: 2.400.000 fr. divisé en 24.000 actions de 100 fr. l'une; il a été créé, en outre, 100.000 parts de fondateurs sans valeur nominale.

Sauf six actions souscrites en espèces toutes les actions et les parts ont été attribuées à la Banque de l'Ouest, agissant comme liquidateur de la Société anonyme des Mines de Lexington, apporteur de l'actif de ladite Société à la Compagnie des Mines et Minerais.

Conseil d'administration: trois membres au moins et cinq au plus nommés pour six ans et propriétaires de cent actions chacun.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: le dernier samedi de juin, une voix par action; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve légale, prélèvement pour constituer un fonds de prévoyance; 10 % au Conseil d'Administration. Sur le surplus, 10 % aux parts de fondateurs et 90 % aux actions.

Service financier: au Crédit Mobilier Français.

ADMINISTRATEURS

MM. Eugène Renevey, Ernest Stouls, A. Dubois, Dusart de la Bouglise, L Girard.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au omptant, depuis le 15 mai 1897.

Années	cours Plus haut	cours Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	**70**	**45**	—368.000 (1)	»
1902	**52**	**35**	**15.000**	»
1903	**44**	**35**	**71.000**	**2 25**
1904	**85**	**40**	**130.000**	**4**
1905	**160**	**70**	**184.000**	**6**
1906	242 50	129 50	219.000	7
1907	225	85	171.000	5
1908	120	60	64.000	2.50

(1) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Propriété au Montana.	10.000 »	Capital	2.400.000 »
Valeurs diverses	1.995.281 80	Créditeurs divers	160.771 60
Placers en Californie	1.206 77	Provisions pour exploitation et opérations	273.113 89
Mobilier	7.144 »	Provisions pour créances douteuses	40.000 »
Avances	2.060 »	Réserve légale	75.249 45
Caisses, banques et reports. .	700.143 95	Fonds de prévoyance	114.010 49
Débiteurs divers	302.438 45	Bénéfices de 1908	64.311 19
Participations et avances en Amérique.	144.233 60	Report antérieur	15.051 95
	3.162.508 57		3.162.508 57

Montebras Limited

Société anglaise anonyme, incorporée le 19 mars 1907.

Objet : L'exploitation de mines et entreprises similaires, et notamment des mines de Montebras, situées en France dans le département de la Creuse.

Siège social : 826, Salisbury House, London Wall, Londres. Agence à Paris : 12, avenue de Wagram.

Durée : illimitée.

Capital social : £ 250.000, divisé en 125.000 actions privilégiées cumulatives 6 % et 125.000 actions ordinaires, toutes de £ 1 chacune. Il a été émis 113.000 actions ordinaires qui ont été remises entièrement libérées aux apporteurs.

Conseil d'administration : 2 à 7 membres, propriétaires chacun d'actions de la Société pour une valeur nominale de £ 100.

Asemblée générale : au moins une fois par an, aux lieu et date fixés par les administrateurs.

Répartition des bénéfices : 6 % cumulatifs du montant des actions privilégiées ; 6 % du montant des actions ordinaires ; 10 % au Conseil d'administration. Sur le solde, 50 % aux actions privilégiées et 50 % aux actions ordinaires.

Service financier : à l'Agence de Paris, 12, avenue de Wagram.

ADMINISTRATEURS

MM. H. Rumbold, J. Strap, Dumesnil, E. Sawyer.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 février 1908.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1908	60	45

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Prix d'achat de l'option du Syndicat Minier français pour les mines. . . . . £	117.500 0 0	Capital nominal 125.000 actions de £ 1 et 125.000 actions de préférence £1 et capital souscrit et émis, actions ord. . .	113.000 0 0
Usines, machines, constructions et matériel roulant, après amortissement.	2.685 3 8	Actions de préférence 1re émission libérées	23.750 0 0
Matériel mobile et outils . . .	326 5 2	53.695 act. de préférence libérées de 5 sh.	13.423 15 0
Chevaux et voitures	38 17 0	Libérations anticipées. . . .	22.290 0 0
Meubles	50 6 7	Total :	172.463 15 0
Développement de la mine, frais généraux.	17.986 6 5	A déduire : appels non payés	164 10 0
Approvisionnements	1.788 3 7	Total du capital émis et libéré.	172.299 5 0
Montant du dépot à Paris pendant la location de la mine .	27.770 5 8	Créditeurs divers.	2.048 5 6
Débiteurs divers à Londres . .	2 5 0		
Espèces en caisse et banques .	6.197 17 5		
	174.347 10 6		174.347 10 6

Société Anonyme des Mines de Montecatini

Société anonyme italienne constituée le 26 mars 1888, modifiée par délibérations des Assemblées générales des 30 septembre 1889 et 30 septembre 1890, 18 août 1892, 26 juin 1896, 31 octobre, 3 et 4 novembre 1898 et 23 février 1905.

Objet : L'exploitation des mines de cuivre et autres métaux situés à Montecatini (val di Cecina) et à Boccheggiano dans la commune de Montiéni ; l'acquisition ou l'exploitation de toute autre mine, la fusion des matières minérales et en général toutes les opérations qui se rapportent au travail et à la transformation de quelque matière minérale que ce soit.

Siège social : à Rome (Italie), 49 Piazza S. Apostoli.

Durée : 50 ans du 26 mars 1888.

Capital social : A l'origine 4.000.000 de lires italiennes, porté par décision de l'Assemblée extraordinaire tenue à Rome le 18 août 1892

à 6.000.000 de lires, divisé en 120.000 actions de 50 lires italiennes ; réduit par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 26 juin 1896 à 1.500.000 lires par la réduction à 12 lires 50 de la valeur nominale des actions anciennes. Les assemblées générales des 3 et 4 novembre 1898 ont décidé : L'échange des actions anciennes de 12 lires 50 contre de nouvelles actions de 100 lires à raison de huit actions anciennes contre une nouvelle, puis l'augmentation du capital à 2.500.000 lires par la création de 10.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 lires. Par décision d'assemblée générale du 21 août 1899 le capital a été porté de 2 millions et demi à 5 millions de lires, puis, par décision de l'assemblée extraordinaire du 23 février 1905, à 6.500.000 lires, son chiffre actuel, par l'émission de 15.000 actions de 100 lires. Le capital est donc représenté par 65.000 actions de 100 lires. La même assemblée a autorisé le Conseil à porter éventuellement le capital à 8 millions de lires par l'émission de 15.000 actions de 100 lires.

Conseil d'administration : sept membres au moins et douze au plus, nommés pour quatre ans. Tout administrateur doit donner un cautionnement de 50.000 lires.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin octobre. Autant de voix que d'actions, sans limite maximum. Dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; le surplus est réparti aux actionnaires jusqu'à concurrence de 5 0/0 du capital ;l'excédent est réparti ainsi qu'il suit : 10 0/0 au Conseil d'administration, 5 0/0 restant à la disposition du conseil et 85 0/0 aux actionnaires sauf les prélèvements qui pourraient être opérés par l'Assemblée générale pour fonds de réserve extraordinaire et amortissement.

Service financier : au Comptoir National d'Escompte.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Castelbolognesi, A. Deschars, S. Bacci, A. Musnier, E. Rava, F. Serpieri, Gia. Donegani, Giu. Donegani, A. Manzi-Fé, S. Parisi, P. Marengo, O. de Castro.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 13 février 1899, à terme et au comptant depuis le 28 mai 1900.

	COURS			
Années	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	240	126	L. 1.189.000	L. 5
1902	190	76	276.000	5
1903	44	35	237.000	5
1904	128	85	260.000	5
1905	144	116	569.000	7 50
1906	169 50	110 50	667.000	9
1907	240	100	1.364.000	14
1908	125	90	4.273	»

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	lires	PASSIF	lires
Minières	1.490.368 78	Capital	6.500.000
Immeubles et constructions	255 000 »	Réserves	357.880 34
Terrains	725.728 46	Fonds de prévision	100.000 »
Machines et outillage	301.531 86	Revenu foncier	15.414 98
Mobilier	1 »	Cautionnements	705.200 »
Magasin, Approvisionnements	405.540 44	Créditeurs	309.325 63
Minéraux en stocks	1.464.353 90	Salaires (feuille de paye de juin)	159.793 72
Cautionnement	705.200 »	Dividende arriéré	11.612 50
Débiteurs	1.378.616 37	Report dernier exercice	103.962 61
Rente italienne	243.322 10	Bénéfice net de l'exercice	4.273 32
Caisse	45.905 59		
Portefeuille : Titres	299.373 04		
Recherches diverses	811.795 96		
Participation	30.000 »		
Carrières de Fenice Massetana	110.725 55		
	8.267.463 10		8.267.463 10

Société Nantaise des Mines de Madagascar

Société anonyme française, définitivement constituée le 4 mars 1905.

Objet : l'exploitation des concessions et permis de recherches pour les pierres précieuses, les métaux précieux et autres, se trouvant à Madagascar ; la recherche d'autres gisements et l'exploitation de nouveaux permis de recherches ou de concessions concernant l'or et les pierres précieuses ou tous autres métaux et produits miniers ; la vente et la taille de toutes pierres précieuses ou métaux précieux ou autres, et généralement toutes opérations relatives à l'extraction et au commerce des pierres précieuses ou fines et des métaux précieux ou autres ; la création ou l'achat en totalité ou en partie, de toutes entreprises similaires.

Siège social : 3, rue Jean-Jacques-Rousseau, Nantes.

Durée : 50 années, du 4 mars 1905.

Capital social : à l'origine, 10.000 francs divisé en 100 actions de 100 francs chacune entièrement libérées, attribuées, en outre de 100 parts bénéficiaires, aux fondateurs. Par décision d'assemblées extraordinaires tenues en 1905, 1906, 1907 et 1908, le capital a été porté successivement à 250.000 francs, son chiffre actuel, par l'émission de 2.400 actions nouvelles de 100 francs. Il est représenté par 2.500 actions de 100 francs chacune.

Conseil d'administration : de 3 à 5 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires chacun de 1 action.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : dans la deuxième quinzaine de novembre ; 1 voix par action, maximum 10 voix ; **dépôt** des titres, 10 jours au moins avant la **réunion.**

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions ; 10 % au Conseil d'administration. Sur le solde, sauf prélèvement facultatif pour réserve extraordinaire : 70 % aux actions et 30 % aux parts de fondateur.

Service financier : Banque L. Ragot, 2 *bis*, rue Dugommier, Nantes.

ADMINISTRATEURS

MM. R. Poulain, E. Fürst, L. Ragot, A. Sigrist.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Côte Desfossés*, au comptant, depuis le 10 juillet 1909.

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Apport	10.000	»	Capital	250.000	»
Frais de premier établissement	1	»	Créanciers divers	1.949	40
Frais de constitution	1	»	Prime d'émission	60.000	»
Frais d'augmentation de capital	14.784	90	Réserve légale	727	95
Actionnaires (restant à verser)	83.275	»	Réserve spéciale	563	90
Caisse	1.007	80	Profits et pertes	20.550	»
Portefeuille	243	50			
Banques	87.148	05			
Exploitation aurifère et frais de recherches	26.885	65			
Participations diverses	2.960	35			
Créances litigieuses	1.966	»			
Débiteurs divers	3.159	15			
Matériel	1	»			
Marchandises	102.317	85			
	333.791	25		333.791	25

Mines de cuivre de Nerva

Société anonyme espagnole, constituée le 4 mars 1907.

Objet : l'exploitation des mines qui constituent le groupe minier dénommé Ratera, situées dans les limites municipales de Valdeverde del Camino, province de Huelva (Espagne) ; l'étude et, s'il y a lieu, l'acquisition et lexploitation du groupe minier dénommé Chaparrita, situé sur le territoire de la commune de Nerva. L'acquisition et l'exploitation de toute autre mine dans la province de Huelva comme dans n'importe quelle autre de l'Espagne ou de l'étranger et, d'une façon générale, toutes les industries se rattachant directement ou indirectement au commerce des mines.

Siège social : à Madrid.

Durée : illimitée.

Capital social : 20 millions de pesetas représenté par 250.000 actions de 50 pesetas constituant la série A et 15.000 actions de 500 pesetas constituant la série B, sur lesquelles 10.000 ont servi à rémunérer l'apport du groupe Ratera.

Conseil d'administration : de 3 à 15 membres, nommés pour 5 ans et propriétaires de 25.000 pesetas d'actions de la Société.

Assemblée générale : avant fin juin, une voix par 10.000 pesetas d'actions. Dépôt huit jours avant la réunion.

Année sociale : close le 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration, 90 % aux actions.

Service financier : Banque Franco-Espagnole.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Mellado, de Portago, de Lezera, de Altuna, L. Canalejas, de Petrès, J. Figueras, Talbot, Rochette, de Nerva.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 juin 1907.

1907	plus haut,	50	plus bas,	27
1908	—	34	—	2

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	pesetas	PASSIF	pesetas
Actions : 5.000 actions série B.	2.500.000 »	Capital	20.000.000 »
Apports	5.000.000 »	Effets à payer	1.000.900 »
Caisse et banquiers	5.071.528 19	Pertes et profits	350.156 40
Frais de premier établissement.	3.135.567 24	Valeurs nominales	200.000 »
Mobilier	4.514 15		
Débiteurs divers	101.360 90		
Installation de la fonderie	169.032 50		
Matériel	69.963 52		
Concessions minières	5.058.189 90		
Stock de minerais	240.000 »		
Dépôts statutaires	200.000 »		
	21.550.156 40		21.550.156 40

Le Nickel de la Nouvelle-Calédonie

(SOCIÉTÉ MINIÈRE ET MÉTALLURGIQUE)

Société anonyme française, définitivement constituée le 25 mars 1907.

Objet : l'exploitation des mines de nickel dont l'apport lui a été fait aux Statuts, l'acquisition, l'exploitation et la recherche de toutes autres mines, et enfin l'exploitation pour le compte de tiers, de mines de toute nature ; le traitement du minerai de ces mines par tous procédés ; l'acquisition, l'exploitation et la cession de tous brevets d'invention ; l'acquisition, la création ou la location d'usines pour la fonte et l'affinage du nickel, cobalt, cuivre et autres

métaux et la fabrication des produits dérivés ; les applications diverses des métaux produits ; l'achat et la vente desdits minerais et métaux ; les opérations de commerce, de transports, de banque et autres se rattachant à son industrie ; enfin la prise ou la cession d'intérêts ou de participations dans toutes sociétés minières, industrielles, financières, se rattachant aux opérations de la Société; l'achat et la vente d'actions desdites Sociétés.

Siège social : à Paris, 4, boulevard Malesherbes.

Durée : 50 années, du 25 mars 1907.

Capital social : 7.000.000 francs, divisé en 70.000 actions de 100 francs chacune, entièrement libérées sur lesquelles 10.000 ont été remises, en sus d'une somme de 300.000 francs espèces et de 50.000 parts de fondateur aux apporteurs.

Conseil d'administration : 3 à 12 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en mars ou avril ; 100 actions au moins pour y assister ; 1 voix par 10 actions, maximum 300 voix. Dépôt des titres, 17 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % pour la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le solde : 10 % au Conseil ; 50 % aux actions ; 40 % aux parts de fondateur. Toutefois, sur ce solde, l'Assemblée générale a le droit de décider le prélèvement d'une somme jusqu'à concurrence de 15 % de ce solde, et destinée à la création d'un fonds de prévoyance.

Service financier : Banque Privée Industrielle, Commerciale et Coloniale, 3, rue Pillet-Will.

ADMINISTRATEURS

MM. d'Abnour, Reuben Gubbay, Trousselle, Ph. Bruell.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 janvier 1908.

1908 plus haut, 190 » plus bas, 115 »

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Actionnaires	4.380.000 »	Capital	7.000.000 »
Mines et concessions	1.300.000 »	Matériel (compte réserve)	8.817 65
Embarcations	5.702 25	Créditeurs divers	5.268 15
Matériel	44.088 25	Effets à payer (tirages de Nouméa)	15.000 »
Frais de premier établissement	193.328 11		
Loyer d'avance	1.750 »		
Impôts sur titres (remboursable)	6.453 33		
Débiteurs divers	205 45		
Comptes courants	27.300 »		
Disponibilités (fonds en report, caisses, banques)	1.048.258 41		
Compte d'ordre (Nouméa)	22.000 »		
	7.029.085 80		7.029.085 80

Omnium Franco-Belge

Société anonyme belge constituée le 19 mai 1899.

Objet : s'intéresser dans toutes affaires industrielles de charbonnages, de mines, de minières, de métallurgie, etc. La Société peut faire ces opérations soit directement, soit indirectement, par voie d'exploitation directe, par achat de titres, actions, etc. Elle peut pratiquer toutes opérations d'achat, de vente, de report, de prêt, de nantissement, etc., en un mot toutes opérations financières généralement quelconques sur des actions, obligations ou autres titres de sociétés industrielles ; prendre part à toutes opérations et affaires de cette nature par apports, souscriptions d'obligations, par fusion, alliance ou autrement ; consentir tous prêts et avances avec ou sans garantie; faire toutes émissions d'actions et obligations, soit seule, soit en participation avec d'autres établissements, sociétés et particuliers. L'objet immédiat est limité à l'achat d'autant d'actions des mines de Malines (achat qui absorbe la totalité du capital social) qu'elle émet de fois cent de ses propres actions. La Société se borne pour le moment à encaisser les dividendes des actions Malines qu'elle possède et à les distribuer aux actions Omnium.

Siège social : 39, rue Lesbroussart, Bruxelles ; agents à Paris : MM. Chopy et Cie, 18, rue Saint-Marc.

Durée : 30 ans du 19 mai 1899.

Capital social : à l'origine 1.500.000 francs divisé en 1.500 actions de 1.000 francs chacune ; porté à 3.500.000 francs par acte en date du 18 novembre 1899 et publié au *Moniteur Belge* des 4 et 5 décembre 1899.

Conseil d'administration : 3 membres au moins propriétaires de 10 actions chacun et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : le premier dimanche de juin à trois heures, à Bruxelles. Autant de voix que d'actions ; maximum, le cinquième des titres émis ou les deux cinquièmes des titres ayant pris part au vote. Dépôt, cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve. Le surplus est réparti entre tous les propriétaires d'actions, à moins que, sur la proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée ne décide une certaine partie desdits bénéfices pour un fonds de prévision.

Service financier : à Paris, chez MM. Chopy et Cie, 18, rue Saint-Marc.

ADMINISTRATEURS

MM. Menesclou, Chopy, de Bliqui, Gaillochet.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 octobre 1899.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	704	300	157.000	42 50
1902	750	580	63.000	17 50
1903	900	695	105.000	29 »
1904	1.025	850	184.000	50 »
1905	985	301	150.000	40 »
1906	620	200	84.000	23 50
1907	555	405	87.000	23 50
1908	860	550	119.000	32 50
1909	»	»	116.000	34 75

BILAN AU 31 MARS 1909

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
35 actions Mines de Malines. .	3.500.000 »	Capital	3.500.000 »
Droits de transfert sur les dites.	17.534 20	Réserve légale.	61.593 30
Frais de premier établissement.	11.617 65	— pour droits et impôts.	9.053 50
Caisse et Banques.	98.205 15	Coupon n° 8 restant à payer .	200 »
Coupons à recevoir sur 35 actions Malines (solde 1907).	67.200 »	Coupon n° 9 — — .	399 50
		Coupon n° 10 — — .	1.269 »
		Coupon n° 11 — — .	1.517 50
		Profits et Pertes	117.524 20
	3.694.557 00		3.694.557 00

NOTA. — La Société n'étant intéressée que dans les Mines de Malines, nous croyons utile de publier le bilan de cette dernière Société.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Caisse. Solde à Paris	3.891 80	Capital-Actions.	mémoire
Caisse de la mine, solde à la mine.	21.427 36	Réserve statutaire.	136.000 »
Banquiers, solde disponible. .	852.481 01	Réserve pour redevance à l'Etat.	19.050 88
Approvisionnements en stock	79.820 90	Créanciers divers.	197.754 70
Minerais, estimation du stock.	220.719 70	Solde des exercices antérieurs.	845 839 02
Débiteurs divers	1.105.139 »	— — 1908. . . .	1.084.835 17
Immobilisations.	»		
	2.283.479 77		2.283.479 77

Compagnie des Mines d'Ouasta et de Mesloula

Société anonyme française, définitivement constituée le 6 janvier 1903.

Objet : l'exploitation des mines de plomb, zinc, cuivre et métaux connexes, dites de Mesloula, arrondissement de Constantine (Algérie) et d'Ouasta, arrondissement de Guelma (Algérie) ; l'acquisition

et l'exploitation de toutes autres mines minières et carrières ; le traitement et la vente de leurs produits. En un mot, toutes opérations commerciales, industrielles ou financières qui pourraient se rattacher à la réalisation de l'objet social.

Siège social : 60, rue de laVictoire, Paris.

Durée : 50 ans, du 6 janvier 1903.

Capital : fixé primitivement à 2 millions de francs et réduit, par décision de l'Assemblée extraordinaire du 14 mars 1905, à 1.500.000 francs, divisé en 8.000 actions de 187,50 chacune par annulation du quart non appelé. Le capital a été depuis complètement remboursé et est actuellement représenté par 8.000 actions de jouissance sans désignation de valeur nominale.

Il existe en outre 10.000 parts de fondateur.

Conseil d'administration : 7 à 11 membres, propriétaires chacun de 50 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 20 actions, maximum 40 voix. Dépôt 15 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant versé et non amorti des actions ; somme à déterminer pour affectation à des réserves spéciales. Sur le surplus : 10 % au Conseil. Sur le solde : somme suffisante pour fournir à toutes les actions, sans distinction, à titre de dividende, 12 fr. 50 par titre. Le reliquat est réparti à raison de 50 % aux actions et 50 % aux parts.

Service financier : à Paris, MM. Mirabaud, Puerari et Cie, 56, rue de Provence.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Mirabaud, Denfert-Rochereau, J. P. Marlier, L. Molinos, J. Roux, de Soubeyran, F. Urruty.

Les actions de jouissance et les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 30 octobre 1906.

	COURS DES ACTIONS DE JOUISSANCE		COURS DES PARTS			DIVIDENDES	
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Actions	Parts
1902	»	»	»	»	425.000	»	»
1903	»	»	»	»	425.000	»	»
1904	»	»	»	»	845.037	»	»
1905	»	»	»	»	1.088.485	»	»
1906	1295	1200	915	750	1.434.132	75	50
1907	1400	925	923	610	1.224.000	75	50
1908	1070	860	775	540	507.498	31,25	15

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Concessions.	1.033.000 »	Capital actions amorties . . .	1.500.000 »
Frais de constitution	55.431 60	Réserve légale	150.000 »
Constructions.	859.149 85	Réserve spéciale	500.000 »
Matériel	81.416 70	Créditeurs divers	136.000 31
Mobilier	843 20	Provision pour redevance sur mines	79.199 98
Valeurs à réaliser.	428.079 87	Effets à payer à Souk-Ahras .	48.999 85
Caisse et banquiers.	295.016 35	Provision pour entretien des habitations.	8.698 20
Participation Aïn-Allega . . .	125.608 78	Dividendes restant à payer . .	20.970 »
Djerel Semmama.	4.300 23	Profits et pertes :	
		Reliquat de l'exercice 1907 . .	8.851 84
		Bénéfices de l'exercice 1908 . .	507.198 88
	2.959.919 06		2.959.919 06

The Oviedo Mercury Mines Limited

Société anonyme anglaise, incorporée le 10 avril 1907.

Objet : l'acquisition et l'exploitation de toutes mines de mercure ou autres et principalement de mines de mercure situées dans la province d'Oviedo (Espagne). D'autres objets accessoires sont énumérés aux statuts.

Siège social : 30, Moorgate Street, Londres.

Durée : illimitée.

Capital social : £ 130.000, représenté par 32.500 actions de préférence 6 % cumulatives de £ 2 chacune, et 32.500 actions ordinaires de £ 2, toutes entièrement libérées.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires chacun d'actions de la Société pour une valeur nominale d'au moins £ 100.

Assemblée générale : à telle date et à tel endroit fixés par les administrateurs.

Répartition des bénéfices : L'action de préférence 6 % cumulative a droit, en plus de son intérêt, à 25 % des bénéfices nets restant après prélèvements desdits 6 % et l'action ordinaire a droit aux 75 % restant des bénéfices nets. Les administrateurs ont droit statutairement à un tantième de 5 % sur les bénéfices.

Service financier : à Paris, MM. André Hambourg et Cie, 10, rue du 4-Septembre et Banque I. R. P. des Pays-Autrichiens, 12, rue du 4-Septembre.

ADMINISTRATEURS

MM. Ch. Killar, E. S. Williams, Eugène Caplane, H. Faure, Juan Stuyck, André Hambourg, J. Westcott.

Les actions de préférence 6 % cumulatives de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 décembre 1908.

1908 **plus haut** 185 **plus bas** 55

BILAN AU 31 JUILLET 1908

ACTIF	livres	sh.	d.	PASSIF	livres	sh.	d.
Propriétés minières (mines de mercure et d'arsenic) ; bâtiments, usines, machines et autres biens immobiliers à Mières (Espagne)	110.467	9	3	Capital : 32.500 actions de £4 =	130.000	0	0
Mine de charbon, située à Pola de Siero (Espagne) :				Capital-actions souscrit et émis : 32.500 actions de £4, entièrement libérées.	130.000	0	0
Somme payée à ce jour . . .	4.310	9	1	Comptes créditeurs	89	8	6
Frais de constitution :				Compte de profits et pertes. . .	1.697	0	7
Frais de loi, frais d'enregistrement et autres dépenses.	720	2	3	N.B. — Il reste dû environ £ 1000 sur l'achat de la mine de charbon de Pola de Siero.			
Frais d'impression, de signature et de timbre sur les titres	2.671	11	7				
Développement. Sommes dépensées à ce jour :							
A Mières.	1.205	6	6				
A Pola de Siero.	645	2	5				
Stocks :							
Mercure et arsenic.	1.435	4	2				
Charbon	386	5	0				
Marchandises en magasin . .	1.037	10	0				
Espèces en caisse :							
A Paris	8.542	13	11				
A Londres	93	0					
Aux mines	177	16	2				
	131.786	9	1		131.786	9	1

Peña Copper Mines

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 19 septembre 1900.

Objet: L'acquisition des mines de la Peña, d'une superficie d'environ 750 acres, situées à environ deux milles des mines de Rio-Tinto, dans la province de Huelva, en Espagne. Un embranchement de deux milles relie la propriété à la ligne ferrée de la Compagnie de Rio-Tinto, laquelle, par contrat, s'est obligée à transporter le minerai jusqu'au port de Huelva.

Siège social: à Londres, Suffolk House, 3, Laurence Pountney Hill, Cannon Street E. C. — M. T. Stevenson Dick, secrétaire.

Capital social : 600.000 actions d'une livre, sur lesquelles 537.600 sont émises, libérées. En rémunération des apports, il a été délivré 300.000 actions libérées et 200.000 livres en obligations.

Conseil d'administration: composé de sept membres possédant 500 actions chacun.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin mai, à Londres.

Les titres existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier: à Paris, à la Société Générale.

ADMINISTRATEURS

MM. N. Brown, N. Brückner, M. Pisani, A. Straube, M. Frank, H. Schmitz.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 avril 1905.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1903	»	»	£ 21.599	5 %
1904	»	»	24.508	5 %
1905	32 50	20	17.293	4 %
1906	39	18	45.697	7 1/2 %
1907	35	19	19.522	»
1908	29	16	14.670	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Compte Propriété.	445.367	Capital émis	537.600
Bâtiments, Digue, Réservoirs, Matériel, etc.	69.993	Obligations	53.600
		Fonds de réserve.	20.000
Développement de la Mine, Puits principal, etc. . . .	68.379	Amortissement d'obligations .	46.400
		Réserve spéciale pour recherches et développement . . .	12.000
Stocks de minerai à la Mine et en transit	95.319	Créditeurs	18.488
Marchandises.	8.846	Dividendes non réclamés. . .	549
Mobilier de bureau à Londres.	130	Profits et Pertes	22.574
Débiteurs divers	17.875		
Espèces en banque, etc. . . .	5.302		
	711.211		711.211

Peru Mines and Estates Limited

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 8 avril 1909.

Objet : Poursuivre l'exploitation et l'exploration de toutes affaires de mines ; acheter ou acquérir autrement et vendre, disposer et traiter des mines et droits miniers sur celles-ci. La Compagnie s'est assurée des intérêts dans des gisements miniers situés au Pérou, département de Ancash, vallée de Huaylas ; elle possède également une option sur des terrains situés au même endroit.

Siège social : à Londres, 4, boulevard Street Bank E. C., agence à Paris, 24, boulevard des Capucines, au Syndicat industriel minier.

Durée : illimitée.

Capital social : £ 150.000 divisé en 150.000 actions de £ 1 chacune, entièrement libérées.

Conseil d'administration : de 2 à 7 membres, propriétaires de 100 actions au moins de la Compagnie.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : tenue chaque année à Londres, après avis inséré dans les journaux anglais et français.

Service financier : au siège social et à l'agence de Paris.

Coupures : 1, 5, 10 et 25 actions.

Les titres nos 5001 à 15000 sont abonnés au timbre français.

ADMINISTRATEURS

MM. R. Pringle, Bart, W. Hooker.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 août 1909.

Compagnie Française de Pétroles

Société anonyme française définitivement constituée le 24 octobre 1903.

Objet : L'achat, l'extraction et la vente de tous produits minéraux pouvant servir au chauffage, à l'éclairage et à la traction ; l'industrie et le commerce des pétroles, de leurs résidus, dérivés ; toutes opérations commerciales, industrielles, toutes constitutions de Sociétés, participations, fusions, pouvant se rattacher à l'un des objets précités.

Siège social : Paris, 43, rue de la Chaussée-d'Antin.

Durée : 30 ans, du 24 octobre 1903.

Capital social : 2.500.000 francs, divisé en 25.000 actions de 100 fr. toutes souscrites en espèces.

Conseil d'administration : de trois à neuf membres, nommés pour six ans, propriétaires chacun de cinquante actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par dix actions, maximum cinq cents voix. Dépôt des titres cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % d'intérêt aux actions ; prélèvement facultatif d'une somme destinée à l'amortissement du fonds social ou à la création d'un fonds de prévoyance. Le solde est réparti comme suit : 10 % au Conseil ; 90 % aux actions.

Service financier : Banque Générale Française, 9, rue Pillet-Will, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. F. Lutzcher, X. Meeus, J. Waroux et V. Meuus.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 octobre 1904.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1904	**135**	126	»	»
1905	**150**	**130**	**235.000**	**8 50**
1906	136	100	70.758	»
1907	100 seul cours		—938.000 (*)	»
1908	pas de cours		39.577	»

(*) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Caisse et banques.	43.256	»	Capital.	2.500.000	»
Achats d'exploitations pétrolifères.	729.874	»	Dividende, coupons restant à payer.	1.244	»
Comptes débiteurs	2.995	»	Réserve	13.065	»
Magasin, huile en stock . . .	8.932	»	Comptes créditeurs.	1.737	»
Mobilier et frais de constitution	984	»	Salaires dûs	720	»
Frais de premier établissement.	1	»	Créditeurs à terme	335.521	»
Matériel d'exploitation	1	»	Cautionnement des administrateurs	40.000	»
Nouvelles installations et nouveaux puits.	1	»			
Dépôt de garantie de gestion.	40.000	»			
Profits et pertes	2.066.243	»			
	2.892.287	»		2.892.287	»

Pétroles de Grosnyi

(RUSSIE)

Société anonyme belge constituée le 12 octobre 1895, modifiée par délibérations d'assemblées du 25 janvier 1896, 25 septembre 1897, 28 avril 1902, 8 juin 1904 et 14 avril 1905.

Objet : La Société a pour objet principal le commerce des pétroles bruts et distillés, naphtes, kérosènes, benzines et autres résidus de pétrole ; l'exploitation des matières pétrolifères dans les terrains dont il s'agit en l'article 5 des statuts et tous autres terrains dont elle deviendrait propriétaire ou qui lui seraient concédés ou affermés ; la distillation, le raffinage des pétroles, les industries qui s'y rattachent et le commerce de leurs produits. Elle peut s'intéresser, soit directement, soit indirectement, dans la fabrication et le commerce de briquettes d'agglomérés de pétrole avec de la houille ou d'autres produits.

Siège social : Anvers, 14, rue Kipdorp.

Durée : Jusqu'au 31 juillet 1934.

Capital social : à l'origine 6.000.000 de francs, divisé en 12.000 actions privilégiées de 500 francs et 12.000 actions ordinaires sans désignation de valeur ; porté par la suite à 8.000.000 de francs divisé en 16.000 actions privilégiées de 500 francs ; le nombre des actions ordinaires a été porté à 14.000.

Enfin il a été porté par décision de l'Assemblée extraordinaire du 5 octobre 1908 à 10.000.000 de francs par l'émission de 4.000 actions privilégiées nouvelles de 500 francs. Il existe donc actuellement 20.000 actions privilégiées de 500 francs chacune et 14.000 actions ordinaires, sans désignation de valeur.

Conseil d'administration : au moins 3 membres possédant 25 actions privilégiées chacun et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 juillet.

Assemblée générale: le deuxième mercredi de septembre à Anvers. Dépôt des actions, 10 jours à l'avance en Russie et 5 jours en Belgique. Autant de voix que d'actions. Maximum : la cinquième partie du nombre des actions émises ou les 2/5 des actions pour lesquelles il est pris part au vote.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve ; le tantième établi par la loi russe au profit de la couronne ; 5 % du montant libéré des actions privilégiées. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration et aux commissaires ; 10 % à la direction ; 80 % à répartir indistinctement entre les actions privilégiées ou ordinaires.

Service financier : au Crédit national industriel, à Bruxelles.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. J. M. Waterkeyn, E. Thys, J. Aulit, Ad. Vandewiele, E. Suys.

Les actions ordinaires et privilégiées de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 avril 1897.

	ACT. PRIVILÉGIÉES		ACT. ORDINAIRES			DIVIDENDES	
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices bruts	Act. priv.	Act. ord
1901	450	200	150	32	1.541.000	»	»
1902	259	120	55	15	195.000	»	»
1903	390	325	92	54	181.000	»	»
1904	675	305	227	50	752.000	30	5
1905	815	600	540	235	1.112.000	40	15
1906	950	705	680	490	2.235.000	72 50	47 50
1907	792	576	580	350	1.793.000	60 »	35 »
1908	800	595	519	375	1.734.000	60 »	35 »
1909	»	»	»	»	2.007.000	60 »	35 »

BILAN AU 31 JUILLET 1909

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Portefeuille-actions.	11.063.657 27	Capital-actions :	
Portefeuille-obligations. . . .	200.000 »	20.000 actions privilégiées de 500 francs	10.000.000 »
Droits se rapportant à des concessions pétrolifères. . .	252.899 50	14.000 actions ordinaires sans désignation de valeur. . . .	Mémoire
Comptoirs de ventes	679.101 63	Capital-obligations.	2.000.000 »
Caisse et banques.	1.939.584 31	Réserve légale	558.344 61
Effets en portefeuille.	11.310 »	Réserve spéciale	300.000 »
Provisions.	40.296 30	Dividendes non encaissés des exercices antérieurs.	10.927 50
Débiteurs divers	4.143.886 86	Provisions diverses.	106.629 21
Dépôts statutaires.	Mémoire	Divers créditeurs	3.347.797 76
		Déposants : cautionnements des administrateurs et des commissaires.	Mémoire
		Profits et pertes : solde . . .	2.007.066 79
	18.330.765 87		18.330.765 87

" Steaua Romana " Etoile Roumaine

(SOCIÉTÉ ANONYME POUR L'INDUSTRIE DU PÉTROLE)

Société anonyme roumaine constituée le 4 septembre 1895.

Objet : l'exploitation, la transformation et la vente du pétrole et des produits similaires ainsi que de tous produits qui peuvent être obtenus et réalisés par le pétrole et ses similaires ou en rapport avec ceux-ci.

La Société peut s'occuper aussi de la production et de la transformation de ses matières, marchandises et installations qui sont nécessaires ou favorables à son exploitation, même si celles-ci ne sont pas employées exclusivement dans les buts de la Société.

Par conséquent elle peut, soit dans le pays soit à l'étranger, acheter, luouer ou prendre en ferme des terrains, les cultiver, installer ou les employer de toutes manières, acheter, prendre en ferme, vendre ou affermer des moyens de transport de tout genre, acheter des concessions pour l'établissement ou l'exploitation d'installations dans les buts de la Société, ainsi que de conclure tous contrats de toute nature, avec les gouvernements, les autorités de l'Etat, des communes ou autres.

La Société est de même en droit de s'associer tant dans le pays qu'à l'étranger, à des entreprises qui servent à l'industrie pétrolifère, acheter ou lombarder des actions ou des obligations de telles entreprises, ainsi que, en général, faire toutes démarches et toutes les affaires qui paraissent indiquées, pour atteindre et favoriser le but de la Société.

Siège social : 5, boulevard Carol I, à Bucarest (Roumanie).

Durée : illimitée.

Capital social : originaire 2.400.000 lei. Actuellement le capital est de 30.000.000 de lei divisé en 60.000 actions de 500 lei chacune, entièrement libérées.

Conseil d'administration : 5 membres au moins, propriétaires chacun de 60 actions.

Année sociale : close le 30 avril (vieux style).

Assemblée générale : avant fin octobre (vieux style); une voix par 25 actions. Dépôt des titres, 5 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve ordinaire ; 5 % aux actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration, 90 % aux actions.

Service financier : Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Gwinner, Ioan Boamba, F. Kuranda, W. von Adler, I. Boamba, Raoul Duval, E. Heinemann, A. Herz, P. Hottinguer, J. Seculici, Demètre Stirbey, E. Wolff.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 avril 1908.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénefices nets	Dividendes
1908	685	630	3.384.000	45 lei

BILAN AU 30 AVRIL 1908

ACTIF	lei	PASSIF	lei
Caisse et dépôts aux banques.	1.411.539 86	Capital-actions	30.000.000 »
Garanties.	72.824 »	Obligations.	19.282.350 »
Titres et participations	7.789.358 70	Réserve statutaire.	496.131 27
Traites, coupons, etc.	15.205 95	Réserve Ducroire	250.000 »
Prêts hypothécaires.	343.606 30	Réserve pour assurances . . .	450.000 »
Débiteurs divers	3.833.752 61	Réserve spéciale I	400.000 »
Puits, usines, conduites, wagons et bateaux citernes et autres installations.	34.242.858 15	Réserve spéciale II	1.927.494 »
		Caisse de retraites	401.226 74
Terrains pétrolifères	10.722.637 »	Créditeurs divers.	11.197.412 89
Marchandises.	4.417.954 90	Provisions pour intérêts aux obligations et pour comptes transitoires.	634.641 48
Matériel	5.647.464 84	Dividendes non réclamés . . .	2.720 »
		Bénéfice reporté de l'exercice précédent.	71.214 55
		Bénéfice net de l'exercice 1907-1908	3.384.011 38
	68.497.202 31		68.497.202 31

Phosphates Tunisiens

Société anonyme tunisienne, constituée le 22 mars 1904.

Objet : l'exploitation, c'est-à-dire l'extraction, la manipulation, puis le transport et, finalement, la vente des phosphates de chaux provenant des gisements de Tunisie et d'Algérie, principalement des gisements de Kalaâ-Djerda (contrôle du Kef, en Tunisie), sans

toutefois en exclure ceux de tous autres pays français ou étrangers. La Société peut faire toutes les opérations industrielles, commerciales, financières qui pourraient, en tout ou en partie, se rattacher, directement ou indirectement, à la réalisation de son objet.

Siège social : à Tunis, 12, rue d'Espagne.

Durée : 30 ans.

Capital social : à l'origine, 4 millions de francs, divisé en 16.000 actions de 250 francs chacune, sur lesquelles 1.600, entièrement libérées, ont été remises en sus d'une somme espèces de 1.800.000 fr., en rémunération des apports ; porté à 5 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 250 francs, par l'assemblée du 11 mai 1908.

Conseil d'administration : 7 à 9 membres, dont 3 au moins de nationalité française, nommés pour 3 ans et propriétaires de 100 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 5 actions. Dépôt, 20 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 10 % au Conseil d'administration. Le surplus aux actionnaires sauf prélèvements pour réserves extraordinaires ou amortissements d'immobilisations nouvelles.

Service financier : à Paris, chez MM. Roumagnac et Cie, 12, rue du Quatre-Septembre ; à Tunis, à la Banque Commerciale Tunisienne, 7, rue d'Alger; à Milan (Italie), à la Banque Commerciale Italienne.

ADMINISTRATEURS

MM. Magne Magni, Ernest Bellot, Alb. Galicier, J. Tœplitz, L. Mougeot, J. Solari, G. Donegani, Ch. Michel, A. Alessio, M. Fillot, Le Bourdais des Touches.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 février 1907.

Années	COURS		Bénéfices	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
—	—	—	—	—
1906	»	»	957.000	30
1907	1.500	975	1.022.000	45
1908	1.165	792	1.287.000	45

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF		c.	PASSIF	fr.	c.
Capital fixe : Mine de Kalaâ-Djerda, immeubles, machines, etc.	5.234.737	»	Capital social	5.000.000	»
Caisse, effets à recevoir	1.152.876	»	Dépôt administrateurs	125.000	»
Débiteurs	1.356.938	»	Créditeurs	712.981	»
Magasins et stock	985.787	»	Dividendes	8.205	»
Travaux préparatoires	229.617	»	Réserve statutaire	68.895	»
Frais de premier établissement	455.117	»	Réserve extraordinaire et spéciale	2.215.974	»
Dépôt, administrateurs	125.000	»	Amortissements	122.223	»
			Bénéfices de l'exercice	1.287.094	»
	9.540.372	»		9.540.372	»

Société des Mines et Fonderies de Pontgibaud

Société anonyme constituée le 19 mars 1853, sous la dénomination de: Société anonyme des mines de plomb argentifère et des fonderies de Pontgibaud, transformée en société anonyme libre par Assemblée générale du 30 novembre 1876 et décret du 11 mai 1877, statuts modifiés les 26 novembre 1877, 7 juillet 1879 et 30 novembre 1894.

Objet: L'exploitation des mines de plomb argentifère de Barbecot, des Combres, de Roure, de Saint-Amand-Roche-Savine, de Giroux, de la Brugère ; des mines d'anthracite du Puy-Saint-Gulmier ; l'achat de tous les minerais que la Société trouverait avantage à traiter ; l'exploitation des fonderies de Pontgibaud, des fonderies et laminoirs de Couëron et toutes opérations se rattachant à l'industrie et au commerce des métaux.

Siège social: 3, rue des Mathurins, Paris.

Durée: 99 ans, du 8 avril 1853.

Capital social: à l'origine, 5 millions de francs divisé en 10.000 actions de 500 francs. Lors de la transformation, il a été porté à 7 millions de francs en 14.000 actions de 500 francs entièrement libérées et au porteur, dont 4.000 ont été attribuées en représentation des apports de la Société des fonderies et laminoirs de Couëron, qui s'est fondue dans celle de Pontgibaud le 7 juillet 1879. Enfin, par délibération du 30 novembre 1899, le capital a été réduit de 7 millions de francs à 3.930.000 francs par la transformation des 14.000 actions alors existantes, de 500 francs l'une, en 13.100 actions de 300 francs et l'annulation de 900 actions.

Conseil d'administration: composé de sept à dix membres, possédant 100 actions au moins, nommés pour trois ans.

Année sociale: close le 30 juin.

Assemblée générale: avant fin novembre, une voix par 20 actions: maximum, dix voix. Dépôt des titres, dix jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 10 % à la réserve jusqu'à ce qu'elle ait atteint 1 million de francs. Sur le surplus: 3 % pour gratifications à certains agents et employés; 5% au Conseil d'administration; 92 % aux actionnaires.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. R. de Nervo, J. Chalus, A. Monnier, Ch. Cambefort, G. Feray, L. de Nervo, Basset.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	330	190	32.000	»
1902	230	204	175.000	7 50
1903	290	235	290.000	15
1904	345	250	386.000	20
1905	470	290	365.000	20
1906	370	305	326.000	17 50
1907	325	279	324.000	17 50
1908	330	270	364.000	20

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immeubles	1.591.978 »	Capital	3.930.000 »
Marchandises, matières et minerais en traitement	4.265.644 »	Fonds de réserve	1.000.000 »
En caisse	24.155 »	Créanciers divers	3.516.055 »
Débiteurs	2.865 905 »	Coupons à payer	13.273 »
		Profits et Pertes : Solde	288.354 »
	8.747.682 »		8.747.682 »

Société Minière et Métallurgique du Quercy

Société anonyme française, définitivement constituée le 16 février 1900.

Objet : la recherche, l'étude et la prise de possession des mines de zinc, plomb et autres métaux connexes, ouvertes ou à ouvrir sur le territoire des communes de Figeac, de Capdenac, de Planioles et de Camburat, arrondissement de Figeac, département du Lot. La recherche, l'étude et la prise de possession de tous gîtes minéraux, ouverts ou à ouvrir, notamment dans les départements du Lot et autres limitrophes, et d'ailleurs en tous lieux, même à l'étranger. La demande et l'obtention, ou la reprise de toutes concessions. La mise en exploitation des dites mines et minerais, et toutes opérations de toute nature se rattachant aux industries minières par achats de terrains, ventes et traitement de minerais.

Siège social : 41, rue de Provence, Paris.

Durée : 50 ans, du 16 février 1900.

Capital social : fixé primitivement à 600.000 francs en actions de 500 francs, puis augmenté successivement jusqu'à 1 million de francs, divisé en 10.000 actions de 100 francs chacune.

Il existe en outre 24.000 parts de fondateur sans désignation de valeur nominale. Ces 24.000 parts proviennent de la division en vingtièmes des 1.200 parts originaires.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans,

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, une voix par 25 actions, maximum 20 voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % d'intérêts aux actions, sur leur montant versé ; sommes à fixer pour réserves au fonds de prévoyance ou d'amortissement. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration. Après les prélèvements ci-dessus, le solde appartiendra à raison de 50 % aux actions et de 50 % aux parts.

Service financier : Au Crédit Algérien, 10, place Vendôme, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Goudchaux, L. Bernard, J. Bernard, M.Garfunkel, H. Maréchal, P. Margis, A. Résimont, Métayer.

Les actions et les vingtièmes de parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 février 1907.

Années	COURS DES ACTIONS Pl. haut	Pl. bas	COURS DES 1/20 DE PARTS Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	DIVIDENDES (1) Actions	Parts
1905	»	»	»	»	587.600	54 16	37 50
1906	»	»	»	»	552.600	21 66	6 25
1907	455	360	145	133	190.000	15 »	4 16
1908	360	180	85	49	30.600	»	»

(1) Pour 1905, les dividendes indiqués s'appliquent aux actions de 500 fr. et aux parts entières. Pour 1906, il s'agit d'actions de 100 fr. et de vingtièmes de parts.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr	c.	PASSIF	fr.	c.
Immobilisations.	1.100.000	»	Capital	1.000.000	»
Mobilier	1	»	Réserve légale	66.559	»
Caisse, banquiers, reports et titres.	283.031	»	Réserve de prévoyance . . .	400.000	»
Débiteurs divers	165.644	»	Caisse de secours.	8.004	»
Stock minerai au 31 Décembre	57.375	»	Coupons restant à payer . . .	2.641	»
			Créditeurs divers.	54.781	»
			Profits et pertes anciens . . .	43.410	»
			Profits et pertes nouveaux . .	30.656	»
	1.606.051	»		1.606.051	»

Quintera Mining Company

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 4 mai 1888.

Objet: L'exploitation d'un groupe de mines d'argent au Mexique, districts de Sonora et de Sinaloa.

Siège social: à Londres, 20, Bishopsgate Street E. C.; M. J. G. Mills, secrétaire.

Capital social: à l'origine 40.000 livres porté à 52.000 livres, en pareil nombre d'actions d'une livre, le 22 octobre 1891; 32.000 actions libérées ont été délivrées aux apporteurs.

Conseil d'administration: composé de trois à douze membres, possédant 100 actions chacun.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: en juin, à Paris.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5 et 10 actions.

Service financier: au Crédit Mobilier, 3, rue Saint-Georges.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Kulp, A. Dubois, S. Einhorn, E. May.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 février 1903.

Années	Cours Pl. haut	Cours Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	£ 12.992	4 sh. 6 d.
1902	»	»	9.771	3 6
1903	46	30	9.986	3 6
1904	35	20	4.389	1 6
1905	25	17	4.359	1 6
1906	30	12,50	8.195	2 3
1907	20,50	17	4.323	1
1908	21	5	12.225	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Immobilisations	53.327	Capital	52.000
Stocks et approvisionnements généraux.	10.175	Compte réserve et assurance .	31.265
Terrains boisés et bois sur pieds et en coupe.	3.261	Créditeurs divers.	3.041
Espèces en caisse, en banque, remises en route de produits à recouvrer.	14.020	Profits et pertes (exercice 1907).	3.442
Profits et pertes (exercice 1908).	12.225		
	89.748		89.748

Société Anonyme de Redevances Minières et de Participations

Société anonyme française, définitivement constituée le 25 avril 1907, modifiée les 30 mai et 3 avril 1908.

Objet : l'acquisition, le recouvrement, la cession ou la rétrocession de toutes redevances et de tous droits sur les produits et dans les bénéfices de toutes exploitations minières, commerciales ou industrielles, immobilières ou mobilières.

La participation dans toutes Sociétés françaises ou étrangères ayant pour objet l'exploitation soit de mines et minières, soit de

toutes entreprises commerciales, industrielles, immobilères ou mobilières, notamment par voie d'apport, souscription, achats de titres ou droits sociaux, fusion, création de sociétés nouvelles ou autrement ;

Et généralement toutes opérations ayant pour but la prise d'intérêts, sous une forme quelconque, dans toutes Sociétés ou entreprises minières, industrielles ou commerciales, financières, immobilières ou mobilières.

Siège social : à Paris, 3, rue Pillet-Will.

Durée : 92 années, du 25 avril 1907.

Capital social : à l'origine 2.800.000 francs, divisé en 28.000 actions de 100 francs chacune, puis en vertu de la décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 30 mai 1907, porté à 2.800.000 francs, divisé en 5.600 actions de 500 francs chacune, entièrement libérées.

Le capital a été réduit, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 3 avril 1908, à 2.240.000 fr., divisé en 5.600 actions, de 400 fr. chacune, par le remboursement en espèces d'une somme de 100 fr. sur chaque action.

Conseil d'administration : 3 à 5 membres, propriétaires chacun de 20 actions au moins.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin octobre ; 1 voix par 4 actions, maximum 100 voix. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions ; sur le solde : 10 % au Conseil et 90 % aux actionnaires.

Service financier : à la Banque Industrielle et Coloniale, 2, rue Meyerbeer.

ADMINISTRATEURS

MM. H. Lippens, L. Bignon, P. Gelez, G. Schneider, E. Giard.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au **comptant, depuis le 22 avril 1908.**

1908 plus haut, 510 » plus bas, 425 »

BILAN AU 30 JUIN 1909

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	r.	c.
Frais de constitution	1	»	Capital	1.680.000	»
Banquiers	225.824	20	Actions (remboursement dû sur actions)	64.300	»
Débiteurs divers	130.000	»	Créditeurs divers	14.000	»
Portefeuille	1.758.125	»	Réserve légale	17.110	10
			Provisions	83.250	»
			Dividendes	637	50
			Fonds de réserve extraordinaire	75.000	»
			Profits et pertes	179.652	60
	2.113.950	20		2.113.950	20

Compagnie Fermière de Mines en Russie

Société anonyme belge, constituée le 6 juin 1907.

Objet : L'acquisition et l'affermage de mines et minières, concessions et autres droits d'exploitation en Russie ; l'exploitation de ces mines, minières, concessions et autres droits, la vente de leurs produits ; l'achat et la vente de tous minerais ; l'exploitation de charbonnages ; toutes industries et opérations s'y rattachant directement ou indirectement.

Siège social : 17, rue du Nord, Bruxelles.

Durée : 30 ans, du 6 juin 1907.

Capital social : originaire, 1.750.000 francs, divisé en 7.000 actions de capital de 250 francs chacune, porté, par décision de l'Assemblée extraordinaire du 20 octobre 1908, à 3 millions de francs, son chiffre actuel, par la création de 5.000 actions de capital nouvelles de 250 francs, toutes émises contre espèces.

Il est donc représenté maintenant par 12.000 actions de capital de 250 francs entièrement libérées et 10.000 actions de jouissance, sans mention de valeur. Ces dernières ont été attribuées aux apporteurs.

Conseil d'administration : de 4 à 7 membres, nommés pour 5 ans, et propriétaires chacun d'au moins 40 actions de capital ou de jouissance.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le troisième mercredi du mois de mai ; 2 voix par action de capital et 1 voix par action de jouissance ; maximum : le cinquième du nombre total des titres émis ou les deux cinquièmes des voix atribuées à ceux pour lesquels il est pris part au vote. Dépot des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; tantième établi par les lois russes au profit de la couronne sur les bénéfices ; 6 % du montant libéré des actions de capital; dividende de 15 francs aux actions de jouissance. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration. Sur le solde, sauf prélèvement en faveur d'un fonds de prévision, 50 % aux actions de capital, et 50 % aux actions de jouissance.

Service financier : Banque I. R. P. des Pays-Autrichiens.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Juge, E. Hibon, M. Waton, E. Schneider.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 mars 1909.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immobilisations : Mobilier de la mine, constructions et machines, petit matériel, laboratoire	634.783	40	Capital actions : 12.000 actions d'un nominal de 250 fr.	3.000.000	»
Magasins d'approvisionnements	150.335	04	Capital obligations : 2.000 obligations 5 0/0 d'un nominal de 500 fr.	1 000.000	»
Minerai en stock	152.918	99	Compte créditeurs divers :		
Comptes de débiteurs divers :			Compte créditeurs divers	523.210	14
Société minière de Joltaia Rieka comptes avances	2.232.941	03	Appointements et salaires à payer	46.338	62
Comptes de divers	62.888	92	Provisions diverses	16.380	41
Dépenses à valoir sur exercice 1909	21.798	84	Profits et pertes	413.659	85
Caisses et banques	78.170	50	Compte d'ordre :		
Effets à recevoir	290.752	30	Cautionnement des administrateurs	Mémoire	
Portefeuille titres	375.000	»			
Obligations à la souche	1.000.000	»			
Compte d'ordre :					
Dépôt pour cautionnement des administrateurs	Mémoire				
	4.999.589	02		4.999.589	02

Mines de Salamanque

Société anonyme française, définitivement constituée le 1er août 1908.

Objet : l'exploitation de toutes entreprises minières et notamment des gisements d'étain dans la province espagnole de Salamanque, ainsi que généralement toutes opérations industrielles et commerciales pouvant être nécessaires ou utiles à la réalisation des affaires de la Société.

Siège social : 2, cité Rougemont, Paris.

Durée : 20 années, du 1er août 1908.

Capital social : 2 millions de francs, représentés par 20.000 actions de 100 francs, divisées en deux catégories : 12.500 actions de priorité et 7.500 actions ordinaires, entièrement libérées.

Conseil d'administration : de 3 à 9 membres, propriétaires de 5 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; 1 voix par 5 actions. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, dividende de 6 % aux actions de priorité, dividende de 5 % aux actions ordinaires ; sur le solde, 10 % au Conseil d'administration, 30 % aux actions privilégiées, 60 % aux actions ordinaires.

Service financier : Comptoir National d'Escompte et MM. Perlès frères.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Müller, G. Buisson, P. Cowan, O. de Fleury, G. Frisch, G. Priloutzky.

Les actions privilégiées de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 novembre 1908.

1908	plus haut,	116 »	plus bas,	108 »

Société des Salines de Tunisie

Société anonyme française, constituée le 21 décembre 1905.

Objet: La recherche, l'obtention, l'achat, la vente et l'exploitation de toutes concessions de salines de terre ou de mer et de pêcheries, ainsi que toutes autres concessions quelconques; toutes opérations d'affrètement et d'armement maritime; toutes constructions et exploitations de ports ou de chemins de fer; toutes entreprises de travaux publics ou particuliers. Le commerce en gros et en détail du sel et denrées similaires. Toutes opérations pouvant se rapporter directement ou indirectement à ce qui précède.

Siège social: 43, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

Capital social : 2 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 100 francs chacune, entièrement libérées, qui ont été attribuées à la Société Demange, en représentation de ses apports.

Conseil d'administration : 3 à 11 membres, propriétaires chacun de 50 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; 1 voix par 50 actions sans limite maximum. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil ; 5 % au personnel ; 85 % aux actions.

Service financier : en France, à la Banque Transatlantique ; en Tunisie, à la Banque de Tunisie.

ADMINISTRATEURS

MM. C. d'Alton, E. Annez, G. E. Demange, E. de Ferré de Péroux, V. Guynet.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en vertu d'une décision du Conseil d'Administration, en date du 13 février 1906 de 4.000 obligations de 500 francs 5 %.

Intérêt annuel : 25 francs payables par semestre les 1er septembre et 1er mars de chaque année.

Amortissement: de 1907 à 1936, suivant tableau imprimé au dos des titres; cet amortissement pourra être opéré par voie de rachat

en Bourse. La Société s'est réservé le droit de rembourser anticipativement, à toute époque, tout ou partie de l'emprunt.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 novembre 1908, et les obligations depuis le 7 mai 1906.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	COURS DES OBLIGATIONS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets
1906	»	»	489	462	»
1907	»	»	490	480	» (1)
1908	Pas de cours		459	230	107.000

(1) Perte

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Caisse	18.328	»	Capital	2.000.000	»
Concessions	2.563.000	»	Obligations	1.979.500	»
Mobilier et matériel	205.091	»	Créditeurs divers	222.923	»
Débiteurs divers	18.799	»	Coupons, salaires	15.435	»
Nouvelles installations	569.934	»	Participation	10.000	»
Usines à sel moulu Kuiss et Dunas	49.986	»	Profits et pertes	107.480	»
Immeubles	22.731	»			
Cautionnements	12.082	»			
Frais de constitution, prime de remboursement, etc	400.471	»			
Participation	20.000	»			
Marchandises	454.916	»			
	4.335.338	»		4.335.338	»

The San Miguel Copper Mines Limited

Société anonyme anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 12 octobre 1904.

Objet: L'exploitation d'une mine de cuivre, dite San Miguel, d'une contenance de 1.900 acres environ, acquise à la Sociedade de minerales de San Miguel, comprenant une installation de machines et des bâtiments, ainsi qu'une ligne ferrée de 12 milles, située dans le district minier d'Almonaster la Real, province de Huelva, en Espagne.

Siège social : à Londres, 23, Queen Victoria Street, E. C.

Durée: indéterminée.

Capital social : à l'origine fixé à £ 150.000, divisé en 150.000 actions de £ 1 ; porté, par décisions des Assemblées générales des 23 octobre et 7 novembre 1908 à £ 200.000 par la création de 50.000 actions nouvelles de £ 1.

Conseil d'administration: composé de 4 membres propriétaires de 500 actions chacun.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: aux lieu et date fixés par le Conseil d'administration.

Service financier: à la Société Marseillaise.

ADMINISTRATEURS

MM. Nicolas Brown, J. Andresen, Brückner, Huntington, Pisani-Jourdan, Schmitz.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 septembre 1905.

	cours			
Année	Plus haut	Plus bas	Bénéfices	Dividendes
—	—	—	—	—
1905	86	83 50	£ 29.000 (1)	25 %
1906	125	65	6.122	»
1907	92	25	2.152	»
1908	45	23	2.524	»

(1) 13 mois.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Mine, railway, bâtiments. . .	131.850	Capital émis	162.978
Développement de la mine . .	3.003	Dividendes non réclamés . . .	21
Machinerie.	29.798	Créditeurs divers.	31.929
Débiteurs divers	10.261	Fonds de réserve.	19.759
Marchandises, charbon, minerais	69.203	Profits et pertes	2.352
En caisse, en banques	2.524		
	247.039		247.039

Compagnie des Mines de cuivre de San-Platon (Huelva)

Acte constitutif : reçu par Me Grange, notaire à Paris, le 21 septembre 1906, C. D. 16 novembre 1906.

Objet : L'acquisition des mines de cuivre et métaux connexes connues sous les noms de *San-Platon, Secunda San-Platon* et *Aumento de San-Platon*, situées province de Huelva (Espagne). L'exploitation de ces mines, le traitement des minerais, la construction, la location ou l'acquisition de toutes usines nécessaires, etc., etc.

Siège social : rue Pillet-Will, nº 7, à Paris.

Durée : 30 ans, du jour de la constitution.

Capital : 3 millions de francs, divisé en 30.000 actions de 100 fr. chacune, souscrites en espèces. Il exste 30.000 parts de fondateur remises en représentation des apports.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale. Somme suffisante pour fournir aux actions 5 % sur le capital réalisé, non amorti ; somme à fixer par l'Assemblée pour former une réserve extraordinaire ou spéciale. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration. Le solde est partagé de la manière suivante : I. Jusqu'à amortissement complet des actions représentant le capital social originaire, le reliquat des bénéfices est partagé, à titre d'amortissement, entre toutes les actions existantes ; II. — Après amortissement du capital originaire, ledit solde est réparti : 50 % aux actions, 50 % aux parts bénéficiaires.

Service financier : à la Société Auxiliaire des Mines, 7, rue Pillet-Will, Paris.

Parts bénéficiaires : il a été créé une Société civile des porteurs de parts, ayant pour administrateur unique M. Boyer.

ADMINISTRATEURS

MM. Monvoisin, Boyer, Méthol, Foraste, Marlier, Maugras et Sundheim.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 5 décembre 1906.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS			
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—	—	—
1906	198	165	104	75	»	»
1907	195	110	84	20	338.000	5
1908	139	95	30	16	165.679	5

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Caisse et banque	398.790	»	Capital	3.000.000	»
Débiteurs divers	145.299	»	Réserve légale	16.910	»
Approvisionnements stocks	73.924	»	Fonds de prévoyance	150.000	»
Concession	2.624.424	»	Créditeurs	80.173	»
Matériel, constructions	94.867	»	Profits et pertes :		
Frais de constitution, travaux préparatoires	2	»	Report antérieur	21.301	»
Corta	96.757	»	Bénéfice de l'exercice	165.679	»
	3.434.063	»		3.434.063	»

Société d'Exploitations minières en Serbie

Société anonyme belge, constituée suivant statuts publiés au *Moniteur belge* des 9 et 10 avril 1906.

Objet : l'exploitation et la mise en valeur des droits de recherches et de concessions minières dans le royaume de Serbie, détenus par le Servian Dredging and Mining Syndicate Limited, notamment : la concession du Pech, le droit de concession Radenka, les

droits de recherche Peck, Saliash, Slatina, Brusnick. La Société pourra entreprendre dans le royaume de Serbie ou dans tout autre pays l'exploitation des mines, gisements, sables ou alluvions dont elle jugerait utile de devenir propriétaire par acquisition, échange, apport en Société ou concession directe, ainsi que tous ceux dont elle pourra devenir locataire, etc. Elle pourra s'intéresser, par voie d'apport, de souscription, d'intervention financière ou par tout autre mode, dans toutes Sociétés et entreprises ayant un but similaire au sien ou susceptibles de développer son industrie et son commerce, et se fusionner avec ces Sociétés et entreprises.

Siège social : 29, rue Ducale, à Bruxelles.

Durée : 30 ans, à compter du 10 avril 1906.

Capital social : 3.800.000 francs divisé en 38.000 actions de 100 fr. chacune sur lesquelles 24.000 ont été remises en rémunération d'apports, consistant principalement en l'ensemble des droits et biens de la *Servian Dredging and Mining Syndicate* et divers concours financiers.

Conseil d'administration : 5 à 8 membres, propriétaires d'au moins 50 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le quatrième mercredi d'avril, à 3 heures ; dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % d'intérêt sur le montant libéré des actions. Sur le surplus et sauf prélèvement pour constitution d'un fonds de prévision : 10 % au Conseil et 90 % à toutes les actions.

Service financier : à la Société Financière d'Orient, à Bruxelles.

ADMINISTRATEURS

MM. H. Wiener, G. de Klapka, A. Naville, M. Wilmotte, C. Durrenberger, A. Oserovics, J. Münch.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 janvier 1907.

1907	Plus haut	140	Plus bas	19
1908	—	55	—	42

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Concessions, permis de recherches, terrains, bâtiments, outillage, mobilier, etc. . .	3.592.966	»	Capital social : 38.000 actions de 100 francs.	3.800.000	»
Caisses et banques.	94.644	»	Provisions et créditeurs divers	28.741	»
Or en transit et or en dépôt. .	29.666	»	Profits et pertes (après amortissements divers).	13.035	»
Magasin et stock charbon. . .	99.199	»			
Débiteurs divers	25.571	»			
	3.841.776	»		3.841.776	»

Société des Mines et Alluvions de Serbie

Société anonyme belge, constituée suivant statuts publiés à l'annexe au *Moniteur Belge* du 10 novembre 1906.

Objet : l'obtention, l'acquisition, l'exploitation et la mise en valeur en tous pays, et plus spécialement dans le royaume de Serbie, de toutes propriétés et concessions minières, ainsi que de tous gisements, sables ou alluvions, dont elle est ou deviendrait propriétaire ou titulaire par voie d'achat, échange, apport ou concession directe, comme aussi par voie d'affermage ou autrement. La Société, d'une manière générale, peut faire toutes opérations industrielles, financières, commerciales, mobilières, immobilières se rapportant directement ou indirecment à l'objet indiqué ci-dessus.

Siège social : 165, rue de la Victoire, à Bruxelles. Bureaux à Paris, 13, rue Auber.

Durée : 30 ans, du 23 octobre 1906.

Capital social : 3 millions de francs, divisé en 30.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 10.000 ont été attribuées en représentation d'apports consistant notamment en une concession d'une superficie totale de 10 millions de mètres carrés située en Serbie et divers droits de recherches.

Conseil d'administration : 5 à 8 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le 4e mercredi d'avril. Dépôt des titres, 5 jours francs avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % pour constituer la réserve légale ; somme suffisante pour payer aux actions un premier dividende de 6 % sur le montant dont elles sont libérées. Sur le surplus : 10 % aux administrateurs et commissaires ; 10 % à la constitution d'un fonds de réserve extraordinaire ; 80 % à titre de second dividende aux actions.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Trocard, G. Ghentchitch, G. Imbert, Et. de Troussures, J. Hulet, A. Serieyx, P. d'Eaubonne, H. Coulon.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 mai 1907.

1907	plus haut,	137	plus bas,	130
1908	—	155	—	110

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c
Apports	1.000.000 »	Capital	3.000.000 »
Caisse	70.218 51	Créditeurs divers	3.225 39
Frais de premier établissement.	32.476 25	Cautionnements.	80.000 »
Concessions, travaux de recherches	812.742 33		
Mobilier, différents stocks	14.699 55		
Débiteurs divers	1.062.000 »		
Cautionnements	80.000 »		
Profits et pertes	11.088 70		
	3.083.225 39		3.083.225 39

Société de Mines de Zinc de Silésie

Société anonyme prussienne constituée le 28 septembre 1853 dont les statuts actuels datent du 30 mai 1885.

Objet : 1° L'exploitation des minerais de zinc, cuivre, argent, plomb, ainsi que celle de la houille et généralement de tous les minerais utilisables provenant des mines ou des parts de mines que la Société possède ou pourra acquérir à quelque titre que ce soit; 2° Les recherches et l'achat de ces minerais, l'obtention, l'acquisition ou l'amodiation des concessions nécessaires à leur exploitation ; 3° La fabrication du zinc, plomb, cuivre, argent et le commerce de ces métaux et minerais, de même que de tous les produits et marchandises à tirer desdits minerais.

Siège social : à Lipine, arrondissement de Beuthen (Silésie orientale).

Capital social : 5 millions de thalers, réduit par rachat d'actions à 3.552.900 thalers ou 10.658.700 marks.

Par décret du 3 septembre 1856, la Société a été autorisée à émettre pour cinq millions de thalers en actions de priorité, pour l'acquisition de nouvelles mines et usines et l'amélioration de ses installations. Jusqu'à présent 4.290.100 thalers, soit 12.870.300 marks. ont été émis. Enfin, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 30 décembre 1907, il a été augmenté de 3.750.000 marks, par la création d'actions ordinaires toutes remises en paiement de l'acquisition de la mine Andalusia.

Par suite, il y a actuellement en circulation 48.029 actions ordinaires et 42.901 actions de priorité, les unes et les autres au capital de 100 thalers ou 300 marks.

Conseil d'administration : composé de treize membres.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, en Allemagne.

Répartition des bénéfices : 1° 10 % pour la formation de fonds de réserve 1 et 2 ; 2° 8 % au Conseil d'administration et à la direction ; 3° La somme nécessaire au payement des 4 1/2 % revenant aux

actions de priorité ; 4° Le surplus est réparti également entre toutes les actions, après que les actions anciennes ont reçu la même allocation de 4 1/2 % que les actions de priorité.

Service financier : à Paris, 80, rue Saint-Lazare.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. de Donnersmarck, Dr Wachler, de Gramont, de Beauvoir, Henri de Schönaich-Carolath, Louis Delbrück, de Hohenlohe-Oehringen, de Schwerin-Lœwitz, Müller, Kreuser, Glatzel, de Neuflize, Vogel.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 janvier 1899.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	1.420	1.040	Mks 4.287.000	Mks 48
1902	1.375	1.120	4.587.000	51
1903	1.550	1.145	4.566.000	51
1904	1.530	1.320	5.153.000	57
1905	1.648	1.370	5.574.000	63
1906	1.799	1.572	6.218.000	69
1907	1.790	1.430	5.532.000	63
1908	1.675	1.440	3.874.500	42

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	Marks		PASSIF	Marks	
Immobilisations.	19.058.000	»	Capital	27.279.000	»
Matériel, outillage, mobilier .	334.273	»	Dividendes non réclamés . . .	54.679	»
Approvisionnements	1.430.677	»	Fonds de réserve	8.753.961	»
Stocks : minerais, charbon, zinc	3.669.077	»	Comptes courants, créditeurs.	1.003.194	»
Encaisse, portefeuille, disponible à la banque.	629.679	»	Profits et pertes	3.949.094	»
Titres en portefeuille	11.656.689	»			
Banquiers débiteurs.	2.386.752	»			
Débiteurs divers	1.874.781	»			
	41.039.928	»		41.039.928	»

The Spies Petroleum Company Limited

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 2 mai 1900.

Objet : acquérir et exploiter des terrains pétrolifères situés à Grosnyi (Caucase), comprenant environ 91 acres, faisant l'objet d'un bail de 24 ans, à partir de janvier 1900.

Siège social : à Londres, 9, Saint Helen's Place, E. C.

Durée : indéfinie.

Capital social : à l'origine, 700.000 livres, en pareil nombre d'actions d'une livre, dont 400.000 libérées, attribuées aux vendeurs et 225.000 souscrites en espèces. Par décision d'Assemblée du 25 juin

1903, la valeur nominale des 625.000 actions émises fut réduite d'une livre à 10 shillings et les 75.000 actions non émises furent transformées en 150.000 actions de 10 shillings également. Le capital fut ainsi de 387.500 livres, divisé en 775.000 actions de 10 shillings chacune ; enfin par décision du 18 juin 1908, il fut porté à £ 500.000 par la création de 225.000 actions nouvelles de 10 shillings chacune, sur lesquelles 65.000 entièrement libérées ont été remises le 22 octobre 1908 pour l'achat de 13 lots de terrains à Grosnyi.

Conseil d'administration : 6 membres, possédant 500 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars.

Service financier : Compagnie Française de Mines d'or et de l'Afrique du Sud.

Les titres se négocient en unités et coupures de 5 et 25.

ADMINISTRATEURS

MM. J. A. Brice, G. Grinnell-Milne, W. Ritter von Offenheim, W. Gleboff, C. J. Palmer.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 30 septembre 1905.

Années	cours Plus haut	cours Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1905	17	8	£ 50.520	7 %
1906	19	8	38.081	néant
1907	19	6	32.184	7 1/2 %
1908	18	4	90.045	12 1/2 %

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Immobilisations	461.500	Capital émis	387.500
Fournitures de bureau à Londres	216	Créditeurs divers	60.916
Matériaux en stock	41.240	Factures à payer	14.939
Débiteurs divers	16.219	Dividendes non réclamés	954
Dépôt pour payement de droit au Gouvernement des Cosaques	6.519	Fonds d'assurance et divers	2.451
Hôpital de Grosnyi	2.646	Profits et pertes	90.966
Avances sur garanties	18.250		
Caisse et banques	11.136		
	557.726		557.726

Société du Syndicat Minier

Société anonyme française constituée le 3 mai 1906.

Objet : toutes opérations financières, industrielles, commerciales immobilières, agricoles, de travaux publics et de banque. La Société s'intéresse dans ces opérations par voie d'apport, de souscription, de fusion, d'achat de titres ou par tout autre moyen et sous quelque

forme que ce soit ; elle peut faire toutes opérations qui se rattachent d'une manière quelconque à la réalisation de l'une ou de l'autre branche de son activité.

Siège social : 60, rue Saint-Lazare, Paris.

Durée : 99 ans, du 3 mai 1906.

Capital social : originaire, 2.500.000 francs, divisé en 25.000 actions de 100 fr. chacune, toutes émises contre espèces. Par décision de l'Assemblée extraordinaire du 6 juin 1907, le capital a été porté à 6 millions de francs par la création de 35.000 actions nouvelles de 100 fr., toutes souscrites contre espèces. La même Assemblée a approuvé la fusion avec les Sociétés des Mines du Val d'Aran et du Liat, et la création de 40.000 actions nouvelles de 100 fr. à échanger contre les actions des deux Sociétés désignées ci-dessus ; par suite le capital s'est trouvé fixé à 10 millions, représenté par 100.000 actions de 100 francs chacune.

Conseil d'administration : trois membres au moins, propriétaires de 100 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre, une voix par 10 actions, maximum les deux cinquièmes des voix ; dépôt dans le délai fixé par l'avis de convocation.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus 10 % au Conseil d'administration. 90 % aux actionnaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Dardoise, Lionlel, Mercier, Pellegrin, Ungauer.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 mai 1906.

1906	plus haut,	163 50	plus bas,	110	»
1907	—	225 50	—	198	»
1908	—	204 »	—	5	»

BILAN DU 30 JUIN 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Frais de constitution	642.249 »	Capital.	10.000.006 »
Espèces en caisse.	16.137 »	Prime d'émission.	1.759.000 «
Banque de Crédit Minier . . .	869.063 »	Direction du groupe des Pyrénées	1.979 »
Débiteurs divers, mobilier, etc.	292.048 »	Réserve légale	14.189 »
Mines de Sentein	1.282.608 »	Créditeurs divers.	100.639 »
— de Kef-Oum-Théboul . .	1.023 252 »	Débit :	
— de Castanviels	51.925 »	Mines de Sentein	1.233.237 »
— de Santander.	728.575 »	— de Santander.	123.011 »
— du Val-d'Aran et du Liat	4.731.055 »	— de Kef-Oum-Théboul . .	18.289 »
Profits et pertes	784.066 »	— de Castanviels	14 063 »
		— de Val-d'Aran et du Liat.	100.775 »
	12.416.183 »		13.416.183 »

The Telemarken Copper Mining and Smelting Company L^td

Société anglaise anonyme, incorporée à Londres, le 21 mai 1906.

Objet : la recherche, l'achat, la prise à bail, l'exploitation de mines, de quelque nature et dans quelque pays que ce soit, et principalement l'exploitation de gisements de cuivre situés en Norvège, à Aamdal, province de Telemarken ; le traitement, le commerce des minerais extraits et toutes les opérations qui peuvent s'y rapporter. D'autres objets accessoires sont énumérés aux statuts.

Siège social : Finsbury House, Blomfield Street, Londres, E. C.

Capital social : £ 100.000, divisé en 100.000 actions de £ 1 chacune. £ 80.000 ont été employées à l'achat des mines et £ 20.000 affectées au working capital ou capital d'exploitation.

Conseil d'administration : 2 à 7 membres, propriétaires chacun de titres de la Société pour une valeur nominale de £ 100.

Assemblée générale : au moins une fois par an, aux lieu et date fixés soit par les actionnaires en assemblée générale, soit par le Conseil d'administration.

Service financier : à Paris, à la Banque I. R. P. des Pays-Autrichiens, 12, rue du Quatre-Septembre.

Coupures : les titres existent en unités et coupures de 5 et 10 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. C. Mac Cully, le colonel R. G. S. Crawford, A. W. Pearce, F. J. Burgon Watts.

Le coupon n° 1 des actions a été payé le 15 mars 1907, à raison de 1 fr. 875.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 novembre 1906.

1906	plus haut,	71 »	plus bas,	42	50
1907	—	66 »	—	10	»
1908	—	25 »	—	5	»

BILAN AU 31 AOUT 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
En caisse et en banque. . . .	5.259	Capital émis	100.000
Débiteurs divers	542	Obligations.	2.000
Propriétés minières.	80.000	Créanciers divers.	1.024
Matériel, chevaux, wagons . .	4.480		
Travaux de surface, etc. . . .	4.983		
Dépenses préliminaires	802		
Frais d'extraction de minerai du 31 janvier 1907 au 31 août 1907	6.858		
	103.024		103.024

Tharsis Sulphur and Copper Company

Société anonyme anglaise constituée le 27 octobre 1866.

Objet : exploitation et vente des pyrites de cuivre des mines de Huelva (Espagne). Fabrication par précipitation du cuivre contenu dans les pyrites ; traitement pour cuivre, argent et or, des résidus des pyrites vendus par elle aux usines de produits chimiques d'Angleterre et du continent.

Siège social : 136, West George street, à Glasgow (Ecosse).

Durée : illimitée.

Capital social : à l'origine 1.250.000 £ (31.250.000 fr.) divisé en 125.000 actions de 10 £ (250 fr.) dont une partie était libérée de 10 £ et l'autre de 7 £. Sur ce nombre 5.734 étaient restées à la souche.

L'Assemblée du 23 avril 1883 a subdivisé chaque action libérée de 10 £ en 5 actions de 2 £. Capital actuel 1.250.000 £ (31.250.000 fr.) divisé en 625.000 actions de 2 £ (50 fr.) entièrement libérées.

Conseil d'administration : douze membres propriétaires de 100 actions et nommés pour trois ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en avril ; une voix par action jusqu'à dix ; en plus une voix par cinq actions dépassant les dix premières jusqu'à cent ; une voix additionnelle pour chaque dizaine d'actions dépassant la première centaine.

Répartition des bénéfices : Sur les bénéfices, il est prélevé d'abord la dotation d'un fonds de réserve dont la quotité annuelle est fixée par le Conseil ; le surplus est distribué aux actionnaires.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 10 et 20 actions.

Service des coupons : à Paris, chez M. Chanlaire, 14, rue de la Banque.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. James Couper, René Millet, Holbrook Gaskell, James King, L.-O. Schmidt, E. M. Chalvet, A. J. J. Messéan, T. Alexander, E. Priaulx-Tennant, Hergh Brown, David Richmond.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme.

	COURS			
Années	Plus haut	Plus bas	Bénéfices	Dividendes
1901	240 »	126 »	£ 350.639	sh. 8
1902	199 50	90 50	251.168	6
1903	128 50	93 25	282.263	7
1904	143 50	107 »	279.936	7
1905	166 »	132 50	283.133	7
1906	239 »	145 »	377.152	10
1907	248 »	140 »	282.057	8
1908	164 »	124 »	137.000	5

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Mines en Espagne.	20.000	Capital.	1.250.000
Chemins de fer et jetées . . .	42.756	Fonds de réserve incendie. . .	10.000
Usines, bâtiments, machines, outillage.	89.089	Actions de capital Huelva, non remboursées	3.976
Marchandises en magasin. . .	315.637	Créditeurs	141.907
Débiteurs.	67.476	Profits et Pertes	180.274
Effets à recevoir, en caisse, etc.	1.051.199		
	1.586.157		1.586.157

Anglo-French Ticapampa Silver Mining Company

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 10 décembre 1903.

Objet : Exploiter la propriété minière connue sous le nom de Compagnie Minière de Ticapampa, située au Pérou et dont tout l'actif a été apporté à la présente Société ; acquérir et exploiter toutes autres mines ; s'occuper de toute autre affaire pouvant directement ou indirectement augmenter la valeur ou rendre profitable toute propriété ou droit de la Compagnie.

Siège social à Londres, 56, Cannon Street E. C., Secrétaire M. A. Dangerfield. Bureau à Paris, 13, rue Auber.

Capital social : £ 100.000, en 100.000 actions de £ 1 chacune ,toutes émises. 70.000 actions ont été remises à la Compagnie Minière de Ticapampa, pour ses apports qui comprennent notamment : les gisements de Collaracra et de Huancapeti ; des concessions et des mines d'anthracite, une usine de traitement, des propriétés foncières, des concessions d'eau et canaux d'amenée avec force motrice.

Toutes ces propriétés et concessions sont situées province de Huaraz (Pérou).

Conseil d'administration de trois à dix membres, possédant au moins une quantité d'actions d'une valeur nominale de £ 250.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin septembre.

Service financier : au bureau de Paris.

Les titres existent en coupures de 1, 5, 10 et 20 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. Dubois, président ; J. de Catelin, Ph. Dunant, E. Jumentier, Ch. Ledoux, Gery Reumaux, R. de Thézillat, W. Cousins, E. Quellennec.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 décembre 1904.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1904	31	30	153.000	»
1905	37	30	342.000	6 %
1906	85	32 50	643.700	7 %
1907	90	40	189.442	»
1908	35	15	126.000	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c	PASSIF	fr. c.
Immobilisations.	2.255.485 »	Capital.	2 500.000 »
Approvisionnements	287.542 »	Créanciers divers	154.319 »
Minerais et produits en stock.	90.239 »	Service des titres.	4.876 »
Cautionnement pour la circulation des actions en France.	18.400 »	Réserves	312.954 »
		Profits et pertes :	
Espèces en caisse et chez les banquiers	141.444 »	Solde reporté.	50.000 »
Débiteurs divers	3.949 »	Bénéfices nets.	126.048 »
Produits expédiés, en cours de route.	351.138 »		
	3.148.197 »		3,148.197 »

The Utah Copper Company

Société américaine, constituée le 29 avril 1904 à Jersey City, Comté d'Hudson, Etat de New-Jersey, Etats-Unis d'Amérique.

Objet : L'acquisition, la location, l'exploitation de tous filons, placers ou dépôts de cuivre, or, argent et divers. En général toutes exploitations minières et opérations pouvant s'y rattacher.

Siège social : Echange Place, Jersey City, Etat de New-York (Etats-Unis d'Amérique).

Durée : illimitée.

Capital social : Fixé primitivement à $ 4.500.000, divisé en 450.000 actions de $ 10 chacune ; porté le 27 octobre 1905 à $ 6.000.000 par la création de 150.000 actions nouvelles de $ 10 chacune, destinées à la conversion d'obligations 6 % émises le même jour ; le 19 février 1907 à $ 6.600.000 par la création de 60.000 actions de $ 10 chacune, offertes à $ 20 chacune en souscription aux actionnaires ; et enfin le 24 janvier 1908 à $ 7.500.000, par la création de 90.000 actions nouvelles de $ 10 chacune dont 75.000 furent votées pour pourvoir à la conversion d'obligations 6 % émises le même jour au pair

Le capital autorisé actuel de la Compagnie est donc de $ 7.500.000 divisé en 750.000 actions de $ 10 chacune.

Il a été remis $ 3.542.750 pour l'acquisition des mines et propriétés, dont $ 3.036.500 en actions au pair, et $ 506.250 en obligations.

Sur les 750.000 actions d'une valeur nominale de $ 10, 300.000 sont représentées par 74.000 certificats au porteur français, dont 50.000 unités, numérotées de 1 à 50.000, 10.000 coupures de 5, numérotées de 1 à 10.000, 10.000 coupures de 10, numérotées de 1 à 10.000 et 4.000 coupures de 25, numérotées de 1 à 4.000, chacune de ces séries de couleurs différentes. Ces certificats au porteur sont émis par la Bankers Trust Cº Wall Street, de New-York, et contresignés par la Utah Copper Company, en représentation des 300.000 actions nominatives de la Utah Copper Cº, déposées dans les caisses de ladite Compagnie, Fidéis-commissaire, suivant contrat intervenu le 23 juin 1908 entre la Utah Copper Cº et la Bankers Trust Cº.

Conseil d'administration : de 9 membres.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : au siège social, le quatrième vendredi d'avril.

Répartition des bénéfices : Les dividendes sur les actions, une fois acquis, seront déclarés aux époques fixées par le Conseil d'administration ou le Comité exécutif.

Service financier : à Paris ,chez MM. F. Dupont et M. H. Furlaud, banquiers, 19, rue Scribe.

Coupures : unités, 5, 10 et 25.

ADMINISTRATEURS

MM. C. M. Mac Neil, D. C. Jackling, C. K. Lipman, S. Penrose, K. R. Babbitt, J. Hays Hammond, J. D. Hawkins, C. Hayden, S. W. Eccles, W. B. Thompson, K. K. Mac Laren.

Les actions de cette Sociélé sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 juin 1909.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	dollars	PASSIF	dollars
Achat de propriétés	5.971.133 82	Capital : actions émises. . . .	7.259.500 »
Améliorations :		Obligations convertibles 1re hypothèque, actuellement en circulation.	176.000 »
Usine de Garfield et force motrice.	1.005.018 86	American Smelt. et Ref. Cº, dépenses de traitement et de raffinage (pas encore payables)	342.698 47
Mines (outillage de surface). .	310.715 65	Comptes créditeurs	37.402 25
Dépenses soldées par anticipation « Compte de minerai ». .	836.920 70	Fonds pour hôpital	11.911 80
Réserve de minerai à l'usine Garfield	5.244 05	Produit provenant des conversions.	3.059.500 »
Actions en portefeuille comptées au prix de revient :		Balance :	
Garfield Improvement Cº . . .	50.000 .»	Bénéfice au 30 juin 1907. . . .	588.260 65
Garfield Water Cº.	100.000 »	Bénéfice du 30 juin 1907 au 31 décembre 1908.	1.665.010 88
Comptes débiteurs	117.623 14		
Approvisionnement divers. . .	289.271 59		
Cuivre en transit	1.275.573 96		
Espèces en banque	188.777 38		
	13.140.284 15		13.140.284 15

The Vallongo Antimony Company Ltd

Société anglaise anonyme, incorporée à Londres le 19 mars 1906.

Objet : la reprise de l'exploitation des mines d'antimoine de Vallongo (district de Porto), Portugal. La recherche, l'extraction, l'achat de tous minerais. L'achat, la prise à bail, l'acquisition de toutes propriétés et tous droits ou privilèges que la Société pourrait juger utiles ou nécessaires pour l'un de ses buts ou qui seraient de nature à pouvoir être avantageusement exploitées en rapport avec l'une des propriétés ou des droits de la Société, etc.

Siège social : 792, Salisbury House, Londres E. C. Bureau à Paris, 39, rue de Châteaudun.

Capital social : £ 60.000 et divisé en 60.000 actions de £ 1 chacune. £ 20.000 ont été attribuées aux apporteurs.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, propriétaires chacun d'actions de la Cie pour une valeur nominale de £ 100 au moins.

Assemblée générale : une fois par an, aux lieu et date prescrits par la Société en assemblée générale et, à défaut d'une telle prescription, aux endroit et date qui seront fixés par les administrateurs.

Service financier : à Paris, à la Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial.

Les titres existent en coupures de 5 et de 10 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. Th. Peltier, Adrien de la Perrière, Maurice Bernard.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 5 novembre 1906.

1906	plus haut,	70	»	plus bas,	53 »
1907	—	65	»	—	18 »
1908	—	25	»	—	7 »

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Apports et concessions	44.000	Capital autorisé et émis . . .	60.000
Premier établissement.	4.254	Prêt Douglas Read et Co . . .	1.624
Immeubles et constructions. .	1.049	Créanciers divers.	1.846
Matériel industriel	6.685	Théo Schmitz, d'Anvers. . . .	479
Travaux de reprise des mines.	5.703		
Consignation au Trésor français	588		
Marchandises générales. . . .	703		
Débiteurs divers	150		
En caisse et en banque	817		
	63.949		63.949

Société des Mines et Fonderies de Zinc de la Vieille-Montagne

Société anonyme belge, constituée le 24 mai 1837, et modifiée les 22 juin 1847, 11 août 1852 et 15 avril 1853.

Objet: L'exploitation des mines de calamine de la Vieille-Montagne, ainsi que celle de toutes autres concessions de mines de calamine, de blende, de plomb et de houille, directement faites à la Société ou acquises par elle; la fabrication et le laminage du zinc et du plomb dans les usines de la Société et dans tous les autres établissements qu'elle jugerait utile de former ou d'acquérir; toutes les opérations se rattachant à l'exploitation et au commerce du zinc, du plomb et de la houille et à la vente des divers métaux en provenant.

Siège social et direction générale: Angleur près Liège (Belgique). Sous-direction : Paris, 19, rue Richer.

Durée: 90 ans du 1er janvier 1837.

Capital social: à l'origine, 5 millions de francs divisé en 5.000 actions de 1.000 fr. chacune; porté, en 1840 à 5.040.000 fr., par la création de 40 actions de 1.000 fr., réduit à 4.032.000 fr. par deux remboursements successifs de 100 fr. chacun par action effectués en 1846 et 1847 ce qui ramena la valeur nominale des actions à 800 fr.; porté, en 1848 à 5.200.000 fr. par la création de 1.460 actions de 100 fr., puis en 1853 à 7.200.000 francs par la création de 2.500 actions de 800 fr.; et enfin, en 1860, à 9 millions de francs, son chiffre actuel, par l'émission de 2.250 actions de 800 francs. Il est représenté, au total, par 11.250 actions de 800 francs, divisées en dixièmes, soit 112.500 dixièmes d'actions de 80 francs chacun.

Conseil d'administration: neuf membres, propriétaires de dix actions entières et nommés pour neuf ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin avril. Une voix par cinq actions ou cinquante dixièmes, maximum cinq voix. Dépôt des titres 15 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 5 % de dividende aux actions, 20 % à la réserve, 9 % aux administrateurs, 2 1/2 % à la réserve et 1 % aux commissaires. Le surplus aux actions.

Service financier : Banque Nagelmackers et fils à Liège ; Société Générale à Bruxelles; à la sous-direction, 19, rue Richer, à Paris.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. Frédd. Braconnier, Léon Lefébure; Emile Dupont; baron de Macar ; baron Lambert ; baron W. del Marmol ; Edgar de Sinçay ; Henri Hottinguer; G. Saint-Paul de Sinçay.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	cours du 10e d'action — Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes par 10e d'action
1901	725	505	3.081.000	20
1902	630	532	4.525.000	28
1903	700	576	6.256.000	32
1904	832	650	7.328.000	36
1905	940	816	9.085.000	40
1906	995	875	10.550.000	45
1907	995	798	7.294.000	35
1908	875	809	3.965.000	25

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
1° Immobilisations :		1° Passif non exigible :	
Mines et concessions	1 »	Capital	9.000.000 »
Immeubles et matériel	5.681.572 »	Réserve statutaire	9.000.000 »
2° Disponible :		Assurance maritime	261.880 »
Approvisionnements	3.170.420 »	Assurance contre incendie	193.908 »
Minerais, zincs et blancs	17.732.216 »	2° Passif exigible à terme :	
Caisses et Portefeuille	5 843.872 »	Obligations	7.205.000 »
Valeurs diverses	409.403 »	Caisse de prévoyance V. M.	1.954.579 »
Comptes débiteurs :		Caisse de retraite et d'assurances vie	2.367.826 »
Banquiers	8.379.466 »	Caisse d'épargne	5.845.376 »
Agences de ventes	5.146.620 »	3° Passif exigible :	
Divers	1.690.677 »	Effets à payer	365.866 »
Avances aux ouvriers	2.373.249 »	Obligations à rembourser	34.000 »
		Comptes courants	9.843.537 »
		Intérêts d'obligations et dividendes	286.635 »
		4° Profits et Pertes :	
		Solde antérieur	83.561 »
		Bénéfice de l'exercice	3.965.360 »
	50.427.529 »		50.427.529 »

Société Minière et Métallurgique de Villemagne

Société anonyme française, définitivement constituée le 10 février 1908.

Objet : L'achat, la prise à bail, la mise en valeur, l'exploitation, soit directe, soit par fermage ou en participation, ou de toute autre manière, la vente, la location de toutes mines et usines quelconques en France, dans les colonies françaises ou à l'étranger, etc.

Siège social : 2, rue du Quatre-Septembre, Paris.

Durée : 50 années, du 10 février 1908.

Capital social : à l'origine, 1 million de francs, divisé en 10.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 2.200 ont été attribuées,

en outre d'une somme espèces de 230.000 francs et de 2.000 parts de fondateur à la Société des Mines Métalliques des Causses et à M. L. Jessé Roux, en rémunération de leurs apports.

Par décisions d'assemblées en date des 11 mai et 20 octobre 1908, le capital a été porté à 1.760.000 francs par la création de 7.600 actions nouvelles de 100 francs chacune, émises contre espèces.

Il est donc actuellement représenté par 17.600 actions de 100 francs.

Conseil d'administration : de 3 à 10 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires chacun d'au moins 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 20 actions, maximum 50 voix. Dépôt des titres, 15 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 6 % du montant libéré des actions ; 10 % de l'excédent à un fonds d'amortissement. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration. Sur le reliqual 50 % aux actions et 50 % aux parts de fondateur.

Service financier : Société Générale.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Faure, M. Gaillard, A. Le Bègue, J. de Catelin, F. Schiff, C. Legrand, H. Guigue, C. Bailloud.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 février 1909.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	PASSIF	fr,
Actionnaires, 1re émission. . .	383.750	Capital social.	1.500.000
— 2e — . . .	383.625	Créditeurs divers.	4.450
Caisse et banques.	134.553		
Domaine minier.	350.000		
Matériel et outillage	78.467		
Immeubles	35.000		
Mobilier	5.757		
Frais de constitution	42.802		
Frais de premier établissement	70.516		
Travaux préparatoires	48.398		
Débiteurs divers	1.582		
	1.504.450		1.504.450

Société Belge-Américaine des Pétroles du Wyoming

Société anonyme belge, constituée le 10 avril 1902.

Objet : L'exploitation de gisements pétrolifères, notamment ceux existant dans une parcelle de terrain de 43 hectares environ, sise près de Lander, dans le Comté de Frémont, Etat de Wyoming, Etats-Unis d'Amérique ; le commerce des pétroles bruts et dis-

tillés, ainsi que les résidus et dérivés du pétrole ; éventuellement la distillation et la raffinerie du pétrole, les industries qui s'y rattachent et le commerce de leurs produits. L'exploitation et le commerce des autres richesses minérales pouvant se trouver dans les terrains ; la Société peut faire toutes les opérations mobilières et immobilières se rattachant à son objet social.

Siège social : 9, place Madou, à Bruxelles.

Durée : jusqu'au 10 avril 1932.

Capital social : à l'origine, 1 million de francs divisé en 10.000 actions de 100 francs, porté successivement à 2 millions en 1902, 4 millions en avril 1903, 7 1/2 millions en août 1903, 12 1/2 millions en octobre 1904, 20 millions en novembre 1905, enfin à 30 millions en février 1906.

Conseil d'administration : de 3 à 8 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 40 actions.

Année sociale : close le 31 juillet.

Assemblée générale : le dernier lundi d'octobre, une voix par chaque action, sans que le nombre de voix puisse dépasser la cinquième partie du nombre total des actions émises ou les deux cinquièmes des actions pour lesquelles il est pris part au vote, dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, somme nécessaire pour payer à chaque action un premier dividende de 6 %. Sur le surplus, 10 % aux administrateurs et commissaires, 6 % à la disposition du Conseil d'administration, le solde aux actions, toutefois il pourra être prélevé sur ce solde 20 % au maximum pour la constitution d'un fonds spécial de prévision.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. H. Foulon de Vaulx, P. de Villermont, A. de Fontgallant, de Brouville, E. Chaize, Daydé, L. Weynand, L. van Pottelsberghe, E. Richard, H. de Villermont, L. Massabuau, C. Viduvier.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 août 1909.

BILAN AU 31 JUILLET 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Concessions	7.243.000 »	Capital	30.000.000 »
Portefeuille, titres et participation	22.632.000 »	Créditeurs divers	216.790 50
Mobilier	5.750 »	Créditeurs à terme	100.000 »
Caisse	191 11	Prêts sur nantissements	22.226 10
Débiteurs	99.360 90	Compte d'ordre	5.648 25
Cautionnements	100 »		
Premier établissement	364.262 84		
	30.344.664 85		30.344.664 85

BANQUE DE BRUXELLES

Société anonyme fondée en 1871

CAPITAL : Fr. **25.000.000** — RÉSERVES : Fr. **9.400.000**

BRUXELLES, Rue Royale, N° 62

TÉLÉPHONES { **Direction, Secrétariat. 3816.**
Service des Ordres de Bourse, 377.
Service des Caisses, 4787.

Conseil d'Administration :

Herman STERN, *administrateur délégué, président du Conseil.*
Georges DE LAVELEYE, *vice-président.*
Joseph GAY.
Arthur DUBOIS.
Bon Ed. VAN EETVELDE.

Collège des Commissaires :

Sam. WIENER, *président.*
Henri DELATTRE-GODIN.
Jules WILMART.
Vicomte B. de JONGHE.
Paul DEWANDRE.

Direction :

Hector MONNOM, *Directeur.*
Hermann LEVI, *sous-Directeur.*

COMPTES DE DÉPOT

Intérêt alloué sans prélèvement de commission :
2 0/0 pour les dépôts à vue (comptes chèques) ;
2 1/2 0/0 pour les dépôts à **15 jours** de préavis ;

DÉPÔTS DE TITRES

La **Banque de Bruxelles** reçoit en dépôt à découvert les fonds publics, actions et obligations belges et étrangères, nominatives ou au porteur, aux conditions suivantes :

Le droit de garde **annuel** calculé sur la valeur effective des titres est de **25** centimes par mille francs pour les titres au porteur et de **10** centimes par mille francs pour les titres nominatifs, avec un minimum de fr. **2,50** par dépôt et de **5 centimes** par titre.

Sont affranchis du droit de garde :

1° Les actions de la Banque de Bruxelles (art. 12 des statuts) ;

2° Les titres de passage par suite d'achat, vente, échange ou conversion.

Exécution d'**Ordres de Bourse** ; Escompte de lettres de change ; Encaissement d'effets, coupons et titres remboursables ; Délivrance sur tous pays de lettres de crédits, traites et chèques ; Avances sur titres ; Ouverture de crédits d'escompte contre garanties à des conditions très modérées, etc.

SERVICE FINANCIER POUR COMPTE DE SOCIÉTÉS

Paiement de coupons, de dividendes et d'intérêts ;
Remboursement de titres sortis aux tirages ;
Dépôt des actions en vue des assemblées générales, etc.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

BANQUE DE BRUXELLES

Liste générale des coupons et titres remboursables, payables à ses guichets, après avis.

DÉSIGNATION DES VALEURS	ÉCHÉANCES DES COUPONS D'OBLIGATIONS	ÉCHÉANCES DES COUPONS D'ACTIONS
EMPRUNTS D'ÉTATS ET PROVINCES		
Argentin 4 p. c. 1900	1er Avril-1er Octobre	—
Id. 4 1/2 p. c. 1888 (Intérieur)	1er Mars-1er Septemb	—
Danemark, 3 1/2 p. c. 1909	Février-Août	—
Hongrois 3 1/2 p. c 1897	1er Janvier-1er Juillet	—
Ottoman 4 p. c. (Unifié)	14 Mars-14 Septemb.	—
Id. (Oblig. 4 °/o consol. 1890)	14 Mars-14 Septemb.	—
Lots Turcs remboursables	Echéances diverses	—
Portugais 3 p. c. 1902	1er Janvier-1er Juillet	—
Id. 4 1/2 p. c. 1891 (Tabacs)	1er Avril-1er Octobre	—
Roumain 4 p c. 1894	1er Janvier-1er Juillet	—
Id. 4 p c. 1895 et 1898	1er Mai-1er Novembre	—
Id. 4 p. c. 1908	Avril-Octobre	—
Russe 4 p. c. 1889 (Consolidé) 1889	1er Mars-1er Juin	—
Anvers 3 p. c. 1891 (Province)	1er Septemb.-1er Déc.	—
Flandre occidentale 3 p. c. 1892 (id.)	1er Juin-1er Décembre	—
Namur 3 1/2 °/o 1905	1er Janvier-1er Juillet	—
Luxembourg 3 1/2 p. c. 1894 (Grand-Duché)	1er Avril-1er Octobre	—
Dordogne 3 p. c. (Département)	1er Mai-1er Novembre	—
	1er Janvier-1er Juillet	—
EMPRUNTS DE VILLES		
Alost 3 p. c. 1891	1er Février-1er Août	—
Anvers 2 1/2 p. c. 1887	1er Janvier	—
Id. 2 p. c. 1903	1er Juin	—
Binche 2 1/2 p. c. 1894	1er Janvier-1er Juillet	—
Blankenberghe 3 p. c. 1885	15 Mars-15 Septemb.	—
Id. 3 p. c. 1892	1er Mai-1er Novembre	—
Bruges 3 p. c. 1904	15 Avril-15 Octobre	—
Bucarest 4 1/2 p. c. 1895	14 Mars-14 Septembre	—
Id. 4 1/2 p. c. 1898	14 Janvier-14 Juillet	—
Charleroi 3 °/o 1905	1er Mars-1er Septem.	—
Courtrai 3 p. c. 1905	1er Mai-1er Novemb.	—
Dinant 3 p. c. 1902	1er Avril-1er Octobre	—
Gand 2. p. c. 1896	1er Janvier	—
Jassy 4 1/2 p. c.	14 Avril-14 Octobre.	—
Liège 2 p. c. 1897	1er Mars	—
Id. 2 p. c. 1905	1er Juillet	—
Lokeren 3 p. c. 1891	1er Mai-1er Novembre	—
Malines 3 p. c. 1897	1er Janvier-1er Juillet	—
Namur 3 p. c. 1887	1er Janvier-1er Juillet	—
Id. 2 1/2 p. c. 1894	1er Mai-1er Novembre	—
Id. 3 p. c. 1898, 1905 et 1907	1er Avril-1er Octobre	—
Ostende 2 p. c. 1898	1er Mai	—
Id 4 p. c. 1877	1er Mai-1er Novembre	—
Roulers 2 1/2 p. c. 1895	1er Mai-1er Novembre	—
Spa 3 p. c. 1905	1er Mars-1er Septem.	—
Turnhout 3 p. c. 1899	1er Avril-1er Octobre	—
EMPRUNTS DE COMMUNES		
Anderlecht 3 1/2 p. c. 1907	1er Mai-1er Novembre	—
Borgerhout 3 p. c. 1886	1er Juin-1er Décembre	—
Dison 3 p. c. 1880	15 Janvier-15 Juillet	—
Ensival 3 p. c. 1885	1er Septembre	—
Ixelles 3 p. c. 1894 et 1902	1er Mars-1er Septemb.	—
Id. 3 p. c. 1897	15 Mars-15 Septemb.	—
Laeken 3 p. c. 1902	1er Mars-1er Septemb.	—
Id. 3 p. c. 1905	15 Avril-15 Octobre.	—
Monceau-sur-Sambre 3 1/2 p. c. 1898	1er Mai-1er Novembre	—
Saint-Josse-ten-Noode 3 p. c. 1881	1er Mai-1er Novembre	—
Id. 3 p. c. 1894 et 1902	1er Mars-1er Septemb.	—
Saint-Gilles 3 p. c. 1894 et 1902	1er Mars-1er Septemb.	—
Id. 3 p. c. 1897 et 1904	15 Janvier-15 Juillet	—
Schaerbeek 3 p. c. 1894 et 1902	1er Mars-1er Septemb.	—
Id. 2 p. c. 1897	1er Avril	—

DÉSIGNATION DES VALEURS	ÉCHÉANCES DES COUPONS	
	D'OBLIGATIONS	D'ACTIONS
CHEMINS DE FER		
Bari-Barletta	1er Janvier-1er Juillet	15 Octobre
Basse-Egypte	1er Avril-1er Octobre	Id.
Congo 4 1/2 p. c.	1er Juin-1er Décembre	—
Congo supérieur aux Grands Lacs	—	1er Juillet
Economiques (1re émission)	1er Janvier-1er Juillet	1er Mai
Id. (2e émission)	1er Juin-1er Décembre	—
Est Algérien	15 Mai-15 Novembre	15 Mai-15 Novembre
Est Français	1er Janvier-1er Juillet	1er Mai-1er Novembre
Gand-Terneuzen	1er Mai-1er Novembre	1er Mai
Iwangorod-Dombrowa 4 1/2 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	—
Malines à Terneuzen	1er Janvier-1er Juillet	1er Mai
Métropolitain de Paris	1er Janvier-1er Juillet	1er Juillet
Midi Français	1er Janvier-1er Juillet	1er Janvier-1er Juillet
Néerlandais	1er Janvier-1er Juillet	—
Orléans	Echéances diverses	1er Avril-1er Octobre
Ouest Français	—	1er Avril-1er Octobre
Paris-Lyon-Méditerranée	—	1er Mai-1er Novembre
Prince-Henri	1er Mars-1er Septemb.	1er Juin
Sud de la France	15 Avril-15 Octobre	Variable
Welkenraedt (Jonction Belge-Prussienne)	1er Mai-1er Novembre	1er Mai
TRAMWAYS		
Alexandrie (Haute Italie)	1er Décembre	—
Barcelone	1er Janv.-1er Juillet	1er Mai
Barmen-Elberfeld	1er Janvier	Mai
Bilbao	—	1er Juin
Bologne	—	1er Octobre
Budapest	1er Février-1er Août	—
Buenos-Ayres	1er Janvier-1er Juillet	1er Décembre
Caire	1er Janvier-1er Juillet	2 Novembre
Electriques en Espagne	1er Mars-1er Septemb.	15 Avril
Francfort s/M. (en liquidation)	—	Variable
Florentins	1er Janvier-1er Juillet	1er Mai
La Haye	1er Janvier-1er Juillet	15 Mai
Livourne	1er Janvier-1er Juillet	31 Décembre
Milan-Bergame-Crémone	1er Avril-1er Octobre	15 Juillet
Napolitains	1er Avril-1er Octobre	1er Mai
Id.	1er Janvier-1er Juillet	—
Turin	1er Janvier-1er Juillet	1er Mai
Turinaise de Tramways et Chemins de fer	1er Janvier-1er Juillet	1er Avril
Trieste	—	1er Juillet
Varsovie	15 Mai-15 Novembre	15 Avril
Verviétois	30 Juin-31 Décembre	15 Mars
MÉTALLURGIE		
Ateliers Germain	1er Juillet	15 Janvier
Ateliers du Thiriau	14 Mai-14 Novembre	—
Cockerill	—	15 Novembre
Dnieprovienne	1er Février-1er Août	2 Novembre
Fours à coke (Construct.)	1er Juillet	Janvier
Laminage annulaire	—	15 Novembre
Monceau Saint-Fiacre	—	2 Novembre
Ougrée-Marihaye	Février	1er Août
Providence	Janvier-Juillet	31 Octobre
Rumelange-St-Ingbert	1er Avril-1er Octobre	1er Juillet
Sambre et Moselle	1er Janvier-1er Juillet	1er Décembre
Saint-Léonard (Outils)	—	1er Août
Travaux Dyle et Bacalan	1er Mars-1er Septemb.	—

DÉSIGNATION DES VALEURS	ÉCHÉANCES DES COUPONS	
	D'OBLIGATIONS	D'ACTIONS
CHARBONNAGES		
Dahlbusch	1er Janvier - 1er Juillet	15 Avril
Grande Bacnure	—	Août
Herve-Wergifosse	1er Mars-1er Septemb.	15 Mai
Minerie à Battice	—	1er Avril
Nord de la Belgique	—	15 Novembre
Ormont	—	1er Mai
GAZ ET ÉLECTRICITÉ		
A. E. G. Union électrique	—	1er Juin
Auxiliaire (Comp. générale d'Entrep.)	—	1er Juillet
Électricité du Bassin de Charleroi	1er Avril-1er Octobre	1er Juillet
Id. **du Borinage**	1er Avril-1er Octobre	1er Juillet
Electricité du Brabant	—	15 Janvier
Entreprises Electriques (Soc. gén. Belge)	1er Janvier-1er Juillet	1er Mai
Gaz (Comp. gén. pour l'éclairage et le chauff.)	1er Mai-2 Novembre	1er Février
Gaz et Electricité à Lisbonne	1er Mai-2 Novembre	2 Janvier
Gaz de Constantinople	1er Janvier-1er Juillet	—
Gaz de Porto 5 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	—
Ostende, Gaz et Electricité	1er Juin-1er Décembre	1er Mai
Railways et d'Electricité (Comp. gén. de)	15 Mars-15 Septemb.	1er Avril
SOCIÉTÉS DIVERSES		
Abir	—	Janvier-Juillet
Agricole et Industrielle d'Egypte	15 Janvier-15 Juillet	31 Mai
Andenne (Terres plastiques et prod. réfract.)	—	Variable
Auer du Nord de l'Europe	—	1er Mai
Automobiles (Cie Internationle)	—	1er Avril
Id. (Société Générale)	—	1er Juillet
Banque de Bruxelles	—	1er Mai
Banque de Flandre	Echéances diverses	1er Avril
Banque de Reports, Fonds publics et de Dépôts	—	1er Avril
Basalte artificiel de Cotroceni	1er Janvier-1er Juillet	1er Juillet
Belgo-Russe pour la Fabrication de Glaces	15 Janvier-15 Juillet	—
Briquettes de Houille du Nord	—	1er Juillet
Caisse hypothécaire d'Egypte	15 Juin-15 Décembre	Mai
Carbonique Française	—	1er Juillet
Crédit Foncier Sud-Américain	Diverses	15 Décembre
Est du Kwango	—	1er Novembre
Fermes Françaises en Tunisie	1er Mai-1er Novembre	—
Filatures de Roygem	1er Janvier-1er Juillet	1er Juillet
Hall Signal Company (The Continental)	1er Janvier-1er Juillet	—
Immobilière et Agricole du Canada	—	15 Mai
Kasafenne	—	2 Novembre
Katanga	—	1er Décembre
Louisiane à Gand (Filature)	1er Mars-1er Septemb.	1er Mars-1er Septemb.
La Lys, à Gand (Linière)	—	1er Mai-1er Juillet
Messageries maritimes	15 Avril-15 Octobre	1er Juin-1er Décembre
Phénix Autrichien	—	1er Juillet
Phosphates de la Malogne	—	2 Novembre
Produits chimiques de Droogenbosch	—	15 Novembre
Société française de Reports et Dépôts	—	1er Janvier-1er Juillet
Tresses et Lacets Torley	—	1er Avril
Usines Roos Geerinckx, De Nayer & Cie	—	1er Juillet

N. B. — *Achat de Billets de Banque et de Coupons étrangers au cours du change le plus avantageux.*

VALEURS DIVERSES

Afrique et Congo

Société anonyme française, définitivement constituée le 18 avril 1907.

Objet : toutes études pour l'obtention de concessions dans les pays d'outre-mer et particulièrement en Afrique, soit en territoires français, soit en territoires étrangers ; la réalisation de toutes acquisitions de territoires, la prise de possession de toutes propriétés, les études nécessaires au point de vue agricole, commercial et industriel pour la mise en valeur des terres acquises ou concédées ; l'exploitation de toutes voies et communications fluviales, maritimes ou terrestres ; toutes opérations commerciales, financières, industrielles, agricoles, minières et forestières ; l'achat et la vente de tous produits de pays coloniaux ; l'importation de marchandises ; la rétrocession de toutes acquisitions, concessions, lignes de chemins de fer, etc. ; la formation de toutes Sociétés ; la fusion avec d'autres Sociétés ; l'acquisition de l'actif de toutes Sociétés.

Siège social : 64, rue de la Victoire, Paris.

Durée : 50 années, du 18 avril 1907.

Capital social : 1 million de francs divisé en 10.000 actions de 100 francs.

Il a été créé 10.000 parts de fondateur attribuées : 5.000 aux premiers actionnaires à raison de 1 part pour 2 actions souscrites, et 5.000 au fondateur.

Conseil d'administration : de 3 à 9 membres, nommés pour six ans et propriétaires d'au moins 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 10 actions, sans limitation. Dépôt des titres 10 jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions ; 10 % au Conseil ; 10 % au moins pour un fonds d'amortissement. Sur le surplus : 50 % aux actions, 50 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Beulque, D. E. A. Clairouin, H. A. Fondere, H. Grard, W. Guynet, F. Lutscher, R. Noguès, J. F. Schulz.

Les actions et les parts de fondateurs de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 30 juin 1909.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Actionnaires	97.750	»	Capital	1.000.000	»
Caisses Paris et Banques	137.099	18	Effets à payer	510.752	18
Valeurs en portefeuille	281.606	40	Comptes courants créditeurs	17.901	84
Effets à recevoir	2.868	»	Amortissement matériel naval	11.842	21
Caisses Afrique	594	98	Fonds d'assurance	5.000	»
Terrains et immeubles Brazzaville	169.000	»	Bénéfice	41.554	35
Terrains et immeubles Loango	36.000	»			
— — Libreville Kerno	41.092	»			
Terrains Loudima	20.000	»			
Construction Loudima	17.778	20			
Mobilier Brazzaville	3.500	»			
— Loango	2.384	07			
Matériel fluvial	101.842	21			
Elevage	130.917	92			
Marchandises en Afrique	141.910	50			
— en cours de route	19.160	»			
Comptes courants débiteurs	83.547	12			
	1.587.050	58		1.587.050	58

Compagnie Commerciale de l'Afrique Equatoriale Française

(ANCIENS ÉTABLISSEMENTS DE F. BRANDON)

Société anonyme française, définitivement constituée le 10 août 1909.

Objet : exploitation de la firme F. Brandon, à Libreville (Congo français), maison d'importation et d'exportation de marchandises de toutes provenances et de produits de toute nature ; des plantations des « Deux Rivières » et de « Pongara » ; de la concession « d'Owendo » ; de deux autres concessions et de permis miniers divers. Toutes opérations de banque ou de change. Toutes entreprises commerciales, financières, industrielles, minières, agricoles, immobilières, de transport par terre ou par eau; de travaux publics ou particuliers et participation à toutes affaires concernant la côte occidentale de l'Afrique.

Siège social : 51, rue de Provence, à Paris.

Durée : 50 années, du 10 août 1902.

Capital social : 1.150.000 francs, divisé en 11.500 actions de 100 fr., sur lesquelles 3.250 actions ont été attribuées, entièrement libérées, en outre d'une somme espèces de 325.000 fr. et de 10.200 parts bénéficiaires, à M. Brandon, en rémunération de ses apports.

Ce dernier a droit, en outre, au tiers des prix de vente ou des autres avantages que la Société pourra retirer, soit de la cession, soit de l'exploitation des terrains d'Owendo, soit encore de la constitution de toute société ayant pour objet la mise en valeur d'Owendo.

Il a été créé 12.500 parts bénéficiaires, sans fixation de valeur nominale, dont 10.200 ont été remises à l'apporteur. Les 2.300 parts

de surplus ont été attribuées aux actions d'apport et aux actions souscrites, à raison d'une part par cinq actions.

Conseil d'administration : de 3 à 12 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires de 100 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 10 actions, sans limite maximum. Dépôt des titres, 10 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 6 % du montant libéré des actions ; 10 % du surplus au Conseil d'administration ; 10 % du surplus à la disposition du Conseil pour rémunérer les services des employés ; une somme d'importance à déterminer pour réserves et fonds de prévoyance. Sur le surplus : 60 % aux actions et 40 % aux parts bénéficiaires. Sur les 60 % revenant aux actions, un prélèvement pour rachat d'actions et des parts bénéficiaires, pourra être décidé.

Service financier : Banque intermédiaire de Paris, 13, rue Lafayette, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Douglas Read, F. Brandon, H.-F. de Lamothe, L. Grand, A. Bonnaud, E. Caplane.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 octobre 1909.

Compagnie Agricole du Nil

Société anonyme belge, constituée le 29 novembre 1904 et modifiée le 21 avril 1906.

Objet: Toutes opérations foncières, agricoles et commerciales en tous pays et particulièrement en Egypte, ainsi que tout ce qui s'y rattache ou pourrait préparer, faciliter ou favoriser le but social, y compris notamment l'entreprise de tous travaux publics ou privés se rattachant à l'industrie de la construction, tels que création, appropriation et entretien de réseaux de voirie, de quais, de chaussées, de rues, de magasins, d'entrepôts et d'autres bâtiments, l'acquisition et la prise à bail de tous immeubles de quelque nature qu'ils soient, l'exploitation d'immeubles, leur revente au comptant ou à terme par annuités, leur échange ou leur location et, d'une façon générale, toutes entreprises pouvant avoir pour effet de développer l'industrie de la construction et de la mise en valeur des immeubles.

La fabrication et le commerce des engrais, la distribution et la vente de l'eau; l'achat, la revente et la transformation de tous produits agricoles ; la participation dans les entreprises de chemins de fer et de tramways, ainsi que de travaux d'amélioration du sol, par irrigations, drainages, endiguements, dessèchements et défrichements, et dans toutes autres dont le succès pourrait contribuer à l'achèvement du but social.

Siège social: 71, avenue des Arts, à Anvers.

Durée: 30 ans du 29 novembre 1904.

Capital social : à l'origine 3.000.000 de francs divisé en 12.000 actions de capital de 250 francs chacune, et porté, par décision de l'Assem-

blée générale extraordinaire du 21 avril 1906, à 6.000.000 de francs, divisé en 24.000 actions, entièrement libérées de 250 fr. chacune, par la création de 12.000 actions nouvelles de 250 fr. chacune.

Il existe également 12.000 parts de jouissance, sans désignation de valeur.

Conseil d'administration: dix membres au plus, propriétaires de 50 actions, nommés pour six ans.

Année sociale: close le 31 mars.

Assemblée générale: le 3e mardi de juillet; une voix par action, maximum: la 5e partie des actions qui prennent part au vote. Dépôt des titres douze jours avant la réunion, au Caire ou cinq jours à Anvers.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; 5 % du montant libéré des actions de capital. Sur l'excédent: 10 % au conseil d'administration et au collège des commissaires; 10 % au Comité de direction en Egypte. Sur le surplus, 70 % aux actions et 30 % aux parts de jouissance.

Service financier : à Anvers, Banque de reports, de fonds publics et de dépôts. A Paris, Banque Roumagnac et Cie, 12, rue du 4-Septembre ; chez M. Jacobs, 5, square de l'Opéra. A Lyon, à la Banque Privée.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Giraud-Jordan, E. Dombre, A. Eid, M. de Gorostarzu, A. Jacobs, M. Poilay, E. Thys, L. Van Den Bosch, F. Vial.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 mai 1906.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	DIVIDENDES
—	—	—	—	—
1906	272	267	350.000	12 50
1907	270	150	650.000	13 75
1908	170	seul cours	400.000	10 »
1909	»	»	215.000	»

BILAN AU 31 MARS 1909

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr c.
Caisse et banquiers.	371.191 68	Capital.	6.000.000 »
Débiteurs pour achats de terrains.	1.865.945 40	Obligations 5 %.	626.500 »
Débiteurs divers	256.279 36	Réserve légale	47.665 07
Propriétés : Domaine agricole de Charabas	1.990.365 70	Fonds d'amortissement. . . .	157.776 90
Domaine agricole de Kohofah .	1.267.883 45	Dividendes non réclamés. . .	5.771 75
Matériel, magasin, bétail et travaux agricoles.	106 584 86	Divers créditeurs.	337.641 59
Immeubles en participation . .	293.104 80	Coupons d'obligations non réclamés	125 »
Portefeuille titres	1.283 891 77	Reliquat de répartition	857 14
Frais d'émission des obligations.	40 214 52	Déposants statutaires et libres	790.914 61
Mobilier	523 »	Profits et pertes	214.647 09
Cautionnements et Dépôts libres	790.914 61		
	8.181.899 15		8.181.899 15

L'Air Liquide

(SOCIÉTÉ ANONYME POUR L'ÉTUDE ET L'EXPLOITATION DES PROCÉDÉS GEORGES CLAUDE)

Société anonyme française, définitivement constituée le 8 novembre 1902.

Objet : l'étude, l'exploitation, la vente des brevets ou inventions de MM. Georges et Eugène Claude, relatifs à la liquéfaction des gaz, à la production industrielle du froid, de l'air liquide et de l'oxygène, à leurs applications ou utilisations ; l'étude, l'acquisition, l'exploitation ou la vente de tous brevets, inventions ou procédés ayant trait aux mêmes objets ; la production et la vente des produits se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, la fabrication, la vente et l'exploitation de tous les appareils ou machines servant à leur production, à leur utilisation ou à leur application; l'exploitation par voie directe ou par constitution de Société de tout ce qui se rattache directement ou indirectement au but de la Société. Toutes opérations immobilières et toutes affaires sur les valeurs mobilières, commerciales et industrielles, se rattachant à son objet.

Siège social : 48, rue Saint-Lazare, Paris.

Durée : 50 années, du 8 novembre 1902.

Capital social : à l'origine 100.000 francs, divisé en 1.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 500 ont été remises, en sus des 90 parts bénéficiaires, à MM. Gallier, Georges et Eugène Claude et leur groupe, en représentation de leurs apports.

Le capital a été porté par augmentations successives, à 1 million 500.000 francs son chiffre actuel. Il est divisé en 15.000 actions de 100 francs chacune, dont, 10.000 entièrement libérées, nos 1 à 10.000, et 5.000 libérées de moitié nos 10.001 à 15.000.

Il existe, en outre, 900 parts bénéficiaires, provenant de la division des 90 parts créées à l'origine.

Conseil d'administration : de 3 à 12 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires chacun d'au moins 25 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 5 actions. Dépôt des titres, dix jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions ; 10 % à la disposition du Conseil d'administration. Sur le solde 55 % aux actions et 45 % aux parts bénéficiaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. P. Delorme, G. Claude, F. Gallier, F. Brocq, L. Rolland d'Estape, Ch. Burton.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 octobre 1908.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1908	285	150	216.000	5 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Frais d'augmentation de capital	4.515 80	Capital social	1.500.000 »
Matériel et installation	86.098 84	Réserve statutaire	3.395 35
Modèles et outillage	1.196 92	Réserve pour amortissements	100.000 »
Mobilier	15.903 42	Créditeurs divers	350.931 48
Brevets	94.779 17	Avances sur travaux	57.000 »
Etudes affaires nouvelles	38.496 96	Coupon n° 1	479 66
Matériel d'essais	39.149 30	Coupon n° 2	2.877 18
Frais d'essais	201.221 30	Profits et pertes :	
Dépôts et cautions	19.697 07	Report de l'exercice 1907	2.922 78
Magasin	161.976 32	Bénéfices	215.629 64
Appareils en montage, travaux en cours	163.036 78		
Caisse et banquiers	29.289 49		
Actionnaires	32.536 87		
Doriteurs divers	447.934 38		
Phétefeuille,	897.403 47		
	2.233.236 09		2.233.236 09

L'Alimaïenne

Société anonyme française, définitivement constituée le 11 juillet 1899.

Objet : faire dans les limites des prescriptions du décret de concession et du cahier des charges, soit par elle-même, soit en constituant des sociétés spéciales, toutes opérations commerciales, d'importation et d'exportation, d'affrètements, de transports terrestres, d'exploitations commerciales et industrielles, minières, forestières, agricoles et autres se rattachant à l'exploitation de sa concession ou de toute autre concession au Congo Français.

Siège social : 24, rue de Milan, Paris.

Durée : 30 ans, du 11 juillet 1899.

Capital social : 1 million de francs, divisé en 2.000 actions de 500 francs chacune.

L'Assemblée extraordinaire du 5 mars 1907 a décidé de porter le capital à 1.200.000 francs par la création de 400 actions nouvelles de 500 francs chacune.

(Cette augmentation de capital ne deviendra définitive qu'après l'autorisation ministérielle.)

Il existe en outre 1.000 parts de fondateur.

Conseil d'administration : 3 à 8 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires chacun de 25 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : courant du second trimestre ; 1 voix par 10 actions, maximum 50 voix. Dépôt des titres 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices · 5 % à la réserve ; 5 % d'intérêt au capital actions versé ; prélèvement pour fonds de prévoyance et éventuellement pour amortissement d'actions. Sur le surplus : prélèvement pour redevance à l'Administration ; 10 % au Conseil. Le surplus est réparti à raison de 75 % aux actions et de 25 % aux parts.

Service financier : à Paris, au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Cousin, de Suarez d'Aulan, Guégan, Lamothe, Trannoy.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Disfossés*, au comptant, depuis le 19 février 1907.

Aucun dividende n'a été distribué jusqu'ici.

1907	Plus haut,	415	Plus bas,	195
1908	—	260	—	220

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Concession	Mémoire	Capital social.	1.000.000 »
Espèces en banque et en caisse	8.084 88	Comptes créditeurs divers. . .	153.755 52
Portefeuille-titres.	19.690 »	Comptes des Agents d'Afrique.	32.480 59
Cautionnements.	32.780 »		
Frais de Constitution.	14.000 »		
Frais de premier établissement.	220.000 »		
Constructions en Afrique . . .	65 284 88		
Plantations et cultures en Afrique.	1 »		
Matériel naval en Afrique. . .	31.720 41		
Matériel et outillage en Afrique	19.026 35		
Marchandises en Afrique et en cours de route	146.772 69		
Produits.	73.617 46		
Compte de la Société de l'« Ongomo »	50.000 »		
Provisions dans les compagnies de transports	2.130 16		
Comptes débiteurs divers . . .	43.654 09		
Mobilier en Europe	3.918 70		
Profits et Pertes 1907	217.642 83		
—— d° —— 1908	237.912 57		
	1.186.236 11		1.186.236 11

Anios, Limited

Société anglaise enregistrée le 24 mars 1908.

Objet : acquérir, reprendre et faire fructifier l'affaire de produits pharmaceutiques exploitée par la Société « L'Hygiène générale et industrielle », à Lille ; fabriquer et exploiter tous produits médicaux et pharmaceutiques. Faire toutes opérations qui peuvent se rapporter directement ou indirectement à ces objets ou qui seront jugées utiles à l'entreprise.

Siège social : 7, Union Court, Old Broad Street, Londres, E. C. Siège central, 7, rue Grande-Allée, Lille (Nord).

Durée : illimitée.

Capital social : £ 100.000, divisé en 100.000 actions de £ 1 chacune, sur lesquelles 36.000 représentent le prix de l'achat fait à la Société l'Hygiène générale et industrielle, de tous ses droits, avantages, marques, usines, etc. Les actions de cette Société ont été échangées à raison de 1 action contre 4 actions « Anios, Limited » ; £ 40.000 ont été destinées au capital de travail ; £ 6.000 pour rémunérer les promoteurs et fondateurs de l' « Anios, Limited » ; £ 18.000 pour payer tous frais de constitution, commission, timbres et abonnement des titres, rémunération de tous concours.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Assemblée générale : chaque année, aux lieu et époque à fixer par les administrateurs.

Coupures : 1 et 5 actions.

Service financier : en France, au siège central, 7, rue Grande-Allée, à Lille.

En ce qui concerne l'abonnement au timbre, la Compagnie a effectué un versement pour la négociation en France de 10.000 actions de £ 1, en 2.000 coupures de 5 actions nos 8801 à 10800.

ADMINISTRATEURS

MM. M. J. Emmanuel Pountney, H. Lefoulon, Collet-Delval, J. Delval.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 30 janvier 1909.

Société Anonyme des Annales Politiques et Littéraires

Société anonyme française définitivement constituée le 17 juillet 1883.

Objet: L'exploitation du journal hebdomadaire *les Annales politiques et littéraires*, l'achat ou la fondation et l'exploitation de tous autres journaux et publications, l'industrie d'imprimeur et la location, l'achat et la vente de tous immeubles consacrés en tout ou partie à l'objet social.

Siège social : 51, rue Saint-Georges, à Paris.

Capital social: à l'origine cent mille francs, divisé en mille actions de cent francs chacune, dont 800 attribuées à M. Brisson pour l'apport de la propriété du journal *les Annales politiques et littéraires* avec son installation et toute sa clientèle ; ledit capital a été porté à deux millions de francs, divisé en 4.000 actions de 500 francs l'une, par l'assemblée générale du 5 avril 1890, puis à 2.200.000 fr. en 4.400 actions de 500 francs.

Conseil d'administration: deux membres au moins et cinq au plus, propriétaires de dix actions chacun, nommés pour six ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin juin, composée d'actionnaires propriétaires de deux actions depuis un mois au moins, une voix par deux actions, maximum dix voix; dépôt trois jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve légale; sur le surplus 20 % au Conseil d'administration et 80 % aux actionnaires.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Anatole Duchemin, président; Adolphe Brisson, René Baschet.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 janvier 1899.

	COURS			
Années	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1901	620	510	208.000	34
1902	620	545	213.000	34
1903	620	605	237.000	35
1904	680	598	263.000	35
1905	700	620	206.000	35
1906	700	625	211.000	35
1907	730	640	217.000	35
1908	690	600	215.000	35

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
1er Etablissement, apports, titre du journal et clientèle.	1.450.000	»	Capital.	2.200.000	»
Immeuble.	780.000	»	Réserve statutaire	182.154	71
Matériel et mobilier.	305.430	70	Obligations.	1.000	»
Portefeuille.	25.574	65	Coupons à payer	19.600	»
Effets à recevoir	34.717	»	Université des Annales . . .	193.197	36
Espèces en caisse et en dépôt, en banques.	568.372	29	Créditeurs divers.	300.404	14
Bibliothèque et Archives . . .	40.226	45	Crédit foncier	200.000	»
Débiteurs divers	58.543	90	Profits et Pertes.	188.448	68
Marchandises en magasin. . .	21.939	90			
	3.284.804	89		3.284.804	89

L'Appareil contrôleur

Société anonyme française, constituée le 9 mars 1894.

Objet: La fabrication, la mise en valeur et l'exploitation, dans toute la France et les colonies françaises, d'un appareil mécanique, imprimeur, distributeur, totalisateur et contrôleur de tickets, faisant l'objet de quatre brevets français apportés par M. Bossuet, ensemble l'acquisition, la mise en valeur et l'exploitation de tous les autres brevets se rapportant à l'objet de la Société. Cet objet pourra également comprendre la mise en valeur et l'exploitation à l'étranger, de tout ou partie des brevets ci-dessus, comme aussi la fabrication et la vente à l'étranger de tous appareils, objets desdits brevets.

Durée: trente ans du 9 mars 1894.

Siège social: 44, rue Chanzy, Paris.

Capital social : 1.500.000 francs, divisé en 3.000 actions de 500 francs chacune, dont 1.000 attribuées à M. Bossuet.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin mars.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve légale. Après ce prélèvement, il pourra être créé, par décision du Conseil d'administration, un fonds de prévoyance par un prélèvement qui pourra atteindre 50 % des bénéfices à distribuer. Cette décision sera soumise à l'Assemblée qui ne pourra la repousser que par une majorité représentant les trois quarts du capital social. Le surplus des bénéfices est attribué, savoir : 8 % au Conseil d'administration ; 44 % aux actions et 48 % aux parts bénéficiaires.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS.

MM. Marcilhacy, Marcel Holtzer, E. Bossuet, O. Streubel, G. Soulage.

Aucun dividende n'a été distribué jusqu'ici.

PARTS BÉNÉFICIAIRES

Il a été créé 25.000 parts bénéficiaires au porteur, qui représentent les 48 % de bénéfices mentionnés plus haut.

Ces parts sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 janvier 1897.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1901	71	8
1902	34	11
1903	34	5
1904	30	10
1905	43	13 50
1906	40	18
1907	38	9
1908	13	7

NOTA. — Cette Société refuse communication de ses bilans.

Société anonyme des Appareils automatiques Bussoz

Société anonyme française, définitivement constituée le 17 janvier 1908.

Objet : l'exploitation d'un établissement industriel et commercial apporté par M. Bussoz ; l'achat, la fabrication, la vente et l'exploitation des appareils automatiques système Bussoz, et l'achat, la fabrication, la vente et l'exploitation de tous autres appareils distributeurs, jeux ou attractions généralement quelconques.

Siège social : 1, cité Condorcet, Paris.

Durée : 50 années, du 17 janvier 1908.

Capital social : 1 million de francs, divisé en 10.000 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 5.000 ont été remises, entièrement libérées, en outre d'une somme espèces de 350.000 francs, à M. Bussoz, en représentation de ses apports.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, propriétaires chacun d'au moins 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars ; 1 voix par 10 actions, maximum 50 voix. Dépôt des titres, 5 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus : 5 % à l'administrateur délégué, 5 % au Conseil d'administration et 90 % aux actionnaires. Sur ces 90 % l'Assemblée pourra prélever telles sommes à fixer pour réserves diverses.

Service des coupons : au Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS

MM. F. Bonnardot, M. Bussoz, P. Bussoz.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 juin 1909.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Etablissement.	711.000	»	Capital social.	1.000.000	»
Frais constitution	25.000	»	Comptes crédit.	3.616	»
Matériel et mobilier	23.544	95	Solde (bénéfices nets)	247.391	40
Cautionnements, loyers d'avance	1.324	»			
Impôts sur titres (avancé). . .	1.350	55			
Dividende distribué (acompte 1908).	74.917	50			
Espèces en caisse.	127.191	30			
Marchandises.	272.171	10			
Comptes débiteurs	6.312	60			
Effets à recouvrer.	8.195	40			
	1.251.007	40		1.251.007	40

Compagnie Industrielle d'Atlixco

Société anonyme mexicaine, constituée en janvier 1899.

Objet : la fabrication et le commerce des tissus et l'impression sur tissus ; l'acquisition et l'amodiation des immeubles nécessaires, la construction et l'exploitation de chemins de fer, télégraphes, téléphones, aqueducs et autres accessoires nécessaires pour obtenir la force motrice, la conclusion de contrats avec le gouvernement fédéral, les gouvernements des Etats ou les corporations municipales pour l'obtention de concessions ou privilèges avec d'autres compagnies à des opérations d'utilité commune.

Siège social : à Mexico (Mexique).

Durée : du 5 janvier 1899 au 31 décembre 1948.

Capital social : originaire, 2 millions de piastres mexicaines, porté, en 1899, à 2.500.000 piastres ; en 1900, à 3.500.000 piastres et, enfin, en 1905, à 6 millions de piastres, son montant actuel.

Le capital est divisé en 60.000 actions de 100 piastres chacune, entièrement libérées.

Ces 60.000 actions se divisent en deux séries :

Série A, comprenant 35.000 actions, dont 3.300 coupures de 10 actions et 2.000 unités.

Série B, comprenant 25.000 actions, dont 2.200 coupures de 10 actions et 3.000 unités.

(Les actions de ces deux séries peuvent se négocier indifféremment l'une pour l'autre.)

Conseil d'administration : 9 membres, nommés pour 3 ans et propriétaires de 200 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars, à Mexico.

Répartition des bénéfices : prélèvement des sommes que l'Assemblée générale, sur la proposition du Conseil, décidera d'affecter au fonds d'amortissement. Ensuite 10 % du solde au fonds de réserve jusqu'à ce qu'il atteigne le quart du capital social. Ensuite 5 % des bénéfices au Conseil.

Le solde appartiendra aux actionnaires sous réserve des prélèvements que l'Assemblée peut, sur la proposition du Conseil, décider d'effectuer en faveur d'un fonds de prévision.

Service financier : à Paris, Crédit Foncier et Agricole d'Algérie, Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, Banque I. R. P. des Pays-Autrichiens.

ADMINISTRATEURS

MM. Luis Barraso-Arias, Augustin Garcia, Félix Martino, Egidio Sanchez Gavito, Fernando Pimentel y Fagoaga, Santiago Arechederra, A. Jean, M. Cantu Trevino, J. Richaud.

Les actions de cette Société, sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 17 avril 1907, et à terme, depuis le 26 du même mois.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
			(en piastres mexicaines)	(en piastres mexicaines)
1902	»	»	56.887 77	»
1903	»	»	502.703 11	»
1904	»	»	449.566 61	»
1905	»	»	804.633 81	9
1906	»	»	856.401 »	9
1907	391	355	895.440 03	9
1908	330	240	5.320 55	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	Piastres mexicaines	PASSIF	Piastres mexicaines
Fonds en caisse et en banque .	65.647 »	Capital social	6.000.000 »
Propriétés et immeubles . . .	2.584.673 09	Obligations	86.000 »
Prêts ruraux	36.156 97	Fonds de réserve	283.075 80
Dépôts	5.335 »	— de prévision	595.139 20
Comptes débiteurs	680.947 91	Comptes créditeurs	95.459 45
Actions du chemin de fer de San Raphael à Atlixco . . .	160.000 »	Fonds d'amortissement . . .	310.000 »
Ecoles	2.700 »	— de garantie.	30.000 »
Propriétés mobilières, machinerie et électricité.	2.607.571 20	Effets à payer.	931.821 81
Marchandises.	1.199.055 03	Bénéfices reportés de 1907. . .	49.667 50
Produits manufacturés	703.114 98	Profits et pertes	5.320 55
Immeubles à Mexico	119.362 74		
Droguerie	73.810 93		
Combustible	13.142 20		
Réfections	26.730 34		
Déchets.	32.612 64		
Coton	51 281 95		
Meubles, ustensiles et bois . .	24.342 33		
	8.386.484 31		8.386.484 31

Société Auxiliaire de l'alimentation, dite « Sadla »

Société anonyme française, définitivement constituée le 21 décembre 1908.

Objet : acheter et vendre, avec ou sans commission, en gros ou en détail, soit pour le compte de la Société, soit pour le compte de ses actionnaires ou des tiers, tous les produits alimentaires généralement quelconques et toutes espèces de marchandises rentrant dans le commerce de l'épicerie. Acheter tous immeubles pour la construction, la création et l'aménagement d'une grande maison de

vente de produits alimentaires à Paris et en province. Faire toutes opérations de banque. Produire et fabriquer tout ce qui rentre dans l'objet social.

Siège social : 11, rue de la Boëtie, Paris.

Durée : 50 années, du 21 décembre 1908.

Capital social : 3.800.000 francs, divisé en 38.000 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 10.000 ont été attribuées en rémunération, savoir :

Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 4 juin 1909, le Conseil d'administration est autorisé à porter le capital à 5 millions de francs par l'émission de 12.000 actions de 100 francs.

Conseil d'administration : 8 à 15 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 janvier.

Assemblée générale : Avant fin juin; 1 voix par 10 actions sans limitation. Dépôt des titres 5 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; prélèvement déterminé pour faire face aux amortissements ; 5 % du montant libéré des actions ; prélèvement en faveur d'une réserve spéciale, s'il y a lieu. Sur le solde : 15 % au Conseil d'administration et 85 % aux actionnaires.

Jusqu'à la mise en exploitation du magasin de vente en détail, à Paris, même si les inventaires ne constatent pas un bénéfice suffisant, il sera distribué aux actionnaires un intérêt de 5 % sur le capital intégral pour les actions d'apport, et sur le capital versé après appel pour les actions de numéraire. Quant au capital non appelé et versé anticipativement, il n'aura droit, dans les mêmes conditions, qu'à un intérêt de 3 %.

Service financier : MM. Henrotte et Muller, 20, rue Chauchat, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. P. Barbier, J. Béchu, L. Brégé, P. Carraud, A. Favre, Robinet, A. Jacques, L. Jossand, H. Lepère, T. Peltier, E. Perdu, A. Petit, E. Robert, P. P. Saillard.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 janvier 1909.

Société Coloniale de Bambao

Société anonyme française, définitivement constituée le 17 avril 1907.

Objet : l'exploitation agricole des propriétés de Bambao, Mahindini, Bambao M'Toni, Moihon, Méréhani, Dziani, Bonali, et diverses pièces de terre attenantes aux dites propriétés, le tout formant une exploitation d'une contenance approximative de 8.000 hectares. La vente des produits, et, généralement, toutes les opérations commerciales se rattachant à ladite exploitation.

Les propriétés dont il est parlé sont situées dans l'île d'Anjouan (Comores).

Siège social : 13, rue Ballu, Paris.

Durée : 50 ans, du 17 avril 1907.

Capital social : 1.200.000 francs, divisé en 4.800 actions de 250 fr. chacune, sur lesquelles 800 entièrement libérées ont été remises aux apporteurs, et 4.000 souscrites en espèces.

En sus de 800 actions désignées ci-dessus, il a été affecté 650.000 francs espèces et 600 parts de fondateur à la rémunération des apports consistant notamment en les droits aux baux des propriétés désignées dans l'objet de la Société, le droit exclusif à la fabrication du rhum dans l'île d'Anjouan (Comores), le matériel servant à l'exploitation, etc....

Conseil d'administration : 5 à 9 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires chacun de 50 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 25 actions, maximum 50 voix. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % non cumulatifs aux actions sur leur montant libéré et non amorti.

Sur le solde : 10 % au Conseil d'administration ; 15 % aux parts de fondateur et 75 % (sauf la portion attribuée par le Conseil au ou aux directeurs de l'exploitation à Anjouan) aux actionnaires.

ADMINISTRATEURS

MM. Georges Chiris, Ernest Carnot, François Carnot, Georges Bouin, Alfred Regoin.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 mai 1907.

Années	COURS		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1907	490	450	195.000	21.90
1908	460	400	75.000	12.50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Espèces en caisse : au Siège social	274	25	Capital	1.200.000	»
Espèces en caisse : à Bambao	27.231	35	Effets à payer	23.327	»
Immeubles	50.000	»	Créditeurs divers	28.348	65
Matériel	157.486	65	Bénéfice de l'exercice	74.592	50
Mobilier à Paris	1 614	20	Coupons à payer	1 181	15
— à Bambao	6.035	»	Amortissements	40.839	»
Droit au bail	650.000	»	Réserve légale	9.749	75
Licence Rhum	37 500	»			
Marchandises	308.792	20			
Actionnaires	90.062	50			
Débiteurs divers	6 646	50			
Frais de premier établissement	6.190	35			
Frais de constitution	27.204	45			
	1.378.038	05		1.378.038	05

Société Française « La Baryte de Comines »

Société anonyme française, définitivement constituée le 25 juin 1901.

Objet : La fabrication et la vente de la baryte ainsi que de tous autres produits chimiques et toutes opérations s'y rattachant.

Siège social : 60, rue de la Victoire, Paris.

Durée : 30 années, du 25 juin 1901.

Capital social : A l'origine 825.000 francs, divisé en 1.650 actions de 500 francs chacune, sur lesquelles 1.500 actions furent remises à l'apporteur.

Par décisions des Assemblées extraordinaires des 1er et 24 juin 1909, chaque action de 500 francs a été divisée en 5 actions de 100 fr. et le capital a été porté à son chiffre actuel de 1.100.000 francs par l'émission contre espèces de 2.750 actions nouvelles de 100 francs chacune. Il est divisé en 11.000 actions de 100 francs chacune entièrement libérées.

Conseil d'administration : de 3 à 5 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins, et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : Avant fin juin ; 1 voix par 10 actions, sans limite maximum.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions ; 5 % à la Direction ; 5 % au Conseil d'administration. Le surplus aux actions, sauf prélèvement facultatif et d'importance à déterminer pour amortissement d'actions ou réserve spéciale.

Service financier : MM. Guët et Cie, banquiers, 80, rue Saint-Lazare, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. C. Cambefort, E. Guët, F. Lutscher, F. Scloesing.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 juillet 1909.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Bâtiments, terrains	270.000	»	Fonds capital	825.000	»
Matériel ancien (fabrication Baryte)	355.000	»	Réserve légale	41.097	85
Matériel nouveau (fabrication Lithophone)	353.403	85	Profits et pertes :		
Approvisionnements et matières fabriquées	114.205	10	Report de l'exercice précédent	659	35
Caisse de Comines	2 951	85	Bénéfices de l'exercice 1908	6.587	15
Impôts sur titres	649	15	Créanciers divers	332.424	60
Débiteurs divers	129.569	»			
	1.205.778	95		1.205.778	95

Maison Bernot frères, Ch. Bernot et Cie

Société française en commandite par actions, définitivement constituée le 15 juillet 1890.

Objet : l'achat et la vente des bois, charbons, cokes, anthracite, fabrication et vente de charbon de Paris, boulets Bernot et tous autres produits similaires, ainsi que l'expédition directe et la livraison à domicile dans Paris et autres villes, de ces divers combustibles.

Durée: 30 ans, du 15 juillet 1890.

Siège social : à Paris, 160, rue de Lafayette.

Capital social: 350.000 fr., divisé en 700 actions de 500 fr. entièrement libérées et au porteur, dont 427 ont été attribuées à M. Bernot en représentation de ses apports. Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 28 juin 1906, les actions ont été divisées en 3.500 cinquièmes d'une valeur nominale de 100 francs chacun.

Année sociale: close le 30 juin.

Assemblée générale : en septembre, une voix pour 10 actions entières ou 50 cinquièmes d'actions, maximum 15 voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, ensuite dividende de 20 francs nets par cinquième d'action, 100 francs par action. Sur le solde : 50 % à la réserve de prévoyance, 25 % au personnel et 25 % aux actionnaires.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Ch. Bernot, gérant; J. Bernot, L. Bardin, V. Bernot, E. Leriche, P. Pierret, membres du Conseil de surveillance.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, en 1896, de 2.000 obligations de 100 fr.

Intérêt annuel : 5 francs par an, payables au moyen de coupons semestriels à l'échéance des 15 mars et 15 septembre.

Amortissement: au pair en vingt ans, à compter de 1897, par voie de tirages au sort annuels.

Suivant décision d'assemblée générale du 27 août 1903, il a été créé 10.000 obligations nouvelles, identiques aux précédentes, mais amortissables en 16 ans, à compter de 1905. Elles se confondent, en livraison, avec les précédentes.

NOTA. — En 1894 la Société avait déjà contracté un emprunt par l'émission de 1.450 obligations 5 % de 100 francs l'une, remboursables à 120 fr. par tirages annuels en 15 ans et dont les intérêts sont payables au moyen de coupons semestriels à l'échéance des 15 mai et 15 novembre. Ces obligations ne sont pas négociées sur le marché en Banque.

Les actions et les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant depuis le 21 mai 1897.

Années	COURS DES ACTIONS Pl. haut	Pl. bas	COURS DES OBLIGATIONS Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	1.700	1.530	112 50	100	414.000	100 (1)
1902	1.900	1.800	115	102	302.000	165 33
1903	2.100	seul cours	113 50	95	304.000	166 06
1904	3.200	2.700	105 50	100	350.000	165
1905	3.201	3.150	105	100	356.000	165
1906	Pas de cours		107	101	497.000	165
1907	855	seul cours	107	100	388.000	33 (2)
1908	858	430	106	99	397.000	33
1909	»	»	»	»	410.500	33

(1) Action entière.
(2) Cinquième d'action.

BILAN AU 30 JUIN 1909

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Fonds de commerce	1 »	Actions (700)	350.000 »
Usines, chantiers, dépôts et succursales	1 »	Obligations	1.905.000 »
Matériel mobile	1 »	Réserve statutaire	35.000 »
Chevaux et voitures (200 chevaux, 252 voitures et 4 automobiles	1 »	— spéciale	175.000 »
Caisse et banques	208.626 25	— de prévoyance	865.608 15
Marchandises	1.702.543 65	— pour affaires diverses	131.695 85
Effets à recevoir et divers débiteurs	1.726.541 95	Effets à payer et divers créditeurs	1.991.100 50
Titres à la Banque de France	1.032.585 10	Bénéfices de l'exercice 1908-09	410.542 85
— à l'octroi	61.766 50		
— en portefeuille	264.211 40		
Assurance vie gérant	138.727 »		
Loyers d'avance, assurances et cautionnements	123.477 40		
Constructions et acquisitions des exercices antérieurs, déduction faite des amortissements	291.000 »		
Constructions et acquisitions de l'exercice 1908-1909	74.011 10		
Wagons de 40 tonnes 1903 (prix d'acquisition)	205.750 »		
Acompte payé aux actionnaires sur l'exercice	35.000 »		
	5.864.247 35		5.864.247 35

Société des Biscuits Olibet

Société anonyme française, constituée le 11 juin 1898, modifiée le 14 octobre 1899.

Objet: La fabrication et la vente des biscuits et de tous produits similaires ou alimentaires ; l'acquisition, puis l'exploitation du fonds de commerce et de fabrication établi à Suresnes (Seine), quai de Suresnes, nº 22; l'acquisition, la création et l'exploitation de tous autres fonds de commerce, de fabrication et de vente de biscuits

ainsi que tous autres produits similaires ou alimentaires et généralement toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet de la Société ci-dessus défini.

Siège social: à Suresnes (Seine), quai de Suresnes, n° 22.

Durée: 75 ans du 11 juin 1898.

Capital social: 4 millions de francs, représenté par 40.000 actions de 100 francs

Conseil d'administration: quatre membres au moins et onze au plus, nommés pour six ans, possédant chacun cent vingt-cinq actions nominatives.

Année sociale: close le 30 juin.

Assemblée générale: avant fin octobre, une voix par cinquante actions, maximum 20 voix, dépôt des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; une somme, acceptée par l'assemblée, destinée à un fonds d'amortissement; 5 % à titre de premier dividende aux actionnaires; la somme nécessaire pour payer les primes de remboursement qui pourraient être allouées aux obligations. Sur le surplus, 4 % au Conseil et 2 1/2 % aux actions. Le solde est réparti à raison de 50 % aux actions et de 50 % aux parts de fondateurs.

Il a été créé 20.000 parts de fondateurs attribuées à la Banque spéciale des Valeurs industrielles en rémunération de ses apports.

ADMINISTRATEURS

MM. Louis Jarnieux, Charles Cédié, Walter, Olibet, Lucas, Lauglès et Martineau.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en 1898, de 10.000 obligations de 100 francs 4 fr. 25 %.

Intérêt annuel: 4 fr. 25 payable au moyen de coupons semestriels de 2 fr. 125 l'un (sauf impôt) aux échéances des 15 juin et 15 décembre.

Amortissement: à 150 francs par tirages annuels de 1899 à 1973 inclus.

Service financier: au Crédit Lyonnais et dans ses agences.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 juin 1898 et les obligations depuis le 27 janvier 1899.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBL.			
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	82	59	86	75	309.000	5
1902	85	58	97 50	73	385.000	6
1903	106	83	98 50	89	435.000	8
1904	104	90	96 50	87 50	558.000	8
1905	94	70	100	80	273.000	4
1906	102	72	94 50	80	303.000	4
1907	77	64	95	72	465.000	4
1908	67	50	82	70	340.000	4
1909	»	»	»	»	491.500	4

BILAN AU 30 JUIN 1909

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. .
Marchandises en magasin . . .	767.046 65	Capital.	6.000.000 »
Caisse et banquiers	394.828 85	Obligations 1re série	954.800 »
Effets à recevoir	261.138 45	Obligations 2e série.	643.200 »
Débiteurs divers	515.132 »	Obligations 2.50 0/0	250.000 »
Fonds de commerce.	5.570.000 »	Créditeurs divers	921.179 80
Immeubles et matériel	2.854.026 40	Réserve industrielle.	110.000 »
Avances :		Réserve légale	199.562 74
Loyer du dépôt de Paris . . .	9.000 »	Amortissements :	
Gaz et électricité	1.325 10	Des frais de constitution . . .	241.013 28
Frais de constitution et de fusion.	315 699 28	Du fonds de commerce de Suresnes	578.250 »
Avance sur dividende.	120.000 »	Des immeubles et matériel . .	417.750 »
		P. P. Solde de l'exercice 1907-1908	791 39
		Profits et Pertes	491.649 52
	10.808.196 73		10.808.196 73

Compagnie d'Electro-Chimie de Bozel

Société anonyme française, constituée en 1898.

Objet : les applications de l'électricité à l'électro-chimie et notamment la fabrication de la soude, du chlorure de chaux et de tout autre produit chimique, ainsi que le traitement des minerais ; l'acquisition, la création et l'exploitation, même sous forme de participation, d'usines électro-chimiques et électro-métallurgiques, ainsi que toutes les opérations commerciales, industrielles et financières se rattachant à ces industries. La Société pourra également vendre, louer et exploiter l'énergie électrique dont elle disposera pour assurer ou favoriser le fonctionnement d'industries voisines.

Siège social : 64, rue Caumartin, Paris.

Durée : 25 ans, à compter de 1898.

Capital : 3 millions de francs, divisé en 15.000 actions de 200 francs chacune. Sur ces actions il en a été attribué 2.000 à la Société de Fives-Lille, en représentation d'apports. Ces 2.000 actions étaient au nominal de 500 francs réduit à 200 francs par voie de diminution du capital.

Conseil d'administration : 5 à 15 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires chacun de 50 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai, 1 voix par 10 actions, maximum le nombre de voix qui correspond au huitième du nombre total des actions. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 6 % aux actions sur leur montant nominal au moment de la répartition. Sur le surplus, et sauf prélèvements pour réserve extraordinaire, 15 % au Conseil et 85 % aux actionnaires.

Service des coupons : à Paris, Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, Banque Suisse et Française.

ADMINISTRATEURS

MM. L'Epine, Giraud-Jordan, Langlois, de Glenck, Koller, Vogt, A. Falcouz.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 septembre 1907.

Années	cours Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1906	»	»	352.000	10
1907	342	297	565.000	20
1908	365	290	427.000	20

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Apports	1	»	Capital	3.000.000	»
Concessions, terrains et chutes	664.590	13	Créditeurs divers	63.759	42
Usines hydro-électrique et électro chimique du Villard	418.353	52	Effets à payer	99.659	12
Travaux d'aménagement de la chûte de Champagny	64.056	46	Non versé sur participation	300.000	»
Mobilier de l'administration centrale, aménagement des bureaux, etc.	1	»	Comptes d'ordre et divers	29.773	93
Approvisionnements	208.229	27	Réserve légale	35.363	22
Stocks	231.299	22	Réserve extraordinaire	150.000	»
Débiteurs divers	171.988	58	Profits et pertes	386.097	40
Cautionnements	23.480	»			
Titres et participations	421.271	95			
Comptes d'ordre et divers	18.482	49			
Caisses, banques et comptes courants débiteurs	1.574.923	60			
Effets à recevoir en portefeuille	267.975	87			
	4.064.653	09		4.064.653	09

Société des Brasseries et Tavernes Zimmer

Société anonyme française, définitivement constituée le 12 octobre 1899.

Objet : L'acquisition par voie d'apport et l'exploitation sous toutes ses formes des fonds de commerce de brasserie-café-restaurant connus sous le nom de Brasseries et Tavernes Zimmer, situés à

Paris, rue Blondel, 26, 28, 30, boulevard Montmartre 18, et place du Châtelet.

La création, l'acquisition et l'exploitation de toutes tavernes et brasseries, cafés-restaurants et établissements similaires; la vente en gros ou en détail de la bière débitée dans ces établissements et de tous autres liquides généralement quelconques, la préparation et le commerce de tous articles d'alimentation; et par extension toutes opérations soit directement, soit indirectement, par voie de participation, dans toutes Sociétés créées ou à créer ou autrement, se rattachant à l'industrie et au commerce de l'alimentation en général.

Siège social : 26, 28, 30, rue Blondel, à Paris.

Durée : 50 ans, du 12 octobre 1899.

Capital social : 2.200.000 francs divisé en 22.000 actions de 100 fr. chacune sur lesquelles 4.500 ont servi, en sus d'une somme de 1.550.000 francs espèces, à rémunérer les apports.

Conseil d'administration : trois à sept membres nommés pour six ans ; propriétaires de 250 actions chacun.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : avant fin décembre ; une voix par 25 actions, maximum cent voix. Dépôt six jours francs avant l'Assemblée.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent, 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actions.

Service financier : à la Société Générale.

ADMINISTRATEURS.

MM. Dupuy-Dutemps, Salvador-Cahen, Baillif, David Falk, Henry Chailly, Achille Neton, Philippe Benedictus.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 décembre 1899.

Années	COURS		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1901	110	77	207.000	7 25
1902	80	40	125.000	3 50
1903	85	48	182.000	6 50
1904	75	59	176.000	6 50
1905	83	62	185.000	6 75
1906	83	72	203.000	6 50
1907	87	70	208.000	6 50
1908	95	80	231.000	6 50

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Fonds de commerce	2.000.000	»	Capital	2 200.000	»
Marchandises Générales (stock)	131.541	55	Réserve légale	78.195	36
Effets à recevoir	10.254	65	Réserve extraordinaire	5.101	15
Loyers d'avance	18.591	66	Créditeurs	71.965	65
Débiteurs	21.486	15	Loyers dûs au 30 septembre 1908	20.394	75
Espèces en banque	87.747	45	Bénéfices	231.109	65
Coupons de dividende	52.885	60			
Caisse	4.433	90			
Timbre	2.341	20			
Fonds de caisse	13.000	»			
Consignation, eaux et éclairage	2.280	10			
Réfections de nos établissements	147.548	85			
Valeurs en portefeuille	72.324	80			
Fonds de commerce (Madrid)	512.330	65			
	3.106.766	56		3.106.766	56

British South African Explosives Company

Société anglaise, à responsabilité limitée, enregistrée le 3 septembre 1902.

Objet : La fabrication et la vente de la dynamite et autres explosifs au Transvaal, dans le surplus de l'Afrique du Sud et partout ailleurs.

Siège social : à Londres. Secrétaire : M. F. C. Bourne, 612, Salisbury House, Finsbury Circus. E. C.

Capital : 1.100.000 livres divisé en pareil nombre d'actions d'une livre, toutes émises, ramené, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 3 décembre 1908, à £ 660.000 par le remboursement de 8 sh. par action.

Conseil d'administration : composé de membres porteurs de mille actions chacun. Le Conseil a droit à une rémunération annuelle de **2.550** livres au minimum, si un prélèvement de 10 % sur les bénéfices, après dividende de 5 %, ne lui donne pas un droit plus fort.

Année sociale : close le 31 octobre.

Assemblée générale : La date de la réunion est fixée par la précédente Assemblée, à défaut, par le Conseil. Une voix pour 300 actions, numéros 1 à 615.044 ; une voix pour 100 actions, numéros 615.045 à 1.100.000.

Les titres existent en coupures de 1, 5 et 25 actions.

Service des coupons à Paris : au Comptoir National d'Escompte.

ADMINISTRATEURS

Lord Ribblesdale, MM. G. Aufschlæger, Sir Richard Awdry, D. Fox, Heidemann, Th. Johnston, E. Kraftmeier, T. Menz,

E. Mueller, T. G. Tulloch, T. F. Walker, R. W. Anstruther, A. Falcouz, L. C. G. Sartoris, T. Cochrane, P. Le Play, W. Hosken.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 juillet 1904 et à terme, depuis le 18 même mois.

Années	Cours : Plus haut	Cours : Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1904	32	20 50	£ 52.499	4 1/2 %
1905	26 25	20 75	84.397	5 1/2 %
1906	25 »	19 50	88.774	6 1/2 %
1907	29 »	22 »	94.334	5 %
1908	26 »	9 »	96.026	5 %

BILAN AU 31 OCTOBRE 1908

ACTIF	Livres	PASSIF	Livres
Fabrique de Modderfontein . .	412.000	Capital émis	1.100.000
Propriété de Leeuwfontein. . .	1.669	Fonds de prévoyance	20.000
Mobilier à Londres et Johannesburg	500	Fonds de réserve	97.049
Polices et licences en cours. .	1.221	Créanciers	56.473
Prêts et placements.	597.436	Profits et pertes	192.613
Explosifs, matières et approtionnements au Transvaal.	223.374		
Matières premières et approvisionnements achetés pour être expédiés au Transvaal .	49.460		
Débiteurs.	97.254		
Espèces en caisse, chez les banquiers et montant en dépôt.	83.221		
	1.466.135		1.466.135

Café-Restaurant Américain

Société anonyme française, définitivement constituée le 30 décembre 1881.

Objet : L'exploitation d'un établissement de café-restaurant, connu sous le nom de Café-Restaurant Américain, L. Claudon, situé à Paris, boulevard des Capucines, nº 4.

Siège social : 4, boulevard des Capucines, Paris.

Durée : Jusqu'au 31 décembre 1921.

Capital social : 1.500.000 francs, divisé en 3.000 actions de 500 fr. chacune, entièrement libérées, sur lesquelles 2.800 furent remises aux apporteurs.

Conseil d'administration : de 6 membres, nommés pour trois ans et propriétaires chacun de 20 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; 1 voix par 10 actions, maximum 30 voix.

Répartition des bénéfices : 5 % aux administrateurs ; 5 % à la réserve légale ; 90 % aux actionnaires.

Service financier : au Comptoir d'Escompte.

ADMINISTRATEURS

MM. Claudon, Martin Jackson, Vaillant, A. Baugé.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	COURS		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1902	550	400	199.000	45
1903	555	400	214.000	50
1904	520	400	246.000	50
1905	700	495	»	50
1906	758	675	»	50
1907	729	500	»	50
1908	»	»	»	50

Le Camphre

Société anonyme française, définitivement constituée le 6 février 1907.

Objet : la fabrication et le commerce de tous produits chimiques, principalement du camphre et de tous ses sous-produits, composés ou dérivés ; la fabrication et le commerce de toutes matières premières ou substances qui, d'après les procédés, soit actuels, soit futurs, pourraient rentrer dans la composition du camphre ; l'acquisition, la construction et l'exploitation de tous établissements industriels destinés à traiter, transformer ou dénaturer les produits obtenus ; l'obtention, l'exploitation, l'acquisition et la vente de tous brevets concernant ces industries ; la concession de licences de ces mêmes brevets ; l'aliénation par vente, échange ou apport de l'ensemble ou de partie des biens, droits et valeurs de la Société, l'affermage de la totalité ou d'une fraction quelconque desdits biens, droits et valeurs ; la prise d'intérêt sous une forme quelconque dans toute Société, syndicat, participation ou affaire concernant les industries dont il est ci-dessus question.

Et généralement toutes opérations financières, commerciales, in-

dustrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus.

Siège social : 68, boulevard de Strasbourg, Paris.

Durée : 60 ans, du 6 février 1907.

Capital social : 7.100.000 francs divisé en 71.000 actions de 100 fr. chacune, toutes souscrites en espèces et entièrement libérées.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; 1 voix par 10 actions, maximum 200 voix. Dépôt des titres 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; somme nécessaire pour fournir aux actions, à titre de premier dividende, un intérêt de 5 % des sommes dont elles sont libérées. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actions.

Toutefois, il pourra être prélevé sur les 90 % revenant aux actionnaires telles sommes à déterminer pour fonds d'amortissement, réserves spéciales et fonds de prévoyance.

Service financier : à Paris, au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Chedville, Schneeberger, Darboy, Bernadac, Basler, Dr Bichler, Lallier.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 4 juin 1907.

1907	Plus haut,	117	Plus bas,	65
1908	—	113	—	34

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Brevets	1.169.732	75	Capital social	7.100.000	»
Rachat de la moitié des droits de vente et d'exploitation des Brevets étrangers	150.750	»	Entrepreneurs et fournisseurs	177.997	29
Terrains et usines	189.769	10	Effets à payer	70.439	65
Constructions	904.877	68	Frais d'administration	22.061	»
Installation d'usines pour les essais	342.313	61			
Matériel	862.239	70			
Mobilier et agencement	6.637	65			
Installation de laboratoire	1.097	55			
Dépôts divers	249	95			
Avances au timbre	33.535	07			
Débiteurs divers	452.414	20			
Matières premières et produits fabriqués	177.294	65			
Banques	66.143	05			
Caisses	3.844	40			
Frais de 1er établissement	9.598	58			
	7.370.497	94		7.370.497	94

Castara Estates Limited

Société anglaise anonyme, incorporée le 18 février 1908.

Objet : l'acquisition et l'exploitation d'un domaine connu sous le nom de Castara, avec des terrains avoisinants, ainsi que des plantations de caoutchouc, cacao et autres arbres, tous situés dans le nord-est de l'île de Tobago, colonie de Trinitad et Tobago (Antilles anglaises de l'Ouest).

Siège social : 7, Union Court, Old Broad Street, Londres E. C.

Durée : illimitée.

Capital social : £ 100.000, divisé en 100.000 actions de £ 1, sur lesquelles 80.000 ont été remises aux apporteurs.

Conseil d'administration : 3 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Assemblée générale : une fois par an aux lieu et date à fixer par le Conseil.

Service financier : M. Larcher, 11, rue de Rome, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Romeu, H. W. Hall, A. Lyon.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 17 avril 1908.

1908	Plus haut, 69	Plus bas, 41

Compagnie propriétaire du Cercle International de Vichy

Société anonyme française, définitivement constituée le 25 mars 1899, modifiée le 9 avril 1908.

Objet : L'achat de l'établissement, appelé Cercle international de Vichy, sis à Vichy, rue Sornin, n° 2, son exploitation et toute autre acquisition ou exploitation pouvant être nécessaire à son développement ou pouvant intéresser la prospérité de cet établissement.

Siège social : à Paris, 19, rue Drouot.

Durée : 50 ans, du 25 mars 1899.

Capital social : 3.250.000 francs, divisé en 6.500 actions de 500 fr. chacune, entièrement libérées, ramené par décision de l'Assemblée extraordinaire du 9 avril 1908 à 1.300.000 francs, par réduction de la valeur nominale des actions à 200 francs.

Conseil d'administration : de 3 à 6 membres nommés pour 3 ans, et propriétaires de 50 actions chacun.

Assemblée générale : avant fin août, une voix par 25 actions, maximum 25 voix.

Année sociale : close le 28 février.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; la somme nécessaire pour servir un intérêt de 5 % aux actions non amorties; sur le surplus 15 % au Conseil d'administration et 85 % aux actionnaires.

Service financier : Chopy et Cie, Paris, et Comptoir National d'Escompte, à Lyon.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Crétey, F. Ventre, A. Brancher.

Les actions de cette Société, sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 mai 1899.

Années	cours Plus haut	cours Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	475	258	247.000	25
1902	390	266	355.000	25
1903	419	320	376.000	25
1904	370	235	356.000	25
1905	360	200	159.000	»
1906	249	109	237.000	
1907	192	85	115.000	»
1908	130	55	49.000	»
1909	»	»	220.000 (1)	»

(1) Perte.

BILAN AU 28 FÉVRIER 1909

ACTIF	fr.	PASSIF	fr. c.
Apports	1.300.000 »	Capital.	1.300.000 »
Espèces en caisse et en banque	2.836 15	Créditeurs divers et créanciers hypothécaires et chirographaires.	477.282 85
Actions et Obligations diverses	2.625 »	Reliquat 1907-08.	2.262 25
Débiteurs et créances.	336.609 40	Amortissement sur débiteurs.	82.500 »
Profits et Pertes	219.971 55		
	1.862.045 10		1.862.045 10

Compagnie nouvelle des Chalets de Commodité pour la France et l'Étranger

Société anonyme française, définitivement constituée le 11 mars 1890, modifiée par Assemblées générales des 15 novembre et 19 décembre même année, et du 10 novembre 1896.

Objet: L'édification de chalets de nécessité et de toilette; l'exploitation de tous chalets de nécessité et de toilette à Paris, en province et à l'étranger ; l'exploitation de la publicité, des concessions de vidange et de balayage, et de toutes opérations mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet principal de l'industrie de la Société.

Siège social : 3, place de Valois, Paris.

Durée : 50 années, du 11 mars 1890.

Capital social : à l'origine 2.500.000 francs, porté par Assemblée générale du 15 novembre 1890, à 6 millions de francs en 12.000 actions de 500 francs, dont 2.000, complètement libérées, ont été attribuées à la Société civile pour ses apports. Enfin réduit à 1.200.000 fr. par l'Assemblée générale du 10 novembre 1896, par abaissement de 500 francs à 100 francs de la valeur de chaque action.

Conseil d'administration : trois membres au moins et cinq au plus, propriétaires de cinquante actions et nommés pour 3 ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; une voix par cinq actions, maximum dix voix. Dépôt des titres, cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % pour la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 80 % aux actionnaires et 20 % au Conseil d'administration et au directeur.

ADMINISTRATEURS

MM. Léon Porte, Mouilbau, Dufresne, E. Beauvallet, de Boisguilbert.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création en novembre 1893, de 1.200 obligations de 300 fr. 5 %, offertes à 260 fr.

Intérêt annuel : 15 fr. par an, payables par moitié les 15 avril et 15 octobre.

Amortissement: en 25 ans, à partir de 1895.

Il a été émis en décembre 1903, au prix de 280 fr., une nouvelle série de 1.200 obligations 300 francs 5 %, amortissables au pair en 25 années, à partir de 1905, et productives d'un intérêt annuel de 15 francs payables, sous déduction des impôts, les 15 janvier et 15 juillet.

Service financier : au siège social.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 janvier 1891, les obligations anciennes, depuis le 26 novembre 1893 et les obligations nouvelles, depuis le 1er février 1906.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBLIGATIONS Anciennes		Nouvelles			
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	90	69	280	240	»	»	72.000	5
1902	87 50	55	288	272 50	»	»	68.000	5
1903	72	61	285	278	»	»	67.000	5
1904	80	55	287	255	»	»	82.000	5
1905	82	70	286	265	»	»	71.000	5
1906	84	66	281	267	282	265	100.500	5
1907	98	72	290	250	298	250	130.000	5
1908	105	85	300	270	286	260	170.000	6

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Compte de premier établissement	1.694.166 22	Capital	1.200.000 »
Mobilier et installations	2.433 65	Obligations	666.000 »
Chalets en magasin	Mémoire.	Réserve légale	37.885 90
Agence nationale d'affichage	12.317 49	Réserve d'amortissement	30.000 »
Caisse	38.080 11	Obligations à rembourser	1.194 »
Effets à recevoir	16.230 30	Coupons à payer	50.191 91
Obligations 5 0/0 nouvelles à la souche	21.000 »	Cautionnements et dépôts	18.708 75
Banques	101.980 90	Provision pour créances douteuses	50.000 »
Fonds en reports	133.825 »	Compte d'ordre	14.583 79
Cautionnements	51.435 80	Créanciers divers	4.959 06
Titres en portefeuille	3.126 90	Portefeuille de publicité	464.193 46
Dépôts divers	256 20	Traités de locations	54.435 »
Titres en dépôt	2.000 »	Profits et Pertes	176.730 69
Loyers d'avance	3.250 »		
Primes de remboursement	46.080 »		
Impôts à la charge des actionnaires	4.234 28		
Comptes d'ordre	9.223 50		
Clients	497.123 27		
Locataires	54.435 »		
Débiteurs divers	77.183 96		
	2.768.882 56		2.768.882 56

Société des Chalets de Nécessité

Société anonyme française constituée le 16 janvier 1882, modifiée par Assemblées des 20 février 1886, 10 janvier 1891 et 25 octobre 1894.

Objet: La mise en valeur et l'exploitation de la concession de cent chalets de nécessité établis ou à établir dans Paris, de la publicité ou de toutes autres industries à établir dans lesdits chalets; de toutes autres concessions de chalets à obtenir dans Paris, en France ou à l'étranger ; l'annexion par voie d'apports ou d'achats de toutes autres concessions de chalets.

Durée: expirant le 31 décembre 1920.

Siège social: 10, rue de Rivoli, Paris.

Capital social: à l'origine 1.500.000 fr., divisé en 3.000 actions de 500 fr., dont 1.200 attribuées en représentation des apports de la Société civile des chalets de nécessité; porté le 10 janvier 1891 à 3 millions de francs, divisé en 6.000 actions de 500 fr. libérées; enfin ramené par décision de l'assemblée générale du 17 mai 1895 à 1.619.000 francs au moyen du remboursement de 200 francs effectué le 1er janvier 1895 sur chacune des actions restant à amortir, ledit capital représenté par 5.397 actions de 300 francs.

Conseil d'administration: trois à sept membres, nommés pour six ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin juin; une voix pour trois actions, maximum dix voix; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % au fonds de réserve, tant qu'il n'égale pas la moitié du capital, 25 fr. d'intérêt à chaque action. Sur le surplus : 5 0/0 au Conseil d'administration ; puis la somme nécessaire pour amortir les actions pendant la durée de la Société. Tout le surplus aux actions de capital et de jouissance, par égales portions entre lesdites actions.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Grellet, Thomas, Viguier, Martel, G. Peindre.

Les actions de capital et de jouissance sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, ces dernières depuis le 2 novembre 1896.

	COURS DES ACTIONS DE CAPITAL		COURS DES ACTIONS DE JOUISSANCE			DIVIDENDES	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Ac. de cap.	A. de jouis.
1901	1.175	800	820	525	403.000	58	43
1902	1.000	750	725	300	416.000	60	45
1903	900	770	560	400	445.000	64	49
1904	1.144	830	805	490	445.000	64	49
1905	1.220	1.050	850	700	435.000	62 50	47 50
1906	1.220	1.125	824	700	433.000	62 50	47 50
1907	1.223	1.058	800	660	443.000	62 50	47 50
1908	1.196	1.075	780	655	437.000	62 50	47 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c	PASSIF	fr. c.
Constructions générales. . . .	1.618.723 03	Capital actions	1.029.900 »
— nouvelles. . . .	162.281 97	— amorti	589.200 »
Marchandises en magasin. . .	25.848 14	Amortissement	44.505 »
— Vaporisateurs. .	14.000 »	Réserve légale (compte d'ordre)	161.910 »
Espèces en caisse	11.831 75	Réserve à nouveau	123.928 70
Titres déposés à la Banque de France	85.474 40	Mobilier des chalets et appareils	28.368 50
Banque de France.	1.765 »	Dividendes arriérés	7.791 76
Claude Lafontaine, Martinet et Cie.	8.943 »	Créanciers divers	35.756 84
Comptoir National d'Escompte	20.601 15	Profits et pertes	437.070 31
Offroy, Guiard et Cie.	123.447 65		
Abonnement au timbre	26.718 42		
Dividende 1908 (acomptes payés)	193.847 51		
Débiteurs divers	164.944 09		
	2.458.431 11		2.458.431 11

Compagnie Foncière du Château d'Eau de Paris

Société anonyme française définitivement constituée le 28 juillet 1873, modifiée par délibération d'assemblée du 10 juin 1896.

Objet: L'exploitation, la mise en valeur et la vente ou réalisation, de quelque manière que ce soit, même par voie d'échange, de l'immeuble sis à Paris, place de la République, appelé autrefois « Les Magasins-Réunis » et ensuite « Galeries du Chateau-d'Eau ».
Toutes opérations industrielles ou commerciales se rattachant à l'exploitation dudit immeuble.

Siège social: 63, rue de Malte, Paris.

Durée: primitivement de 30 ans à partir du 28 juillet 1873, prorogée jusqu'au 31 décembre 1971 par délibération de l'Assemblée générale extraordinaire tenue le 10 juin 1896.

Capital social: trois millions de francs représenté par douze mille actions de 250 fr. chacune, entièrement libérées.

Conseil d'administration: trois membres au moins et cinq membres au plus, propriétaires de 20 actions chacun, nommés pour six années.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin mai; une voix par cinq actions, sans limite maximum; dépôt des actions cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus: 10 % aux administrateurs, et 90 % aux actions.

Service financier: au Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS

MM. Alfred Joubert, Jules Ligney, Polonus, Alex. Weil.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 janvier 1899.

	COURS		Bénéfices	
Années	Plus haut	Plus bas	nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1901	220	150	200.000	12 50
1902	181	102 50	182.000	12 50
1903	180	130	179.000	12 50
1904	170	140	176.000	12 50
1905	182	155	177.000	12 50
1906	205	170	181.000	12 50
1907	185	150	175.000	12 50
1908	210	160	179.000	12 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immeubles et dépenses d'établissement	6.523.000 84	Capital	3.000.000 »
Nouveaux combles	143.429 36	Réserve légale	161.839 64
Travaux divers	155.840 85	Crédit Foncier	3.138.884 12
Réfection des façades	70.000 »	Engagements envers les tiers	530.000 »
Obligations à la souche	3.639.000 »	Obligations à amortir	518.500 »
Primes de remboursement	104.850 »	Obligations à la souche	3.639.000 »
Mobilier et matériel	1 »	Amortissements	104.337 47
Obligations rachetées	362.923 05	Loyers d'avance	188.593 45
Caisse, loyers échus, dépôts divers, avances	350.056 02	Coupons échus et non réclamés	16.753 46
Acompte aux actionnaires	75.000 »	Provision pour travaux d entretien	17.255 16
Titres en garantie	84.000 »	Créditeurs divers	14.408 95
Débiteurs divers	8.216 40	Profits et Pertes	186.645 27
	11.516.217 52		11.516.217 52

Société générale des Chaussures Françaises

Société anonyme française définitivement constituée le 24 février 1898.

Objet: L'achat, la vente et l'exploitation de tous établissements commerciaux ou industriels relatifs au commerce ou à la fabrication des chaussures et de tous produits nécessaires à cette fabrication, la constitution de toutes sociétés en nom collectif ou en commandite, anonymes ou en commandite par actions ayant pour objet l'achat, la vente et la fabrication de tous les produits sus-indiqués ; la souscription, l'achat et la vente de toutes parts d'associations, actions ou obligations des mêmes sociétés. La Société pourra consentir auxdites sociétés, des ouvertures de crédits ou prêts sous une forme quelconque, et cautionner ou avaliser tous engagements contractés par ces mêmes sociétés.

Siège social: 47, rue Bolivar, Paris.

Durée: trente ans du 24 février 1898.

Capital social: à l'origine trois millions de francs, porté à 3.500.000 fr., divisé en 35.000 actions de 100 francs par suite des décisions des Assemblées générales extraordinaires des 18 avril et 30 mai 1901.

Enfin, par délibération d'assemblée extraordinaire, en date du 15 octobre 1906, le capital a été porté à 4.500.000 francs, chiffre actuel, par la création de 1.000 actions nouvelles de 100 francs.

Il a été créé, en outre, cinq cents parts bénéficiaires, au profit de la Banque spéciale des Valeurs industrielles, fondatrice de la Société.

Conseil d'administration: trois membres au moins et sept au plus, possédant chacun deux actions, nommés pour six ans.

Année sociale: close le 28 février.

Assemblée générale : avant fin août une voix par cinquante actions; maximum trente voix. Dépôts des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus 5 % au Conseil d'administration; prélèvement pour l'amortissement des prix d'acquisition des fonds de commerce et du matériel. L'excédent des bénéfices sera ensuite attribué aux actions à concurrence de cinq pour cent du capital versé ou libéré.

Le solde est réparti à raison de moitié aux actionnaires et moitié aux parts bénéficiaires.

Service financier: Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS.

MM. Achille Lyon, Simon Bauer, Charles Cédié, Léon Dourdet, Joseph Bernheim, Albert Schuhl, Léon Moïse.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 mars 1898.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	95	75	323.000	7
1902	140	87	442.000	9 50
1903	150	122 50	466.000	10
1904	150	131	442.000	10
1905	150	130	467.000	10
1906	146	129 50	474.000	10
1907	140	120 »	460.600	10
1908	130	114 »	551.000	10
1909	»	»	525.000	10

BILAN AU 28 FÉVRIER 1909

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Fonds de commerce.	1.213.500 »	Capital.	4.500.000 »
Matériel et agencement. . . .	720.479 15	Réserve statutaire.	382.380 50
Loyers d'avance et cautionnements	122.694 »	Comptes créditeurs	347.059 80
Titres en portefeuille	1.759.000 »	Profits et Pertes	524.837 50
Marchandises.	861.041 95		
Espèces en caisse.	8.538 10		
Comptes débiteurs	911.424 30		
Dividende : Acompte distribué.	157.500 »		
	5.754.177 80		5.754.177 80

Société anonyme des Chaussures « Incroyable »

Société anonyme française définitivement constituée le 14 août 1896; modifiée par assemblées générales des 4 janvier et 28 juin 1897.

Objet: L'achat et l'exploitation du fonds de commerce de M. Charpentier, négociant en chaussures, 38, boulevard de Port-Royal, ensemble la clientèle, l'achalandage, le mobilier et les marchandises existant tant à Paris, 38, boulevard de Port-Royal que dans les diverses succursales, ainsi que la propriété de la marque « Incroyable ».

La Société peut adjoindre à cet établissement la vente ou la fabrication de toutes chaussures, l'installation de nouvelles succursales, en un mot tout ce qui se rattache au genre de commerce exercé par M. Charpentier. Elle peut s'intéresser en quelque façon que ce soit, tant à titre d'associé ou de commanditaire, à toute entreprise de fabrication ou de vente de chaussures.

Siège social: 38, boulevard de Port-Royal, à Paris.

Durée: 30 ans, du 14 août 1896.

Capital social: 1.500.000 francs, divisé en 15.000 actions de cent francs. Il a été créé, en outre, 500 parts bénéficiaires.

Conseil d'administration : trois à cinq membres, nommés pour six ans, propriétaires chacun de 250 actions.

Année sociale: close le 31 juillet.

Assemblée générale: avant fin décembre, une voix par 50 actions, sans limite maximum; dépôt dix jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus: 5 % au Conseil d'administration; une somme destinée à l'amortissement du prix d'acquisition du fonds de commerce et du matériel, 5 % du montant libéré des actions, le solde devant être réparti aux actions pour deux cinquièmes et aux parts bénéficiaires pour trois cinquièmes.

ADMINISTRATEURS

MM. Ed. Charpentier, J. Cédié, Ch. Carpentier, Bellet.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création par délibération du Conseil d'administration du 5 novembre 1898, de cinq mille obligations de cent francs.

Intérêt annuel: 5 fr., payable au moyen de deux coupons semestriels de 2 fr. 50 l'un, aux échéances des 1er mars et 1er septembre.

Amortissement: au pair avant le 14 août 1926, au moyen de tirages annuels à opérer à l'issue de chaque assemblée ordinaire de chaque année.

La Société a stipulé la faculté de se libérer par anticipation.

Service financier: Crédit Lyonnais.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 juin 1897 et les obligations, depuis le 29 mars 1899.

	COURS DES ACT.		COURS DES OBLIG.			
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	152	130	91	78	414.000	12 50
1902	153	126	92	85	371.000	12 50
1903	175	135	97 50	83	463.000	12 50
1904	182	95	100	90	470.000	12 50
1905	211	180	102	90	488.000	12 50
1906	192 50	170	104	95	498.000	12 50
1907	208	180	105	95	524.000	12 50
1908	210	193	108	92	541.000	12 50
1909	»	»	»	»	550.000	12 50

BILAN AU 31 JUILLET 1909

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Espèces en Caisse et en Banques	1.199.989	»	Capital	1.500.000	»
Marchandises	2.080.282	85	Obligations	500.000	»
Fonds de commerce	900.000	»	Réserve légale	150.000	»
Amortissements	1.310.000	»	— d'amortissement	1.310.000	»
Mobilier, installation	146.118	25	Amortissement, fonds de commerce	300.000	»
Loyers d'avance	183.196	05	Créditeurs divers	1.635.549	67
Pas de porte	52.393	95	Loyers d'avance, sous-locations	7.075	05
Débiteurs divers	10.350	50	Intérêts aux obligataires	8.020	85
Dépôts divers	7.070	30	Bénéfice net	550.473	54
Dividende payé	79.890	66			
Publicité de circonstances	1.827	55			
	5.961.119	11		5.961.119	11

Société anonyme des Ciments, Chaux et Produits Céramiques de l'Yonne

(ANCIENS ÉTABLISSEMENTS H. COTTON)

Société anonyme française, définitivement constituée le 23 septembre 1908.

Objet : La fabrication, l'achat et la vente des ciments, chaux, produits céramiques et de tous matériaux de construction. L'acquisition, la prise en loyer et l'exploitation de tous terrains et usines à chaux, ciments et produits céramiques et, en général, de tous immeubles reconnus utiles à la Société, notamment : l'acquisition des usines de Guillon (Yonne) et de Rougemont (Côte-d'Or), comprenant les immeubles, matériel et fonds de commerce ; l'agrandissement de l'usine d'Aisy (Yonne) ; la participation dans toute opération pouvant se rapporter à l'objet social.

Siège social : Aisy-sur-Armançon (Yonne).

Durée : 50 ans, du 23 septembre 1908.

Capital social : à l'origine 200.000 francs, divisé en 2.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 1.800 actions ont servi à rémunérer les apports, porté par décision de l'Assemblée extraordinaire du 19 octobre 1908, à 600.000 francs, son chiffre actuel, par la création de 4.000 actions nouvelles de 100 francs.

Conseil d'administration : de 3 à 5 membres, nommés pour six ans, et propriétaires chacun d'au moins 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 5 actions, maximum 50 voix. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le solde : 75 % aux actionnaires, 20 % au Conseil et 5 % au personnel.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Lombard, H. Cotton, J. Cotton.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 5 mars 1909.

Cinéma-Banque

Société anonyme française, définitivement constituée le 8 août 1908.

Objet : L'étude et l'examen de toutes affaires et opérations financières, commerciales et industrielles se rattachant à l'industrie cinématographique. La création, l'acquisition ou la mise en valeur de tous brevets et licences, la vente ou la cession des droits de la société à tous tiers. L'achat, la vente et la constitution de tous outillages. L'achat, la vente et l'exploitation de tous brevets et licences ayant pour objet l'industrie phonographique en ce qu'elle pourrait fournir de contingent aux opérations ci-dessus indiquées. La constitution en France ou à l'étranger de tous syndicats ou sociétés ayant les mêmes objets que ceux de la présente Société. Toutes opérations, affaires ou entreprises commerciales, financières, industrielles, immobilières.

Siège social : 30, rue Le Peletier, Paris.

Durée : 50 années, à partir du 8 août 1908.

Capital social : à l'origine, 200.000 francs, divisé en 8.000 actions de 25 francs chacune, porté, par décision de l'Assemblée générale du 12 mai 1909 à 400.000 francs, par la création de 4.000 actions nouvelles de 100 francs et l'échange à raison de 4 actions anciennes contre une nouvelle.

Il a été créé, en outre, 10.000 parts bénéficiaires qui ont servi à rémunérer les apports.

Conseil d'administration : composé soit d'un administrateur unique, soit de 2 à 7 membres, nommés pour un an et propriétaires chacun de 20 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin décembre ; 1 voix par 5 actions, maximum 20 voix. Dépôt des titres, 5 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % d'intérêt aux actions. Sur l'excédent : 15 % aux actions ; 5 % au Conseil d'administration et 80 % aux parts bénéficiaires.

Service financier : MM. Leroy et Bonnau, 21, rue Le Peletier, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Daireaux et A. Farkas.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 novembre 1908.

1908 plus haut, 38 50 plus bas, 34 »

Société Générale des Cinématographes "Eclipse"

Société anonyme française, définitivement constituée le 30 août 1906.

Objet : la fabrication, l'acquisition, la vente, l'échange, la location et l'exploitation industrielle et commerciale de tous objets concernant la photographie, la cinématographie et la phonographie, et pouvant servir directement aux applications quelconques de la lumière, de l'optique, de l'électricité, de l'acoustique et autres sciences. Toutes opérations pouvant se rapporter directement ou indirectement à cet objet.

Siège social : 23, rue de la Michodière, Paris.

Durée : 50 ans, du 30 août 1906.

Capital : originaire, 600.000 francs, divisé en 6.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 2.600 ont été attribuées en outre de 6.000 parts de fondateur, en représentation d'apports consistant notamment en le fonds de commerce exploité par MM. Rogers et Roux, passage de l'Opéra, galerie du Baromètre, 33, et connu sous le nom de « Urban Trading Company », ensemble clientèle, achalandage, marque de fabrique, matériel, etc...

La capital a été porté à 1 million de francs, par décision de l'Assemblée extraordinaire du 12 novembre 1906, au moyen de l'émission de 4.000 actions nouvelles de 100 francs souscrites contre espèces, puis, l'Assemblée extraordinaire du 9 juillet 1908 a autorisé le Conseil à porter le capital à 1.500.000 francs, par la création de 5.000 actions nouvelles de 100 fr., émises à 300 fr.

Conseil d'administration : 2 à 7 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 octobre.

Assemblée générale : avant fin mai ; 1 voix par 10 actions, maximum 75 voix

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, premier dividende aux actions à raison de 5 %. Sur le solde, 10 % au Conseil d'administration, 15 % à la Direction ; second dividende aux actions à raison de 5 %. Et le surplus, sauf prélèvements pour réserves diverses ou fonds d'amortissement, moitié aux actions et moitié aux parts.

Service des coupons : MM. Offroy-Guiard et C^ie^, 60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Rogers, Roux, Silt, E. May, Charles Urban.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 octobre 1906, et les parts de fondateur depuis le 12 mars 1908.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS			DIVIDENDES	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Actions	Parts
1907	580	350	»	»	752.000	34	40
1908	630	300	725	300	699 000	16	11

BILAN AU 31 OCTOBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Titres en portefeuille	569.466 60	Capital	1.500.000 »
Succursales	333.208 30	Comptes créditeurs	104.192 05
Banquiers et Caisse	75.526 63	Créditeurs (fournisseurs)	82.375 30
Actionnaires	451.125 »	Réserve légale	44.780 »
Débiteurs clients	146.165 28	Réserve extraordinaire	273.615 62
Fonds de commerce	1 »	Réserve pour débiteurs douteux	21.433 63
Urban Tdg. Londres C. C.	262.834 90	Attributions statutaires (solde)	17.792 10
Société Radios	154.504 15	Dividende à payer	47.953 34
Usine	1 »	Résultats bénéficiaires : Eclipse Paris et Berlin	366.736 35
Licence	1 »		
Terrain à Courbevoie	10.000 »		
Négatifs	1 »		
Mobilier	20.000 »		
Dépôts et cautions	8.438 15		
Installation Paris	10.000 »		
Catalogues et imprimés	10.000 »		
Marchandises et approvisionnements	30.514 05		
Enregistrement et Timbre	13.464 30		
Films stock	65.795 45		
Matière première	65.504 »		
Frais de démonstration	2.225 »		
Études d'installations succursales	20.050 »		
Accessoires, théâtre et décors	12.005 20		
Matériel, usine et Paris	39.200 »		
— mécanique	37.414 75		
Débiteurs douteux	21.435 63		
	2.458.880 39		2.458.880 39

Société Anonyme Omnia

(CINÉMA MONTMARTRE ET EXTENSIONS)

Société anonyme française, définitivement constituée le 26 novembre 1906.

Objet : l'exploitation d'un cinématographe système Pathé frères, à Paris, 5, boulevard Montmartre ; la prise à bail des locaux situés à Paris, 5, boulevard Montmartre, dans partie desquels la Société se propose d'installer ledit cinématographe, l'exécution de tous travaux et constructions, la transformation de toutes constructions existantes et leur appropriation à la dite industrie ; la mise en valeur du surplus des locaux non utilisés pour le cinématographe et leur exploitation, soit au moyen des sous-locations, soit au moyen d'exploitations directes d'industries non proscrites dans la promesse de bail ci-dessous rapportée ; l'acquisition, la prise à bail de tous autres immeubles ou partie d'immeubles pouvant être affectés à l'industrie cinématographique, leur exploitation directe ou indirecte par régie ou autrement ; toutes industries se rattachant directement ou indirectement à l'industrie cinématographique et l'exploitation sous toutes formes desdites industries.

Siège social : 5, boulevard Montmartre, Paris.

Durée : 50 ans, du 26 novembre 1906.

Capital social : originaire, 300.000 francs, divisé en 3.000 actions de 100 francs chacune, dont 1.500 actions de priorité souscrites et payables en numéraire et 1.500 actions ordinaires entièrement libérées, attribuées aux apporteurs.

Par décision d'Assemblée extraordinaire du 12 avril 1907, le capital a été porté à 1.200.000 francs par la création de 9.000 actions nouvelles de priorité de 100 francs, toutes souscrites en espèces ; puis, par décision d'Assemblée extraordinaire du 28 février 1908, il a été porté à 1.600.000 francs, par la création de 4.000 actions nouvelles de priorité. Il est divisé en 1.500 actions ordinaires et 14.500 actions de priorité.

Il a été créé 3.000 parts de fondateur, attribuées pour moitié aux apporteurs et pour l'autre moitié aux souscripteurs d'actions de priorité.

Conseil d'administration : 3 à 5 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires chacun de 25 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril ; 1 voix par 10 actions sans limite maximum. Dépôt des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; somme suffisante pour servir aux actions de priorité, par préférence aux actions ordi-

naires, et ensuite à ces dernières, 6 % sur leur montant versé ; 15 % au Conseil. Sur le surplus : 50 % aux parts de fondateur et 50 % aux actions sans distinction entre les actions de priorité et les actions ordinaires.

ADMINISTRATEURS

MM. C. F. Dussaud, E. Maugras, E. Benoit-Lévy.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 février 1907, et les parts depuis le 26 mars 1907.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS			DIVIDENDES	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Actions	Parts
—	—	—	—	—	—	—	—
1907	345	120	325	193	431.000	13	28
1908	194	90	306	210	326.000	6	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Frais de premier établissement	1.381.333 55	Capital social	1 600.000 »
Espèces en caisse et en banque	33.949 93	Parts fondateurs	1 »
Dépôts et loyers d'avance	98.475 90	Cautionnements	13.150 »
Apports	150.001 »	Coupons	12.868 35
Mobilier	31.784 40	Fonds de secours	4.469 25
Frais de constitution	21.597 45	Effets à payer	339.619 21
Films	171.148 90	Créditeurs divers	15.244 63
Matériel	336.593 66	Réserve légale	14.793 20
Affiches	12.368 »	Profits et pertes	326.251 39
Timbre	2.805 55		
Actionnaires	12.325 »		
Débiteurs divers	37.413 69		
Acompte sur coupon	36.000 »		
	2.326 397 03		2.326.397 03

Aux Classes Laborieuses, Limited

Société anglaise, enregistrée le 13 décembre 1897.

Objet : L'acquisition du grand magasin de nouveautés, de meubles et de fournitures générales, exploité sous la raison commerciale de « Aux Classes Laborieuses » à Paris et ailleurs en France, et de « Au Petit Saint-Thomas » à Saint-Germain et à Meulan. Exploiter en France ou ailleurs tous commerces ou industries de marchands de meubles, draperies, filatures de soie, de coton, fabricants de draps, fourreurs, merciers, bonnetiers, etc.

Siège social : 32, Old Jewry, Londres. Siège administratif, 46 et 48, boulevard de Strasbourg ; 171 et 173, faubourg Saint-Martin, Paris.

Durée : illimitée.

Capital social : £ 775.000, divisé en 75.000 actions privilégiées cumulatives 7 % de £ 5 ; 150.000 actions privilégiées B cumulatives et en participation, de £ 1 ; 250.000 actions ordinaires de £ 1.

La création des actions privilégiées B a été décidée par l'Assemblée extraordinaire du 12 janvier 1909.

Conseil d'administration : de 3 à 8 membres, propriétaires chacun d'actions de la Compagnie pour une valeur nominale de £ 250 au moins.

Année sociale : close le 31 janvier.

Assemblée générale : aux lieu et date à fixer par le Conseil (habituellement en juin ou juillet).

Répartition des bénéfices : dividende cumulatif de 7 % par an sur les actions privilégiées ; sur l'excédent, sauf prélèvement ne pouvant excéder 10 % de ce surplus en faveur d'un fonds de réserve, dividende de 9 % aux actions ordinaires ; sur le solde, 50 % aux actions privilégiées B, et 50 % aux actions ordinaires.

Service financier : au siège administratif, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. D. Dalziel, J. Lee, R. Nagelmakers, E. Debraine, A. Jozon, R. Gordon.

Les actions privilégiées B de £ 1 de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 mars 1909.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Compte acquisitions d'immeubles	1.213.266	»	Capital souscrit et émis :		
Compte constructions	1.935.394	»	75.000 actions privilégiées 7 % de £ 5 chaque	9.450.000	»
Augmentation pendant l'année	13.560	»	250.000 actions ordinaires de £ 1	6.300.000	»
Baux et fonds de commerce	10.003.230	»		15.750.000	»
Baux nouveaux	7.187	»	Moins appel de fonds arriérés	1.003	»
Loyers payés d'avance	57.577	»		15.748.997	»
Mobilier et installations	195.490	»	Obligations hypothécaires 5 %	3.702.132	»
Débiteurs divers	8.383 086	»	Compte capital réserve	256.390	»
Stock de marchandises en magasin, au prix coûtant et au-dessous	922.113	»	Fonds de réserve	656.960	»
Espèces en caisse et en banques	78.923	»	Créanciers divers	1.224.736	»
Emprunts et intérêts échus	156.824	»	Obligations hypothécaires, compte remboursement au 31 janvier 1908	1.212.006	»
Placements divers au prix coûtant	665.465	»	Emprunt Paris	277.200	»
			Bénéfices	553.694	»
	23.632.115	»		23.632.115	»

Société anonyme
pour l'exploitation de l'Usine Cliff, à Saint-Quentin

Société anonyme française constituée le 14 juillet 1879.

Objet: La fabrication des tulles, nouveautés en soie et en coton, le blanchiment et apprêt des tissus de coton ; le grattage des tissus piqués, et généralement la fabrication et le commerce de tous les articles qui constituent ce genre d'industrie.

Siège social: 8, rue de la Chaussée-Romaine, à Saint-Quentin (Aisne).

Durée: expirant le 31 décembre 1919.

Capital social: 1.600.000 francs, divisé en 3.200 actions de 500 fr. libérées et au porteur, dont 2.000 d'apports.

Conseil d'administration: trois membres au moins, nommés pour 6 ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: en mars, à Saint-Quentin. Une voix par action, sans limite maximum. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 10 % à la réserve; 5 % aux actions ou 25 francs par action. Sur le surplus 16 % aux administrateurs et 84 % aux actionnaires, sauf prélèvement au profit de la réserve spéciale.

Service financier : à Paris, chez MM. Journel et Cie, 6, rue Rougemont, et au siège social, à Saint-Quentin.

ADMINISTRATEURS

MM. Ledoux jeune, Charles Feuillette, G. Sébastien, A. Danjou.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	Cours		Dividendes
	Plus haut	Plus bas	
1901	1.225	850	60
1902	1.000	799	60
1903	870	795	60
1904	870	800	60
1905	955	865	60
1906	1.025	916	75
1907	1.200	1.075	75
1908	1.155	860	»

Cette Société ne publiant pas ses comptes, il nous est impossible de donner le montant de ses bénéfices ainsi que son bilan au 31 décembre 1908.

The Colombian India Rubber Exploration Cy Ltd

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée en avril 1897.

Objet : L'adoption et l'exécution d'un contrat passé en avril 1897 entre le Colombian Syndicate of London et la Compagnie, pour rendre celle-ci acquéreur d'une concession accordée par le gouvernement colombien ainsi que de biens situés en Colombie. Exercer le commerce du caoutchouc, du bois, d'horticulture, de fermiers et de planteurs. Acquérir en Colombie ou ailleurs des plantations, droits d'eau, mines, moulins, terrains, ainsi que le matériel pour le traitement des minéraux, du caoutchouc, du bois, etc., etc.,

Siège social : à Londres, 9, New-Broad Street E. C.

Capital social : 300.000 livres divisé en 200.000 actions ordinaires d'une livre et en 100.000 actions de préférence d'une livre. Ces deux catégories de titres sont entièrement libérées.

Conseil d'administration : composé de trois à huit membres possédant 500 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : tenue à l'époque fixée par le Conseil.

Les actions au porteur existent en coupures de 1,5 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. Léopold Silz, J. Lletget, Noblet d'Anglure, Th. Creswell, R. Romeu.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 23 mars 1904.

1904	Plus haut	65	Plus bas	30
1905	—	80	—	30
1906	—	97	—	32
1907	—	134	—	87
1908	—	132	—	81

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Prix d'achat de la concession.	242.992	Capital.	300.000
Caisse et Banque.	14.221	Créditeurs divers.	90
Actions en réserve	40.000		
Bons Colombiens 3 0/0. . . .	172		
Frais généraux	2.705		
	300.090		300.090

Compagnie Commerciale et Industrielle

Société anonyme française, définitivement constituée le 9 septembre 1907.

Objet : l'exploitation des huit maisons commerciales et industrielles exploitées jusqu'à ce jour par M. L. Pigout, et situées à Paris, à Mexico et à Cuba, ainsi que toutes autres qui pourraient être créées ; l'exportation, l'importation, la représentation, la commission, et, en général, toutes les affaires commerciales et industrielles, tant en France qu'à l'étranger ; la fusion avec toutes autres sociétés similaires.

Siège social : 77, rue Lafayette, Paris.

Dudée : 50 ans, du 9 septembre 1907.

Capital social : 2.500.000 francs, divisé en 25.000 actions de 100 fr. chacune, dont 5.000 ont été attribuées, en sus des 5.000 parts bénéficiaires, à l'apporteur.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juillet ; 1 voix par 20 actions, maximum 100 voix. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 6 % d'intérêt au capital versé. Sur le restant, 10 % au Conseil. Sur le solde, sauf prélèvement pour fonds de prévoyance, 60 % aux actions et 40 % aux parts.

Service financier : MM. G. Samuel et Cie, 16, rue Grange-Batelière, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Pigout, A. Briant. H. Combarieu, L. Garnier.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 novembre 1907.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1907	131	125	»	»
1908	150	90	170.000	6

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr, c.	PASSIF	fr. c.
Fonds de commerce.	500 000 »	Capital.	2.500.000 »
Frais de constitution et de 1er établissement.	137.721 85	Effets à payer	35.000 »
Mobilier	15.934 10	Fournisseurs	67.026 05
Cautions et loyer d'avance . .	2.300 »	Profits et pertes	169.692 73
Caisses, banques et dépôts . .	489.565 65		
Effets à recevoir	29.189 15		
Maisons de Mexico	1.467.659 63		
Débiteurs divers	86.301 50		
Marchandises à facturer. . . .	38.542 55		
— en magasin. . .	4.504 35		
	2.771.718 78		2.771.718 78

La Cote de la Bourse et de la Banque et le Messager de la Bourse réunis

Société anonyme française définitivement constituée le 31 janvier 1891.

Objet : l'exploitation du journal « La Cote de la Bourse et de la Banque » et « Le Messager de la Bourse » réunis, soit directe, soit à ferme, en régie intéressée ou sous toute autre forme; la négociation et la conclusion des traités à intervenir à cette occasion, leur réalisation, leur cession; l'achat, la location et la vente d'immeubles consacrés en tout ou partie à l'exploitation de la Société, l'achat, l'exploitation ou la fondation de toutes autres publications accessoires de librairie ; toutes opérations accessoires de finance, à raison de sa clientèle de lecteurs et d'abonnés.

Siège social : 1 et 3, place de la Bourse, Paris.

Durée : 30 ans, du 31 janvier 1891.

Capital social : 200.000 francs divisé en 2.000 actions de 100 francs chacune. Il a été créé, en outre, 2.000 parts de fondateur qui ont été remises aux apporteurs.

Conseil d'administration : de 3 à 5 membres nommés pour 6 ans, et propriétaires de 10 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en juin, 1 voix par dix actions, maximum 30 voix ; dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve (celle-ci est aujourd'hui complète); sur le surplus 6 % au Conseil d'administration; 6 % du montant libéré des actions; sur l'excédent 50 % aux actions et 50 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Vidal, Ch. Vidal, E. Astruc.

Les parts de fondateurs de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	COURS		Dividendes
	Plus haut	Plus bas	
1908	147	125	6

Société Cotonnière de l'Indo-Chine

Société anonyme française définitivement constituée le 14 novembre 1898, modifiée les 30 mars 1903 et 24 mai 1905.

Objet : l'exploitation, sous toutes ses formes, de l'industrie du coton ou tous autres textiles, en Indo-Chine et pays limitrophes; la construction et l'installation d'usines et établissements de filature,

de tissage et de teinture du coton ou autres textiles; l'achat ou la location d'usines, la culture du coton et de tous autres produits textiles; l'obtention et, au besoin, l'achat de toutes concessions cotonnières ou autres, leur exploitation, l'achat et la vente de toutes matières premières ou fabriquées; l'obtention, l'acquisition, l'exploitation et la cession de tous brevets d'invention et licences, relatifs à l'industrie sociale; la création, à Haïphong et dans toutes villes de l'Indo-Chine, de succursales ou dépôts, et généralement toutes opérations commerciales, industrielles et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la Société.

Siège social : 52, rue Caumartin, Paris.

Durée : 50 ans, du 14 novembre 1898.

Capital social : à l'origine 2.500.000 francs divisé en 5.000 actions de 500 francs chacune; ramené, par décision de l'Assemblée générae extraordinaire du 30 mars 1903, à 2.000.000 francs par réductin de la valeur nominale de chaque action de 500 francs à 400 fr.

Conseil d'administration : de 5 à 9 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 20 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai, 1 voix par 10 actions, maximum 50 voix; dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; 5 % du montant libéré des actions; sur le solde 15 % au Conseil d'administration et, après allocation au fonds de réserve supplémentaire ou de prévoyance, 85 % aux actions.

Service financier : Banque Privée à Lyon et Banque de Mulhouse, à Mulhouse.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Engel, A. Marchal, Th. Hanhart, E. Engel, R. Seyrig.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 juin 1908.

	COURS DES ACTIONS			
Années	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1905	»	»	532.000	22
1906	»	»	246.000	22
1907	»	»	242.000	22
1908	310	270	29.000	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Terrains	36.268 55	Capital	2.000.000 »
Constructions et aménagements	648.634 90	Bons 5 0/0	500.000 »
Matériel industriel	1.311.752 75	Réserve légale	35.666 65
Frais d'emprunt et d'établissement	22.000 »	Réserves	180.000 »
Mobilier Paris et Haïphong	6.636 95	Effets à payer	373.017 75
Petit outillage	729 15	Banquiers : Paris et Haïphong	351.994 20
Approvisionnements (cotons, filés et divers)	1 086.055 45	Créditeurs divers : Paris et Haïphong	76.915 85
Fournitures diverses pour filature, matériaux de rechange et petit outillage	79.612 90	Profits et pertes	31.618 65
Caisse : Paris et Haïphong	6.795 30		
Banquiers : Paris et Haïphong	133.642 65		
Débiteurs divers	181.982 75		
Effets à recevoir	27.784 30		
Droits à recouvrer	6.293 85		
Frais généraux payés d'avance	1.023 60		
	3.549.213 10		3.549.213 10

Société cotonnière Russo-Française

Société anonyme française définitivement constituée le 8 juillet 1898.

Objet: L'exploitation, sous toutes ses formes, de l'industrie du coton ou autres produits textiles, en Russie; la création, la construction, l'installation, l'acquisition, la location et l'exploitation, dans ce but, d'usines et établissements de filature, de tissage et de teinture du coton, ou autres textiles, en Russie ; la culture du coton, la vente et le commerce des produits fabriqués ; l'obtention, l'acquisition l'exploitation et la cession de tous brevets d'invention et licence relatifs à l'industrie sociale; et généralement toutes opérations commerciales, industrielles et financières, se rattachant au genre d'exploitation de la Société.

Siège social: 60, rue de la Victoire, à Paris.

Durée: 50 ans du 8 juillet 1898.

Capital social : 10.000.000 de fr., divisé en 20.000 actions de 500 fr. chacune. Une somme de 40.000 fr. et 8.000 parts de fondateurs ont été attribuées, en représentation d'apports, à la Société d'études et entreprises; 4.000 autres parts ont été attribuées aux souscripteurs d'actions.

Conseil d'administration: sept membres au moins et douze au plus, propriétaires de 50 actions, nommés pour six ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin juin, une voix par 20 actions, maximum 200 voix. Dépôt dix jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent 10 % aux administrateurs. Sur le surplus 70 % aux actions et 30 % aux parts de fondateurs.

Service financier : Comptoir d'Escompte.

ADMINISTRATEURS

MM. **A. Badin,** G. Badin, F. Caillet, A. Dollfus, R. Douine, A. Engel, J. Marchal, A. Mortier, H. Offroy.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 mai 1899 et les parts depuis le 24 juin 1907.

	COURS DES ACTIONS		PARTS			
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices	Dividendes des actions
—	—	—	—	—	—	—
1901	420	345	»	»	»	»
1902	360	260	»	»	»	»
1903	400	275	»	»	455.000	»
1904	400	330	»	»	1.123.000	»
1905	510	330	»	»	976.000	»
1906	620	400	»	»	604.000	25
1907	790	615	184	132	1.799.000	25
1908	965	735	265	155	1.956.000	50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Dépenses à amortir	3 »	Actions	10.000.000 »
Immobilisations	7.629.429 37	Réserve légale	410.783 47
Inventaire de Pawlowsky : Matières premières, en cours de fabrication, fabriquées et approvisionnements divers	2.661.506 63	Réserve de prévoyance	604.886 20
		Obligations	3.375.000 »
		Créditeurs divers	632.213 77
Effets à recevoir	734.108 21	Effets à payer	2.616.147 70
Débiteurs divers	6.891.160 14	Provision pour intérêts reportés (Art. 43 des statuts)	2.407.638 88
Avances sur assurances et sur impôts	13.082 24	Provision pour impôts sur les bénéfices de l'exercice	413.278 20
Caisse et banquiers en Russie	1.670.803 29	Profits et Pertes	1.956.272 82
— — en France	77.411 38		
Impôts sur titres au porteur	7.076 90		
Impôt sur le revenu	24.000 »		
Prime de remboursement d'obligations	1 »		
Intérêts reportés (Art. 43 des statuts)	2.407.638 88		
	22.116.221 04		22.116.221 04

La Cyrnos

(SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE POUR LA MISE EN VALEUR DES RICHESSES DE LA CORSE)

Société anonyme française, définitivement constituée le 9 novembre 1908.

Objet : la mise en valeur de toutes les richesses de la Corse.

Siège social : 159, rue Montmartre, Paris.

Durée : 30 années, du 9 novembre 1908.

Capital social : 400.000 francs, divisé en 4.000 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 1.500 actions ont été souscrites en espèces. Les 2.500 actions de surplus ou actions d'apport, numérotées de 1 à 2.500, ont été remises, en sus des 4.000 parts de fondateurs, à MM. Charles Pissard et Pierre Pons, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 5 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril ; 1 voix par 5 actions, maximum 100 voix. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions ; premier dividende de 5 francs par part. Sur le solde, et après prélèvement pour amortissements supplémentaires ou réserves spéciales, 10 % au Conseil. Sur l'excédent, 50 % aux actions, 50 % aux parts.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Manuel, E. Pouvreau, P. Crouzet.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés* depuis le 27 novembre 1908.

1908 plus haut, 206 » plus bas, 125 »

Le Dîner de Paris

(ÉTABLISSEMENTS E. CHARTIER)

Société anonyme française, définitivement constituée le 15 mars 1909.

Objet : l'exploitation du restaurant et du bar sis à Paris, passage Jouffroy et boulevard Montmartre, connus sous le nom de : « **Dîner de Paris. Etablissements E. Chartier** » ; la création ou l'achat de tous établissements d'alimentation, restaurants, cafés ou bars à

Paris ou en province et la participation dans toutes affaires similaires ; et, généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant aux objets ci-dessus.

Siège social : 10 et 12, boulevard Montmartre, 11 et 13, passage Jouffroy, Paris.

Durée : 50 années, du 15 mars 1909.

Capital social : 600.000 francs, divisé en 6.000 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 1.000 ont été remises, entièrement libérées, en outre des 2.000 parts de fondateurs et d'une somme de 450.000 fr. espèces, à MM. Chartier et Angers, en représentation de leurs apports.

Conseil d'administration : de 5 à 10 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : entre le 1er avril et le 30 juin ; 1 voix par 10 actions, maximum 100 voix. Dépôt des titres, 5 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions ; 10 % au Conseil d'administration. Sur le solde : 75 % aux actions et 25 % aux parts. L'Assemblée pourra décider, sur la portion de bénéfices revenant aux actions, le prélèvement d'une somme destinée à un fonds de prévoyance.

Service financier : MM. L. Chéré, J. Séguin et Cie, 43, boulevard Haussmann, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. E.-L. Chartier, A.-E. Angers, J. Gillette-Arimondy, J.-B. Joany, G. Stasse, A. Barbe, J. Laigres, E. Gauthier, J. Séguin.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 avril 1909.

Distilleries du Nord

(ANCIENNEMENT Cie FRANÇAISE DES ALCOOLS DÉNATURÉS)

Société anonyme française, définitivement constituée le 23 janvier 1902.

Objet : la fabrication, la rectification, la dénaturation, la vente et l'achat, soit à terme, soit au comptant, et l'utilisation de l'alcool et de ses dérivés, sous toutes leurs formes et toutes opérations, industrielles, commerciales ou financières, se rattachant directement ou indirectement à l'industrie de l'alcool.

Siège social : 12, rue de Châteaudun, Paris.

Durée : 30 ans, du 23 janvier 1902.

Capital social : à l'origine, 300.000 fr., porté à 1 million, puis à 1.250.000 fr., en 10.000 actions ordinaires et 2.500 de priorité, toutes de 100 fr. chacune. Par décision des Assemblées des 11 septembre 1907 et 16 novembre 1908, le capital a été réduit à 450.000 fr. par l'échange de 5 actions ordinaires contre 1 action ordinaire nouvelle. Il a été ensuite porté à son chiffre actuel de 700.000 fr. par la création et l'émission contre espèces de 2.500 actions de priorité nouvelles de 100 fr. Il est représenté par 2.000 actions ordinaires de 100 fr. et 5.000 actions de priorité de 100 fr.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : avant fin septembre ; 1 voix par 10 actions. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 10 % au Conseil d'administration ; 5% du montant libéré des actions de priorité. En cas d'insuffisance des produits d'une année pour servir ces 5 % sur les actions de priorité, la somme nécessaire à ce paiement pourra être prélevée ou complétée sur les réserves antérieures et même sur les bénéfices des années subséquentes. Sur le surplus des bénéfices, sauf prélèvement à déterminer pour réserve spéciale : 50 % aux actions de priorité et 50 % aux actions ordinaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Grosset, Barbet, Drapier, Mario Fabre, A. de Polignac.

Les actions de priorité et ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 13 février 1909.

BILAN AU 31 MARS 1908

ACTIF	fr. c	PASSIF	fr. c.
Bâtiments et immeubles Wargnies.	431.728 54	Capital.	1.250.000 »
Matériel et mobilier.	667 136 23	Effets à payer.	16.226 85
Frais généraux d'établissement	297.630 62	Piérard, Mabille et Cie	1.537 99
Bâtiments et immeubles Louvignies et Malplaquet.	399.778 39	Créances hypothécaires	480.000 »
Actionnaires	18.125 »	Frais à liquider.	19.265 86
Caisse.	312 12	Deltour, Barbet, Grosset, Pinot.	157.369 46
Banques	134 75	Créditeurs divers	6.047 92
Débiteurs divers	12.515 45	Cultivateurs.	2.975 85
Marchandises.	12.480 05		
Profits et pertes.	93.582 78		
	1.933.423 93		1.933.423 93

Société générale pour la Fabrication de la Dynamite

(DYNAMITE FRANÇAISE)

Société anonyme française constituée le 17 juin 1875, modifiée par Assemblées générales des 7 mars 1876, 25 octobre 1880, 14 et 30 octobre 1884, et 29 janvier 1887.

Objet: L'exploitation des brevets A. Nobel et Roux; l'exploitation de la fabrique de Paulilles ; la création et l'exploitation en France, d'autres fabriques de dynamite ; la création et l'exploitation, en France, d'usines destinées à la fabrication des amorces, mèches et matières premières entrant dans la fabrication de la dynamite, et des usines destinées à l'utilisation des produits secondaires provenant des fabriques, ainsi que toutes les opérations qui s'y rattachent ; la création et l'exploitation, tant en France qu'à l'étranger, de fabriques semblables, et l'achat des fabriques similaires déjà existantes. La Société peut, tant en France qu'à l'étranger, créer et exploiter des usines destinées à la production de tous autres explosifs ou tous produits chimiques.

Siège social : 12, place Vendôme, Paris.

Durée: 99 ans.

Capital social: à l'origine 3 millions de francs, porté à 4 millions, divisé en 8.000 actions de 500 fr. libérées et au porteur; 1.300 actions ont été attribuées pour apports en nature.

Ce capital est complètement amorti et il n'y a plus que des actions de jouissance portant la date du 15 mars 1887..

Conseil d'administration: cinq à quinze membres, nommés pour six ans.

Année sociale: close le 30 juin.

Assemblée générale: avant fin octobre; une voix pour dix actions, maximum cinquante voix; dépôt six jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve jusqu'à ce qu'elle ait atteint 400.000 fr.; sur le surplus, 6 % au Conseil d'administration; 4 % au maximum au personnel; les 90 % restants sont employés conformément aux décisions de l'Assemblée générale des actionnaires.

Service financier : au Comptoir d'Escompte et dans ses agences.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Le Play, Sainte-Claire-Deville, P. Le Play, Chaubet, Rambaud, Mialane, P. Leroy-Beaulieu, Many, Clémenceau, Couriot, Weil, L. Arnaud, A. Falcouz.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	ACTIONS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	400	375	197.000	25
1902	430	400	210.000	25
1903	470	150	252.000	25
1904	515	440	275.000	25
1905	465	425	287.000	25
1906	470	435	282.200	25
1907	452	450	227.000	25
1908	525	seul cours	319.000	27 50

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF		fr.	c.
Immobilisations amorties. . .	Mémoire		Amortissements et réserves :			
Fonds disponibles.	677.627	61	Amortissement général :			
Effets à recevoir	196.555	02	Total au 30 juin 1907.	6.233.776 55		
Débiteurs divers	514.600	44	Amortissement de l'exercice.	12.032 99		
Matières premières	730.667	33				
Produits fabriqués	480 620	04	Total au 30 juin 1908.	6.245.709 54	Mémoire	
Titres apartenent à la Société :			Réserve statutaire.		400.000	»
Valeurs en portefeuille	51.270		Fonds de prévoyance		1.706.391	95
Cautionnements en titres et espèces.	123.567	»	Fonds d'assurances accidents.		50.000	»
Loyer d'avance	4.000	»	Créanciers divers		365.344	57
Acompte sur le dividende de l'exercice 1907-1908.	80.000	»	Caisse de secours		2.284	61
			Coupons échus non présentés .		7.845	63
			Profits et pertes :			
			Reliquat de l'exercice précédent		330.922	80
			Bénéfice net de l'exercice. . .		318.509	83
			Attribution au fonds de prévoyance		331.391	95
	2.858.907	44			2.858.907	44

Société d'Éditions Littéraires et Artistiques

Société anonyme française définitivement constituée en octobre 1898.

Objet: La création, l'acquisition et l'exploitation de toutes maisons de librairie et d'édition, notamment de celle apportée par M. P. Ollendorff ; l'édition, la publication et l'exploitation d'œuvres, revues, jour-

naux ; la reproduction par tous procédés de tous dessins, tableaux, etc., l'impression de tous livres, le brochage, la reliure, la fabrication et la vente de la papeterie ; toutes opérations de publicité, etc.

Siège social: à Paris, 50, rue de la Chaussée-d'Antin.

Durée : 30 ans, d'octobre 1898.

Capital social: à l'origine 1.000.000 de fr. porté à 2.000.000 de fr., divisé en 20.000 actions de 100 fr., par assemblées des 25 juin et 15 novembre 1902. Sur les 10.000 actions représentant le fonds social originaire, 500 entièrement libérées ont été remises à l'apporteur; les 9.500 actions de surplus et les 10.000 actions, montant de l'augmentation, ont été émises contre espèces.

Conseil d'administration: quatre à sept membres, propriétaires de 250 actions chacun, nommés pour six ans.

Année sociale: close le 31 août.

Assemblée générale: avant fin janvier, une voix pour cinquante actions, maximum cinquante voix. Dépôt des titres cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions ; 12 1/2 % au Conseil, 12 1/2 % s'il y a lieu aux directeurs et personnel ; le reste, si le Conseil en décide ainsi, sera affecté au remboursement du capital, à la création d'un fonds de prévoyance, puis à toute répartition proposée par le Conseil et ratifiée par l'assemblée.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Bernard Chan, A. Pellerin, J. Mendel, G. Ohnet.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 21 novembre 1902.

	COURS			
Années	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1902	125 »	seul cours	178.000	12 »
1903	115 »	90 »	270.000	10 »
1904	120 »	110 »	233.000	9 »
1905	176 50	100 »	341.000	11 »
1906	167 »	116 »	236.000	9 »
1907	144 »	122 »	250.000	5 »
1908	130 »	seul cours	123.000	5 »

BILAN AU 31 AOUT 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Magasin	2.603.492 20	Capital actions	2.000.000 »
Collection Victor Hugo	441.745 50	Capital obligations	365.000 »
Collection espagnole	91.088 50	Prévisions de retours	75.000 »
Espèces en caisse	17.345 »	Représentants	2.380 70
Effets à recevoir	43.036 47	Société Marseillaise (Avance sur nantissement)	259.275 32
Effets à recevoir (en nantissement à la Société Marseillaise)	354.352 25	Effets à payer	234.175 79
Société Marseillaise compte librairie	105.634 70	Fournisseurs	343.997 96
Société Marseillaise compte coupons	1.628 20	Créditeurs divers	1.378.165 12
Claude Lafontaine, Martinet et Cie	92.130 35	Coupons d'obligations	1.404 »
Crédit Lyonnais, Paris	72.507 45	Intérêts sur capital et dividende	4.108 30
Crédit Lyonnais, Bruxelles	3.802 30	Fonds de réserve légale	75.560 91
Comptoir d'Escompte	30 300 70	Fonds de prévoyance	90.000 »
Clients	573 411 04	Divers entrepreneurs	29.179 »
Agence de Bruxelles	30.058 60	Amortissements	193.182 19
Auteurs	9.644 02	Profits et pertes	122.921 72
Collection Victor Hugo (espèces en dépôt)	67.034 80		
Cautionnement Bædeker (espèces en dépôt)	10.000 »		
Loyers d'avance	11.250 »		
Dépôts d'éclairage, téléphone	1.235 10		
Fonds de commerce	400.000 »		
Frais de constitution	40.640 60		
Frais d'installation, Antin	244 957 21		
Constructions Levallois	461.890 02		
	5.174.351 01		5.174.351 01

Compagnie de l'Ekela-Kadéï-Sangha

Société anonyme française provenant de la fusion des Sociétés dites « Compagnies de l'Ekela-Sangha » et « Compagnie de la Kadéï-Sangha » approuvée par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Compagnie de l'Ekela-Kadéï-Sangha du 8 avril 1903 et par M. le Ministre des Colonies le 6 novembre 1903, et définitivement constituée par décision de l'Assemblée générale constitutive du 3 août 1903. Statuts modifiés par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 26 mai 1906.

Objet : 1° la mise en valeur de toutes concessions que la Société pourrait avoir obtenu, obtenir ou acquérir au Congo Français, notamment :

a) La concession obtenue par M. Guynet aux termes d'un décret de M. le Président de la République Française, en date du 31 mars 1899 ;

b) La concession obtenue par M. Gazengel, suivant décret de M. le Président de la République Française, en date du 15 avril 1899. Ob-

servation faite que cette concession avait été apportée à la Société anonyme dite Compagnie de la Kadéï-Sangha, aux termes de ses statuts déposés à Me Lefebvre, notaire à Paris, le 13 mai 1899, et a été par voie d'apport transmise à la présente Société ;

2° Toutes opérations agricoles, forestières, minières, industrielles et commerciales, toutes entreprises de transports par terre et par eau, de travaux de colonisation et autres ayant pour but d'exploiter les concessions dont il s'agit et de faciliter leur exploitation.

Siège social : 64, rue de la Victoire, Paris.

Durée : 30 ans, du 31 mars 1899.

Capital social : fixé à la somme de 1.700.000 francs, divisé primitivement en 3.400 actions de 500 francs chacune, et, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 26 mai 1906, en 17.000 actions de 100 francs chacune par l'échange d'une action ancienne de 500 francs contre cinq nouvelles de 100 francs.

Cette somme représente, pour 700.000 francs, le capital de la présente Société, et, pour 1.000.000 de francs, celui attribué à la Compagnie de la Kadéï-Sangha en représentation de son apport.

Il existe également des parts bénéficiaires, primitivement au nombre de 6.800, nominatives, et divisées par décision de la même Assemblée générale extraordinaire en cinquièmes, par l'échange d'une part bénéficiaire nominative contre cinq parts bénéficiaires au porteur, ce qui porte à 34.000 le nombre des parts bénéficiaires.

Conseil d'administration : 5 à 9 membres, propriétaires chacun de 200 actions de 100 francs au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 25 actions de 100 francs, maximum 50 voix. Délai de dépôt des titres non indiqué.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; somme nécessaire pour fournir aux actions un intérêt de 5 % sur le montant du capital versé ; 10 % pour constituer un fonds de réserve spécial, appelé fonds de prévoyance. Ce prélèvement cessera lorsque ce deuxième fonds de réserve, ajouté à la réserve légale, aura atteint le quart du capital actions versé. Il reprendrait son cours si, après avoir atteint ce maximum, il venait à être entamé. En cas d'insuffisance des résultats d'un exercice, l'intérêt à verser aux actionnaires pourrait être prélevé sur le fonds de prévoyance, sur la proposition du Conseil d'administration ; somme nécessaire pour assurer l'amortissement des actions par voie de tirage au sort si l'Assemblée générale vote cet amortissement.

Sur le surplus : 15 % à l'Etat Français ; 10 % au Conseil, 37 1/2 % aux actionnaires et 37 1/2 % aux parts bénéficiaires.

Service des coupons : à Paris, Banque Industrielle et Coloniale, 2, rue Meyerbeer.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Schulz, W. Guynet, A. Fondère, G. Trarieux, Despret, Josse, Mathieu, A. Motte, Frederix.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 octobre 1906.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	COURS DES PARTS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	DIVIDENDES Actions	Parts
1904	»	»	»	»	431.000	27 85 (1)	1 42 (1)
1905	»	»	»	»	512.000	65 » (1)	20 » (1)
1906	290	195	92	72 50	526.000	13 50 (2)	4 25 (2)
1907	295	120	93	30 »	101.000	»	»
1908	154	92	53	23 »	»	»	»

(1) Actions de 500 fr. et parts entières.
(2) Actions de 100 fr. et cinquièmes de parts.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Frais de premier établissement	230.189 75	Capital	1.700.000 »
Mobilier Europe	3.435 14	Réserve légale	57.000 25
Mobilier et matériel Afrique	24.108 76	Fonds de prévoyance	114.000 55
Construction en Afrique	85.505 93	Créanciers divers	473.916 56
Matériel de navigation	61.306 02	Coupons à payer	17 947 55
Plantations	729 58	Participation de l Etat	57.333 77
Portefeuille	110.884 30	Profits et pertes	101.280 32
Dépôts divers	68.857 31		
Caisses et banques	242.320 46		
Marchandises	583.269 76		
Produits de retour	596.015 40		
Débiteurs divers	514.866 59		
	2.521.479 »		2.521.479 »

The Elysée Palace Hôtel Company

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 15 janvier 1897.

Objet: L'exploitation d'un hôtel dit: Elysée Palace Hôtel, situé à Paris, avenue des Champs-Elysées.

Siège social: à Londres, 13 et 14, Abchurch lane E. C.; M. Stephen Gorringe, secrétaire.

Capital social: à l'origine 253.000 livres, en pareil nombre d'actions d'une livre, entièrement libérées et toutes émises, dont 250.000 actions ordinaires et 3.000 actions différées. En 1904, les 3.000 actions différées ont été rachetées et annulées et remplacées par 36.000 actions ordinaires d'une livre toutes émises. Le montant autorisé du capital est donc actuellement de 286.000 livres en pareil nombre d'actions d'une livre.

Conseil d'administration : trois à cinq membres, propriétaires de mille actions chacun; rémunération de 2.000 livres par an à l'ensemble du Conseil; deux membres par an sont soumis à la réélection.

Année sociale: close le 30 septembre.

Assemblée générale: en décembre.

Service des coupons: à Londres, payables en décembre de chaque année.

ADMINISTRATEURS

MM. de Ségur-Lamoignon, Ch. Hodges, A. Bird, D. Dalziel, Murland Evans.

Les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 janvier 1904.

Années	cours Plus haut	cours Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	%
1901	»	»	£ 12.415	6
1902	»	»	17.529	7
1903	»	»	18.152	6 1/2
1904	29	10	14.131	5
1905	27	20	17.216	5
1906	Pas de cours		17.764	5
1907	25 seul cours		17.015	5 1/2
1908	25	18	8.462	4 1/2

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Dépenses au compte capital. .	640.932	Capital.	286.000
Mobilier à Londres	50	Obligations 4 1/2 0/0	238.000
Marchandises.	10.096	— 5 0/0.	120 000
Débiteurs divers	7.121	Créditeurs divers	13.731
Frais d'émission d'obligations.	18.500	Fonds d'amortissement obligations.	8.886
Portefeuille : Consolidés 21.2%	5.000	Réserve générale	7.500
Espèces en banques et en caisse	13.672	Intérêts dus	4.177
		Profits et pertes	17.167
	695.461		695.461

Société Générale des Engrais organiques

Société anonyme française, définitivement constituée le 16 juillet 1907, pour reprendre la suite des affaires de la Société des Engrais urbains, en liquidation.

Objet : l'obtention à Paris et dans toutes les localités de France et des colonies et pays de protectorat, de toute concession de traite-

ment des ordures ménagères ; la collecte, le transport, la vente, le traitement et la transformation de ces ordures ménagères en engrais ou autre produit, au moyen du broyage par le broyeur-malaxeur Weidknecht et Schœller, et la création et l'édification d'usines, l'acquisition ou la prise à loyer ou l'édification de tous immeubles, l'achat et la location de tout matériel et de tous objets nécessaires à la Société ou pouvant favoriser son développement.

Siège social : 47, boulevard Haussmann.

Durée : 50 ans, à dater du 16 juillet 1907.

Capital social : 2.500.000 francs, divisé en 25.000 actions de 100 fr., sur lesquelles 10.000, entièrement libérées, ont été attribuées à la Société des engrais urbains, à la Société de salubrité urbaine et à MM. Schœller et Lavenère, en rémunération de leurs apports. Les 15.000 actions restantes ont été émises contre espèces.

Les apporteurs ont reçu, en outre, une somme de 500.000 francs espèces et 100.000 parts de fondateur.

Par décision de l'Assemblée extraordinaire du 23 juillet 1908, le Conseil d'administration a été autorisé à porter le capital à 5 millions de francs par la création de 25.000 actions nouvelles de 100 fr., en une ou plusieurs fois.

Conseil d'administration : de 5 à 9 membres, nommés pour six ans et propriétaires de 200 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, comprenant les porteurs d'au moins 10 actions déposées 5 jours avant la réunion; autant de voix que d'actions.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 6 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration et la somme que l'Assemblée décide d'affecter à un fonds de réserve spéciale sans que cette somme puisse être supérieure à 20 % des bénéfices disponibles en espèces. Sur l'excédent 50 % aux actions, 50 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Bellet, J. E. Descombes, G. Noblemaire, R. P. Thomas, L. de la Robertie, P. de Rouvre, Galler.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 août 1907, et les parts de fondateur depuis le 1er juillet 1908.

	ACTIONS		PARTS	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1907	117	101	»	»
1908	110	70	23	4

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Actionnaires	62.750 »	Capital	2.500.000 »
En caisse et banques	140 462 25	Créditeurs divers	532.447 40
Débiteurs divers	91.427 85	Profits et pertes : Solde créditeur	51.182 15
Cautionnements	54.918 70		
Frais de constitution	16.419 60		
Usine de Vitry	877.591 »		
Matériel de Brévannes	7.078 35		
Brevets et apports	1.200.000 »		
Terrain de Gennevilliers	227.733 75		
Mobilier	10.274 25		
Loyer d'avance	2.640 70		
Dépôts pour concessions nouvelles	299.333 10		
Stock de marchandises évalué à 1/10 de sa valeur	3.000 »		
	3.083.629 55		3.083.629 55

Etablissements Bognier et Burnet

Société anonyme française, définitivement constituée le 14 décembre 1906.

Objet : l'acquisition et l'exploitation des établissements A. Bognier et G. Burnet, comprenant :

Les immeubles sis à Ivry-sur-Seine (Seine), route de Choisy, nos 71, 75 et 77, à l'usage d'usine pour la fabrication du caoutchouc et le fonds de commerce de fabricants de caoutchouc connu sous le nom de A. Bognier et G. Burnet, exploité à Ivry-sur-Seine, route de Choisy, n° 75, avec magasin de vente à Paris, rue Vieille-du-Temple, n° 125, comprenant le matériel, la clientèle et l'achat, le droit au bail des locaux sis rue Vieille-du-Temple, n° 125, les marchandises et la propriété des brevets.

Le tout mis en adjudication en l'audience des criées du Tribunal civil de 1re instance de la Seine à Paris, pour le 15 décembre 1906, sur la mise à prix de 550.000 francs.

L'acquisition, la création, l'exploitation de toutes affaires similaires.

La participation ou prise d'intérêts dans toutes autres Sociétés ayant pour objet des fabrication et commerce similaires ou s'y rattachant.

Et généralement toutes opérations quelconques ayant un rapport direct ou indirect avec l'objet sus indiqué et qui seront considérées comme nécessaires ou utiles à son développement.

Siège social : 125, rue Vieille-du-Temple, Paris.

Durée : 50 ans, du 14 décembre 1906.

Capital social : 1.400.000 francs, divisé en 14.000 actions de 100 fr. chacune, toutes souscrites en espèces.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril ; une voix par 20 actions, sans limite maximum. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % aux actions sur leur montant versé. Sur le surplus, dix-sept vingtièmes aux actions ordinaires et trois vingtièmes aux administrateurs. Sur la proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale pourra toujours reporter à l'exercice suivant ou affecter au fonds de prévoyance, amortissements ou réserves extraordinaires tout ou partie des bénéfices revenant aux actionnaires.

Service financier : à Paris, chez MM. Adam et Cie, banquiers, 36, rue Tronchet ; à Boulogne-sur-Mer, chez MM. Adam et Cie, banquiers.

ADMINISTRATEURS

MM. Achille Adam, G. Lelièvre, F. Adam, baron de Senevas, baron F. de Wissocq.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 février 1907.

COURS

Années	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1907	405	255	265.000	13 50
1908	290	222	344.000	15 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Etablissements et installations	755.484 34	Capital	1.400.000 »
Constructions et installations nouvelles	126.407 80	Fournisseurs divers	133.014 72
Fonds de commerce, brevets, marques de fabrique	Mémoire	Créditeurs divers	140.600 11
Frais de 1er établissement	85.073 55	Provisions, amortissements, réserves	56.992 96
Caisses	37.357 39	Profits et pertes :	
Banquiers	113.720 35	Amortissements	25.000 »
Effets à recevoir	59 844 18	Réserve légale	15.975 97
Clients et débiteurs divers	368.747 51	Dividende statutaire aux actions (5 0/0)	70.000 »
Stocks (Paris et Ivry) :		Tantième statutaire	35.031 54
Matières premières et produits en fabrication	310.929 20	Dividende complémentaire aux actions (8 50)	147.000 »
Produits fabriqués	218.563 »	Amortissements	51.500 »
		Report à nouveau	12 02
	2.075.127 32		2.075.127 32

Etablissements P. Breton et Cie

Société anonyme française, constituée le 7 août 1900.

Objet : la continuation de la maison P. Breton et Cie, et d'une façon générale le commerce des charbons de terre et autres combustibles ; l'acquisition, la création et l'exploitation de tous autres établissements commerciaux du même genre par voie de création d'établissements nouveaux ou de sociétés nouvelles, d'apport, de fusion ou de commandite ou de toute autre façon, et généralement toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet de la Société ci-dessus défini, notamment la représentation de mines de charbons ou autres combustibles, le dépôt et la vente à commission de toutes marchandises se rattachant à celles faisant l'objet du commerce de la Société, etc.

Siège social: 60, quai de la Rapée, à Paris.

Durée : 50 ans, du 7 août 1900.

Capital social : 2 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 100 fr. sur lesquelles 6.900 ont été remises à MM. Breton et Cie et Noblet, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : 5 membres au moins et 10 au plus, propriétaires de 250 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : dans le courant du 3e ou du 4e trimestre. Une voix par 50 actions, maximum 100 voix. Dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent: 25 % au Conseil, 75 % à la disposition de l'Assemblée.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. P.-I.-A. Breton ; E.-F. Cadé ; A.-F.-E. Noblet ; G. Breton ; H.-J. Douat ; J.-L. Madieu ; C. Bertrand ; E. Noblet.

Les titres de cette Société sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 mai 1906.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1902	»	»	202.000	6
1903	»	»	202.000	6
1904	»	»	217.000	6
1905	»	»	270.000	6
1906	130	125	319.000	8
1907	160	131	192.000	8
1908	156	140	207.000	8

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Fonds de Commerce.	1 »	Capital.	2.000.000 »
Caisse	22.754 45	Obligations.	1.250.000 »
Portefeuille.	1.193.919 05	Créditeurs divers.	1.084.231 51
Marchandises Générales. . . .	1.147.793 34	Loyers à payer.	17 975 35
Débiteurs divers	882.558 11	Comptes d'ordre (Rouen et Jeumont).	375.011 24
Banques	707.244 44	Cautionnements.	12.391 45
Consignations diverses. . . .	56.862 »	Réserve légale	92.202 46
Comptes d'ordre (Rouen et Jeumont).	375 011 24	Profits et Pertes	206.572 51
Matériel	402.905 21		
Immeubles terrain de Jeumont	252.334 68		
Frais de 1er Etablissement . .	1 »		
	5.038.384 52		5.038.384 52

Etablissements Chéri

Société anonyme française, définitivement constituée le 27 février 1904.

Objet : l'exploitation de l'établissement de ventes publiques aux enchères, à Paris, connu sous le nom d'Etablissement Chéri et installé, depuis sa fondation, 49, rue de Ponthieu, à Paris ; l'exploitation de l'établissement de ventes publiques aux enchères dit Haras de Saint-James, l'exploitation de l'établissement de ventes publiques de Deauville (Calvados), l'exploitation d'établissements similaires, tant à Paris que dans la banlieue, en province ou même à l'étranger, déjà fondés ou à fonder ; l'exploitation ou le développement de tous établissements annexes de ceux ci-dessus indiqués, fondés ou à fonder, et devant concourir à la prospérité des affaires sociales, tant pour les ventes publiques de tous objets mobiliers de toute espèce, que pour les ventes à l'amiable, exposition d'objets à vendre, assurances, etc. ; la création de tous établissements nouveaux, destinés aux mêmes genres de commerce et aussi l'acquisition d'établissements de même genre, ou la fusion avec des Sociétés de même nature ; l'acquisition de tous terrains, la construction de tous immeubles, dans le cas ou l'intérêt de la Société commanderait cette mesure ; la prise à bail principal de tout immeuble dans lequel un établissement de la Société serait installé, s'il y a lieu.

Durée : 50 ans, du 27 février 1904.

Siège social : 49, rue de Ponthieu, Paris.

Capital social : 1 million de francs, en 2.000 actions de 500 francs sur lesquelles 1.800 ont été attribuées en représentation d'apports consistant notamment en les établissements désignés à la rubrique « Objet ».

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires d'au moins 10 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; 1 voix par 5 actions, maximum 100 voix. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; sur l'excédent, 10 % au Conseil. Le reliquat aux actions,, à titre de dividende, sauf prélèvement pour fonds de prévoyance.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. de Pontavice, Mme Lyon Chéri Salvador, M. Chéri R. Halbronn.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 décembre 1906.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices	Dividendes
1904	»	»	95.500	37 50
1905	»	»	126.500	50 »
1906	903	892	78.500	35 »
1907	889	700	91.000	35 »
1908	830	750	114.000	40 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Etablissement Chéri.	150.000	»	Créditeurs divers.	759.180	70
Haras et immeubles de Saint-James:	400.000	»	Créditeurs douteux.	128	75
Immeubles Deauville	184.000	»	Emprunts hypothécaires . . .	90.000	»
Matériel et agencements Paris.	100.000	»	Engagements	2.775	»
— — St-James	25 000	»	Amortissements.	41.310	»
— — Deauville	25.000	»	Fonds de réserve légale. . . .	23.174	50
Constructions Saint-James . .	117 197	45	Dividende à répartir	107.930	10
Etablissement Deauville. . . .	50.000	»	Dividendes antérieurs.	96	60
Pavillons Deauville.	17.948	45	Soldes antérieurs	1.284	»
Boxes	17.628	05	Réserve extra-légale	923	05
Frais de constitution de Société	10.490	35	Capital.	1 000.000	»
Frais d'acquisition et d'emprunts	22.108	70			
Installation électrique	5.616	10			
Attelages.	466	20			
Débiteurs douteux.	923	05			
Caisses.	31.819	25			
Crédit Lyonnais.	173.900	85			
Comptes courants.	441.193	80			
Débiteurs divers	615.728	90			
Loyer et gaz d'avance.	6.100	»			
Magasin	4 668	10			
Acompte sur dividende	68.078	50			
Réserve extra-légale	128	75			
	2.026.802	70		2 026.802	70

Société des Établissements Egrot

Société anonyme française, constituée le 18 décembre 1905.

Objet : La construction, l'achat et la vente des appareils de distillation et de rectification, des alambics pour la fabrication de l'eau-de-vie et des liqueurs, pour l'élaboration des produits pharmaceutiques et des parfums ; la construction des cuisines à vapeur et du matériel approprié à la fabrication des conserves ; la construction des appareils pour la pasteurisation et la stérilisation de tous liquides, ainsi que pour la reproduction des levures et autres ferments ; la construction des chaudières à vapeur ; l'installation complète des distilleries industrielles et agricoles, amidonneries, sucreries, confiseries et fabriques de produits chimiques et, d'une manière générale, tous appareils de chaudronnerie en cuivre et en fer, combinés ou non, avec des appareils mécaniques.

La prise, l'achat, l'exploitation et la vente de tous brevets, la délivrance et l'achat de concessions pour l'exploitation partielle ou totale de tous brevets se rattachant à son objet, soit en France, soit à l'étranger.

Siège social : 23, rue Mathis, à Paris.

Capital social : 1.200.000 fr. divisé en 12.000 actions de 100 fr. chacune.

Conseil d'administration: 3 membres au moins et 7 au plus, propriétaires de 50 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 mai.

Assemblée générale : avant fin janvier, une voix par 50 actions maximum 50 voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions; une somme à déterminer pour la réserve extraordinaire. Sur le solde: 10 % au Conseil; 90 % aux actionnaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Egrot, G. Brunet, G. Grangé, A. Maguin, M. Tétard, Duprat.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 juillet 1906.

Années	Cours		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1906	120	100	113.000	6 30
1907	130	108	143.000	7 12
1908	130	98	135.000	7 09

BILAN AU 31 MAI 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations.	563.407 60	Créditeurs divers.	214.342 55
Loyer d'avance.	13.669 30	Fonds de réserve.	103.927 75
Gaz d'avance.		Capital actions	1.200.000 »
Mutualité industrielle. . . .		Bénéfices de l'exercice. . . .	134.682 20
Caisse et Banque et Effets négociables.	224.287 65		
Stock marchandises.	594.407 60		
Débiteurs divers	257 179 65		
	1.652.952 50		1.652.952 50

Établissements Farcy et Oppenheim

Société anonyme française, définitivement constituée le 10 juillet 1897.

Objet : l'exploitation, dans la ville de Paris et à Clermont (Oise), de tous les établissements ayant pour objet l'industrie en grand du corset, fondés par MM. Farcy, Oppenheim et Kahn et de tous autres établissements similaires et analogues qui pourront être créés par la Société anonyme, laquelle pourra également s'intéresser, directement ou indirectement, dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus, soit par voie de créations de sociétés nouvelles, fusion, apports ou autrement.

Siège social : 13, rue des Petits-Hôtels, à Paris.

Durée : 50 ans, du 10 juillet 1897.

Capital social: 3.500.000 fr. divisé en 7.000 actions de 500 fr. chacune, sur lesquelles 1.640, entièrement libérées, ont été attribuées à MM. Farcy, Oppenheim et Kahn, en représentation de leurs apports en immeubles.

Les Assemblées extraordinaires du 19 octobre 1907, 27 octobre 1908 et 18 octobre 1909 ont décidé de réduire le capital à 2.800.000 francs en ramenant la valeur nominale de chaque action de 500 fr. à 400 francs par voie de remboursement d'une somme espèces d'ensemble 100 francs par titre.

Le capital se trouve maintenant fixé à 2.800.000 francs, divisé en 7.000 actions de 400 francs chacune.

Conseil d'administration: 3 membres au moins et 7 au plus, propriétaires de 100 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin novembre ; une voix par 20 actions Dépôt des titres 10 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le solde 25 % aux membres du conseil d'administration faisant partie du comité de Direction, nommés adminis-

trateurs-délégués; 2 % à chacun des autres administrateurs n'ayant aucune fonction spéciale et le surplus aux actionnaires.

Service financier : Banque Desfossés et Fabre frères, 42, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Farcy, Foin, Rozzi, Kahn, Schiff, Worms, Breyne.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 avril 1906.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1902	»	»	176.000	15 »
1903	»	»	392.000	25 »
1904	»	»	390.000	25 »
1905	»	»	430.000	40 »
1906	»	»	468.000	40 »
1907	865	728	590.000	40 » (1)
1908	765	680	559.000	40 » (2)
1909	»	»	532.500	40 » (2)

(1) En outre de ce dividende, il a été versé à chaque action une somme de 50 fr. à titre de remboursement de capital.

(2) En outre de ce dividende, il a été versé à chaque action une somme de 25 fr. à titre de remboursement de capital.

BILAN AU 30 JUIN 1909

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immeubles	956 548 27	Capital de 3.500.000 fr. réduit à	2 975 000 »
Matériel et installations	mémoire	Capital amorti	175.000 »
Métiers pour la location	8.000 »	Créanciers divers	154 288 59
Frais de constitution	mémoire	Réserve légale	150.747 86
Fonds de commerce	150.000 »	Réserve pour change et divers	26.290 79
Brevets	mémoire	Réserve aux actionnaires	199.699 94
Marchandises à l'inventaire	721.895 23	Réserve pour amortissement du capital	75.000 »
Approvisionnements	30.503 »	Profits et Pertes	532.512 66
Caisses et banquiers	1.587.812 13		
Effets en portefeuille	97.667 16		
Débiteurs divers	622.752 49		
Avances et cautionnements	25.860 12		
Acompte aux actionnaires	87.511 44		
	4.288.539 84		4.288.539 84

Compagnie Française des Établissements Gaillard

Société anonyme française définitivement constituée le 13 mai 1909.

Objet : l'acquisition, la construction et l'exploitation des magasins généraux agréés par l'Etat, de docks et magasins libres ; l'achat et la vente de forêts, la transformation des arbres en sciages, poteaux, traverses, étais de mines, piquets ; la fabrication de treillages

et grillages et, plus généralement, toutes opérations forestières, industrielles, commerciales, financières, agricoles, mobilières et immobilières.

Siège social : 1, rue Montmorency, Béziers.

Durée : 50 années, du 13 mai 1909.

Capital social : 2 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 10.000 ont été attribuées, entièrement libérées, en outre des 5.000 parts de fondateurs créées, à M. Gaillard, en représentation de ses apports.

Conseil d'administration : de 3 à 5 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires de 300 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai ; 1 voix par 50 actions, maximum 100 voix. Dépôt des titres 8 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; premier dividende de 5 % aux actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration ; 10 % pour fonds de réserve, d'amortissement et de prévoyance. Sur le solde : 55 % aux actions et 45 % aux parts de fondateurs.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Gaillard, A. Baron, E. Driller, L. Azaïs.

Les actions et les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 juin 1909.

Société des Établissements Galicher

Société anonyme française, définitivement constituée le 30 septembre 1905.

Objet : La reliure, la dorure et la brochure industrielles de tous les ouvrages d'éditions quelconques, tant éditions de luxe qu'éditions commerciales ; tout ce qui concerne l'impression, la fabrication d'albums, cartes postales et cartonnages ; cartonnages classiques et livres de prix, comme conséquence, la vente de tous les objets ci-dessus énoncés ; l'impression en tous genres de la carte postale, édition, vente et représentation en tous genres ; l'acquisition et la prise à bail, avec ou sans promesse de vente, de tous immeubles, construits ou non, et de tous biens mobiliers nécessaires à l'industrie et au commerce de la société ; et la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'un des objets précités, par voie de création de société nouvelle, d'apport, de fusion ou autrement.

Siège social: à Paris, rue Miollis, 5.

Durée : 30 ans, du 30 septembre 1905.

Capital social : un million de francs, divisé en 10.000 actions de 100 fr. sur lesquelles il a été attribué à M. Galicher 4.000 actions libérées en sus de 350.000 fr. en espèces, en rémunération de ses apports.

Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 31 mars 1909, le Conseil d'administration a été autorisé à porter le capital à 1.500.000 francs, par émissions successives de 5.000 actions nouvelles de 100 francs.

Conseil d'administration : 3 membres au moins et 7 au plus, propriétaires de 50 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; une voix par 10 actions, sans limite maximum ; dépôt huit jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions ; 20 % du surplus, au maximum, pour prélèvements prévisionnels, à fixer par l'assemblée sur la proposition du Conseil ; 10 % du restant au Conseil et 90 % aux actionnaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Galicher, de Villiers, E. Forest, A. Calmels.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 novembre 1905.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1905	167 »	150 »	»	»
1906	187 50	120 »	177.500	12 50
1907	225 »	203 »	159.000	12 »
1908	232 »	190 »	127.000	10 »

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Espèces en caisse.	16.330	48	Capital actions.	1.000.000	»
Effets à recevoir	3.583	50	Leroy, Dupré et Cie.	556	80
Débiteurs albums.	30.594	48	Effets à payer.	29.044	85
Matières premières et produits fabriqués.	312.460	15	Divers fournisseurs.	38.420	12
Matériel et installation . . .	725.987	83	Avances sur travaux en cours	95.610	14
Fonds de commerce.	45.000	»	Coupons impayés.	5.787	50
Nouvelles acquisitions	40.608	69	Fonds de réserve légale . . .	16.810	40
Premier établissement.	42.850	»	Impôts sur le revenu	1.845	»
Divers clients.	63.010	35	Conseil d'Administration . . .	2.000	»
Abonnements.	10.068	45	Commissaire des comptes. . .	1.000	»
Actionnaires	7.270	»	Profits et pertes.	130.465	09
Comptoir National d'Escompte	1.798	10			
Crédit Lyonnais.	722	95			
Loyer d'avance	5.500	»			
Compagnies d'assurances . . .	10.754	92			
	1.321.539	90		1.321.539	90

Etablissements Gaumont

Société anonyme française, définitivement constituée le 22 décembre 1906.

Objet : la fabrication, la vente, la location et l'exploitation d'appareils photographiques et de fournitures générales pour la photographie ; la fabrication, la vente, la location et l'exploitation de cinématographes, phonographes, de leurs compléments et de leurs accessoires ; la fabrication, la vente, la location et l'exploitation de tous instruments, matières ou procédés pouvant concerner les applications quelconques de la chimie, de la lumière, de l'optique, de l'électricité, de l'acoustique, de la photographie et de la mécanique ; l'exploitation, l'achat, la prise de tous brevets relatifs à ces sciences, à ces applications et à ces industries ; la prise d'intérêts, sous une forme quelconque, dans toutes affaires ou entreprises concernant les mêmes industries, sciences ou applications, la constitution de toutes sociétés pouvant les intéresser.

Et généralement, toutes opérations quelconques, financières, commerciales et industrielles, se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus.

Siège social : à Paris, 57, rue Saint-Roch.

Durée : 50 ans, du 22 décembre 1906.

Capital social : 2.500 000 francs, divisé en 25.000 actions de 100 fr. chacune, entièrement libérées, sur lesquelles 10.000 ont été attribuées, en sus de 5.000 parts bénéficiaires, en rémunération des apports consistant notamment en l'ensemble des biens et droits de l'ancienne Société L. Gaumont et Cie. Les 15.000 actions de surplus ont été souscrites contre espèces.

L'Assemblée extraordinaire du 31 octobre 1907 a décidé de porter le capital à 3 millions de francs par l'émission de 5.000 actions nouvelles.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, propriétaires chacun d'au moins 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 50 actions, maximum 100 voix. Dépôt des titres seize jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, jusqu'à ce que ce fonds ait atteint le dixième du capital social, après quoi le prélèvement affecté à ce fonds de réserve pourra être porté à des comptes spéciaux de réserve, de prévoyance et d'amortissement ; 5 % d'intérêt annuel non cumulatif, aux actions, sur leur montant libéré. Le surplus, sauf prélèvements pour fonds de réserves spéciales ou de prévoyance, sera réparti à raison de 10 % au Conseil, 50 % aux actions et 40 % aux parts.

Service financier: à Paris, à la Banque Suisse et Française.

ADMINISTRATEURS

MM. Pierre Azaria, J. Bariquand, Léon Gaumont, J. Vallot.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 février 1907.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1907	350	278	802.000	12.50
1908	317	105	»	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr.
Terrains	442.465 »	Capital actions	3.000.000 »
Immeubles et constructions	1.200.000 »	Réserve légale	40.099 05
Matériel, outillage et installations diverses	215.000 »	Réserve spéciale	750.000 »
Mobilier et agencement	1 »	Fonds de prévoyance	250.000 »
Caisses, banquiers, effets à recevoir	318.316 68	Fournisseurs, entrepreneurs et créditeurs divers	474.326 43
Débiteurs divers	931.246 78	Coupons arriérés	5.252 40
Marchandises fabriquées	934.863 99	Profits et pertes	14.730 56
Matières premières et matières en cours de fabrication	442.510 99		
Négatifs	1 »		
Frais de constitution	1 »		
Fonds de commerce	1 »		
Brevets	1 »		
	4.534.408 44		4.534.408 44

Société des Anciens Établissements Gavioli et Cie

Société anonyme française, définitivement constituée le 25 août 1905.

Objet: L'exploitation d'une manufacture d'instruments de musique à cylindres et cartons perforés et autres, ainsi que tous commerces accessoires s'y rattachant ; et toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant à l'objet social.

Siège social: 175 bis, rue de Bercy, Paris.

Durée: 30 ans, du 25 août 1905.

Capital social : 1.100.000 francs, représenté par 11.000 actions de 100 francs chacune sur lesquelles 2.000 entièrement libérées, en sus d'une somme de 650.000 fr. espèces et des 6.400 parts bénéficiaires, ont été remises aux apporteurs. Par décision du Conseil d'adminis-

tration, en date du 27 mars 1906, le capital a été porté à **1.400.000 fr.**, par la création de 3.000 actions nouvelles de 100 francs. Il est donc actuellement représenté par 14.000 actions de 100 francs chacune.

Conseil d'administration : trois à sept membres, nommés pour trois ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin juin; une voix par dix actions, sans limite maximum.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; 5 % du montant libéré des actions; sur l'excédent: 10 % au Conseil, 20 % pour amortissement des biens divers de la société, en tout ou partie, pendant cinq ans et ensuite 10 % au minimum; les sommes que l'assemblée jugera utile d'affecter à la création d'un fonds de prévoyance, d'amortissement des actions ou à des réserves spéciales, sans que ces prélèvements puissent excéder 25 % des bénéfices. Sur le surplus: 60 % aux actions et 40 % aux parts.

Service des coupons : Banque Industrielle et Coloniale, 2, rue Meyerbeer, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. L. E. Jalaguier, H. P. Yver, H. Lippens, Max Roubine, J. Blech.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 septembre 1905.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1905	144	123	102.000	»
1906	140	105	200.700	7
1907	121	65	151.000	5 43
1908	80	47	»	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Types, modèles, brevets, etc.	100.101	65	Capital	1.400.000	»
Caisse et banques	7.002	56	Obligations	118.500	»
Effets à recevoir	327.199	35	Réserve légale	16.991	55
Débiteurs divers	120 006	96	Fonds de prévoyance	54.685	38
Marchandises	480.100	»	Provision pour risques divers	10.000	»
Maison de Waldkirch	124.511	21	Coupons à payer	8.449	89
Succursale de New-York	421.131	81	Effets à payer	12.152	70
Constructions	187.750	05	Créditeurs divers	242.329	54
Matériel et outillage	44.942	87	Fournisseurs divers	35.597	43
Apports	237.130	22	Profits et pertes	151.172	19
	2.049.878	68		2.049.878	68

Établissements Hutchinson

(COMPAGNIE NATIONALE DU CAOUTCHOUC SOUPLE)

Société anonyme française, définitivement constituée le 25 avril 1898, modifiée les 29 juin 1889, 6 août 1900, 24 novembre 1902 et 12 juillet 1905.

Objet: L'exploitation des usines Hutchinson à Langlée près Montargis (Loiret), et à Mannheim (Grand Duché de Bade); l'exploitation des maisons de vente des produits manufacturés établies à Paris, à Mannheim, à Londres, par l'ancienne maison Hutchinson et Cie, et généralement la fabrication et le commerce du caoutchouc manufacturé et de tous articles s'y rattachant; la participation ou la prise d'intérêts dans toutes autres Sociétés ayant pour objet des fabrications et commerces similaires ou s'y rattachant. La Société pourra faire tous accords et toutes ententes avec lesdites Sociétés et ouvrir à cet effet tous comptes sociaux. Toutes opérations ne se rattachant pas directement ou indirectement à l'objet de la Société, ainsi spécifié, sont formellement interdites.

Siège social: 60, rue Saint-Lazare, Paris.

Durée: 30 ans, du 25 avril 1898.

Capital social: à l'origine, 5 millions de francs, divisé en 10.000 actions de 500 francs, sur lesquelles 8.000 furent remises aux apporteurs et les 2.000 autres divisées en actions privilégiées et actions ordinaires; réduit par décision de l'Assemblée extraordinaire du 6 août 1900 à 3.175.500 francs, divisé en 10.585 actions de 300 francs; porté ensuite par décision de l'Assemblée du 24 novembre 1902 à 4.000.200 francs et divisé en 13.334 actions de 300 francs chacune, dont 1.463 actions privilégiées et 11.781 actions ordinaires et, par décision de l'Assemblée du 12 juillet 1905, à 5.000.100 francs, divisé en 16.667 actions de 300 francs, dont 1.463 actions privilégiées et 15.204 actions ordinaires.

Le capital a enfin été porté, par décision d'Assemblée du 11 juin 1907, à 6 millions de francs, son chiffre actuel, par la création de 3.333 actions ordinaires nouvelles de 300 francs souscrites contre espèces. Il est divisé en 20.000 actions de 300 francs dont 1.463 actions privilégiées et 18.537 actions ordinaires.

Conseil d'administration: cinq membres au moins et onze au plus, propriétaires de 50 actions et nommés pour six ans.

Année sociale: close le 28 février.

Assemblée générale: avant fin juin; une voix par 20 actions, maximum 50 voix, dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve, 10 % du montant nominal des actions privilégiées, avec report d'une année sur l'autre du reliquat qui serait resté dû sur un exercice précédent, 6 % du montant nominal des actions ordinaires. Sur le surplus, 15 % au Conseil d'administration et 85 % aux actions ordinaires.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Adam, G. Périer-Thys, F. de Wissocq, de Sénevas, R. Balbiani, L. de Caladon, Lelièvre.

Les actions ordinaires et les actions privilégiées de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 17 février 1906.

Années	COURS DES ACTIONS ORDINAIRES Pl. haut	Pl. bas	COURS DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	DIVIDENDES Act. ord.	Act. priv.
1904	»	»	»	»	577.000	30	30
1905	»	»	»	»	690.000	30	30
1906	1.070	610	870	465	996.000	30	30
1907	1.595	850	611	550	1.400.000	50	30
1908	980	800	550	535	1.306.000	50	30
1909	»	»	»	»	1.333.000	50	30

BILAN AU 28 FÉVRIER 1909

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Usines, Terrains, Constructions et Matériel	5.032.886	49	Capital	6.000 000	»
Fonds de Commerce, Brevets, Frais de 1er établissement, Procédés de fabrication, etc	7	»	Obligations	1.802 000	»
Participations	769.500	»	Fournisseurs divers	1.776.175	66
Caisses	89.463	23	Créditeurs divers	694.934	90
Banquiers	1.420.577	83	Provision pour loyers courus	7.290	»
Effets à recevoir	301.570	11	Provision pour intérêts courus sur Obligations	15 016	67
Débiteurs	2.308.355	68	Provision pour risques sur participations	464.073	97
Stocks (Paris, Langlée, Mannheim et Londres)	6.782.547	40	Provision pour fluctuations du cours des matières premières	630.138	89
			Réserve légale	313.215	»
			Fonds de prévoyance	1.000 000	»
			Amortissement des Usines	2.641.135	28
			Bénéfices nets de l'année	1.333.080	04
			Profits et Pertes	27.847	35
	16.704.907	74		16.704.907	74

Société des Etablissements Keller-Leleux pour les Alliages électro-thermiques

Société anonyme française, définitivement constituée le 5 janvier 1907.

Objet : l'acquisition, l'exploitation de l'usine hydro-électrique de Livet, canton du Bourg-d'Oisans, arrondissement de Grenoble (Isère), ainsi que de l'établissement industriel et commercial qui s'y trouve et de toutes autres usines ou établissements, soit hydrauli-

ques, soit hydro-électriques, dont la Société deviendrait ultérieurement propriétaire ou locataire en France et à l'étranger ; la fabrication et l'exploitation industrielle et commerciale, en France et à l'étranger, de tous produits électro-métallurgiques ou électro-chimiques, notamment celle des ferro-alliages et autres alliages ; l'emploi de la force motrice hydraulique et électrique à toutes les utilisations industrielles et commerciales soit par la Société elle-même, soit par des tiers, en France et à l'étranger ; l'acquisition, la location, la création, en France et à l'étranger, de toutes usines et installations électro-thermiques, leur vente et location ; et toutes opérations pouvant se rapporter aux objets ci-dessus.

Siège social : 3, rue Vignon, Paris.

Durée : 99 ans, du 5 janvier 1907.

Capital social : 3.250.000 francs, en 6.500 actions de 500 francs chacune, sur lesquelles 3.000 ont été souscrites en espèces, et les 3.500 autres ont été attribuées, en sus de 1.000 parts bénéficiaires, en rémunération d'apports consistant notamment en l'établissement industriel et commercial, avec constructions, outillage, droits divers appartenant à la *Société Keller-Leleux et C^ie^*.

Conseil d'administration : 4 à 6 membres, propriétaires chacun d'au moins 25 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 10 actions, sans limite maximum. Dépôt des titres, cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; somme suffisante pour servir aux actions un intérêt de 5 % sur leur montant versé. Sur l'excédent : 10 % au Conseil ; 25 % aux parts et 65 % aux actions. Sur ces 65 %, des prélèvements pourront être effectués pour constituer tous comptes d'amortissements du capital-actions, tous comptes de prévoyance, toutes réserves facultatives et autres, et notamment un compte de réserve spécial pour recevoir les sommes destinées au rachat des parts bénéficiaires.

Service financier : à Paris et à Lyon, à la Banque Privée Lyon-Marseille ; à Lyon, chez MM. Cottet et C^ie^ ; à Angers, à la Banque Veuve Bougère et fils.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Bougère, A. Keller, H. Leleux, L. Robin, A. Bouchayer, A. Galicier.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 février 1907.

Années	COURS		Bénéfices nets	Dividendes
	plus haut	plus bas		
1907	610	575	197.000	25
1908	495	459	260.000	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Apports	1 750.000 »	Capital	3.250.000 »
Brevets	4.569 »	Obligations hypothécaires	2.956.000 »
Usine de Livet : Rive gauche	3.331.677 20	Amortissement, annuités, brevets	4.568 »
— Rive droite	317.850 15	Fournisseurs divers	152.645 26
Débiteurs divers et effets à recevoir	163.458 68	Réserve légale	9.851 15
Espèces en caisse et en banque	379.884 82	Réserve spéciale	22.930 75
Frais de constitution	1 »	Intérêt des obligations	53.897 15
Prime de remboursement	147.800 »	Obligations sorties à rembourser	22.999 »
Concession	2.761 50	Amortissement d'usine	44.000 »
Inventaire des marchandises	677.175 40	Provision pour installations	165.381 20
		Provisions diverses	86.905 25
	6.775.177 75		6.775.177 75

Société Anonyme des Etablissements Nerson aîné

Société anonyme française, définitivement constituée le 29 avril 1909.

Objet : fabrication et commerce des cartonnages, échantillonnages, albums, de la papeterie, articles de publicité, tous travaux d'imprimerie et de reliure, et en général toutes fabrications et tous commerces dans lesquels le papier, le carton, les tissus, les bois et autres substances ou matières pourraient trouver une application quelconque relativement aux opérations ci-dessus visées.

Siège social : 40, rue Hémet, Aubervilliers (Seine).

Durée : 99 ans, du 29 avril 1909.

Capital social : 1.250.000 francs, divisé en 12.500 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 6.000 ont été remises, avec une somme espèces de 300.000 fr. à M. Moïse Nerson, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : de 3 à 9 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 30 avril.

Assemblée générale : avant fin octobre ; 1 voix par 50 actions, sans limitation. Dépôt des titres 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 4 % à l'administrateur délégué, 8 % au Conseil d'administration. Le solde, sauf prélèvements pour réserves spéciales, fonds de prévoyance et d'amortissement, est réparti aux actions.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. S. Birman, P. Harambourc, E. Klotz, M. Labrosse, M. Nerson aîné.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 juillet 1909.

Société des Établissements Porcher

Société anonyme française définitivement constituée le 5 août 1898, modifiée par décision d'assemblées générales des 13 novembre 1898, 28 septembre 1903 et 5 septembre 1906.

Objet: L'exploitation de l'établissement industriel et commercial pour la fabrication et la vente des appareils sanitaires pour le bâtiment, ayant son siège à Paris, rue d'Hauteville, 52, dont M. Porcher a fait apport à la Société, ainsi que tous autres établissements similaires et de toutes maisons de dépôt tant en France qu'à l'étranger; La fabrication et la vente de tous autres appareils et objets utilisés pour l'industrie du bâtiment.

Siège social: 116, rue d'Angoulême, à Paris.

Durée: soixante-quinze ans, du 5 août 1898.

Capital social: à l'origine 850.000 fr. représenté par 8.500 actions de 100 fr. chacune. Sur ce nombre 2.000 actions libérées, plus 500.000 fr. en espèces, non compris 1.200 parts de fondateur, ont été attribuées à M. Porcher en rémunération de ses apports. Ces parts de fondateur ont été rachetées par décision de l'Assemblée extraordinaire du 5 septembre 1906. Le capital a été porté d'abord à 1.450.000 fr. par assemblée du 13 novembre 1898, puis à 1.710.000 francs par décision d'assemblée générale du 28 septembre 1903, par création de 2.600 actions nouvelles attribuées, pour ses apports, à la Société céramique des Ardennes et enfin, à 2 millions de francs, par décision d'assemblée extraordinaire du 5 septembre 1906 par l'émission de 2.900 actions nouvelles de 100 francs, émises à 130 francs. Le capital actuel est donc de 2 millions divisé en 20.000 actions de 100 francs chacune.

Conseil d'administration: trois à sept membres, propriétaires de 150 actions chacun et nommés pour 6 ans.

Année sociale: close le 30 juin.

Assemblée générale: avant fin octobre; une voix par dix actions, maximum 40 voix, dépôt seize jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent 20 % au directeur et à la réserve. Ensuite 10 % au Conseil d'administration. Sur le surplus, somme suffisante pour compléter à 10 % le dividende des actions. S'il existe un excédent au delà il sera attribué pour 60 % aux actionnaires et pour 40 % aux parts de fondateur.

ADMINISTRATEURS

MM. Léon Orosdi, Julien Kinsbourg, André Porcher, Albert J. Le Héron.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, par délibération du Conseil d'administration prise le août 1898, de cinq mille obligations de 100 fr. chacune.

Intérêt annuel: 4 fr. 25, payable au moyen de deux coupons semestriels aux échéances des 30 juin et 31 décembre.

Amortissement: à 150 fr. par titre en 75 ans (durée de la Société) au moyen de tirages annuels à opérer à l'issue de chaque assemblée ordinaire.

Service financier: au siège social.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 4 mars 1900 et les obligations depuis le 29 mars 1899.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBL.			
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—	—	—
1901	125	102	86	75	236.000	10
1902	125	60	85	74	126.000	5
1903	97	77	80	65	243.000	6
1904	105	80	88	70	273.000	6 50
1905	136	95	100	75	310.000	7
1906	138	109	105	79	350.000	8
1907	180	120	96	75	351.000	8
1908	130	95	92	82	154.000	5
1909	»	»	»	»	283.000	5

BILAN AU 30 JUIN 1909

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Espèces en caisse et banques.	181.114	30	Capital social actions. . . .	2.000.000	»
Egyptian Sanitary.	128 905	05	Obligations.	477.400	»
Débiteurs divers	353.521	02	Réserve légale	68.772	32
Marchandises générales. . . .	931.274	40	Coupons d'obligations échus .	11.247	27
Service des intérêts et prime d'amortissement des obligations.	21.589	50	Dividendes d'actions	2.295	47
			Obligations à rembourser. . .	1.448	»
Propriétés, immeubles, constructions.	452.427	15	The Egyptian Sanitary Engineering C Alexandrie . . .	63.358	81
Fonds de commerce.	200.000	»	Comptes créditeurs	522.645	55
Matériel, machines, mobilier .	441.086	17	Factures à payer	397.723	16
Installation hydrauliques et électriques	150.000	»	Report de l'exercice précédent.	4.741	40
			Bénéfices nets de l'exercice . .	282.730	10
Installations nouvelles	208.697	40			
Lavatories	52.549	32			
Dépôts divers.	34.961	9			
Brevets.	338.239	18			
Parts de fondateur.	235.600	»			
Participation Record Heisswasser	15.390	20			
	3.832.362	08		3.832.362	08

Société Anonyme des Établissements J. Voirin

Société anonyme française, définitivement constituée le 17 avril 1899.

Objet : construction de machines à imprimer, de matériel de photogravure et de phototypie.

Siège social : 15, 17, rue Mayet, Paris.

Durée : 50 années, du 17 avril 1899.

Capital social : 2.750.000 francs, divisé en 5.500 actions de 500 fr. chacune, entièrement libérées, sur lesquelles 2.150 ont été attribuées, en outre de la totalité des 5.500 parts de fondateur, à M. J. Voirin, en représentation de ses apports.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 10 actions. Dépôt des titres 10 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % à la réserve facultative ; intérêt de 5 % aux actions. Sur le surplus : 50 % aux actions, 20 % aux parts de fondateur, 30 % au Conseil d'administration.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Voirin, J. Perdreau, J. Guillyn.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en vertu de délibérations du Conseil d'administration, en date des 22 février et 30 décembre 1908, de 400 obligations de 500 fr. 4 %, numérotées de 401 à 800, faisant partie d'une série de 800 obligations autorisées par l'Assemblée générale du 30 juin 1905, et dont la première tranche de 400 titres a été mise en émission avant 1908.

Intérêt annuel : 20 fr. brut, payables par coupons semestriels, les 1er février et 1er août.

Remboursement : en 40 années, à compter du 1er août 1909 et suivant tableau d'amortissement imprimé au dos des titres.

Service financier : au siège social.

Les obligations, 2e émission (titres bleus), numérotées de 401 à 800, de cette Société, sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 avril 1909.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Fonds de commerce.	246 879 75	Capital.	2.750.000 »
Frais de premier établissement.	20.922 70	Créditeurs divers	207.343 11
Terrain et constructions de Montataire	457.993 78	Obligations.	172 200 »
Matériel Paris et Montataire. .	834.317 85	Intérêts dûs aux obligataires.	5.196 40
Modèles en bois et en fonte . .	58.614 29	Réserve légale et statutaire . .	121.116 40
Clichés pour publicité, manuel (droit d'édition).	7.023 85	Restant à payer sur coupon 15.	8.602 20
Agencement Paris.	23.823 71	Profits et pertes :	
Marchandises en magasin et dans les agences	1.157.513 78	Solde du 8e exercice . . .	60.672 26
Espèces en caisse et en banque.	41.517 50	— 9e — . . .	335.992 73
Effets à l'encaissement et en portefeuille.	309.853 70		
Débiteurs divers, avances et cautionnements.	480.176 24		
Portefeuille titres.	15.400 »		
Dépenses afférentes au 10e exercice.	7.082 95		
	3.661.123 10		3.661.123 10

Société Générale d'Etudes et d'Organisations industrielles, commerciales et financières

Société anonyme française, définitivement constituée le 14 avril 1906.

Objet : l'étude et l'examen de toutes affaires et opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières, immobilières et agricoles, de toutes entreprises généralement quelconques se rattachant aux travaux publics et particuliers, travaux de voiries et d'exploitation, etc. ; la création, l'acquisition et l'exploitation de toutes maisons de librairies, d'édition, d'impressions ; l'édition, la publication et l'exploitation de telles œuvres, revues ou journaux que la Société jugera utile, etc. ; la préparation, l'organisation et la constitution en France, dans les colonies ou à l'étranger, de tous syndicats, sociétés en participation, sociétés mutuelles ou à capital variable, sociétés en nom collectif, anonymes, en commandite simple ou par actions et participer dans le capital des sociétés ou syndicats ayant les mêmes objets que ceux déterminés dans l'objet de la société elle-même, etc. ; faire en France, dans les colonies et à l'étranger, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, soit en participation avec des tiers toutes opérations, affaires ou entreprises commerciales, financières, industrielles, mêmes immobilières se rattachant directement ou indirectement aux opérations faisant l'objet social. Les indications énoncées dans l'objet ne sont pas limitatives, mais simplement indicatives, les opérations de la Société devant comprendre tout ce qui, dans l'acception la plus large, pourra être considéré comme faisant partie du programme sus-énoncé.

Siège social : 52, rue Etienne-Marcel, Paris.

Durée : 99 ans, du 14 avril 1906.

Capital social : 500.000 francs, divisé en 5.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 4.000 ont été remises à M. C. H. Rœllinger en rémunération de ses apports

Conseil d'administration : la Société est administrée, soit par un administrateur unique pris parmi les associés et nommé par l'Assemblée générale, soit par un conseil composé de 3 à 12 membres, pris également parmi les associés et nommés par l'Assemblée générale. Les administrateurs doivent être propriétaires de 10 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 4 actions, maximum 10 voix. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % pour fonds de prévoyance. Sur le surplus : 5 % à l'administrateur unique ou au Conseil d'administration en exercice ; 95 % aux actionnaires.

ADMINISTRATEURS

MM. Charmeil, Rœllinger, de Beauregard, Senet, Lecat, Broquère, Bourgeot, Lapique.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 février 1907.

	COURS	
	Plus haut	Plus bas
	—	—
1907	210 seul cours	
1908	237	210

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Apports	500.000 »	Capital	500.000 »
Caisse	12.800 »	Réserve légale	3.793 50
Portefeuille	205.107 »	Fonds de prévoyance	3.793 50
Effets à recevoir	17.875 »	Réserve pour amortissements	270 000 »
Participations financières	200.000 »	Réserve pour capitalisation	134.818 75
Comptes courants	857.486 45	Comptes courants	286 107 »
Débiteurs	241.829 80	Créditeurs divers	645.459 35
		Profits et pertes	91.126 15
	1.935.098 25		1.925.098 25

Société des Fermes Françaises de Tunisie

Société tunisienne en commandite par actions constituée le 20 février 1899, sous la raison sociale « Jules Saurin et Cie », transformée en société anonyme le 29 juin 1905.

Objet : la création d'exploitations rurales, l'achat de troupeaux, l'établissement de vignobles et plantations, la création de tous établissements industriels agricoles, et notamment de laiteries, distilleries et minoteries, l'achat et la vente, avec ou sans lotissement, de domaines ruraux, de tous immeubles bâtis, de terrains à bâtir, urbains ou ruraux; la construction de tous immeubles, tous prêts et couvertures de crédit avec garantie sur hypothèque; l'acquisition, la location, la vente de tous biens, meublés et immeubles, rentrant dans l'objet de la Société; toute participation ou intérêts dans des opérations ou des établissements industriels rentrant dans l'objet de la Société.

Les opérations de la Société sont limitées à la Tunisie et à l'Algérie.

Siège social : 16 *bis*, rue d'Autriche, Tunis.

Durée : 75 ans, du 1er octobre 1904.

Capital social : 1.100.000 francs, divisé en 2.200 actions de 500 fr.

Conseil d'administration : de 4 à 10 membres, propriétaires de six actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril, une voix par huit actions, maximum 10 voix; au-dessus de 10 voix, une voix par 16 actions. Toutefois, l'actionnaire propriétaire de 4 actions a droit à une voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 9 % au Conseil d'administration, 9 % au directeur, 12 % au personnel, 25 % à M. Saurin ou à ses ayants droit, 45 % aux actionnaires.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, en vertu d'une décision de l'Assemblée extraordinaire du 28 avril 1906, de 6.000 obligations de 500 francs 4 1/2 %, affectées à des opérations immobilières émises à 480 francs.

Intérêt annuel : 22 fr. 50 payable au moyen de deux coupons semestriels, les 1er novembre et 1er mai de chaque année.

Amortissement : au pair en 50 ans à dater du 1er janvier 1907. La Société s'est réservé la faculté de rembourser ledit emprunt par anticipation en tout ou partie, à partir du 1er janvier 1912.

Service financier : Crédit Foncier d'Algérie et Tunisie.

ADMINISTRATEURS.

MM. E. Bellot, C. Carrier, J. Chandon de Briailles, O. d'Hespel, J. Saurin, P. Viellard, L. Gamet.

Les actions et les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 octobre 1906.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	COURS DES OBLIGATIONS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1907	pas de cours		490	480	82.000	15
1908	—		479	470	81.000	10

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Exploitations rurales	1.776.488 16	Capital actions	1 100.000 »
Opérations immobilières	1.767.852 87	Capital obligations hypothécaires	545.500 »
Frais de constitution	1 »	Capital obligations immobilières	1.022.500 »
Mobilier	6.999 30	Réserves pour l'intérêt et l'amortissement des obligations	325 »
Compte d'ordre (produits agricoles, vins, céréales, semences et superphosphates, divers)	153.742 60	Réserve légale	5.500 »
Débiteurs divers (gérants, métayers, divers)	220.089 53	Sommes restant à verser sur achat des domaines ruraux	19.506 50
Avances à l'exercice 1908-1909 (frais généraux, exploitations)	11.501 85	Sommes restant à verser sur les acquisitions immobilières	551.119 90
Fonds disponibles placés à court terme	6.000 »	Capitalisation des cnzels dus à la Société	367.462 »
Affaires en participation	429.658 15	Fonds de prévoyance pour le personnel	50 »
Fonds disponibles (en banques, en caisse)	3.728 63	Créditeurs divers	323.219 85
Versements à effectuer sur actions	6.125 »	Solde créditeur du compte profits et pertes	81.058 11
Déficit de l'exercice 1906 (amortissement)	33.712 42	Affaires en participation	429.658 15
	4.445.899 51		4.445.899 51

Le Film d'Art

Société anonyme française, définitivement constituée le 28 février 1908.

Objet : la fabrication, soit suivant les procédés actuels du cinématographe, soit d'après tous autres procédés qui seraient découverts par la suite, de toutes vues et scènes destinées à la projection animée et plus particulièrement de scènes établies sur scénarios signés d'auteurs contemporains, avec le concours d'artistes connus. L'édition et la vente des produits de la Société. L'organisation en France ou à l'étranger de représentations de cinématographe ou de projections. Et toutes opérations commerciales, financières ou industrielles pouvant aider au développement de la Société.

Siège social : à Paris, 4, rue Charras.

Durée : 30 années, du 28 février 1908.

Capital social : 500.000 francs, divisé en 5.000 actions de 100 francs chacune. Il a été créé, en outre, 5.000 parts bénéficiaires qui ont été remises, en sus d'une somme espèces de 50.000 francs, à M. Paul

Laffitte, en rémunération de ses apports. Par décision de l'Assemblée extraordinaire du 30 décembre 1908, le Conseil a été autorisé à porter le capital à 1 million de francs.

Conseil d'administration : 5 à 9 membres, propriétaires chacun d'au moins 25 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin; 1 voix par 10 actions, maximum 50 voix. Dépôt des titres, quinze jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; 5 % d'intérêt aux actions; 10 % au Conseil d'administration; 20 % au maximum du surplus des bénéfices pour constituer un fonds de réserve et de prévoyance ou d'amortissement des actions. Sur le solde : 50 % aux actions et 50 % aux parts.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. H. Lavedan, C. Le Bargy, Touté, de Fontenilla.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 mai 1908.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS	
Années	plus haut	plus bas	plus haut	plus bas
1908	354	260	156	150

Compagnie Foncière et Immobilière Suisse et Française

Société anonyme française, définitivement constituée le 28 janvier 1907.

Objet : la réalisation et la mise en valeur des promesses de vente de terrains et immeubles situés en France, en Algérie et en Suisse, obtenus ou à obtenir par le fondateur.

En outre, la Compagnie pourra ouvrir ses caisses et guichets à toutes opérations financières, telles que : souscriptions à tous emprunts d'Etats, de villes ou d'établissements publics, comme aussi toutes actions et obligations ou parts de Sociétés civiles ou commerciales, constituées sous quelque forme que ce soit et, notamment, de celles qui ont pour objet tous travaux publics, fonciers ou immobiliers. Elle pourra même soumissionner ces entreprises, les céder ou les réaliser.

Elle pourra aussi faire pour le compte des tiers l'achat et la vente de toutes espèces de fonds publics, actions et obligations, parts et autres valeurs, comme aussi tous recouvrements d'arrérages, intérêts, dividendes et amortissements.

La Compagnie pourra créer et émettre des obligations ou bons. Et généralement, faire toutes opérations mobilières et immobilières, même financières, commerciales et industrielles et notamment, toutes entreprises rentrant dans l'objet social sus-indiqué.

Siège social : 14, rue de Sèvres, Paris. Siège administratif et technique à Alger. Bureau à Bâle.

Durée : 75 ans, du 28 janvier 1907.

Capital : 300.000 francs divisés en 3.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 1.000 ont été attribuées en sus de 200 parts de fondateur en rémunération d'apports consistant notamment en les travaux et études faits pour arriver à la constitution de la Société ; les bénéfices résultant de diverses promesses de ventes, options se rapportant à des immeubles et terrains situés en Suisse et en Algérie. Les 2.000 actions de surplus ont été émises contre espèces.

L'Assemblée extraordinaire du 1er juin 1907 a décidé de porter le capital à 1 million de francs par l'émission contre espèces de 7.000 actions nouvelles de 100 francs.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires chacun de 10 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. Dépôt des titres 5 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % d'intérêt aux actions sur le montant du capital appelé ; 10 % au Conseil d'administration. Somme qui ne pourra s'élever à plus de 15 % des bénéfices restant disponibles que l'Assemblée décidera, s'il y a lieu, d'affecter à un fonds de réserve spéciale. Le surplus sera réparti ainsi : 70 % aux actions et 30 % aux parts.

ADMINISTRATEURS

MM. G. de Tully, P. Despatys, L. Jardin de Sainville, Emile Giron, Seigle-Goujon, J.-B. Deniort, L.-P. Reichel.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en vertu d'une délibération du Conseil d'administration, en date du 1er juin 1907, de 4.000 obligations 4 1/2 % de 500 francs, 1re hypothèque.

Intérêt annuel : 22 fr. 50, payables en deux coupons semestriels de 11 fr. 25, les 1er juin et 1er décembre de chaque année.

Amortissement : au pair, en 30 années, par tirages au sort annuels, à partir du 1er juin 1911, la Société se réservant le droit de remboursement anticipé, par voie de rachat en Bourse, à partir du 1er janvier 1912.

Garanties : en capital et intérêts par une inscription hypothécaire de premier rang sur toutes les acquisitions foncières et immobilières et par un droit de priorité sur tout l'actif présent et futur de la Compagnie. Une Société civile des obligataires a été constituée le 25 novembre 1907.

Service financier : au siège social.

Les actions et les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 mai 1907 et les obligations depuis le 16 décembre 1907.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS		COURS DES OBLIGATIONS	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
—	—	—	—	—	—	—
1907	250	191	1.110	676	464	462
1908	189	35	547	400	465	350

Société Française de Fournitures Dentaires (Henri Weber et Cie)

Société française en commandite par actions, définitivement constituée le 30 août 1899.

Objet : l'achat, la fabrication et la vente de toutes fournitures employées en l'art dentaire, ainsi que tous les articles se rattachant à ce genre d'industrie. La création de tous établissements, succursales, en représentations en France, et à l'étranger (à l'exception de la Suisse).

Siège social : 58 *bis*, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris.

Durée : jusqu'au 31 décembre 1929.

Capital social : 700.000 francs, divisé en 2.800 actions de 250 fr. chacune, dont : 1.600 formant le capital originaire de 400.000 fr. et 1.200 montant de l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée extraordinaire du 16 avril 1908.

Administration : la Société est administrée par un seul gérant responsable, devant affecter 80 actions à la garantie des actes de sa gestion. Le Conseil de Surveillance est composé de 3 à 5 membres.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en avril, 1 voix par 4 actions. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; intérêt de 5 % aux actions. Sur le surplus : 30 % à la gérance, 70 % aux actions.

Service financier : au siège social.

Gérant : M. Henri Weber.

Conseil de surveillance : MM. A. Ronnet, J. Staub, L. Richard-Chauvin, M. Demieville.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 4 novembre 1908.

	COURS		Bénéfices	
Années	Plus haut	Plus bas	nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1908	292	250	50.000	17 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Mobilier Paris	9.493 55	Capital.	700.000 »
Mobilier Lyon	5.700 85	Réserve légale	70.000 »
Marchandises générales. . . .	485.529 15	Coupons à payer.	1.380 »
Caisse	4.302 65	Créditeurs divers.	35.935 70
Traites et remises.	51.649 80	Profits et pertes.	50.058 55
Dépôts, loyers, gaz, électricité.	3.803 70		
Débiteurs.	296.894 55		
	857.374 25		857.374 25

Société Franco-Algérienne Industrielle et Commerciale

Société anonyme française, définitivement constituée le 5 février 1908.

Objet : toutes opérations financières, immobilières, minières, agricoles, de travaux publics, industrielles et commerciales; par voie de conséquence et si besoin est : toutes constitutions de Sociétés de toute nationalité (même à titre de fondateur), tous apports, toutes souscriptions, toutes cessions, toutes fusions, toutes acquisitions ou ventes de titres, toutes participations pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à tout ce qui précède. Le tout en tous pays mais plus particulièrement en Algérie et sur la côte nord de l'Afrique.

Siège social : 51, rue de Clichy, Paris.

Durée : 50 années, du 5 février 1908.

Capital social : 1.200.000 francs, divisé en 12.000 actions de 100 fr. chacune sur lesquelles 2.000 ont été remises, en sus d'une somme espèces de 137.500 fr. et de 800 parts de fondateur, à M. J. Barris, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre; 1 voix par 25 actions, maximum 100 voix. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; 5 % du montant libéré des actions; sommes à déterminer pour réserves générales et spéciales et amortissement du capital; 15 % au Conseil et 5 % à la Direction. Sur le solde : 70 % aux actions et 30 % aux parts de fondateur.

Service financier : chez MM. Rabouin et Cie, 26, rue Notre-Dame-des-Victoires.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Barris, H. Lawless, P. Barris, L. Schwab.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 juillet 1908.

1903 plus haut 115 plus bas 106

Société Franco-Américaine pour le Commerce et l'Industrie

Société anonyme française, définitivement constituée le 18 octobre 1905.

Objet : Toutes opérations commerciales, soit pour son propre compte, soit pour le compte de tiers, soit seule, soit en participation, en tous pays. La Société peut acquérir tous immeubles et tous établissements commerciaux et industriels, les transformer, les aliéner ; s'intéresser par voie d'apport, de souscription ou autrement, dans toutes sociétés et entreprises existantes ou à créer.

Siège social : 95, rue de Monceau.

Durée : 90 ans, à dater du 18 octobre 1905.

Capital social : 1 million de francs, divisé en 10.000 actions de 100 francs.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, nommés pour six ans et propriétaires de 50 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 10 actions. Dépôt 6 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent, 10 % au Conseil d'administration, 90 % aux actions.

ADMINISTRATEURS

MM. P. Weiss, E. Ducas, P. Gorand, A. Herment, M. Lemesle, J. Limozin.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en vertu de l'autorisation de l'Assemblée extraordinaire du 3 juin 1908, d'un emprunt obligataire de 1 million de francs, représenté par 2.000 obligations de 500 francs.

Intérêt annuel : 5 % ou 25 francs payable par coupons semestriels les 1er janvier et 1er juillet.

Amortissement : Ces obligations sont remboursables en 50 années, de 1909 à 1958, par voie de tirage au sort, ayant lieu en juin, pour le remboursement des titres sortis s'opérer à partir du 30 sep-

tembre suivant. La Société se réserve le droit de remboursement anticipé à partir de 1913.

Service des coupons : à Paris : au siège social et à la Banque Tabary et de Mare, 60, rue Taitbout. Au Chili : dans les maisons de la Société, à Santiago et Valparaiso.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 mai 1909.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immeuble	229.964 »	Capital actions	1.000.000 »
Fonds de commerce et mobilier	225 000 »	— obligations	106.000 »
Frais d'installation et mobilier Succursale Estacion	28.710 11	Effets à payer	119.766 89
Frais de constitution	1 »	Créditeurs divers	717.010 10
Espèces en caisses et banques	14.415 10	Dépenses à régler	12.830 50
Marchandises	938.113 30	Dividende 1906	360 »
Portefeuille	1.297 78	— 1907	5.070 »
Débiteurs divers	359.273 64	Allocation au Conseil 1907	6.548 12
Compte change	430.755 92	— — 1908	6.296 05
Prime de remboursement	23.320 »	Réserve légale	20.274 22
Impôt sur le revenu	1.842 95	— pour fluctuations de change	175.723 32
Loyer d'avance	200 10	Réserve spéciale	8.432 84
		Amortissement mobilier	4.586 86
		— fonds de commerce	20.000 »
		Dividende 1908	50.000 »
	2.252.898 90		2 252 898 90

Société Générale des Freins Lipkowski

Société anonyme française, définitivement constituée le 20 octobre 1894.

Objet: L'exploitation, dans tous les pays du monde, des brevets pris ou à prendre pour un nouveau système de freins, dits freins Lipkowski, et ce, soit par la construction et la vente par la Société des appareils de freinage en général, soit par des concessions de licences, que la société pourra accorder à des tiers, moyennant des redevances ou des sommes fixes; la cession desdits brevets, en totalité ou en partie, par vente, apport, ou autrement; l'acquisition, l'exploitation et la vente de tous autres brevets se rapportant, directement ou indirectement, aux appareils de freinage et à leurs accessoires; et généralement toutes opérations industrielles et commerciales se rattachant à l'objet de la Société.

Siège social: 37, rue Taitbout, Paris.

Durée: finissant le 20 octobre 1924.

Capital social: à l'origine 600.000 francs divisé en 1.200 actions de 500 francs, sur lesquelles 600, entièrement libérées furent remises

à M. Lipkowski, en rémunération de ses apports ; porté à 800.000 fr. le 28 mars 1899, puis à 1.600.000 francs le 12 mars 1901, enfin à 2 millions le 5 février 1903. Par décision des assemblées extraordinaires du 18 et 24 mars 1905, le fonds social a été ramené à 500.000 fr. par réduction de la valeur nominale des actions de 500 à 125 fr., puis porté à 1 million de francs par l'émission de 4.000 actions nouvelles de 125 francs.

Conseil d'administration: neuf membres au moins et quinze au plus, propriétaires de 20 actions chacun et nommés pour six ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin juin, une voix par dix actions, maximum 50 voix; dépôt quinze jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus: 10 % au Conseil d'administration. Sur le solde: 85 % aux actionnaires et 15 % aux 300 parts bénéficiaires.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. de Coutenson, William Seyrig, Husson, d'Amécourt, Saglio, Juge, de Lamage, Lipkowski, de Bourmont.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 mai 1905.

1905	plus haut,	640	plus bas,	410
1906	—	745	—	360
1907	—	610	—	220
1908	—	320	—	180

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Apports	145.000 »	Capital	1.250.000 »
Disponibilités (en caisse et en banque)	204 296 50	Libération à faire sur valeurs en portefeuille	2.500 »
Libération à faire sur actions.	3.687 50	Constructeurs et fournisseurs.	9.517 95
Brevets Papone	10.000 »	Comptes créditeurs divers	39.907 »
Valeurs en portefeuille	27 500 »		
Dépôts de garantie	3.027 »		
Augmentation de capital	3.453 40		
Brevets Chapsal-Saillot	140.799 75		
Mob lier	3.841 20		
Matériel et outillage	31.309 60		
Frais de premier établissement et valeur de brevets	464.963 »		
Fabrication (marchandises en magasin)	98 823 95		
Com tes débiteurs divers	53.178 90		
Profits et pertes	112.044 15		
	1.301.924 95		1.301.924 95

Société anonyme des Galeries Lafayette

Société anonyme française définitivement constituée le 30 août 1899.

Objet: Le commerce en détail des nouveautés, des tissus, batistes, mercerie, bonneterie, rubans, de toutes espèces de marchandises servant à la toilette, à l'habillement et, en général, de toutes les marchandises et produits vendus dans les magasins de nouveautés; et notamment l'exploitation de la maison de commerce connue sous le nom « Aux Galeries Lafayette » qui a été apportée à la société ; l'acquisition et l'exploitation de tous autres fonds de commerce de nouveautés que la société déciderait dans la suite d'acheter, de fonder, d'exploiter.

Siège social: 1, rue Lafayette, Paris.

Durée: cinquante ans, du 30 août 1899.

Capital social: à l'origine 2.300.000 fr. porté successivement à 3.600.000 francs en 1901, à 7.200.000 fr. le 17 octobre 1903, à 10 millions de francs le 15 octobre 1904, à 15 millions de francs le 6 octobre 1906 et enfin à 22.500.000 francs par décision de l'Assemblée extraordinaire du 7 janvier 1909. Il est représenté par 225.000 actions de 100 fr., sur lesquelles 10.000 entièrement libérées furent, à l'origine, attribuées à MM. Bader et Kahn, en sus de 800.000 francs en espèces et de la totalité des 1.500 parts bénéficiaires, créées en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration: cinq membres au moins et neuf au plus, propriétaires de cent actions chacun, nommés pour six ans.

Année sociale: close le 31 juillet.

Assemblée générale: avant fin novembre, une voix par 10 actions, maximum 500 voix ; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 1° 5 % à la réserve; 2° 7 1/2 % du montant libéré des actions; 3° une somme qui pourra atteindre 15 % du chiffre des bénéfices nets totaux pour être répartie, proportionnellement, aux administrateurs-délégués ou aux directeurs ; 4° une somme qui ne pourra être supérieure à 20 % des bénéfices nets totaux, applicable à l'amortissement du prix des apports ou des fonds de commerce acquis depuis la constitution, du matériel nouveau et des frais de constitution. Cette somme pourra être appliquée à l'amortissement des actions par voie de répartitions entre toutes; 5° 10 % du solde au Conseil d'administration. Sur le surplus, un tiers aux actionnaires et deux tiers aux parts bénéficiaires.

ADMINISTRATEURS

MM. Alphonse Kahn, Th. Bader, Léon Lévy, P. Thiesse, Ch. Kahn, J. Bernheim.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emprunt de 5 millions de francs représenté par 10.000 obligations hypothécaires de 500 francs 4 1/2 %, créées en vertu d'une décision de l'Assemblée extraordinaire du 27 avril 1905.

Intérêt annuel: 22 fr. 50 payable par semestre les 31 janvier et 31 juillet.

Amortissement : au pair de 500 francs, en 35 ans, à dater du 31 juillet 1905, par tirages semestriels effectués dans la première quinzaine de janvier et de juillet, le remboursement des titres s'opérant le 31 du mois au cours duquel le tirage aura été effectué.

Garanties: ces obligations sont garanties par une première hypothèque sur les immeubles de la Société sis à Paris, 1, rue Lafayette, 3, rue Mogador, 4, rue Mogador, 6, cité d'Antin et à Levallois-Perret, 150 bis, rue de Courcelles et par une deuxième hypothèque sur les immeubles situés à Paris, 38, 40 et 42 boulevard Haussmann et 15 chaussée d'Antin, grevés du privilège de vendeur et de l'action résolutoire conservant une somme de 4.500.000 francs, solde du prix d'acquisition de ces immeubles.

NOTA. — La propriété d'une obligation emporte de plein droit adhésion par les propriétaires aux Statuts de la Société Civile des Obligations Hypothécaires des Galeries Lafayette, dont le siège social est à Paris, 8, rue de Hanovre.

La Société s'est réservé le droit d'anticiper le remboursement des obligations, soit pour la totalité, soit en partie, en augmentant le nombre des obligations à amortir à un ou plusieurs tirages, cette faculté ne pouvant être exercée par elle avant le 31 janvier 1911, sauf en cas de vente ou de démolition de l'immeuble sis rue Mogador, n° 6.

Service financier : 40, boulevard Haussmann, au Crédit Lyonnais et Comptoir d'Escompte.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 avril 1903 et les obligations depuis le 11 mai 1906.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBLIGATIONS			
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	»	»	800.000	10 10
1902	»	»	»	»	1.000.000	10 25
1903	200	160	»	»	1.050.000	10 50
1904	179	160	»	»	1.400.000	9 50
1905	168	130	»	»	1.715.000	9 50
1906	150	105	440	425	2.091.000	9 50
1907	159	92	463	405	2.220.000	»
1908	122	85	472	410	2.803.000	»

BILAN AU 31 JUILLET 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Actionnaires	150 »	Capital	15.000.000 »
Caisse	704.619 80	Fournisseurs	3 278.797 15
Banque	2.664.041 65	Immeubles	2.315.751 70
Marchandises	7.259.243 25	La Nationale (annuités)	3.435.003 75
Effets à recevoir	16.696 50	Comptes-courants	6.735.559 »
Débiteurs divers	1.979.724 55	Loyers d'avance	46.025 »
Impôts sur le revenu des actions et des parts de fondateur	40.657 20	Caisse de secours des employés	7.326 85
Fonds de commerce	1 »	Caisse de retraite et de secours des employés	100.000 »
Matériel et agencements	1.161.131 55	Coupons restant à payer (actions et parts de fondateurs)	7.104 80
Loyers d'avance	86.043 40	Coupons restant à payer (obligations)	103.281 »
Dépôts aux Compagnies diverses	7.903 75	Réserves :	
Portefeuille titres	77.040 »	Légale	433.223 20
Frais de premier établissement (immeubles nouveaux)	3.378.146 20	Industrielle	3.039.862 60
Constructions (immeubles nouveaux)	3.877.308 65	Spéciale	562.001 10
Immeubles	18.427.647 40	Obligations	1.760.500 »
		Amortissements obligations	39.500 »
		Report à nouveau	12.986 45
		Profits et pertes	2.802.832 30
	42.679.754 90		42.679.754 90

Compagnie des Gaz comprimés
Société anonyme
pour la vente de l'Oxygène et des Gaz comprimés

Société anonyme française, définitivement constituée le 9 février 1904.

Objet : l'achat et la vente de l'oxygène, de l'hydrogène et de tous gaz comprimés ou liquéfiés, leur fabrication s'il y a lieu. L'achat et la vente de tous produits résultant de la fabrication de ces gaz ou pouvant servir à leur utilisation ; l'étude, l'exploitation, la vente ou l'achat des brevets ou inventions se rattachant à ce genre de commerce ou d'industrie ; la fabrication, l'achat et la vente de tous appareils pouvant servir à l'utilisation desdits produits et inventions. L'exploitation éventuelle de toutes les industries qui en dérivent ; la participation sous toutes ses formes à toutes affaires similaires, et, en général, à toutes industries concernant les produits ci-dessus, enfin toutes affaires se rattachant aux objets ci-dessus.

Siège social : rue Saint-Lazare, 48, à Paris.

Durée : 50 années, du 9 février 1904.

Capital social : à l'origine 100.000 francs, divisé en 1.000 actions de 100 fr. chacune entièrement libérées, porté successivement : en novembre 1905 à 350.000 ; à 600.000 fr. en avril 1906 ; à 750.000 fr. en mars 1907 ; à 1 million de francs en novembre 1907 ; à 1.300.000 fr.

en mai 1908. Enfin, en mai 1909, il a été porté à 2.500.000 fr., son chiffre actuel, représenté par 25.000 actions de 100 fr. chacune entièrement libérées.

Conseil d'administration : de 3 à 9 membres, propriétaires chacun d'au moins 50 actions nominatives et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 5 actions ; dépôt des titres dix jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions ; 10 % au Conseil d'administration ; le solde aux actions.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Gallien, J. Babin, F. Brocq, P. Delorure.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 5 juillet 1909.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Frais d'augmentation de capital	3.980 25	Capital social	1.300.000 »
Licence de brevets	75.000 »	Réserve légale	2.574 75
Frais de premier établissement	1 »	Réserve pour amortissements	50.000 »
Mobilier et outillage	12.980 29	Créditeurs divers	288.785 75
Terrain	19.769 20	Coupon n° 2	755 97
Machines et matériel en exploitation	1.162.032 56	Report de l'exercice 1907	6.029 38
Machines et matériel en installation	209.391 54	Bénéfices de 1908	157.731 40
Marchandises générales	48.743 23		
Dépôts et cautions	5.688 12		
Caisses et banquiers	56.051 07		
Actionnaires	104.250 »		
Débiteurs divers	97.753.62		
Comptes litigieux et divers	10.236 35		
	1.805.877 23		1.805.877 23

La Générale Publicité

Société anonyme française, définitivement constituée le 22 juillet 1902.

Objet : toute publicité dans les journaux de Paris, de province et de l'étranger, mais, plus particulièrement, la publicité financière ; la création, l'achat, l'impression, l'exploitation à bail de tous journaux; la distribution de publicité pour compte de tiers ; la correspondance télégraphique, téléphonique et par lettres par abonnements ou à for-

fait ; la publicité par voie d'affiches ou de circulaires ; la location de palissades, murs et murailles et, d'une façon générale, toutes les opérations se rapportant à ces divers objets ou pouvant en faciliter l'exécution.

Siège social : 6, rue des Colonnes.

Durée : 50 ans du 22 juillet 1902.

Capital : 600.000 francs, divisé en 6.000 actions de 100 francs, sur lesquelles 5.000 furent remises à MM. G. Wertheim et G. Viterbo en rémunération de leurs apports, en sus de 1.200 parts de fondateur.

Conseil d'administration : de 2 à 5 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 juillet.

Assemblée générale : avant fin janvier, une voix par 50 actions déposées 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus 10 % au Conseil d'administration, 45 % aux actionnaires, 40 % aux parts de fondateur, 5 % à la réserve spéciale.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Ardant, A. Braun, G. Wertheim.

Les actions et les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 août 1907.

Années	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS		Bénéfices	DIVIDENDES	
	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas		Actions	Parts
1903	»	»	»	»	77.000	8 52	15 68
1904	»	»	»	»	62.800	7 504	11 137
1905	»	»	»	»	62.100	5 77	3 438
1906	»	»	»	»	66.800	7 79	12 41
1907	150	131	257	245	90.900	9 50	20 04
1908	150	130	Pas de cours		98.200	10 03	21 07

BILAN AU 31 JUILLET 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Espèces en caisse et à la Société Générale	97.994	60	Capital	600.000	»
Portefeuille (obligations hypothécaires)	15.766	80	Amortissement du mobilier et des frais de constitution	3.468	60
Appel différé sur actions	75.000	»	Dû à divers journaux	2.972	50
Comptes d'apports	500.000	»	Réserve légale	16.811	25
Divers d'avance :			Réserve spéciale	5.408	10
Loyer d'avance	1.550	»	Profits	98.265	55
Dépôt à la Compagnie de l'air comprimé	10	»			
Frais de constitution (à amortir)	4.821	05			
Mobilier (à amortir)	8.834	95			
Intérêts et dividendes	19.948	60			
	726.926	»		726.926	»

Société anonyme du Musée Grévin

Société anonyme française constituée le 8 février 1881, modifiée par Assemblée générale du 25 mars 1884.

Objet: La création et l'exploitation à Paris d'un musée de figures genre Tussaud.

Siège social: 10, boulevard Montmartre, Paris.

Durée: 50 ans, du 19 mars 1881.

Capital social: un million de francs, divisé en 2.000 actions de 500 francs libérées et au porteur.

Conseil d'administration: de trois à sept membres, propriétaires de dix actions et nommés pour cinq ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin août; une voix pour 5 actions, maximum vingt voix; délai de dépôt non indiqué par les statuts, mais exigé quatre jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve légale; 10 % aux administrateurs ; 25 francs par action. Sur le surplus, 12 1/2 % à 25 parts bénéficiaires divisées depuis en cinquièmes dont moitié attribuées à M. Grévin et moitié à Arthur Meyer, fondateurs. Ensuite, aux actionnaires 5 % de la somme restant disponible. Sur le surplus 10 % pour amortissement, par tirage au sort, d'actions à remplacer par des actions de jouissance. Le solde appartient pour moitié aux actionnaires, pour l'autre moitié à M. Arthur Meyer. Ce droit est représenté par 2.000 quatre-vingtièmes de parts bénéficiaires.

Service financier: Crédit Lyonnais, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Jules Chéret, Maurice Chaulin, Gabriel Thomas.

Les actions de capital de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant ; les actions de jouissance, depuis le 10 mai 1899 et les parts de fondateur depuis le 27 août 1897.

	ACTIONS de capital		ACTIONS de jouissance		80e PART de fondateur			DIVIDENDES		
Années	Pl. h.	Pl. b.	Pl. h	Pl. b.	Pl. h.	Pl. b.	Bénéfices nets	Act. de cap.	Act. de jouis.	Part de fond.
1901	600	500	150	120	210	95	1.000	»	»	»
1902	600	325	110	45	150	45	80.000	31. »	6. »	5.25
1903	580	510	125	100	110	80	110.000	36.60	11.60	10.40
1904	690	503	200	90	135	70	130.000	40.45	15 45	13.85
1905	750	575	280	125	200	110	152.000	44.75	19.75	17.70
1906	752	682	310	210	235	170	127.000	40.15	15.15	13.60
1907	725	520	295	155	175	100	111.000	37.10	12.10	10.85
1908	640	512	220	180	155	113	100.000	35. »	10. »	8.95

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr	c.	PASSIF	fr.	c.
Compte de premier établissement.	385.000	»	Capital social : 1.672 actions de capital, 328 actions de jouissance . .	1.000.000	»
Mobilier, objets d'art et figures.	225.000	»	Réserve statutaire	100.000	»
Palais des mirages.	196.510	50	Coupons restant à payer . . .	6.611	75
Agrandissements et aménagements nouveaux	101.894	35	Amortissement des actions . .	794	20
Installation de l'éclairage électrique	40.000	»	Créditeurs divers.	77.936	65
Avances de loyer et cautionnements	61.414	50	Solde du compte de Profits et Pertes	99.548	45
Débiteurs divers	13.194	95			
Rente 3 0/0 amortissable . . .	248.250	»			
Crédit Lyonnais	5.653	70			
Caisse	9.973	05			
	1.284.891	05		1.284.831	05

La Haute-Sangha

(CONGO FRANÇAIS)

Société anonyme française, définitivement constituée le 10 juin 1899, modifiée les 26 juin 1899 et 24 novembre 1904.

Objet : l'exploitation de la concession au Congo français accordée à M. Paul Durand, par décret de M. le Président de la République, en date du 15 avril 1899, et généralement toute opération agricole, forestière, minière, industrielle et commerciale ; toute entreprise de transport par terre et par eau ; tous travaux de colonisation et autres qui se rattachent à l'exploitation de ladite concession ou pourront faciliter sa mise en valeur.

Siège social : 5, rue de la Rochefoucauld, Paris.

Durée : 30 ans, du 10 juin 1899.

Capital social : 1.500.000 francs, divisé en 15.000 actions de 100 fr.

Il a été créé en outre 20.000 parts bénéficiaires, sur lesquelles 10.000 ont été remises à M. P. Durand en rémunération de ses apports et 10.000 aux souscripteurs du capital, à raison d'une part par 3 actions.

Conseil d'administration : de 3 à 9 membres nommés pour 6 ans, propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le second mardi d'octobre, au plus tard, une voix par 10 actions ; dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % d'intérêt aux actions ; prélèvement facultatif en faveur d'un fonds de prévoyance, redevance proportionnelle à l'État, 10 % au Conseil d'administration. Sur l'excédent, 50 % aux actions, 50 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Mougeot, A. Delattre, R. Henry, L. de Berlier de Sauvigny, G. Despret, G. Baugnies, E. Seydoux, A. Fondare, W. Guynet.

Les actions et les parts de fondateurs de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	COURS DES PARTS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	DIVIDENDES Actions	Parts
1906	390	210	155	80	515.000 (1)	11 66	5 »
1907	335	130	160	48	157.000 (1)	»	»
1908	133	79	67	24 50	194.250	»	»

(1) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Caisses	12.836	05	Capital	1.500.000	»
Banques	87.031	»	Réserve légale	92.613	10
Portefeuille	254.038	95	Fonds de prévoyance	180.157	34
Dépôts divers	59.751	»	Réserve spéciale	326.229	69
Débiteurs divers	178.626	69	Créanciers : coupons à payer	19.007	74
Marchandises	655.679	82	Créanciers divers	612.976	69
Produits de retour	624.926	66	Profits et pertes :		
Mobilier et matériel de Paris	4.487	09	Solde débiteur 1907 157.057 66		
— d'Afrique	72.574	89	Bénéf. de l'exercice 194.257 18		
Matériel flottant	73.526	36		37.199	52
Immeubles Brazzaville	80.838	07			
Immeubles, concession, terrains, plantations	244.114	39			
Cavalerie, troupeaux	34.975	70			
Frais de constitution	90.957	55			
Frais de premier établissement	272.760	29			
	2.768.183	91		2.768.183	91

Société des Hôtels de l'Étoile

Société anonyme française, définitivement constituée le 24 mars 1906.

Objet : l'exploitation des fonds de commerce, d'hôtels meublés à voyageurs ci-après désignés, savoir : 1° Hôtel Campbell, situé 45 et 47, avenue de Friedland, à Paris ; 2° Hôtel Beau-Site, situé 4, rue de Presbourg, à Paris ; 3° Hôtel Columbia, situé 16, avenue Kléber, à Paris ; 4° Hôtel Malesherbes, situé 26, boulevard Malesherbes, à Paris ; 5° Hôtel d'Autriche, situé 37, rue d'Hauteville, à Paris ; 6° Hôtel des Roches-Noires, situé rue d'Orléans, à Trouville. La création et l'exploitation d'un hôtel meublé à ou sans voyageurs, sous la dénomination de « Hôtel Astoria », dans un immeuble sis à Paris, avenue des Champs-Elysées, 131 et 133, rue de Presbourg, 1, et rue Vernet, 30 et 32, aux angles de ces trois voies. — La création ou l'acquisition et l'exploitation de tous autres hôtels meublés à voya-

geurs ou sans voyageurs. La location avec ou sans promesse de vente et même l'acquisition de tous immeubles nécessaires à la Société, soit pour l'exploitation directe ou indirecte des hôtels susdésignés, ou de tous autres hôtels, ou pour la création de toutes annexes ou succursales, soit pour l'exercice de toute industrie se rattachant à cette exploitation. La vente ou la location des fonds de commerce ci-dessus désignés et de tous autres que la Société pourra exploiter. L'exploitation par toutes voies de tous établissements similaires. Toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus.

Siège social : 47, avenue Friedland, Paris.

Durée : 50 années, du 24 mars 1906.

Capital social : 4.750.000 francs, divisé en 47.500 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 27.500, entièrement libérées, ont été remises, en sus d'une somme de 100.000 fr. espèces et des 10.000 parts de fondateurs, aux apporteurs.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 100 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril ; 1 voix par 50 actions, maximum 200 voix. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le solde, sauf prélèvement pour fonds de prévoyance ou réserves extraordinaires, 10 % au Conseil d'administration, 60 % aux actions et 30 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Geissler, A. Aulich, Oradour, G. Nungovich Bey.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 30 novembre 1908.

1908 120 seul cours

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Fonds de commerce.	695.963 18	Loyers reçus d'avance.	7.070 40
Immeuble	924.165 15	Loyers à payer	155.467 50
Ameublement.	3 014.053 46	Divers à payer	84 678 55
Installations, travaux et frais de premier établissement . .	1.210.930 62	Fournisseurs	453.022 66
Loyers d'avance.	447.250 »	Emprunt hypothécaire	900.000 »
Dépôts divers	7.250 »	Amortissements.	253 816 56
Frais de constitution	35.333 67	Réserve spéciale	160.000 »
Approvisionnements	188 512 91	Réserve légale	37.435 »
Voyageurs	103.028 95	Réserve loyer.	2.500 »
Divers payés d'avance.	1.037 55	Capital.	4.750.000 »
Divers à recevoir.	7.992 15	Bénéfices :	
Caisses et fonds de caisses . .	178.792 62	Reliquat de 1907	4 414 55
Banquiers	598.711 14	De l'exercice 1908.	614.162 15
Dividendes 1908.	9.480 17		
	7 422 567 37		7 422.567 37

Hôtel Majestic, Paris

Société anonyme française, définitivement constituée le 28 septembre 1905.

Objet : L'aménagement et la transformation en un hôtel meublé, soit par l'utilisation et l'appropriation à cet usage des constructions existantes, soit par l'édification de constructions nouvelles, d'un immeuble sis à Paris, avenue Kléber, n° 19, rue Pauquet, n° 39, et rue La Pérouse, n° 23, dénommé Palais de Castille. L'exploitation de l'hôtel meublé ainsi créé. L'acquisition dudit immeuble et de tous autres pouvant servir à l'hôtel, à son agrandissement et à la création de succursales.

Siège social : 19, avenue Kléber, Paris.

Durée : 99 années, du 28 septembre 1905.

Capital social : 4 millions de francs, divisé en 40.000 actions de 100 francs, entièrement libérées.

Il a été créé, en outre, 10.000 parts de fondateur qui ont été remises, avec une somme espèces de 161.000 francs à M. Tauber, en représentation de ses apports.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, propriétaires de 100 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin septembre ; 1 voix par 100 actions, maximum 100 voix. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; somme fixée par le Conseil pour les amortissements : 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil, 60 % aux actions et 30 % aux parts de fondateurs.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Tauber, H. Weigel, A. Geissler, E. Charvet, J. Wetzel.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emprunt de 10 millions de francs, représenté par 20.000 obligations de 500 francs 5 % et divisé en 3 séries. La première série, de 8.000 obligations, a été créée par décision du Conseil d'administration en date du 1er mars 1906 et en vertu des pouvoirs à lui conférés par les statuts. La deuxième série, de 8.000 obligations, a été créée en vertu d'une autorisation de l'Assemblée générale des actionnaires en date du 3 septembre 1907. La troisième série, de 4.000 obligations, a été créée en vertu d'une autorisation de l'Assemblée générale des actionnaires du 29 septembre 1908. Au total, 20.000 obligations toutes garanties par l'actif de la Société et identiques comme jouissance et comme amortissement.

Intérêt annuel : 25 francs, payables par coupons semestriels les 1er juin et 1er décembre.

Remboursement : au pair, de 1912 à 1946, par voie de tirages au sort annuels devant avoir lieu le 1er mars de chaque année, à partir du 1er mars 1912. Remboursement 3 mois après chaque tirage. La

Société s'est réservé le droit de remboursement anticipé à dater de 1912.

Service financier : au siège social.

Les actions, les parts de fondateur et les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 21 novembre 1908.

Années	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS	
	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1908	138	110	78	40

BILAN AU 30 JUIN 1909

ACTIF	fr. c	PASSIF	fr. c.
Disponibilités	655.759 41	Capital	4.000.000 »
Portefeuille	506.114 85	Obligations	9.600.000 »
Propriétés immobilières :		Créance à long terme	200.000 »
19, avenue Kléber	6.467.594 92	Réserve légale	5.863 95
36, rue La Pérouse	302.478 20	Amortissements sur :	
Ameublement et matériel	2.447.277 16	Installations diverses	15.768 36
Cave et marchandises	96.605 87	Frais de premier établissement	20.822 37
Dépôts et loyers d'avance	173.469 »	Frais de constitution	28.861 60
Débiteurs divers	29.926 05	Fournisseurs d'ameublement et matériel	34.259 »
Installations diverses	1.679.607 47	Entrepreneurs	60.253 »
Frais de premier établissement	1.034.089 89	Loyers à payer	21.214 30
Primes de remboursement	1.152.000 »	Coupons à payer	45.029 60
Frais de constitution de la Société	33.711 60	Effets à payer	8.061 75
		Fournisseurs et créditeurs divers et cautionnements encaissés	265.486 74
		Report de l'exercice précédent	45.963 27
		Résultats de l'exercice 1908-1909. Bénéfices nets	235.112 14
	14.578.634 42		14.578.634 42

Société Lorin et Cie pour l'exploitation de « The Metropol Hotel » de Tours

Société française en commandite par actions, définitivement constituée le 28 février 1908.

Objet : l'exploitation d'un hôtel connu sous le nom de « The Metropol Hotel » situé à Tours, place du Palais-de-Justice, nos 14 et 16, et rue de Bordeaux, n° 1, avec toutes augmentations qui pourraient y être faites ; la prise en location ou l'acquisition de tous immeubles autres que ceux dont le bail a été apporté à la Société, et qui pourraient être jugés utiles à l'exploitation.

Siège social : 14, place du Palais-de-Justice, à Tours.

Durée : 30 années, du 28 février 1908.

Capital socal : 300.000 francs, divisé en 600 actions de 500 fr. entièrement libérées, sur lesquelles 200 ont été attribuées, en outre d'une somme espèces de 115.000 fr. et de 20 parts de fondateurs, à M. Lorin, en rémunération de ses apports.

Il a été créé 60 parts de fondateur attribuées aux souscripteurs à raison d'une part pour 10 actions d'apport ou de numéraire.

Conseil de surveillance : de 3 à 5 membres, propriétaires de dix actions.

Année sociale : close le 30 novembre.

Assemblée générale : du 20 au 31 décembre ; 1 voix par 5 actions. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 15 % aux parts de fondateur, 80 % aux actions.

Service financier : au siège social.

Gérant : M. E. Lorin.

Conseil de surveillance : MM. A. Lemaire, Chataignier, Desaché.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 décembre 1908.

1908	plus haut	745	plus bas	705

Nota. — Cette Société refuse communication de ses comptes.

Société de l'Hôtel Meurice

Société anonyme française, définitivement constituée le 10 juillet 1905.

Objet : l'acquisition d'une grande propriété, connue sous le nom d' « Hôtel Meurice », comprenant trois maisons contiguës, situées à Paris, rue de Rivoli, nº 228 et rue du Mont-Thabor, nos 13 et 15. L'acquisition de l'enseigne et de l'achalandage attachés au fonds de commerce, exploité sous le nom d' Hôtel Meurice ». L'exploitation de ce fonds de commerce et l'achat du mobilier meublant et du matériel nécessaires à l'exploitation. La transformation des trois immeubles susdésignés, leur démolition totale ou partielle s'il y a lieu, et la construction d'un édifice nouveau; enfin l'acquisition de tous autres immeubles pouvant y être réunis ou annexés ou servir de succursales. L'exploitation de tout établissement similaire.

Siège social : rue de Rivoli, 228, Paris.

Durée : 50 années, du 10 juillet 1905.

Capital social : 3.500.000 fr. divisé en 35.000 actions de 100 fr. chacune.

Conseil d'administration : 3 à 5 membres nommés pour 6 ans et propriétaires de 150 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en avril ; 1 voix par 100 actions, maximum 100 voix. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil et 5 % à la direction et au personnel. Le solde aux actions, sauf prélèvement pour fonds de prévoyance, de réserve extraordinaire ou d'amortissement, ne pouvant dépasser les 3/4 des bénéfices à distribuer annuellement.

Service financier : Comptoir National d'Escompte.

ADMINISTRATEURS

MM. H. Wiener, A. Millon, A. Emery, O. Hauser.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 novembre 1908.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1907	»	»	712.000	8
1908	238	200	951.000	14

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c
Caisse et banque	112.260 70	Capital	3.500.000 »
Fonds de commerce	38.207 50	Réserve légale	35 602 80
Terrains et immeubles	6.725.247 13	Amortissements	190.860 38
Mobilier et matériel	1.612.494 54	Emprunt à la Nationale	3.000 000
Frais de constitution	15.905 50	Compte courant Grand Hôtel	655.000 »
Marchandises	199.114 25	Divers	305.852 38
Divers	78.100 80	Reliquat des bénéfices antérieurs	130.374 72
		Loyers encaissés d'avance	12 750 »
		Profits et pertes, exercice 1908	950.890 14
	8.781.330 42		8.781.330 42

Hôtel Regina, Paris

Société anonyme française définitivement constituée le 24 novembre 1898, modifiée par délibérations d'assemblées générales des 28 février 1899, 18 juin 1902, 6 juin 1903, 23 février et 10 mars 1905.

Objet: L'exploitation d'un hôtel meublé, dans les immeubles situés, à Paris, place de Rivoli, 2, et rue des Pyramides, 2; l'acquisition ou la location de tous immeubles pouvant servir à l'hôtel dont il vient d'être parlé, ainsi qu'à son agrandissement et à la création de toutes

succursales; l'installation d'ameublement et d'agencement du ou des desdits immeubles pour les approprier aux destinations ci-dessus indiquées.

Durée: 45 ans, du 24 novembre 1898.

Siège social: 2, place de Rivoli, Paris.

Capital social: à l'origine, 400.000 francs, divisé en 800 actions de 500 francs, porté à 600.000 francs le 18 juin 1902 par la création de 400 actions nouvelles de 500 francs, puis à 800.000 francs le 6 juin 1903 par l'émission de 400 actions nouvelles de 500 francs. Enfin le 10 mars 1905 les 1.600 actions représentant le capital furent divisées en cinquièmes et il fut émis 2.000 actions nouvelles de 100 francs. Le capital est donc actuellement de 1 million de francs représenté par 10.000 actions de 100 francs.

Parts de fondateur : il a été créé, en outre, 500 parts de fondateur qui ont été remises à M. Tauber en rémunération de ses apports ; ces parts, divisées depuis en vingtièmes, sont maintenant au nombre de 10.000.

Conseil d'administration: trois à cinq membres, propriétaires de 100 actions chacun et nommés pour six ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin mars; une voix par cent actions, maximum 25 voix; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; la somme que le Conseil déterminera pour les amortissements; 6 % du montant libéré des actions. Sur le surplus: 10 % au Conseil d'administration; 45 % aux actions; 45 % aux parts de fondateur.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Tauber, H. Weigel, E. Charvet, J. Wetzel, C. Baverez.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 janvier 1906 et les parts de fondateur **depuis le 9 juillet 1906.**

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS			DIVIDENDES	
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Par 5e d'act.	Par 20e de part
1901	»	»	»	»	251.000	28	9 31
1902	»	»	»	»	392.000	28 80	9 50
1903	»	»	»	»	607.000	28 80	12 10
1904	»	»	»	»	753.000	40	27 20
1905	»	»	»	»	1.108.000	60	45 15
1906	825	655 50	632	555	1.138.000	60	47
1907	815	625 »	607	450	1.130.000	58	47
1908	716	655 »	575	455	1.006.000	51	42

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Disponibilités.	794.148 60	Capital.	1.000.000 »
Portefeuille.	668.484 90	Réserve légale	100.000 »
Propriétés immobilières emphytéotiques.	1.568.775 17	Réserve pour amortissement.	130.501 59
Promesse de vente	93.764 60	Amortissements de propriétés immobilières emphytéotiques	600.000 »
Ameublement et matériel . . .	469.669 18	Amortissements des installations diverses et indemnités.	669.335 41
Cave et marchandises.	71.954 69	Amortissements frais de constitution de 1er établissement.	84.747 90
Dépôts et loyers d'avance. . .	138.450 »	Obligations.	1.096.000 »
Débiteurs divers	5 185 05	Loyers d'avance reçus et loyers à payer.	68.850 55
Installations diverses et indemnités.	1.169.538 95	Fournisseurs et créditeurs divers	173.706 59
Frais de constitution de Société et 1er établissement. .	84.747 90	Effets à payer	2.005 25
Actionnaires	200.000 »	Report à nouveau, bénéfices 1907 : Pour compte aux actionnaires et aux parts de fondateur.	333.194 »
		Résultats de l'exercice 1908 :	
		Bénéfice net	1.006.377 75
	5.264.719 04		5.264.719 04

Société des Hôtels Réunis

Société anonyme française, constituée le 7 novembre 1904.

Objet : L'exploitation d'un Hôtel-Restaurant, sis à Dinard (Ille-et-Vilaine), connu sous le nom d'Hôtel Royal.

L'acquisition, la vente, la cession ou l'apport en Société de tous biens meubles et immeubles en vue de l'exploitation de tous hôtels, cafés, restaurants etc., l'édification de toutes constructions destinées à ces usages.

L'acquisition, la création et l'exploitation de tous fonds de commerce en nature d'hôtels, cafés, restaurants et bars; la location, avec ou sans promesse de vente, de tous locaux en vue de ces exploitations.

La création et la constitution de toutes Sociétés filiales et autres, pour l'exploitation de tous immeubles, baux, fonds de commerce quelconques pouvant dépendre de la Société.

Depuis la constitution de la société l'objet social s'est étendu : l'assemblée générale extraordinaire du 23 décembre 1904 a accepté définitivement l'apport, fait à la Société par M. H. Ruhl, de la promesse verbale de bail qui lui a été consentie par M. Emile Jellineck Mercédès, propriétaire, demeurant à Nice, promenade des Anglais, « Villa Mercédès », d'un terrain avec construction situé à Nice, promenade des Anglais, n° 23, pour une durée de dix-huit années, qui commenceront à courir le 1er décembre 1905 pour finir le 30 novembre 1923, avec engagement verbal de M. Jellineck de proroger ladite promesse de bail pour une nouvelle période de douze années à compter du dit jour 30 novembre 1923. La société exploite également l'Hôtel du Grand Condé, à Chantilly.

Siège social : à Paris, 43, avenue de Wagram.

Durée : prenant fin au 31 janvier 1931.

Capital social : fixé primitivement à 1.000.000 de francs et divisé en 2.000 actions de 500 francs chacune, dont 550.000 francs formant le capital de la Société H. Ruhl et C^ie^, porté par décision de l'Assemblée extraordinaire du 10 novembre 1906, à 1.500.000 francs, et divisé en 15.000 actions de 100 francs chacune, les 2.000 actions primitives de 500 francs ayant été divisées en actions de 100 francs.

Par décision de l'Assemblée extraordinaire du 1^er^ mai 1907, le capital a été porté à 2.500.000 francs par la création de 10.000 actions de 100 francs chacune souscrites contre espèces. Il est représenté par 25.000 actions de 100 francs.

L'Assemblée extraordinaire du 5 janvier 1909 a autorisé le Conseil d'administration à porter le capital à 6 millions de francs en une ou plusieurs fois.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 octobre.

Assemblée générale : avant fin janvier ; 1 voix par 50 actions, maximum 25 voix. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % d'intérêts aux actions. Le surplus sera employé suivant les décisions qui seront prises annuellement par l'Assemblée générale sur la proposition du Conseil.

Service financier : au siège social et au Crédit Foncier et Agricole d'Algérie, 43, rue Cambon, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. H. Fossey, H. Ruhl, G. Viguier, H.-L. Eschger, G. Montaillier, H. Viguier, Cardin, E. Bernheim, E. de La Rochefoucauld, M. Peter.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, à diverses dates d'un total de 3.200 obligations de 500 fr.

Intérêt annuel: 25 francs, net d'impôts, payable par coupons semestriels les 1^er^ janvier et 1^er^ juillet de chaque année.

Amortissement: en 25 ans, suivant tableau d'amortissement imprimé au dos des titres.

Service financier: Crédit Foncier et agricole d'Algérie

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 mars 1905, et les actions depuis le 5 mars 1907.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	COURS DES ACTIONS Plus bas	COURS DES OBLIGATIONS Plus haut	COURS DES OBLIGATIONS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1905	»	»	490 »	430 »	»	»
1906	»	»	485 »	456 »	48.000	5 »
1907	160 »	80 »	475 »	250 »	162.000	10 »
1908	100 »	65 »	402 »	335 »	221.000	5 »

BILAN AU 31 OCTOBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Fonds de Commerce et frais de 1er établissement	630.966	65	Capital	2.500.000	»
Domaine de la Roche Pendante	383.424	20	Obligations	1.967.500	»
Immeubles et Constructions	1.792.382	01	Hypothèque sur propriété Camac	308.000	»
Mobilier et matériel	1.846.043	25	Réserve statutaire	10.233	28
Cautionnements et loyers d'avance	98.891	60	Provisions pr amortissements	84.263	91
Caisse et banques	95.597	35	Coupons restant à payer sur actions et obligations	23.483	59
Obligations à la souche	400.000	»	Engagements envers les tiers	549.058	20
Débiteurs divers	80.154	80	Créditeurs divers	92.553	35
Marchandises à l'Inventaire	180.024	53	Profits et Pertes :		
Comptes d'ordre	21.699	85	Bénéfices reportés 4.654 13	203.141	91
Primes de remboursement des obligations	137.050	»	— de l'exercice 198.487 78		
Coupons n° 5 (acompte 3 fr. » sur 25.000 actions)	75.000	»			
	5.741.234	24		5.741.234	24

Société Immobilière, Commerciale et Civile

Société anonyme française résultant de la transformation, en Société anonyme, effectuée le 2 juin 1908, de la Société en commandite par actions « Banque Commerciale et Civile, Vraye, Brossier et Cie », constituée le 23 octobre 1905.

Objet : l'achat et la vente, sous toutes formes, de tous droits immobiliers et mobiliers, corporels ou incorporels, et les avances, escomptes et ouvertures de crédit sur toutes garanties et plus généralement les opérations de banque de toute nature à l'exclusion cependant des opérations de spéculation à terme qui demeurent interdites à la Société.

Siège social : 92, rue de Richelieu, Paris.

Durée : 90 années, du 23 octobre 1905.

Capital social : à l'origine 508.500 francs, divisé en 1.017 actions de 500 francs, dont 400 souscrites en numéraire et 617 attribuées entièrement libérées, en outre des 300 parts de fondateurs, à la Société en nom collectif Vraye et Brossier, en rémunération de l'apport de sa maison de banque.

Au moment de la transformation en société anonyme, il a été décidé de diviser les actions de 500 francs en 5 actions de 100 francs.

Par décision d'assemblée générale du 2 juin 1908, le capital a été porté à 1 million de francs divisé en 10.000 actions de 100 francs chacune.

Conseil d'administration : de 2 à 7 membres, propriétaires chacun de 30 actions au moins, et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; 1 voix par 10 actions, maximum 100 voix. Dépôt des titres cinq jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : (l'intérêt à 5 % des actions, à distribuer dans tous les cas, constitue une charge sociale à passer par frais généraux. Mais l'assemblée peut décider la suppression ou la suspension temporaire de cette clause). Sur les bénéfices nets, il est déduit les sommes nécessaires aux amortissements par quatre-vingt-dixième des frais de constitution et du compte ancien de bons de capitalisation, ainsi qu'à ceux décidés par l'assemblée générale. Après prélèvement de 5 % du surplus pour le fonds de réserve et des sommes nécessaires aux réserves spéciales qui seraient créées, il est servi aux parts de fondateur une somme égale à 20 % du total formé par les bénéfices et l'intérêt statutaire de 5 % versé aux actions. Le solde appartient aux actionnaires. En cas de suppression ou suspension de la clause concernant l'intérêt des actions à passer par frais généraux, le bénéfice, amortissements déduits et réserves prélevés, appartient : pour 20 % aux parts de fondateur et pour 80 % aux actions.

ADMINISTRATEURS

MM. P. Vraye, R. Brossier, H. Belhomme, A. Paques, L. Maupot.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en vertu d'autorisations des Assemblées extraordinaires des actionnaires en date des 2 juin et 7 juillet 1908, d'un emprunt obligataire représenté par des obligations hypothécaires de 500 fr. 4 1/2 %.

Intérêt annuel : 4 1/2 %, payable par coupons semestriels de 11 fr. 25 chacun aux échéances des 1er février et 1er août.

Amortissement : au pair en 75 années, par voie de tirage au sort annuel suivant tableau d'amortissement imprimé au dos des titres, ou de rachat en Bourse. La Société se réserve le droit d'accélérer l'amortissement et de rembourser avant terme.

Garanties : les obligations seront garanties par le capital social par affectation hypothécaire et par gage, dans les conditions énoncées au contrat de la Société civile des Porteurs d'obligations.

Il a été fondé une Société Civile des obligataires, dont le siège social est à Paris, 92 ,rue de Richelieu.

Service financier : au siège social.

Les actions et les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 juin 1909.

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Sommes restant à libérer sur actions	77.250 »	Capital social	508.500 »
Loyers et consignations d'avance	900 60	Réserve	857 70
Mobilier	3.700 »	Société foncière et immobilière de Paris, dépôt	11.892 50
Comptes amortissables	61.518 »	Fonds en participation	175.335 75
Caisse, établissements et portefeuille	12.548 50	Créanciers divers	5.226 55
Titres	101 10	Profits et pertes	42.004 78
Apports, fonds	249.500 »		743.817 28
Immeuble : 200, r. de Belleville	65.570 85	A déduire :	
— 101, bd. Excelmans	41.779 40	Amortissements . . 2.092 05	
Débiteurs divers :		Frais généraux . . . 19.982 90	
Créances	126.019 63	Intérêts payés aux actions 19.234 15	41.309 10
Participations	42.120 »		
Avances sur garanties	21.500 »		
	702.508 18		702.508 18

Société anonyme d'Imprimerie et Librairie administratives et des Chemins de fer

Ancienne Société en commandite, constituée le 29 janvier 1835, sous la raison sociale : Paul Dupont et Cie et transformée en Société anonyme par décision de l'Assemblée générale des actionnaires du 17 juillet 1871.

Objet : exploitation de deux établissements d'imprimerie typographique et lithographique dont elle est propriétaire à Paris et à Clichy, ainsi que toutes industries s'y rattachant ; publications d'ouvrages de librairie et de recueils périodiques ; impression et fourniture de cadres, formules et modèles, etc., destinés aux administrations publiques, aux chemins de fer, aux sociétés industrielles et à l'enseignement.

Siège social : 4, rue du Bouloi, Paris.

Durée : expirant le 31 décembre 1939.

Capital social : 2.364.500 francs divisé en 9.458 actions de 250 fr. dont 3.458 actions ordinaires et 6.000 actions privilégiées. Il existe aussi 742 actions de jouissance.

Le capital a été fixé au chiffre ci-dessus par décision de l'assemblée extraordinaire du 27 juillet 1908, laquelle a décidé que le capital qui était alors de 2.100.000 francs, ramené par le remboursement d'actions à 1.729.000 francs, serait réduit de 1 million 729.000 francs à 864.500 francs, soit de moitié par la diminution du taux de chaque action de 500 francs à 250 francs ; puis porté à 2.364.500 francs par l'émission de 6.000 actions de priorité de 250 francs.

Conseil d'administration : 3 à 8 membres, propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : du 15 au 31 mars ; 1 voix par 10 actions, maximum 10 voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions de priorité; 5 % du montant libéré des actions de capital; 3.600 francs à une réserve spéciale. Sur le reliquat, 10 % au directeur, 10 % au Conseil, 80 % aux actions.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Dubail, L. Gillet, F. Habert, M. Boutté, P. Lévêque, F. Dujardin-Beaumetz.

Les actions de priorité de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 octobre 1908.

Années	Cours		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1908	338	325	185.000	5 %

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Caisse	44.921 09	Actions privilégiées	1.500.000 »
Effets à recevoir	9.812 80	— ordinaires	864.500 »
Débiteurs divers et actionnaires	2.083.818 41	Emprunts hypothécaires	3.342.647 48
Valeurs, titres et Cautionnements	922.159 42	Coupons et intérêts dûs	261.312 19
Approvisionnements et travaux en œuvre	651.069 02	Effets à payer	806.406 80
Terrains, immeubles	4.525.987 87	Créanciers et fournisseurs divers	900.035 91
Matériel	2.675.050 16	Caisse d'épargne du personnel	46.710 02
Primes des obligations à amortir	136.680 »	Société du Mémorial	145.609 83
Frais d'émissions et comptes d'ordre	254.057 77	Société des Publications	105.763 68
		Loyers d'avance et oppositions	32.102 75
		Obligations en circulation	2.526.850 »
		Réserve légale	255.488 78
		Réserves diverses	351.941 79
		Bénéfices de l'exercice	185.090 31
	11.324.459 54		11.324.459 54

Compagnie Industrielle du Levant

Société anonyme belge, constituée à Bruxelles le 20 septembre 1902.

Objet : l'établissement, l'acquisition, l'affermage et l'exploitation de tous établissements commerciaux, financiers, industriels, agricoles ou autres, ainsi que la recherche, l'obtention et l'exploitation de toutes concessions publiques ou privées. La Société exerce notamment son activité aux pays du Levant sans devoir l'y **res-**

treindre. La Société peut s'intéresser par voie d'apport, de cession ou de fusion, ou par tout autre moyen, dans toutes entreprises ou Sociétés ayant un objet analogue, connexe ou similaire. Elle peut en un mot, pratiquer toutes opérations, quelles qu'elles soient, qui ont pour but direct ou indirect de favoriser ou de développer l'une ou l'autre branche de son objet.

Siège social : 3, place Royale, Bruxelles.

Capital social : 2.500.000 francs, divisé en 6.400 actions ordinaires de 250 fr. et 1.800 actions de priorité de 500 fr.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Dauprat, C. Verbeke, Elie Guiffray, Elzéar Guiffray.

— EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en 1902, d'un emprunt de 1.500.000 francs, représenté par 3.000 obligations de 500 francs.

Intérêt : annuel, 25 francs payables par coupons semestriels aux échéances des 1er mai et 1er novembre de chaque année.

Amortissement : par tirages au sort ayant lieu en mars, pour le remboursement des titres sortis s'effectuer en mai suivant.

Service financier : à Paris, Banque Générale Française, 9, rue Pillet-Will.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 août 1907.

Années	COURS DES OBLIGATIONS Plus haut	Plus bas
1907	468	450
1908	420	220

BILAN AU 31 OCTOBRE 1908

ACTIF		fr. c.	PASSIF		fr. c.
Actionnaires		580.500 »	Capital-actions		2.500.000 »
Immeubles, matériel, machines, mobilier, constructions	2.667.876 85		Capital-obligations		899.000 »
Amortissement	81.376 85		Réserve légale		16.201 08
		2.586 500 »	Constructeurs		273.491 95
Cautionnements divers		16 728 30	Dividendes restant à payer		3.360 »
Caisses		2.934 37	Coupons d'obligations non payés		23.703 32
Comptes en banque		300 526 25	Créditeurs divers		4.976 47
Stocks colons en laine et filés		164.266 65	Cautionnements des administrateurs et commissaire		52.500 »
Débiteurs divers		30.695 20	Profits et pertes :		
Débiteurs avec garantie		99.250 80	Solde précédent	2.303 62	
Effets à recevoir		4.133 80	Bénéfice net de l'exercice 1907-1908	104 679 53	
Approvisionnements		48.155 60			106 983.15
Dépôt de garantie de gestion		52.500 »			
		3.880.220 97			3.880.220 97

Société Française pour le Développement de l'Industrie textile

Société anonyme française, définitivement constituée le **3 avril 1908.**

Objet : la fabrication et le commerce de cordages, ficelles, lavettes, courroies de poils de chameau, tapis, et, en général, de tous produits tissés ou retors, ainsi que toutes matières premières, employées pour ces produits, notamment le coton, le poil, le lin, le chanvre ou autres matières analogues ; la création, l'acquisition, l'exploitation de tous établissements destinés à traiter, transformer ou dénaturer, sous une forme quelconque, lesdites matières premières ; l'aliénation par vente, échange ou apport de la totalité ou de partie du domaine de la Société ; l'affermage de l'ensemble ou d'une fraction quelconque du même domaine ; toutes participations ou prises d'intérêts dans toutes sociétés ou affaires de même nature ou pouvant s'y rattacher, par voie de fusion, apport, souscription, achat de titres ou droits sociaux ou de toute autre manière ; et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, immobilières et mobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus spécifiés.

Siège social : à Paris, 4, rue Choron.

Durée : 99 années, du 3 avril 1908.

Capital social : 1.100.000 francs divisé en 11.000 actions de **100 fr.** chacune, entièrement libérées.

Il a été créé, en outre, 9.000 parts bénéficiaires, attribuées à M. Angel.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le **31** décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; **1** voix par **10** actions, sans limite maximum. Dépôt des titres, 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % aux actions sur leur montant libéré et non amorti; sur le solde, sauf prélèvements à déterminer, pour fonds d'amortissements ou réserves spéciales, 5 % au Conseil, 70 % aux actions et 25 % aux parts de fondateur.

Service financier : à Paris, au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. P. Birman, H. Birman Bera, R. Birman, P. Dabadie, O. Lipmann.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 30 avril 1908.

	COURS			DIVIDENDES
Années	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	
—	—	—	—	—
1908	134	115	82.000	6,47

Société générale des Jumelles de Théâtre

Société anonyme française constituée le 23 décembre 1891.

Objet : exploiter, dans tous les théâtres ou établissements similaires de France et de l'étranger, les différents systèmes de jumelles automatiques dont elle est ou deviendra propriétaire.

Siège social : 8, rue Saint-Lazare, Paris.

Durée : 50 ans du 23 décembre 1891.

Capital social : 1 million de francs, divisé en 2.000 actions de 500 francs, sur lesquelles 1.000 entièrement libérées, furent remises, en représentation de ses apports, à M. Chatelain comme liquidateur de la Compagnie parisienne des jumelles de théâtre. En outre, il lui a été attribué 1.000 parts de fondateur, donnant droit à 30 % des bénéfices.

Suivant délibération d'Assemblée générale du 21 juin 1894, le capital a été réduit de un million à 700.000 francs par l'échange de deux actions de 500 francs contre sept de 100 francs. En conséquence le capital actuel est représenté par 7.000 actions de 100 francs.

Conseil d'administration : de trois à sept membres, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : aux jour et lieu désignés par les administrateurs. Dépôt cinq jours à l'avance ; une voix pour 5 actions, maximum cinq voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 60 % aux actionnaires, 30 % aux parts de fondateur, 10 % au Conseil d'administration.

Service financier : au Siège social, à Paris, 8, rue Saint-Lazare.

ADMINISTRATEURS

MM. Gugenheim, Hermann, Weinschet, Jué.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 juillet 1893.

Années	Cours — Plus haut	Cours — Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	30	18	22.000	3
1902	32	22	22.000	3
1903	31	24 25	21.000	3
1904	30	22	24.000	2 50
1905	35	25	22.000	2 50
1906	31	23	18.500	»
1907	28	16	22,000	1 75
1908	26	15	19.000	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Frais de premier établissement.	528.357	45	Capital social.	700.000	»
Marchandises générales. . . .	170.981	46	Réserve.	27.968	06
Caisse et banquier	2.485	05	Coupons à payer	2.530	50
Portefeuille.	30.753	75	Profits et Pertes	18.783	60
Mobilier	231	95			
Gaz et loyer d'avance.	755	»			
Droits d'enregistrement. . . .	1.352	80			
Comptes courants.	14.365	60			
	749.282	16		749.282	16

Société Internationale des Jumelles de Théâtre

Société anonyme française définitivement constituée le 18 janvier 1894.

Objet : exploiter dans tous les théâtres et établissements similaires, tant en Angleterre qu'en tous autres pays, les différents systèmes de jumelles automatiques ; fonder toute Société similaire ou s'y intéresser, soit directement, soit indirectement ; vendre, acheter, louer et construire tous instrumments d'optique ; et d'une façon générale, traiter toute opération se rattachant au genre d'affaire qu'elle exploite.

Siège social : 31, rue de Provence, Paris.

Durée : 25 ans, du 18 janvier 1894.

Capital social : 350.000 francs, divisé en 3.500 actions de 100 francs chacune. 2.250 de ces actions ont été remises en représentation d'apports, en sus des parts bénéficiaires.

Conseil d'administration : composé de trois à cinq membres, propriétaires de 25 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai ; une voix par 10 actions, maximum 5 voix. Dépôt des titres 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent : 10 % au Conseil d'administration ; 60 % aux actionnaires et 30 % aux parts bénéficiaires.

Service financier : chez M. J. Silvain, banquier, 31, rue de Provence, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Silvain, S. Oppenheim, E. Gugenheim, G. W.-Martignan, A. Silvain.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 avril 1899.

Années	cours : Plus haut	cours : Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	100	51	31.000	7
1902	85	44	46.000	9
1903	90	55	47.000	9
1904	87	60	49.000	9
1905	100	78	51.000	9
1906	88	78	51.000	9
1907	95	80	47.000	8
1908	80	seul cours	50.000	8

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Brevets, contrats, matériel the Opera Glass Company, limited	225.000	»	Capital	350.000	»
Transformation des anciens appareils	5.706	45	Réserve statutaire	29.092	15
Matériel nouveau	126.225	35	Réserve spéciale	20.000	»
Espèces en banque	23.566	85	Coupons à payer	4.644	10
Portefeuille	71.798	40	Profits et Pertes	50.054	80
Droits de l'enregistrement	1.494	»			
	453.791	05		453.791	05

Société anonyme des Kaolins et Produits Céramiques de l'Indre

Société anonyme française, définitivement constituée le 24 décembre 1907.

Objet : l'exploitation de carrières de kaolin, sises à Lourdoueix-Saint-Michel, et de toutes autres que la Société pourrait acquérir soit dans la même commune, soit dans tout autre endroit ;

Le traitement industriel des produits et sous-produits, préparation des pâtes, fabrication de produits céramiques, etc., dans l'usine existant actuellement, ou dans celles que la Société déciderait de créer pour faciliter son extension et son développement ;

Et la participation directe ou indirecte de la Société dans toutes les opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'un des objets précités, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de fusion ou autrement.

Siège social : à Paris, 11, rue Grange-Batelière.

Durée : 99 ans, du 24 décembre 1907.

Capital social : 1 million de francs, divisé en 10.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 8.000 ont été souscrites en numéraire et 2.000 aux apporteurs.

Conseil d'administration : 4 à 8 membres, propriétaires chacun de 50 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le quatrième lundi de mars ; 1 voix par action, sans limite maximum. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; l'excédent après ce prélèvement sera attribué : 15 % aux administrateurs ; 10 % à la disposition du Conseil ; 75 % aux actions. Sur les 75 % à distribuer aux actions il pourra être prélevé certaines sommes pour la création d'un fonds de réserve spécial ou d'un fonds d'amortissement.

Service financier : à Paris, au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. C. Imbert, J. Nagean, J. Webster, L. Sury.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 janvier 1908.

1908 plus haut 129 plus bas 112

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Apports : Usines, immeubles, terrains, droits d'extraction.	200.000	»	Capital.	1 000.000	»
Frais de constitution	181.780	»	Créditeurs divers.	22.703	70
Constructions.	82.346	»	Effets à payer	161	50
Matériel, mobilier, cavalerie .	88.124	90	Profits et pertes	33.716	55
Marchandises.	151.300	»			
Espèces en caisse et en banques	275.455	»			
Débiteurs divers	11.425	55			
Redevances.	64.300	»			
Loyer d'avance	1.850	»			
	1.056.581	75		1.056.581	75

Société anonyme des Manufactures de Lin et de Coton de Kostroma

(ÉTABLISSEMENTS RUSSES GRATRY, GÉRARD ET MILKINE)

Société anonyme belge constituée le 4 juillet 1899.

Objet : l'industrie et le commerce en Russie de tous les textiles et leurs dérivés, et spécialement la filature et le tissage du coton et du lin, l'apprêt, le blanchiment, la teinture et l'impression des fils et tissus de lin et de coton pur ou mélangé ; l'achat et la vente des matières premières et des produits fabriqués; la culture du coton et du lin et des autres textiles.

Siège social : à Bruxelles, 184, rue Saint-Bernard.

Capital social : 10 millions de francs, divisé en 20.000 actions privilégiées de 500 fr. l'une ; il a été créé, en outre, 30.000 actions ordinaires sans désignation de valeur.

En rémunération des apports faits par MM. Gratry et Gérard, agissant tant en leur nom personnel que comme représentants de la Société anonyme des Etablissements Russes Gratry et Firmin Gérard fils, il leur a été attribué 820 actions privilégiées et 20.410 actions ordinaires.

Conseil d'administration : cinq membres au moins, propriétaires de 100 actions privilégiées et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 13 juillet/30 juin.

Assemblée générale : le deuxième mardi de novembre. Deux voix par action privilégiée, une voix par action ordinaire, maximum le cinquième du nombre des titres émis, ou les deux cinquièmes de ceux pour lesquels il est pris part au vote. Dépôt cinq jours en Belgique et dix jours en Russie avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; le tantième établi par la loi russe, au profit de la Couronne, sur les bénéfices des sociétés anonymes ; 5 % du montant libéré des actions privilégiées. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration et au collège des commissaires; 5 % au Conseil d'administration pour telle destination qu'il jugera convenable. Sur le solde : 25 % aux actions privilégiées, 75 % aux actions ordinaires.

ADMINISTRATEURS

MM. Firmin Gérard, Louis Mahieu, Louis Pradel, Francisque Vial, Achille Pauluis.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions privilégiées de cette Société, sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 mars 1900.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1901	400	245
1902	304	190
1903	335	110
1904	150	100
1905	234	110
1906	185	100
1907	199	112
1908	154	110

BILAN AU 30 JUIN/13 JUILLET 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Actionnaires (à verser)	12.500 »	Capital.	10.000.000 »
Frais de premier établissement	15.073 05	Réserve en 1900.	6.631 84
Caisses et banques	337.408 03	Fonds d'assurance	281 498 85
Mobilier, chevaux, etc.	65.253 68	Créditeurs divers	473.174 91
Bâtiments et terrains.	3.555.540 93	Effets à payer.	748.814 29
Matériel	2.519.951 06		
Approvisionnements.	1.312.132 89		
Magasin de réserve.	168 233 37		
Fils et tissus.	1.436.430 63		
Débiteurs divers	925.300 22		
Effets à recevoir	92.421 80		
Sommes à reporter	10.015 97		
Profits et Pertes	2.059.857 96		
	11.510.119 89		11.510.119 89

Société Limozin

Société anonyme française définitivement constituée le 15 mars 1909 et résultant de la transformation en société anonyme de la Société en commandite par actions « J. Limozin et Cie » constituée en avril 1903.

Objet : Le commerce d'importation et d'exportation et en général toutes opérations commerciales, industrielles, financières et immobilières quelconques, soit pour son propre compte, soit pour le compte de tiers, soit seule, soit en participation.

Siège social : 16, rue des Petits-Hôtels, Paris.

Durée : Jusqu'au 24 avril 1993.

Capital social : antérieurement 2 millions de francs divisé en 2.000 actions de priorité et 2.000 actions ordinaires de 500 francs chacune; par décision de l'Assemblée générale du 15 mars 1909, les droits de préférence attachés aux actions de priorité ont été supprimés et le capital réduit à 1 million de francs par annulation des anciennes actions ordinaires ; la même Assemblée a décidé de fractionner chaque action de 500 francs en 2 actions de 250 francs et le capital a été ainsi fixé à 1 million de francs divisé en 4.000 actions de 250 francs chacune.

Enfin, par décision des Assemblées des 15 et 29 mars 1909, le capital a été porté à 1.600.000 francs son chiffre actuel, par la création de 2.400 actions nouvelles de 250 francs numérotées de 4001 à 6.400, qui ont été émises contre espèces. Le capital est ainsi représenté par 6.400 actions de 250 francs chacune.

Il a été créé en outre 2.000 parts bénéficiaires attribuées, à raison de 1 part pour 1 action, aux porteurs des anciennes actions ordinaires annulées.

Conseil d'administration : de 3 à 10 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 20 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 10 actions, sans limite maximum. Dépôt des titres, 5 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; intérêt de 5 % aux actions ; 10 % au Conseil d'administration. Sur le surplus, 50 % aux actions et 50 % aux parts bénéficiaires. Sur les 50 % revenant aux actions, il peut être prélevé telles sommes à déterminer pour fonds de prévoyance ou de réserves extraordinaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Allard, Lamaille, M. P. Lemesle, B.-J. Limozin, P. Weiss, A. de Mare, Maugée.

Les actions nouvelles, numérotées de 4001 à 6400, de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés* ,au comptant, depuis le 10 mai 1909.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

PASSIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Fonds de commerce.	350.000 »	Capital.	2.000.000 »
Installations nouvelles	18.882 60	Effets à payer.	61.817 45
Caisse	8.123 »	Fournisseurs	682.044 21
Banquiers.	136.018 74	Coupons non payés	56.830 »
Portefeuilles-Titres	890.068 80	Créditeurs divers	414.540 88
Débiteurs divers	1.732.029 52	Comptes d'ordre.	95.374 23
Effets à recevoir	383.655 55	Profits et pertes :	
Stock Marchandises.	27.506 35	Exercice 1907	129.553 75
Impôts sur le revenu	4.940 »	— 1908.	114.933 99
Loyers d avance.	3.869 95		
	3.555.094 51		3.555.094 51

Compagnie Française du Lithophone

(Société anonyme

pour l'exploitation des produits barytiques)

Société anonyme française, définitivement constituée le 21 février 1907.

Objet : le traitement et la vente de tous minerais barytiques et autres, soit bruts, soit broyés ; l'acquisition, l'exploitation, la location ou la vente de toutes mines de barytes ou autres.

La fabrication et la vente de toutes peintures à base de baryte ou autre et, d'une façon générale, toutes les opérations commerciales, industrielles et financières pouvant se rattacher à l'achat, à la [illegible] et aux traitements des minerais barytiques ou autres, ainsi qu'à la fabrication et à la vente des peintures à base de baryte ou autres.

Siège social : à Ponthierry (Seine-et-Marne).

Durée : 99 ans, du 21 février 1907.

Capital : 1 million de francs, en 10.000 actions de 100 francs. Il a été créé, en outre, 10.000 parts bénéficiaires, lesquelles ont été attribuées en sus d'une somme de 200.000 francs espèces à la Société Générale d'Etudes et d'Organisations Industrielles, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires chacun de 20 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par action. Dépôt des titres, 15 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 6 % au Conseil et à la Direction. Sur l'excédent : 60 % aux actions, 40 % aux parts.

Sur le solde de bénéfices revenant au Conseil et à la Direction, aux actions et aux parts, il pourra être effectué des prélèvements pour constitution de fonds de réserve extraordinaire ou de prévoyance et aussi pour amortissements anticipés.

Il est stipulé aux statuts que pendant la période nécessaire à la construction des usines et à la mise en marche de tous les rouages commerciaux, chaque action recevra à titre d'intérêts intérimaires une somme de 6 francs, répartis en trois coupons de 2 francs (impôts à déduire) payables les 15 septembre 1907, 15 mars et 15 septembre 1908.

Pour le premier exercice les parts auront la totalité des bénéfices, jusqu'à concurrence de 24.000 francs.

ADMINISTRATEURS

MM. C. Derbecq, Bilhant, L. Manger, C. M. Pesson, V. Gueldry, T. Behr.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 mars 1907.

1907	plus haut,	141	plus bas,	126
1908	—	98	—	30

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Frais de 1er établissement. . .	855.744 30	Capital actions.	1.000.000 »
Usine, domaine et constructions	545.034 32	Obligations.	800.000 »
Matériel, outillage . . . . s .	501.092 75	Amortissements.	29.096 10
Mobilier	14.412 05	Banquiers	58.645 93
Dépôts.	2.438 35	Effets à payer	28.540 »
Caisses.	1.895 43	Ommium des Mines de baryte.	326.865 18
Effets à recevoir	2.933 80	Créditeurs divers.	60.719 30
Banquiers	1.941 40	Coupons à payer	9.396 37
Portefeuille	20.000 »		
Matières premières	46.613 90		
Marchandises générales. . . .	224.001 45		
Débiteurs divers	97.155 18		
	2.313.262 93		2.313.262 93

Société Française Luna Park

Société anonyme française, définitivement constituée le 9 septembre 1909.

Objet : l'acquisition et l'exploitation du jardin d'attractions exploité à Paris et Neuilly, Porte Maillot, sous le nom de Luna Park, et toutes opérations commerciales s'y rattachant directement ou indirectement et toutes autres entreprises similaires.

Siège social : à l'Etablissement Luna Park, rond-point de la Porte-Maillot, Neuilly (Seine).

Durée : 50 années, du 9 septembre 1909.

Capital social : 1.500.000 francs, divisé en 15.000 actions de 100 fr. chacune entièrement libérées, sur lesquelles 3.500 ont été attribuées, en outre d'une somme espèces de 800.000 francs et des 56.000 parts bénéficiaires créées à la constitution, à la Société anglaise ***Luna Park Paris, Limited***, en représentation de ses apports.

En cas d'augmentation du capital social, les actionnaires auront un droit de préférence à la souscription, au prix d'émission, de la moitié des actions nouvelles à souscrire en numéraire.

De plus, il a été créé, au profit des attributaires et souscripteurs des 15.000 actions composant le capital initial de la Société, 1.500 titres au porteur cessibles appelés « bons de préférence », qui donneront droit aux porteurs de ces bons de souscrire par préférence, au prix d'émission, à l'autre moitié des actions de numéraire nouvelles ; ces bons de préférence ont été répartis entre les propriétaires des 15.000 actions composant le capital initial à raison de un bon par dix actions.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, nommés pour six ans et propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 10 actions sans limite maximum. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 6 % d'intérêts cumulatifs aux actions non amorties ; 5 % du surplus au Conseil d'administration. Le solde sera employé au remboursement du capital jusqu'à complet amortissement. Après amortissement intégral du capital, le solde des bénéfices annuels, après prélèvement de la réserve légale et de 5 % du surplus pour le Conseil d'administration, sera réparti comme suit : 30 % aux actions et 70 % aux parts bénéficiaires.

Les actions amorties deviendront des actions de jouissance, donnant droit seulement à 30 % du solde des bénéfices nets ; elles cesseront de porter intérêt à partir de leur amortissement.

Service financier : à Paris, Banque Commerciale et Industrielle, 25, rue de Clichy.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Henry Iles, G. Akoun, A. Nahmias, E. Gugenheim.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 octobre 1909.

Maison Agnès

Société anonyme française, définitivement constituée le 28 mai 1907.

Objet : l'acquisition et l'exploitation de la « Maison Agnès », comprenant le fonds de commerce de couture et de lingerie exploité à Paris, 23, rue Louis-le-Grand, comprenant le matériel, la clientèle et le droit au bail des locaux et des marchandises ; l'acquisition, la création et l'exploitation de toute affaire similaire, et généralement toutes opérations quelconques ayant un rapport direct ou indirect avec l'objet sus-indiqué et qui seront considérées comme nécessaires ou utiles à son développement.

Siège social : 23, rue Louis-le-Grand, Paris.

Durée : 30 ans, du 28 mai 1907.

Capital social : à l'origine, 800.000 francs, porté à 1.200.000 francs, divisé en 12.000 actions de 100 francs par l'Assemblée extraordinaire du 10 juillet 1908.

Conseil d'administration : 3 à 5 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires chacun d'au moins 50 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin novembre ; 1 voix par 20 actions sans limite maximum ; dépôt des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 6 % aux actions sur leur montant libéré. Sur le surplus et sauf prélèvements pour fonds de prévoyance, réserves extraordinaires, amortissements, 17/20 aux actions et 3/20 au Conseil d'administration.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. de Balbiani, de Caladon, Villedary.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 octobre 1907.

1907	plus haut,	172	plus bas,	90
1908	—	139	—	65

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Fonds de commerce.	225.000 »	Capital.	800.000 »
Clientèle et éléments nouveaux	74.132 25	Créditeurs divers.	165.895 »
Compte de 1er établissement. .	101.821 15	Profits et pertes	62.066 99
Installations et matériel nouveau.	12.815 30		
Caisse et banque	64.860 80		
Effets à recevoir.	4.988 80		
Marchandises en magasin. . .	178.080 19		
Loyers d'avance.	14.500 »		
Débiteurs divers	351.764 50		
	1.027.961 99		1.027.961 99

Maison Alfred Mame et Fils

Société anonyme française constituée le 31 octobre 1899.

Objet : 1° L'exploitation de l'imprimerie Alfred Mame, fondée à Tours depuis de nombreuses années, et de l'établissement de reliure qui en forme une annexe ; 2° Le commerce de libraire-éditeur et la vente des livres en gros, tant en France qu'à l'étranger ; 3° L'exploitation des éditions et publications apportées à la Société ; 4° L'exploitation de toutes les éditions et publications nouvelles que le Conseil d'administration pourra créer ; 5° La création, l'adjonction et l'exploitation de toutes usines se rattachant aux industries de l'imprimerie et de la librairie et notamment d'une papeterie, et en ce cas, la fabrication, l'achat, la vente et le commerce des papiers ; et 6° en général, tout ce qui concerne l'imprimerie, la reliure, la librairie, l'édition et la papeterie.

Siège social : 18, rue des Halles, à Tours.

Durée : 99 ans, du 31 octobre 1899.

Capital social : 6.200.000 francs divisé en 12.400 actions de 500 fr. ; ramené, par décision de l'Assemblée extraordinaire du 1er octobre 1904, à 4.340.000 francs par réduction de la valeur nominale de chaque action de 500 à 350 francs. Il a été créé, de plus, 6.200 parts de fondateur. Sur les 12.400 actions, 10.409 actions, plus les parts de fondateur, ont été attribuées pour apports en nature.

Conseil d'administration : trois à neuf membres, propriétaires de 50 actions, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 juillet.

Assemblée générale : avant fin octobre ; une voix pour 50 actions, maximum 80 voix ; dépôt 5 jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 1° 5 % à la réserve légale ; 2° Un intérêt de 4 % aux actions ; 3° Une somme à fixer pour les amortissements. Le surplus est réparti à raison de : 20 % au Conseil d'administration, 40 % aux actions et 40 % aux parts de fondateur.

Service financier : Crédit industriel et Commercial, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Armand Mame, Léonce Guerlin, F. de Lavergne de Cerval, A. de Monplanet.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 janvier 1900.

Années	COURS		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1901	455	400	416.000	23 75
1902	500	440	323.000	22 50
1903	425	330	198.000	15 »
1904	400	325	néant	»
1905	320	210	234.000	15 55
1906	315	200	206.000	14 725
1907	270	200	223.000	14 90
1908	315	250	137.000	10 50

BILAN AU 31 JUILLET 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Librairie	1.451.105 75	Capital	4.340.000 »
Imprimerie	234.589 50	Coupons à payer	899 11
Reliure	198.237 67	Fournisseurs	29.702 06
Matériel	491.232 35	Participation du personnel	29.615 20
Disponibilités	229.077 68	Caisse de secours contre les accidents	16.000 »
Immeubles	1.300.000 »	Fonds de réserve	96.667 »
Effets en portefeuille	365.138 70	Profits et Pertes	137.624 36
Mobilier	1 »	Report antérieur	164 22
Machines (Approvisionnements des)	1.958 02		
Débiteurs	301.202 18		
Impôts recouvrables	8.529 40		
	4.650.671 95		4.650.671 95

Société des Maisons de Rapport

Société anonyme française définitivement constituée le 12 février 1894.

Objet : l'acquisition et la revente de terrains, maisons, propriétés et nue-propriétés immobilières; la construction, la location ou l'exploitation de maisons et propriétés immobilières de toute nature; la gérance pour compte de tiers d'immeubles bâtis ou non bâtis; enfin toutes opérations immobilières généralement quelconques, ou toute prise d'intérêt dans des opérations de ces diverses natures, sous forme d'apport, de souscription d'actions ou d'obligations, de participation, commandite ou autrement, en France ou hors de France.

Siège social : 36, rue Saint-Sulpice, Paris.

Capital social : à l'origine 400.000 francs, divisé en 2.000 actions de 200 francs, sur lesquelles 925, entièrement libérées, furent remises à M. de Travanet, en rémunération de ses apports; porté à 600.000 francs le 20 juin 1900; et à 800.000 francs le 29 juillet 1901, divisé en 5.000 actions de 160 francs. Les Assemblées des 8 décembre 1898 et 9 mai 1900 ont autorisé l'augmentation du capital à 1.200.000 francs, par fractions successives de 200.000 francs.

Année sociale : close le 31 décembre.

ADMINISTRATEURS

MM. de Vaulabelle, J. Bazerque, Pierron, Aubry et Cornet.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Obligations 3 %

Création, en vertu d'une délibération en date du 30 mai 1894 du Conseil d'administration, confirmée par l'Assemblée générale extraordinaire du 8 décembre 1898, d'un emprunt obligataire de

1.600.000 francs, représenté par 4.000 obligations 400 francs 3 % émises à 355 francs.

Intérêt annuel : 13 fr. 20, soit 12 francs nets d'impôt, payable au moyen de coupons semestriels les 15 avril et 15 octobre de chaque année.

Amortissement : au pair, en quarante années à dater du 1er janvier 1897.

Obligations 4 %

Création, en vertu d'une délibération du Conseil d'administration, en date du 1er novembre 1906, d'un emprunt obligataire de 1.600.000 francs, représenté par 4.000 obligations de 400 francs 4 % 2e série. L'Assemblée extraordinaire du 2 mai 1908 a autorisé le fractionnement, en obligations de 100 fr., d'une tranche de 1.000 de ces obligations.

Intérêt annuel : 16 francs, payables par coupons semestriels, les 15 janvier et 15 juillet.

Amortissement : au pair en 40 ans au plus, à dater du 1er juin 1908, par tirages annuels devant avoir lieu le 1er juin de chaque année. Le remboursement des titres s'effectuera le 15 juillet suivant le tirage.

Service financier : au siège social.

Les obligations 3 % de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 octobre 1906 et les obligations 4 % depuis le 5 février 1907.

COURS

Années	Obligations 3 % Plus haut	Obligations 3 % Plus bas	Obligations 4 % Plus haut	Obligations 4 % Plus bas
1907	348	340	393	350
1908	389	355	420	385

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Dû sur actions	33.016	05	Capital	800.000	»
Immeubles	3.253.412	90	Obligations	1.437.200	»
Dépôts : Avance au gaz et à l'électricité	928	70	Créanciers hypothécaires	1.923 816	55
Installation des bureaux	2 054	15	Effets à payer	30.139	50
Loyers échus au 31 décembre 1908	12.004	50	Obligations à rembourser	2.800	»
Espèces en caisse et au Comptoir d'Escompte	7.109	15	Coupons à payer	4.069	70
Avances aux entrepreneurs	1.129	75	Reste dû sur travaux	59.252	60
Débiteurs	11.722	25	Assurances à payer	250	55
Impôts à recouvrer	2.332	73	Intérêts à régler	2.442	»
Marchandises pour entretien	2.350	20	— des emprunts	30.110	70
Matériel	69	50	Frais d'exploitation	7.205	25
Effets à recevoir	1.258	55	Cautionnements, loyers d'avance	12.583	50
Frais d'émission, obligations et primes de remboursement	91.187	»	Provision pour travaux	12.000	»
Débiteurs divers	1.159	35	— pour le service des titres	22.310	30
Profits et pertes	170.229	35	Créanciers divers	13.388	45
			Réserve légale	17.339	35
	3.574.909	15		3.574.909	15

Margarinerie de Béthune (Anc^ne Maison Campion)

Société anonyme française, définitivement constituée le 20 juillet 1899.

Objet : la fabrication et la vente de margarine et autres graisses alimentaires, ainsi que tous produits du suif ou autres corps gras. L'acquisition d'établissements se rattachant à ladite industrie ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement ; et notamment l'acquisition de la maison Campion, dont les usines sont à Béthune, avec succursales à Lille, Cambrai et Armentières. L'acquisition ou la prise à loyer de tous immeubles construits ou non, de tout matériel et de tout mobilier nécessaires à ces industries. L'édification, sur les immeubles, de toutes constructions et leur appropriation aux besoins de l'exploitation. La participation directe ou indirecte de la Société dans toutes les opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'un des objets précités, par voie de création de Sociétés nouvelles, d'apport, de fusion ou autrement.

Siège social : à Béthune (Pas-de-Calais).

Durée : 50 années, du 20 juillet 1899.

Capital social : 1.300.000 francs, divisé primitivement en 2.600 actions de 500 francs chacune. Par décision de l'assemblée extraordinaire du 5 septembre 1907, le capital est actuellement représenté par 13.000 actions de 100 francs chacune.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin septembre ; 1 voix par 25 actions. Dépôt des titres, 8 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; prélèvement facultatif et d'une importance à déterminer en faveur d'un fonds de prévoyance. Sur le solde, 10 % au Conseil d'administration, 5 % à la direction et au personnel ; 85 % aux actionnaires.

Service financier : Crédit du Nord, et Banque Adam et C^ie.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Campion, J. Averlant, E. Bellart, H. Delcourt, E. Viez Campion.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 décembre 1908.

1908	plus haut	187	plus bas	185

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Frais de 1er Etablissement : 99.102 90 moins . 99.101 90	1 »	Capital	1.300·000 »
Usines, mains d'agences, matériel, fonds de commerce, 1.471.873 50 moins 456.873 50	1.015.000 »	Réserve légale	34.8'0 82
Matières premières et marchandises.	421.864 45	Réserve de prévoyance	59.600 »
Titres, obligations du Crédit Foncier.	17.295 95	Bénéfices réservés.	132.120 »
Portefeuille.	172 20	Coupons restant à payer . . .	178.50
Argent en caisse	6.759 »	Créanciers divers.	173.687 90
Taxes avancées.	5.284 84	Intérêts à 5 o/o sur le capital.	65.000 »
Provision pour assurance . . .	540 »	Solde créditeur du compte de profits et pertes	92.227 87
Débiteurs : 1° Banquiers . . .	287.534 80		
— 2° Divers	102.622 85		
	1.857.075 09		1.857.075 09

Maxim's Limited

Société anglaise, incorporée le 27 novembre 1907.

Objet : acquérir et exploiter le fonds de commerce de restaurateurs connu sous le nom de « Maxim's », 3, rue Royale, à Paris. D'autres objets accessoires sont énumérés au memorandum.

Siège social : 74, Coleman Street, Londres E. C.

Durée : indéfinie.

Capital social : £ 120.000 divisé en 120.000 actions de £ 1 chacune. Il a été remis aux apporteurs £ 104.000 en espèces en rémunération de leurs apports comprenant : le droit au bail de l'établissement, le mobilier, l'agencement, le matériel, l'installation, ainsi que le paiement des dépenses préliminaires de la Société comprenant l'examen des comptes, l'évaluation de l'actif, les charges et frais légaux et de notaires et d'autres frais divers.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires chacun de titres de la Société pour une valeur nominale d'au moins £ 200.

Assemblée générale : chaque année, aux date et lieu fixés par le Conseil. Une voix par action.

Service financier : à Paris, MM. Armstrong et Cº, 19, rue Scribe.

ADMINISTRATEURS

MM. J. E. Jameson, H. E. Dering, V. R. Grace, A. T. Dale, G. Lagrange, H. Chauveau, E. Cornuché.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, à partir du 23 octobre 1908.

Années	COURS		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1908	41	32	£ 20.110	12 1/2 0/0

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	Livres	PASSIF	Livres
Dépenses d'établissement . . .	107.135 11	Capital émis	114.000 »
Placements	1.943 10	Créditeurs divers	4.286 16
Stock de vins	5.021 15	Fonds d'amortissement de capital	1.943 10
Loyer d'avance	851 12	Profits et pertes	4.502 11
Caisse et banques	9.780 10		
	124.732 17		124.732 17

The Metropolitan Fare Register Company, Limited

Société anonyme anglaise incorporée le 15 décembre 1905.

Objet : contracter et exécuter, avec telles modifications ou changements, s'il y a lieu, qui pourront être convenus, deux conventions, la première passée entre la Société Générale des Compteurs de voitures (Taximètres), 27, rue de Londres, à Paris, d'une part, et la Compagnie, d'autre part, et la seconde passée entre Lazare Weiller, de première part, Charles Mascart, ingénieur, de deuxième part, et la Compagnie, de troisième part.

Exploiter le commerce de fabricants ou marchands de taximètres, ou céder en location ou autrement des taximètres ou tout système, machine ou moyen pour enregistrer, calculer ou contrôler des voitures de course, pour cabs, voitures, charrettes, camions, moteurs ou véhicules de tout genre ou caractère, ou s'engager dans toutes affaires commerciales ou industrielles s'y rapportant ; déposer, acheter ou acquérir autrement tous brevets, licences, concessions ou propriétés analogues conférant un droit exclusif ou autre à employer tout secret ou renseignement pour toute invention qui pourra être ou paraître susceptible d'être employée pour un des objets de la Compagnie ; et employer, exercer, développer ou accorder des licences à propos de cette invention ou autrement, en tirer parti, et tenir toute autre industrie ou tout commerce quelconque qui puisse, dans l'opinion du Conseil d'administration, être avantageusement ou convenablement tenu par la Compagnie conjointement avec les affaires générales de la Compagnie ou calculée directement ou indirectement pour augmenter la valeur de l'actif de la Compagnie ou tirer profit de cet actif, de ses valeurs ou de ses droits. D'autres objets sont énumérés aux statuts.

Siège social : 80, Belvedere Road Lambeth, Londres, E. C.

Durée : indéterminée.

Capital social : £ 100.000 représenté par 100.000 actions de £ 1, dont 80.000 dénommées actions ordinaires et 20.000 actions de fondateurs, ces dernières remises aux apporteurs.

En vertu d'une résolution du Conseil d'administration en date du 20 mars 1909, il a été décidé que la valeur nominale des actions serait désormais de £ 4.

Le capital de £ 100.000 est donc représenté maintenant par 20.000 actions ordinaires et 5.000 actions de fondateur, les unes et les autres de £ 4 chacune.

Au 31 décembre 1908, il avait été émis pour £ 40.000 d'actions ordinaires, soit 10.000 actions de £ 4, numérotées de 5.001 à 15000.

Conseil d'administration : de 3 à 9 membres, propriétaires chacun d'au moins 100 actions ordinaires.

Assemblée générale : une fois l'an, aux lieu et date à fixer par les administrateurs.

Répartition des bénéfices : 5 % du montant versé des actions ordinaires ; 10 % du surplus au Conseil d'administration. Ensuite, prélèvement facultatif et d'importance à déterminer en faveur d'un fonds de réserve. Sur le solde : 65 % aux actions ordinaires et 35 % aux actions de fondateurs.

Service financier : Paris, Banque Française Coloniale et Industrielle, 2, rue Meyerbeer.

ADMINISTRATEURS

MM. Lee Mathews, Ch. Dettelbach, F. Espir, H. Lippens, Ch. Mascart, L. Weiller, E. A. West.

Les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 septembre 1909.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	Livres			PASSIF	Livres		
Solde en caisse et en banque. .	4.004	7	7	Capital : 100.000 actions de £ 1 chacune, représenté par 80 000 actions ordinaires et 20.000 actions de fondateurs.			
Cautionnement à valoir sur achat de taximètres.	4.820	0	0	Émises : 40.000 actions ordinaires et 20.000 actions de fondateur.			
Débiteurs divers et soldes débiteurs	3.890	17	11	Réparties à ce jour :			
Appareils au prix coûtant. . .	31.893	7	5	21.932 actions ordinaires . . .	21.932	0	0
Approvisionnements au prix coûtant	308	0	0	20.000 actions de fondateur . .	20.000	0	0
Mobilier, agencement, matériel et outillage.	268	0	10	Emprunt	20.000	0	0
Premier établissement (ateliers)	273	14	10	Créditeurs divers	2.795	19	6
Achat de brevets et facilités d'achat de taximètres, couvert par l'émission, suivant contrats, au profit des apporteurs, de 20.000 actions de fondateur de £ 1 complétement libérées.	20.000	0	0	Reste dû au Conseil.	29	18	6
Partie de la commission afférente à la nouvelle émission d'actions ordinaires et à recouvrer par la prime sur les actions réparties depuis le 31 décembre 1908. 1.000 0 0				Amortissements.	1.604	6	7
Moins prime de 1 sh. par action sur les 1.932 actions réparties à ce jour, soit 96 12 0	903	8	0				
	66.362	4	7		66.362	4	7

Société anonyme Minimax

Société anonyme française, définitivement constituée le 22 avril 1908.

Objet : la vente, l'exploitation et la fabrication dans tout le territoire de la France et de ses colonies, notamment de l'appareil Minimax et de tous appareils s'en rapprochant, d'un système de pulvérisateurs de couleurs ; et, en général, de tous les instruments, appareils, objets et inventions que possède ou possédera la Société Minimax Consolidated, Limited, dont le siège est à Londres.

Siège social : 119, rue Réaumur, Paris.

Durée : 30 années, du 22 avril 1908.

Capital social : 500.000 francs, divisé primitivement en 1.000 actions de 500 francs, sur lesquelles 500 ont été attribuées entièrement libérées, à la Société Minimax Consolidated, Limited en rémunération de ses apports.

Par décision de l'assemblée extraordinaire du 2 mars 1909, les actions ont été divisées en cinquièmes. Le capital est donc représenté maintenant par 5.000 actions de 100 francs chacune.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, propriétaires chacun de 5 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par action. Dépôt des titres, 7 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actionnaires. Sur ces 90 %, il pourra être prélevé telle somme à déterminer pour fonds de réserve spéciaux.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Graaff, Fauconnet, Bonnevie, Ledoux.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 mai 1909.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Fonds de commerce et brevets.	276.119 40	Capital social.	500.000 »
Actionnaires	65.000 »	Comptes créditeurs	99.939 26
Installation.	122.329 24	Profits et pertes	14.812 83
Frais de l'établissement. . .	4.470 »		
Mobiliers, loyer d'avance, cautions.	14.545 15		
Marchandises en magasin. . .	104.483 60		
Caisse et banque	7.881 25		
Débiteurs divers	19.923 45		
	614.752 09		614.752 09

Société anonyme des Bains de mer et du Cercle des Étrangers à Monaco

Société anonyme monégasque constituée en 1863, modifiée par décisions d'Assemblées générales des 30 avril 1895, 13 mai 1896, 21 avril 1897 et 11 janvier 1898.

Objet : exploitation du privilège concédé par le prince de Monaco, en date du 2 avril 1863, aux conditions du cahier des charges modifié le 19 octobre 1882 et par rescrit princier agréé par l'Assemblée extraordinaire du 11 février 1898.

Siège social : à Monaco.

Durée : 50 ans, de 1863 au 1er avril 1913, prorogée jusqu'au 1er avril 1948.

Capital social : 30 millions de francs, divisé en 60.000 actions de 500 francs entièrement libérées et au porteur. Par délibération d'Assemblée du 20 avril 1899, l'échange des actions anciennes contre cinquièmes d'actions a été autorisé.

Conseil d'administration : quatre membres au moins et six au plus, propriétaires de 200 actions, et nommés pour six ans.

Assemblée générale : en avril ; une voix par 200 actions. Dépôt des titres, huit jours avant la réunion.

Année sociale : close le 1er avril.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % au capital versé; 2 % au Conseil d'administration ; le reste aux actionnaires.

Les actions doivent se livrer timbrées.

ADMINISTRATEURS

MM. Camille Blanc, Aug. Piédallu, comte Brossaud de Juigné, Baltazzi, Bornier.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emprunt autorisé par l'Assemblée générale extraordinaire du 11 janvier 1898.

Émission, du 1er au 10 février 1898, à 240 francs, par privilège réservé aux actionnaires, de 80.000 obligations de 300 francs 4 %.

Intérêt annuel : 12 francs payables en deux coupons semestriels de 6 francs, les 1er janvier et 1er juillet de chaque année. Ce revenu de 12 francs est net de tous impôts présents et futurs qui pourraient être établis dans la principauté.

Amortissement : au pair au plus tard en quarante-sept ans à partir de l'année 1898, par tirage au sort en octobre de chaque année. Remboursement des titres sortis le 1er janvier suivant. La Société s'est réservé le droit de rembourser par anticipation les obligations restant en circulation à partir du 1er janvier 1908.

Service financier : actions et obligations, au Siège social et au Crédit Lyonnais, à Paris et à Lyon.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 mai 1891, les cinquièmes d'actions depuis le 6 mai 1899, et les obligations depuis le 14 février 1898.

Années	COURS DES ACTIONS Pl. haut	Pl. bas	COURS DES 5e D'ACT. Pl. haut	Pl. bas	COURS DES OBLIG. Pl. haut	Pl. bas	Dividendes p. action
1901	3.750	3.275	745	635	313	300	210
1902	4.050	3.200	810	630	315	305	225
1903	4.710	3.710	938	742	316	303	225
1904	4.675	4.100	940	815	316	300	295
1905	5.900	4.592	1.188	920	315	303	320
1906	7.252	5.490	1.480	1.100	330	302 50	350
1907	6.798	4.448	1.365	900	315	295	290
1908	5.420	4.704	1.095	945	314	300	290
1909	»	»	»	»	»	»	300

Cette Société ne publie pas ses comptes.

M'Poko — Société anonyme des Etablissements Congolais Gratry

Société anonyme française, définitivement constituée le 12 juillet 1899.

Objet : l'exploitation de la concession du bassin de la rivière M'Poko et de ses affluents au Congo, et tout ce qui se rattache à cette exploitation, notamment : la plantation, la culture, l'achat et la vente de tous produits naturels ; toutes opérations commerciales et industrielles, toutes installations d'établissements ou usines pour la vente, l'échange ou la transformation de ces produits.

La Société peut s'occuper de navigation tant fluviale que maritime et de tout ce qui s'y rattache. Elle peut acquérir, donner à bail ou prendre à bail les terrains, immeubles ou installations quelconques pouvant servir à son exploitation. Elle peut s'intéresser, par voie de cession, d'apport ou par tout autre moyen, dans toutes sociétés ou entreprises similaires, et généralement faire tout ce qui se rattache à l'objet de la Société.

Siège social : 15, rue de Pas, Lille.

Durée : jusqu'au 31 décembre 1929.

Capital social : 2 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 100 francs chacune.

Il existe, en outre, 20.000 parts bénéficiaires, sans désignation de valeur, attribuées à M. Gratry, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 5 à 8 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires chacun d'au moins 200 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : dans la première quinzaine d'octobre ; une voix par 10 actions, maximum le nombre de voix afférentes à un cinquième des actions émises ou au deux cinquièmes des actions représentées à l'Assemblée. Dépôt des titres 5 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint

25 % du capital ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 15 % pour payer la partie de revenu dû au Gouvernement français ; 10 % pour les administrateurs et les commissaires. Sur le solde : 75 % aux actions de capital ; 25 % aux parts bénéficiaires.

Service financier : à Paris, Banque Industrielle et Coloniale, 2, rue Meyerbeer.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Richmond, G. Lefebvre, H. Delotte, P. Arnold, A. Gratry, E. Vandenperre, A. Hallet.

Les actions et les parts bénéficiaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 janvier 1909.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Frais de constitution de la Société, amortis.	»	»	Capital : 20.000 actions de 100 f. chacune	2.000.000	»
Acquisition des droits prévus par le décret de concession et le cahier des charges	72.500	»	20.000 parts bénéficiaires	Mémoire	
Mobilier en Europe, amorti	»	»	Créditeurs divers, agents en Afrique, divers	1.013.152	35
Matériel au Congo	31.445	10	Compte de prévision	199.320	20
Immeuble à Brazzaville	111.478	85	Réserve légale	43.859	70
Constructions Banguy	20.000	»	Coupons à payer	27.024	85
Magasin métallique à Brazzaville	7.000	»	Frais divers à débourser en 1908 touchant l'exercice 1907	13.135	40
Marchandises en stock en Europe	32.088	35			
Marchandises d'échange et approvisionnements au Congo	1.095.901	10			
Cautionnements	34.645	15			
Caisse et banque	812.106	»			
Matériel fluvial et rechanges	60.000				
Etablissements dans la concession, amortis	1	«			
Produits d'Afrique	224.674	85			
Débiteurs divers, agents en Afrique et divers	596.108	30			
Plantations	1	»			
Recherches minières	8.747	10			
Frais de premier établissement, amortis	»	»			
Profits et pertes : Déficit exercice 1907	189.795	70			
	3.296.492	50		3.296.492	50

New Egyptian Company L^td

Société anonyme anglaise enregistrée le 31 juillet 1899.

Objet : acquérir des terrains, droits miniers en Egypte ou ailleurs; exécuter tous travaux publics, etc.

Siège social : à Londres, 34, Clement's Lane, Lombard Street, E. C. Bureaux à Paris, 7, rue Meyerbeer.

Capital social : 500.000 livres, divisé en 500.000 actions d'une livre, sur lesquelles 293.879 ont été émises.

Conseil d'administration : six membres.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : aux lieu et date fixés par le Conseil d'administration ; une voix par action.

Les titres existent en unités, coupures de 5, 10 et 25 actions.

Service financier : MM. Ochs frères, rue Meyerbeer, 7, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. de Chesterfield, B. Euan-Smith, Fitzgerald, H. Pasteur, E. Dicey, A. Clician, J. G. Rogers, Daninos Pasha.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 mars 1906.

Années	COURS Pl. haut	COURS Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes
1905	»	»	£ 63.656 (18 mois)	12 1/2 %
1906	»	»	25.885	5 %
1907	43	17	44.966	10 %
1908	20	10	5.390 (1) perte	»

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Espèces en caisse, prêts à court terme	13.658	Capital émis	435.907
Autres prêts	12.485	Compte primes	28.132
Obligations au prix coûtant.	73.094	Créditeurs divers	104.199
Actions et participations	16.612	Emprunt	23.000
Débiteurs divers	115.276	Dividendes non réclamés	1.175
Travaux de remblayage sur le Nil	187.903	Compte réserve	17.236
Propriétés agricoles	166.753		
Terrains au prix d'achat	11.068		
Bétail, immeubles, machines.	10.942		
Mobilier, drague	2.308		
	609.649		609.649

Omnium du Sud-Ouest

Société anonyme française, définitivement constituée le 24 juillet 1907.

Objet : l'exploitation de la prune d'ente par évaporation et étuvage, la fabrication de fruits desséchés et conserves alimentaires de toute nature.

Siège social : 20, rue Saint-Fiacre, Paris.

Durée : 30 années, du 24 juillet 1907.

Capital social : 700.000 francs, divisé en 7.000 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 2.000 ont été attribuées, entièrement libérées, à MM. A. Pujol et A. Oriel, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : de 5 à 9 membres, propriétaires chacun de 25 actions au moins.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 10 actions, maximum 100 voix. Dépôt des titres, 5 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % à la disposition de l'Assemblée générale ; 10 % au Conseil d'administration ; 2 % pour alimenter une caisse de secours en faveur du personnel ; le solde aux actions.

Service financier : Banque de Marseille, 52, boulevard Haussmann, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Dubouloz, E. Lozouet, L. Harant, A. Debras, C. Chapat, A. Oriel, A. Pujol.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 13 février 1909.

BILAN AU 31 MARS 1909

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Apports	200.000 »	Capital-actions	700.000 »
Immeubles et constructions	84.939 25	Effets à payer	17.155 75
Matériel, outillage et installations	185.855 40	Fournisseurs, entrepreneurs et créditeurs divers	23.510 30
Frais de constitution et de premier établissement	54 734 »	Produits industriels	39.470 60
Caisse, banque et effets à recevoir	57.178 40		
Débiteurs divers	115.041 60		
Marchandises en magasin	52.388 »		
	780.136 65		780.136 65

The Oriental Carpet Manufacturers, Limited

Société anglaise, constituée à Londres, suivant acte du 11 décembre 1907, enregistré le 16 du même mois.

Objet : la fabrication de tapis de Turquie avec toutes les opérations intermédiaires depuis l'achat de la laine brute jusqu'à sa transformation en tapis manufacturés.

Siège social : 9, Warwick Square, Newgate Street, Londres. Siège central à Smyrne.

Durée indéterminée.

Capital social : £ 400.000, divisé en 80.000 actions de £ 5 chacune,

dont 72.100 actions, entièrement libérées, étaient émises au 31 décembre 1908, et 7.900 tenues en réserve.

Conseil d'administration : de 9 à 14 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Assemblée générale : une fois par an, aux lieu et date fixés par les administrateurs, avant le 30 novembre de chaque année.

Répartition des bénéfices : 5 % au moins à la réserve. Sur le surplus : 6 % du capital versé aux actions ordinaires. Sur l'excédent : 5 % aux administrateurs et le solde aux actions.

Service financier : Société Générale, 54-56, rue de Provence ; Banque Commerciale et Industrielle, 25, rue de Clichy.

Coupures : unités, 5, 10 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. N. de Andria, S. La Fontaine, A. Aliotti, H. de Andria, J. Baker, G. Baker, H. F. Giraud, A. La Fontaine, I. Polako, T. Spartali, J. A. Sykes.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 4 juin 1909.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	livres			PASSIF	livres		
Frais de premier établissement.	12.217	8	2	Capital autorisé : 80.000 actions de £ 5, chaque, £ 400 000.			
Concessions pour filature et teinturerie en Asie-Mineure, dessins, modèles, etc.. . . .	86.899	13	6	Capital émis et souscrit : 72 100 actions entièrement payées	360.500	0	0
Immeubles, dépendances, machines et accessoires: 60.745 19 10, moins solde à payer sur immeubles de Smyrne £ 23.695 11 5. . . .	37.050	8	5	Comptes créditeurs	43.308	4	6
Etablissements de succursales et agences en Asie-Mineure et ailleurs pour la fabrication	28.565	0	1	Acceptations	32.248	15	6
Participation dans une autre société	545	9	0	Profits et pertes :			
Approvisionnements divers . .	7.213	6	0	Londres.	5.182	13	11
Stocks de laine et laines filées au prix coûtant.	62.999	4	2	Smyrne et agences	40.048	18	0
Tapis en cours de fabrication.	33.304	6	0				
Tapis en dépôt au prix de fabrication	146.242	16	4				
Débiteurs en comptes courants.	58.510	12	0				
Caisse et effets	7.710	8	3				
	481.288	11	11		481.288	11	11

L'Institut de l'Ozone

Société anonyme française, définitivement constituée le 28 avril 1909.

Objet : l'exploitation, sous toutes ses formes et tant en France et dans les colonies françaises qu'à l'étranger, des applications de l'Ozone et de l'électricité à la thérapeutique et à l'hygiène et, d'une

manière générale, toutes les opérations mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet principal.

Siège social : 12, rue de Monceau, Paris.

Durée : 50 années, du 28 avril 1909.

Capital social : 600.000 francs, divisé en 6.000 actions de 100 fr. chacune, dont 2.000 actions privilégiées et 4.000 actions ordinaires, ces dernières attribuées, en outre d'une somme espèces de 28.000 fr. et de 4.000 parts de fondateurs, à MM. Gourgues de Lavergne, Patin, Villedary et la Société « Sanitas-Ozone » en rémunération de leurs apports.

Sur les 6.000 parts de fondateurs créées, 2.000 ont été attribuées aux souscripteurs à raison d'une part par action privilégiée.

Conseil d'administration : de 3 à 5 membres, propriétaires chacun de 250 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 20 actions, sans limite maxima. Dépôt des titres 5 jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 6 % du montant libéré des actions de priorité. Sur le surplus, sauf prélèvement facultatif pour réserves spéciales : 15 % au Conseil d'administration et 10 % au directeur de l'Institut. Sur le solde : 40 % aux parts de fondateurs et 60 % à toutes les actions sans distinction.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. de Vaux-Haussmann, E. Plainguier, M. Villedary.

Les actions privilégiées de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 juillet 1909.

Palais de Glace des Champs-Élysées

Société anonyme française définitivement constituée le 24 octobre 1893 et modifiée les 7 janvier 1902, 27 décembre 1902 et 13 octobre 1903.

Objet : L'installation et l'exploitation, directement ou indirectement, dans le Panorama des Champs-Elysées, précédemment occupé par la Société du panorama le *Vengeur*, d'une salle de patinage sur vraie glace et de toutes les industries annexes. L'exploitation, par elle-même ou par affermage, en France ou à l'étranger, de toutes entreprises similaires. Et, en général, l'utilisation du local précité pour toutes entreprises quelconques, même par sous-traité, sous-location ou participation.

Siège social : aux Champs-Elysées, à Paris.

Durée : expirant le 31 mars 1925.

Capital social : à l'origine un million de francs, divisé en 2.000 actions de 500 francs libérées et au porteur. Par suite de rachats, le capital a été réduit à 600.000 fr. représenté par 1.200 actions de 500 fr. l'une. Il a été créé, en outre, 10.000 parts de fondateur, qui ont été remises aux apporteurs.

Conseil d'administration : trois membres au moins et douze au plus, propriétaires de 20 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre, une voix pour dix actions, sans limite maximum, dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; 5 % du capital versé sur les actions. Sur l'excédent : 45 % aux actionnaires, 45 % aux 10.000 parts de fondateur et 10 % au Conseil d'administration. L'Assemblée pourra décider la création d'un fonds de réserve supplémentaire à l'aide d'un prélèvement sur la seconde partie du dividende attribué aux actions. Cette réserve supplémentaire appartiendra aux seuls actionnaires.

Service financier : Crédit mobilier français.

ADMINISTRATEURS

MM. Jolly, A. Baudaz, J. Gleize, R. de Thezillat.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 décembre 1896, et les parts de fondateur depuis le 23 janvier 1899.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS			DIVIDENDES	
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Actions	Parts
1901	250	98	5	0 50	127.000	20	»
1902	450	225	14	5	»	»	»
1903	580	445	25	12	176.000 (18 mois)	25	»
1904	851	540	40	17	140.000	45	3 16
1905	890	700	63	36	172.000	50	3 85
1906	925	760	78	41	211.000	60	4 91
1907	920	676	70	50	221.000	60	4 27
1908	820	580	64	35	272.000	60	4 32
1909	»	»	»	»	317.000	60	4 28

BILAN AU 30 JUIN 1909

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Caisse	213 45	Capital	600.000 »
Valeurs en portefeuille	98.267 50	Réserve légale	49.953 »
Avances sur loyers à la ville de Paris	49.809 05	Réserve spéciale aux actionnaires	25.367 30
Cautionnements divers	3.871 25	Dépenses restant à payer au 30 juin 1909	44.403 70
Palais de glace de Nice	308.789 40	Dividendes arriérés aux actionnaires	7.420 10
Marchandises en magasin et en cave	4.942 60	Provision d'amortissement	150.000 »
Recettes à recouvrer au 30 juin 1909	3.375 »	Dividendes arriérés aux parts de fondateurs	12.802 80
Droits sur titres afférents aux actions	4.924 60	Acompte sur dividende 1908-1909 (coupon n° 18 restant à payer)	3.454 50
Crédit mobilier français	306.900 »	Profits et Pertes	316.792 45
Contentieux	1 »		
Actionnaires	30.000 »		
Frais de 1er établissement 1.176.684 95			
A déduire : amortissement au 30 juin 1908 776.684 95			
	400.000 »		
	1.210.193 85		1.210.193 85

Société Générale des Papeteries du Limousin

Société anonyme française définitivement constituée le 17 décembre 1898, modifiée par délibérations d'Assemblées des 17 novembre et 6 décembre 1899 et 24 janvier 1900.

Objet : l'achat, la vente et la fabrication de papiers et cartons de toute nature; l'exploitation de tous établissements de vente et de fabrication de papiers et cartons et toutes applications commerciales de ces produits, soit bruts, soit manufacturés; l'acquisition, la location, la prise à bail et la vente de tous biens meubles et immeubles nécessaires à la Société et rentrant dans son objet social.

Siège social : à Saint-Junien (Haute-Vienne).

Durée : 75 ans du 17 décembre 1898.

Capital social : 3.345.000 francs en 33.450 actions de cent francs, dont 26.760, indépendamment de 669.000 francs, soit ensemble une valeur de 2.429.000 francs, ont été attribuées aux apporteurs en nature, les apports consistant principalement en sept usines à papiers de paille. Par les délibérations précitées le capital a été successivement porté à son chiffre actuel de 5.074.000 francs, en 50.740 actions de 100 francs libérées et au porteur.

ADMINISTRATEURS

A. Pornin, E. Barataud, G. Faye, P. Teillet, Th. Rigaud, J. Vignerie, R. de Labrouhe de Laborderie, P. Codet, E. Gibouin.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, par délibération d'Assemblée générale, de deux séries comprenant chacune 10.000 obligations de 100 francs l'une, toutes du même type.

Intérêt annuel : 4 fr. 25 net de tous impôts, payable au moyen de coupons semestriels de 2 fr. 12 1/2 l'un aux échéances des 1er février et 1er août de chaque année.

Amortissement : au pair en 75 ans par tirages annuels en Assemblée générale ordinaire, laquelle doit se réunir avant fin novembre.

La Société s'est réservé le droit de rembourser au pair, par anticipation, et à quelque époque que ce soit, tout ou partie des obligations restant en circulation.

Service financier : aux agences du Crédit Lyonnais, de la Société Générale et du Comptoir National d'Escompte.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 mars 1899.

Années	COURS Pl. haut	Pl. bas
1901	110	85
1902	94	75
1903	89 50	70
1904	85	75 50
1905	84	80
1906	97	75
1907	105	87
1908	103	87

BILAN AU 31 JUILLET 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Espèces en caisse et en banques	106.546 53	Capital-actions	5.074.000 »
Marchandises et approvisionnements divers	1.371.062 98	Capital-obligations	1.078.000 »
Usines	6.120.342 05	Réserve légale	133.726 90
Impôt sur le revenu des actions	5.250 05	Compte créditeur	51.000 »
Contentieux	3.770 45	Amortissement	1.000 »
Mobilier de bureau	4.400 »	Coupons d'actions	24.568 31
Cautionnement à la Compagnie d'Orléans	4.000 »	Annuités Farebout	270 000 »
Débiteurs divers	729.203 »	Emprunt	350.000 »
		Créditeurs divers	198.986 90
		Report de l'exercice précédent	8.981 61
		Bénéfices nets	1.163.811 34
	8.354.575 06		8.354.575 06

The Peruvian Amazon Company, Limited

Société anglaise incorporée le 26 septembre 1907, sous le nom de *Peruvian Amazon Rubber Company, Limited*, modifiée en juillet 1908, pour la dénomination actuelle.

Objet : acquérir et développer la firme J. C. Arana y Hermanos di Iquitos (Pérou), et Manaos (Brésil) existant depuis 1899, avec ses comptoirs le long de l'Amazone et de ses tributaires ; ligne de tramways d'Iquitos, flotte de steamers ; propriétés et plantations de caoutchouc de Putumayo et autres. Mener à bien au Pérou ou ailleurs toutes affaires de planteurs, cultivateurs, manufacturiers, importateurs et exportateurs, trafiquants en caoutchouc, tabac, coton, cacao ,etc.

Siège social : Salisbury House, London Wall, Londres E. C.

Durée illimitée.

Capital social : £ 1 million, divisé en 300.000 actions de préférence 7 % cumulatifs de £ 1, et 700.000 actions ordinaires de £ 1, sur lesquelles 50.000 actions de préférence et 700.000 actions ordinaires ont été attribuées, en sus d'une somme espèces de £ 30.007, aux apporteurs de la firme J. C. Arana y Hermanos et de son actif.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres.

Assemblée générale : aux lieu et date à fixer par le Conseil ou par les réunions d'actionnaires.

Répartition des bénéfices : les actions de préférence ont droit à un dividende fixe cumulatif de 7 % et à 20 % du surplus des bénéfices après paiement d'un dividende de 7 % aux actions ordinaires.

Service financier : Société Financière Parisienne, 6 *bis*, rue de Châteaudun.

ADMINISTRATEURS

MM. H. M. Read, J. Lister Kaye, J. Russell Gubbins, Sousa Deiro, H. Bonduel, J. C. Arana, A. Alarco.

Les actions de préférence de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 17 mars 1909.

Société Petitcollin

(Applications générales du Celluloïd)

Société anonyme française, définitivement constituée le 24 février 1900.

Objet : la fabrication de tous objets à base de celluloïd, notamment ceux imitant l'écaille, l'ivoire, la corne, le caoutchouc, etc., ainsi que tous autres objets en écaille, corne, ivoire, etc., et la vente de ces objets, soit directement à la consommation, soit à la commission ; l'achat et la vente de toutes matières premières se rattachant aux objets ci-dessus ; l'achat, la vente ou l'exploitation de tous brevets relatifs à l'industrie ou au commerce des objets en celluloïd. Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales et financières se rattachant aux objets ci-dessus indiqués.

Durée : 50 ans, du 24 février 1900.

Siège social : 20, boulevard Saint-Denis, Paris.

Capital social : à l'origine 900.000 francs, porté, par décision d'Assemblées extraordinaires des 7 et 29 décembre 1906, à 1.200.000 fr., divisé en 12.000 actions de 100 francs chacune.

Conseil d'administration : 5 à 9 membres, propriétaires chacun d'au moins 150 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 25 actions. Dépôt 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % aux actions sur leur montant libéré. Sur leur surplus 10 % au minimum pour amortissement des immeubles, des constructions et du matériel ; 10 % pour réserve extraordinaire ; 10 % à chaque administrateur en fonction. Le reliquat aux actions comme dividende supplémentaire.

Service financier : au Comptoir d'Escompte.

ADMINISTRATEURS

MM. de Brondeau, G. Hutin, Oudiette, G. Petitcollin, E. Louyot.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 novembre 1906.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	32.000	»
1902	»	»	44.000	6
1903	»	»	99.000	6
1904	»	»	68.000	7
1905	»	»	62.000	7
1906	163	140	160.000	8
1907	195	80	150.000	5
1908	115	70	32.000(1)	»

(1) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Espèces en caisse et en banque	254.261	55	Capital	1.200.000	»
Débiteurs et effets à recevoir	375.625	49	Créditeurs divers, fournisseurs	261.001	17
Loyers d'avance et dépôts	2.732	»	Réserves :		
Matières premières et produits fabriqués	423.625	40	Légale	43.800	25
Immeubles et matériel Étain, Lilas, Paris, dépenses	26.109	25	Extraordinaire	47.280	28
Apports et terrain Lilas	432.703	40	Coupons non présentés	2.328	15
Impôts, enregistrement et timbre	7.292	20			
Profits et pertes	31.712	86			
	1.554.409	85		1.554.409	85

Société des Phonographes et Cinématographes "Lux"

Société anonyme française, définitivement constituée le 5 novembre 1906.

Objet : La fabrication, la vente et la location de cinématographes, phonographes et accessoires, ainsi que de tous instruments de précision, concernant la photographie animée et la reproduction des sons, ou pouvant servir directement ou indirectement aux applications quelconques de la lumière, de l'optique, de l'électricité et de l'acoustique ; l'achat et l'exploitation de brevets se rapportant à ces industries ; la fabrication et le commerce de toutes matières ou produits ayant trait à la production des instruments sus-indiqués ; toutes entreprises de spectacles ou autres destinées à vulgariser les appareils dont il est ci-dessus question; et généralement toutes opérations quelconques, financières, commerciales et industrielles, pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus.

Siège social : 32, rue Louis-le-Grand, Paris.

Durée : 50 ans, du 5 novembre 1906.

Capital social : à l'origine, 1.100.000 francs, divisé en 11.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 5.500 ont été attribuées aux apporteurs et les 5.500 de surplus souscrites en espèces. L'Assemblée extraordinaire du 23 septembre 1907 a décidé de porter le capital à 1.500.000 francs, par la création et l'émission contre espèces de 4.000 actions nouvelles de 100 francs. L'Assemblée extraordinaire du 16 mars 1908 a décidé de réduire le capital à 1.400.000 fr. par l'annulation de 1.000 actions d'apport. Il est, par suite, divisé en 9.500 actions souscrites en espèces et 4.500 dites d'apport.

Conseil d'administration : 3 à 5 membres, propriétaires de 25 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 10 actions, maximum 40 voix. Dépôt des titres, 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration. Après ces prélèvements et sauf la portion à fixer par l'Assemblée générale pour la formation de réserves spéciales, le surplus aux actions.

Service financier : à Paris, à la Société Marseillaise.

ADMINISTRATEURS

MM. C. Chalupt, P. Dubois de Niermont, E. Bernheim, Emile Akar, Max Lyon, A. Palle.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 13 mai 1907.

Années	cours		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1907	170	94	»	»
1908	150	50	75.000	5

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Frais de constitution	15.084 90	Capital	1.400.000 »
Apports	500.000 »	Réserve légale	3.716 19
Brevets	3.472 »	Créditeurs divers	109.835 30
Terrains, usine de Gentilly et théâtre, boulevard Jourdan	296.052 45	Profits et pertes	71.177 50
Matériel, outillage et mobilier	127.200 75		
Approvisionnements	72.540 10		
Mise en exploitation, négatifs, marchandises fabriquées (ventes et intérêts déduits)	237.698 60		
Droits de transmission et impôt sur le revenu	2.831 31		
Cautionnements et loyers d'avance	7.924 85		
Espèces en caisse et en banque	193.363 63		
Débiteurs divers	68.540 40		
	1.584.758 99		1.584.758 99

Société Industrielle de Photographie

Société anonyme française, définitivement constituée le 15 décembre 1898.

Objet : l'industrie et le commerce de la photographie en général et des différents appareils et produits s'y rattachant et notamment l'exploitation des brevets et des procédés qui vont faire l'objet des apports ci-après :

La fabrication et la vente du papier sensibilisé, des plaques et des pellicules photographiques ;

Et en général toutes les opérations commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant à cet objet principal.

La Société bornera ses transactions en Europe à la France et à la Belgique exclusivement.

En dehors de l'Europe, ses opérations pourront s'étendre à tous pays autres que les Etats-Unis d'Amérique et le Canada.

Siège social : rue du Vieux-Pont, Rueil (Seine-et-Oise).

Durée : 50 ans, du 15 décembre 1898.

Capital social : à l'origine, 750.000 francs, divisé en 1.500 actions de 500 francs chacune ; porté à 1.200.000 francs par la création de 900 actions de 500 francs chacune, votée par les Assemblées générales extraordinaires des 16 janvier 1900, 1er juillet 1901 et 1er février 1902 ; à 1.800.000 francs, par la création de 1.200 actions de 500 francs chacune, votée par les Assemblées générales extraordinaires des 4 mai et 15 juin 1903 ; et, enfin, à la somme actuelle de 2.700.000 francs, par la création de 1.800 actions de 500 francs chacune, votée par les Assemblées générales extraordinaires des 17 décembre 1906 et 15 janvier 1907.

Sur les 5.400 actions de 500 francs chacune, entièrement libérées, formant le capital social, 360 ont été attribuées en représentation d'apports.

Conseil d'administration : 3 à 8 membres, nommés pour 3 ans, et propriétaires de 10 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 10 actions, sans limite maximum. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 4 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : il sera constitué un fonds destiné à l'amortissement des biens et valeurs composant l'actif social et l'Assemblée fixera chaque année, sur la proposition du Conseil d'administration, la somme dont ce fonds de réserve sera doté. Sur l'excédent, 15 % au Conseil d'administration ; 85 % aux actions.

Service financier : à Paris, Société Générale.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Weil, L. Cornudet, L. Goffard, G. Thomas, A.-H. Steger, Ch. Voillaume, G. Pereire, J. Level.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 mai 1907.

	COURS			
Années	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1901	»	»	99.000	25 »
1902	»	»	130.000	30 »
1903	»	»	209.000	30 »
1904	»	»	339.000	35 »
1905	»	»	308.000	35 »
1906	»	»	315.000	35 »
1907	600	550	370.000	35 »
1908	524	470	71.000	12 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Terrains	65.329	80	Capital	2.700.000	»
Constructions	716.433	93	Réserve légale	88.379	06
Matériel	541.050	58	Créditeurs divers	176.770	55
Frais de constitution et d'installation	1	»	Coupons à payer	5.260	80
Brevets	40.000	»	Profits et pertes	71.052	60
Documents photographiques	42.474	35			
Frais d'études	1	»			
Marchandises en magasin	685.629	67			
Caisse et banque	249.942	79			
Effets à recevoir	45.919	90			
Titres en portefeuille	149.983	45			
Débiteurs divers	496.647	94			
Loyers d'avance, dépôts de garantie	8.048	60			
	3.041.463	01		3.041.463	01

Manufacture des Pianos Guillot

Société anonyme française, définitivement constituée le 29 novembre 1907.

Objet : la fabrication, la vente et la location de pianos neufs et d'occasion et autres instruments de musique; l'acquisition, l'exploitation et la vente de tous établissements industriels ou commerciaux relatifs à des opérations similaires; la participation, directe ou indirecte, à toutes entreprises ou opérations ayant le même objet, par voie d'apport, de fusion, création de sociétés nouvelles ou de toute autre manière.

Et plus généralement toutes opérations commerciales ou industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social.

Siège social : à Paris, 16, boulevard Saint-Denis.

Capital social : 850.000 francs divisé en 8.500 actions de 100 fr., chacune, sur lesquelles 5.500 ont été attribuées en sus des 5.000 parts de fondateur aux apporteurs.

Conseil d'administration : 5 membres, propriétaires chacun de 200 actions au moins.

Année sociale : close le 31 juillet.

Assemblée générale : avant fin novembre; 1 voix par 20 actions. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; 5 % du montant libéré des actions; 10 % du surplus au Conseil d'administration. Sur le solde, sauf prélèvement facultatif pour fonds de prévoyance 60 % aux actions et 40 % aux parts.

Service financier : Banque Fastout et Cie, 17, rue de Châteaudun.

ADMINISTRATEURS

MM. Renard, Cahouet, E. Thion, A. Fastout, Bourguet.

Les actions et les parts de fondateurs sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 21 décembre 1907.

Années	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS		Bénéfices
	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	
1907	117	112	43	40	»
1908	125	116	48	41	40.000

BILAN AU **31 JUILLET 1908**

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Actionnaires	153.684	75	Capital	850.000	»
Frais de 1er établissement	92.680	»	Comptoir National d'Escompte	810	40
Frais d'installation	13.874	85	Fournisseurs	83.939	94
Marchandises en magasin	379.672	81	Commissions aux vendeurs	634	71
Matériel	21.129	10	Fastout et Cie	21.250	»
Fonds de commerce	168 515	»	Loyers et contributions	4.736	»
Loyers d'avance	12.450	»	Administrateurs et Commissaires	2.500	»
Dépôts divers	530	»	Réserves	9.134	40
Abonnement au timbre	866	»	Bénéfices nets	40.068	45
Caisse et banquiers	16.350	»			
Effets à recevoir	23.558	50			
Débiteurs divers	2.439	85			
Société Renard et Cahouet	23.016	57			
Abonnés	9.860	40			
Valeurs en portefeuille	94.446	07			
	1.013.073	90		1.013.073	90

Société anonyme des Plaques, Pellicules et Papiers photographiques J. Jougla

Société anonyme française, définitivement constituée le 9 janvier 1900.

Objet : la fabrication et la vente des plaques et pellicules photographiques; la fabrication et la vente des papiers sensibles albuminés et autres, papiers héliogravures, papiers pelliculaires, soies et toiles sensibles; la fabrication et la vente de tous autres articles, produits et sous-produits se rattachant à la photographie; l'achat, la vente ou l'exploitation de tous brevets relatifs à l'industrie ou au commerce des plaques, papiers et tous autres articles photographiques; et généralement toutes opérations industrielles, financières et commerciales se rattachant aux objets ci-dessus énoncés.

Siège social : 45, rue de Rivoli, Paris.

Durée : 50 ans, du 9 janvier 1900.

Capital social : 1.500.000 francs, divisé en 15.000 actions de 100 francs, sur lesquelles 3.000 ont été attribuées à M. Jougla et 2.000 à la Société « Fabriques Parisiennes réunies de Papiers photographiques » en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : de 5 à 9 membres, propriétaires de 100 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, 1 voix par 25 actions, maximum 40 voix, dépôt 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; 5 % du montant libéré des actions; superdividende de 5 % aux actions; sur l'excédent 10 % au Conseil d'administration 90 % aux actions.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. C. Oudiette, Jougla, Bernadac, Mercier, de Geninville, Monnot, Mercier, Schmidt.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 février 1908.

Années	cours Plus haut	cours Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1902	»	»	227.000	11
1903	»	»	276.000	12
1904	»	»	290.000	»
1905	»	»	119.000	5
1906	»	»	372.000	15
1907	»	»	327.000	15
1908	519	345	392.000	15

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Fonds de commerce	831.000	»	Capital	1.500.000	»
Dépôts en banques	459.031	50	Obligations	232.000	»
Caisses	27.297	75	Créanciers divers	193.418	90
Effets à recevoir	62.125	10	Effets à payer	32.881	25
Débiteurs divers	220.503	45	Réserve légale	76.732	05
Marchandises en magasin	108.651	95	Réserve d'amortissement	160.000	»
Avances sur impôts	19.097	50	Réserve de prévoyance	200.000	»
Avances à la Compagnie d'Eclairage	152	40	Profits et pertes	392.369	65
Avances sur loyer	5.277	75			
Immeubles et matériel nouveaux	757.264	45			
	2.787.401	85		2.787.401	85

Société des Plaques et Papiers Photographiques A. Lumière et ses Fils

Société anonyme française, constituée le 2 mai 1892, modifiée par délibérations d'Assemblées générales des 26 mars 1898, 2 octobre 1900 et 10 juin 1902.

Objet : la fabrication et la vente des plaques photographiques au gélatino-bromure d'argent; papiers sensibles photographiques au gélatino-bromure et au citrate d'argent; plaques souples, par le procédé Balagny; développateur au paramidol-phénol ; et d'une façon générale la préparation et la vente de tous produits similaires se rattachant à la photographie.

Siège social : rue Saint-Victor, 21, Lyon-Monplaisir.

Durée : expirant le 31 décembre 1950.

Capital social : à l'origine trois millions de francs, divisé en 6.000 actions, entièrement libérées, sur lesquelles 5.600 furent attribuées à MM. Lumière père et fils, en représentation de leurs apports.

Par suite du remboursement complet du capital, l'assemblée du 26 mars 1898 a décidé l'échange de chaque action de capital, (remboursée par une dernière répartition de cent francs le 15 avril 1898), contre cinq cinquièmes d'actions de jouissance. Il existe donc, actuellement, 30.000 cinquièmes d'actions de jouissance, sans valeur nominale et au porteur.

En vue de l'absorption de la Société anonyme des Pellicules françaises, décidée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 10 juin 1902, il a été procédé à une émission de 8.000 actions nouvelles, dénommées actions de capital, au capital nominal de cent francs chacune, numérotées de 20.001 à 28.000. Dans le but d'absorber la Lumière North American C°, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 27 janvier 1906, le capital a été porté à 4.180.000 francs par la création de 3.800 actions de capital nouvelles de 100 francs, destinées à être remises aux actionnaires de la Lumière North American C° à raison de une action Plaques Lumière contre 30 actions Lumière North.

Conseil d'administration : de six à neuf membres, nommés pour six ans, et propriétaires de 20 actions chacun.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin octobre ; une voix par dix actions, maximum 100 voix. Dépôt huit jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions de capital. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration, 25 % à la direction, et 65 % aux actionnaires.

Service financier : Société générale à Paris et dans ses succursales; Banque Privée, à Lyon.

ADMINISTRATEURS

MM. Antoine Lumière, Albert Galicier, Auguste Lumière, Louis Lumière, P. Dubois, A. Collignon, V. Planchon, L. Pradel, F. Vial, B.-V. Vermorel.

Les actions de jouissance de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 mai 1897.

Années	COURS DES ACTIONS DE JOUISSANCE — Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	930	625	3.402.000	30
1902	707	590	1.402.000	30
1903	624	420	1.730.000	25
1904	535	370	1.734.000	25
1905	930	515	1.507.000	»
1906	885	690	1.480.000	»
1907	860	535	2.200.000	20
1908	609	410	1,816.000	20

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Apport industriel et commercial	1 »	Capital remboursé (3.000.000).	remboursé
Immeubles et terrains	1 »	Capital non remboursé	1.180.000 »
Matériel ancien	1 »	Réserve légale	118.000 »
— nouveau	89.563 75	Fonds de prévoyance	2.679.276 61
Usines « Couleurs » (compte amorti)	1 »	Réserve pour portefeuille-titres	500.000 »
— — (compte nouveau)	58.663 20	Réserve pour Pellicules	300.000 »
Terrains, constructions, matériel « Pellicules »	1.220,169 75	Réserve pour Usines Couleurs	186.705 30
Constructions nouvelles « Pellicules »	76.674 10	Créanciers divers	770.740 94
Matériel nouveau « Pellicules »	84.745 80	Provision pour débiteurs douteux	30.000 »
Celluloses	259.779 40	Réserve pour incendie	40.017 40
Chevaux et voitures (ancien)	1 »	Coupons à payer	159 346 80
— — (nouveau)	1.399 »	Bénéfices reportés	111.759 79
Débiteurs douteux	1 »	Bénéfices de l'exercice	1.815.946 65
Usines Burlington (30 juin 1907)	1.212.023 91		
Trésorerie Burlington	229.234 75		
Marchandises générales Burlington	123.647 25		
Contentieux North American	78.438 30		
Caisse et banque	211.750 08		
Portefeuille	343.674 52		
Actions et obligations	177.855 30		
Enregistrement	104.950 28		
Débiteurs divers	697 376 84		
Marchandises à l'inventaire	2.253.909 41		
	7.021.776 09		7.021.776 09

Société des Plâtrières Réunies du Bassin de Paris

Société anonyme française constituée le 25 septembre 1880, modifiée par Assemblées générales des 28 mars 1881 et 29 juin 1901.

Siège social : 76, quai Jemmapes, à Paris.

Durée : 99 ans, du 25 septembre 1880.

Objet : la fabrication, le commerce, et la vente des plâtres crus et cuits, des chaux, briques et poteries, des ciments, de la pierre de taille, de la pierre meulière et des mœllons ; la propriété et l'exploitation des usines et carrières apportées à la Société et de toutes autres ; généralement toutes les opérations se rattachant à la production, au transport et à la fourniture de la pierre, de tous les produits céramiques et autres, de nature analogue, servant à l'industrie du bâtiment.

Capital social : à l'origine 12 millions de francs dont 10 millions d'apports en nature, porté à 24 millions au moyen de l'apport, le 28 mars 1881, de l'actif de la Société des Plâtrières du bassin de Paris, constitué lui-même à concurrence de 10.822.000 francs par des apports en nature. Le capital social de 24 millions était ainsi représenté par 48.000 actions de 500 francs au porteur. Par décision d'assemblée générale du 29 juin 1901 le capital de chaque action a été ramené à 100 fr. Par suite le capital actuel est de 4.800.000 fr. représenté par 48.000 actions, de 100 fr. chacune.

Conseil d'administration : de cinq à neuf membres, propriétaires de 50 actions et nommés pour cinq ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, une voix pour 10 actions, sans limite du nombre de voix : dépôt dix jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant nominal des actions ; prélèvement facultatif pour la réserve de prévoyance. Sur le surplus, 10 % au Conseil et 90 % aux actionnaires.

Nota. — Aux termes d'un bail consenti à M. Gougelet pour une durée qui expirera le 30 juin 1911, ce dernier est locataire de tout l'actif social, à charge du payement d'annuités, ensemble 81.000 fr. environ, aux créanciers sociaux; s'il reste un bénéfice au delà, il appartient pour 10 % à M. Gougelet et pour 90 % à la Société.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Allard, Fournier, de Sainte-Marie, Tomasi, Dubois, Tabouis.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	51	30	99.000	1 50
1902	45	35	128.000	2 50
1903	50	31	85.000	1 65
1904	40	25	57.000	1 126
1905	33	24 50	10.000	» »
1906	27	20	2.000 (1)	» »
1907	36	18	15.000	» »
1908	23	16	81.000	» »

(1) Perte

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Carrières et usines	4.200.000 »	Capital.	4.800.000 »
Loyers d'avance et cautionnements	10.017 65	Réserve légale	134.125 20
Avances de découvertes. . . .	392.478 50	Obligations.	496.500 »
Travaux neufs	788.735 30	Crédit Foncier	274.966 95
Débiteurs par compte.	515.574 15	Banque Hypothécaire	73.424 60
		Créditeurs par compte . . .	18.028 65
		Dividende restant à payer. . .	12.963 80
		Profits et pertes.	96.796 10
	5.906.805 30		5.906.805 30

Companhia Cessionaria das Docas do Porto da Bahia

(Compagnie du Port de Bahia)

Société brésilienne, anciennement dénommée Cie Internationale des Docks et Améliorations au Brésil et ayant pris le titre actuel en vertu d'une résolution de l'Assemblée extraordinaire des actionnaires de cette dernière Société, en date du 10 septembre 1906.

Objet : l'exécution des travaux d'amélioration du port de Bahia et l'exploitation, jusqu'en 1972, de la concession qui lui a été accordée par le Gouvernement du Brésil, par décrets des 3 janvier 1891, 23 janvier 1900, 6 juin 1905 et 21 août 1906.

Siège social : à Rio-de-Janeiro ; succursale à Bahia ; bureaux à Paris, 366, rue Saint-Honoré.

ADMINISTRATEURS

MM. J.-A.-P. de Magalhaes Castro, de Sebastiao Pinho, A.-J. Ferreira. La Banque Etienne Muller, de Paris, s'est réservée le droit de désigner deux administrateurs pour représenter les intérêts français.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emprunt au capital de 75.000.000 de francs, divisé en 150.000 obligations de 500 francs chacune, nos 1 à 150.000, créé en vertu de l'autorisation de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 10 septembre 1906.

Intérêt annuel : 5 %, soit 25 francs, payables par coupons semestriels en mars et septembre, sous déduction des impôts pouvant exister en France. La Compagnie prend à sa charge les emprunts brésiliens présents et futurs.

Amortissement : au pair, en 50 ans, à partir de 1923, par tirages au sort, qui auront lieu chaque année le 15 janvier, et la première fois le 15 janvier 1923 ; cependant, la Compagnie pourra effectuer l'amortissement des obligations, par rachat, si les titres sont au-dessous du pair et elle se réserve le droit de les rembourser à toute époque, moyennant préavis de six mois.

Garantie : le Gouvernement fédéral brésilien, en exécution du décret du 6 juin 1905, s'est engagé à percevoir un droit de douane spécial de 2 % en or sur la totalité des importations du port de Bahia, et à en affecter le produit à la garantie du paiement d'une annuité de 6 %, sur la totalité des sommes dépensées pour la transformation et la construction du port, conformément à l'acte de concession, et ce, pendant toute la durée de la concession. En outre, la Compagnie affecte à la garantie de son emprunt, en sus de l'actif social, une annuité de 70 % prélevée sur les recettes brutes du port.

Service financier : à Paris, Banque Etienne Muller et Cie, 366, rue Saint-Honoré.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 décembre 1906.

1906	plus haut,	451	»	plus bas,	449	»
1907	—	466	»	—	435	»
1908	—	464	»	—	428	»

Port de Para

Société constituée sous les lois de l'Etat du Maine (Etats-Unis d'Amérique).

Capital social : 17.500.000 dollars, divisé en 7.500.000 dollars d'actions privilégiées de 100 dollars chacune, et 10.000.000 de dollars d'actions ordinaires de 100 dollars chacune.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emprunt de £ 600.000 ou francs 15.120.000 représenté par 30.000 obligations de £ 20 ou fr. 504, numérotées de 1 à 30.000, et réservées aux marchés français et suisse au prix de 463 fr. 70, et faisant partie d'une émission d'obligations d'un montant total de £ 1.250.000 ou francs 31.500.000, faite en exécution de la résolution prise par le Conseil d'administration de la Société du Port de Para, le 25 octobre 1906, de créer des obligations 5 % jusqu'à concurrence d'une somme totale en principal de £ 3.600.000.

Intérêt annuel : 25 francs 20, payable par moitié les 1er janvier et 1er juillet, sans déduction des impôts français.

Remboursement : en 45 ans, à partir de 1912, par le fonctionnement d'un fonds d'amortissement de 1/2 % par an, commençant le 1er janvier 1907. L'amortissement peut se faire par voie de rachats en Bourse ou par tirages au sort à 105 %; le remboursement anticipé de l'emprunt ne pourra avoir lieu qu'à partir de 1916, et dans ce cas au prix de 105 %.

Garanties : les obligations sont garanties par le produit d'un impôt douanier spécial de 2 % or sur la totalité des importations du Port de Para affecté par le Gouvernement Fédéral Brésilien, en exécution du décret 5.978 du 18 avril 1906, à la garantie du paiement

d'un intérêt de 6 % l'an sur la totalité des sommes dépensées pour la transformation et la construction du Port de Para, pendant toute la durée de la concession.

Service financier : en France, au Comptoir d'Escompte, à la Banque I. R. P. des Pays Autrichiens, à la Banque Privée Lyon-Marseille

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 21 février 1907.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1907	468	400
1908	470	438

Société Industrielle de Produits Chimiques

Société anonyme française, définitivement constituée le 28 mars 1896 et modifiée les 20 novembre 1897, 20 octobre 1898, 14 octobre 1899 et 24 avril 1907.

Objet : la création d'une ou de plusieurs fabriques de produits chimiques, soit en France, soit à l'étranger ; prise ou cession d'intérêts dans d'autres Sociétés ; l'acquisition et l'exploitation de tous procédés de fabrication, brevets et licences ; l'acquisition de tous terrains et immeubles ; le commerce, vente et achat de tous produits et de tous brevets, procédés et appareils relatifs à leur fabrication ou à leur emploi.

Siège social : 10, rue de Vienne, Paris.

Durée : 50 années, du 28 mars 1896.

Capital social : à l'origine, 2 millions de francs, divisé en 2.000 actions de 1.000 fr. chacune ; porté, suivant décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 20 novembre 1897, à 2.500.000 fr., par la création de 500 actions nouvelles de 1.000 fr. chacune, souscrites en espèces et entièrement libérées.

En outre, il a été créé 40 parts de fondateur sans désignation de valeur nominale, donnant uniquement droit à la souscription au pair de 40 % de toute augmentation de capital émise contre espèces pendant 20 années à partir de la constitution définitive de la Société. Ces parts ont été remises au fondateur de la Société, M. E. de Bondeli.

Conseil d'administration : de 4 à 12 membres nommés pour six ans et propriétaires chacun de 20 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin : 1 voix par action, sans limite maximum. Délai de dépôt des titres non indiqué.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; prélèvement facultatif et d'importance à déterminer en faveur d'un fonds d'amortissement du capital. Sur le surplus, 15 % au Conseil d'administration et 85 % à la disposition des actionnaires.

Service financier : à Paris, au Crédit Lyonnais et au siège social ; à Bâle, chez MM. Ehinger et Cie, et à la Banque Commerciale de Bâle.

ADMINISTRATEURS

MM. H. de Glenck, J. Stroof, E. de Bondeli, J.-C. Ertel, Ch. Koechlin, Hy. Oswald, Th. Plieninger, Ch. Schlumberger-Vischer.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 juin 1909.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Compte de 1er établissement. .	4.559.332	35	Capital-actions : 2.500 actions de 1.000 fr. entièrement libérées	2.500.000	»
Amortissements.	3.005.310	55	Effets à payer.	92.862	25
	1.554.021	80	Fournisseurs et divers	225.910	30
Immeubles et mobilier. Acquisitions et installations 1908.	241.389	55	Comptes courants commission: Solde au 31 décembre 1908 .	33	30
Matières premières, accessoires et marchandises.	777.193	24	Réclamations en cours	3.866	90
Fonds disponibles à Paris et à Lamotte	11.307	05	Ecritures d'ordre	21.554	50
Portefeuille.	68.427	95	Fonds de secours et de retraite : Solde au 31 décembre 1908. .	75.000	»
Portefeuille-titres.	200.600	»	Réserve légale	117.663	07
Avances sur locations : Paiement anticipé.	3.650	»	Réserve spéciale (à la disposition de l'Assemblée générale).	550.000	»
Débiteurs :			Compte dividende 1908 : Dividende proposé 8 0/0 nets . .	200.000	
Banques	801.220	80	Profits et pertes : Solde à nouveau	57.898	97
Marchandises.	187.578	90			
	3.844.789	29		3.844.789	29

Société des Produits Chimiques de Marseille-L'Estaque

Société anonyme française constituée le 3 juin 1890.

Objet : la création ou l'exploitation, tant en France qu'à l'étranger, d'usines de produits chimiques et d'engrais; le traitement des pyrites et autres minerais, ainsi que toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières se rattachant à ces industries.

Siège social : 29, rue Mogador, Paris.

Durée : cinquante ans.

Capital social : 3.760.000 fr., divisé en 7.520 actions de 500 francs. Sur ce nombre 7.500 ont été attribuées à la Compagnie d'exploitation des minerais de Rio en raison de l'apport d'une usine de produits chimiques située à Marseille, quartier de L'Estaque; de l'établissement de la Compagnie apportante, situé même ville et quartier; de tout le surplus de l'actif de la même compagnie: traites, espèces en caisse, clientèle, etc.

Conseil d'administration : trois à sept membres, propriétaires de 25 actions chacun, et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; une voix pour 10 actions, maximum 50 voix ; dépôt quinze jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve; un intérêt de 5 % aux actions non amorties; sur le surplus 5 % au Conseil d'administration et 95 % aux actionnaires.

Service financier : chez MM. Mirabaud, Puerari et Cie et à la Société Marseillaise.

ADMINISTRATEURS

MM. Dollfus-Galline, le comte Lavaurs, Gustave Robert, Lucien Bordet, André Leenhardt, André Lavaur, Louis Charlier.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 mai 1899.

Années	cours Plus haut	cours Plus bas	Bénéfices bruts	Dividendes
1901	475	375	370.000	»
1902	300	250	165.000	15
1903	pas de cours		171.000	15
1904	300	250	348.000	15
1905	pas de cours		305.000	15
1906	285	225	306.000	15
1907	255	215	377.000	15
1908	246	160	331.000	5

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations	3.021.874 09	Capital	3.760.000 »
Magasin général	239.701 27	Obligations en circulation	1.301.866 10
Matières premières	1.113.993 45	Obligations remboursées	65.161 65
Produits fabriqués	1.016.904 95	Réserve statutaire	96.303 85
Caisses et banques	247.817 37	Provisions	739 64
Débiteurs divers	403.135 22	Créditeurs divers	920.238 20
Effets à recevoir	127.013 60	Profits et Pertes	40.130 51
Titres	14.000 »		
	6.184.439 95		6.184.439 95

Société Anonyme des Produits chimiques et Huileries d'Odessa

Société anonyme belge constituée le 30 juillet 1896, et modifiée les 3 juillet et 15 avril 1907.

Objet : la fabrication et le commerce de produits chimiques et huiles et opérations annexes.

Siège social : 59, rue de Namur, à Bruxelles.

Siège administratif : 39, boulevard Haussmann, Paris.

Durée : 30 années, du 30 juiliet 1896.

Capital social : 2.200.000 francs, divisé en 6 000 actions privilégiées de 100 francs chacune et 16.000 actions ordinaires de 100 fr. sur lesquelles 7.720 ont été remises, en outre d'une somme espèce

de 320.000 francs et des 16.000 dixièmes de parts de fondateur, à M. Brodsky en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 5 membres au moins, propriétaires chacun de 100 actions privilégiées ou ordinaires.

Année sociale : close le 31 octobre.

Assemblée générale : le dernier jeudi de mars de chaque année; autant de voix que d'actions privilégiées, ordinaires ou parts de fondateur, sans que ce nombre puisse dépasser le cinquième des titres émis ou les deux cinquièmes des titres pour lesquels il est pris part au vote.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; tantième au profit de la couronne de Russie; premier dividende cumulatif de 6 % du montant libéré des actions privilégiées. Sur le solde : 10 % à titre de second dividende aux actions privilégiées puis, dividende jusqu'à concurrence de 15 francs par titre aux actions ordinaires. Sur le surplus : 10 % au Conseil et aux Commissaires (100.000 francs au maximum); 10 % à la disposition du Conseil pour le personnel; 20 % aux parts et le reste aux actions ordinaires.

Service financier : à Paris, Banque Ch. Noël et Cie, 27, rue de Mogador.

ADMINISTRATEURS

MM. J.-A. de la Fontaine, G. Andrieu, A. Brodsky, G. Geisenheimer, A. Lonhienne fils

Les actions privilégiées ou de priorité de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 1er octobre 1908.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes aux actions de priorité
1908	113	110	85.000	6 0/0

BILAN AU 31 OCTOBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immeubles	1.232.206 09	Capital :	
Matériel et mobilier	1.689.861 13	6.000 actions privilégiées de 100 fr. chacune	600.000 »
Différence sur réalisation d'obligations	69.750 »	16.000 actions de capital de 100 fr. chacune	1.600.000 »
Frais d'augmentation du capital	8.987 09	16.000 dixièmes de parts de fondateur (sans désignation de valeur)	»
Caisse et banquiers	5.024 78	Obligations	1.277.500 »
Débiteurs divers	967.320 67	Réserve légale	33.731 82
Approvisionnements et produits fabriqués	923.240 12	Fonds d'amortissement	449.832 51
Effets à recevoir	77.342 02	Provision pour remboursement d'obligations amorties	39.000 »
Créances douteuses	1 »	Provision pour amortissement « différence sur réalisation d'obligations »	4.650 »
Titres en dépôt	Mémoire	Effets à payer	209.822 59
		Créditeurs divers	674.191 »
		Compte « titres »	604 »
		Profits et pertes	85.004 98
	4.973.732 90		4.973.732 90

Société de Produits Électro-Chimiques et Métallurgiques des Pyrénées

Société anonyme française définitivement constituée le 22 juin 1906.

Objet : L'exploitation, soit en France, soit dans les colonies françaises et pays de protectorat français, soit dans tous pays étrangers, de toute industrie électro-métallurgique, électro-chimique et chimique ; la fabrication, l'achat et la vente de tous produits quelconques se rattachant à cette industrie ; la création, l'acquisition de tous établissements quelconques se rattachant à la dite industrie ou pouvant en faciliter l'extension et le développement ; la participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'un des objets précités par voie de création de sociétés nouvelles, en France, colonies françaises, pays de protectorat français ou à l'étranger, d'apport, de fusion ou autrement avec toutes sociétés françaises ou étrangères.

Siège social : 103, rue La Boétie.

Durée : 30 ans, du 22 juin 1906.

Capital social : 6 millions de francs, divisé en 12.000 actions de 500 francs chacune, sur lesquelles 3.600 ont été remises aux apporteurs.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et neuf au plus, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; autant de voix que d'actions. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve. Sur le solde : 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actionnaires. Sur ces 90 %, il pourra être prélevé une somme à déterminer pour fonds de réserve ou de prévoyance.

Service financier : au siège social et à la Banque E. Muller et Cie, 366, rue Saint-Honoré, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Bonnet, A. Lederlin, Ch. Girard, P. Corbin, H. Bouchayer.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 1er septembre 1906.

1906	plus haut,	565	»	plus bas	552 »
1907	—	586	»	—	500 »
1908	—	495	»	—	330 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Chale, terrains et droits immobiliers.	1.031.882 35	Capital-actions	6.000.000 »
Bâtiments, installations et matériel de constructions . . .	4.245.647 40	Capital-obligations	4.000.000 »
Machines, matériel et mobilier industriels	2.160.625 »	Emprunts divers	2.669.209 60
Terrains de Saint-Montant et droits acquis sur les gisements de Bédarieux.	483.731 55	Main-d'œuvre.	30.138 65
Tramway de Tarascon à Auzat.	139 40	Intérêts d'emprunts.	85.483 35
Frais de premier établissement.	742.630 30	Constructeurs, fournisseurs et divers	616.511 80
Apports	1.800.000 »		
Marchandises et approvisionnements destinés à la fabrication	817.079 65		
Débiteurs sur obligations . . .	1.492.500 »		
Débiteurs divers	74.859 15		
Caisses, banques et portefeuille.	1.795.127 40		
Frais généraux.	442.216 45		
Bénéfices bruts.	192.595 25		
	13.401.343 40		13.401.343 40

Pretoria Hypotheck Maatschappij

(Société Hypothécaire de Pretoria)

Emission en juillet 1905 de 10.000 lettres de gage, nos 1 à 10.000, série CA, faisant partie d'un emprunt de 10.000.000 de francs représenté par 20.000 lettres de gage et autorisé par le Conseil d'administration de la Société Hypothécaire de Prétoria dans sa séance du 17 juin 1905.

Intérêt annuel : 20 francs nets d'impôts français, et payable à Paris, en or, par coupons semestriels de 10 francs, les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

Amortissement : en 40 ans par voie de tirages au sort annuels ayant lieu à Amsterdam deux mois avant la date fixée pour le remboursement, ou par voie de rachat au-dessous du pair ; remboursement au pair au moment du détachement du coupon qui suit le tirage.

La Société s'est engagée à ne pas convertir ces lettres de gage et à ne pas augmenter l'amortissement pendant un délai de 10 ans à partir de la date de la création du titre, sauf dans le cas où les circonstances ne lui permettraient pas d'utiliser la faculté accordée par l'article 18 des statuts de placer de nouveau les sommes reçues en amortissement des prêts hypothécaires.

Garantie : les lettres de gage sont garanties par toutes les hypothèques et tous les biens, par tout le capital social et par le fonds de réserve de la Société ; leur montant total ne peut dépasser cinq fois le capital placé.

Siège social : 389, Keizersgracht, à Amsterdam (Hollande).

Service financier : à Paris, à la Société Générale.

ADMINISTRATEURS

MM. de Marez-Cyens, C. H. Beelaerts van Blockland, P. Buisson, J. E. Henny, A. P. C. Van Karnebeck, H. J. Van Cgtrop, D. F. Scheurleer, R. W. J. C. Van den Wall Bake, E. J. Everwijn Lange.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 juillet 1907.

1907	plus haut,	470	plus bas,	460
1908	—	472	—	460

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Hypothèques	11 702.868 05	Capital-actions	700.000 »
Immeubles	592 380 »	Lettres de gages 4 1/2 et 4 0/0.	11.833.920 »
Acheteurs d'immeubles	41.673 15	Réserves	108.886 96
Espèces en caisses et banques.	239 247 50	Dépôts d'actionnaires	64.600 »
Banque Néerlandaise de l'Afrique du Sud	85.549 15	Frais à payer	1.968 38
Obligations et Fonds publics	102.182 50	Coupons à payer sur lettres de gage en circulation	260.477 90
Réserves placées en obligations diverses	608.586 57	Intérêt des hypothèques à reporter à nouveau	80.431 90
Dépôts d'actionnaires	64.443 75	Coupons et dividendes non réclamés	3.039 90
Débiteurs divers	1.759 60	Profits et pertes	35.428 37
Intérêt accru sur hypothèques	89.191 90		
— — placements	10.921 24		
	13.588.803 41		13.583.803 41

Raffinerie François

Société anonyme française, définitivement constituée le 26 mars 1899.

Objet : l'exploitation de l'établissement de casseur de sucre exploité par la Société E. François et Fils, à Paris, rue Riquet, 57, apporte à la Société et de tous autres établissements similaires dont la Société deviendrait ultérieurement propriétaire ou locataire, et en général toutes opérations se rapportant directement ou indirectement au commerce des sucres. Par décision du 4 novembre 1900, l'Assemblée extraordinaire des actionnaires a décidé l'extension des opérations de la Société au raffinage des sucres par la création d'une raffinerie à Quessy (Aisne).

Siège social : 57, rue Riquet, Paris.

Durée : 30 ans, du 26 mars 1899.

Capital social : à l'origine 2 millions de francs, divisé en 4.000 actions de 500 francs, sur lesquelles 3.000 ont été attribuées, en représentation de ses apports, à la Société E. François et fils. Le capital a été porté ensuite à 3 millions au moyen de la création de 2.000 actions de 500 francs sur lesquelles 100 ont été attribuées à MM. François, en rémunération de leur apport d'un terrain en vue de l'installation de la raffinerie de Quessy.

L'Assemblée du 19 février 1905 a décidé la division du capital en 30.000 actions de 100 francs et son augmentation de 3 à 5 millions par la création de 20.000 actions nouvelles de 100 francs émises contre espèces. Le capital actuel de 5 millions de francs se trouve donc représenté par 50.000 actions de 100 francs, libérées et au porteur.

Conseil d'administration : 3 à 12 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires chacun de 125 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars; 1 voix par 100 actions, maximum 50 voix. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; 5 % aux actions sur le montant libéré. Sur le solde, 10 % au Conseil. Le surplus, sauf prélèvements ne pouvant dépasser annuellement les quatre cinquièmes des bénéfices à distribuer, pour fonds de prévoyance, réserves extraordinaires ou d'amortissement et réparti entre les actionnaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Lafeuille, W. François, J. François, E. François, G. Vitry, Blainville, E. Mercier, L. Bathereau, Tronchet, P. Mercier, Voyment.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 janvier 1908.

1908 plus haut, 40 plus bas, 12

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Marchandises	1.011.531 75	Capital	5.000.000 »
Espèces en caisse	21.448 55	Réserve statutaire	27 560 70
Valeurs immobilisées	4.662.187 35	Amortissement	206.249 90
Effets à recevoir	245.802 50	Entrepreneurs raffinerie Quessy	3.400 »
Banquiers	506.628 85	Comptes courants	1.393.026 75
Comptes courants	251.327 40	Dividende 1904	96 »
Premier établissement	45.013 20	Réserves pour mauvaises créances	3.865 70
Loyers à recevoir	1.686 25	Résultat 1906-1907	54.124 50
Droits de transmission sur titres au porteur	6.621 85	Résultat 1908	67.324 15
	6.752.247 70		6.752.247 70

Société Privilégiée pour Favoriser la Production et le Commerce du Raisin de Corinthe

Société anonyme hellénique, constituée le 1/14 août 1905.

Objet : L'exécution de tous les engagements qui résultent de la Convention en date du 8 juillet 1905, passée entre le Gouvernement Hellénique, la Banque Viticole et la Banque d'Athènes, ratifiée par la loi P. H. du 17 juillet de la même année, ainsi que l'exercice de tous les droits et privilèges concédés et enfin toute autre opération ou entreprise relative à la protection de la production et du commerce du raisin de Corinthe.

En conséquence, les objet et opérations de la Société sont les suivants :

1° La protection de la production et du commerce du raisin de Corinthe conformément aux clauses de la convention sus-mentionnée en date du 8 juillet, puis d'une manière générale toute opération s'y rapportant quelle qu'elle soit, ou de nature à améliorer la condition des cultivateurs et enfin le développement dans la mesure du possible de la consommation du raisin de Corinthe exporté ;

2° La protection de l'industrie de l'alcool et des vins, au moyen de capitaux disponibles ou de crédits à ouvrir, ainsi que l'installation directe par la Société de toute industrie ayant pour objet la transformation industrielle des raisins de Corinthe ou des raisins ordinaires et enfin le commerce des produits de toute industrie analogue en tant que ces opérations ne sont pas prohibées ni par la Convention du 8 juillet 1905, ni par les lois existantes ;

3° Les avances sur nantissement de raisins de Corinthe déposés dans ses magasins conformément à l'art. 22 de la Convention, sans qu'il soit interdit à la Société de faire ces opérations par l'entremise de tiers, qui lui seraient alors substitués en tout, ou en partie, en ce qui concerne les obligations afférentes aux dites avances ;

4° La constitution, conformément à l'article 21 de la Convention, d'une Société pour l'installation et l'exploitation des Magasins généraux en Grèce, avec ou sans participation dans cette Société ;

5° La liquidation des comptes de la Banque Viticole de Grèce conformément aux clauses de l'article final de la Convention ;

6° Les avances sur nantissement de raisins de Corinthe à l'étranger ;

7° Toute autre opération ou entreprise, pourvu qu'elle ne soit interdite ni par la Convention ni par les lois existantes et qu'elle soit relative directement ou indirectement à l'un des objets sus-mentionnés de la Société ou au placement avantageux de capitaux qui lui resteraient disponibles ou de ses fonds de réserve, avec la restriction, toutefois, qu'il est interdit à la Société de faire des spéculations de Bourse, ou des placements de fonds d'une durée supérieure à trois mois.

Siège social : à Athènes.

Durée : 20 ans, du 1/4 août 1905.

Capital social : 20 millions de francs, divisé en 80.000 actions de 250 francs. Il a été créé, en outre, 80.000 parts de fondateur, remises à la Banque d'Athènes.

Conseil d'administration : douze membres, dont trois représentant la Banque Viticole de Grèce sont nommés par le Gouvernement.

Année sociale : close le 9/22 août.

Assemblée générale : avant fin décembre, 1 voix par 20 actions, maximum 100 voix.

Répartition des bénéfices : 6 % du montant libéré aux actions ; prélèvement d'une somme maxima de 500.000 drachmes pour compléter l'impôt à payer à l'Etat. Sur le solde : 40 % à la réserve, 10 % au Conseil d'administration, 40 % de l'excédent aux parts de fondateur et 60 % aux actionnaires.

Les actions nos 1 à 60.000 sont seules négociables.

Service financier : à Paris, Banque de l'Union Parisienne.

ADMINISTRATEURS

MM. Bowlby, E. Bowron, E. D. Erlanger, E. Franghiadi, D. Héliopulo, L. Zarifi, N. Missyrli, A. Poniropulo, D. Stéfanu, Ch. Wehrung.

Les actions et les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme, depuis le 21 novembre 1905, et au comptant depuis le 23 novembre 1905.

	DIVIDENDES		COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS	
Années	Actions	Parts	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1905	»	»	283 50	280	36	20
1906	6	»	287 »	243	58	11
1907	15	»	299 »	168	75	20
1908	25	6 50	292 »	198	70	27
1909	»	»				

BILAN AU 9 AOUT 1909

ACTIF	drachmes	PASSIF	drachmes
Disponibilités :		Capital social.	20.000.000 »
Caisse	1.012.509 85	Différence de change.	2.000.000 »
Banques sur place	6.000.438 95	Réserves	845.661 60
Titres en portefeuille	4.850.414 30	Dividendes non réclamés. . . .	6.377 70
Banque viticole.	6.214.550 75		
Contrevaleur des raisins en dépôt.	2.896.573 65		
Frais d'installation	192.284 30		
Comptes provisoires.	406.643 15		
Débiteurs divers	1.278.624 35		
	22.852.039 30		22.852.039 30

Société Anonyme Ottomane Industrielle et Commerciale de Salonique

Société ottomane fondée à Salonique suivant statuts en date du 5/17 janvier 1898 et conformément à l'iradé de S. M. I. le Sultan, en date du 16 mars 1897.

Objet : Exploiter le moulin mû par la vapeur, sis à Salonique, connu sous le nom de Moulin Allatini, en faisant tous les agrandissements et aménagements utiles ; fabriquer et vendre les farines, en un mot toutes les opérations commerciales et industrielles qui se rattachent à l'exploitation du moulin. Exploiter, en les achetant, les créant ou les louant, tous autres établissements industriels ou agricoles, ou s'intéresser à ceux-ci.

Siège social : à Salonique (Turquie).

Durée : 50 ans, du 5/17 janvier 1898.

Capital social : à l'origine de 2.500.000 francs, en 25.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 15.000 ont été attribuées à MM. Fratelli Allatini, en rémunération de leurs apports consistant principalement en un moulin à vapeur sis à Salonique. En juin 1898, le capital a été porté à trois millions de francs, chiffre actuel, par la création de 5.000 actions nouvelles, sur lesquelles 4.000 ont été attribuées à MM. Fratelli Allatini pour leur apport d'une Briqueterie-Tuilerie sise à Salonique, faubourg de Caragatch, et installée sur un terrain de 90.000 pieds carrés environ.

Conseil d'administration : cinq à douze membres, propriétaires de cent actions chacun, nommés pour trois ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : à une date à fixer par le Conseil. Une voix par cent actions, maximum cent voix. Dépôt des titres, dix jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 10 % à la réserve ; 5 % aux actions. L'excédent sera réparti comme suit : 20 % aux fondateurs ; ces 20 % sont représentés par 1.000 parts bénéficiaires ; 10 % aux administrateurs ; 70 % aux actions.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Allatini, H. Allatini, L. Allatini, C. Allatini, G. Allatini, I. Fernandez, A. Misrachi, E. Salem, M. Morpurgo, H. Misrachi, E. Fernandez.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission en vertu d'une décision de l'Assemblée extraordinaire du 29 novembre 1900, d'un emprunt de 1 million de francs, représenté par 2.000 obligations de 500 francs.

Intérêt annuel : 25 francs, payables par coupons semestriels de 12 fr. 50 les 1er janvier et 1er juillet.

Remboursement : au pair, en 20 années, par tirages au sort annuels, à partir de 1901 pour finir en 1920, suivant le tableau d'amortissement figurant au verso des titres.

Service financier : Société Marseillaise, Paris.

Les actions de cette Société sont inscrites à la ***Cote Desfossés***, au comptant, depuis le 23 février 1905 et les obligations depuis le 27 mars 1906.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	COURS DES OBLIGATIONS plus haut	plus bas	Bénefices nets	Dividendes
1901	»	»	»	»	Ltq. 11.192	Frcs 5
1902	»	»	»	»	9.933	5
1903	»	»	»	»	22.208	10
1904	»	»	»	»	21.087	10
1905	186	155	»	»	21.087	10
1906	170	126	503	460	13.820	7
1907	140	93	»	»	24.200	10
1908	114	70	»	»	10.750	5

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	livres tq.	PASSIF	livres tq.
Moulin :		Capital	131.250, », »
Coût de l'établissement industriel du moulin	109.040,81, »	Obligations	42.822,80, »
Machines et chaudières Tosi.	10.958,89, »	Amortissement des obligations.	11.856,25, »
Magasin à blé à Betchinar . .	2.253,31, »	Réserve statutaire	12.836,47, »
Existence de blés	45.344,13, »	Fonds d'amortissements des établissements industriels. .	16.500, », »
Existence de farines, sons et criblures	50.022,74, »	Créditeurs divers	122.767,93, »
Approvisionnements de charbon	768,42, »	Coupons d'obligations à payer	1.071,56, »
» divers. . .	2.982,97, »	Compte dividende.	23,73, »
Matériel de sacs vides. . . .	5.227,69. »	Profits et Pertes	10.750,35, »
Mobilier et matériel Agences.	180,63, »		
Compte chevaux et charrettes.	690,59, »		
Caisse	1.167,36, »		
Débiteurs pour farines et sons.	36.188,23, »		
Débiteurs divers	13 827,82. »		
Comptes transitoires	2.242,93, »		
Effets en portefeuille	100, », »		
Briqueterie :			
Coût de l'établissement industriel de la briqueterie . . .	44.991,75, »		
Existence de produits céramiques, de charbon, d'argile, etc.	23.890,78, »		
	349.879,12, »		349.879,12, »

Société du Saint-Raphaël-Quinquina

Société anonyme française définitivement constituée le 23 février 1897.

Objet : la fabrication, la vente et l'exploitation en général du produit dénommé Saint-Raphaël-Quinquina, propriété exclusive de M. Juppet apporteur. La Société pourra s'adjoindre la fabrication, la vente et le dépôt de tous autres produits et s'occuper de toutes opérations industrielles et commerciales se rattachant aux boissons.

Siège social : 18, avenue Parmentier, à Paris.

Durée : 50 ans, du 23 février 1897.

Capital social : 6.500.000 francs, divisé en 65.000 actions de 100 fr. entièrement libérées, dont 25.000 ont été attribuées à M. Juppet, fondateur, en représentation de ses apports, en sus de 3 millions de francs en espèces et des 20.000 parts de fondateur créées.

Par suite du rachat effectué par la Sociélé de 5.000 de ses actions, en exécution des délibérations des Assemblées extraordinaires des 25 juin 1901 et 28 mai 1903, le capital est dorénavant fixé à 6 millions de francs, représenté par 60.000 actions de 100 francs entièment libérées.

Conseil d'administration : trois membres au moins et neuf au plus, propriétaires de 250 actions chacun, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix pour 50 actions, maximum 30 voix. Dépôt quinze jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent, 5 % au Conseil d'administration, prélèvement en faveur des fonds de prévoyance. Sur le surplus : 5 % du montant libéré des actions ; sur le reste, 50 % aux actions et 50 % aux parts de fondateurs.

Service financier : au siège social et à la Société Générale et dans ses agences.

ADMINISTRATEURS

MM. Legouey, Ardillier, de Ferol, Lejeune, Mouchotte.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 5 mars 1900.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	90 »	42 50	591.000	7 30
1902	66 50	47 »	624.000	7 975
1903	107 50	67 50	907.000	10 417
1904	124 »	85 »	759.000	9 50
1905	157 »	114 »	703.000	10 »
1906	145 »	117 »	460.000	10 »
1907	119 »	80 »	430.000	2 50
1908	89 »	seul cours	352.000	5 »
1909	»	»	346.000	5 »

BILAN AU 31 MARS 1909

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Fonds de commerce.	5.080.060 »	Capital.	6.000.000 »
Disponibilités :		Réserves :	
Espèces en caisse et dans les banques	337.166 51	Réserve légale	600.000 »
Rente française.	97.550 »	Réserve extraordinaire	40.000 »
Marchandises et fournitures en magasin	938.305 20	Créditeurs divers	142.944 20
Débiteurs divers.	171.822 55	Coupons à payer	25.265 50
Comptes d'ordre débiteurs :		Profits et Pertes exercice en cours.	345.738 87
Frais de premier établissement.	1 »	Reliquat de l'exercice précédent	25.151 34
Matériel et agencements. . . .	53.490 30	Amortissement et attributions.	43.754 35
Terrains, immeubles et installation.	307.000 »	Coupon nº 20	150.000 »
	6.985.345 56		6.985.345 56

La Soie Artificielle

Société anonyme française définitivement constituée le 14 mars 1902.

Objet : La fabrication de la soie artificielle, ou toute autre fabrication textile ; l'exploitation des brevets et, éventuellement, la cession ou la cession de licences des dits brevets, lesquels ont été apportés par les liquidateurs de la Compagnie française de la Soie Parisienne; toutes opérations industrielles, commerciales ou financières se rattachant à l'intérêt social ; en général, l'achat et la mise en œuvre de tous brevets ou procédés qui paraîtront les plus conformes à son but et les plus profitables aux intérêts sociaux.

Siège social : 83, boulevard de Sébastopol, Paris.

Durée : 30 ans, du 14 mars 1902.

Capital social : 1.500.000 francs, divisé en 15.000 actions de 100 fr. entièrement libérées. Il a été créé, en outre, puis attribué aux liquidateurs, 35.000 parts de fondateur, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : sept à quinze membres, propriétaires de 200 actions chacun, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix pour cinquante actions ; maximum 30 voix. Dépôt huit jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 10 % pour l'amortissement des établissements; 6 % du montant libéré sur les actions. Sur le solde, il est prélevé 15 % par le Conseil d'administration pour les répartir comme il l'entendra entre ses membres, le directeur et le personnel. Le surplus appartiendra pour 50 % aux actions et pour 50 % aux parts de fondateur.

Service financier : Banque Française pour le Commerce et l'Industrie.

ADMINISTRATEURS.

MM. Bloch-Pimentel, Chatin, Fougeirol, Fremery, Gillet, Herbelot, Hans Jordan, Monod, Noack-Dollfus, Schlumberger, Ed. Théry.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 novembre 1903.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS			DIVIDENDES	
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Actions	Parts
—	—	—	—	—	—	—	—
1903	460	365	147	100	10.000	»	»
1904	475	296	171 50	101	656.000	13 056	3 024
1905	337 50	200	91	48	309.000	10 894	2 098
1906	320	170	80	38	277.000	10 123	1 767
1907	386	235	60	24	339.000	11 63	2 41
1908	300	225	65	46	406.000	13 226	3 097

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immobilisé :					
Usine de Givet :					
Terrains et constructions. . .	595.000	»	Capital	1.500.000	»
Force motrice et installation .	130.000	»	Prévision.	792.700	55
Matériel de fabrication	255.000	»	Réserve légale.	66.245	29
Outillage et matériel roulant .	1	»	Amortissements.	132.490	59
Mobilier à Paris et Givet . . .	1	»	Coupons impayés	33.221	43
Augmentation des moyens de production de la société . .	Mémoire		Créditeurs divers	237.196	09
Frais de premier établissement	Mémoire		Bénéfice net	405.955	37
Mobilisable à réaliser :					
Usine de Vitry	177.877	39			
Matières premières en magasins	109.724	15			
Matières d'exploitation en magasins	219.440	55			
Disponible :					
Parts (10.000) Soie d'Izieux. .	Mémoire				
Produits fabriqués et en cours de fabrication	233.637	45			
Espèces en banque et caisse. .	690.041	14			
Portefeuille.	308.723	10			
Débiteurs divers	448.453	54			
	3.167 899	32		3.167.899	32

Soie artificielle d'Izieux

Société anonyme française, définitivement constituée le 27 février 1904.

Objet : La fabrication de la soie artificielle par les brevets et procédés appartenant à la Société anonyme par actions connue sous la dénomination « la Soie Artificielle » ; l'obtention, de cette dernière Société, d'une cession de licence de fabrication et d'exploitation de soie artificielle dont elle a la propriété exclusive pour la France, ses colonies et pays de protectorat français; la construction d'une usine à Izieux et éventuellement d'usines dans d'autres localités, ayant une puissance de production correspondant aux licences obtenues et satisfaisant aux clauses et conditions de la cession de licence... et toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant à l'objet social directement ou indirectement.

Siège social : quai de Serin, 9, Lyon.

Durée : finissant le 31 décembre 1931.

Capital : 2.000.000 de francs, divisé en 20.000 actions de 100 francs chacune, toutes souscrites en espèces.

Conseil d'administration : de cinq à neuf membres, propriétaires chacun d'au moins 250 actions, et nommés pour six ans.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; 10 % pour l'amortissement du prix des licences de brevets, non compris les redevances annuelles et ce, jusqu'à l'extinction totale de ce compte,

et après cette extinction à un amortissement complémentaire des immeubles et du matériel; 6 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus des bénéfices, il est affecté : 15 % à la disposition du Conseil pour les répartir entre ses membres et les principaux agents du personnel. Le solde appartiendra : 50 % à la société « La Soie Artificielle » représentés par 20.000 parts bénéficiaires ; 50 % aux actions.

Service des titres : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Gillet, H. Balay, L. Chatin, C. Gillet, E. Gillet, P. Gillet.

Les parts bénéficiaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 juillet 1904.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes des parts bénéficiaires
1904	171 50	101	»	»
1905	125	60	»	»
1906	95	12	»	»
1907	92	35	»	»
1908	70	40	222.000	1,467

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Avoir en banque	116.113 80	Capital	2.000.000 »
— en caisse	10.148 95	Créanciers	947.477 92
Débiteurs	229.796 45	Réserve spéciale	20.000 »
Matières premières et d'exploitation	164.812 25	Bénéfices nets	222.435 78
Matières fabriquées et en cours de fabrication	232.959 40		
Avances sur coupons	16.687 40		
Actions tramway de Saint-Chamond	10.000 »		
Bâtiments, terrains, matériel mobilier, licences	2.409.395 45		
	3.189.913 70		3.189.913 70

Société Hongroise pour la fabrication de la soie de Chardonnet

(MAGYAR CHARDONNET SELYEMGYAR R.T.)

Société anonyme hongroise, enregistrée le 26 avril 1904.

Objet : La fabrication et la vente de la soie artificielle connue sous le nom de soie de Chardonnet et, généralement, tout ce qui se rattache directement ou indirectement à cet objet principal; l'exploitation, dans des usines à créer, à acheter ou à louer, soit directement,

soit par vente, cession ou autrement : 1° de tous procédés, inventions, tours de mains faisant l'objet des apports de M. de Chardonnet ; 2° de tous brevets à prendre ou à acquérir par elle, se rapportant à son objet social.

Siège social : à Sarvar (Hongrie). Siège administratif à Paris, 47, boulevard Haussmann.

Durée : 60 ans à dater du 12 avril 1904.

Capital social : 4.000.000 de couronnes, divisé en 32.000 actions de 125 couronnes chacune, dont 16.000 souscrites en espèces, sur lesquelles 8.000 ont été attribuées à M. de Chardonnet et 8.000 autres, toutes entièrement libérées. à la Société anonyme pour la fabrication de la soie de Chardonnet à Besançon, en représentation de leurs apports.

L'Assemblée du 21 mai 1907 a décidé la réduction du capital de 4.000.000 à 3.200.000 couronnes, en ramenant de 125 à 100 couronnes la valeur nominale des actions.

Conseil d'administration : de trois à neuf membres, nommés pour trois ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant le 30 juin ; une voix par vingt actions, maximum cent cinquante voix. Dépôt des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; 5 % à un fonds de prévoyance, d'assurance et de réserve spéciale; 10 % au Conseil; 80 % aux actionnaires.

Service financier : au siège administratif, 47, boulevard Haussmann, et chez MM. Etienne Muller et Cie, 366, rue Saint-Honoré, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Clarac-Duvivier, S. Fabri, de Montureux, Etienne Muller, de Saint-Seine, Muller-Coulaux.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 juin 1904.

Années	COURS		Bénéfices nets
	Plus haut	Plus bas	
1904	544	185	»
1905	346	125	»
1906	200	60	»
1907	146	49	»
1908	56	28	514.000

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	couronnes	PASSIF	couronnes
Apports	2.000.000 »	Capital	3.200.000 »
Immeubles	699.853 83	Banquiers	974.304 97
Voie de raccordements, installations diverses	301.581 13	Créditeurs divers	203.026 17
Matériel de fabrication, mobilier	1.033.834 98	Acceptations	255.833 25
Mobilier	32.632 48	Amortissement	387.039 93
Dépôts de garantie	3.220 84	Solde profits et pertes 1908	514.462 33
Banques, Caisse	83.236 65		
Portefeuille	256.141 36		
Débiteurs divers	433.996 05		
Matériel en magasin	48.618 54		
Matières premières et demi-produits	173.666 67		
Marchandises fabriquées	235.574 97		
Dépôts chez les représentants	5.554 72		
Frais de premier établissement	20.692 30		
Comptes d'ordre	1.462 31		
Profits et pertes 1907	204.598 92		
	5.534 665 75		5.534.665 75

Soie artificielle de Tubize

Société anonyme belge, constituée à Bruxelles, le 19 avril 1900, modifiée les 8 avril 1902, 14 avril 1903, 6 mai 1903, 27 janvier 1904, 22 juillet 1904, 13 mars 1905 et 27 décembre 1905.

Objet : La fabrication de la soie artificielle et des produits chimiques.

Siège social : à Tubize (Belgique).

Durée : 30 ans, du 19 avril 1900.

Capital social : à l'origine 800.000 francs, porté le 6 mai 1903, à 1 million, en 2.000 actions privilégiées de 500 francs, et 1.600 actions ordinaires sans valeur nominale. Par délibération d'assemblée générale du 22 juillet 1904, les actions ordinaires et privilégiées ont été divisées en dixièmes. Enfin, par décision de l'Assemblée extraordinaire du 27 décembre 1905, le capital a été porté à 1.300.000 francs, son chiffre actuel, par la création de 600 actions privilégiées nouvelles de 500 francs, divisibles en 6.000 coupures d'un dixième d'action privilégiée. Le capital est donc représenté par 26.000 dixièmes d'actions privilégiées et 16.000 dixièmes d'actions ordinaires.

Conseil d'administration : de trois à cinq membres, propriétaires chacun de quarante actions privilégiées ou de quarante-cinq actions ordinaires.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le deuxième mardi de mars. Chaque action privilégiée et chaque action ordinaire donne droit à une voix, sans qu'aucun membre de l'assemblée puisse prendre part au vote pour un nombre de titres dépassant la cinquième partie du nombre total des titres émis ou les deux cinquièmes de ceux pour lesquels il est pris part au vote. Dépôt des titres cinq jours avant l'assemblée.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; 5 % aux actions privilégiées. Sur le surplus : 12 % au Conseil; 2 % aux commissaires; 3 % à la disposition du Conseil pour rémunération éventuelle de certains concours; le solde, déduction faite des amortissements qui ne pourront dépasser 10 % du capital social, sera distribué entre toutes les actions privilégiées et ordinaires au prorata, c'est-à-dire que chaque action touchera le même superdividende.

Service financier : Crédit Anversois, à Anvers; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, à Bruxelles ; Banque Suisse et Française, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. de Baudry-d'Asson, L. Van Huele, G. de Coral, Ch. Libbrecht, P. de la Plante.

Les dixièmes d'actions privilégiées et ordinaires sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 août 1904.

	10me D'ACTION PRIVILÉGIÉE		10me D'ACTION ORDINAIRE			DIVIDENDES	
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	10e act. privilégiée	10e act. ordin.
1903	»	»	»	»	1.333.000	12 50	10 »
1904	570	420	551	435	2.710.000	37 50	35 »
1905	530	199	497 50	250	2.004.000	25 »	22 50
1906	350	207	325	120	1.300.000	20 »	17 50
1907	260	203	222	165	1.923.000	22 50	20 »
1908	305	233	315	195	2.275.000	25 »	22 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Terrains	83.332 05	Capital	1.300.000 »
Matériel	630.323 86	Réserve légale	130.000 »
Bâtiment	200.008 33	Fonds de prévision	450.000 »
Mobilier	3.110 93	Créditeurs divers	1.981.724 48
Brevets	1 »	Solde bénéficiaire	2.294.575 84
Frais de premier établissement	1 »		
Approvisionnements	393.912 19		
Matières fabriquées	214.063 23		
Banquiers et caisse	1.417.375 59		
Débiteurs divers	3.187.736 14		
Portefeuille	26.436 »		
	6.156.300 32		6.156.300 32

Compagnie des Sucreries de Porto-Rico

Société anonyme française, constituée le 22 avril 1904.

Objet : la construction et l'exploitation d'une ou plusieurs fabriques de sucre, dans l'île de Porto-Rico; la plantation, et l'exploitation de la canne à sucre; la construction et l'exploitation de toutes usines destinées directement ou indirectement au traitement de la canne à

sucre et de ses sous-produits et généralement toutes opérations agricoles, commerciales, financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

Siège social : 15, rue du Louvre, à Paris.

Durée : 50 ans, du 22 avril 1904.

Capital social : à l'origine, 4.500.000 francs, divisé en 14.400 actions privilégiées et 3.600 actions ordinaires de 250 francs chacune, sur lesquelles 10.000 actions priviégiées et 3.600 actions ordinaires ont été remises aux apporteurs. Par décision des Assemblées générales extraordinaires du 11 octobre 1905 et du 4 décembre 1905, la Société, usant du droit de rachat qui lui avait été réservé par les apporteurs, leur a repris 8.000 actions privilégiées d'apport qui ont été annulées. Le capital social, par suite, a été réduit à 2.500.000 francs, puis reporté à 5.500.000 francs par l'émission de 12.000 actions privilégiées. Enfin, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 7 mai 1906, le capital a été porté à 10 millions de francs, par l'émission de 18.000 actions privilégiées nouvelles.

L'Assemblée extraordinaire du 14 septembre 1907 a décidé de ramener de 10 à 5 millions le capital social par voie de réduction de la valeur des actions ordinaires et privilégiées de 250 à 125 fr. Elle a décidé, en outre, d'augmenter le capital ainsi réduit et de le porter à 5.900.000 francs par l'émission de 7.200 actions nouvelles privilégiées dites de premier rang, de 125 francs chacune, comportant un droit de priorité sur les anciennes actions privilégiées et ordinaires.

Le fonds social est maintenant fixé à 5.900.000 francs, divisé en 7.200 actions nouvelles privilégiées, dites de premier rang, 36.400 actions privilégiées anciennes, dites de deuxième rang et 3.600 actions ordinaires de 125 francs chacune.

Conseil d'administration : sept membres au moins et douze au plus, propriétaires de 40 actions privilégiées et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 juillet.

Assemblée générale : en novembre. Une voix par 10 actions privilégiées ou ordinaires, maximum 50 voix. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % d'intérêt cumulatif aux actions privilégiées de 1er rang ; 5 % d'ntérêt cumulatif aux actions privilégiées anciennes à calculer depuis la constitution de la Société ; 5 % d'intérêt à toutes les actions privilégiées. Sur le surplus et sauf prélèvement pour fonds de prévoyance : 10 % au Conseil et 5 % au personnel. Le solde sera réparti au prorata entre toutes les actions privilégiées et ordinaires.

Service financier : au Crédit Foncier et Agricole d'Algérie.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Ragot, président; F.-J. Benedetti, G. Béliard, H. Buhot, C. Camuset, J. Féray, E. Lattès, H. Manoury, G. Richou, de Sentmenat y de Fontcuberta, H. Tourneur.

Les actions privilégiées de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 février 1906.

Années	COURS Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes
1905	»	»	400.000	11 15
1906	335	270	378.000	15 »
1907	265	53	—506.000 (*)	»
1908	70	36	—491.000 (*)	»

(*) Perte.

BILAN AU 31 JUILLET 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Etablissement	9.264.094 25	Capital	5.900.000 »
Matériel mobile et animaux	1.344.076 92	Effets à payer	160.843 07
Chemin de fer Ponce-Coamo	836.482 45	Créditeurs	749.982 01
Frais de constitution et Premier établissement	264.652 13	Banquiers Paris (Ouverture de crédit)	3.799.333 34
Marchandises	422.381 93	Amortissements	1.136.924 58
Débiteurs	445.807 84	Provision d'amortissements	1.000.000 »
Banquiers	162.823 41	Réserves	515.567 35
Caisse	31.409 83		
Profits et pertes	490.921 59		
	13.262.650 35		13.262.650 35

Société Générale des Sucreries et Raffineries en Roumanie

Société anonyme belge, constituée le 18 mai 1899, suivant statuts publiés au *Moniteur Belge* du 2 juin 1899.

Objet : l'industrie sucrière. Toutes opérations qui se rattachent à cette industrie ; la Société exercè ses opérations principalement en Roumanie et peut les étendre à d'autres pays.

Siège social : à Bruxelles, 34, rue de l'Industrie.

Durée : la plus longue que permette la loi.

Capital : 9 millions de francs, représenté par 18.000 actions de capital de 500 francs chacune, entièrement libérées, sur lesquelles 5.600 ont été attribuées en représentation d'apports et les 12.400 restantes souscrites en espèces.

Il a été créé, en outre, 18.000 actions ordinaires, sans mention de valeur.

Conseil d'administration : 5 membres au moins, propriétaires chacun d'au moins 50 actions de capital ou ordinaires.

Année sociale : close le 31 août.

Assemblée générale : chaque année, le deuxième lundi de décembre ; dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; somme nécessaire pour attribuer aux actions de capital un premier dividende de 6 % sur leur montant libéré. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration et au collège des commissaires. Le restant est partagé par moitiés égales entre les actions de capital et les actions ordinaires.

Service financier : à Paris, au Comptoir d'Escompte.

ADMINISTRATEURS

MM. Josse Allard, R. Raeymaeckers, O. Jaumotte, J. Lewin, E. Lowet, A. Van den Nest, M. Baeyens, Al. Baicoiano, J. Beauduin, L. Beauduin, J. Hennet.

Les actions de capital et les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 décembre 1906.

	COURS					COURS	
	Actions de capital		Actions ordinaires		Bénéfices		
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	nets	A. de cap.	A. ord.
1901	»	»	»	»	880.000	»	»
1902	»	»	»	»	1.184.000	31	1
1903	»	»	»	»	1.665.000	35	5
1904	»	»	»	»	2.386.000	40	10
1905	»	»	»	»	2.192.000	40	10
1906	990	940	420	405	2.676.500	45	15
1907	980	895	460	400	3.124.000	50	20
1908	1120	914	645	435	3.451.000	55	25

BILAN AU 31 AOUT 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Premier établissement.	7.630.592 64	Capital.	9.000.000 »
Bâtiment ferme de Roman. . .	33.019 75	Obligations.	»
Usine de Branceni, participation	254.997 89	Réserve légale	409.775 26
Immeubles	324.933 52	Fonds de reconstitution de capital	126.996 31
Caisse Bruxelles, Bucarest, Roman et Sascut	65.063 51	Obligations sorties restant à payer et coupons à payer . .	962.053 75
Titres déposés en garantie à l'Etat roumain	296.624 05	Créditeurs divers	1.026.365 43
Mobiliers, outillages et écuries.	105.367 01	Solde du compte de prévisions.	89.344 05
Marchandises et approvisionnements	2.210.203 56	Déposants	322 000 »
Débiteurs divers	4.144.933 10	Bénéfice	3.451.200 23
Dépositaires (cautionnements).	322.000 »		
Portefeuille : 1.200 actions de jouissance	Mémoire		
	15.387.735 03		15.387.735 03

Société Sucrière d'Angra

Société anonyme française, définitivement constituée le 31 mars 1909.

Objet : l'exploitation des usines (sucrerie et distillerie) et des propriétés apportées à la Société et situées à Angra dos Reis, Etat de Rio-de-Janeiro (Brésil) ; l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation directe et indirecte, la vente et la location de toutes autres sucreries et distilleries, industries, plantations et propriétés. Toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement aux objets spécifiés.

Siège social : 47, rue du Rocher, Paris.

Durée : 50 années, du 31 mars 1909.

Capital social : 1.700.000 francs, représenté par 8.000 actions privilégiées de 100 fr. chacune (numérotées de 9000 à 17000) et 9.000 actions ordinaires (numérotées de 1 à 9000) de 100 fr. chacune. Ces dernières ont été attribuées, entièrement libérées, en outre de 3.200 obligations de 500 fr. 5 % or hypothécaires, à la *Sociedade Assucareira de Bracuhy (Société sucrière de Bracuhy)* en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : de 5 à 14 membres, nommés pour six ans et propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; 1 voix par 20 actions. Dépôt des titres, 5 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; dividende de 5 % aux actions privilégiées ; sur le surplus : 20 % au maximum pour réserves spéciales ou fonds de prévoyance ou d'amortissement ; 12 % au Conseil d'administration ; dividende de 5 % aux actions ordinaires ou d'apport. Le solde, sauf prélèvements en faveur de réserves ou fonds de prévoyance, est réparti entre toutes les actions sans distinction.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Berthon, J. Damoy, H. Durocher, R. Ouachée, A. Rousseau, C. de Tavernier, M. Wohlgemuth, H. Waligorski.

Les actions privilégiées de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 17 avril 1909.

Société Sud-Russe pour la Fabrication et la Vente de la Soude et d'autres Produits Chimiques

Société anonyme russe définitivement constituée par l'Assemblée générale du 1er mars et modifiée par l'assemblée générale du 27 décembre 1898.

Objet : installation et exploitation, dans les Gouvernements de Kharkof et d'Ekatérinoslaw et dans d'autres provinces de l'Empire. d'usines produisant de la soude caustique et d'autres produits chimiques, ainsi que la vente des produits desdites usines, tant en Russie qu'à l'étranger.

Siège social : à Saint-Pétersbourg.

Capital social : 1.875.000 roubles ou 5 millions de francs, divisé en 10.000 actions de 187 roubles 50 ou 500 fr. chacune.

Conseil d'administration : cinq membres, propriétaires de quarante actions et nommés pour trois ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin octobre. Une voix par dix actions, maximum soixante voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve jusqu'à ce qu'elle ait atteint le quart du capital social ; puis il est prélevé une certaine somme pour amortissement du matériel; 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent, 25 % des bénéfices doivent être alloués jusqu'en 1914, aux fondateurs. Sur le surplus, 10 % pour la direction. Le reste est réparti suivant la décision de l'Assemblée générale.

Service financier : à Lyon, à la Banque Privée Lyon-Marseille; à Paris chez MM. Roumagnac et Cº, rue du 4-Septembre, nº 12.

ADMINISTRATEURS

MM. Adolphe Grube, baron Jules Dellingshausen, F. Vial, L. Pradel, A. Crottet.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 novembre 1897.

Années	COURS — Plus haut	COURS — Plus bas	Bénéfices nets	Dividende
1901	700	500	R. 166.000	Frs. 25
1902	635	500	238.000	25
1903	775	605	275.000	30
1904	958	676	385.000	40
1905	1.100	800	393.000	40
1906	940	844	416.000	45
1907	1.025	865	567.000	50
1908	1.135	905	623.000	55

BILAN AU 30 JUIN/13 JUILLET 1908

ACTIF	Roubles	PASSIF	Roubles
Usine	2.371.898 27	Fonds social	1.875.000 »
Outillage de l'usine Sud-Russe	45.594 42	Réserves	448.428 91
Mobilier	6.322 93	Fonds d'amortissement	1.100.538 30
Travaux en cours à l'usine Sud-Russe	57.452 25	Fonds d'assurance incendie	172.818 94
Usine Elektron	974.822 21	Dividendes non payés	3.076 87
Outillage de l'usine Elektron	5.099 34	Réserve spéciale	37.500 »
Mobilier	1.361 35	Créditeurs	473.581 38
Travaux en cours à l'usine Elektron	18.011 15	Profits et Pertes	636.897 30
Mobilier du siège social	3.307 78		
Frais payés pour comptes d'exercices à courir	15.735 20		
Approvisionnements et stocks	595.332 68		
Titres en portefeuille	62.703 64		
Caisse, Banques	13.833 44		
Débiteurs	574.436 10		
Comptes d'ordre	1.930 94		
	4.747.841 70		4.747.841 70

Sultanats du Haut-Oubangui

Société anonyme française définitivement constituée le 29 novembre 1899.

Objet : l'exploitation de la concession des terres domaniales au Congo français, accordée à MM. Bouchard, Couvreux, Devos, Duchanoy, Gauthey, Lemoine, Mante, Vallete-Duc et Watel, par décret de M. le Président de la République française du 1er septembre 1899. Toutes opérations commerciales d'importation et d'exportation, ainsi que toutes opérations financières, industrielles, immobilières, minières, forestières, agricoles et autres, se rattachant à ladite concession. Toutes entreprises de transports par terre ou par eau, de travaux de colonisation et autres ayant pour but la mise en valeur de la concession dont il s'agit ou son exploitation. Toutes participations dans toutes entreprises et sociétés ayant le même objet. Enfin, l'exploitation des autres concessions que la Société pourrait éventuellement obtenir et les opérations financières, commerciales, industrielles, immobilières et agricoles y relatives.

Siège social : 7, rue de Surène, Paris.

Durée : 30 ans, du 29 novembre 1899.

Capital social : 9.000.000 de francs, divisé en 18.000 actions de 500 fr. chacune, libérées de 125 fr. Il a été créé, en outre, 18.000 parts bénéficiaires sans désignation de valeur, attribuées aux apporteurs de concessions.

Conseil d'administration : neuf à quatorze membres, dont les quatre cinquièmes doivent être Français, nommés pour six ans et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin octobre ; une voix par vingt actions, maximum vingt voix. Délai de dépôt à fixer par le Conseil.

Répartition des bénéfices : sur les recettes brutes, il est prélevé : 1° le montant des dépenses d'exploitation; 2° le service des obligations et le service des intérêts à 3 % sur les versements anticipés effectués sur les actions; 3° les affectations aux fonds de réserve, mais seulement jusqu'à concurrence de 15 % de la différence entre la recette brute et les dépenses énoncées aux §§ 1 et 2, étant stipulé d'autre part qu'il ne sera plus fait déduction de ce prélèvement, lorsque l'ensemble de la réserve légale et des autres réserves statutaires dépassera le quart du capital-actions versé; 4° la somme à prélever, s'il y a lieu, sur les bénéfices pour l'amortissement des actions ; 5° 5% du montant libéré des actions non amorties. Sur le surplus : 15 % à l'Etat Français, 10 % au Conseil d'administration. Sur le solde 75 % aux actions et 25 % aux parts bénéficiaires.

Service financier : Comptoir Industriel et Colonial, 23, rue Taitbout, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Bernard, Bunge, Couvreux, Dhanis, Duchanoy, Mante, Raverat, Vallete-Duc, Mirand-Devos, Mascart, Mabilleau, Engeringh, Pierre.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 15 février 1900, et les parts depuis le 21 septembre 1909.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	640	530	4.000	»
1902	pas de cours		117.000	6 25
1903	pas de cours		340.000	12 25
1904	660	625	536.000	18 25
1905	800	seul cours	1.196.000	36 25
1906	1.200	900	1.550.000	48 25
1907	1.220	900	2.151.000	57 25
1908	950	900	1.614.000	48 25

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	francs	PASSIF	francs
Appels différés sur actions . .	6.748.500 »	Capital.	9.000.000 »
Mobilier de Paris	1 »	Créditeurs divers	1.968.867 79
Loyer d'avance	4.500 »	Effets à payer	818 »
Cautionnement (3.000 fr. rente française 3 0/0)	1.967.869 41	Jetons de présence	54.000 »
Disponibilités, débiteurs . . .	552.121 26	Réserve légale	294.560 99
Produits de la concession. . .	1.275.289 25	Fonds d'amortissements d'actions.	30.000 »
Approvisionnements, Marchandises	1.993.901 80	Bénéfices de l'exercice. . . .	1.614.405 75
Armements, Munitions	1 »	Report de l'année précédente .	307.244 49
Matériel et immeubles en Afrique.	1 »		
Matériel fluvial.	1 »		
Immeubles en Afrique.	1 »		
Plantations en Afrique	1 »		
Espèces en Afrique	97.709 30		
	13.239.897 02		13.239.897 02

Société des Plantations de Caoutchouc de Sumatra

Société anonyme hollandaise, constituée par acte en date du 26 avril 1907, approuvée par arrêté royal du 19 juin 1907.

Objet : la plantation et la culture aux Indes néerlandaises (à l'exception des résidences de Djokjokarta et de Socrakarta) et partout ailleurs, de toutes espèces de plantes et notamment d'arbres à caoutchouc, la préparation et la vente de leurs produits ; l'achat et la vente, la prise à bail et la location de terrains ou de propriétés et, en général, tout ce qui peut être considéré dans l'intérêt de la Société, ainsi que la participation à d'autres entreprises ou sociétés analogues.

Siège social : à La Haye (Pays-Bas). Siège administratif, à Paris, 31, rue Lafayette.

Durée : jusqu'au 31 décembre 1981.

Capital social : 1 million de florins des Pays-Bas, divisé en 10.000 actions de capital de 100 florins chacune. Il existe, en outre, 10.000 actions de dividende sans désignation de valeur nominale.

La rémunération des apports a été fixée : 1° à 500 actions de capital ; 2° à une somme en argent comptant de 50.000 florins ; 3° à une somme en argent comptant de 192.500 florins payée à l'apporteur, en compensation de la garantie d'intérêts donnée par lui et dont il est question ci-après.

M. Dinet garantit aux actionnaires un intérêt de 5 % sur le capital appelé de leurs actions pendant les cinq premières années de l'existence de la Société. Il déclare dès à présent donner irrévocablement pouvoir à la firme Le Grelle et C^ie^ à Anvers, d'appeler et de recevoir les sommes mentionnées ci-dessus, dans le but exclusif de les destiner au paiement du dividende susmentionné. Si, à la fin de la cinquième année sociale, la somme entière de Fl. 192.500 n'a pas été employée au paiement des dividendes, comme il a été dit ci-dessus, le solde retournera à la Société. Il ne sera pas payé sur les 500 actions remises à l'apporteur l'intérêt de 5 % garanti aux actions pendant les 5 premières années, conformément à ce qui est dit plus haut.

Conseil d'administration : de 5 à 11 membres, nommés pour neuf ans, et propriétaires chacun d'au moins 25 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : prélèvement, d'importance à déterminer par le Conseil, en faveur des amortissements; attribution d'une somme à fixer également par le Conseil en faveur du fonds de réserve. Sur l'excédent : 5 % du montant des actions de capital. Sur le surplus : 15 % au Conseil et au collège des commissaires. sur le solde : 60 % aux actions et 40 % aux actions de dividende.

Service financier : à Paris, au Crédit Foncier et Agricole d'Algérie et de Tunisie.

ADMINISTRATEURS

MM. de Lameth, E. Thys, C. Cambefort, P. de Rohan-Chabot, L. Donnet, C. Engeringh, P. Van Romburgh, C. Poirson.

Les actions de capital et les actions de dividende de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 octobre 1909.

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Actionnaires	475.875	»	Capital	1.000.000	»
Concessions	300 174	80	Intérêts et divers	6.739	57
Plantations	66.709	99	Créditeurs divers	15	26
Premier établissement	13.918	82	Compte Dinet, garantie compte d'ordre	193.918	79
Constructions	9.104	90			
Magasin	3.149	82			
Caisse des plantations	25.588	57			
Banques	49.593	60			
Débiteurs divers	6.498	12			
Participation Tapanoelie (actions de capital et actions de dividende)	250.000	»			
	1.200.673	62		1.200.673	62

Société des Plantations de Caoutchouc de Tapanoelie

Société anonyme hollandaise constituée le 15 février 1908.

Objet : la plantation et la culture aux Indes Néerlandaises (à l'exception des résidences de Djokjokarta et de Soerakarta) de toutes espèces de plantes et notamment d'arbres à caoutchouc, la préparation et la vente de leurs produits ; l'achat et la vente, la prise à bail et la location de terrains ou de propriétés et, en général, tout ce qui peut être considéré dans l'intérêt de la Société, ainsi que la participation à d'autres entreprises ou sociétés analogues.

Siège social : La Haye (Hollande). Bureaux à Paris, 31, rue Lafayette.

Durée : jusqu'au 31 décembre 1975.

Capital social : 1.000.000 de florins, divisé en 10.000 actions de 100 florins chacune, sur lesquelles 1.750 ont été remises, en sus d'une somme espèces de 250.000 florins et de 5.250 actions de dividende, à la *Société des Plantations de Caoutchouc de Sumatra*, en rémunération de ses apports. Il a été créé, en outre, 10.000 actions de dividende, sans désignation de valeur.

Conseil d'administration : de 5 à 11 membres, nommés pour 9 ans, et propriétaires chacun d'au moins 50 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; dépôt des titres, cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : prélèvement de telle somme que le Conseil déterminera pour l'amortissement des propriétés de la Compagnie ; attribution, au fonds de réserve, d'une somme à fixer également par le Conseil. Sur l'excédent, 5 % du montant libéré des actions, puis 15 % au Conseil et au collège des commissaires. Sur le solde : 60 % aux actions de capital et 40 % aux actions de dividende.

Service financier : Banque de l'Union Parisienne.

ADMINISTRATEURS

MM. de Lameth, E. Thys, C. Cambefort, C. Poirson, C. Engeringh, Van Romburg, Osterrieth, P. de Rohan-Chabot, O. Le Grelle, L. Donnet.

Les actions de capital et les actions de dividende (parts) de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 septembre 1908.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1908	260	240	61	60

Société des Tavernes Pousset et Royale Réunies

Société anonyme française définitivement constituée le 12 août 1897.

Objet : 1° l'exploitation du fonds de commerce de café-brasserie-restaurant, connu sous le nom de Grande Taverne Pousset, exploité à Paris, boulevard des Italiens, 14; 2° L'exploitation du fonds de commerce de café-brasserie, connu sous le nom de Taverne Royale, exploité à Paris, rue Royale, 25; 3° La création, l'acquisition et l'exploitation de toutes tavernes et brasseries-restaurants ainsi que de tous établissements ouverts au public dans lesquels se débitent des objets de consommation, le commerce de tous liquides à consommer sur place ou à emporter, la préparation ou le commerce de tous objets d'alimentation.

Siège social : boulevard des Italiens, 14, Paris.

Durée : 50 ans, du 12 août 1897.

Capital social : 3.500.000 fr., divisé en 35.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 30.000, entièrement libérées, ont été remises aux apporteurs en sus des 2.000 parts de fondateur.

Conseil d'administration : trois membres au moins et cinq au plus, possédant deux cent cinquante actions chacun et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin octobre; une voix par cinquante actions; maximum quarante voix. Dépôt huit jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 20 % à la réserve spéciale; sur l'excédent : 5 % au Conseil d'administration, 5 % aux actions. Sur le solde : 50 % aux actions et 50 % aux parts de fondateur.

Service financier : Crédit Lyonnais, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Louis Lévy, Arnold Reichenbach, Gustave Bloch, Emile Bernays, J. Akar.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 septembre 1897.

Années	COURS — Plus haut	COURS — Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	134	100 50	586.000	10
1902	112	97	437.000	10
1903	104	80	352.000	8
1904	100 50	77 50	376.000	8
1905	115	95	399.000	7
1906	115	100	337.000	7
1907	119	100	340.000	7
1908	112	104	311.000	7
1909	»	»	312.000	7

BILAN AU 30 JUIN 1909

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Actions remboursées	450.000	»	Capital	3.500.000	»
Fonds de commerce	3.441 000	»	Réserve légale	220.056	59
Caisse et banques	216.266	08	Réserve spéciale	966.500	»
Titres et valeurs	365.821	40	Créditeurs divers	165.257	15
Loyers d'avance	115.802	60	Profits et Pertes	312.277	42
Cautionnements divers	3.902	90			
Marchandises en magasin	291.336	»			
Travaux de transformation	150.000	»			
Acompte de dividende	117.492	76			
Débiteurs divers	12.469	42			
	5.164.091	16		5.164.091	16

Société anonyme de teinture, impression et Apprêts de Thizy

Société anonyme française définitivement constituée le 3 février 1898, modifiée par assemblées extraordinaires des 13 juin 1899 et 23 mai 1903.

Objet : l'exploitation des apports faits par MM. P.-A. Paillac, L. Paillac et O. Paillac, ainsi que de toutes autres usines qui seraient ulté-

rieurement apportées ou acquises et, d'une manière générale, le blanchiment, l'impression, la teinture et l'apprêt de tous tissus; ensemble toutes opérations commerciales, industrielles, financières et immobilières qui y sont relatives.

Siège social : à Thizy (Rhône).

Durée : 20 ans, du 3 février 1898.

Capital social : 1 million de francs, divisé en 2.000 actions de 500 fr., sur lesquelles 1.600 ont été attribuées à MM. Paillac, en représentation de leurs apports comprenant : deux établissements de teinturerie, l'un à Thizy (Rhône), l'autre à Régny (Loire), le premier établi dans les immeubles apportés, le second exploité dans des locaux loués à bail. Ont été exceptés les marchandises, matières premières et approvisionnements en magasin.

Par suite du remboursement d'une somme de 150 francs par action, la valeur nominale des titres a été ramenée à 350 francs. Le capital n'est donc plus que de 700.000 francs, représenté par 2.000 actions de 350 francs.

Conseil d'administration : cinq membres, propriétaires de 40 actions, nommés pour cinq ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin août, une voix par vingt actions, maximum six voix. Délai de dépôt non indiqué.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; 5 % du montant libéré des actions. Sur le reste : 15 % à la Direction; 5 % au Conseil d'administration; 80 % aux actionnaires; l'Assemblée pourra décider que les 80 % attribués aux actionnaires pourront, en tout ou partie, servir à créer une réserve de prévoyance et que les dividendes s'imputeront sur le capital social et l'amortiront à due concurrence.

Par une autre disposition il est dit que le prélèvement pour la réserve, les intérêts des actions amorties et ceux des sommes non encore employées à l'amortissement, seront appliqués au remboursement d'actions par tirages. Les actions ainsi amorties seront remplacées par des titres de jouissance qui n'auront plus le droit qu'à un premier dividende de 2 0/0 et au partage des 80 0/0 attribués aux actionnaires. En cas d'insuffisance des produits pour assurer le remboursement par tirages, la somme nécessaire serait prélevée sur les premiers produits nets des années suivantes, par préférence et antériorité à toutes attributions de dividende aux actionnaires.

Service financier : à Lyon, à la Banque Privée.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Reverchon, F. Dupuis, B. Martinon, L. Robin, F. Vial.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 décembre 1903.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	209.000	27 50
1902	»	»	198 000	27 50
1903	736	715	267.000	35
1904	750	630	205.000	35
1905	610	615	201.000	32 50
1906	860	600	406.000	25 (1)
1907	760	655	291.000	21 25 (2)
1908	738	670	417.000	20 » (3)
1909	»	»		19 (4)

(1) Plus 75 fr. à titre de remboursement.
(2) Plus 25 fr. à titre de remboursement.
(3) Plus 50 fr. à titre de remboursement.
(4) Plus 100 fr. à titre de remboursement.

BILAN AU 31 MARS 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisé	1.147.087 40	Capital	850.000 »
Réalisable	379.418 55	Réserves	285.638 35
Disponible	281.680 50	Engagements	381.812 45
		Solde bénéficiaire	290.735 65
	1.808.186 45		1.808.186 45

N. B. — Cette Société a pris la décision de ne plus publier ses bilans. A titre documentaire, nous reproduisons ci-dessus le dernier connu.

Société du Journal « Le Temps »

(A. HÉBRARD ET C^ie)

Société en commandite par actions constituée le 11 juin 1861, modifiée par Assemblées générales des 20 août 1862, 6 et 7 juillet 1865, 28 mars 1867, 11 mai 1874, 29 mars 1884, 26 juin 1894, 25 mars 1908 et 31 mars 1909.

Objet : La publication et l'exploitation d'un journal quotidien politique, littéraire et d'économie sociale ayant pour titre le *Temps*.

Siège social : 5, boulevard des Italiens, Paris.

Durée : expirant le 11 juin 1911.

Capital social : à l'origine 400.000 francs, successivement modifié par délibérations des Assemblées générales des 20 août 1862, 6 et 7 février 1865 et 11 mai 1874. Il est actuellement de 900.000 francs, divisé en 1.800 actions *de capital* de 500 francs chacune, nominatives ou au porteur et pareil nombre d'actions de jouissance, ces dernières

créées lors du dédoublement opéré en 1882 d'une action ancienne en une action de capital et une action de jouissance, portant les mêmes numéros. De plus, il a été créé 400 actions de jouissance, numérotées 1.801 à 2.200, remises à M. Hébrard.

Les actions de jouissance possèdent au point de vue du dividende, les mêmes droits que les actions de capital, mais elles ne donnent pas droit d'assister aux Assemblées générales et ne participent à une part proportionnelle de l'actif, en cas de liquidation, qu'après que les actions de capital ont reçu 500 francs chacune.

Conseil de surveillance : sept membres, possesseurs de cinq actions au moins et nommés pour cinq ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars, une voix pour deux actions ; maximum, vingt voix. Dépôt des titres et pouvoirs, trois jours au moins avant la date de la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % pour la réserve, jusqu'à ce qu'elle ait atteint 100.000 francs. (Elle est maintenant complète.) Ensuite il est attribué, aux 4.000 actions de capital et de jouissance, 50 fr. par action. Sur le surplus, 5 % reviennent au Conseil de surveillance. De l'excédent, moitié est attribuée aux rédacteurs et employés, maximum 50.000 francs, et moitié aux actions de capital ou de jouissance.

Service financier : au siège social.

Gérance : MM. A. Hébrard, directeur-gérant ; Alfred Mézières, T. Morin, L. Grondeau, L. Mill, Borel.

Nota. — L'Assemblée extraordinaire du 31 mars 1909 a voté la dissolution de la Société et nommé M. Hébrard liquidateur, à charge pour lui d'apporter à une Société nouvelle créée pour continuer l'exploitation du journal : *Le Temps*, l'actif de la Société dissoute, cet apport pouvant avoir lieu moyennant l'attribution de 1.800 actions de 500 fr. de la Société nouvelle à échanger titre pour titre contre les 1.800 actions de capital de la précédente Société, et, en outre, d'autres attributions.

Au moment où nous mettions sous presse, une nouvelle assemblée devait avoir lieu prochainement pour fixer les conditions définitives de cet apport.

Les actions de capital et de jouissance sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

	ACTIONS DE CAPITAL		ACTIONS DE JOUIS.			
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	900	700	700	400	87.000	30
1902	720	500	535	225	149.000	30
1903	670	450	375	250	158.000	30
1904	560	525	365	260	137.000	30
1905	725	550	475	250	159.000	30
1906	779	615	400	350	212.000	30
1907	670	500	395	300	164.000	30
1908	650	450	365	260	132.000	30

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr.
Caisse	24.545 47	Capital	900.000 »
Portefeuille-Effets	3.096 35	Coupons à payer	1.050
Portefeuille-Titres	527.609 50	Fonds de garantie des abonnements	100.000 »
Banquiers	87.606 22	Réserve statutaire	100.000 »
Correspondants et divers	43.042 »	Réserve extraordinaire	100.000 »
Frais de premier établissement	900.000 »	Bénéfices réservés	235.210 66
		Divers	16.810 »
		Bénéfice de 1907	132.228 88
	1.585.299 54		1.585.299 54

Société Générale de Travaux Publics

(Anciens Etablissements Voisembert et Cie)

Société anonyme française provenant de la transformation de la Société en commandite par actions « Voisembert et Cie », constituée le 8 décembre 1899. La transformation a été décidée par l'Assemblée du 30 juin 1908.

Objet : l'entreprise de travaux publics, particuliers, notamment tous travaux de transports, terrassements, maçonnerie, pavage, égoûts, asphaltes, granit, ciment à exécuter pour administrations ou particuliers. Toutes fournitures et ventes de matériaux nécessaires à l'exécution des travaux précités. Toutes fournitures pour parcs et jardins et d'une manière générale toutes entreprises ayant le caractère de travaux publics, tels que : travaux hydrauliques, ouvrages d'art, constructions de lignes de chemins de fer et de tramways. Céder ou sous-traiter toutes entreprises et faire en participation tous travaux divers.

Siège social : 52, rue Chauveau, Neuilly (Seine).

Durée : jusqu'au 31 décembre 1949.

Capital social : à l'origine 300.000 francs, divisé en 120 actions de 2.500 fr. chacune, puis porté à 1 million de francs, divisé en 2.000 actions de 500 fr. chacune, ensuite réduit à 650.000 fr. Par décision de l'Assemblée extraordinaire du 20 juillet 1908, le capital a été porté à 1 million de francs, son chiffre actuel ; il est représenté par 10.000 actions de 100 fr. chacune entièrement libérées. La même Assemblée a autorisé le Conseil à porter le capital à 1.500.000 francs.

Sur le capital primitif de 300.000 fr. il a été remis à M. Voisembert, en rémunération de ses apports, 40 actions de 2.500 fr., entièrement libérées, une somme espèces de 80.000 fr. et 150 parts bénéficiaires.

Conseil d'administration : 5 à 9 membres, nommés pour six ans et propriétaires chacun d'au moins 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 25 actions, maximum 50 voix. Dépôt des titres huit jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, sauf prélèvements facultatifs pour réserves spéciales, d'amortissement ou fonds de prévoyance, 30 % au Conseil, 20 % aux parts de fondateur et 50 % aux actions.

Service financier : MM. Guitard, 6, rue de Provence ; Jacquet et Cie, 350, rue Saint-Honoré, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Mugnier, Gobert, Gautreau, Jadrat, Voisembert, Le François, Valette, Gutig, Kœnig.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 novembre 1908.

1908 plus haut 113 plus bas 107

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Actionnaires	210.000	»	Capital	1.000.000	»
Achalandage et clientèle	22.571	88	Réserve légale	15.739	47
Apport nature	57.763	60	Réserve pour dépréciation de créances	133.975	59
Frais de constitution, de 1er établissement et de vente	47.056	86	Dividendes antérieurs	20.153	30
Frais de transformation et d'émission	89.846	36	Réserve dépenses 1908	274.532	08
Caisse	13.930	58	M. Sr Voisembert	53.515	70
Société Générale	1.140	45	Créditeurs divers	66.466	»
Débiteurs divers	846.120	»	Dividende exercice 1908	61.000	»
Cautionnements	82.701	77	Conseil d'Administration	6.600	»
Frais d'adjudication	11.711	95	Parts de fondateur	4.400	»
Loyers d'avance	6.775	»			
Effets à recevoir	3.000	»			
Impôts et taxes sur actions	3.000	»			
Immeuble rue Chauveau	67.813	47			
Chevaux, voitures, matériel, mobilier	174.950	22			
	1.636.382	14		1.636.382	14

Société des Tuileries mécaniques du Berry et de Bordeaux

Société anonyme française constituée le 24 avril 1879 et modifiée les 12 mars 1880, 31 janvier 1881, 16 juin 1888 et 11 août 1896.

Objet : la fabrication et la vente des tuiles, briques et ornements d'architecture de toutes sortes, en terre rouge, réfractaire, sables ou laitiers, ainsi que de tous autres produits céramiques et notamment

de la porcelaine, dans les diverses usines apportées à la présente Société, ainsi que dans toutes celles que ladite Société pourra louer, construire et acquérir, et notamment dans l'usine de Bordeaux.

Siège social : 43, rue de Clichy, Paris.

Durée : 50 ans, du 24 avril 1879.

Capital social : 900.000 francs divisé en 1.800 actions de 500 francs chacune.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, en 1879, de 5.000 obligations de 300 francs, dont la valeur a été ensuite ramenée à 250 francs.

Intérêt annuel : 10 francs nets, payable par coupons semestriels de 5 francs, les 1er avril et 1er octobre.

Amortissement : au pair, soit à 250 francs, par voie de tirages au sort, dans un délai dont le terme expire le 1er juillet 1929.

Service financier : au siège social.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

	COURS	
Années	Plus haut	Plus bas
—	—	—
1901	230	210
1902	250	210
1903	225	195
1904	230	210
1905	230	210
1906	233	195
1907	225	200
1908	227	208

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immeubles groupe du Berry . .	1.100.842	54	Capital social	900.000	»
— — de Bordeaux	1.073.032	»	Obligations en circulation. . .	1.135.473	48
Constructions générales. . . .	103.495	44	— sorties aux tirages mais non remboursées . . .	47.418	57
Mobilier et outillage mobile. .	148.140	90	Réserve statutaire.	34.646	07
Matières premières et produits fabriqués (Terres, Houilles, Approvisionnements divers et Produits fabriqués).	226.735	30	— spéciale.	337.468	18
			— pour amortissement des obligations	27.587	15
Valeurs mobilières	10.813	95	— pour constructions neuves	16.579	34
Obligations en portefeuille :			Assurances contre les accidents	4.719	09
Anciennes Obligations.	29.691	97	Créanciers sur immeubles. . .	71.300	»
Nouvelles obligations.	1.626	80	Service des titres.	10.770	90
Débiteurs divers	110.981	56	Créanciers divers.	148 754	20
Créances litigieuses (pour mémoire)	279	»	Feuilles de paie.	24.320	95
Caisses	11.583	77	Effets à payer.	16.126	85
Portefeuille.	78.261	60	Actionnaires	5.954	»
			Profits et Pertes	104.911	70
	2.895.006	25		2.895.006	25

U.F.C. — Union Française des Cinématographistes

Société anonyme française, définitivement constituée le 6 février 1909.

Objet : grouper tous les artistes et ouvriers de l'industrie cinématographique autour des capitalistes actionnaires, et avec leur concours arriver à la fabrication, l'acquisition, la vente, l'échange, la location, l'exploitation industrielle et commerciale de tous objets concernant la photographie, la cinématographie et la phonographie ; la fabrication des films cinématographiques et, d'une manière générale, tout ce qui touche aux industries du cinématographe, du phonographe et accessoires.

Siège social : 35, rue du Port-aux-Fouarres, au Parc-Saint-Maur (Seine).

Durée : 90 ans, du 6 février 1909.

Capital social : 300.000 francs, divisé en 3.000 actions de 100 fr. chacune. L'Assemblée du 30 mars 1909 a décidé de porter le capital à 400.000 fr., par la création de 1.000 actions nouvelles de 100 fr.

Il a été créé, en outre, 10.000 parts de fondateurs sans désignation de valeur nominale attribuées aux fondateurs MM. E. Favre et G. Segré.

Conseil d'administration : de 2 à 12 membres, nommés pour six ans, et propriétaires chacun d'au moins 50 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; 1 voix par action, maximum 100 voix. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % au Conseil d'administration et à la Direction. Sur le solde, sauf prélèvements pour fonds de réserve extraordinaire ou de prévoyance et pour amortissements : 70 % aux actions, 30 % aux parts bénéficiaires.

Les statuts mentionnent que pendant les trois premières années, et au titre, frais généraux, chaque action touchera un intérêt de 5 % des sommes versées. Les actions qui bénéficieront de cet intérêt seront munies de six coupons de 4 fr. 50, à échéance de six mois en six mois de la date de la constitution définitive.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. G. de Beauregard, G. Segré, E. Favre.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 mars 1909.

Union Hôtelière Parisienne

Société anonyme française, définitivement constituée le 27 décembre 1906.

Objet : l'exploitation de l'hôtel de Calais et de l'hôtel de Vendôme à Paris ; la création, l'acquisition, l'exploitation de tous autres hôtels

meublés en France ou hors de France ; l'achat de titres de Sociétés se rattachant à l'industrie hôtelière.

Siège social : 1, place Vendôme, Paris.

Durée : 99 années, du 27 décembre 1906.

Capital social : 2 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 12.000 ont été affectées, en outre d'une somme espèces de 425.000 francs et de 10.000 parts de fondateurs, à la rémunération des apports.

Conseil d'administration : de 3 à 10 membres, nommés pour six ans et propriétaires de 100 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; 1 voix par 100 actions, maximum 50 voix. Dépôt des titres cinq jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; somme à déterminer par le Conseil pour les amortissements ; somme proposée par le Conseil pour constituer, s'il y a lieu, une réserve spéciale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le reliquat : 10 % au Conseil, 45 % aux actions ; 45 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Tauber. H. Wiener, A. Millon, A. Geissler, E. Charvet, H. Weigel, J. Wetzel, C. Baverez.

Les actions et les parts de fondateurs de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 17 décembre 1908.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS			DIVIDENDES	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	actions	parts
—	—	—	—	—	—	—	—
1908	123	110	98	87	520.000	8	6

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Disponibilités	167.748 08	Capital	2.000.000 »
Portefeuille	1.201.154 72	Réserve légale	15.993 14
Fonds de commerce, mobilier et matériel	1.000.000 »	Réserve spéciale	10.000 »
Installations diverses	43.298 10	Réserve pour amortissements	35.000 »
Ameublemant et matériel nouveaux	29.460 17	Titres en portefeuille à libérer	100.000 »
Caves et marchandises	21.371 70	Fournisseurs et créditeurs divers	75.491 39
Dépôts et loyers d'avance	57.317 50	Report à nouveau (1907),	211 38
Débiteurs divers	10.745 90	Résultats de l'exercice 1908 : Bénéfice net	320.416 86
Frais de constitution	23.883 85		
Frais de prolongation de baux	2.132 75		
	2.557.112 77		2.557.112 77

Unione Italiana fra consumatori e fabbricanti di concimi e Prodotti chimici

(UNION ITALIENNE DES CONSOMMATEURS ET FABRICANTS D'ENGRAIS ET DE PRODUITS CHIMIQUES)

Société anonyme italienne, constituée le 26 septembre 1903.

Objet : la production et le commerce d'engrais et de produits chimiques de toute nature et toute autre industrie ou tout autre commerce similaire ou connexe.

Siège social : 7, rue San Nicolao, Milan (Italie).

Durée : jusqu'au 30 juin 1928.

Capital social : à l'origine 12.000.000 lire ; porté, par décision du Conseil d'administration en date du 25 janvier 1905, à 15.000.000 lire, et divisé en 80.000 actions de 250 lire chacune, entièrement libérées et, enfin, par décision de l'Assemblée générale du 28 mars 1907, à 20.000.000 lire.

Conseil d'administration : de 11 à 12 membres, propriétaires chacun de 400 actions au moins.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin septembre ; dépôt des titres, sept jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % au Conseil, 90 % aux actionnaires. Toutefois l'Assemblée peut décider l'affectation d'une partie de ces bénéfices, soit à la constitution de réserves spéciales, soit à tout autre but dans l'intérêt de la Société.

Service financier : à Paris : Compagnie Française des Mines d'or et de l'Afrique du Sud, 20, rue Taitbout.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Alessio, M. Magni, R. Alessio, B. Clementi, A. Corinaldi, G. da Zara, A. Ducco, G. Rotta, G. Rossi, D. Rostagno, G. Solari.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 décembre 1907.

	COURS			
Années	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1907	507	485	Lire 3.626.000	Lire 32 50
1908	515	378		

BILAN AU 30 JUIN 1909

PASSIF	Lire	ACTIF	Lire
Capital social.	25.000.000 »	Capital fixe.	22.524.782 85
Fonds de réserve	238.778 14	Portefeuille titres.	9.031.359 41
Obligations.	7.487.740 »	Caisse et effets	585.809 54
Comptes courants.	14.949.497 63	Co-participations.	155.000 »
Dividendes et intérêts arriérés	31.540 »	Débiteurs divers	5.354.311 39
Comptes de dépôts	4.517.308 80	Frais d'émission des obligations.	413 480 40
Créditeurs divers.	9.073.074 51	Stock de marchandises	18.715.886 69
		Comptes de dépôts..	4.517.308 80
	61.297.939 08		61.297.939 08

United States Rubber Company

Société anonyme américaine constituée définitivement sous les lois de l'Etat de New-Jersey (Etats-Unis d'Amérique) le 29 mars 1892.

Objet : la fabrication, l'achat et la vente de bottes et souliers en caoutchouc, et de toutes marchandises dans la fabrication desquelles le caoutchouc forme une partie essentielle, et les matières diverses entrant dans la fabrication de toutes marchandises de ce genre, et aussi l'acquisition et la disposition des droits de fabriques et d'employer toutes marchandises et matières de ce genre, et la gestion de toutes affaires et choses se rapportant et se référant ou convenant à l'administration de ses affaires comme il vient d'être dit, et qui sont autorisées en droit, y compris l'achat des actions de toute société ou sociétés possédant, exploitant, fabriquant ou produisant des matières ou autres produits nécessaires pour ses affaires, ou de toute autre société dont elle peut légalement acheter les actions et exerçant quant à celles-ci tous les droits, pouvoirs et privilèges possédés par des individus porteurs de telles actions.

Siège social : à New-Brunswick, Comté de Middlesex, Etat de New-Jersey (Etats-Unis d'Amérique).

Durée : jusqu'en 1942.

Capital social : primitivement fixé à $ 50 millions, divisé en 250.000 actions de préférence et 250.000 actions ordinaires, toutes de $ 100, et porté le 26 mai 1905 à $ 75.000.000, divisé en 400.000 actions de première préférence 8 %, 100.000 actions de deuxième préférence et 250.000 actions ordinaires, toutes de $ 100 chacune. Les 50.000 actions de première préférence 8 % introduites sur le marché français sont représentées par des certificats français au porteur, de $ 100 en représentation des actions déposées dans les caisses de la *Bankers Trust C°* trustee, et contresignés par la *United States Rubber C°*.

Au 31 mars 1909, le capital émis des actions de préférence était de $ 36.263.000 en titres entièrement libérés ; celui des actions de 2e préférence était de $ 9.965.000 et celui des actions ordinaires de $ 23.666.000.

Toutes les actions sauf les mille premières ont été remises par voie d'échange ou autrement pour l'acquisition des usines et propriétés.

Conseil d'administration : de 15 à 21 membres.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : au siège social, à New-Brunswick, le troisième mardi de mai. Une voix par action de capital.

Répartition des bénéfices : les actions de première préférence ont droit sur les bénéfices à un dividende de 8 % par an, avant que tous dividendes soient mis de côté ou payés à toutes autres actions ; les actions de seconde préférence ont droit à un dividende de 6 % par an avant que tous dividendes ne soient mis à part ou payés aux actions ordinaires ou générales, mais ces dividendes pour les actions de première et de seconde préférence ne sont pas cumulatifs, et les actions de première ou de seconde préférence n'auront pas droit de participer dans et de recevoir aucun profit ou bénéfice autres que ou en plus des dividendes ci-dessus autorisés.

Service financier : à Paris, chez MM. F. Dupont et M. H. Furlaud, banquiers, 19, rue Scribe.

Coupures : unités, 5, 10 et 25.

ADMINISTRATEURS

MM. P. Colt, B. Ford, L. Leland, E. Sawyer, J. Watson, W. S. Ballon, E. E. Benedict, A. N. Brady, H. E. Converse, J. Howard Ford, F. Hastings, F. L. Hine, H. L. Hotchkiss, A. L. Kelley, F. M. Shepard, F. Lynde Stetson, W. H. Truesdale, J. D. Vermeule.

Les actions de première préférence de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 juin 1909.

BILAN GÉNÉRAL AU 31 MARS 1909

ACTIF	$	PASSIF	$
Propriétés, usines, etc., y compris les actions de la Rubber Goods Manufacturing C° . .	74.645.236 38	Actions 1re préférence	36.263.000 »
Matières et produits manufacturés	13.522.023 82	Actions 2e préférence	9.965.000 »
Espèces	1.985.543 74	Actions ordinaires. $ 25.000.000	
Effets à recevoir.	830.399 58	A déduire celles en caisse de la Compagnie subsidiaire.. 1.334.000	23.666.000 »
Factures à recevoir	9.247.818 25	Capital obligations 6 0/0 Collatéral Trust Sinkind Fund Gold Bonds.	15.000.000 »
Portefeuille.	6.372.892 38	Effets et notes à payer	1.797.077 55
Divers	85.604 66	Compte de marchandises . . .	569.861 90
		Dû à la General Rubber C°. .	4.268.896 41
		Exigibilités différées	311.459 43
		Réserve pour dividendes . . .	874.735 »
		Surplus antérieur des Compagnies constituantes.	8.134.849 37
		Surplus en réserve	5.838.639 15
	106.689.618 81		106.689.518 81

Société Continentale du Verre-Soleil

Société anonyme française définitivement constituée le 29 juillet 1907.

Objet : l'achat et l'exploitation du fonds de commerce, clientèle, matériel, objets mobiliers, brevets, licences, marques de fabrique et généralement tout ce qui concerne l'installation et l'exploitation de la Société anonyme du Verre-Soleil, au capital de 200.000 francs, tel que tout se comporte ensemble contrats et marchés avec les tiers, soit pour la fabrication , soit pour la vente du Verre-Soleil, en France et dans le monde entier, à l'exception de l'Angleterre, de ses colonies, des Etats-Unis, du Canada et du Mexique ;

L'exploitation, en France et à l'étranger, par tous moyens, soit directement, soit par la création de Sociétés filiales, dudit Verre-Soleil et de toutes inventions et découvertes ou de tous procédés s'y rattachant directement ou indirectement.

L'acquisition, la vente, la location ou l'échange de tous biens mobiliers ou immobiliers, la cession, la vente, l'échange ou la location de tout ou partie des biens et droits de la Société, la construction de tous bâtiments, l'achat ou la prise de tous brevets ou licences se rattachant à l'objet de la Société directement ou indirectement ; la participation, sous quelque forme que ce soit, de la Société dans toutes opérations industrielles, commerciales, financières ou autres, pouvant être utiles à sa réalisation ou à son développement, soit par voie d'apport, de fusion ou création de Sociétés nouvelles ou par tout autre moyen.

Siège social : 43, rue Saint-Georges.

Durée : 25 ans, du 29 juillet 1907.

Capital social : 2 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 100 francs chacune.

Il a été créé, en outre, 20.000 parts de fondateur qui ont été remises, en sus d'une somme espèces de 800.000 francs, à M. D. Houvenagel en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : de 3 à 9 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires de 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars, une voix par 5 actions dépôt 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration. Sur l'excédent : 60 % aux actionnaires, 40 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. J. C. Formigé, P. Jacquemart, P. Prins, E. Raphaneaud, F. Saintenoy.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 août 1907.

1907	plus haut,	134	plus bas,	125
1908	—	146	—	31

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Frais de premier établissement.	858.546	40	Capital-actions	2.000.000	»
Installation du siège social. .	20.833	75	Effets à payer.	71.958	30
Mobilier et matériel.	8.852	80	Pertes et profits : Bénéfices de l'exercice.	92.273	25
Voyage et publicité.	69.506	25			
Dépôts divers.	3.685	»			
Actionnaires	1.057.125	»			
Caisse.	1 159	60			
Marchandises.	19.205	10			
Créances diverses.	93.924	85			
Créances douteuses	22.540	90			
	2.164.231	55		2.164.231	55

Société Hellénique de Vins et Spiritueux

Société anonyme grecque, constituée le 16/29 mai 1906.

Objet : la vinification, la distillation, et, en général, les traitements divers du raisin et de ses dérivés, ainsi que la vente des produits en résultant. Le Conseil d'administration a la faculté d'étendre les opérations de la Société à toutes les autres branches de l'industrie et du commerce. Notamment, cette Société aura aussi pour objet la manipulation à titre de monopole de l'excédent annuel de raisin sec de la Société privilégiée pour favoriser la production et du commerce du raisin, dans les conditions du traité intervenu avec cette Société.

Siège social : à Athènes.

Durée : 30 années, du 16/29 mai 1906.

Capital social : 6 millions de drachmes, divisé en 60.000 actions de 100 drachmes chacune, sur lesquelles 30.000 ont été remises, entièrement libérées, à la *Société privilégiée pour favoriser la production et le commerce du raisin de Corinthe*, en rémunération

de son apport de cent millions de livres vénitiennes de raisins de Corinthe.

Il existe, en outre, 33.000 parts de fondateur, sans désignation de valeur nominale, sur lesquelles 4.750 ont été remises, en outre d'une somme de 600.000 drachmes, à la *Société Charilaos et C*ie, en rémunération de son apport, consistant en celliers et installations de distillerie, avec annexes, terrains, etc.

La *Société Vinicole et d'Industries Agricoles* a fait apport de ses chais et distilleries sis à Myli ou Kyloni, près d'Athènes, à Calamata et Paros. Comme prix de cet apport, elle a reçu 22.250 parts de fondateur. Les propriétés de la *Société Vinicole et d'Industries Agricoles* se trouvant grevées d'une hypothèque en faveur de la *Banque d'Athènes*, pour une somme de 2 millions de drachmes, la présente Société s'est engagée à acquitter cette dette envers la *Banque d'Athènes* dans un délai de deux ans par des versements qu'elle fixera à son gré, et en payant les intérêts dus à raison de 6 % par an à partir du jour de sa constitution. Les 6.000 parts de surplus ont été attribuées au groupe de la Banque d'Athènes.

Conseil d'administration : de 9 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; 1 voix par 50 actions. Dépôt des titres, 5 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : Dr. 40.000 par an à titre d'amortissement graduel de la valeur des installations de la Société ; Dr. 360.000 pour l'intérêt à 6 % du capital de la Société. Sur le solde, prélèvement de la part des bénéfices revenant à la *Société Privilégiée*, conformément à l'accord intervenu entre les deux Sociétés. Sur le reliquat : 5 % au Conseil d'administration ; 5 à 10 % selon l'appréciation du Conseil, pour formation d'un fonds de réserve. Sur le solde : 60 % aux actions et 40 % aux parts de fondateurs.

Service financier : à Paris, Banque de l'Union Parisienne.

Coupures : 1, 5 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. N. Th. Vlangalis, E. Franghiadès, Z. C. Matsas, D. Eliopoulos, Alb. Hamburger, N. Canellopoulos, D. Vorès, A. C. Matsas, D. Galanopoulos.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 5 mai 1909.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1908

ACTIF	drachmes	PASSIF	drachmes
Celliers et distilleries à Myli, Eleusis, Calamata, Paros et Coumi. Tonnellerie mécanique. Mobilier, appareils et outils en général.	4.383.169 »	Capital social.	6.000.000 »
Matériel roulant : fûts en magasin et chez les clients. . .	910.828 40	Capital de réserve ordinaire. .	173.130 10
Matières premières des distilleries, douelles et charbons, etc.	2.559.123 80	Intérêts à 60 °/₀.	10.387 80
Vins et spiritueux en magasins et en vente à l'étranger. . .	2.143.065 30	Réserve de l'année courante. .	10.062 »
Matériel d'éclairagei chauffage et force motrice.	746.271 75	Réserves pour renouvellement des appareils et outils. . . .	180.000 »
Débiteurs divers.	348.398 50	Réserves pour amortissements des premières installations.	82.400 »
Effets en banque et en caisse.	457.162 75	Créanciers divers.	1.672.460 »
Titres en portefeuille.	108.955 50	Cautionnements.	47.978 »
Impôts remboursables sur alambics.	145.904 20	Emprunt amortissable.	4.000.000 »
Installations dans usines en location.	62.000 »	Comptes provisoires.	95.452 60
Frais de première installation, émission des titres, publications, etc.	28.000 »	Dividendes	828.000 »
Participat on à la Société Hennès.	47.250 »	Solde à reporter.	127.977 45
Différence sur emprunt	390.625 »		
Disponibilités en caisse et auprès des correspondants à l'étranger.	897.093 75		
	13.227.847 95		13.227.847 95

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
IMPRIMÉS.
R F

Paris. — Imp. E. Desfossés, 13, quai Voltaire. — 39848.

Emprunts d'Etats.

- Alagoas (Etat d')
- Amazone (Etat de l')
- Argentine (République). Emprunt 4% or, 1897-1900
- Argentine (République). Dette intérieure 5% 1905
- Argentine (République). Dette intérieure consolidée 6% de la Province de Buenos-Ayres
- Argentine (République). Emprunt Province de Buenos-Ayres 3 et 3 1/2% or 1907
- Brésil (République des Etats-Unis du). Emprunt 5% 1895
- Brésil (République des Etats-Unis du). Emprunt 4% Rescision
- Brésil (République des Etats-Unis du). Emprunt 5% 1903
- Buenos-Ayres (Province). Dette intérieure consolidée 6%
- Buenos-Ayres (Province). Emprunt 3 et 3 1/2% or 1907
- Chili (République). 4 1/2% or 1906
- Colombie (République de). Emprunt 5% or 1906
- Cuba (République de). Emprunt 5% or 1904
- Cuba (République de). Emprunt 5% or 1905
- Dominicaine (République). Emprunt 5% or 1908
- Espagne (Royaume d'). Rente intérieure 4% perpétuelle 1882
- Haïti (République d'). Emprunt 1875 (Bons de coupons)
- Hongrie (Royaume de). Emprunt intérieur 3 1/2% 1897
- Hongrie (Royaume de). Emprunt 4%, couronne
- Italie (Royaume d'). Rente 3 1/2%
- Mexique (Etats-Unis du). Emprunt intérieur 5%
- Mexique (Etats-Unis du). Emprunt 3% intérieur
- Mexique (Etats-Unis du). Emprunt extérieur 5% or 1899
- Norvège (Royaume de). (Banque hypothécaire.) Emprunt 3 1/2%
- Para (Etat de). Emprunt 5% 1902
- Parana (Etat de). Emprunt 5% 1905
- Pernambuco (Etat de). Emprunt 5% 1905
- Pernambuco (Etat de). Emprunt 5% or 1909
- Roumanie (Royaume de). Emprunt 5% amortissable 1903
- Russie (Crédit Foncier mutuel de). Obligations 3,80%
- Serbie (Royaume de). Lots serbes 3%. (Intérêt réduit à 2%)
- Serbie (Royaume de). (Société Serbe de la Croix-Rouge)
- Suède (Royaume de). (Banque hypothécaire.) Emprunt 3 1/2%
- Transvaal (Gouvernement du). Emprunt 3% 1903
- Vénézuela (Etats-Unis du). Emprunt 3% intérieur
- Vénézuela (Etats-Unis du). Dette diplomatique 3% 1905

Emprunts de Villes.

- Anvers. Emprunt de 1887
- Carthagène. Emprunt 5% 1908
- Copenhague. Emprunt 1902
- Christiania. Emprunt 3% 1897
- Florence. Emprunt 3%
- Fribourg (Canton de). Emprunt 1902
- Fribourg (Canton de). Emprunt 1861
- Fribourg (Ville de). Emprunt 1878
- Helsingfors. Emprunt 1902
- Liège. Emprunt 1853
- Liège. Emprunt 1897
- Madrid. Emprunt 1868
- Milan. Emprunt 1861
- Milan. Emprunt 1866
- Moscou. Emprunt 1908
- Naples (Ville de)
- Odessa. Emprunt 4 1/2 % 1903
- Para (Ville de). Empr. Municipalité de Para (Belem) 5% or 1906
- Saint-Pétersbourg. Emprunt 4 1/2 1902
- Saint-Pétersbourg. Emprunt 5% 1908
- Saragosse. Emprunt 5% 1908
- Stockholm. Emprunt 1908
- Stockholm. Emprunt 3 1/2 % différé 1909
- Varsovie. Emprunt 4 1/2 % 1903
- Venise. Emprunt 1869
- Vienne. Emprunt 4% 1902
- Zurich. Emprunt 3 1/2 % 1894

Assurances.

- Assurance hypothécaire (Compagnie l')
- Fondiaria (Incendie)
- Fondiaria (Vie)
- Secours (Le) (Accidents)
- Soleil-Sécurité Générale et Responsabilité civile Réunis (Le) (Accidents)

Banques et Sociétés de Crédit.

- Banque de Commerce de l'Azoff-Don
- Banque Centrale Française
- Banque de Cochinchine
- Banque nationale d'Egypte
- Banque Franco-Espagnole
- Banque Franco-Tunisienne de Prêts Mobiliers et Monts-de-Piété de Tunisie
- Banque nationale d'Haïti
- Banque nationale du Mexique
- Banque Péninsulaire Mexicaine
- Banque du Pérou et de Londres
- Banque de Salonique
- Banque de l'Union nouvelle
- Caisse hypothécaire d'Egypte
- Caisse des Redevances
- Comptoir Lyon-Alemand
- Crédit Foncier Egyptien. Emprunt 3% 1886
- Crédit Foncier Egyptien. Emprunt 3% 1903

Crédit Foncier du Royaume de Hongrie
Crédit Foncier Mexicain
Crédit Foncier Mutuel de Russie. Obligations 3,80%
Crédit Foncier de Santa-Fé (Société du)
Crédit Mobilier Français

Chemins de fer.

American Railroad of Porto-Rico
Autrichiens locaux (Chemins de fer)
Auxiliaire de Chemins de fer et de Travaux publics (C^{ie})
Bahia (Sud-Ouest de l'Eat de)
Berck-Plage à Paris-Plage
Bois de Boulogne (Chemin de fer du)
Brésil (Nord du)
Brésil (Nord-Ouest du)
Carolina et Extensions (Chemins de fer de la)
Chemins de fer et Tramways (C^{ie} G^{le} de)
Chemins de fer et de Travaux publics (C^{ie} G^{le} de)
Colombian Central Railway Cy Ltd
Colombian National Railway Cy Ltd
Colombia Ltd (Great Northern Central Railways of)
Départementaux du Midi de la France (Chemins de fer et Tramways)
Equateur (C^{ie} Française de Chemins de fer de l')
Espagne (Chemin de fer Nord-Est de l')
Espagne. - Linarès à Alméria. (Sud de l')
Est-Meusien (Chemins de fer de l')
Great Northern Central Railway of Colombia Ltd (The)
Guillaume-Luxembourg (Société anonyme royale Grand-Ducale des Chemins de fer)
Intercontinental Railway Cy Ltd (The)
Italienne des Chemins de fer Méridionaux (Société)
Italiens 3% (Chemins) (Réseaux Adriatique-Méditerranée-Sicile).
Koslow-Voronèje-Rostow (C^{ie} de Chemins de fer de)
Linarès à Almeria (Sud de l'Espagne)
Livournais (Chemins de fer)
Mashonaland Railway Company Ltd (The)
Méridionaux (Société Italienne des Chemins de fer)
Midi de la France (Chemins de fer et Tramways départementaux du)
Missouri Oklahoma and Gulf Railway Cy
Nord du Brésil (C^{ie} des Chemins de fer du)
Nord-Est de l'Espagne (Chemin de fer)
Nord-Ouest du Brésil (C^{ie} des Chemins de fer du)
Nord du Parana (C^{ie} du Chemin de fer du)
Ottomans (Chemins) (Lots Turcs). Chemins de fer de la Turquie d'Europe
Pernambuco (C^{ie} G^{le} de)
Pirée-Athènes-Pelopnèse (C^{ie} des Chemins de fer)
Porto-Rico (C^{ie} des Chemins de fer de)
Rjasan-Ouralsk (C^{ie} du Chemin de fer)
Romains (Chemins de fer)
Rostow-Wladikawkas (Société du Chemin de fer de) (Vladicaucase)
Russes (Grande Société des Chemins de fer)
Salonique-Monastir (Société du Chemin de fer Ottoman)
San-Sébastian à Hernani (C^{ie} du Chemin de fer de)
Séville-Xérès-Cadix (Chemins de fer de)
Sud de l'Espagne (C^{ie} des Chemins de fer du) (Linarès à Almeria)
Sud-Ouest de l'Etat de Bahia
Transalaska-Siberian Railway Cy
Turquie d'Europe (Chemins de fer de la) (Lots Turcs)
Uruguay East Coast Railway Cy Ltd (The)
Vénézuela Central Railway C° Limited
Vladicaucase (Rostow-Wladikawkas)

Tramways et Transports.

Aéro-Locomotion (Société G^{le} d')
Atlantique (L')
Auto-Parisienne (C^{ie} des Automobiles L')
Central Electrique du Nord (Le)
Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing (L')
General Motor Cab Company Limited
Intercontinental Railway Company Ltd (The)
Live Fish Transport Cy Ltd (The)
Messageries départementales par automobiles (Société G^{le} des)
Messageries fluviales du Congo
Messageries Françaises de Madagascar
Motor Cab Company Limited (The General)
Rio de Janeiro Tramways Light and Power C°
Taxi-Autos de Dion-Bouton (Société des)
Tramways électriques de Brest (C^{ie} des)
Tramways et Chemins de fer vicinaux en Espagne (C^{ie} G^{le} de)
Tramways de Douai
Tramways électriques et Chemins de fer (Société Française de)
Tramways électriques de Limoges (C^{ie} des)
Tramways de Tiflis (Société anonyme des)
Tramways de Tunis
Tramways à vapeur de Versailles à Maule (C^{ie} Française du)
Tramways et Eclairage électriques de Vladicaucase
Union des Tramways
Wagons-foudres (Société des)

Industrie automobile et Industries annexes.

Brasier (Société des Automobiles)
Carrosserie Automobile (Société Parisienne de)
Chenard et Walcker (Société des Anciens Etablissements)
Delahaye and C° Limited

Falconnet-Pérodeaud (Société des Anciens Etablissements)
Garages Kriéger et Brasier (Société des)
Nilmelior (Société d'Electricité)

Gaz, Eaux, Electricité.

Accumulateurs électriques "Phénix" (C^ie Française des)
Bagnoles-de-l'Orne (Etablissement thermal de)
Ber Auer pour l'Europe du Nord (Société anonyme du)
Buisson Hella (The Universal Gas Methane and)
Canalisation électrique (La)
Centrale d'Eclairage et de Force par l'Electricité (C^ie)
Centrale d'Electricité (C^ie) (Electricité de Moscou)
Départementale d'Usines à gaz (Société)
Eaux de Barcelone (Société G^le des)
Eaux Minérales de la Bourboule (C^ie des)
Eaux de Calais (Société G^le des), Susini et C^ie
Eaux Minérales de Châtel-Guyon (Société des)
Eaux de Martigny-les-Bains (Vosges) (Société Nouvelle des)
Eaux Minérales de Pougues et autres (C^ie des)
Eaux Minérales de Thonon-les-Bains (Société des)
Eclairage et de Chauffage (Société Française d')
Eclairage et d'Electricité (Société Française d')
Electrique de la Loire (C^ie)
Electricité de Limoges (C^ie Centrale d'Eclairage et de Force par l'Electricité)
Electricité de Moscou (C^ie Centrale d')
Est-Lumière (C^ie d'électricité de l'Est-Parisien)
Etablissement thermal de Bagnoles-de-l'Orne
Forces Motrices et d'Eclairage de la Ville de Grenoble (Société Générale de)
Forces Motrices de la Haute-Durance (Société des)
Forces Motrices de la Vis
Gaz Franco-Belge R. Lesage et C^ie
Gaz de Lisbonne (C^ies réunies Gaz et Electricité)
Gaz de Maubeuge et extensions (Société du)
Grenoble (Forces motrices et éclairage de la Ville de)
Haute-Durance (Forces motrices de la)
Hellénique d'Electricité, système Thomson-Houston (C^ie)
Hudson River Electric Power C°
Lampes électriques Zircone-Wolfram (C^ie internationale des)
Lumière et Traction (C^ie G^le de)
Manchons Farkas (Société Française des)
Manchons Hella (Société Française des)
Phoenix (C^ie Française des Accumulateurs électriques)
Secteur de la Rive Gauche de Paris (C^ie Electrique du)
Télégraphie sans fil et d'Applications électriques (C^ie Française de)
Thomson-Houston Hellénique
Universal Gas Methane and "Buisson Hella" Cy Ltd (The)
Vis (Forces Motrices de la)
Zircone-Wolfram (C^ie internationale des Lampes électriques)

Charbonnages.

Alais (Société Houillère du Nord d')
Albi (Société anonyme des Mines d')
Blanzy (Mines de Houilles de)
Bruay (Mines de)
Canadian American Coal and Coke C° Ltd
Champleix (Charbonnages de)
Charbonnages Belges à Frameries (C^ie de)
Charbonnages (C^ie G^le de)
Clarence (C^ie des Mines de houille de la)
Couchant du Flénu (Société anonyme du)
Czeladz (Société anonyme des Mines de)
Ekaterinovka (Société d'Industrie minière d')
Exploitations houillères (Société Française d')
Gelsenkirchen (Société anonyme des Mines de)
Harpen (Charbonnages de) (Harpener-Bergbau-Actien-Gesellschaft)
Houillère et Industrielle (C^ie)
Irmino (Donetz) (Société Houillère d')
Laviana (Charbonnages de)
Nord d'Alais (Société houillère du)
Pekin Syndicate Limited (The), Shansi
Podebenko (C^ie des Charbonnages de)
Prokhorow (C^ie fermière des Charbonnages de)
Russie méridionale (Mines de houille et de fer de la)
Saint-Etienne (Houillères de)
San Martino (Houillères de)
Shansi (The Pekin Syndicate Limited)
Ujo-Mières (C^ie des Houillères de)
Urikany (Charbonnages Hongrois d')

Métallurgie, Constructions mécaniques.

Aciéries de Paris et d'Outreau (Société des)
Alliages Cothias
Alpines (Société minière et métallurgique des Alpes autrichiennes).
Anzin (Société anonyme de Mécanique industrielle d')
Anzin (Société anonyme de Galvanisation d')
Bi-Métal (C^ie Française du)
Bouhey (Usines)
Cartoucheries de Toula (Société des Laminoirs de cuivre et)
Cazes (Société des Etablissements)
Chantiers navals, Ateliers et Fonderies de Nicolaïeff
Chili (Hauts Fourneaux, Forges et Aciéries du)
Cothias (Alliages)
Diétrich (Société Lorraine des Anciens Etablissements de)

Dniéprovienne du Midi de la Russie (Société)
Donetz (Société des Forges et Aciéries du)
Donetz-Jourievka
Electrolytique (Société Française)
Electrolytic C° (Spain and Portugal)
Electro-Industrielle (Société)
Etablissements Cazes
Etablissements Ravasse
Galvanisation d'Anzin (Société anonyme de)
Hartmann (Société Russe des Usines de construction de Machines).
Haut-Volga (Société de Matériel de Chemin de fer du)
Huta-Bankowa (Société anonyme des Forges et Aciéries de)
John Cockerill (Société anonyme)
Kama (Société anonyme des Forges et Aciéries de la)
Kertch (Société anonyme des Usines Métallurgiques et Mines de).
Lorraine des Anciens Etablissements de Dietrich (Société)
Lorraine Industrielle (Société)
Machines-Outils pour Automobiles et industries diverses (Société Française de)
Maltzof (Société des Usines)
Mécanique Industrielle d'Anzin (Société de)
Moteurs à gaz et d'Industrie Automobile (Société de) (Marques Otto)
Moteurs à gaz et des Constructions mécaniques (C^{ie} Française des)
Nicolaïeff (Chantiers navals, Ateliers et Fonderies de)
Ougrée-Marihaye (Société anonyme d')
Paris et d'Outreau (Aciéries de)
Périgord (Société métallurgique du)
Platine (C^{ie} Industrielle du)
Providence (Société anonyme des Laminoirs, Hauts-Fourneaux, Forges, Fonderies et Usines de la)
Providence Russe à Marioupol
Ravasse (Etablissements)
Russo-Baltique pour la fabrication de wagons (Société)
Russo-Belge (Société métallurgique)
Sarrebrück (Société des Mines du Luxembourg et des Forges de)
Taganrog (Société métallurgique de)
Tôleries de Konstantinowka
Toula (Société des Laminoirs de cuivre et Cartoucheries de)
Tubes, à Louvroil (Société Française pour la fabrication des)
Usines Franco-Russes
Usines Maltzof
Usines métallurgiques de Saint-Pétersbourg (C^{ie} des)

Mines d'or, Trusts et Compagnies d'exploration.

Ashanti and Gold Coast United Ltd
Bechuanaland Exploration Company Ltd (The)
Bellière (Société des Mines de la)
Brakpan Mines Ltd
British South Africa Company (Chartered) (The)
Cassinga Concessions Ltd
Champ d'Or, French Gold Mining Company Ltd
Chartered (The British South Africa Company)
Charterland Goldfields Ltd
Comoë (Gisements aurifères du)
Consolidated Main Reef Mines and Estates Ltd
Consolidated Goldfields of South Africa Ltd
Crown Mines Ltd
Durban Roodepoort Deep Ltd
East Rand Proprietary Mines Ltd
Ferreira Deep Ltd
Ferreira Gold Mining Company Ltd
French Rand Gold Mining
Geduld Proprietary Mines Ltd
Geldenhuis Deep Ltd
Geldenhuis Estate and Gold Mining Company Ltd
General Mining and Finance Corporation Ltd
Gisements d'or de Saint-Elie
Goerz and Company Ltd (A.)
Golden Horse Shoe Estates Company Ltd
Goldfields of South Africa Ltd (Consolidated)
Gold Mines Investment Company Ltd (The)
Gold Trust (South African) Ltd
Guinée (C^{ie} minière de)
Guyane (C^{ie} minière et de dragages de)
Haute-Guinée (Mines de la)
Johannesburg Consolidated Investment Company Ltd
Kleinfontein Company Ltd (New)
Knight's (Witvatersrand Gold Mining C° Ltd)
Lancaster West Gold Mining Company Ltd
Langlaagte Estates and Gold Mining Company Ltd
Lena Goldfields Ltd
Madagascar (C^{ie} Occidentale de)
Main Reef Mines and Estates Ltd Consolidated
May Consolidated Gold Mining Cy Ltd
Meyer and Charlton Gold Mining Company Ltd
Minière de Guinée (C^{ie})
Modderfontein B. Gold Mines Ltd
Monte-Rosa (New)
Mossamédès (Companhia de)
Mozambique (C^{ie} de)
New Goch Gold Mining C° Ltd
New Kleinfontein C° Ltd
New Monte-Rosa

New Primrose Gold Mining C° Ltd
New Rip Gold Mining C° Ltd
New Steyn Estate Gold Mines C° Ltd
Occidentale de Madagascar (C^ie)
Oceana Consolidated Company Ltd (The)
Ouest Africain français (C^ie de l')
Primrose Gold Mining Company Ltd (New)
Randfontein Estates Gold Mining Company (Witwatersrand) Ltd
Rand Mines Ltd
Rhodesia Exploration and Development Cy Ltd
Rip Gold Mining Company Ltd (The New)
Robinson Deep Gold Mining Company Ltd
Robinson Gold Mining Company Ltd
Roodepoort Central Deep Ltd
Rose Deep Ltd
Saint-Elie (Gisements d'or de)
Sheba Gold Mining Company Ltd (The)
Siguiri (C^ie des Mines de)
Simmer and Jack Proprietary Mines
South African Gold Trust Ltd (The)
Tanganyika Concessions Ltd
Taquah Mining and Exploration Cy Ltd (The)
Transvaal Consolidated Land and Exploration Company Ltd
Van Dyk Proprietary Mines
Van Ryn Gold Mines Estate Ltd (The)
Village Main Reef Gold Mining Company Ltd (The)
Witwatersrand Gold Mining Company (Knight's)
Zambèze (C^ie du)
Zancudo (C^ie unifiée du)

Mines diverses.

Aïn-Arko (Mines de Zinc d')
Amiantes de Poschiavo
Anglo-French Ticapampa Silver Mining Company
Aosta Central Mining C° Ltd
Aragona (Mines d')
Ariège (Société Française des Mines de l')
Arnoya Mining Company, Ltd (The)
Asturienne des Mines (C^ie royale)
Balia-Karaïdin (Société Ottomane des Mines de)
Barytes Françaises (Omnium général des Mines de)
Campanario (Mines de cuivre de)
Cap Bon (Mines de Zinc du)
Cape Copper Company
Catémou (Société des Mines de cuivre de)
Caucase (Société industrielle et métallurgique du)
Cévennes (Société minière et métallurgique des)
Cevreni-Breg Mining C° Ltd (The)
Chanaral (Mines et Usines de cuivre de)
Colombia (Société Romano-Française de Pétrole)
De Beers Consolidated Mines
Denek-Maden (Société de)
Djebel-Ressas (Société des Mines du)
Djendli (C^ie Minière du)
Doubovaïa-Balka (Société anonyme des Mines de la)
Estrellas (C^ie minière Las dos)
Etains de Kinta (Société)
Etains et Wolfram de Portugal (Société des)
Eyrieux (Mines de l')
Fermière de Mines en Russie (C^ie)
Fillols (Société des Mines de fer du)
Française de Pétroles (C^ie)
Francardo (Société Française des Mines et Fonderies de)
Franco-Africaine (Société minière)
Franco-Rhénane de Plomb et de Zinc (Société minière)
Frank Smith Diamond Estates and Exploration Cy
Galenas Argentiferas de Huelva
Grosnyi (Pétroles de)
Guelma (Société des Mines de)
Hellénique de Mines et des Travaux publics (Société)
Hongroise de Cuivres (Société)
Huanchaca de Bolivie (C^ie)
Huelva Copper and Sulphur Mines Ltd
Industrial Arsenic C° Ltd (The)
Jagersfontein Mining and Exploration Company (New)
Kassandra (Société Ottomane des Mines de)
Kinta (Société des Etains de)
Kis-Banya Mining C°, Ltd
La Lucette (Société nouvelle des Mines de)
Larrath (Algérie) (C^ie des Mines de fer de)
Las dos Estrellas (C^ie Minière)
Laurium (Société des Usines du) (Laurium Grec)
Madagascar (Société Nantaise des Mines de)
Méria (Mines de)
Métallurgique du Caucase (Société Minière et)
Minas Pedrazzini Gold and Silver (Mining Company)
Mines et Minerais (C^ie des)
Mines en Russie (C^ie Fermière de)
Minière et métallurgique des Cévennes (Société)
Minière et métallurgique du Quercy (Société)
Minière et métallurgique de Villemagne (Société)

Montebras Ltd.
Montecatini (Société des Mines de)
Nantaise des Mines de Madagascar (Société)
Nerva (Mines de cuivre de)
New Jagersfontein Mining and Exploration C°
Nickel de la Nouvelle-Calédonie (Société minière et métallurgique Le)
Omnium Franco-Belge
Omnium général des Mines de Barytes Françaises
Ouasta et de Mesloula (C^ie des Mines d')
Oviedo Mercury Mines Ltd (The)
Pena Copper Mines
Peru Mines and Estates Ltd
Pétroles (Compagnie Française de)
Pétroles de Grosnyi (Russie)
Pétroles du Wyoming (Société Belge-Américaine des)
Phosphates Tunisiens
Pontgibaud (Société des Mines et Fonderies de)
Poschiavo (Amiantes de)
Portugal (Etains et Wolfram de)
Quercy (Société minière et métallurgique du)
Quintera Mining Company
Redevances Minières et de participations (Société)
Russie (C^ie Fermière de Mines en)
Salamanque (Mines de)
Salines de Tunisie (Société des)
San Miguel Copper Mines Ltd
San Platon (Huelva) (C^ie des Mines de cuivre de)
Serbie (Société d'exploitations minières en)
Serbie (Sociétés des Mines et Alluvions de)
Silésie (Société des Mines de Zinc de)
Spies Petroleum Company Ltd (The)
"Steaua Romana" Etoile Roumaine (Société pour l'industrie du pétrole)
Syndicat Minier (Société du)
Telemarken Copper Mining and Smelting C°, Ltd
Tharsis Sulphur and Copper C°
Ticapampa (Anglo-French C°)
Tunisie (Salines de)
Utah Copper Cy (The)
Vallongo Antimony C°, Ltd
Vieille-Montagne (Société des Mines et Fonderies de Zinc de la)
Villemagne (Société minière et métallurgique de)
Wyoming (Société Belge-Américaine des Pétroles du)
Zinc du Cap Bon (Mines de)
Zinc de Silésie (Mines de)

Valeurs diverses.

Afrique et Congo
Afrique équatoriale Française (C^ie Commerciale de l')
Agnès (Maison)
Agricole du Nil (C^ie)
Air liquide (L')
Alimaienne (L')
Alimentation dite "Sadla" (Société auxiliaire de l')
Américain (Café-Restaurant)
Angra (Société sucrière d')
Anios, Ltd
Annales Politiques et Littéraires (Société anonyme des)
Appareil contrôleur (L')
Appareils automatiques Bussoz (Société des)
Atlixco (C^ie Industrielle d')
Auxiliaire de l'alimentation dite "Sadla" (Société)
Bahia (Port de)
Bambao (Société Coloniale de)
Baryte de Comines (Société Française La)
Bernot Frères, Ch Bernot et C^ie (Maison)
Béthune (Margarinerie de)
Biscuits Olibet (Société des)
Bognier et Burnet (Etablissements)
Bozel (C^ie d'Electro-Chimie de)
Brasseries et Tavernes Ziminer (Société des)
Breton et C^ie (Etablissements P.)
British South African Explosives Company
Bussoz (Appareils automatiques)
Café-Restaurant Américain
Camphre (Le)
Castara Estates Ltd
Cercle International de Vichy (C^ie propriétaire du)
Cercle de Monaco
Chalets de commodité pour la France et l'Etranger (Compagnie nouvelle des)
Chalets de nécessité (Société des)
Chardonnet Hongroise (Soie de)
Chartier (Le Dîner de Paris) (Etablissements E.)
Château-d'Eau de Paris (C^ie Foncière du)
Chaussures Françaises (Société Générale des)
Chaussures "Incroyable" (Société anonyme des)
Chéri (Etablissements)
Ciments, chaux et Produits céramiques de l'Yonne
Cinéma-Banque
Cinéma-Montmartre et Extensions (Société Omnia)
Cinématographes Eclipse (Société Générale des)
Cinématographistes (Union française des)

Classes laborieuses (Aux)
Cliff, à St-Quentin (Société anonyme pour l'exploitation de l'Usine)
Coloniale de Bambao (Société)
Columbian India Rubber Exploration C° Ltd (The)
Commerciale de l'Afrique équatoriale Française (C^e)
Commerciale et Industrielle (C^ie)
Cote de la Bourse et de la Banque et le Messager de la Bourse Réunis
Cotonnière de l'Indo-Chine (Société)
Cotonnière Russo-Française (Société..)
Cyrnos (La)
Dîner de Paris (Le) (Etablissements E. Chartier)
Distilleries du Nord
Dynamite Française (Société Générale pour la fabrication de la Dynamite)
Eclipse (Cinématographes)
Editions Littéraires et Artistiques (Société d')
Egrot (Société des Etablissements)
Ekela-Kadeï-Sangha (C^ie de l')
Electro-Chimie de Bozel (C^ie d')
Electro-Chimiques et Métallurgiques des Pyrénées (Société de produits)
Elysée Palace Hôtel Company (The)
Engrais Organiques (Société Générale des)
Etablissements Bognier et Burnet
Etablissements P. Breton et C^ie
Etablissements E. Chartier (Le Diner de Paris)
Etablissements Chéri
Etablissements congolais Gratry (M'Poko)
Etablissements Egrot (Société des)
Etablissements Farcy et Oppenheim
Etablissements Gaillard (C^ie Française des)
Etablissements Galicher (Société des)
Etablissements Gaumont
Etablissements Gavioli et C^ie (Société des Anciens)
Etablissements Hutchinson (C^ie Nationale du caoutchouc souple)
Etablissements Keller-Leleux pour les Alliages électro-thermiques
Etablissements Nerson aîné (Société des)
Etablissements Porcher (Société des)
Etablissements J. Voirin (Société des)
Etoile (Hôtels de l')
Etudes et d'Organisations industrielles, commerciales et financières (Société générale d')
Farcy et Oppenheim (Etablissements)
Fermes Françaises de Tunisie (Société des)
Film d'Art (Le)
Foncière du Château-d'Eau de Paris (C^ie)
Foncière et Immobilière Suisse et Française (C^ie)
Fournitures dentaires (Société Française de)
Franco-Algérienne Industrielle et Commerciale
Franco-Américaine pour le commerce et l'industrie (Société)
Freins Lipkowski (Société Générale des)
Gaillard (C^ie Française des Etablissements)
Galeries Lafayette (Société anonyme des)
Galicher (Société des Etablissements)
Gaumont (Etablissements)
Gavioli et C^ie (Société des Anciens Etablissements)
Gaz comprimés (C^ie des) (Société pour la vente de l'Oxygène et des Gaz comprimés)
Générale Publicité (La)
Grévin (Société Anonyme du Musée)
Haut-Oubanghi (Sultanats du)
Haute-Sangha (Congo français) (La)
Hellénique de Vins et Spiritueux (Société)
Hôtels de l'Etoile (Société des)
Hôtel Majestic, Paris
Hôtel Meurice (Société de l')
Hôtelière Parisienne (Union)
Hôtel Regina, Paris
Hôtels Réunis
Hutchinson (Etablissements) (C^ie nationale du caoutchouc souple)
Hypothécaire de Pretoria (Société)
Immobilière, commerciale et civile (Société)
Imprimerie et Librairie administratives et des chemins de fer
"Incroyable" (Société anonyme des Chaussures)
Indo-Chine (Société cotonnière de l')
Indre (Kaolins et Produits céramiques de l')
Industrielle du Levant (C^ie)
Industrie textile (Société française pour le Développement de l')
Industrielle et Commerciale de Salonique (Société Ottomane)
Industrielle de Produits chimiques (Société)
Internationale des Jumelles de Théâtre (Société)
Institut de l'Ozone
Izieux (Soie artificielle d')
Jumelles de Théâtre (Société générale des)
Jumelles de Théâtre (Société internationale des)
Kaolins et Produits Céramiques de l'Indre
Keller-Leleux (Etablissements)
Kostroma (Société anonyme des Manufactures de Lin et de Coton de)
Limozin (Société)
Lipkowski (Société générale des Freins)
Lithophone (C^ie Française du)
Lumière et ses Fils (Société des Plaques et Papiers photographiques A.)
Luna-Park (Société Française)
Maison Agnès

Maisons de Rapport (Société des)
Majestic, Paris (Hôtel)
Mame et Fils (Maison Alfred)
Margarinerie de Béthune
Marseille-L'Estaque (Société des Produits chimiques de)
Maxim's Limited
Metropol Hôtel de Tours (Société Lorin et C^{ie})
Metropolitan Fare Register Cy Ltd (The)
Meurice (Hôtel)
Minimax (Société)
Monaco (Société anonyme des Bains de mer et du Cercle des Etrangers à)
M'Poko (Etablissements congolais Gratry)
Musée Grévin (Société du)
Nerson aîné (Etablissements)
New Egyptian Company
Nil (C^{ie} agricole du)
Odessa (Produits chimiques et huileries d')
Olibet (Société des Biscuits)
Omnia (Société anonyme) (Cinéma-Montmartre et Extensions)
Omnium du Sud-Ouest
Oriental Carpet Manufactures, Ltd
Ozone (Institut de l')
Palais de Glace des Champs-Elysées
Papeteries du Limousin
Peruvian Amazon Cy Ltd (The)
Petitcollin (Société)
Phonographes et Cinématographes "Lux"
Photographie (Société Industrielle de)
Pianos Guillot (Manufacture des)
Plaques, Pellicules et Papiers photographiques J. Jougla (Sté des)
Plaques et Papiers photographiques A. Lumière et ses Fils (Société des)
Plâtrières réunies du Bassin de Paris (Société des)
Porcher (Société des Etablissements)
Port de Bahia (C^{ie} du)
Port de Para
Pousset et Royale réunies (Société des Tavernes)
Prétoria (Société Hypothécaire de)
Produits Chimiques (Société industrielle de)
Produits Chimiques de Marseille-L'Estaque (Société des)
Produits Chimiques et Huileries d'Odessa
Produits Electro-Chimiques et Métallurgiques des Pyrénées (Société de)
Raffinerie François
Raisins de Corinthe (Société privilégiée pour favoriser la production et le commerce du)
Régina, Paris (Hôtel)
Roumanie (Sucreries et Raffineries en)
Russo-Française (Société cotonnière)
Sadla (Société auxiliaire de l'alimentation, dite)
Saint-Raphaël-Quinquina (Société du)
Salonique (Société anonyme Ottomane, Industrielle et Commerciale de)
Sangha. - Congo Français (La Haute-)
Soie artificielle (La)
Soie artificielle d'Izieux
Soie artificielle de Tubize
Soie de Chardonnet (Société Hongroise pour la fabrication de la) (Magyar, Chardonnet, Selyemgyar. R T.)
Sucreries de Porto-Rico (C^{ie} des)
Sucreries et Raffineries en Roumanie (Société Générale des)
Sucrière d'Angra (Société)
Sud-Russe pour la fabrication et la vente de la Soude et d'autres Produits chimiques (Société)
Suisse et Française (C^{ie} Foncière et Immobilière)
Sultanats du Haut-Oubanghi
Sumatra (Société des Plantations de caoutchouc de)
Tapanoelie (Société des plantations de caoutchouc de)
Tavernes Pousset et Royale Réunies (Société des)
Temps (Société du journal Le)
Thizy (Société anonyme de teinture, impression et apprêts de)
Travaux publics (Société Générale de)
Tubize (Soie artificielle de)
Tuileries mécaniques du Berry et de Bordeaux (Société des)
Union Française des Cinématographistes
Union Hôtelière Parisienne
Unione Italiana Concimi et Prodotti Chimici
United States Rubber Cy
Usine Cliff, à Saint-Quentin (Société anonyme pour l'exploitation de l')
Verre-Soleil (Société continentale du)
Vichy (C^{ie} propriétaire du Cercle international de)
Vins et Spiritueux (Société Hellénique de)
Voirin (Etablissements J.)
Voisembert et C^{ie} (Anciens Etablissements. - Société Générale de Travaux publics)
Yonne (Ciments, chaux et produits céramiques de l')
Zimmer (Société des Brasseries et Tavernes)